

Recueil des actes administratifs

n° 503

Tome 1/2

REUNION DE 2018
SESSION PLENIÈRE du 22 juin 2018

CONSEIL REGIONAL
SESSION DU 22 juin 2018

SOMMAIRE

Tome 1/2

Direction des affaires juridiques et de la commande publique

18_DAJCP_SA_06	Modification du règlement intérieur	6
18_DAJCP_SA_07	Désignation au sein des organismes extérieurs	27
18_DAJCP_SCPA_03	Rendu compte de la délégation du Président pour l'exercice de sa délégation en matière de marchés publics.....	30
18_DAJCP_SCPA_04	La politique d'achat au service de l'économie - Schéma des achats économiquement responsables ...	37
18_DAJCP_SECJ_02	Rendu compte de la délégation du Président pour l'exercice de sa délégation pour ester en justice...	39

Direction du climat, de l'environnement, de l'eau et de la biodiversité

18_DCEEB_SE_01	Le plan Breton pour l'Eau Et la stratégie de la Région Bretagne pour la préservation de la ressource en eau et des milieux aquatiques	43
18_DCEEB_SERES_02	De la gestion des déchets à la valorisation des ressources.....	117
18_DCEEB_SPANAB_01	Vers la constitution d'une agence bretonne de la biodiversité.....	119

Direction de l'éducation, des langues de Bretagne et du sport

18_DELS_04	La création d'une offre d'accueil supplémentaire en lycée public en réponse aux évolutions démographiques à l'horizon 2020 et 2030 sur le pays de Rennes - Un lycée au sud du bassin de Rennes - Choix de la localisation	129
------------	---	-----

Direction des finances et de l'évaluation

18_DFE_BUDG_02	Décision modificative n° 1 au budget de l'exercice 2018	132
18_DFE_SBUD_03	Arrêt du compte de gestion de l'exercice 2017	254
18_DFE_SBUD_04	Adoption du compte administratif de l'exercice 2017.....	353
18_DFE_SBUD_05	Affectation du résultat de l'exercice 2017.....	794

Tome 2/2

18_DFE_SEGEP_01	Communication d'observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes de Bretagne sur la politique de développement du tourisme	796
18_DFE_SEGEP_03	Rapport annuel relatif aux dépenses consacrées aux aides d'Etat en 2017 par les collectivités locales et leurs groupements, sur le territoire de la région Bretagne.....	874
18_DFE_SEGEP_02	Rapports relatifs aux participations régionales de toute nature - Exercice 2017	876
18_DFE_SEGEP_01	Rapport d'activité et de développement durable 2017	878

Direction de l'immobilier et de la logistique

18_DIL_01	Rendu compte de la délégation du Président en matière de louage de choses du 01/07/2017 au 15/05/2018	1211
-----------	---	------

18_DIL_SDI_01	Le schéma directeur immobilier des lycées publics - Point d'avancement	1214
---------------	--	------

Direction de la mer, du développement maritime et du littoral

18_DIMER_SPECH_02	Le Groupement Interportuaire « Pêche de Bretagne » - Pour une initiative bretonne en faveur de la compétitivité de la pêche par ses ports	1221
18_DIMER_SPOMAR_01	Feuille de route Mer & Littoral de la Région Bretagne pour la période 2018-2022	1223

Direction de l'aménagement et de l'égalité

18_DIRAM_SCOTER_02	Révision de la politique territoriale régionale - Approbation du contrat de partenariat Etat/Région/Association des îles du Ponant	1245
18_DIRAM_3	Avis du Conseil régional sur le Projet Régional de Santé Bretagne 2018-2022 élaboré par l'Agence Régionale de Santé	1339

Direction des ressources humaines

18_DRH_03	Rémunération du personnel - Taux de promotion en matière d'avancement de grade	1341
18_DRH_04	Créations de postes - Emplois permanents	1345

Direction du tourisme, du patrimoine et des voies navigables

18_DTPVN_DDVN_1	Canaux et voies navigables de Bretagne : Les principes d'une stratégie régionale de développement et de valorisation	1347
-----------------	--	------

Présidence du Conseil régional

18_DGS_03	Contrat entre l'Etat et la Région Bretagne relatif à la maîtrise de la dépense publique locale	1369
-----------	--	------

Vœux

	Diwan : assurer la rentrée prochaine et pérenniser le réseau par un statut spécifique	1377
	Agences de l'eau : pour un cadre financier à la hauteur des enjeux	1378
	Ecotaxe	1379

Procès-verbaux de réunion du bureau du CESER

	Procès-verbal de la réunion du 14 mai 2018	1381
	Procès-verbal de la réunion du 11 juin 2018	1389
	Procès-verbal de la réunion du 18 juin 2018	1391

Avis du CESER

	Avis compilés de la session du 11 juin 2018	1398
	Avis Lycée sud de Rennes – 18 juin 2018	1637

Arrêtés

SEFTRA_18_BATZ_CC	Arrêté désignant les membres du conseil portuaire de Roscoff Vieux Port/Ile de Batz	1641
18_BREST_CC	Arrêté désignant les membres du conseil portuaire de Brest	1645
18_CONCARNEAU_CC	Arrêté désignant les membres du conseil portuaire de Concarneau	1651
18_CONQUET_CC	Arrêté désignant les membres du conseil portuaire du Conquet	1655

18_ROSCOFF_CC	Arrêté désignant les membres du conseil portuaire de Roscoff Bloscon.....	1659
18_LORIENT	Arrêté désignant les membres du conseil portuaire de Lorient	1663
18_04_INSTANCE	Arrêté fixant la désignation des représentants de la collectivité et du personnel au sein du Comité technique (CT) de la Région Bretagne	1671
18_DDTM35_05_AI	Arrêté de délégation de signature au Directeur départemental des territoires et de la mer d'Ille et Vilaine dans le cadre du programme de développement rural régional Bretagne.....	1675

n° 18_DAJCP_SA_06

CONSEIL REGIONAL

22 juin 2018

DELIBERATION

Modification du règlement intérieur

Le Conseil régional convoqué par son Président le 29 mai 2018 s'est réuni le 22 juin 2018 au siège de la Région Bretagne, sous la présidence de Monsieur Loïg CHESNAIS-GIRARD, Président du Conseil régional.

Etaient présents : Monsieur Olivier ALLAIN, Madame Sylvie ARGAT-BOURIOT, Madame Catherine BLEIN, Madame Mona BRAS, Madame Georgette BREARD, Monsieur Pierre BRETEAU, Monsieur Gwenegan BUI, Monsieur Thierry BURLLOT, Madame Gaby CADIOU, Madame Fanny CHAPPE (à partir de 12h10 jusqu'à 14h) Monsieur Loïg CHESNAIS-GIRARD, Monsieur Marc COATANÉA (jusqu'à 12h30), Monsieur André CROCQ, Madame Delphine DAVID (jusqu'à 14h puis à partir de 16h30), Monsieur Gérard DE MELLON, Monsieur Stéphane DE SALLIER DUPIN, Madame Virginie D'ORSANNE, Madame Laurence DUFFAUD, Monsieur Richard FERRAND (de 11h à 17h), Madame Laurence FORTIN, Madame Anne GALLO, Madame Evelyne GAUTIER-LE BAIL (jusqu'à 20h), Monsieur Karim GHACHEM, Madame Anne-Maud GOUJON, Madame Sylvie GUIGNARD (de 15h20 à 17h35), Madame Claire GUINEMER (jusqu'à 14h), Monsieur Philippe HERCOUËT, Madame Kaourintine HULAUD, Monsieur Bertrand IRAGNE (jusqu'à 15h20), Madame Elisabeth JOUNEAUX-PEDRONO, Monsieur Roland JOURDAIN (jusqu'à 14h), Monsieur Pierre KARLESKIND (jusqu'à 13h10 puis à partir de 15h15), Monsieur Gérard LAHELLEC, Madame Isabelle LE BAL, Monsieur Jean-Michel LE BOULANGER, Monsieur Olivier LE BRAS, Monsieur Raymond LE BRAZIDEC (jusqu'à 16h30), Madame Agnès LE BRUN, Monsieur Patrick LE DIFFON, Monsieur Marc LE FUR, Monsieur Patrick LE FUR, Madame Gaël LE MEUR, Monsieur Alain LE QUELLEC, Madame Gaël LE SAOUT, Madame Christine LE STRAT, Monsieur Christian LECHEVALIER, Madame Lena LOUARN, Monsieur Bernard MARBOEUF, Monsieur Martin MEYRIER, Monsieur Philippe MIAILHES, Monsieur Paul MOLAC, Madame Gaëlle NICOLAS (jusqu'à 19h45), Madame Gaëlle NIQUE, Madame Anne PATAULT, Madame Isabelle PELLERIN, Monsieur Gilles PENNELLE, Monsieur Stéphane PERRIN, Monsieur Maxime PICARD, Monsieur Bertrand PLOUVIER, Monsieur Pierre POULIQUEN (jusqu'à 18h20), Monsieur Bernard POULIQUEN, Monsieur Bruno QUILLIVIC, Monsieur Dominique RAMARD (jusqu'à 18h15), Madame Emmanuelle RASSENEUR, Madame Agnès RICHARD, Monsieur David ROBO (jusqu'à 18h50), Madame Claudia ROUAUX (jusqu'à 18h25), Monsieur Stéphane ROUDAUT (jusqu'à 19h35), Madame Catherine SAINT-JAMES, Madame Forough SALAMI-DADKHAH, Monsieur Emeric SALMON (de 9h00 à 11h00, puis après 11h45), Madame Hind SAOUD, Monsieur Sébastien SEMERIL (jusqu'à 16h15), Madame Renée THOMAÏDIS, Madame Martine TISON, Madame Anne TROALEN, Monsieur Hervé UTARD, Madame Anne VANEECLOO, Madame Gaëlle VIGOUROUX, Madame Sylvaine VULPIANI.

Avaient donné pouvoir : Monsieur Éric BERROCHE (pouvoir donné à Monsieur Gérard LAHELLEC), Madame Fanny CHAPPE (pouvoir donné à Monsieur André CROCQ jusqu'à 12h10 puis après 14h), Monsieur Marc COATANEA (pouvoir donné à Monsieur Karim GHACHEM à partir de 12h30), Madame Delphine DAVID (pouvoir donné à Monsieur Bernard MARBOEUF de 14h à 16h30), Monsieur Richard FERRAND (pouvoir donné à Monsieur Marc COATANEA jusqu'à 11h00 puis à partir de 17h à Monsieur Olivier ALLAIN), Monsieur Roland JOURDAIN (pouvoir donné à Madame Emmanuelle RASSENEUR à partir de 14h), Madame Evelyne GAUTIER-LE BAIL (pouvoir donné à Madame Laurence DUFFAUD à partir de 20h), Madame Sylvie GUIGNARD (pouvoir donné à Madame Martine TISON jusqu'à 15h20 puis à partir de 17h35), Madame Claire GUINEMER (pouvoir donné à Monsieur Bruno QUILVIC à partir de 14h00), Monsieur Pierre KARLESKIND (pouvoir donné à Monsieur Bernard POULIQUEN de 13h10 à 15h15), Monsieur Raymond LE BRAZIDEC (pouvoir donné à Madame Elisabeth JOUNEAUX-PEDRONO à partir de 16h30), Monsieur Jean-Yves LE DRIAN (pouvoir donné à Madame Gaël LE SAOUT), Madame Nicole LE PEIH (pouvoir donné à Monsieur Raymond LE BRAZIDEC jusqu'à 16h30 puis à Madame Laurence FORTIN), Madame Gaëlle NICOLAS (pouvoir donné à Madame Isabelle LE BAL à partir de 19h45), Pierre POULIQUEN (pouvoir donné à Madame Anne GALLO à partir de 18h20), Monsieur Dominique RAMARD (pouvoir donné à Monsieur Philippe HERCOUËT à partir de 18h15), Monsieur David ROBO (pouvoir donné à Monsieur Patrick LE DIFFON à partir de 18h50), Madame Claudia ROUAUX (pouvoir donné à Madame Catherine SAINT-JAMES à partir de 18h25), Monsieur Emeric SALMON (pouvoir donné à Madame Virginie d'ORSANNE de 11h00 à 11h45), Monsieur Sébastien SEMERIL (pouvoir donné à Monsieur Hervé UTARD à partir de 16h15).

Vu le Code général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L 4132-6 et suivants ;

Vu la délibération n°16_DAJCP_SA_07 portant approbation du règlement intérieur du Conseil régional,

Vu les réunions du groupe de travail « règlement intérieur », composé des représentants de l'ensemble des groupes, du 25 janvier et du 19 avril 2018 ;

Vu l'avis favorable de la Commission Finances du 18 juin 2018 ;

Au vu du rapport présenté par Monsieur le Président du Conseil régional,

Et après avoir délibéré ;

DECIDE

(le groupe Rassemblement national vote contre)

- D'APPROUVER les termes du nouveau règlement intérieur joint en annexe.

Le Président,



Loïc CHESNAIS-GIRARD

Session du Conseil régional
Juin 2018

Modifications du règlement intérieur

Plusieurs ajustements du règlement intérieur sont nécessaires depuis son adoption le 25 février 2016.

Les modifications principales portent sur des précisions apportées concernant l'assiduité des élus, la possibilité pour les collaborateurs des groupes politiques de participer aux réunions de la commission permanente, la fixation de nouveaux délais de dépôt en matière d'amendements, de vœux et de questions orales.

Deux réunions ont été organisées (le 25 janvier et le 19 avril 2018) avec les représentants des différents groupes politiques qui ont permis d'aboutir à la rédaction proposée.

Je vous propose d'approuver les termes du nouveau règlement intérieur joint en annexe.

Le Président,



Loïg CHESNAIS-GIRARD

Envoyé en préfecture le 02/07/2018

Reçu en préfecture le 02/07/2018

Affiché le

ID : 035-233500016-20180622-18_DAJCP_SA_06-DE

Règlement intérieur du Conseil régional

MANDATURE 2015-2021

Approuvé le 25 février 2016

Ille-et-Vilaine • Morbihan • Finistère • Côtes-d'Armor • Bretagne • Loire-Atlantique • Vendée • Pays de la Loire • Bretagne • Normandie • Île-de-France • Centre-Val de Loire • Bourgogne-Franche-Comté • Grand Est • Hauts-de-France • Occitanie • Nouvelle-Aquitaine • PACA • Provence-Alpes-Côte d'Azur • Réunion • Corse • Guadeloupe • Martinique • Guyane • La Réunion • Mayotte • Polynésie Française • Nouvelle-Calédonie • Saint-Pierre et Miquelon



PRÉAMBULE 4

CHAPITRE 1 :

Formation de l'exécutif régional et de la commission permanente 5

Article 1 : De la première réunion 5

Article 2 : De l'élection du Président ou de la Présidente 5

Article 3 : De l'empêchement ou de l'absence
du Président ou de la Présidente du Conseil régional 6

Article 4 : Élection de la Commission permanente et des vice-président.e.s 6

Article 5 : Répartition des sièges dans l'hémicycle 7

Article 6 : Composition et attributions du Bureau 7

Article 7 : Modulation des indemnités selon la présence des élu.e.s 7

CHAPITRE 2 :

Formation et moyens de fonctionnement des groupes 9

Article 8 : De la constitution des groupes politiques 9

Article 9 : Des moyens de fonctionnement des groupes d'élu.e.s 9

Article 10 : De l'expression des groupes d'élu.e.s 10

CHAPITRE 3 :

Du rôle et de la composition des commissions thématiques 11

Article 11 : De la dénomination et des compétences des commissions 11

Article 12 : De la composition des commissions 11

Article 13 : De la présidence des commissions 11

Article 14 : Des travaux des commissions 12

CHAPITRE 4 :

Formation des missions d'information et d'évaluation et des groupes de travail 13

Article 15 : Des missions d'information et d'évaluation 13

Article 16 : Des groupes de travail 14

CHAPITRE 5 :

Les réunions du conseil régional en assemblée

Article 17 : Périodicité des réunions et convocations
des conseillers régionaux et des conseillères régionales 15

Article 18 : Organisation des séances 15

Article 19 : Information des conseillers régionaux et des conseillères régionales 16

Article 20 : Ordre du jour 16

Article 21 : Questions orales 17

Article 22 : Vœux 17

Article 23 : Les initiatives citoyennes 17

Article 24 : Quorum 18

Article 25 : La conférence des Président.e.s 18

Article 26 : Organisation des débats et temps de parole 18

Article 27 : Des modes de votation 19

Article 28 : De la délégation du droit de vote 19

Article 29 : Du mode de votation ordinaire 19

Article 30 : Du scrutin public ou secret – Des nominations 19

Article 31 : Du partage des voix 20

Article 32 : De l'ordre des mises aux voix 20

Article 33 : Des amendements 20

CHAPITRE 6 :

Les réunions de la commission permanente 22

Article 34 : Compétences de la commission permanente 22

Article 35 : Organisation des séances 22

Article 36 : Ordre du jour et information des conseillers régionaux
et des conseillères régionales 22

Article 37 : Quorum 23

Article 38 : De la tenue des réunions 23

CHAPITRE 7 :

Les comptes-rendus et la publicité des débats 24

Article 39 : Du secrétariat des réunions du conseil régional 24

Article 40 : De la publicité des débats 24

Envoyé en préfecture le 02/07/2018
Reçu en préfecture le 02/07/2018
Affiché le
ID : 035-233500016-20180622-18_DAJCP_SA_06-DE

Préambule

L'organisation de la Région et le fonctionnement du Conseil régional sont régis par le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT). Le conseil régional établit son règlement intérieur afin de préciser des règles de fonctionnement interne.

Le présent règlement intérieur, outre les dispositions propres à la Région Bretagne, reprend les extraits du CGCT se rapportant aux points développés.

Chapitre 1 : Formation de l'exécutif régional et de la commission permanente

Article 1 De la première réunion

Article L. 4132-7 CGCT

La première réunion du conseil régional se tient de plein droit le premier vendredi qui suit son élection.

Lors de la première réunion du conseil régional, immédiatement après l'élection du président, des vice-présidents et des autres membres de la commission permanente, le président donne lecture de la charte de l'élu local prévue à l'article L. 1111-1-1 [...]

Article 2 De l'élection du Président ou de la Présidente

Article L. 4133-1 CGCT

Le conseil régional élit son président lors de la réunion de droit qui suit chaque renouvellement.

Pour cette élection, il est présidé par son doyen d'âge, le plus jeune membre faisant fonction de secrétaire. Cette élection ne donne lieu à aucun débat.

Le conseil régional ne peut dans ce cas délibérer que si les deux tiers de ses membres sont présents. Si cette condition n'est pas remplie, la réunion se tient de plein droit trois jours plus tard. La réunion peut alors avoir lieu sans condition de quorum.

Le président est élu à la majorité absolue des membres du conseil régional pour une durée de six ans. Si cette élection n'est pas acquise après les deux premiers tours de scrutin, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative des membres du conseil régional. En cas d'égalité des voix, l'élection est acquise au bénéfice de l'âge.

Nul ne peut être élu président s'il n'a, préalablement à chaque tour de scrutin, remis aux membres du conseil régional, par l'intermédiaire du doyen d'âge, une déclaration écrite présentant les grandes orientations politiques, économiques et sociales de son action pour la durée de son mandat.

Article 3 De l'empêchement ou de l'absence du Président ou de la Présidente du Conseil régional

Article L. 4133-2 CGCT

En cas de vacance du siège de président pour quelque cause que ce soit, les fonctions de président sont provisoirement exercées par un vice-président, dans l'ordre des nominations et, à défaut, par un conseiller régional désigné par le conseil. Il est procédé au renouvellement de la commission permanente, dans le délai d'un mois, selon les modalités prévues à l'article L. 4133-5.

En cas de démission du président et de tous les vice-présidents, le conseil régional est convoqué par le doyen d'âge, soit pour procéder à la désignation du conseiller régional prévu à l'alinéa précédent, soit pour procéder au renouvellement de la commission permanente.

Article 4 Élection de la Commission permanente et des vice-président.e.s

Article L. 4133-4 CGCT

Le conseil régional élit les membres de la commission permanente.

La commission permanente est composée du président du conseil régional, de quatre à quinze vice-présidents et éventuellement d'un ou plusieurs autres membres, sous réserve que le nombre total de ses membres ne soit pas supérieur au tiers de l'effectif du conseil régional.

Article L. 4133-5 CGCT

Aussitôt après l'élection du président et sous sa présidence, le conseil régional fixe le nombre des vice-présidents et des autres membres de la commission permanente.

Les membres de la commission permanente autres que le président sont élus au scrutin de liste. Chaque conseiller régional ou chaque groupe de conseillers peut présenter une liste de candidats. Chaque liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe. Un groupe de conseillers qui ne dispose pas de membres de chaque sexe en nombre suffisant peut compléter sa liste par des candidats de même sexe.

Les listes sont déposées auprès du président dans l'heure qui suit la décision du conseil régional relative à la composition de la commission permanente. Si, à l'expiration de ce délai, une seule liste a été déposée, les différents postes de la commission permanente sont alors pourvus immédiatement dans l'ordre de la liste, et il en est donné lecture par le président.

Dans le cas contraire, le conseil régional procède d'abord à l'élection de la commission permanente, qui se déroule à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne, sans panachage ni vote préférentiel, entre les listes mentionnées au deuxième alinéa. Les sièges sont attribués aux candidats dans l'ordre de présentation sur chaque liste. Si plusieurs listes ont la même moyenne pour l'attribution du dernier siège, celui-ci revient à la liste qui a obtenu le plus grand nombre de suffrages. En cas d'égalité de

Envoyé en préfecture le 02/07/2018

Reçu en préfecture le 02/07/2018

Affiché le

ID : 035-233500016-20180622-18_DAJCP_SA_06-DE

suffrages, le siège est attribué au plus âgé élus. Si le nombre de candidats figurant sur la liste qui lui reviennent, le ou les sièges non pourvus sont attribués aux listes ayant les moyennes suivantes.

Après la répartition des sièges de la commission permanente, le conseil régional procède à l'élection des vice-présidents au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel. Sur chacune des listes, l'écart entre le nombre des candidats de chaque sexe ne peut être supérieur à un. Si, après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus.

Les membres de la commission permanente autres que le président sont nommés pour la même durée que le président.

Article L. 4133-6 CGCT

En cas de vacance de siège de membre de la commission permanente autre que le président, le conseil régional peut décider de compléter la commission permanente. La ou les vacances sont alors pourvues selon la procédure prévue aux deuxième et troisième alinéas de l'article L. 4133-5. À défaut d'accord, il est procédé au renouvellement intégral des membres de la commission permanente autres que le président dans les conditions prévues aux quatrième et cinquième alinéas de l'article L. 4133-5.

Article 5 Répartition des sièges dans l'hémicycle

Lors de la réunion de droit qui suit le renouvellement intégral de l'assemblée, les conseillers régionaux et les conseillères régionales sont placés dans l'hémicycle par affinités politiques et par ordre alphabétique.

Lors des autres séances, les conseillers régionaux et les conseillères régionales sont placés dans l'hémicycle en fonction de leur appartenance à un groupe, après accord desdits groupes.

Article 6 Composition et attributions du Bureau

Article L. 4133-8 CGCT

Le bureau est formé du président, des vice-présidents et, le cas échéant, des membres de la commission permanente ayant reçu délégation [du Président (article L. 4231-3)].

Article 7 Modulation des indemnités selon la présence des élu.e.s

Article L. 4135-16 CGCT

[...] Dans des conditions fixées par le règlement intérieur, le montant des indemnités que le conseil régional alloue à ses membres est modulé en fonction de leur participation effective aux séances plénières et aux réunions des commissions dont ils sont membres. La réduction éventuelle de ce montant ne peut dépasser, pour chacun des membres, la moitié de l'indemnité pouvant lui être allouée en application du présent article.

Les conseillers régionaux et les conseillères régionales signent une feuille de présence pour chaque demi-journée.

Le conseil régional réduit le montant des indemnités qu'il alloue à ses membres en fonction de leur participation aux séances du conseil régional, de la commission permanente et aux réunions des commissions dont ils sont membre titulaire

S'agissant des réunions « hors sessions », les temps qui correspondent à des visites et sont présentées comme tel dans l'invitation ne sont pas pris en compte dans le calcul de l'assiduité.

La modulation du versement des indemnités est fondée sur le dispositif suivant :

- Tout conseiller régional ou toute conseillère régionale qui comptabilise, au terme d'un semestre échu, plus de 30 % d'absences non-justifiées, voit son indemnité mensuelle réduite se voit redevable d'une partie des indemnités perçues pendant le semestre échu, à due proportion dans la limite de 50%.

Le reversement des indemnités indues s'opère par diminution des indemnités suivantes jusqu'à extinction de l'indu sous la responsabilité du Président.

- Les absences non justifiées sont calculées à semestre échu et constatées sur un état signé du Président ou de la Présidente du conseil régional.

Ne sont pas comptabilisées les absences justifiées par les motifs suivants :

- représentation officielle du conseil régional;
- réunion, le même jour, pour deux instances prises en compte dans les modulations de l'indemnité;
- raison médicale ou impérieuse nécessité professionnelle ou personnelle dûment justifiées (certificat, convocation, attestation sur l'honneur).

Les justificatifs (tableau ci-dessous) sont à transmettre à la Direction des affaires juridiques et de la commande publique - Service des Assemblées - par les élu.es dans un délai maximal de 5 jours après la réunion concernée, à l'adresse générique suivante : assemblees@bretagne.bzh.

	Envoyé en préfecture le 02/07/2018
	Reçu en préfecture le 02/07/2018
	Affiché le
	ID : 035-233500016-20180622-18_DAJCP_SA_06-DE
Absences recevables	
Maladie	Certificat maternité, paternité, adoption
Maternité, paternité, adoption	Certificat maternité, paternité, adoption
Mariage ou PACS	Copie de l'acte
Mariage d'un enfant	Copie de l'acte
Enfant malade (jusqu'à 16 ans)	Certificat médical
Absence momentanée de moyens de garde	Justificatif fermeture moyen de garde
Décès d'un proche	Certificat de décès - avis d'obsèques
Maladie grave d'un proche	Certificat médical attestant que la présence est justifiée
Nécessité professionnelle *	Attestation de l'employeur (attestation personnelle dans le cas de profession libérale)
Représentation du Conseil Régional dans les organismes où l'élu est désigné	Convocation de l'organisme
Représentation de l'institution sur demande expresse du Président	Demande expresse du Président du Conseil régional ou du Directeur de cabinet
Réunion annoncée au calendrier annuel déplacée par l'exécutif	Tous types : convocations, certificats pour le jour de la réunion
Réunion non annoncée au calendrier annuel programmée moins d'un mois à l'avance par l'exécutif	Tous types : convocations, certificats pour le jour de la réunion

* Les absences liées à l'exercice d'un mandat électif autre que le mandat régional (parlementaire, départemental, municipal) ne relèvent pas de la justification de l'impérieuse nécessité professionnelle.

La participation des élus aux réunions non délibératives en visioconférence sera autant que possible facilitée.

A l'issue de chacun des semestres, un décompte provisoire est adressé aux élu.es concernés par une modulation et un délai est fixé pour fournir d'éventuels justificatifs qui n'auraient pas été transmis dans les 5 jours suivant l'absence.

Les présidents de groupes constituant « la commission assiduité et indemnités », nouvellement créée, se réunissent, si besoin, chaque semestre.

Le Président ou la Présidente du conseil régional notifie par écrit un décompte des absences à chaque conseiller régional ou conseillère régionale concernés, en rappelant le dispositif prévu par le présent article. Une copie est adressée au Président ou à la Présidente du groupe auquel l'élu.e est rattaché.e.

Le décompte définitif individuel est ensuite adressé aux élu.es concerné.es par une modulation.

A la fin du mandat, si des sommes restaient dues, un titre de recettes sera émis.

Chapitre 2 : Formation et moyens de fonctionnement des groupes

Article 8 De la constitution des groupes politiques

Article L. 4132-23 CGCT

[...] Les groupes d'élus se constituent par la remise au président du conseil régional d'une déclaration, signée de leurs membres, accompagnée de la liste de ceux-ci et de leur représentant. Ils peuvent se déclarer d'opposition. Sont considérés comme groupes minoritaires ceux qui ne se sont pas déclarés d'opposition, à l'exception de celui dont l'effectif est le plus élevé.

Un groupe d'élu.e.s est constitué d'au moins trois membres.

Article 9 Des moyens de fonctionnement des groupes d'élu.e.s

Article L. 4132-23 CGCT

Dans les conditions qu'il définit, le conseil régional peut affecter aux groupes d'élus, pour leur usage propre ou pour un usage commun, un local administratif, du matériel de bureau et prendre en charge leurs frais de documentation, de courrier et de télécommunications.

Le président du conseil régional peut, dans les conditions fixées par le conseil régional et sur proposition des représentants de chaque groupe, affecter aux groupes d'élus une ou plusieurs personnes. Le conseil régional ouvre au budget de la région, sur un chapitre spécialement créé à cet effet, les crédits nécessaires à ces dépenses, sans qu'ils puissent excéder 30% du montant total des indemnités versées chaque année aux membres du conseil régional. Le président du conseil régional est l'ordonnateur des dépenses susmentionnées.

L'élu responsable de chaque groupe d'élus décide des conditions et des modalités d'exécution du service confié que ces collaborateurs accomplissent auprès de ces groupes au sein de l'organe délibérant.

Le Conseil régional délibère au plus tard dans les trois mois qui suivent le renouvellement de l'assemblée.

Article 10 De l'expression des groupes d'élu.e.s

Article L. 4132-23-1 CGCT

Lorsque la région diffuse, sous quelque forme que ce soit, un bulletin d'information générale sur les réalisations et la gestion du conseil régional, un espace est réservé à l'expression des groupes d'élus. Les modalités d'application de cette disposition sont définies par le règlement intérieur.

Dans les supports d'information générale diffusés par le Conseil régional de Bretagne un espace est réservé à l'expression des groupes d'élu.e.s régulièrement constitués, y compris les groupes d'opposition et les groupes minoritaires.

L'espace comprend trois colonnes. Il est réparti entre les groupes au prorata du nombre de leurs élus. Cette expression se présente sous forme de textes, à l'exclusion de toute photo ou illustration. Les textes doivent être remis au directeur de la publication. Le planning de la réalisation et le pré sommaire sont adressés à chaque président.e de groupe (au minimum une semaine avant). Une fois transmis, les textes ne peuvent plus alors être modifiés dans leur contenu ni par le service ni par leurs auteurs. Le directeur de la publication se réserve toutefois le droit, de refuser tout texte diffamatoire mettant en cause des personnes ou dépassant le droit légitime à la critique et à l'expression démocratique dans le respect des valeurs républicaines.

Une page du site Internet est attribuée à chacun des groupes politiques.

Chapitre 3 : Du rôle et de la composition des commissions thématiques

Article 11 De la dénomination et des compétences des commissions

Pour l'étude des affaires qui lui sont soumises et la préparation des décisions qui lui incombent, le conseil régional constitue des commissions qui sont saisies pour avis des propositions du Président ou de la Présidente.

Le nombre, la dénomination et les compétences des commissions font l'objet d'une délibération du Conseil régional dans les trois mois qui suivent son installation.

Article 12 De la composition des commissions

Chaque conseiller régional ou conseillère régionale fait obligatoirement partie d'une commission et d'une seule. Chaque commission doit être composée de 12 à 15 membres, et de 12 à 15 suppléants.

Le Président ou la Présidente est membre de droit de toutes les commissions. Il peut s'y faire représenter par un.e vice-président.e et en l'absence ou en cas d'empêchement de ce dernier par un autre membre du conseil régional, membre de la commission.

Les vice-président.e.s et les conseillers régionaux ou conseillères régionales délégués autres que le représentant du président, peuvent participer sans droit de vote aux réunions de commissions dont l'ordre du jour appelle l'examen d'une question relevant de leurs délégations.

La répartition des membres dans les commissions est arrêtée par le conseil régional avec prise en compte autant que possible des desiderata exprimés par les membres du conseil.

Article 13 De la présidence des commissions

Chaque commission, une fois constituée, élit en son sein, au scrutin secret uninominal, un.e président.e et un.e vice-président.e.

Toutefois, les membres peuvent décider à l'unanimité de ne pas procéder au scrutin secret pour ces nominations.

Pour ces différentes élections, la majorité absolue des suffrages est requise aux deux premiers tours et la majorité relative au troisième tour. En cas d'égalité des voix, l'élection est acquise au bénéfice de l'âge.

Le Président ou la Présidente de commission veille à l'observation du règlement, assure la police des séances, dirige les débats et proclame le résultat des votes. En cas d'égalité des suffrages, sa voix est prépondérante.

Le ou la vice-président.e supplée le ou la président.e de commission en son absence.

Article 14 Des travaux des commissions

Les affaires devant être soumises au conseil régional en séance publique font l'objet de rapports du Président ou de la Présidente du conseil régional.

Les rapports sont répartis dans les commissions par le ou la Président.e du conseil régional pour avis.

La Commission des finances est obligatoirement saisie de tous les projets de délibérations de l'assemblée plénière relatives à une décision budgétaire.

La commission, sur proposition de son ou de sa président.e, désigne les rapporteurs pour la présentation à l'assemblée des avis et propositions de la commission.

En accord avec les membres de la Commission, le Président ou la Présidente peut proposer une fois par réunion une résolution, en lien avec les compétences attribuées à la Commission. Cette résolution est transmise par écrit au Président ou à la Présidente du Conseil régional et sera évoquée lors de la conférence des présidents qui suivra.

Chaque commission peut être convoquée par son Président ou sa Présidente, ou à l'initiative d'au moins 7 de ses membres afin d'examiner un ou plusieurs sujets en lien avec son domaine de compétence. Tout refus du Président ou de la présidente de la commission devra être motivé et communiqué aux membres de la commission, puis au Président ou à la Présidente du Conseil régional.

Un membre titulaire empêché d'assister à une réunion peut donner délégation de vote, pour cette réunion, à un autre membre, titulaire ou suppléant, de la commission. Il doit en ce cas déposer son pouvoir auprès du président de commission. Un conseiller régional ou une conseillère régionale ne peut recevoir qu'une seule délégation.

Lorsque les membres titulaires sont présents, les suppléants peuvent néanmoins assister aux travaux de la Commission, sans pouvoir y contribuer par leur vote, sauf lorsqu'ils sont détenteur d'une délégation de vote d'un titulaire.

Les collaborateurs de groupe et de cabinet sont conviés aux commissions (la présence des collaborateurs est limitée à un collaborateur par groupe et conditionnée par la présence d'au moins un élu du groupe).

Le quorum est atteint si la majorité des membres est présent. Les membres en visio-conférence ainsi que les suppléants détenteurs d'une délégation de vote sont comptés comme présents. En cas d'absence de quorum, le président ou la présidente de la commission convoquera la commission dans les 24 heures sans condition de quorum.

Les membres de la commission peuvent demander à recourir à la visio-conférence.

À l'issue de chaque réunion, il est établi un compte-rendu diffusé à chaque membre de la commission.

Chaque commission peut entendre des experts (représentants de l'administration ou personnes qualifiées) qui sont conviés par le Président ou la Présidente de la commission, à

sa demande ou à la demande de la majorité d

Nonobstant cette faculté, les réunions des com

Envoyé en préfecture le 02/07/2018

Reçu en préfecture le 02/07/2018

Affiché le

ID : 035-233500016-20180622-18_DAJCP_SA_06-DE

Chapitre 4 :

Formation des missions d'information et d'évaluation et des groupes de travail

Article 15 Des missions d'information et d'évaluation

Article L. 4132-21-1 CGCT

Le conseil régional, lorsqu'un cinquième de ses membres le demande, délibère de la création d'une mission d'information et d'évaluation, chargée de recueillir des éléments d'information sur une question d'intérêt régional ou de procéder à l'évaluation d'un service public régional. Un même conseiller régional ne peut s'associer à une telle demande plus d'une fois par an.

Aucune mission ne peut être créée à partir du 1^{er} janvier de l'année civile qui précède l'année du renouvellement des conseils régionaux [...]

Cette demande, signée par au moins un cinquième des membres de l'assemblée, doit être adressée au Président ou à la Présidente du conseil régional au plus tard vingt jours avant une session du conseil régional, de manière à inscrire cette question à l'ordre du jour de ladite session.

Le Président ou la présidente informe l'ensemble des conseillers régionaux et conseillères régionales de la demande préalablement à l'ouverture de la session. Si le conseil régional adopte la création de la Mission, il arrête sur proposition du Président ou de la Présidente une liste de neuf à douze conseillers régionaux ou conseillères régionales la composant. En cas de désaccord, la désignation a lieu au scrutin proportionnel à la plus forte moyenne.

Les groupes minoritaires ou s'étant déclarés d'opposition disposeront a minima d'un membre.

Le conseil régional se prononce également sur la durée de la Mission, qui ne peut excéder 6 mois.

Une fois constituée, la Mission d'information désigne en son sein un.e président.e, un.e vice-président.e et un rapporteur.

Le Président ou la Présidente de la Mission demande au Président ou à la Présidente du conseil régional les moyens humains et matériels nécessaires à son fonctionnement, notamment un agent des services de la Région pour assurer le secrétariat de la Mission.

La Mission se réunit et conduit ses travaux à la diligence de son Président ou de sa Présidente. Elle peut se faire communiquer tout document interne au conseil régional ou recevoir tout document produit par un tiers.

Elle ne peut entendre un agent régional qu'après en avoir fait la demande circonstanciée au Président ou à la Présidente du conseil régional qui en appréciera l'opportunité.

Le Président ou la Présidente du conseil régional dispose de dix jours pour donner sa réponse ; si passé ce délai, il n'estime pas l'audition opportune, il peut demander à la Mission d'entendre le Directeur général des services à ce sujet. Celle-ci décide, en dernier ressort, si elle maintient ou non sa demande d'audition.

À l'issue de ses travaux, la Mission rédige un rapport. Celui-ci est remis au Président ou à la Présidente du conseil régional dans le mois qui suit la fin de la Mission. Ce rapport est adressé à tous les conseillers régionaux et conseillères régionales. Il est inscrit à l'ordre du jour d'une prochaine réunion.

Article 16 Des groupes de travail

Le conseil régional peut décider à l'initiative de son Président ou de sa Présidente ou du quart de ses membres la création de groupes de travail. Le Président ou la Présidente du conseil régional est membre de droit de tous les groupes de travail, il est représenté par un.e vice-président.e ou un autre membre qui en assure la présidence.

Le conseil régional peut décider dans les conditions précédemment définies la création de groupes de travail mixte avec le conseil économique, social et environnemental régional, le conseil culturel ou tout autre organisme consultatif en lien avec les compétences régionales.

Chapitre 5 : Les réunions du Conseil régional en assemblée plénière

Article 17 Périodicité des réunions et convocations des conseillers régionaux et des conseillères régionales

Article L. 4132-8 CGCT

Le conseil régional se réunit à l'initiative de son président, au moins une fois par trimestre, dans un lieu de la région choisi par la commission permanente.

Article L. 4132-9 CGCT

Le conseil régional est également réuni à la demande :

- 1° : *De la commission permanente ;*
- 2° : *Ou du tiers de ses membres sur un ordre du jour déterminé, pour une durée qui ne peut excéder deux jours. Un même conseiller régional ne peut présenter plus d'une demande de réunion par semestre.*

En cas de circonstances exceptionnelles, les conseils régionaux peuvent être réunis par décret.

Article 18 Organisation des séances

Article L. 4132-10 CGCT

Les séances du conseil régional sont publiques.

Néanmoins, sur la demande de cinq membres ou du président, le conseil régional peut décider, sans débat, à la majorité absolue des membres présents ou représentés, qu'il se réunit à huis clos.

Sans préjudice des pouvoirs que le président du conseil régional tient de l'article L. 4132-11, ces séances peuvent être retransmises par les moyens de communication audiovisuelle.

Le président a seul la police de l'assemblée.

Article L. 4132-11 CGCT

*Il peut faire expulser de l'auditoire ou arrêter tout individu qui trouble l'ordre.
En cas de crime ou de délit, il en dresse procès-verbal, et le procureur de la République en est immédiatement saisi.*

Article L. 4132-12 CGCT

*Le procès-verbal de chaque séance, rédigé par un des secrétaires, est arrêté au commencement de la séance suivante, et signé par le président et le secrétaire.
Il contient les rapports, les noms des membres qui ont pris part à la discussion et l'analyse de leurs opinions.*

Au début de chacune de ses séances, le conseil régional nomme un ou plusieurs de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire. Il peut adjoindre à ce(s) secrétaire(s) des auxiliaires, pris en dehors de ses membres, qui assistent aux séances mais sans participer aux délibérations.

Le Président ou la Présidente du conseil régional fait adopter le projet de procès-verbal de la réunion précédente, après avoir recueilli les observations éventuelles qui seront consignées dans le procès-verbal suivant.

Article 19 Information des conseillers régionaux et des conseillères régionales

Article L4132-18 CGCT

Douze jours au moins avant la réunion du conseil régional, le président adresse aux conseillers régionaux un rapport, sous quelque forme que ce soit, sur chacune des affaires qui doivent leur être soumises.

Les projets sur lesquels le conseil économique, social et environnemental régional est obligatoirement et préalablement consulté sont adressés simultanément, sous quelque forme que ce soit, aux membres du conseil régional.

Sans préjudice des dispositions de l'article L. 4132-17, en cas d'urgence, le délai prévu au premier alinéa peut être abrégé par le président sans pouvoir être toutefois inférieur à un jour franc.

Le président rend compte dès l'ouverture de la séance du conseil régional, qui se prononce sur l'urgence et peut décider le renvoi de la discussion, pour tout ou partie, à l'ordre du jour d'une séance ultérieure.

Les avis du Conseil culturel sur les projets sur lequel il est préalablement consulté sont diffusés aux conseillers régionaux et conseillères régionales avant l'ouverture de la séance.

En cas de convocation électronique des conseillers régionaux et des conseillères régionales, ceux-ci auront la possibilité d'obtenir la communication d'exemplaires imprimés de tout ou partie des rapports inscrits à l'ordre du jour.

Article 20 Ordre du jour

L'ordre du jour est arrêté par le Président ou la Présidente.

Article 21 Questions orales

Article L. 4132-20 CGCT

Les conseillers régionaux ont le droit d'exposer en séance du conseil régional des questions orales ayant trait aux affaires de la région [...]

Ils doivent en saisir le Président ou la Présidente par écrit au plus tard **48 h trois jours ouvrés** avant la réunion. Les questions orales sont présentées au nom du groupe par le président ou la présidente du groupe ou son représentant, dans la limite d'une par groupe. ~~Les questions orales sont examinées à la suite de l'ordre du jour de la réunion.~~ Les questions orales sont exposées au début de la session, chacune en 2 minutes maximum. Le président ou la Présidente ou vice président.e qu'il désigne, répond immédiatement en un maximum de 3 minutes.

Article 22 Vœux

~~Les présidents des groupes politiques peuvent présenter une proposition de vœu d'intérêt régional.~~

Les propositions de vœu sont transmises au Président ou à la Présidente du Conseil régional au plus tard dans un délai de **neuf dix jours** avant la réunion de la session plénière, soit **24h** avant la première commission.

Le Président ou la Présidente les répartit pour examen et avis entre les commissions suivant leurs compétences et les met à disposition des élus par voie dématérialisée..

Toute proposition de vœu comportant une incidence financière sur le budget de la région doit être renvoyée pour avis à la commission Finances.

Toute proposition de vœu revêtant un caractère d'urgence devra être remise au président ou à la Présidente du conseil régional au plus tard une heure avant l'ouverture de la séance publique. L'urgence se caractérise par les conséquences d'un évènement survenu dans les 9 jours qui suivent la date de dépôt visée plus haut.

Le résultat de l'examen par les commissions saisies est soumis à la conférence des présidents.

Les vœux retenus par la conférence des présidents sont discutés en séance publique à la suite de l'ordre du jour. Ne peuvent prendre la parole que le rapporteur de la commission et un orateur de chaque groupe politique.

Lorsqu'ils ont été adoptés par l'assemblée, les vœux sont communiqués aux instances compétentes par le président du conseil régional.

Le dépôt d'un vœu « urgent » annule un vœu déposé initialement par le même groupe à J-9.

Article 23 Les initiatives citoyennes

40 000 citoyens inscrits sur les listes électorales des 4 départements de la région, sans que l'un de ceux-ci puisse rassembler plus de la moitié des signataires, peuvent soumettre au Président ou à la Présidente du conseil régional, toute proposition appropriée sur les questions qui leur paraissent nécessiter l'élaboration d'une délibération. Si la commission permanente estime que cette demande relève bien de la compétence régionale, le président ou la Présidente saisit le conseil régional.

Article 24 Quorum

Article L. 4132-13 CGCT

Le conseil régional ne peut délibérer si la majorité absolue de ses membres en exercice n'est présente.

Toutefois, si le conseil régional ne se réunit pas au jour fixé par la convocation, en nombre suffisant pour délibérer, la réunion se tient de plein droit trois jours plus tard et les délibérations sont alors valables quel que soit le nombre des présents [...]

La demande de constatation du quorum par le.la président.e d'un groupe ou de son représentant n'est recevable que si la majorité des conseillers régionaux et conseillères régionales de ce groupe est effectivement présente dans l'hémicycle.

Le quorum est requis à l'ouverture de la séance et au moment de la mise en discussion de tout point inscrit à l'ordre du jour.

Article 25 La conférence des Président.e.s

Le Président ou la Présidente, le premier vice-président.e et les président.e.s des groupes politiques ou leurs représentants constituent la conférence des présidents.

La conférence des présidents se réunit obligatoirement avant chaque séance du conseil régional. ~~Un relevé de décisions sera diffusé en séance.~~ Le relevé de décisions de la conférence des présidents est déposé sur l'espace élu et est distribué aux présidents des groupes

Lorsque la conférence des présidents se prononce par un vote, celui-ci est acquis en considérant que chaque président de groupe représente un nombre de votes équivalent au nombre de conseillers régionaux et de conseillères régionales qui composent son groupe.

Sur proposition du Président ou de la Présidente du conseil régional, elle se prononce notamment sur la recevabilité des vœux, la répartition des temps de parole entre les groupes, l'ordre de passage des groupes dans la discussion générale des rapports, la présentation de questions orales.

Article 26 Organisation des débats et temps de parole

Le Président ou la Présidente dirige les débats. Les conseillers régionaux et conseillères régionales ne peuvent intervenir qu'après s'être fait inscrire ou avoir demandé la parole au Président ou à la Présidente. La parole est accordée suivant l'ordre des inscriptions et des demandes.

Le temps de parole peut être organisé dans les conditions fixées par la Conférence des présidents. L'application de cette disposition est assurée par le.la président.e à l'occasion des débats.

Pour la tenue des séances plénières et après le discours d'orientations générales du président ou de la Présidente, la parole est accordée en réponse à un représentant par groupe politique pour les groupes comprenant moins de dix membres et à deux représentants pour les groupes plus importants en nombre.

La parole ne peut être refusée quand elle est demandée pour fait personnel, rappel au

Il est interdit, sous peine d'être rappelé à l'ordre, de prendre ou demander la parole, ou d'intervenir pendant un vote. Est interdite, toute interpellation de conseiller régional à conseiller régional.

En cas d'injure, le rappel à l'ordre avec inscription au compte-rendu des débats peut entraîner l'interdiction de prendre la parole pendant le reste de la séance.

Article 27 Des modes de votation

Le conseil régional vote sur les questions soumises à ses délibérations de quatre manières : à main levée, par assis et levés, au scrutin public et au scrutin secret. Le résultat est constaté conjointement par le président ou la présidente et les vice-président.e.s assurant les fonctions de secrétaires de séance qui comptent le nombre des votants pour et contre, les abstentions et les refus de prendre part au vote.

Les explications de vote sont admises pour une durée n'excédant pas 3 minutes.

Article 28 De la délégation du droit de vote

Article L. 4132-15 CGCT

Un conseiller régional empêché d'assister à une réunion peut donner délégation de vote, pour cette réunion, à un autre membre de l'assemblée régionale. Il doit, en ce cas déposer son pouvoir auprès du président de séance.

Un conseiller régional ne peut recevoir qu'une seule délégation.

Ces dispositions s'appliquent également aux réunions de la commission permanente et des commissions.

Article 29 Du mode de votation ordinaire

Le vote à main levée est le mode de votation ordinaire. En cas de doute, il est procédé à un vote par assis et levés.

Article 30 Du scrutin public ou secret – Des nominations

Article L. 4132-14 CGCT

Les votes sont recueillis au scrutin public toutes les fois que le sixième des membres présents le demande. En cas de partage, la voix du président est prépondérante.

Néanmoins, les votes sur les nominations ont toujours lieu au scrutin secret dans les cas où la loi ou le règlement le prévoit expressément. Dans les autres cas, le conseil régional peut décider à l'unanimité de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations.

Le résultat des scrutins publics, énonçant les noms des votants, est reproduit au procès-verbal.

Si une seule candidature a été déposée pour chaque poste à pourvoir au sein des commissions régionales ou dans les organismes extérieurs, ou si une seule liste a été présentée après appel de candidatures, les nominations prennent effet immédiatement, dans l'ordre de la liste le cas échéant, et il en est donné lecture par le président du conseil régional.

Le scrutin secret est de droit sur demande présentée par le quart des conseillers régionaux et conseillères régionales présents ou sur accord préalable de la conférence des présidents.

Il est procédé au scrutin secret pour les nominations en portant sur un bulletin de vote les noms et prénoms de ceux que l'on veut élire. Toutes mentions, ratures ou surcharges annulent le bulletin de vote.

Pour le vote au scrutin secret sur les questions autres que les nominations, sont utilisés des bulletins portant le mot « oui » ou le mot « non », les premiers indiquant l'adoption, les seconds le rejet de la proposition mise aux voix.

Le ou la Président.e, après s'être assuré qu'aucun des membres présents ne désire plus voter, prononce la clôture du scrutin et quatre scrutateurs désignés par les groupes sollicités par le ou la président.e procèdent au dépouillement. Ils font le compte des suffrages, l'arrêtent par procès verbal signé et le remettent au ou à la Président.e qui en proclame le résultat.

Article 31 Du partage des voix

Si le président ou la Présidente ne vote pas et que les voix sont également partagées, la proposition mise aux voix n'est pas adoptée.

Article 32 De l'ordre des mises aux voix

Les demandes relatives à l'ordre du jour, à la priorité et à un rappel au règlement sont mises aux voix avant la question principale.

Article 33 Des amendements

33.1 Du dépôt des amendements

Tout conseiller régional ou conseillère régionale peut présenter des amendements aux propositions faisant l'objet d'une délibération du Conseil régional.

Les amendements doivent être remis par écrit, signés par un ou plusieurs conseillers régionaux ou conseillères régionales, au Président du Conseil régional au plus tard 24 heures ouvrées avant la réunion de(s) la commission(s) compétente(s) pour les examiner la 1^{ère} commission soit à J-9 de la session au plus tard. Les amendements sont mis à disposition des élus sur « l'espace élus » le jour même.

Le Président du Conseil régional peut présenter un amendement à tout moment.

33.2 De la recevabilité des amendements

Aucun amendement visant à introduire une recette régionale n'est recevable sans proposition d'équilibre du budget.

Les amendements sont irrecevables s'ils sont manifestement sans lien avec le texte du rapport soumis à délibération ou sans rapport avec les domaines d'intervention du Conseil régional.

L'irrecevabilité d'un amendement est prononcée par le Président ou la Présidente de commission. Si besoin, une explication est apportée en Conférence des présidents lors de la session concernée.

Ils sont inscrits à l'ordre du jour de la (ou des) commission(s) compétente(s) pour en délibérer. La (ou les) commission(s) compétente(s) se prononce(nt) sur la recevabilité de l'amendement, au vu des alinéa précédents. La commission des finances est compétente pour tout amendement ayant une incidence financière sur le budget de la Région. Si l'amendement est jugé recevable, la (ou les) commission(s) compétente(s) en délibèrent et émettent un avis.

33.3 De l'examen des amendements

Le Président ou la Présidente du Conseil régional fait distribuer en séance plénière, aux membres du Conseil régional, le texte des amendements recevables. Le Conseil régional ne délibère pas sur un amendement s'il n'est pas soutenu lors de la discussion en séance plénière.

Sur chaque amendement, sous réserve des explications de vote, ne peuvent être entendus que le signataire ou l'un des signataires, le Président, le rapporteur faisant état de l'avis de la (ou des) commission(s) compétente(s), et d'un représentant maximum par groupe.

L'un des signataires de l'amendement dispose d'un temps de parole de 2 minutes pour en exposer les motifs. Le Président peut proposer lors de la discussion un amendement de compromis.

33.4 Du vote des amendements

Les amendements sont mis aux voix avant le texte principal, dans leur ordre d'apparition dans le texte. Les explications de vote ne peuvent excéder 1 minute par groupe.

Chapitre 6 : Les réunions de la Commission permanente

Article 34 Compétences de la Commission permanente

Article L. 4221-5 CGCT

Le conseil régional peut déléguer une partie de ses attributions à sa commission permanente, à l'exception de celles relatives au vote du budget, à l'approbation du compte administratif et aux mesures de même nature que celles visées à l'article L. 1612-15 [...]

Article L. 4133-7 CGCT

Les pouvoirs de la commission permanente expirent à l'ouverture de la première réunion du conseil régional prévue par les dispositions de l'article L. 4132-7.

Article 35 Organisation des séances

Dans des cas exceptionnels, le lieu de réunion de la Commission Permanente peut être modifié, à titre dérogatoire, par décision du/de la Présidente du Conseil Régional après avis des Président/es des différents groupes politiques.

Sur proposition unanime des présidents de groupe, la commission permanente peut recourir exceptionnellement à un dispositif de visioconférence ou tout autre procédé de dématérialisation.

Article 36 Ordre du jour et information des conseillers régionaux et des conseillères régionales

Article L. 4132-18-1 CGCT

Les rapports sur chacune des affaires qui doivent être soumises à la commission permanente sont transmis huit jours au moins avant sa réunion, dans les conditions prévues à l'article 19 (ou art L. 4132-18 CGCT).

En cas de convocation électronique des conseillers régionaux et des conseillères régionales, ceux-ci auront la possibilité d'obtenir la communication d'exemplaires imprimés de tout ou partie des rapports inscrits à l'ordre du jour.

Lorsque les informations transmises sont signalées explicitement comme étant de nature confidentielle, notamment dans le cadre des aides économiques, chaque élu veille au respect de cette obligation de confidentialité.

Article 37 Quorum

Article L. 4132-13-1 CGCT

La commission permanente ne peut délibérer si la majorité absolue de ses membres en exercice n'est présente ou représentée.

Toutefois, si la commission permanente ne se réunit pas au jour fixé par la convocation, en nombre suffisant pour délibérer, la réunion se tient de plein droit trois jours plus tard et les délibérations sont alors valables quel que soit le nombre des présents [...]

Article 38 De la tenue des réunions

Article L. 4132-13 CGCT

Les délibérations de la commission permanente sont prises à la majorité des suffrages exprimés.

Les réunions de la commission permanente ne sont pas publiques.

La présence d'un collaborateur par groupe est acceptée sous réserve qu'au moins un élu du groupe soit présent.

Un relevé de décisions est communiqué aux membres de la commission permanente, et aux conseillers régionaux et conseillères régionales.

Les dossiers examinés par la commission permanente peuvent être renvoyés, pour avis complémentaire, devant la commission compétente à la demande d'un tiers des membres de la commission permanente.

Tout membre de la commission permanente peut présenter des amendements aux propositions faisant l'objet de la délibération de la commission permanente.

Toutefois l'amendement n'est recevable que sous réserve d'une transmission par tout moyen, au moins 24 heures avant la tenue de la Commission permanente, et dans la limite de l'objet soumis à délibération.

Envoyé en préfecture le 02/07/2018

Reçu en préfecture le 02/07/2018

Affiché le

ID : 035-233500016-20180622-18_DAJCP_SA_06-DE

Chapitre 7

Les comptes-rendus et la publicité des délibérations

Article 39 Du secrétariat des réunions du conseil régional

Le Président ou la Présidente fait assurer le secrétariat administratif des séances par les services de la région. Il en est de même pour la commission permanente et les commissions. Les réunions de session et de commission permanente font l'objet d'un enregistrement audio destiné à faciliter la rédaction des procès verbaux et comptes-rendus.

Article 40 De la publicité des délibérations

Article L. 4132-16 CGCT

Les délibérations du conseil régional, ainsi que celles de sa commission permanente lorsqu'elles sont prises par délégation de l'assemblée, sont publiées dans les mêmes formes.

Toute personne a le droit de demander communication des délibérations et procès-verbaux des séances publiques du conseil régional, des délibérations de la commission permanente, des budgets et des comptes de la région ainsi que des arrêtés du président.

Chacun peut les publier sous sa responsabilité.

La communication des documents mentionnés au deuxième alinéa, qui peut être obtenue aussi bien du président du conseil régional que des services déconcentrés de l'État, intervient dans les conditions prévues par l'article 4 de la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978. [...]

Envoyé en préfecture le 02/07/2018

Reçu en préfecture le 02/07/2018

Affiché le

ID : 035-233500016-20180622-18_DAJCP_SA_06-DE

Envoyé en préfecture le 02/07/2018

Reçu en préfecture le 02/07/2018

Affiché le

ID : 035-233500016-20180622-18_DAJCP_SA_06-DE

Reoliadur diabarzh ar Kuzul-rannvro

Impression sur papier 100% recyclé - Atelier de reprographie Région Bretagne (352)



CONSEIL RÉGIONAL DE BRETAGNE
283 avenue du Général Patton - CS21 101 - 35711 Rennes cedex 7
Tél.: 02 99 27 10 10 | twitter.com/regionbretagne
www.bretagne.bzh

KUZUL-RANVRO BREIZH
283 bali ar Jeneral Patton - CS21 101 - 35711 Roazhon cedex 7
Pez.: 02 99 27 10 10 | twitter.com/regionbretagne
www.breizh.bzh

n° 18_DAJCP_SA_07

CONSEIL REGIONAL

22 juin 2018

DELIBERATION

Désignations au sein des organismes extérieurs

Le Conseil régional convoqué par son Président le 29 mai 2018 s'est réuni le 22 juin 2018 au siège de la Région Bretagne, sous la présidence de Monsieur Loïg CHESNAIS-GIRARD, Président du Conseil régional.

Etai^{ent} présents : Monsieur Olivier ALLAIN, Madame Sylvie ARGAT-BOURIOT, Madame Catherine BLEIN, Madame Mona BRAS, Madame Georgette BREARD, Monsieur Pierre BRETEAU, Monsieur Gwenegan BUI, Monsieur Thierry BURLOT, Madame Gaby CADIOU, Madame Fanny CHAPPE (à partir de 12h10 jusqu'à 14h) Monsieur Loïg CHESNAIS-GIRARD, Monsieur Marc COATANÉA (jusqu'à 12h30), Monsieur André CROCQ, Madame Delphine DAVID (jusqu'à 14h puis à partir de 16h30), Monsieur Gérard DE MELLON, Monsieur Stéphane DE SALLIER DUPIN, Madame Virginie D'ORSANNE, Madame Laurence DUFFAUD, Monsieur Richard FERRAND (de 11h à 17h), Madame Laurence FORTIN, Madame Anne GALLO, Madame Evelyne GAUTIER-LE BAIL (jusqu'à 20h), Monsieur Karim GHACHEM, Madame Anne-Maud GOUJON, Madame Sylvie GUIGNARD (de 15h20 à 17h35), Madame Claire GUINEMER (jusqu'à 14h), Monsieur Philippe HERCOUËT, Madame Kaourintine HULAUD, Monsieur Bertrand IRAGNE (jusqu'à 15h20), Madame Elisabeth JOUNEAUX-PEDRONO, Monsieur Roland JOURDAIN (jusqu'à 14h), Monsieur Pierre KARLESKIND (jusqu'à 13h10 puis à partir de 15h15), Monsieur Gérard LAHELLEC, Madame Isabelle LE BAL, Monsieur Jean-Michel LE BOULANGER, Monsieur Olivier LE BRAS, Monsieur Raymond LE BRAZIDEC (jusqu'à 16h30), Madame Agnès LE BRUN, Monsieur Patrick LE DIFFON, Monsieur Marc LE FUR, Monsieur Patrick LE FUR, Madame Gaël LE MEUR, Monsieur Alain LE QUELLEC, Madame Gaël LE SAOUT, Madame Christine LE STRAT, Monsieur Christian LECHEVALIER, Madame Lena LOUARN, Monsieur Bernard MARBOEUF, Monsieur Martin MEYRIER, Monsieur Philippe MIAILHES, Monsieur Paul MOLAC, Madame Gaëlle NICOLAS (jusqu'à 19h45), Madame Gaëlle NIQUE, Madame Anne PATAULT, Madame Isabelle PELLERIN, Monsieur Gilles PENNELLE, Monsieur Stéphane PERRIN, Monsieur Maxime PICARD, Monsieur Bertrand PLOUVIER, Monsieur Pierre POULIQUEN (jusqu'à 18h20), Monsieur Bernard POULIQUEN, Monsieur Bruno QUILLIVIC, Monsieur Dominique RAMARD (jusqu'à 18h15), Madame Emmanuelle RASSENEUR, Madame Agnès RICHARD, Monsieur David ROBO (jusqu'à 18h50), Madame Claudia ROUAUX (jusqu'à 18h25), Monsieur Stéphane ROUDAUT (jusqu'à 19h35), Madame Catherine SAINT-JAMES, Madame Forough SALAMI-DADKHAH, Monsieur Emeric SALMON (de 9h00 à 11h00, puis après 11h45), Madame Hind SAOUD, Monsieur Sébastien SEMERIL (jusqu'à 16h15), Madame Renée THOMAÏDIS, Madame Martine TISON, Madame Anne TROALEN, Monsieur Hervé UTARD, Madame Anne VANEECLOO, Madame Gaëlle VIGOUROUX, Madame Sylvaine VULPIANI.

Avaient donné pouvoir : Monsieur Éric BERROCHE (pouvoir donné à Monsieur Gérard LAHELLEC), Madame Fanny CHAPPE (pouvoir donné à Monsieur André CROCQ jusqu'à 12h10 puis après 14h), Monsieur Marc COATANEA (pouvoir donné à Monsieur Karim GHACHEM à partir de 12h30), Madame Delphine DAVID (pouvoir donné à Monsieur Bernard MARBOEUF de 14h à 16h30), Monsieur Richard FERRAND (pouvoir donné à Monsieur Marc COATANEA jusqu'à 11h00 puis à partir de 17h à Monsieur Olivier ALLAIN), Monsieur Roland JOURDAIN (pouvoir donné à Madame Emmanuelle RASSENEUR à partir de 14h), Madame Evelyne GAUTIER-LE BAIL (pouvoir donné à Madame Laurence DUFFAUD à partir de 20h), Madame Sylvie GUIGNARD (pouvoir donné à Madame Martine TISON jusqu'à 15h20 puis à partir de 17h35), Madame Claire GUINEMER (pouvoir donné à Monsieur Bruno QUILVIC à partir de 14h00), Monsieur Pierre KARLESKIND (pouvoir donné à Monsieur Bernard POULIQUEN de 13h10 à 15h15), Monsieur Raymond LE BRAZIDEC (pouvoir donné à Madame Elisabeth JOUNEAUX-PEDRONO à partir de 16h30), Monsieur Jean-Yves LE DRIAN (pouvoir donné à Madame Gaël LE SAOUT), Madame Nicole LE PEIH (pouvoir donné à Monsieur Raymond LE BRAZIDEC jusqu'à 16h30 puis à Madame Laurence FORTIN), Madame Gaëlle NICOLAS (pouvoir donné à Madame Isabelle LE BAL à partir de 19h45), Pierre POULIQUEN (pouvoir donné à Madame Anne GALLO à partir de 18h20), Monsieur Dominique RAMARD (pouvoir donné à Monsieur Philippe HERCOUËT à partir de 18h15), Monsieur David ROBO (pouvoir donné à Monsieur Patrick LE DIFFON à partir de 18h50), Madame Claudia ROUAUX (pouvoir donné à Madame Catherine SAINT-JAMES à partir de 18h25), Monsieur Emeric SALMON (pouvoir donné à Madame Virginie d'ORSANNE de 11h00 à 11h45), Monsieur Sébastien SEMERIL (pouvoir donné à Monsieur Hervé UTARD à partir de 16h15).

Vu le Code général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L 4111-1 et suivants ;

Vu la délibération n°18_DAJCP_SA_04 du 19 avril 2018, sur les désignations au sein des organismes extérieurs,

Au vu du rapport présenté par Monsieur le Président du Conseil régional,

Et après avoir délibéré ;

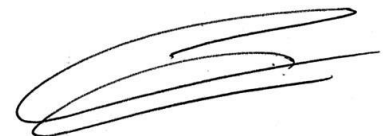
DECIDE
(à l'unanimité)

- De procéder aux désignations dans les organismes extérieurs par un vote à mains levées.

DESIGNE
(à l'unanimité)

-Les conseillers régionaux dans les organismes extérieurs indiqués dans la liste annexée à la présente délibération.

Le Président,



Loïg CHESNAIS-GIRARD

Désignations au sein des organismes extérieurs

Nouveau Modification	Nom de l'organisme	Titulaires	Suppléants
Modification	Comité Technique Economie (CTE)	Philippe MIALHES remplace Emeric SALMON	
Modification	Etablissement Public Foncier de Bretagne (EPF)	Gérard DE MELLON remplace Bertrand IRAGNE	
Désignation de délégués du personnel			
Modification	Conseil d'administration Régie régionale des transports (délégués du personnel)	Gaëtan LEBRETON remplace Veng TCHA	

REGION BRETAGNE

Délibération n° 18_DAJCP_SCPA_03

CONSEIL REGIONAL

22 juin 2017

DELIBERATION

**Rendu compte de la délégation du Président pour l'exercice de sa délégation
en matière de marchés publics**

Le Conseil régional convoqué par son Président le 29 mai 2018, s'est réuni le vendredi 22 juin 2018 au siège de la Région Bretagne, sous la présidence de Monsieur Loïg CHESNAIS-GIRARD, Président du Conseil régional.

Etaient présents : Monsieur Olivier ALLAIN, Madame Sylvie ARGAT-BOURIOT, Madame Catherine BLEIN, Madame Mona BRAS, Madame Georgette BREARD, Monsieur Pierre BRETEAU, Monsieur Gwenegan BUI, Monsieur Thierry BURLOT, Madame Gaby CADIOU, Madame Fanny CHAPPE (à partir de 12h10 jusqu'à 14h) Monsieur Loïg CHESNAIS-GIRARD, Monsieur Marc COATANÉA (jusqu'à 12h30), Monsieur André CROCQ, Madame Delphine DAVID (jusqu'à 14h puis à partir de 16h30), Monsieur Gérard DE MELLON, Monsieur Stéphane DE SALLIER DUPIN, Madame Virginie D'ORSANNE, Madame Laurence DUFFAUD, Monsieur Richard FERRAND (de 11h à 17h), Madame Laurence FORTIN, Madame Anne GALLO, Madame Evelyne GAUTIER-LE BAIL (jusqu'à 20h), Monsieur Karim GHACHEM, Madame Anne-Maud GOUJON, Madame Sylvie GUIGNARD (de 15h20 à 17h35), Madame Claire GUINEMER (jusqu'à 14h), Monsieur Philippe HERCOUËT, Madame Kaourintine HULAUD, Monsieur Bertrand IRAGNE (jusqu'à 15h20), Madame Elisabeth JOUNEAUX-PEDRONO, Monsieur Roland JOURDAIN (jusqu'à 14h), Monsieur Pierre KARLESKIND (jusqu'à 13h10 puis à partir de 15h15), Monsieur Gérard LAHELLEC, Madame Isabelle LE BAL, Monsieur Jean-Michel LE BOULANGER, Monsieur Olivier LE BRAS, Monsieur Raymond LE BRAZIDEC (jusqu'à 16h30), Madame Agnès LE BRUN, Monsieur Patrick LE DIFFON, Monsieur Marc LE FUR, Monsieur Patrick LE FUR, Madame Gaël LE MEUR, Monsieur Alain LE QUELLEC, Madame Gaël LE SAOUT, Madame Christine LE STRAT, Monsieur Christian LECHEVALIER, Madame Lena LOUARN, Monsieur Bernard MARBOEUF, Monsieur Martin MEYRIER, Monsieur Philippe MIAILHES, Monsieur Paul MOLAC, Madame Gaëlle NICOLAS (jusqu'à 19h45), Madame Gaëlle NIQUE, Madame Anne PATAULT, Madame Isabelle PELLERIN, Monsieur Gilles PENNELLE, Monsieur Stéphane PERRIN, Monsieur Maxime PICARD, Monsieur Bertrand PLOUVIER, Monsieur Pierre POULIQUEN (jusqu'à 18h20), Monsieur Bernard POULIQUEN, Monsieur Bruno QUILLIVIC, Monsieur Dominique RAMARD (jusqu'à 18h15), Madame Emmanuelle RASSENEUR, Madame Agnès RICHARD, Monsieur David ROBO (jusqu'à 18h50), Madame Claudia ROUAUX (jusqu'à 18h25), Monsieur Stéphane ROUDAUT (jusqu'à 19h35), Madame Catherine SAINT-JAMES, Madame Forough SALAMI-DADKHAH, Monsieur Emeric SALMON (de 9h00 à 11h00, puis après 11h45), Madame Hind SAOUD, Monsieur Sébastien SEMERIL (jusqu'à 16h15), Madame Renée THOMAÏDIS, Madame Martine TISON, Madame Anne TROALEN, Monsieur Hervé UTARD, Madame Anne VANEECLOO, Madame Gaëlle VIGOUROUX, Madame Sylvaine VULPIANI.

Avaient donné pouvoir : Monsieur Éric BERROCHE (pouvoir LAHELLEC), Madame Fanny CHAPPE (pouvoir donné à Monsieur André CROCQ jusqu'à 12h10 puis après 14h), Monsieur Marc COATANEA (pouvoir donné à Monsieur Karim GHACHEM à partir de 12h30), Madame Delphine DAVID (pouvoir donné à Monsieur Bernard MARBOEUF de 14h à 16h30), Monsieur Richard FERRAND (pouvoir donné à Monsieur Marc COATANEA jusqu'à 11h00 puis à partir de 17h à Monsieur Olivier ALLAIN), Monsieur Roland JOURDAIN (pouvoir donné à Madame Emmanuelle RASSENEUR à partir de 14h), Madame Evelyne GAUTIER-LE BAIL (pouvoir donné à Madame Laurence DUFFAUD à partir de 20h), Madame Sylvie GUIGNARD (pouvoir donné à Madame Martine TISON jusqu'à 15h20 puis à partir de 17h35), Madame Claire GUINEMER (pouvoir donné à Monsieur Bruno QUILIVIC à partir de 14h00), Monsieur Pierre KARLESKIND (pouvoir donné à Monsieur Bernard POULIQUEN de 13h10 à 15h15), Monsieur Raymond LE BRAZIDEC (pouvoir donné à Madame Elisabeth JOUNEAUX-PEDRONO à partir de 16h30), Monsieur Jean-Yves LE DRIAN (pouvoir donné à Madame Gaël LE SAOUT), Madame Nicole LE PEIH (pouvoir donné à Monsieur Raymond LE BRAZIDEC jusqu'à 16h30 puis à Madame Laurence FORTIN), Madame Gaëlle NICOLAS (pouvoir donné à Madame Isabelle LE BAL à partir de 19h45), Pierre POULIQUEN (pouvoir donné à Madame Anne GALLO à partir de 18h20), Monsieur Dominique RAMARD (pouvoir donné à Monsieur Philippe HERCOUËT à partir de 18h15), Monsieur David ROBO (pouvoir donné à Monsieur Patrick LE DIFFON à partir de 18h50), Madame Claudia ROUAUX (pouvoir donné à Madame Catherine SAINT-JAMES à partir de 18h25), Monsieur Emeric SALMON (pouvoir donné à Madame Virginie d'ORSANNE de 11h00 à 11h45), Monsieur Sébastien SEMERIL (pouvoir donné à Monsieur Hervé UTARD à partir de 16h15).

Vu le code général des collectivités territoriales ;

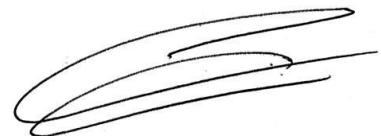
Au vu du rapport présenté par Monsieur le Président du Conseil régional ;

Après avoir pris connaissance de l'avis de la Commission finances et affaires générales en date du 18 juin 2018

Et après en avoir délibéré ;

A PRIS ACTE des éléments détaillés dans l'annexe jointe à la présente délibération.

Le Président,



Loïg CHESNAIS-GIRARD

Région Bretagne / Mandataire	Opération/projet	Objet	Lieu d'exécution	Montant € HT	Accord Cadre	Marchés subséquents	Type de marché	Titulaire(s)	Code Postal	Ville	Durée mois	Date de notification
Travaux												
Région Bretagne		Rénovation de la charpente de la maison éclusière	Josselin	5 000,00 €			Travaux	SARL THETIOT	56460	La CHAPELLE CARO	4	09/02/2018
Région Bretagne		Modernisation des vannages de l'île		991 850,00 €			Travaux	VERCHEENNE	49700	DOUE EN ANJOU	21	12/01/2018
Région Bretagne		Remplacement du clapet du barrage de Macaire	St-Malo-de-Phily	1 036 275,00 €			Travaux	VERCHEENNE	49700	DOUE EN ANJOU	9	12/01/2018
Région Bretagne		Désamiantage et évacuation des portes amont et aval de l'écluse de Cicé		65 000,00 €			Travaux	SADÉ	35039	RENNES	2	22/01/2018
Région Bretagne		Réfection de la chaufferie principale	Lycée Jacques Cartier - St-Malo	180 000,00 €			Travaux	AXIMA CONCEPT	35890	RENNES	8	05/02/2018
Région Bretagne		Aménagement de la zone de dépôt du centre d'exploitation des voies navigables de Bruz		65 803,00 €			Travaux	KERAVIS	35590	L HERMITAGE	3	30/01/2018
Région Bretagne		Réfection de la chaufferie et des sous-stations	Lycée Louis Guilloux - Rennes	170 000,00 €			Travaux	CISENERGIE OUEST	44980	SAINTE-LUCE-SUR-LOIRE	10	02/03/2018
Région Bretagne		Mise en place de défenses d'accostage	Grox - Port Tudy	16 700,00 €			Travaux	SPAC	56700	HENNEBONT	0,17	26/02/2018
Région Bretagne		Travaux de réfection dans le bâtiment administratif : étanchéité, couverture	Antenne portuaire de Saint Malo	26 783,65 €			Travaux	COUVERTURE MALOUINE	35400	SAINTE MALO	0,8	28/03/2018
Région Bretagne		Travaux de maçonnerie sur les ouvrages portuaires. Conduite des opérations par APAL (bon de commande, conduite, réception et compta)	Ports de Saint-Brieuc, Saint-Malo et Cancale.	1 549 060,00 €	X		Travaux	MARC SA	35174	BRUZ	2	08/03/2018
Région Bretagne		Travaux de maçonnerie sur les ouvrages portuaires. Conduite des opérations par APAL (bon de commande, conduite, réception et compta)	Tous les ports Régionaux dans le département 29	1 022 667,00 €	X		Travaux	MARC SA	35174	BRUZ	2	08/03/2018
Région Bretagne		Travaux de maçonnerie sur les ouvrages portuaires. Conduite des opérations par APAL (bon de commande, conduite, réception et compta)	Tous les ports Régionaux dans le département 56	1 045 940,88 €	X		Travaux	SPAC	56700	HENNEBONT	2	06/03/2018
Région Bretagne		Entretien et réparation de la toiture, remplacement des translucides	Port de Lorient - Biens de Kergroise	10 923,65 €			Travaux	ATTILA LORIENT - TOITURES PERSFORMANCES	56530	GESTEL	1	20/03/2018
Région Bretagne		Poste de stationnement du Bangor - Modification de l'échelle d'accès	Port de Le Palais - QUIBERON	6 063,00 €			Travaux	ETS DANIEL FREDDY	56850	CAUDAN	0,2	21/03/2018
Région Bretagne		Réalisation d'une passerelle piétonne et de ses culées pour le franchissement du sas	Ecluse de la Pêcheière à Hédé-Bazouges	61 900,00 €			Travaux	LE DU INDUSTRIE	22170	PLOUAGAT	4	30/03/2018
Sous total Travaux				6 253 966,18 €								
Services												
Région Bretagne		Assistance technique pour l'accompagnement des lauréats du 2ème appel à projets sur le développement de l'économie circulaire sur tout le territoire		61 512,00 €			Service	EPEA PARIS	75015	PARIS	18	30/01/2018
Région Bretagne	45ème olympiades des métiers 2018	Prestation de parrainage pour les équipements nécessaires à la mise en œuvre des épreuves lors des sélections régionales : Boulangerie et pâtisserie		43 500,00 €			Service	EM EQUIPEMENT	22000	SAINTE BRIEUC	12	26/01/2018
Région Bretagne	45ème olympiades des métiers 2018	Prestation de parrainage pour les équipements nécessaires à la mise en œuvre des épreuves lors des sélections régionales : Fours et frigos		3 577,00 €			Service	CAILLAREC	29556	QUIMPER	12	16/01/2018
Région Bretagne	45ème olympiades des métiers 2018	Prestation de parrainage pour les équipements nécessaires à la mise en œuvre des épreuves lors des sélections régionales : Machines outils		2 000,00 €			Service	FIHT	72650	LA MILESSE	12	16/01/2018
Région Bretagne	45ème olympiades des métiers 2018	Prestation de parrainage pour les équipements nécessaires à la mise en œuvre des épreuves lors des sélections régionales : Machines à bois		4 870,00 €			Service	GEDIMO	35510	CESSON SEVIGNE	12	16/01/2018
Région Bretagne	Compétences Clés	Insertion socio-professionnelle	Pays de Dinan	62 491,00 €			Service	GROUP. SOLID. CLPS - GRETA EST BRETAGNE	35651	LE RHEU	24	16/03/2018
Région Bretagne	Compétences Clés	Accès et maintien dans l'emploi	Pays du Trégor Goëlo et Pays de Guingamp	181 645,59 €			Service	GROUP. SOLID. GRETA DES COTES D'ARMOR - CLPS	22000	SAINTE BRIEUC	24	16/03/2018
Région Bretagne	Compétences Clés	Accès à la formation et à la certification	Pays de Saint Brieuc	324 495,59 €			Service	GROUP. SOLID. GRETA DES COTES D'ARMOR - CLPS	22000	SAINTE BRIEUC	24	16/03/2018
Région Bretagne	Compétences Clés	Français langue étrangère	Pays de Saint Malo	128 376,80 €			Service	CLPS	35651	LE RHEU	24	16/03/2018
Région Bretagne		Abonnement à la plateforme de base de données juridiques "Lexis 360"		120 000,00 €			Service	LEXIS NEXIS	75015	PARIS	48	09/01/2018
Région Bretagne		Abonnement à une plateforme de veille WEB		91 200,00 €			Service	COEXEL	83000	TOULON	48	09/01/2018
Région Bretagne		Conception, réalisation, d'un jeu de piste virtuel sur le territoire Européen à destination des jeunes 15-29 ans		106 680,00 €			Service	SUCCUBUS INTERACTIVE	44000	NANTES	11	02/02/2018
Région Bretagne	Pass avenir année 2018	Accompagnement de nouveaux agriculteurs sur une durée 3 jours		24 250,00 €			Service	GIE ELEVAGES	35042	RENNES	12	01/03/2018
Région Bretagne		Assistance pour la réalisation d'un audit organisationnel de la Direction des ports, aéroports et du fret de la Région Bretagne		36 000,00 €			Service	MB SOLUTIONS COLLECTIVITES	05000	CHATEAUVIEUX	3	29/01/2018
Région Bretagne	BREIZH COP	Pilotage de la démarche et conseil pour la mise en œuvre du projet Breizh COP		100 000,00 €			Service	ROUGE VIF	75017	PARIS	36	08/01/2018
Région Bretagne	Schéma des achats économiquement responsables	Assistance à maîtrise d'ouvrage pour la rédaction et la mise en œuvre du schéma des achats économiquement responsables		20 915,00 €			Service	WAVESTONE	92042	PARIS LA DEFENSE	12	19/02/2018
Région Bretagne		Entretien des groupes électrogènes, cellules haute tension, postes de transformation, Tableau Général Basse Tension (T.G.B.T.)	Sites de la Région Bretagne : Patton, Beaulieu, Port de Saint Malo et la Station du Porzo	75 000,00 €			Service	SPIE FACILITIES	44800	SAINTE HERBLAIN	48	11/01/2018
Région Bretagne		Maintenance des onduleurs	Sites de la Région Bretagne : Patton et les Longchamps	12 000,00 €			Service	BMS_VINCI	35511	CESSON SEVIGNE	48	14/02/2018
Région Bretagne		Études et suivi de la mise en conformité, de modernisation, de remplacement d'appareils du parc des ascenseurs	Lycée Chateaubriand - Rennes	1 610,02 €			Service	ACCÉO	35760	SAINTE GREGOIRE	18	11/01/2018
Région Bretagne		Impression d'un dépliant pour la Direction du Tourisme et du Patrimoine et des Voies Navigables (DTPVN)		1 350,00 €			Service	MEDIA GRAPHIQUE	35063	RENNES	3	17/01/2018
Région Bretagne	Terminal ferry du Naye	Assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'élaboration de la démarche de concertation auprès du public	Port Saint Malo	60 000,00 €			Service	MD CONSEIL	59000	LILLE	67	15/01/2018
Région Bretagne		Recherche de fuites sur toit terrasse	Lycée Jean Guehenno - Fougères	700,00 €			Service	BRETAGNE ASSECHEMENT	35400	SAINTE MALO	1	12/01/2018
Région Bretagne		Mission de conseil et d'accompagnement sur les évolutions organisationnelles de la Direction des ressources humaines à la Région Bretagne		22 800,00 €			Service	AGOSTINO	75009	PARIS	5	27/09/2018
Région Bretagne		Mission de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement de locaux de travail	Maison éclusière de Pont-Réan	5 000,00 €			Service	PIERRE-MARIE MARTIN ARCHITECTE DPLG	35300	FOUGERES	24	01/02/2018
Région Bretagne	Projet de développement du Port de Brest	Caractérisation du béton armé de la plate-forme multimodale	Port de Brest	16 774,00 €			Service	SIXENSE CONCRETE	44115	HAUTE GOULAINNE	6	19/01/2018
Région Bretagne		Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la modernisation de la laverie du service de restauration	Lycée Félix Le Dantec - Lannion	7 000,00 €			Service	G.SIR	92350	LE PLESSIS ROBINSON	1	24/01/2018
Région Bretagne	Dispositif Breizhgo	Campagne de communication pour le dispositif "Breizhgo"		112 100,00 €			Service	AGENCE NOTCH UP DDB	44204	NANTES CEDEX 2	12	22/01/2018

Région Bretagne / Mandataire	Opération/projet	Objet	Lieu d'exécution	Montant € HT	Accord Cadre	Marchés subséquents	Type de marché	Titulaire(s)	Code Postal	Ville	Durée mois	Date de notification
Région Bretagne		Assistance dans l'exercice des missions de contrôles des concessions portuaires et aéroportuaires - Analyse prospective, stratégique et financière de l'aéroport de Lorient-Lann Bihoué		31 387,50 €	X		Service	ESPELIA	75009	PARIS	3	23/01/2018
Région Bretagne	Eskemm Data (hébergement de données publiques)	Assistance à maîtrise d'ouvrage à la conception d'une infrastructure mutualisée d'hébergement de données publiques		330 000,00 €	X		Service	CRITICAL BUILDING	92260	FONTENAY AUX ROSES	48	30/01/2018
Région Bretagne		Recherche de fuites sur toit terrasse	Lycée Chateaubriand - Rennes	1 400,00 €		X	Service	BRETAGNE ASSECHEMENT	35190	SAINT DOMINEUC	0,03	25/01/2018
Région Bretagne		Recherche de fuites sur toit terrasse	Lycée La Closerie - St-Quay-Portrieux	721,00 €		X	Service	BRETAGNE ASSECHEMENT	35190	SAINT DOMINEUC	0,07	25/01/2018
Région Bretagne		Prestations de création graphique pour l'ensemble des services de la Région, ainsi que les travaux du conseil économique, social et environnemental régional (CESER) et du centre de Ressources et d'Expertise Scientifique sur l'Eau (CRESEB)		80 000,00 €	X		Service	POLLEN STUDIO	35000	RENNES	48	01/02/2018
Région Bretagne		Prestations d'exécution graphique pour l'ensemble des services de la Région, ainsi que les travaux du conseil économique, social et environnemental régional (CESER) et du centre de Ressources et d'Expertise Scientifique sur l'Eau (CRESEB)		140 000,00 €	X		Service	MEDIAPILOTE	49300	CHOLLET	48	03/02/2018
Région Bretagne	Projet de développement du Port de Brest	1 ^{er} éperon : Diagnostic du quai sud de l'éperon et du quai Ouest du 2 nd bassin	Port de Brest	86 000,00 €			Service	LERM	13631	ARLES CEDEX	4	01/02/2018
Région Bretagne	Aménagement du terminal Ferry du Naye à Saint Malo	Assistance à maîtrise d'ouvrage assurances tous domaines : Diagnostic identification des risques	Port de Saint Malo	3 870,00 €		X	Service	CRPI	92400	COURBEVOIE	0,77	09/01/2018
Région Bretagne	Aménagement du terminal Ferry du Naye à Saint Malo	Assistance à maîtrise d'ouvrage assurances tous domaines - Rédaction de la clause assurantielle pour le futur marché de maîtrise d'œuvre de cette opération	Port de Saint Malo	300,00 €		X	Service	CRPI	92400	COURBEVOIE	0,27	09/01/2018
Région Bretagne		Maintenance, évolutions et prestations associées de la plateforme de création d'application métier "Simplicité software" (plateforme pour créer des applications métiers)		50 000,00 €	X		Service	SIMPLICITE SOFTWARE	94500	CHAMPIGNY SUR MARNE	48	01/03/2018
Région Bretagne	45ème olympiades des métiers 2018	Préparation physique et mentale des candidats de l'équipe de Bretagne pour la finale nationale		22 000,00 €			Service	CAMPUS DE L'EXCELLENCE SPORTIVE DE BRETAGNE	35802	DINARD	12	29/01/2018
Région Bretagne	Eskemm Data (hébergement de données publiques)	Appui à la définition du modèle économique, juridique et gouvernance associée et des spécificités et composantes techniques du futur data center		158 850,00 €		X	Service	CRITICAL BUILDING	92260	FONTENAY AUX ROSES	11	23/02/2018
Région Bretagne		Recherche, dépôt, renouvellement, surveillance des marques régionales de la Région Bretagne et questions relatives aux signes distinctifs		100 000,00 €	X		Service	CABINET AVOXA	35000	RENNES	48	03/02/2018
Région Bretagne	Partenariat international avec le Burkina-Faso	Mission d'assistance méthodologique et technique à la préparation et au lancement de la Société Nouvelle de Stockage des Produits Maraichers (SNSPM) à Ouagadougou au Burkina-Faso		83 000,00 €			Service	I2CP	92400	COURBEVOIE	12	29/01/2018
Région Bretagne		Levé topographique des abords de la Gare Maritime de Lorient	Port de Lorient	2 000,00 €			Service	NICOLAS ASSOCIES	56100	LORIENT	1	07/02/2018
Région Bretagne		Filière d'excellence de course au large Bretagne-Crédit Mutuel de Bretagne - prestations de communication et éditorial - réalisation d'outils de communication - gestion de relations presse et mise en œuvre d'opérations de relations publiques		268 000,00 €			Service	RIVACOM	29200	BREST	48	02/02/2018
Région Bretagne	45ème olympiades des métiers 2018	Location de salle et prestations associées (accueil et mise à disposition de moyens techniques)	Palais des congrès et des expositions de la baie de Saint-Brieuc	534 000,00 €			Service	SAINT-BRIEUC EXPO CONGRES	22099	SAINT-BRIEUC	6	05/02/2018
Région Bretagne	45ème olympiades des métiers 2018	Impression du guide du visiteur et d'un carnet de notes		4 072,00 €		X	Service	LE COLIBRI IMPRIMEUR	35510	CESSON SEVIGNE	3	22/01/2018
Région Bretagne		Prestation pour la réalisation d'une datavisualisation dans le contexte de la finalisation de l'index du développement durable breton		5 000,00 €			Service	AGATHE ADAM	50600	GRANDPARIGNY	6	07/02/2018
Région Bretagne		Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la modernisation de la laverie du service de restauration	Lycée Félix Le Dantec - Lannion	7 000,00 €			Service	GLOBAL SYSTEME D'INGENIERIE DE RESTAURATION (G.SIR)	92350	LE PLESSIS ROBINSON	3	09/02/2018
Région Bretagne		Prestations de captation et retransmission direct et de vidéo à la demande (VOD) des sessions du Conseil régional et d'autres événements régionaux		400 000,00 €	X		Service	SYNOPLÉ	75010	PARIS	48	14/02/2018
Région Bretagne	Projet de développement du port de Brest	Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage environnementale de chantier : Investigations naturalistes de terrain : suivi de la zone humide de Fontaine Blanche et inventaire dans la zone de mise en défens du polder		7 765,80 €		X	Service	SAFEGE / ACTIMAR	35760	SAINT-GREGOIRE	8	14/03/2018
Région Bretagne	Fête de la Bretagne 2018	Prestations de coordination des événements		17 500,00 €			Service	MAKEME	35700	RENNES	6	13/02/2018
Région Bretagne	COP SRADDET	Mise en œuvre des chantiers prévus dans le cadre des schémas directeurs de la concertation et de la communication auprès des services de la Région		137 562,00 €		X	Service	Rouge VII Territoire	75000	PARIS	15	16/02/2018
Région Bretagne		Cartographie de l'ingénierie de développement touristique		10 000,00 €			Service	ATEMIA	73000	CHAMBERY	3	16/02/2018
Région Bretagne	Fête de la Bretagne 2018	Acquisition de 4000 tours de cou et porte-badges		2 040,00 €		X	Service	JORDENEN	45380	LA CHAPELLE SAINT-MESMIN	5	15/02/2018
Région Bretagne	BREIZH COP	Conception et réalisation d'un stand		20 000,00 €		X	Service	ROUGE VIF TERRITOIRE	75017	PARIS	36	20/02/2018
Région Bretagne	Fête de la Bretagne 2018 et Fête de l'Europe 2018	Acquisition de vitrophanies		1 600,00 €		X	Service	MATCH PRODUCTION CREATION	35650	LE RHEU	5	20/02/2018
Région Bretagne	Salon du lycéen et de l'étudiant (janvier 2018)	Location d'espace et prestations associées	Rennes	45 038,00 €			Service	L'ETUDIANT	92100	BOULOGNE	6	31/01/2018
Région Bretagne	Semaine de l'Apprentissage 2018	Impression d'affiches et de flyers		11 948,00 €			Service	LE COLIBRI IMPRIMEUR	35510	CESSON SEVIGNE	3	17/01/2018
Région Bretagne	6ème Assises Régionales de la Solidarité Internationale les 26 et 27 janvier 2018	Location de la salle et prestations associées	Ploufragan	16 600,00 €			Service	CENTRE TECHNIQUE SPORTIF HENRI GUERIN	22440	PLOUFRAGAN	1	25/01/2018
Région Bretagne		Dragages d'entretien 2018 : Analyses bio-sédimentaires et dossier loi sur l'eau	Port de Vannes	10 875,00 €			Service	IDRA ENVIRONNEMENT	35170	BRUZ	8	26/02/2018
Région Bretagne		Assistance technique à l'élaboration dans l'exercice des missions de l'autorité déléguée - concessions portuaires et aéroportuaires : Actualisation du plan de composition générale de l'aéroport de Rennes		52 165,00 €		X	Service	CGX	81000	CASTRES	18	27/02/2018
Région Bretagne		Études de reconversion du bâtiment	Lycée Jean moulin - Plouhinec	41 070,00 €			Service	SCE	44262	NANTES	6	07/03/2018
Région Bretagne		Mission de conseil et d'accompagnement pour la réalisation d'une étude des besoins de mobilités entre Morlaix et Roscoff		69 064,00 €			Service	SYSTRA	75015	PARIS	15	06/03/2018
Région Bretagne	Projet de développement du port de Brest	Assistance opérationnelle au suivi environnemental pour les travaux du quai et de la digue : abonnement à la plateforme "SEAMAFOR" pour l'année 2018.		56 806,25 €	X	X	Service	SAFEGE	35760	SAINT-GREGOIRE	14	28/02/2018
Région Bretagne	Service Public Régional de l'Oriental (SPRO)	Impression d'une plaquette sur l'organisation des structures Service Public Régional de l'Oriental (SPRO) en Pays de Redon		340,00 €			Service	MEDIA GRAPHIC	35063	RENNES	3	09/02/2018
Région Bretagne	Semaine de l'Apprentissage 2018	Impression d'affiches "Flanc de bus"		1 157,50 €			Service	PUBLITEX	29211	BREST	3	26/01/2018

Région Bretagne / Mandataire	Opération/projet	Objet	Lieu d'exécution	Montant € HT	Accord Cadre	Marchés subséquents	Type de marché	Titulaire(s)	Code Postal	Ville	Durée mois	Date de notification
Région Bretagne	Rencontre internationale sur le patrimoine de la marine littoral	Organisation d'évènement (colloque international, Palais du Grand Large, Saint-Malo, 1er et 2 octobre 2018) : assistance à maîtrise d'ouvrage, coordination, mise en œuvre et outils de communication		24 861,00 €			Service	PHARES ET BALISES	35000	RENNES	9	05/03/2018
Région Bretagne		Mission de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement de locaux pour les personnels vacataires	Plusieurs maisons éclusière sur le domaine de la subdivision Viane et Canal d'Ille et Rance	63 850,00 €			Service	EURL NICOLAS CHAMBON ARCHITECTE	35000	RENNES	36	16/03/2018
Région Bretagne		Impression de la 2ème version de la plaquette "Les aides aux entreprises"		2 106,00 €			Service	LE COLIBRI IMPRIMEUR	35510	CESSON SEVIGNE	3	28/02/2018
Région Bretagne		Impression du journal de chantier port de chantier de Brest n° 6		4 976,00 €	X	X	Service	VAL PRODUCTION GRAPHIQUE	44860	SAINT AIGNAN DE GRAND LIEU	3	28/02/2018
Région Bretagne		Etude de faisabilité et de programmation "accessibilité et fonctionnalités"	Port Maria à Quiberon	141 660,00 €			Service	EUROTRANS	62152	NEUFCHATEL-HARDELOT	15	08/03/2018
Région Bretagne		Prestations d'interprétation en langues régionales (breton et gallo) lors des sessions du Conseil culturel de Bretagne		550,00 €	X		Service	CG TRADUCTION & INTERPRETATION	78002	VERSAILLES	12	28/03/2018
Région Bretagne		Mise en œuvre des modalités de contrôle des investissements des concessions aéroportuaires		22 240,00 €		X	Service	SETEC INTERNATIONAL	13127	VITROLLES	12	14/03/2018
Région Bretagne		Gestion de flotte de matériels agricoles et des véhicules industriels pour le service des voies navigables		50 000,00 €		X	Service	SDPV	69003	LYON	35	08/01/2018
Région Bretagne		Maintenance du site Internet du réseau des acteurs bretons de la coopération internationale et de la solidarité (ABCIS) pour l'année 2018		1 250,00 €			Service	VERSIO	35000	RENNES	12	29/01/2018
Région Bretagne	Fête de la Bretagne 2018	Impression du programme		12 840,41 €			Service	IMAYE GRAPHIC	53000	LAVAL	3	07/03/2018
Région Bretagne		Maintien de la certification ISO9001 de la direction des systèmes d'information de la Région Bretagne		95 040,00 €	X		Service	DIDIER POULAIN CONSULTANT	44800	SAINT HERBLAIN	48	08/03/2018
Région Bretagne	AquaDeiz	Impression d'affiches 120 x 176 cm AquaDeiz		308,00 €			Service	PUBLITEX	29211	BREST	3	07/03/2018
Région Bretagne		Impression du dépliant Bretagne Info Partenaires n°65 + plaquette budget primitif 2018		7 542,00 €			Service	VAL PRODUCTION CREATION	44860	SAINT AIGNAN DE GRAND LIEU	3	13/02/2018
Région Bretagne		Réalisation d'un ouvrage bilingue français/anglais pour la promotion de la Bretagne		46 800,00 €	X	X	Service	LOCUS-SOLUS	29150	CHATEAULIN	24	15/03/2018
Région Bretagne	Dispositif Régional d'Insertion Professionnelle	Compétence Français Langue Etrangère		706 230,00 €			Service	CLPS	35651	LE RHEU	24	16/03/2018
Région Bretagne		Fixation des modalités d'entretien réalisées par les agents portuaires pour les ouvrages du Port régional de l'île de Batz		12 500,00 €			Service	COMMUNE DE L'ILE DE BATZ	29253	ILE DE BATZ	12	19/03/2018
Région Bretagne		Conception-crédation d'insertions presse ponctuelles de la Région Bretagne		1 388,00 €	X	X	Service	Agence R2	35000	RENNES	6	15/03/2018
Région Bretagne	BREIZH COP	Impression d'affiches Campagne Breizh Cop 2018		7 722,50 €			Service	PUBLITEX	29211	BREST	3	19/03/2018
Région Bretagne		Impression d'une carte postale Breizh Nevez		502,00 €			Service	VAL PRODUCTION GRAPHIQUE	44860	SAINT AIGNAN DE GRAND LIEU	3	20/03/2018
Région Bretagne		Conception du journal interne Panoramiques n°47, à destination des agents de la Région		7 300,00 €			Service	PONCTUATION	44100	NANTES	0,1	12/03/2018
Région Bretagne		Rédaction d'un article sur Keleonn (intranet de la Région Bretagne) au sujet du "Budget régional 2018"		450,00 €	X		Service	PONCTUATION	44100	REZE	3	12/03/2018
Région Bretagne		Fixation des modalités d'entretien réalisées par les agents portuaires pour les ouvrages du Port régional de l'île de Molène		2 245,83 €			Service	COMMUNE DE MOLENE	29259	ILE DE MOLENE	12	01/01/2018
Région Bretagne		Prestations de recrutement d'un chargé de mission au sein des services régionaux		18 000,00 €			Service	ABAKA	35170	BRUZ	1	05/03/2018
Région Bretagne	Vista AR	Missions de contrôle de premier niveau des dépenses (Interreg France Manche Angleterre)		10 000,00 €		X	Service	GROUPE SIRIUS	75017	PARIS	48	27/03/2018
Région Bretagne	Transformation Administration	Prestation d'accompagnement en design de service "Transformation administration"		24 500,00 €			Service	THE INSPIERIENCE CO	44000	NANTES	4	22/03/2018
Région Bretagne		Stratégie de portail : Assistance à maîtrise d'ouvrage pour la définition d'une stratégie de portail et la refonte de bretagne.bzh et des autres outils éditoriaux exclusivement, dont les réseaux sociaux		55 475,00 €	X	X	Service	Agence R2	35000	RENNES	48	28/03/2018
Région Bretagne		Mission d'accompagnement juridique dans la mise en oeuvre des procédures sociales liées à l'évolution du pôle agronomique de Fouest		14 400,00 €			Service	CABINET VALADOU - JOSSELIN	29000	QUIMPER	12	14/02/2018
Région Bretagne	Fête de la Bretagne 2018	Partenariat TV pour la couverture de la Fête de la Bretagne 2018		16 666,67 €			Service	RENNES CITE MEDIA	35000	RENNES CITE MEDIA-35000 RENNES-2018-03-25	4	23/03/2018
Région Bretagne	BREIZH COP	Impression du plateau et cartes du jeu Strategiezh		1 736,00 €			Service	Mediagraphic	35063	RENNES	3	06/04/2018
Région Bretagne	Comission Solidarité	Organisation et accompagnement du projet de la Commission Solidarité - journée complémentaire de session et journée de projet		1 015,00 €			Service	Léo Lagrange Ouest	44615	Saint Nazaire	36	01/02/2018
Sous total Services				5 789 133,46 €								
Fournitures												
Région Bretagne		Prestations de levée bathymétrique	Tous les ports Régionaux	316 666,00 €	X		Fourniture	INGEO	62502	SAINT OMER	48	10/01/2018
Région Bretagne		Acquisition de trousse de secours et de consommables	Sites de la Région Bretagne	80 000,00 €	X		Fourniture	SIECO	83002	DRAGUIGNAN	48	21/01/2018
Région Bretagne		Fourniture, livraison, installation et mise en service d'une scie à délimiter pour les formations de la filière bois	Lycée de l'Elorn -Landerneau	56 400,00 €			Fourniture	GEDIMO	35510	CESSON SEVIGNE	12	13/02/2018
Région Bretagne		Fourniture, livraison, installation et mise en service d'une scie à délimiter pour les formations de la filière bois	Lycée professionnel Julien Crozet - Port-Louis	56 400,00 €			Fourniture	L'OUTIL A BOIS	56600	LANESTER	12	13/02/2018
Région Bretagne		Acquisition de consommables et de forfaits d'impression pour les besoins de la Région Bretagne		850 000,00 €			Fourniture	JMB	29200	BREST	48	27/01/2018
Région Bretagne		Fourniture des consommables et de la quincaillerie nécessaires aux travaux de maintenance effectués par les différents services de la Région Bretagne.		380 000,00 €	X		Fourniture	WURTH FRANCE	67158	ERSTEIN	48	25/01/2018
Région Bretagne		Bâtiments modulaires - Location de deux salles de classes	Lycée Alphonse Pellé - Dol de Bretagne	100 000,00 €			Fourniture	COUGNAUD SERVICE	85035	MOULLERON LE CAPTIF	12	29/01/2018
Région Bretagne		Bâtiments modulaires - Location salle de sciences	Lycée Alphonse Pellé - Dol de Bretagne	100 000,00 €			Fourniture	DASSE	40260	CASTETS	12	29/01/2018
Région Bretagne		Remplacement des bouées de chenal sur le bief du Chatelier	Canal d'Ille et Rance	45 000,00 €			Fourniture	SAS MARE NOSTRUM	06200	NICE	4	05/02/2018
Région Bretagne		Prestations pour la pause Café - Atelier Stratégie Régionale Mer & Littoral (SRML) du 15 février 2018 à la Technopole Brest Iroise	Plouzané	256,00 €			Fourniture	CROUS RENNES BRETAGNE	35064	RENNES	1	07/02/2018
Région Bretagne		Achat bâtiments modulaires	Lycée agricole de Merdrignac	577 000,00 €		X	Fourniture	LES CONSTRUCTIONS DASSE S.A.S	40260	CASTETS	12	26/02/2018

Région Bretagne / Mandataire	Opération/projet	Objet	Lieu d'exécution	Montant € HT	Accord Cadre	Marchés subséquents	Type de marché	Titulaire(s)	Code Postal	Ville	Durée mois	Date de notification
Région Bretagne	Fête de la Bretagne 2018 et Fête de l'Europe 2018	Acquisition de guirlandes		12 012,50 €		X	Fourniture	MATCH PRODUCTION CREATION	35650	LE RHEU	5	20/02/2018
Région Bretagne	Fête de la Bretagne 2018	Acquisition de petits drapeaux		3 300,00 €		X	Fourniture	MATCH PRODUCTION CREATION	35650	LE RHEU	5	20/02/2018
Région Bretagne	Fête de la Bretagne 2018	Acquisition de panneaux		1 825,00 €		X	Fourniture	MATCH PRODUCTION CREATION	35650	LE RHEU	5	20/02/2018
Région Bretagne		Abonnement à la base de données DALLOZ pour le Service Juridique		5 003,71 €			Fourniture	DALLOZ	75685	PARIS	12	01/01/2018
Région Bretagne		Déconstruction du navire André Colin (navire transféré à la Région par la loi NOTRe du département 29)		20 000,00 €			Fourniture	LES RECYCLEURS BRETONS	29490	GUIPAVAS	2	05/03/2018
Région Bretagne		Acquisition de tours de cou pour le stock de la région		9 800,00 €			Fourniture	JORDENEN	45380	CHAPPELLE ST MESMIN	5	30/01/2018
Région Bretagne		Exploitation de l'activité de pêche - Mise en place des services aux navires, débarque de la pêche, stockage de poissons dans les frigo et mise en vente dans les criées	Port de la Houle-sous-Cancalle	133 615,00 €			Fourniture	CCI D'ILLE ET VILAINE	35000	RENNES	12	14/03/2018
Région Bretagne	Fête de la Bretagne 2018	Acquisition de banderoles		4 440,00 €			Fourniture	MATCH PRODUCTION CREATION	35650	LE RHEU	5	15/02/2018
Région Bretagne		Acquisition de Pin's Drapeaux croisés à destination des élus pour une utilisation lors de rencontres avec des partenaires européens ou dans le cadre de coopérations		1 000,00 €			Fourniture	BALLARD CONSEIL	77382	COMBS LA VILLE	5	05/03/2018
Région Bretagne	AquaDeiz	Acquisition de badges métalliques AquaDeiz		248,00 €			Fourniture	GENICADO OUEST	35650	LE RHEU	3	01/03/2018
Région Bretagne		Acquisition de badges métalliques AquaDeiz		3 183,00 €			Fourniture	MATCH PRODUCTION CREATION	35650	LE RHEU	3	09/02/2018
Région Bretagne		Acquisition de vitrophanies et autocollants pour les bénéficiaires d'aides régionales		221 140,00 €			Fourniture	DASSE	40260	CASTETS	12	26/03/2018
Région Bretagne		Bâtiments modulaires	Lycée Marie Le Franc - Lorient	221 140,00 €			Fourniture	DASSE	40260	CASTETS	12	26/03/2018
Région Bretagne		Fourniture et installation Systèmes d'aide à l'exploitation et à l'information voyageurs (SAEIV) pour 3 véhicules du réseau Illeco (transport interurbain de l'Ille et Vilaine)		11 550,00 €			Fourniture	NAVOCA	31330	MERVILLE	0,3	31/01/2018
Sous total Fournitures				2 988 839,21 €								
Sous total Région Bretagne				15 031 938,85 €								
Travaux réalisés par le mandataire pour le compte de la Région Bretagne												
SEMBREIZH	Bardage du pignon sud du bâtiment E	Bardage métallique fibre ciment et finitions	Lycée Lesage - Vannes	135 573,56 €			Travaux	SOGEA	56000	VANNES	9	12/01/2018
SEMBREIZH	Travaux de sécurité divers	Remise en état des éléments de clos et couvert : remplacement de menuiseries extérieures et bardage bois	Lycée Le Sullo - St-Jean-Brevelay	106 468,02 €			Travaux	SOGEA	56000	VANNES	3	22/01/2018
SEMBREIZH	Construction d'un bâtiment au Campus Mazier	Fourniture et installation d'équipements audio visuels	Institut de Formation en Soins Infirmiers (IFSI) - St-Brieuc	221 314,84 €			Travaux	SAS VIDELIO-IEC	35067	RENNES	9	30/01/2018
SEMBREIZH	Travaux de sécurité électrique phase 2	Second œuvre	Lycée Victor Hugo - Hennebont	529 359,98 €			Travaux	EIFFAGE CONSTRUCTION	56005	VANNES	26	02/02/2018
SEMBREIZH	Travaux de sécurité électrique phase 2	Fluides	Lycée Victor Hugo - Hennebont	123 465,82 €			Travaux	ANDRE	56530	QUEVEN	26	02/02/2018
SEMBREIZH	Mise en conformité des ateliers et clôtures	Ouvrages de maçonnerie - Second œuvre - Electricité - Ventilation	Lycée Duguesclin - Auray	25 000,00 €			Travaux	EIFFAGE CONSTRUCTION	56000	VANNES	6	09/02/2018
SEMBREIZH	Mise en conformité des ateliers et clôtures	Etanchéité - Conduit de lumière	Lycée Duguesclin - Auray	99 300,00 €			Travaux	SEO	56850	CAUDAN	6	09/02/2018
SEMBREIZH	Mise en conformité des ateliers et clôtures	Serrurerie	Lycée Duguesclin - Auray	26 962,99 €			Travaux	NOUVELLE METALLERIE DE KERPONT	56600	LANESTER	6	09/02/2018
SEMBREIZH	Mise en conformité des ateliers et clôtures	Clôtures	Lycée Duguesclin - Auray	15 305,22 €			Travaux	ATLANTIC PAYSAGES	56401	AURAY	6	09/02/2018
SEMBREIZH	Internat (réfection des sanitaires et travaux divers)	Déconstruction / désamiantage / démolition	Lycée Rosa Parks - Rostrenen	59 282,00 €			Travaux	SNT NICOL	22440	PLOUFRAGAN	10	20/02/2018
SEMBREIZH	Internat (réfection des sanitaires et travaux divers)	Terrassement / gros Oeuvre / maçonnerie / isolation extérieure	Lycée Rosa Parks - Rostrenen	163 372,12 €			Travaux	SARL MORIN BATIMENT	22001	SAINT BRIEUC CEDEX 1	10	20/02/2018
SEMBREIZH	Internat (réfection des sanitaires et travaux divers)	Bardage extérieur	Lycée Rosa Parks - Rostrenen	134 136,45 €			Travaux	SAS JEAN-YVES FALHER	22110	ROSTRENE	10	20/02/2018
SEMBREIZH	Internat (réfection des sanitaires et travaux divers)	Etanchéité	Lycée Rosa Parks - Rostrenen	173 278,27 €			Travaux	SMAC	29801	BREST CEDEX 9	10	21/02/2018
SEMBREIZH	Internat (réfection des sanitaires et travaux divers)	Serrurerie / métallerie	Lycée Rosa Parks - Rostrenen	46 000,00 €			Travaux	SARL LORANS-LAMOUR	56300	PONTIVY	10	20/02/2018
SEMBREIZH	Internat (réfection des sanitaires et travaux divers)	Cloisons / doublages / isolation	Lycée Rosa Parks - Rostrenen	35 822,51 €			Travaux	SAS JEAN-YVES FALHER	22110	ROSTRENE	10	20/02/2018
SEMBREIZH	Internat (réfection des sanitaires et travaux divers)	Menuiseries intérieures bois	Lycée Rosa Parks - Rostrenen	116 345,70 €			Travaux	SAS JEAN-YVES FALHER	22110	ROSTRENE	10	20/02/2018
SEMBREIZH	Internat (réfection des sanitaires et travaux divers)	Faux-plafond	Lycée Rosa Parks - Rostrenen	25 221,80 €			Travaux	SAS GUIVARCH PLAFONDS	22440	TREMUSON	10	20/02/2018
SEMBREIZH	Internat (réfection des sanitaires et travaux divers)	Revêtements de sols souples/durs - Faïence et chape	Lycée Rosa Parks - Rostrenen	105 109,00 €			Travaux	D'CO CARRELAGE	22600	TREVE	10	26/02/2018
SEMBREIZH	Internat (réfection des sanitaires et travaux divers)	Revêtements muraux / peinture	Lycée Rosa Parks - Rostrenen	44 824,77 €			Travaux	GRIFFON PEINTURES	22950	TREGUEUX	10	20/02/2018
SEMBREIZH	Internat (réfection des sanitaires et travaux divers)	Electricité - courants forts / courants faibles	Lycée Rosa Parks - Rostrenen	66 197,52 €			Travaux	SARL Marcel GILOT	22110	ROSTRENE	10	20/02/2018
SEMBREIZH	Internat (réfection des sanitaires et travaux divers)	Plomberie / chauffage / ventilation	Lycée Rosa Parks - Rostrenen	159 822,72 €			Travaux	CLIMATECH OUEST	22202	GUINGAMP CEDEX	10	20/02/2018
SEMBREIZH	Réfection des façades	Façades - Bardage - Isolation thermique par l'extérieur	Lycée Charles De Gaulle - Vannes	1 008 878,56 €			Travaux	SNPR	35091	RENNES	12	02/03/2018
Sous total Travaux				3 421 041,85 €								
Services réalisés par le mandataire pour le compte de la Région Bretagne												
SEMBREIZH	Traitement des façades	Contrôle technique	Lycée Dupuy De Lome - Lorient	3 302,00 €			Service	SOCOTEC	56270	PLOEMEUR	33	01/02/2018
SEMBREIZH	Traitement des façades	Coordination Sécurité et de Protection de la Santé	Lycée Dupuy De Lome - Lorient	3 865,00 €			Service	GESTION ET PREVENTION DES RISQUES (GPR)	44000	NANTES	33	08/02/2018
SEMBREIZH	Service de Restauration - Bâtiments modulaires	Service de Restauration - Bâtiments modulaires	Lycée Théodore Monod - Le Rheu	888 717,01 €			Service	SARL MARSE CONSTRUCTION	35140	SAINT AUBIN DU CORMIER	16,5	08/02/2018

Envoyé en préfecture le 02/07/2018
 Reçu en préfecture le 02/07/2018
 Affiché le
 ID : 035-233500016-20180622-18_SCPA_03-DE

Région Bretagne / Mandataire	Opération/projet	Objet	Lieu d'exécution	Montant € HT	Accord Cadre	Marchés subséquents	Type de marché	Titulaire(s)	Code Postal	Ville	Durée mois	Date de notification
SEMBREIZH	Locaux d'enseignement (aménagement des locaux tertiaires et BTS Services et prestations dans les secteurs sanitaire et social)	Mission de maîtrise d'œuvre	Lycée Marie Le Franc - Lorient	39 200,00 €			Service	IPH	35510	CESSON SEVIGNE	27	15/02/2018
SEMBREIZH	Traitement des façades	Diagnostic amiante avant travaux et repérage plomb	Lycée Dupuy De Lome - Lorient	5 248,00 €			Service	AC ENVIRONNEMENT	35760	SAINT GREGOIRE	12	08/02/2018
SEMBREIZH	Courants faibles (refonte du Reconnu Garant de l'Environnement)	Coordination Sécurité et de Protection de la Santé	Lycée Lesage - Vannes	4 301,00 €			Service	QUALICONSULT	35768	SAINT GREGOIRE	36	22/02/2018
SEMBREIZH	Courants faibles (refonte du Reconnu Garant de l'Environnement)	Contrôle technique	Lycée Lesage - Vannes	12 835,00 €			Service	BUREAU VERITAS CONSTRUCTION	56404	AURAY	36	23/02/2018
SEMBREIZH	Déconstruction & reconstruction garages	Mission de maîtrise d'œuvre	Lycée Joliot Curie - Rennes	20 646,00 €			Service	C ARCHITECTURE	35380	PLELAN LE GRAND	28	09/01/2018
SEMBREIZH	Etudes : restructuration des locaux de restauration, lingerie et espaces agents	Mission de contrôle technique	Lycée Rabelais à St-Brieuc	13 860,00 €			Service	BUREAU VERITAS	22000	SAINT BRIEUC	39	29/01/2018
SEMBREIZH	Etudes : restructuration des locaux de restauration, lingerie et espaces agents	Coordination Sécurité et de Protection de la Santé	Lycée Rabelais à St-Brieuc	5 040,00 €			Service	DEKRA INDUSTRIAL	22360	LANGUEUX	27	24/01/2018
SEMBREIZH	Courants faibles (refonte Reconnu Garant de l'Environnement)	Mission maîtrise d'œuvre	Lycée Lesage - Vannes	36 585,00 €			Service	IPH	35510	CESSON SEVIGNE	36	05/02/2018
SEMBREIZH	Administration (restructuration bât C à R+1)	Mission Assistance à maîtrise d'ouvrage Qualité Environnementale	Lycée Cornouaille - Quimper	19 875,00 €			Service	ACOUSTIQUE ET ENVIRONNEMENT	56000	VANNES	45	25/01/2018
<i>Sous total Services</i>				1 053 474,01 €								
<i>Sous total Sembreizh</i>				4 474 515,86 €								
TOTAL POUR LE 1^{ER} TRIMESTRE 2018				19 506 454,71 €								

CONSEIL REGIONAL

22 juin 2018

DELIBERATION

La politique d'achat au service de l'économie
Schéma des achats économiquement responsables

Le Conseil régional convoqué par son Président le 29 mai 2018 s'est réuni le 22 juin 2018 au siège de la Région Bretagne, sous la présidence de Monsieur Loïg CHESNAIS-GIRARD, Président du Conseil régional.

Etaient présents : Monsieur Olivier ALLAIN, Madame Sylvie ARGAT-BOURIOT, Madame Catherine BLEIN, Madame Mona BRAS, Madame Georgette BREARD, Monsieur Pierre BRETEAU, Monsieur Gwenegan BUI, Monsieur Thierry BURLLOT, Madame Gaby CADIOU, Madame Fanny CHAPPE (à partir de 12h10 jusqu'à 14h) Monsieur Loïg CHESNAIS-GIRARD, Monsieur Marc COATANÉA (jusqu'à 12h30), Monsieur André CROCQ, Madame Delphine DAVID (jusqu'à 14h puis à partir de 16h30), Monsieur Gérard DE MELLON, Monsieur Stéphane DE SALLIER DUPIN, Madame Virginie D'ORSANNE, Madame Laurence DUFFAUD, Monsieur Richard FERRAND (de 11h à 17h), Madame Laurence FORTIN, Madame Anne GALLO, Madame Evelyne GAUTIER-LE BAIL (jusqu'à 20h), Monsieur Karim GHACHEM, Madame Anne-Maud GOUJON, Madame Sylvie GUIGNARD (de 15h20 à 17h35), Madame Claire GUINEMER (jusqu'à 14h), Monsieur Philippe HERCOUËT, Madame Kaourintine HULAUD, Monsieur Bertrand IRAGNE (jusqu'à 15h20), Madame Elisabeth JOUNEAUX-PEDRONO, Monsieur Roland JOURDAIN (jusqu'à 14h), Monsieur Pierre KARLESKIND (jusqu'à 13h10 puis à partir de 15h15), Monsieur Gérard LAHELLEC, Madame Isabelle LE BAL, Monsieur Jean-Michel LE BOULANGER, Monsieur Olivier LE BRAS, Monsieur Raymond LE BRAZIDEC (jusqu'à 16h30), Madame Agnès LE BRUN, Monsieur Patrick LE DIFFON, Monsieur Marc LE FUR, Monsieur Patrick LE FUR, Madame Gaël LE MEUR, Monsieur Alain LE QUELLEC, Madame Gaël LE SAOUT, Madame Christine LE STRAT, Monsieur Christian LECHEVALIER, Madame Lena LOUARN, Monsieur Bernard MARBOEUF, Monsieur Martin MEYRIER, Monsieur Philippe MIAILHES, Monsieur Paul MOLAC, Madame Gaëlle NICOLAS (jusqu'à 19h45), Madame Gaëlle NIQUE, Madame Anne PATAULT, Madame Isabelle PELLERIN, Monsieur Gilles PENNELLE, Monsieur Stéphane PERRIN, Monsieur Maxime PICARD, Monsieur Bertrand PLOUVIER, Monsieur Pierre POULIQUEN (jusqu'à 18h20), Monsieur Bernard POULIQUEN, Monsieur Bruno QUILLIVIC, Monsieur Dominique RAMARD (jusqu'à 18h15), Madame Emmanuelle RASSENEUR, Madame Agnès RICHARD, Monsieur David ROBO (jusqu'à 18h50), Madame Claudia ROUAUX (jusqu'à 18h25), Monsieur Stéphane ROUDAUT (jusqu'à 19h35), Madame Catherine SAINT-JAMES, Madame Forough SALAMI-DADKHAH, Monsieur Emeric SALMON (de 9h00 à 11h00, puis après 11h45), Madame Hind SAOUD, Monsieur Sébastien SEMERIL (jusqu'à 16h15), Madame Renée THOMAÏDIS, Madame Martine TISON, Madame Anne TROALEN, Monsieur Hervé UTARD, Madame Anne VANEECLOO, Madame Gaëlle VIGOUROUX, Madame Sylvaine VULPIANI.

Avaient donné pouvoir : Monsieur Éric BERROCHE (pouvoir donné à Monsieur Gérard LAHELLEC), Madame Fanny CHAPPE (pouvoir donné à Monsieur André CROCQ jusqu'à 12h10 puis après 14h), Monsieur Marc COATANEA (pouvoir donné à Monsieur Karim GHACHEM à partir de 12h30), Madame Delphine DAVID (pouvoir donné à Monsieur Bernard MARBOEUF de 14h à 16h30), Monsieur Richard FERRAND (pouvoir donné à Monsieur Marc COATANEA jusqu'à 11h00 puis à partir de 17h à Monsieur Olivier ALLAIN), Monsieur Roland JOURDAIN (pouvoir donné à Madame Emmanuelle RASSENEUR à partir de 14h), Madame Evelyne GAUTIER-LE BAIL (pouvoir donné à Madame Laurence DUFFAUD à partir de 20h), Madame Sylvie GUIGNARD (pouvoir donné à Madame Martine TISON jusqu'à 15h20 puis à partir de 17h35), Madame Claire GUINEMER (pouvoir donné à Monsieur Bruno QUILVIC à partir de 14h00), Monsieur Pierre KARLESKIND (pouvoir donné à Monsieur Bernard POULIQUEN de 13h10 à 15h15), Monsieur Raymond LE BRAZIDEC (pouvoir donné à Madame Elisabeth JOUNEAUX-PEDRONO à partir de 16h30), Monsieur Jean-Yves LE DRIAN (pouvoir donné à Madame Gaël LE SAOUT), Madame Nicole LE PEIH (pouvoir donné à Monsieur Raymond LE BRAZIDEC jusqu'à 16h30 puis à Madame Laurence FORTIN), Madame Gaëlle NICOLAS (pouvoir donné à Madame Isabelle LE BAL à partir de 19h45), Pierre POULIQUEN (pouvoir donné à Madame Anne GALLO à partir de 18h20), Monsieur Dominique RAMARD (pouvoir donné à Monsieur Philippe HERCOUËT à partir de 18h15), Monsieur David ROBO (pouvoir donné à Monsieur Patrick LE DIFFON à partir de 18h50), Madame Claudia ROUAUX (pouvoir donné à Madame Catherine SAINT-JAMES à partir de 18h25), Monsieur Emeric SALMON (pouvoir donné à Madame Virginie d'ORSANNE de 11h00 à 11h45), Monsieur Sébastien SEMERIL (pouvoir donné à Monsieur Hervé UTARD à partir de 16h15).

Vu le Code général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L 4132-6 et suivants ;

Vu les avis favorables de la Commission Education, formation et emploi du 13 juin, de la Commission Economie, agriculture et mer, Europe du 13 juin, de la Commission Développement durable du 14 juin et de la Commission Finances et affaires générales du 18 juin 2018 ;

Au vu du rapport présenté par Monsieur le Président du Conseil régional,

Et après avoir délibéré ;

DECIDE

(Le groupe RN vote contre)

- D'APPROUVER les termes du schéma des achats économiquement responsables de la Région Bretagne joint en annexe et de prendre acte des objectifs d'achats qui en résultent.

Le Président



Loïc CHESNAIS-GIRARD

CONSEIL REGIONAL

22 juin 2018

DELIBERATION

**Rendu compte de la délégation du président pour l'exercice de sa
délégation pour ester en justice**

Le Conseil régional convoqué par son Président le 29 mai 2018, s'est réuni le vendredi 22 juin 2018, au siège de la Région Bretagne, sous la présidence de Monsieur Loïg CHESNAIS-GIRARD, Président du Conseil régional.

Etaient présents : Monsieur Olivier ALLAIN, Madame Sylvie ARGAT-BOURIOT, Madame Catherine BLEIN, Madame Mona BRAS, Madame Georgette BREARD, Monsieur Pierre BRETEAU, Monsieur Gwenegan BUI, Monsieur Thierry BURLLOT, Madame Gaby CADIOU, Madame Fanny CHAPPE (à partir de 12h10 jusqu'à 14h) Monsieur Loïg CHESNAIS-GIRARD, Monsieur Marc COATANÉA (jusqu'à 12h30), Monsieur André CROCQ, Madame Delphine DAVID (jusqu'à 14h puis à partir de 16h30), Monsieur Gérard DE MELLON, Monsieur Stéphane DE SALLIER DUPIN, Madame Virginie D'ORSANNE, Madame Laurence DUFFAUD, Monsieur Richard FERRAND (de 11h à 17h), Madame Laurence FORTIN, Madame Anne GALLO, Madame Evelyne GAUTIER-LE BAIL (jusqu'à 20h), Monsieur Karim GHACHEM, Madame Anne-Maud GOUJON, Madame Sylvie GUIGNARD (de 15h20 à 17h35), Madame Claire GUINEMER (jusqu'à 14h), Monsieur Philippe HERCOUËT, Madame Kaourintine HULAUD, Monsieur Bertrand IRAGNE (jusqu'à 15h20), Madame Elisabeth JOUNEAUX-PEDRONO, Monsieur Roland JOURDAIN (jusqu'à 14h), Monsieur Pierre KARLESKIND (jusqu'à 13h10 puis à partir de 15h15), Monsieur Gérard LAHELLEC, Madame Isabelle LE BAL, Monsieur Jean-Michel LE BOULANGER, Monsieur Olivier LE BRAS, Monsieur Raymond LE BRAZIDEC (jusqu'à 16h30), Madame Agnès LE BRUN, Monsieur Patrick LE DIFFON, Monsieur Marc LE FUR, Monsieur Patrick LE FUR, Madame Gaël LE MEUR, Monsieur Alain LE QUELLEC, Madame Gaël LE SAOUT, Madame Christine LE STRAT, Monsieur Christian LECHEVALIER, Madame Lena LOUARN, Monsieur Bernard MARBOEUF, Monsieur Martin MEYRIER, Monsieur Philippe MIAILHES, Monsieur Paul MOLAC, Madame Gaëlle NICOLAS (jusqu'à 19h45), Madame Gaëlle NIQUE, Madame Anne PATAULT, Madame Isabelle PELLERIN, Monsieur Gilles PENNELLE, Monsieur Stéphane PERRIN, Monsieur Maxime PICARD, Monsieur Bertrand PLOUVIER, Monsieur Pierre POULIQUEN (jusqu'à 18h20), Monsieur Bernard POULIQUEN, Monsieur Bruno QUILLIVIC, Monsieur Dominique RAMARD (jusqu'à 18h15), Madame Emmanuelle RASSENEUR, Madame Agnès RICHARD, Monsieur David ROBO (jusqu'à 18h50), Madame Claudia ROUAUX (jusqu'à 18h25), Monsieur Stéphane ROUDAUT (jusqu'à 19h35), Madame Catherine SAINT-JAMES, Madame Fough SALAMI-DADKHAH, Monsieur Emeric SALMON (de 9h00 à 11h00, puis après 11h45), Madame Hind SAOUD, Monsieur Sébastien SEMERIL (jusqu'à 16h15), Madame Renée

THOMAÏDIS, Madame Martine TISON, Madame Anne TROALEN, Monsieur Hervé UTARD, Madame Anne VANEECLOO, Madame Gaëlle VIGOUROUX, Madame Sylvaine VULPIANI.

Avaient donné pouvoir : Monsieur Éric BERROCHE (pouvoir donné à Monsieur Gérard LAHELLEC), Madame Fanny CHAPPE (pouvoir donné à Monsieur André CROCQ jusqu'à 12h10 puis après 14h), Monsieur Marc COATANEA (pouvoir donné à Monsieur Karim GHACHEM à partir de 12h30), Madame Delphine DAVID (pouvoir donné à Monsieur Bernard MARBOEUF de 14h à 16h30), Monsieur Richard FERRAND (pouvoir donné à Monsieur Marc COATANEA jusqu'à 11h00 puis à partir de 17h à Monsieur Olivier ALLAIN), Monsieur Roland JOURDAIN (pouvoir donné à Madame Emmanuelle RASSENEUR à partir de 14h), Madame Evelyne GAUTIER-LE BAIL (pouvoir donné à Madame Laurence DUFFAUD à partir de 20h), Madame Sylvie GUIGNARD (pouvoir donné à Madame Martine TISON jusqu'à 15h20 puis à partir de 17h35), Madame Claire GUINEMER (pouvoir donné à Monsieur Bruno QUILIVIC à partir de 14h00), Monsieur Pierre KARLESKIND (pouvoir donné à Monsieur Bernard POULIQUEN de 13h10 à 15h15), Monsieur Raymond LE BRAZIDEC (pouvoir donné à Madame Elisabeth JOUNEAUX-PEDRONO à partir de 16h30), Monsieur Jean-Yves LE DRIAN (pouvoir donné à Madame Gaël LE SAOUT), Madame Nicole LE PEIH (pouvoir donné à Monsieur Raymond LE BRAZIDEC jusqu'à 16h30 puis à Madame Laurence FORTIN), Madame Gaëlle NICOLAS (pouvoir donné à Madame Isabelle LE BAL à partir de 19h45), Pierre POULIQUEN (pouvoir donné à Madame Anne GALLO à partir de 18h20), Monsieur Dominique RAMARD (pouvoir donné à Monsieur Philippe HERCOUËT à partir de 18h15), Monsieur David ROBO (pouvoir donné à Monsieur Patrick LE DIFFON à partir de 18h50), Madame Claudia ROUAUX (pouvoir donné à Madame Catherine SAINT-JAMES à partir de 18h25), Monsieur Emeric SALMON (pouvoir donné à Madame Virginie d'ORSANNE de 11h00 à 11h45), Monsieur Sébastien SEMERIL (pouvoir donné à Monsieur Hervé UTARD à partir de 16h15).

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.4231-7-1 ;

Vu la délibération n°18_DAJCP_SECJ_02 du 17 février 2018 ;

Après avoir pris connaissance de l'avis de la commission Finances et affaires générales du 18 juin 2018 ;

Au vu du rapport présenté par Monsieur le Président du Conseil régional ;

Et après avoir délibéré ;

A PRIS ACTE des éléments détaillés dans l'annexe jointe à la présente délibération.

Le Président,



Loïc CHESNAIS-GIRARD

RENDU COMPTE DE LA DÉLÉGATION DU PRÉSIDENT D'ESTER EN JUSTICE

DOSSIER	JURIDICTION SAISIE / OBJET	AVOCAT	ETAT DE LA PROCEDURE	SUITE
Ministère de l'action et des comptes publics c/ Région Bretagne	Conseil d'Etat	Cabinet Rousseau-Tapie	Pourvoi en cassation du ministère contre le jugement du TA de Rennes du 28 septembre 2016 rendu au profit de la Région Bretagne en matière de taxe foncière sur les propriétés bâties (aéroport de Quimper Cornouaille – exercices 2011 à 2013)	Instruction en cours
Association CCTB c/ Région Bretagne	Cour administrative d'appel de Nantes	Cabinet Cabanes	Requête en appel de l'association CCTB contre le jugement du TA de Rennes du 6 avril 2017 qui a rejeté sa demande tendant à l'annulation du contrat de DSP de desserte en biens et en personnes de Belle-Ile-en-Mer, Groix, Houat et Hoëdic	Instruction en cours
Société Transports Le Divenah c/ Région Bretagne	Cour administrative d'appel de Nantes	Cabinet cabanes	Requête en appel contre le jugement du TA de Rennes du 7 décembre 2017 qui a rejeté sa demande tendant notamment à l'annulation du contrat de DSP en vue de l'exploitation de la ligne TIM M2 entre Baud, Auray et Vannes et au versement d'une indemnité de 437 385,77 €	Instruction en cours
M. S. G c/ Région Bretagne	Tribunal administratif de Rennes	Cabinet EY	Requête en référé suspension et requête en annulation contre la décision du Président du Conseil régional portant refus de titularisation de l'agent	Ordonnance du juge des référés du 7 février 2018 rejetant la demande de suspension de la décision Instruction en cours pour le recours au fond

Mme L. N. c/ Région Bretagne	Tribunal administratif de Rennes	Cabinet Cloix Mendes Gil	Requête en référé suspension et requête en annulation contre la décision du Président du Conseil régional prononçant la révocation disciplinaire de l'agente	Ordonnance du juge des référés du 14 février 2018 rejetant la demande de suspension de la décision Instruction en cours pour le recours au fond
M. J-Y L.B. c/ Région Bretagne	Tribunal administratif de Rennes	Pas d'avocat	Requête en annulation et indemnisation contre la décision du Président du Conseil régional refusant la demande d'indemnisation de 2286.84€ de l'agent en réparation de fautes commises dans la gestion du contrat de travail saisonnier de l'agent	Désistement d'action et d'instance de l'agent suite à la signature d'un protocole d'accord transactionnel entre la Région et l'agent
Département du Morbihan c/ Préfecture du Morbihan	Tribunal administratif de Rennes	Cabinet Ernst & Young	Requête en annulation contre l'arrêté du préfet du Morbihan du 27 décembre 2017 fixant le montant des charges liées aux compétences transférées du département du Morbihan à la Région Bretagne. Région Bretagne appelée à la cause.	Instruction en cours
M. P. C. c/ Région Bretagne	Tribunal administratif de Rennes	Pas d'avocat	Requête en annulation contre la décision implicite de rejet refusant à l'intéressé le bénéfice d'heures de récupération et contre la décision de rejet de la création du compte-épargne temps et le dépôt de 23 jours de congés	Instruction en cours
M. D. B. c/ Région Bretagne	Tribunal administratif de Rennes	Pas d'avocat	Contestation d'un procès-verbal de contravention de grande voirie sur le domaine public fluvial régional	Instruction en cours (mémoire en réponse déposé le 17/05/2018)
M. J-M. Préau c/ Région Bretagne	Tribunal administratif de Rennes	Pas d'avocat	Requête en annulation contre la décision implicite de refus d'attribution d'une carte de transport scolaire	Instruction en cours

REGION BRETAGNE

n° 18_DCEEB_SE_01

CONSEIL REGIONAL

21 et 22 juin 2018

DELIBERATION

Le Plan Breton pour l'Eau

Et la stratégie de la Région Bretagne pour la préservation de la ressource en eau et des milieux aquatiques

Le conseil régional convoqué par son Président le 29 mai 2018, s'est réuni le jeudi 21 juin 2018 au siège de la Région Bretagne, sous la présidence de Monsieur Loïg CHESNAIS-GIRARD, Président du Conseil régional.

Etaient présents : Monsieur Olivier ALLAIN, Madame Sylvie ARGAT-BOURIOT, Madame Catherine BLEIN, Madame Mona BRAS, Madame Georgette BREARD, Monsieur Pierre BRETEAU, Monsieur Gwenegan BUI, Monsieur Thierry BURLOT, Madame Gaby CADIOU, Madame Fanny CHAPPE (à partir de 12h10 jusqu'à 14h) Monsieur Loïg CHESNAIS-GIRARD, Monsieur Marc COATANÉA (jusqu'à 12h30), Monsieur André CROCQ, Madame Delphine DAVID (jusqu'à 14h puis à partir de 16h30), Monsieur Gérard DE MELLON, Monsieur Stéphane DE SALLIER DUPIN, Madame Virginie D'ORSANNE, Madame Laurence DUFFAUD, Monsieur Richard FERRAND (de 11h à 17h), Madame Laurence FORTIN, Madame Anne GALLO, Madame Evelyne GAUTIER-LE BAIL (jusqu'à 20h), Monsieur Karim GHACHEM, Madame Anne-Maud GOUJON, Madame Sylvie GUIGNARD (de 15h20 à 17h35), Madame Claire GUINEMER (jusqu'à 14h), Monsieur Philippe HERCOUËT, Madame Kaourintine HULAUD, Monsieur Bertrand IRAGNE (jusqu'à 15h20), Madame Elisabeth JOUNEAUX-PEDRONO, Monsieur Roland JOURDAIN (jusqu'à 14h), Monsieur Pierre KARLESKIND (jusqu'à 13h10 puis à partir de 15h15), Monsieur Gérard LAHELLEC, Madame Isabelle LE BAL, Monsieur Jean-Michel LE BOULANGER, Monsieur Olivier LE BRAS, Monsieur Raymond LE BRAZIDEC (jusqu'à 16h30), Madame Agnès LE BRUN, Monsieur Patrick LE DIFFON, Monsieur Marc LE FUR, Monsieur Patrick LE FUR, Madame Gaël LE MEUR, Monsieur Alain LE QUELLEC, Madame Gaël LE SAOUT, Madame Christine LE STRAT, Monsieur Christian LECHEVALIER, Madame Lena LOUARN, Monsieur Bernard MARBOEUF, Monsieur Martin MEYRIER, Monsieur Philippe MIAILHES, Monsieur Paul MOLAC, Madame Gaëlle NICOLAS (jusqu'à 19h45), Madame Gaëlle NIQUE, Madame Anne PATAULT, Madame Isabelle PELLERIN, Monsieur Gilles PENNELLE, Monsieur Stéphane PERRIN, Monsieur Maxime PICARD, Monsieur Bertrand PLOUVIER, Monsieur Pierre POULIQUEN (jusqu'à 18h20), Monsieur Bernard POULIQUEN, Monsieur Bruno QUILLIVIC, Monsieur Dominique RAMARD (jusqu'à 18h15), Madame Emmanuelle RASSENEUR, Madame Agnès RICHARD, Monsieur David ROBO (jusqu'à 18h50), Madame Claudia ROUAUX (jusqu'à 18h25), Monsieur Stéphane ROUDAUT (jusqu'à 19h35), Madame Catherine SAINT-JAMES, Madame Forough SALAMI-DADKHAH, Monsieur Emeric SALMON (de 9h00 à 11h00, puis après 11h45), Madame Hind SAOUD, Monsieur Sébastien SEMERIL (jusqu'à 16h15), Madame Renée THOMAÏDIS, Madame Martine TISON, Madame Anne TROALEN, Monsieur Hervé UTARD, Madame Anne VANEECLOO, Madame Gaëlle VIGOUROUX, Madame Sylvaine VULPIANI.

Avaient donné pouvoir : Monsieur Éric BERROCHE (pouvoir donné à Monsieur Gérard LAHELLEC), Madame Fanny CHAPPE (pouvoir donné à Monsieur André CROCQ jusqu'à 12h10 puis après 14h), Monsieur Marc COATANEA (pouvoir donné à Monsieur Karim GHACHEM à partir de 12h30), Madame Delphine DAVID (pouvoir donné à Monsieur Bernard MARBOEUF de 14h à 16h30), Monsieur Richard FERRAND (pouvoir donné à Monsieur Marc COATANEA jusqu'à 11h00 puis à partir de 17h à Monsieur Olivier ALLAIN), Monsieur Roland JOURDAIN (pouvoir donné à Madame Emmanuelle RASSENEUR à partir de 14h), Madame Evelyne GAUTIER-LE BAIL (pouvoir donné à Madame Laurence DUFFAUD à partir de 20h), Madame Sylvie GUIGNARD (pouvoir donné à Madame Martine TISON jusqu'à 15h20 puis à partir de 17h35), Madame Claire GUINEMER (pouvoir donné à Monsieur Bruno QUILIVIC à partir de 14h00), Monsieur Pierre KARLESKIND (pouvoir donné à Monsieur Bernard POULIQUEN de 13h10 à 15h15), Monsieur Raymond LE BRAZIDEC (pouvoir donné à Madame Elisabeth JOUNEAUX-PEDRONO à partir de 16h30), Monsieur Jean-Yves LE DRIAN (pouvoir donné à Madame Gaël LE SAOUT), Madame Nicole LE PEIH (pouvoir donné à Monsieur Raymond LE BRAZIDEC jusqu'à 16h30 puis à Madame Laurence FORTIN), Madame Gaëlle NICOLAS (pouvoir donné à Madame Isabelle LE BAL à partir de 19h45), Pierre POULIQUEN (pouvoir donné à Madame Anne GALLO à partir de 18h20), Monsieur Dominique RAMARD (pouvoir donné à Monsieur Philippe HERCOUËT à partir de 18h15), Monsieur David ROBO (pouvoir donné à Monsieur Patrick LE DIFFON à partir de 18h50), Madame Claudia ROUAUX (pouvoir donné à Madame Catherine SAINT-JAMES à partir de 18h25), Monsieur Emeric SALMON (pouvoir donné à Madame Virginie d'ORSANNE de 11h00 à 11h45), Monsieur Sébastien SEMERIL (pouvoir donné à Monsieur Hervé UTARD à partir de 16h15).

Vu le Code général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L 4111-1 et suivants ;

Après avoir pris connaissance de l'avis formulé par le Conseil Economique Social et Environnemental lors de sa réunion du 11 juin 2018 ;

Vu l'avis de la commission développement durable du 14 juin 2018 ;

Au vu du rapport présenté par Monsieur le Président du Conseil régional ;

Et après avoir délibéré ;

DECIDE

(Unanimité)

- **De valider** le Plan Breton pour l'Eau, qui constitue le cadre stratégique partenarial breton pour répondre aux objectifs ambitieux fixés par la Directive européenne Cadre sur l'Eau (DCE) et le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) Loire Bretagne, en matière de restauration et préservation de la ressource en eau et des milieux aquatiques.
- **D'approuver** les orientations régionales qui en découlent sur les axes Gouvernance, transversalité des politiques publiques, et solidarité en matière d'eau
- **D'acter** la contribution de la politique de l'eau à la démarche Breizh Cop. Les engagements du Conseil régional issus du Plan Breton pour l'Eau seront ainsi versés au livret des engagements qui sera annexé au Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Equité des Territoires (SRADDET).

Le Président



Loïg CHESNAIS-GIRARD

Document – cadre PLAN BRETON POUR L’EAU

« Une nouvelle impulsion pour la politique
régionale de l’eau et des milieux aquatiques »

Version du 31 janvier 2018
Destinataires du document : membres de la CBEMA



INTRODUCTION

Confrontée avant les autres régions de France à des problèmes de qualité de l'eau de par la fragilité de sa ressource, la Bretagne a structuré sa politique partenariale de l'eau dès le milieu des années 90, à la faveur de trois programmes successifs Bretagne Eau Pure (BEP) et d'un Grand Projet (GP5) inscrit dans le Contrat de projet Etat-Région 2007-2013. Ces programmes ont marqué le lancement d'une politique résolument ancrée dans une dimension partenariale, impliquant le Conseil régional, les Départements, l'Agence de l'eau, et l'Etat. Dès son origine, elle met l'accent sur des approches territoriales renforcées à l'échelle des bassins versants, puis de plus en plus, sur et avec des territoires de SAGE. Cette structuration des maîtrises d'ouvrage à des échelles hydrographiques cohérentes s'est accompagnée dans le temps d'une évolution partielle du champ d'intervention de la politique publique conduite. A partir d'un dispositif initial de gestion des pressions agricoles en amont des prises d'eau potable, les programmes se sont progressivement ouverts à une politique élargie à l'ensemble des enjeux de la Directive Cadre sur l'Eau (DCE), et ce à l'échelle des masses d'eau.

A l'heure de nouveaux cycles stratégiques sur l'eau (SDAGE, PGRI, CPER...), l'Etat, la Région, les Conseils Départementaux et l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne ont souhaité revisiter les termes de leur politique pour conserver les acquis – nombreux – de la politique menée ensemble depuis plus de vingt ans, mais aussi et surtout pour trouver de nouvelles marges de manœuvre et renforcer la portée de leur action collective.

Dès 2013, dans la perspective de la conférence environnementale organisée par le Ministère de l'Ecologie, l'Etat, l'Agence de l'Eau et le Conseil régional de Bretagne ont ainsi affiché leur intention de lancer un chantier en Bretagne pour l'évolution de la politique de l'eau. Sur la base d'échanges soutenus avec les Conseils Départementaux, les partenaires ont, depuis, posé et approfondi les fondements du futur Plan Breton pour l'Eau (PBE). Il s'agira par la suite d'une thématique retenue dans le Pacte d'Avenir pour la Bretagne signé en décembre 2014, qui met en avant l'opportunité pour la Bretagne de s'organiser spécifiquement pour répondre à l'enjeu de l'eau.

Les partenaires ont été confortés dans leur analyse fin 2013 par les conclusions de l'évaluation de 46 contrats pluri-annuels¹ passés à l'échelle des territoires hydrographiques sur la période du CPER 2007-2013. En parallèle de progrès incontestables, cette évaluation a aussi montré la réalité et l'ampleur des changements encore à mener pour engager la Bretagne dans une transition à la hauteur des enjeux fixés par le cadre national et européen. Le projet de SDAGE 2016-2021 vient en effet rappeler à la Bretagne la hauteur de cette marche à franchir, en mettant en avant un objectif de 69 % de masses d'eau en bon état à atteindre pour 2021, quand aujourd'hui à peine un tiers se trouve en conformité.

La thématique inondations n'est pas en reste en terme de planification, avec un Plan de Gestion du risque Inondation (PGRI) Loire-Bretagne qui cible trois territoires à risque important (TRI) en Bretagne, et plusieurs Programmes d'action et de prévention des inondations (PAPI) déjà en cours d'élaboration ou de mise en œuvre.

Enfin, la nécessité du renforcement de l'appropriation des enjeux liés à l'eau par l'ensemble des acteurs a été actée de façon forte à plusieurs niveaux. Le cadre législatif en mutation, par les lois de Modernisation de l'action publique (MAPTAM) et de Nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe) encouragent cette voie.

Le Plan Breton pour l'Eau se veut une réponse structurée et concertée au regard de ces défis.

Aux yeux des partenaires à l'origine du Plan Breton pour l'Eau, le besoin en terme de nouvelle impulsion de la politique de l'eau ne se situe pas dans un échelon de réglementation supplémentaire. De fait, le SDAGE a déjà vocation à constituer un cadre général, et fixe une ambition pour le bassin en donnant des objectifs chiffrés et territorialisés en matière de reconquête du bon état des masses d'eau, avec un caractère d'opposabilité. Il relève ainsi de la responsabilité des CLE de traduire les termes du SDAGE dans une approche proportionnée aux enjeux de leurs territoires, au travers des SAGE et de leur règlement.

Les objectifs affichés dans le projet de SDAGE sont particulièrement ambitieux. Ils ne seront pas réalisables sans une volonté politique partagée à l'œuvre pour identifier, structurer, et coordonner les leviers de la puissance publique à actionner au regard de ces enjeux. Ces leviers, pilotés par de multiples acteurs, coexistent et ont un effet tangible. L'Etat, la Région, les Conseils départementaux et l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, réunis au sein d'un Comité de pilotage dit « COPIL Eau », font le pari que cet effet pourrait être considérablement renforcé si les leviers des uns et des autres faisaient l'objet d'une coordination approfondie.

Le PBE a donc pour ambition de constituer un document de politique générale, qui traduise le choix affirmé des institutions régionales et départementales de coordonner et d'articuler leur action et leviers d'intervention au regard des directives européennes. Il s'agit de faire (encore) mieux et plus vite, en engageant une rupture de pente dans le rythme de l'atteinte du bon état des eaux en Bretagne, indispensable au regard des délais et des objectifs fixés dans le SDAGE. Pour cela la politique de l'eau doit être plus intégratrice et plus efficace.

En résumé, le Plan Breton pour l'Eau se veut être une stratégie régionale au service de l'efficacité de l'action, tant dans la dimension qualitative que quantitative de la gestion de l'eau, et vecteur de réponses concrètes et opérationnelles.

LE PLAN BRETON POUR L'EAU

« Une nouvelle impulsion pour la politique régionale de l'eau et des milieux aquatiques »

Table des matières

_Toc505243661

CHAPITRE 1 : DE NOUVEAUX DEFIS POUR L'EAU EN BRETAGNE ET DES OPPORTUNITES A SAISIR POUR LES RELEVER.....	5
1.1. L'eau en Bretagne, une histoire ancienne.....	5
1.2. De nombreux défis à relever dans un avenir proche	6
1.3. Des opportunités pour préparer l'avenir dans un contexte en forte mutation.....	8
1.4. De réelles marges de manœuvre pour améliorer la conduite de la politique de l'eau	8
CHAPITRE 2 – LE PLAN BRETON POUR L'EAU : L'AMBITION ET LE CHEMIN	10
2.1. Une stratégie de l'action plutôt qu'une nouvelle strate	10
2.2. Un Plan Breton pour l'Eau au service de 3 objectifs stratégiques, déclinés en objectifs opérationnels	11
2.3. « Faire mieux et plus vite », comment ? Trois leviers	12
2.4. La mise en œuvre d'une démarche participative, adossée à la Conférence Bretonne de l'Eau et des Milieux Aquatiques	13
CHAPITRE 3 - DES ENGAGEMENTS COLLECTIFS POUR FAIRE MIEUX ET PLUS VITE	20
3.1. La gouvernance de l'eau (axe 1).....	20
3.2. La transversalité et l'articulation des politiques publiques et des outils (axe 2)	27
3.3. La simplification (axe 3).....	28
CHAPITRE 4 - COMMENT CONCILIER LES ENJEUX SUR L'EAU EN BRETAGNE ? LES APPORTS D'UNE PROSPECTIVE « EAU ET DEVELOPPEMENT TERRITORIAL »	30
4.1. TRANSVERSALITE, INTEGRATION ET PROSPECTIVE.....	30
4.2. LES TRAVAUX DE PROSPECTIVE CONDUITS EN BRETAGNE.....	33
4.3. LES APPORTS POUR LA TRANSVERSALITE DES POLITIQUES PUBLIQUES AU REGARD DES ENJEUX DE L'EAU ET DE LA BIODIVERSITE	41
CHAPITRE 5 - LE CPER 2015-2021, VOLET FINANCIER DU PLAN BRETON POUR L'EAU	48
ANNEXES	49

CHAPITRE 1 : DE NOUVEAUX DEFIS POUR L'EAU EN BRETAGNE ET DES OPPORTUNITES A SAISIR POUR LES RELEVER

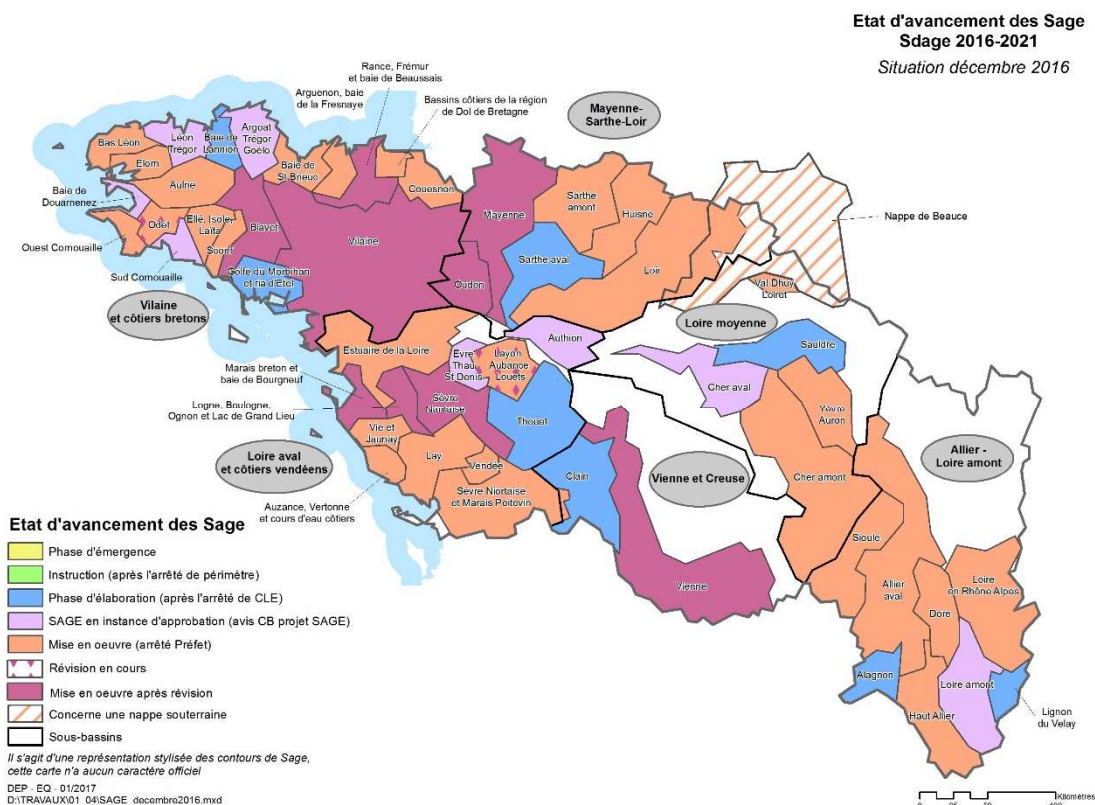
1.1. L'eau en Bretagne, une histoire ancienne

Si la qualité de l'eau en Bretagne est encore régulièrement montrée du doigt, les territoires bretons peuvent toutefois se prévaloir d'une amélioration réelle et significative en la matière, fruit d'une dynamique partenariale menée depuis plus de vingt ans.

Sous l'impulsion des contentieux relatifs à la directive concernant les eaux brutes destinées à la consommation humaine, la prise de conscience générale des acteurs bretons de l'eau bretons passe un cap dès 1992 avec les mobilisations en faveur de démarches partenariales de grande envergure que sont les Programmes Bretagne Eau Pure (jusqu'en 2006), puis les volets « eau » et « poissons migrateurs et inondations » du CPER 2007-2013. Ces programmes successifs sont à l'origine d'une organisation progressive et coordonnée entre partenaires financiers, mais aussi des porteurs de projet à l'échelle des bassins versants et des SAGE. Dans ce cadre, ont été mises sur pied des structures ad hoc (EPTB, syndicats mixtes, etc.) pour assurer la maîtrise d'ouvrage d'actions multi-thématiques nécessaires à la reconquête de la qualité de eaux.

De même, le programme Prolittoral, mis en œuvre à partir de 2002 à l'échelon régional sur la thématique « Algues vertes » a permis l'exploration de démarches novatrices, tant en terme de gouvernance, que d'études qui se sont révélées de première importance lors de l'établissement du Plan Algues vertes en 2010.

Pionnière dans l'organisation autour des bassins versants (BV), la Bretagne est aujourd'hui l'une des rares régions entièrement couverte par des Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) validés ou en cours.



Les collectivités territoriales et leurs groupements ont de fait un bon niveau d'appropriation et d'intégration des politiques de l'eau, tant au niveau de la planification qu'au niveau de la maîtrise d'ouvrage opérationnelle. Peu de territoires restent ainsi orphelins de maîtrise d'ouvrage là où la qualité de l'eau et des milieux pose problème.

En outre, le maillage régional complet en Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) ainsi que la couverture large du territoire par les périmètres de Schémas de Cohérence Territoriale (SCOT) sont autant d'opportunités pour une approche plus intégrée et transversale des politiques bretonnes. L'enjeu qui se dessine est désormais de mobiliser ces synergies locales afin de mieux articuler les politiques de l'eau et des milieux aquatiques (SAGE, bassins versants, etc.) avec les politiques d'aménagement du territoire (SCOT, PLU, PPRI, etc.) et/ou de développement local.

Force est de constater enfin qu'il existe en Bretagne une véritable tradition de débat entre l'ensemble des parties prenantes (usagers, acteurs économiques, associations de défense de l'environnement, des consommateurs, etc.) sur les enjeux de l'eau. Celle-ci se concrétise au travers d'une forte participation des différents groupes d'acteurs dans les différents lieux de gouvernance de l'eau (Commissions Locales de l'Eau, comités de pilotages locaux, comité régional Nitrates, comité régional de suivi du Plan Algues vertes, etc.), favorable au débat contradictoire et gage d'une capacité peut-être plus forte qu'ailleurs à trouver des solutions collectives.

Cet ancrage dans une culture commune de connaissance et de débat sur l'eau constitue un atout considérable pour envisager de nouvelles ambitions dans la politique de l'eau à l'échelle régionale.

1.2. De nombreux défis à relever dans un avenir proche

Si elle peut se prévaloir des progrès accomplis et d'une amélioration réelle de la qualité de ses eaux, la Bretagne nécessite encore une forte mobilisation pour atteindre les objectifs de résultats fixés notamment par la Directive Cadre sur l'Eau aux échéances de 2021 et de 2027. Ceux-ci sont particulièrement ambitieux :

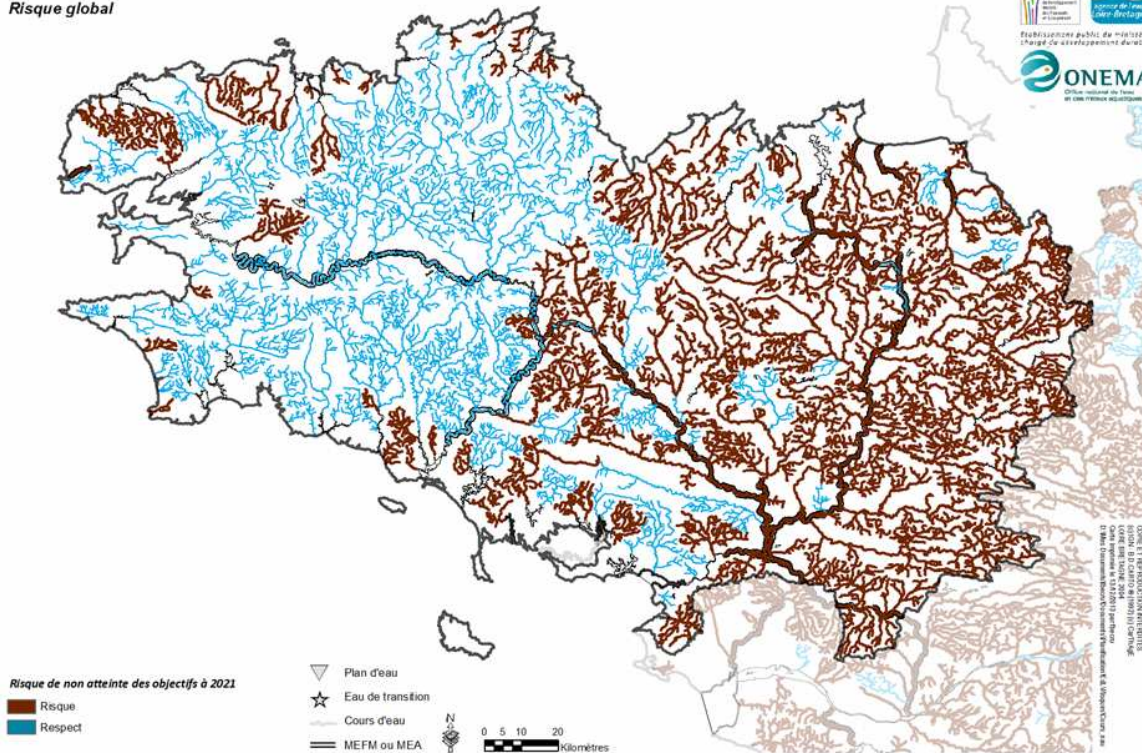
- Objectif en 2027 de 100% des masses d'eau identifiées DCE en bon état (BE)
- Objectif intermédiaire de 69% en 2021 pour la Commission Vilaine et côtiers bretons, qui correspond quasiment aux frontières de l'espace régional, quand il est fixé à 61 % à l'échelle du bassin Loire-Bretagne.

Or, la proportion de masses d'eau actuellement en bon état sur la territoire Vilaine et côtiers bretons est évalué à 33 % d'après l'état des lieux des masses d'eau du bassin Loire-Bretagne, publié en 2013 sur la base de données de 2011.

La carte des masses d'eau « cours d'eau » à risque de non atteinte du bon état en 2021 offre ainsi une représentation des zones à enjeux à l'échelle de la Bretagne au regard de la DCE :

Probabilité de respect des objectifs environnementaux
du SDAGE à l'horizon 2021

Risque global



Au-delà de l'obligation communautaire, pouvant être perçue comme décalée du quotidien des populations, de nombreuses conditions de vie ou des activités économiques terrestres ou littorales restent en Bretagne étroitement liées, directement ou indirectement à la ressource en eau comme matière première, vecteur d'attractivité, ou patrimoine. En cela, la question de l'eau s'inscrit dans une approche sociétale et transverse, pour laquelle il est nécessaire de mobiliser activement l'ensemble des parties prenantes.

Dans son rapport sur « Les enjeux de l'eau en Bretagne à l'horizon 2040 »¹, le CESER évoque par ailleurs 4 défis majeurs à relever pour la Bretagne dans le domaine de l'eau :

- La gestion quantitative de la ressource est un enjeu qui va prendre de l'importance dans un contexte de réchauffement climatique et d'afflux annoncé de population (résidente et touristique) en Bretagne. Comment assurer un approvisionnement sécurisé en eau potable, préserver les usages (agro-alimentaires, loisirs...) et la vie piscicole (préservation d'un débit minimum dans les cours d'eau) ?
- Les récentes évolutions réglementaires françaises (loi MAPTAM, loi NOTRe, compétence Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations, etc.) constituent également un défi majeur pour les acteurs bretons de l'eau, organisés à une échelle hydrographique percutée par celle des EPCI qui se voient confier la compétence de gestion de l'eau et des milieux aquatiques. Les enjeux de cohérence, de gouvernance, de continuité et d'efficacité de l'action seront prégnants dans une région déjà entièrement couverte par 21 SAGE.
- La démocratie de l'eau est le troisième enjeu : l'implication historique de la société civile sur la question de l'eau en Bretagne peut être fragilisée face à la complexité croissante de la gouvernance, à la multiplication des instances de concertation, et aux difficultés à associer l'ensemble des citoyens.

¹ Contribution du CESER à la démarche prospective du Conseil régional pour l'élaboration du Plan breton pour l'eau – rapport publié en octobre 2016.

- Enfin, la temporalité de l'action est un enjeu à ne pas négliger : les programmes de reconquête de la qualité des eaux peuvent faire l'objet d'une forme de défiance pour leur manque de rapidité à produire des effets concrets et perceptibles. Il est nécessaire de prendre toute la mesure de ce risque de déception et de démobilisation.

1.3. Des opportunités pour préparer l'avenir dans un contexte en forte mutation

La période 2014-2016 est une période « charnière » en matière de construction de la politique de l'eau, alors que sont mis en place de nouvelles générations de plans et programmes structurants : Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE 2016-2021), Plans de Gestion des Risques d'Inondations (PGRI), Plans d'Actions en Milieu Marin (PAMM), Programme de Développement Rural Breton (PDRB) permettant de mobiliser le Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER), Contrat de Plan Etat-Région 2015-2020, projets de territoire pour l'eau...

Elle s'inscrit également dans un contexte national de profondes mutations institutionnelles induites par les différentes lois portant la réforme territoriale : loi MAPTAM de janvier 2014, loi de décembre 2014 fixant le redécoupage des régions, le projet de loi NOTRe de mi-2015 apportant des inflexions sur les compétences territoriales et notamment dans le domaine de la gestion des eaux, des milieux aquatiques et de la prévention des inondations (GEMAPI).

1.4. De réelles marges de manœuvre pour améliorer la conduite de la politique de l'eau

A l'échelon régional, deux évaluations menées dans le cadre de l'exercice CPER 2007-2013, ont permis d'analyser des atouts et faiblesses du dispositif régional (politiques, outils, coordination...) et de ses déclinaisons locales (contractualisations). D'une part l'évaluation à mi-parcours réalisée en 2012 a mis en évidence que le dispositif régional mis en œuvre, malgré sa pertinence, restait à optimiser et d'autre part, les retours d'expérience des 46 contrats de bassins versants et Sage bretons⁴ ont abouti à des recommandations en vue d'améliorer la portée et l'efficacité du cadre partenarial de la politique de l'eau.

Les pistes d'évolution identifiées dans le cadre de cette évaluation peuvent être résumées ainsi :

- Mieux articuler les réflexions et actions menées à l'échelle des bassins versants avec celles des SAGE, qui constituent les deux piliers autour desquels est organisée la politique territoriale de l'eau ;
- Renforcer la transversalité et la synergie des politiques publiques liées à l'eau, ce qui inclut une recherche de meilleure articulation entre les volets contractuel et régalié ;
- Réorienter les stratégies d'intervention sur les bassins versants en adoptant des approches plus territorialisées et intégrées, et en dynamisant les instances de gouvernance.

Ces enseignements visent à rénover la stratégie partenariale régionale et notamment les modalités d'accompagnement technique et financier des territoires hydrographiques bretons. Cela est envisagé en s'inscrivant dans un échéancier progressif, sur la période début 2014 - fin 2016, afin de rechercher la plus grande performance et cohérence des actions menées sur le territoire. Incitation d'autant plus forte à l'heure d'une tendance générale de contraction des finances publiques.

Au vu de ces opportunités et échéances de calendrier, de ces constats, le moment est donc propice au franchissement d'une nouvelle étape dans la politique de l'eau bretonne. Il convient de s'appuyer sur les nombreux acquis du territoire afin i) d'anticiper et accompagner activement les évolutions prochaines avec tous les acteurs concernés et ii) passer collectivement de la logique de moyens à la logique de résultats, selon les attentes communautaires d'une part, et de celles des populations bretonnes d'autre part.

Sur la base de ces éléments, l'Etat, le Conseil régional de Bretagne, les Conseils Départementaux d'Ille-et-Vilaine, des Côtes-d'Armor, du Finistère, ainsi que l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, réunis au sein d'un comité de pilotage régional (COFIL Eau), se sont engagés dans l'élaboration d'un Plan Breton pour l'Eau (PBE).

Expression d'un projet politique commun et d'orientations partagées, il vise une gestion encore plus optimisée et intégrée de l'eau à l'échelle de la Bretagne.

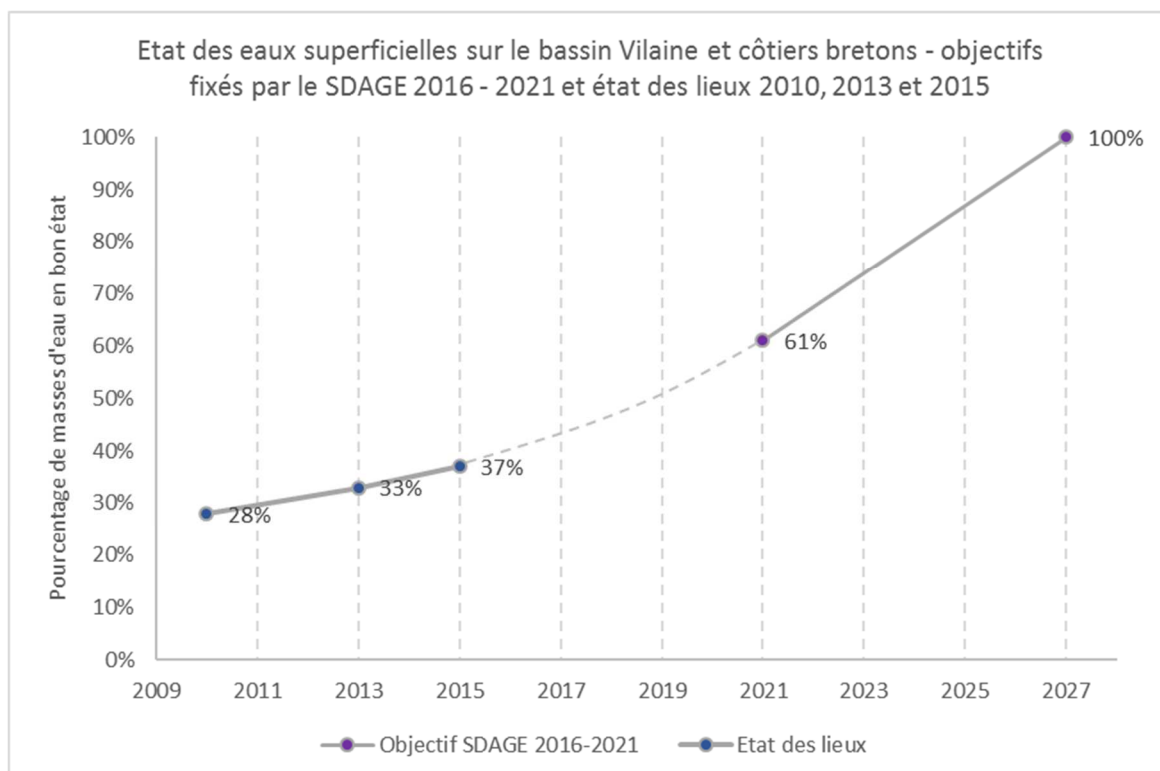
CHAPITRE 2 – LE PLAN BRETON POUR L'EAU : L'AMBITION ET LE CHEMIN

2.1. Une stratégie de l'action plutôt qu'une nouvelle strate

Dès le début de leur réflexion collective, les initiateurs du Plan Breton pour l'Eau ont voulu inscrire leur démarche dans une recherche de plus-value par rapport à l'existant. Cette volonté commune a conduit à effectuer un certain nombre de choix en matière de positionnements du PBE.

En premier lieu, le PBE n'a pas vocation à constituer une strate réglementaire redondante par rapport aux niveaux de planification déjà à l'œuvre, tant à l'échelle des territoires de SAGE qu'à celle du bassin Loire-Bretagne. De fait, la politique de l'eau est riche de multiples documents de planification et de réglementations, et la Bretagne n'y fait pas exception : Directive Nitrates, directives relatives aux usages (eau potable, baignade...), Plan Algues Vertes, droit des ICPE, Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) élaborés à l'échelle hydrographique par les Commissions Locales de l'Eau, Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux Loire-Bretagne (SDAGE) actuellement en projet et auquel doivent se conformer les SAGE, etc.

Le PBE vise un objectif de résultat : faire mieux et plus vite dans le domaine de l'eau. Cette exigence est basée sur le constat d'un rythme insuffisant à ce stade dans les progrès enregistrés pour satisfaire aux exigences de la Directive Cadre sur l'Eau. Force est de constater que l'ambition affichée dans le projet de SDAGE 2016-2021 en termes d'objectifs environnementaux nécessitera d'aller au-delà d'une simple reconduction des modalités actuelles de mise en œuvre des dispositions de ce nouveau schéma directeur, ou des plans d'actions des SAGE mis en œuvre jusqu'ici.



Pour ce faire, le Plan Breton pour l'Eau décrit les modes d'une ~~coordination régionale accrue~~ des leviers à mobiliser, visant à lever les verrous à la mise en œuvre des orientations définies dans les documents de planification et à amplifier si besoin les actions nécessaires.

Quand le SDAGE et le PGRI décrivent les objectifs de résultats à atteindre, le PBE sera le cadre d'action commun et le vecteur de solutions partagées pour se rapprocher de ces ambitions.

A terme, il doit s'inscrire dans une dimension plus sociétale, en visant à offrir au citoyen breton un cadre de lisibilité accrue et de meilleure appropriation des déterminants de l'action publique en matière d'eau.

2.2. Un Plan Breton pour l'Eau au service de 3 objectifs stratégiques, déclinés en objectifs opérationnels

Le Plan Breton pour l'eau a comme objectif général d'atteindre les cibles fixées par le SDAGE Loire-Bretagne pour la Commission Vilaine et Côtiers Bretons qui se superpose au territoire régional. Mais son ambition va au-delà et embrasse l'ensemble des enjeux posés en Bretagne.

En effet, le panorama des activités, l'état des eaux et des risques liés à l'eau en Bretagne (annexe 3) met en lumière un panel d'enjeux liés à l'eau sur le territoire régional :

- Préserver la ressource en eau et les milieux aquatiques, et améliorer ou conforter ses qualités environnementales et sanitaires ;
- Accompagner l'agriculture bretonne vers la double performance économique et environnementale ;
- Assurer la sécurité des personnes et des biens vis-à-vis des risques d'inondations ;
- Anticiper les effets des dérèglements climatiques dans la gestion des usages de l'eau, dans une approche d'aménagement du territoire.

Le cadre partenarial dressé dans le PBE cible prioritairement un ensemble cohérent d'objectifs liés à l'eau. Sont ainsi visés l'atteinte des objectifs environnementaux, mais aussi le maintien du bon état lorsqu'il est atteint dans certains territoires, en y consacrant des moyens adaptés tant en terme de nature d'actions que de montants.

Les trois directives cadres européennes relatives à l'eau, aux inondations et aux milieux marins sont identifiées comme le « tronc commun » de la stratégie bretonne, tout en permettant aux financeurs qui le souhaitent d'aller au-delà.

Dans ce cadre, les partenaires techniques et financiers ont souhaité élaborer un PBE déclinant en objectifs leur projet politique et cibler les moyens pour y parvenir. Le PBE s'appuie ainsi sur **trois objectifs stratégiques**, qui structureront le suivi-évaluation à l'échelle des territoires hydrographiques pour la prochaine génération de projets :

1. **Renforcer l'appropriation des enjeux** liés à l'eau par les Bretons pour une action collective plus lisible, plus accessible et plus participative ;
2. **Viser le respect de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques**, en intégrant le besoin d'un développement équilibré des territoires bretons ;
3. **S'adapter aux risques** liés à l'eau.

Ces objectifs, qui permettront notamment de réaliser une évaluation globale de la politique menée au titre du PBE, sont déclinés et précisés en deux sous-niveaux : intermédiaires et opérationnels, couvrant le champ des actions visées par le PBE et formant l'arbre des objectifs schématisé en annexe 4.

2.3. « Faire mieux et plus vite », comment ? Trois leviers

Comme indiqué précédemment, la Bretagne se trouve dans une dynamique positive sur le volet qualité de l'eau. Il s'agit du fruit des politiques passées et de l'engagement des acteurs à tous les niveaux. C'est uniquement grâce à ce socle de progrès obtenus, source de motivation, et grâce à la forte culture commune acquise sur ce dossier technique et complexe, que les fondateurs du Plan Breton pour l'Eau peuvent aujourd'hui rechercher les termes du franchissement d'une nouvelle marche.

Trois leviers principaux sont identifiés par le COPIL Eau comme marges de manœuvre pour gagner en efficacité :

1. **La gouvernance de l'eau** : l'on entend en effet par « gouvernance de l'eau », l'ensemble des instances de débat et de décision sur les questions liées à l'eau, leur fonctionnement et leur articulation entre elles. Qui décide, avec qui, constituent un des éléments-clés de la conduite et de la cohérence d'une politique publique. C'est particulièrement vrai en ce qui concerne l'eau, qui ne connaît pas les frontières administratives, et qui se caractérise de ce fait par un paysage institutionnel dense et complexe à déchiffrer ;
2. **L'articulation des politiques publiques** pour une gestion moins sectorielle et plus intégrée, qui fait appel à la notion de **transversalité**. Elle fait écho à la préoccupation de **conciliation des enjeux** (environnemental, économique, d'urbanisation...) sur le territoire breton.
3. **La simplification** de l'accès aux financements dans le domaine de l'eau, dans la dimension administrative et financière des procédures de soutien et d'accompagnement des territoires (exemples : notions de guichet unique – dépôt/instruction/contrôle -, décroisement des aides, réduction des délais de décision des financeurs). Il s'agira également d'améliorer la fluidité de la mise en œuvre opérationnelle des actions par les maîtres d'ouvrage par un appui technique et méthodologique renforcés, pour leur mise en œuvre et leur suivi-évaluation.

Les fondateurs du PBE misent sur le fait que la mobilisation de ces leviers aura pour vertu de produire de meilleurs résultats dans les délais impartis du nouveau cycle à venir 2015-2021. Ainsi, ces trois axes sont retenus pour structurer le Plan Breton pour l'Eau.

2.4. La mise en œuvre d'une démarche participative, adossée à la Conférence Bretonne de l'Eau et des Milieux Aquatiques

2.4.1. Un objectif : engager les parties prenantes

Le défi de l'eau constitue un enjeu complexe, mobilisant de multiples niveaux d'acteurs et de nombreuses politiques sectorielles. Les solutions sont donc à chercher auprès des acteurs locaux, et non uniquement entre les fondateurs du PBE. Son élaboration s'inscrit ainsi dans la logique d'une recherche de forte participation, sans pour autant introduire de dilution des responsabilités.

La stratégie de l'action élaborée dans le cadre du PBE s'appuie sur une série d'engagements identifiés d'une part par le COPIL Eau en tant qu'engagements collectifs, et déclinés d'autre part à l'échelle de chaque structure selon une logique volontaire, en fonction de ses propres marges de manœuvre et de ses compétences.

L'identification d'engagements partagés ne se limite toutefois pas au COPIL Eau, pleinement conscient que le défi de l'eau ne peut être que relevé que dans une logique collective. Le PBE s'adresse ainsi d'abord aux acteurs de la mise en œuvre de la politique de l'eau, mais aussi et à toutes les parties prenantes en lien avec les grand et petit cycles de l'eau (institutions, acteurs des territoires, acteurs agricoles, industriels et économiques au sens large, aménageurs, associatifs...).

Ainsi, l'objectif final de la démarche est-il d'aboutir à un livret des engagements recensant également les actions auxquels les membres de la CBEMA sont prêts à contribuer ou à porter. Les CLE sont identifiées comme un échelon majeur à mobiliser en ce sens, du fait de leur rôle pivot dans la politique de l'eau.

Ce livret alimentera ainsi la démarche générale conduite par la Région dans le cadre de la COP régionale, qui a vocation à mettre en mouvement l'ensemble du partenariat réuni dans le cadre des conférences régionales, et à mobiliser les Bretonnes et les Bretons vers la transition écologique et énergétique.

2.4.2. Rôle et mandat de la CBEMA dans l'élaboration du PBE

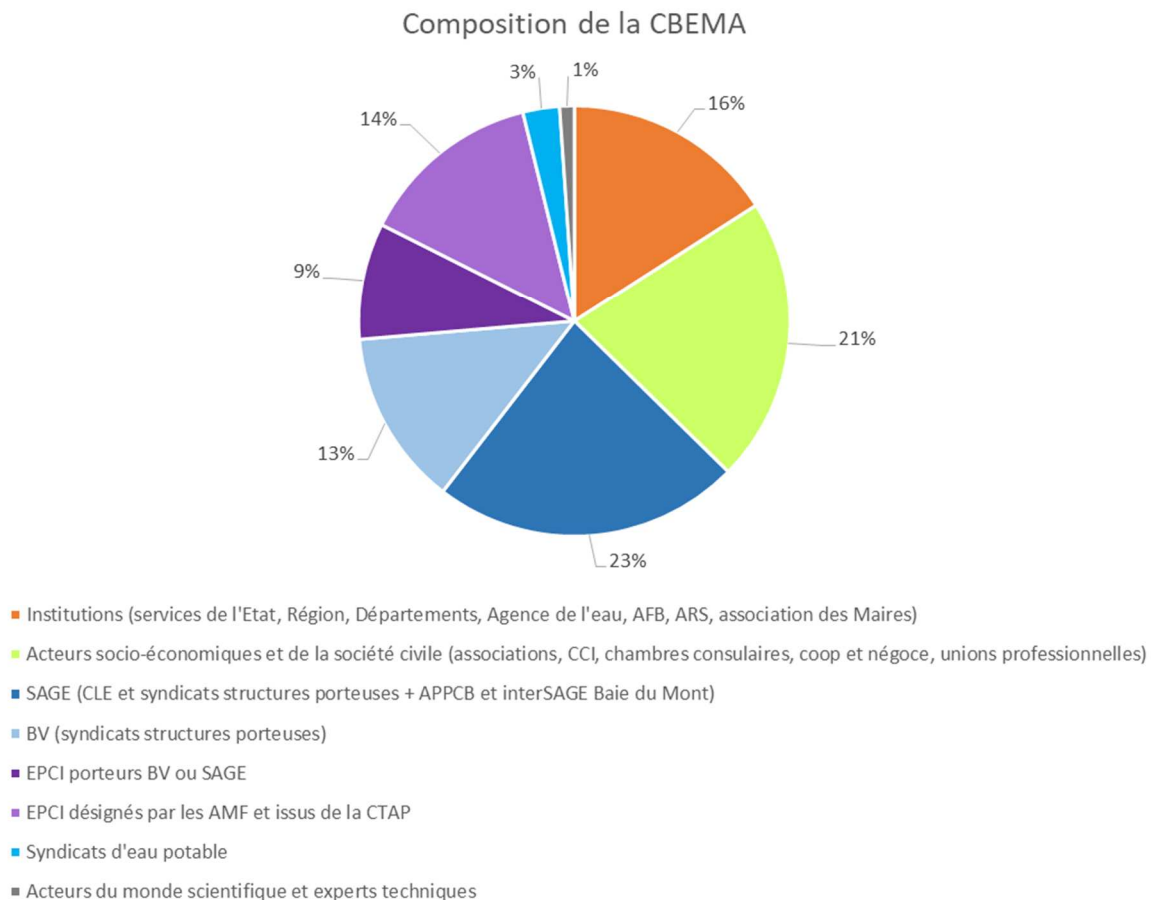
La quasi-entité hydrographique que représente la Bretagne dans son ensemble donne toute légitimité aux acteurs bretons pour appréhender la question de l'eau, en toute responsabilité.

De fait, depuis les débuts de Bretagne Eau Pure, la problématique de l'eau n'a jamais manqué d'instances larges réunissant les partenaires régionaux, la plupart du temps prévues dans la gouvernance des contrats de plan successifs d'une part (ex : Comité régional stratégique de l'eau), et au sein des instances du bassin Loire-Bretagne d'autre part (ex : Commission territoriale Vilaine et côtiers bretons).

Mais l'évaluation de la politique régionale de l'eau, et notamment celle menée à mi-parcours du précédent CPER en 2012, a mis en évidence la nécessité de rendre ces lieux plus stratégiques et surtout plus participatifs, en permettant aux acteurs régionaux de se réappropriier le débat démocratique sur l'eau en le sortant d'une logique principalement descendante.

L'installation de la Conférence bretonne de l'eau et des milieux aquatiques (CBEMA), le 8 décembre 2014 à Rennes a vocation à répondre à cet enjeu, majeur pour faciliter la mobilisation collective.

Sa composition est explicitée en annexe 2 et peut être schématisée ainsi :

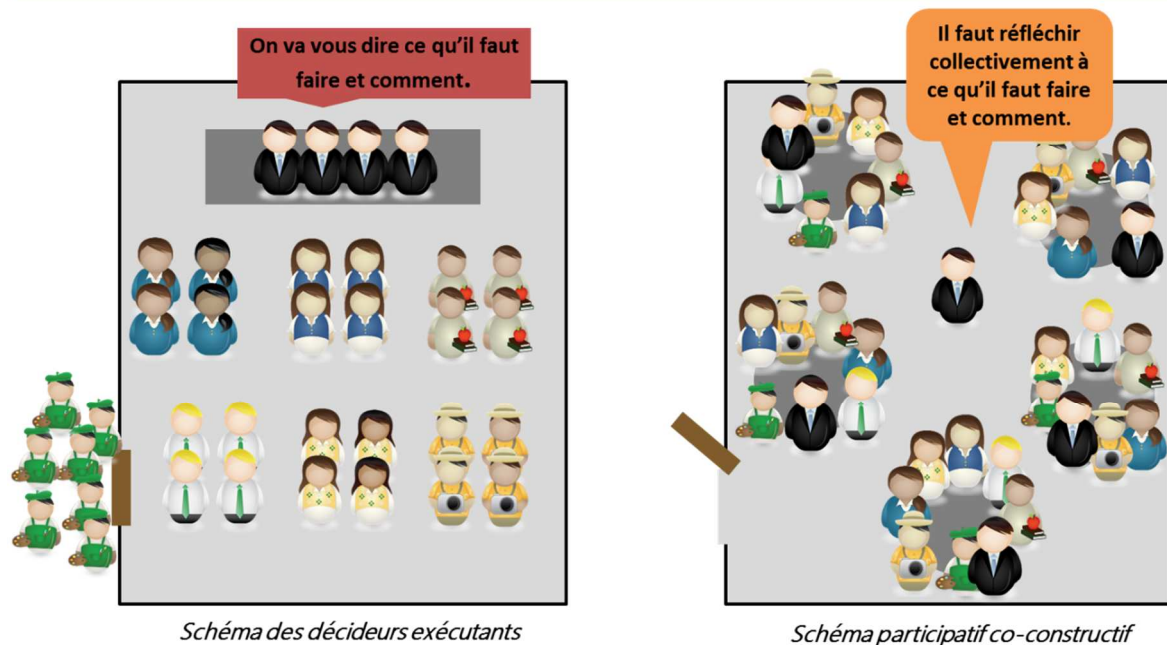


La CBEMA constitue une instance d'expression politique et sociétale plurielle, un espace de débat des grandes orientations stratégiques. La CBEMA n'a pas davantage vocation à se substituer aux instances locales de dialogue et de construction du consensus que sont les CLE, que le PBE n'aurait de plus-value à constituer une agrégation des travaux des SAGE et bassins versants.

Son objet est :

- d'offrir un espace de participation directe et d'influence aux acteurs de l'eau sur les termes de la politique régionale de l'eau ;
- de constituer un lieu de partage et de coordination entre les démarches menées aux échelles régionale et territoriales ;
- de partager les bonnes pratiques et solutions innovantes expérimentées à l'échelle locale, notamment au sein des CLE et des bassins versants ;
- d'identifier et débattre de principes directeurs de nature à guider et faciliter l'action locale.

Une démarche participative pour construire une politique publique



A. Cron, 2015

Les membres de la CBEMA sont étroitement associés aux réflexions des partenaires institutionnels des politiques publiques et du Plan Breton pour l'Eau, aux deux niveaux complémentaires suivants :

- Analyse et propositions vis-à-vis des versions successives du PBE ;
- Débat sur les grandes orientations à prendre à l'échelle régionale en matière de politique de l'eau
- Suivi de la déclinaison des engagements du PBE

2.4.3. Des groupes de travail émanant de la CBEMA pour alimenter la réflexion collective

Les acteurs de l'eau seront ainsi directement sollicités, au sein des groupes de travail, sur deux des trois leviers identifiés pour gagner en efficacité :

- **Gouvernance** : quels sont les termes d'une organisation optimale des acteurs de l'eau en Bretagne, conciliant efficacité des moyens publics, simplification et vectrice de progrès environnemental ?
- **Transversalité** : quel développement économique et quel aménagement du territoire breton pour une eau de qualité, et disponible en quantité suffisante pour des usages équilibrés et partagés ? Cette réflexion s'appuie sur une démarche de prospective analysant la question de l'eau au regard du développement territorial breton. Ses résultats sont décrits au chapitre 5.

Les propositions issues de ces groupes de travail ont vocation à alimenter la rédaction des engagements relatifs à ces deux axes du PBE.

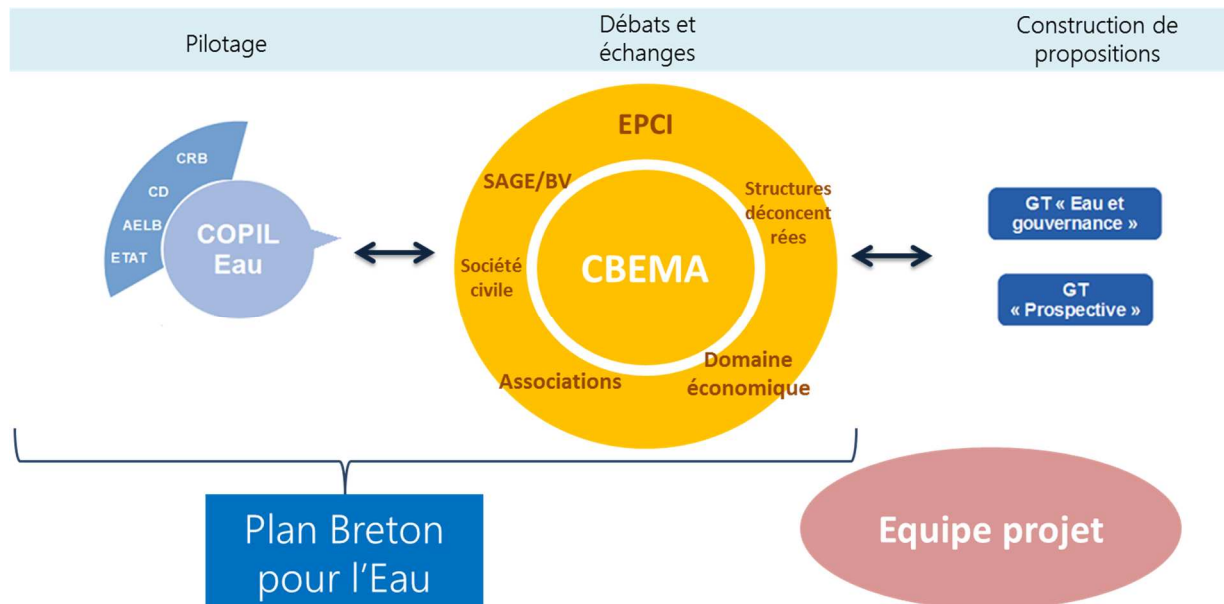
En revanche, les actions en lien avec le levier de la simplification sont identifiées comme relevant principalement de la responsabilité des financeurs de la politique de l'eau. Ils ne font donc pas l'objet de travaux en GT mais de propositions directes du COPIL Eau.

2.4.4. Le rôle comité de pilotage régional (COFIL Eau)

Lieu de préparation et de décision sur le choix et la mise en œuvre des orientations inscrites dans le PBE, le Comité de Pilotage régional de l'Eau, dit « COFIL Eau », réunit les fondateurs du Plan Breton pour l'Eau (Etat, Conseil Régional, Conseils départementaux et Agence de l'Eau Loire-Bretagne). Il assure le rôle de comité de rédaction du PBE. Ce COFIL est également chargé de la programmation du volet Eau du CPER et assure le lien avec les commissions liées aux outils de financement (CPER, CRAEC, etc.).

Pour les questions directement liées au PBE et à l'organisation des CBEMA, les membres du COFIL Eau organisent ainsi des temps spécifiques de concertation avec des représentations des acteurs des territoires d'eau. Ainsi dans le cadre de la réflexion menée au plan politique pour envisager la déclinaison de la réforme territoriale de l'eau en Bretagne suite aux lois MAPTAM puis NOTRe, le COFIL Eau a-t-il été élargi dès avril 2016 aux représentants des 8 EPTB bretons membres de la mission GEMAPI, de l'APPCB et de l'AdcF.

Le schéma ci-après synthétise le fonctionnement global des instances régionales.



A. Cron, 2015

2.4.5. Une consolidation progressive des engagements dans le temps

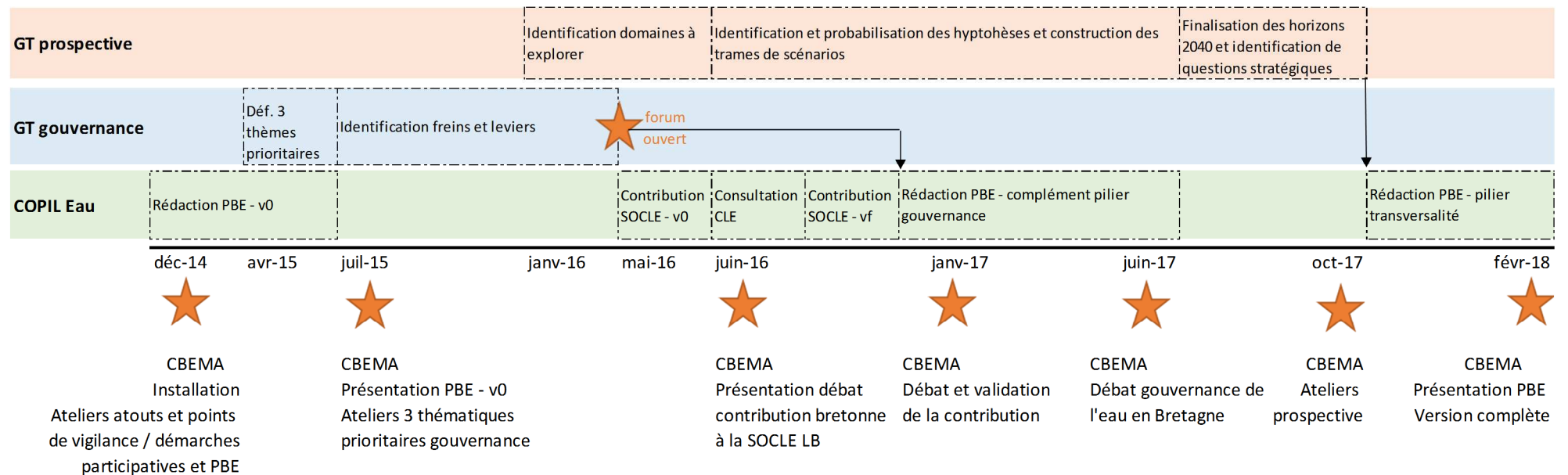
L'élaboration du PBE doit intégrer le temps nécessaire à l'évolution des institutions et dispositifs, à l'appropriation de ses enjeux et à l'implication des parties prenantes. Avoir un horizon de long terme constitue une condition favorable à l'émergence d'une stratégie solide et durable, et à son application adaptée et graduée au plus près des territoires.

Le PBE est donc pensé comme une démarche de long terme, avec une première étape opérationnelle fixée à 2021, en cohérence avec les échéances du futur SDAGE, PGRI, PAMM et CPER. D'ici là, le phasage envisagé est le suivant :

De 2014 à fin 2017 : Consolidation de l'écriture du document-cadre PBE, à partir de la première trame du COPIL Eau, enrichie progressivement par les contributions des instances participatives (CBEMA et ses GT...). Après validation globale en CBEMA, les membres du COPIL Eau adopteront le PBE dans leurs instances respectives.

Le Plan Breton pour l'Eau n'a pas pour autant vocation à constituer une feuille de route commune aux seuls fondateurs du Plan : ses modalités d'élaboration visent à favoriser tant l'émergence de solutions collectives que l'appropriation et la mobilisation des parties prenantes représentées en CBEMA. Chaque membre de la CBEMA sera ainsi invité à adhérer, au sein de ses instances décisionnelles, aux grands principes et valeurs mis en avant dans le Plan Breton pour l'Eau et à identifier les engagements qu'ils sont prêts à prendre à leur niveau au regard de ces principes. Ces engagements des partenaires de la CBEMA permettront de composer un livret des engagements et seront progressivement intégrés au PBE aux côtés des engagements du COPIL au fur et à mesure de leur adoption.

Vue d'ensemble des travaux conduits de 2014 à fin 2017 / début 2018 :



De 2018 à 2021 : mise en œuvre plus aboutie du Plan Breton pour l'Eau, s'appuyant sur les feuilles de route établies par grand axe structurant du PBE (cf chapitre 4)

Mais l'action des partenaires a vocation à se mettre en œuvre sans attendre la finalisation complète du PBE. En témoignent les initiatives d'ores et déjà prises à l'appui des plus-values du PBE (cf partie 3) :

Deux exemples d'actions déjà engagées en anticipation de la validation du PBE :

> **Encourager la réalisation de projets de territoire pour une gestion intégrée de l'eau** à l'échelle de l'ensemble des territoires hydrographiques, selon la logique initiée dans le cadre du Plan Algues Vertes de mieux articuler l'évolution des pratiques des acteurs et l'aménagement du territoire. Les membres du COPIL Eau ont élaboré conjointement une note précisant le contenu de ces projets de territoire, qui constitue le cadre d'orientation du nouveau cycle de contractualisation pluriannuel. Cette note est disponible en annexe 5. Cette démarche va à l'appui d'une recherche d'efficacité accrue de l'action publique, conformément aux recommandations de l'évaluation 2013 (cf infra). Des outils communs d'analyse des projets de territoires ont été mis en œuvre entre partenaires fondateurs du PBE pour faciliter la définition de priorités d'action et l'instruction partagée ;

> **Viser une meilleure adéquation des moyens aux enjeux, via la territorialisation :** afin d'affiner la priorisation de ces enjeux par bassin versant et de faciliter l'instruction des futurs projets de territoire, un travail de croisement des analyses et données des partenaires Etat-collectivités a été organisé en Côtes d'Armor, en Finistère et en Ile-et-Vilaine avec le souci de formalisation des priorités. Deux niveaux de priorité, forte et secondaire, ont été argumentés et reportés sur une grille synthétique à l'échelle régionale. Pour mémoire, les résultats de ce premier travail sont présentés en annexe 1.

CHAPITRE 3 - DES ENGAGEMENTS COLLECTIFS POUR FAIRE MIEUX ET PLUS VITE

Pour faire mieux et plus vite, le Plan Breton pour l'Eau met en avant à la fois des principes et des engagements sur les 3 axes suivants :

1. **La gouvernance de l'eau**
2. **La transversalité et articulation des politiques publiques et des outils**
3. **La Simplification administrative et financière et accompagnement des territoires**

Les engagements permettent d'envisager des pistes d'actions au-delà des actions d'ores et déjà mise en place par les partenaires.

3.1. La gouvernance de l'eau (axe 1)

La gouvernance de l'eau a été identifiée comme fondamentale pour la réussite du Plan Breton pour l'Eau. Le contexte institutionnel de décentralisation et de réforme territoriale place ce sujet au cœur de nombreux débats, tant son expression recouvre i) plusieurs espaces champs d'interventions (périmètres, compétences, redistribution de moyens et de responsabilités...) et ii) lieux d'expressions :

- L'espace régional, qui recouvre le champ de la stratégie et combine lieu de participation et lieu de décision ;
- Les espaces des territoires hydrographiques, qui recouvrent à la fois le champ stratégique et le champ opérationnel, où les instances de CLE, de comités syndicaux ou communautaires, lieux également de participation et de décision.

3.1.1. Pourquoi s'intéresser à la gouvernance de l'eau dans le but d'atteindre les objectifs de la DCE ?

Le document-cadre « Blue Print » de la Commission Européenne, cible de nouvelles orientations dans le domaine de l'eau et met particulièrement en avant la notion de gouvernance, comme une des conditions de la réussite des politiques développées en faveur de l'eau.

L'OCDE a publié, de son côté, de nombreux rapports et étude démontrant le bénéfice d'une gouvernance de l'eau bien structurée et en fait l'objet de nombreux groupes de travail actuellement.

Gouvernance et articulation des politiques publiques constituent également deux des points saillants du rapport Levraut, commandité en 2012 par le Ministère de l'Ecologie dans la perspective de la Conférence environnementale de 2013. Largement développés dans ce rapport, ils ont été repris dans les orientations du Ministère de l'Ecologie, édités suite à la Conférence.

Enfin, passer de la notion de gestion intégrée de l'eau, vers une gestion de l'espace et de l'aménagement du territoire, constitue l'une des principales recommandations de l'évaluation menée en 2013 sur les 45 contrats de bassin versant contractualisés dans le cadre du CPER 2007-2013

3.1.2. La méthode mobilisée dans le cadre du PBE

- Lancement en CBEMA de juillet 2015 : appel au volontariat
- les règles données : un GT pour alimenter un chapitre spécifique dans le PBE, et proposé au comité de rédaction du PBE (le COPIL Eau)
- Objectif : identifier des propositions permettant d'améliorer la gouvernance de l'eau en Bretagne, pouvant déboucher sur des engagements du COPIL Eau et de tout membre de la CBEMA

- Description du déroulement des travaux : 18 mois, 65 participants
- 3 GC réunis sur chacune des 3 questions prioritaires :
 - GC1 « Comment améliorer les termes de la démocratie de l'eau, par une gouvernance à la fois plus représentative et plus participative ? »
 - GC2 « Comment renforcer les liens entre les instances de l'eau et celles des autres politiques publiques ? »
 - GC3 « Comment faciliter l'appropriation de la politique de l'eau alors qu'elle traite de sujets scientifiques et juridiques complexes, et en évolution constante ? »
- Pour chaque GC : une phase de diagnostic, 1 phase d'analyse, 1 phase de propositions, sur un système d'autogestion des groupes (organisation autonome du travail)
- Une démarche clôturée par un forum ouvert qui a permis de mettre au débat dans un cadre plus large les propositions issues des GC, et débouchant sur un livret des échanges (peut être demandé auprès des services de la Région).

3.1.3. Les propositions issues des travaux du GT Eau et Gouvernance

- Les travaux des GC ont été synthétisés sous forme de 3 posters présentés dans le cadre du forum ouvert, ce qui a permis de discuter et enrichir les propositions le 6 mai 2016.

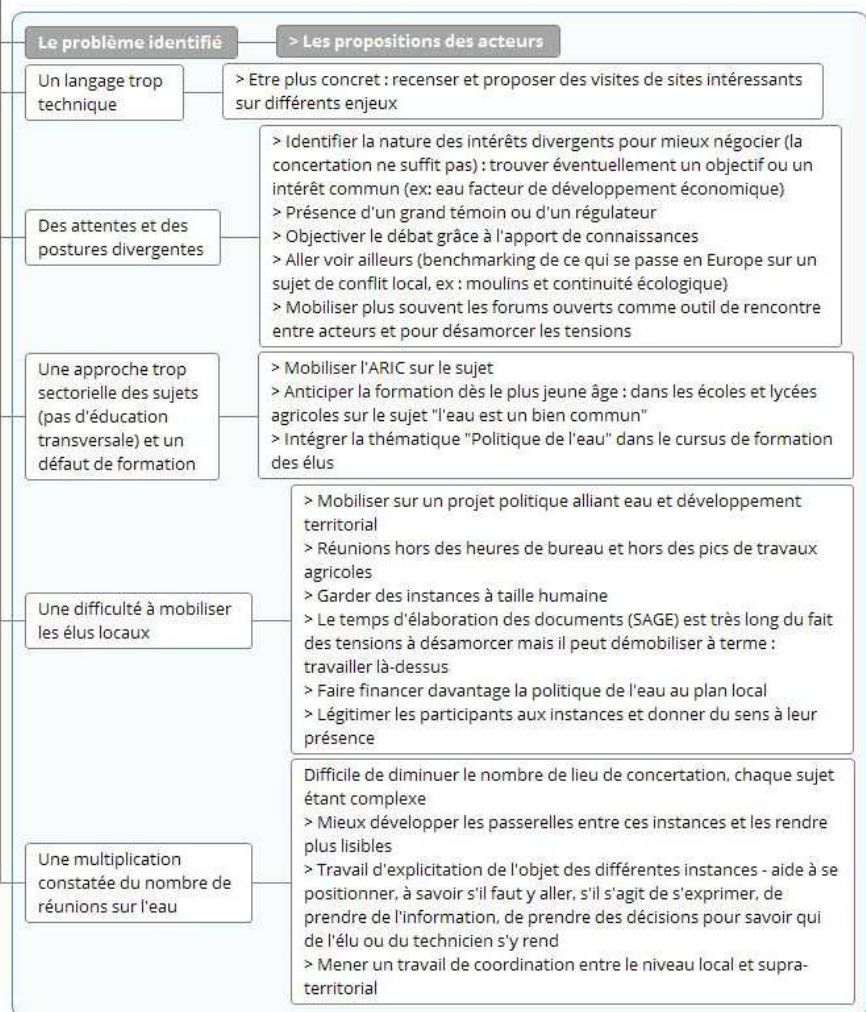
Les têtes de paragraphe suivantes reprennent les questions sélectionnées par le groupe comme prioritaires.

Comment s'approprier la politique de l'eau alors qu'elle traite de sujets complexes, juridiques et en constante évolution ?

L'analyse des freins et les propositions émises par le groupe sont synthétisées ci-dessous :

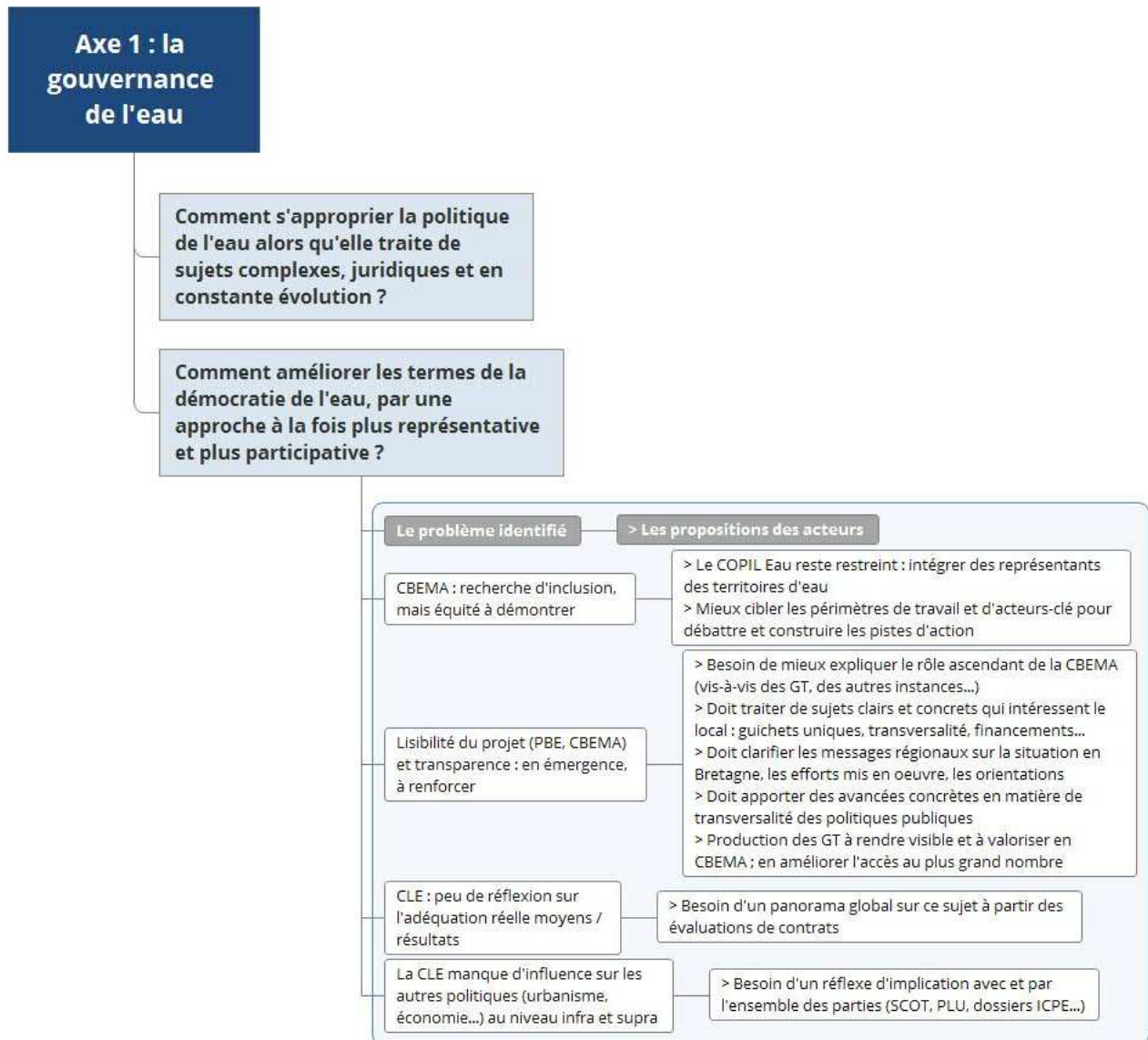
Axe 1 : la gouvernance de l'eau

Comment s'approprier la politique de l'eau alors qu'elle traite de sujets complexes, juridiques et en constante évolution ?

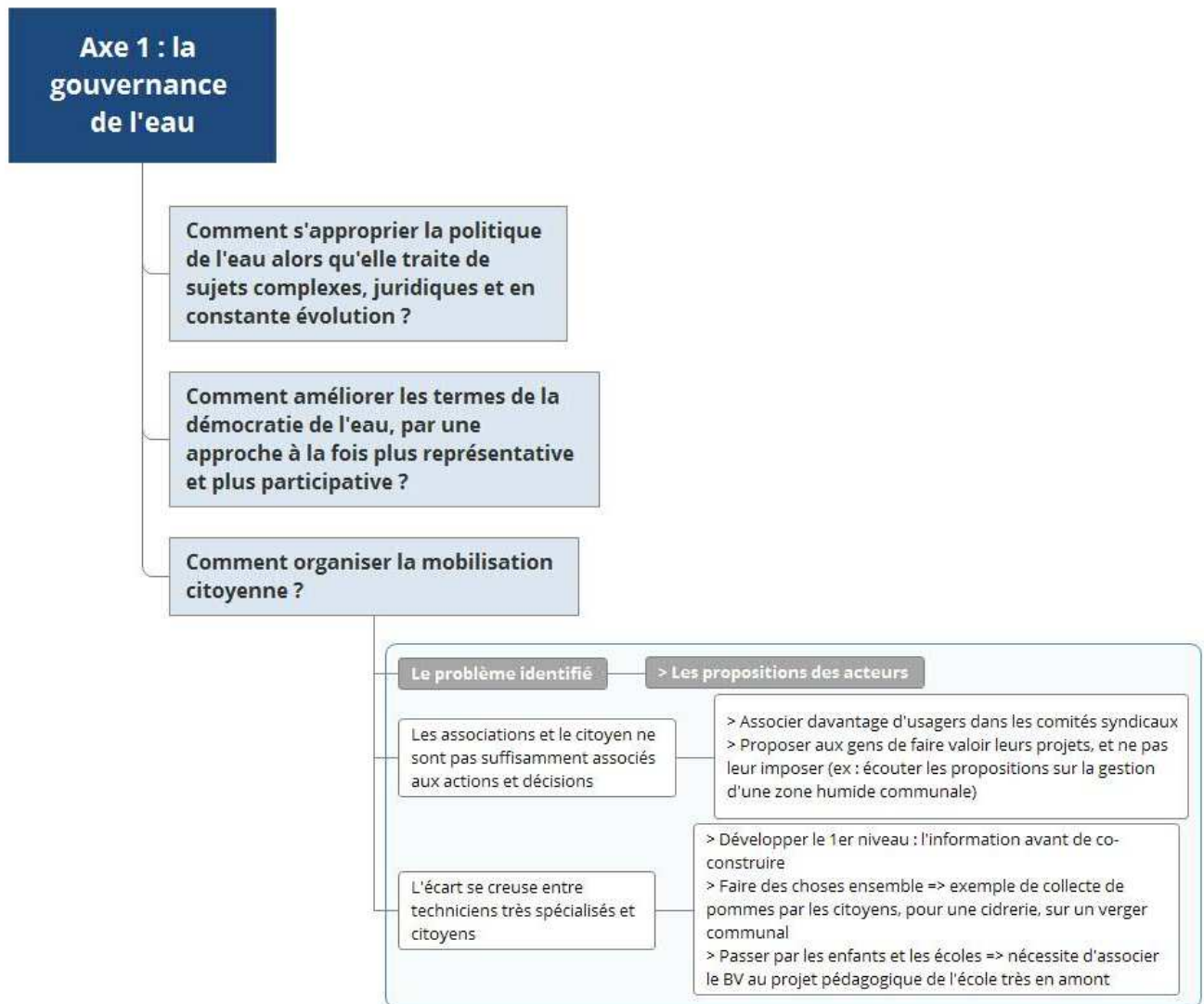


Comment améliorer les termes de la démocratie de l'eau, par une approche à la fois plus représentative et plus participative ?

L'analyse des freins et les propositions émises par le groupe sont synthétisées ci-dessous :



Comment organiser la mobilisation citoyenne ?



Comment renforcer les liens entre instances de l'eau et celles des autres politiques :

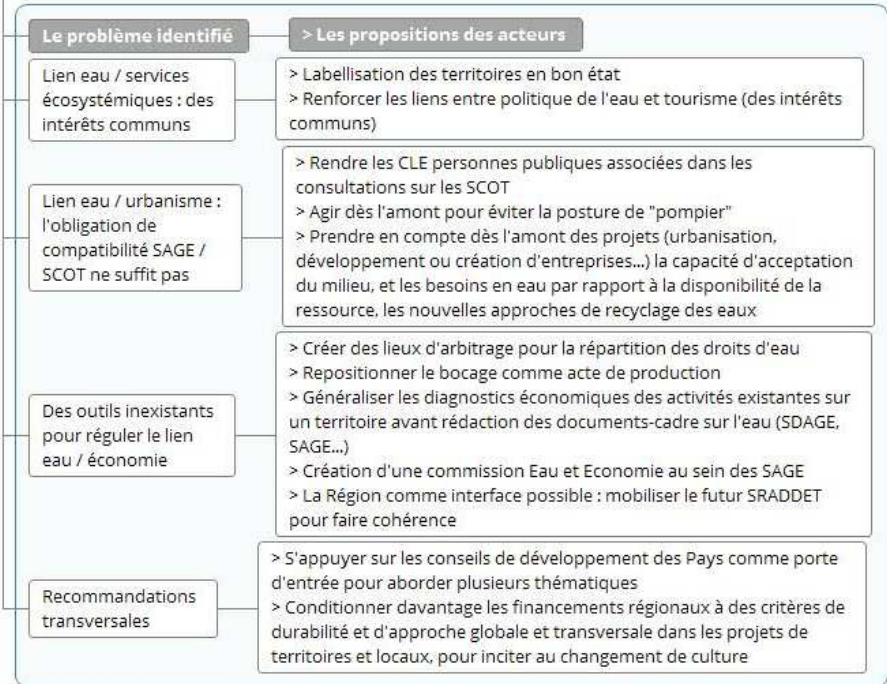
Axe 1 : la gouvernance de l'eau

Comment s'approprier la politique de l'eau alors qu'elle traite de sujets complexes, juridiques et en constante évolution ?

Comment améliorer les termes de la démocratie de l'eau, par une approche à la fois plus représentative et plus participative ?

Comment organiser la mobilisation citoyenne ?

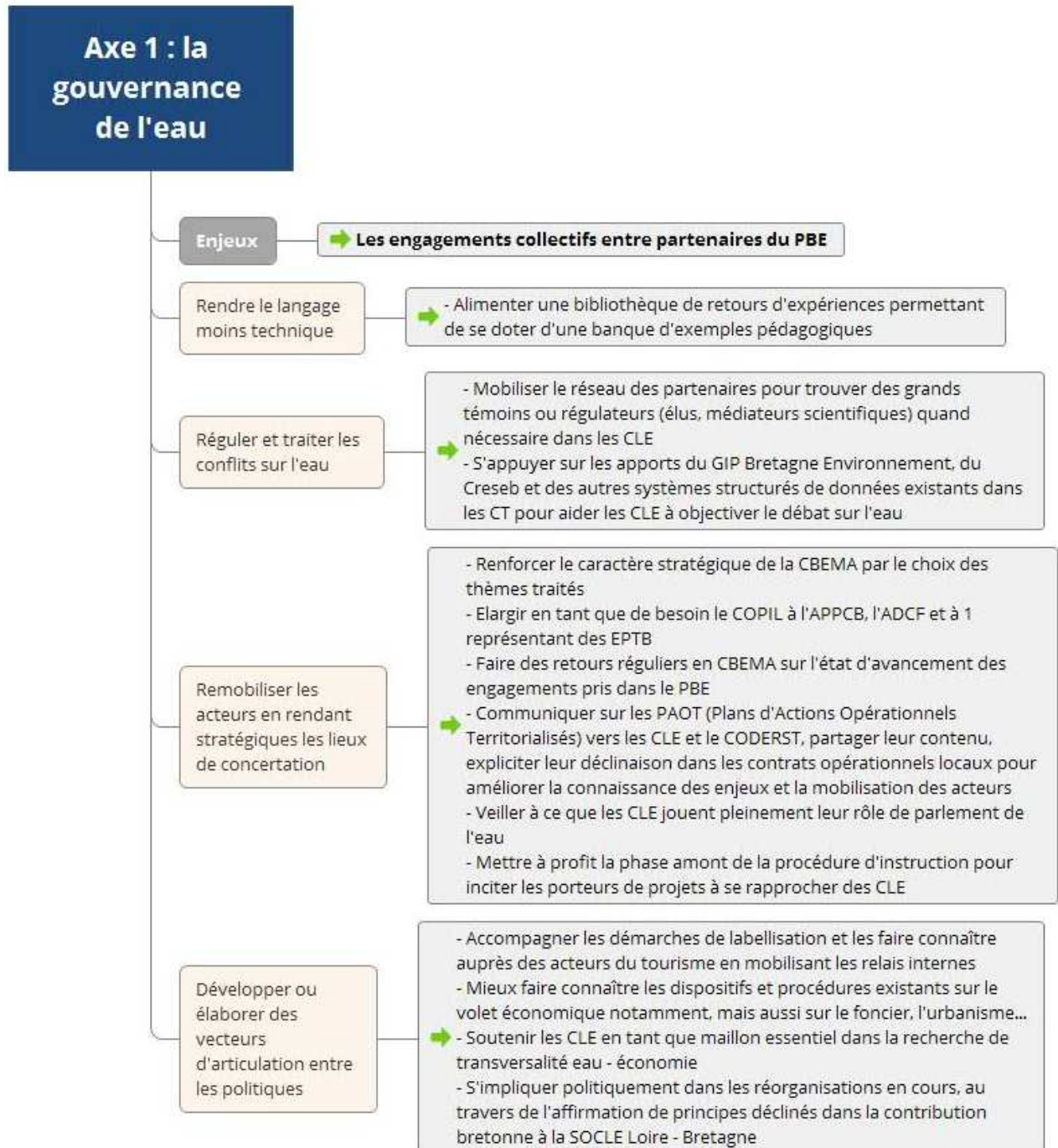
Comment renforcer les liens entre instances de l'eau et celles des autres politiques ?



3.1.5. Les suites données à la démarche

Par le COPIL Eau : des engagements collectifs

Proposition de points-clés sur lesquels trouver un accord global à partir des propositions du GT :



3.2. La transversalité et l'articulation des politiques publiques et des outils (axe 2)

3.2.1. *Les initiatives déjà prises en faveur d'une action plus transversale*

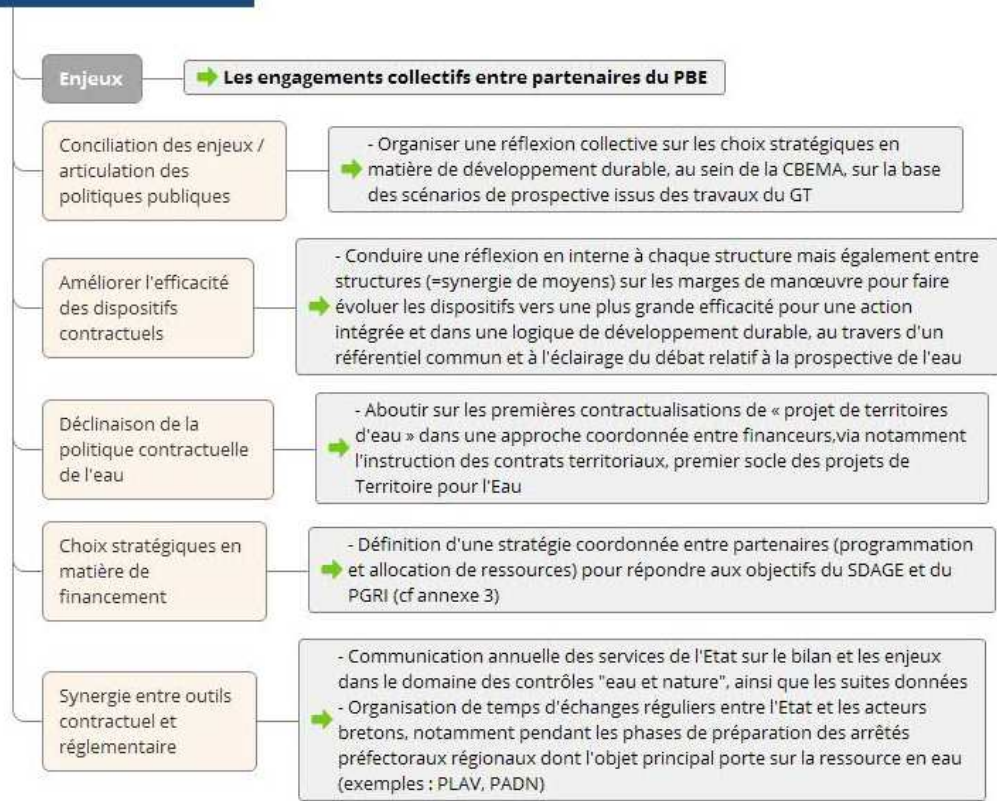
Les partenaires se sont d'ores et déjà mobilisés en vue d'amorcer la convergence des politiques sectorielles vers des objectifs/bénéfices communs. Depuis le lancement de la démarche à Rostrenen en juin 2014, les actions suivantes ont ainsi été mises en œuvre :

- **Eau/Littoral** : Intégration d'enjeux et d'actions liés à la bactériologie sur la frange littorale dans le Programme Opérationnel d'Investissement de la Région ;
- **Eau/Agriculture** : Dans le cadre de son rôle d'autorité de gestion sur le FEADER, le développement par le Conseil régional de critères d'éco-conditionnalité pour le déploiement des aides à l'investissement dans les exploitations agricoles ;
- **Eau/Biodiversité** : pilotage par l'Etat et la Région de l'élaboration du Schéma de cohérence écologique ; recherche de liens plus étroits entre la politique poissons migrateurs et la politique de l'eau dans les territoires, ;
- **Eau/aménagement/urbanisme** : incitation à intégrer plus fortement les enjeux eau et environnement dans les nouvelles générations de contrats de territoires de Pays, y compris en lien avec le littoral ; lancement de démarches à l'échelle régionale en faveur du bâti durable, de groupes de travail sur le développement de biomatériaux et de filières dédiées ; Facilitation des passerelles entre les acteurs de l'Eau et de l'aménagement dans les Pays, via l'organisation de réunions et de formations sur des sujets communs.

3.2.2. *Les premiers engagements des membres fondateurs du PBE*

Les premiers engagements des membres fondateurs du PBE pour aller plus loin sur la cohérence des politiques publiques sont identifiés dans l'arborescence ci-après :

Axe 2 : transversalité et articulation des politiques publiques et des outils



Ces premiers engagements collectifs ont été complétés suite aux travaux de prospective que le Conseil régional a piloté en 2016 et 2017. Ils ont permis d'interroger les termes du développement territorial breton et ses impacts sur l'eau. Ces éléments font l'objet d'un chapitre dédié au sein du PBE : le chapitre 4.

3.3. La simplification (axe 3)

Le dernier axe du PBE est de concrétiser ses ambitions de simplifications administrative et financière au bénéfice des maîtres d'ouvrages affichés dans les projets de territoires d'eau et des institutions engagées dans la politique de l'eau. Il s'agit de viser une optimisation et une réduction du temps passé aux aspects administratifs et financiers au bénéfice de la réflexion stratégique et de l'action opérationnelle plus efficiente sur le terrain. Cette construction se fera par étapes d'ici fin 2016 et s'adaptera aux réalités territoriales de chaque partenaire et à ses capacités.

A travers le Plan Breton pour l'Eau, les partenaires financiers publics ont identifié plusieurs voies possibles de simplification. Celles-ci constituent de premières étapes qu'il conviendra de compléter et de développer pour aboutir de manière progressive à des effets perceptibles par tous, dont les bénéficiaires. Les solutions mobilisées pourront varier au sein du territoire régional de sorte à permettre une adaptation aux modalités des différents financeurs, l'objectif n'étant pas nécessairement l'uniformisation à l'échelle régionale mais la simplification effective, quel que soit le panel de méthodes et outils mobilisés. Ce volet comprend également le déploiement de mesures d'accompagnement technique et méthodologique auprès des porteurs de projet.

3.3.1. Les initiatives déjà prises en faveur de la simplification et de l'accompagnement des porteurs de projets

Simplification :

- Expérimentation d'un guichet unique tous financeurs pour les travaux milieux aquatiques dans le 22 (GUSI) : harmonisation administrative, délais raccourcis, notification commune des interventions financeurs, décroisement des aides (limitation à deux financeurs par maître d'ouvrage) ;
- Lancement auprès des acteurs finistériens d'une enquête sur leurs attentes en terme de simplification : test dans la perspective d'un déploiement sur la totalité du territoire breton;
- Mise en place d'un guichet unique régional pour les Mesures Agro-Environnementales et Climatiques et pour Breizh Bocage ;

Accompagnement/ Appui technique :

- Mise en relations d'acteurs à l'échelle des territoires de SAGE et animations départementales (ex en Finistère : appui à l'émergence de projets de territoire, Cellule d'animation sur les milieux aquatiques, animation départementale des chargés de missions PAPI, rencontre et information des animateurs agricoles des collectivités sur la conjoncture agricole, la PAC...) ;
- Journées de formations sous maîtrise d'ouvrage régionale

3.3.2. Les nouveaux engagements

L'arborescence ci-dessous identifie, au-delà des premières initiatives prises dans le cadre des travaux du PBE, de premiers engagements des membres fondateurs du PBE pour aller plus loin.



CHAPITRE 4 - COMMENT CONCILIER LES ENJEUX SUR L'EAU EN BRETAGNE ? LES APPORTS D'UNE PROSPECTIVE « EAU ET DEVELOPPEMENT TERRITORIAL »

4.1. TRANSVERSALITE, INTEGRATION ET PROSPECTIVE

4.1.1. De l'importance d'une vision intégrée de l'eau et des milieux aquatiques

Les choix faits en matière d'aménagement local peuvent avoir des répercussions sur les eaux pluviales, les milieux humides et l'ensemble du cycle de l'eau à l'échelle du bassin versant. L'imperméabilisation des sols peut entraîner des phénomènes de ruissellement des eaux pluviales, d'érosion des sols et d'aggravation du risque d'inondation... Cela se répercute ensuite sur la qualité de nos cours d'eau, alors même que nous avons des objectifs de qualité ambitieux à atteindre aux horizons 2021 et 2027.

Par ailleurs, le développement de l'urbanisation, l'arrivée de nouvelles populations et l'implantation de nouvelles activités économiques ne sont possibles que si les capacités d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement des eaux usées sont suffisantes.

Mais au-delà de cela, l'eau ne saurait être considérée comme une seule contrainte : l'eau peut être source de potentialités : c'est une composante à intégrer pour une plus grande qualité paysagère, qui peut participer à l'amélioration du cadre de vie des habitants ; c'est un support de vie (faune / flore) et d'activités de loisirs.

Eau et aménagement du territoire sont donc intimement liés.

Tout l'enjeu est de parvenir à concilier les usages avec les enjeux de l'eau et des milieux aquatiques, en coordonnant nos actes d'aménagement et nos politiques de gestion, dans une vision intégrée.

4.1.2. Qu'est-ce que l'intégration ?

La notion d'intégration tire son origine d'une méthode empirique organisant la coexistence des usages sur un même espace-ressource qu'est la gestion intégrée des zones côtières, développée dans les années 1970. Elle préfigurait l'avènement d'une idée majeure consacrée par le droit international de l'environnement : le développement durable, qui repense le lien homme-nature, et dont tout le monde connaît le fameux triptyque recoupant les sphères environnementale, économique et sociale. La gestion intégrée s'est étendue à d'autres domaines, tels l'eau, la forêt...

Définition de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau :

« La gestion intégrée des ressources en eau [GIRE] est un processus qui favorise la mise en valeur et la gestion coordonnées de l'eau, des terres et des ressources connexes, en vue de maximiser, de manière équitable, le bien-être économique et social en résultant, sans pour autant compromettre la pérennité d'écosystèmes vitaux » (Partenariat Mondial pour l'Eau).

L'approche intégrée, même si l'on pressent qu'elle puisse être appliquée à d'autres intérêts que ceux attachés à la protection de l'environnement, demeure avant tout pensée en faveur de celui-ci. Il s'agit d'une approche que l'on qualifie d'écosystémique, consistant en la « mise à profit de processus naturels » et le « respect de la capacité d'absorption des écosystèmes », qui doit rendre « les activités humaines plus respectueuses de l'environnement, plus responsables sur le plan social et plus saines économiquement à long terme ».

L'on peut avancer, même, que l'intégration constituerait l'avatar ultime du principe de prévention, cherchant, en priorité, à empêcher ou limiter, à un coût économiquement acceptable, les dommages causés à l'environnement par l'impact individuel ou conjugué des diverses activités réglementées par les politiques sectorielles. L'article 11 du Traité sur le Fonctionnement de l'Union Européenne ne dément pas cette hypothèse :

En vertu de cette disposition, « les exigences de la protection de l'environnement doivent être intégrées dans la définition et la mise en œuvre des politiques et actions de l'Union, en particulier afin de promouvoir le développement durable ».

Cependant, le droit, qu'il soit international, européen ou national, ne précise pas clairement avec quelle intensité l'intégration doit se faire, ni quel degré général de contrainte, de réorientation cela peut représenter pour les politiques sectorielles. Il faut se rapporter au cas par cas aux dispositions applicables à telle ou telle activité pour étudier comment l'exigence environnementale peut s'exprimer. Le risque est alors que les préoccupations écologiques soient instrumentalisées, « dans la mesure où l'environnement est au service des objectifs de la politique d'accueil ».

□ Il revient alors au politique de décider si l'intégration « voit son rôle limité à un simple encadrement du développement économique » ou si elle peut aller plus loin, en infléchissant de manière plus décisive ledit développement.

Quoi qu'il en soit, on peut schématiser la démarche intégrée de la manière suivante :

- En dé-segmentant les diverses politiques sectorielles intéressant un espace, une ressource, on fait progresser la gestion de l'objet considéré, à tous points de vue :
 - Recours à des savoirs croisés, complémentaires □ interdisciplinarité
 - Mobilisation, contrainte/volontaire, de tous les acteurs concernés □ participation
 - Abord moins anthropocentré des spatialités et temporalités □ vision multiscale, « transfrontière », « transgénérationnelle »
 - Amélioration de la lisibilité, de la pertinence du droit applicable □ mise en cohérence
- Une telle approche, multifactorielle, induit une gouvernance repensée, capable de :
 - s'adapter à l'évolution des savoirs, de se projeter malgré les incertitudes (prospective)
 - fédérer les acteurs autour d'objectifs communs, hiérarchisés ou priorisés si possible, arbitrés si l'on ne parvient pas à transcender les oppositions (pas forcément imaginaires, mais souvent exagérées par une lecture simpliste)
 - dépasser la non-concordance entre les frontières administratives et les échelles naturelles (bassin-versant...) et de dépasser le décalage entre le temps politique et économique (plus ou moins court) et le temps naturel (plus ou moins long)
 - produire des normes mieux articulées, évitant redondances et contradictions ; en appui sur une pluralité de savoirs et fondées sur des processus participatifs, les normes jouissent d'une légitimité renforcée

L'intégration requiert, pour tout cela, une révolution intellectuelle. La prospective à intérêts considérés conduit, comme l'expose l'article 18.9, a, du Chapitre 18 de l'Agenda 21 (Sommet de la Terre, Rio, juin 1992), à une « approche dynamique, interactive, itérative et multisectorielle de la gestion » (de la ressource en eau, en l'occurrence) :

- Dynamique, car en adaptation continue vis-à-vis des évolutions sociétales et techniques.
- Interactive, car, au sens premier, « inter-acteurs », créatrice d'interactions, de relations : l'approche intégrée consolide les solidarités ou, si elles étaient ignorées, les porte à la connaissance des acteurs, qui n'ont pas toujours conscience de leurs interdépendances.
- Itérative, car la gestion intégrée forme un cycle de gestion (concertation → planification → mise en œuvre → surveillance → évaluation...), dépendant des rythmes institutionnels, marqués par des échéances récurrentes et régulières.
- Multisectorielle, car l'écoute de tous les acteurs et la prise en compte de tous les savoirs requièrent une approche transversale.

Sources :

Adrien BODART, *La protection intégrée des eaux souterraines en droit de l'Union européenne*, thèse de doctorat soutenue à l'Université de Rennes 1 le 5 décembre 2016, sous la direction de Nathalie HERVE-FOURNEREAU, 844 pages (<https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-01484318/document>).

Nicolas DE SADELEER, *Les principes comme instruments d'une plus grande cohérence et d'une efficacité accrue du droit de l'environnement*, in François OST, Serge GUTWIRTH [dir.], *Quel avenir pour le droit de l'environnement ? (actes de colloque)*, Publications des Facultés Universitaires Saint-Louis, 1996, pages 37-38.

4.1.3. En quoi la prospective peut permettre de cheminer vers plus de transversalité ou d'intégration ?

La prospective est une approche transdisciplinaire et caractérisée par une vision globale et systémique où les acteurs et les variables qu'ils mettent en débat peuvent jouer un rôle clé dans la construction d'un avenir ouvert. L'avenir est multiple, indéterminé et ouvert à une grande variété de futurs possibles.

Le philosophe Gaston Berger (1959), pouvant être considéré comme le père fondateur de la prospective, a laissé en héritage 5 éléments indissociables de l'attitude prospective : voir loin, large, profond, penser à l'homme et prendre des risques. Depuis les années 70, trois caractéristiques supplémentaires ont également été portées : voir autrement, voir ensemble et utiliser des méthodes aussi rigoureuses et participatives que possible pour réduire les incohérences.

La prospective stratégique, Michel Godet, Philippe Durance, 2011

Pour alimenter le Plan Breton pour l'Eau sur la question de la transversalité des politiques publiques au service d'une gestion intégrée de l'eau, il a été fait le choix d'un travail prospectif, pour l'intérêt qu'offre cette méthode en termes d'**exploration collective de stratégies innovantes et ambitieuses**.

La prospective permet de se questionner, de manière **globale, systémique**, sur le développement d'un territoire. Cette entrée par le développement (accueil de nouvelles populations, urbanisation, développement de nouvelles activités économiques...) permet d'explorer les usages de l'eau, l'occupation de l'espace, pour en examiner ensuite les impacts sur l'eau et les milieux aquatiques... Des liens se tissent alors et permettent d'investir les

champs de l'aménagement et du développement économique, au regard des enjeux de l'eau et des milieux aquatiques.

Nous y retrouvons ici les traits de l'intégration.

Le choix d'un tel travail a enfin été guidé par le fait que, face aux objectifs ambitieux de bon état des masses d'eau qui s'imposent à nous (69 % en 2021 et 100 % en 2027), nous devons explorer et démultiplier nos leviers d'action en articulant les politiques régionales et locales en matière d'eau et de milieux aquatiques, d'économie et d'aménagement du territoire.

4.2. LES TRAVAUX DE PROSPECTIVE CONDUITS EN BRETAGNE

4.2.1. Objectifs poursuivis

L'objectif du travail régional était de produire des trames de scénarios de développement des territoires bretons en lien avec les usages de l'eau et des milieux aquatiques à l'horizon 2040, afin d'alimenter le Plan Breton pour l'Eau sur la question de la transversalité des politiques publiques au service d'une gestion intégrée de l'eau.

4.2.2. Méthodologie employée et rétrospective des travaux conduits

L'élaboration de ces scénarios a été réalisée en appui sur 2 groupes de travail :

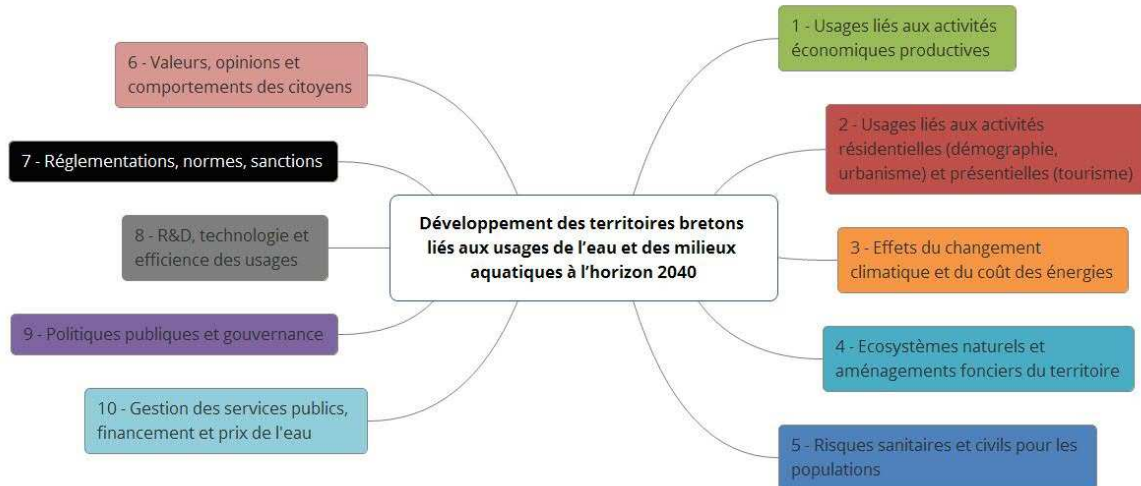
- **le groupe prospective**, réunissant des partenaires et acteurs bretons : des territoires de SAGE et BV, des représentants du monde agricole et conchylicole, des représentants d'associations, des chercheurs et de 2 membres de la section prospective du Ceser. Ce groupe avait vocation à donner un avis et consolider les travaux préparés techniquement en groupe projet prospective.
- **le groupe projet prospective** était quant à lui plus resserré et composé de techniciens des différents services de la Région Bretagne concernés (direction de l'économie, de la mer, ...) et des partenaires Etat, Départements et Agence de l'eau.

Le groupe prospective s'est réuni en décembre 2015, mars, mai, juillet, novembre 2016, mars 2017 et juin 2017. Le groupe projet s'est quant à lui réunit en décembre 2015, mars, avril et septembre 2016.

Ces travaux collectifs et collaboratifs, croisant différentes connaissances et compétences, ont permis d'aboutir à une production riche et solide.

La première étape du travail a consisté à réaliser un brainstorming en groupe projet et en groupe prospective (mars 2016) afin d'identifier les facteurs majeurs de changement (effets de tendances lourdes, ruptures ou signaux faibles) susceptibles d'impacter probablement le développement des territoires bretons et les usages de l'eau.

Dix grands domaines de changement ont été identifiés :



Auparavant, une bibliographie de la situation actuelle de la Bretagne et des éléments de prospective déjà réalisées dans plusieurs domaines avait été compilée et distribuée au Groupe prospective.

Le groupe projet prospective s'est ensuite réuni le 20 avril 2016 afin d'imaginer pour chaque facteur ou variable des hypothèses de changement.

Un travail technique a été conduit afin de poursuivre ce travail d'identification d'hypothèses d'évolution pour l'ensemble des domaines et variables identifiés. Ce travail a été mené en interne au service de l'eau et grâce à différents rendez-vous de travail en bilatéral avec des membres du groupe projet de la Direction de l'Aménagement du territoire, de la Direction de l'Economie, du service Patrimoine Naturel et du service Tourisme notamment.

Les 27 mai et 7 juillet 2016, le groupe prospective s'est projeté en 2040 au plus tard et s'est interrogé sur la probabilité d'hypothèses structurantes, en rapport avec les futurs possibles du développement des territoires bretons et des usages de l'eau et des milieux aquatiques. Elles ont été soumises au Groupe prospective pour évaluer collectivement leur pertinence et, le cas échéant, la ou les tendances identifiables sur le long terme (2040).

Toutes les hypothèses n'ont pas pu être mises au débat du groupe prospective pour des raisons de temps, mais les hypothèses structurantes, essentielles à la construction des scénarios ont été notamment testées.

Suite aux réunions de mai et juillet du Groupe prospective, les hypothèses les plus probables ont été passées en revue selon plusieurs critères de classification :

- **Externe** : l'hypothèse dépend de facteurs (ex : changement climatique mondial) ou de décision (ex : directives européennes) que les acteurs régionaux bretons ne maîtrisent pas (et subissent),
- **Interne** : la réalisation de l'hypothèse dépend principalement voire exclusivement de la volonté et des capacités d'action que les acteurs régionaux peuvent se donner (politiques publiques et privées),
- **Intermédiaire** : la réalisation de l'hypothèse dépend de facteurs externes mais aussi de la volonté / mobilisation de moyens conjointe des acteurs régionaux de la mettre en œuvre (ex : solde migratoire positif vers le littoral de l'Ouest français, priorités de rétablissement de la continuité écologique, Volet contractuel du Plan Algues Vertes, atténuation et adaptations locales aux effets du changement climatique...).

Parmi les hypothèses internes, certaines hypothèses ont également été qualifiées de **« enjeu »**, lorsque le Groupe projet a considéré qu'elle était structurante, c'est-à-dire avaient elles-mêmes une influence forte sur de nombreuses autres hypothèses.

Parmi les hypothèses externes, certaines hypothèses ont été qualifiées de **« motrice »**, lorsque le Groupe projet a considéré qu'elle était structurante, c'est-à-dire qu'elles avaient elles-mêmes une influence forte sur de nombreuses autres hypothèses.

Des scénarios construits pour présenter des enjeux différenciés, alternatifs et partiellement complémentaires.

La méthode utilisée consiste à construire progressivement des trames de scénarios **à partir de combinaisons d'hypothèses « enjeu » mais sans les mélanger dans plusieurs scénarios** (une variable enjeu ne peut donc pas se retrouver dans deux scénarios).

Ensuite, au sein de chaque scénario, les enjeux s'appuient sur certaines variables « moteur » (que l'on peut, elles, retrouver dans plusieurs scénarios).

Enfin, selon une logique de cohérence et de complétude, les autres hypothèses ont été agrégées pour constituer une **trame de scénario ayant sa logique propre à l'horizon 2040**.

Quatre trames de scénarios ont ainsi été bâties au démarrage des travaux :

1. **Un effort solidaire en faveur de l'alimentation en eau potable, priorité accentuée par le changement climatique**
2. **Un développement agricole et agro-alimentaire qui redynamise le centre Bretagne**
3. **Le littoral breton victime de son attractivité et du changement climatique**
4. **L'eau et les milieux aquatiques au cœur de l'aménagement et de la solidarité du territoire régional**

Le parti pris de construction des scénarios est de se concentrer sur les hypothèses enjeux identifiées. C'est ce qui crée le contraste entre les scénarios, qui cherchent à éclairer des enjeux différents et qui ont chacun leur logique propre. Chaque scénario ne balaye pas nécessairement les 10 grands domaines de changement identifiés au démarrage des travaux et chacun mène en quelque sorte une prospective thématique spécifique.

Pour la suite des travaux, il ne s'agira pas de choisir telle ou telle proposition de scénario à l'horizon 2040, comme base unique d'une stratégie régionale partagée, mais bien de chercher à combiner des éléments des différents scénarios qui auront été construits, en se questionnant et en suscitant du débat au sein de la CBEMA sur les avantages et inconvénients de chaque option stratégique (les impacts sur l'eau et les milieux aquatiques ont été identifiés au sein des scénarios) ainsi sur l'ampleur des moyens (humains, financiers, gouvernance,...) à mobiliser.

La prise en compte de la contribution du Ceser :

En décembre 2015, le Président du Conseil régional a saisi le Ceser afin d'engager un travail prospectif sur l'identification des enjeux de l'eau à l'horizon 2040.

Le Ceser a publié un rapport, validé en session du Ceser en octobre 2016. Le travail a permis d'établir un état des lieux de la ressource en eau et de ses usages, pour explorer les évolutions possibles de la ressource, de sa qualité et de sa quantité, ainsi que les questions sociétales qu'elle est susceptible de soulever à l'horizon 2040.

La synthèse de l'étude du Ceser est disponible sur le site de la Région www.bretagne.bzh et les principaux enjeux relevés sont exposés dans la première partie du PBE.

Un travail de recoupement des hypothèses produites par notre groupe prospective et des hypothèses issues des travaux menés par le Ceser sur les enjeux de l'eau en Bretagne à l'horizon 2040 a été conduit.

Il montrait qu'il n'y a pas d'oppositions ou de contradictions entre nos travaux respectifs, et qu'un certain nombre de points peuvent être complétés dans le travail du Conseil régional.

Des propositions de complément à partir d'hypothèses du Ceser ont été insérées dans les trames de scénarios.

Les enjeux identifiés par le Ceser ont également permis de se questionner sur la complétude des scénarios. Des premiers compléments ont été apportés.

Les 4 trames de scénarios produites ont fait l'objet d'un premier débat au sein du groupe prospective le 15/11/2016. A cette date, les travaux du Ceser ont fait l'objet d'une présentation aux membres du groupe prospective.

Le groupe a ensuite travaillé sur les scénarios : ils ont été jugés pertinents et ont été complétés. Le groupe a toutefois émis quelques réserves sur le scénario 3, relatif au littoral. La trame a donc été revue grâce à un travail technique interne.

Le groupe s'est de nouveau réuni le 14 mars 2017 afin :

- D'examiner les trames de scénarios consolidées pour éventuellement les compléter et les valider à ce stade de la démarche,
- De commencer à travailler sur les impacts des scénarios sur les territoires, l'eau et les milieux aquatiques.

Ces échanges ont permis ensuite de compléter de nouveau les scénarios. Suite aux échanges au sein du groupe, un scénario a de nouveau fait l'objet d'un remaniement en profondeur : il s'agit du scénario 4 sur l'aménagement. Le groupe a en effet jugé opportun de clarifier la ligne directrice de ce scénario et de le repositionner, l'entrée sur la gouvernance étant peut-être en trop. Il fallait se recentrer sur les hypothèses identifiées au départ : eau – milieu aquatique – aménagement.

Le groupe s'est enfin réuni le 13 juin. Il a permis d'enrichir encore les scénarios et il a été décidé de fusionner les scénarios 1 et 4. Le groupe a également travaillé sur les questions stratégiques que posent les scénarios.

4.2.3. Les livrables obtenus

Le travail a abouti à 3 « horizons 2040 » :

- **« De l'eau et des Hommes »**
Ou « Un effort solidaire en faveur de l'alimentation en eau potable, priorité accentuée par le changement climatique »
- **« L'eau, la Bretagne et l'agriculture »**
Ou « Un développement agricole et agroalimentaire qui redynamise la Bretagne »
- **« Le littoral sous la vague »**
Ou « Le littoral breton en fort développement avant d'être victime de son attractivité et du changement climatique »

Ces 3 horizons sont présentés en version synthétique ci-dessous.

La manière dont ces horizons interpellent nos politiques publiques est également exposée au travers de questions stratégiques.

« De l'eau et des Hommes »

Ou « Un effort solidaire en faveur de l'alimentation en eau potable, priorité accentuée par le changement climatique »

A l'horizon 2040, la Bretagne connaît un **accroissement important de sa population permanente** (+19% par rapport à 2012, soit +400 000 habitants selon le scénario « fil de l'eau » INSEE-Octant n°43/2013), notamment en Ille et Vilaine et sur les espaces urbains et péri-urbains littoraux et rétro-littoraux, entraînant des besoins en eau potable globalement croissants. La Bretagne bénéficie d'un climat attractif par rapport à d'autres régions de France qui souffrent de canicules. **La population touristique s'accroît également**, notamment en période estivale. Durant cette période, les besoins en eau potable sont donc encore davantage prégnants.

Du fait des **évolutions du climat**, on assiste en parallèle à une accentuation des **disparités territoriales** avec une répartition hétérogène des précipitations entre l'Est et l'Ouest de la Bretagne : le gradient de précipitations Est-Ouest s'accroît.

Dans le temps, les sécheresses estivales, automnales et même hivernales sont de plus en plus fréquentes et prolongées.

Cumulant une augmentation globale des besoins en eau potable et une modification des disponibilités de la ressource, d'importantes tensions surviennent.

Pour autant l'approvisionnement en eau potable des populations est considéré comme une priorité absolue par les pouvoirs publics. Pas question toutefois d'assécher les cours d'eau en été. L'on s'efforce en parallèle de ne pas porter préjudice aux milieux aquatiques : le respect d'un débit minimum biologique dans les cours d'eau en période d'étiage est devenu une véritable contrainte pour les prélèvements dans les eaux superficielles afin de garantir la vie piscicole.

Cela nécessite en période d'étiage la mise en place de restrictions locales d'utilisation de l'eau : allant de mesures mineures comme des interdictions de remplissage de piscines, d'arrosage ou de lavage de voitures à des mesures beaucoup plus impactantes, notamment à l'Est de la Bretagne, et interrogeant le développement économique de la Bretagne et les capacités :

- des exploitations agricoles à irriguer leurs cultures et/ou abreuver leur bétail,
- des industries à prélever de l'eau et à en rejeter dans les cours d'eau (capacité de dilution).

Le potentiel d'accueil du territoire atteint bientôt ses limites au regard de la disponibilité de la ressource. Le développement de l'urbanisation est questionné.

Inévitablement, des coupures d'eau temporaires finissent par arriver, notamment à l'Est de la Bretagne.

LES QUESTIONS STRATEGIQUES POSEES PAR CE SCENARIO :

Quelles priorités d'approvisionnement en eau peut-on se fixer collectivement et pour quels usages, en fonction des besoins anthropiques, économiques ? Quels équilibres peut-on trouver pour tenir compte des besoins des milieux aquatiques ? Est-on prêt à sacrifier certains usages ? Est-on prêt à investir massivement pour satisfaire les besoins anthropiques ? A quel coût ? Quel niveau d'acceptabilité sociale et environnementale ?

Comment prévenir des situations de crise et faire prendre conscience de l'importance de l'eau ? Comment ensuite les faire monter en puissance ? Est-ce que cela peut suffire au regard de la situation probable et des enjeux bretons ?

Comment concilier le signal-prix fort et une solidarité dans l'accès à l'eau pour tous ?

Comment éviter le risque de « technicisation » de l'eau, gérée comme un flux, de manière déconnectée du grand cycle de l'eau, du fonctionnement des bassins versants et des milieux aquatiques ? Quid d'une approche plus globale liant petit cycle et grand cycle de l'eau privilégiant prioritairement l'utilisation des ressources locales de chaque bassin versant, en qualité et en quantité, à la mesure de leur disponibilité ?

« L'eau, la Bretagne et l'agriculture »

Ou « Un développement agricole et agro-alimentaire qui redynamise la Bretagne »

La production agricole et la transformation des industries agro-alimentaires se sont développées en Bretagne, notamment centrale, autour de la RN164 (nouvelle E55), en réponse à l'accroissement démographique mondial, ramenant une population et un développement d'activités de services dans les villes de l'axe central du territoire. Ce développement s'appuie sur la capacité d'adaptation et le savoir-faire des acteurs économiques et publics et sur des conditions pédo-climatiques toujours favorables, malgré le réchauffement climatique, qui donnent à la Bretagne un avantage compétitif en termes de conditions de production agricole par rapport à d'autres régions européennes. Ces évolutions s'accompagnent d'une restructuration des entreprises agricoles, désormais moins nombreuses et plus grandes, ainsi que des industries qui y sont liées. Une vigilance particulière est maintenue par les autorités vis-à-vis des risques de pollutions diffuses (azote, phosphore, matières organiques et chimiques) et ponctuelles.

Des politiques publiques incitatives, européennes et nationales, (soutien à l'irrigation, aides aux investissements des industries de transformation et de valorisation des productions agricoles, aides sur des procédés innovants de traitement et de recyclage des eaux, financements d'outils technologiques d'aides à la décision comme les drones en agriculture...), ont permis et orienté ce développement, parfois au détriment de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques.

Dans un contexte d'accroissement de la demande mondiale en lait qui soutient un prix de marché attractif, la production laitière s'est développée, mais une demande sur le marché intérieur et de nouveaux modes de consommations ont permis de maintenir une agriculture diversifiée. Ainsi des exploitations porcines, avicoles et légumières cohabitent avec une production laitière dominante sur le territoire.

Malgré le réchauffement climatique, une pluviométrie encore abondante et des températures modérées par rapport à d'autres régions de France, ont permis à la Bretagne de cultiver la terre dans de bonnes conditions et de garder des rendements élevés, notamment grâce à l'irrigation. Les exploitations se sont agrandies et spécialisées.

L'herbe et les cultures protéiques, cultures présentant moins de risques pour l'environnement et moins consommatrices d'eau que le maïs, se sont beaucoup développées pour nourrir les vaches laitières. Les filières avicoles et légumières se sont développées sur le marché intérieur pour répondre à de nouveaux modes de consommation. Les filières laitières et porcines sont présentes sur le marché à l'export.

L'agriculture est technologique pour répondre à des besoins de productivité et de respect de l'environnement. Cela nécessite des investissements importants pour moderniser les bâtiments et le matériel. Ces investissements sont soutenus par des subventions européennes et nationales.

L'emploi dans l'agro-fourmiture et les technologies agricoles s'est développé en centre Bretagne. L'emploi agro-alimentaire s'est quant à lui maintenu à proximité des sites de production, grâce à l'utilisation de nouveaux processus de traitement et de recyclage des eaux leur permettant de moins consommer d'eau, et de diminuer les rejets polluants au milieu. Ces industries se sont également restructurées et ont évolué vers de la fabrication d'aliments plus élaborés (2^{de} transformation). Ces produits sont reconnus sous une marque d'identité bretonne.

Les élevages de grande taille et les entreprises agro-alimentaires méthanisent leurs déchets et effluents au sein de quelques unités collectives implantées en proximité.

Ce développement agricole et agroalimentaire redynamise les villes moyennes comme Carhaix, Loudéac, Rostrenen, Pontivy, mais menace également le château d'eau de la Bretagne, créant des tensions sur la ressource en termes quantitatif et qualitatif.

LES QUESTIONS STRATEGIQUES POSEES PAR CE SCENARIO :

Au-delà des opportunités de contexte (infrastructures, contexte pédo-climatique, technicité et savoir-faire, historique...), ce modèle de développement pour le centre Bretagne est-il souhaitable ?

Si oui, comment l'accompagner, et/ou contrecarrer certains effets négatifs (bocage, DMB, risque contentieux...) ?

Qu'implique le développement des villes moyennes, en terme d'habitat et de services ?

Comment maintenir un équilibre dans les économies locales (agriculture, industrie, tourisme...) ?

Comment concilier un développement économique consommateur d'une eau de qualité (élevage et IAA), avec la préservation du château d'eau de la Bretagne ? A quel prix ?

« Le littoral sous la vague »

Ou « Le littoral breton en fort développement avant d'être victime de son attractivité et du changement climatique »

En 2030, le littoral breton et son climat attractif dans un contexte de réchauffement climatique, ont attiré de nouvelles populations permanentes et touristiques, notamment dans les secteurs littoraux bien desservis par les nouvelles mobilités et la fibre optique.

Avec ces arrivées massives, des dysfonctionnements non résolus s'accumulent bientôt en matière d'assainissement (réseaux de collecte, vieillissement des STEP, non mise aux normes de tous les ANC). Cet état de fait engendre des pollutions bactériologiques fréquentes et un enrichissement excessif des eaux littorales en phosphore. Les activités de pêche et de conchyliculture se trouvent fortement fragilisées (occurrence de phytoplanctons toxiques et de problèmes bactériologiques).

Des recettes spécifiques sont alors recherchées afin de faire participer les acteurs de l'économie touristique dans la politique de l'eau. Les activités économiques halieutiques parviennent alors à se maintenir sur le littoral grâce à des politiques publiques qui financent des actions de restauration de la qualité des eaux littorales.

A partir de 2030, le changement climatique commence également à devenir de plus en plus prégnant et problématique avec la multiplication des submersions marines, des tempêtes hivernales et l'érosion du trait de côte. La montée des eaux associées à des marées de coefficient important augmentent également les risques d'inondation dans les estuaires. Une grande partie du littoral breton est ainsi menacée par ces différents types de risques naturels.

Malgré tout, l'attrait résidentiel du littoral persiste, notamment dans certains secteurs comme Saint-Malo, le Golfe du Morbihan, la baie de la Forêt-Fouesnant, Lorient, Auray, Quiberon, Lannion, Erquy, Brest, Crozon. **Il faut donc protéger les populations et préserver les activités économiques du littoral**. Ainsi, les EPCI qui détiennent la compétence de prévention des inondations prélèvent la taxe GEMAPI de façon quasi-systématique, pour réaliser des investissements de lutte contre les inondations et submersions marines

Toutefois, **face aux multiples enjeux auxquels ils trouvent confrontés (maîtrise de l'urbanisation et du foncier, qualité sanitaire des eaux littorales, alimentation en eau potable des populations résidentielles et touristiques, protection contre les risques naturels)**, les EPCI ont de plus en plus de mal à mettre en œuvre des solutions.

LES QUESTIONS STRATEGIQUES POSEES PAR CE SCENARIO :

- Quelle est la capacité d'accueil de notre littoral et comment préserver un potentiel de développement équilibré sur le littoral ?
- Quelle prise en compte du changement climatique et des risques naturels ? Doit-on continuer à protéger des secteurs qui seront toujours davantage soumis à ces risques ? Quid de la relocalisation et du repli stratégique ?
- Quels mécanismes de solidarité ?

4.3. LES APPORTS POUR LA TRANSVERSALITE DES POLITIQUES PUBLIQUES AU REGARD DES ENJEUX DE L'EAU ET DE LA BIODIVERSITE

4.3.1. Des travaux de prospective à l'identification de grands principes – méthode employée

L'objectif recherché au travers des horizons 2040, dont les curseurs de développement ont parfois été volontairement poussés au maximum, était de provoquer du débat et d'amener les membres de la CBEMA à s'interroger sur ce qu'il nous semble collectivement intéressant de pousser ou au contraire, ce qu'il nous semble important de contrecarrer pour l'avenir de notre territoire régional.

Pour ce faire, les horizons 2040 ainsi que les questions stratégiques qu'ils posent ont été présentés lors de la CBEMA du 18 octobre 2017. Un premier débat sous forme de tables rondes et avec la salle a pu être enclenché. A la suite de la séance plénière du matin, des ateliers de travail ont été organisés l'après-midi. Les membres de la CBEMA ayant participé aux ateliers ont pu se positionner au lendemain de ces horizons 2040, poussés par la nécessité à agir, afin d'identifier des **grands principes** permettant :

- d'anticiper une crise de l'eau, dans un contexte d'arrivée massive de population et de changement climatique (atelier 1 – scénario 1 « de l'eau et des hommes »),
- de construire des orientations, qui pourraient être remontées au niveau de l'Europe, pour des politiques agricoles durables aux plans social, environnemental, économique et sanitaire (atelier 2 – scénario 2 « l'eau, la Bretagne et l'agriculture »),
- d'intégrer les risques naturels dans l'aménagement des territoires (atelier 3 – scénario 3 « le littoral sous la vague »).

Ce sont tous les éléments de débat et les grands principes identifiés par les membres de la CBEMA qui sont ici retranscrits, au sein du Plan Breton pour l'Eau. Il s'agit d'une riche contribution dont les partenaires du PBE se sont ressaisit lors de réunions du CODIR eau et du COPIL eau pour définir des **engagements collectifs** et évoluer vers plus de transversalité. Rappelons bien que ce ne sont pas les trajectoires ou scénarios en eux-mêmes qui sont repris en bloc, comme guides d'une unique stratégie régionale, mais les éléments issus du débat qu'ils ont provoqué.

Pour que les principes collectifs soient appliqués et déployés, il est également nécessaire que chaque structure puisse s'interroger à son niveau et voit comment orienter ses propres politiques et dispositifs publics au travers **d'engagements individuels**.

Le Conseil régional y retravaillera dans un second temps au sein du livret des engagements. C'est aussi tout l'esprit du SRADDET (Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Egalité des Territoires) et de la démarche de la COP régionale.

4.3.2. Les grands principes guides pour la transversalité

Les principes présentés ci-après correspondent à la matière « brute » issue des ateliers de la CBEMA du 18 octobre 2017.

Les principes pour anticiper une crise de l'eau, dans un contexte d'arrivée massive de population et de changement climatique (atelier 1 – scénario 1 « de l'eau et des hommes »)

Principe 1 : anticiper, organiser de manière solidaire et répartir équitablement l'eau selon une approche spatiale intégrée, faisant le lien entre le développement économique et de la population et l'eau disponible

- ➔ En faisant un bilan besoins – ressources (actuel et prospectif) à l'échelle régionale et avec un focus technique et financier particulier sur la production légumière (issu atelier 2)
- ➔ En recensant les ressources de secours non exploitées pour aller vers une utilisation des ressources en proximité

Principe 2 : séparer les usages de l'eau : l'eau à boire ou pour l'alimentation du reste des usages de l'eau

- ➔ En incitant, dans les principes d'aménagement, à la mise en place de doubles réseaux dans les nouvelles constructions

Principe 3 : maintenir des réseaux performants sur le long terme

- ➔ En fixant un taux seuil de rénovation des réseaux d'adduction d'eau pour maintenir leur performance sur le long terme

Principe 4 : mieux connaître l'eau : les eaux souterraines et les eaux superficielles dans une vision globale (interdépendance des eaux souterraines et superficielles), tout en intégrant pleinement la notion de bien commun dans le droit français

- ➔ En développant la connaissance des eaux souterraines et des cycles hydrogéologiques bretons
- ➔ En développant la connaissance des prélèvements par forage individuel dans les eaux souterraines et en faisant évoluer le droit de la propriété du sol et du sous-sol : exploitation privée de l'eau vs bien commun

Principe 5 : favoriser les économies d'eau, en partageant les efforts de manière équitable, voire inciter à supprimer l'utilisation de l'eau pour certains usages

- ➔ Grâce à une tarification progressive, pesant particulièrement sur les gros consommateurs
- ➔ En développant des postes d'ambassadeurs de l'eau pour sensibiliser
- ➔ En développant des systèmes collectifs pour les usages de loisirs (piscines), voire en interdisant le remplissage de piscines et en renforçant le système de contrôle
- ➔ En développant la recherche et un fond de développement pour services environnementaux pour aider les acteurs à s'adapter : agriculteurs sur la génétique des plantes, industriels sur le re-use...

Les principes pour construire des orientations, qui pourraient être remises au niveau de l'Europe, pour des politiques agricoles durables aux plans social, environnemental, économique et sanitaire (atelier 2 – scénario 2 « l'eau, la Bretagne et l'agriculture »)

Principe 1 : Viser la double performance : économique et environnementale ; faire de l'environnement une opportunité pour l'économie

- Développer des labels locaux, liés au terroir, sur des critères environnementaux

Principe 2 : impulser la transition écologique et énergétique des exploitations agricoles et dans l'agro-alimentaire pour :

- Inciter les filières à valoriser les productions à plus-value environnementale,
- Accentuer le verdissement de la PAC
- Réorienter et concentrer les financements, historiquement axés sur la mise aux normes et les pratiques de fertilisation, vers les exploitations qui s'engagent dans des cahiers des charges à plus-value environnementale et/ou pour la santé (productions sous labels)
 - « *De la bonne dose au bon moment à la bonne culture au bon endroit* » Agence de l'eau Rhin Meuse
- Maintenir le linéaire bocager/ restructuration des formes d'exploitations (petites surfaces, et maintien d'activités connexes comme entretien bocage)
- Réaliser des remembrements coordonnés (viser le regroupement parcellaire)
- Encourager les économies et le recyclage d'eau et le développement de cultures moins consommatrices ; inciter l'échelon local à définir une stratégie de gestion quantitative de la ressource intégrant aux mieux les différents usages du territoire (prise en compte nécessaire des spécificités locales) et à les traduire dans les politiques d'aménagement du territoire/urbanisme...
- L'autonomie alimentaire
- Inciter à une meilleure prise en compte de la biodiversité : pollinisateurs, insectes auxiliaires des cultures...
- Favoriser les territoires en difficulté

Principe 3 : Investir dans l'éducation et la formation pour redonner du lien entre le jardin et l'assiette

- Développer davantage les circuits courts avec l'aide de soutiens publics
- Sensibiliser le consommateur sur le véritable prix des produits alimentaires, le respect de la nature, et la saisonnalité des produits
- Former les jeunes => des messages à répéter tout au long du cycle de formation/apprentissage. Cette dernière remarque vient du constat que plus un jeune avance dans son cycle de formation, plus il perd certaines notions qui aujourd'hui ne sont transmises qu'en primaire (cycle de l'eau, fonctionnement des écosystèmes...)

Principe 4 : Recréer le lien entre les producteurs et les consommateurs (le virtuel n'a pas que des bons côtés...)

- Créer une agence indépendante qui diffuserait de la donnée sur la qualité sanitaire des produits et sur leurs modes de production.
- Clarifier les étiquetages par rapport aux modes de production (en lien avec les principes 1 et 2)

Principe 5 : Harmoniser les règles entre Etats membres de l'Union européenne, afin de pouvoir valoriser à leur juste valeur les produits, sans distorsion de concurrence

Principe 6 : Diminuer la pression sur les prélèvements d'eau

- ➔ Inciter voire imposer la réutilisation des eaux usées
- ➔ Prendre des arrêtés préfectoraux pour limiter la production industrielle à certaines périodes
- ➔ Meilleure connaissance de qui prélève de l'eau et où dans un objectif de s'organiser pour gérer la ressource

Les principes pour intégrer les risques naturels dans l'aménagement des territoires (atelier 3 – scénario 3 « le littoral sous la vague »)

Principe 1 : établir un diagnostic global des zones à risque et des zones de repli en réalisant un diagnostic du potentiel foncier, croisé avec une analyse des fonctions à relocaliser

Principe 2 : appliquer la culture de l'adaptation au changement climatique au champ de l'aménagement et éviter l'urbanisation sur les zones à risque, ou repenser de nouveaux quartiers résilients, à l'image de ce que nos voisins européens peuvent faire (Allemagne, Pays Bas...)

Principe 3 : organiser le repli stratégique avec un fond de garanties avec les assureurs, les acteurs du tourisme et l'Etat (notamment sur les gros ouvrages structurants que l'on ne peut pas délocaliser, comme par exemple les ports)

Principe 4 : développer le centre Bretagne, dynamiser les centres bourgs, développer le tourisme intérieur pour attirer de nouvelles activités et populations, tout en repensant l'urbanisation et la notion de propriété

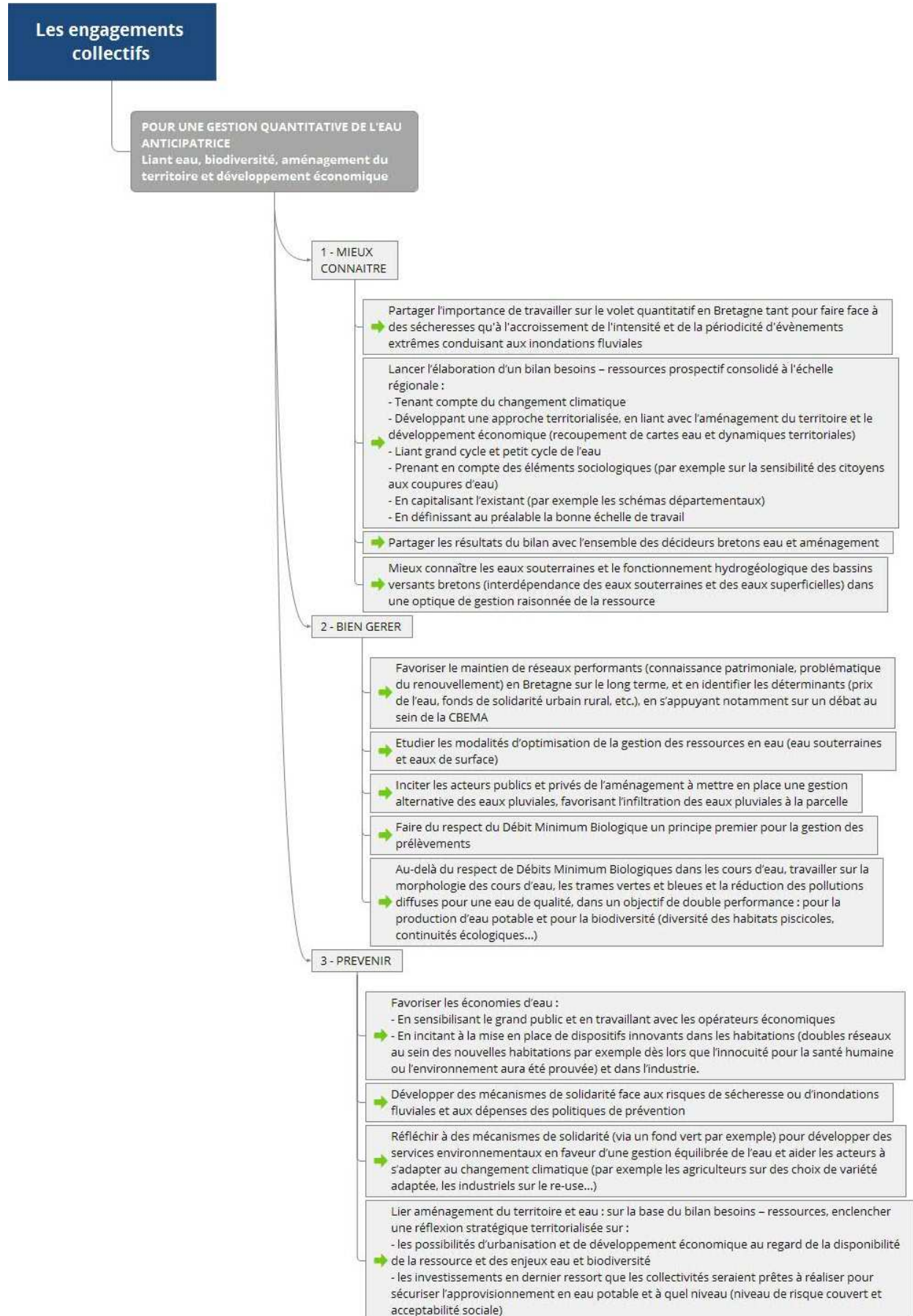
Principe 5 : sensibiliser et favoriser des méthodes de dialogue territorial avec les habitants, mais aussi les acteurs économiques du tourisme et de la conchyliculture ainsi que les acteurs de la biodiversité, tous étant impactés.

Principe 6 : concrétiser la notion de solidarité (aux plans financier et organisationnel) et poser de manière structurée les missions et compétences de chacun pour :

- La gestion de crise
- La protection
- La prévention, le repli stratégique, l'adaptation au changement climatique et le développement d'un nouvel urbanisme résilient

4.3.3. Les engagements collectifs des partenaires du PBE

A partir de la matière des ateliers présentée ci-dessus, les partenaires du Plan Breton pour l'Eau ont identifié les engagements collectifs suivants.



Les engagements collectifs

LES ENGAGEMENTS COLLECTIFS POUR UNE POLITIQUE AGRICOLE DURABLE ET ÉQUITABLE

Liant eau, agriculture, agro-alimentaire, bocage, foncier, valorisation économique, formation et santé

Viser la double performance
→ économique et environnementale en

- s'inspirant d'expériences existantes, notamment dans les des baies algues vertes (développement de nouvelles filières bas intrants, développement de labels locaux valorisant le territoire et les pratiques...)

- réorientant et concentrant les financements, historiquement axés sur la mise aux normes et les pratiques de fertilisation, vers les exploitations qui s'engagent dans des cahiers des charges à plus-value environnementale et/ou pour la santé

- Développant la rémunération au juste prix en rapprochant consommateur et producteur ou la réorientation des systèmes agricoles pour un moindre impact sur l'eau (MAE, foncier agricole...)

Impulser l'émergence d'une stratégie de gestion de l'eau pour les usages agricoles ou a minima susciter
→ un débat sur la problématique d'une gestion quantitative de l'eau à usage agricole en Bretagne, dans une perspective de changement climatique

- en fonction des territoires et des impacts potentiels aux plans qualitatif (risques de transfert) et quantitatif (par exemple sur la question du stockage, de la nature des sols et des possibilités de recharge des nappes)

- en fonction des types de production et des saisons

- en explorant les possibilités d'innovation (par exemple, le recours aux eaux usées, tout en sécurisant les choses au plan sanitaire)

- en connectant également la réflexion avec les autres usages de l'eau

Impulser une stratégie de gestion du foncier agricole (« remembrement vert » ?) au
→ regard de l'urbanisation croissante, incluant notamment la typologie des sols, pour favoriser la transition écologique et énergétique des exploitations agricoles

→ Recréer du lien entre producteurs et consommateurs et promouvoir les PAT (Projets Alimentaires Territoriaux)

Dans le contexte de la nouvelle PAC et de la mondialisation des marchés, partager au sein de la CBEMA la compréhension des déterminants des grands drivers du
→ changement à l'échelle européenne, aux plans sociologique et économique, au sein de nos systèmes de production et de transformation afin d'être en capacité de peser et d'accompagner le changement dans une optique environnementale

→ Accompagner les agriculteurs pour qu'ils puissent bâtir des systèmes plus adaptables aux changements mondiaux (production, consommation)

Les engagements collectifs

LES ENGAGEMENTS COLLECTIFS POUR UNE INTEGRATION DES RISQUES NATURELS

Liant eau, risques naturels, foncier, urbanisme, usages et activités économiques sur le littoral

S'appuyer sur les outils existants (TRI, SLGRI, PAPI, PPRI, PPRL...) pour repenser un aménagement du territoire intégrant les risques et la notion d'adaptation au changement climatique et se questionner sur les possibilités de :

- - adaptation des bâtis existants,
- conception de quartiers ou équipements résilients,
- mutation des usages ou des fonctions sur les espaces à risque,
- repli stratégique.

Travailler sur la conscience ou la représentation des risques avec les citoyens et l'ensemble des acteurs concernés (acteurs de l'aménagement, du tourisme, de la conchyliculture...) et développer les plans communaux ou intercommunaux de sauvegarde et de mise en sécurité des familles

→ Réfléchir à de nouvelles formes de solidarité organisationnelle et financière pour préserver de manière équitable notre littoral, ses paysages, son dynamisme économique, son patrimoine culturel et naturel (écosystèmes littoraux fragiles)

CHAPITRE 5 - LE CPER 2015-2021, VOLET FINANCIER DU PLAN BRETON POUR L'EAU

Parmi les engagements collectifs en faveur du Plan Breton pour l'Eau figurent les engagements financiers, pièce essentielle de la stratégie de l'action.

Le Contrat de Plan Etat-Région 2015-2021 en constitue le principal support. Signé le 11 mai 2015 entre le Préfet de région et le Président du Conseil régional, son volet Eau est doté de près de 120 millions d'euros de fonds Agence et Région.

Ce montant se répartit entre 5 orientations principales, mobilisées au service de la déclinaison du Plan Breton pour l'Eau :

Opérations	Montant de l'opération (Hors FEADER) (M€)	Participations (Montants) -M€		
		État (AELB)	Région	Union Européenne
Objectif stratégique n°6 : Eau	119,7	73,6	46,1	74
Gestion et restauration des rivières, des zones humides et des continuités écologiques	18,4	16	2,4	-
Accompagnement d'opérations ciblées et d'évolution des pratiques agricoles sur les territoires les plus vulnérables	45,9	28	17,9	74
Soutien aux projets déclinés dans les territoires hydrographiques	49	28	21	-
Coordination régionale de la politique de l'eau	0,8	0,2	0,6	-
Acquisition, transfert et valorisation de connaissance	5,6	1,4	4,2	-

Le CPER 2015-2021 fera l'objet d'une convention d'application permettant l'élargissement du cadre partenarial aux Départements.

Il constitue le principal cadre de programmation financière de la politique contractuelle de l'eau, mise en œuvre au travers des projets de territoire pour l'eau. A ce titre, le COPIL Eau évalue les projets proposés aux financeurs, valide les modalités d'accompagnement financier et suit leur mise en œuvre, dans une recherche constante de coordination entre financeurs.

Le volet Eau du CPER 2015-2020 constituera le support principal des engagements financiers pris par les membres du COPIL Eau au regard des objectifs du PBE. Une part importante des financements sont dédiés aux "projets de territoire pour l'eau", qui constituent une concrétisation opérationnelle de la stratégie régionale, à l'échelle des territoires hydrographiques. Ces programmes opérationnels, hérités des contrats territoriaux ou de bassins versants, et tournés vers la transversalité, doivent permettre de placer les ambitions relatives à la gestion de l'eau à la croisée d'autres approches de valorisation et d'aménagement des espaces naturels, ruraux ou urbains et de développement local. Ils ont vocation à promouvoir les approches intégrées et coordonnées à la bonne échelle, en mobilisant et articulant l'ensemble des leviers, les réseaux d'acteurs et les maîtrises d'ouvrage du territoire (cf. note d'orientations adressée aux porteurs de projets en juillet 2014, en annexe 5). Cette action "projets de territoire pour l'eau" est dotée par l'Agence de l'Eau et la Région de 49 millions d'euros sur la période du CPER, soit à elle seule 40 % du total des financements dédiés inscrits au volet Eau. Elle pourra être abondée par des contributions des Conseils Départementaux.

ANNEXES

Annexe 1: Quel état des lieux pour l'eau en Bretagne ? Le contexte breton

Annexe 2 : Arbre des objectifs du PBE

Annexe 3 : Note relative aux projets de territoire pour l'eau

Annexe 4 : La contribution bretonne à la SOCLE Loire Bretagne

ANNEXE 1 : QUEL ETAT DES LIEUX POUR L'EAU EN BRETAGNE ?

ELEMENTS DE CONTEXTE

1-1 Quelques éléments-clé pour comprendre les spécificités du territoire breton vis-à-vis de la problématique de l'eau

Le climat en Bretagne est soumis à des phénomènes aux ampleurs et fréquences très variables pouvant entraîner une forte saturation des sols, des inondations et des submersions marines comme celles vécues ces derniers hivers. Du point de vue de la qualité de l'eau, les hivers doux entraînent une minéralisation de la matière organique tout au long de l'année, favorisant les fuites d'azote.

Les évolutions possibles liées au changement climatique ne doivent pas être sous-estimées, dans une logique d'anticipation (augmentation de l'intensité et la fréquence des événements extrêmes, augmentation de la biomasse du fait du réchauffement nécessitant des efforts accrus en matière de réduction de nutriments arrivant dans le milieu naturel).

Les chevelus hydrographiques très denses (têtes de bassins) caractérisent les bassins bretons en contact étroit avec les activités et les usages. Les eaux destinées à la consommation humaine sont pour 80 % prélevées dans les eaux superficielles, rendant les réseaux d'alimentation fortement dépendant de la qualité des eaux brutes.

La dimension maritime est marquée par un littoral dont la qualité des eaux dépend pour l'essentiel de la qualité des eaux continentales drainées en amont. Les activités économiques multiples directement liées au littoral ainsi que celles reposant sur l'attractivité du territoire (tourisme, loisirs, baignade, conchyliculture, sport...) sont autant d'enjeux qui rendent plus nécessaire qu'ailleurs la gestion intégrée des eaux continentales et littorales. Cette gestion intégrée doit accentuer les solidarités amont-aval, à renforcer grâce à la coordination des politiques publiques impactant l'eau et le littoral et de leurs outils programmatiques (ex : SDAGE, SAGE, plan algues vertes, stratégies locales de gestion du risque inondation, plan d'actions et de prévention des inondations, gestion intégrée des zones côtières, schémas de cohérences territoriaux, plans locaux d'urbanisme...).

Du point de vue socio-économique, les territoires bretons connaissent des mutations contrastées avec une démographie déséquilibrée entre le centre Bretagne et le littoral, entre l'est et l'ouest breton, tendance qui s'affirmera selon l'INSEE. Une augmentation régulière des surfaces artificialisées (en moyenne de +1,7%/an)³ au détriment des surfaces agricoles, rend les territoires ruraux plus vulnérables : perte de vitalité démographique et d'attractivité, fortes pressions foncières sur les exploitations des produits de la terre et de la mer.

La Bretagne est marquée par un fort dynamisme agricole. Première région française en production laitière, porcins, volaille, œufs et en surface dédiée à la culture de légumes, la Bretagne concentre 40% de l'emploi industriel régional dans ses industries agro-alimentaires. Le secteur agricole et agro-alimentaire doit répondre à un double enjeu d'ordre environnemental et économique dans un contexte en forte mutation alors que l'agriculture biologique s'inscrit dans la moyenne nationale (3% en SAU et près de 4% en exploitations). Elle se révèle particulièrement dynamique dans le secteur des cultures maraîchères biologiques, occupant le premier rang des régions françaises en la matière.

1-2 État des masses d'eaux et des milieux aquatiques bretons : des motifs de satisfactions mais aussi de préoccupations et de mobilisation

Dans le cadre de la directive cadre sur l'eau, un effort important a été mené en Bretagne pour améliorer la connaissance de la qualité des eaux et de la biologie, associée une meilleure mobilisation des multiples réseaux de suivi quantitatifs et qualitatifs.

L'état des lieux réalisé en 2011 par l'Agence de l'eau Loire-Bretagne montre qu'il est possible de connaître l'état de 70 % des masses d'eaux en Bretagne avec un niveau de confiance moyen à élevé, alors qu'en 2007 ce chiffre n'était que de 35 %.

En matière de qualité des eaux de surface se dessine un gradient de qualité des eaux plus dégradé à l'est qu'à l'ouest, en lien direct avec les niveaux d'étiage rencontrés eux-mêmes tributaires de la géologie des territoires.

Le paramètre nitrate poursuit son amélioration régionale au fil des ans, mais il reste encore déclassant dans certains secteurs bretons. Ainsi, la prolifération d'algues vertes due à un enrichissement excessif des eaux littorales en azote reste une préoccupation très forte. Certaines masses d'eau souterraines sont également dégradées au regard du paramètre nitrates.

Des améliorations régulières depuis 2000 sur le paramètre phosphore sont attribuables à une meilleure maîtrise des rejets urbains et industriels et à de meilleures pratiques agricoles.

La contamination des eaux de surface par une grande diversité de pesticides, persiste et reste localement préoccupante notamment sur l'est et le nord de la Région.

La pression bactériologique impacte plus particulièrement les activités majeures des façades littorales comme la baignade, la pêche à pied et la conchyliculture.

En matière de qualité physique des cours d'eau, l'altération des écosystèmes aquatiques appelle à des programmes de restauration des cours d'eau qui génèrent des coûts importants et mobilisent principalement les riverains et les usagers opérant sur le domaine privé. Les préoccupations portent plus particulièrement sur les têtes de bassins versants, la morphologie des cours d'eau, les obstacles à la migration des espèces et le maintien des zones humides. La problématique est surtout présente à l'Est de la Bretagne et participe largement au déclassement des masses d'eau sur ce secteur.

Concernant les masses d'eau côtières, au cours de la période 1999-2013 la grande majorité des zones conchylicoles présente une qualité microbiologique satisfaisante (de 75% à 92% selon les variations annuelles). Néanmoins, la proportion des zones classées en mauvaise qualité augmente.

Pour ce qui concerne les sites de baignade, la grande majorité des sites présente chaque année des résultats conformes aux exigences de qualité microbiologique.

Les taux de conformité sanitaire des zones de pêche à pied dépassent 97%, avec des légères fluctuations annuelles selon les variations météorologiques. La sensibilité de ces milieux reste très forte, complexe car multi-factorielle, à l'image des conditions de prolifération d'algues vertes dans certaines baies bretonnes.

En matière de risque d'inondation, la mise en œuvre de la Directive Inondation se traduit en Bretagne par la déclinaison du Plan de gestion des risques d'inondation (PGRI), la sélection de trois « territoires à risque important (TRI) » : la Vilaine de Rennes à Redon, Saint-Malo et Baie du Mont Saint-Michel, Quimper littoral Sud-Finistère. Des stratégies locales sont en cours de définition, prenant appui sur les « programmes d'actions et de prévention des inondations (PAPI) » déjà opérationnels sur les bassins Vilaine, Odet et le territoire de Combrit-Ile Tudy. Deux autres PAPI sur le Blavet et l'agglomération de Lorient sont également en cours de mise en œuvre. Trois PAPI sont en élaboration (Aulne, Ellé- Isole-Laïta, Morlaix).

Conclusion

Des risques avérés de non atteinte des objectifs de la directive cadre sur l'eau en 2021 et 2027.

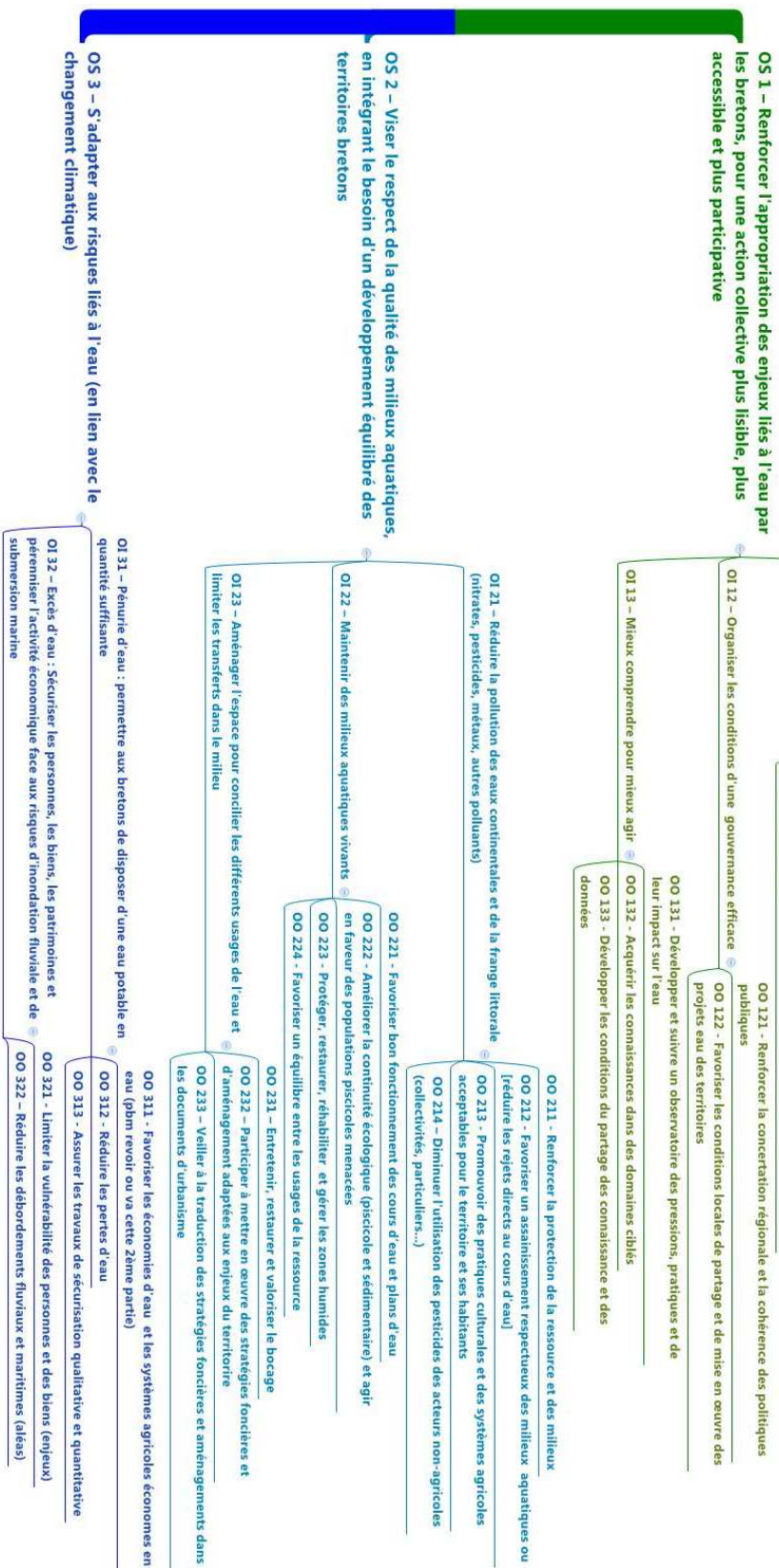
D'une part, l'amélioration observée sur les pollutions diffuses pour réduire les impacts sur l'eau en général, y compris sur le littoral et les plans d'eau, doit être poursuivie de pair avec la préservation de la qualité des ressources pour l'eau potable et permettre d'anticiper les effets des dérèglements climatiques dans la gestion globale des eaux et de l'aménagement du territoire.

D'autre part, les programmes volontaires déjà engagés pour les restaurations des cours d'eau sont à amplifier à l'échelle des bassins versants morphologiquement dégradés, source importante de non atteinte des objectifs DCE en 2021 sur la partie Est de la Bretagne et dans une moindre mesure sur la partie Ouest.

Des enjeux croissants autour des risques et des attentes fortes de sécurisation des biens et des personnes émergent et s'accroissent, principalement sur les zones exposées aux inondations fluviales et aux submersions marines.

ANNEXE 2 : ARBRE DES OBJECTIFS DU PBE

Arbre des objectifs Plan Breton Eau



ANNEXE 3 : NOTE RELATIVE AUX PROJETS DE TERRITOIRE – JUILLET 2014

Plan Breton pour l'Eau Attendus des partenaires du Comité de Pilotage Régional de l'Eau vis-à-vis des futurs projets de territoires : Projet de note d'orientations

SOMMAIRE

I- Préambule : Un nouveau cadre pour la politique de l'eau en Bretagne

- A) Un nouveau cadre pour la politique de l'eau en Bretagne
- B) L'objet de la note

II- Vers des projets territoriaux de gestion intégrée de l'eau en 2016

- A) Pourquoi rénover le cadre de contractualisation territorial ?
- B) Qu'entend-on par « projet de territoire » ?

III- Méthode proposée pour l'évolution vers les projets de territoires

- A) Quelles échéances pour demain ?
- B) Echelle géographique de construction des futurs projets
- C) Le niveau d'ambition et le contenu d'un projet de territoire
- D) Adaptation aux différents stades d'avancement des démarches locales en cours
 - Territoires engagés ou en cours d'engagement dans un contrat territorial 2014-2018 avec l'Agence de l'eau Loire-Bretagne
 - Territoires dont les contrats arrivent à échéance fin 2014, ou prolongés par voie d'avenant en 2014
 - Territoires dont les contrats arrivent à échéance fin 2015 ou fin 2016
- E) Accompagnement des partenaires techniques et financiers dans la construction des projets

IV- Perspectives

I- Préambule : Un nouveau cadre pour la politique de l'eau en Bretagne

Le Conseil Régional de Bretagne, l'Etat, les Conseils Généraux, et l'Agence de l'Eau se sont engagés dans l'élaboration d'un Plan Breton pour l'Eau, expression d'un projet politique et d'orientations partagées, pour une gestion intégrée de l'eau à l'échelle de la Bretagne.

Ce Plan Breton pour l'Eau s'adossera à une Conférence Bretonne de l'Eau et des Milieux Aquatiques (CBEMA), qui sera installée au second semestre 2014. Celle-ci sera mobilisée pour alimenter la rédaction du Plan selon une démarche participative. Une fois le Plan Breton pour l'Eau établi, elle sera positionnée dans un rôle de suivi de la mise en œuvre du PBE.

Les partenaires initiateurs de la démarche se réuniront régulièrement au sein d'un Comité de Pilotage Régional de l'Eau afin de suivre et piloter la construction progressive du Plan Breton pour l'Eau.

Cette démarche générale a été annoncée le 30 juin 2014 à Rostrenen lors d'un séminaire politique organisé par le Conseil régional de Bretagne, l'Etat, l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, et les Conseils généraux des Côtes d'Armor, du Finistère et d'Ille-et-Vilaine, et associant les acteurs du monde de l'eau en Bretagne.

La concrétisation opérationnelle de cette ambition collective, sur le terrain et auprès des populations, passe pour l'essentiel par l'émergence et l'accompagnement de nouveaux projets de gestion de l'eau et des milieux aquatiques à l'échelle des périmètres hydrographiques appropriés et des maîtrises d'ouvrage, publiques ou privées, qui s'y exercent ou qu'il reste à faire émerger.

La construction de ces projets de territoire hydrographique, autour d'une gestion équilibrée et intégrée de l'eau, tirera parti des enseignements des évaluations des 45 contrats territoriaux, en cours ou achevés. Ceux-ci viendront alimenter la prochaine génération d'engagements volontaires, entre les partenaires financiers d'une part, et les structures porteuses de SAGE et de démarches menées à l'échelle des bassins versants d'autre part.

La présente note a pour vocation de présenter aux territoires le niveau d'ambition et la nature des attendus vis-à-vis des futurs projets de territoire, notamment en terme de méthode, de contenu et de calendrier progressif d'ici 2016, et de les accompagner dans cette démarche.

Elle s'adresse à toutes les structures porteuses de SAGE et de démarches de bassins versants selon un calendrier de mise en œuvre progressif et adapté aux différents stades d'avancement de la contractualisation financière actuelle.

II- Vers des projets territoriaux de gestion intégrée de l'eau en 2010

A) Pourquoi rénover le cadre de contractualisation territoriale ?

Les programmes mis en place depuis 1992 (Bretagne Eau Pure puis Grand Projet 5) ont permis des acquis tangibles : une organisation coordonnée entre partenaires, une mobilisation générale sur l'eau en Bretagne, une forte structuration des acteurs, et la mise en œuvre d'actions multi-thématiques à l'échelle hydrographique.

Néanmoins, l'évaluation de 45 contrats territoriaux rendue en 2014 a montré qu'il restait une réelle marge d'amélioration dans la conduite de la politique contractuelle de l'eau. Les termes de l'évaluation des 45 contrats sont rappelés en annexe 1.

Les partenaires réunis au sein du Comité de Pilotage Régional de l'Eau entendent tenir compte de ces conclusions pour adapter les termes de leur action dans le cadre de la future contractualisation pluriannuelle.

Cela suppose principalement de passer d'une logique de programmes multi-thématiques à une logique des projets intégrés de gestion de l'espace : les projets de territoire.

B) Qu'entend-on par « projet de territoire » ?

La notion de **projet de territoire** fait référence à la recommandation du rapport d'évaluation 2014 sur les 45 contrats 2007-2013, qui incite à développer des stratégies plus globales de gestion de l'eau centrées sur la gestion de l'espace (bocage, zones humides...), sur l'aménagement du territoire (foncier, planification et urbanisme...) ou le développement local (filières bas niveau d'intrant, autonomie, valorisation de projets autour du patrimoine local, etc). Elle s'inscrit également dans la logique déployée sur les territoires à algues vertes depuis 2010 dans le cadre du Plan gouvernemental de lutte contre les algues vertes.

Un projet de territoire est caractérisé par :

- la définition d'**enjeux territorialisés, intégrant** notamment des enjeux réglementaires (Directive Cadre sur l'eau, Directive Cadre Inondation, Directive Cadre Stratégique pour les Milieux Marins) et ceux du SDAGE Loire-Bretagne.
- la définition d'objectifs de **résultats quantifiés**
- la mise en évidence d'une **stratégie argumentée** pour les atteindre :
 - En mobilisant autant que possible une **approche intégrée**, c'est-à-dire en explorant de manière approfondie les liens entre l'eau et les politiques publiques déclinées sur le territoire, qui lui sont liées (eau et littoral, eau et urbanisation, eau et économie, etc).
 - **mobilisant les leviers reflétant cette transversalité du projet** (économie, aménagement du territoire, foncier...)
 - **proposant une gouvernance et une organisation territoriale** dimensionnée au service des objectifs, de la stratégie et des actions à mener
 - **déclinée en un programme pluri-annuel d'actions** répondant aux enjeux et contribuant à l'atteinte des objectifs du projet, et précisant les moyens humains et financiers mobilisés.

Remarque : Au-delà des dimensions qualitative et quantitative directement liées à la Directive Cadre sur l'Eau, une ouverture de la réflexion vers la mise en œuvre de la Directive Cadre Inondation est encouragée au titre de la gestion globale de l'eau sur un territoire, mais ne constitue pas un pré-requis. Le cas échéant, l'approche devra être compatible avec la stratégie locale de gestion du risque inondation. Par ailleurs, il n'apparaît pas souhaitable que des actions visant à lutter contre les inondations soient inscrites dans le projet de territoire tant qu'elles n'auront pas fait l'objet d'une labellisation PAPI ou PSR. En revanche, la démarche d'élaboration d'un PAPI pourrait être inscrite dans le projet de territoire.

Résultat d'une vision partagée des acteurs locaux pour l'avenir, il s'agit d'un projet unique sur le territoire considéré.

Acte d'engagement politique mutuel, il a vocation à faire l'objet d'une **signature conjointe** entre les partenaires du comité de pilotage régional de l'eau, le ou les porteurs de projet, et les principales parties prenantes sur le territoire (collectivités locales, représentants professionnels, associations...)

Remarque : Cet acte est à distinguer des modalités d'engagement financier entre les partenaires et les maîtres d'ouvrage identifiés dans le programme d'actions, qui pourront prendre des formes différenciées (contrat territorial de l'Agence de l'eau, convention bilatérale, etc.). De ce fait, la réflexion globale menée dans le cadre du projet de territoire ne présage pas de la nature des dossiers de financement à monter pour mobiliser les cadres d'aides publiques des différents partenaires financiers.

III- Méthode proposée pour l'évolution vers les projets de territoires

A) Quelles échéances pour demain ?

L'échéance de 2016 est fixée à la fois pour la consolidation du Plan Breton pour l'Eau, et pour la finalisation des projets de gestion intégrée de l'eau dans les territoires hydrographiques de Bretagne. Cette même échéance doit permettre :

- d'une part, que le Plan Breton pour l'Eau puisse bénéficier au fil de l'eau des propositions issues de la construction des projets de territoire;
- d'autre part, d'appuyer la construction progressive des projets de territoire par les apports méthodologiques et les contenus du PBE.

A l'issue de ce processus itératif, les projets de gestion équilibrée et intégrée dans les territoires auront vocation à refléter, dans leur architecture et leurs modalités de suivi-évaluation, la logique générale et l'ambition portées dans le cadre du PBE, dont ils constitueront, à terme, la lecture locale.

Afin d'harmoniser les cycles de programmation, notamment celui du SDAGE Loire-Bretagne, il est envisagé de fixer l'échéance de fin de projets à 2021, avec une clause de revoyure à mi-parcours.

B) Echelle géographique de construction des futurs projets

Le développement d'un projet de territoire à l'échelle du SAGE, gage d'une forte articulation entre planification et action, est encouragé. Cela étant, les territoires présentent des situations hétérogènes en termes d'organisation et d'historique. L'échelle de construction du projet est donc laissée à l'appréciation des acteurs locaux, dans la mesure où ils sont d'ores et déjà en capacité de montrer comment ils entendent organiser et renforcer les collaborations SAGE-BV à court et long terme.

Chaque projet de territoire devra démontrer, au-delà des questions d'organisation, comment la stratégie opérationnelle répond aux objectifs et orientations fixés par le SAGE.

C) Le niveau d'ambition et le contenu d'un projet de territoire

Bien plus que par le passé, la construction de ces projets territoriaux de gestion de l'eau nécessite de poser un certain nombre de questions sur les objectifs et priorités locales, la gouvernance du projet et les partenariats à mettre en œuvre, les transversalités entre thématiques, etc. Elle suppose notamment de :

- Conduire une réflexion approfondie sur les **principales priorités territoriales** et thématiques (priorités fortes de la DCE, du SDAGE Loire-Bretagne et des partenaires régionaux ; celles faisant écho aux préoccupations locales).
- Explorer les **stratégies d'intervention possibles** sur le territoire au regard des objectifs définis, des moyens disponibles et des particularités du contexte local (activités économiques du territoire, partenaires potentiels, dynamiques d'innovation existantes, savoir-faire locaux...). A partir de cette réflexion, en déduire les différents leviers et politiques impactant la gestion de la ressource, à mobiliser et intégrer dans le programme d'actions : agricole, aménagement du territoire, foncier, économie, tourisme, littoral.
- Mettre en avant la **plus-value des actions menées par rapport au socle réglementaire**. Exemple : Travailler sur le positionnement de l'animation agricole à concentrer sur des objectifs de résultats environnementaux, plutôt que sur une logique d'accompagnement réglementaire faisant appel à des outils classiques de développement agricole. Réfléchir aux liens entre actions d'inventaire ou de classement (zones humides, milieux et bocage) et les stratégies de gestion locales.
- Réfléchir à la manière d'organiser les **transversalités des actions menées** sur le territoire, d'un point de vue de l'animation, des partenariats et de la conduite des actions.
- Expliciter les **articulations et synergies possibles entre les structures porteuses de SAGE et de BV** au service du projet, tant au plan de la gouvernance, de la construction et mise en œuvre du projet et de la coordination de l'animation et des équipes.
- Mener une réflexion approfondie sur **l'organisation territoriale** et les recompositions possibles du portage^u et des partenariats : en lien avec la GEMAPI, quelles organisation et gouvernance territoriales plus efficaces mettre en place pour répondre aux enjeux prioritaires identifiés sur le territoire ? Quelles sont les pistes éventuelles de mutualisation, les partenariats à développer ? Quelles sont les compétences à acquérir et les moyens et actions à mettre en œuvre pour cela ?
- Approfondir le volet Suivi/évaluation

Pour chaque ensemble de questionnements ci-dessus, il conviendra de montrer dans le projet de territoire dans quelle mesure celui-ci s'appuie et répond aux recommandations de l'évaluation menée lors de la dernière année du précédent contrat.

L'articulation de ces différents éléments et leur logique générale fait l'objet d'un plan détaillé en annexe 2, qui a vocation à constituer un appui méthodologique et non un plan imposé. Ces éléments devront néanmoins être traités dans le projet à finaliser d'ici 2016.

D) Adaptation aux différents stades d'avancement des démarches locales en cours

Ce nouveau cadre s'adresse à tous les territoires dont le contrat arrive à échéance en 2014, 2015, ou 2016, mais aussi aux territoires ayant mené les réflexions devant aboutir à la signature d'un contrat territorial 2014 - 2018 avec l'Agence de l'Eau.

La méthode proposée distingue les niveaux d'attente des partenaires réunis au sein du Comité de Pilotage Régional de l'Eau, en fonction de l'avancement différencié des territoires dans la démarche de projet.

Remarque : Le cadre décrit dans la présente note se veut complet mais ne peut pour autant décrire de façon détaillée absolument tous les cas de figure. Il pourra au besoin être modulé pour certains territoires si cela est nécessaire compte tenu de spécificités territoriales. De telles situations seront analysées au cas par cas avec les acteurs locaux au moment des comités locaux destinés à préparer les futurs projets de territoire.

Territoires engagés ou en cours d'engagement dans un contrat territorial 2014-2018 avec l'Agence de l'eau Loire-Bretagne

24 territoires concernés :

- Sage Vilaine : Oust amont / Lié ; Meu ; Vilaine amont ; Rivière de Penerf ; Yvel-Hyvet ; Ninian-Leverin ; Oust Moyen ; Aff ; Claie ; Chère
- Sage Couesnon : Haut Couesnon ; Loisanse Minette ;
- Sage Rance Frémur Baie de Beaussais : Frémur Baie de Beaussais ; Haute Rance ; Guinefort, Rance aval Faluns ;
- Sage Arguenon Baie de la Fresnaye : Arguenon (à venir en octobre ou nov)
- Sage Argoat Trégor Goelo : Grand Trieux ; Jaudy, Guindy, Bizien
- Sage Léon Trégor: Trégor; Kérallé
- Sage Bas Léon : Kermorvan
- Sage Elle-Isole-Laita : Ellé-Aer-Inam
- Sage Aulne : Hyères amont
- Sage Blavet : Evel

Un programme d'actions a d'ores et déjà été établi dans le cadre d'une réflexion pilotée par l'Agence de l'Eau et ayant associé l'ensemble des partenaires. Les partenaires se sont positionnés en 2014 pour le cofinancement annuel des actions prévues dans ce programme d'action. Cette méthode sera poursuivie en 2015 et en 2016. Les porteurs de projet concernés sont invités à mettre à profit l'année 2015, et début 2016 pour enrichir le programme d'actions et établir un projet de territoire tout en approfondissant et améliorant la prise en compte de l'évaluation menée en 2013. L'objectif visé est l'établissement d'un projet finalisé en 2016 qui intégrera des compléments aux actions déjà prévues et/ou le cas échéant des adaptations dans l'organisation et la gouvernance. Le programme d'actions devra alors être adapté à ce projet de territoire afin d'en refléter pleinement la transversalité. Le plan de financement pluriannuel concerté entre partenaires financiers sur la période post 2016 s'appuiera sur le programme d'actions revu à l'aune du projet de territoire.

Calendrier

- **Au plus tard mi-janvier 2015** : Dépôt du programme 2015 auprès des partenaires
- **Au plus tard Juin 2015** : Instruction du programme d'actions annuel, et engagements financiers permettant de soutenir l'action en 2015 (pour le Conseil régional de Bretagne et les Conseils généraux)
- **Entre mi-2015 et mi-2016** : préparation par les territoires d'un projet approfondi répondant à l'ensemble des termes de cette note.
- **2nd semestre 2016** : Signature des projets de territoires

Territoires dont les contrats arrivent à échéance fin 2014, ou prolongés par voie d'avenant en 2014

17 Territoires concernés :

9 contrats concernés par un avenant 2014 :

- [Sage Vilaine](#) : Trévelo
- [Sage Baie de Lannion](#) : Léguer
- [Sage Bas Léon](#) : Aber Wrach amont ; Aber Ildut ; Aber Benoit, Aber Wrach aval ;
- [Sage Elorn](#) : Elorn
- [Sage Odet](#) : Odet
- [Sage Golfe du Morbihan](#) : Ria d'Étel ; Loch et Sal

8 contrats arrivant à échéance fin 2014

- [Sage Vilaine](#) : Ille et Illet ; Flume ; Semnon
- [Sage Rance Frémur Baie de Beausais](#) : Linon
- [Sage Elle-Isole-Laita](#) : Ellé-Isole-Dourdu
- [Sage Aulne](#) : Affluents Aulne
- [Sage Blavet](#) : Blavet costarmoricaïn
- [Sage Ouest Cornouaille](#) : Goyen/Pont l'Abbé

Ces territoires sont considérés comme les **préfigureurs** de la démarche de projet de territoire, dans la mesure où la constitution de leur projet de territoire pourra s'établir de façon concomitante à la démarche évaluative, ce qui est un atout fort pour la réflexion. Ainsi, les discussions en cours pour l'évaluation seront mises à profit pour l'établissement du projet de territoire.

D'ici la mi-janvier 2015, les efforts doivent être conjugués vers le niveau d'ambition décrit dans la présente note pour un projet de territoire. Néanmoins, certains éléments du futur projet pourraient nécessiter davantage de temps, tels la gouvernance ou l'identification fine des actions transversales. Les apports sur ces éléments pourront donc venir compléter le projet jusqu'en 2016.

En revanche, dans la perspective d'une programmation financière dès 2015 sur ces territoires, les éléments à proposer au Comité de Pilotage Régional de l'Eau d'ici janvier 2015 devront comporter à minima :

- les principaux résultats et enseignements de l'évaluation du précédent contrat
- la description des enjeux locaux et des objectifs chiffrés et priorisés
- la description de la stratégie générale : combinaison de leviers sur les zones à enjeux du territoire

- la description de la stratégie générale : combinaison de leviers sur les zones à enjeux du territoire ; le cas échéant, un lien avec les Projets Agri-Environnementaux sera établi ;
- un programme d'actions détaillé (comportant a minima les actions nécessaires à l'atteinte des objectifs environnementaux fixés dans le Sdage) pouvant faire l'objet d'une contractualisation financière en 2015, et qui pourra être réadapté en 2016, au moment de la finalisation du projet de territoire.

Ainsi pour les préfigureurs, il s'agit de disposer dès début 2015 d'un projet suffisamment abouti pour permettre aux financeurs d'engager des financements conjoints, tout en progressant de façon continue vers des projets de « nouvelle génération » pour 2016.

Calendrier

- **Juillet-décembre 2014** : Participation des partenaires financiers aux comités locaux pour donner un éclairage territorialisé sur les attentes des partenaires financiers projet par projet.
- **Mi-janvier 2015** : dépôt des propositions

- **Janvier- Avril 2015** : instruction des projets et échanges entre porteurs de projets et membres du comité de pilotage régional de l'eau.
- **Juin 2015** : engagements financiers permettant de soutenir l'action en 2015
- **Entre 2015 et 2016** : Finalisation par les territoires d'un projet répondant à l'ensemble des termes de cette note (Cf. annexe 2).
- **2nd semestre 2016** : Signature des projets de territoires^u.

Territoires dont les contrats arrivent à échéance fin 2015 ou fin 2016

16 territoires concernés :

4 CT à échéance 2015 et 11 PLAV pour 8 baies à ulves

- Sage Vilaine :Chevré ;
- Sage Baie de St Brieuc : Flora Islet
- Sage Scorff : Scorff

1 CT à échéance 2016 :

-
- Sage Vilaine : Seiche
- Sage Couesnon : Moyen et Bas Couesnon

11 CT concernés par le Plan Algues Vertes

- Sage Arguenon Baie de la Fresnaye : Baie de la Fresnaye
- Sage Baie de Lannion : Lieue de Grève
- Sage Léon Trégor: Douron ; Horn Guillec
- Sage Bas Léon : Quillimadec
- Sage Baie de St Brieuc : Ic ; Gouet ; anse d'Yffiniac ; Gouessant ;
- Sage Baie de Douarnenez : baie de Douarnenez
- Sage Sud Cornouaille : Odet à l'Aven

Pour ces territoires, la logique générale demeure la même, mais l'échéance pour la finalisation d'un projet de territoire est fixée l'année suivant la fin du contrat (2016 ou 2017). Une note complémentaire sera établie en 2015 pour préciser les termes de la méthode retenue, au regard des expériences retirées des démarches menées avec les territoires engagés les premiers dans la démarche de projets de territoire.

E) Accompagnement des partenaires techniques et financiers dans la construction des projets

Les partenaires techniques et financiers souhaitent se positionner en accompagnement des territoires dans cette démarche de construction d'une vision de long terme. Ils s'organiseront pour apporter des éléments techniques et méthodologiques en appui de la réflexion, travailler de concert avec les territoires sur la consolidation des projets, et parvenir à des projets co-construits répondant à l'esprit décrit dans la présente note.

Les premiers éléments identifiés à ce stade en ce sens sont les suivants :

- Réunion technique en septembre entre services du comité de pilotage régional de l'eau et équipes des SAGE/BV pour expliquer la démarche et échanger sur la teneur des projets de territoire ;

- Partage et identification avec chaque territoire des priorités, enjeux des actions lors des comités de pilotages locaux techniques prévus pour les évaluations ou le suivi des contrats en cours ;
- Réflexion en cours dans le cadre du PBE, sur un ensemble d'outils et leviers mobilisables pour une meilleure synergie des politiques publiques et l'articulation des volets contractuel et régaliens.
- Sur le volet de l'évaluation, les partenaires techniques et financiers pourront proposer un accompagnement notamment via le GIP environnement de Bretagne et l'Observatoire de l'eau.

IV- Perspectives

L'élaboration du PBE et la construction des futurs projets au sein des territoires hydrographiques, étroitement liés, doivent être pilotés de concert pour s'alimenter mutuellement.

Ainsi les prochains mois verront-ils non seulement l'organisation d'échanges entre partenaires du Comité de Pilotage Régional de l'Eau et acteurs des territoires, vers des projets de territoire pour une gestion intégrée de l'eau, mais aussi le lancement des réflexions collectives sur le futur Plan Breton pour l'Eau dans le cadre de la CBEMA.

L'installation de la CBEMA à l'automne 2014 constitue ainsi la prochaine échéance de cette démarche générale.

- 1 Sur 35 des 54 bassins versants bretons et 11 des 21 SAGE bretons, et complétée en 2014 par l'évaluation de 9 autres contrats.
- 2 Quimper littoral Finistère Sud ; Saint-Malo baie de Mont-Saint-Michel ; le fleuve Vilaine de Rennes à Redon
- 3 Notamment vis-à-vis des règles d'urbanisme, plans de prévention des risques, etc.
- 4 Evaluation à mi-parcours du Grand Projet 5 « Poursuivre la reconquête de la qualité de l'eau et atteindre le bon état écologique des milieux aquatiques » du CPER Bretagne 2007-2013 - 2011 – Agence de l'eau Loire-Bretagne
Evaluation finale des contrats territoriaux de 35 bassins versants et de 11 SAGE mis en œuvre dans le cadre du CPER 2007 – 2013 – 2014 – Cabinets Epices/Asca/Adage/Contre-champ – 104 p. http://www.eau-loire-bretagne.fr/nos_missions/evaluations/evaluation_politique/PUBLI-eval-territoires-GP5.pdf; http://www.eau-loire-bretagne.fr/collectivites/journees_echanges/cgle/cgle_anterieur/14_territo-bretagne_Aelb.pdf
- 5 Par comparaison, le rythme d'artificialisation des terres agricoles à l'échelle nationale est de +1,9 % par an sur la période 2006-2009, ce qui revient à la perte de l'équivalent d'un département tous les 7 ans en terme de SAU, alors que ce rythme était d'un département tous les 10 ans sur la période 1993-2000 (Agreste, 2010)
- 6 En effet, seulement 3 % des masses d'eau cours d'eau du département d'Ille-et-Vilaine sont en bon état alors que ce chiffre monte à plus de 60 % pour le Finistère.
- 7 Dans la présente note, la mention « les partenaires réunis au sein du Comité de Pilotage Régional de l'Eau » ou « le Comité de Pilotage Régional de l'Eau » désignera le Conseil Régional de Bretagne, l'Etat, l'AELB, les Conseils Généraux et l'ONEMA. Il est rappelé que ce CPRE sera élargi à 4 représentants des territoires hydrographiques pour piloter la conduite de l'élaboration du PBE en lien avec la CBEMA.
- 8 Exemple : volet inondations du Fonds Barnier
- 9 Exemple : propositions remontant des territoires sur la mobilisation croisée des outils de l'action publique
- 10 Les travaux et partages d'expériences issus de l'étude régionale d'analyse des ressources techniques dans le domaine de l'eau en Bretagne pourront être mobilisés dans ce cadre.
- 11 Le projet de territoire finalisé intégrera rétrospectivement l'année 2015

ANNEXE 4 : LA CONTRIBUTION BRETONNE A LA STRATEGIE D'ORGANISATION DES COMPETENCES LOCALES DE L'EAU DU BASSIN LOIRE-BRETAGNE



CONTRIBUTION BRETONNE A LA STRATEGIE D'ORGANISATION DES COMPETENCES LOCALES DE L'EAU DU BASSIN LOIRE-BRETAGNE

Version présentée à la CBEMA du 5 janvier 2017

I- Préambule

1) Historique et origines de la structuration bretonne de la politique de l'eau

L'organisation adoptée au fil de la structuration de la politique de l'eau en Bretagne, dont les débuts remontent aux années 90, s'explique en grande partie par sa typologie singulière en matière hydrographique.

Le GIP Bretagne Environnement décrit ainsi les caractéristiques du réseau hydrographique breton :

« La Bretagne est dépourvue de grand fleuve. Les bassins versants y sont petits, hormis celui de la Vilaine qui occupe à lui seul un tiers du territoire régional.

Le caractère peu perméable du sous-sol breton favorise le ruissellement de l'eau en surface, créant un réseau hydrographique dense. Celui-ci s'étend sur 30 000 km de cours d'eau et se découpe en plus de 560 bassins versants débouchant à la mer. Près de 500 d'entre eux font moins de 50 km² et couvrent 10% du territoire ; la majorité alimente de très petits fleuves côtiers qui se jettent directement dans la mer. Cinq grands bassins dépassent 1 000 km² et représentent à eux seuls près de 55 % du territoire régional. Les deux plus grands sont ceux de la Vilaine (10 520 km²) et du Blavet (2 060 km²).

La Bretagne est séparée en deux parties très inégales par une ligne de collines, sorte de « colonne vertébrale » qui s'étend vers l'est depuis les Monts d'Arrée. Au sud de cette ligne, les bassins versants sont plutôt de grande taille ; ils occupent 60 % de la région (29 700 km²). Leurs cours d'eau s'écoulent vers le sud et se jettent dans l'Atlantique. Sur le tiers nord de la Bretagne, les bassins sont plus petits et se jettent dans la Manche. Les 10 % restant de la région sont constitués de bassins versants allant vers l'ouest. Ils se déversent dans la mer d'Iroise, principalement par l'intermédiaire de la rade de Brest et, dans une moindre mesure, par celui de la baie de Douarnenez. »

Cette description est illustrée par la carte suivante qui met en évidence la ligne de partage des eaux et le sens des écoulements :



Source : GIP Bretagne Environnement

Le portage de chacun des 21 Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) de Bretagne est aujourd'hui assuré par 18 syndicats mixtes dont 8 EPTB, 2 EPCI et 1 syndicat inter-communal.

De ce premier panorama très général, on peut tirer un double constat :

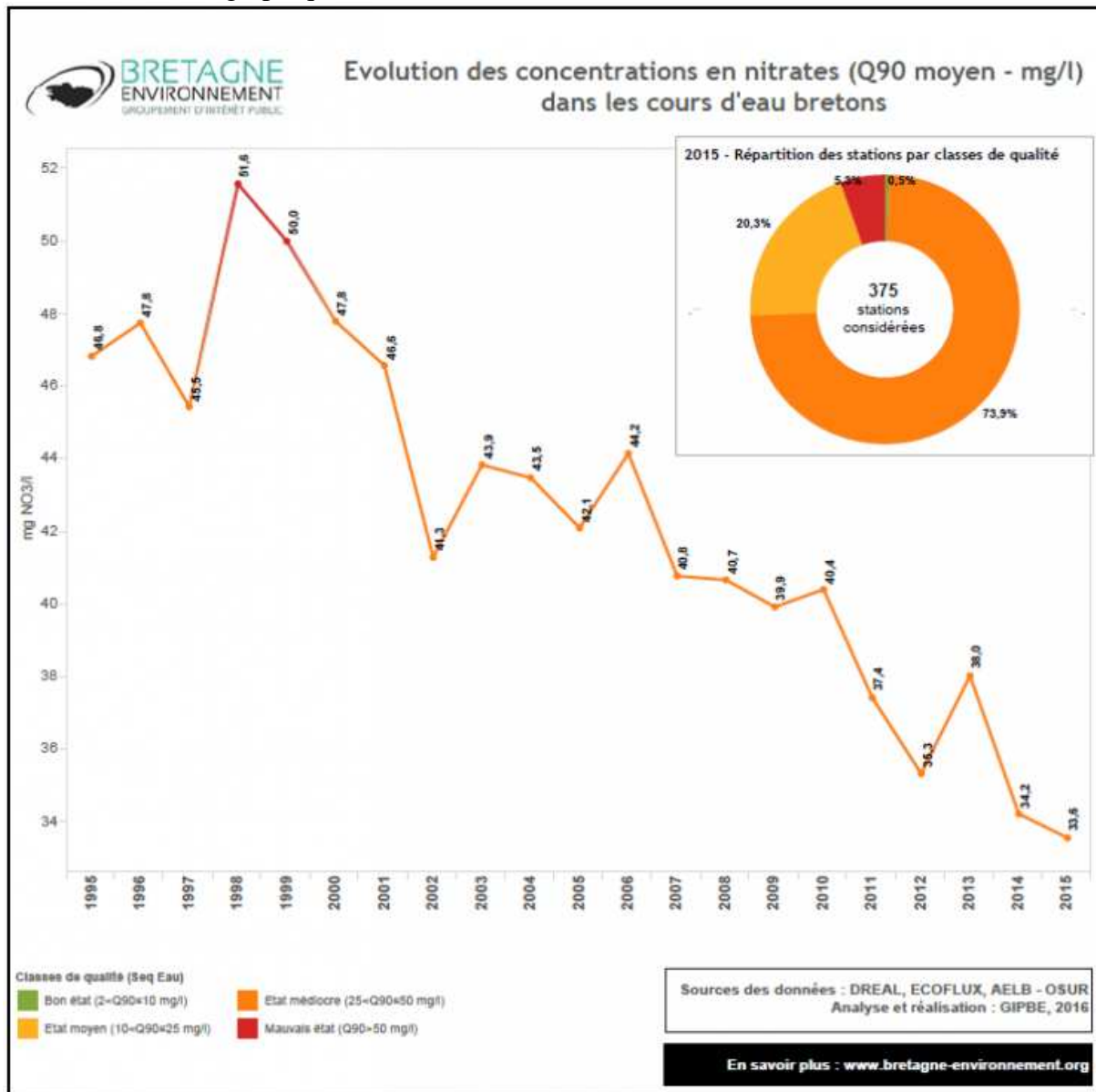
- Une grande diversité de portages et de choix d'organisations locales ;
- Un nombre important de structures comparativement au reste du bassin. Ainsi, le bassin Loire-Bretagne compte 11 EPTB dont 8 en Bretagne, une proportion importante au regard de sa superficie.

Ce dernier phénomène s'explique, on l'a vu, par des choix de structuration liés aux caractéristiques physiques de l'objet traité par ces mêmes structures, et dictés par la volonté marquée d'adopter et de préserver une gestion de proximité et un ancrage fort au terrain.

2) Les résultats

Il faut souligner que la multiplicité de petits bassins versants aurait pu constituer un handicap dans la structuration de la politique locale de l'eau au fil des années, du fait d'un risque plus élevé de maîtrises d'ouvrage orphelines. Il n'en a rien été : le bref panorama dressé montre la diversité et l'ingéniosité des solutions trouvées sur le terrain pour faire émerger des portages permettant de mettre en œuvre une politique locale de l'eau selon un maillage dense et fin. Aujourd'hui, les maîtrises d'ouvrage orphelines sont de fait très rares en Bretagne, et les SAGE couvrent l'ensemble du territoire régional.

Cette organisation a d'ores et déjà fait ses preuves. Ainsi, les territoires à fort risque inondations / submersions marines sont-ils aujourd'hui majoritairement dotés de stratégies locales de gestion du risque inondation (SLGRI) et/ou de Plan d'actions et de préventions des inondations (PAPI). Par ailleurs, la qualité de l'eau s'améliore en Bretagne, notamment sur le paramètre des nitrates, comme l'illustre le graphique suivant.



Celui-ci présente l'évolution des concentrations en nitrates (Q90 moyen) dans les cours d'eau du bassin Vilaine et côtiers bretons de 1995 à 2015 ainsi que la répartition des stations de mesures considérées par classes de qualité.

Après une forte croissance dans les années 1980-1990, puis une baisse amorcée au début des années 2000, les teneurs en nitrates semblent à nouveau décroître depuis 2006. En 2015, le Q90 moyen régional des nitrates était 33,6 mg/L alors que cette valeur était de 51,6 mg/L à la fin des années 90, confirmant ainsi l'ampleur des progrès réalisés.

Cela étant, le diagramme représentant la répartition des stations par classes de qualité montre que la lutte contre l'eutrophisation excessive des cours d'eau reste un véritable enjeu en Bretagne, les trois quarts des stations étant classées dans un état médiocre au regard du paramètre nitrates.

Certains acteurs pointent enfin le manque de lisibilité de l'organisation mise en place en Bretagne, qui freine parfois l'appropriation de ces démarches par le plus grand nombre. Or, la façon dont les acteurs sont organisés, dont fonctionne le système global de gouvernance de l'eau, a été identifié dans le Plan Breton pour l'Eau comme un facteur majeur de réussite de la politique de l'eau. Celle-ci est plus que jamais confrontée à une obligation de résultat et d'efficacité, alors que les objectifs fixés pour 2015 dans le précédent SDAGE, non atteints, ont été reconduits pour 2021.

3) Les perspectives

La réforme territoriale induite par la loi de Modernisation de l'Action Publique et d'Affirmation des Métropoles (MAPTAM), puis la loi NOTRe, obligent désormais l'ensemble des acteurs de l'eau à se réinterroger sur leur fondement à agir dans le cadre de compétences redistribuées, et donc sur les termes de leur propre organisation.

L'arrivée de nouveaux opérateurs que sont les Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) dans le paysage du grand et du petit cycle de l'eau, au travers des nouvelles compétences qui leur sont dévolues - Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI) d'une part, et Eau potable et Assainissement d'autre part - pose de façon très tangible la question des modalités d'exercice de ces compétences de droit et de leurs modalités par rapport à l'existant, en terme d'échelle, de mobilisation des technicités nécessaires, d'équilibre entre proximité de gestion et vision d'ensemble d'un objet qui ne connaît pas de frontières administratives. C'est aussi une opportunité pour faciliter l'articulation entre les politiques de l'eau, et celles de l'aménagement du territoire et de l'économie.

4) La démarche menée en Bretagne

Au regard de ce contexte, les porteurs du Plan Breton pour l'Eau rassemblés au sein du Comité de pilotage Eau - COPIL Eau (Etat, Région Bretagne, Agence de l'Eau Loire Bretagne, Conseil Départemental des Côtes d'Armor, Conseil Départemental du Finistère, Conseil Départemental de l'Ille-et-Vilaine) ont cherché à se doter d'une lecture commune des enjeux, et à identifier des principes auxquels marquer leur attachement dans le cadre des réorganisations en cours. Ils se sont attachés, dans ce cadre, à associer à leurs réflexions les acteurs bretons déjà engagés dans les travaux du comité de bassin sur ce sujet au travers de la mission d'appui au préfet de bassin dite « mission d'appui GEMAPI » (APPCB, EPTB Baie de St Brieuc, EPTB Elle Isole Laïta, EPAGA, IAV, EPTB Rance-Frémur). Après débat en Conférence Bretonne de l'Eau et des Milieux Aquatiques (CBEMA) de juin 2016, une première version de ces principes a été diffusée à l'ensemble des Commissions Locales de l'Eau (CLE) de Bretagne et à tous les EPCI bretons, dans le cadre d'une consultation qui s'est achevée fin novembre 2016.

La quasi-totalité des CLE bretonnes ont répondu à la consultation, ainsi que l'association Eau et Rivières de Bretagne et la Chambre d'Agriculture des Côtes d'Armor et du Morbihan.

Le texte ci-dessous a fait l'objet d'un échange en COPIL Eau élargi aux représentants des maîtres d'ouvrages-précédemment cités, le 14 décembre 2016. Sa présentation est programmée en CBEMA le 5 janvier 2017. Il a vocation à être transmis au Préfet de bassin Loire-Bretagne comme contribution bretonne à l'arrêté portant Stratégie d'Organisation des Compétences Locales dans le domaine de l'Eau (SOCLE) du bassin Loire-Bretagne, après débat en CBEMA.

Il est structuré en cinq préalables, ayant valeur de conditions générales préalables pour la réussite de la démarche en Bretagne, et en six principes qui ont vocation à constituer un cadre stratégique de mise en œuvre de la réforme.

II- Orientations pour la déclinaison de la réforme territoriale dans le domaine de l'eau en Bretagne

1) Cinq préalables

Préalable n° 1 : Le respect de la libre administration des EPCI et des initiatives locales. Les collectivités locales dépositaires de compétences de droit seront décisionnaires dans les modalités d'exercice de leurs compétences.

Chaque collectivité décidera elle-même de son organisation et des projets qu'elle compte mener dans le cadre de ses propres compétences, en premier chef les EPCI auxquels la loi attribue de nouvelles compétences obligatoires dans le domaine de l'eau (cf supra).

Au-delà de ce rappel des textes, l'élaboration de la contribution bretonne à la SOCLE a pour objet d'écouter les acteurs concernés par la réforme, dans la continuité de la « méthode bretonne » de concertation. En effet, l'histoire de la politique de l'eau en Bretagne depuis deux décennies a donné des résultats reconnus, notamment sur la question des pollutions diffuses. Il s'agit désormais de s'assurer que le progrès impulsé en Bretagne se poursuive, en prolongeant et amplifiant les résultats au travers d'organisations efficaces et de projets locaux ambitieux.

Préalable n°2 : Dans le cadre de la présente contribution à la SOCLE, les membres du COPIL Eau expriment leurs attentes (politiques et financières) dans les recombinaisons qui seront amenées à se produire. Ces principes ont vocation à être portés à connaissance des territoires de façon suffisamment anticipée pour être pris en compte dans les réorganisations locales, en majeure partie déjà initiées.

L'Etat, la Région, les Départements et l'Agence de l'Eau détiennent une capacité d'intervention dans le domaine des politiques de l'eau, chacun à son niveau et avec ses propres leviers.

Le Conseil départemental du Finistère poursuivra l'assistance technique et l'appui à l'ingénierie auprès des maîtres d'ouvrages finistériens, dans le cadre d'une politique financière renouvelée en 2015 en déclinaison du Plan breton pour l'eau. Son intervention s'insérera dans le cadre du développement des solidarités territoriales dans le respect des gouvernances mises en place localement pour répondre aux enjeux de l'eau. Cette intervention est en synergie avec celle de l'Etat, de l'AELB et de la Région.

Pour ce qui concerne l'Agence de l'eau, celle-ci va de son côté préparer son 11^e programme d'intervention qui démarrera en janvier 2019. Ce programme pourrait s'appuyer sur cette stratégie d'organisation des compétences locales de l'eau – qui aura intégré la contribution bretonne - afin de favoriser les collectivités qui s'y seront engagées.

La Région s'attachera également à la pleine cohérence entre son soutien aux initiatives locales et la mise en œuvre des principes de la SOCLE bretonne, tout en laissant la main aux territoires sur la façon de s'organiser pour y répondre.

Avant cette mise en cohérence, les partenaires font, au travers de la démarche de consultation et d'échange poussé sur la SOCLE bretonne, le choix de partager ces principes fondateurs de leur future action avec les acteurs des territoires. Tant à l'échelle régionale que locale, il ne s'agit pas de décider seul, mais de décider d'un cap partagé collectivement, dans le prolongement d'un héritage issu de vingt ans d'histoire collective écrite dans chaque territoire d'eau.

Préalable n°3 : Il est indispensable de veiller à assurer la continuité de l'action publique dans cette phase de transition et de réorganisation, afin d'éviter des années blanches sur les enjeux de l'eau

Les réorganisations à conduire d'ici le 1^{er} janvier 2018 constituent une priorité forte des territoires d'eau, ce qui est légitime au regard de l'échéance du 1^{er} janvier 2018 fixée par le législateur, d'exercice de la compétence GEMAPI par les EPCI. Au-delà des échéances à 2019, 2021 et 2023 fixées par le décret digue en déclinaison de la GEMAPI, d'autres échéances fortes n'en continuent pas moins de s'imposer à l'ensemble des acteurs bretons, au premier chef celle de la Directive-Cadre sur l'Eau en 2027 avec un prochain jalon en 2021 et celle de la direction inondation de 2007. Il apparaît donc essentiel de ne pas sacrifier la conduite d'opérations de reconquête de la qualité de l'eau, au profit desquelles l'Agence de l'Eau a rehaussé ses taux d'aide jusque fin 2018, aux seules réorganisations institutionnelles. La continuité recherchée vise enfin celle des politiques menées historiquement en faveur de la reconquête de la qualité de l'eau, notamment en matière de pollutions diffuses sur certains territoires.

Préalable n°4 : Affirmation qu'il n'y a pas de modèle unique mais différentes manières de conduire, dans la forme et dans le temps, les réorganisations locales en fonction de ces principes énoncés ci-après.

Les principes énoncés ici visent à se doter d'une vision commune, d'un cap partagé à moyen-long terme. Chaque territoire pourra avancer à son rythme pour y arriver, étape par étape. Ce sera même sans doute incontournable au vu d'une part, de la volonté de continuité marquée précédemment, et d'autre part, de l'ambition des principes énoncés et de la complexité des enjeux à traiter.

Préalable n°5 : Nécessité absolue de préserver la capacité de gérer le grand cycle de l'eau à une échelle hydrographique répondant aux enjeux physiques à traiter.

Ainsi, la dimension littorale commune à tous les SAGE bretons, est une spécificité forte du territoire régional au sein du bassin Loire-Bretagne. Elle constitue un des enjeux physiques qui font sens pour guider certaines réorganisations à venir.

Ce principe se réfère au constat unanimement partagé, que l'eau ne connaît pas les frontières administratives. Pour lutter contre les inondations, il est essentiel de travailler à l'échelle du bassin de risque, en mobilisant une approche de l'amont à l'aval. Pour ce qui concerne la gestion des milieux aquatiques et la lutte contre les pollutions diffuses, le bassin versant est l'échelle pertinente. Pour la prévention des submersions marines, c'est l'échelle de la cellule hydrosédimentaire le long du littoral qui est à cibler.

Au-delà de ces considérations, comment identifier la bonne échelle pour coordonner et programmer l'action en fonction du ou des enjeux principal(aux) de chaque territoire ?

Le fait d'appartenir à une même masse d'eau estuarienne, ou à une même masse d'eau littorale, est identifié comme porteur de sens pour certains, et vecteur d'identité commune dans un territoire comme la Bretagne où chaque SAGE possède un exutoire en mer, pour définir un projet commun et une manière de s'organiser pour y répondre.

Ce n'est pas le seul critère qui peut faire sens et les travaux menés dans le cadre des SAGE ont permis d'identifier la nature de ces enjeux liés à l'eau.

On peut ainsi citer la logique de la cellule hydrosédimentaire, par exemple pour le territoire de la Baie du Mont St Michel et/ou en cas de submersion marine, ou de bassin de risque d'inondation, ou encore des enjeux liés à des paramètres chimiques, tels les phénomènes d'eutrophisation communs à un estuaire, une rade, ou une baie donnés.

Au regard de ces éléments, la poursuite des débats en CLE dans les réorganisations à venir est fondamentale afin de préserver la capacité à se concerter à l'échelle hydrographique qui constitue la force de l'organisation bretonne. A ce titre, il apparaît particulièrement souhaitable

que les propositions travaillées par et avec les EPCI en matière de compétence GEMAPI, puissent être présentées et débattues dans chaque CLE bretonne, dans une logique de construction collective d'un projet global répondant aux enjeux de l'eau sur le territoire.

2) Six principes

Principe n°1 : Il convient d'adopter une approche globale du cycle de l'eau. L'organisation locale des compétences doit être assise sur un projet politique pour l'eau, qui couvre l'ensemble des enjeux du territoire liés à l'eau dans une approche intégrée, et non ciblée sur la seule GEMAPI (ensemble des missions du grand cycle de l'eau, lien au petit cycle)

Pour réussir, la politique de l'eau ne doit pas être sectorielle. La qualité de l'eau est pour l'essentiel la conséquence de nos modes de production et de consommation. Considéré au niveau de la Bretagne, c'est bien le mode de développement économique et l'aménagement de nos territoires qui font la qualité de nos rivières et de nos estuaires. En plaçant la question de l'eau dans le SRADDET (Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable et d'Égalité des Territoires), la Région cherchera à retrouver du sens commun autour du développement économique, de l'aménagement de nos territoires, de la préservation de nos ressources. C'est un enjeu de bien-vivre ensemble et d'attractivité de nos territoires.

Or, le morcellement de la mise en œuvre de la politique de l'eau au travers du jeu de la répartition des compétences, fait courir le risque d'un exercice à minima de la compétence GEMAPI par les futures organisations, en les isolant d'autres problématiques telles la lutte contre les pollutions diffuses, voire en les laissant de côté alors qu'elles étaient jusqu'ici traitées selon un maillage quasi-exhaustif. Se doter d'une approche globale liant dimensions qualitative et quantitative, et donc d'un projet de gestion intégrée de l'eau, c'est se prémunir de ce risque.

Principe n°2 : Un enjeu de solidarité pour l'eau au sein des territoires : la réforme constitue une opportunité à saisir, pour repenser les fondements des solidarités financières au sein du bassin hydrographique considéré (entre zones rurales/urbaines, littorales/Centre Bretagne, amont/aval...)

La Bretagne dispose d'une expérience dans le domaine de la solidarité financière puisque 3 départements bretons sur 4 disposent de syndicats départementaux d'alimentation en eau potable. Ces syndicats permettent une véritable solidarité via différents outils financiers (provisions pour investissements de sécurisation, tarification, prix de l'eau unique) et assurent une garantie dans la continuité et la sécurisation du service. La question de la solidarité est désormais posée pour le financement du grand cycle.

Ce point, extrêmement important, doit être travaillé. Le Centre Bretagne, « château d'eau » de la région est aussi celui qui concentre les territoires les plus en difficulté, en termes d'attractivité, de population et de services. Une meilleure qualité de l'eau sur le littoral et une meilleure gestion quantitative de la ressource en eau imposent de travailler à l'amont, soit en Centre Bretagne. Or, les efforts à faire en termes de prévention, de préservation des milieux et de gestion globales, onéreux, ne peuvent reposer sur ces seuls territoires et posent donc la question, essentielle, de la solidarité autour de la question de l'eau.

L'État, la Région et les Départements plaident la mise en place de solidarités effectives amont/aval, villes/campagnes, Bretagne intérieure/littoral autour du grand cycle de l'eau.

Cette solidarité est à construire et à renforcer à l'échelle locale, et les réorganisations en devenir en constituent une opportunité certaine. Cependant, cette réflexion doit être également posée à l'échelle régionale et les partenaires régionaux ont un rôle à jouer en ce sens.

La Région Bretagne étudiera ainsi la possibilité d'activer différents ~~cas pour mettre en œuvre~~ ce principe de solidarité au travers de sa mission de concertation et d'animation régionale de la politique de l'eau, par exemple en facilitant la mise en place d'un cadre de péréquation à l'échelle régionale cohérent avec la mise en œuvre de la SOCLE, en lien avec l'Agence de l'Eau et en examinant les opportunités offertes par la loi. Les enseignements des démarches mises en œuvre par les syndicats départementaux d'alimentation en eau potable seront mobilisés en ce sens. Le SRADDET constitue enfin un cadre d'orientations stratégiques offrant une réelle opportunité pour faire converger aménagement du territoire et eau dans une recherche d'égalité entre les territoires.

Principe n°3 : La question de la programmation et des moyens au cœur des enjeux d'articulation des 3 niveaux : Planification/Programmation/Action

Le niveau d'action opérationnelle a jusqu'ici été assuré avec succès par les syndicats organisés à une échelle locale ou certains EPCI porteurs de contrats territoriaux. Cette échelle d'action adaptée à la nouvelle carte de l'intercommunalité pourrait /doit être préservée là où elle donne satisfaction, afin de satisfaire aux enjeux de la conduite d'actions de terrain.

Le niveau de planification est également bien assuré en Bretagne, entièrement couverte par des SAGE, identifiés comme le bon niveau pour assurer la planification dans le domaine de l'eau, et dont le rôle est structurant.

L'enjeu des réorganisations à venir porte principalement sur la définition de l'échelle de la programmation, et de son articulation avec les deux précédents niveaux. Cette mission (échancier des études et travaux, identification et coordination des maîtres d'ouvrages, études stratégiques...) relève de la capacité d'un territoire à lever les moyens permettant de répondre aux enjeux préalablement négociés dans le cadre du travail de planification, à coordonner l'action de terrain et à la planifier dans le temps et l'espace.

Celle-ci doit être réalisée à une échelle cohérente avec les enjeux à traiter (inondations, flux à l'estuaire, submersions marines...) et exposés en supra, et pour pouvoir s'appuyer sur une ingénierie et des ressources techniques suffisamment étoffées pour répondre à ces enjeux.

Ce principe rejoint un enjeu de lisibilité et d'efficacité globale du système mis en place, et notamment des fonds publics consentis pour la mise en œuvre de la politique de l'eau, mis fortement en avant lors de la CBEMA du 13 juin 2016.

Le principe d'un syndicat mixte gérant en ce sens un budget alimenté par ses membres, dont les EPCI à fiscalité propre, lui ayant délégué ou transféré tout ou partie de la compétence GEMAPI, peut correspondre à ce type d'organisation de façon très pertinente, mais n'en est pas le seul vecteur possible. Ainsi, certains EPCI de Bretagne assurent aujourd'hui à la fois le portage de SAGE, la levée de moyens et leur programmation dans l'espace et le temps, et la mise en œuvre d'actions opérationnelles, tout en assurant une coordination avec les EPCI voisins appartenant à un même bassin ou à une même cellule hydrosédimentaire, ce qui, dans certaines conditions, peut aussi être une manière d'assurer à la fois l'articulation des niveaux et la conduite de l'action dans une logique hydrographique. A noter toutefois que ce dernier cas de figure s'applique aux EPCI dont le périmètre englobe ou se superpose en grande partie à celui d'un bassin versant ou d'une cellule hydrosédimentaire.

En tout état de cause, la nouvelle organisation ne doit pas aboutir à la création de strates supplémentaires, ce qui ne correspond pas à l'esprit de la réforme territoriale. Les acteurs des territoires d'eau, qui demandent à juste titre à être associés de façon étroite aux réflexions des EPCI détenteurs des compétences en matière d'eau, doivent ainsi porter des propositions

crédibles vis-à-vis de ces derniers, en terme de nombre d'instances dans lesquelles s'expriment les interlocuteurs.

Principe n°4 : Préserver une gouvernance proche du terrain

Un équilibre est à trouver entre échelle de programmation et proximité, qui reste un besoin impératif. Il importe ainsi de se doter de gouvernances de nature à assurer une implication locale forte et une gestion de proximité via notamment :

- la constitution de comités de pilotage aux échelles d'intervention opérationnelles (Bassins versants)
- la représentation de la diversité des maîtres d'ouvrages ou acteurs des territoires au sein des CLE.

Principe n°5 : Préserver et renforcer la qualité de l'ingénierie et la cohérence des compétences de l'eau en Bretagne

Les compétences techniques en Bretagne, riches et diversifiées, constituent un atout. Il importe de pas recréer ex-nihilo une ingénierie qui existe déjà aujourd'hui, mais de chercher à privilégier la constitution d'équipes pluridisciplinaires, par exemple en mutualisant, plutôt qu'une ingénierie morcelée et isolée.

L'ingénierie est présente aux 3 niveaux d'intervention, de la planification, de la programmation/coordination et de l'action. La question qui se pose est : à quelles échelles a-t-on besoin de technicité ? Dans le cadre de la GEMAPI, les questions vont notamment se poser dans les syndicats de bassin : des syndicats de rivières de petite taille peuvent vite ressentir un certain isolement. L'idée est de saisir l'opportunité de cette réorganisation territoriale pour agir dans un cadre plus efficace. A noter que la notion d'ingénierie recouvre l'ensemble des compétences techniques déployées sur le terrain au service de la gestion de la ressource en eau (syndicats mixtes, EPCI, chambres d'agricultures, associations environnementales, etc.)

Principe n°6 : La future organisation a vocation à favoriser la transversalité et la gestion intégrée de l'eau, en facilitant et développant l'articulation entre l'eau, l'aménagement, et le développement économique du territoire. De ce point de vue, la mise en avant des EPCI comme acteurs majeurs du grand et petit cycle de l'eau constitue une opportunité à saluer, en confiant aux mêmes acteurs la compétence de l'eau, du développement économique et de l'urbanisation. Au niveau régional, le SRADDET sera également mobilisé pour favoriser cette transversalité.

Cet enjeu de transversalité peut également être favorisé par une meilleure représentation à tous les niveaux des associations de consommateurs, des associations de protection de l'environnement, ainsi que des organisations de professionnels utilisant l'eau douce et marine. A noter que la loi NOTRE offre des perspectives intéressantes en ce sens, dans la mesure où elles pourraient désormais rejoindre les conseils de développement dont la création est rendue obligatoire dans les EPCI de plus de 20 000 habitants.

III- Les suites de la démarche

Au-delà de la transmission au Préfet de bassin de cette contribution, la réflexion a vocation à perdurer et à être approfondie.

Tout l'enjeu de la suite de la démarche consistera ainsi à travailler au plus près des maitres d'ouvrages et acteurs des territoires et avec les décideurs locaux et les CLE, à l'identification des zones où les enjeux physiques demandent des organisations spécifiques.

Les partenaires resteront mobilisés auprès des maitres d'ouvrages actuels des projets de territoires d'eau et des EPCI pour les appuyer dans la conduite des réorganisations, être force de proposition et leur proposer des outils d'accompagnement.

Le Conseil régional, en lien avec ses partenaires institutionnels et les associations d'élus et de collectivités, proposera ainsi un programme d'accompagnement des élus et techniciens axés sur trois niveaux :

- Organisation de journées de formation à destination des élus, en partenariat avec des organismes de formation ;
- Journées d'échange et de mise en réseau répondant notamment aux enjeux de transversalité ;
- Assistance juridique : mise à disposition des décideurs et leurs équipes d'un conseil spécialisé.

1Etat, Région, Départements 22, 29, 35, Agence de l'Eau

REGION BRETAGNE

n° 18_DCEEB_SERES_02

CONSEIL REGIONAL

22 juin 2018

DELIBERATION

De la gestion des déchets à la valorisation des ressources

Le conseil régional convoqué par son Président le 29 mai 2018, s'est réuni le vendredi 22 juin 2018 au siège de la Région Bretagne, sous la présidence de Monsieur Loïg CHESNAIS-GIRARD, Président du Conseil régional.

Etaient présents : Monsieur Olivier ALLAIN, Madame Sylvie ARGAT-BOURIOT, Madame Catherine BLEIN, Madame Mona BRAS, Madame Georgette BREARD, Monsieur Pierre BRETEAU, Monsieur Gwenegan BUI, Monsieur Thierry BURLLOT, Madame Gaby CADIOU, Madame Fanny CHAPPE (à partir de 12h10 jusqu'à 14h) Monsieur Loïg CHESNAIS-GIRARD, Monsieur Marc COATANÉA (jusqu'à 12h30), Monsieur André CROCQ, Madame Delphine DAVID (jusqu'à 14h puis à partir de 16h30), Monsieur Gérard DE MELLON, Monsieur Stéphane DE SALLIER DUPIN, Madame Virginie D'ORSANNE, Madame Laurence DUFFAUD, Monsieur Richard FERRAND (de 11h à 17h), Madame Laurence FORTIN, Madame Anne GALLO, Madame Evelyne GAUTIER-LE BAIL (jusqu'à 20h), Monsieur Karim GHACHEM, Madame Anne-Maud GOUJON, Madame Sylvie GUIGNARD (de 15h20 à 17h35), Madame Claire GUINEMER (jusqu'à 14h), Monsieur Philippe HERCOUËT, Madame Kaourintine HULAUD, Monsieur Bertrand IRAGNE (jusqu'à 15h20), Madame Elisabeth JOUNEUX-PEDRONO, Monsieur Roland JOURDAIN (jusqu'à 14h), Monsieur Pierre KARLESKIND (jusqu'à 13h10 puis à partir de 15h15), Monsieur Gérard LAHELLEC, Madame Isabelle LE BAL, Monsieur Jean-Michel LE BOULANGER, Monsieur Olivier LE BRAS, Monsieur Raymond LE BRAZIDEC (jusqu'à 16h30), Madame Agnès LE BRUN, Monsieur Patrick LE DIFFON, Monsieur Marc LE FUR, Monsieur Patrick LE FUR, Madame Gaël LE MEUR, Monsieur Alain LE QUELLEC, Madame Gaël LE SAOUT, Madame Christine LE STRAT, Monsieur Christian LECHEVALIER, Madame Lena LOUARN, Monsieur Bernard MARBOEUF, Monsieur Martin MEYRIER, Monsieur Philippe MIAILHES, Monsieur Paul MOLAC, Madame Gaëlle NICOLAS (jusqu'à 19h45), Madame Gaëlle NIQUE, Madame Anne PATAULT, Madame Isabelle PELLERIN, Monsieur Gilles PENNELLE, Monsieur Stéphane PERRIN, Monsieur Maxime PICARD, Monsieur Bertrand PLOUVIER, Monsieur Pierre POULIQUEN (jusqu'à 18h20), Monsieur Bernard POULIQUEN, Monsieur Bruno QUILLIVIC, Monsieur Dominique RAMARD (jusqu'à 18h15), Madame Emmanuelle RASSENEUR, Madame Agnès RICHARD, Monsieur David ROBO (jusqu'à 18h50), Madame Claudia ROUAUX (jusqu'à 18h25), Monsieur Stéphane ROUDAUT (jusqu'à 19h35), Madame Catherine SAINT-JAMES, Madame Forough SALAMI-DADKHAH, Monsieur Emeric SALMON (de 9h00 à 11h00, puis après 11h45), Madame Hind SAOUD, Monsieur Sébastien SEMERIL (jusqu'à 16h15), Madame Renée THOMAÏDIS, Madame Martine TISON, Madame Anne TROALEN, Monsieur Hervé UTARD, Madame Anne VANEECLOO, Madame Gaëlle VIGOUROUX, Madame Sylvaine VULPIANI.

Avaient donné pouvoir : Monsieur Éric BERROCHE (pouvoir donné à Monsieur Gérard LAHELLEC), Madame Fanny CHAPPE (pouvoir donné à Monsieur André CROCQ jusqu'à 12h10 puis après 14h), Monsieur Marc COATANEA (pouvoir donné à Monsieur Karim GHACHEM à partir de 12h30), Madame Delphine DAVID (pouvoir donné à Monsieur Bernard MARBOEUF de 14h à 16h30), Monsieur Richard FERRAND (pouvoir donné à Monsieur Marc COATANEA jusqu'à 11h00 puis à partir de 17h à Monsieur Olivier ALLAIN), Monsieur Roland JOURDAIN (pouvoir donné à Madame Emmanuelle RASSENEUR à partir de 14h), Madame Evelyne GAUTIER-LE BAIL (pouvoir donné à Madame Laurence DUFFAUD à partir de 20h), Madame Sylvie GUIGNARD (pouvoir donné à Madame Martine TISON jusqu'à 15h20 puis à partir de 17h35), Madame Claire GUINEMER (pouvoir donné à Monsieur Bruno QUILVIC à partir de 14h00), Monsieur Pierre KARLESKIND (pouvoir donné à Monsieur Bernard POULIQUEN de 13h10 à 15h15), Monsieur Raymond LE BRAZIDEC (pouvoir donné à Madame Elisabeth JOUNEAUX-PEDRONO à partir de 16h30), Monsieur Jean-Yves LE DRIAN (pouvoir donné à Madame Gaël LE SAOUT), Madame Nicole LE PEIH (pouvoir donné à Monsieur Raymond LE BRAZIDEC jusqu'à 16h30 puis à Madame Laurence FORTIN), Madame Gaëlle NICOLAS (pouvoir donné à Madame Isabelle LE BAL à partir de 19h45), Pierre POULIQUEN (pouvoir donné à Madame Anne GALLO à partir de 18h20), Monsieur Dominique RAMARD (pouvoir donné à Monsieur Philippe HERCOUËT à partir de 18h15), Monsieur David ROBO (pouvoir donné à Monsieur Patrick LE DIFFON à partir de 18h50), Madame Claudia ROUAUX (pouvoir donné à Madame Catherine SAINT-JAMES à partir de 18h25), Monsieur Emeric SALMON (pouvoir donné à Madame Virginie d'ORSANNE de 11h00 à 11h45), Monsieur Sébastien SEMERIL (pouvoir donné à Monsieur Hervé UTARD à partir de 16h15).

Vu le Code général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L 4111-1 et suivants ;

Après avoir pris connaissance de l'avis formulé par le Conseil Economique Social et Environnemental lors de sa réunion du 11 juin 2018 ;

Vu l'avis de la commission Développement Durable du 14 juin 2018 ;

Au vu du rapport présenté par Monsieur le Président du Conseil régional ;

Et après avoir délibéré ;

DECIDE

(Unanimité)

- **De prendre acte** de l'état d'avancement des travaux d'élaboration du Plan régional de prévention et de gestion des déchets.
- **D'approuver** les principes fondamentaux, tels qu'exposés dans le rapport, qui vont guider l'écriture du contenu du plan

Le Président



Loïg CHESNAIS-GIRARD

REGION BRETAGNE

n° 18_DCEEB_SPANAB_01

CONSEIL REGIONAL

22 juin 2018

DELIBERATIONS

Vers la constitution d'une agence bretonne de la biodiversité

Le conseil régional convoqué par son Président le 29 mai 2018, s'est réuni le vendredi 22 juin 2018 au siège de la Région Bretagne, sous la présidence de Monsieur Loïg CHESNAIS-GIRARD, Président du Conseil régional.

Etaient présents : Monsieur Olivier ALLAIN, Madame Sylvie ARGAT-BOURIOT, Madame Catherine BLEIN, Madame Mona BRAS, Madame Georgette BREARD, Monsieur Pierre BRETEAU, Monsieur Gwenegan BUI, Monsieur Thierry BURLLOT, Madame Gaby CADIOU, Madame Fanny CHAPPE (à partir de 12h10 jusqu'à 14h) Monsieur Loïg CHESNAIS-GIRARD, Monsieur Marc COATANÉA (jusqu'à 12h30), Monsieur André CROCCQ, Madame Delphine DAVID (jusqu'à 14h puis à partir de 16h30), Monsieur Gérard DE MELLON, Monsieur Stéphane DE SALLIER DUPIN, Madame Virginie D'ORSANNE, Madame Laurence DUFFAUD, Monsieur Richard FERRAND (de 11h à 17h), Madame Laurence FORTIN, Madame Anne GALLO, Madame Evelyne GAUTIER-LE BAIL (jusqu'à 20h), Monsieur Karim GHACHEM, Madame Anne-Maud GOUJON, Madame Sylvie GUIGNARD (de 15h20 à 17h35), Madame Claire GUINEMER (jusqu'à 14h), Monsieur Philippe HERCOUËT, Madame Kaourintine HULAUD, Monsieur Bertrand IRAGNE (jusqu'à 15h20), Madame Elisabeth JOUNEAUX-PEDRONO, Monsieur Roland JOURDAIN (jusqu'à 14h), Monsieur Pierre KARLESKIND (jusqu'à 13h10 puis à partir de 15h15), Monsieur Gérard LAHELLEC, Madame Isabelle LE BAL, Monsieur Jean-Michel LE BOULANGER, Monsieur Olivier LE BRAS, Monsieur Raymond LE BRAZIDEC (jusqu'à 16h30), Madame Agnès LE BRUN, Monsieur Patrick LE DIFFON, Monsieur Marc LE FUR, Monsieur Patrick LE FUR, Madame Gaël LE MEUR, Monsieur Alain LE QUELLEC, Madame Gaël LE SAOUT, Madame Christine LE STRAT, Monsieur Christian LECHEVALIER, Madame Lena LOUARN, Monsieur Bernard MARBOEUF, Monsieur Martin MEYRIER, Monsieur Philippe MIAILHES, Monsieur Paul MOLAC, Madame Gaëlle NICOLAS (jusqu'à 19h45), Madame Gaëlle NIQUE, Madame Anne PATAULT, Madame Isabelle PELLERIN, Monsieur Gilles PENNELLE, Monsieur Stéphane PERRIN, Monsieur Maxime PICARD, Monsieur Bertrand PLOUVIER, Monsieur Pierre POULIQUEN (jusqu'à 18h20), Monsieur Bernard POULIQUEN, Monsieur Bruno QUILLIVIC, Monsieur Dominique RAMARD (jusqu'à 18h15), Madame Emmanuelle RASSENEUR, Madame Agnès RICHARD, Monsieur David ROBO (jusqu'à 18h50), Madame Claudia ROUAUX (jusqu'à 18h25), Monsieur Stéphane ROUDAUT (jusqu'à 19h35), Madame Catherine SAINT-JAMES, Madame Forough SALAMI-DADKHAH, Monsieur Emeric SALMON (de 9h00 à 11h00, puis après 11h45), Madame Hind SAOUD, Monsieur Sébastien SEMERIL (jusqu'à 16h15), Madame Renée THOMAÏDIS, Madame Martine TISON, Madame Anne TROALEN, Monsieur Hervé UTARD, Madame Anne VANEECLOO, Madame Gaëlle VIGOUROUX, Madame Sylvaine VULPIANI.

Avaient donné pouvoir : Monsieur Éric BERROCHE (pouvoir donné à Monsieur Gérard LAHELLEC), Madame Fanny CHAPPE (pouvoir donné à Monsieur André CROCQ jusqu'à 12h10 puis après 14h), Monsieur Marc COATANEÀ (pouvoir donné à Monsieur Karim GHACHEM à partir de 12h30), Madame Delphine DAVID (pouvoir donné à Monsieur Bernard MARBOEUF de 14h à 16h30), Monsieur Richard FERRAND (pouvoir donné à Monsieur Marc COATANEÀ jusqu'à 11h00 puis à partir de 17h à Monsieur Olivier ALLAIN), Monsieur Roland JOURDAIN (pouvoir donné à Madame Emmanuelle RASSENEUR à partir de 14h), Madame Evelyne GAUTIER-LE BAIL (pouvoir donné à Madame Laurence DUFFAUD à partir de 20h), Madame Sylvie GUIGNARD (pouvoir donné à Madame Martine TISON jusqu'à 15h20 puis à partir de 17h35), Madame Claire GUINEMER (pouvoir donné à Monsieur Bruno QUILVIC à partir de 14h00), Monsieur Pierre KARLESKIND (pouvoir donné à Monsieur Bernard POULIQUEN de 13h10 à 15h15), Monsieur Raymond LE BRAZIDEC (pouvoir donné à Madame Elisabeth JOUNEAUX-PEDRONO à partir de 16h30), Monsieur Jean-Yves LE DRIAN (pouvoir donné à Madame Gaël LE SAOUT), Madame Nicole LE PEIH (pouvoir donné à Monsieur Raymond LE BRAZIDEC jusqu'à 16h30 puis à Madame Laurence FORTIN), Madame Gaëlle NICOLAS (pouvoir donné à Madame Isabelle LE BAL à partir de 19h45), Pierre POULIQUEN (pouvoir donné à Madame Anne GALLO à partir de 18h20), Monsieur Dominique RAMARD (pouvoir donné à Monsieur Philippe HERCOUËT à partir de 18h15), Monsieur David ROBO (pouvoir donné à Monsieur Patrick LE DIFFON à partir de 18h50), Madame Claudia ROUAUX (pouvoir donné à Madame Catherine SAINT-JAMES à partir de 18h25), Monsieur Emeric SALMON (pouvoir donné à Madame Virginie d'ORSANNE de 11h00 à 11h45), Monsieur Sébastien SEMERIL (pouvoir donné à Monsieur Hervé UTARD à partir de 16h15).

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code de l'environnement et notamment son article L.131-8 modifié par la loi n°2016-1087 pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages du 8 août 2016 – art.21

Vu la délibération n°17_0502_07 du 25 septembre 2017 approuvant les termes de la convention de partenariat entre le Conseil régional de Bretagne, l'Agence Française pour la Biodiversité, l'Etat et l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne pour l'expérimentation d'une Agence Bretonne de la Biodiversité

Vu le rapport présenté par Monsieur le Président du Conseil régional ;

Vu l'amendement présenté,

Vu l'avis du Conseil économique, social et environnemental régional lors de sa réunion du 11 juin 2018 ;

Vu l'avis formulé par la Commission développement durable du 14 juin 2018, adoptant l'amendement déposé,

Et après avoir délibéré ;

DECIDE

(Unanimité)

- **D'approuver** le principe de constitution d'une agence bretonne de la biodiversité.
- **D'approuver** les orientations proposées afin de poursuivre les travaux d'élaboration et d'expérimentation selon le calendrier et les modalités présentés (Rapport amendé).

Le Président



Loïc CHESNAIS-GIRARD

Vers la constitution d'une agence bretonne de la biodiversité

Avec le changement climatique, la lutte contre l'érosion de la biodiversité est un enjeu majeur des prochaines décennies. Le bien-être des générations futures et les capacités de développement des territoires dépendront de notre capacité à y répondre.

Les acteurs bretons de la biodiversité, nombreux et volontaires, souffrent d'un manque de mise en réseau et d'accompagnement. La sensibilisation et la mobilisation des populations bretonnes, ainsi que de l'ensemble des secteurs d'activité qui y contribuent, doivent être renforcées afin de répondre au défi de reconquête de la biodiversité. C'est à ces besoins que le Conseil régional de Bretagne entend répondre au travers de la démarche d'agence bretonne de la biodiversité, qui s'inscrit pleinement dans la vocation opérationnelle que la Breizh COP entend porter.

1. Une nouvelle opportunité offerte par la loi aux Régions, pour laquelle la Bretagne a exprimé un intérêt précoce

Quarante ans après la loi de 1976 sur la protection de la nature, la loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages a été adoptée le 8 août 2016. Celle-ci prévoit la création de l'Agence Française pour la Biodiversité, issue de la réunion au sein d'un même établissement public de cinq organismes : l'Agence des Aires Marines Protégées, l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques (ONEMA), Parcs Nationaux de France et le GIP Atelier technique des espaces naturels (ATEN), et attribue à l'AFB les champs de missions suivants :

- Le développement des connaissances ;
- L'appui technique et administratif ;
- Le soutien financier ;
- La formation, la communication, la mobilisation citoyenne et l'information ;
- La gestion et l'appui à la gestion d'aires protégées ;
- La contribution à l'exercice de missions de police administrative et de police judiciaire relatives à l'eau et à l'environnement, en liaison avec les établissements publics compétents ;
- L'accompagnement et le suivi du dispositif d'accès aux ressources génétiques et le partage équitable des avantages découlant de leur utilisation ;
- Le suivi des mesures de compensation des atteintes à la biodiversité.

L'Agence est organisée en trois pôles (Brest pour la dimension marine, Montpellier pour le pôle scientifique et la communication, et Vincennes comme siège de la structure), avec en complément 800 agents localisés en dehors de ces pôles (au sein de 10 directions régionales ou interrégionales, des services départementaux et inter-départementaux et des antennes de façades maritimes).

La loi confère aux Régions la possibilité de créer à leur initiative et en coopération avec l'Agence Française pour la Biodiversité des « délégations territoriales » sous la dénomination d'agences régionales de la biodiversité, pour mettre en œuvre dans un cadre partenarial tout ou partie des missions de l'agence nationale, dans les trois dimensions, terrestre, aquatique et marine, de la biodiversité, à l'exception des missions de police.

Avant même l'adoption de la loi, la Région Bretagne s'était manifestée en novembre 2015 auprès de la Ministre de l'Environnement Ségolène Royal, pour faire acte de candidature à une expérimentation dans un cadre partenarial. Ce souhait a été réaffirmé auprès de la Direction de l'Eau et de la Biodiversité du ministère courant 2016 et proposé au partenariat régional lors de la Conférence bretonne de la biodiversité du 14 décembre 2016.

La volonté de la Région de s'inscrire dans cette démarche s'est concrétisée en juin 2018 par la signature d'une convention de coopération avec l'Agence Française pour la Biodiversité, les services de l'Etat en région et l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, partenariat auquel les Départements des Côtes d'Armor, du Finistère et d'Ille-et-Vilaine ont accepté de s'associer en intégrant le comité de pilotage et en partageant une feuille de route commune.

La Bretagne fait ainsi partie des 8 Régions désormais engagées dans ces démarches de préfiguration d'agences régionales de la biodiversité (La Région Ile-de-France a créé la première Agence régionale en avril 2018, les Régions Normandie, Occitanie, Centre-Val de Loire, Bourgogne – Franche Comté, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Nouvelle Aquitaine se sont inscrites dans un processus partenarial, et d'autres Régions sont en cours de réflexion).

Dans ce cadre, elle a participé à l'événement organisé par le Ministère de la transition écologique et solidaire, Régions de France et l'Agence Française pour la Biodiversité le 23 octobre 2017, intitulé « le pari des territoires pour la biodiversité ». Cette rencontre a été l'occasion pour le Ministre de rappeler le chef de filât des Régions en matière de biodiversité. Il a également souligné l'importance majeure de l'échelon régional pour décliner efficacement dans les territoires les politiques afférentes, en fédérant toutes les collectivités via une ambition commune pour répondre au défi de reconquête de la biodiversité qui se pose aujourd'hui de façon aiguë.

Lors de cet événement, les agences régionales de la biodiversité ont été confirmées comme des démarches de structuration d'une action publique partagée en faveur de la biodiversité, pour en appréhender les enjeux de façon plus large et ambitieuse, et accompagner plus efficacement les collectivités et les maîtres d'ouvrage dans leurs projets, ainsi que les citoyens dans leur compréhension et leur mobilisation.

Cette mobilisation commune du Ministère et des Régions se déclinera notamment dans le cadre de l'initiative « Territoires engagés pour la nature », qui vise à capitaliser les initiatives et les projets existants et à les fédérer. La Région Bretagne soutient cette initiative et travaillera aux moyens de s'inscrire dans le protocole d'accord signé entre Régions de France et le Ministère de la transition écologique et solidaire sur ce sujet.

Une gouvernance régionale en matière de biodiversité révisée par la loi et adaptée à la reconnaissance de cette échelle d'intervention

La loi pour la reconquête de la biodiversité a transformé les comités régionaux trames verte et bleue (CRTVB) chargés de suivre l'élaboration et la mise en œuvre des Schémas régionaux de cohérence écologique (SRCE) en comités régionaux de la biodiversité, plus largement en charge de l'ensemble des questions relatives à la biodiversité au niveau régional. En Bretagne, en cohérence avec les autres instances régionales dans le champ environnemental (Conférence bretonne de l'eau et des milieux aquatiques, conférence bretonne de la transition énergétique, conférence bretonne des ressources, conférence régionale de la mer et du littoral), il a été proposé d'instituer ce comité régional en Conférence bretonne de la biodiversité (CBB).

Cette formalisation d'une nouvelle gouvernance régionale en matière de biodiversité est en cohérence avec la reconnaissance de la pertinence de l'échelon régional sur ces enjeux, pour lesquels des réponses et des outils opérationnels sont également à rechercher à ce niveau. De façon cohérente, la loi prévoit un positionnement des comités régionaux de la biodiversité sur les projets de création et les orientations des agences régionales de la biodiversité.

Dans cet esprit, la séance d'installation de la Conférence bretonne de la biodiversité le 20 février 2018 a été l'occasion de confirmer l'ambition régionale pour cette démarche, et de présenter aux partenaires bretons l'état d'avancement et les prochaines étapes de cette préfiguration.

2. Des premiers développements qui confirment la pertinence d'une réponse commune, structurée et intégrée, aux enjeux de biodiversité

Des missions identifiées et partagées

Depuis juin 2017, la Région s'est investie de façon concrète en assurant la prise en compte et l'encadrement d'un groupe technique impliquant la Région, l'Etat, l'Agence de l'Eau, les trois Départements bretons impliqués, ainsi que des représentants de l'Observatoire de l'environnement en Bretagne, du Conservatoire Botanique National de Brest et de l'association des gestionnaires d'espaces naturels bretons.

Ces travaux ont permis d'identifier et tester les missions qu'une **agence bretonne de la biodiversité (ABB)** pourrait développer, au bénéfice d'une action plus efficace en matière de reconquête de la biodiversité. La réunion du comité de pilotage de la démarche fin janvier 2018 a permis de valider des **champs de missions** d'une agence bretonne, qui ont fait l'objet d'une présentation lors de l'installation officielle de la Conférence Bretonne de la Biodiversité du 20 février 2018 :

- a. Coordination et animation d'un réseau d'acteurs de la biodiversité en Bretagne (eau, terre, mer, paysages) ;
- b. Soutien à la définition et la mise en œuvre de démarches stratégiques régionales ;
- c. Appui technique et expertise auprès des acteurs bretons et des territoires ;
- d. Développement, diffusion, partage des connaissances relatives à la nature ;
- e. Communication, sensibilisation, éducation et mobilisation des citoyens et des opérateurs.

Deux actions pilotes de préfiguration

Par ailleurs, et conformément à l'approche proposée au partenariat breton pour développer cette démarche, **deux actions pilotes** ont été ciblées, pour amorcer en pratique des modalités conjointes d'accompagnement des acteurs de la biodiversité et des territoires, et expérimenter les services et la plus-value d'une future agence bretonne :

1. L'accompagnement des projets de territoire à la prise en compte de la biodiversité (appui aux collectivités et acteurs locaux pour le développement des Atlas de la Biodiversité Communale/Intercommunale en Bretagne, la mise en œuvre de démarches locales en faveur de la trame verte et bleue, l'articulation avec les projets biodiversité soutenus par l'Agence de l'Eau). Une rencontre régionale organisée le 22 février 2018 à Lamballe a permis de rassembler près d'une centaine de participants engagés dans ces démarches. L'objectif était de partager une ambition et un cadre de travail communs, poser les bases d'une mise en réseau des démarches, d'une valorisation des expériences et d'un partage des résultats, et d'engager des réponses collectives aux besoins exprimés par les territoires bretons pour soutenir leur implication en matière de biodiversité.

Cette rencontre a permis de confirmer l'intérêt d'une approche conjointe pour l'accompagnement des acteurs locaux, mettant en complémentarité les savoir-faire associatifs et institutionnels. Elle a aussi démontré la nécessité de définir, développer et animer des outils communs, en termes techniques, scientifiques, méthodologiques et financiers, au service des territoires, que le partenariat s'attache à développer dans le cadre de cette démarche pilote (on recense aujourd'hui en Bretagne une quarantaine de démarches territoriales structurées, en cours ou en préparation, en faveur de la biodiversité).

Dans ce cadre, sont notamment prévus des outils à destination des porteurs de projets (guides et référentiels pour le diagnostic et le développement d'actions), l'animation d'un réseau des territoires engagés, et un cycle de formations pour les porteurs de projets. Cette action pilote vise ainsi à fournir aux territoires (EPCI prioritairement) les clés et moyens pour prendre en compte concrètement les enjeux de biodiversité dans leurs démarches : prise en compte des continuités écologiques dans les Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) et les Plans Locaux d'Urbanisme Intercommunaux (PLUI) ainsi que dans les opérations d'aménagement, information et mobilisation des citoyens pour développer la connaissance du patrimoine naturel local (dans le cadre des démarches d'atlas de la biodiversité communale notamment).

2. Le déploiement des Aires Marines Educatives en Bretagne (petites zones littorales gérées de manière participative par les élèves d'une école primaire, sur la base d'un projet pédagogique éco-citoyen de connaissance et de protection du milieu marin et selon des principes définis par une charte, permettant

d'associer les acteurs locaux : commune, associations, professionnels, en Polynésie en 2012 a permis la création d'un label en 2016, pour l'ensemble du territoire français.

La force des enjeux littoraux bretons, l'engouement constaté pour cette démarche dans les territoires et les besoins d'accompagnement et de coordination des acteurs pour permettre un développement de cette démarche en Bretagne sont autant d'arguments en faveur d'une structuration régionale des Aires Marines Educatives, menée avec l'ensemble des parties prenantes (Région, services de l'Etat, Agence Française pour la Biodiversité, Rectorat, réseaux associatifs, Départements, notamment). Aujourd'hui une seule Aire marine éducative a été labellisée à titre expérimental en Bretagne (6 au niveau national), mais la démarche suscite désormais un fort intérêt de la part d'écoles et de collectivités locales qui souhaitent également s'inscrire dans une telle dynamique.

La structuration d'une cellule de pilotage et d'animation du programme à l'échelle régionale permettrait de faire le lien entre l'organisation développée au niveau national et les territoires, favorisant le développement d'un cadre méthodologique intégrant les dimensions de formation et de communication, la définition et la diffusion d'outils communs adaptés aux écosystèmes et acteurs bretons. Ces missions d'animation et de coordination au niveau régional sur les aires marines éducatives pourrait illustrer les actions et services qu'une agence bretonne pourrait fournir plus largement en matière de sensibilisation et d'éducation à la nature.

L'adhésion des partenaires aux champs de mission identifiés à l'échelle régionale et à la mise en œuvre de modalités communes d'accompagnement des acteurs, ainsi que l'intérêt et les attentes exprimés par les territoires dans le cadre des projets pilotes constituent d'ores et déjà **des résultats positifs de la démarche** d'expérimentation. Ils confortent l'ambition et la proposition exprimées par la Région en direction du partenariat régional.

Des éléments d'évaluation intermédiaires

Dans ce contexte, et au vu des travaux développés et des premiers résultats obtenus dans le cadre de la démarche lancée depuis juin 2017, des éléments d'évaluation intermédiaire peuvent être mis en avant :

1. Une large validation des champs de mission identifiés par le partenariat ;
2. Une attente désormais forte du partenariat régional de voir aboutir la démarche. Les besoins d'accompagnement (méthodologique, technique, financier, d'animation) des acteurs, déjà exprimés à l'occasion d'un projet de Conservatoire régional des espaces naturels en 2014-2015, restent d'actualité et ont pu être précisés. Il importe désormais de permettre la mise en œuvre effective de ces réponses en direction des porteurs de projets dans les territoires ;
3. Des missions d'accompagnement déjà engagées au travers des actions pilotes, offrant une approche concertée entre les partenaires et dont les développements sont attendus ;
4. Une animation régionale des réseaux nécessaire pour articuler les démarches, favoriser les retours d'expériences et diffuser les résultats ;
5. Un intérêt réitéré du partenariat pour une prise en compte de la biodiversité sur l'ensemble de ses dimensions (terrestre, aquatique et marine).

Une articulation à travailler entre eau et biodiversité

Dans un souci de mise en cohérence des enjeux, de transversalité des politiques publiques et de mutualisation des moyens, les récentes étapes de la **préfiguration d'une agence bretonne de la biodiversité** ont été l'occasion d'évoquer la convergence de cette démarche avec les réflexions concernant l'appui aux territoires dans le domaine de **l'eau**, notamment en matière de connaissance, d'expertise technique et scientifique, d'aide au montage de projets et de recherche de financements, plus particulièrement dans le périmètre du grand cycle de l'eau.

Cette proposition de rapprochement des sujets à l'initiative du Conseil régional de Bretagne est le résultat d'une consultation conduite avec les acteurs de l'eau en Bretagne en 2017 qui ont pu mettre en avant un intérêt pour certains champs de missions d'accompagnement régionalisées. Elle correspond par ailleurs à la dynamique de rapprochement des enjeux et des modalités de financement dans les domaines de l'eau et de biodiversité issus de la loi pour la reconquête de la biodiversité, ainsi qu'aux orientations prônées par le Ministère de la transition écologique et solidaire.

Malgré l'intérêt partagé d'une logique de mutualisation et l'importante imbrication des enjeux, le rapprochement entre eau et biodiversité impliquera une approche progressive au regard des différences d'organisation de l'action entre ces deux sujets (en matière de gouvernance territoriale, de modes de financement, de manières de faire, etc.).

Les travaux de déclinaison et les argumentaires en faveur d'une telle convergence restent à développer avec le partenariat, mais les réflexions engagées permettent déjà à ce stade de préciser l'intérêt d'une agence intervenant sur les enjeux de l'eau et de la biodiversité au regard des missions envisagées, et notamment sur les aspects suivants :

A. En matière de coordination et d'animation de réseau d'acteurs de la biodiversité, une mission qui pourrait être étendue aux acteurs de l'eau, permettant ainsi :

- Une plus grande transversalité entre les politiques et leur mise en œuvre, en particulier sur des thèmes communs : solidarité écologique, continuités écologiques, zones humides, zéro pesticide, agriculture, bocage, qualité de l'eau... ;
- La mutualisation de journées techniques sur ces thèmes communs, veilles, expertises et production d'outils ;
- Le développement des échanges entre techniciens au sein des mêmes EPCI et syndicats (chargés de mission Natura 2000 et Bassins versants), dans le contexte de prise de compétence « gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations » (GEMAPI) par les EPCI ;
- L'articulation entre les réseaux techniques et les réseaux d'élus des acteurs de l'eau et de la biodiversité ;
- La mutualisation de compétences et des moyens assurant la pérennité des opérateurs de réseaux.

B. Un soutien à la définition et la mise en œuvre de démarches stratégiques régionales plus délicate mais qui présente des intérêts :

Les cadres stratégiques et les instances de gouvernance de l'eau et de la biodiversité sont actuellement bien distincts. Il sera cependant nécessaire d'évaluer la prise en compte de la biodiversité dans des exercices stratégiques tels que le schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) et le Plan Breton pour l'Eau, de renforcer les articulations, voire le cas échéant d'envisager des réorientations. Il existe également un fort intérêt à alimenter la rédaction de ces schémas et stratégies régionaux par une cohérence et une articulation plus fortes entre les sujets eau et biodiversité. A l'échelle des collectivités infra-départementales, la réflexion est également pertinente, de plus en plus de territoires travaillent sur les deux sujets conjointement.

C. Des missions d'appui technique et d'expertise auprès des acteurs et des territoires déjà bien structurées dans le domaine de l'eau, mais pour lesquelles certaines mutualisations avec les sujets de biodiversité pourraient s'avérer intéressantes :

Différents réseaux fournissent déjà un appui et une expertise conséquente dans le domaine de l'eau. Le développement d'un appui technique intégrant d'emblée l'articulation des problématiques eau et biodiversité par un même organisme serait utile aux démarches de planification (PLU, zones humides) ainsi qu'aux projets territoriaux en faveur de la biodiversité. De même, le développement de projets d'envergure régionale communs mobilisant une ingénierie technique et financière forte (fonds européens, LIFE, Interreg) pourrait permettre une meilleure transversalité.

D. Une mission de développement, diffusion et partage des connaissances en matière de biodiversité qui pourrait intégrer la biodiversité et l'eau, facilitant l'articulation des stratégies de connaissances sur des thèmes communs (solidarité écologique, agriculture, bocage...). Le travail mené par le Centre de ressources et d'expertise scientifique sur l'eau de Bretagne (CRESEB) en matière de mise à disposition d'expertises pourrait être étendu aux sujets de la

biodiversité. La coordination d'un programme régional de formation ou de programmes de sciences participatives pourraient également bénéficier d'une

E. Le développement de démarches de communication, sensibilisation, éducation et mobilisation conjointement sur la biodiversité et l'eau permettrait de favoriser la transversalité des thèmes, démultiplier les outils et les moyens pour mobiliser plus largement.

3. Un positionnement à affirmer pour faire aboutir la démarche

Dans le cadre de la poursuite des travaux de préfiguration (préparation de la formalisation d'une structure, à l'aune d'objectifs et d'enjeux communs déjà déterminés), les partenaires ont proposé d'élaborer différents scénarii qui feront l'objet d'une déclinaison:

- Le simple conventionnement entre les principaux acteurs intervenant en faveur de la biodiversité ;
- La création d'une structure dédiée, dotée de moyens permettant une animation régionale des grands champs de mission identifiés, et agissant de façon conventionnelle avec certains acteurs régionaux ;
- Une intégration plus complète au sein d'une même structure des effectifs et moyens mis à disposition par les partenaires.

La démarche relative aux travaux de préfiguration doit se poursuivre, conformément aux calendriers des travaux validés avec les partenaires régionaux, et ce afin que la concertation soit complète sur ce sujet sensible. La faisabilité juridique, les conditions techniques et la pertinence de ces options seront ainsi analysées au cours des prochaines étapes de la démarche de préfiguration, et mises en débat entre les partenaires afin d'aboutir à une proposition consolidée d'ici la fin de l'année 2018 et d'engager en 2019, à l'issue des validations formelles requises, une phase de constitution opérationnelle.

Au regard des premiers résultats obtenus dans le cadre de l'expérimentation dont tout le partenariat a d'ores et déjà reconnu la plus-value, il semble désormais important de poursuivre, dans le respect des positionnements de chacun, les projets pilotes et les travaux de préfiguration, sans obérer la capacité collective des partenaires et en particulier des collectivités à prendre une décision éclairée et souveraine avant 2020 sur ce projet d'agence bretonne de la biodiversité.

Cependant, il est important à ce point d'étape de la démarche, un an après son lancement, de confirmer que la volonté du Conseil régional est de faire aboutir ce projet sous la forme la plus opérationnelle possible à travers la création d'une agence au service du partenariat régional pour la biodiversité.

Car ce sont des actions concrètes qui permettront de répondre à l'urgence de stopper l'érosion massive de la biodiversité. La très forte mortalité constatée dans les ruchers bretons à la sortie de l'hiver en est un nouveau signal alarmant. Sentinelles de la biodiversité, les abeilles sont les témoins de la fragilité grandissante de nos écosystèmes. Il sera proposé aux partenaires de la démarche d'agence bretonne de la biodiversité de mener un travail spécifique sur le sujet.

Pour cela, la Région, tout en ayant conscience des attentes potentiellement différentes des partenaires sur ce sujet, confirme son ambition et **adopte les positionnements suivants** :

- Une volonté confirmée de créer une agence bretonne de la biodiversité, conformément aux ambitions exprimées dans le cadre de la Breizh COP, et pour apporter des réponses structurées et opérationnelles aux besoins identifiés et aux enjeux, partagés à l'échelle mondiale, de perte massive de biodiversité.
- Les travaux de préfiguration de cette agence se poursuivront tout au long de l'année 2018, dans le respect des calendriers initiaux, en concertation avec les principaux partenaires de la démarche, afin de préciser

la déclinaison des missions dont les champs ont été présentés en Com du 20 février 2018 (cités précédemment), du périmètre, des moyens, format de cette agence régionale.

Si les conditions et avantages respectifs des options de structuration restent à détailler, les premiers résultats de l'expérimentation en cours et les travaux d'analyse conduits avec l'Agence Française pour la Biodiversité ainsi qu'auprès des Régions françaises engagées dans ces dynamiques, permettent de promouvoir la création d'une structure dotée d'une personnalité juridique, de préférence à un simple conventionnement (sans création de structure) entre les partenaires impliqués, sur la base des arguments suivants :

- **L'unité d'action** d'une Agence bretonne de la biodiversité, l'accueil et la mobilisation d'agents au sein d'une même structure favorisant la mise en cohérence et l'articulation entre les missions développées, ainsi que la pérennité d'une telle organisation (à la différence de conventionnements plus vite dénoncées) ;
- **La suppression des logiques de structure** des différents partenaires impliqués, au profit d'un soutien à une organisation et une action communes ;
- **La visibilité accordée aux enjeux** de biodiversité au niveau régional ;
- **La lisibilité** de l'ambition régionale d'une structure ad hoc **envers les divers partenaires** bretons et **le grand public**, et à l'échelle nationale et européenne ;
- La facilité à percevoir des **financements** extérieurs, en provenance notamment de l'Agence Française pour la Biodiversité ;
- Les **capacités de portage** de projets et démarches d'envergure ;
- **La robustesse juridique d'une structure dédiée et la stabilité de la** gouvernance de l'agence régionale
- Les **perspectives de mutualisation** des moyens et **d'économies d'échelle** ;
- Les capacités d'une telle structure à signer au nom de ses différents membres des **conventions uniques avec les acteurs** contribuant à ces orientations, ainsi qu'à valoriser et accompagner les initiatives développées aux niveau local et régional.

- Une telle création pourrait être conduite sous la forme d'un Etablissement Public de Coopération Environnementale (format juridique de l'EPCE évoqué dans la loi) accueillant un personnel dédié pour intervenir au niveau régional sur les champs de missions identifiés (coordination et animation d'un réseau d'acteurs de la biodiversité eau, terre, mer, paysages ; soutien aux démarches stratégiques régionales ; appui technique et expertise ; développement et partage des connaissances ; communication, sensibilisation et mobilisation).

L'action d'une telle agence pourrait être complétée par des conventionnements avec des structures tierces ou par l'intégration progressive des missions aujourd'hui développées par ces mêmes structures, dans le respect des prérogatives de chacun et selon une trajectoire à définir collectivement.

- Portée au nom d'une ambition élargie, prônant une approche plus efficace parce que plus intégrée en matière de reconquête de la qualité et de l'eau et de la biodiversité, et confortée par une logique d'optimisation des moyens dédiés et des compétences disponibles, **la convergence des missions relatives à l'accompagnement des acteurs de la biodiversité et des structures intervenant sur l'ensemble du grand cycle de l'eau** reste un enjeu fort à l'heure des bouleversements actuels sur la gouvernance de l'eau ainsi que des perspectives financières contraintes que semble annoncer le 11^{ème} programme de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne à compter de 2019. Elle constitue également une ligne de réflexion durable et structurante pour le devenir des politiques environnementales régionales.

Dans l'hypothèse d'un développement des missions correspondantes au sein d'une même structure, cette option nécessitera une concertation spécifique avec le partenariat et une certaine progressivité dans sa mise en œuvre.

La démarche sera poursuivie selon les étapes suivantes :

- Développement des actions pilotes engagées dans le cadre de cette démarche ;
- Poursuite des travaux de préfiguration, en vue de **définir fin 2018 un format de structuration** intégrant l'ensemble des modalités, périmètres et moyens sur la base de travaux d'analyse technique,

juridique et budgétaire, et **sur lequel la Conférence bretonne de fin 2018 ;**

- **Validation du format, modalités, moyens et conditions de fonctionnement** de l'agence par l'assemblée régionale au premier trimestre 2019 ;
- **Validation formelle des engagements correspondants** de l'ensemble des **partenaires**, le cas échéant sous forme conventionnelle ;
- **Finalisation des étapes de création sur l'année 2019** pour une mise en œuvre opérationnelle début 2020.

REGION BRETAGNE

n ° 18_DELS_04

CONSEIL REGIONAL

22 juin 2018

DELIBERATION

La création d'une offre d'accueil supplémentaire en lycée public en réponse aux évolutions démographiques à l'horizon 2020 et 2030 sur le pays de Rennes.

Un lycée au sud du bassin de Rennes - Choix de la localisation.

Le conseil régional convoqué par son Président le 29 mai 2018, s'est réuni le vendredi 22 juin 2018 au siège de la Région Bretagne, sous la présidence de Monsieur Loïg CHESNAIS-GIRARD, Président du Conseil régional.

Etaient présents : Monsieur Olivier ALLAIN, Madame Sylvie ARGAT-BOURIOT, Madame Catherine BLEIN, Madame Mona BRAS, Madame Georgette BREARD, Monsieur Pierre BRETEAU, Monsieur Gwenegan BUI, Monsieur Thierry BURLOT, Madame Gaby CADIOU, Madame Fanny CHAPPE (à partir de 12h10 jusqu'à 14h) Monsieur Loïg CHESNAIS-GIRARD, Monsieur Marc COATANÉA (jusqu'à 12h30), Monsieur André CROCQ, Madame Delphine DAVID (jusqu'à 14h puis à partir de 16h30), Monsieur Gérard DE MELLON, Monsieur Stéphane DE SALLIER DUPIN, Madame Virginie D'ORSANNE, Madame Laurence DUFFAUD, Monsieur Richard FERRAND (de 11h à 17h), Madame Laurence FORTIN, Madame Anne GALLO, Madame Evelyne GAUTIER-LE BAIL (jusqu'à 20h), Monsieur Karim GHACHEM, Madame Anne-Maud GOUJON, Madame Sylvie GUIGNARD (de 15h20 à 17h35), Madame Claire GUINEMER (jusqu'à 14h), Monsieur Philippe HERCOUËT, Madame Kaourintine HULAUD, Monsieur Bertrand IRAGNE (jusqu'à 15h20), Madame Elisabeth JOUNEAUX-PEDRONO, Monsieur Roland JOURDAIN (jusqu'à 14h), Monsieur Pierre KARLESKIND (jusqu'à 13h10 puis à partir de 15h15), Monsieur Gérard LAHELLEC, Madame Isabelle LE BAL, Monsieur Jean-Michel LE BOULANGER, Monsieur Olivier LE BRAS, Monsieur Raymond LE BRAZIDEC (jusqu'à 16h30), Madame Agnès LE BRUN, Monsieur Patrick LE DIFFON, Monsieur Marc LE FUR, Monsieur Patrick LE FUR, Madame Gaël LE MEUR, Monsieur Alain LE QUELLEC, Madame Gaël LE SAOUT, Madame Christine LE STRAT, Monsieur Christian LECHEVALIER, Madame Lena LOUARN, Monsieur Bernard MARBOEUF, Monsieur Martin MEYRIER, Monsieur Philippe MIAILHES, Monsieur Paul MOLAC, Madame Gaëlle NICOLAS (jusqu'à 19h45), Madame Gaëlle NIQUE, Madame Anne PATAULT, Madame Isabelle PELLERIN, Monsieur Gilles PENNELLE, Monsieur Stéphane PERRIN, Monsieur Maxime PICARD, Monsieur Bertrand PLOUVIER, Monsieur Pierre POULIQUEN (jusqu'à 18h20), Monsieur Bernard POULIQUEN, Monsieur Bruno QUILLIVIC, Monsieur Dominique RAMARD (jusqu'à 18h15), Madame Emmanuelle RASSENEUR, Madame Agnès RICHARD, Monsieur David ROBO (jusqu'à 18h50), Madame Claudia ROUAUX (jusqu'à 18h25), Monsieur Stéphane ROUDAUT (jusqu'à 19h35), Madame Catherine SAINT-JAMES, Madame Forough SALAMI-DADKHAH, Monsieur Emeric SALMON (de 9h00 à 11h00, puis après 11h45), Madame Hind SAOUD, Monsieur Sébastien SEMERIL (jusqu'à 16h15), Madame Renée THOMAÏDIS, Madame Martine TISON, Madame Anne TROALEN, Monsieur Hervé UTARD, Madame Anne VANEECLOO, Madame Gaëlle VIGOUROUX, Madame Sylvaine VULPIANI.

Avaient donné pouvoir : Monsieur Éric BERROCHE (pouvoir donné à Monsieur Gérard LAHELLEC), Madame Fanny CHAPPE (pouvoir donné à Monsieur André CROCQ jusqu'à 12h10 puis après 14h), Monsieur Marc COATANEA (pouvoir donné à Monsieur Karim GHACHEM à partir de 12h30), Madame Delphine DAVID (pouvoir donné à Monsieur Bernard MARBOEUF de 14h à 16h30), Monsieur Richard FERRAND (pouvoir donné à Monsieur Marc COATANEA jusqu'à 11h00 puis à partir de 17h à Monsieur Olivier ALLAIN), Monsieur Roland JOURDAIN (pouvoir donné à Madame Emmanuelle RASSENEUR à partir de 14h), Madame Evelyne GAUTIER-LE BAIL (pouvoir donné à Madame Laurence DUFFAUD à partir de 20h), Madame Sylvie GUIGNARD (pouvoir donné à Madame Martine TISON jusqu'à 15h20 puis à partir de 17h35), Madame Claire GUINEMER (pouvoir donné à Monsieur Bruno QUILIVIC à partir de 14h00), Monsieur Pierre KARLESKIND (pouvoir donné à Monsieur Bernard POULIQUEN de 13h10 à 15h15), Monsieur Raymond LE BRAZIDEC (pouvoir donné à Madame Elisabeth JOUNEAUX-PEDRONO à partir de 16h30), Monsieur Jean-Yves LE DRIAN (pouvoir donné à Madame Gaël LE SAOUT), Madame Nicole LE PEIH (pouvoir donné à Monsieur Raymond LE BRAZIDEC jusqu'à 16h30 puis à Madame Laurence FORTIN), Madame Gaëlle NICOLAS (pouvoir donné à Madame Isabelle LE BAL à partir de 19h45), Pierre POULIQUEN (pouvoir donné à Madame Anne GALLO à partir de 18h20), Monsieur Dominique RAMARD (pouvoir donné à Monsieur Philippe HERCOUËT à partir de 18h15), Monsieur David ROBO (pouvoir donné à Monsieur Patrick LE DIFFON à partir de 18h50), Madame Claudia ROUAUX (pouvoir donné à Madame Catherine SAINT-JAMES à partir de 18h25), Monsieur Emeric SALMON (pouvoir donné à Madame Virginie d'ORSANNE de 11h00 à 11h45), Monsieur Sébastien SEMERIL (pouvoir donné à Monsieur Hervé UTARD à partir de 16h15).

Vu le Code général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L 4111-1 et suivants ;

Vu le code de l'Education et notamment son article L 421-1 ;

Au vu du rapport présenté par Monsieur le Président du Conseil régional ;

Vu l'avis formulé par le Conseil économique, social et environnemental régional lors de sa réunion du 18 juin 2017 ;

Vu l'avis de la commission Education, formation et emploi en date du 13 juin 2018 ;

Après avoir délibéré ;

Sur décision de la conférence des Présidents de procéder à un scrutin secret,

A PROCEDE au vote du bordereau ainsi qu'il suit :

Au scrutin secret à la tribune, les résultats suivants ont été enregistrés :

Nombre d'inscrits : 83

Suffrages exprimés : 83

83 enveloppes ont été comptabilisées dans l'urne, ainsi que 83 émargements.

Après dépouillement :

69 bulletins « POUR », 11 bulletins « CONTRE », 3 bulletins blancs.

DECIDE

Par 69 voix POUR et 11 voix CONTRE

- **DE CLASSER première la proposition de Chateaugiron pour la localisation d'un futur lycée au Sud de Rennes, en considération des analyses basées à ce jour sur les hypothèses de sectorisation, de l'allégement nécessaire des lycées du sud de la métropole et de l'estimation des gains de temps de transport pour l'ensemble des lycéens y compris ceux issus des communes les plus au sud est du département ;**
- **DE M'AUTORISER à engager les démarches administratives et techniques nécessaires pour la préparation de la réalisation de cette opération, les analyses devant être confortées avant le lancement des études opérationnelles**

Le Président

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping, fluid strokes that form a stylized, somewhat abstract shape.

Loïg CHESNAIS-GIRARD



CONSEIL REGIONAL

22 juin 2018

DELIBERATION

DECISION MODIFICATIVE N° 1 AU BUDGET DE L'EXERCICE 2018

Le Conseil régional convoqué par son Président le 29 mai 2018, s'est réuni le vendredi 22 juin 2018 au siège de la Région Bretagne, sous la présidence de Monsieur Loïg CHESNAIS-GIRARD, Président du Conseil régional.

Etaiant présents : Monsieur Olivier ALLAIN, Madame Sylvie ARGAT-BOURIOT, Madame Catherine BLEIN, Madame Mona BRAS, Madame Georgette BREARD, Monsieur Pierre BRETEAU, Monsieur Gwenegan BUI, Monsieur Thierry BURLOT, Madame Gaby CADIOU, Madame Fanny CHAPPE (à partir de 12h10 jusqu'à 14h) Monsieur Loïg CHESNAIS-GIRARD, Monsieur Marc COATANÉA (jusqu'à 12h30), Monsieur André CROCQ, Madame Delphine DAVID (jusqu'à 14h puis à partir de 16h30), Monsieur Gérard DE MELLON, Monsieur Stéphane DE SALLIER DUPIN, Madame Virginie D'ORSANNE, Madame Laurence DUFFAUD, Monsieur Richard FERRAND (de 11h à 17h), Madame Laurence FORTIN, Madame Anne GALLO, Madame Evelyne GAUTIER-LE BAIL (jusqu'à 20h), Monsieur Karim GHACHEM, Madame Anne-Maud GOUJON, Madame Sylvie GUIGNARD (de 15h20 à 17h35), Madame Claire GUINEMER (jusqu'à 14h), Monsieur Philippe HERCOUËT, Madame Kaourintine HULAUD, Monsieur Bertrand IRAGNE (jusqu'à 15h20), Madame Elisabeth JOUNEAUX-PEDRONO, Monsieur Roland JOURDAIN (jusqu'à 14h), Monsieur Pierre KARLESKIND (jusqu'à 13h10 puis à partir de 15h15), Monsieur Gérard LAHELLEC, Madame Isabelle LE BAL, Monsieur Jean-Michel LE BOULANGER, Monsieur Olivier LE BRAS, Monsieur Raymond LE BRAZIDEC (jusqu'à 16h30), Madame Agnès LE BRUN, Monsieur Patrick LE DIFFON, Monsieur Marc LE FUR, Monsieur Patrick LE FUR, Madame Gaël LE MEUR, Monsieur Alain LE QUELLEC, Madame Gaël LE SAOUT, Madame Christine LE STRAT, Monsieur Christian LECHEVALIER, Madame Lena LOUARN, Monsieur Bernard MARBOEUF, Monsieur Martin MEYRIER, Monsieur Philippe MIALHES, Monsieur Paul MOLAC, Madame Gaëlle NICOLAS (jusqu'à 19h45), Madame Gaëlle NIQUE, Madame Anne PATAULT, Madame Isabelle PELLERIN, Monsieur Gilles PENNELLE, Monsieur Stéphane PERRIN, Monsieur Maxime PICARD, Monsieur Bertrand PLOUVIER, Monsieur Pierre POULIQUEN (jusqu'à 18h20), Monsieur Bernard POULIQUEN, Monsieur Bruno QUILLIVIC, Monsieur Dominique RAMARD (jusqu'à 18h15), Madame Emmanuelle RASSENEUR, Madame Agnès RICHARD, Monsieur David ROBO (jusqu'à 18h50), Madame Claudia ROUAUX (jusqu'à 18h25), Monsieur Stéphane ROUDAUT (jusqu'à 19h35), Madame Catherine SAINT-JAMES, Madame Forough SALAMI-DADKHAH, Monsieur Emeric SALMON (de 9h00 à 11h00, puis après 11h45), Madame Hind SAOUD, Monsieur Sébastien SEMERIL (jusqu'à 16h15), Madame Renée THOMAÏDIS, Madame Martine TISON, Madame Anne TROALEN, Monsieur Hervé UTARD, Madame Anne VANEECLOO, Madame Gaëlle VIGOUROUX, Madame Sylvaine VULPIANI.

Avaient donné pouvoir : Monsieur Éric BERROCHE (pouvoir donné à Monsieur Gérard LAHELLEC), Madame Fanny CHAPPE (pouvoir donné à Monsieur André CROCQ jusqu'à 12h10 puis après 14h), Monsieur Marc COATANEA (pouvoir donné à Monsieur Karim GHACHEM à partir de 12h30), Madame Delphine DAVID (pouvoir donné à Monsieur Bernard MARBOEUF de 14h à 16h30), Monsieur Richard FERRAND (pouvoir donné à Monsieur Marc COATANEA jusqu'à 11h00 puis à partir de 17h à Monsieur Olivier ALLAIN), Monsieur Roland JOURDAIN (pouvoir donné à Madame Emmanuelle RASSENEUR à partir de 14h), Madame Evelyne GAUTIER-LE BAIL (pouvoir donné à Madame Laurence DUFFAUD à partir de 20h), Madame Sylvie GUIGNARD (pouvoir donné à Madame Martine TISON jusqu'à 15h20 puis à partir de 17h35), Madame Claire GUINEMER (pouvoir donné à Monsieur Bruno QUILIVIC à partir de 14h00), Monsieur Pierre KARLESKIND (pouvoir donné à Monsieur Bernard POULIQUEN de 13h10 à 15h15), Monsieur Raymond LE BRAZIDEC (pouvoir donné à Madame Elisabeth JOUNEAUX-PEDRONO à partir de 16h30), Monsieur Jean-Yves LE DRIAN (pouvoir donné à Madame Gaël LE SAOUT), Madame Nicole LE PEIH (pouvoir donné à Monsieur Raymond LE BRAZIDEC jusqu'à 16h30 puis à Madame Laurence FORTIN), Madame Gaëlle NICOLAS (pouvoir donné à Madame Isabelle LE BAL à partir de 19h45), Pierre POULIQUEN (pouvoir donné à Madame Anne GALLO à partir de 18h20), Monsieur Dominique RAMARD (pouvoir donné à Monsieur Philippe HERCOUËT à partir de 18h15), Monsieur David ROBO (pouvoir donné à Monsieur Patrick LE DIFFON à partir de 18h50), Madame Claudia ROUAUX (pouvoir donné à Madame Catherine SAINT-JAMES à partir de 18h25), Monsieur Emeric SALMON (pouvoir donné à Madame Virginie d'ORSANNE de 11h00 à 11h45), Monsieur Sébastien SEMERIL (pouvoir donné à Monsieur Hervé UTARD à partir de 16h15).

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vue l'ordonnance n°2009-1400 du 17 novembre 2009 relative à la simplification et à l'amélioration des règles budgétaires et comptables applicables aux régions et aux syndicats mixtes de l'article L.5721-2 du Code général des collectivités territoriales ;

Vue la délibération 18_BUDG_01 du Conseil régional en date des 15,16 et 17 février 2018 relative à l'adoption du budget primitif 2018 ;

Vu le règlement budgétaire financier adopté par le Conseil régional ;

Après avoir pris connaissance de l'avis formulé par le Conseil Economique Social et Environnemental lors de sa réunion du 11 juin 2018 ;

Vu les avis de la commission éducation en date du 13 juin 2018, des commissions aménagement et développement durable du 14 juin 2018, de la commission économie en date du 15 juin 2018 et de la commission finances en date du 18 juin 2018 ;

Au vu du rapport présenté par Monsieur le Président du Conseil régional ;

Et après avoir délibéré ;

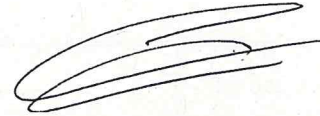
DECIDE

- **d'ARRETER** le montant des autorisations de programme caduques antérieures à l'exercice 2018 à 629 676 431 €, le détail par politique et par programme se situant dans les annexes du cadre budgétaire et comptable présentant le budget selon la nomenclature stratégique de la Région ;

- **d'ARRETER** le montant des autorisations d'engagement caduques antérieures à l'exercice 2018 à 418 798 187 €, le détail par politique et par programme se situant dans les annexes du cadre budgétaire et comptable présentant le budget selon la nomenclature stratégique de la Région ;

- **d'ADOPTER** la décision modificative n°1 au budget de l'exercice 2018 de la Région Bretagne dont la répartition réglementaire par chapitre, y compris mouvements d'ordre et provision pour gestion de dette et de trésorerie, est détaillée dans le cadre budgétaire et comptable pour les crédits de paiement, et telle que présentée en annexe pour les autorisations de programme et les autorisations d'engagement et qui porte le budget 2018 équilibré en dépenses et recettes à 2 473 168 244,49 € en mouvements budgétaires.

Le Président,



Loïc CHESNAIS-GIRARD

Détail des votes :

P103: Abstention du groupe Droite, Centre et Régionalistes et de Monsieur Iragne,
P204 et 207 Madame Blein vote contre
P208 et 306 : unanimité
P601: Abstention du groupe Rassemblement national, de Madame Blein et Monsieur Iragne
P602: Abstention de Madame Blein et Monsieur Iragne
P9012: Abstention des groupes Droite, Centre et Régionalistes, Rassemblement national et de Madame Blein
P9020: Abstention des groupes Droite, Centre et Régionalistes, Rassemblement national, de Madame Blein et Monsieur Iragne
P9023: Abstention du groupe Droite, Centre et Régionalistes



ANNEXE

Décision modificative n°1 pour 2018

Vote des AP et AE par chapitre

Chapitre	AP	Chapitre	AE
900		930	500 000 €
901		931	
902	1 100 000 €	932	
903	90 000 €	933	140 000 €
904		934	
905	2 000 000 €	935	150 000 €
906		936	
907		937	
908		938	
909	31 440 000 €	939	350 000 €
950		944	
Total	34 630 000 €	Total	1 140 000 €

RECUE
28 JUIN 2018
PRÉFECTURE
D'ILLE-ET-VILAINE

REPUBLIQUE FRANÇAISE

REGION :Région de Bretagne (1)
(2) AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE

Numéro SIRET : 23350001600040

POSTE COMPTABLE : Payeur Régional

M. 71

Budget supplémentaire (3)
Voté par fonction

BUDGET : Budget principal (4)

ANNEE 2018

(1) Indiquer soit « Région : nom de la région », soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

(4) Indiquer le budget concerné : budget principal (de la région ou syndicat mixte) ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent : Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	9
D1 - Présentation des AP votées	11
D2 - Présentation des AE votées	13

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget	15
A2 - Vue d'ensemble - Total des opérations réelles et d'ordre	16
B - Récapitulation par groupes fonctionnels	17
C1 - Equilibre financier - Investissement	21
C2 - Equilibre financier - Fonctionnement	22
D1 - Balance générale - Dépenses	23
D2 - Balance générale - Recettes	25

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	27
A.900 - Services généraux	29
A.901 - Formation professionnelle et apprentissage	30
A.902 - Enseignement	31
A.903 - Culture, sports et loisirs	32
A.904 - Santé et action sociale	33
A.905 - Aménagement des territoires	34
A.906 - Gestion des fonds européens	35
A.907 - Environnement	36
A.908 - Transports	37
A.909 - Action économique	40
A.921 - Taxes non affectées	41
A.922 - Dotations et participations	42
A.923 - Dettes et autres opérations financières	43
A.925 - Opérations patrimoniales	44
A.926 - Transferts entre les sections	46
A.95 - Chapitres sans prévisions de réalisations	49
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	50
B.930 - Services généraux	53
B.931 - Formation professionnelle et apprentissage	54
B.932 - Enseignement	55
B.933 - Culture, sports et loisirs	56
B.934 - Santé et action sociale	57
B.935 - Aménagement des territoires	58
B.936 - Gestion des fonds européens	59
B.937 - Environnement	60
B.938 - Transports	61
B.939 - Action économique	64
B.940 - Impositions directes	65
B.941 - Autres impôts et taxes	66
B.942 - Dotations et participations	67
B.943 - Opérations financières	68
B.944 - Frais de fonctionnement des groupes d'élus	70
B.945 - Provisions et autres opérations mixtes	71
B.946 - Transferts entre les sections	72
B.947 - Transferts à l'intérieur de la section de fonctionnement	73
B.95 - Chapitres sans prévisions de réalisations	74

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A/900 - Services généraux	75
A/901 - Formation professionnelle et apprentissage	76
A/902 - Enseignement	77

Région de Bretagne - Budget principal - BS - 2018

A/903 - Culture, sports et loisirs	78
A/904 - Santé et action sociale	79
A/905 - Aménagement des territoires	80
A/906 - Gestion des fonds européens	81
A/907 - Environnement	82
A/908 - Transports	83
A/909 - Action économique	86
A/930 - Services généraux	87
A/931 - Formation professionnelle et apprentissage	90
A/932 - Enseignement	91
A/933 - Culture, sports et loisirs	93
A/934 - Santé et action sociale	94
A/935 - Aménagement des territoires	95
A/936 - Gestion des fonds européens	96
A/937 - Environnement	97
A/938 - Transports	98
A/939 - Action économique	104
B - Eléments du bilan	
B7.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	105
B7.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	106
E - Décisions en matière de taux	
E1 - Décisions en matière de taux	108
Arrêté et signatures	

Présentation du budget selon la nomenclature stratégique

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques			
	Valeurs		Valeurs
Population totale	3 237 097	Nombre de mètres carrés de surface utile de bâtiments	52 640 m ²
Longueur de la voirie régionale (en km)		Nombre d'organismes de coopération auxquels participe la région	29

Informations fiscales (N-2)		
	Région	Pour mémoire, la moyenne nationale
Potential fiscal / habitant défini par l'article L. 4332-5 du CGCT (1)	n.c.	

(1) Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

Informations financières - ratios		Valeurs	Moyennes nationales
1	Dépenses réelles de fonctionnement / Population	300,61 €	
2	Produit des impositions directes / Population	113,64 €	
3	Recettes réelles de fonctionnement / Population	371,62 €	
4	Dépenses d'équipement brut / Population	153,62 €	
5	Encours de la dette / Population (2)	306,87 €	
6	Dotations globales de fonctionnement / Population	sans objet	
7	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (3)	17,36%	
8	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal	-	
9	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (3)	84,74%	
10	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement.	41,34%	
11	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3)	82,58%	

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette calculent à partir du montant de la dette au 01/01/N

(3) pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget :

- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement.
 - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en investissement et en fonctionnement.

III – L'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre dans les limites suivantes (3) : $\frac{1}{100} \times \text{Budget de l'exercice}$

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (4).

VI – Le présent budget a été voté (5) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 ; sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ; avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(3) Au maximum dans la limite de 7.5 % des dépenses réelles de la section, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel.

(4) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative, s'il y a lieu.

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT - RESULTATS	C1

RESULTAT DE L'EXERCICE N-1					
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté		Résultat ou solde (A) (3)
TOTAL DU BUDGET	2 060 433 959,84	2 094 281 524,03	2 646 582,56	A1	36 494 146,75
Investissement	870 326 096,45	797 793 276,70	(1) 2 646 582,56	A2	-69 886 237,19
Fonctionnement	1 190 107 863,39	1 296 488 247,33	(2) 0,00	A3	106 380 383,94

(1) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(2) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(3) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

RESTES A REALISER N-1					
	Dépenses		Recettes		Solde (B)
TOTAL des RAR	I + II 274 435 267,30	III + IV	274 435 267,30	B1	0,00
Investissement	I 274 435 267,30	III	274 435 267,30	B2	0,00
Fonctionnement	II 0,00	IV	0,00	B3	0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (4)		
TOTAL	A1 + B1	36 494 146,75
Investissement	A2 + B2	-69 886 237,19
Fonctionnement	A3 + B3	106 380 383,94

(4) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / Art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 274 435 267,30
900	Services généraux	0,00
901	Formation pro. et apprentissage	0,00
902	Enseignement	0,00
903	Culture, sports et loisirs	0,00
904	Santé et action sociale	0,00
905	Aménagement des territoires	0,00
906	Gestion des fonds européens	0,00
907	Environnement	0,00
908	Transports	0,00
909	Action économique	0,00
921	Taxes non affectées	0,00
922	Dotations et participations	0,00
923	Dettes et autres opérations financières	274 435 267,30
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
930	Services généraux	0,00
931	Formation pro. et apprentissage	0,00
932	Enseignement	0,00
933	Culture, sports et loisirs	0,00
934	Santé et action sociale	0,00
935	Aménagement des territoires	0,00
936	Gestion des fonds européens	0,00
937	Environnement	0,00
938	Transports	0,00
939	Action économique	0,00
940	Impositions directes	0,00
941	Autres impôts et taxes	0,00
942	Dotations et participations	0,00
943	Opérations financières	0,00

Chap. / Art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
944	Frais de fonctionnements groupes d'élus	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / Art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 274 435 267,30
900	Services généraux	0,00
901	Formation pro. et apprentissage	0,00
902	Enseignement	0,00
903	Culture, sports et loisirs	0,00
904	Santé et action sociale	0,00
905	Aménagement des territoires	0,00
906	Gestion des fonds européens	0,00
907	Environnement	0,00
908	Transports	0,00
909	Action économique	0,00
921	Taxes non affectées	0,00
922	Dotations et participations	0,00
923	Dettes et autres opérations financières	274 435 267,30
954	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
930	Services généraux	0,00
931	Formation pro. et apprentissage	0,00
932	Enseignement	0,00
933	Culture, sports et loisirs	0,00
934	Santé et action sociale	0,00
935	Aménagement des territoires	0,00
936	Gestion des fonds européens	0,00
937	Environnement	0,00
938	Transports	0,00
939	Action économique	0,00
940	Impositions directes	0,00
941	Autres impôts et taxes	0,00
942	Dotations et participations	0,00

Chap. / Art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
943	Opérations financières	0,00
944	Frais de fonctionnements groupes d'élus	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée.

I - information generales

I

Présentation des AP

D1

Libellé de l'AP	Chapitres	AP Votées lors des précédentes délibérations	AP Votées lors de la présente délibération	Total AP Votées
P.0607 Développer les actions européennes et internationales	900	234 000,00		234 000,00
P.9000 Patrimoine et logistique	900	39 891 000,00		39 891 000,00
P.9002 Développer le système d'information en appui des politiques régionales	900	3 395 000,00		3 395 000,00
P.9003 Fonds d'intervention régional	900	285 000,00		285 000,00
P.9011 Développement des conditions de travail et des compétences	900	160 000,00		160 000,00
Sous-total du chapitre	900	43 965 000,00	0,00	43 965 000,00
P.0312 Adapter l'offre et la qualité de formation aux attentes des jeunes et aux besoins des entreprises	901	9 405 000,00		9 405 000,00
Sous-total du chapitre	901	9 405 000,00	0,00	9 405 000,00
P.0302 Favoriser les initiatives des jeunes en formation, leur mobilité et les projets éducatifs des lycées	902	100 000,00		100 000,00
P.0303 Adapter le patrimoine bâti à l'accueil des lycéens	902	39 152 000,00		39 152 000,00
P.0304 Participer aux investissements immobiliers dans les établissements privés	902	18 523 000,00		18 523 000,00
P.0305 Mettre en œuvre une stratégie immobilière de gestion du patrimoine bâti des lycées	902	36 819 000,00		36 819 000,00
P.0306 Améliorer les équipements dans les lycées publics	902	7 980 000,00	1 100 000,00	9 080 000,00
P.0307 Participer à l'amélioration des équipements pédagogiques dans les établissements privés	902	4 100 000,00		4 100 000,00
P.0308 Développer le numérique éducatif	902	5 890 000,00		5 890 000,00
P.0311 Renforcer la recherche et l'enseignement supérieur	902	6 300 000,00		6 300 000,00
Sous-total du chapitre	902	118 864 000,00	1 100 000,00	119 964 000,00
P.0318 Développer les langues de Bretagne	903	760 000,00		760 000,00
P.0601 Soutenir le spectacle vivant, les arts plastiques et la diversité des pratiques culturelles	903	800 000,00		800 000,00
P.0602 Soutenir les industries de la création et le développement de la vie littéraire et cinématographique	903	3 780 000,00	90 000,00	3 870 000,00
P.0603 Développer le sport en région	903	1 900 000,00		1 900 000,00
P.0604 Révéler et valoriser le patrimoine	903	4 085 000,00		4 085 000,00
Sous-total du chapitre	903	11 325 000,00	90 000,00	11 415 000,00
P.0102 Observer, accompagner et anticiper les mutations territoriales	905	130 000,00		130 000,00
P.0103 Soutenir l'aménagement et le développement des usages numériques	905	1 486 000,00	2 000 000,00	3 486 000,00
Sous-total du chapitre	905	1 616 000,00	2 000 000,00	3 616 000,00
P.0501 Promouvoir une gestion intégrée de la ressource en eau	907	3 800 000,00		3 800 000,00
P.0502 Préserver et valoriser la biodiversité et les paysages	907	570 000,00		570 000,00
P.0503 Développer une politique énergétique volontariste et une approche circulaire de l'usage des ressources	907	3 466 000,00		3 466 000,00
Sous-total du chapitre	907	7 836 000,00	0,00	7 836 000,00

I - information generales

I

Présentation des AP

D1

Libellé de l'AP	Chapitres	AP Votées lors des précédentes délibérations	AP Votées lors de la présente délibération	Total AP Votées
P.0209 Développer le système portuaire	908	12 632 500,00		12 632 500,00
P.0401 Développer les modes de transports collectifs régionaux et favoriser la mobilité durable	908	2 210 000,00		2 210 000,00
P.0402 Moderniser les réseaux ferroviaires et routiers structurants	908	35 497 000,00		35 497 000,00
P.0403 Moderniser les aéroports à vocation régionale	908	2 802 000,00		2 802 000,00
P.0606 Valoriser et moderniser les voies navigables bretonnes	908	6 460 000,00		6 460 000,00
Sous-total du chapitre	908	59 601 500,00	0,00	59 601 500,00
P.0201 Stimuler l'innovation et développer l'économie de la connaissance	909	9 500 000,00		9 500 000,00
P.0202 Accompagner la structuration des secteurs clé de l'économie bretonne	909	475 000,00		475 000,00
P.0203 Favoriser la création, le développement et la transmission d'entreprises	909	4 512 000,00		4 512 000,00
P.0204 Accompagner le développement des emplois durables et de qualité par la compétitivité des entreprises	909	17 100 000,00	23 400 000,00	40 500 000,00
P.0205 Développer l'économie sociale et solidaire, l'innovation sociale et l'égalité	909	465 000,00		465 000,00
P.0207 Améliorer la performance des exploitations agricoles et des filières de production alimentaires	909	15 200 000,00	5 000 000,00	20 200 000,00
P.0208 Développer le secteur des pêches maritimes et de l'aquaculture, contribuer au développement maritime	909	6 198 625,00	3 040 000,00	9 238 625,00
P.0209 Développer le système portuaire	909	300 000,00		300 000,00
P.0311 Renforcer la recherche et l'enseignement supérieur	909	10 800 000,00		10 800 000,00
P.0605 Faire de la Bretagne une destination touristique d'exception	909	3 515 000,00		3 515 000,00
Sous-total du chapitre	909	68 065 625,00	31 440 000,00	99 505 625,00
TOTAL		320 678 125,00	34 630 000,00	355 308 125,00
AP de dépenses imprévues	950	1 000 000,00		1 000 000,00
TOTAL GENERAL		321 678 125,00	34 630 000,00	356 308 125,00

I - information generales

I

Présentation des AE

D1

Libellé de l'AE	Chapitres	AE Votées lors des précédentes délibérations	AE Votées lors de la présente délibération	Total AE Votées
P.0607 Développer les actions européennes et internationales	930	1 738 000,00		1 738 000,00
P.0608 Renforcer l'information aux citoyens et promouvoir l'image et la notoriété de la Bretagne	930	4 500 000,00		4 500 000,00
P.1140 Mettre en œuvre les fonds européens 2014-2020	930	685 000,00		685 000,00
P.9000 Patrimoine et logistique	930	8 593 000,00		8 593 000,00
P.9002 Développer le système d'information en appui des politiques régionales	930	2 725 000,00		2 725 000,00
P.9003 Fonds d'intervention régional	930	937 300,00		937 300,00
P.9011 Développement des conditions de travail et des compétences	930	7 309 200,00		7 309 200,00
P.9020 Ressources et expertises	930	1 995 000,00	500 000,00	2 495 000,00
Sous-total du chapitre	930	28 482 500,00	500 000,00	28 982 500,00
P.0301 Assurer la qualité de la relation emploi formation par la connaissance, la concertation et l'orientation	931	5 313 300,00		5 313 300,00
P.0302 Favoriser les initiatives des jeunes en formation, leur mobilité et les projets éducatifs des lycées	931	604 000,00		604 000,00
P.0312 Adapter l'offre et la qualité de formation aux attentes des jeunes et aux besoins des entreprises	931	48 300 000,00		48 300 000,00
P.0313 Promouvoir les contrats d'apprentissage et faciliter leur déroulement	931	30 366 000,00		30 366 000,00
P.0314 Assurer les formations sanitaires et sociales	931	53 580 500,00		53 580 500,00
P.0315 Faciliter les projets individuels de formation et de qualification	931	9 530 000,00		9 530 000,00
P.0316 Proposer une offre de formation qualifiante et adaptée aux dynamiques économiques et territoriales	931	76 962 500,00		76 962 500,00
P.0317 Améliorer les conditions de vie des stagiaires de la formation professionnelle pour un emploi durable	931	41 500 000,00		41 500 000,00
P.0318 Développer les langues de Bretagne	931	1 515 300,00		1 515 300,00
Sous-total du chapitre	931	267 671 600,00	0,00	267 671 600,00
P.0302 Favoriser les initiatives des jeunes en formation, leur mobilité et les projets éducatifs des lycées	932	8 566 000,00		8 566 000,00
P.0304 Participer aux investissements immobiliers dans les lycées privés	932	220 000,00		220 000,00
P.0305 Mettre en œuvre une stratégie immobilière de gestion du patrimoine bâti des lycées	932	4 586 800,00		4 586 800,00
P.0308 Développer le numérique éducatif	932	1 215 000,00		1 215 000,00
P.0309 Assurer le fonctionnement des lycées publics	932	31 207 000,00		31 207 000,00
P.0310 Participer au fonctionnement des lycées privés	932	36 415 000,00		36 415 000,00
P.0311 Renforcer la recherche et l'enseignement supérieur	932	650 000,00		650 000,00
P.0318 Développer les langues de Bretagne	932	180 000,00		180 000,00
P.9011 Développement des conditions de travail et des compétences	932	198 000,00		198 000,00
Sous-total du chapitre	932	83 237 800,00	0,00	83 237 800,00
P.0318 Développer les langues de Bretagne	933	4 834 700,00		4 834 700,00
P.0601 Soutenir le spectacle vivant, les arts plastiques et la diversité des pratiques culturelles	933	16 000 000,00	110 000,00	16 110 000,00
P.0602 Soutenir les industries de la création et le développement de la vie littéraire et cinématographique	933	4 800 000,00	30 000,00	4 830 000,00
P.0603 Développer le sport en région	933	4 100 000,00		4 100 000,00
P.0604 Révéler et valoriser le patrimoine	933	1 130 000,00		1 130 000,00
P.9011 Développement des conditions de travail et des compétences	933	29 000,00		29 000,00
Sous-total du chapitre	933	30 893 700,00	140 000,00	31 033 700,00

I - information generales

I

Présentation des AE

D1

Libellé de l'AE	Chapitres	AE Votées lors des précédentes délibérations	AE Votées lors de la présente délibération	Total AE Votées
P.0101 Contractualiser avec les territoires autour d'enjeux partagés	935	4 563 000,00		4 563 000,00
P.0102 Observer, accompagner et anticiper les mutations territoriales	935	1 669 500,00		1 669 500,00
P.0103 Soutenir l'aménagement et le développement des usages numériques	935	1 794 000,00	150 000,00	1 944 000,00
Sous-total du chapitre	935	8 026 500,00	150 000,00	8 176 500,00
P.0501 Promouvoir une gestion intégrée de la ressource en eau	937	5 035 000,00		5 035 000,00
P.0502 Préserver et valoriser la biodiversité et les paysages	937	3 023 000,00		3 023 000,00
P.0503 Développer une politique énergétique volontariste et une approche circulaire de l'usage des ressources	937	3 148 000,00		3 148 000,00
Sous-total du chapitre	937	11 206 000,00	0,00	11 206 000,00
P.0209 Développer le système portuaire	938	2 105 000,00		2 105 000,00
P.0401 Développer les modes de transports collectifs régionaux et favoriser la mobilité durable	938	145 872 000,00		145 872 000,00
P.0402 Moderniser les réseaux ferroviaires et routiers structurants	938	215 000,00		215 000,00
P.0403 Moderniser les aéroports à vocation régionale	938	1 375 000,00		1 375 000,00
P.0606 Valoriser et moderniser les voies navigables bretonnes	938	950 000,00		950 000,00
P.9011 Développement des conditions de travail et des compétences	938	65 000,00		65 000,00
Sous-total du chapitre	938	150 582 000,00	0,00	150 582 000,00
P.0201 Stimuler l'innovation et développer l'économie de la connaissance	939	13 965 000,00		13 965 000,00
P.0202 Accompagner la structuration des secteurs clé de l'économie bretonne	939	11 875 000,00		11 875 000,00
P.0203 Favoriser la création, le développement et la transmission d'entreprises	939	2 580 000,00		2 580 000,00
P.0204 Accompagner le développement des emplois durables et de qualité par la compétitivité des entreprises	939	3 040 000,00		3 040 000,00
P.0205 Développer l'économie sociale et solidaire, l'innovation sociale et l'égalité	939	4 237 000,00		4 237 000,00
P.0206 Soutenir les acteurs de la structuration de l'économie bretonne et des filières stratégiques	939	7 047 000,00		7 047 000,00
P.0207 Améliorer la performance des exploitations agricoles et des filières de production alimentaires	939	7 650 000,00		7 650 000,00
P.0208 Développer le secteur des pêches maritimes et de l'aquaculture, contribuer au développement maritime	939	2 557 000,00	350 000,00	2 907 000,00
P.0311 Renforcer la recherche et l'enseignement supérieur	939	12 250 000,00		12 250 000,00
P.0605 Faire de la Bretagne une destination touristique d'exception	939	7 170 300,00		7 170 300,00
Sous-total du chapitre	939	72 371 300,00	350 000,00	72 721 300,00
P.9011 Développement des conditions de travail et des compétences	944	217 500,00		217 500,00
Sous-total du chapitre	944	217 500,00	0,00	217 500,00
TOTAL		652 688 900,00	1 140 000,00	653 828 900,00
AE de dépenses imprévues	952	1 000 000,00		1 000 000,00
TOTAL GENERAL		653 688 900,00	1 140 000,00	654 828 900,00

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET	A1

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés (y compris le compte 1068)	119 790 000,00	189 676 237,19
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (R.A.R N-1) (1)	274 435 267,30	274 435 267,30
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 69 886 237,19	(si solde positif) 0,00

=	=	=
Total de la section d'investissement (2)	464 111 504,49	464 111 504,49

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés	740 000,00	-292 791,00
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (R.A.R N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 1 032 791,00

=	=	=
Total de la section de fonctionnement (3)	740 000,00	740 000,00

TOTAL DU BUDGET (4)	464 851 504,49	464 851 504,49
----------------------------	-----------------------	-----------------------

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 4312.6 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 4312-5 du CGCT).

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET	A2

VENTILATION DES OPÉRATIONS RÉELLES ET D'ORDRE DU BUDGET

	DÉPENSES			RECETTES		
	RÉELLES ET MIXTES	ORDRE	TOTAL	REELLES ET MIXTES	ORDRE	TOTAL
Crédits d'investissement votés	119 790 000,00	0,00	119 790 000,00	189 676 237,19	0,00	189 676 237,19
Crédits de fonctionnement votés	740 000,00	0,00	740 000,00	-292 791,00	0,00	-292 791,00
Total budget (hors RAR N-1 et reports)	120 530 000,00	0,00	120 530 000,00	189 383 446,19	0,00	189 383 446,19

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BUDGET – RECAPITULATION PAR GROUPES FONCTIONNELS	B

SECTION	POUR MEMOIRE		PROPOSITIONS NOUVELLES DU PRÉSIDENT	VOTE DE L'ASSEMBLEE	TOTAL (RAR N-1 + VOTE)	DONT NON VENTILE	DONT 0 Services généraux (sauf 01)
	BUDGET DE L'EXERCICE (1)	RESTES A REALISER N-1					

AP VOTEES	321 678 125,00		34 630 000,00	34 630 000,00	34 630 000,00	0,00	0,00
Dont dépenses imprévues (950)	1 000 000,00		0,00	0,00	0,00	0,00	
AE VOTEES	653 688 900,00		1 140 000,00	1 140 000,00	1 140 000,00	0,00	500 000,00
Dont dépenses imprévues (952)	1 000 000,00		0,00	0,00	0,00	0,00	

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	725 362 000,00	274 435 267,30	0,00	189 676 237,19	464 111 504,49	444 321 504,49	0,00
90 Opérations ventilées	519 062 000,00	0,00	0,00	19 790 000,00	19 790 000,00		0,00
- en AP/CP (2)	517 812 000,00	0,00	0,00	19 790 000,00	19 790 000,00		0,00
- hors AP/CP (2)	1 250 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Dont opérations pour comptes de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
92 Opérations non ventilées	206 300 000,00	274 435 267,30	0,00	100 000 000,00	374 435 267,30	374 435 267,30	
001 Solde exécution section investissement	0,00		0,00	69 886 237,19	69 886 237,19	69 886 237,19	
RECETTES D'INVESTISSEMENT	725 362 000,00	274 435 267,30	0,00	189 676 237,19	464 111 504,49	464 111 504,49	0,00
90 Opérations ventilées	76 855 260,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
- Recettes affectées	76 855 260,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
- Financement par le tiers de l'opération confiée à la région	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
92 Opérations non ventilées (sauf 922-1068)	630 400 000,00	274 435 267,30	0,00	84 328 644,25	358 763 911,55	358 763 911,55	
954 Produits des cessions d'immobilisations	10 850 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
951 Virement de la section de fonctionnement	7 256 740,00		0,00	0,00	0,00	0,00	
922-1068 Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00		0,00	105 347 592,94	105 347 592,94	105 347 592,94	
001 Solde exécution section investissement	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	1 282 954 740,00	0,00	0,00	740 000,00	740 000,00	0,00	200 000,00
93 Services ventilés	932 155 500,00	0,00	0,00	740 000,00	740 000,00		200 000,00
- en AE/CP	760 812 150,00	0,00	0,00	740 000,00	740 000,00		200 000,00
- hors AE/CP	171 343 350,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
94 Services communs non ventilés	343 542 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
953 Virement à la section d'investissement	7 256 740,00		0,00	0,00	0,00	0,00	

SECTION	POUR MEMOIRE		PROPOSITIONS NOUVELLES DU PRÉSIDENT	VOTE DE L'ASSEMBLEE	TOTAL (RAR N-1 + VOTE)	DONT NON VENTILE	DONT 0 Services généraux (sauf 01)
	BUDGET DE L'EXERCICE (1)	RESTES A REALISER N-1					
002 Résultat de fonctionnement reporté	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	1 282 954 740,00	0,00	0,00	740 000,00	740 000,00	-2 217 325,00	2 847 325,00
93 Services ventilés	109 051 278,00	0,00	0,00	2 957 325,00	2 957 325,00		2 847 325,00
94 Services communs non ventilés	1 173 903 462,00	0,00	0,00	-3 250 116,00	-3 250 116,00	-3 250 116,00	
002 Résultat de fonctionnement reporté	0,00		0,00	1 032 791,00	1 032 791,00	1 032 791,00	

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Y compris les opérations pour compte de tiers.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BUDGET – RECAPITULATION PAR GROUPES FONCTIONNELS (suite)	B

SECTION	1 Formation pro. et apprentissage	2 Enseignement	3 Culture, sports et loisirs	4 Santé et action sociale	5 Aménagement des territoires	6 Gestion des fonds européens	7 Environnement	8 Transports	9 Action économique
---------	---	-------------------	------------------------------------	---------------------------------	-------------------------------------	-------------------------------------	--------------------	-----------------	---------------------------

AP VOTEES	0,00	1 100 000,00	90 000,00	0,00	2 000 000,00	0,00	0,00	0,00	31 440 000,00
Dont dépenses imprévues (950)									
AE VOTEES	0,00	0,00	140 000,00	0,00	150 000,00	0,00	0,00	0,00	350 000,00
Dont dépenses imprévues (952)									

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	0,00	700 000,00	90 000,00	0,00	2 000 000,00	0,00	0,00	0,00	17 000 000,00
90 Opérations ventilées	0,00	700 000,00	90 000,00	0,00	2 000 000,00	0,00	0,00	0,00	17 000 000,00
- en AP/CP (2)	0,00	700 000,00	90 000,00	0,00	2 000 000,00	0,00	0,00	0,00	17 000 000,00
- hors AP/CP (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dont opérations pour comptes de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
92 Opérations non ventilées									
001 Solde exécution section investissement									
RECETTES D'INVESTISSEMENT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
90 Opérations ventilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Recettes affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Financement par le tiers de l'opération confiée à la région	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
92 Opérations non ventilées (sauf 922-1068)									
954 Produits des cessions d'immobilisations									
951 Virement de la section de fonctionnement									

922-1068 Excédents de fonctionnement capitalisés									
001 Solde exécution section investissement									
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	0,00	0,00	140 000,00	0,00	150 000,00	0,00	0,00	0,00	250 000,00
93 Services ventilés	0,00	0,00	140 000,00	0,00	150 000,00	0,00	0,00	0,00	250 000,00
- en AE/CP	0,00	0,00	140 000,00	0,00	150 000,00	0,00	0,00	0,00	250 000,00
- hors AE/CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
94 Services communs non ventilés									
<i>953 Virement à la section d'investissement</i>									
002 Résultat de fonctionnement reporté									
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	0,00	0,00	110 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
93 Services ventilés	0,00	0,00	110 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
94 Services communs non ventilés									
002 Résultat de fonctionnement reporté									

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – INVESTISSEMENT	C1

OPERATIONS REELLES ET MIXTES (RAR N-1 + Vote de l'exercice)

CHAPITRES	DEPENSES	RECETTES
90 Opérations ventilées	19 790 000,00	0,00
900 Services généraux	0,00	0,00
901 Formation pro. et apprentissage	0,00	0,00
902 Enseignement	700 000,00	0,00
903 Culture, sports et loisirs	90 000,00	0,00
904 Santé et action sociale	0,00	0,00
905 Aménagement des territoires	2 000 000,00	0,00
906 Gestion des fonds européens	0,00	0,00
907 Environnement	0,00	0,00
908 Transports	0,00	0,00
909 Action économique	17 000 000,00	0,00
92 Opérations non ventilées	374 435 267,30	358 763 911,55
921 Taxes non affectées	0,00	0,00
922 Dotations et participations (sauf 1068)	0,00	5 138 644,25
923 Dettes et autres opérations financières	374 435 267,30	353 625 267,30
95 Chapitres de prévision sans réalisation		0,00
954 Produits des cessions d'immobilisations		0,00
TOTAL	394 225 267,30	358 763 911,55

OPERATIONS D'ORDRE

925 Opérations patrimoniales	0,00	0,00
926 Transferts entre les sections	0,00	0,00
951 Virement de la section de fonctionnement		0,00
TOTAL	0,00	0,00

AUTOFINANCEMENT DE L'EXERCICE = R(926 + 951) - D926 : **0,00**

001 Solde exécution section investissement	V	69 886 237,19	VI	0,00
922 – 1068 Excédents de fonctionnement capitalisés			VII	105 347 592,94

TOTAL DE LA SECTION	I + III + V	464 111 504,49	II + IV + VI + VII	464 111 504,49
----------------------------	--------------------	-----------------------	---------------------------	-----------------------

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – FONCTIONNEMENT	C2

OPERATIONS REELLES ET MIXTES (RAR N-1 + Vote de l'exercice)

CHAPITRES	DEPENSES	RECETTES
93 Services ventilés	740 000,00	2 957 325,00
930 Services généraux	200 000,00	2 847 325,00
931 Formation pro. et apprentissage	0,00	0,00
932 Enseignement	0,00	0,00
933 Culture, sports et loisirs	140 000,00	110 000,00
934 Santé et action sociale	0,00	0,00
935 Aménagement des territoires	150 000,00	0,00
936 Gestion des fonds européens	0,00	0,00
937 Environnement	0,00	0,00
938 Transports	0,00	0,00
939 Action économique	250 000,00	0,00
94 Services communs non ventilés	0,00	-3 250 116,00
940 Impositions directes	0,00	-3 224 859,00
941 Autres impôts et taxes	0,00	0,00
942 Dotations et participations	0,00	-25 257,00
943 Opérations financières	0,00	0,00
944 Frais de fonctionnements groupes d'élus	0,00	0,00
945 Provisions et autres opérations mixtes	0,00	0,00
TOTAL	I 740 000,00	II -292 791,00

OPERATIONS D'ORDRE

946 Transferts entre les sections	0,00	0,00
947 Transferts dans section fonctionnement	0,00	0,00
953 Virement à la section d'investissement	0,00	0,00
TOTAL	III 0,00	IV 0,00

AUTOFINANCEMENT DEGAGE = D(946 + 953) - R946 :	0,00
---	-------------

002 Résultat de fonctionnement reporté	V 0,00	VI 1 032 791,00
--	--------	-----------------

TOTAL DE LA SECTION	I + III + V 740 000,00	II + IV + VI 740 000,00
----------------------------	-------------------------------	--------------------------------

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

	INVESTISSEMENT	Budget de l'exercice (1) I	RAR N-1 (2) II	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée délibérante (3) III	TOTAL IV = I + II + III
	Dépenses d'investissement – Total	725 362 000,00	274 435 267,30	0,00	189 676 237,19	1 189 473 504,49
	Sous total des opérations réelles et mixtes	565 362 000,00	274 435 267,30	0,00	119 790 000,00	959 587 267,30
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	47 400 000,00	274 435 267,30	0,00	100 000 000,00	421 835 267,30
18	Cpte liaison : affectat° (BA, régie NP)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	11 124 773,63	0,00	0,00	0,00	11 124 773,63
204	Subventions d'équipement versées	306 849 533,31	0,00	0,00	13 790 000,00	320 639 533,31
21	Immobilisations corporelles	35 925 019,41	0,00	0,00	700 000,00	36 625 019,41
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	143 704 004,42	0,00	0,00	0,00	143 704 004,42
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	20 358 669,23	0,00	0,00	5 300 000,00	25 658 669,23
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Sous total des opérations d'ordre	160 000 000,00		0,00	0,00	160 000 000,00
925	Opérations patrimoniales	80 000 000,00		0,00	0,00	80 000 000,00
926	Transferts entre les sections	80 000 000,00		0,00	0,00	80 000 000,00
001	Solde exécution section investissement	0,00			69 886 237,19	69 886 237,19

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

FONCTIONNEMENT		Budget de l'exercice (1) I	RAR N-1 (2) II	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée délibérante (3) III	TOTAL IV = I + II + III
Dépenses de fonctionnement – Total		1 282 954 740,00	0,00	0,00	740 000,00	1 283 694 740,00
Sous total des opérations réelles et mixtes		973 098 000,00	0,00	0,00	740 000,00	973 838 000,00
011	Charges à caractère général	175 476 478,27	0,00	0,00	366 000,00	175 842 478,27
012	Charges de personnel et frais assimilés	168 956 677,41	0,00	0,00	0,00	168 956 677,41
014	Atténuations de produits	24 508 478,00	0,00	0,00	0,00	24 508 478,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586)	588 554 076,87	0,00	0,00	374 000,00	588 928 076,87
6586	Frais de fonctionnement groupes d'élus	954 200,00	0,00	0,00	0,00	954 200,00
66	Charges financières	13 301 350,00	0,00	0,00	0,00	13 301 350,00
67	Charges exceptionnelles	266 739,45	0,00	0,00	0,00	266 739,45
945	Provisions et autres opérations mixtes	1 080 000,00		0,00	0,00	1 080 000,00
Sous total des opérations d'ordre		309 856 740,00		0,00	0,00	309 856 740,00
946	Transferts entre les sections	302 600 000,00		0,00	0,00	302 600 000,00
947	Transferts dans section fonctionnement	0,00		0,00	0,00	0,00
953	Virement à la section d'investissement	7 256 740,00		0,00	0,00	7 256 740,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00			0,00	0,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

	INVESTISSEMENT	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée délibérante (4)	TOTAL
		I	II			III
Recettes d'investissement – Total		725 362 000,00	274 435 267,30	0,00	189 676 237,19	1 189 473 504,49
Sous total des opérations réelles et mixtes		335 505 260,00	274 435 267,30	0,00	84 328 644,25	694 269 171,55
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	14 800 000,00	0,00	0,00	5 138 644,25	19 938 644,25
13	Subventions d'investissement	67 844 000,00	0,00	0,00	0,00	67 844 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	233 000 000,00	274 435 267,30	0,00	79 190 000,00	586 625 267,30
18	Cpte liaison : affectat° (BA, régie NP)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	9 011 260,00	0,00	0,00	0,00	9 011 260,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
954	Produits des cessions d'immobilisations	10 850 000,00	0,00	0,00	0,00	10 850 000,00
Sous total des opérations d'ordre		389 856 740,00		0,00	0,00	389 856 740,00
925	Opérations patrimoniales	80 000 000,00		0,00	0,00	80 000 000,00
926	Transferts entre les sections	302 600 000,00		0,00	0,00	302 600 000,00
951	Virement de la section de fonctionnement	7 256 740,00		0,00	0,00	7 256 740,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00		0,00	105 347 592,94	105 347 592,94
001	Solde exécution section investissement	0,00			0,00	0,00

(1) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(4) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

FONCTIONNEMENT		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée délibérante (4)	TOTAL
		I	II		III	IV = I + II + III
Recettes de fonctionnement – Total		1 282 954 740,00	0,00	0,00	740 000,00	1 283 694 740,00
Sous total des opérations réelles et mixtes		1 202 954 740,00	0,00	0,00	-292 791,00	1 202 661 949,00
70	Produits services, domaine, ventes div	8 643 500,00	0,00	0,00	0,00	8 643 500,00
731	Impôts locaux	399 085 062,00	0,00	0,00	-3 224 859,00	395 860 203,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	677 074 900,00	0,00	0,00	0,00	677 074 900,00
74	Dotations, subventions et participations	115 654 669,00	0,00	0,00	2 932 068,00	118 586 737,00
75	Autres produits de gestion courante	321 000,00	0,00	0,00	0,00	321 000,00
76	Produits financiers	1 317 250,00	0,00	0,00	0,00	1 317 250,00
77	Produits exceptionnels	195 000,00	0,00	0,00	0,00	195 000,00
013	Atténuations de charges	663 359,00	0,00	0,00	0,00	663 359,00
945	Provisions et autres opérations mixtes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Sous total des opérations d'ordre		80 000 000,00	0,00	0,00	0,00	80 000 000,00
946	<i>Transferts entre les sections</i>	<i>80 000 000,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>80 000 000,00</i>
947	<i>Transferts dans section fonctionnement</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	1 032 791,00	1 032 791,00

(1) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(4) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

III – VOTE DU BUDGET	III
A – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES	A

Chap.	Libellés	Budget de l'exercice (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée délibérante (3)	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL
		I	II			III			IV = I + II + III
90	Opérations ventilées	519 062 000,00	0,00	34 630 000,00	0,00	19 790 000,00	19 790 000,00	0,00	538 852 000,00
900	Services généraux	15 367 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 367 000,00
901	Formation pro. et apprentissage	14 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 000 000,00
902	Enseignement	123 123 000,00	0,00	1 100 000,00	0,00	700 000,00	700 000,00	0,00	123 823 000,00
903	Culture, sports et loisirs	14 115 000,00	0,00	90 000,00	0,00	90 000,00	90 000,00	0,00	14 205 000,00
904	Santé et action sociale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
905	Aménagement des territoires	25 644 000,00	0,00	2 000 000,00	0,00	2 000 000,00	2 000 000,00	0,00	27 644 000,00
906	Gestion des fonds européens	28 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	28 000 000,00
907	Environnement	6 806 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 806 000,00
908	Transports	219 348 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	219 348 500,00
909	Action économique	72 658 500,00	0,00	31 440 000,00	0,00	17 000 000,00	17 000 000,00	0,00	89 658 500,00
92	Opérations non ventilées	206 300 000,00	274 435 267,30		0,00	100 000 000,00		100 000 000,00	580 735 267,30
921	Taxes non affectées	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
922	Dotations et participations	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
923	Dettes et autres opérations financières	46 300 000,00	274 435 267,30		0,00	100 000 000,00		100 000 000,00	420 735 267,30
925	Opérations patrimoniales	80 000 000,00			0,00	0,00		0,00	80 000 000,00
926	Transferts entre les sections	80 000 000,00			0,00	0,00		0,00	80 000 000,00
95	Chapitre de prévision sans réalisation			0,00					
950	Dépenses imprévues			0,00					
TOTAL des groupes fonctionnels		725 362 000,00	274 435 267,30	34 630 000,00	0,00	119 790 000,00	19 790 000,00	100 000 000,00	1 119 587 267,30

001 SOLDE D'EXECUTION REPORTE (4)	69 886 237,19
--	----------------------

TOTAL	1 189 473 504,49
--------------	-------------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Le solde d'exécution est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée.

III – VOTE DU BUDGET	III
A – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	A

Chap.	Libellés	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée délibérante (3) III	TOTAL IV = I + II + III
90	Opérations ventilées	76 855 260,00	0,00	0,00	0,00	76 855 260,00
900	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
901	Formation pro. et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
902	Enseignement	21 934 000,00	0,00	0,00	0,00	21 934 000,00
903	Culture, sports et loisirs	867 000,00	0,00	0,00	0,00	867 000,00
904	Santé et action sociale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
905	Aménagement des territoires	38 460,00	0,00	0,00	0,00	38 460,00
906	Gestion des fonds européens	28 000 000,00	0,00	0,00	0,00	28 000 000,00
907	Environnement	300 000,00	0,00	0,00	0,00	300 000,00
908	Transports	16 743 000,00	0,00	0,00	0,00	16 743 000,00
909	Action économique	8 972 800,00	0,00	0,00	0,00	8 972 800,00
92	Opérations non ventilées	630 400 000,00	274 435 267,30	0,00	84 328 644,25	989 163 911,55
921	Taxes non affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
922	Dotations et participations (sauf R922 - 1068)	14 800 000,00	0,00	0,00	5 138 644,25	19 938 644,25
923	Dettes et autres opérations financières	233 000 000,00	274 435 267,30	0,00	79 190 000,00	586 625 267,30
925	Opérations patrimoniales	80 000 000,00		0,00	0,00	80 000 000,00
926	Transferts entre les sections	302 600 000,00		0,00	0,00	302 600 000,00
95	Chapitre de prévision sans réalisation	18 106 740,00	0,00	0,00	0,00	18 106 740,00
951	Virement de la section de fonctionnement	7 256 740,00		0,00	0,00	7 256 740,00
954	Produits des cessions d'immobilisations	10 850 000,00	0,00	0,00	0,00	10 850 000,00
TOTAL des groupes fonctionnels		725 362 000,00	274 435 267,30	0,00	84 328 644,25	1 084 125 911,55

001 SOLDE D'EXECUTION REPORTE (4)	0,00
--	-------------

1068 EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT CAPITALISE (5)	105 347 592,94
---	-----------------------

TOTAL	1 189 473 504,49
--------------	-------------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Le solde d'exécution est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée.

(5) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

III – VOTE DU BUDGET	III
A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles	A 900

CHAPITRE 900 – Services généraux AP (1) = 0,00

	2 Administration générale					3 Sécurité	4 Actions interrégionales, européennes					TOTAL DU CHAPITRE	
	20 Administration générale collectivité		21 Conseil Régional	22 Conseil Economique et Social Régional	23 Conseil culture, éducation et environnement		28 Autres organismes	41 Actions interrégionales	42 Actions européennes	43 Actions relevant de la subvent* globale	44 Aide publique au développement		48 Autres actions internationales
	201 Personnel non ventilé	202 Autres moyens généraux											

DEPENSES D'EQUIPEMENT

Budget de l'exercice (2)	0,00	15 002 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	65 840,00	0,00	299 160,00	0,00	15 367 000,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions du président	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Dans le cadre d'une AP-CP (4)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dont op. pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS

Budget de l'exercice (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions du président	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'op.		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.

(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.

(4) Y compris les opérations pour compte de tiers.

III – VOTE DU BUDGET	III
A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles	A 901

CHAPITRE 901 – Formation professionnelle et apprentissage AP (1) = 0,00

	0 Services communs	1 Formation professionnelle	2 Apprentissage	3 Formation sanitaire et sociale	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES D'EQUIPEMENT					
Budget de l'exercice (2)	0,00	0,00	8 100 000,00	5 900 000,00	14 000 000,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles du président	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Dans le cadre d'une AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS					
Budget de l'exercice (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles du président	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'op.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.

(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.

(4) Y compris les opérations pour compte de tiers.

III – VOTE DU BUDGET	III
A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles	A 902

CHAPITRE 902 – Enseignement AP (1) = 1 100 000,00

	0 Services communs	1 Enseignement du premier degré	2 Enseignement du second degré				3 Enseignement supérieur	7 Sécurité	8 Autres services périscolaires et annexes	TOTAL DU CHAPITRE
			21 Collèges	22 Lycées publics	23 Lycées privés	24 Participations à des cités mixtes				

DEPENSES D'EQUIPEMENT

Budget de l'exercice (2)	6 200 000,00	0,00	0,00	88 444 409,00	22 678 591,00	0,00	5 800 000,00	0,00	0,00	123 123 000,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles du président	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (3)	0,00	0,00	0,00	700 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	700 000,00
- Dans le cadre d'une AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	700 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	700 000,00
- Hors AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS

Budget de l'exercice (2)	20 958 000,00	0,00	0,00	770 000,00	0,00	0,00	206 000,00	0,00	0,00	21 934 000,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles du président	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'op.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.

(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.

(4) Y compris les opérations pour compte de tiers.

III – VOTE DU BUDGET	III
A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles	A 903

CHAPITRE 903 – Culture, sports et loisirs **AP (1) = 90 000,00**

	0 Services communs	1 Culture			2 Sports	3 Loisirs	7 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		11 Enseignement artistique	12 Activités culturelles et artistiques	13 Patrimoine (bibliothèques, musées, ...)				

DEPENSES D'EQUIPEMENT

Budget de l'exercice (2)	0,00	0,00	5 615 000,00	4 300 000,00	4 200 000,00	0,00	0,00	14 115 000,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles du président	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (3)	0,00	0,00	90 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	90 000,00
- Dans le cadre d'une AP-CP (4)	0,00	0,00	90 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	90 000,00
- Hors AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS

Budget de l'exercice (2)	0,00	0,00	867 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	867 000,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles du président	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'op.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.

(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.

(4) Y compris les opérations pour compte de tiers.

III – VOTE DU BUDGET	III
A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES	A 904
Détail par articles	

CHAPITRE 904 – Santé et action sociale **AP (1) = 0,00**

	0 Services communs	1 Santé	2 Action sociale	7 Sécurité alimentaire	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES D'EQUIPEMENT					
Budget de l'exercice (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles du président	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Dans le cadre d'une AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS					
Budget de l'exercice (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles du président	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'op.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.

(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.

(4) Y compris les opérations pour compte de tiers.

III – VOTE DU BUDGET	III
A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES	A 905
Détail par articles	

CHAPITRE 905 – Aménagement des territoires AP (1) = 2 000 000,00

	0	1	2	3	4	5	6	7	8	TOTAL DU CHAPITRE
	Services communs	Politique de la ville	Agglomérations et villes moyennes	Espace rural, autres espaces de dévelopt	Habitat - (Logement)	Actions en faveur du littoral	Technologies informat° et communicat°	Sécurité	Autres actions	

DEPENSES D'EQUIPEMENT

Budget de l'exercice (2)	0,00	0,00	0,00	22 075 044,31	2 858 955,69	0,00	710 000,00	0,00	0,00	25 644 000,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles du président	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000 000,00	0,00	0,00	2 000 000,00
- Dans le cadre d'une AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000 000,00	0,00	0,00	2 000 000,00
- Hors AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS

Budget de l'exercice (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	38 460,00	0,00	0,00	38 460,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles du président	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'op.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.

(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.

(4) Y compris les opérations pour compte de tiers.

III – VOTE DU BUDGET	III
A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES	A 906
Détail par articles	

CHAPITRE 906 – Gestion des fonds européens AP (1) = 0,00

	1 FSE	2 FEDER	3 Autres		TOTAL DU CHAPITRE
			30 FEADER	31 FEAMP	

DEPENSES D'EQUIPEMENT

Budget de l'exercice (2)	0,00	28 000 000,00	0,00	0,00	28 000 000,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles du président	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Dans le cadre d'une AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS

Budget de l'exercice (2)	0,00	28 000 000,00	0,00	0,00	28 000 000,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles du président	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'op.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.

(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.

(4) Y compris les opérations pour compte de tiers.

III – VOTE DU BUDGET	III
A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles	A 907

CHAPITRE 907 – Environnement AP (1) = 0,00

	0 Services communs	1 Actions transversales	2 Actions en matière des déchets	3 Politique de l'air	4 Politique de l'eau	5 Politique de l'énergie	6 Patrimoine naturel	7 Environnement infrastructures transport	8 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
--	--------------------------	-------------------------------	--	-------------------------	-------------------------	--------------------------------	-------------------------	--	---------------------	----------------------

DEPENSES D'EQUIPEMENT

Budget de l'exercice (2)	0,00	300 000,00	0,00	0,00	3 100 000,00	2 865 000,00	541 000,00	0,00	0,00	6 806 000,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles du président	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Dans le cadre d'une AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS

Budget de l'exercice (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	300 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	300 000,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles du président	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'op.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.

(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.

(4) Y compris les opérations pour compte de tiers.

III – VOTE DU BUDGET	III
A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles	A 908

CHAPITRE 908 – Transports AP (1) = 0,00

	0 Services communs	1 Transports en commun de voyageurs					
		10 Services communs	11 Transport ferroviaire régional de voyage	12 Gares et autres infrastructures ferrov.	13 Transports scolaires	14 Transports interurbains	15 Transports mixtes

DEPENSES D'EQUIPEMENT

Budget de l'exercice (2)	0,00	30 000,00	52 740 000,00	67 300 620,00	0,00	0,00	638 000,00	4 474 635,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles du président	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Dans le cadre d'une AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS

Budget de l'exercice (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles du président	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'op.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

III – VOTE DU BUDGET	III
A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles	A 908

CHAPITRE 908 – Transports (suite 1)

	2 Routes et voiries						7 Sécurité
	21 Voirie nationale	22 Voirie régionale	23 Voirie départementale	24 Voirie communale	25 Sécurité routière	28 Autres liaisons	

DEPENSES D'EQUIPEMENT

Budget de l'exercice (2)	5 825 745,00	0,00	5 370 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles du président	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Dans le cadre d'une AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS

Budget de l'exercice (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles du président	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'op.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

III – VOTE DU BUDGET	III
A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles	A 908

CHAPITRE 908 – Transports (suite 2)

	8 Autres transports							TOTAL DU CHAPITRE
	81 Transports aériens	82 Transports maritimes	83 Transports fluviaux	84 Transports ferroviaires de marchandises	85 Liaisons multimodales	86 Infrastructures portuaires et aéroport.	88 Autres	

DEPENSES D'EQUIPEMENT

Budget de l'exercice (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	75 469 500,00	7 500 000,00	219 348 500,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles du président	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Dans le cadre d'une AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS

Budget de l'exercice (2)	0,00	433 000,00	0,00	0,00	0,00	16 310 000,00	0,00	16 743 000,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles du président	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'op.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.

(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.

(4) Y compris les opérations pour compte de tiers.

III – VOTE DU BUDGET	III
A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES	A 909
Détail par articles	

CHAPITRE 909 – Action économique AP (1) = 31 440 000,00

	0 Services communs	1 Interventions économiques transversales	2 Recherche et innovation	3 Agriculture, pêche, agro-industrie	4 Industrie, artisanat, commerce et autres	5 Tourisme et thermalisme	TOTAL DU CHAPITRE
--	-----------------------	--	------------------------------	--	--	------------------------------	-------------------

DEPENSES D'EQUIPEMENT

Budget de l'exercice (2)	0,00	29 388 500,00	20 150 000,00	19 500 000,00	0,00	3 620 000,00	72 658 500,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles du président	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (3)	0,00	13 000 000,00	0,00	4 000 000,00	0,00	0,00	17 000 000,00
- Dans le cadre d'une AP-CP (4)	0,00	13 000 000,00	0,00	4 000 000,00	0,00	0,00	17 000 000,00
- Hors AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS

Budget de l'exercice (2)	0,00	6 220 000,00	1 789 500,00	0,00	0,00	963 300,00	8 972 800,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles du président	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'op.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.

(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.

(4) Y compris les opérations pour compte de tiers.

III – VOTE DU BUDGET	III
A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 92 OPERATIONS NON VENTILEES Détail par articles	A 921

CHAPITRE 921 – Taxes non affectées

Article / compte par nature (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2) I	RAR N-1 (3) II	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée (4) III	TOTAL IV = I + II + III
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Le contenu de la colonne Budget de l'exercice est défini dans l'état I-B.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(4) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

III – VOTE DU BUDGET	III
A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 92 OPERATIONS NON VENTILEES Détail par articles	A 922

CHAPITRE 922 – Dotations et participations

Article / compte par nature (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2) I	RAR N-1 (3) II	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée (4) III	TOTAL IV = I + II + III
	DEPENSES (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	14 800 000,00	0,00	0,00	110 486 237,19	125 286 237,19
10222	FCTVA	14 800 000,00	0,00	0,00	5 138 644,25	19 938 644,25
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00	0,00	0,00	105 347 592,94	105 347 592,94

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Le contenu de la colonne Budget de l'exercice est défini dans l'état I-B.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(4) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(5) Reversement de dotations (trop perçu).

III – VOTE DU BUDGET	III
A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 92 OPERATIONS NON VENTILEES Détail par articles	A 923

CHAPITRE 923 – Dettes et autres opérations financières

Article / compte par nature (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2) I	RAR N-1 (3) II	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée (4) III	TOTAL IV = I + II + III
	DEPENSES	46 300 000,00	274 435 267,30	0,00	100 000 000,00	420 735 267,30
1641	Emprunts en euros	44 250 000,00	0,00	0,00	0,00	44 250 000,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	2 050 000,00	0,00	0,00	0,00	2 050 000,00
16449	Opérat° de tirage sur ligne trésorerie	0,00	270 768 600,63	0,00	100 000 000,00	370 768 600,63
166	Refinancement de dette	0,00	3 666 666,67	0,00	0,00	3 666 666,67
16878	Dettes - Autres organismes, particuliers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	233 000 000,00	274 435 267,30	0,00	79 190 000,00	586 625 267,30
16311	Emprunt obligataire remboursable in fine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	233 000 000,00	0,00	0,00	-20 810 000,00	212 190 000,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16449	Opérat° de tirage sur ligne trésorerie	0,00	274 435 267,30	0,00	100 000 000,00	374 435 267,30
166	Refinancement de dette	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Le contenu de la colonne Budget de l'exercice est défini dans l'état I-B.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(4) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

III – VOTE DU BUDGET	III
A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 92 OPERATIONS NON VENTILEES Détail par articles	A 925

CHAPITRE 925 – Opérations patrimoniales

Article / compte par nature (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée
	DEPENSES (3)	80 000 000,00	0,00	0,00
1313	Subv. transf. Départements	0,00	0,00	0,00
1318	Autres subvent° d'équipement transf.	5 000 000,00	0,00	0,00
16878	Dettes - Autres organismes, particuliers	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	0,00	0,00	0,00
2115	Terrains bâtis	0,00	0,00	0,00
21312	Bâtiments scolaires	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	0,00
2154	Voies navigables	2 000 000,00	0,00	0,00
21571	Matériel ferroviaire	0,00	0,00	0,00
21572	Matériel technique scolaire	0,00	0,00	0,00
21578	Autre matériel technique	0,00	0,00	0,00
21828	Autres matériels de transport	900 000,00	0,00	0,00
21831	Matériel informatique scolaire	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	5 001 200,00	0,00	0,00
2313	Constructions	3 000 000,00	0,00	0,00
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	63 697 800,00	0,00	0,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00
2762	Créances transfert droit déduct° TVA	401 000,00	0,00	0,00
	RECETTES (3)	80 000 000,00	0,00	0,00
1318	Autres subvent° d'équipement transf.	0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00
16873	Dettes - Départements	3 000 000,00	0,00	0,00
16874	Dettes - Communes et intercos	2 000 000,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	0,00	0,00	0,00
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00	0,00
21828	Autres matériels de transport	401 000,00	0,00	0,00

Région de Bretagne - Budget principal - BS - 2018

Article / compte par nature (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée
238	<i>Avances commandes immo corporelles</i>	74 599 000,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Le contenu de la colonne Budget de l'exercice est défini dans l'état I-B.

(3) Les dépenses du chapitre sont égales aux recettes.

III – VOTE DU BUDGET	III
A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 92 OPERATIONS NON VENTILEES Détail par articles	A 926

CHAPITRE 926 – Transferts entre les sections

Article / compte par nature (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée
	DEPENSES DE L'EXERCICE (3)	80 000 000,00	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement	80 000 000,00	0,00	0,00
13911	Sub. transf. cpte résultat. Etat, établist	1 000 000,00	0,00	0,00
13913	Sub. transf. cpte résultat. Départements	1 000 000,00	0,00	0,00
13914	Sub. transf. cpte résultat. Communes	500 000,00	0,00	0,00
13916	Sub. transf. cpte résultat. Autres EPL	500 000,00	0,00	0,00
139172	Sub. transf. cpte résultat. FEDER	20 000 000,00	0,00	0,00
139173	Sub. transf. cpte résultat. FEOGA	22 000 000,00	0,00	0,00
13918	Autres subventions d'équipement	5 000 000,00	0,00	0,00
13932	Dotations régionales d'équipement scolaire	30 000 000,00	0,00	0,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
	RECETTES DE L'EXERCICE (4)	302 600 000,00	0,00	0,00
	Amortissement des immobilisations	302 600 000,00	0,00	0,00
28031	Frais d'études	1 520 000,00	0,00	0,00
28033	Frais d'insertion	10 000,00	0,00	0,00
2804111	Subv. Etat : Bien mobilier, matériel	100 000,00	0,00	0,00
2804112	Subv. Etat : Bâtiments, installations	10 000 000,00	0,00	0,00
2804113	Subv. Etat : Projet infrastructure	2 000 000,00	0,00	0,00
2804121	Subv. Régions : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00	0,00
2804122	Subv. Régions : Bâtiments, installations	50 000,00	0,00	0,00
2804131	Subv. Dpt : Bien mobilier, matériel	2 000 000,00	0,00	0,00
2804132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	8 000 000,00	0,00	0,00
2804133	Subv. Dpt : Projet infrastructure	1 000 000,00	0,00	0,00
2804141	Subv. Cne : Bien mobilier, matériel	3 000 000,00	0,00	0,00
2804142	Subv. Cne : Bâtiments, installations	45 000 000,00	0,00	0,00
2804143	Subv. Cne : Projet infrastructure	1 000 000,00	0,00	0,00
2804151	Subv. Grpt : Bien mobilier, matériel	1 000 000,00	0,00	0,00
2804152	Subv. Grpt : Bâtiments, installations	8 000 000,00	0,00	0,00
2804153	Subv. Grpt : Projet infrastructure	2 000 000,00	0,00	0,00
28041711	Subv. SNCF : Bien mobilier, matériel	12 000 000,00	0,00	0,00
28041712	Subv. SNCF : Bâtiments, installations	12 000 000,00	0,00	0,00

Article / compte par nature (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée
28041713	Subv. SNCF : Projet infrastructure	7 000 000,00	0,00	0,00
28041721	Subv. RFF : Bien mobilier, matériel	1 500 000,00	0,00	0,00
28041722	Subv. RFF : Bâtiments, installations	9 000 000,00	0,00	0,00
28041723	Subv. RFF : Projet infrastructure	23 000 000,00	0,00	0,00
2804181	Autres org pub - Biens mob, mat, études	14 000 000,00	0,00	0,00
2804182	Autres org pub - Bâtiments et installat°	22 000 000,00	0,00	0,00
280421	Privé : Bien mobilier, matériel	16 000 000,00	0,00	0,00
280422	Privé : Bâtiments, installations	14 000 000,00	0,00	0,00
280431	Subv.Scol : Bien mobilier, matériel	9 000 000,00	0,00	0,00
280432	Subv.Scol : Bâtiments, installations	5 000 000,00	0,00	0,00
2804411	Sub nat org pub - Biens mob, mat, études	10 000,00	0,00	0,00
28045	Subv. d'équipement versées aux tiers	15 000 000,00	0,00	0,00
28051	Concessions,droits similaires,brevets,..	1 550 000,00	0,00	0,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	10 000,00	0,00	0,00
28128	Autres aménagements de terrains	160 000,00	0,00	0,00
281311	Bâtiments administratifs	460 000,00	0,00	0,00
281312	Bâtiments scolaires	2 500 000,00	0,00	0,00
281314	Bâtiments culturels et sportifs	700 000,00	0,00	0,00
281318	Autres bâtiments publics	2 300 000,00	0,00	0,00
281351	Bâtiments publics	350 000,00	0,00	0,00
2814	Constructions sur sol d'autrui	200 000,00	0,00	0,00
28151	Réseaux de voirie	15 000,00	0,00	0,00
28152	Installations de voirie	200 000,00	0,00	0,00
28153	Réseaux divers	65 000,00	0,00	0,00
28154	Voies navigables	200 000,00	0,00	0,00
281571	Matériel ferroviaire	250 000,00	0,00	0,00
281572	Matériel technique scolaire	1 000 000,00	0,00	0,00
281578	Autre matériel technique	3 000 000,00	0,00	0,00
2817312	Bâtiments scolaires (m. à dispo)	20 000 000,00	0,00	0,00
281754	Voies navigables (m. à dispo)	5 000 000,00	0,00	0,00
28181	Installations générales, aménagt divers	120 000,00	0,00	0,00
281821	Matériel de transport ferroviaire	500 000,00	0,00	0,00
281828	Autres matériels de transport	9 500 000,00	0,00	0,00
281831	Matériel informatique scolaire	4 500 000,00	0,00	0,00
281838	Autre matériel informatique	1 600 000,00	0,00	0,00
281841	Matériel de bureau et mobilier scolaires	2 000 000,00	0,00	0,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	1 020 000,00	0,00	0,00
28185	Matériel de téléphonie	200 000,00	0,00	0,00

Article / compte par nature (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée
28188	<i>Autres immo. corporelles</i>	1 010 000,00	0,00	0,00
	Autres	0,00	0,00	0,00
192	<i>Plus ou moins-values sur cession immo.</i>	0,00	0,00	0,00
21828	<i>Autres matériels de transport</i>	0,00	0,00	0,00
2188	<i>Autres immobilisations corporelles</i>	0,00	0,00	0,00
271	<i>Titres immobilisés (droits de propriété)</i>	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Le contenu de la colonne Budget de l'exercice est défini dans l'état I-B.

(3) Egales aux recettes du chapitre 946 en fonctionnement.

(4) Egales aux dépenses du chapitre 946 en fonctionnement.

III – VOTE DU BUDGET	III
A – SECTION D'INVESTISSEMENT	A.950
95 CHAPITRES DE PREVISIONS SANS REALISATION	A 951
	A 954

DEPENSES

950	
<i>Dépenses imprévues</i>	
Pour mémoire budget AP précédent	Vote de l'assemblée sur les AP
1 000 000,00	0,00

RECETTES

951	
<i>Virements de la section de fonctionnement</i>	
Budget de l'exercice (1)	Vote de l'assemblée
7 256 740,00	0,00

(1) Le contenu de la colonne Budget de l'exercice est défini dans l'état I-B.

RECETTES

954		
Produits des cessions d'immobilisations		
Budget de l'exercice (1)	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée (3)
I		III
10 850 000,00	0,00	0,00

(1) Le contenu de la colonne Budget de l'exercice est défini dans l'état I-B.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

III – VOTE DU BUDGET									III
B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES									B
Chap.	Libellés	Budget de l'exercice (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée délibérante (3)	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL
		I	II			III			IV = I + II + III
93	Services ventilés	932 155 500,00	0,00	1 140 000,00	0,00	740 000,00	740 000,00	0,00	932 895 500,00
930	Services généraux	88 558 400,00	0,00	500 000,00	0,00	200 000,00	200 000,00	0,00	88 758 400,00
931	Formation pro. et apprentissage	261 461 375,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	261 461 375,00
932	Enseignement	175 065 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	175 065 800,00
933	Culture, sports et loisirs	31 415 125,00	0,00	140 000,00	0,00	140 000,00	140 000,00	0,00	31 555 125,00
934	Santé et action sociale	252 350,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	252 350,00
935	Aménagement des territoires	6 853 150,00	0,00	150 000,00	0,00	150 000,00	150 000,00	0,00	7 003 150,00
936	Gestion des fonds européens	10 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000 000,00
937	Environnement	9 671 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 671 000,00
938	Transports	275 552 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	275 552 000,00
939	Action économique	73 326 300,00	0,00	350 000,00	0,00	250 000,00	250 000,00	0,00	73 576 300,00
94	Services communs non ventilés	343 542 500,00	0,00		0,00	0,00		0,00	343 542 500,00
940	Impositions directes	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
941	Autres impôts et taxes	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
942	Dotations et participations	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
943	Opérations financières	38 895 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	38 895 000,00
944	Frais de fonctionnements groupes d'élus	967 500,00	0,00		0,00	0,00		0,00	967 500,00
945	Provisions et autres opérations mixtes	1 080 000,00			0,00	0,00		0,00	1 080 000,00
946	Transferts entre les sections	302 600 000,00			0,00	0,00		0,00	302 600 000,00
947	Transferts dans section fonctionnement	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
95	Chapitre de prévision sans réalisation	7 256 740,00		0,00	0,00	0,00		0,00	7 256 740,00
952	Dépenses imprévues			0,00					
953	Virement à la section d'investissement	7 256 740,00			0,00	0,00		0,00	7 256 740,00
TOTAL des groupes fonctionnels		1 282 954 740,00	0,00	1 140 000,00	0,00	740 000,00	740 000,00	0,00	1 283 694 740,00

Chap.	Libellés	Budget de l'exercice (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée délibérante (3)	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL
		I	II			III			IV = I + II + III
002 RESULTAT ANTERIEUR REPORTE (4)									0,00
TOTAL									1 283 694 740,00

(1) Le contenu de la colonne Budget de l'exercice est défini dans l'état I-B.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Le résultat est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée.

III – VOTE DU BUDGET	III
B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	B

Chap.	Libellés	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée délibérante (3) III	TOTAL IV = I + II + III
93	Services ventilés	109 051 278,00	0,00	0,00	2 957 325,00	112 008 603,00
930	Services généraux	1 774 859,00	0,00	0,00	2 847 325,00	4 622 184,00
931	Formation pro. et apprentissage	32 309 000,00	0,00	0,00	0,00	32 309 000,00
932	Enseignement	8 842 200,00	0,00	0,00	0,00	8 842 200,00
933	Culture, sports et loisirs	455 000,00	0,00	0,00	110 000,00	565 000,00
934	Santé et action sociale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
935	Aménagement des territoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
936	Gestion des fonds européens	10 000 000,00	0,00	0,00	0,00	10 000 000,00
937	Environnement	659 148,00	0,00	0,00	0,00	659 148,00
938	Transports	52 943 821,00	0,00	0,00	0,00	52 943 821,00
939	Action économique	2 067 250,00	0,00	0,00	0,00	2 067 250,00
94	Services communs non ventilés	1 173 903 462,00	0,00	0,00	-3 250 116,00	1 170 653 346,00
940	Impositions directes	399 085 062,00	0,00	0,00	-3 224 859,00	395 860 203,00
941	Autres impôts et taxes	640 874 900,00	0,00	0,00	0,00	640 874 900,00
942	Dotations et participations	52 891 000,00	0,00	0,00	-25 257,00	52 865 743,00
943	Opérations financières	1 050 000,00	0,00	0,00	0,00	1 050 000,00
944	Frais de fonctionnements groupes d'élus	2 500,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00
945	Provisions et autres opérations mixtes	0,00		0,00	0,00	0,00
946	<i>Transferts entre les sections</i>	<i>80 000 000,00</i>		<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>80 000 000,00</i>
947	<i>Transferts dans section fonctionnement</i>	<i>0,00</i>		<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
TOTAL des groupes fonctionnels		1 282 954 740,00	0,00	0,00	-292 791,00	1 282 661 949,00

002 RESULTAT ANTERIEUR REPORTE (4)	1 032 791,00
---	---------------------

TOTAL	1 283 694 740,00
--------------	-------------------------

(1) Le contenu de la colonne Budget de l'exercice est défini dans l'état I-B.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Le résultat est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée.

III – VOTE DU BUDGET	III
B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES	B 930
Détail par articles	

CHAPITRE 930 – Services généraux AE (1) = 500 000,00

	2 Administration générale					3 Sécurité	4 Actions interrégionales, européennes					TOTAL DU CHAPITRE	
	20 Administration générale collectivité		21 Conseil Régional	22 Conseil Economique et Social Régional	23 Conseil culture, éducation et environnement		28 Autres organismes	41 Actions interrégionales	42 Actions européennes	43 Action relevant de la subvention globale	44 Aide publique au développement		48 Autres actions internationales
	201 Personnel non ventilé	202 Autres moyens généraux											

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Budget de l'exercice (2)	58 883 600,00	20 286 750,00	4 829 250,00	2 859 800,00	10 000,00	0,00	0,00	1 563 998,55	55 000,00	0,00	70 001,45	0,00	88 558 400,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles du président	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (3)	0,00	200 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	200 000,00
Dans le cadre d'une AE-CP		200 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	200 000,00
Hors AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT

Budget de l'exercice (2)	501 560,00	805 799,00	0,00	2 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	465 000,00	0,00	0,00	0,00	1 774 859,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles du président	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 847 325,00	0,00	0,00	2 847 325,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.

(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.

III – VOTE DU BUDGET	III
B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES	B 931
Détail par articles	

CHAPITRE 931 – Formation professionnelle et apprentissage

AE (1) = 0,00

	0 Services communs	1 Formation professionnelle	2 Apprentissage	3 Formation sanitaire et sociale	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT					
Budget de l'exercice (2)	6 693 300,00	127 837 575,00	73 350 000,00	53 580 500,00	261 461 375,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles du président	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dans le cadre d'une AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT					
Budget de l'exercice (2)	0,00	32 309 000,00	0,00	0,00	32 309 000,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles du président	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.

(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.

III – VOTE DU BUDGET	III
B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES	B 932
Détail par articles	

CHAPITRE 932 – Enseignement AE (1) = 0,00

	0 Services communs	1 Enseignement du premier degré	2 Enseignement du second degré				3 Enseignement supérieur	7 Sécurité	8 Autres services périscolaires et annexes	TOTAL DU CHAPITRE
			21 Collèges	22 Lycées publics	23 Lycées privés	24 Participations à des cités mixtes				

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Budget de l'exercice (2)	7 279 500,00	0,00	0,00	129 329 800,00	37 926 500,00	0,00	530 000,00	0,00	0,00	175 065 800,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles du président	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dans le cadre d'une AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT

Budget de l'exercice (2)	0,00	0,00	0,00	8 842 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 842 200,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles du président	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.

(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.

III – VOTE DU BUDGET	III
B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES	B 933
Détail par articles	

CHAPITRE 933 – Culture, sports et loisirs **AE (1) = 140 000,00**

	0 Services communs	1 Culture			2 Sports	3 Loisirs	7 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		11 Enseignement artistique	12 Activités culturelles et artistiques	13 Patrimoine (bibliothèques, musées, ...)				

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Budget de l'exercice (2)	0,00	0,00	24 888 993,42	2 426 131,58	4 100 000,00	0,00	0,00	31 415 125,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles du président	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (3)	0,00	0,00	140 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	140 000,00
Dans le cadre d'une AE-CP	0,00	0,00	140 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	140 000,00
Hors AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT

Budget de l'exercice (2)	0,00	0,00	455 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	455 000,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles du président	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (3)	0,00	0,00	110 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	110 000,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.

(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.

III – VOTE DU BUDGET	III
B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles	B 934

CHAPITRE 934 – Santé et action sociale **AE (1) = 0,00**

	0 Services communs	1 Santé	2 Action sociale	7 Sécurité alimentaire	TOTAL DU CHAPITRE
--	-----------------------	------------	---------------------	---------------------------	-------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Budget de l'exercice (2)	0,00	252 350,00	0,00	0,00	252 350,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles du président	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dans le cadre d'une AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT

Budget de l'exercice (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles du président	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.

(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.

III – VOTE DU BUDGET	III
B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles	B 935

CHAPITRE 935 – Aménagement des territoires AE (1) = 150 000,00

	0	1	2	3	4	5	6	7	8	TOTAL DU CHAPITRE
	Services communs	Politique de la ville	Agglomérations et villes moyennes	Espace rural, autres espaces de développ	Habitat - (Logement)	Actions en faveur du littoral	Technologies informat ^e et communicat ^e	Sécurité	Autres actions	

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Budget de l'exercice (2)	0,00	0,00	0,00	4 984 177,96	74 972,04	0,00	1 794 000,00	0,00	0,00	6 853 150,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles du président	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	150 000,00	0,00	0,00	150 000,00
Dans le cadre d'une AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	150 000,00	0,00	0,00	150 000,00
Hors AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT

Budget de l'exercice (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles du président	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.

(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.

III – VOTE DU BUDGET	III
B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES	B 936
Détail par articles	

CHAPITRE 936 – Gestion des fonds européens AE (1) = 0,00

	1 FSE	2 FEDER	3 Autres		TOTAL DU CHAPITRE
			30 FEADER	31 FEAMP	

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Budget de l'exercice (2)	0,00	10 000 000,00	0,00	0,00	10 000 000,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles du président	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dans le cadre d'une AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT

Budget de l'exercice (2)	0,00	10 000 000,00	0,00	0,00	10 000 000,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles du président	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.

(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.

III – VOTE DU BUDGET	III
B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES	B 937
Détail par articles	

CHAPITRE 937 – Environnement AE (1) = 0,00

	0	1	2	3	4	5	6	7	8	TOTAL DU CHAPITRE
	Services communs	Actions transversales	Actions en matière des déchets	Politique de l'air	Politique de l'eau	Politique de l'énergie	Patrimoine naturel	Environnement infrastructures transport	Autres actions	

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Budget de l'exercice (2)	0,00	575 276,00	0,00	0,00	3 500 000,00	2 572 724,00	3 023 000,00	0,00	0,00	9 671 000,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles du président	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dans le cadre d'une AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT

Budget de l'exercice (2)	0,00	0,00	444 148,00	0,00	80 000,00	135 000,00	0,00	0,00	0,00	659 148,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles du président	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.

(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.

III – VOTE DU BUDGET	III
B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES	B 938
Détail par articles	

CHAPITRE 938 – Transports AE (1) = 0,00

	0 Services communs	1 Transports en commun de voyageurs					
		10 Services communs	11 Transport ferroviaire régional de voyage	12 Gares et autres infrastructures ferrov.	13 Transports scolaires	14 Transports interurbains	15 Transports mixtes

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Budget de l'exercice (2)	0,00	0,00	113 290 000,00	165 000,00	85 190 337,90	7 843 179,10	48 006 850,00	5 013 633,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles du président	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dans le cadre d'une AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT

Budget de l'exercice (2)	0,00	0,00	36 813 000,00	0,00	9 153 600,00	0,00	1 078 200,00	0,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles du président	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

III – VOTE DU BUDGET	III
B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles	B 938

CHAPITRE 938 – Transports (suite 1)

	2 Routes et voiries						7 Sécurité
	21 Voirie nationale	22 Voirie régionale	23 Voirie départementale	24 Voirie communale	25 Sécurité routière	28 Autres liaisons	

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Budget de l'exercice (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles du président	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dans le cadre d'une AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT

Budget de l'exercice (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles du président	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

III – VOTE DU BUDGET	III
B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles	B 938

CHAPITRE 938 – Transports (suite 2)

	8 Autres transports							TOTAL DU CHAPITRE
	81 Transports aériens	82 Transports maritimes	83 Transports fluviaux	84 Transports ferroviaires de marchandises	85 Liaisons multimodales	86 Infrastructures portuaires et aéroport.	88 Autres	

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Budget de l'exercice (2)	0,00	0,00	8 447 000,00	0,00	0,00	6 646 000,00	950 000,00	275 552 000,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles du président	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dans le cadre d'une AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT

Budget de l'exercice (2)	0,00	4 156 721,00	5 000,00	0,00	0,00	1 119 300,00	618 000,00	52 943 821,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles du président	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.

(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.

III – VOTE DU BUDGET	III
B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles	B 939

CHAPITRE 939 – Action économique **AE (1) = 350 000,00**

	0 Services communs	1 Interventions économiques transversales	2 Recherche et innovation	3 Agriculture, pêche, agro-industrie	4 Industrie, artisanat, commerce et autres	5 Tourisme et thermalisme	TOTAL DU CHAPITRE
--	-----------------------	--	------------------------------	--	--	------------------------------	-------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Budget de l'exercice (2)	0,00	17 247 000,00	36 915 000,00	11 943 000,00	0,00	7 221 300,00	73 326 300,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles du président	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (3)	0,00	0,00	0,00	250 000,00	0,00	0,00	250 000,00
Dans le cadre d'une AE-CP	0,00	0,00	0,00	250 000,00	0,00	0,00	250 000,00
Hors AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT

Budget de l'exercice (2)	0,00	267 250,00	1 800 000,00	0,00	0,00	0,00	2 067 250,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles du président	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.

(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.

III – VOTE DU BUDGET	III
B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 94 OPERATIONS NON VENTILEES Détail par articles	B 940

CHAPITRE 940 – Impositions directes

Article / compte par nature (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2) I	Restes à réaliser N-1 (3) II	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée délibérante (4) III	TOTAL IV = I + II + III
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	399 085 062,00	0,00	0,00	-3 224 859,00	395 860 203,00
73112	Cotisation sur la VAE	338 730 000,00	0,00	0,00	-3 100 000,00	335 630 000,00
73114	Imposition forf. sur entrep. réseau	29 127 200,00	0,00	0,00	-124 859,00	29 002 341,00
73121	FNGIR	27 608 000,00	0,00	0,00	0,00	27 608 000,00
73122	Fonds péréquat° ress. perçues par région	1 835 000,00	0,00	0,00	0,00	1 835 000,00
73123	Attributions de compensation CVAE	1 784 862,00	0,00	0,00	0,00	1 784 862,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Le contenu de la colonne Budget de l'exercice est défini dans l'état I-B.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(4) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

III – VOTE DU BUDGET	III
B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 94 OPERATIONS NON VENTILEES Détail par articles	B 941

CHAPITRE 941 – Autres impôts et taxes

Article / compte par nature (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2) I	Restes à réaliser N-1 (3) II	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée délibérante (4) III	TOTAL IV = I + II + III
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	640 874 900,00	0,00	0,00	0,00	640 874 900,00
7321	TICPE 1ere part - modulation LRL	204 072 000,00	0,00	0,00	0,00	204 072 000,00
733	Fraction de TVA	189 233 000,00	0,00	0,00	0,00	189 233 000,00
7344	Taxe/certif. immatriculation véhicules	120 000 000,00	0,00	0,00	0,00	120 000 000,00
73821	Taxe d'apprentissage	70 093 000,00	0,00	0,00	0,00	70 093 000,00
73822	TICPE-Ressource régionale apprentissage	6 844 000,00	0,00	0,00	0,00	6 844 000,00
73841	Frais de gestion	23 984 000,00	0,00	0,00	0,00	23 984 000,00
73842	TICPE FPA	10 933 900,00	0,00	0,00	0,00	10 933 900,00
7385	TICPE Primes employeurs apprentis	15 715 000,00	0,00	0,00	0,00	15 715 000,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Le contenu de la colonne Budget de l'exercice est défini dans l'état I-B.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(4) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

III – VOTE DU BUDGET	III
B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 94 OPERATIONS NON VENTILEES Détail par articles	B 942

CHAPITRE 942 – Dotations et participations

Article / compte par nature (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2) I	Restes à réaliser N-1 (3) II	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée délibérante (4) III	TOTAL IV = I + II + III
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	52 891 000,00	0,00	0,00	-25 257,00	52 865 743,00
7411	DGF - Dotation forfaitaire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7412	DGF - Dotation de péréquation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
744	FCTVA	230 000,00	0,00	0,00	0,00	230 000,00
7461	DGD	21 881 000,00	0,00	0,00	0,00	21 881 000,00
74832	D.C.R.T.P.	23 290 000,00	0,00	0,00	-13 139,00	23 276 861,00
74833	Etat - Compensation CET (CVAE et CFE)	0,00	0,00	0,00	438 019,00	438 019,00
74835	D.T.C. exonération fiscalité directe	7 490 000,00	0,00	0,00	-450 137,00	7 039 863,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Le contenu de la colonne Budget de l'exercice est défini dans l'état I-B.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(4) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

III – VOTE DU BUDGET	III
B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 94 OPERATIONS NON VENTILEES	B 943
Détail par articles	

CHAPITRE 943 – Opérations financières

Article / compte par nature (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2) I	Restes à réaliser N-1 (3) II	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée délibérante (4) III	TOTAL IV = I + II + III
	DEPENSES (5)	38 895 000,00	0,00	0,00	0,00	38 895 000,00
6226	Honoraires	50 000,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00
627	Services bancaires et assimilés	350 122,00	0,00	0,00	0,00	350 122,00
6541	Créances admises en non-valeur	60 000,00	0,00	0,00	0,00	60 000,00
6542	Créances éteintes	400 000,00	0,00	0,00	0,00	400 000,00
6568	Autres participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	9 200 000,00	0,00	0,00	0,00	9 200 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6688	Autres	4 100 000,00	0,00	0,00	0,00	4 100 000,00
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	79 400,00	0,00	0,00	0,00	79 400,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés sur exercices antérieurs	147 000,00	0,00	0,00	0,00	147 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73913	Attributions de compensation CVAE	24 508 478,00	0,00	0,00	0,00	24 508 478,00
	RECETTES (6)	1 050 000,00	0,00	0,00	0,00	1 050 000,00
761	Produits de participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7688	Autres	1 050 000,00	0,00	0,00	0,00	1 050 000,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Pour information : détail du calcul des ICNE

Compte D66112 (5)	Montant des ICNE de l'exercice	1 561 446,91
	Montant des ICNE de l'exercice N-1	1 561 446,91
	= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00
Compte R7622 (6)	Montant des ICNE de l'exercice	0,00
	Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00

	= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00
--	--------------------------------	------

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Le contenu de la colonne Budget de l'exercice est défini dans l'état I-B.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(4) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(5) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET	III
B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 94 OPERATIONS NON VENTILEES	B 944
Détail par articles	

CHAPITRE 944 – Frais de fonctionnements des groupes d'élus

Article / compte par nature (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2) I	Restes à réaliser N-1 (3) II	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée délibérante (4) III	TOTAL IV = I + II + III
	DEPENSES	967 500,00	0,00	0,00	0,00	967 500,00
611	Contrats de prestations de services	10 200,00	0,00	0,00	0,00	10 200,00
6218	Autre personnel extérieur	3 100,00	0,00	0,00	0,00	3 100,00
65861	Frais de personnel	812 800,00	0,00	0,00	0,00	812 800,00
65862	Matériel, équipement et fournitures	141 400,00	0,00	0,00	0,00	141 400,00
	RECETTES	2 500,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00
65869	Remboursements frais de fonctionnement	2 500,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Le contenu de la colonne Budget de l'exercice est défini dans l'état I-B.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(4) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

III – VOTE DU BUDGET	III
B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 94 OPERATIONS NON VENTILEES Détail par articles	B 945

CHAPITRE 945 – Provisions et autres opérations mixtes (opérations semi-budgétaires)

Article / compte par nature (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée délibérante (3)
	DEPENSES	1 080 000,00	0,00	0,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	1 080 000,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00
7817	Rep. prov. dépréc. actifs circulants	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Le contenu de la colonne Budget de l'exercice est défini dans l'état I-B.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

III – VOTE DU BUDGET	III
B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 94 OPERATIONS NON VENTILEES Détail par articles	B 946

CHAPITRE 946 – Transferts entre les sections
(A l'exclusion du virement à la section d'investissement)

Article / compte par nature (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée délibérante (3)
	DEPENSES (4)	302 600 000,00	0,00	0,00
	<i>Dot. aux amortissements et provisions</i>	302 600 000,00	0,00	0,00
6811	<i>Dot. amort. Immos incorporelles</i>	302 600 000,00	0,00	0,00
	Autres	0,00	0,00	0,00
675	<i>Valeur comptable immobilisations cédées</i>	0,00	0,00	0,00
6761	<i>Différences sur réalisations (positives)</i>	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (5)	80 000 000,00	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement	80 000 000,00	0,00	0,00
777	<i>Quote-part subv invest transf cpte résul</i>	80 000 000,00	0,00	0,00
	Transfert de charges	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Le contenu de la colonne Budget de l'exercice est défini dans l'état I-B.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Egales aux recettes du chapitre 926 en investissement.

(5) Egales aux dépenses du chapitre 926 en investissement.

III – VOTE DU BUDGET	III
B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 94 OPERATIONS NON VENTILEES Détail par articles	B 947

CHAPITRE 947 – Transferts à l'intérieur de la section de fonctionnement

Article / compte par nature (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée délibérante (3)
	DEPENSES (4)	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (4)	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Le contenu de la colonne Budget de l'exercice est défini dans l'état I-B.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Les dépenses sont égales aux recettes du chapitre.

III – VOTE DU BUDGET	III
B – SECTION DE FONCTIONNEMENT	B 952
95 CHAPITRES DE PREVISION SANS REALISATIONS	B 953

DEPENSES

952	
<i>Dépenses imprévues</i>	
Pour mémoire budget AE précédent	Vote de l'assemblée sur les AE
1 000 000,00	0,00

DEPENSES

953	
<i>Virement à la section d'investissement</i>	
Budget de l'exercice (1)	Vote de l'assemblée
7 256 740,00	0,00

(1) Le contenu de la colonne Budget de l'exercice est défini dans l'état I-B.

IV – PRESENTATION CROISEE	IV
SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES	A/900
Détail par articles	

CHAPITRE 900 – Services généraux

Article / compte par nature (1)	Libellé	2 Administration générale					3 Sécurité	4 Actions interrégionales, européennes					TOTAL DU CHAPITRE	
		20 Administration générale collectivité		21 Conseil Régional	22 Conseil Economique et Social Régional	23 Conseil culture, éducation et environnement		28 Autres organismes	41 Actions interrégionales	42 Actions européennes	43 Actions relevant de la subvent* globale	44 Aide publique au développement		48 Autres actions internationales
		201 Personnel non ventilé	202 Autres moyens généraux											
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
203	F r a i s études, recherche, dév. et insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
205	Licences, logiciels, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
214	Constructions sur sol d'autrui	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
216	Collections et oeuvres d'art	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
274	Prêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
275	Dépôts et cautionnements versés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – PRESENTATION CROISEE	IV
SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles	A/901

CHAPITRE 901 – Formation professionnelle et apprentissage

Article / compte par nature (1)	Libellé	0 Services communs	1 Formation professionnelle	2 Apprentissage	3 Formation sanitaire et sociale	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – PRESENTATION CROISEE	IV
SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES	A/902
Détail par articles	

CHAPITRE 902 – Enseignement

Article / compte par nature (1)	Libellé	0 Services communs	1 Enseignement du premier degré	2 Enseignement du second degré				3 Enseignement supérieur	7 Sécurité	8 Autres services périscolaires et annexes	TOTAL DU CHAPITRE
				21 Collèges	22 Lycées publics	23 Lycées privés	24 Participations à des cités mixtes				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	700 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	700 000,00
203	Frais études, recherche, dév. et insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
205	Licences, logiciels, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
211	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat ⁿ , matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	700 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	700 000,00
217	Immo. corporelles reçues mises à dispo.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
236	Avances aux EPLE sur immos régionales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
133	Fonds affectés à l'équipement amort.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – PRESENTATION CROISEE	IV
SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles	A/903

CHAPITRE 903 – Culture, sports et loisirs

Article / compte par nature (1)	Libellé	0 Services communs	1 Culture			2 Sports	3 Loisirs	7 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
			11 Enseignement artistique	12 Activités culturelles et artistiques	13 Patrimoine (bibliothèques, musées, ...)				
DEPENSES		0,00	0,00	90 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	90 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	90 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	90 000,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – PRESENTATION CROISEE	IV
SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles	A/904

CHAPITRE 904 – Santé et action sociale

Article / compte par nature (1)	Libellé	0 Services communs	1 Santé	2 Action sociale	7 Sécurité alimentaire	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres

IV – PRESENTATION CROISEE	IV
SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES	A/905
Détail par articles	

CHAPITRE 905 – Aménagement des territoires

Article / compte par nature (1)	Libellé	0 Services communs	1 Politique de la ville	2 Agglomérations et villes moyennes	3 Espace rural, autres espaces de dévelopt	4 Habitat - (Logement)	5 Actions en faveur du littoral	6 Technologies informat° et communicat°	7 Sécurité	8 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000 000,00	0,00	0,00	2 000 000,00
203	F r a i s études, recherche, dév. et insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000 000,00	0,00	0,00	2 000 000,00
205	Licences, logiciels, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
274	Prêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – PRESENTATION CROISEE	IV
SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles	A/906

CHAPITRE 906 – Gestion des fonds européens

Article / compte par nature (1)	Libellé	1 FSE	2 FEDER	3 Autres		TOTAL DU CHAPITRE
				30 FEADER	31 FEAMP	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres

IV – PRESENTATION CROISEE	IV
SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles	A/907

CHAPITRE 907 – Environnement

Article / compte par nature (1)	Libellé	0 Services communs	1 Actions transversales	2 Actions en matière des déchets	3 Politique de l'air	4 Politique de l'eau	5 Politique de l'énergie	6 Patrimoine naturel	7 Environnem infrastructures transport	8 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
203	F r a i s études,recherche,dév. et insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – PRESENTATION CROISEE	IV
SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES	A/908
Détail par articles	

CHAPITRE 908 – Transports

Article / compte par nature (1)	Libellé	0 Services communs	1 Transports en commun de voyageurs						
			10	11	12	13	14	15	18
			Services communs	Transport ferroviaire régional de voyage	Gares et autres infrastructures ferrov.	Transports scolaires	Transports interurbains	Transports mixtes	Autres transports en commun
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
203	Frais études, recherche, dév. et insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
205	Licences, logiciels, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
211	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
212	Aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
214	Constructions sur sol d'autrui	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
274	Prêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – PRESENTATION CROISEE	IV
SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES	A/908
Détail par articles	

CHAPITRE 908 – Transports (suite 1)

Article / compte par nature (1)	Libellé	2 Routes et voiries					7 Sécurité
		21 Voirie nationale	22 Voirie régionale	23 Voirie départementale	24 Voirie communale	25 Sécurité routière	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
203	Frais études, recherche, dév. et insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
205	Licences, logiciels, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
211	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
212	Aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
214	Constructions sur sol d'autrui	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
274	Prêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – PRESENTATION CROISEE	IV
SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES	A/908
Détail par articles	

CHAPITRE 908 – Transports (suite 2)

Article / compte par nature (1)	Libellé	8 Autres transports							TOTAL DU CHAPITRE
		81 Transports aériens	82 Transports maritimes	83 Transports fluviaux	84 Transports ferroviaires de marchandises	85 Liaisons multimodales	86 Infrastructures portuaires et aéroport.	88 Autres	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
203	Frais études, recherche, dév. et insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
205	Licences, logiciels, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
211	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
212	Aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
214	Constructions sur sol d'autrui	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat ^o , matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
274	Prêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – PRESENTATION CROISEE	IV
SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles	A/909

CHAPITRE 909 – Action économique

Article / compte par nature (1)	Libellé	0 Services communs	1 Interventions économiques transversales	2 Recherche et innovation	3 Agriculture, pêche, agro-industrie	4 Industrie, artisanat, commerce et autres	5 Tourisme et thermalisme	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	13 000 000,00	0,00	4 000 000,00	0,00	0,00	17 000 000,00
168	Autres emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
203	Frais études, recherche, dév. et insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	7 700 000,00	0,00	4 000 000,00	0,00	0,00	11 700 000,00
205	Licences, logiciels, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
211	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
271	Titres immobilisés (droits de propriété)	0,00	5 300 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 300 000,00
274	Prêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
275	Dépôts et cautionnements versés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
274	Prêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – PRESENTATION CROISEE	IV
SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES	A/930
Détail par articles	

CHAPITRE 930 – Services généraux

Article / compte par nature (1)	Libellé	2 Administration générale					3 Sécurité	4 Actions interrégionales, européennes					TOTAL DU CHAPITRE	
		20 Administration générale collectivité		21 Conseil Régional	22 Conseil Economique et Social Régional	23 Conseil culture, éducation et environnement		28 Autres organismes	41 Actions interrégionales	42 Actions européennes	43 Action relevant de la subvention globale	44 Aide publique au développement		48 Autres actions internationales
		201 Personnel non ventilé	202 Autres moyens généraux											
DEPENSES		0,00	200 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	200 000,00	
606	Achats non stockés de matières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
617	Etudes et recherches	0,00	200 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	200 000,00	
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
623	Publicité, publicat*, relations publique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

Article / compte par nature (1)	Libellé	2 Administration générale					3 Sécurité	4 Actions interrégionales, européennes					TOTAL DU CHAPITRE	
		20 Administration générale collectivité		21 Conseil Régional	22 Conseil Economique et Social Régional	23 Conseil culture, éducation et environnement		28 Autres organismes	41 Actions interrégionales	42 Actions européennes	43 Action relevant de la subvention globale	44 Aide publique au développement		48 Autres actions internationales
		201 Personnel non ventilé	202 Autres moyens généraux											
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunicat°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
651	Aides à la personne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
652	Indemnités de présence	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
653	Indemnités, frais et format° élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Article / compte par nature (1)	Libellé	2 Administration générale					3 Sécurité	4 Actions interrégionales, européennes					TOTAL DU CHAPITRE	
		20 Administration générale collectivité		21 Conseil Régional	22 Conseil Economique et Social Régional	23 Conseil culture, éducation et environnement		28 Autres organismes	41 Actions interrégionales	42 Actions européennes	43 Action relevant de la subvention globale	44 Aide publique au développement		48 Autres actions internationales
		201 Personnel non ventilé	202 Autres moyens généraux											
657	Subventions de fonctionnement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
678	Autres charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 847 325,00	0,00	0,00	2 847 325,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 847 325,00	0,00	0,00	2 847 325,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – PRESENTATION CROISEE	IV
SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES	A/931
Détail par articles	

CHAPITRE 931 – Formation professionnelle et apprentissage

Article / compte par nature (1)	Libellé	0 Services communs	1 Formation professionnelle	2 Apprentissage	3 Formation sanitaire et sociale	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Publicité, publicat°, relations publique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
651	Aides à la personne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Subventions de fonctionnement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
674	Subv. fonctionnement exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – PRESENTATION CROISEE	IV
SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES	A/932
Détail par articles	

CHAPITRE 932 – Enseignement

Article / compte par nature (1)	Libellé	0 Services communs	1 Enseignement du premier degré	2 Enseignement du second degré				3 Enseignement supérieur	7 Sécurité	8 Autres services périscolaires et annexes	TOTAL DU CHAPITRE
				21 Collèges	22 Lycées publics	23 Lycées privés	24 Participations à des cités mixtes				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Publicité, publicat°, relations publique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunicat°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Article / compte par nature (1)	Libellé	0 Services communs	1 Enseignement du premier degré	2 Enseignement du second degré				3 Enseignement supérieur	7 Sécurité	8 Autres services périscolaires et annexes	TOTAL DU CHAPITRE
				21 Collèges	22 Lycées publics	23 Lycées privés	24 Participations à des cités mixtes				
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
651	Aides à la personne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Subventions de fonctionnement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
678	Autres charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
748	Compensat°, attribut°, autres participat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
778	Autres produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – PRESENTATION CROISEE	IV
SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES	A/933
Détail par articles	

CHAPITRE 933 – Culture, sports et loisirs

Article / compte par nature (1)	Libellé	0 Services communs	1 Culture			2 Sports	3 Loisirs	7 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
			11 Enseignement artistique	12 Activités culturelles et artistiques	13 Patrimoine (bibliothèques, musées, ...)				
DEPENSES		0,00	0,00	140 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	140 000,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Publicité, publicat°, relations publique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
651	Aides à la personne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Subventions de fonctionnement versées	0,00	0,00	140 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	140 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	110 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	110 000,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	110 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	110 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – PRESENTATION CROISEE	IV
SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES	A/934
Détail par articles	

CHAPITRE 934 – Santé et action sociale

Article / compte par nature (1)	Libellé	0 Services communs	1 Santé	2 Action sociale	7 Sécurité alimentaire	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Publicité, publicat°, relations publique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Subventions de fonctionnement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – PRESENTATION CROISEE	IV
SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES	A/935
Détail par articles	

CHAPITRE 935 – Aménagement des territoires

Article / compte par nature (1)	Libellé	0 Services communs	1 Politique de la ville	2 Agglomérations et villes moyennes	3 Espace rural, autres espaces de dévelopt	4 Habitat - (Logement)	5 Actions en faveur du littoral	6 Technologies informat° et communicat°	7 Sécurité	8 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	150 000,00	0,00	0,00	150 000,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Publicité, publicat°, relations publique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Subventions de fonctionnement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	150 000,00	0,00	0,00	150 000,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – PRESENTATION CROISEE	IV
SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles	A/936

CHAPITRE 936 – Gestion des fonds européens

Article / compte par nature (1)	Libellé	1 FSE	2 FEDER	3 Autres		TOTAL DU CHAPITRE
				30 FEADER	31 FEAMP	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Subventions de fonctionnement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – PRESENTATION CROISEE	IV
SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES	A/937
Détail par articles	

CHAPITRE 937 – Environnement

Article / compte par nature (1)	Libellé	0 Services communs	1 Actions transversales	2 Actions en matière des déchets	3 Politique de l'air	4 Politique de l'eau	5 Politique de l'énergie	6 Patrimoine naturel	7 Environnem infrastructures transport	8 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Publicité, publicat°, relations publique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Subventions de fonctionnement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
678	Autres charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
748	Compensat°, attribut°, autres participat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – PRESENTATION CROISEE	IV
SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES	A/938
Détail par articles	

CHAPITRE 938 – Transports

Article / compte par nature (1)	Libellé	0 Services communs	1 Transports en commun de voyageurs							
			10	11	12	13	14	15	18	
			Services communs	Transport ferroviaire régional de voyage	Gares et autres infrastructures ferrov.	Transports scolaires	Transports interurbains	Transports mixtes	Autres transports en commun	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Publicité, publicat°, relations publique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunicat°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Subventions de fonctionnement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
671	Charges exceptionnelles opérat° gestion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
702	Ventes de récoltes et produits forestier	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Article / compte par nature (1)	Libellé	0 Services communs	1 Transports en commun de voyageurs							
			10	11	12	13	14	15	18	
			Services communs	Transport ferroviaire régional de voyage	Gares et autres infrastructures ferrov.	Transports scolaires	Transports interurbains	Transports mixtes	Autres transports en commun	
707	Ventes de marchandises	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
732	TICPE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
748	Compensat ^o , attribut ^o , autres participat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
771	Produits exception. / opérations gestion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
778	Autres produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – PRESENTATION CROISEE	IV
SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES	A/938
Détail par articles	

CHAPITRE 938 – Transports (suite 1)

Article / compte par nature (1)	Libellé	2						7 Sécurité
		Routes et voiries						
		21 Voirie nationale	22 Voirie régionale	23 Voirie départementale	24 Voirie communale	25 Sécurité routière	28 Autres liaisons	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Publicité, publicat°, relations publique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunicat°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Subventions de fonctionnement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
671	Charges exceptionnelles opérat° gestion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
702	Ventes de récoltes et produits forestier	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Article / compte par nature (1)	Libellé	2						7 Sécurité
		Routes et voiries						
		21 Voirie nationale	22 Voirie régionale	23 Voirie départementale	24 Voirie communale	25 Sécurité routière	28 Autres liaisons	
707	Ventes de marchandises	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
732	TICPE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
748	Compensat°, attribut°, autres participat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
771	Produits exception. / opérations gestion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
778	Autres produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – PRESENTATION CROISEE	IV
SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES	A/938
Détail par articles	

CHAPITRE 938 – Transports (suite 2)

Article / compte par nature (1)	Libellé	8 Autres transports							TOTAL DU CHAPITRE
		81 Transports aériens	82 Transports maritimes	83 Transports fluviaux	84 Transports ferroviaires de marchandises	85 Liaisons multimodales	86 Infrastructures portuaires et aéroport.	88 Autres	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Publicité, publicat°, relations publique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunicat°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Subventions de fonctionnement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
671	Charges exceptionnelles opérat° gestion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
702	Ventes de récoltes et produits forestier	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Article / compte par nature (1)	Libellé	8 Autres transports							TOTAL DU CHAPITRE
		81 Transports aériens	82 Transports maritimes	83 Transports fluviaux	84 Transports ferroviaires de marchandises	85 Liaisons multimodales	86 Infrastructures portuaires et aéroport.	88 Autres	
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
707	Ventes de marchandises	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
732	TICPE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
748	Compensat°, attribut°, autres participat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
771	Produits exception. / opérations gestion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
778	Autres produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – PRESENTATION CROISEE	IV
SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES	A/939
Détail par articles	

CHAPITRE 939 – Action économique

Article / compte par nature (1)	Libellé	0 Services communs	1 Interventions économiques transversales	2 Recherche et innovation	3 Agriculture, pêche, agro-industrie	4 Industrie, artisanat, commerce et autres	5 Tourisme et thermalisme	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	250 000,00	0,00	0,00	250 000,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	166 000,00	0,00	0,00	166 000,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Publicité, publicat ^e , relations publique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
651	Aides à la personne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Subventions de fonctionnement versées	0,00	0,00	0,00	84 000,00	0,00	0,00	84 000,00
661	Charges d'intérêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
762	Produits autres immo. financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	B7.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		I 127 400 000,00	0,00	II 0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		47 400 000,00	0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	44 250 000,00	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	2 050 000,00	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00	0,00
1687	Autres dettes	1 100 000,00	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		80 000 000,00	0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves			
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves			
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	80 000 000,00	0,00	0,00

	Op. de l'exercice III = I + II	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3)	Solde d'exécution D001 (3)	TOTAL IV
Dépenses à couvrir par des ressources propres	127 400 000,00	274 435 267,30	69 886 237,19	471 721 504,49

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	B7.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		V 344 518 000,00	0,00	VI 5 138 644,25
Ressources propres externes de l'année (a)		23 811 260,00	0,00	5 138 644,25
10222	FCTVA	14 800 000,00	0,00	5 138 644,25
10228	Autres fonds	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
Ressources propres internes de l'année (b)		320 706 740,00	0,00	0,00
169	Primes de remboursement obligations	0,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
271	Titres immobilisés (droits de propriété)	0,00	0,00	0,00
28...	Amortissement des immobilisations			
28031	Frais d'études	1 520 000,00	0,00	0,00
28033	Frais d'insertion	10 000,00	0,00	0,00
2804111	Subv. Etat : Bien mobilier, matériel	100 000,00	0,00	0,00
2804112	Subv. Etat : Bâtiments, installations	10 000 000,00	0,00	0,00
2804113	Subv. Etat : Projet infrastructure	2 000 000,00	0,00	0,00
2804121	Subv. Régions : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00	0,00
2804122	Subv. Régions : Bâtiments, installations	50 000,00	0,00	0,00
2804131	Subv. Dpt : Bien mobilier, matériel	2 000 000,00	0,00	0,00
2804132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	8 000 000,00	0,00	0,00
2804133	Subv. Dpt : Projet infrastructure	1 000 000,00	0,00	0,00
2804141	Subv. Cne : Bien mobilier, matériel	3 000 000,00	0,00	0,00
2804142	Subv. Cne : Bâtiments, installations	45 000 000,00	0,00	0,00
2804143	Subv. Cne : Projet infrastructure	1 000 000,00	0,00	0,00
2804151	Subv. Grpt : Bien mobilier, matériel	1 000 000,00	0,00	0,00
2804152	Subv. Grpt : Bâtiments, installations	8 000 000,00	0,00	0,00
2804153	Subv. Grpt : Projet infrastructure	2 000 000,00	0,00	0,00
28041711	Subv. SNCF : Bien mobilier, matériel	12 000 000,00	0,00	0,00
28041712	Subv. SNCF : Bâtiments, installations	12 000 000,00	0,00	0,00
28041713	Subv. SNCF : Projet infrastructure	7 000 000,00	0,00	0,00
28041721	Subv. RFF : Bien mobilier, matériel	1 500 000,00	0,00	0,00
28041722	Subv. RFF : Bâtiments, installations	9 000 000,00	0,00	0,00
28041723	Subv. RFF : Projet infrastructure	23 000 000,00	0,00	0,00
2804181	Autres org pub - Biens mob, mat, études	14 000 000,00	0,00	0,00
2804182	Autres org pub - Bâtiments et installat°	22 000 000,00	0,00	0,00
280421	Privé : Bien mobilier, matériel	16 000 000,00	0,00	0,00
280422	Privé : Bâtiments, installations	14 000 000,00	0,00	0,00
280431	Subv. Scol : Bien mobilier, matériel	9 000 000,00	0,00	0,00
280432	Subv. Scol : Bâtiments, installations	5 000 000,00	0,00	0,00
2804411	Sub nat org pub - Biens mob, mat, études	10 000,00	0,00	0,00
28045	Subv. d'équipement versées aux tiers	15 000 000,00	0,00	0,00
28051	Concessions, droits similaires, brevets,...	1 550 000,00	0,00	0,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	10 000,00	0,00	0,00
28128	Autres aménagements de terrains	160 000,00	0,00	0,00
281311	Bâtiments administratifs	460 000,00	0,00	0,00
281312	Bâtiments scolaires	2 500 000,00	0,00	0,00
281314	Bâtiments culturels et sportifs	700 000,00	0,00	0,00

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
281318	Autres bâtiments publics	2 300 000,00	0,00	0,00
281351	Bâtiments publics	350 000,00	0,00	0,00
2814	Constructions sur sol d'autrui	200 000,00	0,00	0,00
28151	Réseaux de voirie	15 000,00	0,00	0,00
28152	Installations de voirie	200 000,00	0,00	0,00
28153	Réseaux divers	65 000,00	0,00	0,00
28154	Voies navigables	200 000,00	0,00	0,00
281571	Matériel ferroviaire	250 000,00	0,00	0,00
281572	Matériel technique scolaire	1 000 000,00	0,00	0,00
281578	Autre matériel technique	3 000 000,00	0,00	0,00
2817312	Bâtiments scolaires (m. à dispo)	20 000 000,00	0,00	0,00
281754	Voies navigables (m. à dispo)	5 000 000,00	0,00	0,00
28181	Installations générales, aménagt divers	120 000,00	0,00	0,00
281821	Matériel de transport ferroviaire	500 000,00	0,00	0,00
281828	Autres matériels de transport	9 500 000,00	0,00	0,00
281831	Matériel informatique scolaire	4 500 000,00	0,00	0,00
281838	Autre matériel informatique	1 600 000,00	0,00	0,00
281841	Matériel de bureau et mobilier scolaires	2 000 000,00	0,00	0,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	1 020 000,00	0,00	0,00
28185	Matériel de téléphonie	200 000,00	0,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	1 010 000,00	0,00	0,00
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices			
954	Produits des cessions d'immobilisations	10 850 000,00	0,00	0,00
951	Virement de la section de fonctionnement	7 256 740,00	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice VII = V + VI	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (3)	Solde d'exécution R001 (3)	Affectation R1068 (3)	TOTAL VIII
Total ressources propres disponibles	349 656 644,25	274 435 267,30	0,00	105 347 592,94	729 439 504,49

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	IV	471 721 504,49
Ressources propres disponibles	VIII	729 439 504,49
Solde	IX = VIII - IV (4)	257 718 000,00

(1) Les comptes 169, 26, 27, 28 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS	E1

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases /(N - 1)	Taux appliqués par décision du conseil régional	Variation de taux/N - 1	Produit voté par le conseil régional	Variation du produit /N - 1
Taxe intérieure sur les produits pétroliers - Majoration Grenelle			GO : 1,36 €/hl - SP : 0,73 €/hl	0%	36 200 000	1,34%
Taxe sur les permis de conduire			0,00 €	0%	0	
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules			51,00 €/CV	0%	120 000 000	5,54%
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)						
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1) (2)						
Taxe relative à l'octroi de mer (1)						
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)						
Droit de francisation et de navigation corse (2)						
Droit de passeport en Corse (2)						
Droit de consommation sur les tabacs en Corse (2)						
[...] (3)						
TOTAL					156 200 000	5,03%

(1) Taxe perçue par les régions d'outre-mer.

(2) Taxe perçue par la collectivité territoriale de Corse.

(3) Détailler les taxes pour lesquelles la région à un pouvoir de modulation ou de fixation du taux

Présentation du budget selon la nomenclature stratégique

Autorisations de programme et d'engagement

Décision modificative n° 1 au budget 2018

> Autorisations de programme et d'engagement

en euros

	Autorisations de programme		Autorisations d'engagement		Total
	Antérieures*	AP 2018	Antérieures*	AE 2018	
I - Pour un aménagement équilibré, garant de la cohésion, de la performance et de la solidarité territoriale	2 259 382	3 616 000	3 200 129	8 176 500	11 792 500
P.0101 Contractualiser avec les territoires autour d'enjeux partagés	2 259 382		2 257 675	4 563 000	4 563 000
P.0102 Observer, anticiper et accompagner les mutations territoriales		130 000	532 670	1 669 500	1 799 500
P.0103 Soutenir l'aménagement et le développement des usages numériques		3 486 000	409 784	1 944 000	5 430 000
II - Pour une économie dynamique au service de filières fortes et créatrice d'un emploi durable	93 381 806	97 823 125	65 460 393	55 406 000	153 229 125
<i>Faire émerger l'activité et soutenir l'innovation</i>	<i>4 243 367</i>	<i>9 975 000</i>	<i>30 473 453</i>	<i>25 840 000</i>	<i>1 799 500</i>
P.0201 Stimuler l'innovation et développer l'économie de la connaissance	4 213 270	9 500 000	6 410 053	13 965 000	23 465 000
P.0202 Accompagner la structuration des secteurs clés de l'économie bretonne	30 097	475 000	24 063 401	11 875 000	12 350 000
<i>Développer la compétitivité des entreprises pour assurer le développement durable de l'emploi</i>	<i>48 531 326</i>	<i>45 477 000</i>	<i>7 701 607</i>	<i>16 904 000</i>	<i>62 381 000</i>
P.0203 Favoriser la création, le développement et la transmission d'entreprises	11 950 000	4 512 000	2 553 876	2 580 000	7 092 000
P.0204 Accompagner le développement des emplois durables et de qualité par la compétitivité des entreprises	35 124 051	40 500 000	1 517 702	3 040 000	43 540 000
P.0205 Développer l'économie sociale et solidaire, l'innovation sociale et l'égalité	62 100	465 000	2 177 873	4 237 000	4 702 000
P.0206 Soutenir les acteurs de la structuration de l'économie bretonne et des filières stratégiques	1 395 175		1 452 156	7 047 000	7 047 000
<i>Favoriser le développement durable de l'agriculture et de la production alimentaire</i>	<i>29 812 127</i>	<i>20 200 000</i>	<i>23 890 232</i>	<i>7 650 000</i>	<i>27 850 000</i>
P.0207 Améliorer la performance des exploitations agricoles et des filières de production alimentaire	29 812 127	20 200 000	23 890 232	7 650 000	27 850 000
<i>Valoriser les atouts maritimes de la Bretagne et favoriser le développement durable des activités liées à la mer</i>	<i>10 794 986</i>	<i>22 171 125</i>	<i>3 395 100</i>	<i>5 012 000</i>	<i>27 183 125</i>
P.0208 Développer le secteur des pêches maritimes et de l'aquaculture, contribuer au développement maritime	3 949 375	9 238 625	1 364 746	2 907 000	12 145 625
P.0209 Développer le système portuaire	6 845 610	12 932 500	2 030 355	2 105 000	15 037 500
III - Pour une formation permettant à chacun de construire son propre parcours vers la compétence et l'emploi	286 805 128	140 929 000	203 628 054	367 796 100	508 725 100
<i>Assurer la relation formation emploi</i>			<i>1 294 191</i>	<i>5 313 300</i>	<i>5 313 300</i>
P.0301 Assurer la qualité de la relation emploi formation par la connaissance, la concertation et l'orientation			1 294 191	5 313 300	5 313 300
<i>Promouvoir les initiatives lycéennes pour et par les jeunes et améliorer la vie lycéenne</i>	<i>21 091</i>	<i>100 000</i>	<i>4 486 216</i>	<i>9 170 000</i>	<i>9 270 000</i>
P.0302 Favoriser les initiatives des jeunes en formation, leur mobilité et les projets éducatifs des lycées	21 091	100 000	4 486 216	9 170 000	9 270 000
<i>Améliorer le cadre bâti des lycées</i>	<i>223 572 989</i>	<i>94 494 000</i>	<i>7 264 977</i>	<i>4 806 800</i>	<i>99 300 800</i>
P.0303 Adapter le patrimoine bâti à l'accueil des lycéens	126 820 112	39 152 000			39 152 000
P.0304 Participer aux investissements immobiliers dans les établissements privés	20 252 060	18 523 000		220 000	18 743 000
P.0305 Mettre en œuvre une stratégie immobilière de gestion du patrimoine bâti des lycées	76 500 817	36 819 000	7 264 977	4 586 800	41 405 800

Décision modificative n° 1 au budget 2018

> Autorisations de programme et d'engagement

en euros

	Autorisations de programme		Autorisations d'engagement		Total
	Antérieures*	AP 2018	Antérieures*	AE 2018	
<i>Améliorer les équipements des lycées</i>	<i>13 439 854</i>	<i>19 070 000</i>	<i>535 129</i>	<i>1 215 000</i>	<i>20 285 000</i>
P.0306 Améliorer les équipements dans les lycées publics	7 985 143	9 080 000			9 080 000
P.0307 Participer à l'amélioration des équipements pédagogiques dans les établissements privés	4 472 215	4 100 000			4 100 000
P.0308 Développer le numérique éducatif	982 496	5 890 000	535 129	1 215 000	7 105 000
<i>Améliorer le fonctionnement des lycées</i>			<i>68 994</i>	<i>67 622 000</i>	<i>67 622 000</i>
P.0309 Assurer le fonctionnement des lycées publics			62 616	31 207 000	31 207 000
P.0310 Participer au fonctionnement des établissements privés			6 378	36 415 000	36 415 000
<i>Renforcer la recherche et l'enseignement supérieur</i>	<i>24 660 625</i>	<i>17 100 000</i>	<i>13 541 527</i>	<i>12 900 000</i>	<i>30 000 000</i>
P.0311 Renforcer la recherche et l'enseignement supérieur	24 660 625	17 100 000	13 541 527	12 900 000	30 000 000
<i>Favoriser l'apprentissage</i>	<i>21 162 054</i>	<i>9 405 000</i>	<i>43 474 119</i>	<i>78 666 000</i>	<i>88 071 000</i>
P.0312 Adapter l'offre et la qualité de formation aux attentes des jeunes et aux besoins des entreprises	21 162 054	9 405 000	4 122 260	48 300 000	57 705 000
P.0313 Promouvoir les contrats d'apprentissage et faciliter leur déroulement			39 351 859	30 366 000	30 366 000
<i>Assurer les formations sanitaires et sociales</i>	<i>3 489 832</i>		<i>2 919 708</i>	<i>53 580 500</i>	<i>53 580 500</i>
P.0314 Assurer les formations sanitaires et sociales	3 489 832		2 919 708	53 580 500	53 580 500
<i>Développer et améliorer l'offre de formation pour répondre aux défis économiques, sociaux et environnementaux</i>			<i>129 132 212</i>	<i>127 992 500</i>	<i>127 992 500</i>
P.0315 Faciliter les projets individuels de formation et de qualification			9 842 738	9 530 000	9 530 000
P.0316 Proposer une offre de formation qualifiante et adaptée aux dynamiques économiques et territoriales			112 661 405	76 962 500	76 962 500
P.0317 Améliorer les conditions de vie des stagiaires de la formation professionnelle pour un emploi durable			6 628 068	41 500 000	41 500 000
<i>Développer les langues de Bretagne</i>	<i>458 683</i>	<i>760 000</i>	<i>910 980</i>	<i>6 530 000</i>	<i>7 290 000</i>
P.0318 Développer les langues de Bretagne	458 683	760 000	910 980	6 530 000	7 290 000
IV - Pour une Bretagne de toutes les mobilités	191 843 307	40 509 000	122 624 315	147 462 000	187 971 000
P.0401 Développer les modes de transports collectifs régionaux et favoriser la mobilité durable	65 043	2 210 000	122 076 758	145 872 000	148 082 000
P.0402 Moderniser les réseaux ferroviaires et routiers structurants	166 363 881	35 497 000	353 406	215 000	35 712 000
P.0403 Moderniser les aéroports à vocation régionale	25 414 383	2 802 000	194 150	1 375 000	4 177 000
V - Pour une région engagée dans la transition écologique	20 411 425	7 836 000	8 305 481	11 206 000	19 042 000
P.0501 Promouvoir une gestion intégrée de la ressource en eau	14 480 349	3 800 000	4 782 360	5 035 000	8 835 000
P.0502 Préserver et valoriser la biodiversité et les paysages	1 418 262	570 000	1 242 514	3 023 000	3 593 000
P.0503 Développer une politique énergétique volontariste et une approche circulaire de l'usage des ressources	4 512 814	3 466 000	2 280 608	3 148 000	6 614 000

Décision modificative n° 1 au budget 2018

> Autorisations de programme et d'engagement

en euros

	Autorisations de programme		Autorisations d'engagement		Total
	Antérieures*	AP 2018	Antérieures*	AE 2018	
VI - Pour le rayonnement de la Bretagne et la vitalité culturelle bretonne	27 858 293	20 864 000	7 658 184	40 528 300	61 392 300
P.0601 Soutenir le spectacle vivant, les arts plastiques et la diversité des pratiques culturelles	993 895	800 000	471 164	16 110 000	16 910 000
P.0602 Soutenir les industries de la création et le développement de la vie littéraire et cinématographique	2 504 440	3 870 000	869 309	4 830 000	8 700 000
P.0603 Développer le sport en région	4 268 211	1 900 000	186 254	4 100 000	6 000 000
P.0604 Révéler et valoriser le patrimoine	5 866 281	4 085 000	672 342	1 130 000	5 215 000
P.0605 Faire de la Bretagne une destination touristique d'exception	4 647 991	3 515 000	1 147 092	7 170 300	10 685 300
P.0606 Valoriser et moderniser les voies navigables bretonnes	9 306 712	6 460 000	317 072	950 000	7 410 000
P.0607 Développer les actions européennes et internationales	270 763	234 000	702 837	1 738 000	1 972 000
P.0608 Renforcer l'information aux citoyens et promouvoir l'image et la notoriété de la Bretagne			3 292 115	4 500 000	4 500 000
Fonds de gestion des crédits européens	1 605 819		1 139 579	685 000	685 000
P.1110 Programme opérationnel FEDER-FSE 2014-2020					
P.1120 Programme de développement rural (FEADER) 2014-2020					
P.1130 Programme FEAMP 2014-2020					
P.1140 Mettre en œuvre les fonds européens 2014-2020			1 139 579	685 000	685 000
Autres dépenses	5 511 271	44 731 000	6 782 054	23 569 000	68 300 000
P.9000 Patrimoine et logistique	4 692 290	39 891 000	4 094 212	8 593 000	48 484 000
P.9002 Développer le système d'information en appui des politiques régionales	469 136	3 395 000	737 418	2 725 000	6 120 000
P.9003 Fonds d'intervention régional	251 986	285 000	72 034	937 300	1 222 300
P.9010 Equipement des groupes d'élus					
P.9011 Développement des conditions de travail et des compétences	97 859	160 000	1 340 591	7 818 700	7 978 700
P.9012 Rémunération des personnels et indemnités des membres des assemblées					
P.9020 Ressources et expertises			537 798	2 495 000	2 495 000
P.9021 Service de la dette					
P.9023 Mouvements financiers divers		1 000 000		1 000 000	2 000 000
Total	629 676 431	356 308 125	418 798 187	654 828 900	1 011 137 025

Crédits de paiement investissement et fonctionnement

Décision modificative n° 1 au budget 2018

> Crédits de paiement - Investissement et fonctionnement

en euros

	CPI 2018	CPF 2018	Total
I - Pour un aménagement équilibré, garant de la cohésion, de la performance et de la solidarité territoriale	27 644 000	7 255 500	34 899 500
P.0101 Contractualiser avec les territoires autour d'enjeux partagés	24 869 000	3 878 000	28 747 000
P.0102 Observer, anticiper et accompagner les mutations territoriales	65 000	1 433 500	1 498 500
P.0103 Soutenir l'aménagement et le développement des usages numériques	2 710 000	1 944 000	4 654 000
II - Pour une économie dynamique au service de filières fortes et créatrice d'un emploi durable	147 208 000	57 968 000	205 176 000
<i>Faire émerger l'activité et soutenir l'innovation</i>	<i>9 200 000</i>	<i>26 100 000</i>	<i>1 498 500</i>
P.0201 Stimuler l'innovation et développer l'économie de la connaissance	9 000 000	13 600 000	22 600 000
P.0202 Accompagner la structuration des secteurs clés de l'économie bretonne	200 000	12 500 000	12 700 000
<i>Développer la compétitivité des entreprises pour assurer le développement durable de l'emploi</i>	<i>41 938 500</i>	<i>17 247 000</i>	<i>59 185 500</i>
P.0203 Favoriser la création, le développement et la transmission d'entreprises	7 750 000	2 198 000	9 948 000
P.0204 Accompagner le développement des emplois durables et de qualité par la compétitivité des entreprises	33 000 000	3 160 000	36 160 000
P.0205 Développer l'économie sociale et solidaire, l'innovation sociale et l'égalité	460 000	4 789 000	5 249 000
P.0206 Soutenir les acteurs de la structuration de l'économie bretonne et des filières stratégiques	728 500	7 100 000	7 828 500
<i>Favoriser le développement durable de l'agriculture et de la production alimentaire</i>	<i>16 950 000</i>	<i>9 320 000</i>	<i>26 270 000</i>
P.0207 Améliorer la performance des exploitations agricoles et des filières de production alimentaire	16 950 000	9 320 000	26 270 000
<i>Valoriser les atouts maritimes de la Bretagne et favoriser le développement durable des activités liées à la mer</i>	<i>79 119 500</i>	<i>5 301 000</i>	<i>84 420 500</i>
P.0208 Développer le secteur des pêches maritimes et de l'aquaculture, contribuer au développement maritime	6 550 000	2 873 000	9 423 000
P.0209 Développer le système portuaire	72 569 500	2 428 000	74 997 500
III - Pour une formation permettant à chacun de construire son propre parcours vers la compétence et l'emploi	149 573 000	358 961 300	508 534 300
<i>Assurer la relation formation emploi</i>		<i>6 089 300</i>	<i>6 089 300</i>
P.0301 Assurer la qualité de la relation emploi formation par la connaissance, la concertation et l'orientation		6 089 300	6 089 300
<i>Promouvoir les initiatives lycéennes pour et par les jeunes et améliorer la vie lycéenne</i>	<i>100 000</i>	<i>8 810 000</i>	<i>8 910 000</i>
P.0302 Favoriser les initiatives des jeunes en formation, leur mobilité et les projets éducatifs des lycées	100 000	8 810 000	8 910 000
<i>Améliorer le cadre bâti des lycées</i>	<i>98 523 000</i>	<i>4 466 800</i>	<i>102 989 800</i>
P.0303 Adapter le patrimoine bâti à l'accueil des lycéens	56 000 000		56 000 000
P.0304 Participer aux investissements immobiliers dans les établissements privés	18 523 000	220 000	18 743 000
P.0305 Mettre en œuvre une stratégie immobilière de gestion du patrimoine bâti des lycées	24 000 000	4 246 800	28 246 800

Décision modificative n° 1 au budget 2018

> Crédits de paiement - Investissement et fonctionnement

	<i>en euros</i>		
	CPI 2018	CPF 2018	Total
<i>Améliorer les équipements des lycées</i>	<i>19 400 000</i>	<i>1 230 000</i>	<i>20 630 000</i>
P.0306 Améliorer les équipements dans les lycées publics	9 100 000		9 100 000
P.0307 Participer à l'amélioration des équipements pédagogiques dans les établissements privés	4 100 000		4 100 000
P.0308 Développer le numérique éducatif	6 200 000	1 230 000	7 430 000
<i>Améliorer le fonctionnement des lycées</i>		<i>67 442 000</i>	<i>67 442 000</i>
P.0309 Assurer le fonctionnement des lycées publics		31 027 000	31 027 000
P.0310 Participer au fonctionnement des établissements privés		36 415 000	36 415 000
<i>Renforcer la recherche et l'enseignement supérieur</i>	<i>16 750 000</i>	<i>11 345 000</i>	<i>28 095 000</i>
P.0311 Renforcer la recherche et l'enseignement supérieur	16 750 000	11 345 000	28 095 000
<i>Favoriser l'apprentissage</i>	<i>8 100 000</i>	<i>73 350 000</i>	<i>81 450 000</i>
P.0312 Adapter l'offre et la qualité de formation aux attentes des jeunes et aux besoins des entreprises	8 100 000	44 800 000	52 900 000
P.0313 Promouvoir les contrats d'apprentissage et faciliter leur déroulement		28 550 000	28 550 000
<i>Assurer les formations sanitaires et sociales</i>	<i>5 900 000</i>	<i>53 580 500</i>	<i>59 480 500</i>
P.0314 Assurer les formations sanitaires et sociales	5 900 000	53 580 500	59 480 500
<i>Développer et améliorer l'offre de formation pour répondre aux défis économiques, sociaux et environnementaux</i>		<i>126 117 700</i>	<i>126 117 700</i>
P.0315 Faciliter les projets individuels de formation et de qualification		8 060 000	8 060 000
P.0316 Proposer une offre de formation qualifiante et adaptée aux dynamiques économiques et territoriales		78 957 700	78 957 700
P.0317 Améliorer les conditions de vie des stagiaires de la formation professionnelle pour un emploi durable		39 100 000	39 100 000
<i>Développer les langues de Bretagne</i>	<i>800 000</i>	<i>6 530 000</i>	<i>7 330 000</i>
P.0318 Développer les langues de Bretagne	800 000	6 530 000	7 330 000
IV - Pour une Bretagne de toutes les mobilités	139 329 000	256 880 000	396 209 000
P.0401 Développer les modes de transports collectifs régionaux et favoriser la mobilité durable	57 495 000	255 720 000	313 215 000
P.0402 Moderniser les réseaux ferroviaires et routiers structurants	78 884 000	165 000	79 049 000
P.0403 Moderniser les aéroports à vocation régionale	2 950 000	995 000	3 945 000
V - Pour une région engagée dans la transition écologique	6 806 000	9 671 000	16 477 000
P.0501 Promouvoir une gestion intégrée de la ressource en eau	3 100 000	3 500 000	6 600 000
P.0502 Préserver et valoriser la biodiversité et les paysages	541 000	3 023 000	3 564 000
P.0503 Développer une politique énergétique volontariste et une approche circulaire de l'usage des ressources	3 165 000	3 148 000	6 313 000

Décision modificative n° 1 au budget 2018

> Crédits de paiement - Investissement et fonctionnement

en euros

	CPI 2018	CPF 2018	Total
VI - Pour le rayonnement de la Bretagne et la vitalité culturelle bretonne	25 140 000	39 530 300	64 670 300
P.0601 Soutenir le spectacle vivant, les arts plastiques et la diversité des pratiques culturelles	930 000	15 990 000	16 920 000
P.0602 Soutenir les industries de la création et le développement de la vie littéraire et cinématographique	3 975 000	4 390 000	8 365 000
P.0603 Développer le sport en région	4 200 000	4 100 000	8 300 000
P.0604 Révéler et valoriser le patrimoine	4 300 000	1 190 000	5 490 000
P.0605 Faire de la Bretagne une destination touristique d'exception	3 620 000	7 221 300	10 841 300
P.0606 Valoriser et moderniser les voies navigables bretonnes	7 750 000	950 000	8 700 000
P.0607 Développer les actions européennes et internationales	365 000	1 689 000	2 054 000
P.0608 Renforcer l'information aux citoyens et promouvoir l'image et la notoriété de la Bretagne		4 000 000	4 000 000
Fonds de gestion des crédits européens	28 000 000	10 937 900	38 937 900
P.1110 Programme opérationnel FEDER-FSE 2014-2020	28 000 000	10 000 000	38 000 000
P.1120 Programme de développement rural (FEADER) 2014-2020			
P.1130 Programme FEAMP 2014-2020			
P.1140 Mettre en œuvre les fonds européens 2014-2020		937 900	937 900
Autres dépenses	61 452 000	232 634 000	294 086 000
P.9000 Patrimoine et logistique	11 883 000	8 081 000	19 964 000
P.9002 Développer le système d'information en appui des politiques régionales	2 660 000	2 585 000	5 245 000
P.9003 Fonds d'intervention régional	285 000	937 300	1 222 300
P.9010 Equipement des groupes d'élus	14 000		14 000
P.9011 Développement des conditions de travail et des compétences	160 000	7 538 700	7 698 700
P.9012 Rémunération des personnels et indemnités des membres des assemblées		172 092 000	172 092 000
P.9020 Ressources et expertises		1 425 000	1 425 000
P.9021 Service de la dette	46 300 000	13 700 000	60 000 000
P.9023 Mouvements financiers divers	150 000	26 275 000	26 425 000
Total	585 152 000	973 838 000	1 558 990 000

IV-ANNEXE (BS)
ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 83

Nombre de membres présents : 79

Nombre de suffrages exprimés : 83

VOTES :

Pour : 54

Contre: 1

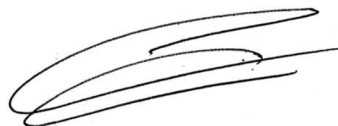
Abstention : 28

Date de convocation : 29 mai 2018

Présenté par Le Président du Conseil régional, à RENNES, le 22 juin 2018

Délibéré par le Conseil Régional, réuni en session à RENNES, le 22 juin 2018

Le Président,



Loïc CHESNAIS-GIRARD

Certifié exécutoire par le Président du Conseil régional, compte tenu de la transmission en préfecture, le

et de la publication le

A RENNES, le



CONSEIL REGIONAL

22 juin 2018

DELIBERATION

ARRET DU COMPTE DE GESTION DE L'EXERCICE 2017

Le Conseil régional convoqué par son Président le 29 mai 2018, s'est réuni le vendredi 22 juin 2018 au siège de la Région Bretagne, sous la présidence de Monsieur Loïg CHESNAIS-GIRARD, Président du Conseil régional.

Etaient présents : Monsieur Olivier ALLAIN, Madame Sylvie ARGAT-BOURIOT, Madame Catherine BLEIN, Madame Mona BRAS, Madame Georgette BREARD, Monsieur Pierre BRETEAU, Monsieur Gwenegan BUI, Monsieur Thierry BURLOT, Madame Gaby CADIOU, Madame Fanny CHAPPE (à partir de 12h10 jusqu'à 14h) Monsieur Loïg CHESNAIS-GIRARD, Monsieur Marc COATANÉA (jusqu'à 12h30), Monsieur André CROCQ, Madame Delphine DAVID (jusqu'à 14h puis à partir de 16h30), Monsieur Gérard DE MELLON, Monsieur Stéphane DE SALLIER DUPIN, Madame Virginie D'ORSANNE, Madame Laurence DUFFAUD, Monsieur Richard FERRAND (de 11h à 17h), Madame Laurence FORTIN, Madame Anne GALLO, Madame Evelyne GAUTIER-LE BAIL (jusqu'à 20h), Monsieur Karim GHACHEM, Madame Anne-Maud GOUJON, Madame Sylvie GUIGNARD (de 15h20 à 17h35), Madame Claire GUINEMER (jusqu'à 14h), Monsieur Philippe HERCOUËT, Madame Kaourintine HULAUD, Monsieur Bertrand IRAGNE (jusqu'à 15h20), Madame Elisabeth JOUNEAUX-PEDRONO, Monsieur Roland JOURDAIN (jusqu'à 14h), Monsieur Pierre KARLESKIND (jusqu'à 13h10 puis à partir de 15h15), Monsieur Gérard LAHELLEC, Madame Isabelle LE BAL, Monsieur Jean-Michel LE BOULANGER, Monsieur Olivier LE BRAS, Monsieur Raymond LE BRAZIDEC (jusqu'à 16h30), Madame Agnès LE BRUN, Monsieur Patrick LE DIFFON, Monsieur Marc LE FUR, Monsieur Patrick LE FUR, Madame Gaël LE MEUR, Monsieur Alain LE QUELLEC, Madame Gaël LE SAOUT, Madame Christine LE STRAT, Monsieur Christian LECHEVALIER, Madame Lena LOUARN, Monsieur Bernard MARBOEUF, Monsieur Martin MEYRIER, Monsieur Philippe MIAILHES, Monsieur Paul MOLAC, Madame Gaëlle NICOLAS (jusqu'à 19h45), Madame Gaëlle NIQUE, Madame Anne PATAULT, Madame Isabelle PELLERIN, Monsieur Gilles PENNELLE, Monsieur Stéphane PERRIN, Monsieur Maxime PICARD, Monsieur Bertrand PLOUVIER, Monsieur Pierre POULIQUEN (jusqu'à 18h20), Monsieur Bernard POULIQUEN, Monsieur Bruno QUILLIVIC, Monsieur Dominique RAMARD (jusqu'à 18h15), Madame Emmanuelle RASSENEUR, Madame Agnès RICHARD, Monsieur David ROBO (jusqu'à 18h50), Madame Claudia ROUAUX (jusqu'à 18h25), Monsieur Stéphane ROUDAUT (jusqu'à 19h35), Madame Catherine SAINT-JAMES, Madame Forough SALAMI-DADKHAH, Monsieur Emeric SALMON (de 9h00 à 11h00, puis après 11h45), Madame Hind SAOUD, Monsieur Sébastien SEMERIL (jusqu'à 16h15), Madame Renée THOMAÏDIS, Madame Martine TISON, Madame Anne TROALEN, Monsieur Hervé UTARD, Madame Anne VANEECLOO, Madame Gaëlle VIGOUROUX, Madame Sylvaine VULPIANI.

Avaient donné pouvoir: Monsieur Éric BERROCHE (pouvoir donné à Monsieur Gérard LAHELLEC), Madame Fanny CHAPPE (pouvoir donné à Monsieur André CROCQ jusqu'à 12h10 puis après 14h), Monsieur Marc COATANEA (pouvoir donné à Monsieur Karim GHACHEM à partir de 12h30), Madame Delphine DAVID (pouvoir donné à Monsieur Bernard MARBOEUF de 14h à 16h30), Monsieur Richard FERRAND (pouvoir donné à Monsieur Marc COATANEA jusqu'à 11h00 puis à partir de 17h à Monsieur Olivier ALLAIN), Monsieur Roland JOURDAIN (pouvoir donné à Madame Emmanuelle RASSENEUR à partir de 14h), Madame Evelyne GAUTIER-LE BAIL (pouvoir donné à Madame Laurence DUFFAUD à partir de 20h), Madame Sylvie GUIGNARD (pouvoir donné à Madame Martine TISON jusqu'à 15h20 puis à partir de 17h35), Madame Claire GUINEMER (pouvoir donné à Monsieur Bruno QUILIVIC à partir de 14h00), Monsieur Pierre KARLESKIND (pouvoir donné à Monsieur Bernard POULIQUEN de 13h10 à 15h15), Monsieur Raymond LE BRAZIDEC (pouvoir donné à Madame Elisabeth JOUNEAUX-PEDRONO à partir de 16h30), Monsieur Jean-Yves LE DRIAN (pouvoir donné à Madame Gaël LE SAOUT), Madame Nicole LE PEIH (pouvoir donné à Monsieur Raymond LE BRAZIDEC jusqu'à 16h30 puis à Madame Laurence FORTIN), Madame Gaëlle NICOLAS (pouvoir donné à Madame Isabelle LE BAL à partir de 19h45), Pierre POULIQUEN (pouvoir donné à Madame Anne GALLO à partir de 18h20), Monsieur Dominique RAMARD (pouvoir donné à Monsieur Philippe HERCOUËT à partir de 18h15), Monsieur David ROBO (pouvoir donné à Monsieur Patrick LE DIFFON à partir de 18h50), Madame Claudia ROUAUX (pouvoir donné à Madame Catherine SAINT-JAMES à partir de 18h25), Monsieur Emeric SALMON (pouvoir donné à Madame Virginie d'ORSANNE de 11h00 à 11h45), Monsieur Sébastien SEMERIL (pouvoir donné à Monsieur Hervé UTARD à partir de 16h15).

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L4312-8 ;

Vue l'ordonnance n°2009-1400 du 17 novembre 2009 relative à la simplification et à l'amélioration des règles budgétaires et comptables applicables aux régions et aux syndicats mixtes de l'article L.5721-2 du Code général des collectivités territoriales ;

Vu le règlement budgétaire financier adopté par le Conseil régional ;

Après avoir pris connaissance de l'avis formulé par le Conseil Economique Social et Environnemental lors de sa réunion du 11 juin 2018 ;

Vu l'avis de la commission finances en date du 18 juin;

Au vu du rapport présenté par Monsieur le Président du Conseil régional ;

Et après avoir délibéré ;

DECIDE

(à l'unanimité)

-D'ARRETER le compte de gestion de l'exercice 2017 établi par M. le Payeur régional.

Le Président,



Loïg CHESNAIS-GIRARD



REÇU LE

29 JUN 2018



**PRÉFECTURE
D'ILLE-ET-VILAINE**

REGION BRETAGNE - BUDGET PRINC BUDGET PRINCIPAL

COMPTE DE GESTION EXERCICE 2017

PRÉSENTÉ À
La Chambre régionale des comptes

PAR LE(S) COMPTABLE(S)
M Michel DOMAIN

AYANT EXERCÉ AU COURS DE LA GESTION
DU 01/01/2017 AU 26/02/2018

Poste comptable de P.REG BRETAGNE

Date Edition : 26/02/2018

Population 4759961
Nomenclature M71 fonction

SOMMAIRE

24400 REGION BRETAGNE - BUDGET PRINC

Exercice 2017

Le Compte de Gestion sur Chiffres

1ERE PARTIE	: Situation patrimoniale	3
	1 Bilan synthétique	Etat I-1 4
	2 Bilan	Etat I-2 5
	2.1 Bilan Actif	
	2.2 Bilan Passif	
	3 Compte de résultat synthétique	Etat I-3 13
	4 Compte de résultat	Etat I-4 14
	5 Annexe	18
	Etats des opérations pour compte de tiers	Etat I-5 19
2EME PARTIE	: Exécution budgétaire	21
	1 Résultats budgétaires de l'exercice.....	Etat II-1 22
	2 Résultats d'exécution	Etat II-2 23
	3 Etat de consommation des crédits	Etat II-3 24
	4 Etat de réalisation des opérations	Etat II-4 28
3EME PARTIE	: Comptabilité des deniers et valeurs	44
	1 Balance des comptes	Etat III-1 45
	2 Situation des valeurs inactives	Etat III-2 100
4EME PARTIE	: Page des signatures	101

Situation Patrimoniale - Bilan Synthétique

24400 - REGION BRETAGNE - BUDGET PRINC

Exercice 2017

ACTIF NET ⁽¹⁾	Total(En milliers d'Euros)	PASSIF	Total(En milliers d'Euros)
Immobilisations incorporelles (nettes)	2 061 145,79	Dotations	91 682,79
Terrains	26 332,89	Fonds Globalisés	323 677,67
Constructions	1 347 215,61	Réserves	2 577 197,02
Réseaux et installations de voirie et réseaux divers	101 604,74	Différences sur réalisations d'immobilisations	3 064,34
Immobilisations corporelles en cours	693 110,42	Report à nouveau	0,00
Immobilisations mises en concession, affermage ou à disposition et immobilisations affectées	29 779,91	Résultat de l'exercice	106 380,38
Autres immobilisations corporelles	23 431,48	Subventions transférables	247 923,99
Total immobilisations corporelles (nettes)	2 221 475,04	Subventions non transférables	41 716,11
Immobilisations financières	166 322,71	Droits de l'affectant, du concédant, de l'affermement et du remettant	96 405,18
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	4 448 943,54	Autres fonds propres	0,00
Stocks	0,00	TOTAL FONDS PROPRES	3 488 047,49
Créances	87 952,88	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	0,00
Valeurs mobilières de placement	0,00	Dettes financières à long terme	998 951,64
Disponibilités	164 487,90	Fournisseurs ⁽²⁾	7 954,71
Autres actifs circulant	1 849,30	Autres dettes à court terme	208 175,02
TOTAL ACTIF CIRCULANT	254 290,08	Total dettes à court terme	216 129,73
Comptes de régularisations	0,00	TOTAL DETTES	1 215 081,37
		Comptes de régularisations	104,75
TOTAL ACTIF	4 703 233,62	TOTAL PASSIF	4 703 233,62

(1) Déduction faite des amortissements et provisions

(2) Y compris mandats émis pendant la journée complémentaire et réglés sur l'exercice 2018

BILAN (en Euros)

24400 - REGION BRETAGNE - BUDGET PRINC

Exercice 2017

ACTIF		Exercice 2017			Exercice 2016
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE	Subventions d'équipement versées	3 033 598 977,69	988 904 452,00	2 044 694 525,69	1 909 438 506,70
	Autres immobilisations incorporelles	27 291 845,75	10 840 579,25	16 451 266,50	18 481 909,12
	Immobilisations incorporelles en cours				
	En toute propriété : Terrains	26 338 550,00	5 662,93	26 332 887,07	25 448 987,29
	En toute propriété: Constructions	222 085 936,66	12 036 243,82	210 049 692,84	177 633 214,30
	En toute propriété : Constr sol d'autrui	1 631 643,54	253 353,00	1 378 290,54	1 097 864,46
	En tte prop: Réseaux et install voirie	1 179 742,50	60 233,00	1 119 509,50	772 649,79
	En toute propriété : Oeuvres d'art	25 555,40	0,00	25 555,40	25 555,40
	En toute propriété : Autres immob corpo	185 278 705,95	94 236 810,35	91 041 895,60	52 688 040,03
	En toute propriété : Immob en cours	693 110 418,80	0,00	693 110 418,80	608 651 248,64
	En tte ppté: Immob affectées à un sce				
	En tte ppté: Immob mises en concession	29 779 909,00	0,00	29 779 909,00	29 779 909,00
	Reçues mise à dispo : Terrains				
	Reçues mise à dispo : Constructions	1 178 744 015,44	42 956 390,61	1 135 787 624,83	1 119 758 385,14
	Reçues mise à dispo : Constr sol autrui				
	Reçues mise à dispo : Rés install voirie	55 216 750,13	22 367 493,00	32 849 257,13	35 499 321,13
	Reçues mise à DispoCollect. #uvres d'art				
Reçues mise à dispo : Autres immob corpo	411 185,03	411 185,03	0,00	0,00	
MONTANT A REPORTER	5 454 693 235,89	1 172 072 402,99	4 282 620 832,90	3 979 275 591,00	

BILAN (en Euros)

24400 - REGION BRETAGNE - BUDGET PRINC

Exercice 2017

ACTIF		Exercice 2017			Exercice 2016
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE (SUITE)	REPORT	5 454 693 235,89	1 172 072 402,99	4 282 620 832,90	3 979 275 591,00
	Reçues suite affectat : Terrains				
	Reçues suite affectat : Constructions				
	Reçues en affectat : Construc sol autrui				
	Reçues en affectat : Rés instal voirie				
	Reçues suite affectat : Oeuvres d'art				
	Reçues en affectat : Autres immob corpo				
	Immos Fin Participat et créances rattach	36 078 708,82	0,00	36 078 708,82	35 034 074,22
	Immos Fin Autres titres immobilisés	20 940 364,76	0,00	20 940 364,76	20 194 232,76
	Immos fin Avances en garanties d'emprunt				
	Immobilisations financières - Prêts	50 773 640,17	0,00	50 773 640,17	40 551 276,29
	Immob financières : Autres créances	58 529 991,81	0,00	58 529 991,81	53 679 228,81
ACTIF IMMOBILISE TOTAL I	5 621 015 941,45	1 172 072 402,99	4 448 943 538,46	4 128 734 403,08	

BILAN (en Euros)

24400 - REGION BRETAGNE - BUDGET PRINC

Exercice 2017

ACTIF		Exercice 2017			Exercice 2016
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours: Production				
	Autres stocks				
	Redevables et comptes rattachés	11 162 939,69	0,00	11 162 939,69	9 784 129,11
	Creances irrécouvrables adm par juge				
	Créances sur l'Etat et collec publiques	59 656 180,01	0,00	59 656 180,01	28 024 270,21
	Créances sur les budgets annexes				
	Opérations pour le compte de tiers				
	Créances: Autres créances	24 191 839,12	7 058 079,18	17 133 759,94	14 494 208,41
	Valeurs mobilières de placement				
	Disponibilités	164 487 902,84	0,00	164 487 902,84	96 869 642,80
	Avances de trésorerie				
	Fonds de garantie	1 832 793,08	0,00	1 832 793,08	1 832 793,08
Charges constatées d'avance	16 507,72	0,00	16 507,72	86 936,40	
	ACTIF CIRCULANT TOTAL II	261 348 162,46	7 058 079,18	254 290 083,28	151 091 980,01

BILAN (en Euros)

24400 - REGION BRETAGNE - BUDGET PRINC

Exercice 2017

ACTIF		Exercice 2017			Exercice 2016
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission des emprunts				
	indemnités de renégociation de la dette				
	Charges exceptionnelles différées				
	Primes de remboursement des obligations				
	Dépenses à classer et à régulariser				
	Ecart de conversion - Actif				
	COMPTES DE REGULARISATION TOTAL III				
TOTAL GENERAL (I + II + III)		5 882 364 103,91	1 179 130 482,17	4 703 233 621,74	4 279 826 383,09

BILAN (en Euros)

24400 - REGION BRETAGNE - BUDGET PRINC

Exercice 2017

PASSIF		Exercice 2017	Exercice 2016
FONDS PROPRES	Fonds internes : dotations	91 682 791,74	61 187 831,68
	Mise à disposition chez le bénéficiaire	96 405 183,90	96 405 183,90
	Affectation par collec de rattachement		
	Fonds internes : Réserves	2 577 197 023,81	2 479 016 031,01
	Neutralisation des amortissements		
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exer (excédent ou déficit)	106 380 383,94	98 180 992,22
	Subventions transférables	247 923 989,90	245 948 442,46
	Différences sur réalisations d'immob	3 064 338,51	3 052 563,36
	Autres Fonds : Fonds d'investissement	323 677 671,71	308 634 695,18
	Subventions non transférables	41 716 108,47	39 536 302,47
	Autres Fonds : Droits de l'affectant		
Droits du remettant			
FONDS PROPRES TOTAL I	3 488 047 491,98	3 331 962 042,28	

BILAN (en Euros)

24400 - REGION BRETAGNE - BUDGET PRINC

Exercice 2017

PASSIF		Exercice 2017	Exercice 2016
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	PROVISIONS POUR RISQUE ET CHARGES TOTAL II		

BILAN (en Euros)

24400 - REGION BRETAGNE - BUDGET PRINC

Exercice 2017

PASSIF		Exercice 2017	Exercice 2016
DETTES	Dettes Fin - Emprunts obligataires	280 000 000,00	230 000 000,00
	Emprunts auprès des étab de crédits	714 923 402,03	666 222 799,26
	Emprunts et dettes financières divers	4 028 238,11	2 901 791,77
	Crédits et lignes de trésorerie	165 000 000,00	0,00
	Fournisseurs et comptes rattachés	7 796 465,30	4 937 665,36
	Dettes fiscales et sociales	102 652,49	95 374,68
	Dettes envers l'Etat et les collec publ	4 655 592,36	7 082 966,51
	Fonds spécifiques	1 832 793,07	1 832 793,07
	Dettes envers les BA		
	Opérations pour le compte de tiers		
	Dettes diverses : Autres dettes	36 583 672,72	34 496 203,58
	Fournisseurs d'immobilisations	158 244,59	217 483,19
	Produits constatés d'avance	314,29	10 615,72
	DETTES TOTAL III	1 215 081 374,96	947 797 693,14

BILAN (en Euros)

24400 - REGION BRETAGNE - BUDGET PRINC

Exercice 2017

PASSIF		Exercice 2017	Exercice 2016
COMPTES DE REGULARISATION	Recettes à classer ou à régulariser	104 754,80	66 647,67
	Ecart de conversion - Passif		
	COMPTES DE REGULARISATION TOTAL IV	104 754,80	66 647,67
	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	4 703 233 621,74	4 279 826 383,09

Compte de Résultat Synthétique

En milliers d'Euros

24400 - REGION BRETAGNE - BUDGET PRINC

Exercice 2017

POSTES	Exercice 2017	Exercice 2016
Impôts et taxes perçus	865 705,76	699 369,92
Dotations et subventions reçues	336 369,91	313 933,16
Produits des services	7 962,05	1 981,49
Autres produits	4 141,36	6 001,48
Transfert de charges		
Produits courants non financiers	1 214 179,09	1 021 286,05
Traitements, salaires, charges sociales	154 481,04	146 267,08
Achats et charges externes	118 677,61	85 689,81
Participations et interventions	557 932,26	423 902,19
Dotations aux amortissements et provisions	238 669,86	215 720,22
Autres charges	77 213,38	75 936,31
Charges courantes non financières	1 146 974,15	947 515,62
RESULTAT COURANT NON FINANCIER	67 204,93	73 770,43
Produits courants financiers	1 862,75	1 891,14
Charges courantes financières	10 777,03	11 719,09
RESULTAT COURANT FINANCIER	-8 914,27	-9 827,96
RESULTAT COURANT	58 290,66	63 942,48
Produits exceptionnels	48 477,31	39 080,45
Charges exceptionnelles	387,59	4 841,93
RESULTAT EXCEPTIONNEL	48 089,72	34 238,52
IMPOTS SUR LES BENEFICES		
RESULTAT DE L'EXERCICE	106 380,38	98 180,99

COMPTE DE RESULTAT 2017

24400 - REGION BRETAGNE - BUDGET PRINC

Exercice 2017

POSTES	Exercice 2017	Exercice 2016
PRODUITS COURANTS NON FINANCIERS		
Pdts non financiers: Impôts locaux	360 937 419,00	218 179 784,00
Pdts non financ : Autres impôts et taxes	504 768 342,92	481 190 138,02
Produits services, domaine et ventes div	7 962 053,91	1 981 494,04
Production stockée		
Production immobilisée		
Reprises amortis prov (non financiers)	46 419,32	2 500,00
Pdts non financiers : Transferts charges		
Pdts non financiers: Autres produits	4 094 944,42	5 998 978,62
Dotations de l'Etat	205 973 649,41	226 183 202,00
Subventions et participations	84 529 495,83	42 427 676,64
Autres attributions (péréquat, compensa)	45 866 761,94	45 322 278,77
TOTAL I	1 214 179 086,75	1 021 286 052,09
CHARGES COURANTES NON FINANCIERES		
Traitements et salaires	107 080 533,28	101 777 168,62
Charges sociales	47 400 508,94	44 489 912,93
Achats et charges externes	118 677 607,23	85 689 811,85
Chgs non financières: Impôts et taxes	3 209 665,03	2 891 388,98
Dotations amortissements des immob	237 383 942,81	215 223 368,66
Dot amort sur charges à répartir		

COMPTE DE RESULTAT 2017

24400 - REGION BRETAGNE - BUDGET PRINC

Exercice 2017

POSTES	Exercice 2017	Exercice 2016
Chges non financ: Dotations provisions	1 285 915,46	496 856,03
Autres charges	74 003 717,68	73 044 923,27
Contributions obligatoires	126 018 117,79	121 722 612,54
Participations	261 655 617,57	141 879 466,11
Particip et interventions : Subventions	170 258 526,95	160 300 109,33
TOTAL II	1 146 974 152,74	947 515 618,32
A.1 - RESULTAT COURANT NON FINANCIER COMPTABLE (I-II +68128)	67 204 934,01	73 770 433,77
A.2 - RESULTAT COURANT NON FINANCIER BUDGETAIRE (I-II)	67 204 934,01	73 770 433,77
PRODUITS COURANTS FINANCIERS		
Valeurs mobilières et créances	458 399,63	156 560,17
Autres intérêts et produits assimilés	1 404 355,27	1 734 575,93
Gains de change		
Produit net sur cessions de VMP		
Pdts financiers: Reprises provisions		
Pdts financiers: Transferts de charges		
TOTAL III	1 862 754,90	1 891 136,10
CHARGES COURANTES FINANCIERES		
Intérêts et charges assimilées	10 777 028,73	11 719 093,69
Pertes de change		
Charges nettes sur cessions de VMP		

COMPTE DE RESULTAT 2017

24400 - REGION BRETAGNE - BUDGET PRINC

Exercice 2017

POSTES	Exercice 2017	Exercice 2016
Dotations amo et prov (financières)		
TOTAL IV	10 777 028,73	11 719 093,69
B - RESULTAT COURANT FINANCIER (III-IV)	-8 914 273,83	-9 827 957,59
A.2 + B - RESULTAT COURANT	58 290 660,18	63 942 476,18
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Pdts excep op gestion : Subventions		
Pdt excep op gestion : Autres opérations	202 378,78	202 717,70
Produits des cessions d'immobilisations	156 393,15	4 344 598,19
Différences sur réalisations (négatives)		302 303,85
Neutralisation des amortissements		
Pdt excep op capital : Autres opérations	48 118 536,91	34 230 829,42
Reprises sur provisions (exceptionnels)		
Pdts excep : Transferts de charges		
TOTAL V	48 477 308,84	39 080 449,16
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charg except op gestion : subventions	77 058,81	11 863,12
Chg excep op gestion : Autres opérations	148 728,18	178 320,76
Valeur comptable des immo cédées	144 618,00	2 492 287,41
Différences sur réalisations (positives)	11 775,15	2 154 614,63
Chg excep op capital : Autres opérations	5 404,94	4 847,20

COMPTE DE RESULTAT 2017

24400 - REGION BRETAGNE - BUDGET PRINC

Exercice 2017

POSTES	Exercice 2017	Exercice 2016
Dot. amort. et prov exceptionnelles		
TOTAL VI	387 585,08	4 841 933,12
C.1 - RESULTAT EXCEPTIONNEL COMPTABLE (V-VI-776+676-797)	48 101 498,91	36 090 826,82
C.2 - RESULTAT EXCEPTIONNEL BUDGETAIRE (V-VI)	48 089 723,76	34 238 516,04
Total des produits hors neutralisation et étalement dérogatoire de charges (I+III+V-776-797)	1 264 519 150,49	1 061 955 333,50
Total des charges hors neutralisation et étalement dérogatoire de charges (II+IV+VI-676-68128)	1 158 126 991,40	961 922 030,50
D.1 - RESULTAT COMPTABLE hors neutralisation (A.1+B+C.1)	106 392 159,09	100 033 303,00
Neutralisation budgétaire des plus et moins values (7761-6761)	-11 775,15	-1 852 310,78
Neutralisation budgétaire d'amortissements (7768)		
Etalement dérogatoire de charges (797-68128)		
D.2 - RESULTAT BUDGETAIRE DE L'EXERCICE (A.2+B+C.2)	106 380 383,94	98 180 992,22

Opérations Compte de Tiers

24400 - REGION BRETAGNE - BUDGET PRINC

Exercice 2017

Situation des opérations pour le compte de tiers soldées au 31/12/2017

Opérations pour le compte de tiers	Balance d'entrée		Dépenses de l'année	Recettes de l'année	Balance de sortie	
	Solde débiteur	Solde créditeur			Solde débiteur	Solde créditeur

Opérations Compte de Tiers

24400 - REGION BRETAGNE - BUDGET PRINC

Exercice 2017

Situation des opérations pour le compte de tiers non soldées au 31/12/2017

Opérations pour le compte de tiers	Balance d'entrée		Dépenses de l'année	Recettes de l'année	Balance de sortie	
	Solde débiteur	Solde créditeur			Solde débiteur	Solde créditeur

Résultats budgétaires de l'exercice

24400 - REGION BRETAGNE - BUDGET PRINC

Exercice 2017

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	1 233 708 175,25	1 280 682 708,37	2 514 390 883,62
Titres de recette émis (b)	860 438 781,90	1 318 377 609,50	2 178 816 391,40
Réductions de titres (c)	62 645 505,20	21 889 362,17	84 534 867,37
Recettes nettes (d = b - c)	797 793 276,70	1 296 488 247,33	2 094 281 524,03
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	1 233 708 175,25	1 280 682 708,37	2 514 390 883,62
Mandats émis (f)	870 546 546,56	1 207 879 521,04	2 078 426 067,60
Annulations de mandats (g)	220 450,11	17 771 657,65	17 992 107,76
Depenses nettes (h = f - g)	870 326 096,45	1 190 107 863,39	2 060 433 959,84
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent		106 380 383,94	33 847 564,19
(h - d) Déficit	72 532 819,75		

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

24400 - REGION BRETAGNE - BUDGET PRINC

Exercice 2017

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2016	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2017	RESULTAT DE L'EXERCICE 2017	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2017
I - Budget principal					
Investissement	2 646 582,56	0,00	-72 532 819,75	0,00	-69 886 237,19
Fonctionnement	98 180 992,22	98 180 992,22	106 380 383,94	0,00	106 380 383,94
TOTAL I	100 827 574,78	98 180 992,22	33 847 564,19	0,00	36 494 146,75
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	100 827 574,78	98 180 992,22	33 847 564,19	0,00	36 494 146,75

Etat Consommation des Crédits

Section D'INVESTISSEMENT
DEPENSES

24400 - REGION BRETAGNE - BUDGET PRINC

Exercice 2017

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Dépenses nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
900	Services généraux	17 771 100,00	340 000,00	18 111 100,00	17 513 061,38	1 512,01	17 511 549,37	599 550,63
901	Formation professionnelle et apprentissage	18 213 000,00	-6 219 000,00	11 994 000,00	8 450 927,70		8 450 927,70	3 543 072,30
902	Enseignement	136 425 000,00	-8 600 000,00	127 825 000,00	113 429 647,89	308,46	113 429 339,43	14 395 660,57
903	Culture, sports et loisirs	13 708 000,00	-300 000,00	13 408 000,00	10 737 853,49		10 737 853,49	2 670 146,51
905	Aménagement des territoires	64 475 000,00		64 475 000,00	55 382 791,72		55 382 791,72	9 092 208,28
906	Gestion des fonds européens	11 400 000,00	17 700 000,00	29 100 000,00	17 790 304,21		17 790 304,21	11 309 695,79
907	Environnement	8 750 000,00		8 750 000,00	5 000 887,65		5 000 887,65	3 749 112,35
908	Transports	248 037 900,00	4 700 000,00	252 737 900,00	235 300 935,30	111,68	235 300 823,62	17 437 076,38
909	Action économique	87 437 600,00	10 619 000,00	98 056 600,00	86 201 374,24		86 201 374,24	11 855 225,76
923	Dettes et autres opérations financières	49 300 000,00	433 700 575,25	483 000 575,25	208 224 066,01		208 224 066,01	274 776 509,24
925	Opérations patrimoniales	80 000 000,00		80 000 000,00	67 632 169,08	2 894,04	67 629 275,04	12 370 724,96
926	Transferts entre les sections	38 100 000,00	8 150 000,00	46 250 000,00	44 882 527,89	215 623,92	44 666 903,97	1 583 096,03
TOTAL		773 617 600,00	460 090 575,25	1 233 708 175,25	870 546 546,56	220 450,11	870 326 096,45	363 382 078,80

Etat Consommation des Crédits

Section D'INVESTISSEMENT
RECETTES

24400 - REGION BRETAGNE - BUDGET PRINC

Exercice 2017

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Recettes nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
001	Solde d'exécution de la section d'invest		2 646 582,56	2 646 582,56				2 646 582,56
900	Services généraux		1 967 400,00	1 967 400,00	2 145 012,92	75 664,92	2 069 348,00	-101 948,00
902	Enseignement	22 978 000,00		22 978 000,00	22 964 085,79		22 964 085,79	13 914,21
903	Culture, sports et loisirs	822 000,00		822 000,00	890 916,74		890 916,74	-68 916,74
905	Aménagement des territoires	38 400,00		38 400,00	9 260 184,06		9 260 184,06	-9 221 784,06
906	Gestion des fonds européens	11 400 000,00	17 700 000,00	29 100 000,00	16 593 341,13	1 023 057,46	15 570 283,67	13 529 716,33
908	Transports	513 000,00		513 000,00	9 947 309,43		9 947 309,43	-9 434 309,43
909	Action économique	7 753 200,00		7 753 200,00	12 179 664,09	132 094,83	12 047 569,26	-4 294 369,26
922	Dotations et participations	12 700 000,00	98 180 992,22	110 880 992,22	113 492 156,16	268 187,41	113 223 968,75	-2 342 976,53
923	Dettes et autres opérations financières	367 000 000,00	325 600 575,25	692 600 575,25	351 650 000,00	45 000 000,00	306 650 000,00	385 950 575,25
925	Opérations patrimoniales	80 000 000,00		80 000 000,00	67 632 169,08	2 894,04	67 629 275,04	12 370 724,96
926	Transferts entre les sections	238 360 000,00	156 393,15	238 516 393,15	253 683 942,50	16 143 606,54	237 540 335,96	976 057,19
951	Virement de la section de fonctionnement	32 053 000,00	13 871 415,22	45 924 415,22				45 924 415,22
954	Produits des cessions d'immobilisations		-32 783,15	-32 783,15				-32 783,15
TOTAL		773 617 600,00	460 090 575,25	1 233 708 175,25	860 438 781,90	62 645 505,20	797 793 276,70	435 914 898,55

Etat Consommation des Crédits

Section DE FONCTIONNEMENT
DEPENSES

24400 - REGION BRETAGNE - BUDGET PRINC

Exercice 2017

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif	Décision Modificative	Total prévisions	Emissions	Annulations	Dépenses nettes	Solde prévisions/ réalisations
		1	2	3 = 1 + 2	4	5	6 = 4 - 5	7 = 3 - 6
930	Services généraux	84 295 100,00	1 840 743,00	86 135 843,00	82 575 671,38	20 977,01	82 554 694,37	3 581 148,63
931	Formation professionnelle et apprentissage	276 430 251,00	5 668 664,80	282 098 915,80	271 367 246,89	26 214,54	271 341 032,35	10 757 883,45
932	Enseignement	175 178 000,00	708 390,20	175 886 390,20	171 346 761,26	1 882,24	171 344 879,02	4 541 511,18
933	Culture, sports et loisirs	32 659 249,00	189 525,00	32 848 774,00	31 084 397,53		31 084 397,53	1 764 376,47
934	Santé et action sociale	330 000,00	7 764,50	337 764,50	329 658,50		329 658,50	8 106,00
935	Aménagement des territoires	6 670 900,00	246 155,50	6 917 055,50	6 492 029,31	5 100,00	6 486 929,31	430 126,19
936	Gestion des fonds européens	5 600 000,00	8 340 757,00	13 940 757,00	8 753 517,46		8 753 517,46	5 187 239,54
937	Environnement	10 076 000,00	75 000,00	10 151 000,00	9 543 949,87		9 543 949,87	607 050,13
938	Transports	251 730 400,00	5 550 000,00	257 280 400,00	252 357 946,15	7 799,19	252 350 146,96	4 930 253,04
939	Action économique	75 531 500,00	2 730 000,00	78 261 500,00	71 041 608,89	24 914,96	71 016 693,93	7 244 806,07
943	Opérations financières	49 340 500,00	775 500,00	50 116 000,00	47 222 342,39	1 541 163,17	45 681 179,22	4 434 820,78
944	Frais de fonctionnement des groupes d'él	967 500,00		967 500,00	794 533,45		794 533,45	172 966,55
945	Provisions et autres opérations mixtes	1 300 000,00		1 300 000,00	1 285 915,46		1 285 915,46	14 084,54
946	Transferts entre les sections	238 360 000,00	156 393,15	238 516 393,15	253 683 942,50	16 143 606,54	237 540 335,96	976 057,19
953	Virement de la section d'investissement	32 053 000,00	13 871 415,22	45 924 415,22				45 924 415,22
TOTAL		1 240 522 400,00	40 160 308,37	1 280 682 708,37	1 207 879 521,04	17 771 657,65	1 190 107 863,39	90 574 844,98

Etat Consommation des Crédits

Section DE FONCTIONNEMENT
RECETTES

24400 - REGION BRETAGNE - BUDGET PRINC

Exercice 2017

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Recettes nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
930	Services généraux	1 385 700,00	6 483 400,00	7 869 100,00	9 842 438,37	36 264,07	9 806 174,30	-1 937 074,30
931	Formation professionnelle et apprentissage	41 729 400,00	7 595 425,22	49 324 825,22	37 069 691,93	15 404,94	37 054 286,99	12 270 538,23
932	Enseignement	8 346 000,00		8 346 000,00	9 714 809,58	35 251,93	9 679 557,65	-1 333 557,65
933	Culture, sports et loisirs	558 000,00		558 000,00	633 937,63		633 937,63	-75 937,63
936	Gestion des fonds européens	5 600 000,00	9 100 000,00	14 700 000,00	9 891 163,49		9 891 163,49	4 808 836,51
937	Environnement				617 074,43		617 074,43	-617 074,43
938	Transports	50 928 300,00	3 290 000,00	54 218 300,00	60 416 069,28	3 349 617,64	57 066 451,64	-2 848 151,64
939	Action économique	30 234 000,00		30 234 000,00	30 228 599,41	1 000,00	30 227 599,41	6 400,59
940	Impositions directes	384 811 000,00	3 117 000,00	387 928 000,00	387 895 570,00		387 895 570,00	32 430,00
941	Autres impôts et taxes	439 339 000,00	1 459 290,00	440 798 290,00	486 450 753,30	18 102 824,38	468 347 928,92	-27 549 638,92
942	Dotations et participations	238 327 000,00	688 400,00	239 015 400,00	238 928 455,41	133 061,00	238 795 394,41	220 005,59
943	Opérations financières	1 164 000,00	236 793,15	1 400 793,15	1 753 440,32	314,29	1 753 126,03	-352 332,88
944	Frais de fonctionnement des groupes d'él				6 659,14		6 659,14	-6 659,14
945	Provisions et autres opérations mixtes		40 000,00	40 000,00	46 419,32		46 419,32	-6 419,32
946	Transferts entre les sections	38 100 000,00	8 150 000,00	46 250 000,00	44 882 527,89	215 623,92	44 666 903,97	1 583 096,03
TOTAL		1 240 522 400,00	40 160 308,37	1 280 682 708,37	1 318 377 609,50	21 889 362,17	1 296 488 247,33	-15 805 538,96

Etat de réalisation des opérations

Section D'INVESTISSEMENT
DEPENSES

24400 - REGION BRETAGNE - BUDGET PRINC

Exercice 2017

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
900202	Services généraux	16 957 613,80	1 512,01	16 956 101,79
90042	Services généraux	285 500,00		285 500,00
90044	Services généraux	269 947,58		269 947,58
SOUS-TOTAL CHAPITRE 900	Services généraux	17 513 061,38	1 512,01	17 511 549,37
9012	Formation professionnelle et apprentissage	3 536 203,13		3 536 203,13
9013	Formation professionnelle et apprentissage	4 914 724,57		4 914 724,57
SOUS-TOTAL CHAPITRE 901	Formation professionnelle et apprentissage	8 450 927,70		8 450 927,70
9020	Enseignement	5 093 412,99		5 093 412,99
90222	Enseignement	82 191 794,56	308,46	82 191 486,10
90223	Enseignement	22 162 687,87		22 162 687,87
9023	Enseignement	3 981 752,47		3 981 752,47
SOUS-TOTAL CHAPITRE 902	Enseignement	113 429 647,89	308,46	113 429 339,43
90312	Culture, sports et loisirs	4 954 215,65		4 954 215,65
90313	Culture, sports et loisirs	3 921 328,89		3 921 328,89
9032	Culture, sports et loisirs	1 862 308,95		1 862 308,95
SOUS-TOTAL CHAPITRE 903	Culture, sports et loisirs	10 737 853,49		10 737 853,49
9053	Aménagement des territoires	18 947 710,67		18 947 710,67
9054	Aménagement des territoires	3 743 930,42		3 743 930,42
9056	Aménagement des territoires	32 691 150,63		32 691 150,63
SOUS-TOTAL CHAPITRE 905	Aménagement des territoires	55 382 791,72		55 382 791,72
9062	Subventions d'équipement versées aux tie	9 888 627,52		9 888 627,52
90630	Subventions d'équipement versées aux tie	7 901 676,69		7 901 676,69
SOUS-TOTAL CHAPITRE 906	Gestion des fonds européens	17 790 304,21		17 790 304,21
9071	Environnement	552 174,33		552 174,33

Etat de réalisation des opérations

Section D'INVESTISSEMENT
DEPENSES

24400 - REGION BRETAGNE - BUDGET PRINC

Exercice 2017

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
9074	Environnement	2 883 692,00		2 883 692,00
9075	Environnement	1 082 738,26		1 082 738,26
9076	Environnement	482 283,06		482 283,06
SOUS-TOTAL CHAPITRE 907	Environnement	5 000 887,65		5 000 887,65
90810	Transports : Transports en commun de voy	5 000,00		5 000,00
90811	Transports : Transports en commun de voy	53 045 734,32		53 045 734,32
90812	Transports : Transports en commun de voy	89 360 123,92		89 360 123,92
90814	Transports : Transports en commun de voy	11 970,43		11 970,43
90815	Transports : Transports en commun de voy	5 529 920,36		5 529 920,36
90818	Transports : Transports en commun de voy	4 457 167,03		4 457 167,03
90821	Transports	8 652 454,08		8 652 454,08
90823	Transports	4 474 233,09		4 474 233,09
90886	Transports	63 334 504,66	45,08	63 334 459,58
90888	Transports	6 429 827,41	66,60	6 429 760,81
SOUS-TOTAL CHAPITRE 908	Transports	235 300 935,30	111,68	235 300 823,62
9091	Action économique	38 307 662,80		38 307 662,80
9092	Action économique	19 823 152,79		19 823 152,79
9093	Action économique	24 958 430,05		24 958 430,05
9095	Action économique	3 112 128,60		3 112 128,60
SOUS-TOTAL CHAPITRE 909	Action économique	86 201 374,24		86 201 374,24
9231641	Emprunts en euros	45 212 024,72		45 212 024,72
92316441	Opérations afférentes à l'emprunt	3 610 780,44		3 610 780,44
92316449	Opérations afférentes à l'option de tira	111 650 000,00		111 650 000,00
923166	Refinancement de la dette	47 615 307,95		47 615 307,95

Etat de réalisation des opérations

Section D'INVESTISSEMENT
DEPENSES

24400 - REGION BRETAGNE - BUDGET PRINC

Exercice 2017

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
92316878	Autres organismes et particuliers	135 952,90		135 952,90
SOUS-TOTAL CHAPITRE 923	Dettes et autres opérations financières	208 224 066,01		208 224 066,01
9251313	Département	200 000,00		200 000,00
9251318	Autres	706 887,68		706 887,68
92516878	Autres organismes et particuliers	101 925,00		101 925,00
9252051	Concessions et droit similaires	70 214,48		70 214,48
9252115	Terrains bâtis	1 000,00		1 000,00
92521312	Batiments scolaires	6 660,00		6 660,00
92521318	Autres batiments publics	19 803,05		19 803,05
92521571	Matériel ferroviaire	6 344,02		6 344,02
92521572	Matériel technique scolaire	92 635,94		92 635,94
92521578	Autre matériel technique	15 287,03		15 287,03
92521828	Autres matériels de transport	25 767,20		25 767,20
92521831	Matériel informatique scolaire	145 254,05		145 254,05
9252188	Autres	2 520,00		2 520,00
9252312	Agencements et aménagements de terrains	3 980 764,73		3 980 764,73
9252313	Constructions	3 390 655,91		3 390 655,91
9252317	Agencements et aménagements de terrains	56 490 583,71		56 490 583,71
9252318	Autres immobilisations corporelles en co	1 699 278,11	2 894,04	1 696 384,07
9252762	Créances sur transfert de droits à déduc	676 588,17		676 588,17
SOUS-TOTAL CHAPITRE 925	Opérations patrimoniales	67 632 169,08	2 894,04	67 629 275,04
92613911	Subventions d'équipement transférées au	761 810,64		761 810,64
92613913	Subvention d'équipement transférées au c	757 638,81		757 638,81
92613914	Subvention d'équipement transférées au c	420 688,84	215 623,92	205 064,92

Etat de réalisation des opérations

Section D'INVESTISSEMENT
DEPENSES

24400 - REGION BRETAGNE - BUDGET PRINC

Exercice 2017

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
92613916	Subventions d'équipement transférées au	82 982,17		82 982,17
926139172	Fons Europeen Développement Régional (FE	13 376 563,87		13 376 563,87
926139173	Fonds Europeens Orientation Garantie Agr	6 552 150,25		6 552 150,25
92613918	Subventions d'équipement transférées au	1 972 606,31		1 972 606,31
92613932	Dotation Régionale d'équipement scolaire	20 958 087,00		20 958 087,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 926	Transferts entre les sections	44 882 527,89	215 623,92	44 666 903,97
TOTAL		870 546 546,56	220 450,11	870 326 096,45

Etat de réalisation des opérations

Section D'INVESTISSEMENT
RECETTES

24400 - REGION BRETAGNE - BUDGET PRINC

Exercice 2017

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Recettes nettes 3 = 1 - 2
900201	Services généraux	20 390,40	64,92	20 325,48
90043	Services généraux	1 967 416,47		1 967 416,47
90044	Services généraux	157 206,05	75 600,00	81 606,05
SOUS-TOTAL CHAPITRE 900	Services généraux	2 145 012,92	75 664,92	2 069 348,00
9020	Enseignement	20 958 087,00		20 958 087,00
90222	Enseignement	1 708 125,22		1 708 125,22
9023	Enseignement	297 873,57		297 873,57
SOUS-TOTAL CHAPITRE 902	Enseignement	22 964 085,79		22 964 085,79
90312	Culture, sports et loisirs	890 916,74		890 916,74
SOUS-TOTAL CHAPITRE 903	Culture, sports et loisirs	890 916,74		890 916,74
9054	Aménagement des territoires	4 847,50		4 847,50
9056	Aménagement des territoires	9 255 336,56		9 255 336,56
SOUS-TOTAL CHAPITRE 905	Aménagement des territoires	9 260 184,06		9 260 184,06
9062	Fons Europeen Développement Régional (FE	8 691 664,44	1 023 057,46	7 668 606,98
90630	Fonds Europeens Orientation Garantie Agr	7 901 676,69		7 901 676,69
SOUS-TOTAL CHAPITRE 906	Gestion des fonds européens	16 593 341,13	1 023 057,46	15 570 283,67
90811	Transports : Transports en commun de voy	375 397,56		375 397,56
90812	Transports : Transports en commun de voy	1 716 836,67		1 716 836,67
90815	Transports : Transports en commun de voy	800 000,00		800 000,00
90818	Transports : Transports en commun de voy	676 588,17		676 588,17
90882	Transports	433 000,00		433 000,00
90886	Transports	5 944 973,43		5 944 973,43
90888	Transports	513,60		513,60
SOUS-TOTAL CHAPITRE 908	Transports	9 947 309,43		9 947 309,43

Etat de réalisation des opérations

Section D'INVESTISSEMENT
RECETTES

24400 - REGION BRETAGNE - BUDGET PRINC

Exercice 2017

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Recettes nettes 3 = 1 - 2
9091	Action économique	9 081 104,85	109 774,83	8 971 330,02
9092	Action économique	2 130 345,08	22 320,00	2 108 025,08
9093	Action économique	460,82		460,82
9095	Action économique	967 753,34		967 753,34
SOUS-TOTAL CHAPITRE 909	Action économique	12 179 664,09	132 094,83	12 047 569,26
92210222	Fonds compensation taxe valeur ajoutée (15 311 163,94	268 187,41	15 042 976,53
9221068	Excédents de fonctionnement capitalisés	98 180 992,22		98 180 992,22
SOUS-TOTAL CHAPITRE 922	Dotations et participations	113 492 156,16	268 187,41	113 223 968,75
92316311	Emprunts obligataires remboursables in f	50 000 000,00		50 000 000,00
9231641	Emprunts en euros	122 384 692,05	45 000 000,00	77 384 692,05
92316441	Opérations afférentes à l'emprunt	20 000 000,00		20 000 000,00
92316449	Opérations afférentes à l'option de tira	111 650 000,00		111 650 000,00
923166	Refinancement de la dette	47 615 307,95		47 615 307,95
SOUS-TOTAL CHAPITRE 923	Dettes et autres opérations financières	351 650 000,00	45 000 000,00	306 650 000,00
9251318	Autres	200 000,00		200 000,00
9251328	Autres	1 000,00		1 000,00
9251641	Emprunts en euros	101 925,00		101 925,00
92516873	Département	548 824,00		548 824,00
92516874	Communes	158 063,68		158 063,68
9252031	Frais d'études	4 907 675,72		4 907 675,72
9252033	Frais d'insertion	217 393,75	2 894,04	214 499,71
92520421	Biens mobiliers, matériel et études	44 764,64		44 764,64
92521828	Autres matériels de transport	625 085,40		625 085,40
925238	Avances versées sur commandes d'immobili	60 827 436,89		60 827 436,89

Etat de réalisation des opérations

Section D'INVESTISSEMENT
RECETTES

24400 - REGION BRETAGNE - BUDGET PRINC

Exercice 2017

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Recettes nettes 3 = 1 - 2
SOUS-TOTAL CHAPITRE 925	Opérations patrimoniales	67 632 169,08	2 894,04	67 629 275,04
926192	Plus ou moins-value sur cessions d'immob	11 775,15		11 775,15
92621828	Autres matériels de transport	43 350,00		43 350,00
9262188	Autres	2 400,00		2 400,00
926271	Titres immobilisés - droit de propriété	98 868,00		98 868,00
92628031	Frais d'études	1 437 649,84		1 437 649,84
92628033	Frais d'insertion	4 263,00		4 263,00
9262804111	Biens mobiliers, matériel et études	65 906,00		65 906,00
9262804112	Bâtiments et installations	8 211 026,00		8 211 026,00
9262804113	Projets d'infrastructures d'intérêt nati	1 006 581,00		1 006 581,00
9262804121	Biens mobiliers, matériel et études	11 000,00		11 000,00
9262804122	Bâtiments et installations	15 000,00		15 000,00
9262804131	Biens mobiliers, matériel et études	1 909 539,67		1 909 539,67
9262804132	Bâtiments et installations	6 169 865,00		6 169 865,00
9262804133	Projets d'infrastructures d'intérêt nati	706 072,00		706 072,00
9262804141	Biens mobiliers, matériel et études	1 154 695,07		1 154 695,07
9262804142	Bâtiments et installations	39 053 778,00		39 053 778,00
9262804143	Projets d'infrastructures d'intérêt nati	390 658,00		390 658,00
9262804151	Biens mobiliers, matériel et études	326 729,78		326 729,78
9262804152	Bâtiments et installations	6 535 308,00		6 535 308,00
9262804153	Projets d'infrastructures d'intérêt nati	422 525,00		422 525,00
92628041711	Biens mobiliers, matériel et études	12 617 777,80		12 617 777,80
92628041712	Bâtiments et installations	10 595 965,00		10 595 965,00
92628041713	Projets d'infrastructures d'intérêt nati	3 938 714,00		3 938 714,00

Etat de réalisation des opérations

Section D'INVESTISSEMENT
RECETTES

24400 - REGION BRETAGNE - BUDGET PRINC

Exercice 2017

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Recettes nettes 3 = 1 - 2
92628041721	Biens mobiliers, matériel et études	1 465 438,55		1 465 438,55
92628041722	Bâtiments et installations	6 720 684,00		6 720 684,00
92628041723	Projets d'infrastructures d'intérêt nati	20 274 706,00		20 274 706,00
9262804181	Biens mobiliers, matériel et études	12 263 629,60		12 263 629,60
9262804182	Bâtiments et installations	19 908 326,00		19 908 326,00
926280421	Biens mobiliers, matériel et études	14 702 578,29		14 702 578,29
926280422	Bâtiments et installations	11 522 952,00		11 522 952,00
926280431	Biens mobiliers, matériel et études	7 933 777,33		7 933 777,33
926280432	Bâtiments et installations	3 891 932,00		3 891 932,00
9262804411	Biens mobiliers, matériel et études	842,00		842,00
92628045	Subventions d'équipement versées aux tie	9 065 919,87		9 065 919,87
92628051	Concessions et droits similaires	1 199 929,94		1 199 929,94
92628121	Amortissements plantations d'arbres et d	3 031,93		3 031,93
92628128	Amortissements autres agencements et amé	218,00		218,00
926281311	Bâtiments administratifs	158 692,70		158 692,70
926281312	Bâtiments scolaires	750 950,78		750 950,78
926281314	Bâtiments culturels et sportifs	633 128,97		633 128,97
926281318	Amortissements autres bâtiments publics	1 753 751,16		1 753 751,16
926281351	Bâtiments publics	149 721,48		149 721,48
9262814	Constructions sur sol d'autrui	84 451,00		84 451,00
92628151	Réseaux de voirie	12 082,00		12 082,00
92628153	Réseaux divers	8 088,00		8 088,00
926281571	Matériel ferroviaire	123 517,00		123 517,00
926281572	Matériel technique scolaire	884 700,44		884 700,44

Etat de réalisation des opérations

Section D'INVESTISSEMENT
RECETTES

24400 - REGION BRETAGNE - BUDGET PRINC

Exercice 2017

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Recettes nettes 3 = 1 - 2
926281578	Amortissements autre matériel technique	2 237 805,38		2 237 805,38
9262817312	Bâtiments scolaires	32 284 796,08	16 143 606,54	16 141 189,54
926281754	Amortissements voies navigables	2 650 064,00		2 650 064,00
926281821	Matériel de transport ferroviaire	227 605,00		227 605,00
926281828	Autres matériels de transport	2 404 548,70		2 404 548,70
926281831	Matériel informatique scolaire	3 346 702,60		3 346 702,60
926281838	Amortissements autre matériel informatiq	490 746,67		490 746,67
926281841	Matériel de bureau et mobilier scolaires	1 357 301,14		1 357 301,14
926281848	Autres matériels de bureau et mobilier	183 560,38		183 560,38
92628185	Matériel de téléphonie	40 773,10		40 773,10
92628188	Amortissements autres	217 544,10		217 544,10
SOUS-TOTAL CHAPITRE 926	Transferts entre les sections	253 683 942,50	16 143 606,54	237 540 335,96
TOTAL		860 438 781,90	62 645 505,20	797 793 276,70

Etat de réalisation des opérations

Section DE FONCTIONNEMENT
DEPENSES

24400 - REGION BRETAGNE - BUDGET PRINC

Exercice 2017

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
930201	Services généraux	54 731 205,77	1 331,27	54 729 874,50
930202	Services généraux	18 998 531,31	17 449,56	18 981 081,75
93021	Services généraux	4 566 690,93	2 068,71	4 564 622,22
93022	Services généraux	2 801 270,95	127,47	2 801 143,48
93023	Services généraux	4 987,22		4 987,22
93041	Services généraux	1 115 722,27		1 115 722,27
93043	Services généraux	129 242,24		129 242,24
93044	Services généraux	228 020,69		228 020,69
SOUS-TOTAL CHAPITRE 930	Services généraux	82 575 671,38	20 977,01	82 554 694,37
9310	Formation professionnelle et apprentissage	5 611 866,58	367,88	5 611 498,70
9311	Formation professionnelle et apprentissage	141 423 419,05	2 667,66	141 420 751,39
9312	Formation professionnelle et apprentissage	72 587 324,95	23 179,00	72 564 145,95
9313	Formation professionnelle et apprentissage	51 744 636,31		51 744 636,31
SOUS-TOTAL CHAPITRE 931	Formation professionnelle et apprentissage	271 367 246,89	26 214,54	271 341 032,35
9320	Enseignement	7 665 644,96	560,00	7 665 084,96
93222	Enseignement	127 387 388,88	860,24	127 386 528,64
93223	Enseignement	35 307 753,97	462,00	35 307 291,97
9323	Enseignement	985 973,45		985 973,45
SOUS-TOTAL CHAPITRE 932	Enseignement	171 346 761,26	1 882,24	171 344 879,02
93312	Culture, sports et loisirs	24 937 145,57		24 937 145,57
93313	Culture, sports et loisirs	1 956 384,94		1 956 384,94
9332	Culture, sports et loisirs	4 190 867,02		4 190 867,02
SOUS-TOTAL CHAPITRE 933	Culture, sports et loisirs	31 084 397,53		31 084 397,53
9341	Santé et action sociale	329 658,50		329 658,50

Etat de réalisation des opérations

Section DE FONCTIONNEMENT
DEPENSES

24400 - REGION BRETAGNE - BUDGET PRINC

Exercice 2017

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
SOUS-TOTAL CHAPITRE 934	Santé et action sociale	329 658,50		329 658,50
9353	Aménagement des territoires	4 501 912,48	5 100,00	4 496 812,48
9354	Aménagement des territoires	147 652,96		147 652,96
9356	Aménagement des territoires	1 842 463,87		1 842 463,87
SOUS-TOTAL CHAPITRE 935	Aménagement des territoires	6 492 029,31	5 100,00	6 486 929,31
9362	Subventions de fonctionnement aux person	2 002 217,37		2 002 217,37
93630	Subventions de fonctionnement aux person	6 751 300,09		6 751 300,09
SOUS-TOTAL CHAPITRE 936	Gestion des fonds européens	8 753 517,46		8 753 517,46
9371	Environnement	600 350,04		600 350,04
9374	Environnement	3 929 844,46		3 929 844,46
9375	Environnement	2 176 360,70		2 176 360,70
9376	Environnement	2 837 394,67		2 837 394,67
SOUS-TOTAL CHAPITRE 937	Environnement	9 543 949,87		9 543 949,87
93811	Transports : Transports en commun de voy	104 876 656,89		104 876 656,89
93812	Transports : Transports en commun de voy	378 748,22		378 748,22
93813	Transports : Transports en commun de voy	29 862 440,60	7 799,18	29 854 641,42
93814	Transports : Transports en commun de voy	2 856 952,20		2 856 952,20
93815	Transports : Transports en commun de voy	93 116 905,70		93 116 905,70
93818	Transports : Transports en commun de voy	6 057 163,61		6 057 163,61
93883	Transports	8 400 047,24		8 400 047,24
93886	Transports	5 871 964,44		5 871 964,44
93888	Transports	937 067,25	0,01	937 067,24
SOUS-TOTAL CHAPITRE 938	Transports	252 357 946,15	7 799,19	252 350 146,96
9391	Action économique	18 512 500,33	850,00	18 511 650,33

Etat de réalisation des opérations

Section DE FONCTIONNEMENT
DEPENSES

24400 - REGION BRETAGNE - BUDGET PRINC

Exercice 2017

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
9392	Action économique	34 538 395,01	24 064,96	34 514 330,05
9393	Action économique	11 479 305,74		11 479 305,74
9395	Action économique	6 511 407,81		6 511 407,81
SOUS-TOTAL CHAPITRE 939	Action économique	71 041 608,89	24 914,96	71 016 693,93
9436226	Honoraires	12 790,00		12 790,00
943627	Services bancaires et assimilés	112 049,61		112 049,61
9436541	Créances admises en non-valeur	31 087,28		31 087,28
9436542	Créances éteintes	44 719,20		44 719,20
9436568	Autres participations	4 760 881,00		4 760 881,00
94366111	Intérêts réglés à l'échéance	6 822 389,66		6 822 389,66
94366112	Intérêts - rattachement des icne	1 561 446,91	1 524 655,45	36 791,46
9436688	Autres	3 933 855,33	16 507,72	3 917 347,61
9436711	Intérêts moratoires et pénalités sur mar	8 591,18		8 591,18
943673	Titres annulés exercices antérieurs	136 586,22		136 586,22
94373913	Attributions de compensation CVAE	29 797 946,00		29 797 946,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 943	Opérations financières	47 222 342,39	1 541 163,17	45 681 179,22
944611	Contrats de prestations de services	10 150,00		10 150,00
94465861	Frais de personnel - groupes d'élus	718 370,63		718 370,63
94465862	Matériel équipement et fournitures	66 012,82		66 012,82
SOUS-TOTAL CHAPITRE 944	Frais de fonctionnement des groupes d'él	794 533,45		794 533,45
9456817	Dotations aux dépréciations des actifs c	1 285 915,46		1 285 915,46
SOUS-TOTAL CHAPITRE 945	Provisions et autres opérations mixtes	1 285 915,46		1 285 915,46
946675	Valeurs comptables des immobilisations c	144 618,00		144 618,00
9466761	Différences sur réalisations (positives)	11 775,15		11 775,15

Etat de réalisation des opérations

Section DE FONCTIONNEMENT
DEPENSES

24400 - REGION BRETAGNE - BUDGET PRINC

Exercice 2017

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
9466811	Dotations aux Amortissements des immobil	253 527 549,35	16 143 606,54	237 383 942,81
SOUS-TOTAL CHAPITRE 946	Transferts entre les sections	253 683 942,50	16 143 606,54	237 540 335,96
TOTAL		1 207 879 521,04	17 771 657,65	1 190 107 863,39

Etat de réalisation des opérations

Section DE FONCTIONNEMENT
RECETTES

24400 - REGION BRETAGNE - BUDGET PRINC

Exercice 2017

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Recettes nettes 3 = 1 - 2
930201	Services généraux	1 219 810,37	2 045,17	1 217 765,20
930202	Services généraux	2 174 834,73	34 218,90	2 140 615,83
93022	Services généraux	7 256,49		7 256,49
93041	Services généraux	4 150,33		4 150,33
93042	Services généraux	23 696,92		23 696,92
93043	Services généraux	6 377 825,39		6 377 825,39
93044	Services généraux	34 864,14		34 864,14
SOUS-TOTAL CHAPITRE 930	Services généraux	9 842 438,37	36 264,07	9 806 174,30
9310	Formation professionnelle et apprentissage	38 774,40	9 739,50	29 034,90
9311	Formation professionnelle et apprentissage	36 212 158,87	4 665,44	36 207 493,43
9312	Formation professionnelle et apprentissage	658 514,00	1 000,00	657 514,00
9313	Formation professionnelle et apprentissage	160 244,66		160 244,66
SOUS-TOTAL CHAPITRE 931	Formation professionnelle et apprentissage	37 069 691,93	15 404,94	37 054 286,99
9320	Enseignement	405 929,18	779,00	405 150,18
93222	Enseignement	9 306 254,19	34 472,93	9 271 781,26
9323	Enseignement	2 626,21		2 626,21
SOUS-TOTAL CHAPITRE 932	Enseignement	9 714 809,58	35 251,93	9 679 557,65
93312	Culture, sports et loisirs	633 937,63		633 937,63
SOUS-TOTAL CHAPITRE 933	Culture, sports et loisirs	633 937,63		633 937,63
9361	Fonds Social Europeen	433 378,16		433 378,16
9362	Produits exceptionnels divers	2 706 485,24		2 706 485,24
93630	Fonds Europeens Orientation Garantie Agr	6 751 300,09		6 751 300,09
SOUS-TOTAL CHAPITRE 936	Gestion des fonds européens	9 891 163,49		9 891 163,49
9371	Environnement	13 806,38		13 806,38

Etat de réalisation des opérations

Section DE FONCTIONNEMENT
RECETTES

24400 - REGION BRETAGNE - BUDGET PRINC

Exercice 2017

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Recettes nettes 3 = 1 - 2
9374	Environnement	105 912,39		105 912,39
9375	Environnement	490 049,75		490 049,75
9376	Environnement	7 305,91		7 305,91
SOUS-TOTAL CHAPITRE 937	Environnement	617 074,43		617 074,43
93811	Transports : Transports en commun de voy	44 133 847,92	3 321 308,00	40 812 539,92
93813	Transports : Transports en commun de voy	6 281 399,91	25 558,55	6 255 841,36
93815	Transports : Transports en commun de voy	2 840 679,14		2 840 679,14
93818	Transports : Transports en commun de voy	200,00		200,00
93882	Transports	4 143 104,00		4 143 104,00
93883	Transports	77 962,50		77 962,50
93886	Transports	2 656 764,56	983,56	2 655 781,00
93888	Transports	282 111,25	1 767,53	280 343,72
SOUS-TOTAL CHAPITRE 938	Transports	60 416 069,28	3 349 617,64	57 066 451,64
9391	Action économique	28 318 488,59		28 318 488,59
9392	Action économique	1 738 479,02	1 000,00	1 737 479,02
9393	Action économique	102 377,00		102 377,00
9395	Action économique	69 254,80		69 254,80
SOUS-TOTAL CHAPITRE 939	Action économique	30 228 599,41	1 000,00	30 227 599,41
94073112	Cotisation sur Valeur Ajoutée des Entrep	330 468 032,00		330 468 032,00
94073114	Imposition Forfaitaire sur les Entrepris	28 927 334,00		28 927 334,00
94073121	F.N.G.I.R	27 608 412,00		27 608 412,00
94073122	Fonds de péréquation des ressources perç	891 792,00		891 792,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 940	Impositions directes	387 895 570,00		387 895 570,00
9417321	TICPE lere part # modulation LRL	223 307 140,87	17 817 073,00	205 490 067,87

Etat de réalisation des opérations

Section DE FONCTIONNEMENT
RECETTES

24400 - REGION BRETAGNE - BUDGET PRINC

Exercice 2017

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Recettes nettes 3 = 1 - 2
9417344	Taxe sur les certificats d'immatriculati	131 402 546,39	285 751,38	131 116 795,01
94173821	Taxe d'apprentissage	71 931 427,00		71 931 427,00
94173822	TICPE # Ressource régionale de l'apprent	6 840 045,98		6 840 045,98
94173841	Frais de gestion	23 767 389,33		23 767 389,33
94173842	TICPE FPA	10 933 874,53		10 933 874,53
9417385	TICPE Primes employeurs apprentis	18 268 329,20		18 268 329,20
SOUS-TOTAL CHAPITRE 941	Autres impôts et taxes	486 450 753,30	18 102 824,38	468 347 928,92
9427411	Dotation globale fonctionnement (DGF) do	168 932 130,00		168 932 130,00
9427412	Dotation globale de fonctionnement dotat	15 812 924,00	127 398,00	15 685 526,00
942744	FCTVA	268 187,41		268 187,41
9427461	DGD	21 087 806,00		21 087 806,00
94274832	D.C.R.T.P.	24 834 684,00		24 834 684,00
94274835	Dotation pour transfert de compensations	7 992 724,00	5 663,00	7 987 061,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 942	Dotations et participations	238 928 455,41	133 061,00	238 795 394,41
943761	Produits de participations	188 814,34		188 814,34
9437688	Autres	1 404 669,56	314,29	1 404 355,27
943773	Mandats annulés (sur exercices antérieur	3 563,23		3 563,23
943775	Produits des cessions d'immobilisations	156 393,15		156 393,15
9437788	Produits exceptionnels divers	0,04		0,04
SOUS-TOTAL CHAPITRE 943	Opérations financières	1 753 440,32	314,29	1 753 126,03
94465869	Remboursements sur frais de fonctionneme	6 659,14		6 659,14
SOUS-TOTAL CHAPITRE 944	Frais de fonctionnement des groupes d'él	6 659,14		6 659,14
9457817	Reprises sur dépréciations des actifs ci	46 419,32		46 419,32
SOUS-TOTAL CHAPITRE 945	Provisions et autres opérations mixtes	46 419,32		46 419,32

Etat de réalisation des opérations

Section DE FONCTIONNEMENT
RECETTES

24400 - REGION BRETAGNE - BUDGET PRINC

Exercice 2017

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Recettes nettes 3 = 1 - 2
946777	Quote-part des subventions d'investissem	44 882 527,89	215 623,92	44 666 903,97
SOUS-TOTAL CHAPITRE 946	Transferts entre les sections	44 882 527,89	215 623,92	44 666 903,97
TOTAL		1 318 377 609,50	21 889 362,17	1 296 488 247,33

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2017

24400 - REGION BRETAGNE - BUDGET PRINC

Exercice 2017

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
1021	Dotation		60 862 189,15	8 629 022,51	39 123 982,57			8 629 022,51	99 986 171,72		91 357 149,21
10222	FCTVA		175 190 726,96			268 187,41	15 311 163,94	268 187,41	190 501 890,90		190 233 703,49
10228	Autres fonds		133 443 968,22						133 443 968,22		133 443 968,22
1022	Sous Total compte 1022		308 634 695,18			268 187,41	15 311 163,94	268 187,41	323 945 859,12		323 677 671,71
10251	Dons et legs en capital		325 642,53						325 642,53		325 642,53
1025	Sous Total compte 1025		325 642,53						325 642,53		325 642,53
1027	Mise à disposition chez le bénéficiaire		96 405 183,90						96 405 183,90		96 405 183,90
102	Sous Total compte 102		466 227 710,76	8 629 022,51	39 123 982,57	268 187,41	15 311 163,94	8 897 209,92	520 662 857,27		511 765 647,35
1068	Excédit de fonctionnement capitalisé		2 479 016 031,00		0,58		98 180 992,22		2 577 197 023,48		2 577 197 023,81
106	Sous Total compte 106		2 479 016 031,00		0,58		98 180 992,22		2 577 197 023,48		2 577 197 023,81
10	Sous Total compte 10		2 945 243 741,76	8 629 022,51	39 123 983,15	268 187,41	113 492 156,16	8 897 209,92	3 097 859 881,45		3 088 962 671,16
110	Report à nouveau solde créditeur			98 180 992,22	98 180 992,22			98 180 992,22	98 180 992,22		0,00
11	Sous Total compte 11			98 180 992,22	98 180 992,22			98 180 992,22	98 180 992,22		0,00

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2017

24400 - REGION BRETAGNE - BUDGET PRINC

Exercice 2017

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
12	Résultat exercice excéd déficit		98 180 992,22	98 180 992,22				98 180 992,22	98 180 992,22		0,00
12	Sous Total compte 12		98 180 992,22	98 180 992,22				98 180 992,22	98 180 992,22		0,00
1311	Etat et Etablissements Nationaux		7 798 882,82	670 000,00		764 166,00		670 000,00	8 563 048,82		7 893 048,82
1313	Dépt		21 194 620,58		200 000,00	6 173 847,00		200 000,00	27 368 467,58		27 168 467,58
1314	Cnes		5 238 605,77	551 430,00		1 838 825,26		551 430,00	7 077 431,03		6 526 001,03
1316	Autres EPL		4 641 412,00					4 641 412,00	4 641 412,00		4 641 412,00
13172	FEDER		47 606 971,51			9 636 023,45			57 242 994,96		57 242 994,96
13173	FEOPA		6 552 150,25	6 552 150,25		7 901 676,69		6 552 150,25	14 453 826,94		7 901 676,69
1317	Sous Total compte 1317		54 159 121,76	6 552 150,25		17 537 700,14		6 552 150,25	71 696 821,90		65 144 671,65
1318	Autres		32 311 017,67		782 487,68	352 313,69		782 487,68	32 663 331,36		31 880 843,68
131	Sous Total compte 131		125 343 660,60	7 773 580,25		982 487,68	26 666 852,09	8 756 067,93	152 010 512,69		143 254 444,76
1321	Etat et EPN		942 979,76			30 000,00			972 979,76		972 979,76
1323	Dépt		8 935 056,80			49 657,00			8 984 713,80		8 984 713,80

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2017

24400 - REGION BRETAGNE - BUDGET PRINC

Exercice 2017

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
1324	Cnes		2 433 677,93				218 283,00		2 651 960,93		2 651 960,93
1326	Autres EPL		3 832 000,00				5 266,00		3 837 266,00		3 837 266,00
13272	FEDER		2 523 174,87			1 023 057,46	2 823 057,46	1 023 057,46	5 346 232,33		4 323 174,87
1327	Sous Total compte 1327		2 523 174,87			1 023 057,46	2 823 057,46	1 023 057,46	5 346 232,33		4 323 174,87
1328	Autres		20 869 413,11				76 600,00		20 946 013,11		20 946 013,11
132	Sous Total compte 132		39 536 302,47			1 023 057,46	3 202 863,46	1 023 057,46	42 739 165,93		41 716 108,47
1332	Dotation Régionale équipt scolaire		248 593 363,00	20 958 087,00			20 958 087,00	20 958 087,00	269 551 450,00		248 593 363,00
133	Sous Total compte 133		248 593 363,00	20 958 087,00			20 958 087,00	20 958 087,00	269 551 450,00		248 593 363,00
13911	Subv équipt transf - Etat EPN	1 287 442,28			670 000,00	761 810,64		2 049 252,92	670 000,00	1 379 252,92	
13913	Subv équipt transf - Dépt	2 475 095,99				757 638,81		3 232 734,80		3 232 734,80	
13914	Subv équipt transf - Cnes et struc inter	584 926,68			551 430,00	420 688,84	215 623,92	1 005 615,52	767 053,92	238 561,60	
13916	Subv équipt transf - autres EPL	228 944,68				82 982,17		311 926,85		311 926,85	
139172	FEDER	20 399 180,62				13 376 563,87		33 775 744,49		33 775 744,49	

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2017

24400 - REGION BRETAGNE - BUDGET PRINC

Exercice 2017

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
139173	FEOGA				6 552 150,25	6 552 150,25		6 552 150,25	6 552 150,25		0,00
13917	Sous Total compte 13917	20 399 180,62			6 552 150,25	19 928 714,12		40 327 894,74	6 552 150,25	33 775 744,49	
13918	Subv équipt transf autres	15 833 663,51				1 972 606,31		17 806 269,82		17 806 269,82	
1391	Sous Total compte 1391	40 809 253,76			7 773 580,25	23 924 440,89	215 623,92	64 733 694,65	7 989 204,17	56 744 490,48	
13932	Dotation Régionale équipt scolaire	87 179 327,38			20 958 087,00	20 958 087,00		108 137 414,38	20 958 087,00	87 179 327,38	
1393	Sous Total compte 1393	87 179 327,38			20 958 087,00	20 958 087,00		108 137 414,38	20 958 087,00	87 179 327,38	
139	Sous Total compte 139	127 988 581,14			28 731 667,25	44 882 527,89	215 623,92	172 871 109,03	28 947 291,17	143 923 817,86	
13	Sous Total compte 13	127 988 581,14	413 473 326,07	28 731 667,25	28 731 667,25	46 888 073,03	51 043 426,47	203 608 321,42	493 248 419,79		289 640 098,37
16311	Emprunts obligataires remboursables in f		230 000 000,00				50 000 000,00		280 000 000,00		280 000 000,00
1631	Sous Total compte 1631		230 000 000,00				50 000 000,00		280 000 000,00		280 000 000,00
163	Sous Total compte 163		230 000 000,00				50 000 000,00		280 000 000,00		280 000 000,00
1641	Emprunts en euros		531 222 451,96	134 281 975,17	134 281 974,59	90 212 024,72	122 486 617,05	224 493 999,89	787 991 043,60		563 497 043,71
16441	Opér afférentes à l'emprunt		133 475 691,85			3 610 780,44	20 000 000,00	3 610 780,44	153 475 691,85		149 864 911,41

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2017

24400 - REGION BRETAGNE - BUDGET PRINC

Exercice 2017

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
16449	Opér afférent option tirage ligne trésor					111 650 000,00	111 650 000,00	111 650 000,00	111 650 000,00		0,00
1644	Sous Total compte 1644		133 475 691,85			115 260 780,44	131 650 000,00	115 260 780,44	265 125 691,85		149 864 911,41
164	Sous Total compte 164		664 698 143,81	134 281 975,17	134 281 974,59	205 472 805,16	254 136 617,05	339 754 780,33	1 053 116 735,4		713 361 955,12
166	Refinancement de dette					47 615 307,95	47 615 307,95	47 615 307,95	47 615 307,95		0,00
16873	Dépt		483 904,79			590 294,19	1 046 630,87	590 294,19	1 530 535,66		940 241,47
16874	Cnes		2 180 009,08			222 882,99	1 130 870,55	222 882,99	3 310 879,63		3 087 996,64
16878	Autres organismes et particuliers		237 877,90			237 877,90		237 877,90	237 877,90		0,00
1687	Sous Total compte 1687		2 901 791,77			1 051 055,08	2 177 501,42	1 051 055,08	5 079 293,19		4 028 238,11
16884	Int sur empts étab crédit		1 524 655,45	1 524 655,45	1 561 446,91			1 524 655,45	3 086 102,36		1 561 446,91
1688	Sous Total compte 1688		1 524 655,45	1 524 655,45	1 561 446,91			1 524 655,45	3 086 102,36		1 561 446,91
168	Sous Total compte 168		4 426 447,22	1 524 655,45	1 561 446,91	1 051 055,08	2 177 501,42	2 575 710,53	8 165 395,55		5 589 685,02
16	Sous Total compte 16		899 124 591,03	135 806 630,62	135 843 421,50	254 139 168,19	353 929 426,42	389 945 798,81	1 388 897 438,4		998 951 640,14
192	Plus ou moins-value cess d'immo		3 055 693,53				11 775,15		3 067 468,68		3 067 468,68

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2017

24400 - REGION BRETAGNE - BUDGET PRINC

Exercice 2017

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
193	Autres neutralisat° et régularisat° d'op	3 130,17						3 130,17		3 130,17	
19	Sous Total compte 19	3 130,17	3 055 693,53				11 775,15	3 130,17	3 067 468,68		3 064 338,51
	Total classe 1	127 991 711,31	4 359 078 344,4	369 529 304,82	301 880 064,12	301 295 428,63	518 476 784,20	798 816 444,76	5 179 435 192,4	143 926 948,03	4 524 545 696,21
2031	Frais d'études	16 842 430,56		11 900,60	98 556,44	4 599 094,43	4 907 675,72	21 453 425,59	5 006 232,16	16 447 193,43	
2033	Frais d'insertion	307 282,99		23 329,67	25 039,67	132 218,80	217 393,75	462 831,46	242 433,42	220 398,04	
203	Sous Total compte 203	17 149 713,55		35 230,27	123 596,11	4 731 313,23	5 125 069,47	21 916 257,05	5 248 665,58	16 667 591,47	
204111	Biens mobiliers, matériel et études	329 534,66						329 534,66		329 534,66	
204112	Bâtiments et installations	123 165 462,71				1 303 125,42		124 468 588,13		124 468 588,13	
204113	Projets d'infrastructure d'intérêt nati	30 352 541,63				8 639 520,00		38 992 061,63		38 992 061,63	
20411	Sous Total compte 20411	153 847 539,00				9 942 645,42		163 790 184,42		163 790 184,42	
204121	Biens mobiliers, matériel et études	55 000,00			55 000,00			55 000,00	55 000,00		0,00
204122	Bâtiments et installations	225 000,00						225 000,00		225 000,00	
20412	Sous Total compte 20412	280 000,00			55 000,00			280 000,00	55 000,00	225 000,00	

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2017

24400 - REGION BRETAGNE - BUDGET PRINC

Exercice 2017

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
204131	Biens mobiliers, matériel et études	9 547 703,95			671 065,67	114 964,17	1 674 212,22	9 662 668,12	2 345 277,89	7 317 390,23	
204132	Bâtiments et installations	92 682 758,03				1 048 616,26		93 731 374,29		93 731 374,29	
204133	Projets d'infrastructure d'intérêt nati	21 182 239,73				4 474 233,09		25 656 472,82		25 656 472,82	
20413	Sous Total compte 20413	123 412 701,71			671 065,67	5 637 813,52	1 674 212,22	129 050 515,23	2 345 277,89	126 705 237,34	
204141	Biens mobiliers, matériel et études	5 773 474,33			806 713,07	759 100,54		6 532 574,87	806 713,07	5 725 861,80	
204142	Bâtiments et installations	585 806 746,58				30 053 926,84	4 847,50	615 860 673,42	4 847,50	615 855 825,92	
204143	Projets d'infrastructure d'intérêt nati	11 719 781,48				38 099 050,52		49 818 832,00		49 818 832,00	
20414	Sous Total compte 20414	603 300 002,39			806 713,07	68 912 077,90	4 847,50	672 212 080,29	811 560,57	671 400 519,72	
204151	Biens mobiliers, matériel et études	1 633 648,86			33 732,78	163 857,39		1 797 506,25	33 732,78	1 763 773,47	
204152	Bâtiments et inastallations	98 031 886,68				38 322 555,67	9 216 875,00	136 354 442,35	9 216 875,00	127 137 567,35	
204153	Projets d'infrastructure d'intérêt nati	12 675 796,82				23 163,25		12 698 960,07		12 698 960,07	
20415	Sous Total compte 20415	112 341 332,36			33 732,78	38 509 576,31	9 216 875,00	150 850 908,67	9 250 607,78	141 600 300,89	
2041711	Biens mobiliers, matériel et études	63 088 884,59			15 334 342,80	3 641 853,12		66 730 737,71	15 334 342,80	51 396 394,91	

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2017

24400 - REGION BRETAGNE - BUDGET PRINC

Exercice 2017

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
2041712	Bâtiments et installations	158 939 552,59				1 286 692,50		160 226 245,09		160 226 245,09	
2041713	Projets d'infrastructures d'intérêt national	118 161 496,53				53 166 850,99		171 328 347,52		171 328 347,52	
204171	Sous Total compte 204171	340 189 933,71			15 334 342,80	58 095 396,61		398 285 330,32	15 334 342,80	382 950 987,52	
2041721	Biens mobiliers, matériel et études	7 327 205,09			1 416 830,55	568 957,03	21 404,81	7 896 162,12	1 438 235,36	6 457 926,76	
2041722	Bâtiments et installations	101 102 120,86						101 102 120,86		101 102 120,86	
2041723	Projets d'infrastructures d'intérêt national	608 241 229,03				44 738 307,28	396 617,20	652 979 536,31	396 617,20	652 582 919,11	
204172	Sous Total compte 204172	716 670 554,98			1 416 830,55	45 307 264,31	418 022,01	761 977 819,29	1 834 852,56	760 142 966,73	
20417	Sous Total compte 20417	1 056 860 488,60			16 751 173,35	103 402 660,92	418 022,01	1 160 263 149,60	17 169 195,36	1 143 093 954,70	
204181	Biens mobiliers, matériel et études	61 318 142,68			14 242 934,60	6 799 735,09	14 500,00	68 117 877,77	14 257 434,60	53 860 443,17	
204182	Bâtiments et installations	298 624 995,94				13 616 429,02	20 398,00	312 241 424,96	20 398,00	312 221 026,96	
20418	Sous Total compte 20418	359 943 138,62			14 242 934,60	20 416 164,11	34 898,00	380 359 302,73	14 277 832,60	366 081 470,13	
2041	Sous Total compte 2041	2 409 985 202,70			32 560 619,47	246 820 938,18	11 348 854,73	2 656 806 140,50	43 909 474,20	2 612 896 666,70	
20421	Biens mobiliers, matériel et études	73 502 485,32			16 018 554,29	33 166 033,66	91 769,81	106 668 518,98	16 110 324,10	90 558 194,88	

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2017

24400 - REGION BRETAGNE - BUDGET PRINC

Exercice 2017

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
20422	Bâtiments et installations	172 841 712,97				43 841 667,01	135 723,01	216 683 379,98	135 723,01	216 547 656,97	
2042	Sous Total compte 2042	246 344 198,29			16 018 554,29	77 007 700,67	227 492,82	323 351 898,96	16 246 047,11	307 105 851,85	
20431	Biens mobiliers, matériel et études	39 668 892,17			8 341 371,33	5 916 826,94		45 585 719,11	8 341 371,33	37 244 347,78	
20432	Bâtiments et installations	58 379 070,20				178 522,50		58 557 592,70		58 557 592,70	
2043	Sous Total compte 2043	98 047 962,37			8 341 371,33	6 095 349,44		104 143 311,81	8 341 371,33	95 801 940,48	
204411	Biens mobiliers, matériel et études	4 214,40						4 214,40		4 214,40	
20441	Sous Total compte 20441	4 214,40						4 214,40		4 214,40	
2044	Sous Total compte 2044	4 214,40						4 214,40		4 214,40	
2045	Subventions d'équipement vers tiers (FE)	9 065 919,87			9 065 919,87	17 790 304,21		26 856 224,08	9 065 919,87	17 790 304,21	
204	Sous Total compte 204	2 763 447 497,1			65 986 464,96	347 714 292,50	11 576 347,55	3 111 161 790,2	77 562 812,51	3 033 598 977,6	
2051	Concessions et droit similaires	9 463 704,56		155 593,32		1 006 468,40	1 512,00	10 625 766,28	1 512,00	10 624 254,28	
205	Sous Total compte 205	9 463 704,56		155 593,32		1 006 468,40	1 512,00	10 625 766,28	1 512,00	10 624 254,28	
20	Sous Total compte 20	2 790 060 915,8		190 823,59	66 110 061,07	353 452 074,13	16 702 929,02	3 143 703 813,5	82 812 990,09	3 060 890 823,4	

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2017

24400 - REGION BRETAGNE - BUDGET PRINC

Exercice 2017

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
2111	Terrains nus	15 277 948,99				33 624,76		15 311 573,75		15 311 573,75	
2115	Terrains bâtis	9 339 905,26				347 304,13		9 687 209,39		9 687 209,39	
211	Sous Total compte 211	24 617 854,25				380 928,89		24 998 783,14		24 998 783,14	
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	11 283,72				7 283,57		18 567,29		18 567,29	
2128	Autres agencet et aménegt terrains	822 262,32		1 093,94		497 843,31		1 321 199,57		1 321 199,57	
212	Sous Total compte 212	833 546,04		1 093,94		505 126,88		1 339 766,86		1 339 766,86	
21311	Batiments administratifs	39 446 707,18				11 874 308,29		51 321 015,47		51 321 015,47	
21312	Batiments scolaires	74 885 971,73		18 020 004,64		3 447 607,82		96 353 584,19		96 353 584,19	
21314	Batiments culturels et sportifs	18 920 934,04						18 920 934,04		18 920 934,04	
21318	Autres batiments publics	50 753 678,86		1 181 880,57		1 069 617,79		53 005 177,22		53 005 177,22	
2131	Sous Total compte 2131	184 007 291,81		19 201 885,21		16 391 533,90		219 600 710,92		219 600 710,92	
21351	Batiments publics	2 033 014,22		448 173,52		4 038,00		2 485 225,74		2 485 225,74	
2135	Sous Total compte 2135	2 033 014,22		448 173,52		4 038,00		2 485 225,74		2 485 225,74	

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2017

24400 - REGION BRETAGNE - BUDGET PRINC

Exercice 2017

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
213	Sous Total compte 213	186 040 306,03		19 650 058,73		16 395 571,90		222 085 936,66		222 085 936,66	
214	Constructions sur sol autrui	1 266 766,46				364 877,08		1 631 643,54		1 631 643,54	
2151	Réseaux de voirie	566 185,62						566 185,62		566 185,62	
2153	Réseaux divers	246 527,17						246 527,17		246 527,17	
2154	Voies navigables					367 029,71		367 029,71		367 029,71	
21571	Mat ferroviaire	694 125,00				96 667,90		790 792,90		790 792,90	
21572	Mat tech scolaire	11 637 699,90				644 980,35		12 282 680,25		12 282 680,25	
21578	Autre mat tech	21 273 176,09		544 062,95		3 781 393,04	5 614,21	25 598 632,08	5 614,21	25 593 017,87	
2157	Sous Total compte 2157	33 605 000,99		544 062,95		4 523 041,29	5 614,21	38 672 105,23	5 614,21	38 666 491,02	
215	Sous Total compte 215	34 417 713,78		544 062,95		4 890 071,00	5 614,21	39 851 847,73	5 614,21	39 846 233,52	
216	Collections et oeuvres d'art	25 555,40						25 555,40		25 555,40	
217312	Batiments scolaires	1 146 573 586,2		31 653 989,88	20 702,76	537 142,11		1 178 764 718,2	20 702,76	1 178 744 015,4	
21731	Sous Total compte 21731	1 146 573 586,2		31 653 989,88	20 702,76	537 142,11		1 178 764 718,2	20 702,76	1 178 744 015,4	

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2017

24400 - REGION BRETAGNE - BUDGET PRINC

Exercice 2017

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
2173	Sous Total compte 2173	1 146 573 586,2		31 653 989,88	20 702,76	537 142,11		1 178 764 718,2	20 702,76	1 178 744 015,4	
21754	Voies navigables	55 216 750,13						55 216 750,13		55 216 750,13	
217578	Autre mat tech	411 185,03						411 185,03		411 185,03	
21757	Sous Total compte 21757	411 185,03						411 185,03		411 185,03	
2175	Sous Total compte 2175	55 627 935,16						55 627 935,16		55 627 935,16	
217	Sous Total compte 217	1 202 201 521,2		31 653 989,88	20 702,76	537 142,11		1 234 392 653,2	20 702,76	1 234 371 950,4	
2181	Instal gales agent amngts divers	3 689,66				1 409,22		5 098,88		5 098,88	
21821	Mat de transport ferroviaire	6 828 173,00						6 828 173,00		6 828 173,00	
21828	Autres mat de transport	5 561 296,81		36 695 053,76	13 546,26	9 784 844,44	668 435,40	52 041 195,01	681 981,66	51 359 213,35	
2182	Sous Total compte 2182	12 389 469,81		36 695 053,76	13 546,26	9 784 844,44	668 435,40	58 869 368,01	681 981,66	58 187 386,35	
21831	Mat informatique scolaire	49 238 630,76				4 751 047,97		53 989 678,73		53 989 678,73	
21838	Autre mat informatique	7 057 205,82		80 945,85	54 282,92	1 106 355,50		8 244 507,17	54 282,92	8 190 224,25	
2183	Sous Total compte 2183	56 295 836,58		80 945,85	54 282,92	5 857 403,47		62 234 185,90	54 282,92	62 179 902,98	

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2017

24400 - REGION BRETAGNE - BUDGET PRINC

Exercice 2017

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
21841	Mat de bureau et mobilier scolaires	17 604 084,33				870 754,11		18 474 838,44		18 474 838,44	
21848	Autres mat de bureau et mobilier	4 474 415,40				307 223,16		4 781 638,56		4 781 638,56	
2184	Sous Total compte 2184	22 078 499,73				1 177 977,27		23 256 477,00		23 256 477,00	
2185	Matériel de téléphonie	613 025,18		8 650,44		37 276,06	0,01	658 951,68	0,01	658 951,67	
2188	Autres	2 205 642,26		6 976,87	2 260,00	116 438,92	2 400,00	2 329 058,05	4 660,00	2 324 398,05	
218	Sous Total compte 218	93 586 163,22		36 791 626,92	70 089,18	16 975 349,38	670 835,41	147 353 139,52	740 924,59	146 612 214,93	
21	Sous Total compte 21	1 542 989 426,5		88 640 832,42	90 791,94	40 049 067,24	676 449,62	1 671 679 326,2	767 241,56	1 670 912 084,6	
2312	Agencements et aménagements de terrains					44 235 012,74	28 536,91	44 235 012,74	28 536,91	44 206 475,83	
2313	Constructions	3 100 169,44		13 350 658,48	13 345 438,01	5 163 309,33		21 614 137,25	13 345 438,01	8 268 699,24	
2314	Constructions sur sol autrui					138 993,12		138 993,12		138 993,12	
2317	Agencements et aménagements de terrains	399 255 210,78		70 088,48	47 386 130,12	63 250 349,38	41 492,94	462 575 648,64	47 427 623,06	415 148 025,58	
2318	Autres immobilisat corporelles en cours	69 105 307,57				10 360 257,28	4 350,29	79 465 564,85	4 350,29	79 461 214,56	
231	Sous Total compte 231	471 460 687,79		13 420 746,96	60 731 568,13	123 147 921,85	74 380,14	608 029 356,60	60 805 948,27	547 223 408,33	

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2017

24400 - REGION BRETAGNE - BUDGET PRINC

Exercice 2017

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
236	Avances et acomptes versés aux EPLE	5 244 433,76			2 272 500,62	3 632 991,50		8 877 425,26	2 272 500,62	6 604 924,64	
238	Avances versées cdes immob corpo	131 946 127,09		6 678 990,73	6 748 960,70	68 953 911,73	61 547 983,02	207 579 029,55	68 296 943,72	139 282 085,83	
23	Sous Total compte 23	608 651 248,64		20 099 737,69	69 753 029,45	195 734 825,08	61 622 363,16	824 485 811,41	131 375 392,61	693 110 418,80	
241	Mises en concession ou en affermage	29 779 909,00						29 779 909,00		29 779 909,00	
24	Sous Total compte 24	29 779 909,00						29 779 909,00		29 779 909,00	
261	Titres de participation	35 034 058,72				1 044 634,60		36 078 693,32		36 078 693,32	
266	Autres formes de participation	15,50						15,50		15,50	
26	Sous Total compte 26	35 034 074,22				1 044 634,60		36 078 708,82		36 078 708,82	
271	Titres immob : droit propriété	20 178 996,76				845 000,00	98 868,00	21 023 996,76	98 868,00	20 925 128,76	
272	Titres immob : droit de créance	15 236,00						15 236,00		15 236,00	
2744	Prêts d'honneur	23 574,45				17 298,10	20 390,40	40 872,55	20 390,40	20 482,15	
2745	Avances remboursables	40 527 701,84		37 614,00	37 614,00	19 082 766,27	8 857 310,09	59 648 082,11	8 894 924,09	50 753 158,02	
274	Sous Total compte 274	40 551 276,29		37 614,00	37 614,00	19 100 064,37	8 877 700,49	59 688 954,66	8 915 314,49	50 773 640,17	

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2017

24400 - REGION BRETAGNE - BUDGET PRINC

Exercice 2017

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
275	Dépôts et cautionnements versés	53 679 228,81				4 850 763,00		58 529 991,81		58 529 991,81	
2762	Créances transf droits déduction TVA					676 588,17	676 588,17	676 588,17	676 588,17		0,00
276	Sous Total compte 276					676 588,17	676 588,17	676 588,17	676 588,17		0,00
27	Sous Total compte 27	114 424 737,86		37 614,00	37 614,00	25 472 415,54	9 653 156,66	139 934 767,40	9 690 770,66	130 243 996,74	
28031	Frais d'études		1 486 032,42	98 556,44	11 900,60		1 437 649,84	98 556,44	2 935 582,86		2 837 026,42
28033	Frais d'insertion		5 745,00	4 907,01	3 197,01		4 263,00	4 907,01	13 205,01		8 298,00
2803	Sous Total compte 2803		1 491 777,42	103 463,45	15 097,61		1 441 912,84	103 463,45	2 948 787,87		2 845 324,42
2804111	Biens mobiliers, matériel et études		116 381,00				65 906,00		182 287,00		182 287,00
2804112	Bâtiments et installations		59 857 753,00				8 211 026,00		68 068 779,00		68 068 779,00
2804113	Projets d'infrastructure d'intérêt nati		2 131 933,00				1 006 581,00		3 138 514,00		3 138 514,00
280411	Sous Total compte 280411		62 106 067,00				9 283 513,00		71 389 580,00		71 389 580,00
2804121	Biens mobiliers, matériel et études		44 000,00	55 000,00			11 000,00	55 000,00	55 000,00		0,00
2804122	Bâtiments et installations		75 000,00				15 000,00		90 000,00		90 000,00

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2017

24400 - REGION BRETAGNE - BUDGET PRINC

Exercice 2017

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
280412	Sous Total compte 280412		119 000,00	55 000,00			26 000,00	55 000,00	145 000,00		90 000,00
2804131	Biens mobiliers, matériel et études		1 676 160,00	671 065,67			1 909 539,67	671 065,67	3 585 699,67		2 914 634,00
2804132	Bâtiments et installations		47 922 813,00				6 169 865,00		54 092 678,00		54 092 678,00
2804133	Projets d'infrastructures d'intérêt national		1 512 943,00				706 072,00		2 219 015,00		2 219 015,00
280413	Sous Total compte 280413		51 111 916,00	671 065,67			8 785 476,67	671 065,67	59 897 392,67		59 226 327,00
2804141	Biens mobiliers, matériel et études		2 212 869,00	806 713,07			1 154 695,07	806 713,07	3 367 564,07		2 560 851,00
2804142	Bâtiments et installations		223 962 680,00				39 053 778,00		263 016 458,00		263 016 458,00
2804143	Projets d'infrastructures d'intérêt national		204 237,00				390 658,00		594 895,00		594 895,00
280414	Sous Total compte 280414		226 379 786,00	806 713,07			40 599 131,07	806 713,07	266 978 917,07		266 172 204,00
2804151	Biens mobiliers, matériel et études		311 263,00	33 732,78			326 729,78	33 732,78	637 992,78		604 260,00
2804152	Bâtiments et installations		38 550 181,00				6 535 308,00		45 085 489,00		45 085 489,00
2804153	Projets d'infrastructures d'intérêt national		951 620,00				422 525,00		1 374 145,00		1 374 145,00
280415	Sous Total compte 280415		39 813 064,00	33 732,78			7 284 562,78	33 732,78	47 097 626,78		47 063 894,00

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2017

24400 - REGION BRETAGNE - BUDGET PRINC

Exercice 2017

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
2804171	Biens mobiliers, matériel et études		35 064 760,00	15 334 342,80			12 617 777,80	15 334 342,80	47 682 537,80		32 348 195,00
2804171	Bâtiments et installations		85 128 055,00			10 595 965,00			95 724 020,00		95 724 020,00
2804171	Projets d'infrastructures d'intérêt national		4 279 710,00			3 938 714,00			8 218 424,00		8 218 424,00
2804171	Sous Total compte 2804171		124 472 525,00	15 334 342,80		27 152 456,80		15 334 342,80	151 624 981,80		136 290 639,00
2804172	Biens mobiliers, matériel et études		3 851 731,00	1 416 830,55		1 465 438,55		1 416 830,55	5 317 169,55		3 900 339,00
2804172	Bâtiments et installations		50 835 806,00			6 720 684,00			57 556 490,00		57 556 490,00
2804172	Projets d'infrastructures d'intérêt national		48 489 269,00			20 274 706,00			68 763 975,00		68 763 975,00
2804172	Sous Total compte 2804172		103 176 806,00	1 416 830,55		28 460 828,55		1 416 830,55	131 637 634,55		130 220 804,00
280417	Sous Total compte 280417		227 649 331,00	16 751 173,35		55 613 285,35		16 751 173,35	283 262 616,35		266 511 443,00
2804181	Biens mobiliers, matériel et études		28 926 739,00	14 242 934,60		12 263 629,60		14 242 934,60	41 190 368,60		26 947 434,00
2804182	Bâtiments et installations		117 563 174,00			19 908 326,00			137 471 500,00		137 471 500,00
280418	Sous Total compte 280418		146 489 913,00	14 242 934,60		32 171 955,60		14 242 934,60	178 661 868,60		164 418 934,00
28041	Sous Total compte 28041		753 669 077,00	32 560 619,47		153 763 924,47		32 560 619,47	907 433 001,47		874 872 382,00

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2017

24400 - REGION BRETAGNE - BUDGET PRINC

Exercice 2017

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
280421	Biens mobiliers, matériel et études		30 199 668,00	16 018 554,29			14 702 578,29	16 018 554,29	44 902 246,29		28 883 692,00
280422	Bâtiments et installations		22 808 193,00				11 522 952,00		34 331 145,00		34 331 145,00
28042	Sous Total compte 28042		53 007 861,00	16 018 554,29			26 225 530,29	16 018 554,29	79 233 391,29		63 214 837,00
280431	Biens mobiliers, matériel et études		16 614 866,00	8 341 371,33			7 933 777,33	8 341 371,33	24 548 643,33		16 207 272,00
280432	Bâtiments et installations		30 717 187,00				3 891 932,00		34 609 119,00		34 609 119,00
28043	Sous Total compte 28043		47 332 053,00	8 341 371,33			11 825 709,33	8 341 371,33	59 157 762,33		50 816 391,00
280441	Biens mobiliers, matériel et études						842,00		842,00		842,00
280441	Sous Total compte 280441						842,00		842,00		842,00
28044	Sous Total compte 28044						842,00		842,00		842,00
28045	Subventions d'équipement vers tiers (FE)			9 065 919,87			9 065 919,87	9 065 919,87	9 065 919,87		0,00
2804	Sous Total compte 2804		854 008 991,00	65 986 464,96			200 881 925,96	65 986 464,96	1 054 890 916,4		988 904 452,00
28051	Concessions et droits similaires		6 639 731,57		155 593,32		1 199 929,94		7 995 254,83		7 995 254,83
2805	Sous Total compte 2805		6 639 731,57		155 593,32		1 199 929,94		7 995 254,83		7 995 254,83

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2017

24400 - REGION BRETAGNE - BUDGET PRINC

Exercice 2017

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
280	Sous Total compte 280		862 140 499,99	66 089 928,41	170 690,93		203 523 768,74	66 089 928,41	1 065 834 959,4		999 745 031,25
28121	Amort plantations d'arbres et d'arbustes		2 413,00				3 031,93		5 444,93		5 444,93
28128	Amort autres agencet amégat terr						218,00		218,00		218,00
2812	Sous Total compte 2812		2 413,00				3 249,93		5 662,93		5 662,93
281311	Bâts administratifs		403 247,64				158 692,70		561 940,34		561 940,34
281312	Bâtiments scolaires		836 409,61				750 950,78		1 587 360,39		1 587 360,39
281314	Bâtiments culturels et sportifs		629 906,00				633 128,97		1 263 034,97		1 263 034,97
281318	Amort autres bâtiments publics		6 488 003,25				1 753 751,16		8 241 754,41		8 241 754,41
28131	Sous Total compte 28131		8 357 566,50				3 296 523,61		11 654 090,11		11 654 090,11
281351	Bâtiments publics		49 525,23		182 907,00		149 721,48		382 153,71		382 153,71
28135	Sous Total compte 28135		49 525,23		182 907,00		149 721,48		382 153,71		382 153,71
2813	Sous Total compte 2813		8 407 091,73		182 907,00		3 446 245,09		12 036 243,82		12 036 243,82
2814	Constructions sur sol autrui		168 902,00				84 451,00		253 353,00		253 353,00

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2017

24400 - REGION BRETAGNE - BUDGET PRINC

Exercice 2017

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
28151	Réseaux de voirie		15 799,00				12 082,00		27 881,00		27 881,00
28153	Réseaux divers		24 264,00				8 088,00		32 352,00		32 352,00
281571	Mat ferroviaire		82 882,80				123 517,00		206 399,80		206 399,80
281572	Mat tech scolaire		8 064 451,60				884 700,44		8 949 152,04		8 949 152,04
281578	Amort autre mat techn		3 334 891,05		532 319,45		2 237 805,38		6 105 015,88		6 105 015,88
28157	Sous Total compte 28157		11 482 225,45		532 319,45		3 246 022,82		15 260 567,72		15 260 567,72
2815	Sous Total compte 2815		11 522 288,45		532 319,45		3 266 192,82		15 320 800,72		15 320 800,72
2817312	Bâtiments scolaires		26 815 201,07			16 143 606,54	32 284 796,08	16 143 606,54	59 099 997,15		42 956 390,61
281731	Sous Total compte 281731		26 815 201,07			16 143 606,54	32 284 796,08	16 143 606,54	59 099 997,15		42 956 390,61
28173	Sous Total compte 28173		26 815 201,07			16 143 606,54	32 284 796,08	16 143 606,54	59 099 997,15		42 956 390,61
281754	Amort voies navigables		19 717 429,00				2 650 064,00		22 367 493,00		22 367 493,00
2817578	Amort autre mat techn		411 185,03						411 185,03		411 185,03
281757	Sous Total compte 281757		411 185,03						411 185,03		411 185,03

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2017

24400 - REGION BRETAGNE - BUDGET PRINC

Exercice 2017

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
28175	Sous Total compte 28175		20 128 614,03				2 650 064,00		22 778 678,03		22 778 678,03
2817	Sous Total compte 2817		46 943 815,10			16 143 606,54	34 934 860,08	16 143 606,54	81 878 675,18		65 735 068,64
28181	Instal gales agencé amngts divers		3 689,66						3 689,66		3 689,66
281821	Mat de transport ferroviaire		450 698,00				227 605,00		678 303,00		678 303,00
281828	Autres mat de transport		2 318 914,44		7 647 532,84		2 404 548,70		12 370 995,98		12 370 995,98
28182	Sous Total compte 28182		2 769 612,44		7 647 532,84		2 632 153,70		13 049 298,98		13 049 298,98
281831	Mat informatique scolaire		38 987 884,72				3 346 702,60		42 334 587,32		42 334 587,32
281838	Amort autre mat infom		5 607 772,31	54 282,92	80 945,85		490 746,67	54 282,92	6 179 464,83		6 125 181,91
28183	Sous Total compte 28183		44 595 657,03	54 282,92	80 945,85		3 837 449,27	54 282,92	48 514 052,15		48 459 769,23
281841	Mat de bureau et mobilier scolaires		11 387 166,72				1 357 301,14		12 744 467,86		12 744 467,86
281848	Autres mat de bureau et mobilier		2 436 352,76				183 560,38		2 619 913,14		2 619 913,14
28184	Sous Total compte 28184		13 823 519,48				1 540 861,52		15 364 381,00		15 364 381,00
28185	Matériel de téléphonie		556 961,30		8 650,44		40 773,10		606 384,84		606 384,84

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2017

24400 - REGION BRETAGNE - BUDGET PRINC

Exercice 2017

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
28188	Amort autres		1 271 458,82	2 260,00	5 976,00		217 544,10	2 260,00	1 494 978,92		1 492 718,92
2818	Sous Total compte 2818		63 020 898,73	56 542,92	7 743 105,13		8 268 781,69	56 542,92	79 032 785,55		78 976 242,63
281	Sous Total compte 281		130 065 409,01	56 542,92	8 458 331,58	16 143 606,54	50 003 780,61	16 200 149,46	188 527 521,20		172 327 371,74
28	Sous Total compte 28		992 205 909,00	66 146 471,33	8 629 022,51	16 143 606,54	253 527 549,35	82 290 077,87	1 254 362 480,4		1 172 072 402,99
	Total classe 2	5 120 940 312,0	992 205 909,00	175 115 479,03	144 620 518,97	631 896 623,13	342 182 447,81	5 927 952 414,1	1 479 008 875,1	5 621 015 941,1	1 172 072 402,99
4011	Fournisseurs		4 869 613,83	124 644 162,51	127 188 022,13			124 644 162,51	132 057 635,96		7 413 473,45
40171	Fournisseurs - retenues de garantie		5 329,20	1 063,85	37,80			1 063,85	5 367,00		4 303,15
40172	Fournisseurs - Cessions, oppositions		62 722,33	12 028 924,55	12 344 040,92			12 028 924,55	12 406 763,25		377 838,70
4017	Sous Total compte 4017		68 051,53	12 029 988,40	12 344 078,72			12 029 988,40	12 412 130,25		382 141,85
401	Sous Total compte 401		4 937 665,36	136 674 150,91	139 532 100,85			136 674 150,91	144 469 766,21		7 795 615,30
4041	Fournis immob			193 931 278,21	193 931 278,21			193 931 278,21	193 931 278,21		0,00
40471	Fournis immob - Retenues de garantie		217 483,19	107 212,45	47 973,85			107 212,45	265 457,04		158 244,59
40472	Fournis immob - Cessions Oppositions			1 074 753,68	1 074 753,68			1 074 753,68	1 074 753,68		0,00

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2017

24400 - REGION BRETAGNE - BUDGET PRINC

Exercice 2017

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
4047	Sous Total compte 4047		217 483,19	1 181 966,13	1 122 727,53			1 181 966,13	1 340 210,72		158 244,59
404	Sous Total compte 404		217 483,19	195 113 244,34	195 054 005,74			195 113 244,34	195 271 488,93		158 244,59
408	Fournis factures non parvenues				850,00				850,00		850,00
4091	Fournis avances vers sur cdes	10 811 622,31		12 215 498,46	9 790 776,25			23 027 120,77	9 790 776,25	13 236 344,52	
409	Sous Total compte 409	10 811 622,31		12 215 498,46	9 790 776,25			23 027 120,77	9 790 776,25	13 236 344,52	
40	Sous Total compte 40	10 811 622,31	5 155 148,55	344 002 893,71	344 377 732,84			354 814 516,02	349 532 881,39	5 281 634,63	
4111	Redevables - amiable	9 725 981,66		15 491 701,66	14 417 647,84			25 217 683,32	14 417 647,84	10 800 035,48	
4116	Redevables - contentieux	4 210,07		9 185,98	10 963,36			13 396,05	10 963,36	2 432,69	
411	Sous Total compte 411	9 730 191,73		15 500 887,64	14 428 611,20			25 231 079,37	14 428 611,20	10 802 468,17	
4141	Locataires acquéreurs locat - amiable	44 060,38		90 652,28	120 857,79			134 712,66	120 857,79	13 854,87	
4146	Locataires-acquéreurs locat contentieux	9 053,00						9 053,00		9 053,00	
414	Sous Total compte 414	53 113,38		90 652,28	120 857,79			143 765,66	120 857,79	22 907,87	
4151	Traites coupe bois régim forest amiable	824,00		11 193,50	11 357,50			12 017,50	11 357,50	660,00	

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2017

24400 - REGION BRETAGNE - BUDGET PRINC

Exercice 2017

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
415	Sous Total compte 415	824,00		11 193,50	11 357,50			12 017,50	11 357,50	660,00	
418	Redevables produits non encore facturés			336 903,65				336 903,65		336 903,65	
41911	Fonds social européen		1 753 834,11						1 753 834,11		1 753 834,11
41912	FEDER		8 666 065,89						8 666 065,89		8 666 065,89
4191	Sous Total compte 4191		10 419 900,00						10 419 900,00		10 419 900,00
41921	Fonds social européen		1 169 222,74	1 169 222,74	1 534 604,85			1 169 222,74	2 703 827,59		1 534 604,85
41922	FEDER		5 777 377,26	5 777 377,26	7 582 807,66			5 777 377,26	13 360 184,92		7 582 807,66
4192	Sous Total compte 4192		6 946 600,00	6 946 600,00	9 117 412,51			6 946 600,00	16 064 012,51		9 117 412,51
419	Sous Total compte 419		17 366 500,00	6 946 600,00	9 117 412,51			6 946 600,00	26 483 912,51		19 537 312,51
41	Sous Total compte 41	9 784 129,11	17 366 500,00	22 886 237,07	23 678 239,00			32 670 366,18	41 044 739,00		8 374 372,82
421	Personnel - rémunérations dues		4 432,24	91 184 972,71	91 185 780,70			91 184 972,71	91 190 212,94		5 240,23
427	Personnel - oppositions		1 347,42	238 814,19	237 466,77			238 814,19	238 814,19		0,00
429	Deficit débits comptables et régisseurs	17 289,19			17 289,19			17 289,19	17 289,19		0,00

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2017

24400 - REGION BRETAGNE - BUDGET PRINC

Exercice 2017

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
42	Sous Total compte 42	17 289,19	5 779,66	91 423 786,90	91 440 536,66			91 441 076,09	91 446 316,32		5 240,23
431	Sécurité sociale		1 801,11	28 409 718,68	28 407 917,57			28 409 718,68	28 409 718,68		0,00
437	Autres organismes sociaux		66 331,78	38 151 941,52	38 133 581,28			38 151 941,52	38 199 913,06		47 971,54
43	Sous Total compte 43		68 132,89	66 561 660,20	66 541 498,85			66 561 660,20	66 609 631,74		47 971,54
4411	Etat aut coll publ subv à recev amiable	496 270,73		55 314 092,69	54 850 419,64			55 810 363,42	54 850 419,64	959 943,78	
4416	Etat aut col pub sub à recev contentieux	279 354,56		432 179,34	446 554,14			711 533,90	446 554,14	264 979,76	
441	Sous Total compte 441	775 625,29		55 746 272,03	55 296 973,78			56 521 897,32	55 296 973,78	1 224 923,54	
44311	Opér particul avec Etat dépenses			10 030 019,94	10 030 019,94			10 030 019,94	10 030 019,94		0,00
44312	Opér particul avec Etat recettes amiable	5 691 383,12		24 768 031,89	14 358 645,85			30 459 415,01	14 358 645,85	16 100 769,16	
44316	Opér particul avec Etat rec contentieux	17 714,55		21 239,00	38 953,55			38 953,55	38 953,55		0,00
4431	Sous Total compte 4431	5 709 097,67		34 819 290,83	24 427 619,34			40 528 388,50	24 427 619,34	16 100 769,16	
44321	Opér particul avec Région dépenses		24 760,00	29 883 032,51	29 858 272,51			29 883 032,51	29 883 032,51		0,00
44322	Opér particul Région recettes amiable			2 839 795,00	2 839 795,00			2 839 795,00	2 839 795,00		0,00

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2017

24400 - REGION BRETAGNE - BUDGET PRINC

Exercice 2017

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
4432	Sous Total compte 4432		24 760,00	32 722 827,51	32 698 067,51			32 722 827,51	32 722 827,51		0,00
44331	Opér inv étab pub loc ensgt dépenses			10 615 402,91	10 623 402,91			10 615 402,91	10 623 402,91		8 000,00
44332	Opér particul avec Dépt rec amiable			1 796 621,53	1 796 621,53			1 796 621,53	1 796 621,53		0,00
4433	Sous Total compte 4433			12 412 024,44	12 420 024,44			12 412 024,44	12 420 024,44		8 000,00
44341	Opér part av Etat communes dépenses		221 488,52	72 069 506,97	72 104 446,32			72 069 506,97	72 325 934,84		256 427,87
44342	Opér part av Etat Cnes recettes amiable			972 806,87	314 306,87			972 806,87	314 306,87	658 500,00	
4434	Sous Total compte 4434		221 488,52	73 042 313,84	72 418 753,19			73 042 313,84	72 640 241,71	402 072,13	
44351	Opér particul grp dépenses		1 121 472,50	59 825 739,74	59 648 841,64			59 825 739,74	60 770 314,14		944 574,40
44352	Opér particul avec grp recettes amiable			9 216 875,00	9 216 875,00			9 216 875,00	9 216 875,00		0,00
4435	Sous Total compte 4435		1 121 472,50	69 042 614,74	68 865 716,64			69 042 614,74	69 987 189,14		944 574,40
44381	Autres étab pub dépenses		5 715 245,49	256 139 433,14	253 870 777,74			256 139 433,14	259 586 023,23		3 446 590,09
44382	Autres étab pub recettes amiable			20 398,00	20 398,00			20 398,00	20 398,00		0,00
4438	Sous Total compte 4438		5 715 245,49	256 159 831,14	253 891 175,74			256 159 831,14	259 606 421,23		3 446 590,09

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2017

24400 - REGION BRETAGNE - BUDGET PRINC

Exercice 2017

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
443	Sous Total compte 443	5 709 097,67	7 082 966,51	478 198 902,50	464 721 356,86			483 908 000,17	471 804 323,37	12 103 676,80	
44551	Etat - TVA à décaisser			183 131,00	183 131,00			183 131,00	183 131,00		0,00
4455	Sous Total compte 4455			183 131,00	183 131,00			183 131,00	183 131,00		0,00
44562	Etat - TVA déduct sur immobilisations			10 411 833,89	10 411 833,89			10 411 833,89	10 411 833,89		0,00
44566	TVA déduct sur autres biens et services	1 107,25		2 122 325,40	2 121 452,34			2 123 432,65	2 121 452,34	1 980,31	
44567	Etat - crédit de TVA à reporter	411 973,00		26 955 589,00	26 930 052,00			27 367 562,00	26 930 052,00	437 510,00	
4456	Sous Total compte 4456	413 080,25		39 489 748,29	39 463 338,23			39 902 828,54	39 463 338,23	439 490,31	
44571	Etat - TVA collectée		3 470,33	608 898,21	606 753,79			608 898,21	610 224,12		1 325,91
4457	Sous Total compte 4457		3 470,33	608 898,21	606 753,79			608 898,21	610 224,12		1 325,91
44583	Rembst taxes sur chiffre affaire demandé			20 450 000,00	13 950 000,00			20 450 000,00	13 950 000,00	6 500 000,00	
4458	Sous Total compte 4458			20 450 000,00	13 950 000,00			20 450 000,00	13 950 000,00	6 500 000,00	
445	Sous Total compte 445	413 080,25	3 470,33	60 731 777,50	54 203 223,02			61 144 857,75	54 206 693,35	6 938 164,40	
447	Autres impôts taxes verSEMENTS assimilés		17 991,80	763 896,95	794 019,96			763 896,95	812 011,76		48 114,81

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2017

24400 - REGION BRETAGNE - BUDGET PRINC

Exercice 2017

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
4487	Etat - produits à recevoir	21 126 467,00		34 732 497,00	21 126 467,00			55 858 964,00	21 126 467,00	34 732 497,00	
448	Sous Total compte 448	21 126 467,00		34 732 497,00	21 126 467,00			55 858 964,00	21 126 467,00	34 732 497,00	
44	Sous Total compte 44	28 024 270,21	7 104 428,64	630 173 345,98	596 142 040,62			658 197 616,19	603 246 469,26	54 951 146,93	
4531	Fonds de garantie		1 832 793,07						1 832 793,07		1 832 793,07
453	Sous Total compte 453		1 832 793,07						1 832 793,07		1 832 793,07
45	Sous Total compte 45		1 832 793,07						1 832 793,07		1 832 793,07
4621	Créances cess immob - amiable	559,84		156 393,15	156 952,99			156 952,99	156 952,99		0,00
4626	Créances cess immob - contentieux			100,00	100,00			100,00	100,00		0,00
462	Sous Total compte 462	559,84		156 493,15	157 052,99			157 052,99	157 052,99		0,00
4632	Empt publics - intérêts à payer			5 383 902,04	5 391 074,31			5 383 902,04	5 391 074,31		7 172,27
463	Sous Total compte 463			5 383 902,04	5 391 074,31			5 383 902,04	5 391 074,31		7 172,27
466	Excédit de verSEment		6 139,86	312 857,05	337 739,42			312 857,05	343 879,28		31 022,23
46711	Autres comptes créditeurs		17 109 813,72	804 821 574,89	804 682 426,88			804 821 574,89	821 792 240,60		16 970 665,71

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2017

24400 - REGION BRETAGNE - BUDGET PRINC

Exercice 2017

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
46717	Autres comptes créditeurs cession opposi		13 750,00	1 011 714,00	1 035 464,00			1 011 714,00	1 049 214,00		37 500,00
4671	Sous Total compte 4671		17 123 563,72	805 833 288,89	805 717 890,88			805 833 288,89	822 841 454,60		17 008 165,71
46721	Débiteurs divers - amiable	9 020 663,03		322 998 667,72	321 484 250,87			332 019 330,75	321 484 250,87	10 535 079,88	
46726	Débiteurs divers - contentieux	462 657,08		159 341,33	201 583,69			621 998,41	201 583,69	420 414,72	
4672	Sous Total compte 4672	9 483 320,11		323 158 009,05	321 685 834,56			332 641 329,16	321 685 834,56	10 955 494,60	
4675	Mandataire Opérations déléguées Recettes			13 753,95	13 753,95			13 753,95	13 753,95		0,00
467	Sous Total compte 467	9 483 320,11	17 123 563,72	1 129 005 051,41	1 127 417 479,41			1 138 488 372,41	1 144 541 043,41		6 052 671,11
46	Sous Total compte 46	9 483 879,95	17 129 703,58	1 134 858 304,41	1 133 303 346,41			1 144 342 184,41	1 150 433 049,41		6 090 865,61
4711	Verst des régisseurs			440 775,00	440 775,00			440 775,00	440 775,00		0,00
4712	Viremts réimputés		52 522,30	1 515 392,81	1 564 107,28			1 515 392,81	1 616 629,58		101 236,77
47131	Raet : verst contrib directes			400 883 184,87	400 883 184,87			400 883 184,87	400 883 184,87		0,00
47132	Raet : verst dgf			188 873 668,00	188 873 668,00			188 873 668,00	188 873 668,00		0,00
47133	Raet : fonds d'emprunt			70 000 000,00	70 000 000,00			70 000 000,00	70 000 000,00		0,00

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2017

24400 - REGION BRETAGNE - BUDGET PRINC

Exercice 2017

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
47134	Raet : subv			90 632 691,98	90 632 691,98			90 632 691,98	90 632 691,98		0,00
47138	Raet : autres			514 901 396,07	514 901 396,07			514 901 396,07	514 901 396,07		0,00
4713	Sous Total compte 4713			1 265 290 940,05	1 265 290 940,05			1 265 290 940,05	1 265 290 940,05		0,00
471411	Excédent à réimputer - pers physiques			30 247,73	31 040,20			30 247,73	31 040,20		792,47
471412	Excédent à réimputer - personnes morales		14 087,25	46 926 629,66	46 914 300,29			46 926 629,66	46 928 387,54		1 757,88
47141	Sous Total compte 47141		14 087,25	46 956 877,39	46 945 340,49			46 956 877,39	46 959 427,74		2 550,35
47142	Frais de saisie perçus avant pec		38,12	38,12				38,12	38,12		0,00
47143	Flux d'encaissements à réimputer			260,00	260,00			260,00	260,00		0,00
4714	Sous Total compte 4714		14 125,37	46 957 175,51	46 945 600,49			46 957 175,51	46 959 725,86		2 550,35
4718	Autres recettes à régulariser			293 673 691,50	293 674 659,18			293 673 691,50	293 674 659,18		967,68
471	Sous Total compte 471		66 647,67	1 607 877 975,01	1 607 916 082,45			1 607 877 975,01	1 607 982 730,16		104 754,80
47211	DACR - rembst annuités emprunts			1 058 547,88	1 058 547,88			1 058 547,88	1 058 547,88		0,00
47218	DACR - autres dépenses			212 070,55	212 070,55			212 070,55	212 070,55		0,00

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2017

24400 - REGION BRETAGNE - BUDGET PRINC

Exercice 2017

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
4721	Sous Total compte 4721			1 270 618,43	1 270 618,43			1 270 618,43	1 270 618,43		0,00
4722	DACR commission carte bancaire			1 448,57	1 448,57			1 448,57	1 448,57		0,00
4728	DACR - autres dépenses à régul			35 351,96	35 351,96			35 351,96	35 351,96		0,00
472	Sous Total compte 472			1 307 418,96	1 307 418,96			1 307 418,96	1 307 418,96		0,00
4751	Redevables sur rôle			4 790 660,00	4 790 660,00			4 790 660,00	4 790 660,00		0,00
4757	Produits sur rôle			4 384 141,98	4 384 141,98			4 384 141,98	4 384 141,98		0,00
4758	TVA sur rôle			406 518,02	406 518,02			406 518,02	406 518,02		0,00
475	Sous Total compte 475			9 581 320,00	9 581 320,00			9 581 320,00	9 581 320,00		0,00
4781	Frais de poursuites rattachés			600,00	600,00			600,00	600,00		0,00
4784	Arrondis sur déclaration de TVA			9,56	9,56			9,56	9,56		0,00
478	Sous Total compte 478			609,56	609,56			609,56	609,56		0,00
47	Sous Total compte 47		66 647,67	1 618 767 324,1	1 618 805 431,1			1 618 767 324,1	1 618 872 079,4		104 754,80
486	Charges constatées d'avance	86 936,40		16 507,72	86 936,40			103 444,12	86 936,40	16 507,72	

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2017

24400 - REGION BRETAGNE - BUDGET PRINC

Exercice 2017

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
487	Produits constatés d'avance		10 615,72	10 615,72	314,29			10 615,72	10 930,01		314,29
48	Sous Total compte 48	86 936,40	10 615,72	27 123,44	87 250,69			114 059,84	97 866,41	16 193,43	
496	Dépréciat comptes de débiteurs divers		5 818 583,04	46 419,32	1 285 915,46			46 419,32	7 104 498,50		7 058 079,18
49	Sous Total compte 49		5 818 583,04	46 419,32	1 285 915,46			46 419,32	7 104 498,50		7 058 079,18
	Total classe 4	58 208 127,17	54 558 332,82	3 908 747 095,5	3 875 661 991,6			3 966 955 222,2	3 930 220 324,4	95 027 466,54	58 292 568,80
5115	Cartes bancaires à l'encaissement			503 000,00	503 000,00			503 000,00	503 000,00		0,00
5116	TIP à l'encaissement			429 290,00	297 080,00			429 290,00	297 080,00	132 210,00	
51176	TIP impayés			130,00				130,00		130,00	
51178	Autres valeurs impayées			28 514,76	28 514,76			28 514,76	28 514,76		0,00
5117	Sous Total compte 5117			28 644,76	28 514,76			28 644,76	28 514,76	130,00	
5118	Autres valeurs à l'encaissement	343,90		816 222,01	800 331,19			816 565,91	800 331,19	16 234,72	
511	Sous Total compte 511	343,90		1 777 156,77	1 628 925,95			1 777 500,67	1 628 925,95	148 574,72	
515	Compte au trésor	96 848 997,57		2 832 374 842,2	2 764 901 683,8			2 929 223 840,2	2 764 901 683,8	164 322 156,52	

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2017

24400 - REGION BRETAGNE - BUDGET PRINC

Exercice 2017

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
51932	Lignes crédit trésorerie liées à emprunt			1 650 000,00	1 650 000,00			1 650 000,00	1 650 000,00		0,00
5193	Sous Total compte 5193			1 650 000,00	1 650 000,00			1 650 000,00	1 650 000,00		0,00
5194	Billets de trésorerie			1 060 000 000,00	1 225 000 000,00			1 060 000 000,00	1 225 000 000,00		165 000 000,00
519	Sous Total compte 519			1 061 650 000,00	1 226 650 000,00			1 061 650 000,00	1 226 650 000,00		165 000 000,00
51	Sous Total compte 51	96 849 341,47		3 895 801 999,33	3 993 180 609,33			3 992 651 341,33	3 993 180 609,33		529 268,76
5411	Disponibilités chez régisseurs d'avances	20 301,33		66 464,27	69 594,00			86 765,60	69 594,00	17 171,60	
5412	Disponibilités régisseurs de recettes			500,00	500,00			500,00	500,00		0,00
541	Sous Total compte 541	20 301,33		66 964,27	70 094,00			87 265,60	70 094,00	17 171,60	
54	Sous Total compte 54	20 301,33		66 964,27	70 094,00			87 265,60	70 094,00	17 171,60	
561	Fonds de garantie sur comptes de dépôts	1 832 793,08						1 832 793,08		1 832 793,08	
56	Sous Total compte 56	1 832 793,08						1 832 793,08		1 832 793,08	
580	Opérations d'ordre budgétaires			632 560 763,97	632 560 763,97			632 560 763,97	632 560 763,97		0,00
584	Encaissements chèques par lecture opt			1 035 239,53	1 035 239,53			1 035 239,53	1 035 239,53		0,00

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2017

24400 - REGION BRETAGNE - BUDGET PRINC

Exercice 2017

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
5872	Compte pivot - Admission en non valeur			31 087,28	31 087,28			31 087,28	31 087,28		0,00
587	Sous Total compte 587			31 087,28	31 087,28			31 087,28	31 087,28		0,00
588	Autres virements internes			257 022 498,39	257 022 498,39			257 022 498,39	257 022 498,39		0,00
58	Sous Total compte 58			890 649 589,17	890 649 589,17			890 649 589,17	890 649 589,17		0,00
	Total classe 5	98 702 435,88		4 786 518 552,4	4 883 900 292,5			4 885 220 988,4	4 883 900 292,5	166 320 695,92	165 000 000,00
60611	Eau et assainissement					37 701,65		37 701,65		37 701,65	
60612	Energie - électricité					679 908,24	0,01	679 908,24	0,01	679 908,23	
6061	Sous Total compte 6061					717 609,89	0,01	717 609,89	0,01	717 609,88	
60621	Combustibles					30 861,30		30 861,30		30 861,30	
60622	Carburants					493 486,93		493 486,93		493 486,93	
60623	Alimentation					10 079,19		10 079,19		10 079,19	
6062	Sous Total compte 6062					534 427,42		534 427,42		534 427,42	
60632	Fournitures de petit équipement					1 449 818,57		1 449 818,57		1 449 818,57	

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2017

24400 - REGION BRETAGNE - BUDGET PRINC

Exercice 2017

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
60636	Habillement vêtement travail					686 459,56		686 459,56		686 459,56	
6063	Sous Total compte 6063					2 136 278,13		2 136 278,13		2 136 278,13	
6064	Fournitures administratives					321 641,22		321 641,22		321 641,22	
6068	Autres matières et fournitures					78 994,43		78 994,43		78 994,43	
606	Sous Total compte 606					3 788 951,09	0,01	3 788 951,09	0,01	3 788 951,08	
60	Sous Total compte 60					3 788 951,09	0,01	3 788 951,09	0,01	3 788 951,08	
611	Contrats de prestations de services					72 735 735,41	270,01	72 735 735,41	270,01	72 735 465,40	
6132	Locations immobilières					1 985 170,55	10 695,58	1 985 170,55	10 695,58	1 974 474,97	
61351	Mat roulant					18 424,74		18 424,74		18 424,74	
61358	Autres					1 286 747,27		1 286 747,27		1 286 747,27	
6135	Sous Total compte 6135					1 305 172,01		1 305 172,01		1 305 172,01	
613	Sous Total compte 613					3 290 342,56	10 695,58	3 290 342,56	10 695,58	3 279 646,98	
614	Charges locatives et de copropriété					118 482,85		118 482,85		118 482,85	

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2017

24400 - REGION BRETAGNE - BUDGET PRINC

Exercice 2017

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
61521	Terrains					8 190,00		8 190,00		8 190,00	
615221	Bâtiments publics					1 555 246,64		1 555 246,64		1 555 246,64	
61522	Sous Total compte 61522					1 555 246,64		1 555 246,64		1 555 246,64	
615231	Voieries					35 367,47		35 367,47		35 367,47	
61523	Sous Total compte 61523					35 367,47		35 367,47		35 367,47	
6152	Sous Total compte 6152					1 598 804,11		1 598 804,11		1 598 804,11	
61551	Mat roulant					322 400,42		322 400,42		322 400,42	
61558	Autres biens mobiliers					274 391,18		274 391,18		274 391,18	
6155	Sous Total compte 6155					596 791,60		596 791,60		596 791,60	
6156	Maintenance					1 115 751,40		1 115 751,40		1 115 751,40	
615	Sous Total compte 615					3 311 347,11		3 311 347,11		3 311 347,11	
6161	Multirisques					1 297 196,83		1 297 196,83		1 297 196,83	
6168	Autres					750,00		750,00		750,00	

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2017

24400 - REGION BRETAGNE - BUDGET PRINC

Exercice 2017

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
616	Sous Total compte 616					1 297 946,83		1 297 946,83		1 297 946,83	
617	Etudes et recherches					1 507 400,99		1 507 400,99		1 507 400,99	
6182	Documentation générale et technique					247 480,35		247 480,35		247 480,35	
6184	Frais de formation					1 149 071,45	259,00	1 149 071,45	259,00	1 148 812,45	
6185	Frais de coll sémin confér congrés					116 960,38	30,00	116 960,38	30,00	116 930,38	
618	Sous Total compte 618					1 513 512,18	289,00	1 513 512,18	289,00	1 513 223,18	
61	Sous Total compte 61					83 774 767,93	11 254,59	83 774 767,93	11 254,59	83 763 513,34	
6218	Autre personnel extérieur					279 729,86	276,50	279 729,86	276,50	279 453,36	
621	Sous Total compte 621					279 729,86	276,50	279 729,86	276,50	279 453,36	
6225	Indemnités au comptable et régisseurs					10 265,27		10 265,27		10 265,27	
6226	Honoraires					421 014,69		421 014,69		421 014,69	
6227	Frais d'actes et de contentieux					123 900,93		123 900,93		123 900,93	
6228	Divers					710 386,63		710 386,63		710 386,63	

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2017

24400 - REGION BRETAGNE - BUDGET PRINC

Exercice 2017

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
622	Sous Total compte 622					1 265 567,52		1 265 567,52		1 265 567,52	
6231	Annonces et insertions					2 136 555,60		2 136 555,60		2 136 555,60	
6232	Fêtes et cérémonies					71 771,90		71 771,90		71 771,90	
6233	Foires et expositions					202 190,50		202 190,50		202 190,50	
6234	Réceptions					156 007,33		156 007,33		156 007,33	
6236	Catalogues - imprimés et publications					514 340,31		514 340,31		514 340,31	
6238	Divers					2 437 740,03	247,60	2 437 740,03	247,60	2 437 492,43	
623	Sous Total compte 623					5 518 605,67	247,60	5 518 605,67	247,60	5 518 358,07	
6241	Transports de biens					176 775,75		176 775,75		176 775,75	
6245	Transports personnes extér à collect					20 844 522,22	7 799,18	20 844 522,22	7 799,18	20 836 723,04	
6247	Transports collectifs du personnel					464 310,03	127,47	464 310,03	127,47	464 182,56	
6248	Divers					28 814,87		28 814,87		28 814,87	
624	Sous Total compte 624					21 514 422,87	7 926,65	21 514 422,87	7 926,65	21 506 496,22	

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2017

24400 - REGION BRETAGNE - BUDGET PRINC

Exercice 2017

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6251	Voyages déplacements et missions					437 284,05		437 284,05		437 284,05	
625	Sous Total compte 625					437 284,05		437 284,05		437 284,05	
6261	Frais d'affranchissement					389 517,98		389 517,98		389 517,98	
6262	Frais de télécommunication					331 947,31		331 947,31		331 947,31	
626	Sous Total compte 626					721 465,29		721 465,29		721 465,29	
627	Services bancaires et assimilés					112 049,61		112 049,61		112 049,61	
6281	Concours divers - cotisations					1 018 700,43	5 950,00	1 018 700,43	5 950,00	1 012 750,43	
6282	Frais de gardiennage					267 121,66		267 121,66		267 121,66	
6288	Autres					4 596,60		4 596,60		4 596,60	
628	Sous Total compte 628					1 290 418,69	5 950,00	1 290 418,69	5 950,00	1 284 468,69	
62	Sous Total compte 62					31 139 543,56	14 400,75	31 139 543,56	14 400,75	31 125 142,81	
6331	Verst de transport					1 161 914,00		1 161 914,00		1 161 914,00	
6332	Cotisations versées au FNAL					456 500,00		456 500,00		456 500,00	

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2017

24400 - REGION BRETAGNE - BUDGET PRINC

Exercice 2017

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6336	Cotisations au Centre National et CGFPT					795 959,14		795 959,14		795 959,14	
6338	Autres impôts tax verst sur rému					266 409,00		266 409,00		266 409,00	
633	Sous Total compte 633					2 680 782,14		2 680 782,14		2 680 782,14	
63512	Taxes foncières					482 985,53	3 300,00	482 985,53	3 300,00	479 685,53	
63513	Autres impôts locaux					87,50		87,50		87,50	
6351	Sous Total compte 6351					483 073,03	3 300,00	483 073,03	3 300,00	479 773,03	
6354	Droits d'enregistremet et de timbre					140,00		140,00		140,00	
6355	Taxes et impôts sur les véhicules					19 195,10		19 195,10		19 195,10	
635	Sous Total compte 635					502 408,13	3 300,00	502 408,13	3 300,00	499 108,13	
637	Aut impôts tax versts assimil autres org					29 774,76		29 774,76		29 774,76	
63	Sous Total compte 63					3 212 965,03	3 300,00	3 212 965,03	3 300,00	3 209 665,03	
64111	Traitement					72 528 766,53	122,12	72 528 766,53	122,12	72 528 644,41	
64112	Nbi sf ir					1 861 732,91		1 861 732,91		1 861 732,91	

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2017

24400 - REGION BRETAGNE - BUDGET PRINC

Exercice 2017

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
64118	Autres indemnités					17 371 931,14		17 371 931,14		17 371 931,14	
6411	Sous Total compte 6411					91 762 430,58	122,12	91 762 430,58	122,12	91 762 308,46	
64131	Rémunérations					13 025 625,87	1 534,21	13 025 625,87	1 534,21	13 024 091,66	
64132	SF et IR					257 458,87		257 458,87		257 458,87	
64138	Primes et autres indemnités					2 809 524,87		2 809 524,87		2 809 524,87	
6413	Sous Total compte 6413					16 092 609,61	1 534,21	16 092 609,61	1 534,21	16 091 075,40	
64162	Emplois d'avenir					183 689,99		183 689,99		183 689,99	
6416	Sous Total compte 6416					183 689,99		183 689,99		183 689,99	
6417	Rémunérations des apprentis					312 034,50		312 034,50		312 034,50	
6419	Rembst rémunérations du persel					2 281,17	1 270 856,24	2 281,17	1 270 856,24		1 268 575,07
641	Sous Total compte 641					108 353 045,85	1 272 512,57	108 353 045,85	1 272 512,57	107 080 533,28	
6451	Cotisations a l'u.r.s.s.a.f.					16 852 468,00		16 852 468,00		16 852 468,00	
6453	Cotisations aux caisses de retraite					26 105 913,39		26 105 913,39		26 105 913,39	

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2017

24400 - REGION BRETAGNE - BUDGET PRINC

Exercice 2017

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6454	Cotisations aux ASSEDIC					1 011 136,00		1 011 136,00		1 011 136,00	
6455	Cotisations pour assurance du personnel					150,00		150,00		150,00	
6457	Cotisation soc liées à apprentissage					5 351,00		5 351,00		5 351,00	
6458	Cotisat autres organismes sociaux					290 102,91		290 102,91		290 102,91	
6459	Rembst charges de sécu soc						104 884,42		104 884,42		104 884,42
645	Sous Total compte 645					44 265 121,30	104 884,42	44 265 121,30	104 884,42	44 160 236,88	
6472	Prestations familiales directes					1 660 565,65		1 660 565,65		1 660 565,65	
6473	Alloc chômage					2 670,50		2 670,50		2 670,50	
6475	Medecine du travail pharmacie					215 470,08	159,88	215 470,08	159,88	215 310,20	
6478	Autres charges sociales diverses					2 152 757,92		2 152 757,92		2 152 757,92	
6479	Rembst sur autres charges social					1 855,34	792 887,55	1 855,34	792 887,55		791 032,21
647	Sous Total compte 647					4 033 319,49	793 047,43	4 033 319,49	793 047,43	3 240 272,06	
64	Sous Total compte 64					156 651 486,64	2 170 444,42	156 651 486,64	2 170 444,42	154 481 042,22	

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2017

24400 - REGION BRETAGNE - BUDGET PRINC

Exercice 2017

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
65111	Rémunérations					32 284 290,35	2 129,31	32 284 290,35	2 129,31	32 282 161,04	
65112	Cotisations sociales					3 946 412,25		3 946 412,25		3 946 412,25	
65114	Autres remboursements					1 814 843,22	218,34	1 814 843,22	218,34	1 814 624,88	
6511	Sous Total compte 6511					38 045 545,82	2 347,65	38 045 545,82	2 347,65	38 043 198,17	
6513	Bourses					20 502 582,00	1 235,00	20 502 582,00	1 235,00	20 501 347,00	
6518	Autres					8 376 066,61	100,00	8 376 066,61	100,00	8 375 966,61	
651	Sous Total compte 651					66 924 194,43	3 682,65	66 924 194,43	3 682,65	66 920 511,78	
65211	Indemnités de fonction					1 666 518,36		1 666 518,36		1 666 518,36	
65212	Frais de mission et déplacement					256 230,39		256 230,39		256 230,39	
65215	Frais de formation					150,00		150,00		150,00	
6521	Sous Total compte 6521					1 922 898,75		1 922 898,75		1 922 898,75	
652	Sous Total compte 652					1 922 898,75		1 922 898,75		1 922 898,75	
6531	Indemnités de fonction					2 895 438,30		2 895 438,30		2 895 438,30	

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2017

24400 - REGION BRETAGNE - BUDGET PRINC

Exercice 2017

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6532	Frais de mission et déplacement					309 862,73	2 068,71	309 862,73	2 068,71	307 794,02	
6533	Cotisations de retraite					245 865,04		245 865,04		245 865,04	
6534	Cotisations sécurité sociale part patron					795 209,00		795 209,00		795 209,00	
6535	Formation					62 470,00		62 470,00		62 470,00	
653	Sous Total compte 653					4 308 845,07	2 068,71	4 308 845,07	2 068,71	4 306 776,36	
6541	Créances admises en non-valeur					31 087,28		31 087,28		31 087,28	
6542	Créances éteintes					44 719,20		44 719,20		44 719,20	
654	Sous Total compte 654					75 806,48		75 806,48		75 806,48	
65511	établissements publics					30 230 585,99		30 230 585,99		30 230 585,99	
65512	établissements privés					33 697 503,78		33 697 503,78		33 697 503,78	
6551	Sous Total compte 6551					63 928 089,77		63 928 089,77		63 928 089,77	
6552	Prime employeurs apprentis					16 247 935,00	1 000,00	16 247 935,00	1 000,00	16 246 935,00	
6558	Autres contributions obligatoires					45 843 093,02		45 843 093,02		45 843 093,02	

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2017

24400 - REGION BRETAGNE - BUDGET PRINC

Exercice 2017

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
655	Sous Total compte 655					126 019 117,79	1 000,00	126 019 117,79	1 000,00	126 018 117,79	
6561	Organismes de regroupement (syndicats mi					3 907 157,93		3 907 157,93		3 907 157,93	
6562	Au titre de la coopération décentralisée					189 000,00		189 000,00		189 000,00	
65641	SNCF					103 105 184,60		103 105 184,60		103 105 184,60	
65648	Autres					4 577 611,64		4 577 611,64		4 577 611,64	
6564	Sous Total compte 6564					107 682 796,24		107 682 796,24		107 682 796,24	
6568	Autres participations					149 898 387,40	21 724,00	149 898 387,40	21 724,00	149 876 663,40	
656	Sous Total compte 656					261 677 341,57	21 724,00	261 677 341,57	21 724,00	261 655 617,57	
65731	Etat					86 924,52		86 924,52		86 924,52	
65733	Dépt					1 058 278,98		1 058 278,98		1 058 278,98	
65734	Communes et structures intercommunales					2 969 485,43	2 000,00	2 969 485,43	2 000,00	2 967 485,43	
65735	Autrs grpts coll, coll à stat part et EP					8 609 647,90	246,18	8 609 647,90	246,18	8 609 401,72	
65736	SPIC					722 667,00		722 667,00		722 667,00	

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2017

24400 - REGION BRETAGNE - BUDGET PRINC

Exercice 2017

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
65737	SNCF					68 056,00		68 056,00		68 056,00	
65738	Organismes publics divers					47 097 533,28	24 064,96	47 097 533,28	24 064,96	47 073 468,32	
6573	Sous Total compte 6573					60 612 593,11	26 311,14	60 612 593,11	26 311,14	60 586 281,97	
6574	Subv fonct aux personnes droit privé					109 673 574,86	1 329,88	109 673 574,86	1 329,88	109 672 244,98	
657	Sous Total compte 657					170 286 167,97	27 641,02	170 286 167,97	27 641,02	170 258 526,95	
65861	Frais de persel - groupe des élus					718 370,63		718 370,63		718 370,63	
65862	Matériel équipement et fournitures					66 012,82		66 012,82		66 012,82	
65869	Rembst frais fonctionnement grpes élus						6 659,14		6 659,14		6 659,14
6586	Sous Total compte 6586					784 383,45	6 659,14	784 383,45	6 659,14	777 724,31	
658	Sous Total compte 658					784 383,45	6 659,14	784 383,45	6 659,14	777 724,31	
65	Sous Total compte 65					631 998 755,51	62 775,52	631 998 755,51	62 775,52	631 935 979,99	
66111	Intérêts réglés à l'écheance					6 822 389,66		6 822 389,66		6 822 389,66	
66112	Intérêts - rattachement des icne					1 561 446,91	1 524 655,45	1 561 446,91	1 524 655,45	36 791,46	

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2017

24400 - REGION BRETAGNE - BUDGET PRINC

Exercice 2017

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6611	Sous Total compte 6611					8 383 836,57	1 524 655,45	8 383 836,57	1 524 655,45	6 859 181,12	
6618	Intérêts des autres dettes					500,00		500,00		500,00	
661	Sous Total compte 661					8 384 336,57	1 524 655,45	8 384 336,57	1 524 655,45	6 859 681,12	
6688	Autres					3 933 855,33	16 507,72	3 933 855,33	16 507,72	3 917 347,61	
668	Sous Total compte 668					3 933 855,33	16 507,72	3 933 855,33	16 507,72	3 917 347,61	
66	Sous Total compte 66					12 318 191,90	1 541 163,17	12 318 191,90	1 541 163,17	10 777 028,73	
6711	Intérêts moratoires pénalités sur march					8 591,18		8 591,18		8 591,18	
6712	Amendes fiscales et pénales					450,00		450,00		450,00	
6718	Autres charg except sur opérat gestion					500,00		500,00		500,00	
671	Sous Total compte 671					9 541,18		9 541,18		9 541,18	
673	Titres annulés exercices antérieurs					139 187,00		139 187,00		139 187,00	
6745	Subv fonct aux personnes droit privé					77 058,81		77 058,81		77 058,81	
674	Sous Total compte 674					77 058,81		77 058,81		77 058,81	

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2017

24400 - REGION BRETAGNE - BUDGET PRINC

Exercice 2017

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
675	Valeurs comptables immob cédées					144 618,00		144 618,00		144 618,00	
6761	Diff sur réalisations (positives)					11 775,15		11 775,15		11 775,15	
676	Sous Total compte 676					11 775,15		11 775,15		11 775,15	
678	Autres charges exceptionnelles					5 404,94		5 404,94		5 404,94	
67	Sous Total compte 67					387 585,08		387 585,08		387 585,08	
6811	DA - immob incorp et corpo					253 527 549,35	16 143 606,54	253 527 549,35	16 143 606,54	237 383 942,81	
6817	Dot dépréciat actifs circulants					1 285 915,46		1 285 915,46		1 285 915,46	
681	Sous Total compte 681					254 813 464,81	16 143 606,54	254 813 464,81	16 143 606,54	238 669 858,27	
68	Sous Total compte 68					254 813 464,81	16 143 606,54	254 813 464,81	16 143 606,54	238 669 858,27	
	Total classe 6					1 178 085 711,15	19 946 945,00	1 178 085 711,15	19 946 945,00	1 160 309 917,15	2 171 150,84
7022	Coupes de bois					341,00	37 841,80	341,00	37 841,80		37 500,80
702	Sous Total compte 702					341,00	37 841,80	341,00	37 841,80		37 500,80
70322	Droits de stationnement et de locations					1 979,83	1 093 863,60	1 979,83	1 093 863,60		1 091 883,77

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2017

24400 - REGION BRETAGNE - BUDGET PRINC

Exercice 2017

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
70328	Autres droits de stationnement et de loc						146 452,50		146 452,50		146 452,50
7032	Sous Total compte 7032					1 979,83	1 240 316,10	1 979,83	1 240 316,10		1 238 336,27
703	Sous Total compte 703					1 979,83	1 240 316,10	1 979,83	1 240 316,10		1 238 336,27
7065	Droits de ports et de navigation (autres						668 655,89		668 655,89		668 655,89
7068	Prest serv autres redev et droits					25 558,55	6 034 572,87	25 558,55	6 034 572,87		6 009 014,32
706	Sous Total compte 706					25 558,55	6 703 228,76	25 558,55	6 703 228,76		6 677 670,21
707	Ventes de marchandises						2 692,24		2 692,24		2 692,24
70878	Par des tiers						5 854,39		5 854,39		5 854,39
7087	Sous Total compte 7087						5 854,39		5 854,39		5 854,39
708	Sous Total compte 708						5 854,39		5 854,39		5 854,39
70	Sous Total compte 70					27 879,38	7 989 933,29	27 879,38	7 989 933,29		7 962 053,91
73112	Cotisation Valeur Ajoutée Entreprises						330 468 032,00		330 468 032,00		330 468 032,00
73114	Imposition Forfait Entreprises Réseau						28 927 334,00		28 927 334,00		28 927 334,00

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2017

24400 - REGION BRETAGNE - BUDGET PRINC

Exercice 2017

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
7311	Sous Total compte 7311						359 395 366,00		359 395 366,00		359 395 366,00
73121	F.N.G.I.R						27 608 412,00		27 608 412,00		27 608 412,00
73122	Fonds de péréquation des res percç region						891 792,00		891 792,00		891 792,00
73123	Attributions de compensation CVAE						2 839 795,00		2 839 795,00		2 839 795,00
7312	Sous Total compte 7312						31 339 999,00		31 339 999,00		31 339 999,00
731	Sous Total compte 731						390 735 365,00		390 735 365,00		390 735 365,00
7321	TICPE 1ere part # modulation LRL					17 817 073,00	223 307 140,87	17 817 073,00	223 307 140,87		205 490 067,87
7322	TICPE 2e part # modulation Grenelle					3 309 394,00	39 729 808,00	3 309 394,00	39 729 808,00		36 420 414,00
732	Sous Total compte 732					21 126 467,00	263 036 948,87	21 126 467,00	263 036 948,87		241 910 481,87
7344	Taxe sur les certificats d'immat vehicul					285 751,38	131 402 546,39	285 751,38	131 402 546,39		131 116 795,01
734	Sous Total compte 734					285 751,38	131 402 546,39	285 751,38	131 402 546,39		131 116 795,01
73821	Taxe d'apprentissage						71 931 427,00		71 931 427,00		71 931 427,00
73822	TICPE # Ressource régionale de l'apprent						6 840 045,98		6 840 045,98		6 840 045,98

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2017

24400 - REGION BRETAGNE - BUDGET PRINC

Exercice 2017

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
7382	Sous Total compte 7382						78 771 472,98		78 771 472,98		78 771 472,98
73841	Frais de gestion						23 767 389,33		23 767 389,33		23 767 389,33
73842	TICPE FPA						10 933 874,53		10 933 874,53		10 933 874,53
7384	Sous Total compte 7384						34 701 263,86		34 701 263,86		34 701 263,86
7385	TICPE Primes employeurs apprentis						18 268 329,20		18 268 329,20		18 268 329,20
738	Sous Total compte 738						131 741 066,04		131 741 066,04		131 741 066,04
73913	Attributions de compensation CVAE					29 797 946,00		29 797 946,00		29 797 946,00	
7391	Sous Total compte 7391					29 797 946,00		29 797 946,00		29 797 946,00	
739	Sous Total compte 739					29 797 946,00		29 797 946,00		29 797 946,00	
73	Sous Total compte 73					51 210 164,38	916 915 926,30	51 210 164,38	916 915 926,30		865 705 761,92
7411	DGFdotation forfaitaire						168 932 130,00		168 932 130,00		168 932 130,00
7412	Dgf dotation de péréquation					127 398,00	15 812 924,00	127 398,00	15 812 924,00		15 685 526,00
741	Sous Total compte 741					127 398,00	184 745 054,00	127 398,00	184 745 054,00		184 617 656,00

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2017

24400 - REGION BRETAGNE - BUDGET PRINC

Exercice 2017

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
744	FCTVA						268 187,41		268 187,41		268 187,41
7461	DGD						21 087 806,00		21 087 806,00		21 087 806,00
746	Sous Total compte 746						21 087 806,00		21 087 806,00		21 087 806,00
74712	Emplois d'avenir						138 050,92		138 050,92		138 050,92
74718	Autres						62 469 184,00		62 469 184,00		62 469 184,00
7471	Sous Total compte 7471						62 607 234,92		62 607 234,92		62 607 234,92
7473	Dépt					11 914,00	586 550,08	11 914,00	586 550,08		574 636,08
7474	Communes et structures intercommunales						2 265 431,55		2 265 431,55		2 265 431,55
7475	Autres grpts coll.et coll. à statut part						15 000,00		15 000,00		15 000,00
74771	FSE						5 030 521,49		5 030 521,49		5 030 521,49
74772	FEDER						4 495 313,31		4 495 313,31		4 495 313,31
74773	FEOGA						6 751 300,09		6 751 300,09		6 751 300,09
74778	Autres fonds européens						240 600,41		240 600,41		240 600,41

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2017

24400 - REGION BRETAGNE - BUDGET PRINC

Exercice 2017

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
7477	Sous Total compte 7477						16 517 735,30		16 517 735,30		16 517 735,30
7478	Autres organismes						2 549 457,98		2 549 457,98		2 549 457,98
747	Sous Total compte 747					11 914,00	84 541 409,83	11 914,00	84 541 409,83		84 529 495,83
74832	D.C.R.T.P.						24 834 684,00		24 834 684,00		24 834 684,00
74835	Dota transfer compensation exonérati FDL					5 663,00	7 992 724,00	5 663,00	7 992 724,00		7 987 061,00
74838	Autres attrib péréquation compensation						4 143 104,00		4 143 104,00		4 143 104,00
7483	Sous Total compte 7483					5 663,00	36 970 512,00	5 663,00	36 970 512,00		36 964 849,00
74881	Participation familles rest heb scol					34 236,93	8 936 149,87	34 236,93	8 936 149,87		8 901 912,94
7488	Sous Total compte 7488					34 236,93	8 936 149,87	34 236,93	8 936 149,87		8 901 912,94
748	Sous Total compte 748					39 899,93	45 906 661,87	39 899,93	45 906 661,87		45 866 761,94
74	Sous Total compte 74					179 211,93	336 549 119,11	179 211,93	336 549 119,11		336 369 907,18
752	Revenus des immeubles					6 236,82	245 787,39	6 236,82	245 787,39		239 550,57
7588	Autres produits divers de gestion cour					25 057,00	3 880 450,85	25 057,00	3 880 450,85		3 855 393,85

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2017

24400 - REGION BRETAGNE - BUDGET PRINC

Exercice 2017

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
758	Sous Total compte 758					25 057,00	3 880 450,85	25 057,00	3 880 450,85		3 855 393,85
75	Sous Total compte 75					31 293,82	4 126 238,24	31 293,82	4 126 238,24		4 094 944,42
761	Produits de participations						188 814,34		188 814,34		188 814,34
7621	Produits autres immob finan enc échéance						269 585,29		269 585,29		269 585,29
762	Sous Total compte 762						269 585,29		269 585,29		269 585,29
7688	Autres					314,29	1 404 669,56	314,29	1 404 669,56		1 404 355,27
768	Sous Total compte 768					314,29	1 404 669,56	314,29	1 404 669,56		1 404 355,27
76	Sous Total compte 76					314,29	1 863 069,19	314,29	1 863 069,19		1 862 754,90
7711	Dédits et pénalités perçus						95 489,28		95 489,28		95 489,28
7714	Recouvrement sur créances admises en nv						1 422,72		1 422,72		1 422,72
7718	Autres prod except sur opé gestion						101 903,55		101 903,55		101 903,55
771	Sous Total compte 771						198 815,55		198 815,55		198 815,55
773	Mandats annulés sur exercices antérieurs						3 563,23		3 563,23		3 563,23

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2017

24400 - REGION BRETAGNE - BUDGET PRINC

Exercice 2017

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
775	Produits des cessions d'immobilisations						156 393,15		156 393,15		156 393,15
777	Quote-part subv invest transf au résultat					215 623,92	44 882 527,89	215 623,92	44 882 527,89		44 666 903,97
7788	Produits exceptionnels divers					18 683,94	3 470 316,88	18 683,94	3 470 316,88		3 451 632,94
778	Sous Total compte 778					18 683,94	3 470 316,88	18 683,94	3 470 316,88		3 451 632,94
77	Sous Total compte 77					234 307,86	48 711 616,70	234 307,86	48 711 616,70		48 477 308,84
7817	Reprises dépréciat actifs circul						46 419,32		46 419,32		46 419,32
781	Sous Total compte 781						46 419,32		46 419,32		46 419,32
78	Sous Total compte 78						46 419,32		46 419,32		46 419,32
	Total classe 7					51 683 171,66	1 316 202 322,7	51 683 171,66	1 316 202 322,7	29 797 946,00	1 294 317 096,49
	Total général	5 405 842 586,4	5 405 842 586,4	9 239 910 431,4	9 206 062 867,4	2 162 960 934,4	2 196 808 499,4	16 808 713 953	16 808 713 953	7 216 398 915,7	7 216 398 915,83

Balance des valeurs inactives

Arrêté à la date du 31/12/2017

24400 - REGION BRETAGNE - BUDGET PRINC

Exercice 2017

DESIGNATION DES COMPTES N° Intitulé	DEBIT			CREDIT			SOLDES	
	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Débiteurs	Créditeurs
TOTAUX	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Page des signatures

24400 - REGION BRETAGNE - BUDGET PRINC

Exercice 2017

Vu et certifié par le comptable supérieur ou son délégué qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.

Observations :

BOURDONNAIS Corinne (1018509007-0), INSPECTEUR FINANCES PUBLIQUES

A DRFIP DE BRETAGNE ET D'ILLE-..., le 28/02/2018

Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.

Le comptable affirme, en outre et sous les mêmes peines, que les recettes et dépenses portées dans ce compte sont, sans exception, toutes celles qui ont été faites pour le service de **REGION BRETAGNE - BUDGET PRINC** pendant l'année 2017 et qu'il n'en existe aucune autre à sa connaissance.

DOMAIN Michel (1013491335-0), INSPECTEUR DIVISIONNAIRE FIP HORS CLASSE

A BRETAGNE, le 01/03/2018

Vu par l'ordonnateur ou son délégué qui certifie que le présent compte dont le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme aux écritures de sa comptabilité administrative, a été voté le **22/06/2018** par l'organe délibérant.

BASTIN JEROME (jbastin-xt), Directeur Général des Services

A RENNES, le 26/06/2018

CONSEIL REGIONAL

22 juin 2018

DELIBERATION

ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF DE L'EXERCICE 2017

Le Conseil régional convoqué par son Président le 29 mai 2018, s'est réuni le vendredi 22 juin 2018 au siège de la Région Bretagne, sous la présidence de Monsieur Loïg CHESNAIS-GIRARD, Président du Conseil régional.

Etai^{ent} présents : Monsieur Olivier ALLAIN, Madame Sylvie ARGAT-BOURIOT, Madame Catherine BLEIN, Madame Mona BRAS, Madame Georgette BREARD, Monsieur Pierre BRETEAU, Monsieur Gwenegan BUI, Monsieur Thierry BURLLOT, Madame Gaby CADIOU, Madame Fanny CHAPPE (à partir de 12h10 jusqu'à 14h) Monsieur Loïg CHESNAIS-GIRARD, Monsieur Marc COATANÉA (jusqu'à 12h30), Monsieur André CROCQ, Madame Delphine DAVID (jusqu'à 14h puis à partir de 16h30), Monsieur Gérard DE MELLON, Monsieur Stéphane DE SALLIER DUPIN, Madame Virginie D'ORSANNE, Madame Laurence DUFFAUD, Monsieur Richard FERRAND (de 11h à 17h), Madame Laurence FORTIN, Madame Anne GALLO, Madame Evelyne GAUTIER-LE BAIL (jusqu'à 20h), Monsieur Karim GHACHEM, Madame Anne-Maud GOUJON, Madame Sylvie GUIGNARD (de 15h20 à 17h35), Madame Claire GUINEMER (jusqu'à 14h), Monsieur Philippe HERCOUËT, Madame Kaourintine HULAUD, Monsieur Bertrand IRAGNE (jusqu'à 15h20), Madame Elisabeth JOUNEAUX-PEDRONO, Monsieur Roland JOURDAIN (jusqu'à 14h), Monsieur Pierre KARLESKIND (jusqu'à 13h10 puis à partir de 15h15), Monsieur Gérard LAHELLEC, Madame Isabelle LE BAL, Monsieur Jean-Michel LE BOULANGER, Monsieur Olivier LE BRAS, Monsieur Raymond LE BRAZIDEC (jusqu'à 16h30), Madame Agnès LE BRUN, Monsieur Patrick LE DIFFON, Monsieur Marc LE FUR, Monsieur Patrick LE FUR, Madame Gaël LE MEUR, Monsieur Alain LE QUELLEC, Madame Gaël LE SAOUT, Madame Christine LE STRAT, Monsieur Christian LECHEVALIER, Madame Lena LOUARN, Monsieur Bernard MARBOEUF, Monsieur Martin MEYRIER, Monsieur Philippe MIAILHES, Monsieur Paul MOLAC, Madame Gaëlle NICOLAS (jusqu'à 19h45), Madame Gaëlle NIQUE, Madame Anne PATAULT, Madame Isabelle PELLERIN, Monsieur Gilles PENNELLE, Monsieur Stéphane PERRIN, Monsieur Maxime PICARD, Monsieur Bertrand PLOUVIER, Monsieur Pierre POULIQUEN (jusqu'à 18h20), Monsieur Bernard POULIQUEN, Monsieur Bruno QUILLIVIC, Monsieur Dominique RAMARD (jusqu'à 18h15), Madame Emmanuelle RASSENEUR, Madame Agnès RICHARD, Monsieur David ROBO (jusqu'à 18h50), Madame Claudia ROUAUX (jusqu'à 18h25), Monsieur Stéphane ROUDAUT (jusqu'à 19h35), Madame Catherine SAINT-JAMES, Madame Forough SALAMI-DADKHAH, Monsieur Emeric SALMON (de 9h00 à 11h00, puis après 11h45), Madame Hind SAOUD, Monsieur Sébastien SEMERIL (jusqu'à 16h15), Madame Renée THOMAÏDIS, Madame Martine TISON, Madame Anne TROALEN, Monsieur Hervé UTARD, Madame Anne VANEECLOO, Madame Gaëlle VIGOUROUX, Madame Sylvaine VULPIANI.

Avaient donné pouvoir : Monsieur Éric BERROCHE (pouvoir donné à Monsieur Gérard LAHELLEC), Madame Fanny CHAPPE (pouvoir donné à Monsieur André CROCQ jusqu'à 12h10 puis après 14h), Monsieur Marc COATANEA (pouvoir donné à Monsieur Karim GHACHEM à partir de 12h30), Madame Delphine DAVID (pouvoir donné à Monsieur Bernard MARBOEUF de 14h à 16h30), Monsieur Richard FERRAND (pouvoir donné à Monsieur Marc COATANEA jusqu'à 11h00 puis à partir de 17h à Monsieur Olivier ALLAIN), Monsieur Roland JOURDAIN (pouvoir donné à Madame Emmanuelle RASSENEUR à partir de 14h), Madame Evelyne GAUTIER-LE BAIL (pouvoir donné à Madame Laurence DUFFAUD à partir de 20h), Madame Sylvie GUIGNARD (pouvoir donné à Madame Martine TISON jusqu'à 15h20 puis à partir de 17h35), Madame Claire GUINEMER (pouvoir donné à Monsieur Bruno QUILIVIC à partir de 14h00), Monsieur Pierre KARLESKIND (pouvoir donné à Monsieur Bernard POULIQUEN de 13h10 à 15h15), Monsieur Raymond LE BRAZIDEC (pouvoir donné à Madame Elisabeth JOUNEAUX-PEDRONO à partir de 16h30), Monsieur Jean-Yves LE DRIAN (pouvoir donné à Madame Gaël LE SAOUT), Madame Nicole LE PEIH (pouvoir donné à Monsieur Raymond LE BRAZIDEC jusqu'à 16h30 puis à Madame Laurence FORTIN), Madame Gaëlle NICOLAS (pouvoir donné à Madame Isabelle LE BAL à partir de 19h45), Pierre POULIQUEN (pouvoir donné à Madame Anne GALLO à partir de 18h20), Monsieur Dominique RAMARD (pouvoir donné à Monsieur Philippe HERCOUËT à partir de 18h15), Monsieur David ROBO (pouvoir donné à Monsieur Patrick LE DIFFON à partir de 18h50), Madame Claudia ROUAUX (pouvoir donné à Madame Catherine SAINT-JAMES à partir de 18h25), Monsieur Emeric SALMON (pouvoir donné à Madame Virginie d'ORSANNE de 11h00 à 11h45), Monsieur Sébastien SEMERIL (pouvoir donné à Monsieur Hervé UTARD à partir de 16h15).

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L4312-8 ;

Vue l'ordonnance n°2009-1400 du 17 novembre 2009 relative à la simplification et à l'amélioration des règles budgétaires et comptables applicables aux régions et aux syndicats mixtes de l'article L.5721-2 du Code général des collectivités territoriales ;

Vu le règlement budgétaire financier adopté par le Conseil régional ;

Après avoir pris connaissance de l'avis formulé par le Conseil Economique Social et Environnemental lors de sa réunion du 11 juin 2018 ;

Vu l'avis de la commission des finances en date du 18 juin 2018 ;

Au vu du rapport présenté par Monsieur le Président du Conseil régional ;

Et après avoir délibéré ;

DECIDE

(- Sur l'adoption du compte administratif: Les groupes Rassemblement national et Droite, Centre et Régionalistes votent contre ; Madame Blein et Monsieur Iragne s'abstiennent.

- Sur la reconnaissance et l'arrêt des restes à réaliser : Le groupe Rassemblement national et Madame Blein s'abstiennent.)

- d'ADOPTER le compte administratif de l'exercice 2017 et de donner acte au Président des informations contenues dans ses annexes ;

- de RECONNAITRE l'exactitude des restes à réaliser tels que décrits dans la partie I-2 du cadre budgétaire et comptable ;

- **d'ARRETER** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessous ;

Résultat (section de fonctionnement)	+ 106 380 383,94 €
Solde d'exécution de la section d'investissement	- 69 886 237,19 €

- **de DONNER ACTE** au Président de la présentation du bilan de la gestion pluriannuelle au 31 décembre 2017 et du compte rendu de l'exécution des opérations d'emprunt et de gestion de la dette en 2017.

Le Président,



Loïg CHESNAIS-GIRARD

REPUBLIQUE FRANÇAISE

REGION :Région de Bretagne (1)

(2) Agrégé au budget principal de

Numéro SIRET : 23350001600040

POSTE COMPTABLE : Payeur Régional

M. 71

Compte administratif

voté par fonction

BUDGET : Budget principal (3)

ANNEE 2017

(1) Indiquer soit « Région : nom de la région », soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal (de la région ou syndicat mixte) ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	5
B - Pour mémoire : Modalités de vote	6
C1 - Exécution du budget : Résultats	7
C2 - Exécution du budget - RAR Dépenses	8
C3 - Exécution du budget - RAR Recettes	10

II - Présentation générale

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget	12
A2 - Vue d'ensemble - Total des opérations réelles et d'ordre	13
B - Récapitulation par groupes fonctionnels	14
C1 - Equilibre financier - Investissement	18
C2 - Equilibre financier - Fonctionnement	19
D1 - Balance générale - Dépenses	21
D2 - Balance générale - Recettes	23

III - Vote

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	25
A.900 - Services généraux	27
A.901 - Formation professionnelle et apprentissage	28
A.902 - Enseignement	29
A.903 - Culture, sports et loisirs	30
A.904 - Santé et action sociale	31
A.905 - Aménagement des territoires	32
A.906 - Gestion des fonds européens	33
A.907 - Environnement	34
A.908 - Transports	35
A.909 - Action économique	38
A.921 - Taxes non affectées	39
A.922 - Dotations et participations	40
A.923 - Dettes et autres opérations financières	41
A.925 - Opérations patrimoniales	42
A.926 - Transferts entre les sections	44
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	47
B.930 - Services généraux	49
B.931 - Formation professionnelle et apprentissage	50
B.932 - Enseignement	51
B.933 - Culture, sports et loisirs	52
B.934 - Santé et action sociale	53
B.935 - Aménagement des territoires	54
B.936 - Gestion des fonds européens	55
B.937 - Environnement	56
B.938 - Transports	57
B.939 - Action économique	60
B.940 - Impositions directes	61
B.941 - Autres impôts et taxes	62
B.942 - Dotations et participations	63
B.943 - Opérations financières	64
B.944 - Frais de fonctionnement des groupes d'élus	66
B.945 - Provisions et autres opérations mixtes	67
B.946 - Transferts entre les sections	68
B.947 - Transferts à l'intérieur de la section de fonctionnement	69

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques			
	Valeurs		Valeurs
Population totale	3 237 097	Nombre de mètres carrés de surface utile de bâtiments	52 640 m ²
Longueur de la voirie régionale (en km)		Nombre d'organismes de coopération auxquels participe la région	29

Informations fiscales (N-2)		
	Région	Pour mémoire, la moyenne nationale
Potentiel fiscal / habitant défini par l'article L. 4332-5 du CGCT (1)	n.c.	

(1) Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

Informations financières - ratios		Valeurs	Moyennes nationales
1	Dépenses réelles de fonctionnement / Population	294,27 €	
2	Produit des impositions directes / Population	111,02 €	
3	Recettes réelles de fonctionnement / Population	386,66 €	
4	Dépenses d'équipement brut / Population	161,65 €	
5	Encours de la dette / Population (2)	306,87 €	
6	Dotations globales de fonctionnement / Population	57,03 €	
7	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement	16,76%	
8	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement	80,02%	
9	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement.	41,81%	
10	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2)	79,36%	

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 31/12/N

I – INFORMATIONS GENERALES	I
POUR MEMOIRE : MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget :

- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
 - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en investissement et en fonctionnement.

III – L'assemblée délibérante a autorisé le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre dans les limites suivantes (3) : 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(3) Au maximum dans la limite de 7.5 % des dépenses réelles de la section, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET - RESULTATS	C1

RESULTAT DE L'EXERCICE					
	Mandats émis	Titres émis	Reprise résultats exercice antérieur (1)		Résultat ou solde (A) (1)
TOTAL DU BUDGET	2 060 433 959,84	2 094 281 524,03	2 646 582,56	A1	36 494 146,75
Investissement	870 326 096,45	797 793 276,70	2 646 582,56	A2	-69 886 237,19
Dont 1068		98 180 992,22			
Fonctionnement	1 190 107 863,39	1 296 488 247,33	0,00	A3	106 380 383,94

(1) Indiquer le signe – si dépenses>recettes, et + si recettes>dépenses.

(2) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses>recettes, et + si recettes>dépenses.

(3) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

RESTES A REALISER (4)					
	Dépenses		Recettes		Solde (B) (5)
TOTAL des RAR	I+II 274 435 267,30	III+IV	274 435 267,30	B1	0,00
Investissement	I 274 435 267,30	III	274 435 267,30	B2	0,00
Fonctionnement	II 0,00	IV	0,00	B3	0,00

(4) A reporter au budget primitif ou au budget supplémentaire N+1.

(5) Indiquer le signe – si dépenses>recettes, et + si recettes>dépenses.

RESULTAT CUMULE = (A)+(B) (6)		
TOTAL	A1+B1	36 494 146,75
Investissement	A2+B2	-69 886 237,19
Fonctionnement	A3+B3	106 380 383,94

(6) Indiquer le signe : – si déficit ou besoin de financement, + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)

Chap. / Art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 274 435 267,30
900	Services généraux	0,00
901	Formation pro. et apprentissage	0,00
902	Enseignement	0,00
903	Culture, sports et loisirs	0,00
904	Santé et action sociale	0,00
905	Aménagement des territoires	0,00
906	Gestion des fonds européens	0,00
907	Environnement	0,00
908	Transports	0,00
909	Action économique	0,00
921	Taxes non affectées	0,00
922	Dotations et participations	0,00
923	Dettes et autres opérations financières	274 435 267,30
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
930	Services généraux	0,00
931	Formation pro. et apprentissage	0,00
932	Enseignement	0,00
933	Culture, sports et loisirs	0,00
934	Santé et action sociale	0,00
935	Aménagement des territoires	0,00
936	Gestion des fonds européens	0,00
937	Environnement	0,00
938	Transports	0,00
939	Action économique	0,00
940	Impositions directes	0,00
941	Autres impôts et taxes	0,00
942	Dotations et participations	0,00
943	Opérations financières	0,00

Chap. / Art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
944	Frais de fonctionnements groupes d'élus	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN RECETTES (1)

Chap. / Art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 274 435 267,30
900	Services généraux	0,00
901	Formation pro. et apprentissage	0,00
902	Enseignement	0,00
903	Culture, sports et loisirs	0,00
904	Santé et action sociale	0,00
905	Aménagement des territoires	0,00
906	Gestion des fonds européens	0,00
907	Environnement	0,00
908	Transports	0,00
909	Action économique	0,00
921	Taxes non affectées	0,00
922	Dotations et participations	0,00
923	Dettes et autres opérations financières	274 435 267,30
954	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
930	Services généraux	0,00
931	Formation pro. et apprentissage	0,00
932	Enseignement	0,00
933	Culture, sports et loisirs	0,00
934	Santé et action sociale	0,00
935	Aménagement des territoires	0,00
936	Gestion des fonds européens	0,00
937	Environnement	0,00
938	Transports	0,00
939	Action économique	0,00
940	Impositions directes	0,00
941	Autres impôts et taxes	0,00
942	Dotations et participations	0,00

Chap. / Art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
943	Opérations financières	0,00
944	Frais de fonctionnements groupes d'élus	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée.

II – PRESENTATION GENERALE	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET CA

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	1 190 107 863,39	G	1 296 488 247,33
	Section d'investissement	B	870 326 096,45	H	797 793 276,70

+

+

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00	I	0,00
			(si déficit)		(si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00	J	2 646 582,56
			(si déficit)		(si excédent)

=

=

TOTAL EXERCICE (réalisations + reports N-1)	= A+B+C+D	2 060 433 959,84	= G+H+I+J	2 096 928 106,59
---	-----------	-------------------------	-----------	-------------------------

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	274 435 267,30	L	274 435 267,30
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	274 435 267,30	= K+L	274 435 267,30

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	1 190 107 863,39	= G+I+K	1 296 488 247,33
	Section d'investissement	= B+D+F	1 144 761 363,75	= H+J+L	1 074 875 126,56
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	2 334 869 227,14	= G+H+I+J+K+L	2 371 363 373,89

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 4312.6 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 4312-5 du CGCT).

II – PRESENTATION GENERALE	II
VUE D'ENSEMBLE	A2

TOTAL DES OPÉRATIONS RÉELLES ET D'ORDRE

	DÉPENSES			RECETTES		
	RÉELLES ET MIXTES	ORDRE	TOTAL	REELLES ET MIXTES	ORDRE	TOTAL
INVESTISSEMENT	758 029 917,44	112 296 179,01	870 326 096,45	492 623 665,70	305 169 611,00	797 793 276,70
FONCTIONNEMENT	952 567 527,43	237 540 335,96	1 190 107 863,39	1 251 821 343,36	44 666 903,97	1 296 488 247,33
TOTAL REALISATIONS DE L'EXERCICE (1)	1 710 597 444,87	349 836 514,97	2 060 433 959,84	1 744 445 009,06	349 836 514,97	2 094 281 524,03

(1) Total réalisations = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE	II
RECAPITULATION PAR GROUPES FONCTIONNELS	B

SECTION	CREDITS OUVERTS (BP+BS+DM+RAR N-1) (1)	CREDITS EMPLOYES (OU RESTANT A EMPLOYER)			DONT NON VENTILE	DONT 0 (sauf 01)
		REALISATIONS (mandats et titres émis)	CHARGES / PRODUITS RATTACHES	RESTES A REALISER AU 31/12/N (1)		

AP VOTEES	608 296 700,00					
Dont dépenses imprévues (950)	1 000 000,00					
AE VOTEES	866 430 600,00					
Dont dépenses imprévues (952)	1 000 000,00					

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	1 233 708 175,25	870 326 096,45		274 435 267,30	320 520 245,02	17 511 549,37
90 Opérations ventilées	624 457 600,00	549 805 851,43		0,00		17 511 549,37
- en AP/CP (2)	623 107 600,00	548 982 674,25		0,00		17 511 549,37
- hors AP/CP (2)	1 350 000,00	823 177,18		0,00		0,00
Dont opérations pour comptes de tiers	0,00	0,00		0,00		0,00
92 Opérations non ventilées	609 250 575,25	320 520 245,02		274 435 267,30	320 520 245,02	
001 Solde exécution section investissement	0,00	0,00			0,00	
RECETTES D'INVESTISSEMENT	1 233 708 175,25	800 439 859,26		274 435 267,30	727 690 162,31	2 069 348,00
90 Opérations ventilées	63 172 000,00	72 749 696,95		0,00		2 069 348,00
- Recettes affectées	63 172 000,00	72 749 696,95		0,00		2 069 348,00
- Financement par le tiers de l'opération confiée à la région	0,00	0,00		0,00		0,00
92 Opérations non ventilées (sauf 922-1068)	1 023 660 575,25	626 862 587,53		274 435 267,30	626 862 587,53	
954 Produits des cessions d'immobilisations	123 610,00			0,00		
951 Virement de la section de fonctionnement	45 924 415,22					
922-1068 Excédents de fonctionnement capitalisés	98 180 992,22	98 180 992,22			98 180 992,22	
001 Solde exécution section investissement	2 646 582,56	2 646 582,56			2 646 582,56	
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	1 280 526 315,22	1 188 545 566,48	1 562 296,91	0,00	285 301 964,09	82 554 694,37
93 Services ventilés	943 858 400,00	904 805 049,30	850,00	0,00		82 554 694,37
- en AE/CP	779 307 400,00	742 440 430,76	850,00	0,00		24 471 357,55
- hors AE/CP	164 551 000,00	162 364 618,54	0,00	0,00		58 083 336,82
94 Services communs non ventilés	290 743 500,00	283 740 517,18	1 561 446,91	0,00	285 301 964,09	
953 Virement à la section d'investissement	45 924 415,22					
002 Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00			0,00	

SECTION	CREDITS OUVERTS (BP+BS+DM+RAR N-1) (1)	CREDITS EMPLOYES (OU RESTANT A EMPLOYER)			DONT NON VENTILE	DONT 0 (sauf 01)
		REALISATIONS (mandats et titres émis)	CHARGES / PRODUITS RATTACHES	RESTES A REALISER AU 31/12/N (1)		
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	1 280 526 315,22	1 261 418 846,68	35 069 400,65	0,00	1 141 512 001,79	9 806 174,30
93 Services ventilés	165 250 225,22	136 144 744,89	18 831 500,65	0,00		9 806 174,30
94 Services communs non ventilés	1 115 276 090,00	1 125 274 101,79	16 237 900,00	0,00	1 141 512 001,79	
002 Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00			0,00	

(1) Pour les AP et les AE, indiquer les AP ou AE nouvelles votées ou anciennes modifiées au cours de l'exercice.

(2) Y compris les opérations pour compte de tiers.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BUDGET – RECAPITULATION PAR GROUPES FONCTIONNELS (suite)	B

SECTION	1 Formation pro. et apprentissage	2 Enseignement	3 Culture, sports et loisirs	4 Santé et action sociale	5 Aménagement des territoires	6 Gestion des fonds européens	7 Environnement	8 Transports	9 Action économique
---------	---	-------------------	------------------------------------	---------------------------------	-------------------------------------	-------------------------------------	--------------------	-----------------	---------------------------

AP VOTEES									
Dont dépenses imprévues (950)									
AE VOTEES									
Dont dépenses imprévues (952)									

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	8 450 927,70	113 429 339,43	10 737 853,49	0,00	55 382 791,72	17 790 304,21	5 000 887,65	235 300 823,62	86 201 374,24
90 Opérations ventilées	8 450 927,70	113 429 339,43	10 737 853,49	0,00	55 382 791,72	17 790 304,21	5 000 887,65	235 300 823,62	86 201 374,24
- en AP/CP (2)	8 450 927,70	113 429 339,43	10 737 853,49	0,00	55 382 791,72	17 790 304,21	5 000 887,65	235 300 823,62	85 378 197,06
- hors AP/CP (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	823 177,18
Dont opérations pour comptes de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
92 Opérations non ventilées									
001 Solde exécution section investissement									
RECETTES D'INVESTISSEMENT	0,00	22 964 085,79	890 916,74	0,00	9 260 184,06	15 570 283,67	0,00	9 947 309,43	12 047 569,26
90 Opérations ventilées	0,00	22 964 085,79	890 916,74	0,00	9 260 184,06	15 570 283,67	0,00	9 947 309,43	12 047 569,26
- Recettes affectées	0,00	22 964 085,79	890 916,74	0,00	9 260 184,06	15 570 283,67	0,00	9 947 309,43	12 047 569,26
- Financement par le tiers de l'opération confiée à la région	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
92 Opérations non ventilées (sauf 922-1068)									
954 Produits des cessions d'immobilisations									
951 Virement de la section de fonctionnement									

SECTION	1 Formation pro. et apprentissage	2 Enseignement	3 Culture, sports et loisirs	4 Santé et action sociale	5 Aménagement des territoires	6 Gestion des fonds européens	7 Environnement	8 Transports	9 Action économique
922-1068 Excédents de fonctionnement capitalisés									
001 Solde exécution section investissement									
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	271 341 032,35	171 344 879,02	31 084 397,53	329 658,50	6 486 929,31	8 753 517,46	9 543 949,87	252 350 146,96	71 016 693,93
93 Services ventilés	271 341 032,35	171 344 879,02	31 084 397,53	329 658,50	6 486 929,31	8 753 517,46	9 543 949,87	252 350 146,96	71 016 693,93
- en AE/CP	271 341 032,35	79 481 228,01	29 952 558,61	329 658,50	6 486 929,31	8 753 517,46	9 543 949,87	241 064 855,17	71 016 193,93
- hors AE/CP	0,00	91 863 651,01	1 131 838,92	0,00	0,00	0,00	0,00	11 285 291,79	500,00
94 Services communs non ventilés									
953 Virement à la section d'investissement									
002 Résultat de fonctionnement reporté									
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	37 054 286,99	9 679 557,65	633 937,63	0,00	0,00	9 891 163,49	617 074,43	57 066 451,64	30 227 599,41
93 Services ventilés	37 054 286,99	9 679 557,65	633 937,63	0,00	0,00	9 891 163,49	617 074,43	57 066 451,64	30 227 599,41
94 Services communs non ventilés									
002 Résultat de fonctionnement reporté									

II – PRESENTATION GENERALE	II
EQUILIBRE FINANCIER – INVESTISSEMENT	C1

OPERATIONS REELLES ET MIXTES – Réalisations (y compris sur les restes à réaliser N-1)

CHAPITRES	MANDATS	TITRES
90 Opérations ventilées	549 805 851,43	72 749 696,95
900 Services généraux	17 511 549,37	2 069 348,00
901 Formation pro. et apprentissage	8 450 927,70	0,00
902 Enseignement	113 429 339,43	22 964 085,79
903 Culture, sports et loisirs	10 737 853,49	890 916,74
904 Santé et action sociale	0,00	0,00
905 Aménagement des territoires	55 382 791,72	9 260 184,06
906 Gestion des fonds européens	17 790 304,21	15 570 283,67
907 Environnement	5 000 887,65	0,00
908 Transports	235 300 823,62	9 947 309,43
909 Action économique	86 201 374,24	12 047 569,26
92 Opérations non ventilées	208 224 066,01	321 692 976,53
921 Taxes non affectées	0,00	0,00
922 Dotations et participations (sauf 1068)	0,00	15 042 976,53
923 Dettes et autres opérations financières	208 224 066,01	306 650 000,00
TOTAL	I 758 029 917,44	II 394 442 673,48
BESOIN D'AUTOFINANCEMENT (1)	I-II	363 587 243,96

OPERATIONS D'ORDRE

925 Opérations patrimoniales (à l'intérieur de la section)	67 629 275,04	67 629 275,04
926 Transferts entre les sections	44 666 903,97	237 540 335,96
TOTAL	III 112 296 179,01	IV 305 169 611,00
AUTOFINANCEMENT PROPRE A L'EXERCICE (1)	IV-III	192 873 431,99

TOTAL DES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE

TOTAL	I+III 870 326 096,45	II+IV 699 612 284,48
--------------	-----------------------------	-----------------------------

RESULTATS ANTERIEURS

001 Solde exécution section investissement	V 0,00	VI 2 646 582,56
922 – 1068 Excédents de fonctionnement capitalisés	VII	98 180 992,22

TOTAL DES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE

TOTAL DE LA SECTION	I+III+V 870 326 096,45	II+IV+VI+VII 800 439 859,26
SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (1)		-69 886 237,19

(1) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

II – PRESENTATION GENERALE	II
EQUILIBRE FINANCIER – FONCTIONNEMENT	C2

OPERATIONS REELLES ET MIXTES – Réalisations (y compris sur les restes à réaliser de N-1)

CHAPITRES	MANDATS	TITRES
93 Services ventilés	904 805 899,30	154 976 245,54
930 Services généraux	82 554 694,37	9 806 174,30
931 Formation pro. et apprentissage	271 341 032,35	37 054 286,99
932 Enseignement	171 344 879,02	9 679 557,65
933 Culture, sports et loisirs	31 084 397,53	633 937,63
934 Santé et action sociale	329 658,50	0,00
935 Aménagement des territoires	6 486 929,31	0,00
936 Gestion des fonds européens	8 753 517,46	9 891 163,49
937 Environnement	9 543 949,87	617 074,43
938 Transports	252 350 146,96	57 066 451,64
939 Action économique	71 016 693,93	30 227 599,41
94 Services communs non ventilés	47 761 628,13	1 096 845 097,82
940 Impositions directes	0,00	387 895 570,00
941 Autres impôts et taxes	0,00	468 347 928,92
942 Dotations et participations	0,00	238 795 394,41
943 Opérations financières	45 681 179,22	1 753 126,03
944 Frais de fonctionnements groupes d'élus	794 533,45	6 659,14
945 Provisions et autres opérations mixtes	1 285 915,46	46 419,32
TOTAL des opérations réelles et mixtes	I 952 567 527,43	II 1 251 821 343,36
SOLDE des opérations réelles et mixtes (1)	II-I	299 253 815,93

OPERATIONS D'ORDRE

946 Transferts entre les sections	237 540 335,96	44 666 903,97
947 Transferts dans section fonctionnement	0,00	0,00
TOTAL	III 237 540 335,96	IV 44 666 903,97
AUTOFINANCEMENT DEGAGE (1)	IV-III	192 873 431,99

TOTAL DES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE

TOTAL	I+III	1 190 107 863,39	II+IV	1 296 488 247,33
--------------	--------------	-------------------------	--------------	-------------------------

RESULTATS ANTERIEURS

002 Résultat de fonctionnement reporté de N-1	V	0,00	VI	0,00
---	----------	------	-----------	------

TOTAL CUMULE DE LA SECTION

TOTAL DE LA SECTION	I+III+V	1 190 107 863,39	II+IV+VI	1 296 488 247,33
----------------------------	----------------	-------------------------	-----------------	-------------------------

SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION (1)
(recettes – dépenses)

106 380 383,94

(1) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent

II – PRESENTATION GENERALE	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

Chapitre nature	Libellé	CREDITS OUVERTS (BP+BS+DM+RAR N-1)	CREDITS EMPLOYES (OU RESTANT A EMPLOYER)		CREDITS SANS EMPLOI
			REALISATIONS (mandats et titres émis)	RESTES A REALISER AU 31/12/N	
Dépenses d'investissement – Total		1 233 708 175,25	870 326 096,45	274 435 267,30	88 946 811,50
Sous total des opérations réelles et mixtes		1 107 458 175,25	758 029 917,44	274 435 267,30	74 992 990,51
10	Dotations, fonds divers et réserves	16 748,13	0,00	0,00	16 748,13
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	484 200 575,25	209 037 243,19	274 435 267,30	728 064,76
18	Cpte liaison : affectat° (BA, régie NP)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	8 344 633,08	5 663 161,11	0,00	2 681 471,97
204	Subventions d'équipement versées	390 283 032,45	347 714 292,50	0,00	42 568 739,95
21	Immobilisations corporelles	43 391 731,01	39 733 487,48	0,00	3 658 243,53
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	150 793 692,86	130 173 430,94	0,00	20 620 261,92
26	Participations et créances rattachées	1 794 645,40	1 044 634,60	0,00	750 010,80
27	Autres immobilisations financières	28 633 117,07	24 663 667,62	0,00	3 969 449,45
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
Sous total des opérations d'ordre		126 250 000,00	112 296 179,01		13 953 820,99
925	Opérations patrimoniales	80 000 000,00	67 629 275,04		12 370 724,96
926	Transferts entre les sections	46 250 000,00	44 666 903,97		1 583 096,03
Pour information : 001 solde d'exécution de la SI reporté N-1		0,00	0,00		

Chapitre nature	Libellé	CREDITS OUVERTS (BP+BS+DM+RAR N-1)	CREDITS EMPLOYES (OU RESTANT A EMPLOYER)			CREDITS SANS EMPLOI
			REALISATIONS (mandats et titres émis)	CHARGES / PRODUITS RATTACHES	RESTES A REALISER AU 31/12/N	
Dépenses de fonctionnement – Total		1 280 526 315,22	1 188 545 566,48	1 562 296,91	0,00	90 418 451,83
Sous total des opérations réelles et mixtes		996 241 900,00	951 005 230,52	1 562 296,91	0,00	43 674 372,57
011	Charges à caractère général	130 386 262,92	118 926 186,76	850,00	0,00	11 459 226,16
012	Charges de personnel et frais assimilés	161 894 077,89	159 605 769,42	0,00	0,00	2 288 308,47
014	Atténuations de produits	29 797 946,00	29 797 946,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586)	657 442 420,49	631 158 255,68	0,00	0,00	26 284 164,81
6586	Frais de fonctionnement groupes d'élus	956 300,00	784 383,45	0,00	0,00	171 916,55
66	Charges financières	14 126 500,00	9 215 581,82	1 561 446,91	0,00	3 349 471,27
67	Charges exceptionnelles	338 392,70	231 191,93	0,00	0,00	107 200,77
945	Provisions et autres opérations mixtes	1 300 000,00	1 285 915,46			14 084,54
Sous total des opérations d'ordre		284 284 415,22	237 540 335,96			46 744 079,26

Chapitre nature	Libellé	CREDITS OUVERTS (BP+BS+DM+RAR N-1)	CREDITS EMPLOYES (OU RESTANT A EMPLOYER)			CREDITS SANS EMPLOI
			REALISATIONS (mandats et titres émis)	CHARGES / PRODUITS RATTACHES	RESTES A REALISER AU 31/12/N	
946	Transferts entre les sections	238 360 000,00	237 540 335,96			819 664,04
947	Transferts dans section fonctionnement	0,00	0,00			0,00
953	Virement à la section d'investissement	45 924 415,22				
Pour information : 002 résultat de fonctionnement reporté N-1		0,00	0,00			

II – PRESENTATION GENERALE	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

Chapitre nature	Libellé	CREDITS OUVERTS (BP+BS+DM+RAR N-1)	CREDITS EMPLOYES (OU RESTANT A EMPLOYER)		CREDITS SANS EMPLOI
			REALISATIONS (mandats et titres émis)	RESTES A REALISER AU 31/12/N	
Recettes d'investissement – Total		1 233 708 175,25	800 439 859,26	274 435 267,30	158 833 048,69
Sous total des opérations réelles et mixtes		768 596 185,25	394 442 673,48	274 435 267,30	99 718 244,47
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	12 700 000,00	15 042 976,53	0,00	-2 342 976,53
13	Subventions d'investissement	55 380 400,00	49 528 145,09	0,00	5 852 254,91
16	Emprunts et dettes assimilées	692 600 575,25	308 120 613,74	274 435 267,30	110 044 694,21
18	Cpte liaison : affectat° (BA, régie NP)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (1)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (1)	0,00	11 531 582,91	0,00	-11 531 582,91
21	Immobilisations corporelles (1)	0,00	5 305,75	0,00	-5 305,75
22	Immobilisations reçues en affectation (1)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (1)	0,00	791 920,55	0,00	-791 920,55
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	7 791 600,00	9 422 128,91	0,00	-1 630 528,91
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
954	Produits des cessions d'immobilisations	123 610,00		0,00	
Sous total des opérations d'ordre		364 284 415,22	305 169 611,00		59 114 804,22
925	Opérations patrimoniales	80 000 000,00	67 629 275,04		12 370 724,96
926	Transferts entre les sections	238 360 000,00	237 540 335,96		819 664,04
951	Virement de la section de fonctionnement	45 924 415,22			
922-1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	98 180 992,22	98 180 992,22		0,00
Pour information : 001 solde d'exécution de la SI reporté N-1		2 646 582,56	2 646 582,56		

(1) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

Chapitre nature	Libellé	CREDITS OUVERTS (BP+BS+DM+RAR N-1)	CREDITS EMPLOYES (OU RESTANT A EMPLOYER)			CREDITS SANS EMPLOI
			REALISATIONS (mandats et titres émis)	CHARGES / PRODUITS RATTACHES	RESTES A REALISER AU 31/12/N	
Recettes de fonctionnement – Total		1 280 526 315,22	1 261 418 846,68	35 069 400,65	0,00	-15 961 932,11
Sous total des opérations réelles et mixtes		1 234 276 315,22	1 216 751 942,71	35 069 400,65	0,00	-17 545 028,14
013	Atténuations de charges	707 700,00	2 171 150,84	0,00	0,00	-1 463 450,84
70	Produits services, domaine, ventes div	6 932 885,00	7 625 150,26	336 903,65	0,00	-1 029 168,91
731	Impôts locaux	390 767 800,00	390 735 365,00	0,00	0,00	32 435,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	476 518 290,00	485 582 850,92	19 185 492,00	0,00	-28 250 052,92
74	Dotations, subventions et participations	354 233 915,00	320 822 902,18	15 547 005,00	0,00	17 864 007,82
75	Autres produits de gestion courante	3 534 200,00	4 094 944,42	0,00	0,00	-560 744,42
76	Produits financiers	1 494 400,00	1 862 754,90	0,00	0,00	-368 354,90
77	Produits exceptionnels	47 125,22	3 810 404,87	0,00	0,00	-3 763 279,65
945	Provisions et autres opérations mixtes	40 000,00	46 419,32			-6 419,32
Sous total des opérations d'ordre		46 250 000,00	44 666 903,97			1 583 096,03
946	Transferts entre les sections	46 250 000,00	44 666 903,97			1 583 096,03
947	Transferts dans section fonctionnement	0,00	0,00			0,00
Pour information : 002 résultat de fonctionnement reporté N-1		0,00	0,00			

III – VOTE DU BUDGET	III
A – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES	A

DEPENSES

Chapitre nature	Libellé	CREDITS OUVERTS (BP+BS+DM+RAR N-1)	CREDITS EMPLOYES (OU RESTANT A EMPLOYER)		CREDITS SANS EMPLOI	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP
			REALISATIONS (mandats émis)	RESTES A REALISER au 31/12/N			
Dépenses d'investissement – Total		1 233 708 175,25	870 326 096,45	274 435 267,30	88 946 811,50	548 982 674,25	321 343 422,20
90	Opérations ventilées	624 457 600,00	549 805 851,43	0,00	74 651 748,57	548 982 674,25	823 177,18
900	Services généraux	18 111 100,00	17 511 549,37	0,00	599 550,63	17 511 549,37	0,00
901	Formation pro. et apprentissage	11 994 000,00	8 450 927,70	0,00	3 543 072,30	8 450 927,70	0,00
902	Enseignement	127 825 000,00	113 429 339,43	0,00	14 395 660,57	113 429 339,43	0,00
903	Culture, sports et loisirs	13 408 000,00	10 737 853,49	0,00	2 670 146,51	10 737 853,49	0,00
904	Santé et action sociale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
905	Aménagement des territoires	64 475 000,00	55 382 791,72	0,00	9 092 208,28	55 382 791,72	0,00
906	Gestion des fonds européens	29 100 000,00	17 790 304,21	0,00	11 309 695,79	17 790 304,21	0,00
907	Environnement	8 750 000,00	5 000 887,65	0,00	3 749 112,35	5 000 887,65	0,00
908	Transports	252 737 900,00	235 300 823,62	0,00	17 437 076,38	235 300 823,62	0,00
909	Action économique	98 056 600,00	86 201 374,24	0,00	11 855 225,76	85 378 197,06	823 177,18
92	Opérations non ventilées	609 250 575,25	320 520 245,02	274 435 267,30	14 295 062,93		320 520 245,02
921	Taxes non affectées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
922	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
923	Dettes et autres opérations financières	483 000 575,25	208 224 066,01	274 435 267,30	341 241,94		208 224 066,01
925	Opérations patrimoniales	80 000 000,00	67 629 275,04		12 370 724,96		67 629 275,04
926	Transferts entre les sections	46 250 000,00	44 666 903,97		1 583 096,03		44 666 903,97
Pour information : 001 solde d'exécution de la SI reporté N-1		0,00	0,00				

III – VOTE DU BUDGET	III
A – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A

RECETTES

Chapitre nature	Libellé	CREDITS OUVERTS (BP+BS+DM+RAR N-1)	CREDITS EMPLOYES (OU RESTANT A EMPLOYER)		CREDITS SANS EMPLOI
			REALISATIONS (titres émis)	RESTES A REALISER au 31/12/N	
Recettes d'investissement – Total		1 233 708 175,25	800 439 859,26	274 435 267,30	158 833 048,69
90	Opérations ventilées	63 172 000,00	72 749 696,95	0,00	-9 577 696,95
900	Services généraux	1 967 400,00	2 069 348,00	0,00	-101 948,00
901	Formation pro. et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00
902	Enseignement	22 978 000,00	22 964 085,79	0,00	13 914,21
903	Culture, sports et loisirs	822 000,00	890 916,74	0,00	-68 916,74
904	Santé et action sociale	0,00	0,00	0,00	0,00
905	Aménagement des territoires	38 400,00	9 260 184,06	0,00	-9 221 784,06
906	Gestion des fonds européens	29 100 000,00	15 570 283,67	0,00	13 529 716,33
907	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00
908	Transports	513 000,00	9 947 309,43	0,00	-9 434 309,43
909	Action économique	7 753 200,00	12 047 569,26	0,00	-4 294 369,26
92	Opérations non ventilées	1 023 660 575,25	626 862 587,53	274 435 267,30	122 362 720,42
921	Taxes non affectées	0,00	0,00	0,00	0,00
922	Dotations et participations (sauf R922-1068)	12 700 000,00	15 042 976,53	0,00	-2 342 976,53
923	Dettes et autres opérations financières	692 600 575,25	306 650 000,00	274 435 267,30	111 515 307,95
925	Opérations patrimoniales	80 000 000,00	67 629 275,04		12 370 724,96
926	Transferts entre les sections	238 360 000,00	237 540 335,96		819 664,04
95	Chapitre de prévision sans réalisation	46 048 025,22		0,00	
951	Virement de la section de fonctionnement(1)	45 924 415,22			
954	Produits des cessions d'immobilisations (1)	123 610,00		0,00	
922-1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (2)	98 180 992,22	98 180 992,22		0,00
Pour information : 001 solde d'exécution de la SI reporté N-1		2 646 582,56	2 646 582,56		

(1) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission d'un titre ou d'un mandat (opération sans réalisation).

(2) Il s'agit des seules écritures d'ordre mixte au 1068.

III – VOTE DU BUDGET	III
A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles	A 900

CHAPITRE 900 – Services généraux AP (1) = 7 743 000,00

	2 Administration générale					3 Sécurité	4 Actions interrégionales, européennes					TOTAL DU CHAPITRE	
	20 Administration générale collectivité		21 Conseil Régional	22 Conseil Economique et Social Régional	23 Conseil culture, éducation et environnement		28 Autres organismes	41 Actions interrégionales	42 Actions européennes	43 Actions relevant de la subvent* globale	44 Aide publique au développement		48 Autres actions internationales
	201 Personnel non ventilé	202 Autres moyens généraux											

DEPENSES D'EQUIPEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

Crédits votés (2)	0,00	17 521 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	290 500,00	0,00	299 000,00	0,00	18 111 100,00
Réalisations	0,00	16 956 101,79	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	285 500,00	0,00	269 947,58	0,00	17 511 549,37
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	565 498,21	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	29 052,42	0,00	599 550,63

DEPENSES D'EQUIPEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS

Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 967 400,00	0,00	0,00	1 967 400,00
Financement par le tiers de l'op.		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	20 325,48	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 967 416,47	81 606,05	0,00	2 069 348,00
Financement par le tiers de l'op.		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'op.		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	-20 325,48	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-16,47	-81 606,05	0,00	-101 948,00
Financement par le tiers de l'op.		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM).

III – VOTE DU BUDGET	III
A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles	A 901

CHAPITRE 901 – Formation professionnelle et apprentissage AP (1) = 12 520 000,00

	0 Services communs	1 Formation professionnelle	2 Apprentissage	3 Formation sanitaire et sociale	TOTAL DU CHAPITRE
--	-----------------------	--------------------------------	--------------------	-------------------------------------	-------------------

DEPENSES D'EQUIPEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

Crédits votés (2)	20 000,00	0,00	5 131 000,00	6 843 000,00	11 994 000,00
Réalisations	0,00	0,00	3 536 203,13	4 914 724,57	8 450 927,70
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	20 000,00	0,00	1 594 796,87	1 928 275,43	3 543 072,30

DEPENSES D'EQUIPEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS

Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'op.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'op.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'op.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'op.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM).

III – VOTE DU BUDGET	III
A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES	A 902
Détail par articles	

CHAPITRE 902 – Enseignement AP (1) = 221 629 500,00

	0 Services communs	1 Enseignement du premier degré	2 Enseignement du second degré				3 Enseignement supérieur	7 Sécurité	8 Autres services périscolaires et annexes	TOTAL DU CHAPITRE
			21 Collèges	22 Lycées publics	23 Lycées privés	24 Participations à des cités mixtes				

DEPENSES D'EQUIPEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

Crédits votés (2)	5 270 743,44	0,00	0,00	93 419 835,23	23 184 421,33	0,00	5 950 000,00	0,00	0,00	127 825 000,00
Réalisations	5 093 412,99	0,00	0,00	82 191 486,10	22 162 687,87	0,00	3 981 752,47	0,00	0,00	113 429 339,43
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	177 330,45	0,00	0,00	11 228 349,13	1 021 733,46	0,00	1 968 247,53	0,00	0,00	14 395 660,57

DEPENSES D'EQUIPEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS

Crédits votés (2)	20 958 000,00	0,00	0,00	1 320 000,00	0,00	0,00	700 000,00	0,00	0,00	22 978 000,00
Financement par le tiers de l'op.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	20 958 087,00	0,00	0,00	1 708 125,22	0,00	0,00	297 873,57	0,00	0,00	22 964 085,79
Financement par le tiers de l'op.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'op.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	-87,00	0,00	0,00	-388 125,22	0,00	0,00	402 126,43	0,00	0,00	13 914,21
Financement par le tiers de l'op.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM).

III – VOTE DU BUDGET	III
A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles	A 903

CHAPITRE 903 – Culture, sports et loisirs **AP (1) = 16 993 000,00**

	0 Services communs	1 Culture			2 Sports	3 Loisirs	7 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		11 Enseignement artistique	12 Activités culturelles et artistiques	13 Patrimoine (bibliothèques, musées, ...)				

DEPENSES D'EQUIPEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

Crédits votés (2)	0,00	0,00	5 648 000,00	4 300 000,00	3 460 000,00	0,00	0,00	13 408 000,00
Réalisations	0,00	0,00	4 954 215,65	3 921 328,89	1 862 308,95	0,00	0,00	10 737 853,49
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	693 784,35	378 671,11	1 597 691,05	0,00	0,00	2 670 146,51

DEPENSES D'EQUIPEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS

Crédits votés (2)	0,00	0,00	822 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	822 000,00
Financement par le tiers de l'op.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	890 916,74	0,00	0,00	0,00	0,00	890 916,74
Financement par le tiers de l'op.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'op.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	-68 916,74	0,00	0,00	0,00	0,00	-68 916,74
Financement par le tiers de l'op.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM).

III – VOTE DU BUDGET	III
A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles	A 904

CHAPITRE 904 – Santé et action sociale AP (1) = **0,00**

	0 Services communs	1 Santé	2 Action sociale	7 Sécurité alimentaire	TOTAL DU CHAPITRE
--	-----------------------	------------	---------------------	---------------------------	-------------------

DEPENSES D'EQUIPEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

DEPENSES D'EQUIPEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS

Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'op.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'op.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'op.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'op.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM).

III – VOTE DU BUDGET	III
A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles	A 905

CHAPITRE 905 – Aménagement des territoires AP (1) = 145 983 500,00

	0	1	2	3	4	5	6	7	8	TOTAL DU CHAPITRE
	Services communs	Politique de la ville	Agglomérations et villes moyennes	Espace rural, autres espaces de développ	Habitat - (Logement)	Actions en faveur du littoral	Technologies informat° et communicat°	Sécurité	Autres actions	

DEPENSES D'EQUIPEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	24 450 620,18	5 244 379,82	0,00	34 780 000,00	0,00	0,00	64 475 000,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	18 947 710,67	3 743 930,42	0,00	32 691 150,63	0,00	0,00	55 382 791,72
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	5 502 909,51	1 500 449,40	0,00	2 088 849,37	0,00	0,00	9 092 208,28

DEPENSES D'EQUIPEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS

Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	38 400,00	0,00	0,00	38 400,00
Financement par le tiers de l'op.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	4 847,50	0,00	9 255 336,56	0,00	0,00	9 260 184,06
Financement par le tiers de l'op.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'op.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	-4 847,50	0,00	-9 216 936,56	0,00	0,00	-9 221 784,06
Financement par le tiers de l'op.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM).

III – VOTE DU BUDGET	III
A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES	A 906
Détail par articles	

CHAPITRE 906 – Gestion des fonds européens **AP (1) = 17 700 000,00**

	1 FSE	2 FEDER	3 Autres	TOTAL DU CHAPITRE
--	----------	------------	-------------	-------------------

DEPENSES D'EQUIPEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

Crédits votés (2)	0,00	11 400 000,00	17 700 000,00	29 100 000,00
Réalisations	0,00	9 888 627,52	7 901 676,69	17 790 304,21
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	1 511 372,48	9 798 323,31	11 309 695,79

DEPENSES D'EQUIPEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS

Crédits votés (2)	0,00	11 400 000,00	17 700 000,00	29 100 000,00
Financement par le tiers de l'op.	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	7 668 606,98	7 901 676,69	15 570 283,67
Financement par le tiers de l'op.	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'op.	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	3 731 393,02	9 798 323,31	13 529 716,33
Financement par le tiers de l'op.	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM).

III – VOTE DU BUDGET	III
A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles	A 907

CHAPITRE 907 – Environnement **AP (1) = 8 600 000,00**

	0 Services communs	1 Actions transversales	2 Actions en matière des déchets	3 Politique de l'air	4 Politique de l'eau	5 Politique de l'énergie	6 Patrimoine naturel	7 Environnement infrastructures transport	8 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
--	--------------------------	-------------------------------	--	-------------------------	-------------------------	--------------------------------	-------------------------	--	---------------------	----------------------

DEPENSES D'EQUIPEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

Crédits votés (2)	0,00	556 092,10	0,00	0,00	3 400 000,00	3 893 907,90	900 000,00	0,00	0,00	8 750 000,00
Réalisations	0,00	552 174,33	0,00	0,00	2 883 692,00	1 082 738,26	482 283,06	0,00	0,00	5 000 887,65
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	3 917,77	0,00	0,00	516 308,00	2 811 169,64	417 716,94	0,00	0,00	3 749 112,35

DEPENSES D'EQUIPEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS

Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'op.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'op.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'op.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'op.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM).

III – VOTE DU BUDGET	III
A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles	A 908

CHAPITRE 908 – Transports AP (1) = 77 990 700,00

	0 Services communs	1 Transports en commun de voyageurs					
		10 Services communs	11 Transport ferroviaire régional de voyage	12 Gares et autres infrastructures ferrov.	13 Transports scolaires	14 Transports interurbains	15 Transports mixtes

DEPENSES D'EQUIPEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

Crédits votés (2)	0,00	5 000,00	53 053 459,61	89 842 491,07	15 000,00	11 971,00	6 429 449,00	4 825 720,39
Réalisations	0,00	5 000,00	53 045 734,32	89 360 123,92	0,00	11 970,43	5 529 920,36	4 457 167,03
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	7 725,29	482 367,15	15 000,00	0,57	899 528,64	368 553,36

DEPENSES D'EQUIPEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS

Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	80 000,00	0,00
Financement par le tiers de l'op.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	375 397,56	1 716 836,67	0,00	0,00	800 000,00	676 588,17
Financement par le tiers de l'op.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'op.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	-375 397,56	-1 716 836,67	0,00	0,00	-720 000,00	-676 588,17
Financement par le tiers de l'op.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

III – VOTE DU BUDGET	III
A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles	A 908

CHAPITRE 908 – Transports (suite 1)

	2 Routes et voiries						7 Sécurité
	21 Voirie nationale	22 Voirie régionale	23 Voirie départementale	24 Voirie communale	25 Sécurité routière	28 Autres liaisons	
DEPENSES D'EQUIPEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME							
Crédits votés (2)	8 677 725,92	0,00	4 620 083,01	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	8 652 454,08	0,00	4 474 233,09	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	25 271,84	0,00	145 849,92	0,00	0,00	0,00	0,00
DEPENSES D'EQUIPEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME							
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS							
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'op.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'op.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'op.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'op.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

III – VOTE DU BUDGET	III
A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles	A 908

CHAPITRE 908 – Transports (suite 2)

	8 Autres transports							TOTAL DU CHAPITRE
	81 Transports aériens	82 Transports maritimes	83 Transports fluviaux	84 Transports ferroviaires de marchandises	85 Liaisons multimodales	86 Infrastructures portuaires et aéroport.	88 Autres	

DEPENSES D'EQUIPEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	78 129 000,00	7 128 000,00	252 737 900,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	63 334 459,58	6 429 760,81	235 300 823,62
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 794 540,42	698 239,19	17 437 076,38

DEPENSES D'EQUIPEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS

Crédits votés (2)	0,00	433 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	513 000,00
Financement par le tiers de l'op.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	433 000,00	0,00	0,00	0,00	5 944 973,43	513,60	9 947 309,43
Financement par le tiers de l'op.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'op.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-5 944 973,43	-513,60	-9 434 309,43
Financement par le tiers de l'op.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM).

III – VOTE DU BUDGET	III
A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES	A 909
Détail par articles	

CHAPITRE 909 – Action économique AP (1) = 98 137 000,00

	0 Services communs	1 Interventions économiques transversales	2 Recherche et innovation	3 Agriculture, pêche, agro-industrie	4 Industrie, artisanat, commerce et autres	5 Tourisme et thermalisme	TOTAL DU CHAPITRE
--	-----------------------	--	------------------------------	--	--	------------------------------	-------------------

DEPENSES D'EQUIPEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

Crédits votés (2)	0,00	42 126 600,00	21 835 000,00	28 485 000,00	0,00	4 260 000,00	96 706 600,00
Réalisations	0,00	37 486 985,62	19 820 652,79	24 958 430,05	0,00	3 112 128,60	85 378 197,06
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	4 639 614,38	2 014 347,21	3 526 569,95	0,00	1 147 871,40	11 328 402,94

DEPENSES D'EQUIPEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

Crédits votés (2)	0,00	1 347 500,00	2 500,00	0,00	0,00	0,00	1 350 000,00
Réalisations	0,00	820 677,18	2 500,00	0,00	0,00	0,00	823 177,18
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	526 822,82	0,00	0,00	0,00	0,00	526 822,82

RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS

Crédits votés (2)	0,00	5 369 000,00	1 489 200,00	0,00	0,00	895 000,00	7 753 200,00
Financement par le tiers de l'op.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	8 971 330,02	2 108 025,08	460,82	0,00	967 753,34	12 047 569,26
Financement par le tiers de l'op.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'op.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	-3 602 330,02	-618 825,08	-460,82	0,00	-72 753,34	-4 294 369,26
Financement par le tiers de l'op.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM).

III – VOTE DU BUDGET	III
A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 92 OPERATIONS NON VENTILEES Détail par articles	A 921

CHAPITRE 921 – Taxes non affectées

Article /compte par nature (1)	Libellé	CREDITS OUVERTS (BP+BS+DM+RAR N-1)	CREDITS EMPLOYES (OU RESTANT A EMPLOYER)		CREDITS SANS EMPLOI
			REALISATIONS	RESTES A REALISER au 31/12	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

III – VOTE DU BUDGET	III
A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 92 OPERATIONS NON VENTILEES Détail par articles	A 922

CHAPITRE 922 – Dotations et participations

Article /compte par nature (1)	Libellé	CREDITS OUVERTS (BP+BS +DM+RAR N-1)	CREDITS EMPLOYES (OU RESTANT A EMPLOYER)		CREDITS SANS EMPLOI
			REALISATIONS	RESTES A REALISER au 31/12	
	DEPENSES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	110 880 992,22	113 223 968,75	0,00	-2 342 976,53
10222	FCTVA	12 700 000,00	15 042 976,53	0,00	-2 342 976,53
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	98 180 992,22	98 180 992,22	0,00	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Reversement de dotations (trop perçu).

III – VOTE DU BUDGET	III
A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 92 OPERATIONS NON VENTILEES Détail par articles	A 923

CHAPITRE 923 – Dettes et autres opérations financières

Article /compte par nature (1)	Libellé	CREDITS OUVERTS (BP+BS + DM + RAR N-1)	CREDITS EMPLOYES (OU RESTANT A EMPLOYER)		CREDITS SANS EMPLOI
			REALISATIONS	RESTES A REALISER au 31/12/N	
	DEPENSES	483 000 575,25	208 224 066,01	274 435 267,30	341 241,94
1641	Emprunts en euros	45 550 000,00	45 212 024,72	0,00	337 975,28
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	3 614 000,00	3 610 780,44	0,00	3 219,56
16449	Opérat° de tirage sur ligne trésorerie	382 418 600,63	111 650 000,00	270 768 600,63	0,00
166	Refinancement de dette	51 281 974,62	47 615 307,95	3 666 666,67	0,00
16878	Dettes - Autres organismes, particuliers	136 000,00	135 952,90	0,00	47,10
	RECETTES	692 600 575,25	306 650 000,00	274 435 267,30	111 515 307,95
16311	Emprunt obligataire remboursable in fine	0,00	50 000 000,00	0,00	-50 000 000,00
1641	Emprunts en euros	258 900 000,00	77 384 692,05	0,00	181 515 307,95
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	20 000 000,00	0,00	-20 000 000,00
16449	Opérat° de tirage sur ligne trésorerie	433 700 575,25	111 650 000,00	274 435 267,30	47 615 307,95
166	Refinancement de dette	0,00	47 615 307,95	0,00	-47 615 307,95

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

III – VOTE DU BUDGET	III
A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 92 OPERATIONS NON VENTILEES Détail par articles	A 925

CHAPITRE 925 – Opérations patrimoniales

Article /compte par nature (1)	Libellé	CREDITS OUVERTS (BP+DM+RAR N-1)	CREDITS EMPLOYES REALISATIONS	CREDITS SANS EMPLOI
	DEPENSES (2)	80 000 000,00	67 629 275,04	12 370 724,96
1313	Subv. transf. Départements	200 000,00	200 000,00	0,00
1318	Autres subvent° d'équipement transf.	4 985 000,00	706 887,68	4 278 112,32
16878	Dettes - Autres organismes, particuliers	101 925,00	101 925,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	71 000,00	70 214,48	785,52
2115	Terrains bâtis	1 000,00	1 000,00	0,00
21312	Bâtiments scolaires	8 080,00	6 660,00	1 420,00
21318	Autres bâtiments publics	22 000,00	19 803,05	2 196,95
21571	Matériel ferroviaire	7 000,00	6 344,02	655,98
21572	Matériel technique scolaire	100 000,00	92 635,94	7 364,06
21578	Autre matériel technique	25 000,00	15 287,03	9 712,97
21828	Autres matériels de transport	27 000,00	25 767,20	1 232,80
21831	Matériel informatique scolaire	170 000,00	145 254,05	24 745,95
2188	Autres immobilisations corporelles	3 000,00	2 520,00	480,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	4 507 300,00	3 980 764,73	526 535,27
2313	Constructions	3 460 200,00	3 390 655,91	69 544,09
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	61 415 506,83	56 490 583,71	4 924 923,12
2318	Autres immo. corporelles en cours	3 719 400,00	1 696 384,07	2 023 015,93
238	Avances commandes immo corporelles	500 000,00	0,00	500 000,00
2762	Créances transfert droit déduct° TVA	676 588,17	676 588,17	0,00
	RECETTES (2)	80 000 000,00	67 629 275,04	12 370 724,96
1318	Autres subvent° d'équipement transf.	200 000,00	200 000,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	1 000,00	1 000,00	0,00
1641	Emprunts en euros	101 925,00	101 925,00	0,00
16873	Dettes - Départements	2 500 000,00	548 824,00	1 951 176,00
16874	Dettes - Communes et intercos	2 500 000,00	158 063,68	2 341 936,32
2031	Frais d'études	5 306 738,13	4 907 675,72	399 062,41
2033	Frais d'insertion	250 000,00	214 499,71	35 500,29
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	44 764,64	44 764,64	0,00
21828	Autres matériels de transport	625 085,40	625 085,40	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	68 470 486,83	60 827 436,89	7 643 049,94

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Les dépenses du chapitre sont égales aux recettes.

III – VOTE DU BUDGET	III
A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 92 OPERATIONS NON VENTILEES Détail par articles	A 926

CHAPITRE 926 – Transferts entre les sections

Article /compte par nature (1)	Libellé	CREDITS OUVERTS (BP+BS+DM+RAR N-1)	CREDITS EMPLOYES REALISATIONS	CREDITS SANS EMPLOI
	DEPENSES DE L'EXERCICE (2)	46 250 000,00	44 666 903,97	1 583 096,03
	Reprises sur autofinancement	46 250 000,00	44 666 903,97	1 583 096,03
13911	Sub. transf cpte résultat. Etat, établist	761 956,84	761 810,64	146,20
13913	Sub. transf cpte résultat. Départements	757 638,81	757 638,81	0,00
13914	Sub. transf cpte résultat. Communes	205 065,00	205 064,92	0,08
13916	Sub. transf cpte résultat. Autres EPL	82 982,17	82 982,17	0,00
139172	Sub. transf cpte résultat. FEDER	13 376 563,87	13 376 563,87	0,00
139173	Sub. transf cpte résultat. FEOGA	6 605 100,00	6 552 150,25	52 949,75
13918	Autres subventions d'équipement	1 972 606,31	1 972 606,31	0,00
13932	Dotation régionale d'équipement scolaire	22 488 087,00	20 958 087,00	1 530 000,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
	RECETTES DE L'EXERCICE (3)	238 360 000,00	237 540 335,96	819 664,04
	Amortissement des immobilisations	238 360 000,00	237 383 942,81	976 057,19
28031	Frais d'études	1 449 957,00	1 437 649,84	12 307,16
28033	Frais d'insertion	4 263,00	4 263,00	0,00
2804111	Subv. Etat : Bien mobilier, matériel	65 906,00	65 906,00	0,00
2804112	Subv. Etat : Bâtiments, installations	8 211 026,00	8 211 026,00	0,00
2804113	Subv. Etat : Projet infrastructure	1 006 581,00	1 006 581,00	0,00
2804121	Subv. Régions : Bien mobilier, matériel	11 000,00	11 000,00	0,00
2804122	Subv. Régions : Bâtiments, installations	15 000,00	15 000,00	0,00
2804131	Subv. Dpt : Bien mobilier, matériel	1 910 000,00	1 909 539,67	460,33
2804132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	6 169 865,00	6 169 865,00	0,00
2804133	Subv. Dpt : Projet infrastructure	706 072,00	706 072,00	0,00
2804141	Subv. Cne : Bien mobilier, matériel	1 154 696,00	1 154 695,07	0,93
2804142	Subv. Cne : Bâtiments, installations	39 053 778,00	39 053 778,00	0,00
2804143	Subv. Cne : Projet infrastructure	390 660,00	390 658,00	2,00
2804151	Subv. Grpt : Bien mobilier, matériel	326 730,00	326 729,78	0,22
2804152	Subv. Grpt : Bâtiments, installations	6 535 758,00	6 535 308,00	450,00
2804153	Subv. Grpt : Projet infrastructure	422 525,00	422 525,00	0,00
28041711	Subv. SNCF : Bien mobilier, matériel	12 617 780,00	12 617 777,80	2,20
28041712	Subv. SNCF : Bâtiments, installations	10 595 970,00	10 595 965,00	5,00

Article /compte par nature (1)	Libellé	CREDITS OUVERTS (BP+BS+DM+RAR N-1)	CREDITS EMPLOYES REALISATIONS	CREDITS SANS EMPLOI
28041713	Subv. SNCF : Projet infrastructure	3 938 714,00	3 938 714,00	0,00
28041721	Subv. RFF : Bien mobilier, matériel	1 465 439,00	1 465 438,55	0,45
28041722	Subv. RFF : Bâtiments, installations	6 720 684,00	6 720 684,00	0,00
28041723	Subv. RFF : Projet infrastructure	20 274 706,00	20 274 706,00	0,00
2804181	Autres org pub - Biens mob, mat, études	12 325 934,00	12 263 629,60	62 304,40
2804182	Autres org pub - Bâtiments et installat°	19 980 188,00	19 908 326,00	71 862,00
280421	Privé : Bien mobilier, matériel	14 702 580,00	14 702 578,29	1,71
280422	Privé : Bâtiments, installations	11 523 000,00	11 522 952,00	48,00
280431	Subv.Scol : Bien mobilier, matériel	8 100 000,00	7 933 777,33	166 222,67
280432	Subv.Scol : Bâtiments, installations	3 891 932,00	3 891 932,00	0,00
2804411	Sub nat org pub - Biens mob, mat, études	842,00	842,00	0,00
28045	Subv. d'équipement versées aux tiers	9 188 679,00	9 065 919,87	122 759,13
28051	Concessions,droits similaires,brevets,..	1 200 000,00	1 199 929,94	70,06
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	3 032,00	3 031,93	0,07
28128	Autres aménagements de terrains	219,00	218,00	1,00
281311	Bâtiments administratifs	158 700,00	158 692,70	7,30
281312	Bâtiments scolaires	807 890,00	750 950,78	56 939,22
281314	Bâtiments culturels et sportifs	700 000,00	633 128,97	66 871,03
281318	Autres bâtiments publics	1 800 000,00	1 753 751,16	46 248,84
281351	Bâtiments publics	149 722,00	149 721,48	0,52
2814	Constructions sur sol d'autrui	90 000,00	84 451,00	5 549,00
28151	Réseaux de voirie	15 000,00	12 082,00	2 918,00
28153	Réseaux divers	10 000,00	8 088,00	1 912,00
281571	Matériel ferroviaire	150 000,00	123 517,00	26 483,00
281572	Matériel technique scolaire	884 800,00	884 700,44	99,56
281578	Autre matériel technique	2 300 000,00	2 237 805,38	62 194,62
2817312	Bâtiments scolaires (m. à dispo)	16 240 884,00	16 141 189,54	99 694,46
281754	Voies navigables (m. à dispo)	2 650 064,00	2 650 064,00	0,00
281821	Matériel de transport ferroviaire	250 000,00	227 605,00	22 395,00
281828	Autres matériels de transport	2 405 000,00	2 404 548,70	451,30
281831	Matériel informatique scolaire	3 347 003,00	3 346 702,60	300,40
281838	Autre matériel informatique	600 000,00	490 746,67	109 253,33
281841	Matériel de bureau et mobilier scolaires	1 357 305,00	1 357 301,14	3,86
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	200 000,00	183 560,38	16 439,62
28185	Matériel de téléphonie	50 000,00	40 773,10	9 226,90
28188	Autres immo. corporelles	230 116,00	217 544,10	12 571,90
	Autres	0,00	156 393,15	-156 393,15
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00	11 775,15	-11 775,15

Article /compte par nature (1)	Libellé	CREDITS OUVERTS (BP+BS+DM+RAR N-1)	CREDITS EMPLOYES REALISATIONS	CREDITS SANS EMPLOI
21828	<i>Autres matériels de transport</i>	0,00	43 350,00	-43 350,00
2188	<i>Autres immobilisations corporelles</i>	0,00	2 400,00	-2 400,00
271	<i>Titres immobilisés (droits de propriété)</i>	0,00	98 868,00	-98 868,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Egales aux recettes du chapitre 946 en fonctionnement.

(3) Egales aux dépenses du chapitre 946 en fonctionnement.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

DEPENSES

Chapitre nature	Libellé	CREDITS OUVERTS (BP+BS+DM+RAR N-1)	CREDITS EMPLOYES (OU RESTANT A EMPLOYER)			CREDITS SANS EMPLOI	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE
			REALISATIONS (mandats émis)	RATTACHEMENTS	RESTES A REALISER au 31/12/N (1)			
Dépenses de fonctionnement – Total		1 280 526 315,22	1 188 545 566,48	1 562 296,91	0,00	90 418 451,83	742 538 127,71	447 569 735,68
93	Services ventilés	943 858 400,00	904 805 049,30	850,00	0,00	39 052 500,70	742 441 280,76	162 364 618,54
930	Services généraux	86 135 843,00	82 554 694,37	0,00	0,00	3 581 148,63	24 471 357,55	58 083 336,82
931	Formation pro. et apprentissage	282 098 915,80	271 341 032,35	0,00	0,00	10 757 883,45	271 341 032,35	0,00
932	Enseignement	175 886 390,20	171 344 879,02	0,00	0,00	4 541 511,18	79 481 228,01	91 863 651,01
933	Culture, sports et loisirs	32 848 774,00	31 084 397,53	0,00	0,00	1 764 376,47	29 952 558,61	1 131 838,92
934	Santé et action sociale	337 764,50	329 658,50	0,00	0,00	8 106,00	329 658,50	0,00
935	Aménagement des territoires	6 917 055,50	6 486 929,31	0,00	0,00	430 126,19	6 486 929,31	0,00
936	Gestion des fonds européens	13 940 757,00	8 753 517,46	0,00	0,00	5 187 239,54	8 753 517,46	0,00
937	Environnement	10 151 000,00	9 543 099,87	850,00	0,00	607 050,13	9 543 949,87	0,00
938	Transports	257 280 400,00	252 350 146,96	0,00	0,00	4 930 253,04	241 064 855,17	11 285 291,79
939	Action économique	78 261 500,00	71 016 693,93	0,00	0,00	7 244 806,07	71 016 193,93	500,00
94	Services communs non ventilés	290 743 500,00	283 740 517,18	1 561 446,91	0,00	5 441 535,91		285 205 117,14
940	Impositions directes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
941	Autres impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
942	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
943	Opérations financières	50 116 000,00	44 119 732,31	1 561 446,91	0,00	4 434 820,78		45 681 179,22
944	Frais de fonctionnements groupes d'élus	967 500,00	794 533,45	0,00	0,00	172 966,55		697 686,50
945	Provisions et autres opérations mixtes	1 300 000,00	1 285 915,46			14 084,54		1 285 915,46
946	Transferts entre les sections (autres que virement)	238 360 000,00	237 540 335,96			819 664,04		237 540 335,96
947	Transferts dans section fonctionnement	0,00	0,00			0,00		0,00
95	Chapitre de prévision sans réalisation	45 924 415,22		0,00				0,00
953	Virement à la section d'investissement(1)	45 924 415,22		0,00				0,00
Total des groupes fonctionnels		1 280 526 315,22	1 188 545 566,48	1 562 296,91	0,00	90 418 451,83	742 538 127,71	447 569 735,68
Pour information : 002 Résultat antérieur reporté N-1		0,00	0,00					

(1) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres ou de mandats (opérations sans réalisation).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

RECETTES

Chapitre nature	Libellé	CREDITS OUVERTS (BP+BS+DM+RAR N-1)	CREDITS EMPLOYES (OU RESTANT A EMPLOYER)			CREDITS SANS EMPLOI
			REALISATIONS (titres émis)	RATTACHEMENTS	RESTES A REALISER au 31/12/N (1)	
Recettes de fonctionnement – Total		1 280 526 315,22	1 261 418 846,68	35 069 400,65	0,00	-15 961 932,11
93	Services ventilés	165 250 225,22	136 144 744,89	18 831 500,65	0,00	10 273 979,68
930	Services généraux	7 869 100,00	9 806 174,30	0,00	0,00	-1 937 074,30
931	Formation pro. et apprentissage	49 324 825,22	37 054 286,99	0,00	0,00	12 270 538,23
932	Enseignement	8 346 000,00	9 679 557,65	0,00	0,00	-1 333 557,65
933	Culture, sports et loisirs	558 000,00	633 937,63	0,00	0,00	-75 937,63
934	Santé et action sociale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
935	Aménagement des territoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
936	Gestion des fonds européens	14 700 000,00	9 891 163,49	0,00	0,00	4 808 836,51
937	Environnement	0,00	617 074,43	0,00	0,00	-617 074,43
938	Transports	54 218 300,00	53 781 955,99	3 284 495,65	0,00	-2 848 151,64
939	Action économique	30 234 000,00	14 680 594,41	15 547 005,00	0,00	6 400,59
94	Services communs non ventilés	1 115 276 090,00	1 125 274 101,79	16 237 900,00	0,00	-26 235 911,79
940	Impositions directes	387 928 000,00	387 895 570,00	0,00	0,00	32 430,00
941	Autres impôts et taxes	440 798 290,00	452 110 028,92	16 237 900,00	0,00	-27 549 638,92
942	Dotations et participations	239 015 400,00	238 795 394,41	0,00	0,00	220 005,59
943	Opérations financières	1 244 400,00	1 753 126,03	0,00	0,00	-508 726,03
944	Frais de fonctionnements groupes d'élus	0,00	6 659,14	0,00	0,00	-6 659,14
945	Provisions et autres opérations mixtes	40 000,00	46 419,32			-6 419,32
946	<i>Transferts entre les sections</i>	<i>46 250 000,00</i>	<i>44 666 903,97</i>			<i>1 583 096,03</i>
947	<i>Transferts dans section fonctionnement</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>			<i>0,00</i>
Total des groupes fonctionnels		1 280 526 315,22	1 261 418 846,68	35 069 400,65	0,00	-15 961 932,11
Pour information : 002 Résultat antérieur reporté N-1		0,00	0,00			

(1) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres ou de mandats (opérations sans réalisation).

III – VOTE DU BUDGET	III
B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES	B 930
Détail par articles	

CHAPITRE 930 – Services généraux **AE (1) = 28 510 100,00**

	2 Administration générale					3 Sécurité	4 Actions interrégionales, européennes					TOTAL DU CHAPITRE	
	20 Administration générale collectivité		21 Conseil Régional	22 Conseil Economique et Social Régional	23 Conseil culture, éducation et environnement		28 Autres organismes	41 Actions interrégionales	42 Actions européennes	43 Action relevant de la subvention globale	44 Aide publique au développement		48 Autres actions internationales
	201 Personnel non ventilé	202 Autres moyens généraux											

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT

Crédits votés (2)	3 529 198,12	20 970 456,46	586 165,52	385 179,90	5 600,00	0,00	0,00	1 304 815,57	5 000,00	129 243,00	450 184,43	0,00	27 365 843,00
Réalisations	3 129 306,64	18 970 816,48	559 402,88	333 859,13	4 987,22	0,00	0,00	1 115 722,27	0,00	129 242,24	228 020,69	0,00	24 471 357,55
Rattachement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	399 891,48	1 999 639,98	26 762,64	51 320,77	612,78	0,00	0,00	189 093,30	5 000,00	0,76	222 163,74	0,00	2 894 485,45

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT

Crédits votés (2)	52 111 000,00	15 000,00	4 052 000,00	2 592 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	58 770 000,00
Réalisations	51 600 567,86	10 265,27	4 005 219,34	2 467 284,35	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	58 083 336,82
Rattachement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	510 432,14	4 734,73	46 780,66	124 715,65	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	686 663,18

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Crédits votés (2))	595 700,00	788 000,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 377 800,00	105 600,00	0,00	7 869 100,00
Réalisations	1 217 765,20	2 140 615,83	0,00	7 256,49	0,00	0,00	0,00	4 150,33	23 696,92	6 377 825,39	34 864,14	0,00	9 806 174,30
Rattachement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	-622 065,20	-1 352 615,83	0,00	-5 256,49	0,00	0,00	0,00	-4 150,33	-23 696,92	-25,39	70 735,86	0,00	-1 937 074,30

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

III – VOTE DU BUDGET	III
B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES	B 931
Détail par articles	

CHAPITRE 931 – Formation professionnelle et apprentissage AE (1) = 316 711 770,00

	0 Services communs	1 Formation professionnelle	2 Apprentissage	3 Formation sanitaire et sociale	TOTAL DU CHAPITRE
--	-----------------------	--------------------------------	--------------------	-------------------------------------	-------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT

Crédits votés (2)	6 304 409,80	149 000 544,00	73 635 762,00	53 158 200,00	282 098 915,80
Réalisations	5 611 498,70	141 420 751,39	72 564 145,95	51 744 636,31	271 341 032,35
Rattachement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	692 911,10	7 579 792,61	1 071 616,05	1 413 563,69	10 757 883,45

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT

Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Crédits votés (2))	0,00	49 324 825,22	0,00	0,00	49 324 825,22
Réalisations	29 034,90	36 207 493,43	657 514,00	160 244,66	37 054 286,99
Rattachement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	-29 034,90	13 117 331,79	-657 514,00	-160 244,66	12 270 538,23

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

III – VOTE DU BUDGET	III
B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles	B 932

CHAPITRE 932 – Enseignement AE (1) = 83 322 000,00

	0 Services communs	1 Enseignement du premier degré	2 Enseignement du second degré				3 Enseignement supérieur	7 Sécurité	8 Autres services périscolaires et annexes	TOTAL DU CHAPITRE
			21 Collèges	22 Lycées publics	23 Lycées privés	24 Participations à des cités mixtes				

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT

Crédits votés (2)	8 510 225,08	0,00	0,00	37 568 252,72	35 338 912,40	0,00	1 390 000,00	0,00	0,00	82 807 390,20
Réalisations	7 665 084,96	0,00	0,00	35 522 877,63	35 307 291,97	0,00	985 973,45	0,00	0,00	79 481 228,01
Rattachement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	845 140,12	0,00	0,00	2 045 375,09	31 620,43	0,00	404 026,55	0,00	0,00	3 326 162,19

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT

Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	93 079 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	93 079 000,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	91 863 651,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	91 863 651,01
Rattachement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	1 215 348,99	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 215 348,99

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Crédits votés (2))	0,00	0,00	0,00	8 346 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 346 000,00
Réalisations	405 150,18	0,00	0,00	9 271 781,26	0,00	0,00	2 626,21	0,00	0,00	9 679 557,65
Rattachement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	-405 150,18	0,00	0,00	-925 781,26	0,00	0,00	-2 626,21	0,00	0,00	-1 333 557,65

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

III – VOTE DU BUDGET	III
B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES	B 933
Détail par articles	

CHAPITRE 933 – Culture, sports et loisirs **AE (1) = 31 759 650,00**

	0 Services communs	1 Culture			2 Sports	3 Loisirs	7 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		11 Enseignement artistique	12 Activités culturelles et artistiques	13 Patrimoine (bibliothèques, musées, ...)				

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT

Crédits votés (2)	0,00	0,00	26 316 525,00	1 140 249,00	4 210 000,00	0,00	0,00	31 666 774,00
Réalisations	0,00	0,00	24 937 145,57	824 546,02	4 190 867,02	0,00	0,00	29 952 558,61
Rattachement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	1 379 379,43	315 702,98	19 132,98	0,00	0,00	1 714 215,39

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT

Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	1 182 000,00	0,00	0,00	0,00	1 182 000,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	1 131 838,92	0,00	0,00	0,00	1 131 838,92
Rattachement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	50 161,08	0,00	0,00	0,00	50 161,08

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Crédits votés (2))	0,00	0,00	558 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	558 000,00
Réalisations	0,00	0,00	633 937,63	0,00	0,00	0,00	0,00	633 937,63
Rattachement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	-75 937,63	0,00	0,00	0,00	0,00	-75 937,63

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

III – VOTE DU BUDGET	III
B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES	B 934
Détail par articles	

CHAPITRE 934 – Santé et action sociale **AE (1) = 415 000,00**

	0 Services communs	1 Santé	2 Action sociale	7 Sécurité alimentaire	TOTAL DU CHAPITRE
--	-----------------------	------------	---------------------	---------------------------	-------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT

Crédits votés (2)	0,00	337 764,50	0,00	0,00	337 764,50
Réalisations	0,00	329 658,50	0,00	0,00	329 658,50
Rattachement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	8 106,00	0,00	0,00	8 106,00

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT

Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

III – VOTE DU BUDGET	III
B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES	B 935
Détail par articles	

CHAPITRE 935 – Aménagement des territoires **AE (1) = 7 614 980,00**

	0	1	2	3	4	5	6	7	8	TOTAL DU CHAPITRE
	Services communs	Politique de la ville	Agglomérations et villes moyennes	Espace rural, autres espaces de développ	Habitat - (Logement)	Actions en faveur du littoral	Technologies informat° et communicat°	Sécurité	Autres actions	

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT

Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	4 871 482,54	147 652,96	0,00	1 897 920,00	0,00	0,00	6 917 055,50
Réalisations	0,00	0,00	0,00	4 496 812,48	147 652,96	0,00	1 842 463,87	0,00	0,00	6 486 929,31
Rattachement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	374 670,06	0,00	0,00	55 456,13	0,00	0,00	430 126,19

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT

Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

III – VOTE DU BUDGET	III
B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES	B 936
Détail par articles	

CHAPITRE 936 – Gestion des fonds européens AE (1) = 9 100 000,00

	1 FSE	2 FEDER	3 Autres	TOTAL DU CHAPITRE
--	----------	------------	-------------	-------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT

Crédits votés (2)	0,00	5 470 757,00	8 470 000,00	13 940 757,00
Réalisations	0,00	2 002 217,37	6 751 300,09	8 753 517,46
Rattachement	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	3 468 539,63	1 718 699,91	5 187 239,54

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT

Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachement	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Crédits votés (2))	0,00	5 600 000,00	9 100 000,00	14 700 000,00
Réalisations	433 378,16	2 706 485,24	6 751 300,09	9 891 163,49
Rattachement	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	-433 378,16	2 893 514,76	2 348 699,91	4 808 836,51

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

III – VOTE DU BUDGET	III
B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES	B 937
Détail par articles	

CHAPITRE 937 – Environnement **AE (1) = 11 641 000,00**

	0 Services communs	1 Actions transversales	2 Actions en matière des déchets	3 Politique de l'air	4 Politique de l'eau	5 Politique de l'énergie	6 Patrimoine naturel	7 Environnement infrastructures transport	8 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
--	--------------------------	-------------------------------	---	-------------------------	-------------------------	--------------------------------	----------------------------	--	---------------------	-------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT

Crédits votés (2)	0,00	708 581,57	0,00	0,00	4 050 000,00	2 389 418,43	3 003 000,00	0,00	0,00	10 151 000,00
Réalisations	0,00	600 350,04	0,00	0,00	3 928 994,46	2 176 360,70	2 837 394,67	0,00	0,00	9 543 099,87
Rattachement	0,00	0,00	0,00	0,00	850,00	0,00	0,00	0,00	0,00	850,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	108 231,53	0,00	0,00	120 155,54	213 057,73	165 605,33	0,00	0,00	607 050,13

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT

Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Crédits votés (2))	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	13 806,38	0,00	0,00	105 912,39	490 049,75	7 305,91	0,00	0,00	617 074,43
Rattachement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	-13 806,38	0,00	0,00	-105 912,39	-490 049,75	-7 305,91	0,00	0,00	-617 074,43

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

III – VOTE DU BUDGET	III
B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES	B 938
Détail par articles	

CHAPITRE 938 – Transports AE (1) = 286 788 900,00

	0	1						
	Services communs	Transports en commun de voyageurs						
	10	11	12	13	14	15	18	
	Services communs	Transport ferroviaire régional de voyage	Gares et autres infrastructures ferrov.	Transports scolaires	Transports interurbains	Transports mixtes	Autres transports en commun	

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT

Crédits votés (2)	0,00	0,00	106 091 500,00	380 000,00	30 710 564,53	3 137 433,72	94 795 085,15	6 213 916,60
Réalisations	0,00	0,00	104 876 656,89	378 748,22	29 854 641,42	2 856 952,20	93 116 905,70	6 057 163,61
Rattachement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	1 214 843,11	1 251,78	855 923,11	280 481,52	1 678 179,45	156 752,99

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT

Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Crédits votés (2))	0,00	0,00	39 696 000,00	0,00	5 341 000,00	0,00	2 839 800,00	8 200,00
Réalisations	0,00	0,00	37 864 947,92	0,00	5 918 937,71	0,00	2 840 679,14	200,00
Rattachement	0,00	0,00	2 947 592,00	0,00	336 903,65	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	-1 116 539,92	0,00	-914 841,36	0,00	-879,14	8 000,00

III – VOTE DU BUDGET	III
B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles	B 938

CHAPITRE 938 – Transports (suite 1)

	2 Routes et voiries						7 Sécurité
	21 Voirie nationale	22 Voirie régionale	23 Voirie départementale	24 Voirie communale	25 Sécurité routière	28 Autres liaisons	

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT

Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT

Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Crédits votés (2))	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

III – VOTE DU BUDGET	III
B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles	B 938

CHAPITRE 938 – Transports (suite 2)

	8 Autres transports							TOTAL DU CHAPITRE
	81 Transports aériens	82 Transports maritimes	83 Transports fluviaux	84 Transports ferroviaires de marchandises	85 Liaisons multimodales	86 Infrastructures portuaires et aéroport.	88 Autres	

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT

Crédits votés (2)	0,00	0,00	34 000,00	0,00	0,00	3 398 854,00	1 000 046,00	245 761 400,00
Réalisations	0,00	0,00	33 241,26	0,00	0,00	2 953 478,63	937 067,24	241 064 855,17
Rattachement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	758,74	0,00	0,00	445 375,37	62 978,76	4 696 544,83

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT

Crédits votés (2)	0,00	0,00	8 518 700,00	0,00	0,00	3 000 300,00	0,00	11 519 000,00
Réalisations	0,00	0,00	8 366 805,98	0,00	0,00	2 918 485,81	0,00	11 285 291,79
Rattachement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	151 894,02	0,00	0,00	81 814,19	0,00	233 708,21

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Crédits votés (2))	0,00	4 143 100,00	40 000,00	0,00	0,00	1 920 200,00	230 000,00	54 218 300,00
Réalisations	0,00	4 143 104,00	77 962,50	0,00	0,00	2 655 781,00	280 343,72	53 781 955,99
Rattachement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 284 495,65
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	-4,00	-37 962,50	0,00	0,00	-735 581,00	-50 343,72	-2 848 151,64

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

III – VOTE DU BUDGET	III
B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES	B 939
Détail par articles	

CHAPITRE 939 – Action économique **AE (1) = 89 383 200,00**

	0 Services communs	1 Interventions économiques transversales	2 Recherche et innovation	3 Agriculture, pêche, agro-industrie	4 Industrie, artisanat, commerce et autres	5 Tourisme et thermalisme	TOTAL DU CHAPITRE
--	-----------------------	--	------------------------------	--	--	------------------------------	-------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT

Crédits votés (2)	0,00	18 941 500,00	39 365 000,00	12 562 000,00	0,00	7 392 000,00	78 260 500,00
Réalisations	0,00	18 511 150,33	34 514 330,05	11 479 305,74	0,00	6 511 407,81	71 016 193,93
Rattachement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	430 349,67	4 850 669,95	1 082 694,26	0,00	880 592,19	7 244 306,07

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT

Crédits votés (2)	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
Réalisations	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00
Rattachement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Crédits votés (2))	0,00	28 234 000,00	2 000 000,00	0,00	0,00	0,00	30 234 000,00
Réalisations	0,00	12 771 483,59	1 737 479,02	102 377,00	0,00	69 254,80	14 680 594,41
Rattachement	0,00	15 547 005,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 547 005,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	-84 488,59	262 520,98	-102 377,00	0,00	-69 254,80	6 400,59

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

III – VOTE DU BUDGET	III
B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 94 OPERATIONS NON VENTILEES Détail par articles	B 940

CHAPITRE 940 – Impositions directes

Article /compte par nature (1)	Libellé	CREDITS OUVERTS (BP+BS+DM+RAR N-1)	CREDITS EMPLOYES (OU RESTANT A EMPLOYER)			CREDITS SANS EMPLOI (2)
			REALISATIONS	RATTACHEMENTS	RESTES A REALISER au 31/12	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	387 928 000,00	387 895 570,00	0,00	0,00	32 430,00
73112	Cotisation sur la VAE	330 468 000,00	330 468 032,00	0,00	0,00	-32,00
73114	Imposition forf. sur entrep. réseau	29 052 000,00	28 927 334,00	0,00	0,00	124 666,00
73121	FNGIR	27 608 000,00	27 608 412,00	0,00	0,00	-412,00
73122	Fonds péréquat° ress. perçues par région	800 000,00	891 792,00	0,00	0,00	-91 792,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Lorsque la colonne « Crédits sans emploi » fait apparaître, en recettes, un montant négatif, cela signifie que les réalisations ont été supérieures aux recettes votées.

III – VOTE DU BUDGET	III
B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 94 OPERATIONS NON VENTILEES Détail par articles	B 941

CHAPITRE 941-- Autres impôts et taxes

Article /compte par nature (1)	Libellé	CREDITS OUVERTS (BP+BS+DM+RAR N-1)	CREDITS EMPLOYES (OU RESTANT A EMPLOYER)			CREDITS SANS EMPLOI (2)
			REALISATIONS	RATTACHEMENTS	RESTES A REALISER au 31/12	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	440 798 290,00	452 110 028,92	16 237 900,00	0,00	-27 549 638,92
7321	TICPE 1ere part - modulation LRL	201 611 900,00	189 252 167,87	16 237 900,00	0,00	-3 878 167,87
7344	Taxe/certif. immatriculation véhicules	113 700 000,00	131 116 795,01	0,00	0,00	-17 416 795,01
73821	Taxe d'apprentissage	68 342 000,00	71 931 427,00	0,00	0,00	-3 589 427,00
73822	TICPE-Ressource régionale apprentissage	6 709 000,00	6 840 045,98	0,00	0,00	-131 045,98
73841	Frais de gestion	23 767 390,00	23 767 389,33	0,00	0,00	0,67
73842	TICPE FPA	10 953 000,00	10 933 874,53	0,00	0,00	19 125,47
7385	TICPE Primes employeurs apprentis	15 715 000,00	18 268 329,20	0,00	0,00	-2 553 329,20

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Lorsque la colonne « crédits sans emploi » fait apparaître, en recettes, un montant négatif, cela signifie que les réalisations ont été supérieures aux recettes votées.

III – VOTE DU BUDGET	III
B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 94 OPERATIONS NON VENTILEES Détail par articles	B 942

CHAPITRE 942 – Dotations et participations

Article /compte par nature (1)	Libellé	CREDITS OUVERTS (BP+BS+DM+RAR N-1)	CREDITS EMPLOYES (OU RESTANT A EMPLOYER)			CREDITS SANS EMPLOI (2)
			REALISATIONS	RATTACHEMENTS	RESTES A REALISER au 31/12	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	239 015 400,00	238 795 394,41	0,00	0,00	220 005,59
7411	DGF - Dotation forfaitaire	168 932 000,00	168 932 130,00	0,00	0,00	-130,00
7412	DGF - Dotation de péréquation	15 686 000,00	15 685 526,00	0,00	0,00	474,00
744	FCTVA	200 000,00	268 187,41	0,00	0,00	-68 187,41
7461	DGD	21 352 400,00	21 087 806,00	0,00	0,00	264 594,00
74832	D.C.R.T.P.	24 852 000,00	24 834 684,00	0,00	0,00	17 316,00
74833	Etat - Compensation CET (CVAE et CFE)	330 000,00	0,00	0,00	0,00	330 000,00
74835	D.T.C. exonération fiscalité directe	7 663 000,00	7 987 061,00	0,00	0,00	-324 061,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Lorsque la colonne « crédits sans emploi » fait apparaître, en recettes, un montant négatif, cela signifie que les réalisations ont été supérieures aux recettes votées.

III – VOTE DU BUDGET	III
B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 94 OPERATIONS NON VENTILEES	B 943
Détail par articles	

CHAPITRE 943 – Opérations financières

Article /compte par nature (1)	Libellé	CREDITS OUVERTS (BP+BS+DM+RAR N-1)	CREDITS EMPLOYES (OU RESTANT A EMPLOYER)			CREDITS SANS EMPLOI (2)
			REALISATIONS	RATTACHEMENTS	RESTES A REALISER au 31/12	
	DEPENSES	50 116 000,00	44 119 732,31	1 561 446,91	0,00	4 434 820,78
6226	Honoraires	50 000,00	12 790,00	0,00	0,00	37 210,00
627	Services bancaires et assimilés	301 672,00	112 049,61	0,00	0,00	189 622,39
6541	Créances admises en non-valeur	300 000,00	31 087,28	0,00	0,00	268 912,72
6542	Créances éteintes	550 000,00	44 719,20	0,00	0,00	505 280,80
6568	Autres participations	4 760 882,00	4 760 881,00	0,00	0,00	1,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	9 100 000,00	6 822 389,66	0,00	0,00	2 277 610,34
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	775 500,00	-1 524 655,45	1 561 446,91	0,00	738 708,54
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	100 000,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00
6688	Autres	4 150 000,00	3 917 347,61	0,00	0,00	232 652,39
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	88 500,00	8 591,18	0,00	0,00	79 908,82
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
673	Titres annulés sur exercices antérieurs	140 000,00	136 586,22	0,00	0,00	3 413,78
678	Autres charges exceptionnelles	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
73913	Attributions de compensation CVAE	29 797 946,00	29 797 946,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	1 244 400,00	1 753 126,03	0,00	0,00	-508 726,03
761	Produits de participations	80 400,00	188 814,34	0,00	0,00	-108 414,34
7688	Autres	1 164 000,00	1 404 355,27	0,00	0,00	-240 355,27
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	3 563,23	0,00	0,00	-3 563,23
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	156 393,15	0,00	0,00	-156 393,15
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	0,04	0,00	0,00	-0,04

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Lorsque la colonne « crédits sans emploi » fait apparaître, en recettes, un montant négatif, cela signifie que les réalisations ont été supérieures aux recettes votées.

Pour information : détail du calcul des ICNE

Compte D66112 (3)	Montant des ICNE de l'exercice	1 561 446,91
	- Montant des ICNE de l'exercice N-1	-1 524 655,45

	= Différence ICNE N – ICNE N-1	36 791,46
Compte R7622 (4)	Montant des ICNE de l'exercice	0,00
	- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
	= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(3) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(4) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET	III
B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 94 OPERATIONS NON VENTILEES Détail par articles	B 944

CHAPITRE 944 – Frais de fonctionnements des groupes d'élus

Article /compte par nature (1)	Libellé	CREDITS OUVERTS (BP+BS+DM+RAR N-1)	CREDITS EMPLOYES (OU RESTANT A EMPLOYER)			CREDITS SANS EMPLOI
			REALISATIONS	RATTACHEMENTS	RESTES A REALISER au 31/12	
	DEPENSES	967 500,00	794 533,45	0,00	0,00	172 966,55
611	Contrats de prestations de services	10 200,00	10 150,00	0,00	0,00	50,00
6218	Autre personnel extérieur	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
65861	Frais de personnel	835 000,00	718 370,63	0,00	0,00	116 629,37
65862	Matériel, équipement et fournitures	121 300,00	66 012,82	0,00	0,00	55 287,18
	RECETTES	0,00	6 659,14	0,00	0,00	-6 659,14
65869	Remboursements frais de fonctionnement	0,00	6 659,14	0,00	0,00	-6 659,14

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

III – VOTE DU BUDGET	III
B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 94 OPERATIONS NON VENTILEES Détail par articles	B 945

CHAPITRE 945 – Provisions et autres opérations mixtes (opérations semi-budgétaires)

Article /compte par nature (1)	Libellé	CREDITS OUVERTS (BP+BS+DM+RAR N-1)	CREDITS EMPLOYES REALISATIONS	CREDITS SANS EMPLOI (2)
	DEPENSES	1 300 000,00	1 285 915,46	14 084,54
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	1 300 000,00	1 285 915,46	14 084,54
	RECETTES	40 000,00	46 419,32	-6 419,32
7817	Rep. prov. dépréc. actifs circulants	40 000,00	46 419,32	-6 419,32

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Lorsque la colonne « crédits sans emploi » fait apparaître, en recettes, un montant négatif, cela signifie que les réalisations ont été supérieures aux recettes votées.

III – VOTE DU BUDGET	III
B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 94 OPERATIONS NON VENTILEES	B 946
Détail par articles	

CHAPITRE 946 – Transferts entre les sections
(A l'exclusion du virement à la section d'investissement)

Article /compte par nature (1)	Libellé	CREDITS OUVERTS (BP+BS+DM+RAR N-1)	CREDITS EMPLOYES REALISATIONS	CREDITS SANS EMPLOI (2)
	DEPENSES (3)	238 360 000,00	237 540 335,96	819 664,04
	<i>Dot. aux amortissements et provisions</i>	<i>238 360 000,00</i>	<i>237 383 942,81</i>	<i>976 057,19</i>
6811	<i>Dot. amort. Immos incorporelles</i>	<i>238 360 000,00</i>	<i>237 383 942,81</i>	<i>976 057,19</i>
	Autres	0,00	156 393,15	-156 393,15
675	<i>Valeur comptable immobilisations cédées</i>	<i>0,00</i>	<i>144 618,00</i>	<i>-144 618,00</i>
6761	<i>Différences sur réalisations (positives)</i>	<i>0,00</i>	<i>11 775,15</i>	<i>-11 775,15</i>
	RECETTES (4)	46 250 000,00	44 666 903,97	1 583 096,03
	<i>Reprises sur autofinancement</i>	<i>46 250 000,00</i>	<i>44 666 903,97</i>	<i>1 583 096,03</i>
777	<i>Quote-part subv invest transf cpte résul</i>	<i>46 250 000,00</i>	<i>44 666 903,97</i>	<i>1 583 096,03</i>
	Transfert de charges	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Lorsque la colonne « Crédits sans emploi » fait apparaître, en recettes, un montant négatif, cela signifie que les réalisations ont été supérieures aux recettes votées.

(3) Egales aux recettes du chapitre 926 en investissement.

(4) Egales aux dépenses du chapitre 926 en investissement.

III – VOTE DU BUDGET	III
B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 94 OPERATIONS NON VENTILEES Détail par articles	B 947

CHAPITRE 947 – Transferts à l'intérieur de la section de fonctionnement

Article / compte par nature (1)	Libellé	CREDITS OUVERTS (BP + BS + DM + RAR N-1)	CREDITS EMPLOYES REALISATIONS	CREDITS SANS EMPLOI (2)
	DEPENSES (3)	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
	RECETTES (3)	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Lorsque la colonne « Crédits sans emploi » fait apparaître, en recettes, un montant négatif, cela signifie que les réalisations ont été supérieures aux recettes votées.

(3) Les dépenses du chapitre sont égales aux recettes.

Compte administratif Exercice 2017

IV - ETATS ANNEXES

SOMMAIRE

IV – Annexes

A – Présentation croisée	4 à 50
---------------------------------	--------

B - Eléments du bilan	
B1.1 - Etat de la dette – Détail des crédits de trésorerie	51
B1.2 - Etat de la dette – Répartition par nature de dette	52 à 59
B1.3 - Etat de la dette – Répartition des emprunts par structure de taux	60
B1.4 - Etat de la dette – Typologie de la répartition de l'encours	61
B1.5 - Etat de la dette – Détail des opérations de couverture	62 à 63
B1.6 - Etat de la dette – Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	64
B1.7 - Etat de la dette – Emprunts renégociés au cours de l'année N	65
B2 - Méthodes utilisées	66 à 67
B3 - Etat des provisions constituées	68
B4 - Etat des charges transférées	69
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	70
B6 - Prêts	71 à 104
B7.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	105
B7.2 - Equilibre des opérations financières – Recettes	106 à 107
B8 - Etat présentant le montant des recettes et des dépenses affectées aux services assujettis à la TVA ne faisant pas l'objet d'un budget annexe distinct du budget général	108 à 138
B9.1 - Variation du patrimoine (articles L.4221-4 et L.4313.2 du CGCT) – Entrées	139 à 162
B9.2 - Variation du patrimoine (articles L.4221-4 et L.4313.2 du CGCT) – Sorties	163
B9.3 - Etat des opérations liées aux cessions	164

C - Engagements hors bilan	
C1.1 - Etat des emprunts garantis	165 à 166
C1.2 - Calcul du ratio d'endettement	167
C2 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subvention	168 à 292
C3 - Etat des contrats de crédit-bail	293
C4 - Etat des contrats de PPP	294

C5 - Etat des autres engagements donnés	295
C6 - Etat des engagements reçus	296
C7 - Situation des autorisations de programme	297
C8 - Situation des autorisations d'engagement	298
C9 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	299 à 300

D - Autres éléments d'information

D1.1 - Etat du personnel	301 à 306
D1.2 - Action de formation des élus	307 à 310
D1.3 – Etat relatif aux ressources et aux dépenses de la formation professionnelle des jeunes	311
D2.1 - Liste des organismes dans lesquels la région a pris un engagement financier	312 à 327
D2.2 – Liste des subventions versées par la région aux communes	328 à 355
D3.1 - Liste des organismes de regroupement	356
D3.2 - Liste des établissements publics créés	357
D3.3.1 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	358
D3.3.2 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	359 à 360
D3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	361
D3.5.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	362
D3.5.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	363
D3.5.3 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 3 : Patrimoine	364 à 366
D4.1- Gestion des fonds européens	367 à 369

E – Décisions en matière de taux

E1 - Décisions en matière de taux	370
-----------------------------------	-----

IV – PRESENTATION CROISEE	IV
SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES	A/900
Détail par articles	

CHAPITRE 900 – Services généraux

Article / compte par nature	Libellé	2 Administration générale					3 Sécurité	4 Actions interrégionales, européennes					TOTAL DU CHAPITRE	
		20 Administration générale collectivité		21 Conseil Régional	22 Conseil Economique et Social Régional	23 Conseil culture, éducation et environnement		28 Autres organismes	41 Actions interrégionales	42 Actions européennes	43 Actions relevant de la subvent* globale	44 Aide publique au développement		48 Autres actions internationales
		201 Personnel non ventilé	202 Autres moyens généraux											
DEPENSES		0,00	16 956 101,79	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	285 500,00	0,00	269 947,58	0,00	17 511 549,37	
2031	Frais d'études	0,00	64 795,56	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	64 795,56	
2033	Frais d'insertion	0,00	11 093,62	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 093,62	
204141	Subv.Cne : Bien mobilier, matériel	0,00	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00	
204142	Subv.Cne : Bâtiments, installations	0,00	16 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 131,84	0,00	46 131,84	
204152	Subv. Grpt : Bâtiments, installations	0,00	200 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	200 000,00	
204182	Autres org pub - Bâtiments et installat°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	265 500,00	0,00	0,00	0,00	265 500,00	
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	0,00	10 828,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 308,60	0,00	27 136,60	
20422	Privé : Bâtiments, installations	0,00	71 358,35	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00	0,00	223 507,14	0,00	314 865,49	
2051	Concessions, droits similaires	0,00	852 531,08	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	852 531,08	
21311	Bâtiments administratifs	0,00	11 874 308,29	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 874 308,29	
21318	Autres bâtiments publics	0,00	556 820,85	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	556 820,85	
214	Constructions sur sol d'autrui	0,00	311 211,25	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	311 211,25	
2181	Installat° générales, agencements	0,00	1 409,22	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 409,22	
21828	Autres matériels de transport	0,00	288 153,86	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	288 153,86	

Région de Bretagne - Budget principal - CA - 2017

Article / compte par nature	Libellé	2 Administration générale					3 Sécurité	4 Actions interrégionales, européennes					TOTAL DU CHAPITRE	
		20 Administration générale collectivité		21 Conseil Régional	22 Conseil Economique et Social Régional	23 Conseil culture, éducation et environnement		28 Autres organismes	41 Actions interrégionales	42 Actions européennes	43 Actions relevant de la subvent° globale	44 Aide publique au développement		48 Autres actions internationales
		201 Personnel non ventilé	202 Autres moyens généraux											
21838	Autre matériel informatique	0,00	1 050 711,26	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 050 711,26	
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00	307 223,16	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	307 223,16	
2185	Matériel de téléphonie	0,00	31 315,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	31 315,80	
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	113 918,92	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	113 918,92	
2313	Constructions	0,00	387 730,54	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	387 730,54	
2314	Constructions sur sol d'autrui	0,00	138 993,12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	138 993,12	
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	634 834,47	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	634 834,47	
2744	Prêts d'honneur	0,00	17 233,18	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 233,18	
275	Dépôts et cautionnements versés	0,00	631,26	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	631,26	
RECETTES		20 325,48	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 967 416,47	81 606,05	0,00	2 069 348,00	
13172	Subv. transf. FEDER	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 967 416,47	0,00	0,00	1 967 416,47	
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	75 600,00	0,00	75 600,00	
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 544,35	0,00	5 544,35	
20422	Privé : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	461,70	0,00	461,70	
2744	Prêts d'honneur	20 325,48	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 325,48	

IV – PRESENTATION CROISEE	IV
SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES	A/901
Détail par articles	

CHAPITRE 901 – Formation professionnelle et apprentissage

Article /compte par nature	Libellé	0 Services communs	1 Formation professionnelle	2 Apprentissage	3 Formation sanitaire et sociale	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	3 536 203,13	4 914 724,57	8 450 927,70
204141	Subv.Cne : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00	36 564,50	0,00	36 564,50
204151	Subv. Grpt : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00	55 164,65	0,00	55 164,65
204152	Subv. Grpt : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	49 021,40	49 021,40
204181	Autres org pub - Biens mob, mat, études	0,00	0,00	412 947,85	0,00	412 947,85
204182	Autres org pub - Bâtiments et installat°	0,00	0,00	430 648,59	0,00	430 648,59
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00	1 504 849,98	0,00	1 504 849,98
20422	Privé : Bâtiments, installations	0,00	0,00	1 096 027,56	0,00	1 096 027,56
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	131 230,48	131 230,48
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	4 734 472,69	4 734 472,69
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – PRESENTATION CROISEE	IV
SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES	A/902
Détail par articles	

CHAPITRE 902 – Enseignement

Article /compte par nature	Libellé	0	1	2			3	7	8	TOTAL DU CHAPITRE	
		Services communs	Enseignement du premier degré	Enseignement du second degré			Enseignement supérieur	Sécurité	Autres services périscolaires et annexes		
DEPENSES		5 093 412,99	0,00	0,00	82 191 486,10	22 162 687,87	0,00	3 981 752,47	0,00	0,00	113 429 339,43
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	799 640,18	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	799 640,18
2033	Frais d'insertion	1 620,00	0,00	0,00	85 511,32	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	87 131,32
204112	Subv. Etat : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	663 125,42	0,00	0,00	663 125,42
204132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	812 261,73	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	812 261,73
204142	Subv.Cne : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	434 391,95	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	434 391,95
204152	Subv. Grpt : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	250 250,00	0,00	0,00	750 000,00	0,00	0,00	1 000 250,00
204181	Autres org pub - Biens mob, mat, études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 122 181,49	0,00	0,00	1 122 181,49
204182	Autres org pub - Bâtiments et installat°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 431 445,56	0,00	0,00	1 431 445,56
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	3 581 072,10	0,00	0,00	0,00	0,00	3 581 072,10
20422	Privé : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	0,00	18 268 608,55	0,00	15 000,00	0,00	0,00	18 283 608,55
20431	Subv.Scol : Bien mobilier, matériel	644 195,48	0,00	0,00	5 272 631,46	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 916 826,94
20432	Subv.Scol : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	178 522,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	178 522,50
2051	Concessions, droits similaires	4 110,12	0,00	0,00	20 005,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	24 115,32
2111	Terrains nus	0,00	0,00	0,00	2 492,26	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 492,26
2115	Terrains bâtis	0,00	0,00	0,00	341 974,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	341 974,40
21312	Bâtiments scolaires	0,00	0,00	0,00	3 440 947,82	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 440 947,82
21572	Matériel technique scolaire	0,00	0,00	0,00	552 344,41	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	552 344,41
21578	Autre matériel technique	7 183,20	0,00	0,00	3 495 098,44	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 502 281,64
217312	Bâtiments scolaires (mise à dispo)	0,00	0,00	0,00	537 142,11	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	537 142,11
21831	Matériel informatique scolaire	4 286 304,19	0,00	0,00	6 482,51	313 007,22	0,00	0,00	0,00	0,00	4 605 793,92
21841	Matériel de bureau et mobilier scolaires	0,00	0,00	0,00	870 754,11	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	870 754,11
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	177 817,47	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	177 817,47
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	0,00	0,00	0,00	5 720 227,05	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 720 227,05

Région de Bretagne - Budget principal - CA - 2017

Article /compte par nature	Libellé	0	1	2			3	7	8	TOTAL DU CHAPITRE	
		Services communs	Enseignement du premier degré	Enseignement du second degré			Enseignement supérieur	Sécurité	Autres services périscolaires et annexes		
236	Avances aux EPLE sur immos régionales	0,00	0,00	0,00	3 632 991,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 632 991,50
238	Avances commandes immo corporelles	150 000,00	0,00	0,00	55 559 999,68	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	55 709 999,68
RECETTES		20 958 087,00	0,00	0,00	1 708 125,22	0,00	0,00	297 873,57	0,00	0,00	22 964 085,79
1313	Subv. transf. Départements	0,00	0,00	0,00	940 847,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	940 847,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	49 657,00	0,00	0,00	49 657,00
1324	Subv. non transf. Communes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	218 283,00	0,00	0,00	218 283,00
1326	Subv. non transf. Autres E.P.L.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 266,00	0,00	0,00	5 266,00
1332	Dotation régionale d'équipement scolaire	20 958 087,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 958 087,00
204182	Autres org pub - Bâtiments et installat°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 398,00	0,00	0,00	20 398,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 269,57	0,00	0,00	4 269,57
21578	Autre matériel technique	0,00	0,00	0,00	5 305,75	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 305,75
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	0,00	0,00	0,00	41 426,34	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	41 426,34
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	720 546,13	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	720 546,13

IV – PRESENTATION CROISEE	IV
SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles	A/903

CHAPITRE 903 – Culture, sports et loisirs

Article /compte par nature	Libellé	0 Services communs	1 Culture		2 Sports	3 Loisirs	7 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	4 954 215,65	3 921 328,89	1 862 308,95	0,00	10 737 853,49
204131	Subv. Dpt : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00	0,00	1 725,00	0,00	0,00	1 725,00
204132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	2 250,91	28 337,17	0,00	30 588,08
204141	Subv.Cne : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00	64 880,42	286 126,93	0,00	0,00	351 007,35
204142	Subv.Cne : Bâtiments, installations	0,00	0,00	319 841,78	2 811 117,94	1 612 340,23	0,00	4 743 299,95
204181	Autres org pub - Biens mob, mat, études	0,00	0,00	48 000,00	0,00	0,00	0,00	48 000,00
204182	Autres org pub - Bâtiments et installat°	0,00	0,00	148 655,00	21 861,00	0,00	0,00	170 516,00
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00	3 959 137,28	0,00	152 766,84	0,00	4 111 904,12
20422	Privé : Bâtiments, installations	0,00	0,00	413 701,17	798 247,11	26 466,31	0,00	1 238 414,59
21578	Autre matériel technique	0,00	0,00	0,00	0,00	42 398,40	0,00	42 398,40
RECETTES		0,00	0,00	890 916,74	0,00	0,00	0,00	890 916,74
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	0,00	0,00	764 166,00	0,00	0,00	0,00	764 166,00
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00	41 000,00	0,00	0,00	0,00	41 000,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	0,00	0,00	85 750,74	0,00	0,00	0,00	85 750,74

IV – PRESENTATION CROISEE	IV
SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles	A/904

CHAPITRE 904 – Santé et action sociale

Article /compte par nature	Libellé	0 Services communs	1 Santé	2 Action sociale	7 Sécurité alimentaire	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – PRESENTATION CROISEE	IV
SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES	A/905
Détail par articles	

CHAPITRE 905 – Aménagement des territoires

Article /compte par nature	Libellé	0 Services communs	1 Politique de la ville	2 Agglomérations et villes moyennes	3 Espace rural, autres espaces de développ	4 Habitat - (Logement)	5 Actions en faveur du littoral	6 Technologies informat° et communicat°	7 Sécurité	8 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	18 947 710,67	3 743 930,42	0,00	32 691 150,63	0,00	0,00	55 382 791,72
204141	Subv.Cne : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 989,61	0,00	0,00	2 989,61
204142	Subv.Cne : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	15 522 015,09	1 656 504,89	0,00	0,00	0,00	0,00	17 178 519,98
204151	Subv. Grpt : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00	0,00	0,00	20 000,00
204152	Subv. Grpt : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	446 694,60	0,00	0,00	32 409 156,12	0,00	0,00	32 855 850,72
204153	Subv. Grpt : Projet infrastructure	0,00	0,00	0,00	23 163,25	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	23 163,25
204182	Autres org pub - Bâtiments et installat°	0,00	0,00	0,00	1 507 158,58	1 644 751,51	0,00	0,00	0,00	0,00	3 151 910,09
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	169 967,23	0,00	0,00	169 967,23
20422	Privé : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	1 448 679,15	442 674,02	0,00	0,00	0,00	0,00	1 891 353,17
2051	Concessions, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	28 359,52	0,00	0,00	28 359,52
21838	Autre matériel informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	54 717,90	0,00	0,00	54 717,90
2185	Matériel de téléphonie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 960,25	0,00	0,00	5 960,25
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	4 847,50	0,00	9 255 336,56	0,00	0,00	9 260 184,06
204142	Subv.Cne : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	0,00	4 847,50	0,00	0,00	0,00	0,00	4 847,50
204152	Subv. Grpt : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 216 875,00	0,00	0,00	9 216 875,00
2745	Avances remboursables	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	38 461,56	0,00	0,00	38 461,56

IV – PRESENTATION CROISEE	IV
SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles	A/906

CHAPITRE 906 – Gestion des fonds européens

Article /compte par nature	Libellé	1 FSE	2 FEDER	3 Autres	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	9 888 627,52	7 901 676,69	17 790 304,21
2045	Subv. d'équipement versées aux tiers	0,00	9 888 627,52	7 901 676,69	17 790 304,21
RECETTES		0,00	7 668 606,98	7 901 676,69	15 570 283,67
13172	Subv. transf. FEDER	0,00	7 668 606,98	0,00	7 668 606,98
13173	Subv. transf. FEOGA	0,00	0,00	7 901 676,69	7 901 676,69

IV – PRESENTATION CROISEE	IV
SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES	A/907
Détail par articles	

CHAPITRE 907 – Environnement

Article /compte par nature	Libellé	0 Services communs	1 Actions transversales	2 Actions en matière des déchets	3 Politique de l'air	4 Politique de l'eau	5 Politique de l'énergie	6 Patrimoine naturel	7 Environnemt infrastructures transport	8 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	552 174,33	0,00	0,00	2 883 692,00	1 082 738,26	482 283,06	0,00	0,00	5 000 887,65
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	90 295,70	0,00	0,00	0,00	0,00	90 295,70
204141	Subv.Cne : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	133 166,58	0,00	0,00	0,00	0,00	133 166,58
204142	Subv.Cne : Bâtiments, installations	0,00	552 174,33	0,00	0,00	2 157 084,64	416 051,32	15 696,01	0,00	0,00	3 141 006,30
204152	Subv. Grpt : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	0,00	470 902,55	241 898,04	430 871,26	0,00	0,00	1 143 671,85
204181	Autres org pub - Biens mob, mat, études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 262,79	0,00	0,00	4 262,79
204182	Autres org pub - Bâtiments et installat°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	170 000,00	0,00	0,00	0,00	170 000,00
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	18 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	18 000,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	0,00	14 242,53	254 788,90	31 453,00	0,00	0,00	300 484,43
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – PRESENTATION CROISEE	IV
SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES	A/908
Détail par articles	

CHAPITRE 908 – Transports

Article /compte par nature	Libellé	0 Services communs	1 Transports en commun de voyageurs						
			10 Services communs	11 Transport ferroviaire régional de voyage	12 Gares et autres infrastructures ferrov.	13 Transports scolaires	14 Transports interurbains	15 Transports mixtes	18 Autres transports en commun
DEPENSES		0,00	5 000,00	53 045 734,32	89 360 123,92	0,00	11 970,43	5 529 920,36	4 457 167,03
2031	Frais d'études	0,00	0,00	10 872,12	0,00	0,00	0,00	0,00	40 428,80
2033	Frais d'insertion	0,00	0,00	324,00	0,00	0,00	0,00	0,00	864,00
204113	Subv. Etat : Projet infrastructure	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204131	Subv. Dpt : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204133	Subv. Dpt : Projet infrastructure	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204141	Subv.Cne : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00	0,00	190 042,50	0,00	0,00	0,00	0,00
204142	Subv.Cne : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	78 997,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204143	Subv.Cne : Projet infrastructure	0,00	0,00	0,00	38 099 050,52	0,00	0,00	0,00	0,00
204151	Subv. Grpt : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00	32 962,74	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204152	Subv. Grpt : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	87 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2041711	Subv. SNCF : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00	3 356 069,02	285 784,10	0,00	0,00	0,00	0,00
2041712	Subv. SNCF : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	1 286 692,50	0,00	0,00	0,00	0,00
2041713	Subv. SNCF : Projet infrastructure	0,00	0,00	49 179 785,00	3 987 065,99	0,00	0,00	0,00	0,00
2041721	Subv. RFF : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00	0,00	568 957,03	0,00	0,00	0,00	0,00
2041723	Subv. RFF : Projet infrastructure	0,00	0,00	0,00	44 738 307,28	0,00	0,00	0,00	0,00
204182	Autres org pub - Bâtiments et installat°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00	0,00	22 580,00	0,00	0,00	529 920,36	0,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2115	Terrains bâtis	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21351	Bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 038,00
214	Constructions sur sol d'autrui	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2154	Voies navigables	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21571	Matériel ferroviaire	0,00	0,00	90 323,88	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21578	Autre matériel technique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 970,43	0,00	0,00
21828	Autres matériels de transport	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000 000,00	4 411 836,23

Région de Bretagne - Budget principal - CA - 2017

Article /compte par nature	Libellé	0 Services communs	1 Transports en commun de voyageurs							
			10	11	12	13	14	15	18	
			Services communs	Transport ferroviaire régional de voyage	Gares et autres infrastructures ferrov.	Transports scolaires	Transports interurbains	Transports mixtes	Autres transports en commun	
21838	Autre matériel informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	375 397,56	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
271	Titres immobilisés (droits de propriété)	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2745	Avances remboursables	0,00	0,00	0,00	15 147,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
275	Dépôts et cautionnements versés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	375 397,56	1 716 836,67	0,00	0,00	800 000,00	676 588,17	
1313	Subv. transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	800 000,00	0,00	0,00
1314	Subv. transf. Communes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1318	Autres subvent° d'équipement transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204131	Subv. Dpt : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00	375 397,56	1 298 814,66	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2041721	Subv. RFF : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00	0,00	21 404,81	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2041723	Subv. RFF : Projet infrastructure	0,00	0,00	0,00	396 617,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2762	Créances transfert droit déduct° TVA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	676 588,17

IV – PRESENTATION CROISEE	IV
SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES	A/908
Détail par articles	

CHAPITRE 908 – Transports (suite 1)

Article /compte par nature	Libellé	2 Routes et voiries						7 Sécurité
		21	22	23	24	25	28	
		Voirie nationale	Voirie régionale	Voirie départementale	Voirie communale	Sécurité routière	Autres liaisons	
DEPENSES		8 652 454,08	0,00	4 474 233,09	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204113	Subv. Etat : Projet infrastructure	8 639 520,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204131	Subv. Dpt : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204133	Subv. Dpt : Projet infrastructure	0,00	0,00	4 474 233,09	0,00	0,00	0,00	0,00
204141	Subv.Cne : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204142	Subv.Cne : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204143	Subv.Cne : Projet infrastructure	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204151	Subv. Grpt : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204152	Subv. Grpt : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2041711	Subv. SNCF : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2041712	Subv. SNCF : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2041713	Subv. SNCF : Projet infrastructure	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2041721	Subv. RFF : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2041723	Subv. RFF : Projet infrastructure	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204182	Autres org pub - Bâtiments et installat°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2115	Terrains bâtis	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21351	Bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
214	Constructions sur sol d'autrui	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2154	Voies navigables	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21571	Matériel ferroviaire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21578	Autre matériel technique	12 934,08	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21828	Autres matériels de transport	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21838	Autre matériel informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Article /compte par nature	Libellé	2 Routes et voiries						7 Sécurité
		21	22	23	24	25	28	
		Voirie nationale	Voirie régionale	Voirie départementale	Voirie communale	Sécurité routière	Autres liaisons	
2312	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
271	Titres immobilisés (droits de propriété)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2745	Avances remboursables	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
275	Dépôts et cautionnements versés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1313	Subv. transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1314	Subv. transf. Communes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1318	Autres subvent° d'équipement transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204131	Subv. Dpt : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2041721	Subv. RFF : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2041723	Subv. RFF : Projet infrastructure	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2762	Créances transfert droit déduct° TVA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – PRESENTATION CROISEE	IV
SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES	A/908
Détail par articles	

CHAPITRE 908 – Transports (suite 2)

Article /compte par nature	Libellé	8 Autres transports						TOTAL DU CHAPITRE	
		81 Transports aériens	82 Transports maritimes	83 Transports fluviaux	84 Transports ferroviaires de marchandises	85 Liaisons multimodales	86 Infrastructures portuaires et aéroport.		88 Autres
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	63 334 459,58	6 429 760,81	235 300 823,62
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 512 491,04	80 571,03	3 644 362,99
2033	Frais d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	21 595,82	8 316,00	31 099,82
204113	Subv. Etat : Projet infrastructure	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 639 520,00
204131	Subv. Dpt : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	111 279,00	0,00	111 279,00
204132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	139 745,27	139 745,27
204133	Subv. Dpt : Projet infrastructure	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 474 233,09
204141	Subv.Cne : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	190 042,50
204142	Subv.Cne : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 066 332,35	13 500,00	1 158 829,35
204143	Subv.Cne : Projet infrastructure	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	38 099 050,52
204151	Subv. Grpt : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	32 962,74
204152	Subv. Grpt : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 833 969,08	331 793,98	2 253 263,06
2041711	Subv. SNCF : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 641 853,12
2041712	Subv. SNCF : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 286 692,50
2041713	Subv. SNCF : Projet infrastructure	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	53 166 850,99
2041721	Subv. RFF : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	568 957,03
2041723	Subv. RFF : Projet infrastructure	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	44 738 307,28
204182	Autres org pub - Bâtiments et installat°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 237 581,01	0,00	5 237 581,01
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	552 500,36
20422	Privé : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	136 936,66	0,00	136 936,66
2051	Concessions, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	29 736,00	0,00	29 736,00
2111	Terrains nus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 832,50	300,00	31 132,50
2115	Terrains bâtis	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 329,73	0,00	4 329,73
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 283,57	7 283,57
2128	Autres agencements et aménagts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	49 499,56	448 343,75	497 843,31
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	102 963,65	390 030,24	492 993,89
21351	Bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 038,00
214	Constructions sur sol d'autrui	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	53 665,83	0,00	53 665,83
2154	Voies navigables	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	34 845,34	332 184,37	367 029,71
21571	Matériel ferroviaire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	90 323,88
21578	Autre matériel technique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	53 655,36	142 557,64	221 117,51

Article /compte par nature	Libellé	8 Autres transports							TOTAL DU CHAPITRE
		81 Transports aériens	82 Transports maritimes	83 Transports fluviaux	84 Transports ferroviaires de marchandises	85 Liaisons multimodales	86 Infrastructures portuaires et aéroport.	88 Autres	
21828	Autres matériels de transport	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	59 087,15	0,00	9 470 923,38
21838	Autre matériel informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	926,34	0,00	926,34
2312	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	38 774 928,41	1 479 274,52	40 254 202,93
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	35 376,39	1 040 498,54	1 075 874,93
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 025 438,51	14 033,51	1 039 472,02
2318	Autres immo. corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 690 283,18	1 970 695,99	8 660 979,17
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 468 574,93	30 632,40	4 874 604,89
271	Titres immobilisés (droits de propriété)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
2745	Avances remboursables	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 147,00
275	Dépôts et cautionnements versés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	131,74	0,00	131,74
RECETTES		0,00	433 000,00	0,00	0,00	0,00	5 944 973,43	513,60	9 947 309,43
1313	Subv. transf. Départements	0,00	433 000,00	0,00	0,00	0,00	4 000 000,00	0,00	5 233 000,00
1314	Subv. transf. Communes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 808 825,26	0,00	1 808 825,26
1318	Autres subvent° d'équipement transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	76 713,69	0,00	76 713,69
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00	0,00	30 000,00
204131	Subv. Dpt : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 674 212,22
2041721	Subv. RFF : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	21 404,81
2041723	Subv. RFF : Projet infrastructure	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	396 617,20
2312	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	28 491,83	0,00	28 491,83
2318	Autres immo. corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	942,65	513,60	1 456,25
2762	Créances transfert droit déduct° TVA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	676 588,17

IV – PRESENTATION CROISEE	IV
SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES	A/909
Détail par articles	

CHAPITRE 909 – Action économique

Article /compte par nature	Libellé	0 Services communs	1 Interventions économiques transversales	2 Recherche et innovation	3 Agriculture, pêche, agro-industrie	4 Industrie, artisanat, commerce et autres	5 Tourisme et thermalisme	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	38 307 662,80	19 823 152,79	24 958 430,05	0,00	3 112 128,60	86 201 374,24
16873	Dettes - Départements	0,00	590 294,19	0,00	0,00	0,00	0,00	590 294,19
16874	Dettes - Communes et intercos	0,00	222 882,99	0,00	0,00	0,00	0,00	222 882,99
204112	Subv. Etat : Bâtiments, installations	0,00	0,00	640 000,00	0,00	0,00	0,00	640 000,00
204131	Subv. Dpt : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00	0,00	1 960,17	0,00	0,00	1 960,17
204132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	66 021,18	66 021,18
204141	Subv.Cne : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00	0,00	30 330,00	0,00	0,00	30 330,00
204142	Subv.Cne : Bâtiments, installations	0,00	0,00	2 420 000,00	0,00	0,00	931 747,47	3 351 747,47
204151	Subv. Grpt : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00	0,00	55 730,00	0,00	0,00	55 730,00
204152	Subv. Grpt : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	790 498,64	0,00	30 000,00	820 498,64
204181	Autres org pub - Biens mob, mat, études	0,00	0,00	5 212 342,96	0,00	0,00	0,00	5 212 342,96
204182	Autres org pub - Bâtiments et installat°	0,00	0,00	2 676 991,73	81 836,04	0,00	0,00	2 758 827,77
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	0,00	13 742 863,38	7 384 281,30	2 073 458,59	0,00	0,00	23 200 603,27
20422	Privé : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	18 774 616,61	0,00	1 805 359,95	20 579 976,56
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	3 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000 000,00
261	Titres de participation	0,00	849 994,60	194 640,00	0,00	0,00	0,00	1 044 634,60
271	Titres immobilisés (droits de propriété)	0,00	750 000,00	0,00	90 000,00	0,00	0,00	840 000,00
2745	Avances remboursables	0,00	17 301 627,64	1 294 896,80	60 000,00	0,00	279 000,00	18 935 524,44
275	Dépôts et cautionnements versés	0,00	1 850 000,00	0,00	3 000 000,00	0,00	0,00	4 850 000,00
RECETTES		0,00	8 971 330,02	2 108 025,08	460,82	0,00	967 753,34	12 047 569,26
1314	Subv. transf. Communes	0,00	0,00	30 000,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00
13272	Subv. non transf. FEDER	0,00	1 800 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 800 000,00
16873	Dettes - Départements	0,00	497 806,87	0,00	0,00	0,00	0,00	497 806,87
16874	Dettes - Communes et intercos	0,00	897 806,87	75 000,00	0,00	0,00	0,00	972 806,87
204181	Autres org pub - Biens mob, mat, études	0,00	0,00	14 500,00	0,00	0,00	0,00	14 500,00
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00	0,00	460,82	0,00	0,00	460,82
20422	Privé : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	45 241,00	45 241,00
2745	Avances remboursables	0,00	5 775 716,28	1 988 525,08	0,00	0,00	922 512,34	8 686 753,70

IV – PRESENTATION CROISEE	IV
SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES	A/930
Détail par articles	

CHAPITRE 930 – Services généraux

Article / compte par nature	Libellé	2 Administration générale						3 Sécurité	4 Actions interrégionales, européennes					TOTAL DU CHAPITRE
		20 Administration générale collectivité		21 Conseil Régional	22 Conseil Economique et Social Régional	23 Conseil culture, éducation et environt	28 Autres organismes		41 Actions interrégionales	42 Actions européennes	43 Action relevant de la subvention globale	44 Aide publique au développement	48 Autres actions internationales	
		201 Personnel non ventilé	202 Autres moyens généraux											
DEPENSES		54 729 874,50	18 981 081,75	4 564 622,22	2 801 143,48	4 987,22	0,00	0,00	1 115 722,27	0,00	129 242,24	228 020,69	0,00	82 554 694,37
60611	E a u e t assainissement	0,00	27 848,32	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	27 848,32
60612	Energie - Electricité	0,00	490 912,34	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	490 912,34
60621	Combustibles	0,00	30 861,30	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 861,30
60622	Carburants	0,00	493 486,93	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	493 486,93
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	238 763,69	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	238 763,69
60636	Habillement et vêtements de travail	0,00	686 459,56	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	686 459,56
6064	Fournitures administratives	0,00	321 641,22	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	321 641,22
611	Contrats de prestations de services	0,00	1 403 965,53	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 403 965,53
6132	Locations immobilières	0,00	1 933 613,84	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 933 613,84
61351	Matériel roulant	0,00	6 515,19	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 515,19
61358	Autres	0,00	238 201,24	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	238 201,24
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	109 922,55	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	109 922,55
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	1 013 067,35	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 013 067,35
61551	Entretien matériel roulant	0,00	207 439,79	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	207 439,79

Article / compte par nature	Libellé	2 Administration générale					3 Sécurité	4 Actions interrégionales, européennes					TOTAL DU CHAPITRE	
		20 Administration générale collectivité		21 Conseil Régional	22 Conseil Economique et Social Régional	23 Conseil culture, éducation et environn		28 Autres organismes	41 Actions interrégionales	42 Actions européennes	43 Action relevant de la subvention globale	44 Aide publique au développement		48 Autres actions internationales
		201 Personnel non ventilé	202 Autres moyens généraux											
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	154 498,26	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	154 498,26
6156	Maintenance	0,00	814 992,15	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	814 992,15
6161	Multirisques	0,00	175 028,05	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	175 028,05
6168	Autres primes d'assurance	0,00	0,00	750,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	750,00
617	Etudes et recherches	0,00	548 941,59	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	548 941,59
6182	Documentation générale et technique	0,00	197 923,11	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	197 923,11
6184	Frais de formation	1 131 524,95	17 287,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 148 812,45
6185	Frais de colloques et de séminaires	19 567,15	5 598,30	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 081,24	0,00	34 246,69
6218	Autre personnel extérieur	153 855,86	125 597,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	279 453,36
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	0,00	10 265,27	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 265,27
6226	Honoraires	0,00	361 046,86	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	361 046,86
6227	Frais d'actes et de contentieux	0,00	123 900,93	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	123 900,93
6228	Divers	862,09	320 099,64	18 453,86	11 230,39	4 987,22	0,00	0,00	54 668,18	0,00	0,00	34 882,74	0,00	445 184,12
6231	Annonces et insertions	0,00	1 275 132,62	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 275 132,62
6232	Fêtes et cérémonies	0,00	50 634,18	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 634,18
6233	Foires et expositions	0,00	1 758,87	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 758,87
6234	Réceptions	0,00	66 837,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	34 743,65	0,00	0,00	597,97	0,00	102 178,63
6236	Catalogues, imprimés et publications	0,00	369 749,31	0,00	26 478,96	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	396 228,27
6238	Divers	0,00	1 945 587,38	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	23 837,04	0,00	0,00	0,00	0,00	1 969 424,42
6241	Transports de biens	0,00	110 754,90	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	110 754,90

Région de Bretagne - Budget principal - CA - 2017

Article / compte par nature	Libellé	2 Administration générale						3 Sécurité	4 Actions interrégionales, européennes					TOTAL DU CHAPITRE
		20 Administration générale collectivité		21 Conseil Régional	22 Conseil Economique et Social Régional	23 Conseil culture, éducation et environn	28 Autres organismes		41 Actions interrégionales	42 Actions européennes	43 Action relevant de la subvention globale	44 Aide publique au développement	48 Autres actions internationales	
		201 Personnel non ventilé	202 Autres moyens généraux											
6245	Transports de personnes extérieures	0,00	39 589,07	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	19 208,60	0,00	0,00	364,12	0,00	59 161,79
6247	Transports collectifs	454 554,24	0,00	0,00	9 628,32	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	464 182,56
6248	Divers	0,00	27 902,72	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	27 902,72
6251	Voyages, déplacements et missions	239 614,88	12 126,75	0,00	2 141,07	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	253 882,70
6261	Frais d'affranchissement	0,00	389 514,62	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	389 514,62
6262	Frais de télécommunications	0,00	283 938,03	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	283 938,03
6281	Concours divers (cotisations)	3 172,00	91 168,07	169 935,00	28 000,00	0,00	0,00	0,00	136 570,00	0,00	0,00	0,00	0,00	428 845,07
6282	Frais de gardiennage	0,00	267 121,66	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	267 121,66
6288	Autres services extérieurs	0,00	4 596,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 596,60
6331	Versement de transport	533 776,00	0,00	54 964,00	8 558,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	597 298,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	142 703,00	0,00	13 743,00	2 142,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	158 588,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	255 934,29	0,00	0,00	3 851,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	259 785,30
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	85 955,00	0,00	0,00	1 284,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	87 239,00
63512	Taxes foncières	0,00	479 685,53	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	479 685,53
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	0,00	19 195,10	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	19 195,10
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	26 550,45	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	26 550,45
64111	Rémunération principale titulaires	21 939 623,88	0,00	0,00	367 735,18	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	22 307 359,06

Article / compte par nature	Libellé	2 Administration générale						3 Sécurité	4 Actions interrégionales, européennes					TOTAL DU CHAPITRE
		20 Administration générale collectivité		21 Conseil Régional	22 Conseil Economique et Social Régional	23 Conseil culture, éducation et environn	28 Autres organismes		41 Actions interrégionales	42 Actions européennes	43 Action relevant de la subvention globale	44 Aide publique au développement	48 Autres actions internationales	
		201 Personnel non ventilé	202 Autres moyens généraux											
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	671 653,62	0,00	0,00	12 932,62	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	684 586,24
64118	Autres indemnités titulaires	7 231 773,63	0,00	0,00	129 892,24	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 361 665,87
64131	Rémunérations non titulaires	4 848 394,81	0,00	0,00	43 362,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 891 757,21
64132	Sup. familial traitement, Ind. résidence	61 540,18	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	61 540,18
64138	Primes et autres indemnités	1 361 446,13	0,00	0,00	16 454,48	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 377 900,61
64162	Emplois d'avenir	165 010,24	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	165 010,24
6417	Rémunérations des apprentis	128 761,73	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	128 761,73
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	5 495 217,00	0,00	0,00	79 820,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 575 037,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	7 807 261,39	0,00	0,00	119 805,47	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 927 066,86
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	376 625,00	0,00	0,00	3 416,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	380 041,00
6455	Cotisations assurance du personnel	0,00	150,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	150,00
6457	Cotis. sociales liées à l'apprentissage	2 367,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 367,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	87 862,48	0,00	0,00	1 471,05	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	89 333,53
6472	Prestations familiales directes	602 919,23	6 348,12	0,00	10 041,54	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	619 308,89
6473	Allocations de chômage	2 670,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 670,50
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	215 310,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	215 310,20

Région de Bretagne - Budget principal - CA - 2017

Article / compte par nature	Libellé	2 Administration générale						3 Sécurité	4 Actions interrégionales, européennes					TOTAL DU CHAPITRE
		20 Administration générale collectivité		21 Conseil Régional	22 Conseil Economique et Social Régional	23 Conseil culture, éducation et environn	28 Autres organismes		41 Actions interrégionales	42 Actions européennes	43 Action relevant de la subvention globale	44 Aide publique au développement	48 Autres actions internationales	
		201 Personnel non ventilé	202 Autres moyens généraux											
6478	Autres charges sociales diverses	925 228,22	1 227 529,70	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 152 757,92
6513	Bourses	0,00	58 145,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	58 145,00
65211	Indemnités de fonction	0,00	0,00	0,00	1 666 518,36	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 666 518,36
65212	Frais de mission et déplacement	0,00	0,00	0,00	256 230,39	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	256 230,39
65215	Frais de formation	0,00	0,00	0,00	150,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	150,00
6531	Indemnités de fonction	0,00	0,00	2 895 438,30	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 895 438,30
6532	Frais de mission et de déplacement	0,00	0,00	307 794,02	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	307 794,02
6533	Cotisations de retraite	0,00	0,00	245 865,04	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	245 865,04
6534	Cotis. sécurité sociale - part patronale	0,00	0,00	795 209,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	795 209,00
6535	Formation	0,00	0,00	62 470,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	62 470,00
65733	Subv. fonct. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	129 242,24	0,00	0,00	129 242,24
65734	Subv. fonct. Communes et intercos	0,00	75 935,95	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	75 935,95
65735	Group. coll et coll. statut particulier	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00
65738	Subv. fonct. Autres organismes publics	0,00	48 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	74 364,84	0,00	0,00	0,00	0,00	123 064,84
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	0,00	1 821 886,96	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	767 329,96	0,00	0,00	181 463,86	0,00	2 770 680,78
6712	Amendes fiscales et pénales	0,00	450,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	450,00

Article / compte par nature	Libellé	2 Administration générale						3 Sécurité	4 Actions interrégionales, européennes					TOTAL DU CHAPITRE
		20 Administration générale collectivité		21 Conseil Régional	22 Conseil Economique et Social Régional	23 Conseil culture, éducation et environn	28 Autres organismes		41 Actions interrégionales	42 Actions européennes	43 Action relevant de la subvention globale	44 Aide publique au développement	48 Autres actions internationales	
		201 Personnel non ventilé	202 Autres moyens généraux											
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6745	Subvent° fonct. personnes droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 630,76	0,00	1 630,76
678	Autres charges exceptionnelles	0,00	5 404,94	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 404,94
RECETTES		1 217 765,20	2 140 615,83	0,00	7 256,49	0,00	0,00	0,00	4 150,33	23 696,92	6 377 825,39	34 864,14	0,00	9 806 174,30
6419	Remboursements rémunérations personnel	1 096 435,27	0,00	0,00	7 256,49	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 103 691,76
6459	Rembourst charges SS et prévoyance	104 884,42	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	104 884,42
6479	Rembourst sur autres charges sociales	0,00	791 032,21	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	791 032,21
70878	Remb. frais par d'autres tiers	0,00	5 854,39	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 854,39
74712	Emplois d'avenir	0,00	138 050,92	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	138 050,92
74718	Autres participations Etat	0,00	243 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00	0,00	273 900,00
74771	Participation Fonds social européen	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 597 143,33	0,00	0,00	4 597 143,33
74772	Participation FEDER	0,00	8 748,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 780 682,06	0,00	0,00	1 789 430,06
74778	Autres Participat° Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	23 696,92	0,00	0,00	0,00	23 696,92
752	Revenus des immeubles	0,00	92 413,96	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	92 413,96
7588	Autres produits divers gestion courante	0,00	185 360,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	185 360,40
7711	Dédits et pénalités perçus	0,00	94 089,28	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	94 089,28

Article / compte par nature	Libellé	2 Administration générale						3 Sécurité	4 Actions interrégionales, européennes					TOTAL DU CHAPITRE
		20 Administration générale collectivité		21 Conseil Régional	22 Conseil Economique et Social Régional	23 Conseil culture, éducation et environnement	28 Autres organismes		41 Actions interrégionales	42 Actions européennes	43 Action relevant de la subvention globale	44 Aide publique au développement	48 Autres actions internationales	
		201 Personnel non ventilé	202 Autres moyens généraux											
7714	Recouvrements créances admises en non valeur	0,00	1 422,72	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 422,72
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0,00	6 320,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 320,00
7788	Produits exceptionnels divers	16 445,51	573 423,95	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 150,33	0,00	0,00	4 864,14	0,00	598 883,93

IV – PRESENTATION CROISEE	IV
SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES	A/931
Détail par articles	

CHAPITRE 931 – Formation professionnelle et apprentissage

Article /compte par nature	Libellé	0 Services communs	1 Formation professionnelle	2 Apprentissage	3 Formation sanitaire et sociale	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		5 611 498,70	141 420 751,39	72 564 145,95	51 744 636,31	271 341 032,35
611	Contrats de prestations de services	0,00	66 646 770,63	290 903,46	0,00	66 937 674,09
617	Etudes et recherches	70 110,00	0,00	16 320,00	0,00	86 430,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	3 131,55	0,00	0,00	2 830,82	5 962,37
6226	Honoraires	18 006,93	0,00	3 265,95	0,00	21 272,88
6231	Annonces et insertions	198 385,92	6 696,00	157 913,22	620,81	363 615,95
6232	Fêtes et cérémonies	0,00	0,00	2 395,50	0,00	2 395,50
6233	Foires et expositions	154 282,45	0,00	0,00	0,00	154 282,45
6234	Réceptions	39 047,39	0,00	0,00	0,00	39 047,39
6236	Catalogues, imprimés et publications	9 184,80	10 026,00	14 178,00	0,00	33 388,80
6238	Divers	9 262,86	162 624,00	8 262,02	0,00	180 148,88
6241	Transports de biens	0,00	21 846,20	15 591,00	0,00	37 437,20
6245	Transports de personnes extérieures	15 751,30	0,00	0,00	0,00	15 751,30
6281	Concours divers (cotisations)	5 367,66	0,00	0,00	0,00	5 367,66
65111	Rémunérations	0,00	32 282 161,04	0,00	0,00	32 282 161,04
65112	Cotisations sociales	0,00	3 946 412,25	0,00	0,00	3 946 412,25
65114	Autres remboursements	0,00	1 814 624,88	0,00	0,00	1 814 624,88
6513	Bourses	0,00	1 616 675,00	11 185 580,00	5 889 309,00	18 691 564,00
6518	Autres	0,00	7 213 451,61	0,00	0,00	7 213 451,61
6552	Prime employeurs apprentis	0,00	0,00	16 246 935,00	0,00	16 246 935,00
6558	Autres contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	45 843 093,02	45 843 093,02
6568	Autres participations	0,00	0,00	39 735 189,00	0,00	39 735 189,00
65733	Subv. fonct. Départements	112 000,00	0,00	0,00	0,00	112 000,00
65734	Subv. fonct. Communes et intercos	19 764,46	0,00	101 277,00	0,00	121 041,46
65735	Group. coll et coll. statut particulier	101 307,10	321 686,79	311 636,40	0,00	734 630,29
65738	Subv. fonct. Autres organismes publics	1 018 746,34	21 265 701,17	2 586 525,97	0,00	24 870 973,48
6574	Subv. fonct. Associat ^{ts} , personnes privée	3 836 229,94	6 102 997,78	1 888 173,43	0,00	11 827 401,15
6745	Subvent ^{ts} fonct. personnes droit privé	920,00	9 078,04	0,00	8 782,66	18 780,70
RECETTES		29 034,90	36 207 493,43	657 514,00	160 244,66	37 054 286,99
74718	Autres participations Etat	0,00	33 358 181,00	0,00	0,00	33 358 181,00

Région de Bretagne - Budget principal - CA - 2017

Article /compte par nature	Libellé	0 Services communs	1 Formation professionnelle	2 Apprentissage	3 Formation sanitaire et sociale	TOTAL DU CHAPITRE
7478	Participat° Autres organismes	0,00	2 370 218,50	0,00	0,00	2 370 218,50
7588	Autres produits divers gestion courante	0,00	272 661,35	0,00	0,00	272 661,35
7788	Produits exceptionnels divers	29 034,90	206 432,58	657 514,00	160 244,66	1 053 226,14

IV – PRESENTATION CROISEE	IV
SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES	A/932
Détail par articles	

CHAPITRE 932 –Enseignement

Article /compte par nature	Libellé	0 Services communs	1 Enseignement du premier degré	2 Enseignement du second degré				3 Enseignement supérieur	7 Sécurité	8 Autres services périscolaires et annexes	TOTAL DU CHAPITRE
				21 Collèges	22 Lycées publics	23 Lycées privés	24 Participations à des cités mixtes				
DEPENSES		7 665 084,96	0,00	0,00	127 386 528,64	35 307 291,97	0,00	985 973,45	0,00	0,00	171 344 879,02
60612	Energie - Electricité	0,00	0,00	0,00	2 368,33	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 368,33
60632	Fournitures de petit équipement	474,94	0,00	0,00	963 824,14	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	964 299,08
611	Contrats de prestations de services	267 194,55	0,00	0,00	291 366,08	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	558 560,63
6132	Locations immobilières	0,00	0,00	0,00	8 116,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 116,80
61351	Matériel roulant	0,00	0,00	0,00	11 909,55	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 909,55
61358	Autres	0,00	0,00	0,00	942 563,45	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	942 563,45
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	0,00	3 730,30	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 730,30
61521	Entretien terrains	0,00	0,00	0,00	3 090,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 090,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	488 971,42	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	488 971,42
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	0,00	0,00	35 911,30	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	35 911,30
6156	Maintenance	0,00	0,00	0,00	262 162,75	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	262 162,75
6161	Multirisques	0,00	0,00	0,00	489 231,15	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	489 231,15
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	293 982,70	0,00	0,00	48 540,00	0,00	0,00	342 522,70
6182	Documentation générale et technique	1 358,04	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 358,04
6185	Frais de colloques et de séminaires	142,12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	142,12
6228	Divers	72 173,36	0,00	0,00	0,00	18 610,30	0,00	0,00	0,00	0,00	90 783,66
6231	Annonces et insertions	0,00	0,00	0,00	6 364,16	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 364,16
6236	Catalogues, imprimés et publications	1 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 800,00
6245	Transports de personnes extérieures	91,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	91,20

Région de Bretagne - Budget principal - CA - 2017

Article /compte par nature	Libellé	0 Services communs	1 Enseignement du premier degré	2 Enseignement du second degré				3 Enseignement supérieur	7 Sécurité	8 Autres services périscolaires et annexes	TOTAL DU CHAPITRE
				21 Collèges	22 Lycées publics	23 Lycées privés	24 Participations à des cités mixtes				
6251	Voyages, déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	129 154,71	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	129 154,71
6262	Frais de télécommunications	48 009,28	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	48 009,28
6281	Concours divers (cotisations)	7 067,71	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 067,71
6331	Versement de transport	0,00	0,00	0,00	456 947,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	456 947,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	0,00	0,00	264 524,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	264 524,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	0,00	0,00	476 149,31	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	476 149,31
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	0,00	0,00	0,00	159 070,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	159 070,00
63513	Autres impôts locaux	0,00	0,00	0,00	87,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	87,50
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	0,00	0,00	44 516 049,78	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	44 516 049,78
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	0,00	0,00	0,00	1 037 008,65	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 037 008,65
64118	Autres indemnités titulaires	0,00	0,00	0,00	8 432 818,68	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 432 818,68
64131	Rémunérations non titulaires	0,00	0,00	0,00	7 256 079,15	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 256 079,15
64132	Sup. familial traitement, Ind. résidence	0,00	0,00	0,00	194 967,24	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	194 967,24
64138	Primes et autres indemnités	0,00	0,00	0,00	1 316 462,45	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 316 462,45
6417	Rémunérations des apprentis	0,00	0,00	0,00	156 970,64	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	156 970,64
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	0,00	0,00	10 028 688,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 028 688,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	0,00	0,00	15 849 109,25	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 849 109,25
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0,00	0,00	0,00	566 027,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	566 027,00
6457	Cotis. sociales liées à l'apprentissage	0,00	0,00	0,00	2 502,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 502,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	0,00	0,00	0,00	177 957,45	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	177 957,45
6472	Prestations familiales directes	0,00	0,00	0,00	972 320,41	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	972 320,41
6513	Bourses	1 750 138,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 750 138,00
6518	Autres	761 970,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	761 970,00
65511	Dot. fonct. Etablissements publics	0,00	0,00	0,00	30 230 585,99	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 230 585,99

Article /compte par nature	Libellé	0 Services communs	1 Enseignement du premier degré	2 Enseignement du second degré				3 Enseignement supérieur	7 Sécurité	8 Autres services périscolaires et annexes	TOTAL DU CHAPITRE
				21 Collèges	22 Lycées publics	23 Lycées privés	24 Participations à des cités mixtes				
65512	Dot. fonct. Etablissements privés	0,00	0,00	0,00	0,00	33 697 503,78	0,00	0,00	0,00	0,00	33 697 503,78
6562	Participat° titre coopérat° décentral.	0,00	0,00	0,00	189 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	189 000,00
65735	Group. coll et coll. statut particulier	1 147 761,26	0,00	0,00	1 170 457,30	0,00	0,00	30 000,00	0,00	0,00	2 348 218,56
65738	Subv. fonct. Autres organismes publics	840,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	856 189,78	0,00	0,00	857 029,78
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	3 606 064,50	0,00	0,00	0,00	1 591 177,89	0,00	51 243,67	0,00	0,00	5 248 486,06
RECETTES		405 150,18	0,00	0,00	9 271 781,26	0,00	0,00	2 626,21	0,00	0,00	9 679 557,65
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	0,00	0,00	49 992,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	49 992,80
74778	Autres Participat° Fonds européens	186 708,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	186 708,00
74881	Participat° familles hébergé , restaurat	0,00	0,00	0,00	8 901 912,94	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 901 912,94
7588	Autres produits divers gestion courante	0,00	0,00	0,00	179,08	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	179,08
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0,00	0,00	0,00	95 583,55	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	95 583,55
7788	Produits exceptionnels divers	218 442,18	0,00	0,00	224 112,89	0,00	0,00	2 626,21	0,00	0,00	445 181,28

IV – PRESENTATION CROISEE	IV
SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES	A/933
Détail par articles	

CHAPITRE 933 – Culture, sports et loisirs

Article /compte par nature	Libellé	0 Services communs	1 Culture			2 Sports	3 Loisirs	7 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
			11 Enseignement artistique	12 Activités culturelles et artistiques	13 Patrimoine (bibliothèques, musées, ...)				
DEPENSES		0,00	0,00	24 937 145,57	1 956 384,94	4 190 867,02	0,00	0,00	31 084 397,53
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	246 909,97	2 589,72	17 321,87	0,00	0,00	266 821,56
6185	Frais de colloques et de séminaires	0,00	0,00	0,00	363,00	0,00	0,00	0,00	363,00
6226	Honoraires	0,00	0,00	0,00	416,76	0,00	0,00	0,00	416,76
6231	Annonces et insertions	0,00	0,00	6 060,00	41 676,00	0,00	0,00	0,00	47 736,00
6232	Fêtes et cérémonies	0,00	0,00	2 177,67	0,00	0,00	0,00	0,00	2 177,67
6234	Réceptions	0,00	0,00	1 056,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 056,00
6236	Catalogues, imprimés et publications	0,00	0,00	10 500,00	5 820,00	0,00	0,00	0,00	16 320,00
6238	Divers	0,00	0,00	0,00	1 512,00	11 649,48	0,00	0,00	13 161,48
6245	Transports de personnes extérieures	0,00	0,00	0,00	193,60	0,00	0,00	0,00	193,60
6251	Voyages, déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	15 332,35	0,00	0,00	0,00	15 332,35
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	0,00	5 000,00	7 870,00	0,00	0,00	0,00	12 870,00
6331	Versement de transport	0,00	0,00	0,00	11 906,00	0,00	0,00	0,00	11 906,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	0,00	0,00	2 916,00	0,00	0,00	0,00	2 916,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	0,00	0,00	5 248,78	0,00	0,00	0,00	5 248,78
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	0,00	0,00	0,00	1 786,00	0,00	0,00	0,00	1 786,00
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	0,00	0,00	531 680,55	0,00	0,00	0,00	531 680,55
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	0,00	0,00	0,00	5 272,56	0,00	0,00	0,00	5 272,56
64118	Autres indemnités titulaires	0,00	0,00	0,00	167 564,22	0,00	0,00	0,00	167 564,22
64131	Rémunérations non titulaires	0,00	0,00	0,00	41 620,49	0,00	0,00	0,00	41 620,49
64138	Primes et autres indemnités	0,00	0,00	0,00	8 383,17	0,00	0,00	0,00	8 383,17
6417	Rémunérations des apprentis	0,00	0,00	0,00	14 058,36	0,00	0,00	0,00	14 058,36
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	0,00	0,00	104 385,00	0,00	0,00	0,00	104 385,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	0,00	0,00	225 265,87	0,00	0,00	0,00	225 265,87
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0,00	0,00	0,00	3 745,00	0,00	0,00	0,00	3 745,00
6457	Cotis. sociales liées à l'apprentissage	0,00	0,00	0,00	281,00	0,00	0,00	0,00	281,00

Région de Bretagne - Budget principal - CA - 2017

Article /compte par nature	Libellé	0 Services communs	1 Culture			2 Sports	3 Loisirs	7 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
			11 Enseignement artistique	12 Activités culturelles et artistiques	13 Patrimoine (bibliothèques, musées, ...)				
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	0,00	0,00	0,00	2 125,90	0,00	0,00	0,00	2 125,90
6472	Prestations familiales directes	0,00	0,00	0,00	5 600,02	0,00	0,00	0,00	5 600,02
6518	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	400 545,00	0,00	0,00	400 545,00
65733	Subv. fonct. Départements	0,00	0,00	108 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	108 000,00
65734	Subv. fonct. Communes et intercos	0,00	0,00	519 340,50	98 996,15	15 000,00	0,00	0,00	633 336,65
65735	Group. coll et coll. statut particulier	0,00	0,00	153 727,72	22 797,24	0,00	0,00	0,00	176 524,96
65738	Subv. fonct. Autres organismes publics	0,00	0,00	3 812 897,85	18 735,00	655 875,00	0,00	0,00	4 487 507,85
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	0,00	0,00	20 071 475,86	608 244,20	3 090 475,67	0,00	0,00	23 770 195,73
RECETTES		0,00	0,00	633 937,63	0,00	0,00	0,00	0,00	633 937,63
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	0,00	6 009,06	0,00	0,00	0,00	0,00	6 009,06
74718	Autres participations Etat	0,00	0,00	626 660,00	0,00	0,00	0,00	0,00	626 660,00
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	0,00	1 268,57	0,00	0,00	0,00	0,00	1 268,57

IV – PRESENTATION CROISEE	IV
SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles	A/934

CHAPITRE 934 – Santé et action sociale

Article /compte par nature	Libellé	0 Services communs	1 Santé	2 Action sociale	7 Sécurité alimentaire	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	329 658,50	0,00	0,00	329 658,50
617	Etudes et recherches	0,00	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00
6574	Subv. fonct. Associat ^o , personnes privée	0,00	324 658,50	0,00	0,00	324 658,50
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – PRESENTATION CROISEE	IV
SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES	A/935
Détail par articles	

CHAPITRE 935 –Aménagement des territoires

Article /compte par nature	Libellé	0 Services communs	1 Politique de la ville	2 Agglomérations et villes moyennes	3 Espace rural, autres espaces de dévelopt	4 Habitat - (Logement)	5 Actions en faveur du littoral	6 Technologies informat° et communicat°	7 Sécurité	8 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	4 496 812,48	147 652,96	0,00	1 842 463,87	0,00	0,00	6 486 929,31
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	9 704,39	0,00	0,00	67 060,84	0,00	0,00	76 765,23
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
6182	Documentation générale et technique	0,00	0,00	0,00	48 199,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	48 199,20
6185	Frais de colloques et de séminaires	0,00	0,00	0,00	338,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	338,40
6226	Honoraires	0,00	0,00	0,00	178,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	178,01
6231	Annonces et insertions	0,00	0,00	0,00	6 262,67	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 262,67
6234	Réceptions	0,00	0,00	0,00	1 342,68	0,00	0,00	2 510,53	0,00	0,00	3 853,21
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	0,00	0,00	19 792,00	0,00	0,00	8 000,00	0,00	0,00	27 792,00
6561	Participat° organismes regroupement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 385 000,00	0,00	0,00	1 385 000,00
65734	Subv. fonct. Communes et intercos	0,00	0,00	0,00	653 803,78	111 429,20	0,00	46 026,00	0,00	0,00	811 258,98
65735	Group. coll et coll. statut particulier	0,00	0,00	0,00	1 922 402,33	17 473,76	0,00	0,00	0,00	0,00	1 939 876,09
65738	Subv. fonct. Autres organismes publics	0,00	0,00	0,00	60 899,15	0,00	0,00	96 100,00	0,00	0,00	156 999,15
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	0,00	0,00	0,00	1 758 889,87	18 750,00	0,00	237 766,50	0,00	0,00	2 015 406,37
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – PRESENTATION CROISEE	IV
SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES	A/936
Détail par articles	

CHAPITRE 936 – Gestion des fonds européens

Article /compte par nature	Libellé	1 FSE	2 FEDER	3 Autres	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	2 002 217,37	6 751 300,09	8 753 517,46
65731	Subv. fonct. Etat	0,00	63 532,26	0,00	63 532,26
65734	Subv. fonct. Communes et intercos	0,00	14 527,50	0,00	14 527,50
65735	Group. coll et coll. statut particulier	0,00	0,00	574 415,03	574 415,03
65738	Subv. fonct. Autres organismes publics	0,00	743 519,00	0,00	743 519,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	0,00	1 180 638,61	6 176 885,06	7 357 523,67
RECETTES		433 378,16	2 706 485,24	6 751 300,09	9 891 163,49
74771	Participation Fonds social européen	433 378,16	0,00	0,00	433 378,16
74772	Participation FEDER	0,00	2 705 883,25	0,00	2 705 883,25
74773	Participation FEOGA	0,00	0,00	6 751 300,09	6 751 300,09
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	601,99	0,00	601,99

IV – PRESENTATION CROISEE	IV
SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES	A/937
Détail par articles	

CHAPITRE 937 – Environnement

Article /compte par nature	Libellé	0 Services communs	1 Actions transversales	2 Actions en matière des déchets	3 Politique de l'air	4 Politique de l'eau	5 Politique de l'énergie	6 Patrimoine naturel	7 Environnement infrastructures transport	8 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	600 350,04	0,00	0,00	3 929 844,46	2 176 360,70	2 837 394,67	0,00	0,00	9 543 949,87
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	201 948,72	225 511,21	64 829,66	0,00	0,00	492 289,59
6132	Locations immobilières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 884,48	0,00	0,00	0,00	4 884,48
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	86 460,00	0,00	0,00	0,00	86 460,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	0,00	0,00	0,00	0,00	74 200,80	0,00	0,00	0,00	0,00	74 200,80
6226	Honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	667,33	0,00	0,00	0,00	667,33
6231	Annonces et insertions	0,00	0,00	0,00	0,00	864,00	23 877,66	0,00	0,00	0,00	24 741,66
6232	Fêtes et cérémonies	0,00	0,00	0,00	0,00	16 564,55	0,00	0,00	0,00	0,00	16 564,55
6233	Foires et expositions	0,00	0,00	0,00	0,00	20 203,50	0,00	0,00	0,00	0,00	20 203,50
6236	Catalogues, imprimés et publications	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 950,00	0,00	0,00	0,00	7 950,00
6238	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	44 138,24	24 391,89	0,00	0,00	0,00	68 530,13
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	27 463,00	162 695,00	0,00	0,00	190 158,00
6561	Participat° organismes regroupement	0,00	0,00	0,00	0,00	284 392,00	0,00	1 052 978,85	0,00	0,00	1 337 370,85
65731	Subv. fonct. Etat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	23 392,26	0,00	0,00	23 392,26
65733	Subv. fonct. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	6 450,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 450,00
65734	Subv. fonct. Communes et intercos	0,00	98 374,50	0,00	0,00	470 375,12	231 287,35	210 304,84	0,00	0,00	1 010 341,81
65735	Group. coll et coll. statut particulier	0,00	126 000,00	0,00	0,00	1 604 962,49	376 698,33	95 812,91	0,00	0,00	2 203 473,73
65738	Subv. fonct. Autres organismes publics	0,00	150 739,04	0,00	0,00	765 875,02	131 229,56	240 858,50	0,00	0,00	1 288 702,12
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	0,00	225 236,50	0,00	0,00	439 870,02	1 035 939,89	986 522,65	0,00	0,00	2 687 569,06
RECETTES		0,00	13 806,38	0,00	0,00	105 912,39	490 049,75	7 305,91	0,00	0,00	617 074,43
74778	Autres Participat° Fonds européens	0,00	13 806,38	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 806,38

Région de Bretagne - Budget principal - CA - 2017

Article /compte par nature	Libellé	0 Services communs	1 Actions transversales	2 Actions en matière des déchets	3 Politique de l'air	4 Politique de l'eau	5 Politique de l'énergie	6 Patrimoine naturel	7 Environnement infrastructures transport	8 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
7478	Participat° Autres organismes	0,00	0,00	0,00	0,00	78 000,00	68 520,06	0,00	0,00	0,00	146 520,06
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	0,00	0,00	0,00	27 912,39	421 529,69	7 305,91	0,00	0,00	456 747,99

IV – PRESENTATION CROISEE	IV
SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES	A/938
Détail par articles	

CHAPITRE 938 – Transports

Article /compte par nature	Libellé	0 Services communs	1 Transports en commun de voyageurs						
			10	11	12	13	14	15	18
			Services communs	Transport ferroviaire régional de voyage	Gares et autres infrastructures ferrov.	Transports scolaires	Transports interurbains	Transports mixtes	Autres transports en commun
DEPENSES		0,00	0,00	104 876 656,89	378 748,22	29 854 641,42	2 856 952,20	93 116 905,70	6 057 163,61
60611	Eau et assainissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	0,00	0,00	0,00	0,00	16 092,77	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	1 131 855,47	70 482,74	21 153,30	36 697,92	149 593,20	0,00
6132	Locations immobilières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61358	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	66 448,31
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61521	Entretien terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	19 616,76
615231	Entretien, réparations voiries	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 111,20
6156	Maintenance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	38 596,50	0,00	0,00
6161	Multirisques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	9 084,00	87 858,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
6226	Honoraires	0,00	0,00	1 144,15	2 574,64	0,00	0,00	0,00	0,00
6228	Divers	0,00	0,00	173 530,44	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	0,00	0,00	63 143,40	195 826,03	0,00	0,00	6 391,34	0,00
6236	Catalogues, imprimés et publications	0,00	0,00	7 011,64	3 101,40	0,00	0,00	0,00	0,00
6238	Divers	0,00	0,00	95 781,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6241	Transports de biens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6245	Transports de personnes extérieures	0,00	0,00	0,00	0,00	20 298 273,14	5 060,00	301 763,10	156 428,91
6248	Divers	0,00	0,00	0,00	912,15	0,00	0,00	0,00	0,00
6251	Voyages, déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	0,00	0,00	0,00	0,00	3,36	0,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	0,00	29 753,50	8 493,26	0,00	0,00	0,00	0,00

Région de Bretagne - Budget principal - CA - 2017

Article /compte par nature	Libellé	0 Services communs	1 Transports en commun de voyageurs							
			10	11	12	13	14	15	18	
			Services communs	Transport ferroviaire régional de voyage	Gares et autres infrastructures ferrov.	Transports scolaires	Transports interurbains	Transports mixtes	Autres transports en commun	
6331	Versement de transport	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6354	Droits d'enregistrement et de timbre	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64118	Autres indemnités titulaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64131	Rémunérations non titulaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64132	Sup. familial traitement, Ind. résidence	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64138	Primes et autres indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64162	Emplois d'avenir	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6417	Rémunérations des apprentis	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6457	Cotis. sociales liées à l'apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6472	Prestations familiales directes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6561	Participat° organismes regroupement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00
65641	Participation SNCF	0,00	0,00	103 105 184,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65648	Participat° autres organismes transport	0,00	0,00	0,00	0,00	4 577 611,64	0,00	0,00	0,00	0,00
6568	Autres participations	0,00	0,00	0,00	0,00	4 892 599,98	2 037 838,01	92 659 008,06	5 627 558,43	0,00
65733	Subv. fonct. Départements	0,00	0,00	187 362,69	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65734	Subv. fonct. Communes et intercos	0,00	0,00	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65736	Subv. fonct. SPIC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	722 667,00	0,00	0,00	0,00
65737	Subv. Fonct. SNCF	0,00	0,00	68 056,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65738	Subv. fonct. Autres organismes publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	80 000,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	0,00	0,00	750,00	9 500,00	65 000,00	0,00	150,00	0,00	0,00
673	Titres annulés sur exercices antérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	40 812 539,92	0,00	6 255 841,36	0,00	2 840 679,14	200,00	
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7022	Coupes de bois	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70322	Stationnement, locat° domaine portuaire,	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Article /compte par nature	Libellé	0 Services communs	1 Transports en commun de voyageurs							
			10	11	12	13	14	15	18	
			Services communs	Transport ferroviaire régional de voyage	Gares et autres infrastructures ferrov.	Transports scolaires	Transports interurbains	Transports mixtes	Autres transports en commun	
70328	Autres droits stationnement et location	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7065	Droits port et navigation (hors location)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7068	Autres redevances et droits	0,00	0,00	769 204,85	0,00	5 118 675,74	0,00	0,00	0,00	200,00
707	Ventes de marchandises	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73123	Attributions de compensation CVAE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 839 795,00	0,00	0,00
7322	TICPE 2e part - modulation Grenelle	0,00	0,00	36 420 414,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	0,00	0,00	203 334,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7473	Participat° Départements	0,00	0,00	44 608,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7474	Participat° Communes et intercos	0,00	0,00	53 619,00	0,00	1 137 165,62	0,00	0,00	0,00	0,00
7478	Participat° Autres organismes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74838	Autres attribut° péréquat° et compensat°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	884,14	0,00	0,00
7588	Autres produits divers gestion courante	0,00	0,00	3 321 360,07	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7711	Dédits et pénalités perçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – PRESENTATION CROISEE	IV
SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES	A/938
Détail par articles	

CHAPITRE 938 – Transports (suite 1)

Article /compte par nature	Libellé	2						7 Sécurité
		Routes et voiries						
		21 Voirie nationale	22 Voirie régionale	23 Voirie départementale	24 Voirie communale	25 Sécurité routière	28 Autres liaisons	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60611	Eau et assainissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6132	Locations immobilières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61358	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61521	Entretien terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615231	Entretien, réparations voiries	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6161	Multirisques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6228	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6236	Catalogues, imprimés et publications	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6238	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6241	Transports de biens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6245	Transports de personnes extérieures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6248	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6251	Voyages, déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6331	Versement de transport	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Article /compte par nature	Libellé	2						7 Sécurité
		Routes et voiries						
		21 Voirie nationale	22 Voirie régionale	23 Voirie départementale	24 Voirie communale	25 Sécurité routière	28 Autres liaisons	
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6354	Droits d'enregistrement et de timbre	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64118	Autres indemnités titulaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64131	Rémunérations non titulaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64132	Sup. familial traitement, Ind. résidence	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64138	Primes et autres indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64162	Emplois d'avenir	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6417	Rémunérations des apprentis	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6457	Cotis. sociales liées à l'apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6472	Prestations familiales directes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6561	Participat° organismes regroupement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65641	Participation SNCF	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65648	Participat° autres organismes transport	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6568	Autres participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65733	Subv. fonct. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65734	Subv. fonct. Communes et intercos	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65736	Subv. fonct. SPIC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65737	Subv. Fonct. SNCF	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65738	Subv. fonct. Autres organismes publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés sur exercices antérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7022	Coupes de bois	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70322	Stationnement, locat° domaine portuaire,	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70328	Autres droits stationnement et location	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7065	Droits port et navigation (hors location	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Article /compte par nature	Libellé	2						7 Sécurité
		Routes et voiries						
		21 Voirie nationale	22 Voirie régionale	23 Voirie départementale	24 Voirie communale	25 Sécurité routière	28 Autres liaisons	
7068	Autres redevances et droits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
707	Ventes de marchandises	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73123	Attributions de compensation CVAE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7322	TICPE 2e part - modulation Grenelle	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7473	Participat° Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7474	Participat° Communes et intercos	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7478	Participat° Autres organismes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74838	Autres attribut° péréquat° et compensat°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7588	Autres produits divers gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7711	Dédits et pénalités perçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – PRESENTATION CROISEE	IV
SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES	A/938
Détail par articles	

CHAPITRE 938 – Transports (suite 2)

Article /compte par nature	Libellé	8 Autres transports							TOTAL DU CHAPITRE
		81 Transports aériens	82 Transports maritimes	83 Transports fluviaux	84 Transports ferroviaires de marchandises	85 Liaisons multimodales	86 Infrastructures portuaires et aéroport.	88 Autres	
DEPENSES		0,00	0,00	8 400 047,24	0,00	0,00	5 871 964,44	937 067,24	252 350 146,96
60611	Eau et assainissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 391,30	3 462,03	9 853,33
60612	Energie - Electricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	29 504,70	157 122,86	186 627,56
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	137 823,54	108 932,26	246 755,80
6068	Autres matières et fournitures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	62 901,66	78 994,43
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	646 565,96	35 610,79	2 091 959,38
6132	Locations immobilières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	27 859,85	0,00	27 859,85
61358	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 791,84	31 742,43	105 982,58
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 830,00	0,00	4 830,00
61521	Entretien terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 100,00	0,00	5 100,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 024,04	24 567,07	53 207,87
615231	Entretien, réparations voiries	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	35 367,47	35 367,47
61551	Entretien matériel roulant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	114 960,63	114 960,63
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	51 143,08	28 727,34	83 981,62
6156	Maintenance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	38 596,50
6161	Multirisques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	632 937,63	0,00	632 937,63
617	Études et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	199 661,08	29 842,54	329 445,62
6226	Honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	19 937,62	0,00	23 656,41
6228	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	888,41	174 418,85
6231	Annonces et insertions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	53 298,94	540,00	319 199,71
6236	Catalogues, imprimés et publications	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 498,20	0,00	40 611,24
6238	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	64 541,00	0,00	160 322,00
6241	Transports de biens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	26 783,65	0,00	26 783,65
6245	Transports de personnes extérieures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 761 525,15
6248	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	912,15
6251	Voyages, déplacements et missions	0,00	0,00	33 241,26	0,00	0,00	5 673,03	0,00	38 914,29
6261	Frais d'affranchissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3,36

Région de Bretagne - Budget principal - CA - 2017

Article /compte par nature	Libellé	8							TOTAL DU CHAPITRE
		Autres transports							
		81	82	83	84	85	86	88	
		Transports aériens	Transports maritimes	Transports fluviaux	Transports ferroviaires de marchandises	Liaisons multimodales	Infrastructures portuaires et aéroport.	Autres	
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	193 361,83	0,00	231 608,59
6331	Versement de transport	0,00	0,00	65 892,00	0,00	0,00	29 871,00	0,00	95 763,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	0,00	22 881,00	0,00	0,00	7 591,00	0,00	30 472,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	0,00	41 110,38	0,00	0,00	13 665,37	0,00	54 775,75
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	0,00	0,00	13 759,00	0,00	0,00	4 555,00	0,00	18 314,00
6354	Droits d'enregistrement et de timbre	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	140,00	0,00	140,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	822,56	2 401,75	3 224,31
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	0,00	3 674 030,08	0,00	0,00	1 499 524,94	0,00	5 173 555,02
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	0,00	0,00	96 168,38	0,00	0,00	38 697,08	0,00	134 865,46
64118	Autres indemnités titulaires	0,00	0,00	924 113,87	0,00	0,00	485 768,50	0,00	1 409 882,37
64131	Rémunérations non titulaires	0,00	0,00	823 868,77	0,00	0,00	10 766,04	0,00	834 634,81
64132	Sup. familial traitement, Ind. résidence	0,00	0,00	887,53	0,00	0,00	63,92	0,00	951,45
64138	Primes et autres indemnités	0,00	0,00	104 398,51	0,00	0,00	2 380,13	0,00	106 778,64
64162	Emplois d'avenir	0,00	0,00	18 679,75	0,00	0,00	0,00	0,00	18 679,75
6417	Rémunérations des apprentis	0,00	0,00	12 243,77	0,00	0,00	0,00	0,00	12 243,77
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	0,00	888 262,00	0,00	0,00	256 096,00	0,00	1 144 358,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	0,00	1 554 135,05	0,00	0,00	550 336,36	0,00	2 104 471,41
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0,00	0,00	60 476,00	0,00	0,00	847,00	0,00	61 323,00
6457	Cotis. sociales liées à l'apprentissage	0,00	0,00	201,00	0,00	0,00	0,00	0,00	201,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	0,00	0,00	14 690,45	0,00	0,00	5 995,58	0,00	20 686,03
6472	Prestations familiales directes	0,00	0,00	51 008,44	0,00	0,00	12 327,89	0,00	63 336,33
6561	Participat° organismes regroupement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	409 787,08	0,00	509 787,08
65641	Participation SNCF	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	103 105 184,60
65648	Participat° autres organismes transport	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 577 611,64
6568	Autres participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	163 588,92	0,00	105 380 593,40
65733	Subv. fonct. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	187 912,00	300 000,00	675 274,69
65734	Subv. fonct. Communes et intercos	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00
65736	Subv. fonct. SPIC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	722 667,00
65737	Subv. Fonct. SNCF	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	68 056,00
65738	Subv. fonct. Autres organismes publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	80 000,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	35 900,00	0,00	111 300,00
673	Titres annulés sur exercices antérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 600,78	0,00	2 600,78
RECETTES		0,00	4 143 104,00	77 962,50	0,00	0,00	2 655 781,00	280 343,72	57 066 451,64
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	0,00	77 962,50	0,00	0,00	30 918,95	0,00	108 881,45

Article /compte par nature	Libellé	8 Autres transports							TOTAL DU CHAPITRE
		81 Transports aériens	82 Transports maritimes	83 Transports fluviaux	84 Transports ferroviaires de marchandises	85 Liaisons multimodales	86 Infrastructures portuaires et aéroport.	88 Autres	
7022	Coupes de bois	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	37 500,80	37 500,80
70322	Stationnement, locat° domaine portuaire,	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	918 457,50	173 426,27	1 091 883,77
70328	Autres droits stationnement et location	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	146 452,50	0,00	146 452,50
7065	Droits port et navigation (hors location	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	668 655,89	0,00	668 655,89
7068	Autres redevances et droits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	54 218,87	66 714,86	6 009 014,32
707	Ventes de marchandises	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	303,40	2 388,84	2 692,24
73123	Attributions de compensation CVAE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 839 795,00
7322	TICPE 2e part - modulation Grenelle	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	36 420 414,00
74718	Autres participations Etat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	203 334,00
7473	Participat° Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	44 608,00
7474	Participat° Communes et intercos	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 190 784,62
7478	Participat° Autres organismes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 719,42	0,00	17 719,42
74838	Autres attribut° péréquat° et compensat°	0,00	4 143 104,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 143 104,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	146 252,47	0,00	147 136,61
7588	Autres produits divers gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	312,95	3 321 673,02
7711	Dédits et pénalités perçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 400,00	0,00	1 400,00
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	671 402,00	0,00	671 402,00

IV – PRESENTATION CROISEE	IV
SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES	A/939
Détail par articles	

CHAPITRE 939 –Action économique

Article /compte par nature (2)	Libellé	0 Services communs	1 Interventions économiques transversales	2 Recherche et innovation	3 Agriculture, pêche, agro-industrie	4 Industrie, artisanat, commerce et autres	5 Tourisme et thermalisme	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	18 511 650,33	34 514 330,05	11 479 305,74	0,00	6 511 407,81	71 016 693,93
60623	Alimentation	0,00	0,00	0,00	267,44	0,00	9 811,75	10 079,19
611	Contrats de prestations de services	0,00	444 754,91	2 090,90	351 275,30	0,00	99 158,28	897 279,39
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	93 601,08	93 601,08
6185	Frais de colloques et de séminaires	0,00	0,00	0,00	1 677,00	0,00	0,00	1 677,00
6226	Honoraires	0,00	436,28	88,13	462,03	0,00	0,00	986,44
6231	Annonces et insertions	0,00	17 686,15	4 299,26	71 517,42	0,00	0,00	93 502,83
6233	Foires et expositions	0,00	0,00	0,00	25 945,68	0,00	0,00	25 945,68
6234	Réceptions	0,00	0,00	0,00	9 872,10	0,00	0,00	9 872,10
6236	Catalogues, imprimés et publications	0,00	0,00	3 222,00	708,00	0,00	14 112,00	18 042,00
6238	Divers	0,00	0,00	0,00	16 558,17	0,00	29 347,35	45 905,52
6241	Transports de biens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 800,00	1 800,00
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	9 150,00	72 630,00	14 064,00	0,00	13 197,40	109 041,40
6513	Bourses	0,00	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
6561	Participat° organismes regroupement	0,00	0,00	0,00	275 500,00	0,00	399 500,00	675 000,00
65733	Subv. fonct. Départements	0,00	0,00	0,00	27 312,05	0,00	0,00	27 312,05
65734	Subv. fonct. Communes et intercos	0,00	66 500,00	0,00	86 437,83	0,00	144 105,25	297 043,08
65735	Group. coll et coll. statut particulier	0,00	0,00	39 782,54	249 419,27	0,00	337 061,25	626 263,06
65738	Subv. fonct. Autres organismes publics	0,00	918 058,70	11 996 727,81	1 512 458,09	0,00	38 427,50	14 465 672,10
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	0,00	17 053 064,29	22 338 842,06	8 835 831,36	0,00	5 331 285,95	53 559 023,66
6618	Intérêts des autres dettes	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6745	Subvent° fonct. personnes droit privé	0,00	0,00	56 647,35	0,00	0,00	0,00	56 647,35
RECETTES		0,00	28 318 488,59	1 737 479,02	102 377,00	0,00	69 254,80	30 227 599,41
74718	Autres participations Etat	0,00	27 984 609,00	0,00	0,00	0,00	22 500,00	28 007 109,00
7473	Participat° Départements	0,00	0,00	530 028,08	0,00	0,00	0,00	530 028,08
7474	Participat° Communes et intercos	0,00	0,00	1 074 646,93	0,00	0,00	0,00	1 074 646,93
7475	Group. coll et coll. statut particulier	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00
74778	Autres Participat° Fonds européens	0,00	0,00	16 389,11	0,00	0,00	0,00	16 389,11
7478	Participat° Autres organismes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00

Région de Bretagne - Budget principal - CA - 2017

Article /compte par nature (2)	Libellé	0 Services communs	1 Interventions économiques transversales	2 Recherche et innovation	3 Agriculture, pêche, agro-industrie	4 Industrie, artisanat, commerce et autres	5 Tourisme et thermalisme	TOTAL DU CHAPITRE
7588	Autres produits divers gestion courante	0,00	60 160,00	0,00	0,00	0,00	15 360,00	75 520,00
7621	Prod. Immo. fin. - encaissées à échéance	0,00	269 585,29	0,00	0,00	0,00	0,00	269 585,29
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	4 134,30	116 414,90	102 377,00	0,00	1 394,80	224 321,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes voétées dans l'exercice.

(2) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	B1.1

B1.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 31/12/2017	Montant des tirages 2017	Montant des remboursements 2017		Encours restant dû au 31/12/2017
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du trésor						
...						
5192 Avances de trésorerie						
...						
51931 Lignes de trésorerie		100 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	22/06/2017	100 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt		149 864 911,41	131 650 000,00	135 118,11	111 650 000,00	149 864 911,41
BFT 12 ME 2010 15 ans	21/12/2010	7 065 040,00	0,00	9 100,80	0,00	7 065 040,00
BFT 9 ME 2011 15 ans	21/12/2010	5 773 100,00	0,00	7 416,69	0,00	5 773 100,00
CDC 150 M€ 2016	24/11/2016	130 000 000,00	130 000 000,00	89 776,20	110 000 000,00	130 000 000,00
CNCE 20 ME 2002 2003 15 ans	15/12/2002	0,00	1 650 000,00	0,00	1 650 000,00	0,00
CRCA 10 ME 2011 16 ans	17/10/2011	7 026 771,41	0,00	28 824,42	0,00	7 026 771,41
5194 Billets de trésorerie		240 000 000,00	1 225 000 000,00	* - 560 869,21	1 060 000 000,00	165 000 000,00
		240 000 000,00	1 225 000 000,00	-560 869,21	1 060 000 000,00	165 000 000,00
5198 Autres crédits de trésorerie						
...						
519 Crédits de trésorerie (Total)		489 864 911,41	1 356 650 000,00	-425 751,10	1 171 650 000,00	314 864 911,41

(1) Circulaire n°NOR/INT/B/89/00071/C du 22/2/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

* Pour information, les produits liés aux billets de trésorerie sont comptabilisés au compte 7688.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 - RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					280 000 000,00									
14-ARKEA-10M-10A	EMISSION OBLIGATAIRE	27/11/2014	12/12/2014	12/12/2024	10 000 000,00	F	Taux fixe à 1.49 %	1,49	1,49	EUR	X	F	N	A-1
14-ARKEA-10M-14A	EMISSION OBLIGATAIRE	27/11/2014	12/12/2014	12/12/2028	10 000 000,00	F	Taux fixe à 1.87 %	1,87	1,87	EUR	X	F	N	A-1
14-COMMERZBANK-20M-22A	EMISSION OBLIGATAIRE	19/11/2014	12/12/2014	12/12/2036	20 000 000,00	F	Taux fixe à 2.314 %	2,314	2,314	EUR	X	F	N	A-1
14-HELABA-20M-18A	EMISSION OBLIGATAIRE	18/11/2014	12/12/2014	12/12/2032	20 000 000,00	F	Taux fixe à 2.12 %	2,12	2,12	EUR	X	F	N	A-1
14-HSBC-10M-22A	EMISSION OBLIGATAIRE	19/11/2014	02/12/2014	02/12/2036	10 000 000,00	F	Taux fixe à 2.34 %	2,34	2,34	EUR	X	F	N	A-1
15-ARKEA-20-M-6A	EMISSION OBLIGATAIRE	05/03/2015	20/03/2015	20/03/2021	20 000 000,00	F	Taux fixe à 0.51 %	0,51	0,51	EUR	X	F	N	A-1
15-BIL-20M-10 ans	EMISSION OBLIGATAIRE	28/09/2015	01/10/2015	01/10/2025	20 000 000,00	V	Euribor 03 M + 0.5	0,46	0,47	EUR	X	F	N	A-1
15-HELABA-20M-18A	EMISSION OBLIGATAIRE	15/09/2015	04/10/2015	04/10/2033	20 000 000,00	F	Taux fixe à 1.948 %	1,948	1,948	EUR	X	F	N	A-1
15-HSBC-20M-14A	EMISSION OBLIGATAIRE	05/03/2015	16/03/2015	16/03/2029	20 000 000,00	F	Taux fixe à 1.142 %	1,142	1,142	EUR	X	F	N	A-1
16-BRED-10M-4A	EMISSION OBLIGATAIRE	20/05/2016	03/06/2016	03/06/2020	10 000 000,00	F	Taux fixe à 0.06 %	0,06	0,06	EUR	X	F	N	A-1
16-GFI-10M-6A	EMISSION OBLIGATAIRE	20/05/2016	03/06/2016	03/06/2022	10 000 000,00	F	Taux fixe à 0.25 %	0,25	0,25	EUR	X	F	N	A-1
16-GFI-20M-18A	EMISSION OBLIGATAIRE	20/05/2016	03/06/2016	02/06/2034	20 000 000,00	F	Taux fixe à 1.395 %	1,395	1,395	EUR	X	F	N	A-1
16-HELABA-20M-14A	EMISSION OBLIGATAIRE	20/05/2016	03/06/2016	03/06/2030	20 000 000,00	F	Taux fixe à 1.197 %	1,197	1,197	EUR	X	F	N	A-1
16-UBS-20M-10A	EMISSION OBLIGATAIRE	20/05/2016	03/06/2016	03/06/2026	20 000 000,00	F	Taux fixe à 0.85 %	0,85	0,85	EUR	X	F	N	A-1
17-BNP-20M-14A	EMISSION OBLIGATAIRE	31/10/2017	06/11/2017	06/11/2031	20 000 000,00	F	Taux fixe à 1.343 %	1,343	1,343	EUR	X	F	N	A-1
17-GFI-10M-5A	EMISSION OBLIGATAIRE	31/10/2017	03/11/2017	03/11/2022	10 000 000,00	F	Taux fixe à 0.105 %	0,105	0,105	EUR	X	F	N	A-1

17-GFI-20M-6A	EMISSION OBLIGATAIRE	31/10/2017	03/11/2017	23/01/2023	20 000 000,00	F	Taux fixe à 0.145 %	0,145	0,145	EUR	X	F	N	A-1
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					1 105 935 897,85									
1641 Emprunts en euros (total)					924 935 897,85									
ARKEA 1,25 ME 2015 15 ans	ARKEA	19/11/2015	15/12/2015	30/11/2016	1 250 000,00	F	Taux fixe à 1.45 %	1,45	1,45	EUR	A	C	O	A-1
ARKEA 8,75 ME 2015 15 ans	ARKEA	19/11/2015	15/12/2015	30/11/2016	8 750 000,00	F	Taux fixe à 1.42 %	1,42	1,42	EUR	A	C	O	A-1
BCME 0,911 KE 2006 12 ans	ARKEA	26/05/2010	26/05/2010	30/09/2010	911 000,00	F	Taux fixe à 4,00%	4,00	4,00	EUR	A	P	O	A-1
BCME 20 ME 2002 20 ans	ARKEA	09/12/2002	16/12/2002	16/12/2003	20 000 000,00	F	Taux fixe à 4.76 %	4,76	4,83	EUR	A	P	O	A-1
BEI 10 ME 2002 20 ans	BEI Banque Europeenne d'Investissement	16/12/2002	16/12/2002	15/12/2003	10 000 000,00	V	Euribor 03 M + 0.12	2,87	2,94	EUR	A	C	O	A-1
BEI 20 ME 2014 30 ans	BEI Banque Europeenne d'Investissement	28/09/2012	17/03/2014	17/03/2015	20 000 000,00	F	Taux fixe à 2.82 %	2,82	2,85	EUR	A	C	O	A-1
BEI 25 ME 2007 20 ans	BEI Banque Europeenne d'Investissement	15/11/2002	17/12/2007	15/12/2003	25 000 000,00	V	(Euribor 03 M + (-0.019))-Floor 0.019 sur Euribor 03 M	4,93	5,10	EUR	A	C	O	A-1
BEI 30 ME 2003 20 ans	BEI Banque Europeenne d'Investissement	15/11/2002	19/12/2003	15/12/2004	30 000 000,00	V	Euribor 03 M + 0.12	2,16	2,21	EUR	A	C	O	A-1
BEI 30 ME 2012 30 ans	BEI Banque Europeenne d'Investissement	28/09/2012	14/12/2012	16/12/2013	30 000 000,00	V	Euribor 03 M + 0.845	1,03	1,05	EUR	A	C	O	A-1
BEI 40 ME 2014 30 ans	BEI Banque Europeenne d'Investissement	24/04/2013	06/10/2014	06/10/2015	40 000 000,00	V	Euribor 03 M + 0.484	0,56	0,57	EUR	A	C	O	A-1
BEI 45 ME 2004 20 ans	BEI Banque Europeenne d'Investissement	15/11/2002	15/12/2004	15/12/2005	45 000 000,00	V	Euribor 03 M + 0.12	2,15	2,20	EUR	A	C	O	A-1
BEI 45 ME 2017 20 ANS	BEI Banque Europeenne d'Investissement	20/07/2015	12/04/2017	12/04/2018	45 000 000,00	V	Euribor 03 M + 0.426	0,094	0,094	EUR	A	C	O	A-1
BEI 50 ME 2013 30 ans	BEI Banque Europeenne d'Investissement	28/09/2012	27/06/2013	27/06/2014	50 000 000,00	V	Euribor 03 M + 0.625	0,85	0,87	EUR	A	C	O	A-1
BEI 50 ME 2014 30 ans	BEI Banque Europeenne d'Investissement	24/04/2013	13/06/2014	15/06/2015	50 000 000,00	V	Euribor 03 M + 0.606	0,86	0,88	EUR	A	C	O	A-1

BEI 50 ME 2015 30 ans	BEI Banque Europeenne d'Investissement	24/04/2013	10/04/2015	11/04/2016	50 000 000,00	V	Euribor 03 M + 0.198	0,21	0,22	EUR	A	C	O	A-1
BEI 60 ME 2015 30 ans	BEI Banque Europeenne d'Investissement	24/04/2013	20/05/2015	20/05/2016	60 000 000,00	V	Euribor 03 + 0.192	0,18	0,18	EUR	A	C	O	A-1
BEI 60 ME 2017 20 ans	BEI Banque Europeenne d'Investissement	20/07/2015	08/06/2017	08/06/2018	60 000 000,00	F	Taux fixe à 1.322 %	1,322	1,322	EUR	A	C	O	A-1
CDC 15 ME 2009 15 ans	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	23/01/2009	15/06/2009	01/02/2010	15 000 000,00	F	Taux fixe à 4.42 %	4,42	4,42	EUR	A	P	O	A-1
CDC 20 ME 2017 20 ans	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	18/11/2016	18/11/2017	01/03/2018	20 000 000,00	F	Taux fixe à 1.19 %	1,19	1,19	EUR	T	P	O	A-1
CDC 30 ME 2016 20 ans PTZ	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	24/11/2016	16/12/2016	01/12/2017	30 000 000,00	F	Taux fixe à 0 %	0,00	0,00	EUR	A	P	O	A-1
CDC 30 ME 2016 26 ans	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	19/12/2011	15/12/2016	01/03/2017	30 000 000,00	V	Euribor 03 M + 0.76	0,44	0,44	EUR	T	C	O	A-1
CDC 5 ME 2008 15 ans	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	17/12/2008	30/12/2008	01/04/2009	5 000 000,00	V	Euribor 03 M + 0.38	3,58	3,69	EUR	T	P	O	A-1
CDC 80 ME 2016 27 ans	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	19/12/2011	15/12/2016	01/03/2017	80 000 000,00	V	Euribor 03 M + 0.77	0,45	0,45	EUR	T	C	O	A-1
CR COOP 9,269 ME 2010 18 ans	CREDIT COOPERATIF	29/06/2010	01/07/2010	01/10/2010	9 268 922,38	F	Taux fixe à 3 %	3,00	3,08	EUR	A	P	O	A-1
CRCA 14 ME 2003 15 ans (1)	CREDIT AGRICOLE	28/10/2003	03/11/2003	03/11/2004	14 000 000,00	F	Taux fixe à 4.1 %	4,10	4,10	EUR	A	P	O	A-1
CRCA 14 ME 2003 15 ans (2)	CREDIT AGRICOLE	28/10/2003	20/11/2003	20/11/2004	14 000 000,00	F	Taux fixe à 4.1 %	4,10	4,10	EUR	A	P	O	A-1
CRCA 20 ME 2004 15 ans	CREDIT AGRICOLE	08/11/2004	15/11/2004	15/11/2005	20 000 000,00	F	Taux fixe à 3.92 %	3,92	3,92	EUR	A	P	O	A-1
CRCAM 6,9 ME 2002 15 ans	CREDIT AGRICOLE	10/10/2002	14/10/2002	11/10/2003	6 936 430,00	C	Euribor 12 M-Floor 2.39 sur Euribor 12 M	3,04	3,04	EUR	A	P	O	A-1
DEXIA 19,4 ME 2005 12 ans	DEXIA CL	23/12/2005	30/12/2005	31/12/2013	19 360 930,00	V	Eonia + 0.025	0,14	0,19	EUR	A	C	O	A-1
DEXIA CL 22,8 ME 2009 8 ans	DEXIA CL	27/11/2009	01/12/2009	01/12/2010	22 821 161,47	F	Taux fixe à 3.66 %	3,66	3,66	EUR	A	P	O	A-1
DEXIA CL 5 ME 2003 15 ans	DEXIA CL	15/07/2003	29/08/2003	01/09/2004	5 000 000,00	F	Taux fixe à 3.75 %	3,75	3,75	EUR	A	P	O	A-1
DEXIA CL 7,2 ME 2005 17 ans	DEXIA CL	21/12/2006	29/12/2006	31/12/2008	7 184 454,00	V	Euribor 03 M	4,76	4,92	EUR	A	P	O	A-1

GROUPE CE CFF 10 ME 2002 15 ans	CREDIT FONCIER DE FRANCE	14/12/2001	25/07/2002	01/07/2003	10 000 000,00	V	Euribor 03 M + 0.06	3,46	3,56	EUR	A	P	O	A-1
GROUPE EULIA 10 ME 2004 15 ans	CAISSE D'EPARGNE	15/12/2003	30/06/2004	08/01/2004	10 000 000,00	V	TAM + 0,0695	2,40	2,42	EUR	A	P	O	A-1
RBS 20 ME 2008 20 ans	The Royal Bank of Scotland	28/12/2007	30/06/2009	30/09/2009	20 000 000,00	F	Taux fixe à 3.32 %	3,32	3,41	EUR	T	C	O	A-1
SG 15 ME 2003 15 ans	SOCIETE GENERALE	07/07/2003	11/07/2003	11/07/2004	15 000 000,00	F	Taux fixe à 3.76 %	3,76	3,76	EUR	A	P	O	A-1
SG 25 ME 2002 15 ans	SOCIETE GENERALE	21/10/2002	23/10/2002	23/10/2003	25 000 000,00	F	Taux fixe à 4.58 %	4,58	4,58	EUR	A	P	O	A-1
SG 453 KE 2010 10 ans	SOCIETE GENERALE	01/02/2010	01/02/2010	01/05/2010	453 000,00	V	Euribor 03 + 0.5	1,16	1,19	EUR	T	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)														
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					181 000 000,00									
BFT 12 ME 2010 15 ans	CACIB ex BFT CREDIT AGRICOLE	21/12/2010	23/12/2010	15/03/2011	12 000 000,00	V	Eonia + 0.35	1,17	0,95	EUR	A	P	O	A-1
BFT 9 ME 2011 15 ans	CACIB ex BFT CREDIT AGRICOLE	21/12/2010	11/04/2011	15/03/2012	9 000 000,00	V	Eonia + 0.35	1,17	1,19	EUR	A	p	O	A-1
CDC 150M€ 2016	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	24/11/2016	24/11/2016	27/12/2016	130 000 000,00	V	Livret A + 0.75 ou inflation + 1,40%	1,50	1,50	EUR	X	X	O	A-1
CNCE 20 ME 2002 2003 15 ans	CAISSE D'EPARGNE	15/12/2002	15/12/2002	01/12/2003	20 000 000,00	V	Eonia + 0.11	3,26	3,22	EUR	A	p	O	A-1
CRCA 10 ME 2011 16 ans	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	17/10/2011	17/10/2011	31/12/2013	10 000 000,00	V	Euribor 03 M + 0.7	2,27	2,33	EUR	A	P	O	A-1
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)														
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)														
1675 Dettes pour M.E.T.P et PPP (total)														
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)														
1678 Autres emprunts et dettes (total)														

168 Emprunts et dettes assimilées (Total)					0,00										
1681 Autres emprunts (total)															
1682 Bons à moyen terme négociables (total)															
1687 Autres dettes (total)															
Total général					1 385 935 897,85										

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

B1.2

B1.2 - RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/2017											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/2017	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		20 000 000,00		280 000 000,00					0,00	3 271 455,56	45 089,44	902 513,41
14-ARKEA-10M-10A	N		A-1	10 000 000,00	6,95	F	Taux fixe à 1.49 %	1,490	0,00	149 000,00		7 756,16
14-ARKEA-10M-14A	N		A-1	10 000 000,00	10,95	F	Taux fixe à 1.87 %	1,870	0,00	187 000,00		9 734,25
14-COMMERZBANK-20M-22A	N		A-1	20 000 000,00	18,95	F	Taux fixe à 2.314 %	2,314	0,00	462 800,00		24 090,96
14-HELABA-20M-18A	N		A-1	20 000 000,00	14,95	F	Taux fixe à 2.12 %	2,120	0,00	424 000,00		24 394,52
14-HSBC-10M-22A	N		A-1	10 000 000,00	18,92	F	Taux fixe à 2.34 %	2,340	0,00	234 000,00		18 591,78
15-ARKEA-20-M-6A	N		A-1	20 000 000,00	3,22	F	Taux fixe à 0.51 %	0,510	0,00	102 000,00		79 923,29
15-BIL-20M-10 ans	O	20 000 000,00	A-1	20 000 000,00	7,75	F	Taux fixe à 1.343 %	1,343	0,00	375 255,56	45 089,44	0,00
15-HELABA-20M-18A	N		A-1	20 000 000,00	15,76	F	Taux fixe à 1.948 %	1,948	0,00	389 600,00		93 930,96
15-HSBC-20M-14A	N		A-1	20 000 000,00	11,21	F	Taux fixe à 1.142 %	1,142	0,00	228 400,00		181 468,49
16-BRED-10M-4A	N		A-1	10 000 000,00	2,42	F	Taux fixe à 0.06 %	0,060	0,00	6 000,00		3 468,49
16-GFI-10M-6A	N		A-1	10 000 000,00	4,42	F	Taux fixe à 0.25 %	0,250	0,00	25 000,00		14 452,05
16-GFI-20M-18A	N		A-1	20 000 000,00	16,42	F	Taux fixe à 1.395 %	1,395	0,00	279 000,00		161 284,93
16-HELABA-20M-14A	N		A-1	20 000 000,00	12,42	F	Taux fixe à 1.197 %	1,197	0,00	239 400,00		138 392,88
16-UBS-20M-10A	N		A-1	20 000 000,00	8,42	F	Taux fixe à 0.85 %	0,850	0,00	170 000,00		98 273,97
17-BNP-20M-14A	N		A-1	20 000 000,00	13,85	F	Taux fixe à 1.343 %	1,343	0,00	0,00		1 668,49
17-GFI-10M-5A	N		A-1	10 000 000,00	4,84	F	Taux fixe à 0.105 %	0,105	0,00	0,00		4 608,22
17-GFI-20M-6A	N		A-1	20 000 000,00	5,06	F	Taux fixe à 0.145 %	0,145	0,00	0,00		40 473,97
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		148 711 071,81		713 361 955,12					48 958 758,06	7 405 059,50	798 396,62	658 933,50
1641 Emprunts en euros (total)		148 711 071,81		563 497 043,71					45 347 977,62	7 269 941,39	798 396,62	622 063,26
ARKEA 1,25 ME 2015 15 ans	N		A-1	1 083 333,34	12,91	F	Taux fixe à 1.45 %	1,45	83 333,33	16 916,67		1 352,66
ARKEA 8,75 ME 2015 15 ans	N		A-1	7 583 333,34	12,91	F	Taux fixe à 1.42 %	1,42	583 333,33	115 966,67		9 272,73
BCME 20 ME 2002 20 ans	O	3 428 808,34	D-3 ; E-1	6 852 880,60	4,96	C	((2*Euribor 12 M(Postfixé))-TEC 10(Postfixé)) + 1.441 4.55-(5*Cap 6.5 sur CMS EUR 10 ans(Postfixé))	4,66	1 189 537,16	588 812,05	213 124,37	14 299,05
BCME 0,911 KE 2006 12 ans	N		A-1	0,00	0,75	F	Taux fixe à 4%	4,00	90 652,90	3 626,10		0,00
BEI 10 ME 2002 20 ans	N		A-1	2 500 000,00	4,96	V	(Euribor 03 M-Floor - 0.12 sur Euribor 03 M) + 0.12	0,00	500 000,00	0,00		0,00
BEI 20 M€ 2014 30 ans	N		A-1	17 999 999,99	26,21	F	Taux fixe à 2.82 %	2,82	666 666,67	512 300,00		18 330,00

BEI 25 ME 2007 20 ans	O	12 500 000,00	A-1	12 500 000,00	9,96	F	Taux fixe à 2.615 %	2,615	1 250 000,00	412 624,13	0,00	0,00
BEI 30 ME 2003 20 ans	O	9 000 000,00	A-1	9 000 000,00	5,96	V	Taux fixe à 3.562 % Euribor 03 M + (-0.375)	-0,38	1 500 000,00	413 968,62	453 890,49	0,00
BEI 30 ME 2012 30 ans	N		A-1	0,00	0	V	Euribor 03 M + 0.845	0,52	3 984 612,36	43 453,54		0,00
BEI 40 ME 2014 30 ans	N		A-1	36 000 000,01	26,76	V	(Euribor 03 M-Floor - 0.484 sur Euribor 03 M) + 0.484	0,16	1 333 333,33	44 627,83		13 330,00
BEI 45 ME 2004 20 ans	O	15 750 000,00	A-1	15 750 000,00	6,96	F	Taux fixe à 2.76 %	2,76	2 250 000,00	563 295,50	0,00	0,00
BEI 45 ME 2017 20 ANS	N		A-1	45 000 000,00	19,28	V	(Euribor 03 M + 0.426)- Floor -0.426 sur Euribor 03 M	0,10	0,00	21 617,50		9 700,00
BEI 50 ME 2013 30 ans	N		A-1	0,00	0	V	Euribor 03 M + 0.625	0,31	1 666 666,67	68 687,50		0,00
BEI 50 ME 2014 30 ans	O	44 999 999,99	A-1	44 999 999,99	26,45	F	Taux fixe à 2.405 %	2,405	1 666 666,67	1 247 320,00	129 774,40	6 277,50
BEI 50 ME 2015 30 ans	O	46 666 666,66	A-1	46 666 666,66	27,28	F	Taux fixe à 0.868 %	0,868	1 666 666,67	477 275,08	0,00	0,00
BEI 60 ME 2015 30 ans	N		A-1	56 000 000,00	27,39	V	(Euribor 03 M-Floor - 0.192 sur Euribor 03 M) + 0.192	0,00	2 000 000,00	0,00		0,00
BEI 60 ME 2017 20 ans	N		A-1	60 000 000,00	19,44	F	Taux fixe à 1.322 %	1,322	0,00	396 600,00		50 676,67
CDC 15 ME 2009 15 ans	N		A-1	8 209 191,04	6,08	F	Taux fixe à 4.42 %	4,420	982 752,16	406 283,89		331 035,07
CDC 20 ME 2017 20 ans	N		A-1	20 000 000,00	19,92	F	Taux fixe à 1.19 %	1,19	0,00	0,00		29 088,89
CDC 30 ME 2016 20 ans PTZ	N		A-1	28 500 000,00	18,92	F	Taux fixe à 0 %	0,00	1 500 000,00	0,00		0,00
CDC 30 ME 2016 26 ans	N		A-1	28 846 153,84	24,92	V	Euribor 03 M + 0.76	0,43	1 153 846,16	123 155,82		10 360,58
CDC 5 ME 2008 15 ans	O	2 411 466,99	A-1	2 411 466,99	6	F	Taux fixe à 1.655 %	1,655	338 339,36	45 633,58	1 607,36	310,88
CDC 80 ME 2016 27 ans	N		A-1	77 037 037,04	25,92	V	Euribor 03 M + 0.77	0,44	2 962 962,96	336 177,42		28 311,11
CR COOP 9,269 ME 2010 18 ans	N		A-1	6 377 587,08	10,75	F	Taux fixe à 3 %	3,00	436 101,20	207 249,69		48 363,37
CRCA 14 ME 2003 15 ans (1)	N		A-1	1 187 296,59	0,84	F	Taux fixe à 1.4 %	1,40	1 170 679,43	33 470,16		1 893,08
CRCA 14 ME 2003 15 ans (2)	N		A-1	1 187 296,59	0,89	F	Taux fixe à 1.4 %	1,40	1 170 679,43	33 470,16		2 678,01
CRCA 20 ME 2004 15 ans	N		A-1	3 377 668,61	1,87	F	Taux fixe à 3.92 %	3,92	1 593 889,02	194 816,49		16 686,61
CRCAM 6,9 ME 2002 15 ans	O		A-1	0,00	0	C	Euribor 12 M-Floor 2.39 sur Euribor 12 M	2,38	542 736,11	12 963,43	0,00	0,00
DEXIA 19,4 ME 2005 12 ans	O	9 333 333,00	A-1	9 333 333,00	4	F	Taux fixe à 0.94 %	0,94	2 333 334,00	152 780,91	0,00	0,00
DEXIA CL 22,8 ME 2009 8 ans	N		A-1	0,00	0	F	Taux fixe à 3.66 %	3,66	3 362 791,93	123 078,18		0,00
DEXIA CL 5 ME 2003 15 ans	N		A-1	425 908,10	0,67	F	Taux fixe à 3.75 %	3,75	410 513,90	31 365,83		5 368,22
DEXIA CL 7,2 ME 2005 17 ans	O	3 102 945,24	A-1	3 102 945,27	4	F	Taux fixe à 1.99 %	1,99	540 288,23	75 402,89	0,00	0,00
GROUPE CE CFF 10 ME 2002 15 ans	O		A-1	0,00	0	V	(Euribor 03 M + 0.06)- Floor -0.06 sur Euribor 03 M	0,00	832 766,65	0,00	0,00	0,00
GROUPE EULIA 10 ME 2004 15 ans	O	1 517 851,59	A-1	1 517 851,59	1,5	F	Taux fixe à 1.97 %	1,97	735 863,62	50 986,80	0,00	0,00
RBS 20 ME 2008 20 ans	N		A-1	8 666 666,58	6,49	F	Taux fixe à 3.32 %	3,32	1 333 333,32	318 873,71		1 598,52
SG 15 ME 2003 15 ans	N		A-1	1 278 502,46	0,53	F	Taux fixe à 3.76 %	3,76	1 232 172,78	94 401,39		23 101,12
SG 25 ME 2002 15 ans	N		A-1	0,00	0	F	Taux fixe à 4.58 %	4,58	2 238 158,27	102 507,76		0,00
SG 453 KE 2010 10 ans	N		A-1	101 925,00	2,08	V	(Euribor 03 M-Floor -0.5 sur Euribor 03 M) + 0.5	0,17	45 300,00	232,08		29,19
1643 Emprunts en devises (total)												

16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)				149 864 911,41					3 610 780,44	135 118,11		36 870,24
BFT 12 ME 2010 15 ans	N		A-1	7 065 040,00	7,21	V	Euribor 03 M + 0.45	0,00	769 920,00	9 100,80		379,94
BFT 9 ME 2011 15 ans	N		A-1	5 773 100,00	8,21	V	Euribor 03 M + 0.45	0,00	569 700,00	7 416,69		305,33
CDC 150M€ 2016	N		A-1	130 000 000,00	3,9	V	Livret A + 0.75	1,50	0,00	89 776,20		36 040,10
CNCE 20 ME 2002 2003 15 ans	N		A-1	0,00	0	V	Eonia + 0.11	0,00	1 650 000,00	0,00		0,00
CRCA 10 ME 2011 16 ans	N		A-1	7 026 771,41	10	V	Euribor 03 M + 0.7	0,38	621 160,44	28 824,42		144,87
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)												
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)												
1671 Avances consolidées du Trésor (total)												
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)												
1675 Dettes pour M.E.T.P et PPP (total)												
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)												
1678 Autres emprunts et dettes (total)												
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)												
1681 Autres emprunts (total)												
1682 Bons à moyen terme négociables (total)												
1687 Autres dettes (total)												
Total général				168 711 071,81					48 958 758,06	10 676 515,06	843 486,06	1 561 446,91

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple : A-1 ; C-3).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES													IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX													B1.3

B1.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/2017 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)			989 933 146,78									10 278 980,26	630 361,69	99,65
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)														
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
BCME 20 ME 2002 20 ans	ARKEA	10 000 000,00	3 428 808,34	3	20		Taux fixe à 4.76 %	Taux fixe à 4.76 %		((2*Euribor 12 M(Postfixé))-TEC 10(Postfixé)) + 1.441	0,53	116 129,50	191 541,83	0,35
TOTAL (D)		10 000 000,00	3 428 808,34									116 129,50	191 541,83	0,35
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
BCME 20 ME 2002 20 ans	ARKEA	10 000 000,00	3 428 808,34	1	20	15/12/2007 - 15/12/2011	Taux fixe à 4.76 %	Taux fixe à 4.76 %		4.55-(5*Cap 6.5 sur CMS EUR 10 ans(Postfixé))	4,55	281 405,30	21 582,54	0,35
TOTAL (E)		10 000 000,00	3 428 808,34									281 405,30	21 582,54	0,35
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)														
TOTAL GENERAL		10 000 000,00	3 428 808,34									397 534,80	213 124,37	0,35

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6).

1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 778.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	B1.4

B1.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	64					
	% de l'encours	99,65%					
	Montant en euros	989 933 147 €					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits			0			
	% de l'encours			0,00%			
	Montant en euros			0 €			
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	1					
	% de l'encours	0,35%					
	Montant en euros	3 428 808 €					
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

B1.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/2017	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		165 282 263,50					165 282 263,50				0,00	1 021 409,00	0,00
SWAP SG 17,5 ME 2013 14 ans	BEI 25 ME 2007 20 ans	12 500 000,00	17/12/2027	SOCIETE GENERALE	swap	taux	12 500 000,00	17/12/2013	17/12/2027	T			
SWAP NATIXIS 50 ME 2014 30 ANS	BEI 50 ME 2014 30 ans	44 999 999,99	13/06/2044	NATIXIS	swap	taux	44 999 999,99	13/06/2014	13/06/2044	T			
SWAP NATIXIS 24,750 ME 2013 11 ans	BEI 45 ME 2004 20 ans	15 750 000,00	15/12/2024	NATIXIS	swap	taux	15 750 000,00	15/12/2013	15/12/2024	T			
SWAP BCME 5,57 ME 2011 10 ans	DEXIA CL 7,2 ME 2005 17 ans	3 102 945,27	01/01/2022	CREDIT MUTUEL ARKEA	swap	taux	3 102 945,27	01/01/2012	01/01/2022	M			
SWAP NATIXIS 50 ME 2015 30 ans	BEI 50 ME 2015 30 ans	46 666 666,66	11/04/2045	NATIXIS	swap	taux	46 666 666,66	10/04/2015	11/04/2045	T			
SWAP BCME 5,05 ME 2011 7 ans	GROUPE EULIA 10 ME 2004 15 ans	1 517 851,59	01/07/2019	ARKEA	swap	taux	1 517 851,59	02/07/2012	01/07/2019	A			
SWAP SG 25,5 ME 2005 16,8 ans	BEI 30 ME 2003 20 ans	9 000 000,00	15/12/2023	SOCIETE GENERALE	swap	taux	9 000 000,00	15/12/2006	15/12/2023	T			
SWAP CA CIB 3,695 ME 2013	CDC 5 ME 2008 15 ans	2 411 466,99	01/01/2024	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	swap	taux	2 411 466,99	01/10/2013	01/01/2024	T			
SWAP NATIXIS 19,360 ME 2013 8 ans	DEXIA 19,4 ME 2005 12 ans	9 333 333,00	01/01/2022	NATIXIS	swap	taux	9 333 333,00	01/12/2013	01/01/2022	M			
SWAP NATIXIS 20 ME 2015 10 ans	15-BIL-20M-10 ans	20 000 000,00	01/10/2025	NATIXIS	swap	taux	20 000 000,00	01/10/2015	01/10/2025	T			
CAP CAI 6,9 ME 2002 14 ans	CRCAM 6,9 ME 2002 15 ans		11/10/2017	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	option	taux		11/10/2002	11/10/2017	A		1 021 409,00	
Taux variable simple (total)		9 000 000,00					9 000 000,00				0,00	144 500,00	0,00
SWAP NATEXIS BP 25,5 ME 2006 16,8 ans	BEI 30 ME 2003 20 ans	9 000 000,00	15/12/2023	NATIXIS	swap	taux	9 000 000,00	15/12/2006	15/12/2023	T			
CAP à barrière CALYON 7,2 ME 2006 9 ans	GROUPE CE CFF 10 ME 2002 15 ans		03/07/2017	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	option	taux		01/10/2007	03/07/2017	T		144 500,00	
Taux complexe		6 852 880,60					3 428 808,34				0,00	0,00	0,00
SWAP structuré CALYON 18 ME 2005 16 ans	BCME 20 ME 2002 20 ans	6 852 880,60	16/12/2022	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	swap	taux	3 428 808,34	15/12/2005	15/12/2022	A			
SWAP structuré RBS 8,3 ME 2008 15 ans	BCME 20 ME 2002 20 ans	6 852 880,60	16/12/2022	The Royal Bank of Scotland	swap	taux	3 428 808,34	15/12/2007	15/12/2022	T			
Total		181 135 144,10					177 711 071,84				0,00	1 165 909,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

B1.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						20 484 586,46	2 002 257,04		
SWAP SG 17,5 ME 2013 14 ans	BEI 25 ME 2007 20 ans	Taux fixe à 2.615 %	2,68	Euribor 03 M + (-0.019)	-0,35	3 293 825,97	2 808,55	A-1	A-1
SWAP NATIXIS 50 ME 2014 30 ANS	BEI 50 ME 2014 30 ans	Taux fixe à 2.405 %	2,46	Euribor 03 M + 0.606	0,28	3 889 271,06	620 565,33	A-1	A-1
SWAP NATIXIS 24,750 ME 2013 11 ans	BEI 45 ME 2004 20 ans	Taux fixe à 2.76 %	2,83	Euribor 03 M	-0,33	5 433 067,89	327 776,71	A-1	A-1
SWAP BCME 5,57 ME 2011 10 ans	DEXIA CL 7,2 ME 2005 17 ans	Taux fixe à 1.99 %	2,04	Euribor 01 M	-0,38	515 930,78	135,40	A-1	A-1
SWAP NATIXIS 50 ME 2015 30 ans	BEI 50 ME 2015 30 ans	Taux fixe à 0.868 %	0,88	Euribor 03 M + 0.198	-0,13	1 149 404,71	76 330,55	A-1	A-1
SWAP BCME 5,05 ME 2011 7 ans	GROUPE EULIA 10 ME 2004 15 ans	Taux fixe à 1.97 %	1,97	TAM(Postfixé) + 0.0695	-0,29	352 623,31	1 961,90	A-1	A-1
SWAP SG 25,5 ME 2005 16,8 ans	BEI 30 ME 2003 20 ans	Taux fixe à 3.562 %	3,66	Euribor 03 M	-0,33	4 400 460,93	463 856,00	A-1	A-1
SWAP CA CIB 3,695 ME 2013	CDC 5 ME 2008 15 ans	Taux fixe à 1.655 %	1,69	Euribor 03 M + 0.38	0,05	185 622,96	21 870,04	A-1	A-1
SWAP NATIXIS 19,360 ME 2013 8 ans	DEXIA 19,4 ME 2005 12 ans	Taux fixe à 0.94 %	0,96	Eonia(Postfixé) + 0.025	-0,32	649 583,28	0,00	A-1	A-1
SWAP NATIXIS 20 ME 2015 10 ans	15-BIL-20M-10 ans	Taux fixe à 1.343 %	1,37	Euribor 03 M + 0.5	0,17	614 795,56	111 682,77	A-1	A-1
CAP CAI 6,9 ME 2002 14 ans	CRCAM 6,9 ME 2002 15 ans	Cap 2.39 sur Euribor 12 M	0	0 %	0,00	0,00	375 269,79	A-1	A-1
Taux variable simple (total)						2 056 353,38	6 867 792,45		
SWAP NATEXIS BP 25,5 ME 2006 16,8 ans	BEI 30 ME 2003 20 ans	Euribor 03 M + (-0.375)	-0,71	Taux fixe à 3.562 %	3,61	2 056 353,38	6 746 114,96	A-1	A-1
CAP à barrière CALYON 7,2 ME 2006 9 ans	GROUPE CE CFF 10 ME 2002 15 ans	Cap à 3.5 désactivant à 6 sur Euribor 03 M	0	Taux fixe à 0 %	0,00	0,00	121 677,49	A-1	B-1
Taux complexe (total) (2)						2 699 417,42	2 393 197,56		
SWAP structuré CALYON 18 ME 2005 16 ans	BCME 20 ME 2002 20 ans	((2*Euribor 12 M(Postfixé))-TEC 10(Postfixé)) + 1.441	0,44	Taux fixe à 4.76 %	4,76	622 301,23	2 200 774,34	A-1	D-3
SWAP structuré RBS 8,3 ME 2008 15 ans	BCME 20 ME 2002 20 ans	4.55-(5*Cap 6.5 sur CMS EUR 10 ans(Postfixé))	4,7	((2*Euribor 12 M(Postfixé))-TEC 10(Postfixé)) + 1.441	0,43	2 077 116,19	192 423,22	A-1	E-1
Total						25 240 357,26	11 263 247,05		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT	B1.6

B1.6 - REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt		Date de refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû au 31/12/2017	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
BEI 50 ME 2013 30 ans	2013	C	2017	BEI	0,00 €	43 333 333,32 €	25 ans	T	V	EURBOR 3M	0,3100%			68 687,50 €	1 666 666,66 €	
BEI 30 ME 2012 30 ans	2012	C	2017	BEI	0,00 €	4 281 974,63 €	24 ans	T	V	EURBOR 3M	0,5200%			43 453,54 €	3 984 612,36 €	
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)						47 615 307,95 €										
BEI 45 ME 2017 20 ans	2017	C		BEI	45 000 000,00 €	45 000 000,00 €	20 ans	T	V	EURBOR 3M	0,1000%			21 617,50 €	0,00 €	9 700,00 €
CDC 20 ME 2017 20 ans	2017	P		CDC	20 000 000,00 €	2 615 307,95 €	20 ans	A	F	Fixe	1,1900%			0,00 €	0,00 €	29 088,89 €
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)						47 615 307,95 €										

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N

IV

B1.7

B1.7 - EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/2017	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Contrat initial	Contrat renégocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								
TOTAL																			

(1) Inscrire les emprunts renégociés, à la date de vote du budget, pour l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple: Euribor 3 mois)

(5) Nominal à la date de renégociation

(6) Faire figurer 2 lettres: - Pour le profil d'amortissement indiquer: C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour les autres

-Pour la périodicité de remboursement indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; X : autre.

B2 - METHODES UTILISEES

PROCEDURE	CHOIX DU CONSEIL REGIONAL	DELIBERATION		
<p>AMORTISSEMENT Calculé à partir de 2006 pour biens acquis à compter du 1^{er} janvier 2005, sur la base d'un amortissement linéaire.</p>	Biens de faible valeur : 1 500 euros Seuil d'amortissement sur un an : 1 500 euros			
	<table border="1"> <thead> <tr> <th data-bbox="589 323 1384 424">Types d'immobilisations</th> <th data-bbox="1384 323 1664 424">Durée d'amortissement</th> </tr> </thead> </table>	Types d'immobilisations	Durée d'amortissement	25 – 26 février 2016
	Types d'immobilisations	Durée d'amortissement		
	Immobilisations incorporelles		12 – 13 octobre 2017	
	Subventions d'équipement versées	Dans le cadre de fonds européennes	1 an	
		Mobilier, matériel, études	5 ans	
		Bâti	15 ans	
		Infrastructures d'intérêt national	30 ans	
		Matériel ferroviaire roulant	30 ans	
	Autres immobilisations incorporelles	Frais d'études, d'insertion et de recherche-développement	1 à 5 ans	
	Infrastructures et patrimoine bâti			
	Bâtiments (Lycées, bâtiments administratifs, portuaires, culturels et autres bâtiments dont maisons éclusières)	Construction	30 ans	
		Aménagements et grosses réparations	20 ans	
		Réparations	15 ans	
		Autres	5 à 10 ans	
	Infrastructures portuaires,	Quais et digues	15 à 60 ans	
		Ecluses	20 ans	
Voies ferroviaires et routières		40 ans		
Ponts mobiles		30 ans		
Réseaux (pour fluides)		7 ans		
Aménagement voies navigables, rivières et canaux	Voies navigables	15 à 20 ans		
	Autres voies et aménagements	15 à 20 ans		

PROCEDURE	CHOIX DU CONSEIL REGIONAL		DELIBERATION
	Equipement, matériel et mobilier		
	Matériel	Matériel scolaire	5 à 10 ans
		Equipements légers ferroviaires, portuaires et voies navigables	5 à 10 ans
		Matériel ferroviaire roulant neuf	30 ans
		Matériel ferroviaire roulant occasion	15 ans
		Autres matériels et équipements	5 ans
	Informatique et téléphonie	Matériel informatique	3 à 5 ans
		Logiciels	2 à 5 ans
		Téléphonie	2 à 5 ans
	Mobilier	Mobilier scolaire	10 ans
		Mobilier moyens de l'A°	10 ans
	Véhicules	Véhicules légers	5 ans
		Autocars	10 à 15 ans
	Equipement de navigation	Navires	15 à 30 ans
	Autres immobilisations		
	Autres immobilisations portuaires	Equipements portuaires lourds	10 à 30 ans

Conformément à l'instruction comptable, la Région peut amortir sur une durée d'un an les subventions d'équipement versées dans le cadre de la gestion des fonds européens. Dans ce cas, les subventions perçues de l'Union Européenne dans le même cadre seront également transférées au résultat en un an.

IV – ANNEXES	IV
B - ELEMENTS DU BILAN – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES	B3

B3 –PROVISIONS CONSTITUEES AU 31/12/2017

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/2017 B	Montant total des provisions constituées C=A+B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E=C-D
Prov. pour risques et charges (2)						
Provisions pour litiges Provisions pour pertes de change Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions Autre provisions pour risques						
Provisions pour dépréciation (2)						
- des immobilisations - des stocks et encours - des comptes de tiers Entreprises faisant l'objet de procédure de redressement ou de liquidation judiciaire	1 269 089.92	25/07/2017	5 818 583,04		46 419.32	7 058 079.18
	16 825.54	16/12/2017				
- des comptes financiers						
TOTAL PROVISIONS						

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement)

PROVISIONS NOUVELLES

Nature	Objet	Montant
Dotations aux provisions	Provisions pour dépréciation des comptes d'entreprises faisant l'objet de procédure de redressement ou de liquidation judiciaire	1 285 915.46

IV – ANNEXES	IV
B - ELEMENTS DU BILAN - ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	B4

B4 - ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense Transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (I) - (II+III)
TOTAL							

IV – ANNEXES	IV
B - ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	B5

B5 - DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° de l'opération :		Intitulé de l'opération :				Date de la délibération :			
DEPENSES	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	Pour mémoire RAR N-1 (3)	Dépenses nouvelles votées	Total (4)	RECETTES	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	Pour mémoire RAR N-1 (3)	Recettes nouvelles votées	Total (4)
				NEANT	Financement par le tiers et d'autres tiers				NEANT
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)					040 Financement par le service (contrepartie 6742)				NEANT
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section					041 Financement par emprunt à la charge du tiers (2763)				NEANT
TOTAL					TOTAL				NEANT

(1) Ouvrir un cadre d'opération pour compte de tiers

(2) Ensemble des réalisations connues à la date de vote (hors restes à réaliser)

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats

(4) Total des dépenses = Restes à réaliser N-1 + dépenses nouvelles votées

Total des recettes = Restes à réaliser N-1 + recettes nouvelles votées

IV - ANNEXES

IV

B - ELEMENTS DU BILAN

B6

B6 - ETAT DES PRETS

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 31/12/2017	Montant de l'annuité recouvrée		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
Assortis d'intérêts (Total)		12 494 743,33	785 256,67	269 585,29	33 588,46
1906 SCI	11/07/2016	180 000,00	0,00	4 050,00	11,25
BRETAGNE ATELIERS ASSOCIATION	21/05/2015	75 372,81	24 627,19	1 938,59	253,97
COOPERL ARC ATLANTIQUE SCA	10/07/2017	3 900 000,00	0,00	18 690,58	108,33
GROUPE D AUCY HOLDING SAS	06/06/2016	5 000 000,00	0,00	150 000,00	25 679,35
GWENNEG SAS	26/09/2016	100 000,00	0,00	2 000,00	336,96
SOMABRET SAS	27/11/2014	1 619 685,26	380 314,74	46 453,06	3 599,30
SOMABRET SAS	27/11/2014	1 619 685,26	380 314,74	46 453,06	3 599,30
Non assortis d'intérêts (Total)		38 289 208,51	7 939 958,59		
3.C. SAS	01/10/2015	68 400,00	3 600,00		
3.C. SAS	01/10/2015	45 600,00	2 400,00		
3EI	29/01/2015	17 392,80	4 348,20		
3EI	29/01/2015	41 235,20	10 308,80		
3EI	05/06/2014	32 205,80	9 201,68		
3POINT3 HOME COSMETIQUES	02/07/2015	48 200,00	0,00		

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 31/12/2017	Montant de l'annuité recouvrée		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
3POINT3 HOME COSMETIQUES	02/07/2015	48 200,00	0,00		
A.M.I. SARL	28/03/2013	101 971,35	31 375,80		
ABERA SA	25/04/2013	52 500,00	30 000,00		
ABRATECH SARL	03/10/2013	21 722,40	12 412,80		
ABRATECH SARL	03/10/2013	22 422,40	12 812,80		
ACA SCI	16/04/2015	60 435,00	10 665,00		
ACTUAPLAST SAS	07/06/2012	45 000,00	60 000,00		
AD BREIZH SAS	04/07/2013	36 771,58	12 257,20		
AD BREIZH SAS	04/07/2013	33 333,38	13 333,32		
AD BREIZH SAS	23/02/2012	15 166,61	8 666,68		
ADCC SCI	26/04/2012	12 600,00	8 400,00		
ADEX SARL	20/03/2014	34 784,00	0,00		
ADEX SARL	31/03/2011	0,00	2 555,60		
ADVALO	30/10/2014	20 000,00	5 000,00		
ADVALO	30/10/2014	20 000,00	5 000,00		
ADVANTEN SAS	11/07/2016	162 872,59	44 419,80		
ADWAVE SARL	03/07/2014	33 014,15	9 432,68		
ADWAVE SARL	03/07/2014	60 984,00	17 424,00		

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 31/12/2017	Montant de l'annuité recouvrée		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
AGGLOMAT SA	20/03/2014	37 218,60	12 406,20		
AGRI INDUSTRIES SARL	10/07/2017	105 000,00	0,00		
ALADOM SARL	17/12/2010	3 500,00	7 000,00		
ALGAIA SA	20/03/2017	250 000,00	0,00		
ALGAIA SA	05/12/2016	250 000,00	0,00		
ALGOPACK	05/03/2015	78 559,00	24 172,00		
ALLIANCE INDUST METALLURGIQUE BRETAGNE SAS	29/05/2017	150 000,00	0,00		
ALLIANCE INDUST METALLURGIQUE BRETAGNE SAS	22/09/2011	10 000,00	40 000,00		
ALLIANCE INDUST METALLURGIQUE BRETAGNE SAS	22/09/2011	7 500,00	30 000,00		
ALTENOV SAS	04/12/2017	150 000,00	0,00		
ALTERVOICE SAS	31/10/2013	34 736,82	11 578,96		
ALTHO SAS	16/04/2009	0,00	45 000,00		
ALUVAIR SAS	20/03/2014	11 313,00	5 028,00		
ALUVAIR SAS	20/03/2014	11 313,00	5 028,00		
ALYACOM SARL	09/06/2011	4 285,74	5 714,28		
ALYACOM SARL	09/06/2011	3 750,00	5 000,00		
AMAROK BIOTECHNOLOGIES SARL	24/04/2014	24 375,00	4 875,00		
AMEUBLEMENT TURRINI	27/10/2011	1 856,80	2 475,60		

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 31/12/2017	Montant de l'annuité recouvrée		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
AMEUBLEMENT TURRINI	27/10/2011	3 790,93	5 054,68		
AMZAIR INDUSTRIE	04/04/2016	40 729,00	0,00		
AMZAIR INDUSTRIE	04/04/2016	40 729,00	0,00		
APAC 29 SARL	25/09/2014	25 365,00	6 764,00		
APAC 29 SARL	17/12/2010	0,00	5 238,50		
APAC 29 SARL	17/12/2010	0,00	5 238,50		
APIZEE SAS	13/02/2014	15 708,37	4 833,32		
APIZEE SAS	13/02/2014	15 708,37	4 833,32		
APROBOIS SA	19/11/2015	250 000,00	0,00		
APROBOIS SA	27/09/2012	22 500,00	30 000,00		
APROBOIS SA	27/09/2012	22 500,00	30 000,00		
ARBORESCENCE SYSTEMS	25/09/2014	0,00	34 437,50		
ARENIUS SARL	19/11/2015	6 159,79	3 695,85		
ARENIUS SARL	28/03/2013	9 967,25	7 973,80		
ARMORIC SAS	03/12/2009	30 000,00	60 000,00		
ARSN SARL	30/10/2014	80 000,00	20 000,00		
ARSN SARL	30/10/2014	120 000,00	30 000,00		
ASKORN MEDICAL SARL	23/02/2012	24 336,90	13 906,80		

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 31/12/2017	Montant de l'annuité recouvrée		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
ASSOCIATION LAIT DE PATURAGE	30/12/2017	60 000,00	0,00		
ASSOCIATION MATHI	25/09/2017	35 000,00	0,00		
ASSOCIATION RECYCLERIE DE REDON	04/12/2017	22 708,00	0,00		
ASSOCIATION WWW BZH	25/04/2013	76 923,05	38 461,56		
ATELIER DE SABLAGE ET DE METALLISATION SARL	05/07/2012	7 471,20	9 961,60		
ATELIER DE SABLAGE ET DE METALLISATION SARL	05/07/2012	7 471,05	9 961,40		
ATELIERS DES LOISIRS SAS	10/07/2017	74 487,00	0,00		
ATELIERS DES LOISIRS SAS	10/07/2017	74 487,00	0,00		
ATHEMIUM SAS	05/12/2013	13 897,02	4 764,72		
ATHEMIUM SAS	05/12/2013	13 500,00	4 500,00		
ATLANTIQUE BRETAGNE INFORMATIQ	26/09/2016	70 140,00	0,00		
AUG UNIT SARL	16/04/2015	397 500,00	12 500,00		
AVIWEST SAS	22/09/2011	7 500,00	10 000,00		
AVLM SAS	05/12/2016	80 000,00	0,00		
AZ METAL	03/07/2014	19 791,80	5 654,80		
AZ METAL	03/07/2014	14 137,50	5 655,00		
AZ METAL	25/09/2017	38 679,00	0,00		
AZIMUT 56 SAS	07/07/2011	20 000,00	0,00		

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 31/12/2017	Montant de l'annuité recouvrée		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
B.F.L. SARL	27/11/2014	75 198,00	20 052,00		
B.F.L. SARL	27/11/2014	71 437,50	19 050,00		
B3 ECODESIGN SAS	05/12/2013	35 723,20	8 930,80		
B3 ECODESIGN SAS	05/12/2013	83 353,60	20 838,40		
BATTERY PHARMA	13/02/2017	116 309,60	0,00		
BBRIGHT SAS	02/07/2015	70 786,93	3 725,63		
BBRIGHT SAS	02/07/2015	101 436,25	5 338,75		
BELAIR SARL	21/02/2013	60 830,00	11 060,00		
BEMOVE SAS	04/12/2017	150 000,00	0,00		
BIO CHENE VERT SARL	04/07/2013	18 550,00	7 420,00		
BIOMASSE ENERGIE DU LEON SAS	30/10/2017	775 000,00	0,00		
BIOMASSE ENERGIE DU LEON SAS	29/05/2017	775 000,00	0,00		
BISCUITERIE DE LIGNOL	26/04/2012	6 738,90	8 985,20		
BISCUITERIE DE LIGNOL	26/04/2012	6 738,90	8 985,20		
BLANC AERO TECHONLOGIES SAS	04/04/2016	142 500,00	7 500,00		
BLANCHISSERIE D ARMOR	26/09/2016	131 851,00	0,00		
BLANCHISSERIE D ARMOR	26/09/2016	131 852,00	0,00		
BREIZHBUZZ SAS	27/11/2014	14 435,32	3 608,84		

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 31/12/2017	Montant de l'annuité recouvrée		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
BREIZHOU SAS	04/12/2017	35 000,00	0,00		
BRETAGNE ATELIERS ASSOCIATION	20/03/2014	475 000,00	0,00		
BRETAGNE ATELIERS ASSOCIATION	04/07/2013	475 000,00	0,00		
BRETAGNE CHIMIE FINE SAS	29/01/2015	200 000,00	50 000,00		
BRETAGNE CHIMIE FINE SAS	31/10/2013	200 000,00	50 000,00		
BRETAGNE CHIMIE FINE SAS	09/06/2011	0,00	22 500,00		
BRETAGNE CHIMIE FINE SAS	09/06/2011	0,00	22 500,00		
BRETAGNE CHROME SAS	03/07/2014	85 758,00	22 868,80		
BRETAGNE PELLETS	05/06/2014	144 736,88	52 631,56		
BRETAGNE PELLETS	05/06/2014	137 500,00	50 000,00		
BRETAGNE TELECOM SAS	05/07/2012	20 000,00	40 000,00		
BRETAGNE TELECOM SAS	05/07/2012	20 000,00	40 000,00		
BRIGANT POLYESTER SARL	03/12/2008	2 592,66	5 185,24		
BRIGHTLOOP INDUSTRIES SAS	21/05/2015	105 000,00	30 000,00		
BRIGHTLOOP INDUSTRIES SAS	21/05/2015	105 000,00	30 000,00		
BROADPEAK SAS	17/12/2010	0,00	15 000,00		
BUSINESS OFFICE OXYGEN SARL	29/11/2012	27 500,00	10 000,00		
BUSINESS OFFICE OXYGEN SARL	01/12/2011	3 435,15	4 580,20		

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 31/12/2017	Montant de l'annuité recouvrée		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
BUSINESS OFFICE OXYGEN SARL	01/12/2011	0,00	10 019,16		
C.2.J. SAS	03/10/2013	60 000,00	30 000,00		
C.2.J. SAS	03/10/2013	60 000,00	30 000,00		
CAMPING AR KLEGUER SARL	29/11/2012	15 283,44	7 641,72		
CAMPING AR KLEGUER SARL	29/11/2012	10 188,96	5 094,48		
CAMPING DE L ATLANTIQUE SAS	20/03/2014	46 800,00	14 400,00		
CAMPING DE L ATLANTIQUE SAS	20/03/2014	31 200,00	9 600,00		
CAMPING DE L ILE VERTE SARL	24/02/2011	230,00	920,00		
CAMPING DE LA PLAGE SARL	29/11/2012	32 000,00	16 000,00		
CAMPING DE LA POMMERAIE SAS	25/04/2013	71 220,00	23 740,00		
CAMPING DE LA RECRE SARL	07/11/2011	7 330,70	14 661,40		
CAMPING DE LA TOUESSE SARL	05/03/2015	120 000,00	0,00		
CAMPING DIBEN SARL	23/02/2012	12 944,34	8 629,56		
CAMPING DIBEN SARL	23/02/2012	7 191,30	5 753,04		
CAMPING INTERNATIONL LES MOUETTES SAS	10/07/2017	48 009,00	0,00		
CAMPING LONGCHAMP	27/09/2012	25 200,00	14 400,00		
CAMPING LONGCHAMP	27/09/2012	16 800,00	9 600,00		
CAPITAINE COOK SAS	28/10/2010	0,00	30 000,00		

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 31/12/2017	Montant de l'annuité recouvrée		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
CARROSSERIE DE BRETAGNE	06/11/2008	10 316,85	10 316,84		
CARROSSERIE DE BRETAGNE	06/11/2008	17 194,80	17 194,72		
CCI METROPOLITAINE BRETAGNE OUEST	04/12/2017	2 700 000,00	0,00		
CDK TECHNOLOGIES SAS	30/05/2013	34 500,00	23 000,00		
CELTYS SAS	25/10/2012	40 000,00	40 000,00		
CELTYS SAS	25/10/2012	30 000,00	30 000,00		
CENTRE CULINAIRE CONTEMPORAIN	05/12/2016	225 000,00	0,00		
CENTRE DE TRI HTE PERFORMANCE	17/12/2010	15 000,00	30 000,00		
CENTRE DE TRI HTE PERFORMANCE	17/12/2010	15 000,00	30 000,00		
CHANTIER BRETAGNE SUD SARL	24/04/2014	53 267,00	0,00		
CHANTIER BRETAGNE SUD SARL	24/04/2014	50 602,70	0,00		
CHERRY BIOTECH	05/12/2016	28 750,00	1 250,00		
CHERRY BIOTECH	05/12/2016	28 750,00	1 250,00		
CHIC FAMILLE SARL	28/03/2013	41 400,00	18 400,00		
CIMAPREM SARL	29/11/2012	20 421,60	10 210,80		
CIMAPREM SARL	29/11/2012	20 421,60	10 210,80		
CINATIS SAS	29/11/2012	0,00	15 000,00		
CINATIS SAS	29/11/2012	0,00	15 000,00		

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 31/12/2017	Montant de l'annuité recouvrée		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
CONSERVERIE CHANCERELLE SAS	31/10/2013	48 750,00	15 000,00		
COOP BREIZH	27/11/2014	51 428,56	8 571,44		
COOP BREIZH	27/11/2014	54 000,00	18 000,00		
COOP BREIZH	27/11/2014	90 000,00	30 000,00		
COOPEDOM SCA	24/04/2014	92 656,50	37 062,60		
COPEX SA	01/12/2011	0,00	5 691,00		
COPEX SA	01/12/2011	0,00	13 279,20		
CORDON ELECTRONICS SARL	31/10/2013	28 698,75	7 653,00		
CORFCO SARL	29/10/2010	0,00	4 091,00		
CORLIOLIS COMPOSITES TECHNOLOGI	22/09/2011	0,00	37 500,00		
CORLIOLIS COMPOSITES TECHNOLOGI	22/09/2011	0,00	37 500,00		
CORLOUER SCI	27/10/2011	78 000,00	24 000,00		
CR FRANCE SAS	26/09/2016	28 750,00	1 250,00		
CREATIQUE AUTOMOTIVE & INDUSTRY	11/07/2016	150 000,00	0,00		
CREATIQUE AUTOMOTIVE & INDUSTRY	11/07/2016	150 000,00	0,00		
CRISTEC INDUSTRIES SA	01/10/2015	90 226,00	0,00		
CRISTEC INDUSTRIES SA	01/10/2015	85 714,70	4 511,30		
CUISINES CARADEC SARL	24/10/2016	90 000,00	0,00		

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 31/12/2017	Montant de l'annuité recouvrée		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
CUISINES MOREL BRETAGNE SARL	29/11/2013	9 622,40	9 622,40		
D ENEOUR EARL	25/09/2014	21 300,00	5 680,00		
D ENEOUR EARL	25/09/2014	49 700,58	13 253,52		
DANISCO LANDERNEAU SAS	30/05/2013	0,00	90 000,00		
DANISCO LANDERNEAU SAS	30/05/2013	0,00	90 000,00		
DAREBOOST SAS	02/07/2016	50 831,00	4 621,00		
DATA2B SAS	24/10/2016	20 201,67	878,33		
DATA2B SAS	24/10/2016	23 958,33	1 041,67		
DE LA LANDE SCI	09/05/2016	30 626,00	0,00		
DE LA LANDE SCI	09/05/2016	20 417,00	0,00		
DEL INGENIERIE SAS	19/11/2015	98 640,00	10 960,00		
DEL INGENIERIE SAS	19/11/2015	98 640,00	10 960,00		
DES IMAGES ET DES MOTS SARL	13/02/2014	17 631,25	5 425,00		
DIABOLO SARL	30/10/2015	23 536,18	6 276,32		
DIABOLO SARL	03/10/2013	55 650,00	7 420,00		
DIAFIR SAS	25/09/2014	40 000,00	10 000,00		
DIGITALEO SAS	03/10/2013	62 500,04	20 833,32		
DIGITALEO SAS	03/10/2013	57 291,71	20 833,32		

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 31/12/2017	Montant de l'annuité recouvrée		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
DIGIVOC SAS	03/10/2013	0,00	20 000,00		
DIGIVOC SAS	03/10/2013	0,00	20 000,00		
DISTRIPPLIS SAS	24/09/2009	0,00	5 625,00		
DISTRIPPLIS SAS	20/03/2008	0,00	5 625,00		
DIWEL SAS	27/09/2012	32 500,00	0,00		
DL SARL	09/05/2016	48 800,00	0,00		
DOMAINE DE LA BAIE SCI	11/07/2016	20 000,00	0,00		
DOMAINE DU THEVEN SAS	10/07/2017	54 000,00	0,00		
DOMAINE DU THEVEN SAS	10/07/2017	36 000,00	0,00		
DU DORLETT SCI	24/04/2014	54 000,00	14 400,00		
DU DORLETT SCI	24/04/2014	36 000,00	9 600,00		
DUBOURG PARTICIPATIONS SARL	23/02/2012	23 000,00	18 400,00		
DYNAMIXYZ SAS	17/12/2010	0,00	4 083,40		
DYNAMIXYZ SAS	17/10/2010	0,00	4 083,40		
E.SENSORY	18/09/2017	29 241,00	0,00		
E.SENSORY	02/07/2015	68 229,00	0,00		
ECHOES LABS	07/06/2012	17 500,00	10 000,00		
EDDA ENERGIE	10/07/2017	75 000,00	0,00		

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 31/12/2017	Montant de l'annuité recouvrée		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
EDIXIA AUTOMATION SAS	27/09/2012	52 631,56	26 315,78		
EDIXIA AUTOMATION SAS	27/09/2012	50 000,00	25 000,00		
EFFINOV NUTRITION SAS	22/09/2011	17 500,00	10 000,00		
EICHROM EUROPE SARL	05/03/2015	127 500,00	22 500,00		
EICHROM EUROPE SARL	05/03/2015	127 500,00	22 500,00		
ELZE SCI	26/04/2012	60 100,00	0,00		
EMULBITUME	25/09/2014	6 673,76	1 779,68		
EMULBITUME	25/09/2014	31 961,25	8 523,00		
ENERGIE TRANSFERTS THERMIQUES	31/03/2011	0,00	15 000,00		
ENERGIENCY SAS	01/10/2015	23 750,00	5 000,00		
ENERGIENCY SAS	01/10/2015	23 750,00	5 000,00		
ENEZ AVAL SAS	04/12/2017	50 000,00	0,00		
ENVIE 2E RECYCLAGE BRETAGNE SA	19/11/2015	12 422,00	0,00		
ENVIE 2E RECYCLAGE BRETAGNE SA	19/11/2015	9 937,60	2 484,40		
EPI BRETAGNE OEUFS SAS	29/03/2012	7 665,00	30 660,00		
ESC FORCE OUEST	26/09/2016	1 000 000,00	0,00		
ESC FORCE OUEST	09/05/2016	443 750,00	56 250,00		
ESOFTTHINGS SAS	26/09/2016	57 500,00	2 500,00		

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 31/12/2017	Montant de l'annuité recouvrée		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
EUGENE LAMBERT SAS	29/05/2017	104 114,00	0,00		
EURO PROCESS SA	13/02/2017	53 799,00	0,00		
EVEN LAIT INDUSTRIE SAS	29/11/2012	197 368,44	52 631,56		
EVEN LAIT INDUSTRIE SAS	25/10/2012	187 500,00	50 000,00		
FAMIP SAS	13/02/2014	123 200,00	44 800,00		
FAMIP SAS	13/02/2014	91 850,00	33 400,00		
FAPI SAS	26/09/2016	80 000,00	0,00		
FCI SYSTEM	26/04/2012	0,00	27 500,00		
FELOR SA	19/11/2015	25 843,00	0,00		
FERATTE SAS	25/09/2017	70 500,00	0,00		
FERTIKER SAS	28/10/2010	0,00	26 266,00		
FINANCIERE EUROPE SARL	29/11/2012	36 800,00	18 400,00		
FIRST WAN DELIVERY NETWORK SER	05/03/2015	13 513,20	3 179,60		
FIRST WAN DELIVERY NETWORK SER	05/03/2015	13 513,20	3 179,60		
FLIN FRERES SA	19/11/2015	0,00	78 400,00		
FLOWER EXPLOITATION CAMPINGS	05/06/2014	86 400,00	21 600,00		
FLOWER EXPLOITATION CAMPINGS	05/06/2015	57 600,00	14 400,00		
FORT ESPAGNOL PLEIN AIR SARL	29/03/2012	14 400,00	9 600,00		

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 31/12/2017	Montant de l'annuité recouvrée		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
FORT ESPAGNOL PLEIN AIR SARL	29/03/2012	8 000,00	6 400,00		
FOURNIER SAS	13/02/2014	101 250,00	45 000,00		
FOURNIER SAS	13/02/2014	101 250,00	45 000,00		
FROGI SECURE SARL	13/02/2017	37 440,00	0,00		
FROGI SECURE SARL	20/03/2014	32 958,30	9 416,68		
G2H29 SARL	29/03/2012	8 424,30	16 848,60		
GARREC SCI	28/04/2011	0,00	3 000,00		
GEIM	25/09/2014	18 750,00	5 000,00		
GEIM	25/09/2014	18 750,00	5 000,00		
GENITEC	21/05/2015	102 769,60	25 692,40		
GERMELINE SCI	27/09/2012	72 000,00	18 000,00		
GERMELINE SCI	26/04/2012	10 250,00	8 200,00		
GLOBAL SEAFOOD SAS	29/05/2017	150 000,00	0,00		
GLOBAL SEAFOOD SAS	29/05/2017	150 000,00	0,00		
GO BIG SAS	20/03/2017	39 461,00	0,00		
GORAGUER SARL	03/10/2013	8 686,30	4 963,60		
GRAND HOTEL DE LA MER SAS	03/07/2014	64 400,00	18 400,00		
GRANIT DE GUERLESQUIN SARL	01/12/2011	5 550,00	7 400,00		

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 31/12/2017	Montant de l'annuité recouvrée		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
GUEDO SARL	04/04/2016	268 252,00	0,00		
GUELT SA	27/11/2014	262 500,00	87 500,00		
HALCYON SAS	09/05/2016	150 000,00	0,00		
HALCYON SAS	19/11/2015	23 750,00	5 000,00		
HALCYON SAS	19/11/2015	23 750,00	5 000,00		
HALIEUTIS SA	25/09/2014	0,00	10 000,00		
HALIEUTIS SA	07/10/2010	0,00	5 000,00		
HEMARINA SA	05/12/2013	31 227,45	7 806,88		
HEMARINA SA	05/12/2013	94 437,60	23 609,40		
HOLDING DES CAPS	02/07/2015	82 800,00	9 200,00		
HOLDING GUIBER	27/11/2014	72 000,00	8 000,00		
HOTEL DE BRETAGNE SARL	07/10/2010	0,00	6 600,00		
HOTEL DE LA BAIE SARL	11/07/2016	60 000,00	0,00		
HOTEL DE NEMOURS SARL	27/11/2014	38 400,00	9 600,00		
HOTEL DE NEMOURS SARL	27/11/2014	25 600,00	6 400,00		
HOTEL DU GOLFE	03/10/2013	50 600,00	18 400,00		
HOTEL DU LOCH SAS	31/10/2013	42 000,00	14 000,00		
HOTEL LE BELLEVUE SAS	26/04/2012	6 000,00	4 800,00		

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 31/12/2017	Montant de l'annuité recouvrée		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
HOTEL RESTAURANT DU PORT	16/04/2015	17 765,00	3 135,00		
IDMER	24/10/2016	90 000,00	0,00		
IMEX CGI	04/07/2013	18 344,05	6 670,60		
IMEX CGI	04/07/2013	21 829,98	7 938,16		
IN VIVO ENVIRONNEMENT SARL	13/02/2014	0,00	45 925,85		
INARIZ SAS	25/09/2017	300 000,00	0,00		
INTHREAT	24/10/2016	44 235,23	1 923,27		
INTHREAT	24/10/2016	44 235,23	1 923,27		
INTIA SAS	06/06/2016	21 689,00	943,00		
INTIA SAS	06/06/2016	21 689,00	943,00		
ISLA MONDIAL SAS	31/03/2011	0,00	12 575,60		
IXBLUE SAS	29/11/2012	244 149,30	27 127,70		
JB SOLAR SAS	07/07/2011	20 000,00	0,00		
JEAN ONE SCI	20/03/2014	43 090,71	13 258,68		
JEAN ONE SCI	20/03/2014	28 727,14	8 839,12		
JEAN ONE SCI	05/12/2013	37 200,00	12 400,00		
JOSSO SA	07/10/2010	15 000,00	30 000,00		
JOSSO SA	07/10/2010	15 000,00	30 000,00		

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 31/12/2017	Montant de l'annuité recouvrée		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
K BANABOUT SARL	19/10/2017	43 538,00	0,00		
KALU SARL	05/12/2013	21 600,00	7 200,00		
KELBILLET SAS	17/12/2010	3 291,59	13 166,68		
KERAVEL VACANCES ASSOCIATION	27/10/2011	14 400,00	14 400,00		
KERAVEL VACANCES ASSOCIATION	27/10/2011	9 600,00	9 600,00		
KERAWEN	27/11/2014	25 723,68	3 026,32		
KERDRY SARL	30/05/2013	39 917,42	7 983,48		
KERDRY SARL	30/05/2013	99 320,00	19 864,00		
KERLINK SA	29/11/2012	8 750,00	2 500,00		
KERLINK SA	29/11/2012	20 416,70	5 833,32		
KRAMPOUZ SAS	25/09/2014	165 000,00	60 000,00		
L AUBERGE DE KERALLORET SARL	09/06/2011	6 000,00	8 000,00		
LA CROIX VERTE SARL	01/12/2011	39 600,00	14 400,00		
LA CROIX VERTE SARL	01/12/2011	26 400,00	9 600,00		
LA GAIETE SARL	31/10/2013	50 600,00	18 400,00		
LA GENERALE DU GRANIT SA	04/12/2017	240 000,00	0,00		
LA MAISON DU 29 SARL	19/11/2015	32 000,00	0,00		
LA POTINIERE SARL	17/12/2010	0,00	8 000,00		

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 31/12/2017	Montant de l'annuité recouvrée		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
LA SIRENE SARL	27/09/2012	0,00	27 500,00		
LA SIRENE SARL	25/09/2017	80 000,00	0,00		
L'ABBATIALE DU TRONCHET SARL	20/03/2014	81 000,00	21 600,00		
L'ABBATIALE DU TRONCHET SARL	20/03/2014	54 000,00	14 400,00		
LAMARK SAS	25/09/2017	30 000,00	0,00		
LAMOUR SARL	09/06/2011	4 000,00	8 000,00		
LANESTER COUTURE	30/10/2017	150 000,00	0,00		
LANN ROZ SARL	27/09/2012	0,00	23 765,40		
LANN ROZ SARL	27/09/2012	0,00	15 843,60		
LAVAGE INDUSTRIEL PLASTIQUES	05/03/2015	34 412,30	10 588,40		
LE 222 BUSINESS POOL	02/07/2015	50 000,00	0,00		
LE 222 BUSINESS POOL	02/07/2015	90 771,00	9 229,00		
LE CONGUEL SAS	16/04/2015	61 200,00	10 800,00		
LE CONGUEL SAS	16/04/2015	40 800,00	7 200,00		
LE CUNFF-LUCAS SARL	24/04/2017	26 923,00	0,00		
LE GERMINAL SA	21/02/2013	12 699,90	5 644,40		
LE LION D OR SARL	19/11/2015	69 300,00	0,00		
LE LION D OR SARL	19/11/2015	46 200,00	0,00		

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 31/12/2017	Montant de l'annuité recouvrée		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
LE MANOIR DE KERBOT SARL	10/07/2017	63 066,00	0,00		
LE MONDE DES CREPES SAS	04/07/2013	59 099,85	26 266,60		
LE MOULIN DU 9 EURL	26/04/2012	10 000,00	8 000,00		
LE PETIT DELIRE SARL	26/04/2012	13 971,96	9 314,64		
LE RELAIS DU FAOU SARL	01/10/2015	8 500,00	1 500,00		
LE TEMPS DE VIVRE SARL	28/04/2011	4 000,00	16 000,00		
LEA PHOTONICS SAS	21/05/2015	112 500,00	30 000,00		
LEBECHEREL HERVE	20/03/2017	80 000,00	0,00		
LEFORT SCI	09/05/2016	40 000,00	0,00		
LEGULICE SAS	27/11/2014	150 000,00	0,00		
LEMEE SARL	21/05/2015	109 375,00	15 625,00		
LEMEE SARL	21/05/2015	109 375,00	15 625,00		
LES PRODUCTIONS VIVEMENT LUNDI	04/12/2017	240 000,00	0,00		
LES TRICOTS FILEUSE D ARVOR	29/03/2012	60 588,00	0,00		
LES TRICOTS FILEUSE D ARVOR	22/09/2011	60 588,00	0,00		
LES TRICOTS FILEUSE D ARVOR	05/12/2016	114 230,40	0,00		
LES VERRERIES DE BREHAT SARL	01/10/2015	25 000,00	0,00		
LES VOYAGEURS SARL	19/11/2015	72 000,00	0,00		

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 31/12/2017	Montant de l'annuité recouvrée		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
LES VOYAGEURS SARL	19/11/2015	48 000,00	0,00		
LESSONIA SAS	03/07/2014	17 135,80	6 231,20		
LESSONIA SAS	03/07/2014	17 136,35	6 231,40		
L'IROAZ CONSEIL SAS	25/09/2017	42 500,00	0,00		
LIVEMON SAS	05/12/2016	57 500,00	2 500,00		
LMC SARL	24/09/2009	0,00	13 800,00		
LOCH HOTEL SCI	31/10/2013	13 200,00	4 400,00		
LOJE SARL	05/07/2012	14 400,00	9 600,00		
LORCO SAS	27/09/2012	33 194,79	18 968,44		
LORCO SAS	27/09/2012	29 875,30	17 071,60		
LORIMA SAS	21/05/2015	100 000,00	0,00		
LORIMA SAS	21/05/2015	90 000,00	10 000,00		
M.G.D. SARL	24/04/2017	71 502,00	0,00		
MAGIC MANOR SARL	01/12/2011	12 000,00	12 000,00		
MAISONS OSSATURE BOIS SAS	07/11/2011	0,00	23 263,20		
MAKURAZAKI FRANCE KATSUOBUSHI	19/11/2015	64 000,00	16 000,00		
MAKURAZAKI FRANCE KATSUOBUSHI	19/11/2016	64 000,00	16 000,00		
MANSON HOUSE EURL	22/09/2011	7 600,00	7 600,00		

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 31/12/2017	Montant de l'annuité recouvrée		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
MAPE SARL	29/01/2015	52 800,00	13 200,00		
MAPUI LABS	26/09/2016	24 820,83	1 079,17		
MAPUI LABS	26/09/2016	24 916,67	1 083,33		
MARCADE ETS	26/04/2012	4 685,00	4 685,00		
MARION METALLERIE SAS	20/03/2014	16 568,30	4 733,80		
MARYROSHAN SARL	29/05/2017	80 000,00	0,00		
MASSIS	01/10/2015	48 000,00	0,00		
MEDIAVELLE SAS	29/05/2017	240 000,00	0,00		
MEDIEGO	02/07/2015	22 500,00	5 000,00		
MEDIEGO	02/07/2015	22 500,00	5 000,00		
MEGA 2 SARL	05/12/2013	19 800,00	6 600,00		
MELIOPAK SAS	01/12/2011	9 594,00	12 792,00		
MELIOPAK SAS	01/12/2011	9 594,00	12 792,00		
MENUISERIES NICOLAS SA	05/03/2015	105 000,00	30 000,00		
MESURE SYSTEMS 3D SAS	30/10/2014	85 000,00	10 000,00		
MESURE SYSTEMS 3D SAS	30/10/2014	142 500,00	0,00		
MGT MENUISERIES BOIS SAS	01/12/2011	235 384,62	0,00		
MLG BRETAGNE LIVRES SARL	04/12/2017	50 000,00	0,00		

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 31/12/2017	Montant de l'annuité recouvrée		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
MMO SAS	29/11/2012	30 000,00	30 000,00		
MMO SAS	29/11/2012	30 000,00	30 000,00		
MOBIZEL SAS	25/09/2014	37 500,00	10 000,00		
MOELLIEN SARL	25/10/2012	21 000,00	12 000,00		
MONBANA SA	19/11/2015	250 000,00	0,00		
MONTAUZIER-GABORIAU SCI	19/11/2015	60 000,00	0,00		
MOVE N SEE	05/06/2014	35 000,00	10 000,00		
MOVIE UP	30/10/2014	129 543,75	34 545,00		
NASS&WIND OFFSHORE SAS	21/05/2015	23 854,28	11 927,16		
NASS&WIND OFFSHORE SAS	05/12/2013	56 808,52	28 404,24		
NASS&WIND OFFSHORE SAS	05/12/2013	44 660,66	14 886,92		
NASS&WIND OFFSHORE SAS	05/12/2013	44 660,66	14 886,92		
NDMAC SYSTEMS	01/10/2015	31 179,00	6 564,00		
NET HELIUM	05/06/2014	26 833,30	7 666,68		
NEWWIND SAS	03/10/2013	0,00	45 000,00		
NEWWIND SAS	04/07/2013	0,00	41 660,20		
NEWWIND SAS	04/07/2013	0,00	56 295,50		
NG BIOTECH SAS	00/01/1900	124 684,00	0,00		

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 31/12/2017	Montant de l'annuité recouvrée		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
NG BIOTECH SAS	28/03/2013	10 941,50	8 753,20		
NOBLANCE SARL	28/04/2011	84 000,00	0,00		
NOVASTEP	10/07/2017	96 516,00	0,00		
NUMALLIANCE	04/07/2013	14 283,50	8 162,00		
NUMALLIANCE SAS	04/07/2013	9 998,45	5 713,40		
O2O STUDIO SAS	10/07/2017	225 000,00	0,00		
OCEMALO SARL	29/03/2012	23 000,00	18 400,00		
OKWIND SAS	11/07/2016	125 000,00	0,00		
OLNICA SAS	01/10/2015	44 105,60	11 026,40		
OLNICA SAS	08/07/2010	0,00	11 916,68		
OPEN HEALTH COMPANY SA	05/03/2015	53 159,42	12 508,08		
OPEN HEALTH COMPANY SA	05/03/2015	46 514,45	10 944,60		
OPENFLEXO	11/07/2016	38 500,00	3 500,00		
OPTINVENT SARL	02/07/2015	115 567,50	6 082,50		
ORAVIA SAS	04/12/2017	48 520,00	0,00		
ORTHOPTICA SARL	31/10/2013	15 197,36	5 526,32		
ORTHOPTICA SARL	31/10/2013	15 197,36	5 526,32		
OSYTOS SAS	27/10/2011	7 000,00	7 000,00		

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 31/12/2017	Montant de l'annuité recouvrée		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
OTIMA SAS	25/05/2016	97 750,00	5 750,00		
OTIMA SAS	04/04/2016	205 275,00	36 225,00		
OUEST SABLAGE SARL	27/11/2014	33 030,40	10 163,20		
OUEST SABLAGE SARL	27/11/2014	33 030,40	10 163,20		
OWALTECH SAS	24/10/2016	123 593,37	5 373,63		
OXXIUS SA	05/12/2016	47 882,00	0,00		
OYA LIGHT SAS	02/07/2015	45 000,00	10 000,00		
PAINTITGREEN SAS	29/05/2017	50 020,00	0,00		
PANAGET SAS	22/09/2011	0,00	60 937,50		
PAUL JOEL	26/09/2016	39 000,00	0,00		
PAUL JOEL	26/09/2016	26 000,00	0,00		
PEBSCO BRETAGNE	06/04/2015	97 501,00	0,00		
PENHOUE LE REUN SCI	29/01/2015	22 100,00	3 900,00		
PHILOSOPHIA 3853	11/06/2016	19 250,00	1 750,00		
PLASTOBREIZ	28/10/2010	30 300,00	30 300,00		
PLEDG	25/09/2017	30 000,00	0,00		
PMF SARL	25/02/2010	57 933,34	0,00		
PODALIRE SAS	30/10/2017	65 291,40	0,00		

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 31/12/2017	Montant de l'annuité recouvrée		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
POGO STRUCTURES	24/02/2011	0,00	15 827,80		
PORTZIC SARL	26/04/2012	31 900,00	0,00		
PRECIS 2000 TECHNOLOGIES SAS	06/06/2016	11 520,00	1 280,00		
PREDICISIS	05/12/2013	0,00	20 000,00		
PREDICISIS	05/12/2013	0,00	20 000,00		
PRESCOM	05/03/2015	32 791,40	7 715,60		
PRESCOM	05/03/2015	28 692,47	6 751,16		
PROLARGE SARL	17/12/2010	0,00	12 147,13		
QUALI CITE SAS	19/11/2015	46 325,70	5 147,30		
QUALI CITE SAS	19/11/2015	43 751,20	7 720,80		
QWEHLI	25/09/2014	168 000,00	0,00		
R2H PARTICIPATIONS (CITY ROUL)	29/03/2012	0,00	10 089,32		
REMORQUES CHEVANCE SARL	25/09/2014	31 392,60	10 464,20		
REMORQUES CHEVANCE SARL	25/09/2014	31 393,20	10 464,40		
RIAUX ESCALIERS SAS	29/11/2012	39 473,64	31 578,96		
RIAUX ESCALIERS SAS	29/11/2012	37 500,00	30 000,00		
RID SOLUTION SAS	07/06/2012	30 769,24	9 230,76		
RIOU SARL	03/06/2010	0,00	3 700,00		

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 31/12/2017	Montant de l'annuité recouvrée		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
RONCARD SAS	05/06/2014	400 000,00	100 000,00		
ROSALIE LIFE SAS	04/12/2017	35 000,00	0,00		
ROTO ARMOR SARL	29/11/2012	30 000,00	30 000,00		
ROTO ARMOR SARL	29/11/2012	30 000,00	30 000,00		
ROTOTEC SA	24/02/2011	0,00	6 051,55		
ROTOTEC SA	24/02/2011	0,00	6 051,55		
RUNGOAT SARL	21/02/2013	30 496,50	13 554,00		
RUNGOAT SARL	21/02/2013	20 331,00	9 036,00		
S.F.P.I. PEINTURE INDUS. SARL	26/04/2012	15 000,00	30 000,00		
S.F.P.I. PEINTURE INDUS. SARL	26/04/2012	15 000,00	30 000,00		
SABELLA SAS	21/02/2013	65 002,00	64 998,00		
SABELLA SAS	21/02/2013	97 500,00	97 500,00		
SABELLA SAS	21/02/2013	97 500,00	97 500,00		
SABELLA SAS	19/11/2015	70 912,75	3 732,25		
SADEX EMBRAYAGES SAS	25/09/2017	72 000,00	0,00		
SAILWOOD	30/10/2017	41 914,80	0,00		
SALIPOUSS SARL	30/05/2013	15 000,00	2 500,00		
SALIPOUSS SARL	30/05/2013	15 000,00	2 500,00		

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 31/12/2017	Montant de l'annuité recouvrée		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
SAOOTI SAS	03/12/2009	0,00	5 967,40		
SAOOTI SAS	03/12/2009	0,00	5 718,75		
SAVEURS CRISTAL SAS	20/03/2014	67 500,00	30 000,00		
SAVEURS CRISTAL SAS	20/03/2014	67 500,00	30 000,00		
SCHEME SA	26/09/2016	44 974,00	0,00		
SCI DES ACACIAS	17/12/2010	0,00	10 400,00		
SCI KERALLORET	09/06/2011	7 800,00	10 400,00		
SCOP ACIERIES DE PLOERMEL	20/03/2017	249 900,00	0,00		
SCOP EBS LE RELAIS DE BRETAGNE	25/02/2010	0,00	4 156,30		
SCOP EUROP 3D SARL	31/03/2011	0,00	1 501,00		
SCOP LOY CIE MENUISERIE	29/11/2012	10 000,00	10 000,00		
SCOP LOY CIE MENUISERIE	29/11/2012	10 000,00	10 000,00		
SCOP MCA	07/10/2010	0,00	8 003,20		
SCRIPT AND CO SAS	29/11/2012	17 400,00	8 700,00		
SCRIPT AND CO SAS	29/11/2012	40 600,00	20 300,00		
SEASIDETECH	09/05/2016	19 870,56	1 892,44		
SEASIDETECH	09/05/2016	31 013,51	4 430,49		
SECURE IC SAS	07/10/2010	0,00	3 030,44		

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 31/12/2017	Montant de l'annuité recouvrée		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
SECURE IC SAS	07/10/2010	0,00	2 878,90		
SECURE IC SAS	08/07/2010	0,00	15 000,00		
SEE D	26/09/2016	30 000,00	0,00		
SEEMECAB SARL	29/01/2015	22 666,64	5 666,68		
SEEMECAB SARL	29/01/2015	22 666,64	5 666,68		
SELF-GARAGE SOLIDAIRE DU PAYS DE LORIENT	04/12/2017	17 192,00	0,00		
SENSEYOU SARL	29/11/2012	7 272,96	3 636,48		
SENSEYOU SARL	29/11/2012	16 970,24	8 485,12		
SHOPUS	30/10/2017	76 748,00	0,00		
SILLAGE SAS	05/12/2013	45 000,00	2 500,00		
SILLIA ENERGIE SAS	17/12/2010	0,00	120 000,00		
SILLIA ENERGIE SAS	09/07/2009	0,00	166 500,00		
SILLIA ENERGIE SAS	09/07/2009	0,00	166 500,00		
SIPENA SAS	10/07/2017	135 000,00	0,00		
SMARTTALK SAS	21/05/2015	25 500,00	4 500,00		
SMARTTALK SAS	21/05/2015	21 250,00	5 000,00		
SMARTVISER SAS	05/12/2016	60 000,00	0,00		
SMM TECHNOLOGIES	05/12/2016	0,00	300 000,00		

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 31/12/2017	Montant de l'annuité recouvrée		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
SMV SAS	24/04/2014	113 111,75	5 953,25		
SNC CHAPALAIN	19/11/2015	120 000,00	0,00		
SOBREDIM SAS	17/12/2010	0,00	11 653,20		
SOCIETE DU BORDENEO	27/11/2014	57 716,70	10 185,30		
SOCIETE LAITIERE DE RETIERS	27/06/2014	1 950 000,00	0,00		
SOCIETE LAITIERE DE VITRE SNC	29/01/2015	1 312 500,00	87 500,00		
SOCIETE NOUVELLE LE BEON MANUFACTURING	04/12/2017	300 000,00	0,00		
SOCIETE NOUVELLE SODIFIAL	24/11/2016	65 006,00	0,00		
SOCIETE NOUVELLE SODIFIAL	24/10/2016	64 607,00	0,00		
SODICOME SAS	17/12/2010	0,00	22 418,16		
SODICOME SAS	17/12/2010	0,00	21 297,30		
SOLIA CONCEPT SARL	26/04/2012	6 802,64	4 535,08		
SOLIA CONCEPT SARL	26/04/2012	6 802,64	4 535,08		
SOLSIN SARL	21/02/2013	12 405,30	5 513,52		
SOLSIN SARL	21/02/2013	28 945,85	12 864,84		
SOLUTION FLC SARL	19/11/2015	117 103,50	13 011,50		
STANDARD SERIGRAPHIE EURL	19/11/2015	8 032,00	2 008,00		
STANDARD SERIGRAPHIE EURL	19/11/2015	8 032,00	2 008,00		

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 31/12/2017	Montant de l'annuité recouvrée		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
START ATELIER SERVICES	02/07/2015	11 273,25	3 006,20		
STE DE CONFECTION DU COGLAIS	26/04/2012	3 404,30	6 808,60		
STE FINANCIERE LES ROSAIRES	16/05/2015	570 000,00	30 000,00		
STE METALLURGIQUE DE BRETAGNE	27/10/2011	0,00	30 000,00		
STE METALLURGIQUE DE BRETAGNE	27/10/2011	0,00	30 000,00		
STE NOUVELLE ARMOR MECA SA	02/07/2015	112 500,00	30 000,00		
STE NOUVELLE ARMOR MECA SA	02/07/2015	112 500,00	30 000,00		
STE NOUVELLE ARMOR MECA SA	05/07/2012	15 000,00	30 000,00		
STE NOUVELLE ARMOR MECA SA	05/07/2012	15 000,00	30 000,00		
SUN WEST SAS	07/07/2011	35 000,00	0,00		
SYNEIKA SAS	07/07/2011	6 666,64	6 666,68		
SYNEIKA SAS	07/07/2011	6 666,64	6 666,68		
SYRLINKS SAS	27/10/2011	0,00	22 500,00		
SYRLINKS SAS	27/10/2011	0,00	22 500,00		
T.M.C.E. SA	25/09/2014	210 000,00	60 000,00		
TALLEC JEAN PIERRE SAS	03/12/2009	0,00	76 842,05		
TALLEC JEAN PIERRE SAS	03/12/2009	0,00	73 000,00		
TAM SAS	05/12/2016	89 289,00	0,00		

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 31/12/2017	Montant de l'annuité recouvrée		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
TECH4RACE SAS	04/12/2017	91 419,00	0,00		
TECHNATURE	24/04/2017	300 000,00	0,00		
TELECOM SANTE SAS	19/11/2015	25 650,00	1 350,00		
TELECOM SANTE SAS	19/11/2015	25 650,00	1 350,00		
TELECOM SANTE SAS	29/11/2012	10 000,00	5 000,00		
TELECOM SANTE SAS	29/11/2012	10 000,00	5 000,00		
TELECOM SANTE SAS	07/06/2012	19 869,60	13 246,40		
TELL	17/10/2017	97 469,50	0,00		
TERRE D EMBRUNS SAS	27/11/2014	32 351,20	8 087,80		
TERRE D EMBRUNS SAS	27/11/2014	32 350,40	8 087,60		
TEVALIS SARL	05/03/2015	0,00	23 700,00		
TEVALIS SARL	05/03/2015	0,00	23 700,00		
THERMO COLOR BOIS SARL	07/07/2011	11 785,74	23 571,42		
TI AL LANNEC SAS	09/05/2016	11 126,00	0,00		
TI AL LANNEC SAS	09/05/2016	7 416,00	0,00		
TICATAG	01/10/2015	47 500,00	10 000,00		
TIWAL SAS	01/10/2015	34 714,60	7 308,32		
TY BREUDER CARRO SARL	25/10/2012	16 170,00	9 240,00		

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 31/12/2017	Montant de l'annuité recouvrée		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
VALOREX SAS	26/04/2012	12 566,37	8 377,56		
VALOREX SAS	26/04/2012	12 042,66	8 028,52		
VECTRAWAVE SA	03/10/2013	31 500,00	18 000,00		
VECTRAWAVE SA	03/10/2013	31 500,00	18 000,00		
VINTAGE SCI	01/10/2015	43 700,00	2 300,00		
VITALIC SARL	05/12/2014	18 000,00	6 000,00		
VITY SAS	19/11/2015	77 766,00	0,00		
VITY SAS	19/11/2015	80 250,00	0,00		
VOXYGEN	27/09/2012	0,00	32 500,00		
WALL2TIME	09/05/2016	46 193,75	2 431,25		
WIPI GROUP SA	25/02/2010	0,00	3 360,00		
WIPI GROUP SA	25/02/2010	0,00	1 791,20		
WIPI GROUP SA	25/02/2010	0,00	1 522,50		
XERIS SA	03/07/2014	0,00	44 712,00		
YA BATZ A SARL	26/04/2013	17 500,00	10 000,00		
YIELOO SARL	01/10/2015	46 227,25	8 157,75		
ZETAPUSH SAS	05/12/2017	28 750,00	1 250,00		
ZETAPUSH SAS	05/12/2016	28 750,00	1 250,00		

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 31/12/2017	Montant de l'annuité recouvrée		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
PRÊT A L'INSTALLATION	25/11/2004	2 988,65	3 270,83		
PRÊT D'HONNEUR	25/11/2004	23 288,23	17 054,65		
CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE METROPOLITAINE BRETAGNE OUEST	04/12/2017	2 700 000,00	0,00		

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	B7.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		96 766 748,13	94 438 839,21
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		50 500 000,00	49 771 935,24
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	45 550 000,00	45 212 024,72
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	3 614 000,00	3 610 780,44
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	1 336 000,00	949 130,08
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		46 266 748,13	44 666 903,97
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
10251	Dons et legs en capital	16 748,13	0,00
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	46 250 000,00	44 666 903,97

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	94 438 839,21	274 435 267,30	0,00	368 874 106,51

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	B7.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		304 899 625,22	III 261 947 916,25
Ressources propres externes de l'année (a)		20 491 600,00	24 465 105,44
10222	FCTVA	12 700 000,00	15 042 976,53
10228	Autres fonds	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
2744	Prêts d'honneur	0,00	20 325,48
2745	Avances remboursables	7 791 600,00	8 725 215,26
2762	Créances transfert droit déduct° TVA	0,00	676 588,17
Ressources propres internes de l'année (b)		284 408 025,22	237 482 810,81
169	Primes de remboursement obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
271	Titres immobilisés (droits de propriété)	0,00	98 868,00
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	1 449 957,00	1 437 649,84
28033	Frais d'insertion	4 263,00	4 263,00
2804111	Subv. Etat : Bien mobilier, matériel	65 906,00	65 906,00
2804112	Subv. Etat : Bâtiments, installations	8 211 026,00	8 211 026,00
2804113	Subv. Etat : Projet infrastructure	1 006 581,00	1 006 581,00
2804121	Subv. Régions : Bien mobilier, matériel	11 000,00	11 000,00
2804122	Subv. Régions : Bâtiments, installations	15 000,00	15 000,00
2804131	Subv. Dpt : Bien mobilier, matériel	1 910 000,00	1 909 539,67
2804132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	6 169 865,00	6 169 865,00
2804133	Subv. Dpt : Projet infrastructure	706 072,00	706 072,00
2804141	Subv. Cne : Bien mobilier, matériel	1 154 696,00	1 154 695,07
2804142	Subv. Cne : Bâtiments, installations	39 053 778,00	39 053 778,00
2804143	Subv. Cne : Projet infrastructure	390 660,00	390 658,00
2804151	Subv. Grpt : Bien mobilier, matériel	326 730,00	326 729,78
2804152	Subv. Grpt : Bâtiments, installations	6 535 758,00	6 535 308,00
2804153	Subv. Grpt : Projet infrastructure	422 525,00	422 525,00
28041711	Subv. SNCF : Bien mobilier, matériel	12 617 780,00	12 617 777,80
28041712	Subv. SNCF : Bâtiments, installations	10 595 970,00	10 595 965,00
28041713	Subv. SNCF : Projet infrastructure	3 938 714,00	3 938 714,00
28041721	Subv. RFF : Bien mobilier, matériel	1 465 439,00	1 465 438,55
28041722	Subv. RFF : Bâtiments, installations	6 720 684,00	6 720 684,00
28041723	Subv. RFF : Projet infrastructure	20 274 706,00	20 274 706,00
2804181	Autres org pub - Biens mob, mat, études	12 325 934,00	12 263 629,60
2804182	Autres org pub - Bâtiments et installat°	19 980 188,00	19 908 326,00
280421	Privé : Bien mobilier, matériel	14 702 580,00	14 702 578,29
280422	Privé : Bâtiments, installations	11 523 000,00	11 522 952,00
280431	Subv. Scol : Bien mobilier, matériel	8 100 000,00	7 933 777,33
280432	Subv. Scol : Bâtiments, installations	3 891 932,00	3 891 932,00
2804411	Sub nat org pub - Biens mob, mat, études	842,00	842,00
28045	Subv. d'équipement versées aux tiers	9 188 679,00	9 065 919,87
28051	Concessions, droits similaires, brevets,...	1 200 000,00	1 199 929,94
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	3 032,00	3 031,93
28128	Autres aménagements de terrains	219,00	218,00
281311	Bâtiments administratifs	158 700,00	158 692,70

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
281312	Bâtiments scolaires	807 890,00	750 950,78
281314	Bâtiments culturels et sportifs	700 000,00	633 128,97
281318	Autres bâtiments publics	1 800 000,00	1 753 751,16
281351	Bâtiments publics	149 722,00	149 721,48
2814	Constructions sur sol d'autrui	90 000,00	84 451,00
28151	Réseaux de voirie	15 000,00	12 082,00
28153	Réseaux divers	10 000,00	8 088,00
281571	Matériel ferroviaire	150 000,00	123 517,00
281572	Matériel technique scolaire	884 800,00	884 700,44
281578	Autre matériel technique	2 300 000,00	2 237 805,38
2817312	Bâtiments scolaires (m. à dispo)	16 240 884,00	16 141 189,54
281754	Voies navigables (m. à dispo)	2 650 064,00	2 650 064,00
281821	Matériel de transport ferroviaire	250 000,00	227 605,00
281828	Autres matériels de transport	2 405 000,00	2 404 548,70
281831	Matériel informatique scolaire	3 347 003,00	3 346 702,60
281838	Autre matériel informatique	600 000,00	490 746,67
281841	Matériel de bureau et mobilier scolaires	1 357 305,00	1 357 301,14
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	200 000,00	183 560,38
28185	Matériel de téléphonie	50 000,00	40 773,10
28188	Autres immo. corporelles	230 116,00	217 544,10
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
954	Produits des cessions d'immobilisations	123 610,00	0,00
951	Virement de la section de fonctionnement	45 924 415,22	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	261 947 916,25	274 435 267,30	2 646 582,56	98 180 992,22	637 210 758,33

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	368 874 106,51
Ressources propres disponibles	IV	637 210 758,33
Solde	V = IV – II (2)	268 336 651,82

(1) Les comptes 169, 26, 27, 28 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – VUE D'ENSEMBLE	B8

TVA AEROPORTUAIRE(1)

INVESTISSEMENT					
MANDATS EMIS		TITRES EMIS			
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
20	Immobilisations incorporelles (hors programme)	0,00	20	Immobilisations incorporelles	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors programme)	0,00	204	Subventions d'équipement versées	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors programme)	0,00	21	Immobilisations corporelles	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors programme)	0,00	22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours (hors programme)	0,00	23	Immobilisations en cours	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	27	Autres immobilisations financières	0,00
	Total des programmes d'équipement	0,00			
45	Travaux pour le compte de tiers	0,00	45	Participations des tiers aux travaux faits pour leur compte	0,00
Total dépenses réelles et mixtes		0,00	Total recettes réelles et mixtes		0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	041	Opérations patrimoniales	0,00
Total dépenses d'ordre		0,00	Total recettes d'ordre		0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT		0,00	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT		0,00

(1) Compléter par le nom du service assujetti à la TVA.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – VUE D'ENSEMBLE	B8

TVA AEROPORTUAIRE(1)

FONCTIONNEMENT			
MANDATS EMIS		TITRES EMIS	
011	Charges à caractère général	0,00	70 Produits services, domaine, ventes div 132 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	73 Impôts et taxes (sauf 731) 0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586)	0,00	731 Impôts locaux 0,00
			74 Dotations, subventions et participations 0,00
014	Atténuations de produits	0,00	75 Autres produits de gestion courante 0,00
			013 Atténuations de charges 0,00
66	Charges financières	0,00	76 Produits financiers 0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	77 Produits exceptionnels 0,00
68	Dotations amort., dépréc. et provisions	0,00	78 Reprises amort., dépréc. et provisions 0,00
Total dépenses réelles et mixtes		0,00	Total recettes réelles et mixtes 132 000,00
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>	<i>042 Opérat° ordre transfert entre sections 0,00</i>
Total dépenses d'ordre		0,00	Total recettes d'ordre 0,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		0,00	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT 132 000,00
TOTAL DES DEPENSES DE L'EXERCICE		0,00	TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE 132 000,00

(1) Compléter par le nom du service assujetti à la TVA.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – DETAIL FONCTIONNEMENT	B8

TVA AEROPORTUAIRE⁽¹⁾

FONCTIONNEMENT DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00
617	Etudes et recherches	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
6561	Participations aux organismes de regroupement (syndicats mixtes et ententes)	0,00
6574	Subventions de fonctionnement aux personnes de droit privé	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
68	Dotations amort., dépréc. et provisions	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL DEPENSES		0,00

(1) Compléter par le nom du service assujetti à la TVA.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par le service.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – DETAIL FONCTIONNEMENT	B8

TVA AEROPORTUAIRE⁽¹⁾

FONCTIONNEMENT RECETTES – TITRES EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
70	Produits services, domaine, ventes div	132 000,00
70328	Autres droits de stationnement et de location	112 000,00
7068	Autres redevances et droits	20 000,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Impôts locaux	0,00
74	Dotations, subventions et participations	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00
78	Reprises amort., dépréc. et provisions	0,00
013	Atténuations de charges	0,00
Total des recettes réelles		132 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00
TOTAL RECETTES		132 000,00

(1) Compléter par le nom du service assujetti à la TVA.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par le service.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – DETAIL INVESTISSEMENT	B8

TVA AEROPORTUAIRE(1)

INVESTISSEMENT DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
20	Immobilisations incorporelles(hors programme)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors programme)	0,00
21	Immobilisations corporelles(hors programme)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(hors programme)	0,00
23	Immobilisations en cours(hors programme)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
	Programmes d'équipement (1 ligne par programme)	0,00
45	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
Total des dépenses réelles		0,00

040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>0,00</i>
Total des dépenses d'ordre		0,00

TOTAL DEPENSES		0,00
-----------------------	--	-------------

(1) Compléter par le nom du service assujetti à la TVA.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par le service.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – DETAIL INVESTISSEMENT	B8

TVA AEROPORTUAIRE⁽¹⁾

INVESTISSEMENT RECETTES – TITRES EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
45	Opérations pour compte de tiers (1ligne par opération)	0,00
Total des recettes réelles		0,00

040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0,00
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	0,00
<i>Total des recettes d'ordre</i>		<i>0,00</i>

TOTAL RECETTES	0,00
-----------------------	-------------

(1) Compléter par le nom du service assujetti à la TVA.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par le service.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – VUE D'ENSEMBLE	B8

TVA DVLP PORT BREST(1)

INVESTISSEMENT					
MANDATS EMIS		TITRES EMIS			
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
20	Immobilisations incorporelles (hors programme)	2 716 813,62	20	Immobilisations incorporelles	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors programme)	0,00	204	Subventions d'équipement versées	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors programme)	113 679,32	21	Immobilisations corporelles	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors programme)	0,00	22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours (hors programme)	45 660 670,59	23	Immobilisations en cours	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	27	Autres immobilisations financières	0,00
	Total des programmes d'équipement	0,00			
45	Travaux pour le compte de tiers	0,00	45	Participations des tiers aux travaux faits pour leur compte	0,00
Total dépenses réelles et mixtes		48 491 163,53	Total recettes réelles et mixtes		0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	041	Opérations patrimoniales	0,00
Total dépenses d'ordre		0,00	Total recettes d'ordre		0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT		48 491 163,53	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT		0,00

(1) Compléter par le nom du service assujetti à la TVA.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – VUE D'ENSEMBLE	B8

TVA DVLP PORT BREST(1)

FONCTIONNEMENT				
MANDATS EMIS		TITRES EMIS		
011	Charges à caractère général	238 802,68	70 Produits services, domaine, ventes div	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	73 Impôts et taxes (sauf 731)	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586)	0,00	731 Impôts locaux	0,00
			74 Dotations, subventions et participations	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	75 Autres produits de gestion courante	0,00
			013 Atténuations de charges	0,00
66	Charges financières	0,00	76 Produits financiers	0,00
67	Charges exceptionnelles	2 600,78	77 Produits exceptionnels	0,00
68	Dotations amort., dépréc. et provisions	0,00	78 Reprises amort., dépréc. et provisions	0,00
Total dépenses réelles et mixtes		241 403,46	Total recettes réelles et mixtes	0,00
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>	042 <i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
Total dépenses d'ordre		0,00	Total recettes d'ordre	0,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		241 403,46	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	0,00
TOTAL DES DEPENSES DE L'EXERCICE		48 732 566,99	TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE	0,00

(1) Compléter par le nom du service assujetti à la TVA.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – DETAIL FONCTIONNEMENT	B8

TVA DVLP PORT BREST(1)

FONCTIONNEMENT DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	238 802,68
611	Contrats de prestations de services	8 285,00
6132	Locations immobilières	27 859,85
614	Charges locatives et de copropriété	4 830,00
61521	Entretien et réparations sur terrains	5 100,00
6161	Primes d'assurances multirisques	0,00
617	Etudes et recherches	14 275,00
6226	Honoraires	17 362,30
6231	Annonces et insertions	39 267,68
6236	Catalogues, imprimés et publications	30 498,20
6238	Diverses publicité, publications,relations publiques	64 541,00
6241	Transports de biens	26 783,65
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
6574	Subventions de fonctionnement aux personnes de droit privé	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	2 600,78
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	2 600,78
68	Dotations amort., dépréc. et provisions	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		241 403,46
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL DEPENSES		241 403,46

(1) Compléter par le nom du service assujetti à la TVA.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par le service.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – DETAIL FONCTIONNEMENT	B8

TVA DVLP PORT BREST⁽¹⁾

FONCTIONNEMENT RECETTES – TITRES EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
70	Produits services, domaine, ventes div	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Impôts locaux	0,00
74	Dotations, subventions et participations	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00
78	Reprises amort., dépréc. et provisions	0,00
013	Atténuations de charges	0,00
Total des recettes réelles		0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00
TOTAL RECETTES		0,00

(1) Compléter par le nom du service assujetti à la TVA.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par le service.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – DETAIL INVESTISSEMENT	B8

TVA DVLP PORT BREST(1)

INVESTISSEMENT DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
20	Immobilisations incorporelles(hors programme)	2 716 813,62
2031	Frais d'études	2 708 717,80
2033	Frais d'insertion	8 095,82
204	Subventions d'équipement versées (hors programme)	0,00
204142	Subv° équip versées Communes et struct interco - Bâtiments et installations	0,00
21	Immobilisations corporelles(hors programme)	113 679,32
214	Constructions sur sol d'autrui	53 665,83
21828	Autres matériels de transports	59 087,15
21838	Autre matériel informatique	926,34
22	Immobilisations reçues en affectation(hors programme)	0,00
23	Immobilisations en cours(hors programme)	45 660 670,59
2312	Agencements et aménagements de terrains en cours	35 882 177,10
2318	Autres immobilisations corporelles en cours	5 341 254,49
238	Avances et acomptes versés sur commandes d'immobilisations corporelles	4 437 239,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
275	Dépôts et cautionnements versés	0,00
	Programmes d'équipement (1 ligne par programme)	0,00
45	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
	Total des dépenses réelles	48 491 163,53

040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00

INVESTISSEMENT DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
TOTAL DEPENSES		48 491 163,53

(1) Compléter par le nom du service assujetti à la TVA.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par le service.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – DETAIL INVESTISSEMENT	B8

TVA DVLP PORT BREST⁽¹⁾

INVESTISSEMENT RECETTES – TITRES EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
45	Opérations pour compte de tiers (1ligne par opération)	0,00
Total des recettes réelles		0,00

040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>0,00</i>
<i>Total des recettes d'ordre</i>		<i>0,00</i>

TOTAL RECETTES	0,00
-----------------------	-------------

(1) Compléter par le nom du service assujetti à la TVA.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par le service.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – VUE D'ENSEMBLE	B8

TVA LOCATIONS SALLES(1)

INVESTISSEMENT					
MANDATS EMIS		TITRES EMIS			
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
20	Immobilisations incorporelles (hors programme)	0,00	20	Immobilisations incorporelles	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors programme)	0,00	204	Subventions d'équipement versées	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors programme)	0,00	21	Immobilisations corporelles	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors programme)	0,00	22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours (hors programme)	0,00	23	Immobilisations en cours	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	27	Autres immobilisations financières	0,00
	Total des programmes d'équipement	0,00			
45	Travaux pour le compte de tiers	0,00	45	Participations des tiers aux travaux faits pour leur compte	0,00
Total dépenses réelles et mixtes		0,00	Total recettes réelles et mixtes		0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	041	Opérations patrimoniales	0,00
Total dépenses d'ordre		0,00	Total recettes d'ordre		0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT		0,00	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT		0,00

(1) Compléter par le nom du service assujetti à la TVA.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – VUE D'ENSEMBLE	B8

TVA LOCATIONS SALLES(1)

FONCTIONNEMENT				
MANDATS EMIS		TITRES EMIS		
011	Charges à caractère général	0,00	70 Produits services, domaine, ventes div	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	73 Impôts et taxes (sauf 731)	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586)	0,00	731 Impôts locaux	0,00
			74 Dotations, subventions et participations	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	75 Autres produits de gestion courante	62 180,50
			013 Atténuations de charges	0,00
66	Charges financières	0,00	76 Produits financiers	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	77 Produits exceptionnels	0,00
68	Dotations amort., dépréc. et provisions	0,00	78 Reprises amort., dépréc. et provisions	0,00
Total dépenses réelles et mixtes		0,00	Total recettes réelles et mixtes	62 180,50
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>	042 <i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
Total dépenses d'ordre		0,00	Total recettes d'ordre	0,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		0,00	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	62 180,50
TOTAL DES DEPENSES DE L'EXERCICE		0,00	TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE	62 180,50

(1) Compléter par le nom du service assujetti à la TVA.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – DETAIL FONCTIONNEMENT	B8

TVA LOCATIONS SALLES⁽¹⁾

FONCTIONNEMENT DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
68	Dotations amort., dépréc. et provisions	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00

042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
Total des dépenses d'ordre		0,00

TOTAL DEPENSES		0,00
-----------------------	--	-------------

(1) Compléter par le nom du service assujetti à la TVA.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par le service.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – DETAIL FONCTIONNEMENT	B8

TVA LOCATIONS SALLES⁽¹⁾

FONCTIONNEMENT RECETTES – TITRES EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
70	Produits services, domaine, ventes div	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Impôts locaux	0,00
74	Dotations, subventions et participations	0,00
75	Autres produits de gestion courante	62 180,50
7588	Autres produits divers de gestion courante	62 180,50
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00
78	Reprises amort., dépréc. et provisions	0,00
013	Atténuations de charges	0,00
Total des recettes réelles		62 180,50
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
<i>Total des recettes d'ordre</i>		<i>0,00</i>
TOTAL RECETTES		62 180,50

(1) Compléter par le nom du service assujetti à la TVA.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par le service.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – DETAIL INVESTISSEMENT	B8

TVA LOCATIONS SALLES⁽¹⁾

INVESTISSEMENT DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
20	Immobilisations incorporelles(hors programme)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors programme)	0,00
21	Immobilisations corporelles(hors programme)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(hors programme)	0,00
23	Immobilisations en cours(hors programme)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
	Programmes d'équipement (1 ligne par programme)	0,00
45	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
Total des dépenses réelles		0,00

040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>0,00</i>
<i>Total des dépenses d'ordre</i>		<i>0,00</i>

TOTAL DEPENSES		0,00
-----------------------	--	-------------

(1) Compléter par le nom du service assujetti à la TVA.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par le service.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – DETAIL INVESTISSEMENT	B8

TVA LOCATIONS SALLES⁽¹⁾

INVESTISSEMENT RECETTES – TITRES EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
45	Opérations pour compte de tiers (1ligne par opération)	0,00
Total des recettes réelles		0,00

040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>0,00</i>
<i>Total des recettes d'ordre</i>		<i>0,00</i>

TOTAL RECETTES	0,00
-----------------------	-------------

(1) Compléter par le nom du service assujetti à la TVA.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par le service.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – VUE D'ENSEMBLE	B8

TVA PORTUAIRE(1)

INVESTISSEMENT					
MANDATS EMIS		TITRES EMIS			
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
20	Immobilisations incorporelles (hors programme)	0,00	20	Immobilisations incorporelles	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors programme)	0,00	204	Subventions d'équipement versées	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors programme)	0,00	21	Immobilisations corporelles	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors programme)	0,00	22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours (hors programme)	2 520,00	23	Immobilisations en cours	28 491,83
26	Participations et créances rattachées	0,00	26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	27	Autres immobilisations financières	0,00
	Total des programmes d'équipement	0,00			
45	Travaux pour le compte de tiers	0,00	45	Participations des tiers aux travaux faits pour leur compte	0,00
Total dépenses réelles et mixtes		2 520,00	Total recettes réelles et mixtes		28 491,83
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	041	Opérations patrimoniales	0,00
Total dépenses d'ordre		0,00	Total recettes d'ordre		0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT		2 520,00	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT		28 491,83

(1) Compléter par le nom du service assujetti à la TVA.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – VUE D'ENSEMBLE	B8

TVA PORTUAIRE(1)

FONCTIONNEMENT				
MANDATS EMIS		TITRES EMIS		
011	Charges à caractère général	5 898,59	70 Produits services, domaine, ventes div	644 336,32
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	73 Impôts et taxes (sauf 731)	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586)	0,00	731 Impôts locaux	0,00
			74 Dotations, subventions et participations	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	75 Autres produits de gestion courante	0,00
			013 Atténuations de charges	0,00
66	Charges financières	0,00	76 Produits financiers	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	77 Produits exceptionnels	0,00
68	Dotations amort., dépréc. et provisions	0,00	78 Reprises amort., dépréc. et provisions	0,00
Total dépenses réelles et mixtes		5 898,59	Total recettes réelles et mixtes	644 336,32
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>	042 <i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
Total dépenses d'ordre		0,00	Total recettes d'ordre	0,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		5 898,59	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	644 336,32
TOTAL DES DEPENSES DE L'EXERCICE		8 418,59	TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE	672 828,15

(1) Compléter par le nom du service assujetti à la TVA.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – DETAIL FONCTIONNEMENT	B8

TVA PORTUAIRE⁽¹⁾

FONCTIONNEMENT DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	5 898,59
60611	Eau et assainissement	85,84
60612	Energie - Electricité	5 483,42
611	Contrats de prestations de services	329,33
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
68	Dotations amort., dépréc. et provisions	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		5 898,59
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL DEPENSES		5 898,59

(1) Compléter par le nom du service assujetti à la TVA.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par le service.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – DETAIL FONCTIONNEMENT	B8

TVA PORTUAIRE(1)

FONCTIONNEMENT RECETTES – TITRES EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
70	Produits services, domaine, ventes div	644 336,32
70322	Droits de stationnement et de location sur le domaine public portuaire et fluvial	610 117,45
7068	Autres redevances et droits	34 218,87
73	Impôts et taxes	0,00
731	Impôts locaux	0,00
74	Dotations, subventions et participations	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00
78	Reprises amort., dépréc. et provisions	0,00
013	Atténuations de charges	0,00
Total des recettes réelles		644 336,32

042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00

TOTAL RECETTES		644 336,32
-----------------------	--	-------------------

(1) Compléter par le nom du service assujetti à la TVA.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par le service.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – DETAIL INVESTISSEMENT	B8

TVA PORTUAIRE⁽¹⁾

INVESTISSEMENT DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
20	Immobilisations incorporelles(hors programme)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors programme)	0,00
21	Immobilisations corporelles(hors programme)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(hors programme)	0,00
23	Immobilisations en cours(hors programme)	2 520,00
2318	Autres immobilisations corporelles en cours	2 520,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
	Programmes d'équipement (1 ligne par programme)	0,00
45	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
	Total des dépenses réelles	2 520,00

040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>0,00</i>
	Total des dépenses d'ordre	0,00

TOTAL DEPENSES	2 520,00
-----------------------	-----------------

(1) Compléter par le nom du service assujetti à la TVA.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par le service.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – DETAIL INVESTISSEMENT	B8

TVA PORTUAIRE⁽¹⁾

INVESTISSEMENT RECETTES – TITRES EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
1314	Subventions d'équipement transférables - Communes et structures intercommunales	0,00
1318	Autres subventions d'équipement transférables	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours	28 491,83
2312	Agencements et aménagements de terrains en cours	28 491,83
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
45	Opérations pour compte de tiers (1ligne par opération)	0,00
Total des recettes réelles		28 491,83

<i>040</i>	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
<i>041</i>	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>0,00</i>
<i>Total des recettes d'ordre</i>		<i>0,00</i>

TOTAL RECETTES	28 491,83
-----------------------	------------------

(1) Compléter par le nom du service assujéti à la TVA.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par le service.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – VUE D'ENSEMBLE	B8

TVA TRANSP SCOL(1)

INVESTISSEMENT					
MANDATS EMIS		TITRES EMIS			
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
20	Immobilisations incorporelles (hors programme)	0,00	20	Immobilisations incorporelles	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors programme)	0,00	204	Subventions d'équipement versées	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors programme)	0,00	21	Immobilisations corporelles	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors programme)	0,00	22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours (hors programme)	0,00	23	Immobilisations en cours	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	27	Autres immobilisations financières	0,00
	Total des programmes d'équipement	0,00			
45	Travaux pour le compte de tiers	0,00	45	Participations des tiers aux travaux faits pour leur compte	0,00
	Total dépenses réelles et mixtes	0,00		Total recettes réelles et mixtes	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	041	Opérations patrimoniales	0,00
	Total dépenses d'ordre	0,00		Total recettes d'ordre	0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	0,00		TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	0,00

(1) Compléter par le nom du service assujetti à la TVA.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – VUE D'ENSEMBLE	B8

TVA TRANSP SCOL(1)

FONCTIONNEMENT				
MANDATS EMIS		TITRES EMIS		
011	Charges à caractère général	17 931 961,03	70 Produits services, domaine, ventes div	4 316 215,09
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	73 Impôts et taxes (sauf 731)	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586)	4 052 527,01	731 Impôts locaux	0,00
			74 Dotations, subventions et participations	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	75 Autres produits de gestion courante	0,00
			013 Atténuations de charges	0,00
66	Charges financières	0,00	76 Produits financiers	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	77 Produits exceptionnels	0,00
68	Dotations amort., dépréc. et provisions	0,00	78 Reprises amort., dépréc. et provisions	0,00
Total dépenses réelles et mixtes		21 984 488,04	Total recettes réelles et mixtes	4 316 215,09
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	042 Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
Total dépenses d'ordre		0,00	Total recettes d'ordre	0,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		21 984 488,04	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	4 316 215,09
TOTAL DES DEPENSES DE L'EXERCICE		21 984 488,04	TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE	4 316 215,09

(1) Compléter par le nom du service assujetti à la TVA.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – DETAIL FONCTIONNEMENT	B8

TVA TRANSP SCOL(1)

FONCTIONNEMENT DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	17 931 961,03
6245	Transports de personnes extérieures à la collectivité	17 931 961,03
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	4 052 527,01
65648	Participations versées à d'autres organismes de transport	4 052 527,01
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
68	Dotations amort., dépréc. et provisions	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		21 984 488,04

042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
<i>Total des dépenses d'ordre</i>		<i>0,00</i>

TOTAL DEPENSES		21 984 488,04
-----------------------	--	----------------------

(1) Compléter par le nom du service assujetti à la TVA.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par le service.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – DETAIL FONCTIONNEMENT	B8

TVA TRANSP SCOL(1)

FONCTIONNEMENT RECETTES – TITRES EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
70	Produits services, domaine, ventes div	4 316 215,09
7068	Autres redevances et droits	4 316 215,09
73	Impôts et taxes	0,00
731	Impôts locaux	0,00
74	Dotations, subventions et participations	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00
78	Reprises amort., dépréc. et provisions	0,00
013	Atténuations de charges	0,00
Total des recettes réelles		4 316 215,09

042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
<i>Total des recettes d'ordre</i>		<i>0,00</i>

TOTAL RECETTES		4 316 215,09
-----------------------	--	---------------------

(1) Compléter par le nom du service assujetti à la TVA.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par le service.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – DETAIL INVESTISSEMENT	B8

TVA TRANSP SCOL(1)

INVESTISSEMENT DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
20	Immobilisations incorporelles(hors programme)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors programme)	0,00
21	Immobilisations corporelles(hors programme)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(hors programme)	0,00
23	Immobilisations en cours(hors programme)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
	Programmes d'équipement (1 ligne par programme)	0,00
45	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
Total des dépenses réelles		0,00

040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>0,00</i>
Total des dépenses d'ordre		0,00

TOTAL DEPENSES		0,00
-----------------------	--	-------------

(1) Compléter par le nom du service assujetti à la TVA.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par le service.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – DETAIL INVESTISSEMENT	B8

TVA TRANSP SCOL⁽¹⁾

INVESTISSEMENT RECETTES – TITRES EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
45	Opérations pour compte de tiers (1ligne par opération)	0,00
Total des recettes réelles		0,00

040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>0,00</i>
<i>Total des recettes d'ordre</i>		<i>0,00</i>

TOTAL RECETTES	0,00
-----------------------	-------------

(1) Compléter par le nom du service assujetti à la TVA.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par le service.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – VARIATION DU PATRIMOINE (articles L. 4221-4 et L. 4313.2 du CGCT) – ENTREES	B9.1

ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (articles L. 4221-4 et L. 4313.2 du CGCT)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N°d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (1)
TOTAL GENERAL			466 722 139,25	31 244,00	
Acquisitions à titre onéreux			396 766 551,48	31 244,00	
01/01/2017	OP16UPDM-A - OP16UPDM - LYCEE B FRANKLIN - AURAY - 21312	OP16UPDM-A	518 753,96	0,00	15
01/01/2017	OP165SIO-A - OP165SIO-IFSI ST BRIEUC-TRANSF. PATRIMOINE-2111	OP165SIO-A	2 492,26	0,00	0
01/01/2017	OP401D22-21828 - 22-2017-EXPLOITATION DES DESSERTES 21828	OP401D22-21828	151 059,84	0,00	5
01/01/2017	OP401D56-21828 - 56-2017-Exploitation des dessertes - 21828	OP401D56-21828	131 052,00	0,00	5
01/01/2017	090067072128 - 2017-SAINT MALO - REHAB QUAI MACON - 2128	090067072128	3 890,28	0,00	5
01/01/2017	0900670721578 - 2017-SAINT MALO - REHAB QUAI MACON - 21578	0900670721578	1 279,20	0,00	5
01/01/2017	10005942-B - 2017-Comptages auto voyageurs - 21571	10005942-B	90 323,88	0,00	5
01/01/2017	100060162128 - 2017-LORIENT-RECALIBRAGE CHENAL - 2128	100060162128	37 020,00	0,00	5
01/01/2017	12001782MAT5 - VN dévpt usages nautiques matériels 2017-21578	12001782MAT5	0,00	0,00	5
01/01/2017	120017842121 - 2017 - DEVELOPPEMENT USAGES TERRESTRES - 2121	120017842121	0,00	0,00	5
01/01/2017	120017842128 - 2017 - DEVELOPPEMENT USAGES TERRESTRES - 2128	120017842128	11 446,49	0,00	5
01/01/2017	120017842154 - 2017 - DEVELOPPEMENT USAGES TERRESTRES - 2154	120017842154	0,00	0,00	5
01/01/2017	12001817MAT5 - Conservation infrastructure VN -Mat. 2017 - 21578	12001817MAT5	0,00	0,00	5
01/01/2017	12001819-C - Achats 2017 matériels de travaux - 21578	12001819-C	0,00	0,00	5
01/01/2017	1300956921318 - LORIENT-DESAMIANTAGE DECONSTRUCTION - 21318	1300956921318	92 120,40	0,00	10
01/01/2017	140000282121-A - 2017-VN CONSERVATION INFRASTRUCTURES - 2121	140000282121-A	0,00	0,00	5
01/01/2017	1400002821318 - 2017-VN CONSERVATION INFRASTRUCTURES 21318	1400002821318	4 006,20	0,00	5
01/01/2017	140000282154 - 2017-VN CONSERVATION INFRASTRUCTURES 2154	140000282154	0,00	0,00	5
01/01/2017	1400003221318 - 2017 - DEVELOPPEMENT USAGES NAUTIQUES - 21318	1400003221318	10 001,26	0,00	5
01/01/2017	140000322154 - 2017 - DEVELOPPEMENT USAGES NAUTIQUES - 2154	140000322154	0,00	0,00	5
01/01/2017	1400003621318 - 2017-RESTAURATION OUVRAGES HYDRAULIQUES - 21318	1400003621318	580,17	0,00	5

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N°d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (1)
01/01/2017	140000362154 - 2017-RESTAURATION OUVRAGES HYDRAULIQUES - 2154	140000362154	0,00	0,00	5
01/01/2017	140000372154 - 2017 - VN MATERIELS DE TRAVAUX - 2154	140000372154	0,00	0,00	5
01/01/2017	140000412121-A - 2017 - DEVELOPPEMENT USAGES TERRESTRES - 2121	140000412121-A	0,00	0,00	5
01/01/2017	140000412154 - 2017 - DEVELOPPEMENT USAGES TERRESTRES - 2154	140000412154	0,00	0,00	5
01/01/2017	150015112121 - 2017 - DEVELOPPEMENT USAGES NAUTIQUES - 2121	150015112121	0,00	0,00	5
01/01/2017	1500151121351 - 2017 - DEVELOPPEMENT USAGES NAUTIQUES - 21351	1500151121351	0,00	0,00	5
01/01/2017	150015112154 - 2017 - DEVELOPPEMENT USAGES NAUTIQUES - 2154	150015112154	0,00	0,00	5
01/01/2017	150015122121 - 2017 - DEVLPT USAGES TERRESTRES - 2121	150015122121	0,00	0,00	5
01/01/2017	150015122128 - 2017 - DEVLPT USAGES TERRESTRES - 2128	150015122128	43 020,60	0,00	5
01/01/2017	150015122154 - DEVLPT USAGES TERRESTRES - 2154	150015122154	0,00	0,00	5
01/01/2017	150015142121 - 2017 - VN REGULATION HYDRAULIQUE - 2121	150015142121	0,00	0,00	5
01/01/2017	150015142154 - 2017 - VN REGULATION HYDRAULIQUE - 2154	150015142154	0,00	0,00	5
01/01/2017	15001516-B - VN Mat.2017 Conservat° de l'infrastructure-21578	15001516-B	0,00	0,00	1
01/01/2017	150015162121-A - 2017-VN CONSERVATION INFRASTRUCTURES - 2121	150015162121-A	0,00	0,00	5
01/01/2017	150015162128 - 2017-VN CONSERVATION INFRASTRUCTURES - 2128	150015162128	2 515,40	0,00	5
01/01/2017	1500151621318 - 2017-VN CONSERVATION INFRASTRUCTURES - 21318	1500151621318	80 603,25	0,00	5
01/01/2017	1500151621351 - 2017-VN CONSERVATION INFRASTRUCTURES - 21351	1500151621351	8 163,58	0,00	5
01/01/2017	150015162154 - 2017-VN CONSERVATION INFRASTRUCTURES - 2154	150015162154	0,00	0,00	5
01/01/2017	15001517-B - VN Achats 2017 Petits matériels de travaux -21578	15001517-B	443,03	0,00	1
01/01/2017	150015172154 - 2017 - VN PETITS MATERIELS DE TRAVAUX - 2154	150015172154	3 515,77	0,00	5
01/01/2017	1500413621318 - BREST-LORIENT-ST MALO - TRAVAUX - 21318	1500413621318	2 100,00	0,00	5
01/01/2017	150071102128 - 2017-ST MALO - AMELIORATIONS AMARRAGES - 2128	150071102128	7 207,20	0,00	5
01/01/2017	1500850221578 - 2017-MAT-3 PANNEAUX - BIENVENUE EN BRETAGNE- 21578	1500850221578	12 934,08	0,00	5
01/01/2017	160019222121 - 2017 - DEVELOPPEMENT USAGES NAUTIQUES - 2121	160019222121	0,00	0,00	5
01/01/2017	160019222128 - 2017 - DEVELOPPEMENT USAGES NAUTIQUES - 2128	160019222128	103 124,92	0,00	5
01/01/2017	1600192221318 - 2017 - DEVELOPPEMENT USAGES NAUTIQUES - 21318	1600192221318	83 149,24	0,00	5

Région de Bretagne - Budget principal - CA - 2017

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N°d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (1)
01/01/2017	1600192221351 - 2017 - DEVELOPPEMENT USAGES NAUTIQUES - 21351	1600192221351	696,00	0,00	5
01/01/2017	160019222154 - 2017-VN DEVLPT USAGES NAUTIQUES MATERIELS - 2154	160019222154	0,00	0,00	5
01/01/2017	160019252121 - 2017- DEVLT USAGES TERRESTRES - 2121	160019252121	0,00	0,00	5
01/01/2017	160019252128 - 2017- DEVLT USAGES TERRESTRES - 2128	160019252128	1 728,00	0,00	5
01/01/2017	160019252154 - 2017- DEVLT USAGES TERRESTRES - 2154	160019252154	0,00	0,00	5
01/01/2017	160019262121 - 2017-OUVRAGES HYDRAULIQUES - TR.1 - 2121	160019262121	0,00	0,00	5
01/01/2017	1600192621318 - 2017-OUVRAGES HYDRAULIQUES - TR.1 - 21318	1600192621318	12 530,22	0,00	5
01/01/2017	160019262154 - 2017-OUVRAGES HYDRAULIQUES - TR.1 - 2154	160019262154	0,00	0,00	5
01/01/2017	160019272121 - 2017- MISE EN CONFORMITE - BOSMELEAC - 2121	160019272121	0,00	0,00	5
01/01/2017	160019272154 - 2017- MISE EN CONFORMITE - BOSMELEAC - 2154	160019272154	0,00	0,00	5
01/01/2017	160019282121 - 2017 - MISE EN CONFORMITE - HEDE-BAZOUGES - 2121	160019282121	0,00	0,00	5
01/01/2017	160019282154 - 2017 - MISE EN CONFORMITE - HEDE-BAZOUGES - 2154	160019282154	0,00	0,00	5
01/01/2017	160019292121 - 2017 - GROSSES REPARATIONS - BARRAGES - 2121	160019292121	0,00	0,00	5
01/01/2017	1600192921318 - 2017 - GROSSES REPARATIONS - BARRAGES - 21318	1600192921318	13 372,23	0,00	5
01/01/2017	160019292154 - 2017 - GROSSES REPARATIONS - BARRAGES - 2154	160019292154	0,00	0,00	5
01/01/2017	160019302121 - 2017 - VN CONSERVAT INFRASTRUCTURES - 2121	160019302121	1 314,01	0,00	5
01/01/2017	160019302128 - 2017 - VN CONSERVAT INFRASTRUCTURES - 2128	160019302128	80 580,08	0,00	5
01/01/2017	1600193021318 - 2017 - VN CONSERVAT INFRASTRUCTURES - 21318	1600193021318	24 467,32	0,00	5
01/01/2017	16001942-C - ACHATS 2017 - MATERIELS DE TRAVAUX - 21578	16001942-C	52 122,45	0,00	5
01/01/2017	16001942-D - ACHATS 2017-MAT. DE TRAVAUX (faible valeur) -21578	16001942-D	6 826,54	0,00	5
01/01/2017	160019422154 - 2017 - MATERIELS DE TRAVAUX - 2154	160019422154	78 074,95	0,00	5
01/01/2017	160019422154-A - 2017 - MATERIELS DE TRAVAUX - FAIBLE VALEUR-2154	160019422154-A	260,71	0,00	1
01/01/2017	16001953214 - 2017-TRX ESPACE DECOUVERTE - PORT DE BREST - 214	16001953214	53 665,83	0,00	5
01/01/2017	160023262121 - 2017 - DEVLPT USAGES NAUTIQUES - 2121	160023262121	0,00	0,00	5
01/01/2017	160023262154 - 2017 - DEVLPT USAGES NAUTIQUES - 2154	160023262154	0,00	0,00	5
01/01/2017	160023342121 - 2017 - CONSERV. MILIEUX AQUATIQUES - 2121	160023342121	0,00	0,00	5
01/01/2017	160023342154 - 2017 - CONSERV. MILIEUX AQUATIQUES - 2154	160023342154	0,00	0,00	5
01/01/2017	160045442051 - 2017-Développement module Vrac - Ports - 2051	160045442051	22 494,00	0,00	2

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N°d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (1)
01/01/2017	160079332154 - 2017-SM-MATERIELS TECHNIQUES - 2154	160079332154	34 845,34	0,00	5
01/01/2017	1600793321578 - Semi-rigide et fraiseuse - St Malo - 21578	1600793321578	52 376,16	0,00	5
01/01/2017	170008092121 - 2017USAGES NAUTIQUES - GROSSES REPARATIONS - 2121	170008092121	0,00	0,00	5
01/01/2017	170008092128 - 2017USAGES NAUTIQUES - GROSSES REPARATIONS - 2128	170008092128	164 924,25	0,00	5
01/01/2017	1700080921318 - 2017USAGES NAUTIQUES - GROSSES REPARATIONS - 21318	1700080921318	7 967,40	0,00	5
01/01/2017	170008092154 - 2017USAGES NAUTIQUES - GROSSES REPARATIONS - 2154	170008092154	1 532,53	0,00	5
01/01/2017	170008102121 - 2017-USAGES NAUTIQUES - DEPLOIEMENT EQUIPT - 2121	170008102121	0,00	0,00	5
01/01/2017	170008102128 - 2017-USAGES NAUTIQUES - DEPLOIEMENT EQUIPT - 2128	170008102128	308,99	0,00	5
01/01/2017	2173120035-02 - A0A986-JEAN GUEHENNO Fougères-Ravalemeant peinture	2173120035-02	3 351 072,44	0,00	0
01/01/2017	170008102154 - 2017-USAGES NAUTIQUES - DEPLOIEMENT EQUIPT - 2154	170008102154	0,00	0,00	5
01/01/2017	170008112121 - 2017-USAGES TERRESTRES-AMGT CHEMINS HALAGE - 2121	170008112121	0,00	0,00	5
01/01/2017	170008112128 - 2017-USAGES TERRESTRES-AMGT CHEMINS HALAGE - 2128	170008112128	926,42	0,00	5
01/01/2017	1700081121318 - 2017-USAGES TERRESTRES-AMGT CHEMINS HALAGE - 21318	1700081121318	5 657,22	0,00	5
01/01/2017	170008112154 - 2017-USAGES TERRESTRES-AMGT CHEMINS HALAGE - 2154	170008112154	0,00	0,00	5
01/01/2017	170008122154 - 2017-USAGES TERRESTRES - SIGNALETIQUE 2154	170008122154	0,00	0,00	5
01/01/2017	1700081321318 - 2017OUVRAGES HYDRAULIQUE - GROSSES REPARAT - 21318	1700081321318	3 990,24	0,00	5
01/01/2017	170008132154 - 2017OUVRAGES HYDRAULIQUE - GROSSES REPARAT - 2154	170008132154	0,00	0,00	5
01/01/2017	170008202154 - 2017 OUV.HYDRAULIQUE - MACAIRE SUR VILAINE - 2154	170008202154	0,00	0,00	5
01/01/2017	1700082321318 - 2017 OUV.HYDRAULIQUE - VANNAGE ILLE - 21318	1700082321318	10 552,99	0,00	5
01/01/2017	170008232154 - 2017 OUV.HYDRAULIQUE - VANNAGE ILLE - 2154	170008232154	0,00	0,00	5
01/01/2017	170008252121 - 2017-CONSERVATION ET AMGT INFRASTRUCTURES - 2121	170008252121	5 969,56	0,00	5
01/01/2017	170008252128-A - 2017-CONSERVATION ET AMGT INFRASTRUCTURES - 2128	170008252128-A	39 768,60	0,00	5
01/01/2017	1700082521318-A - 2017-CONSERVATION ET AMGT INFRASTRUCTURES - 21318	1700082521318-A	114 617,92	0,00	5

Région de Bretagne - Budget principal - CA - 2017

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N°d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (1)
01/01/2017	170008252154 - 2017-CONSERVATION ET AMGT INFRASTRUCTURES - 2154	170008252154	0,00	0,00	5
01/01/2017	170008272154 - 2017 - MATERIAUX DE TRAVAUX - 2154	170008272154	248 800,41	0,00	5
01/01/2017	1700248421578 - 2017 - MATERIEL DE COMMUNICATION POL.SPORT- 21578	1700248421578	42 398,40	0,00	5
01/01/2017	170026322128 - 2017- ST MALO-TERMINAL FERRY-QUAI M. NOIRES-2128	170026322128	1 382,08	0,00	5
01/01/2017	2016M00186 - VN Achats 2017 de matériels de travaux-21578	2016M00186	0,00	0,00	5
01/01/2017	2017B00501 - TRX EMBELLISSEMENT LONGS CHAMPS - 214	2017B00501	6 455,34	0,00	5
01/01/2017	2017F00003 - Terrain non bâti - Cleguerec - 2111	2017F00003	300,00	0,00	0
01/01/2017	2017M00001 - 2017 - Frais d'études non suivis de travaux	2017M00001	0,00	0,00	5
01/01/2017	2017M00002 - 2017 - Ecrans	2017M00002	74 435,07	0,00	3
01/01/2017	2017M00003 - 2017 - PC	2017M00003	143 416,44	0,00	5
01/01/2017	2017M00004 - 2017 - PC portables	2017M00004	338 822,34	0,00	3
01/01/2017	2017M00005 - 2017 - Téléphonie terminaux	2017M00005	31 429,65	0,00	2
01/01/2017	2017M00006 - 2017 - Imprimantes	2017M00006	119 033,47	0,00	3
01/01/2017	2017M00007 - 2017 - Autres périphériques	2017M00007	118 227,10	0,00	3
01/01/2017	2017M00008 - 2017 - Serveurs	2017M00008	300 745,58	0,00	5
01/01/2017	2017M00009 - 2017 - Téléphonie infrastructures	2017M00009	5 846,40	0,00	5
01/01/2017	2017M00010 - 2017 - Logiciels bureautiques	2017M00010	67 389,25	0,00	2
01/01/2017	2017M00011 - 2017 - Souscriptions / Usages	2017M00011	253 863,33	0,00	1
01/01/2017	2017M00012 - 2017 - Logiciels groupes d'élus - 2051	2017M00012	51 732,00	0,00	2
01/01/2017	2017M00013 - 2017 - Logiciels métiers	2017M00013	287 806,23	0,00	5
01/01/2017	2017M00014 - 2017 - Système d'exploitation	2017M00014	218 806,54	0,00	5
01/01/2017	2017M00015 - 2017 - Matériel informatique - faible valeur	2017M00015	0,00	0,00	1
01/01/2017	2017M00016 - 2017 - Matériel technique EMAT - 21578	2017M00016	2 445 483,75	0,00	5
01/01/2017	2017M00017 - 2017 - Frais d'études EMAT - 2031	2017M00017	59 265,68	0,00	5
01/01/2017	2017M00018 - 2017 - Trx bâtiments scolaires EMAT - 21312	2017M00018	1 875 339,99	0,00	20
01/01/2017	2017M00019 - 2017 - Trx bâtiments scolaires EMAT - 217312	2017M00019	537 142,11	0,00	20
01/01/2017	2017M00020 - 2017 - Mat technique EMAT (faible valeur) - 21578	2017M00020	224 930,72	0,00	1
01/01/2017	2017M00021 - 2017-Autres immo corporelles EMAT -2188	2017M00021	0,00	0,00	5
01/01/2017	2017M00022 - 2017-Mat.groupes d'élus (faible valeur) - 21578	2017M00022	0,00	0,00	1
01/01/2017	2017M00023 - 2017-Mat.groupes d'élus (faible valeur) - 21838	2017M00023	6 841,91	0,00	1
01/01/2017	2017M00024 - 2017 - Matériel info groupes d'élus - 21838	2017M00024	4 833,59	0,00	5
01/01/2017	2017M00025 - 2017 - Matériel handicap (faible valeur) - 2188	2017M00025	14 108,42	0,00	1
01/01/2017	2017M00026 - 2017 - Mobilier handicap - 21848	2017M00026	26 782,33	0,00	10
01/01/2017	2017M00027 - 2017 - Matériel médical - 21848	2017M00027	0,00	0,00	10
01/01/2017	2017M00028 - 2017 - Matériel médical - 2188	2017M00028	6 309,40	0,00	10
01/01/2017	2017M00029 - 2017 - Matériel AG - faible valeur - 21578	2017M00029	1 825,20	0,00	1
01/01/2017	2017M00030 - 2017 - Autres immobilisations corporelles AG- 2188	2017M00030	70 245,94	0,00	5
01/01/2017	2017M00032 - 2017 - Mobilier AG (faible valeur) - 21848	2017M00032	8 013,18	0,00	1
01/01/2017	2017M00033 - 2017 - Mobilier AG - 21848	2017M00033	254 874,85	0,00	10

Région de Bretagne - Budget principal - CA - 2017

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N°d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (1)
01/01/2017	2017M00034 - 2017 - Autres matériels de bureau AG - 21848	2017M00034	8 594,40	0,00	10
01/01/2017	2017M00035 - 2017 - Autres matériels AG (faible valeur)-21848	2017M00035	6 971,90	0,00	1
01/01/2017	2017M00036 - 2017 - Immos corporelles AG (faible valeur)- 2188	2017M00036	23 255,16	0,00	1
01/01/2017	2017M00038 - 2017 - Mat.scolaire SEQUIP (faible valeur) - 21841	2017M00038	37 706,90	0,00	1
01/01/2017	2017M00039 - 2017 - Mat. informatique scolaire SEQUIP - 21831	2017M00039	4 544 923,45	0,00	5
01/01/2017	2017M00040 - 2017-Mat.informatique scol (faible valeur) - 21831	2017M00040	60 870,47	0,00	1
01/01/2017	2017M00041 - 2017-Matériel technique scolaire SEQUIP - 21572	2017M00041	441 693,07	0,00	5
01/01/2017	2017M00042 - 2017-Mat.de bureau et mobilier scolaire - 21841	2017M00042	825 291,35	0,00	10
01/01/2017	2017M00043 - 2017-Mat bureau-mob scolaire (faible valeur) 21841	2017M00043	7 755,86	0,00	1
01/01/2017	2017M00044-A - 2017 - MACHINES OUTILS SEQUIP - 21572	2017M00044-A	203 287,28	0,00	10
01/01/2017	2017M00045 - 2017-Autres matériels techniques SEQUIP - 21578	2017M00045	635 605,98	0,00	5
01/01/2017	2017M00046 - 2017-Autres mat techniques (faible valeur) - 21578	2017M00046	14 121,07	0,00	1
01/01/2017	2017M00049 - 2017 - Fourniture et pose signalétique - 2181	2017M00049	1 409,22	0,00	1
01/01/2017	2017M00052 - 2017 - Matériel technique (raccordement) - 21578	2017M00052	7 183,20	0,00	5
01/01/2017	2017M00220 - 2017-Mobilier médical - 21848	2017M00220	1 986,50	0,00	5
01/01/2017	2017O00007 - 2017-Logiciels groupes d'élus (faible valeur) 2051	2017O00007	975,37	0,00	1
18/01/2017	AR15005950 - AR15005950	AR15005950	120 000,00	0,00	0
19/01/2017	AR16001181 - AR16001181	AR16001181	129 613,00	0,00	0
02/02/2017	AR16007891 - AR16007891	AR16007891	80 000,00	0,00	0
28/02/2017	2017B00275 - Immeuble "BEAULIEU"-rue de la Chataigneraie/Cesson	2017B00275	11 742 900,00	0,00	30
06/03/2017	AR16008255 - AR16008255	AR16008255	37 440,00	0,00	0
07/03/2017	AR13007126 - AR13007126	AR13007126	34 784,00	0,00	0
09/03/2017	DMO17-005-02 - OP166TUF-005-02 -EREA LES PINS - POEMEUM 236	DMO17-005-02	27 285,90	0,00	15
20/03/2017	AR15000473 - AR15000473	AR15000473	250 000,00	0,00	0
20/03/2017	AR16007509 - AR16007509	AR16007509	500 000,00	0,00	0
27/03/2017	AR12007704 - AR12007704	AR12007704	25 843,00	0,00	0
05/04/2017	AR16003777 - AR16003777	AR16003777	116 309,60	0,00	0
05/04/2017	2017M00062 - 1 VEHICULE RENAULT TRAFIC EMAT RENNES EF 892 AS	2017M00062	4 417,74	0,00	5
20/04/2017	AR16005358 - AR16005358	AR16005358	249 900,00	0,00	0
24/04/2017	AR16005133 - AR16005133	AR16005133	60 000,00	0,00	0
25/04/2017	AR16002377 - AR16002377	AR16002377	40 000,00	0,00	0
01/05/2017	2017D00023 - 271-GO COPITAL-AMORCAGE 2	2017D00023	250 000,00	0,00	0
02/05/2017	AR16002693 - AR16002693	AR16002693	47 882,00	0,00	0
14/06/2017	AR15007481 - AR15007481	AR15007481	268 252,00	0,00	0
15/06/2017	AR17003783 - AR17003783	AR17003783	240 000,00	0,00	0
28/06/2017	AR17002595 - AR17002595	AR17002595	80 000,00	0,00	0
03/07/2017	AR15007351 - AR15007351	AR15007351	124 684,00	0,00	0
03/07/2017	AR17001700 - AR17001700	AR17001700	80 000,00	0,00	0
10/07/2017	AR15002336 - AR15002336	AR15002336	135 000,00	0,00	0

Région de Bretagne - Budget principal - CA - 2017

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N°d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (1)
10/07/2017	2017D00081 - DEPOTS DE GARANTIE MAISON DE LA BRETAGNE PARIS	2017D00081	463,49	0,00	0
11/07/2017	AR16006960 - AR16006960	AR16006960	104 114,00	0,00	0
11/07/2017	AR17001935 - AR17001935	AR17001935	300 000,00	0,00	0
19/07/2017	AR16006332 - AR16006332	AR16006332	1 325 000,00	0,00	0
19/07/2017	AR17001707 - AR17001707	AR17001707	39 461,00	0,00	0
25/07/2017	AR17004240 - AR17004240	AR17004240	75 000,00	0,00	0
26/07/2017	2017M00178 - 1 VELO ELECTRIQUE NEOMOUV N° HSVL 18031	2017M00178	1 566,00	0,00	5
26/07/2017	2017M00179 - 1 VELO ELECTRIQUE NEOMOUV N° HSVL 16032	2017M00179	1 566,00	0,00	5
26/07/2017	2017M00180 - 1 VELO ELECTRIQUE NEOMOUV N° HSVL 16029	2017M00180	1 566,00	0,00	5
26/07/2017	2017M00181 - 1 VELO ELECTRIQUE NEOMOUV N° HSVL 16025	2017M00181	1 566,00	0,00	5
26/07/2017	2017M00182 - 1 VELO ELECTRIQUE NEOMOUV N° HSVL 16025	2017M00182	1 566,00	0,00	5
26/07/2017	2017M00183 - 1 VELO ELECTRIQUE NEOMOUV N° HSVL 16023	2017M00183	1 566,00	0,00	5
01/08/2017	2017M00184 - 1 VEHICULE RENAULT TRAFIC EMAT RENNES N°EH945KK	2017M00184	3 766,97	0,00	5
02/08/2017	AR17003525 - AR17003525	AR17003525	96 516,00	0,00	0
03/08/2017	2017M00185 - 1 VEHICULE 508 FELINE 1.6L 9 CV N° EN-972-GW	2017M00185	26 430,62	0,00	5
03/08/2017	2017M00186 - 1 VEHICULE IVECO N° CQ002ZX	2017M00186	1 100,40	0,00	5
10/08/2017	AR17005352 - AR17005352	AR17005352	3 900 000,00	0,00	0
21/08/2017	AR10007030 - AR10007030	AR10007030	41 800,00	0,00	0
21/08/2017	AR12004360 - AR12004360	AR12004360	56 923,08	0,00	0
22/08/2017	AR17004924 - AR17004924	AR17004924	105 000,00	0,00	0
22/08/2017	AR16008370 - AR16008370	AR16008370	150 000,00	0,00	0
28/08/2017	AR17004152 - AR17004152	AR17004152	225 000,00	0,00	0
04/09/2017	2017M00189 - 1 VEHICULE PEUGEOT 208 AFFAIRES N° EN-798-SE	2017M00189	10 586,52	0,00	5
05/09/2017	2017M00190 - 1 VEHICULE PEUGEOT 208 5 PORTES N° EN-795-SE	2017M00190	11 404,01	0,00	5
05/09/2017	2017M00191 - 1 VEHICULE PEUGEOT 208 5 PORTES N° EN-796-SE	2017M00191	11 404,01	0,00	5
05/09/2017	2017M00192 - 1 VEHICULE PEUGEOT 208 5 PORTES N° EN-797-SE	2017M00192	11 404,01	0,00	5
05/09/2017	2017M00193 - 1 VEHICULE PEUGEOT 208 5 PORTES N° EN-799-SE	2017M00193	11 404,01	0,00	5
05/09/2017	2017M00194 - 1 VEHICULE PEUGEOT 208 5 PORTES N° EN-802-SE	2017M00194	11 404,01	0,00	5
05/09/2017	2017M00195 - 1 VEHICULE PEUGEOT 208 5 PORTES N° EN-803-SE	2017M00195	11 404,01	0,00	5
05/09/2017	2017M00196 - 1 VEHICULE PEUGEOT 208 5 PORTES N° EN-806-SE	2017M00196	11 404,01	0,00	5
05/09/2017	2017M00197 - 1 VEHICULE PEUGEOT 208 5 PORTES N° EN-807-SE	2017M00197	11 404,01	0,00	5

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N°d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (1)
05/09/2017	2017M00198 - 1 VEHICULE PEUGEOT 208 5 PORTES N° EN-808-SE	2017M00198	11 403,86	0,00	5
06/09/2017	2017M00199 - 1 SCOOTER OVETTO N° EP-358-CP	2017M00199	2 315,28	0,00	5
06/09/2017	2017M00200 - 1 SCOOTER OVETTO N° EP-470-CP	2017M00200	2 315,26	0,00	5
07/09/2017	AR16004871 - AR16004871	AR16004871	71 502,00	0,00	0
25/09/2017	2017M00201 - 1 VEHICULE PEUGEOT 208 BUSINESS 4CV N° EN-019-ZD	2017M00201	12 997,39	0,00	5
25/09/2017	2017M00202 - 1 VEHICULE PEUGEOT 208 BUSINESS 4CV N° EN-977-ZC	2017M00202	12 997,39	0,00	5
25/09/2017	2017M00203 - 1 VEHICULE PEUGEOT 208 BUSINESS 4CV N° EN-987-ZC	2017M00203	12 997,39	0,00	5
25/09/2017	2017M00204 - 1 VEHICULE PEUGEOT 208 BUSINESS 4CV N° EN-990-ZC	2017M00204	12 997,39	0,00	5
28/09/2017	AR17002161 - AR17002161	AR17002161	300 000,00	0,00	0
03/10/2017	AR17004660 - AR17004660	AR17004660	48 009,00	0,00	0
06/10/2017	2017B00772 - REMPLACEMENT DISJONCTEUR - BEAULIEU - 21311	2017B00772	14 106,00	0,00	30
06/10/2017	2017B00773 - PLOMBERIE - CENTRE D'EXPLOITATION-JOSSELIN - 21318	2017B00773	7 908,00	0,00	15
09/10/2017	2017D00101 - BPIFRANCE FINANCEMENT - PRET FLASH TPE	2017D00101	0,00	0,00	0
10/10/2017	AR17004997 - AR17004997	AR17004997	38 679,00	0,00	0
12/10/2017	AR17005025 - AR17005025	AR17005025	97 469,50	0,00	0
17/10/2017	2017B00781 - FOURNITURE PASSERELLE ET PORTILLON -PATTON - 21311	2017B00781	56 440,58	0,00	30
19/10/2017	AR17003406 - AR17003406	AR17003406	43 538,00	0,00	0
19/10/2017	2017O00108 - DIAGNOSTIC DE STRUCTURE - CE EVRAN - 203	2017O00108	1 860,00	0,00	5
23/10/2017	OP17DR7X-09 - LYCEE BERTRAND D ARGENTRE -VITRE - 21312	OP17DR7X-09	0,00	0,00	15
24/10/2017	2017B00791 - TRAVAUX PEINTURE MURAL SALLE BON PASTEUR - 21311	2017B00791	1 108,04	0,00	30
24/10/2017	2017B00793 - TX GENIE CLIMATIQUE ANTENNE PORT ST MALO - 21311	2017B00793	12 732,18	0,00	30
30/10/2017	17004439 - 271-TITRES - CD 22 -SPL BAIE D'ARMOR TRANSPORTS	17004439	5 000,00	0,00	0
30/10/2017	1700639621318 - PORT ST MALO-TEST D'UN VERIN PONT DE ST MALO-21318	1700639621318	924,00	0,00	5
07/11/2017	OP401D2921351 - 2017-29-EXPLOITATION DES DESSERTES - 21351	OP401D2921351	4 038,00	0,00	5
08/11/2017	2017B00814 - REMPLT SYSTEME CONTROLE ACCES -LONG CHAMPS 2 - 214	2017B00814	60 818,49	0,00	15
08/11/2017	2017B00815 - FIBRE OPTIQUE - LONGS CHAMPS 2 - 21311	2017B00815	1 675,81	0,00	30
09/11/2017	2017O00111 - REAMENAGEMENT ACCUEIL HOTEL DE REGION 2031	2017O00111	6 750,00	0,00	5

Région de Bretagne - Budget principal - CA - 2017

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N°d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (1)
10/11/2017	1700072921318 - PORTS - TRAVAUX SUR NV PORTS REGIONAUX - 21318	1700072921318	3 076,80	0,00	10
13/11/2017	AR17006369 - AR17006369	AR17006369	35 000,00	0,00	0
13/11/2017	2017O00112 - CONTROLE REMPLT ASCENCEUR - BON PASTEUR - 2031	2017O00112	1 524,00	0,00	5
14/11/2017	2017M00217 - 1 VEHICULE KANGOO ZEN ENERGY 6 CV N° ER-906-HH	2017M00217	12 927,41	0,00	5
14/11/2017	2017O00114 - COORDINATION SECURITE SANTE-ANT PORTS MALO-2031	2017O00114	1 137,36	0,00	5
14/11/2017	2017O00115 - COORDINAT SECURITE SANTE-LGS CHAMPS RDC+3EME-2031	2017O00115	1 496,40	0,00	5
15/11/2017	AR17004324 - AR17004324	AR17004324	30 000,00	0,00	0
15/11/2017	AR17003592 - AR17003592	AR17003592	63 066,00	0,00	0
20/11/2017	AR17004918 - AR17004918	AR17004918	41 914,80	0,00	0
20/11/2017	2017B00832 - TX ASCENSEUR LYCEE DIWAN - BAT EXTERNA 217312	2017B00832	6 569,48	0,00	10
20/11/2017	2017O00116 - DIAGNOSTIC AMIANTE AVT TRX -ANT PORTS MALO -2031	2017O00116	1 200,00	0,00	5
21/11/2017	AR17005784 - AR17005784	AR17005784	42 500,00	0,00	0
21/11/2017	AR15006856 - AR15006856	AR15006856	53 799,00	0,00	0
21/11/2017	AR17002608 - AR17002608	AR17002608	50 020,00	0,00	0
21/11/2017	2017O00117 - 2017-NOUVELLE VERSION PROGICIEL GEDOUR-2051	2017O00117	0,00	0,00	5
22/11/2017	AR14003930 - AR14003930	AR14003930	168 000,00	0,00	0
23/11/2017	2017B00834 - TX EMBELLISSEMENT RDC+3EME - LONGS CHAMPS 2 - 214	2017B00834	62 410,28	0,00	1
27/11/2017	AR17004861 - AR17004861	AR17004861	80 000,00	0,00	0
27/11/2017	AR17006431 - AR17006431	AR17006431	65 291,40	0,00	0
27/11/2017	2017M00221 - AUTOCAR CG35 - BP 444 JK	2017M00221	95 030,25	0,00	10
27/11/2017	2017M00222 - AUTOCAR CG35 - BP 585 JK	2017M00222	93 470,95	0,00	10
27/11/2017	2017M00223 - AUTOCAR CG35 - BX 345 ZD	2017M00223	93 440,32	0,00	10
27/11/2017	2017M00224 - AUTOCAR CG35 - BE 987 AN	2017M00224	54 504,72	0,00	10
27/11/2017	2017M00225 - AUTOCAR CG35 - BP 827 JK	2017M00225	95 030,25	0,00	10
27/11/2017	2017M00226 - AUTOCAR CG35 - BP 768 LC	2017M00226	95 030,25	0,00	10
27/11/2017	2017M00227 - AUTOCAR CG35 - BX 334 ZD	2017M00227	94 037,74	0,00	10
27/11/2017	2017M00228 - AUTOCAR CG35 - BP 714 JK	2017M00228	94 440,32	0,00	10
27/11/2017	2017M00229 - AUTOCAR CG35 - BX 322 ZD	2017M00229	93 440,32	0,00	10
27/11/2017	2017M00230 - AUTOCAR CG35 - BS 467 MQ	2017M00230	17 190,72	0,00	10
27/11/2017	2017M00231 - AUTOCAR CG35 - BP 235 JK	2017M00231	95 030,37	0,00	10
27/11/2017	2017M00232 - AUTOCAR CG35 - BP 773 LC	2017M00232	95 030,25	0,00	10
27/11/2017	2017M00233 - AUTOCAR CG35 - BP 776 LC	2017M00233	95 030,25	0,00	10
27/11/2017	2017M00234 - AUTOCAR CG35 - BP 087 JL	2017M00234	95 030,25	0,00	10
27/11/2017	2017M00235 - AUTOCAR CG35 - BS 944 MP	2017M00235	17 190,72	0,00	10

Région de Bretagne - Budget principal - CA - 2017

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N°d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (1)
27/11/2017	2017M00236 - AUTOCAR CG35 - BX 308 ZD	2017M00236	93 440,32	0,00	10
27/11/2017	2017M00237 - AUTOCAR CG35 - BP 785 LC	2017M00237	95 030,25	0,00	10
27/11/2017	2017M00238 - AUTOCAR CG35 - BP 782 LC	2017M00238	95 030,25	0,00	10
27/11/2017	2017M00239 - AUTOCAR CG35 - BX 331 ZD	2017M00239	94 037,76	0,00	10
27/11/2017	2017M00240 - AUTOCAR CG35 - BP 790 LC	2017M00240	95 030,25	0,00	10
27/11/2017	2017M00241 - AUTOCAR CG35 - BP 100 VN	2017M00241	95 030,25	0,00	10
27/11/2017	2017M00242 - AUTOCAR CG35 - BP 951 JK	2017M00242	95 030,25	0,00	10
27/11/2017	2017M00243 - AUTOCAR CG35 - BX 354 ZD	2017M00243	94 037,74	0,00	10
27/11/2017	2017M00244 - AUTOCAR CG35 - BT 955 QZ	2017M00244	22 931,52	0,00	10
27/11/2017	2017M00245 - AUTOCAR CG35 - CH 484 CZ	2017M00245	117 895,57	0,00	10
27/11/2017	2017M00246 - AUTOCAR CG35 - CH 829 GE	2017M00246	106 516,51	0,00	10
27/11/2017	2017M00247 - AUTOCAR CG35 - CH 260 CY	2017M00247	117 895,57	0,00	10
27/11/2017	2017M00248 - AUTOCAR CG35 - CH 162 GF	2017M00248	99 303,96	0,00	10
27/11/2017	2017M00249 - AUTOCAR CG35 - CH 601 GE	2017M00249	107 158,13	0,00	10
27/11/2017	2017M00250 - AUTOCAR CG35 - CH 993 FK	2017M00250	107 158,13	0,00	10
27/11/2017	2017M00251 - AUTOCAR CG35 - CH 963 GQ	2017M00251	104 240,18	0,00	10
27/11/2017	2017M00252 - AUTOCAR CG35 - CH 820 GL	2017M00252	107 158,13	0,00	10
27/11/2017	2017M00253 - AUTOCAR CG35 - CH 949 GD	2017M00253	107 158,13	0,00	10
27/11/2017	2017M00254 - AUTOCAR CG35 - CH 550 FK	2017M00254	104 240,18	0,00	10
27/11/2017	2017M00255 - AUTOCAR CG35 - CH 120 GM	2017M00255	99 303,96	0,00	10
27/11/2017	2017M00256 - AUTOCAR CG35 - CH 426 GM	2017M00256	107 158,13	0,00	10
27/11/2017	2017M00257 - AUTOCAR CG35 - CH 364 GQ	2017M00257	117 895,57	0,00	10
27/11/2017	2017M00258 - AUTOCAR CG35 - CH 420 GP	2017M00258	117 915,89	0,00	10
27/11/2017	2017M00259 - AUTOCAR CG35 - CV 685 GD	2017M00259	117 990,21	0,00	10
27/11/2017	2017M00260 - AUTOCAR CG35 - CV 425 JV	2017M00260	131 372,73	0,00	10
27/11/2017	2017M00261 - AUTOCAR CG35 - CV 184 GE	2017M00261	118 589,56	0,00	10
27/11/2017	2017M00262 - AUTOCAR CG35 - CV 801 GC	2017M00262	118 589,56	0,00	10
27/11/2017	2017M00263 - AUTOCAR CG35 - CV 960 GD	2017M00263	118 589,56	0,00	10
27/11/2017	2017M00264 - AUTOCAR CG35 - CV 526 JV	2017M00264	131 372,73	0,00	10
27/11/2017	2017M00265 - AUTOCAR CG35 - DJ 263 CT	2017M00265	143 470,25	0,00	10
27/11/2017	2017M00266 - AUTOCAR CG35 - DJ 019 CT	2017M00266	143 470,25	0,00	10
27/11/2017	2017M00267 - AUTOCAR CG35 - DJ 151 CT	2017M00267	142 907,18	0,00	10
27/11/2017	2017M00268 - AUTOCAR CG35 - DT 665 GG	2017M00268	154 766,89	0,00	10
27/11/2017	2017M00269 - AUTOCAR CG35 - DT 821 GG	2017M00269	312 713,66	0,00	10
27/11/2017	2017M00270 - MATERIEL ET MOBILIER - BLAVET CANALISE - 21578	2017M00270	39 823,20	0,00	5
28/11/2017	2017B00852 - TX PLOMBERIE - CE VN BRUZ - EVRAN - REDON 214	2017B00852	2 135,52	0,00	1
28/11/2017	2017B00853 - TX ELECTRICITE - CE VN BRUZ ET EVRAN - 213120	2017B00853	2 018,45	0,00	15
30/11/2017	170007772111 - AEROPORT RENNES-ST JACQUES-PARCELLES	170007772111	30 832,50	0,00	0
01/12/2017	AR17006580 - AR17006580	AR17006580	15 147,00	0,00	0

Région de Bretagne - Budget principal - CA - 2017

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N°d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (1)
01/12/2017	2017B00856 - RENOV MENUISERIE INT - ANT PORT ST MALO 21311	2017B00856	30 233,90	0,00	30
01/12/2017	2017B00883 - BATIMENT ZI LA ROCHETTE - 56120 JOSSELIN	2017B00883	426 833,92	0,00	10
01/12/2017	2017B00885 - BATIMENT ZONE DU QUENGO - ROHAN	2017B00885	112 500,00	0,00	10
01/12/2017	2017-DM56-0011 - DSP IDL LOGICIEL - CONTROLE EMBARQUEMENTS-2051	2017-DM56-0011	3 000,00	3 000,00	2
01/12/2017	2017-DM56-0012 - DSP IDL LOGICIEL - INTERFACES LS RESA 2051	2017-DM56-0012	5 425,00	5 425,00	2
01/12/2017	2017-DM56-0013 - DSP IDL LOGICIEL LS RESA EXTRACTION CLIENTS-2051	2017-DM56-0013	1 200,00	1 200,00	2
01/12/2017	2017-DM56-0014 - DSP IDL LOGICIEL NOUVEAU SITE INTERNEZ - 2051	2017-DM56-0014	20 227,00	20 227,00	2
01/12/2017	2017-DM56-0015 - DSP IDL 8 LICENCES MICROSOFT OFFICE STANDART -2051	2017-DM56-0015	1 392,00	1 392,00	2
01/12/2017	2017M00277 - Centrale de mobilité	2017M00277	11 970,43	0,00	5
04/12/2017	AR17004157 - AR17004157	AR17004157	150 000,00	0,00	0
04/12/2017	AR17004667 - AR17004667	AR17004667	135 000,00	0,00	0
04/12/2017	AR16000797 - AR16000797	AR16000797	150 000,00	0,00	0
04/12/2017	AR16005097 - AR16005097	AR16005097	26 923,00	0,00	0
04/12/2017	AR17000511 - AR17000511	AR17000511	70 500,00	0,00	0
04/12/2017	2017M00271 - 1 VEHICULE TRAFIC L2H2 N° ER-893-HH	2017M00271	20 385,64	0,00	5
04/12/2017	2017M00272 - 1 VEHICULE TRAFIC L1H1 N° ER-014-HJ	2017M00272	18 186,37	0,00	5
04/12/2017	2017M00273 - 1 VEHICULE TRAFIC L1H2 N° ER-819-HH	2017M00273	20 813,87	0,00	5
04/12/2017	2017M00274 - 1 VEHICULE RENAULT KANGOO GRAND LIFE N° ER-926-HH	2017M00274	0,00	0,00	5
05/12/2017	AR17004876 - AR17004876	AR17004876	76 748,00	0,00	0
05/12/2017	OP17JZRR - OP17JZRR-DIVERS-EQUIPEMENTS DETECTEURSOP17JZRR GAZ-21578	OP17JZRR	173 131,72	0,00	5
05/12/2017	AR16008655 - AR16008655	AR16008655	300 000,00	0,00	0
06/12/2017	AR14004700 - AR14004700	AR14004700	1 950 000,00	0,00	0
11/12/2017	AR17005707 - AR17005707	AR17005707	240 000,00	0,00	0
11/12/2017	AR17006988 - AR17006988	AR17006988	60 000,00	0,00	0
11/12/2017	AR17007189 - AR17007189	AR17007189	300 000,00	0,00	0
11/12/2017	AR17007429 - AR17007429	AR17007429	50 000,00	0,00	0
11/12/2017	AR17007934 - AR17007934	AR17007934	50 000,00	0,00	0
11/12/2017	AR17007975 - AR17007975	AR17007975	17 192,00	0,00	0
11/12/2017	AR17008400 - AR17008400	AR17008400	35 000,00	0,00	0
11/12/2017	AR17000913 - AR17000913	AR17000913	74 487,00	0,00	0
11/12/2017	AR17001047 - AR17001047	AR17001047	91 419,00	0,00	0
11/12/2017	AR17002758 - AR17002758	AR17002758	22 708,00	0,00	0
11/12/2017	AR17002759 - AR17002759	AR17002759	35 000,00	0,00	0
11/12/2017	AR17002843 - AR17002843	AR17002843	30 000,00	0,00	0
11/12/2017	AR17003582 - AR17003582	AR17003582	150 000,00	0,00	0

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N°d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (1)
12/12/2017	17007024 - SAINT GONNERY-DISPO ASSAINISSEMT MAISON ECLUSIERE	17007024	9 675,00	0,00	10
12/12/2017	2017B00887 - TRAVAUX - ANTENNE PORTUAIRE DE BREST - 21311	2017B00887	12 954,18	0,00	30
13/12/2017	AR17004556 - AR17004556	AR17004556	150 000,00	0,00	0
13/12/2017	AR17005400 - AR17005400	AR17005400	48 520,00	0,00	0
13/12/2017	AR17002729 - AR17002729	AR17002729	240 000,00	0,00	0
13/12/2017	AR17003030 - AR17003030	AR17003030	72 000,00	0,00	0
14/12/2017	2017D00144 - FCPI BREIZH ARMOR CAPITAL	2017D00144	90 000,00	0,00	0
18/12/2017	AR17008386 - AR17008386	AR17008386	2 700 000,00	0,00	0
19/12/2017	2017O00122 - OFFRE CONTROLE TECHNIQUE - CENTRE VN EVRAN - 2031	2017O00122	444,00	0,00	5
19/12/2017	2017O00123 - CT TX MODERNISAT-RENOV MAISON DE LA BRETAGNE -2031	2017O00123	1 848,00	0,00	5
19/12/2017	2017O00124 - RESTRUCTURATION CHATEAU KERAMPULH CARHAIX -2031	2017O00124	0,00	0,00	5
20/12/2017	2017B00894 - TRAVAUX PEPINIERISTE - ANT PORT BREST - 21318	2017B00894	991,00	0,00	10
20/12/2017	2017B00896 - TX CLOISONNEMENT SALLE SERVEUR DSI - PATTON -21311	2017B00896	2 157,60	0,00	30
31/12/2017	12001817TRAV-A - CONSERVATION DE L'INFRASTRUCTURE - 21754	12001817TRAV-A	2 310 881,45	0,00	60
31/12/2017	12001817TRAV-C - CONSERVATION DE L'INFRASTRUCTURE - 21318	12001817TRAV-C	248 329,52	0,00	10
31/12/2017	2017S00002 - Subv° équip versées pers dt privé - Biens m - 2017	2017S00002	33 119 028,49	0,00	5
31/12/2017	2017S00003 - Subv° équip versées SNCF - Biens mobiliers, - 2017	2017S00003	3 641 853,12	0,00	5
31/12/2017	2017S00004 - Subv° équip versées RFF - Biens mobiliers, - 2017	2017S00004	547 552,22	0,00	5
31/12/2017	2017S00005 - Subv° équip versées org publics divers - Bi - 2017	2017S00005	6 799 735,09	0,00	5
31/12/2017	2017S00006 - Subv° équip versées Etat - Bâtiments et ins - 2017	2017S00006	1 303 125,42	0,00	15
31/12/2017	2017S00007 - Subv° équip versées Départements - Bâtiment - 2017	2017S00007	1 048 616,26	0,00	15
31/12/2017	2017S00008 - Subv° équip versées Communes et struct inte - 2017	2017S00008	30 053 926,84	0,00	15
31/12/2017	2017S00009 - Subv° équip versées ets scolaires - Biens m - 2017	2017S00009	5 916 826,94	0,00	5
31/12/2017	2017S00010 - Subv° équip versées Autres gmpts coll et EP - 2017	2017S00010	29 105 680,67	0,00	15
31/12/2017	2017S00011 - Subv° équip versées SNCF - Bâtiments et ins - 2017	2017S00011	1 286 692,50	0,00	15
31/12/2017	2017S00012 - Subv° équip versées org publics divers - Bâ - 2017	2017S00012	13 616 429,02	0,00	15
31/12/2017	2017S00013 - Subv° équip versées Communes et struct inte - 2017	2017S00013	759 100,54	0,00	5
31/12/2017	2017S00014 - Subv° équip versées ets scolaires - Bâtimen - 2017	2017S00014	178 522,50	0,00	15
31/12/2017	2017S00015 - Subv° équip versées Etat - Projets d'infras - 2017	2017S00015	8 639 520,00	0,00	30
31/12/2017	2017S00016 - Subv° équip versées Départements - Projets - 2017	2017S00016	4 474 233,09	0,00	30
31/12/2017	2017S00017 - Subv° équip versées Communes et struct inte - 2017	2017S00017	38 099 050,52	0,00	30
31/12/2017	2017S00018 - Subv° équip versées Autres gmpts coll et EP - 2017	2017S00018	23 163,25	0,00	30
31/12/2017	2017S00019 - Subv° équip versées SNCF - Projets d'infras - 2017	2017S00019	53 166 850,99	0,00	30
31/12/2017	2017S00020 - Subv° équipement versée RFF - Projets d'inf - 2017	2017S00020	44 341 690,08	0,00	30

Région de Bretagne - Budget principal - CA - 2017

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N°d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (1)
31/12/2017	2017S00021 - Subv° équip versées Autres gmpts coll et EP - 2017	2017S00021	163 857,39	0,00	5
31/12/2017	2017S00022 - Subv° équip versées pers dt privé - Bâtimen - 2017	2017S00022	43 716 821,00	0,00	15
31/12/2017	2017S00023 - Subventions d'équipement versées aux tiers - 2017	2017S00023	17 790 304,21	0,00	1
Acquisitions à titre gratuit			0,00	0,00	
Mise à disposition			0,00	0,00	
Affectation			0,00	0,00	
Mises en concession ou affermage			0,00	0,00	
Divers			69 955 587,77	0,00	
16/01/2017	OP040224 - OP040224-LESVEN BREST/TOITURE ETANCHEITE	OP040224	358 742,53	0,00	15
16/01/2017	OP040246-A - OP040246 BREHOULOU FOUESNANT LGT FONCOP	OP040246-A	634 992,14	0,00	20
17/01/2017	OP040041-A - OP040041 KERICHEN BREST MENUISERIES - 2317	OP040041-A	2 791 528,49	0,00	20
17/01/2017	OP050014-A - OP050014-LycéeMarieLeFrancLORIENT-Trvxsec	OP050014-A	488 680,80	0,00	15
17/01/2017	OP050016-A - OP050016 LESVEN BREST TOITURE ETANCHEITE	OP050016-A	181 989,76	0,00	15
17/01/2017	OP050042-A - OP050042 - LP Marie Le Franc LORIENT-Restructu	OP050042-A	7 919 402,74	0,00	20
17/01/2017	A1A933-A - A1A933 - Bel Air Tinténiac - Conformité gaz - 2317	A1A933-A	536 979,48	0,00	20
23/01/2017	OP155024 - OP155024-Lyc Y. Thépot-QUIMPER-Atelier (Bat. mod	OP155024	272 412,00	0,00	15
24/01/2017	DMO16-80-01 - OP15QJYX/00080/01-A-LYC. PRO. J. GUEHENNO-FOUGERES	DMO16-80-01	3 384,25	0,00	5
24/01/2017	DMO16-99-01A - OP15QJYX-00099-01A-L. MAUPERTUIS-ST MALO-Motorisat	DMO16-99-01A	10 732,74	0,00	10
24/01/2017	DMO15-110-04 - DMO15-110-04 - LP JEAN MACE LANESTER - Travaux div	DMO15-110-04	9 093,68	0,00	5
24/01/2017	DMO15-113-02 - DMO15-113-02 - Lycée Colbert à LORIENT - Toiture é	DMO15-113-02	5 628,48	0,00	5
24/01/2017	DMO15-169-03 - DMO15-169-03 - LEGTA LE GROS CHENE PONTIVY - Inter	DMO15-169-03	31 362,00	0,00	10
24/01/2017	DMO16-102-02 - DMO16-102-02 -Lycée Bertrand d'Argentré à Vitré	DMO16-102-02	15 000,00	0,00	10
24/01/2017	DMO16-102-03 - DMO16-102-03 -Lycée Bertrand d'Argentré à Vitré	DMO16-102-03	5 950,00	0,00	10
24/01/2017	DMO16-107-01 - DMO16-107-01 - Lycée Brocéliande GUER - Aménagemen	DMO16-107-01	18 300,00	0,00	10
24/01/2017	DMO16-109-01 - DMO16-109-01 - Lycée Ampère - JOSSELIN - Réfection	DMO16-109-01	30 816,00	0,00	10
24/01/2017	DMO16-116-02 - DMO16-116-02 - lycée LE BLAVET - PONTIVY remp	DMO16-116-02	6 160,80	0,00	5

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N°d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (1)
24/01/2017	DMO16-118-01 - DMO16-118-01 - lycée M BERTELOT QUESTEMBERG - remp	DMO16-118-01	5 484,00	0,00	5
24/01/2017	DMO16-118-03 - DMO16-118-03 - Lycée Marcelin Berthelot - QUESTEMB	DMO16-118-03	5 612,56	0,00	5
24/01/2017	DMO16-121-07 - DMO16-121-07 - Lycée Victor Hugo - HENEBON - sono	DMO16-121-07	2 000,00	0,00	5
24/01/2017	DMO16-20-01 - OP15QJYX-00020-01-Lycée La Fontaine des Eaux-Dinan	DMO16-20-01	60 019,34	0,00	10
24/01/2017	DMO16-23-01 - OP15QJYX-00023-01-Lycée Auguste Pavie-Guingamp-	DMO16-23-01	7 135,19	0,00	5
30/01/2017	DMO16-65-01 - OP15QJYX-00065-01-Lycée des métiers du bât.Pleyben	DMO16-65-01	2 323,42	0,00	5
30/01/2017	DMO14-114-04 - DMO14-114-04- Lycée M Le Franc - LORIENT - Interna	DMO14-114-04	10 900,00	0,00	10
30/01/2017	DMO14-126-01 - 14000804-00126-01 LEON LANDIVISIAU-MENUISERIES	DMO14-126-01	21 864,00	0,00	10
30/01/2017	DMO14-24-02 - 14000804-00024-02-Jules Verne-Guingamp-Servic es	DMO14-24-02	5 387,54	0,00	5
30/01/2017	DMO15-126-02 - 15001339-00126-02 LEON LANDIVISIAU-REV MURS	DMO15-126-02	22 238,42	0,00	10
30/01/2017	DMO15-51-01 - 15001339-00051-01-Lycée Kerichen Brest-Espace spor	DMO15-51-01	47 200,00	0,00	10
30/01/2017	DMO15-57-08 - 15001339-00057-08 J. MOULIN CHATEAULIN-M ED	DMO15-57-08	16 708,98	0,00	10
30/01/2017	DMO15-57-09 - OP15QJXY-00057-09-Lycée J.M. Chateaulin-salle rest	DMO15-57-09	1 320,00	0,00	5
30/01/2017	DMO16-045-03 - DMO16-045-03 - Lycée Amiral Roarc'h à brest - Ame	DMO16-045-03	3 801,12	0,00	5
30/01/2017	DMO16-115-01 - DMO16-115-01 -Lycée Joseph Loth Pontivy - Séc D	DMO16-115-01	5 666,40	0,00	5
30/01/2017	DMO16-117-01 - DMO16-117-01 - Lycée Julien CROZET - PORT LOUIS -	DMO16-117-01	19 551,58	0,00	10
30/01/2017	DMO16-121-06 - DMO16-121-06 - Lycée Victor Hugo - HENEBON - serv	DMO16-121-06	2 400,00	0,00	5
30/01/2017	DMO16-31-03 - OP15QJYX-00031-03-Lycée Kérraoul-Paimpol-Peinture	DMO16-31-03	16 500,00	0,00	10
30/01/2017	DMO16-34-01 - OP15QJYX-00034-01-LP Rosa Parks-Rostrenen-	DMO16-34-01	5 900,00	0,00	5
30/01/2017	DMO16-41-01 - OP15QJYX-00041-01-Lycée Jean Moulin St Briec-rempe	DMO16-41-01	2 082,00	0,00	5
02/02/2017	DMO16-77-01 - OP15QJYX-00077-01-A-Y. BOURGES-DINARD-VRD-parc	DMO16-77-01	3 698,40	0,00	5
02/02/2017	OP15QJYX-120-03 - OP15QJYX-120-03 - Lycée Jean Guéhenno- Vannes - M	OP15QJYX-120-03	3 630,00	0,00	5
02/02/2017	DMO15-113-03 - DMO15-113-03 - L COLBERT -LORIENT- Peintur et rev	DMO15-113-03	39 006,99	0,00	10

Région de Bretagne - Budget principal - CA - 2017

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N°d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (1)
02/02/2017	DMO15-118-06 - DMO15-118-06 - L M BERTHELOT -QUESTEMBERG- VRD - E	DMO15-118-06	28 579,20	0,00	10
02/02/2017	DMO15-120-03 - DMO15-120-03 - LP J GUEHENNO -VANNES- TRAVAUX DE C	DMO15-120-03	15 049,44	0,00	10
02/02/2017	DMO16-105-02 - DMO16-105-02 - lycée B Duguesclin AURAY - Remplace	DMO16-105-02	5 804,45	0,00	5
02/02/2017	DMO16-106-01 - OP15QJYX-00106-01 - Lycée Emile James - ET - Séc	DMO16-106-01	4 232,76	0,00	5
02/02/2017	DMO16-107-02 - DMO16-107-02 - Lycée Brocéliande GUER - Remplaceme	DMO16-107-02	22 717,84	0,00	10
02/02/2017	DMO16-109-03 - OP15QJYX-00109-03 - Lycée Ampère - JOSSE -Bac d	DMO16-109-03	5 484,00	0,00	5
02/02/2017	DMO16-112.02 - DMO16-112.02 - Lycée Dupuy de Lôme - Lorient -Cent	DMO16-112.02	3 354,00	0,00	5
02/02/2017	DMO16-114-02 - OP15QJYX-00114-02 - Lycée Marie Le Franc - Lorient	DMO16-114-02	1 428,00	0,00	5
02/02/2017	DMO16-116-01 - DMO16-116-01 - lycée LE BLAVET - PONTIVY Sécuris	DMO16-116-01	7 919,58	0,00	5
02/02/2017	DMO16-118-02 - DMO16-118-02 - lycée M BERTHELOT QUESTEMBERG - sal	DMO16-118-02	3 040,20	0,00	5
02/02/2017	DMO16-125-04 - DMO16-125-04 -Lycée Charles de Gaulle - Vannes	DMO16-125-04	16 675,39	0,00	10
02/02/2017	DMO16-169-01 - OP15QJYX-00169-01 - Lycée Le Gros Chêne - PONTIVY	DMO16-169-01	43 000,00	0,00	10
06/02/2017	DMO16-57-01 - OP15QJXY-00057-01-Lycée Jean Moulin Chateaulin	DMO16-57-01	1 661,94	0,00	5
06/02/2017	DMO16-57-02 - OP15QJXY-00057-02-Lycée Jean Moulin Chateaulin	DMO16-57-02	1 982,40	0,00	5
06/02/2017	13008533 - 13008533 - Lycée Marie Le Franc - LORIENT - Travaux	13008533	6 780,00	0,00	5
06/02/2017	98A197 - 98A197-CHAPTAL QUIMPER-RESTRUCT.GENERALE	98A197	5 254,36	0,00	5
06/02/2017	99AAJ0 - 99AAJ0 - Mendes France - Infirmerie études	99AAJ0	7 617,91	0,00	5
06/02/2017	99A381 - 99A381 BREHOULOU FOUESNANT LOCAUX	99A381	11 329,05	0,00	10
06/02/2017	A0AAC8 - A0AAC8 LYCEE ARGENTRE VITRE - Tx sécurité	A0AAC8	972,00	0,00	1
06/02/2017	A0AAY5 - A0AAY5-Mendes France Rennes-Restruc. internat	A0AAY5	24 053,47	0,00	10
06/02/2017	A0AAZ7 - A0AAZ7 GUEGUIN CONCARNEAU EXTERNAT	A0AAZ7	3 716,26	0,00	5
06/02/2017	A0AA25 - A0AA25-LP BLAVET Pontivy-Ravalt peinture chassis	A0AA25	4 828,60	0,00	5
06/02/2017	A0ABB7-S - A0ABB7 - LEGTA Le Gros Chêne à PONTIVY	A0ABB7-S	132 286,12	0,00	15
06/02/2017	A0ABP5 - A0ABP5 - LP Emile Zola à HENNEBONT	A0ABP5	10 457,44	0,00	10
06/02/2017	A0ABU2 - A0ABU2 L.JACQUES CARTIER- ST MALO Etude Parquet boisé	A0ABU2	668,73	0,00	1
06/02/2017	A0AB02 - A0AB02 - LYCEE DUPUY DE LOME - LORIENT - ESPACE CU	A0AB02	2,98	0,00	1
06/02/2017	A0ACU3-S - A0ACU3 - LEGTA Le Gros Chêne à PONTIVY	A0ACU3-S	64 828,45	0,00	10
06/02/2017	A0A084 - A0A084-DUGUESCLIN Auray-Ravalement peinture	A0A084	281 387,65	0,00	15

Région de Bretagne - Budget principal - CA - 2017

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N°d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (1)
06/02/2017	A0A101 - A0A101 - LP Emile Zola à HENNEBONT	A0A101	763,77	0,00	1
06/02/2017	A0A116 - A0A116-LA CHAMPAGNE Vitré-Extension Restructurat	A0A116	21 279,47	0,00	15
06/02/2017	A0A216 - A0A216 ROZ GLAS QUIMPERLE TRAVAUX DIV	A0A216	103,81	0,00	1
06/02/2017	A0A235 - A0A235 - Mendes France - Infirmerie études	A0A235	1 139,39	0,00	5
06/02/2017	A0A240 - A0A240-CHAPTAL-St-Brieuc-Chauffage	A0A240	1 323,53	0,00	5
06/02/2017	A0A244 - A0A244-B. FRANKLIN Auray-Travaux sécurité	A0A244	192 428,64	0,00	15
06/02/2017	A0A286 - A0A286 - JEAN GUEHENNO Fougères - Tvx sécurité	A0A286	5 597,72	0,00	5
06/02/2017	A0A316 - A0A316 LYCEE JULIEN CROZET PORT LOUIS - SEMAEB CHA	A0A316	260,41	0,00	1
06/02/2017	A0A357 - A0A357 - LP Emile Zola à HENNEBONT	A0A357	805,21	0,00	1
06/02/2017	A0A605 - A0A605 - Beaumont Redon - Restruc. générale	A0A605	391 773,46	0,00	15
06/02/2017	A0A629 - A0A629-J.Curie Rennes-Equipements sportifs	A0A629	0,81	0,00	1
06/02/2017	A0A636 - A0A636-CHAPTAL Quimper-Travaux divers	A0A636	5 339,81	0,00	5
06/02/2017	A0A643 - A0A643 THEPOT QUIMPER TRAV HYGIENE	A0A643	3,96	0,00	1
06/02/2017	A0A648 - A0A648 THEPOT QUIMPER TRVA HYGIENE	A0A648	7,91	0,00	1
06/02/2017	A0A662 - A0A662-LYCEE Loudéac-Ravalement peinture	A0A662	15 265,38	0,00	10
06/02/2017	A0A668 - A0A668-D'ARGENTRE Vitré-Serv. Restauration	A0A668	91 725,58	0,00	10
06/02/2017	A0A680 - A0A680-LP J-MOULIN-St-Brieuc-Ravalement pein	A0A680	478,85	0,00	1
06/02/2017	A0A709 - A0A709 BRIZEUX QUIMPER GYMNASE	A0A709	253 531,20	0,00	15
06/02/2017	A0A748 - A0A748-LPA St-Jean-Brevelay (CFPAJ) Instal.élec	A0A748	388,08	0,00	1
06/02/2017	A0A788 - A0A788-H.AVRIL-Lamballe Ravalement façades	A0A788	546,98	0,00	1
06/02/2017	A0A791 - A0A791-F.LE DANTEC-Lannion-Espace culturel	A0A791	4 538,77	0,00	5
06/02/2017	A0A797 - A0A797-LEGTA GROS CHENE Pontivy-Eqpts sportifs	A0A797	5 215,24	0,00	5
06/02/2017	A0A830 - A0A830-LYCEE HOTELIER-Dinard	A0A830	9 183,82	0,00	5
06/02/2017	A0A953-A - A0A953-FELIX LE DANTEC Lannion-Construct° interna	A0A953-A	206 222,11	0,00	15
06/02/2017	A0A960-S - A0A960-LP JEAN MONNET Quintin-Modern. Serv. Restau	A0A960-S	160 682,29	0,00	15
06/02/2017	A0A962-S - A0A962-LP J.MONNET-Quintin-Loeaux administra	A0A962-S	118,51	0,00	1
06/02/2017	A0A968 - A0A968-EREA Taden-Ravalement peinture	A0A968	23 005,76	0,00	10
06/02/2017	A0A975 - A0A975 GUEGUIN CONCARNEAU CONFORMITE	A0A975	7 927,08	0,00	5
06/02/2017	A0A980 - A0A980-THEPOT QUIMPER-RAVALEMENT	A0A980	21 605,49	0,00	10
06/02/2017	A0A981 - A0A981-LYCEE HOTELIER-Dinard	A0A981	85 469,15	0,00	10
06/02/2017	A0A986 - A0A986-JEAN GUEHENNO Fougères-Ravalement peinture	A0A986	42 450,63	0,00	10
06/02/2017	A0A997-S - A0A997-JACQUES CARTIER-Saint Malo	A0A997-S	379 915,37	0,00	10
06/02/2017	DMO14-60-03 - 14000804-00060-03 LE BRIS DOUARNENEZ-TX	DMO14-60-03	42 024,00	0,00	10
06/02/2017	DMO15-164-05 - 15001339-00164-05 EPLEFPA CHATEAULIN-SECUR	DMO15-164-05	5 460,00	0,00	5
06/02/2017	DMO15-168-03 - 15001339-00168-03-L. A-ST AUBIN DU CIER-ISOL PHONI	DMO15-168-03	2 786,40	0,00	5
06/02/2017	DMO15-48-01 - 15001339-00048-01 VAUBAN BREST-LOGEMENT F°	DMO15-48-01	9 779,06	0,00	5

Région de Bretagne - Budget principal - CA - 2017

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N°d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (1)
06/02/2017	DMO16-005-01 - DMO16-005-01 - Lycée EREA PLOEMEUR - Travaux diver	DMO16-005-01	29 896,43	0,00	10
06/02/2017	DMO16-102-04 - DMO16-102-04 -Lycée Bertrand d'Argentré à Vitré -	DMO16-102-04	95 065,98	0,00	10
06/02/2017	DMO16-127-02 - Remplacement des blocs secours	DMO16-127-02	3 700,00	0,00	5
06/02/2017	DMO16-24-03 - OP15QJYX-00024-03-Lycée Jules Verne-Guingamp-Menui	DMO16-24-03	4 399,20	0,00	5
06/02/2017	DMO16-25-01 - OP15QJYX-00025-01-Lycée Henri Avril-Lamballe-Ateli	DMO16-25-01	29 279,10	0,00	10
06/02/2017	DMO16-39-01 - OP15QJYX-00039-01-Lycée Freyssinet-Saint-Brieuc	DMO16-39-01	3 706,90	0,00	5
06/02/2017	DMO16-39-02 - OP15QJYX-00039-02-Lycée Freyssinet Saint-Brieuc-A	DMO16-39-02	4 474,63	0,00	5
06/02/2017	DMO16-48-01 - OP15QJYX-00048-01-Lycée Vauban Brest-Installation	DMO16-48-01	4 793,72	0,00	5
07/02/2017	A1AAC0 - A1AAC0-CHAPTAL Quimper-Restructuration	A1AAC0	3 260 806,85	0,00	20
07/02/2017	A1AAO3-R - A1AAO3-COETLOGON Rennes-Restruct. Internat	A1AAO3-R	2 916 984,44	0,00	20
07/02/2017	A1AAP0-S - A1AAP0 LP AMPERE JOSSELIN - Internat	A1AAP0-S	23 543,16	0,00	10
07/02/2017	A1AAX5 - A1AAX5-LM P.LOTI-Paimpol-Travx divers réseaux	A1AAX5	5 220,47	0,00	15
07/02/2017	A1ABB2 - A1ABB2-LAENNEC ROBIDOU Rennes-Restruct.	A1ABB2	79 531,96	0,00	10
07/02/2017	A1ABB3 - A1ABB3 - MAUPERTUIS St Malo - Vrd extérieurs	A1ABB3	2 710,73	0,00	5
07/02/2017	A1AB38 - A1AB38-EREA Redon-Restructuration mise en sécu.	A1AB38	205 165,01	0,00	15
07/02/2017	A1A176 - A1A176-BREHOULOU Fouesnant-Locaux administratifs	A1A176	73 120,15	0,00	10
07/02/2017	A1A230 - A1A230-LP KER SAIM-DINAN-Logements de fonc	A1A230	525,09	0,00	1
07/02/2017	A1A273-S - A1A273 - Lycée Maritime à Etel	A1A273-S	43 706,32	0,00	10
07/02/2017	A1A275 - A1A275-LEGTA GROS CHENE Pontivy-Rénovat° piste ath	A1A275	4 117,10	0,00	5
07/02/2017	A1A380 - A1A380 LYCEE DUGUESCLIN AURAY - ETANCHEITE	A1A380	1 290,35	0,00	5
07/02/2017	A1A516 - A1A516-LP Rostrenen-Mise aux normes Réseaux	A1A516	228 120,99	0,00	15
07/02/2017	A1A581 - A1A581-LYCEE DUGUESCLIN-AURAY-Travaux de sécurité	A1A581	1 556,08	0,00	5
07/02/2017	A1A630 - A1A630-H. AVRIL Lamballe-Travaux sécurité internat	A1A630	10 941,06	0,00	10
07/02/2017	A1A631 - A1A631-LP Rostrenen-Travaux sécurité internat	A1A631	3 427,79	0,00	5
07/02/2017	A1A904 - A1A904-J.GUEHENNO-Fougères-Travx sécurité	A1A904	9 314,89	0,00	5
07/02/2017	A2ACA7 - A2ACA7-MAUPERTUIS St Malo-Ravalement toiture	A2ACA7	180 157,59	0,00	10
07/02/2017	A2AC96 - A2AC96-KERNEUZEC Quimperlé-Etanchéité	A2AC96	25,68	0,00	1
07/02/2017	A2ADK1 - A2ADK1-LEGTA de Merdrignac-CDI (Contentieux plafon	A2ADK1	1 282,10	0,00	5
07/02/2017	A2AEX2 - A2AEX2 LYCEE BROCELIANDE GUER - Réfection plateau	A2AEX2	12 506,15	0,00	10
07/02/2017	A2AF72-S - A2AF72 LOTI PAIMPOL RESTRUCTURATION	A2AF72-S	229 096,69	0,00	15
07/02/2017	A2AF87 - A2AF87-Kéraoul-Paimpol Ravalement toiture	A2AF87	589 432,86	0,00	20
07/02/2017	A2AF93 - A2AF93-RABELAIS St Brieuc-Ravalement	A2AF93	95 878,11	0,00	10
07/02/2017	A2AF93-A - A2AF93-RABELAIS St Brieuc - Etudes - 2031	A2AF93-A	3 094,56	0,00	5
07/02/2017	A2AGD3 - A2AGD3-P. LOTI Paimpol-Restruct. salle ensgt	A2AGD3	12 871,37	0,00	10

Région de Bretagne - Budget principal - CA - 2017

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N°d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (1)
07/02/2017	A2AGP8 - A2AGP8 - Lycée Bertrand d'Argentré à VITRE	A2AGP8	38 773,33	0,00	10
07/02/2017	A2AHU5 - A2AHU5-F.LE DANTEC-Lannion-Travx sécurité	A2AHU5	163 951,94	0,00	15
07/02/2017	A2A222 - A2A222 - L.Robidou Rennes - Réfection ateliers	A2A222	7 142,31	0,00	5
07/02/2017	A2A264 - A2A264-CHATEAUBRIAND Rennes-Modernisation internat	A2A264	25 504,25	0,00	10
07/02/2017	A2A506 - A2A506-LP Rostrenen-Ateliers (restructuration)	A2A506	14 571,99	0,00	10
07/02/2017	A2A513 - A2A513 LYCEE FELIX LE DANTEC LANNION - Diagnostic	A2A513	628,40	0,00	1
07/02/2017	A2A516 - A2A516-F.LE DANTEC-Lannion-Travx d'hygiène	A2A516	104,41	0,00	1
07/02/2017	A2A518 - A2A518-F.LE DANTEC-Lannion-Locaux administ.	A2A518	8 976,73	0,00	5
07/02/2017	A2A521 - A2A521-F.LE DANTEC-Lannion-Ateliers restructur.	A2A521	408,76	0,00	1
07/02/2017	A2A752 - A2A752 THEPOT QUIMPER FACADES REPARATION	A2A752	47 885,83	0,00	10
10/02/2017	A3AAC9 - A3AAC9-LP CLOSERIE St Quai Portrieux-Tx divers	A3AAC9	45 372,28	0,00	10
10/02/2017	A3AB50 - A3AB50 LYCEE BRITO BAIN DE BRETAGNE - Expertise ea	A3AB50	1 314,11	0,00	5
10/02/2017	A3AB52 - A3AB52 LYCEE CESSON SEVIGNE - Expertise eau potabl	A3AB52	2 431,54	0,00	5
10/02/2017	A3AB53 - A3AB53 LYCEE CHATEAUBRIAND COMBOURG - Expertise ea	A3AB53	2 431,54	0,00	5
10/02/2017	A3AB54 - A3AB54 CENTRE P.S. AGRICOLE COMBOURG - Expertise e	A3AB54	2 431,54	0,00	5
10/02/2017	A3AB55 - A3AB55 LYCEE PELLE DOL DE BRETAGNE - Expertise ea	A3AB55	2 431,54	0,00	5
10/02/2017	A3AB56 - A3AB56 LYCEE HOTELIER DINARD - Expertise eau potab	A3AB56	2 431,54	0,00	5
10/02/2017	A3AB57 - A3AB57 LYCEE GUEHENNO FOUGERES - Expertise eau pot	A3AB57	2 431,54	0,00	5
10/02/2017	A3AB58 - A3AB58 LP GUEHENNO FOUGERES - Expertise eau potabl	A3AB58	2 431,54	0,00	5
10/02/2017	A3AB59 - A3AB59 LEGTA LE RHEU - Expertise eau potable	A3AB59	2 431,54	0,00	5
10/02/2017	A3AB60 - A3AB60 LYCEE R.CASSIN MONTFORT/MEU - Expertise eau	A3AB60	2 431,54	0,00	5
10/02/2017	A3AB61 - A3AB61 LYCEE BEAUMONT REDON - Expertise eau potabl	A3AB61	2 431,54	0,00	5
10/02/2017	A3AB62 - A3AB62 EREA REDON - Expertise eau potable	A3AB62	2 431,54	0,00	5
10/02/2017	A3AB63 - A3AB63 EREA RENNES - Expertise eau potable	A3AB63	2 431,54	0,00	5
10/02/2017	A3AB64 - A3AB64 EREA BREQUIGNY RENNES - Expertise eau potab	A3AB64	2 431,54	0,00	5
10/02/2017	A3AB65 - A3AB65 LYCEE EMILE ZOLA - Expertise eau potable	A3AB65	2 431,54	0,00	5
10/02/2017	A3AB66 - A3AB66 LYCEE JEAN MACE RENNES - Expertise eau pota	A3AB66	2 431,54	0,00	5
10/02/2017	A3AB67 - A3AB67 LYCEE ILLE DE FRANCE RENNES - Expertise eau	A3AB67	2 431,53	0,00	5

Région de Bretagne - Budget principal - CA - 2017

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N°d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (1)
10/02/2017	A3AB68 - A3AB68 LYCEE DESCARTES RENNES - Expertise eau pota	A3AB68	2 431,53	0,00	5
10/02/2017	A3AB69 - A3AB69 LYCEE MENDES FRANCE RENNES - Expertise eau	A3AB69	2 431,53	0,00	5
10/02/2017	A3AB70 - A3AB70 LYCEE JOLIOT CURIE RENNES - Expertise eau p	A3AB70	2 431,53	0,00	5
10/02/2017	A3AB71 - A3AB71 LYCEE CHATEAUBRIAND RENNES - Expertise eau	A3AB71	2 431,53	0,00	5
10/02/2017	A3AB72 - A3AB72 LYCEE COETLOGON RENNES - Expertise eau pota	A3AB72	2 431,53	0,00	5
10/02/2017	A3AB73 - A3AB73 LYCEE JEAN JAURES RENNES - Expertise eau po	A3AB73	2 431,53	0,00	5
10/02/2017	A3AB74 - A3AB74 LP LOUIS GUILLOUX RENNES - Expertise eau po	A3AB74	2 431,53	0,00	5
10/02/2017	A3AB75 - A3AB75 LP LAENNEC ROBIDOU RENNES - Expertise eau p	A3AB75	2 431,53	0,00	5
10/02/2017	A3AB76 - A3AB76 LPA ST AUBIN DU CORMIER - Expertise eau pot	A3AB76	2 431,53	0,00	5
10/02/2017	A3AB77 - A3AB77 LYCEE JACQUES CARTIER ST MALO - Expertise e	A3AB77	2 431,53	0,00	5
10/02/2017	A3AB78 - A3AB78 LYCEE MAUPERTUIS ST MALO - Expertise eau po	A3AB78	2 431,53	0,00	5
10/02/2017	A3AB80 - A3AB80 LP BEL AIR TINTENIAC - Expertise eau potabl	A3AB80	2 431,53	0,00	5
10/02/2017	A3AB81 - A3AB81 LYCEE ARGENTRE VITRE - Expertise eau potabl	A3AB81	2 431,53	0,00	5
10/02/2017	A3AB82 - A3AB82 LP LA CHAMPAGNE VITRE - Expertise eau potabl	A3AB82	2 431,61	0,00	5
10/02/2017	A3ACT1 - A3ACT1 LYCEE HENRI AVRIL LAMBALLE - Aménagement sa	A3ACT1	216 146,86	0,00	15
10/02/2017	A3ACX8 - A3ACX8-ILE FRANCE Rennes-Restr salle science	A3ACX8	1 436,84	0,00	5
10/02/2017	A3AHK2 - A3AHK2 LYCEE BROCELIANDE GUER- Ateliers	A3AHK2	97 193,48	0,00	10
10/02/2017	A3AHL7-S - A3AHL7-L.A.KERNILIEN-Plouisy-Logt de fonction	A3AHL7-S	53 354,78	0,00	10
10/02/2017	A3AHP2 - A3AHP2 - Lycée AR Lesage à VANNES	A3AHP2	5 782,97	0,00	5
10/02/2017	A3AIG7 - A3AIG7 - L.MAUPERTUIS - ST MALO - TVX SECURITE	A3AIG7	116 003,00	0,00	15
10/02/2017	A3AIJ2 - A3AIJ2-JOSEPH LOTH Pontivy-Restruct. chapelle	A3AIJ2	15 710,65	0,00	10
10/02/2017	A3AIJ7 - A3AIJ7 THEPOT QUIMPER RESTR. BAT C	A3AIJ7	403,04	0,00	1
10/02/2017	A3AJJ4 - A3AJJ4-H.Avril-LAMBALLE Ateliers (amenag.hall)	A3AJJ4	25 617,06	0,00	10
10/02/2017	A3AJM6 - A3AJM6 - Bel Air Tinténiac-Constr. piste routière	A3AJM6	182 659,98	0,00	15
10/02/2017	A3AJQ3 - A3AJQ3 LYCEE BROCELIANDE GUER - Mise en conformité	A3AJQ3	2 949,00	0,00	5
10/02/2017	A3AJQ5 - A3AJQ5-BROCELIANDE Guer-Serv. Restauration	A3AJQ5	612,63	0,00	1
10/02/2017	A3AJQ8 - A3AJQ8-CEFCM Concarneau-Travaux divers	A3AJQ8	3 048,28	0,00	5
10/02/2017	A3AJR0 - A3AJR0 F. TOULLEC LORIENT RESTRUCTURA	A3AJR0	1 469,06	0,00	5
10/02/2017	A3AJR8 - A3AJR8-LPA St-Jean-Brebelay (CFPAJ) Inst.électri	A3AJR8	3 054,41	0,00	5

Région de Bretagne - Budget principal - CA - 2017

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N°d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (1)
10/02/2017	A3AJS3 - A3AJS3-CHAPTAL-St-Brieuc-Ravalement peinture	A3AJS3	868,02	0,00	1
10/02/2017	A3AKE9 - A3AKE9 THEPOT QUIMPER ETANCHEITE	A3AKE9	206 894,24	0,00	15
21/02/2017	A0ABJ1 - A0ABJ1-LP La Closerie St-Quay-Portrieux-Ravalement	A0ABJ1	0,00	0,00	0
21/02/2017	A1A489 - A1A489-Châteaubriand Rennes-Externat accueil admin	A1A489	0,00	0,00	0
21/02/2017	A2AF57 - DGD-M20030334-Lycée P.MENDES FRANCE-Extension-Rest	A2AF57	0,00	0,00	0
23/02/2017	DMO16-99-02A - OP15QJYX-99-02-L. MAUPERTUIS-ST MALO-AUTOCOMMUTA	DMO16-99-02A	3 350,00	0,00	5
23/02/2017	OP15QJYX-112-03 - OP15QJYX-112-03 - Lycée Dupuy de Lôme-Lorient -R	OP15QJYX-112-03	3 700,34	0,00	5
23/02/2017	DMO15-173-05 - DMO15-173-05 - LP AGRICOLE SAINT JEAN BREVELAY - L	DMO15-173-05	36 100,00	0,00	10
23/02/2017	DMO16-35-02 - OP15QJYX-00035-02-Lycée Ernest Renan Saint-Brieuc-	DMO16-35-02	2 600,00	0,00	5
23/02/2017	DMO16-42-04 - OP15QJYX-00042-04-LP La Closerie St-Quay-Portrieux	DMO16-42-04	3 479,81	0,00	5
21/03/2017	2016B00198 - ACHAT BATIMENT MODULAIRE	2016B00198	10 200,00	0,00	10
30/03/2017	DMO15-050-01 - Menuiseries extérieures (remplacement des baies vi	DMO15-050-01	9 407,04	0,00	5
20/04/2017	DMO16-53-04 - OP15QJYX-00053-04-Lycée Dupuy de Lome-Menuiseries	DMO16-53-04	6 900,00	0,00	5
20/04/2017	DMO16-65-02 - OP15QJYX-00065-02-Lycée des métiers bât. Pleyben	DMO16-65-02	3 769,48	0,00	5
20/04/2017	DMO16-65-03 - OP15QJYX-00065-03-Lycée des métiers bât. Pleyben	DMO16-65-03	3 300,00	0,00	5
20/04/2017	DMO16-73-02 - OP15QJYX-00073-02-Lycée Yves Thépot Quimper-Travaux	DMO16-73-02	13 539,78	0,00	10
20/04/2017	DMO16-76-01 - OP15QJYX-00076-01-Lycée Roz Glas Quimperlé-Rempl.	DMO16-76-01	6 535,13	0,00	5
20/04/2017	DMO16-77-05 - OP15QJYX-00077-05-Lycée Yvon Bourges-Dinard	DMO16-77-05	5 933,40	0,00	5
20/04/2017	12006946 - 12006946 - Lycée victor hugo - HENNEBONT - travaux	12006946	2 897,71	0,00	5
20/04/2017	13009873 - 13009873 -Lycée Victor Hugo HENNEBONT (56)-Travaux	13009873	18 562,00	0,00	10
20/04/2017	DMO14-87-02 - L. V et H Basch - RENNES Toiture - isolation	DMO14-87-02	20 279,70	0,00	10
20/04/2017	DMO15-110-01 - DMO15-110-01 -Lycée Jean Macé - LANESTER Peintur	DMO15-110-01	13 097,83	0,00	10
20/04/2017	DMO15-110-02 - DMO15-110-02 -Lycée Jean Macé - LANESTER Toiture	DMO15-110-02	7 200,00	0,00	5
20/04/2017	DMO15-31-02 - 15001339-00031-02-Lycée Kérraoul-Paimpol-Travaux d	DMO15-31-02	13 773,57	0,00	10
20/04/2017	DMO15-70-01 - 15001339-00070-01-L Cornouaille-QUIMPER-VRD-Esp. v	DMO15-70-01	31 284,00	0,00	10
20/04/2017	DMO16-005-02 - DMO16-005-02 - EREA PLOEMEUR - Changement compte	DMO16-005-02	10 086,70	0,00	10

Région de Bretagne - Budget principal - CA - 2017

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N°d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (1)
20/04/2017	DMO16-045-05 - DMO16-045-05 - Lycée AMIRAL RONARC'H BREST - Réfec	DMO16-045-05	22 740,90	0,00	10
20/04/2017	DMO16-107-03 - DMO16-107-03 - Lycée Brocéliande - GUER - Réfectio	DMO16-107-03	22 635,73	0,00	10
20/04/2017	DMO16-108-01 - DMO16-108-01 - Lycée E ZOLA - HENNEBONT Menuiser	DMO16-108-01	6 690,00	0,00	5
20/04/2017	DMO16-108-02 - DMO16-108-02 - lycée E ZOLA - HENNEBONT Travaux	DMO16-108-02	4 700,00	0,00	5
20/04/2017	DMO16-108-03 - DMO16-108-03 - lycée E ZOLA - HENNEBONT Internat	DMO16-108-03	10 110,52	0,00	10
20/04/2017	DMO16-108-05 - DMO16-108-05 -Lycée Emile ZOLA à HENNEBONT - Réfec	DMO16-108-05	9 427,20	0,00	5
20/04/2017	DMO16-119-01 - DMO16-119-01 - Lycée Alain René Lesage Vanne - Lo	DMO16-119-01	21 026,12	0,00	10
20/04/2017	DMO16-173-01 - DMO16-173-01 - Lycée Professionnel Agricole - J	DMO16-173-01	6 500,00	0,00	5
20/04/2017	DMO16-24-01 - OP15QJYX-00024-01-Lycée Jules Verne-Guingamp-Toitu	DMO16-24-01	5 300,00	0,00	5
20/04/2017	DMO16-24-02 - OP15QJYX-00024-02-Lycée Jules Verne-Guingamp	DMO16-24-02	9 144,10	0,00	5
20/04/2017	DMO16-24-04 - OP15QJYX-00024-04-Lycée Jules Verne-Guingamp-Toit	DMO16-24-04	5 100,00	0,00	5
20/04/2017	DMO16-24-05 - OP15QJYX-00024-05-Lycée Jules Verne-Guingamp-Trava	DMO16-24-05	4 806,49	0,00	5
20/04/2017	DMO16-31-02 - OP15QJYX-00031-02-Lycée Kérraoul-Paimpol-Remplacem	DMO16-31-02	9 371,18	0,00	5
20/04/2017	DMO16-31-05 - OP15QJYX-00031-05-Lycée Kérraoul-Paimpol-Travaux d	DMO16-31-05	5 583,55	0,00	5
20/04/2017	DMO16-42-03 - OP15QJYX-00042-03-LP La Closerie St-Quay-Portrieux	DMO16-42-03	22 867,92	0,00	10
20/04/2017	DMO16-43-02 - OP15QJYX-00043-02-Lycée Joseph Savina-Tréguier-Séc	DMO16-43-02	14 592,72	0,00	10
12/05/2017	13009708 - Acquisition de matériel pour travaux en hyperbares	13009708	187 935,52	0,00	5
01/06/2017	DMO16-35-03 - OP15QJYX-00035-03-Lycée Ernest Renan Saint-Brieuc	DMO16-35-03	10 015,19	0,00	10
02/06/2017	DMO16-77-04 - OP15QJYX-00077-04-Lycée Yvon Bourges-Dinard	DMO16-77-04	8 000,00	0,00	5
02/06/2017	DMO16-77-06A - OP15JYXX-00077-06-LYC Y. BOURGES-DINARD-Esp. Verts	DMO16-77-06A	9 230,40	0,00	5
02/06/2017	DMO16-80-03A - OP15QJYX-80-03-LP. J. GUEHENNO-FOUGERES - log fonc	DMO16-80-03A	5 847,67	0,00	5
02/06/2017	DMO15-81-02A - 15001339-00081-02A-LYCEE BEAUMONT-REDON-VRD Aménag	DMO15-81-02A	15 300,00	0,00	10
02/06/2017	DMO16-087-01 - Portails et portillons et contrôle d'accès	DMO16-087-01	47 488,75	0,00	10
02/06/2017	DMO16-087-02 - Sécurisation du site (Clôture et VRD)	DMO16-087-02	48 716,74	0,00	10

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N°d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (1)
02/06/2017	DMO16-122-01 - OP15QJYX-122-01-R CASSIN-MONTFORT-Toit étanch-236	DMO16-122-01	4 299,00	0,00	5
02/06/2017	DMO16-128-01 - OP15QJYX-128-01-J. Brito-Bain de Btgne-rempl vitre	DMO16-128-01	4 174,80	0,00	5
02/06/2017	DMO16-42-05 - OP15QJYX-00042-05-LP La Closerie St-Quay-Portrieux	DMO16-42-05	14 244,22	0,00	10
04/08/2017	DMO15-78-01A - OP15QJYX-00078-01A-A. PELLE-DOL DE BRITGNE-Toiture	DMO15-78-01A	14 732,15	0,00	10
07/08/2017	DMO16-52-04 - OP15QJXY-00052-04-Lycée Harteloire Brest-Etanchéité	DMO16-52-04	6 667,72	0,00	5
07/08/2017	DMO16-53-01 - OP15QJXY-00053-01-Lycée Dupuy de Lôme Brest	DMO16-53-01	14 400,00	0,00	10
07/08/2017	DMO16-53-02 - OP15QJXY-00053-02-Lycée Dupuy de Lôme Brest	DMO16-53-02	9 507,41	0,00	5
07/08/2017	DMO16-53-03 - OP15QJYX-00053-03-Lycée Dupuy de Lôme Brest	DMO16-53-03	1 680,00	0,00	5
07/08/2017	DMO16-53-05 - OP15QJYX-00053-05-Lycée Dupuy de Lôme Brest	DMO16-53-05	1 900,00	0,00	5
07/08/2017	DMO16-57-04 - OP15QJYX-00057-04-Lycée J.M. Chateaulin-étanchéité	DMO16-57-04	5 617,20	0,00	5
07/08/2017	DMO16-65-05 - OP15QJYX-00065-05-Lycée des métiers du bât.Pleyben	DMO16-65-05	2 328,00	0,00	5
07/08/2017	DMO16-65-06 - OP15QJYX-00065-06-Lycée des métiers bât. Pleyben	DMO16-65-06	18 024,00	0,00	10
07/08/2017	DMO16-67-01 - OP15QJYX-00067-01-Lycée Pont de Buis-Menuiseries	DMO16-67-01	1 614,98	0,00	5
07/08/2017	DMO16-73-01 - OP15QJYX-00073-01	DMO16-73-01	21 954,62	0,00	10
07/08/2017	DMO17-005-01 - OP166TUF-005-01 - EREA LES PINS-PLOEMEUR 236	DMO17-005-01	11 506,21	0,00	10
07/08/2017	DMO14-110-01 - 14000804 lycée Jean MACE -LANESTER- locaux d'ensei	DMO14-110-01	295 914,38	0,00	15
07/08/2017	DMO14-36-01 - 14000804-00036-01-Lycée F.Rabelais-St-Brieuc-Trava	DMO14-36-01	22 640,00	0,00	10
07/08/2017	DMO15-065-03 - 15001339-00052-03-LYCEE DES METIERS DU BAT.PLEYBEN	DMO15-065-03	3 595,08	0,00	5
07/08/2017	DMO15-102-04 - DMO15-102-04 - LB D'Argentré VITRE - Restructurati	DMO15-102-04	0,00	0,00	10
07/08/2017	DMO15-29-02 - 15001339-00029-02-LYCEE FULGENCE BIENVENUE-LOUDEAC	DMO15-29-02	18 200,00	0,00	10
07/08/2017	DMO15-42-04 - 15001339-00042-04-LP la Closerie St-Quay-Portrieux	DMO15-42-04	16 700,00	0,00	10
07/08/2017	DMO15-57-05 - 15001339-00057-05 J. MOULIN CHATEAULIN-MEN	DMO15-57-05	30 900,00	0,00	10
07/08/2017	DMO15-57-07 - 15001339-00057-07 J. MOULIN CHATEAULIN-TKD	DMO15-57-07	13 476,42	0,00	10
07/08/2017	DMO15-65-02 - 15001339-00065-02LP PLEYBEN ATELIER (plateforme)	DMO15-65-02	7 332,00	0,00	5
07/08/2017	DMO15-74-02 - 15001339-00074-02-LCM BRIZEUX-QUIMPER-VRD-Espace v	DMO15-74-02	4 704,00	0,00	5

Région de Bretagne - Budget principal - CA - 2017

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N°d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (1)
07/08/2017	DMO15-74-04 - 15001339-00074-04-LCM BRIZEUX-QUIMPER-Fenêtres	DMO15-74-04	8 800,00	0,00	5
07/08/2017	DMO15-74-05 - 15001339-00074-05-LCM BRIZEUX-QUIMPER-menus extér	DMO15-74-05	4 400,00	0,00	5
07/08/2017	DMO15-74-07 - 15001339-00074-07-Lycée Brizeux QUIMPER-logement d	DMO15-74-07	10 800,00	0,00	10
07/08/2017	DMO16-048-03 - OP15QJXY-00048-03-LYCEE VAUBAN BREST-SECURISAT.ACC	DMO16-048-03	20 000,00	0,00	10
07/08/2017	DMO16-105-03 - DMO16-105-03 - lycée B DUGUESCLIN AURAY remplace	DMO16-105-03	18 108,00	0,00	10
07/08/2017	DMO16-109-07 - DMO16-109-07 - Lycée Ampère - JOSSELIN - Eclairage	DMO16-109-07	1 189,99	0,00	5
07/08/2017	DMO16-110-02 - DMO16-110-02- Lycée Jean Macé - LANESTER Remplac	DMO16-110-02	20 866,60	0,00	10
07/08/2017	DMO16-111-02 - DMO16-111-02 - Lycée Louis Armand -Locminé Rénov	DMO16-111-02	9 595,19	0,00	5
07/08/2017	DMO16-114-06 - DMO16-114-06 -Lycée Marie Le Franc-Lorient -Mise	DMO16-114-06	3 276,00	0,00	5
07/08/2017	DMO16-114-07 - DMO16-114-07 - Lycée Marie Le Franc-Lorient -Stat	DMO16-114-07	2 407,20	0,00	5
07/08/2017	DMO16-166-03 - DMO16-166-03 - LA BREHOULOU-FOUESNANT 236	DMO16-166-03	4 548,00	0,00	5
07/08/2017	DMO16-166-04 - DMO16-166-04 -LA BREHOULOU FOUESNANT 236	DMO16-166-04	27 405,96	0,00	10
07/08/2017	DMO16-25-02 - OP15QJYX-00025-02-Lycée Henri Avril-Lamballe-Sécu	DMO16-25-02	3 591,60	0,00	5
07/08/2017	DMO16-25-03 - OP15QJYX-00025-03-Lycée Henri Avril-Lamballe-Toitu	DMO16-25-03	4 215,60	0,00	5
07/08/2017	DMO16-29-01 - OP15QJYX-00029-01-Lycée Fulgence Bienvenue-Loudéac	DMO16-29-01	10 949,81	0,00	10
07/08/2017	DMO16-43-01 - OP15QJYX-00043-01-Lycée Joseph Savina-Tréguier-Mis	DMO16-43-01	1 428,00	0,00	5
07/08/2017	DMO16-43-03 - OP15QJYX-00043-03-Lycée Joseph Savina-Tréguier-	DMO16-43-03	10 998,08	0,00	10
07/08/2017	DMO16-51-01 - OP15QJYX-00051-01-Lycée La Pérouse Brest-Menus.Ex	DMO16-51-01	15 000,00	0,00	10
07/08/2017	DMO16-52-03 - OP15QJXY-00052-03-Lycée Harteloire Brest-Logement	DMO16-52-03	26 300,00	0,00	10
08/08/2017	OP065043-A - OP065043 - Cité Brocéliande à GUER - 2317	OP065043-A	3 537 932,56	0,00	20
08/08/2017	OP065051-A - OP065051 - Lycée AR Lesage à VANNES - 2317	OP065051-A	3 604 214,12	0,00	20
08/08/2017	OP065067-R - OP065067 - Lycée Ampère à JOSSELIN - 2317	OP065067-R	3 438 944,49	0,00	20
08/08/2017	OP065106-A - OP065106-LYCEE JOSEPH SAVINA-Tréguier - 2317	OP065106-A	787 491,99	0,00	20
08/08/2017	OP105068-R - OP105068 LA.Kernilien-Plouisy-Espaces - 2317	OP105068-R	74 741,52	0,00	10
08/08/2017	OP105074-A - OP105074 - EMAT de LORIENT - 2317	OP105074-A	630 340,88	0,00	20

Région de Bretagne - Budget principal - CA - 2017

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N°d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (1)
08/08/2017	OP105109-R - OP105109 - Lycée Jean Macé à LANESTER - 2317	OP105109-R	663 983,28	0,00	20
17/08/2017	13003482INSE - Audit régénération ligne de maillage - 2033	13003482INSE	861,12	0,00	5
17/08/2017	13004689INSE - Lorient Kéroman réhabilit. môle sud est - 2033	13004689INSE	1 184,04	0,00	5
17/08/2017	140000322031 - VN Développement des usages nautiques - Etudes	40000322031	23 201,28	0,00	5
28/08/2017	DMO16-73-03 - OP15QJYX-00073-03-LYCEE THEPOT-QUIMPER-REPLACEMENT	DMO16-73-03	3 532,97	0,00	5
28/08/2017	DMO16-77-03 - OP15QJYX-00077-03-Lycée Yvon Bourges-Dinan	DMO16-77-03	21 100,00	0,00	10
28/08/2017	DMO16-85-02 - OP15QJYX-00085-02-LYCEE EMILE ZOLA-RENNES-236	DMO16-85-02	23 025,60	0,00	10
28/08/2017	DMO17-067-01 - OP166TUF-00067-01-LYCEE P.PONT DE BUIS	DMO17-067-01	516,06	0,00	1
28/08/2017	DMO17-78-01 - OP166TUF-00078-01-ALPHONSE PELLE-DOL DE BRETAGNE	DMO17-78-01	3 120,00	0,00	5
28/08/2017	DMO16-52-02 - OP15QJYX-00052-02-Lycée Harteloire Brest-VRD	DMO16-52-02	16 137,48	0,00	10
25/09/2017	DMO16-70-03 - OP15QJYX-00070-03-CORNOUAILLE QUIMPER	DMO16-70-03	3 804,60	0,00	5
25/09/2017	DMO16-99-04A - OP15QJYX-00099-04-Maupertuis St Malo-pose rideaux	DMO16-99-04A	3 996,00	0,00	5
25/09/2017	OP040123-R - OP040123 LAENNEC PONT L'ABBE TRAVAUX EXTERNAT 2317	OP040123-R	3 565 755,61	0,00	20
25/09/2017	OP040187-A - OP040187-A.PELLE-Dol de Bretagne-Travaux - 2317	OP040187-A	893 062,08	0,00	20
25/09/2017	OP051022-A - OP051022-Mendes France Rennes-Ateliers237	OP051022-A	2 050 435,37	0,00	20
25/09/2017	OP065026-A - OP065026-LYCEE E.RENAN-ST-BRIEUC-Locaux2317	OP065026-A	3 203 977,74	0,00	20
25/09/2017	OP065047 - LP Ker Siam Dinan - Restruc° transfert IFSI-2317	OP065047	19 687,78	0,00	10
25/09/2017	OP065062-A - OP065062 - J.Curie Rennes - Travaux - compte 2317	OP065062-A	33 940,14	0,00	10
25/09/2017	OP065173-A - OP065173 KERICHEN BREST INTERNATS - 2317	OP065173-A	3 905 151,73	0,00	20
25/09/2017	OP075112-R - OP075112-Jean Macé Rennes-2317	OP075112-R	3 984 207,45	0,00	20
25/09/2017	OP085089-R - OP085089 LP Maritime P.Loti-Paimpol Ateliers -2317	OP085089-R	634 472,33	0,00	20
26/09/2017	OP051146-R - OP051146-ANITA CONTI BRUZ-EXTENSION2317	OP051146-R	4 024 919,43	0,00	20
03/10/2017	DMO16-73-04 - OP15QJYX-00073-04-THEPOT QUIMPER	DMO16-73-04	17 137,16	0,00	10
06/10/2017	2006D00001 - 06-Entret-Amgt rivières canaux	2006D00001	1 258 250,41	0,00	15
06/10/2017	2007D00001 - 07-Entret-Amgt rivières canaux	2007D00001	1 028 928,51	0,00	15
06/10/2017	2008D00002 - 08-Entret-Amgt rivières canaux	2008D00002	907 255,09	0,00	15
06/10/2017	2009D00003 - 09-Entret-Amgt rivières canaux (en cours-avt intég	2009D00003	1 592 154,87	0,00	15
06/10/2017	2011D00001 - 11-Entret-Amgt rivières canaux (en cours-avt intég	2011D00001	303 093,39	0,00	15
06/10/2017	2012D00004 - 12-Entret-Amgt rivières canaux (en cours-avt intég	2012D00004	89 202,73	0,00	15
06/10/2017	231720050008 - 05-Entret-Amgt rivières canaux	231720050008	1 912 380,70	0,00	15
10/11/2017	OP145015-05 - OP145015-05 HARTELOIRE BREST-SIEGE D'EVACU	OP145015-05	1 560,00	0,00	5
17/11/2017	OP115002 - OP115002-Lycée Freyssinet-Saint-Brieuc-Service de	OP115002	104 916,70	0,00	5
17/11/2017	OP125023 - OP125023 KERICHEN BREST-ACQUISITION MAT. CUISI	OP125023	217 546,97	0,00	5
24/11/2017	OP16X9SG-A - OP16X9SG-A-ACQUISITION D'UN OUTIL DE SUIV -2051	OP16X9SG-A	13 930,20	0,00	2

IV - ANNEXES									IV
ELEMENTS DU BILAN - VARIATION DU PATRIMOINE (articles L. 4221-4 et L.4313.2 du CGCT) SORTIES									B9.2
ETAT DES SORTIES DE BIENS D'IMMOBILISATIONS (articles L. 4221-4 et L.4313.2 du CGCT)									
Modalités de sortie	Désignation du bien	Date entrée	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée amortissement en années	Cumul des amort antérieurs à l'exercice	VNC Au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins value	VNC au 31/12 de l'exercice pour les cessions partielles
TOTAL GENERAL							156 393,15	11 775,15	
Vols et destructions	Ordinateur portable TOSHIBA ZD105380H	2014	918,18	3	918,18	0,00	615,15	615,15	
Cessions à titre onéreux	Broyeur d'accotement 1600XTRA-Rousseau		1 000,00	s.o.	0,00	1 000,00	1 000,00	0,00	
	RENAULT Trafic – CR 031 GW		3 300,00	s.o.	0,00	3 300,00	3 300,00	0,00	
	FORD Transit – CL 723 GL		2 200,00	s.o.	0,00	2 200,00	2 200,00	0,00	
	RENAULT Master – 999AWC35		3 500,00	s.o.	0,00	3 500,00	3 500,00	0,00	
	RENAULT Master – AP 055 WA		2 800,00	s.o.	0,00	2 800,00	2 800,00	0,00	
	RENAULT Master – CP 783 SD		3 400,00	s.o.	0,00	3 400,00	3 400,00	0,00	
	RENAULT Trafic – CR 184 RC		2 400,00	s.o.	0,00	2 400,00	2 400,00	0,00	
	OPEL Vivaro – CR 365 AS		2 300,00	s.o.	0,00	2 300,00	2 300,00	0,00	
	Matériels divers (poulies, démonte pneu...)		1 400,00	s.o.	0,00	1 400,00	1 400,00	0,00	
	SMA EPAREUSE PUMA N°120590100		1 200,00	s.o.	0,00	1 200,00	1 200,00	0,00	
	SONY VAIO PLG512HM	2011	910,08	3	910,08	0,00	50,00	50,00	
	Cession titres GO CAPITAL AMORCAGE		60 000,00	s.o.	0,00	60 000,00	60 000,00	0,00	
	Matériels divers		2 260,00	5	2 260,00	0,00	2 260,00	2 260,00	
	RENAULT TRACTEUR AGRICOLE CP-601-SN/ 2 REMORQUES		8 850,00	s.o.	0,00	8 850,00	8 850,00	0,00	
	CLIO 5 P CH-896-ER	2012	11 317,94	5	11 317,94	0,00	4 550,00	4 550,00	
	Cession parts FCPI Ouest Ventures		38 868,00	s.o.	0,00	38 868,00	38 868,00	0,00	
	Tracteur Renault ERGOS CP877TB Remorque nacelle MB 1240 CH046WD		13 400,00	s.o.	0,00	13 400,00	13 400,00	0,00	
Emprise sur port de Brest Quai Surcouf		0,00	s.o.	0,00	0,00	1 350,00	1 350,00		
58 PC portables Toshiba + 1 Dell 4JSM7Z1	2012 et 2014	52 454,66	3	52 454,66	0,00	2 950,00	2 950,00		

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DES OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	B9.3

Pour mémoire		Crédits ouverts (BP + DM)
Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	123 610,00

Produit des cessions		Réalisations
Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	156 393,15
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	144 618,00

IV - ANNEXES	IV
C - ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS	C1.1

C1.1 - ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial de l'emprunt	Capital restant dû au 31/12/2017	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial		Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année de mobilisation	Profil d'amortissement							Taux (3)	Index (4)	Tx actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)			Niveau de taux	En intérêts (8)
Totaux généraux					38 446 021,86 €	34 232 685,21 €										185 904,66 €	1 466 333,13 €
Totaux pour les emprunts contractés par les collectivités ou des EP (hors logement sociaux)																	
Totaux pour les emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logement sociaux)																	
SEM LIGER	2017		Création d'un centre d'énergie renouvelable	Crédit agricole et Banque Populaire	1 600 000,00 €	1 574 983,58 €	60 mois	T	R	Euribor 3 m	2,64%	R	Euribor 3 m	2,200%	A-1		50 720,16 €
Syndicat Mixte E-Mégalis Bretagne	en cours (mobilisation possible jusqu'en octobre 2019)		Réseau régional d'infrastructures numériques très haut débit	Caisse des Dépôts et Consignations	20 000 000,00 €	20 000 000,00 €	240 mois	T	R	Livret A	2,00%	R	Livret A	1,750%	A-1	163 800,00 €	468 000,00 €
GROUPE D'AUCY HOLDING (HOLDCO)	2016 (franchise de remboursement en capital de 24 mois)		Financement partiel des investissements	Thémis banque	10 000 000,00 €	10 000 000,00 €	48 mois	T	R	Euribor 3 m	4,00%	R	Euribor 3 m	4,000%	A-1	/	425 000,00 €
SA GEOTEXIA	2017 (franchise de remboursement en capital de 24 mois)		Financement des travaux dans l'usine de Saint Gilles du Mené	Caisse régionale du Crédit Agricole des Côtes d'Armor	105 000,00 €	105 000,00 €	96 mois	M	F		2,50%	F		2,500%	A-1	/	/
				Crédit Coopératif	105 000,00 €	105 000,00 €	96 mois	M	F		2,50%	F		2,500%	A-1	/	/
				Caisse du Crédit Mutuel du Pays de Mené Merdrignac	105 000,00 €	105 000,00 €	96 mois	M	F		2,50%	F		2,500%	A-1	/	/
				Bpifrance Financement	105 000,00 €	105 000,00 €	96 mois	M	F		2,50%	F		2,500%	A-1	/	/

IV - ANNEXES	IV
C - ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS	C1.1

C1.1 - ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial de l'emprunt	Capital restant dû au 31/12/2017	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année de mobilisation	Profil d'amortissement							Taux (3)	Index (4)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux	En intérêts (8)			En capital	
																		Taux (3)
Totaux pour les emprunts contractés pour des opérations de logement aidés par l'Etat					6 426 021,86 €	2 237 701,63 €										22 104,66 €	522 612,97 €	
HLM Guingamp	1993	P	Résidence pour étudiants	Caisse des Dépôts et Consignations	1 827 325,87 €	748 857,18 €	103 mois	A	V	Livret A	5,80%	V	Livret A	1,75%	A-1		13 105,00 €	84 640,64 €
HLM Guingamp	1993	P	Résidence pour étudiants	Caisse des Dépôts et Consignations	598 695,99 €	245 351,85 €	105 mois	A	V	Livret A	5,80%	V	Livret A	1,75%	A-1		4 293,66 €	27 731,24 €
Etablissement Public Foncier de Bretagne	2010	P	Acquisitions Foncières	Caisse d'Epargne et de Prévoyance de Bretagne	4 000 000,00 €	1 243 492,60 €	36 mois	T	R	Euribor 3 m	1,07%	R	Euribor 3 m	0,04%	A-1		4 706,00 €	410 241,09 €
Totaux pour les autres emprunts																		

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV ANNEXES	IV
C - ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	C1.2

C1.2 - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L.4253-1 du CGCT	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	1 652 237,79 €
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	- €
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	55 781 147,72 €
Provisions pour garanties d'emprunts	- €
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	57 433 385,51 €
Recettes réelles de fonctionnement	1 251 821 343,36 €
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	4,59

(1) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2. du CGCT

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50% des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
C – ENGAGEMENTS HORS BILAN - LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS	C2

**C2. LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS
(article L. 4312-4 du CGCT)**

Personnes physiques

Bénéficiaires			Mandaté en fonctionnement	Mandaté en investissement	Prestations en nature
ADJIMI	29820	GUILERS	400,00		
ALANOU	29460	HOPITAL CAMFROUT		3 000,00	
ALEXANDRINE	22022	SAINT-BRIEUC	7 217,00		
ALLANNIC	56610	ARRADON		4 109,00	
ALLIO	29630	SAINT JEAN DU DOIGT		1 500,00	
ALRAN	22560	PLEUMEUR BODOU	1 293,00		
ANDRO	29730	TREFFIAGAT	7 217,00		
AUJAME	35000	RENNES		1 500,00	
BANECK ASARO	22000	ST BRIEUC		1 200,00	
BARON	35000	RENNES		1 500,00	
BECCA VIN	56130	LA ROCHE BERNARD		2 061,45	
BEL	51100	REIMS	1 000,00		
BERG	75004	PARIS		750,00	
BEURIOT	29590	LE FAOU		3 424,54	
BEYER FRANCK	35190	TINTENIAC		1 500,00	
BIARD	78500	SARTROUVILLE		3 949,75	
BITON	56130	NIVILLAC		1 350,89	
BOUJU	35410	CHATEAUGIRON		1 453,22	
BOULLE CHRISTOPHE	56120	JOSELIN		171,60	
BOURGEOIS	35300	FOUGERES		887,74	
BRANDILLY	35000	RENNES		3 000,00	
BRETON	29540	SPEZET		4 000,00	
BREZELLEC	22190	PLERIN		1 200,00	
BURGUIN	29000	QUIMPER		1 500,00	

Bénéficiaires			Mandaté en fonctionnement	Mandaté en investissement	Prestations en nature
CABON	29730	LE GUILVINEC	800,00		
CAILLAREC	35000	RENNES		1 500,00	
CAMPEON	29800	LA ROCHE MAURICE	1 525,00		
CASSIMATIS ERIC OU BACHELIN P	35890	BOURG DES COMPTES		3 492,56	
CHAMPAGNAC	35000	RENNES		1 500,00	
CHAPALAIN	29000	QUIMPER		1 500,00	
CHARRIER	29790	PONT CROIX		1 201,76	
COQUELIN	35560	BAZOUGES LA PEROUSE		1 755,58	
CORNET	56130	LA ROCHE BERNARD		1 670,54	
COSS	35000	RENNES		4 000,00	
CUEFF	35000	RENNES	300,00		
DAGUER	35140	SAINT MARC SUR COUESNON	600,00		
DANIEL	78670	VILLENES-SUR-SEINE		5 994,96	
DARGNIES	56800	LOYAT		3 546,45	
DAUJON	29200	BREST		1 500,00	
DE COSNAC	75017	PARIS		770,88	
DE LA TOUR DU PIN VERCLAUSE	92200	NEUILLY-SUR-SEINE		7 845,27	
DE LA VILLEON	35630	LES IFFS		7 637,25	
DE WAZIERES	22450	LA ROCHE DERRIEN		2 470,88	
DELABROSSE	29150	DINEAULT	12 500,00		
DELANOE	22000	ST BRIEUC		1 200,00	
DESBOIS	56140	RUFFIAC		1 500,00	
DESJARD	29590	PONT DE BUIS LES QUIMERC		2 183,87	
DIOP	91270	VIGNEUX-SUR-SEINE	1 525,00		
DIOUGOAN	22960	PLÉDRAN		700,00	
DOUEL	22110	MELLIONNEC		4 000,00	
DREAN	35000	RENNES		1 500,00	
DREAN	56130	LA ROCHE BERNARD		5 640,36	
DU BOYS	56410	ERDEVEN		3 000,00	
DUBSET	29930	PONT AVEN		1 500,00	
DUBUS	22800	QUINTIN		1 260,16	
DUGAST	35000	RENNES		750,00	
DUPLAY	75014	PARIS		4 328,66	
EVEN	22000	ST BRIEUC		1 200,00	
EVEN HOURON	22000	ST BRIEUC		1 200,00	
FALCHON	29460	LOGONNA DAOULAS		1 500,00	
FAURE	29890	PLOUNEOUR-BRIGNOGAN-PLAGE		2 500,00	
FELIN	22270	JUGON LES LACS		1 185,21	
FILY ELISE	29820	GUILERS		936,00	

Bénéficiaires			Mandaté en fonctionnement	Mandaté en investissement	Prestations en nature
FIXOT	35760	SAINT GREGOIRE	2 358,00		
FLORIT	22240	LA BOUILLIE	1 293,00		
FREMONT	35000	RENNES		1 500,00	
GELARD	29410	PLOUNEOUR MENEZ		1 144,54	
GENDARME	35000	RENNES		2 500,00	
GERBAUD	22800	SAINT DONAN		700,00	
GERVAIS	35430	SAINT-SULIAC		3 000,00	
GIGOU	35190	BECHEREL		1 669,95	
GOREGUES	22300	LANNION	7 217,00		
GOURLAOUEN	75008	PARIS		85 661,90	
GUEGUEN	22600	LOUDEAC	1 525,00		
GUELE	35510	CESSON SEVIGNE		4 437,01	
GUENE	22410	PLOURHAN		1 700,00	
GUILLAUME	22170	PLELO	600,00		
HALL DAVEY	56160	GUEMENE SUR SCORFF		3 127,50	
HAMON	22230	TREMOREL	1 350,00		
HAMON	29830	SAINT PABU	7 217,00		
HARNOIS HERVÉ	56580	ROHAN		3 000,00	
HÉLÈNE LUQUOT	56320	LANVENEGEN		3 600,00	
HENNETON	56800	PLOERMEL		9 510,10	
HERY	22000	ST BRIEUC		1 200,00	
HIVES	35137	BEDEE		750,00	
HUET	22220	TREGUIER		1 753,67	
JAOUAN	29180	LOCRONAN		971,45	
JEAN-FRANÇOIS PAHUN	56570	LOCMIQUELIC		1 500,00	
JEGOU	22980	LANGUEDIAS	1 525,00		
JENSEN	22520	BINIC		700,00	
JOSSELIN DE ROHAN CHABOT	56120	JOSSELIN		3 695,65	
JOURNEAUX	35190	BECHEREL		2 663,10	
JULIAN	22960	PLÉDRAN		700,00	
KERVADEC	56890	PLESCOP	800,00		
KOZAKIEWIEZ	35470	PLECHATEL		5 500,00	
L EOST	29200	BREST	1 525,00		
LAFFARGUE	56150	BAUD	600,00		
LAGARDE LAURIANE	35000	RENNES		1 500,00	
LAHELLEC	29600	MORLAIX		42 483,21	
LAIGNEAU	35136	SAINT JACQUES DE LA LANDE		1 500,00	
LAMACHE	56100	LORIENT		12 900,92	
LAMOUR	22450	LA ROCHE DERRIEN		3 075,72	

Bénéficiaires			Mandaté en fonctionnement	Mandaté en investissement	Prestations en nature
LASSAGNE	29590	LE FAOU		1 397,96	
LE BASTARD	22450	LA ROCHE DERRIEN		2 126,54	
LE COANT ALAIN	22160	PLOURAC H		1 000,00	
LE CRAS	22110	MELLIONNEC		1 500,00	
LE CUNFF	56220	ROCHEFORT EN TERRE		2 263,50	
LE DUC	22000	ST BRIEUC		1 200,00	
LE JEUNE	22260	PONTRIEUX		1 451,52	
LE MEUR	29770	AUDIERNE		750,00	
LE NEDIC	93170	BAGNOLET	275,58		
LE PENNEC	22300	LANNION		2 000,00	
LE RAY	22220	TREDARZEC		2 000,00	
LE RESTE	29170	FOUESNANT		4 000,00	
LE TONQUER	29100	DOUARNENEZ		3 000,00	
LEBRETON	35630	LA CHAPELLE CHAUSSEE	800,00		
LEFEVRE CLAUDE	56460	LE ROC SAINT ANDRE		1 556,40	
LEFFONDRE	22150	PLEMY		2 200,00	
LELU	22320	CORLAY	1 525,00		
LEMOINE	22700	PERROS GUIREC		4 000,00	
LERAY	22680	ETABLES SUR MER		700,00	
LHERNAULT	35750	SAINT MALON SUR MEL	540,00		
LIME	35000	RENNES		1 500,00	
LINCOLN DANIELLOU	29880	PLOUGUERNEAU		4 000,00	
LUCAS	22800	SAINT BRANDAN	600,00		
LUNEL	29430	TREFLEZ		3 000,00	
MADEC	29350	MOELAN SUR MER		1 500,00	
MAFFART	22940	PLAINTEL		700,00	
MAGON DE LA GICLAIS	35400	SAINT MALO		1 089,93	
MALET	35580	GUIGNEN	240,00		
MANUEL	35240	RETIERS		1 500,00	
MARCAULT	35200	RENNES		2 000,00	
MARIE	29410	PLOUNEOUR MENEZ		1 679,07	
MARTY	56390	BRANDIVY	1 500,00		
MATHE	35190	BECHEREL		852,14	
MENEZ BILLION	56340	CARNAC		1 500,00	
MERIEN	56130	LA ROCHE BERNARD		3 628,44	
MIMAUT	22110	MELLIONNEC		1 500,00	
MOREL	22800	SAINT BRANDAN		1 200,00	
MORICE	56130	LA ROCHE BERNARD		1 609,47	
MORVAN	22950	TREGUEUX		1 200,00	

Bénéficiaires			Mandaté en fonctionnement	Mandaté en investissement	Prestations en nature
MORVAN DAVID	35000	RENNES		1 500,00	
MURGALE	22350	GUITTE	750,00		
NAGARD	56130	LA ROCHE BERNARD		1 136,64	
NICOL	22450	LA ROCHE DERRIEN		4 782,14	
NICOL	35000	RENNES	1 500,00		
NIEUVIARTS	35890	BOURG DES COMPTES		2 500,00	
OLIVE	35160	BRETEIL	400,00		
OLLIVIER	22800	QUINTIN		804,54	
ORVEILLON	22100	DINAN	1 525,00		
PAPIN	56430	MAURON		762,47	
PARISCOAT ELIANE	22450	LA ROCHE DERRIEN		826,35	
PARMENTIER	35190	BECHEREL		1 618,39	
PAUMIER	35000	RENNES	1 534,41		
PERNOT	22560	TREBEURDEN	7 217,00		
PERROQUIN OLIVIER	75016	PARIS		18 007,65	
PIGEON	50220	DUCEY	400,00		
PITON	35480	GUIPRY		1 500,00	
PLOQUIN	22400	LAMBALLE		1 200,00	
POSNIC	35170	BRUZ		750,00	
POSSEME	35770	VERN SUR SEICHE		750,00	
QUEBRIAC	56120	JOSELIN		5 890,94	
QUERE	22000	ST BRIEUC		1 200,00	
QUERE	77178	SAINT-PATHUS		1 994,40	
REDON	29000	QUIMPER		3 400,00	
RENE JAGORET	22000	ST BRIEUC		1 200,00	
RIBOT	22590	PORDIC		1 200,00	
RICHARD LAURANCE	56360	SAUZON		2 160,00	
ROBERT	35430	SAINT PERE	1 500,00		
ROBIN	56340	PLOUHARNEL	1 200,00		
RUBIN	35510	CESSON SEVIGNE	3 900,00		
SALLIOU	22680	ETABLES SUR MER		1 700,00	
SALMON	22130	PLUDUNO	600,00		
SAUNIER	35430	SAINT JOUAN DES GUERETS	1 525,00		
SERGE COBAC	35270	COMBOURG		751,80	
SPECULATORE ANGELO	56190	LE GUERNO		2 310,24	
TAVERNIER	56220	PEILLAC		2 237,82	
TETREL	75116	PARIS		69 582,95	
THIRY	44800	ST HERBLAIN		4 690,52	
THOUVENIN	35200	RENNES	450,00		

Bénéficiaires			Mandaté en fonctionnement	Mandaté en investissement	Prestations en nature
TILLON	35000	RENNES		1 500,00	
TROIN CAROLINE	29100	DOUARNENEZ		1 500,00	
TROTEL	22440	MÉAUGON		1 700,00	
VADET	22460	UZEL	1 500,00		
VERNET	56440	LANGUIDIC		18 000,00	
VROELANT	31170	TOURNEFEUILLE		1 519,91	

Personnes morales de droit privé

ASSOCIATIONS

Bénéficiaires			Mandaté en fonctionnement	Mandaté en investissement	Prestations en nature
10 DOIGTS COMPAGNIE	35000	RENNES	5 000,00		
16 RUE DE PLAISANCE	35700	RENNES	10 000,00		
3 P TIT TOUR	35000	RENNES	10 000,00		
4 ASS ET PLUS	29910	TREGUNC	5 250,00		
40MCUBE	35000	RENNES	46 500,00		
60 000 REBONDS NANTES	44000	NANTES	10 000,00		
7 TECHNOPOLES BRETAGNE	29000	QUIMPER	470 000,00		
A DOMICILE AUTOUR DE LA DANSE CONTEMPORAINE	29880	GUISSENY	12 000,00		
A L'EST DES DUNES	22240	FREHEL	1 000,00		
A M I G O BRETAGNE	35200	RENNES	1 000,00		
AACRMI 35 ASS ANCIENS COMBATTANTS ET RESISTANTS MINISTERE INTERIEUR I	35000	RENNES		150,00	
ABEA ASS BRETONNE DES ENTREPRISES AGROALIMENTAIRES	35042	RENNES CEDEX	98 641,13		
ABIBOIS	35000	RENNES	129 440,25		
ACADEMIE DE MUSIQUE ET D ARTS SACRES	56400	SAINTE ANNE D AURAY	68 000,00	300 000,00	
ACADEMIE PAUL LE FLEM	35160	MONTFORT SUR MEU	4 000,00		
ACT FOOD BRETAGNE	29000	QUIMPER	415 954,90		
ACTALIA	01000	BOURG EN BRESSE	122 295,07		
ACTIFE QUIMPER CORNOUAILLE	29000	QUIMPER	778,38		
ACTIV'AVENIR	35603	REDON	326,70		
ADAGE 35	35577	CESSON SEVIGNE	36 244,79		
ADAPEI 22	22192	PLERIN	500,00		
ADDES	29690	BOTMEUR	2 118,30		
ADEC 56	56120	JOSSSELIN	18 750,00		
ADEC COMITE DEPARTEMENTAL D ILLE ET VILAINE	35000	RENNES	28 700,00	2 034,00	
ADER ART DESIGN ESPACE ROUDOUR	22140	BEGARD	3 000,00		
ADESS ASSOCIATION DE DEVELOPPEMENT DE L ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIR	29200	BREST	41 138,00		
ADESS CENTRE BRETAGNE	22600	LOUDEAC	24 500,00		
ADESS DU PAYS DE MORLAIX	29600	PLOURIN LES MORLAIX	64 926,50		
ADESS EN PAYS DE CORNOUAILLE	29000	QUIMPER	33 250,00		
ADESS PAYS DU TREGO GOELO	22300	LANNION	69 500,00		
ADEUPA DE BREST	29200	BREST	20 000,00		
ADIE	44300	NANTES	208 857,00		

Bénéficiaires			Mandaté en fonctionnement	Mandaté en investissement	Prestations en nature
ADRIA DEVELOPPEMENT	29196	QUIMPER CEDEX	376 986,80	49 963,55	
ADRM	56400	PLUNERET		5 496,00	
AEP SKOL DIWAN SANT-ERVLAN	44800	ST HERBLAIN	2 520,91		
AFDAS	75990	PARIS	30 000,00		
AFIP	35577	CESSON SEVIGNE	6 330,22		
AFMD 22 AMIS DE LA FONDATION POUR LA MEMOIRE DE LA DEPORTATION	22104	DINAN	500,00		
AFPA D AURAY	56400	AURAY	9 268,50		
AFPA DIRECTION REGIONALE BRETAGNE	35208	RENNES	164 917,75		
AFPA TRANSITIONS BRETAGNE	35000	RENNES	7 500,00		
AFT	75017	PARIS	4 075,00		
AFTRAL	75017	PARIS	31 078,00	22 264,00	
AGCE URBAN DEVEL INTERCOM AGGL RENNAIS	35207	RENNES	25 000,00		
AGEFOS PME REGION BRETAGNE	35064	RENNES CEDEX	83 827,50		
AGENCE DEVELOPPEMENT ECO ET URBA QUIMPER COMMUNAUTE ET CORNOUAILLE	29018	QUIMPER CEDEX	370 062,62		
AGENCE LOCALE A L'ENERGIE	35200	RENNES	180 625,81		
AGENCE LOCALE DE L ENERGIE DU PAYS DE SAINT BRIEUC EX PROGENER	22000	SAINT BRIEUC	111 975,34		
AGENCE OUEST CORNOUAILLE DEVELOPPEMENT	29120	PONT-L'ABBE	18 955,50		
AGESEM	35652	LE RHEU CEDEX		12 751,70	
AGL DRAPEAU FOUGERES FOOTBALL	35300	FOUGERES	3 000,00		
AGMS LAENNEC	29720	PLONEOUR LANVERN	34 192,20		
AGORA	56100	LORIENT	9 750,00		
AGRICULTURE PAYSANNE DES COTES D'ARMOR	22000	ST BRIEUC	17 000,00		
AGRIS 56	56000	VANNES	2 500,00		
AGROBIO 35	35577	CESSON-SEVIGNE CEDEX	46 257,90		
AIE AIE AIE	35000	RENNES	18 000,00		
AIFAB	35201	RENNES CEDEX 2	29 083,00		
AILE ASS D INITIATIVES LOCALES POUR L ENERGIE ET L ENV	35000	RENNES	133 069,72		
AIR BREIZH	35200	RENNES	98 000,00	57 500,00	
AL'TERRE BREIZH	29000	QUIMPER	4 410,00		
ALCOOL ASSISTANCE CROIX D REG OUEST	44000	NANTES	1 470,00		
ALECOB	29834	CARHAIX PLOUGUER CEDEX	38 000,00		
ALGUES AU RYTHME	56610	ARRADON	1 500,00		
ALLEGORIES ACOUSTIQUES	35000	RENNES	4 000,00		
ALLIANCE ARMOR DUPLIX INDE AADI	29600	MORLAIX	2 000,00		
ALPES VELO	74500	ÉVIAN-LES-BAINS	15 000,00		
AMAC ASSOCIATION POUR LE MAINTIEN DE L'ART A LA CAMPAGNE	35134	THOURIE	3 000,00		

Bénéficiaires			Mandaté en fonctionnement	Mandaté en investissement	Prestations en nature
AMAR ACTEURS DANS LE MONDE AGRICOLE ET RURAL	35740	PACE	1 125,00		
AMCM SECTION FINISTERIENNE	29800	LANDERNEAU	1 200,00		
AMICALE CYCLISTE DU COGLAIS NORD	35133	SAINT GERMAIN EN COGLES	500,00		
AMICALE DE CHATEAUBRIANT VOVES ROUILLE	93400	SAINT-OUEN		10 000,00	
AMICALE DE L AVEN	29140	ROSPORDEN	1 500,00		
AMICALE LAIQUE	22100	SAINT HELEN	5 000,00		
AMICALE LAIQUE BULATOISE	22160	BULAT PESTIVIEN	1 303,23		
AMICALE LAIQUE DE CANCALE	35260	CANCALE	1 000,00		
AMICALE LAIQUE DE CONCARNEAU	29900	CONCARNEAU	1 460,00		
AMICALE LAIQUE DE LANTIC	22410	LANTIC	500,00		
AMICALE LAIQUE DE PLOUFRAGAN	22440	PLOUFRAGAN	1 000,00		
AMICALE LAIQUE ERGUE GABERIC	29500	ERGUE GABERIC	769,92		
AMICALE LAIQUE LOUARGAT	22540	LOUARGAT	1 500,00		
AMICALE SPORTIVE DE PLOMELIN	29700	PLOMELIN	1 500,00		
AMICALE SPORTIVE VITREENNE	35500	VITRE	6 652,17		
AMITIE MADAGASCAR BRETAGNE	29260	LESNEVEN		34 200,25	
AMZER NEVEZ	56270	PLOEMEUR	162 480,21	3 057,79	
AN DAOL VRAS	29238	BREST	32 442,97		
AN TEST ASSOCIATION	29460	L'HOPITAL-CAMFROUT		1 804,52	
ANIMATH ASSOCIATION POUR ANIMATION MATHEMATIQUE	75231	PARIS CEDEX 05	500,00		
ANPAA BRETAGNE	35000	RENNES	8 000,00		
ANTICIPA ADIT	22303	LANNION CEDEX	216 804,28		
AOP GRAND OUEST	35000	RENNES	4 619,52		
APDSAC	35170	BRUZ	15 000,00		
APE DU LYCEE DU LEON DE LANDIVISIAU	29400	LANDIVISIAU	14 887,14		
APE DU LYCEE POLYVALENT PAUL SERUSIER	29270	CARHAIX	27 787,57		
APEZA ASS PROMOTION ENFANCE ADOLESCENCE ET ADULTE	35300	FOUGERES	1 000,00		
APEL DE BRETAGNE	22600	LOUDEAC	1 500,00		
APEL DE L INSTITUTION SAINTE JEANNE D ARC DE VITRE	35500	VITRE	40 244,62		
APEL DE SAINT GABRIEL	29120	PONT L ABBE	18 796,00		
APEL DES LYCEES SAINT LOUIS ET NOTRE DAME DE LA PAIX	56100	LORIENT	40 403,33		
APEL DU LYCEE J DE LA MENNAIS	35240	RETIERS	16 483,33		
APEL DU LYCEE LA MENNAIS	56800	PLOERMEL	67 021,67		
APEL DU LYCEE NOTRE DAME DU VOEU	56704	HENNEBONT CEDEX	19 205,00		
APEL DU LYCÉE SAINT-SAUVEUR	35603	REDON CEDEX	26 526,67		
APEL GROUPE SCOLAIRE SAINTE ANNE ET SAINT LOUIS	56400	SAINTE ANNE D AURAY	38 524,25		

Bénéficiaires			Mandaté en fonctionnement	Mandaté en investissement	Prestations en nature
APPB-ASSOCIATION PORTS DE PLAISANCE DE BRETAGNE	56260	LARMOR PLAGES	7 500,00		
APREM ' JAZZ	29000	QUIMPER	7 000,00		
APRESMAI	35000	RENNES	12 000,00		
AR GWAZI GOUEZ	35000	RENNES	1 000,00		
AR REDAPEG A DI DA DI	35310	BREAL SOUS MONTFORT	24 500,00		
AR SKEWELL CERCLE CELTIQUE DE PERROS-GUIREC	22700	PERROS GUIREC	1 912,00		
AR'IMAGES A LA ROCHE BERNARD	56130	LA ROCHE BERNARD	500,00		
ARACE ASS DES RADIO AMATEURS DE LA COTE D EMERAUDE	35350	SAINT MELOIR DES ONDES	500,00		
ARACT BRETAGNE	35000	RENNES	167 000,00		
ARAP	35000	RENNES	35 000,00		
ARC FM 56	56000	VANNES	7 000,00		
ARCHERS DE RICHEMONT	56000	VANNES	425,40		
ARCHERS DU PAYS DE LOUDEAC	22600	LOUDEAC	1 500,00		
AREFA BRETAGNE	35042	RENNES CEDEX	4 270,50		
ARELA BRETAGNE	29225	BREST	250,00		
AREP COTES D ARMOR	22400	LAMBALLE	41 946,27		
AREP ILLE ARMOR	35706	RENNES	10 900,00		
AREPO ASS REGIONS EUROPEENNES DES PRODUITS D ORIGINE	33077	BORDEAUX	4 500,00		
ARESAT BRETAGNE	35530	NOYAL SUR VILAINE	1 000,00		
ARFASS BRETAGNE	22190	PLERIN	43 509,85		
ARIP BRETAGNE	35065	RENNES CEDEX	18 214,50		
ARMA ART LYRIQUE ET MUSIQUE ANCIENNE	35000	RENNES	15 000,00		
ARMOR ARGOAT KALON VREIZH	22610	LANMODEZ	7 999,95		
ARMOR BURKINA FASO	22640	PLENEE JUGON	140,27	2 249,30	
ARMOR EVENEMENTS VTT	22400	COETMIEUX	12 000,00		
AROEVEN BRETAGNE	35000	RENNES	3 821,73	150,00	
ARS NOMADIS	35000	RENNES	1 500,00		
ART ACROSS FRONTIERS	35000	RENNES		89,85	
ART ET CULTURE	29680	ROSCOFF	1 000,00		
ART MODE CREATIVITE SPECTACLES AMCS	75017	PARIS	3 000,00		
ARTISANS FILMEURS ASSOCIES	56000	VANNES	6 500,00		
ARZ ER CHAPELIOU BRO LEON	29260	LE FOLGOET	1 642,60		
AS CARAVELLE	29660	CARANTEC	750,00		
AS LYCEE LA FONTAINE DES EAUX	22100	DINAN	1 848,00		
ASADE - ASSOCIATION DE SAINT ANDRE DES EAUX	22630	SAINT-ANDRE-DES-EAUX	1 500,00		
ADESCQ	22800	QUINTIN	1 254,00		

Bénéficiaires			Mandaté en fonctionnement	Mandaté en investissement	Prestations en nature
ASF BREIZH ACTION SOUTIEN FORMATION	22290	LANVOLLON	1 100,00		
ASKORIA	35042	RENNES CEDEX	7 140,00		
ASKORIA	56108	LORIENT	500,00		
ASNALE PROMO ET DEVELOPTLANGUE FRPARLEE COMPLETEE	75015	PARIS	500,00		
ASP CHEVRE DES FOSSES	35200	RENNES	2 400,00		
ASPECT BRETAGNE	35706	RENNES CEDEX 7	206 008,00	253 969,72	
ASPTT RENNES ATHLETISME	35702	RENNES	563,09		
ASS 7 CHAPELLES EN ARTS	56520	GUIDEL	3 000,00		
ASS ALLIANCE FRANCAISE DE SAINT MALO	35400	SAINT MALO	5 000,00		
ASS AMELYCOR ASS MEMOIRE LYCEE ET COLLEGE DE RENNES	35044	RENNES	500,00		
ASS AMIS DES ARTS DE CAVAN	22140	CAVAN	600,00		
ASS AMITIE BRETAGNE GUINEE	56400	PLOUGOUMELLEN	500,00		
ASS AN OALED	29870	TREGLONOU	24 852,00		
ASS ANIO THELO WARMIE MAZURIE CENTRE BRETAGNE	22460	SAINT THELO	500,00		
ASS AR FALZ SKOL VREIZH	29600	MORLAIX	22 500,00	957,75	
ASS AR SEIZH METAL	29180	LOCRONAN	1 500,00		
ASS AR SKINOU ARVORIG FM	29800	LANDERNEAU	75 666,00		
ASS ARIC	35573	CHANTEPIE	12 750,00		
ASS ARMOR VOLLEY BALL	22000	SAINT BRIEUC	4 000,00		
ASS ART NORAC	35000	RENNES	60 000,00		
ASS ASSEMBLEES GALLESSES	22210	PLUMIEUX	5 189,00		
ASS AUTO CROSS MAURONNAIS	56430	MAURON		4 381,40	
ASS AUTOMOBILES ET PATRIMOINE AU PAYS DE FOUGERES APPF	35300	FOUGERES	1 500,00		
ASS AUTREFOIS ETEL ET SA REGION	56410	ETEL	3 000,00		
ASS BAGAD BRIEG	29510	BRIEC	4 531,10		
ASS BANANA JUICE	35131	CHARTRES-DE-BRETAGNE	1 500,00		
ASS BARN HA SKRID	35000	RENNES		157,62	
ASS BASE	35240	MARCILLE ROBERT	15 846,67		
ASS BREIZH SPORT ATTITUDE	29270	CARHAIX PLOUGUER	1 500,00		
ASS BREIZHGOULOU LUMIERE DE BRETAGNE BDE SUPELEC	35510	CESSON SEVIGNE	10 000,00		
ASS BRUDAN HA SKIGNAN	29710	PLONEIS	174 500,00		
ASS CARREFOUR DES HUMANITES PAUL RICOEUR	56321	LORIENT CEDEX	500,00		
ASS CARREFOUR DES METIERS	22300	LANNION	685,67		
ASS CENTRE CULTUREL GOELO ANGELA DUVAL	22500	PAIMPOL	6 000,00		
ASS CHARIVARUE	35700	RENNES	1 000,00		
ASS CHEFS D'OEUVRE EN PRESQU'ILE	22740	LEZARDRIEUX	2 000,00		

Bénéficiaires			Mandaté en fonctionnement	Mandaté en investissement	Prestations en nature
ASS CHOARIVA	29250	SAINT POL DE LEON	22 500,00		
ASS CIDRICOLE BRETONNE ACB	35042	RENNES CEDEX	11 668,80		
ASS CIE CARNET DE VOYAGES	22000	ST BRIEUC	6 000,00		
ASS CINEMA LE DAUPHIN	29430	PLOUESCAT		449,40	
ASS CINEMATHEQUE DE BRETAGNE	29210	BREST	368 000,00	20 361,86	
ASS CLAIR OBSCUR	35000	RENNES	93 000,00		
ASS CODESPAR	35207	RENNES CEDEX 2	17 500,00		
ASS COEUR AU MALI	29860	PLABENNEC		10 257,60	
ASS COLLECTIF CYCLISME ET PREVENTION 56	56260	LARMOR PLAGE	300,00		
ASS CONSERVATION ABEILLE NOIRE	29170	FOUESNANT	10 000,00		
ASS CONTRAT DE VILLE DE LORIENT	56325	LORIENT CEDEX	1 500,00		
ASS CROIX ROUGE FRANCAISE	75384	PARIS CEDEX 08		50 000,00	
ASS CULTURELLE INTERETS ECONOMIQU SOCIAL	22570	SAINT GELVEN	4 000,00		
ASS CYCLE MUSICAL DE LA CHAPELLE DE KERSAINT	29840	LANDUNVEZ	900,00		
ASS CYCLISTE NOYAL CHATILLON	35230	NOYAL-CHÂTILLON-SUR-SEICH	4 050,31		
ASS D UNE MUSIQUE A L AUTRE	29200	BREST	3 500,00		
ASS DANS TRO	29246	POULLAOUEN	4 000,00		
ASS DASTUM BRO	29260	LESNEVEN		428,54	
ASS DE LA BISQUINE CANCALAISE	35260	CANCALE	3 000,00	3 164,88	
ASS DE SAUVEGARDE DU VAL SANS RETOUR ET FORET DE BROCELIANDE	56800	PLOERMEL	15 000,00		
ASS DEFIS	56600	LANESTER	42 200,00		
ASS DEPART PEP PUPILLES ENSEIGNEMENT PUBLIC	35056	RENNES CEDEX 2	3 000,00		
ASS DES 7 CALVAIRES MONUMENTAUX	29470	PLOUGASTEL DAULAS	30 348,07		
ASS DES AMIS DE LA MAISON DU PEUPLE	35400	SAINT MALO		1 611,63	
ASS DES CADRES BRETONS	75015	PARIS	8 000,00		
ASS DES COURSES PEDESTRES ST POL MORLAIX	29600	MORLAIX	9 000,00		
ASS DES PARCS ET JARDINS DE BRETAGNE	35000	RENNES	18 000,00		
ASS DES STATIONS LITTORALES TOURISTIQUES DE BRETAGNE	56640	ARZON	92 000,00	5 023,50	
ASS DEVELOP RECHERC ARCHEOLOGIE MARITI	35400	SAINT MALO	58 603,00		
ASS DINAN AVIATION ET MEMOIRE	22100	TRELIVAN	1 000,00		
ASS DIVSKOUARN	29260	LESNEVEN	34 800,00		
ASS DU CENTRE CULTUREL SKOL AN EMSAV	35000	RENNES	279 765,00		
ASS DU DEFIS DES PORTS BIGOUDENS	29740	PLOBANNALEC	1 000,00		
ASS DU FESTIVAL DES ILES DU PONANT	56600	LANESTER	30 000,00		
ASS EAAH ASSOCIATION DES ELEVES ATTACHES D'ADMINISTRATION HOSPITALIERE	35000	RENNES	500,00		
ASS ECOLE TECHNIQUE PRIVEE ODORICO	35000	RENNES	8 400,00		

Bénéficiaires			Mandaté en fonctionnement	Mandaté en investissement	Prestations en nature
ASS EDUCATION POPULAIRE SKOL DIWAN BAUD	56150	BAUD	2 616,58		
ASS ELLES BOUGENT	75008	PARIS	500,00		
ASS EMPREINTES D'ARTISTES	22110	MELLIONNEC	2 000,00		
ASS ENJEUX D ENFANTS GRAND OUEST	35005	RENNES CEDEX	3 960,00		
ASS ETOILE D ARVOR	29260	LESNEVEN	1 572,00		
ASS ETONNANTS VOYAGEURS	35000	RENNES	138 252,91		
ASS FADOC FEDERATION DES ACTEURS DE LA DIFFUSION OUEST CORNOUAILLE	29122	PONT L'ABBE	5 000,00		
ASS FAMILLES ENFANTS LOISIRS	35630	LA CHAPELLE CHAUSSEE		3 741,00	
ASS FETES MARITIMES DE DOUARNENEZ	29174	DOUARNENEZ CEDEX	87 500,00		
ASS GESTION FORT D'HOEDIC ET ENVIRONN	56170	ILE D HOUEDIC	9 250,00	1 253,00	
ASS GESTION INSERT ET RECONVERT AGRICUL	22195	PLERIN	9 729,68		
ASS GESTION MOYENS RESEAU REG CONS DEV BRET	22000	SAINT BRIEUC	15 000,00		
ASS GORSEDD BRETAGNE	29780	PLOUHINEC	400,00		
ASS GRAND PRIX PHOTOGRAPHIQUE DE BRETAGNE	29600	MORLAIX	3 000,00		
ASS GWENNILI	29000	QUIMPER	4 560,35		
ASS HELLEAN FESTIF	56120	HELLEAN	1 000,00		
ASS HISTOIRE ET PATRIMOINE DU PAYS DE DINARD RANCE EMERAUDE	35800	DINARD	1 500,00		
ASS INGALAN	56220	ROCHEFORT EN TERRE	2 500,00		
ASS INITIATIVES POUR L'INCLUSION DES DEFICIENTS VISUELS	29480	LE RELECQ KERHUON	1 500,00		
ASS INTERCOM ANIMATION ENFANCE JEUNESSE PAYS ELVEN	56250	ELVEN	1 500,00		
ASS IUT DE BRETAGNE	22300	LANNION	3 000,00		
ASS JEUNES A TRAVERS LE MONDE	35000	RENNES	1 650,00		
ASS JEUNESSE ET ENTREPRISES	29000	QUIMPER	5 178,76		
ASS JOGGING RANDO PAYS DE LAMBALLE	22400	LAMBALLE	500,00		
ASS JUMELAGE COOPER RENNES PLATEAU DOGON	35000	RENNES		5 175,60	
ASS JUMELAGE COOPERATION PAYS DE MORLAIX REOBURKINA FASO	29600	PLOURIN LES MORLAIX	3 205,99	5 302,00	
ASS KEIT VIMP BEV	29520	LAZ	85 300,00	12 192,27	
ASS KELENN	29000	QUIMPER	73 371,50		
ASS KERLENN STEN KIDNA	56400	AURAY	5 000,00		
ASS KLAM RECORDS	56400	PLUNERET	7 450,00		
ASS KLT KERNE LEON TREGER	29600	MORLAIX	35 556,35		
ASS L'EGLISE DE LA PETITE FOLIE	29223	BREST	2 600,00		
ASS LA BELLE ETOILE	29570	CAMARET/MER		5 471,92	
ASS LA CARIQHELLE	56460	LIZIO	11 000,00		
ASS LA CAVALCADE DE SCAER	29390	SCAER	3 000,00		
ASS LA GROISILLONNEBZH	56590	GROIX	1 000,00		

Bénéficiaires			Mandaté en fonctionnement	Mandaté en investissement	Prestations en nature
ASS LA PIERRE LE BIGAUT MUCOVISCIDOSE	22160	CALLAC	4 800,00		
ASS LA RONDE FINISTERIENNE	29890	PLOUONEOUR TREZ	900,00		
ASS LAMBALLE ATOUT COEUR	22400	LAMBALLE	800,00		
ASS LE BRUIT DU VENT	56100	LORIENT	4 000,00		
ASS LE FILS DU GRAND RESEAU	29200	BREST	8 000,00		
ASS LE LAMANEUR	29200	BREST	3 000,00		
ASS LES AGITES DU RIDEAU	35500	VITRE	400,00		
ASS LES AMIS DE FIANARANTSOA	35310	MORDELLES		3 687,00	
ASS LES AMIS DE JEAN MINGAM LIVOUR HA KIZELLER	56130	PEAULE	1 500,00		
ASS LES AMIS DE L'ECOLE DES FILLES	29690	HUELGOAT	7 500,00		
ASS LES AMIS DES BISQUINES ET DU VIEUX CANCALE	35260	CANCALE		500,00	
ASS LES AMIS DU CENTRE DE L IMAGINAIRE ARTHURIEN	56430	CONCORET	4 000,00		
ASS LES AMIS DU TISSERAND	22800	QUINTIN	1 500,00		
ASS LES CHAMPIONS D'HIER	35550	PIPRIAC	500,00		
ASS LES CHANTOUS D'LOUDIA	22600	LOUDEAC	500,00		
ASS LES CROCODILES DE L ELORN	29200	BREST	3 000,00		
ASS LES FEMMES DE L'ECONOMIE	94120	FONTENAY-SOUS-BOIS	3 000,00		
ASS LES FONDS DE TERROIR	49420	POUANCÉ	4 000,00		
ASS LES FOUS GERENT	35300	FOUGERES	1 000,00		
ASS LES GALETTES DU MONDE	56400	SAINTE ANNE D AURAY	1 500,00		
ASS LES GARS DU REUN FOOTBALL	29490	GUIPAVAS	500,00		
ASS LES GRANDES REGATES DE PORT NAVALO	56640	ARZON	900,00		
ASS LES MUSICALES DE BLANCHARDEAU	22290	LANVOLLON	1 500,00		
ASS LES VIEILLES CHARRUES	29834	CARHAIX	10 000,00		
ASS LIBERTY BREIZH MEMORY GROUP	56340	PLOUHARNEL	500,00		
ASS LONGUEUR D'ONDES	29200	BREST	26 500,00		
ASS MAIN FORTE	22300	CAOUENNEC LANVEZEAC	500,00		
ASS MAITRES ADAPTATION EDUC NALE ILLE ET VILAINE AME 35	35400	SAINT MALO	5 000,00		
ASS MISSION BRETONNE D ILE DE FRANCE TI AR VRETONED	75014	PARIS	8 667,47		
ASS MISSION LOCALE DE LORIENT	56100	LORIENT	231 195,00		
ASS MOUTONS DES PAYS DE BGNE	22540	PÉDERNEC	3 600,00		
ASS NALE ANC COMBAT RESISTANCE SECTION HENNEBONT	56700	HENNEBONT		150,00	
ASS NATION DEVELOP EPICERIES SOLIDAIRE	75013	PARIS	45 806,72		
ASS NATIONALE VISITEURS PRISON DELEGATION RENNES	44290	CONQUEREUIL	500,00		
ASS NATURE TRADITIONS DU PAYS D AURAY	56400	BRECH	3 000,00	13 471,26	
ASS NORD FINISTERE DES OFFICIERS MARINIERS EN RETRAITE ET VEUVES	29240	BREST CEDEX 9	3 000,00		

Bénéficiaires			Mandaté en fonctionnement	Mandaté en investissement	Prestations en nature
ASS ORGANISATION CYCLISTE LOUDEACIENNE	22600	LOUDEAC	1 000,00		
ASS PENTHIEVRE ATHLETISME	22400	LAMBALLE	475,94		
ASS PENVINS CERF VOLANT	56750	DAMGAN	1 000,00		
ASS PICCOLO OPERA BRETAGNE	35000	RENNES	7 500,00		
ASS PLUMES D'ARMOR EVENEMENTS	22290	LANVOLLON	500,00		
ASS POMPIERS VANNES AVENTURE	56000	VANNES	1 000,00		
ASS POUR L'EMPLOI DES CADRES	75000	PARIS	4 439,00		
ASS POUR LA PROMOTION DU PATRIMOINE DE L'ANTRAINAIS ET DU BAZOUGEAIS	35560	ANTRAIN	1 000,00		
ASS POUR LA SAUVEGARDE ET L ANIMATION DU CHATEAU LA CHEZE	22210	LA CHEZE	1 500,00		
ASS POUR PROMOTION HANDICAPES	35310	BREAL SOUS MONTFORT	3 000,00		
ASS PRANA	35200	RENNES	4 000,00		
ASS PRINTEMPS DE CHATEAUNEUF DU FAOU	29520	CHATEAUNEUF DU FAOU	6 000,00		
ASS PROD CONSOMMER BIOLOGIQUE	22530	MUR DE BRETAGNE	2 000,00		
ASS PROD FRUITS LEGUMES BIO BRETAGNE	29400	LANDIVISIAU	18 000,00		
ASS PRODUITS EN BRETAGNE	29200	BREST	91 200,00		
ASS RADIO BRO GWENED	56305	PONTIVY CEDEX	75 889,00		
ASS RADIO FREQUENCE MEWEN	35290	SAINT MEEN LE GRAND	6 500,00		
ASS RADIO KREIZ BREIZH	22160	SAINT NICODEME	110 085,00		
ASS RADIO QUARTIERS BREST	29200	BREST	7 000,00		
ASS RECHER HEMATOLO PEDIATR HEMOSTASE	29200	BREST	500,00		
ASS RENNES ATALANTE	35510	CESSON SEVIGNE	418 000,00		
ASS REVES DE CREATEURS	56000	VANNES	800,00		
ASS ROLLER ARMOR CLUB	22000	SAINT BRIEUC	602,72		
ASS SALON DE L OCCASION DU CROUESTY LE MILLE SABORDS	56640	ARZON	2 500,00		
ASS SALSA FIEVRA LATINA	35700	RENNES	2 000,00		
ASS SCULPTEURS DE BRETAGNE	29460	LOGONNA DAOULAS	300,00		
ASS SOUVENIR MILITAIRE CENTRE MORBIHAN	56500	LOCMINE	500,00		
ASS SPORTIVE AUTO CLUB L OUEST OCEANE	56700	LORIENT	10 000,00		
ASS SPORTIVE AUTOMOBILE KERLABO ARMOR ASAKA	22800	COHINIAC	7 000,00		
ASS SPORTIVE COLLEGE AGRICOLE	22350	CAULNES	126,00		
ASS SPORTIVE LYC MARITIME PIERRE LOTI	22500	PAIMPOL	288,00		
ASS SPORTIVE LYCEE VICTOR ET HELENE BASCH	35000	RENNES	378,00		
ASS SQUASH CLUB DE BREST	29200	BREST	377,60		
ASS STADE BRIOCHIN	22000	SAINT BRIEUC	4 289,13		
ASS STUDI HA DUDI	22720	PLESIDY	26 441,00		
ASS TCHE KANAM	22600	LOUDEAC		1 784,10	

Bénéficiaires			Mandaté en fonctionnement	Mandaté en investissement	Prestations en nature
ASS TEAM GWERLISKIN	29650	GUERLESQUIN	500,00		
ASS TERRE D'AURE	22110	GLOMEL	2 000,00		
ASS TERRES EMERAUDE	35400	SAINT MALO	32 000,00		
ASS TEUBREUX SANS FRONTIERES	29238	BREST CEDEX 3	1 275,00		
ASS TOUT RENNES COURT	35000	RENNES	3 000,00		
ASS TRES TOT THEATRE	29000	QUIMPER	145 000,00	3 082,00	
ASS TROIS QUATRE CINQ	22140	CAVAN	9 500,00		
ASS TROPHEE CENTRE MORBIHAN	56059	LOCMINE	13 000,00		
ASS TROPHEE DES ETOILES	35760	MONTGERMONT	1 200,00		
ASS USAGERS TRANSPORTS ILLE ET VILAINE	35200	RENNES	900,00		
ASS VAGAMUNDO	29930	PONT AVEN	8 000,00		
ASS VAINCRE LA MUCOVISCIDOSE	75013	PARIS	500,00		
ASS VAMOS PA'YA	22300	LANNION	1 000,00		
ASS VISA SANTE MALI PAIMPOL	22620	PLOUBAZLANEC	322,50	855,00	
ASS VOLEE DE PIAFS	56440	LANGUIDIC	25 500,00		
ASS ZONE INDUSTRIELLE DES CHATELETS	22440	PLOUFRAGAN	15 000,00		
ASS. ANIMATION DES FETES MEDIEVALES	22510	MONCONTOUR DE BRETAGNE	2 500,00		
ASS. HISTOIRE PATRIMOINE ET METALLURGIE EN BROCELIANDE	35380	PLELAN LE GRAND	800,00		
ASSEMBLEE PERMANENTE DES PRESIDENTS DE CLE DE BRETAGNE	56150	BAUD	19 700,00		
ASSO BABIGOU BREIZH	56390	LOCMARIA GRAND CHAMP	25 000,00		
ASSO BRETONNE DE VEHICULE ANCIENS ABVA	22000	ST BRIEUC	1 500,00		
ASSO CLUB MONTAGNES NOIRES	56110	GOURIN	282,00		
ASSO DE L ESTRAN C DE FOUCAULT	29200	BREST	1 998,00		
ASSO ENSEIG SUPERIEUR LOUIS DE BROGLIE	35170	BRUZ	31 862,25		
ASSO GAS DE SAINT THIVISIAU	29400	LANDIVISIAU	693,77		
ASSO GESTION ECOLE HORTICOLE	22360	LANGUEUX	438,00		
ASSO GYMNIQUE PLOUGASTEL	29470	PLOUGASTEL DAOULAS	552,78		
ASSO JEANNE D ARC	35400	SAINT MALO	14 302,73		
ASSO KAREG HIR ECOMUSEE DES GOEMONIERS ET DE L ALGUE	29880	PLOUGUERNEAU	22 076,40		
ASSO LA JEANNE D ARC DE BRUZ	35170	BRUZ	1 562,00		
ASSO LANGUES DU TONNERRE	29200	BREST	1 500,00		
ASSO LE LOUGRE DE L ODET	29000	QUIMPER		858,00	
ASSO LES FOULEES DE L ESPOIR	35300	FOUGERES	500,00		
ASSO LES P TITS LEZARTS	35580	SAINT SENOUX	3 500,00		
ASSO NOTRE DAME DE LA PAIX	56275	PLOEMEUR	216,00		
ASSO PEP 29	29000	QUIMPER	20 000,00		

Bénéficiaires			Mandaté en fonctionnement	Mandaté en investissement	Prestations en nature
ASSO PLUM FM RADIO	56460	SERENT	30 000,00		
ASSO POLE IMAGES ET RESEAUX	22300	LANNION	408 665,00		
ASSO SPORTIVE LYCEE CHATEAUBRIAND	35700	RENNES	324,00		
ASSO SPORTIVE CULT DE BREHOULOU	29170	FOUESNANT	414,00		
ASSO SPORTIVE DETENTE	29403	LANDIVISIAU	1 044,00		
ASSO SPORTIVE ED NOTRE DAME LE MENIMUR	56000	VANNES	360,00		
ASSO SPORTIVE HENRI AVRIL	22400	LAMBALLE	2 500,00		
ASSO SPORTIVE JEAN MACE LANESTER	56601	LANESTER	1 476,00		
ASSO SPORTIVE JEANNE D ARC	35503	VITRE	2 500,00		
ASSO SPORTIVE KERRAOUL	22500	PAIMPOL	342,00		
ASSO SPORTIVE LA PROVIDENCE	35360	MONTAUBAN DE BRETAGNE	90,00		
ASSO SPORTIVE LANDE DE LA RENCONTRE	35140	SAINT AUBIN DU CORMIER	192,00		
ASSO SPORTIVE LEP DE COETLOGON	35016	RENNES	420,00		
ASSO SPORTIVE LEP JEAN GUEHENNO	56000	VANNES	426,00		
ASSO SPORTIVE LES COQUELICOTS	35100	RENNES	2 500,00		
ASSO SPORTIVE LP DU BLAVET	56300	PONTIVY	348,00		
ASSO SPORTIVE LP ROSTRENEN	22110	ROSTRENEN	2 500,00		
ASSO SPORTIVE LP ROZ GLAS	29300	QUIMPERLE	450,00		
ASSO SPORTIVE LYCEE A PAVIE CADOLAN	22205	GUINGAMP	882,00		
ASSO SPORTIVE LYCEE AGRICOLE SUSCINIO	29600	MORLAIX	522,00		
ASSO SPORTIVE LYCEE AMIRAL RONARC H	29200	BREST	1 734,00		
ASSO SPORTIVE LYCEE AR LESAGE	56014	VANNES	1 794,00		
ASSO SPORTIVE LYCEE B FRANKLIN	56406	AURAY	1 410,00		
ASSO SPORTIVE LYCEE BERTRAND D ARGENTRE	35500	VITRE	1 686,00		
ASSO SPORTIVE LYCEE BRIZEUX	29000	QUIMPER	846,00		
ASSO SPORTIVE LYCEE CHAPTAL	29191	QUIMPER	396,00		
ASSO SPORTIVE LYCEE CHARLES TILLON	35000	RENNES	192,00		
ASSO SPORTIVE LYCEE DE CORNOUILLE	29000	QUIMPER	2 226,00		
ASSO SPORTIVE LYCEE DE L ELORN	29800	LANDERNEAU	924,00		
ASSO SPORTIVE LYCEE DE LEON	29400	LANDIVISIAU	792,00		
ASSO SPORTIVE LYCEE DIWAN	29270	CARHAIX	612,00		
ASSO SPORTIVE LYCEE DUPUY DE LOME	29200	BREST	468,00		
ASSO SPORTIVE LYCEE DUPUY DE LOME	56100	LORIENT	306,00		
ASSO SPORTIVE LYCEE E RENAN	22000	SAINT BRIEUC	1 236,00		
ASSO SPORTIVE LYCEE E ZOLA	35000	RENNES	1 554,00		
ASSO SPORTIVE LYCEE ET LP YVES THEPOT	29000	QUIMPER	1 044,00		

Bénéficiaires			Mandaté en fonctionnement	Mandaté en investissement	Prestations en nature
ASSO SPORTIVE LYCEE F DE CHATEAUBRIAND	35270	COMBOURG	2 430,00		
ASSO SPORTIVE LYCEE FELIX LE DANTEC	22300	LANNION	2 500,00		
ASSO SPORTIVE LYCEE HARTELOIRE	29200	BREST	1 044,00		
ASSO SPORTIVE LYCEE HOTELIER	35800	DINARD	234,00		
ASSO SPORTIVE LYCEE IROISE	29200	BREST	684,00		
ASSO SPORTIVE LYCEE JACQUES CARTIER	35403	SAINT MALO	384,00		
ASSO SPORTIVE LYCEE JEAN BRITO	35470	BAIN DE BRETAGNE	252,00		
ASSO SPORTIVE LYCEE JEAN GUEHENNO	35305	FOUGERES	630,00		
ASSO SPORTIVE LYCEE JEAN MACE	35700	RENNES	1 968,00		
ASSO SPORTIVE LYCEE JEAN MOULIN	22000	SAINT BRIEUC	288,00		
ASSO SPORTIVE LYCEE JEAN MOULIN	29150	CHATEAULIN	540,00		
ASSO SPORTIVE LYCEE JOLIOT CURIE	35700	RENNES	1 038,00		
ASSO SPORTIVE LYCEE KERICHEN	29200	BREST	648,00		
ASSO SPORTIVE LYCEE LAENNEC	29120	PONT L ABBE	1 230,00		
ASSO SPORTIVE LYCEE LOUDEAC	22600	LOUDEAC	696,00		
ASSO SPORTIVE LYCEE LOUIS GUILLOU	35700	RENNES	126,00		
ASSO SPORTIVE LYCEE METIER DU BATIMENT	29190	PLEYBEN	900,00		
ASSO SPORTIVE LYCEE P GUEGUIN	29900	CONCARNEAU	1 962,00		
ASSO SPORTIVE LYCEE PIERRE MENDES FRANCE	35000	RENNES	858,00		
ASSO SPORTIVE LYCEE POLYVALENT	29270	CARHAIX PLOUGUER	1 170,00		
ASSO SPORTIVE LYCEE R CASSIN	35160	MONTFORT SUR MEU	408,00		
ASSO SPORTIVE LYCEE RABELAIS	22000	SAINT BRIEUC	1 956,00		
ASSO SPORTIVE LYCEE SEVIGNE	35513	CESSON-SEVIGNE	2 500,00		
ASSO SPORTIVE LYCEE STE ELISABETH ST BLAISE	29100	DOUARNENEZ	318,00		
ASSO SPORTIVE LYCEE STE GENEVIEVE	35000	RENNES	336,00		
ASSO SPORTIVE LYCEE TECHNIQUE	56100	LORIENT	2 500,00		
ASSO SPORTIVE LYCEE TH MONOD LE RHEU	35650	LE RHEU	1 434,00		
ASSO SPORTIVE LYCEE TRISTAN CORBIERE	29600	MORLAIX	1 446,00		
ASSO SPORTIVE LYCEE VAUBAN	29801	BREST	396,00		
ASSO SPORTIVE NOTRE DAME DU KREISKER	29250	SAINT POL DE LEON	2 500,00		
ASSO SPORTIVE RENOUVEAU BREST	29220	BREST	1 164,00		
ASSO SPORTIVE SERVIAM NOTRE DAME DE KERBERTRAND	29300	QUIMPERLE	408,00		
ASSO SPORTIVE ST FRANCOIS XAVIER	56000	VANNES	822,00		
ASSO SPORTIVE ST LOUIS	29150	CHATEAULIN	852,00		
ASSO SPORTIVE ST MAGLOIRE	35120	DOL DE BRETAGNE	564,00		
ASSO SPORTIVE ST VINCENT PROVIDENCE	35005	RENNES	2 500,00		

Bénéficiaires			Mandaté en fonctionnement	Mandaté en investissement	Prestations en nature
ASSOC A TOUTES BRIDES	22300	LANNION	3 059,41		
ASSOC CINEMAS OUEST RECHERCHE	36000	CHÂTEAUROUX	2 000,00		
ASSOC CULTURE ARTS ET LETTRES DES ILES	29242	OUESSANT	10 000,00		
ASSOC DES SOURDS DE SAINT BRIEUC ET DES COTES D ARMOR	22000	ST BRIEUC	1 200,00		
ASSOC FAVORISATION EXPRESSION RADIOPH	29590	LE FAOU	7 500,00		
ASSOC FETE DU VENT ET DE LA MER	29780	PLOUHINEC	3 000,00		
ASSOC FONDATION INTERNET NOUVEL GENERAT	75012	PARIS	4 500,00		
ASSOC GESTION RESTAUR ABBAYE DE BEAUPORT	22500	PAIMPOL	5 470,34		
ASSOC GESTION TOURNOI INTERNATIONAL DE GUERLEDAN PAYS DU CTRE BRETAGNE	56300	PONTIVY	1 000,00		
ASSOC L ARBRE DU VOYAGEUR	35000	RENNES		3 000,00	
ASSOC MORBIHAN INSERTION SOCIALE PROF	56000	VANNES		36 716,87	
ASSOC UNIS VERS SEPT ARRIVE	35000	RENNES	10 000,00		
ASSOCIATION ZABRAKA	56500	PLUMELIN	15 000,00		
ASSOCIATION 212	22000	SAINT BRIEUC	4 500,00		
ASSOCIATION A'TYPIK	22000	ST BRIEUC	1 000,00		
ASSOCIATION ABER ILDUT LOISIRS ET CULTURE	29840	LANILDUT	1 500,00		
ASSOCIATION ACCETEM	35260	CANCALE	14 243,82		
ASSOCIATION ACTIVITES SOCIALES ET CULTURELLES DE L ARTISANAT - ASC ART	35510	CESSON-SEVIGNE	17 164,00		
ASSOCIATION ADORER RADIO CAMPUS	35043	RENNES	7 000,00		
ASSOCIATION ADRENALINE PROD	29400	PLOUNEVENTER	1 150,00		
ASSOCIATION AEP ECOLES CATHOLIQUES	22300	LANNION	1 884,00		
ASSOCIATION AGLIA	17314	ROCHEFORT CEDEX	76 674,39		
ASSOCIATION AK ENTREPOT	22000	ST BRIEUC	30 000,00		
ASSOCIATION AL LARK	35120	BAGUER-PICAN	2 000,00		
ASSOCIATION AL LIAMM	22300	LANNION	19 800,00	1 455,12	
ASSOCIATION AMV	22110	ROSTRENEN	59 668,00		
ASSOCIATION AN HEOL NEVEZ	29120	PONT L ABBE	5 000,00		
ASSOCIATION AN OZEGANED	56550	LOCOAL MENDON	1 000,00		
ASSOCIATION ANCIENS ELEVES ECOLE HORTICULTURE ET PAYSAGE SAINT ILAN	22360	LANGUEUX	5 578,42		
ASSOCIATION AR JENTILEZ	22700	PERROS GUIREC		4 482,07	
ASSOCIATION ARC FM LORIENT	56100	LORIENT	7 000,00		
ASSOCIATION ARMOR AERO PASSION	29660	CARANTEC	4 000,00		
ASSOCIATION ARMORICOURT	22310	PLESTIN LES GREVES	400,00		
ASSOCIATION ARTS ET PATRIMOINE	56250	ELVEN	1 000,00		
ASSOCIATION ATD QUART MONDE	35000	RENNES	12 450,00		
ASSOCIATION ATHEOL	22400	LAMBALLE	3 000,00		

Bénéficiaires			Mandaté en fonctionnement	Mandaté en investissement	Prestations en nature
ASSOCIATION AU FIL DE LA PENZE	29600	MORLAIX	500,00		
ASSOCIATION AUTOUR DU HOUX	56910	QUELNEUC	10 000,00		
ASSOCIATION AVEL BREIZH	29890	PLOUNEUR-TREZ		106 022,00	
ASSOCIATION AVEL LAMBADER	29420	PLOUVORN	1 000,00		
ASSOCIATION BATEAU CAP SIZUN	29770	AUDIERNE		32 478,69	
ASSOCIATION BEAUVALLON	22000	ST BRIEUC	35 000,00		
ASSOCIATION BENIN CHEZ L HABITANT	29200	BREST	525,00		
ASSOCIATION BIBLIOTHEQUE DE MANUELS SCOLAIRES DU LYCEE BRIZEUX	29000	QUIMPER	4 415,45		
ASSOCIATION BIBLIOTHEQUE SCOLAIRE DES PARENTS D ELEVES DES COTES	22000	SAINT BRIEUC	103 384,69		
ASSOCIATION BIBLIOTHEQUE SCOLAIRE LYCEE PIERRE GUEGUIN	29900	CONCARNEAU	26 930,00		
ASSOCIATION BORDURES	35660	LANGON	1 500,00		
ASSOCIATION BOURSE AUX LIVRES CAMPUS ST PAUL ST GEORGES	56000	VANNES	70 250,00		
ASSOCIATION BREIZH SMALL BUSINESS ACT	56380	BEIGNON	28 036,34		
ASSOCIATION BRETAGNE POLE NAVAL	56100	LORIENT	231 490,00		
ASSOCIATION BRETAGNE SUPPLY CHAIN	35000	RENNES	11 233,50		
ASSOCIATION BRETONNE	22490	PLOUER SUR RANCE	1 395,75		
ASSOCIATION BRETONNE DES AUBERGES DE JEUNESSE	56100	LORIENT	6 000,00		
ASSOCIATION BRETONNE DES RESTAURANTS DU TERROIR	35044	RENNES	202,00		
ASSOCIATION BRUIT DE LIRE	35000	RENNES	8 750,00		
ASSOCIATION CAMPING QUALITE BRETAGNE	35044	RENNES	180,00		
ASSOCIATION CANAL B	35000	RENNES	10 000,00		
ASSOCIATION CANAUX DE BRETAGNE	56300	PONTIVY	38 000,00		
ASSOCIATION CAP AVENIR 22 35	22190	PLERIN	18 615,30		
ASSOCIATION CAP SOLIDARITE MADAGASCAR	29180	LOCRONAN		2 149,78	
ASSOCIATION CAP SUR LES ARTS	22700	PERROS-GUIREC	3 000,00		
ASSOCIATION CARNAVAL DE CANCALE	35260	CANCALE	3 238,76		
ASSOCIATION CATEL BRETAGNE	56038	VANNES CEDEX	15 259,45		
ASSOCIATION CENTRE BREST RADIO NEPTUNE	29200	BREST	7 000,00		
ASSOCIATION CEZON	29870	LANDEDA	15 000,00	63 365,00	
ASSOCIATION CHALLENGE GEORGES MARTIN	29260	LESNEVEN	500,00		
ASSOCIATION CHALLENGER TOUR DE BREST	29200	BREST	12 000,00		
ASSOCIATION CHANT MANUEL	22300	LANNION	5 000,00		
ASSOCIATION CINE SPECTACLES	56620	PONT SCORFF	38 009,50		
ASSOCIATION CLEANTECH OPEN FRANCE	75009	PARIS	14 911,49		
ASSOCIATION COET'EQUIP	35083	RENNES	51 432,00		
ASSOCIATION COEUR EMERAUDE	22490	PLESLIN TRIGAVOU	212 570,52		

Bénéficiaires			Mandaté en fonctionnement	Mandaté en investissement	Prestations en nature
ASSOCIATION COMITE DE BRETAGNE DE LUTTE DE LA FFL	35590	LA CHAPELLE THOUARAUULT	600,00		
ASSOCIATION COMITE DE FOIRE KALA GOANV	29270	CARHAIX PLOUGUER	1 000,00		
ASSOCIATION COMITE DES FETES	22530	SAINT CONNEC	800,00		
ASSOCIATION COMPTOIR DES ARTS	22400	LAMBALLE	2 500,00		
ASSOCIATION CONCORDIA	35200	RENNES	10 616,07		
ASSOCIATION CONFLUENCE	35600	REDON	1 200,00		
ASSOCIATION COTE OUEST	29200	BREST	83 000,00		
ASSOCIATION COUCOU DE RENNES	35200	RENNES	5 909,00		
ASSOCIATION COUP DE TABAC	29600	MORLAIX	500,00		
ASSOCIATION CREATIV CEEI	35042	RENNES CEDEX	82 000,00		
ASSOCIATION CULTURELLE DE LA MAISON DU PATRIMOINE EN BROCELIANDE	35160	MONTFORT-SUR-MEU	4 483,80		
ASSOCIATION CULTURELLE ET LOISIRS DE LA ROCHE BERNARD	56130	LA ROCHE BERNARD		28 402,00	
ASSOCIATION CULTURELLE ET SPORTIVE DU LYCEE HOTELIER STE THERESE	35130	LA GUERCHE DE BRETAGNE	288,00		
ASSOCIATION CULTURELLE ET SPORTIVE USEP PAYS DU ROI MORVAN	56110	GOURIN	6 000,00		
ASSOCIATION D ELEVAGE CENTRE MORBIHAN AECM	56500	MOREAC	500,00		
ASSOCIATION D'ECHANGES SOLIDAIRES CESSON DANKASSARI TARBIYYA TATALI	35510	CESSON SEVIGNE	5 460,70	7 970,40	
ASSOCIATION DAMGAN FESTIVAL	56750	DAMGAN	4 000,00		
ASSOCIATION DE FORMATION ET D ANIMATION POPULAIRE	35300	FOUGERES	2 500,00		
ASSOCIATION DE GESTION DE LA CROIX ROUGE BREST	29200	BREST	2 136,00		
ASSOCIATION DE GESTION DU CONSERVATOIRE NATIONAL DES ARTS ET METIERS	22440	PLOUFRAGAN	690 390,00		
ASSOCIATION DE GESTION DU POLE ANIMATION DE L ETANG NEUF	22480	SAINT CONNAN	11 000,00		
ASSOCIATION DE GESTION ET DE COMPTABILITE DES COTES D ARMOR AGC 22	22195	PLERIN	1 125,00		
ASSOCIATION DE LA CITE SCOLAIRE JEAN-MARIE LE BRIS	29100	DOUARNENEZ	9 660,00		
ASSOCIATION DE LA COPROPRIETE 3 RUE DU GENERAL DE GAULLE	35410	CHATEAUGIRON		8 697,15	
ASSOCIATION DE LA MAISON DES LYCEENS DU LYCEE THEPOT	29104	QUIMPER	34 970,60		
ASSOCIATION DE LA PROVIDENCE	22750	SAINT JACUT DE LA MER		72 000,00	
ASSOCIATION DE PARENTS D ELEVES DU LYCEE SAINTE JEANNE D ARC	56110	GOURIN	5 682,67		
ASSOCIATION DE PARENTS D'ELEVES DU MORBIHAN	56000	VANNES	34 786,84		
ASSOCIATION DE PROMOTION DE LA PECHE DURABLE ET RESPONSABLE DITE BLUE	56100	LORIENT	10 000,00		
ASSOCIATION DE SOLIDARITE ETUDIANTE RENNAISE	35000	RENNES	750,00		
ASSOCIATION DES AMIS DU FAOUET ET DE SA REGION	56320	LE FAOUET	3 000,00		
ASSOCIATION DES AMIS PARIS BRETON	75015	PARIS	14 249,29		
ASSOCIATION DES AMIS RAVIPHILES	22000	ST BRIEUC	7 500,00		
ASSOCIATION DES COMMUNES DU PATRIMOINE RURAL	35768	MONTGERMONT	51 764,21		
ASSOCIATION DES CONCILIEURS DE JUSTICE DE LA COUR D'APPEL DE RENNES	22520	BINIC	500,00		
ASSOCIATION DES CONCOURS D ATTELAGE DE RENNES	35520	LA CHAPELLE DES FOUGERETZ	3 500,00		

Bénéficiaires			Mandaté en fonctionnement	Mandaté en investissement	Prestations en nature
ASSOCIATION DES CREPERIES GOURMANDES	35044	RENNES	2 988,60		
ASSOCIATION DES ELEVES DU NIVOT	29590	LOPEREC	8 273,21		
ASSOCIATION DES EQUI DEIZ	22320	LE HAUT CORLAY	4 500,00		
ASSOCIATION DES FEMMES AGRICULTRICES DU MALI	35131	CHARTRES DE BRETAGNE	1 496,00	2 516,80	
ASSOCIATION DES GESTIONNAIRES D ESPACES NATURELS BRETONS	22110	KERGRIST MOELOU	18 358,50		
ASSOCIATION DES MAIRES RURAUX DU FINISTERE	29770	CLEDEN CAP SIZUN	5 000,00		
ASSOCIATION DES PARALYSES DE FRANCE APF	35700	RENNES	3 760,00		
ASSOCIATION DES PARENTS D ELEVES DE SUSCINIO	29600	MORLAIX	5 181,34		
ASSOCIATION DES PETITES CITES DE CARACTERE	35000	RENNES	69 760,00		
ASSOCIATION DES PROFESSIONNELS DU NAUTISME DE LORIENT	56100	LORIENT	1 000,00		
ASSOCIATION DES SABLES BLANCS	29100	DOUARNENEZ	1 000,00		
ASSOCIATION DES SOURDS DU MORBIHAN	56404	AURAY CÉDEX	500,00		
ASSOCIATION DES TECHNICIENS DES BASSINS VERSANTS BRETONS	22000	SAINT BRIEUC	27 818,08		
ASSOCIATION DEVELOPPEMENT DES ARTS DE L ORALITE	29200	BREST	15 000,00		
ASSOCIATION DIEGO BREST	29200	BREST		2 333,40	
ASSOCIATION DIWAN	29800	LANDERNEAU	1 182 950,80		
ASSOCIATION DJABOTU BINGHI	22000	ST BRIEUC	6 000,00		
ASSOCIATION DON BOSCO	29200	BREST	51 653,22		
ASSOCIATION DON BOSCO	29400	LANDERNEAU	266 148,28		
ASSOCIATION DOUARNENEZ VOILES	29100	DOUARNENEZ	2 000,00		
ASSOCIATION DU CLAP GOUENOVAIS	22330	SAINT GOUENO	6 000,00		
ASSOCIATION DU DEFI DES PORTS LORIENT 56	56100	LORIENT	1 000,00		
ASSOCIATION DU FESTIVAL DE CINEMA DE DOUARNENEZ	29100	DOUARNENEZ	85 000,00		
ASSOCIATION EAU ET RIVIERES DE BRETAGNE	22200	GUINGAMP	98 579,59		
ASSOCIATION EDITIONS RUE DES SCRIBES	35008	RENNES CEDEX	609,50		
ASSOCIATION EMMAUS	29480	LE RELECQ-KERHUON		29 070,90	
ASSOCIATION ENKI	29200	BREST	13 000,00		
ASSOCIATION EQUI PONDI	56300	MALGUENAC	6 500,00		
ASSOCIATION EQUITATION EN BRETAGNE	22400	LAMBALLE	2 000,00		
ASSOCIATION ERIC TABARLY	56100	LORIENT	25 000,00		
ASSOCIATION ESCABELLE	29225	BREST CEDEX 2	8 000,00		
ASSOCIATION ET CHANGER RADIO SOLEIL 35	35560	ANTRAIN	6 500,00		
ASSOCIATION EUPHONIE	35510	CESSON SEVIGNE	800,00		
ASSOCIATION EURO PACE	35740	PACE	900,00		
ASSOCIATION FASO ACTIONS PARRAINAGES	29200	BREST		639,75	
ASSOCIATION FEA	29300	ARZANO	3 000,00		

Bénéficiaires			Mandaté en fonctionnement	Mandaté en investissement	Prestations en nature
ASSOCIATION FED REGIONALE CHASSEURS BRETAGNE	22192	PLERIN CEDEX	3 755,45	5 000,00	
ASSOCIATION FESTIVAL DU CHANT MARIN	22500	PAIMPOL	42 000,00		
ASSOCIATION FETE DE L ANDOUILLE	56160	GUEMENE SUR SCORFF	3 000,00		
ASSOCIATION FETE DE LA CREPE	56110	GOURIN	3 000,00		
ASSOCIATION FETE DES BRODEUSES	29120	PONT-L'ABBE	15 000,00		
ASSOCIATION FINANSOL	75013	PARIS	20 000,00		
ASSOCIATION FOROMAP 29	29217	PLOUGONVELIN	4 000,00		
ASSOCIATION FRANCAISE DU CINEMA D ANIMATION	75009	PARIS	95 500,00		
ASSOCIATION FUTUROCOM	22330	LANGOURLA	12 000,00		
ASSOCIATION GABIERS DU GOELO	22470	PLOUEZEC	1 000,00		
ASSOCIATION GALERIE ARTEM	29000	QUIMPER	4 000,00		
ASSOCIATION GENEPI	75013	PARIS	2 000,00		
ASSOCIATION GENERALE DES AMICALES DE SOUS MARINIERS	94114	ARCUEIL CEDEX	1 000,00		
ASSOCIATION GERDAL	49100	ANGERS	39 056,00		
ASSOCIATION GESTION ECOLE PRIV	35700	RENNES	28 118,90		
ASSOCIATION GESTIONNAIRE CFAI BRETAGNE	22192	PLERIN CEDEX	415 490,00	598 648,04	
ASSOCIATION GROUPE D ETUDE DES INVERTEBRES ARMORICAINS	35042	RENNES CEDEX	27 728,02		
ASSOCIATION GROUPE ECOLE SUPERIEURE D AGRICULTURE ESA ANGERS	49000	ANGERS	8 866,50		
ASSOCIATION HUMANI'TERRE AFRICA	35200	RENNES		13 156,62	
ASSOCIATION IDEES DETOURNEES	56100	LORIENT	1 259,88		
ASSOCIATION ILLE ET VILAINE MOPTI AIVM	35000	RENNES	750,00		
ASSOCIATION INDICATION GEOGRAPHIQUE GRANIT DE BRETAGNE	35000	RENNES	16 331,00		
ASSOCIATION INFORMATIONS CHRETIENNES RCF ALPHA	35000	RENNES	7 500,00		
ASSOCIATION INNOVENT E	76800	SAINT-ÉTIENNE-DU-ROUVRAY	15 000,00		
ASSOCIATION JEUNES AGRICULTEURS DU MORBIHAN	56005	VANNES	500,00		
ASSOCIATION KAN AR BOBL	56300	PONTIVY	20 000,00		
ASSOCIATION KAN AR MOR	29173	DOUARNENEZ CEDEX		49 950,00	
ASSOCIATION KERFEUNTEUN ANIMATIONS SPORTIVES	29000	QUIMPER	13 000,00		
ASSOCIATION KERLENN PONDY	56300	PONTIVY	1 000,00		
ASSOCIATION KUZUL AR BREZHONEG	22300	LANNION	67 800,00		
ASSOCIATION L AILE	29200	BREST	174 839,00		
ASSOCIATION L ARTHEA	35460	TREMBLAY	1 500,00		
ASSOCIATION L'HIPPOCAMPE	37250	VEIGNÉ	7 000,00		
ASSOCIATION LA BELLE DU LIE	22150	PLOEUC L HERMITAGE	8 000,00		
ASSOCIATION LA FOURMI-E	22110	ROSTRENEN	25 000,00		
ASSOCIATION LA JAUPITRE	35160	MONTERFIL	12 000,00		

Bénéficiaires			Mandaté en fonctionnement	Mandaté en investissement	Prestations en nature
ASSOCIATION LA NEF D FOUS	22520	BINIC	3 000,00		
ASSOCIATION LA PIERRE BLEUE	56730	SAINT GILDAS DE RHUYS		72 000,00	
ASSOCIATION LA STATION THEATRE	35520	LA MEZIERE	6 000,00		
ASSOCIATION LA TOUR D AUVERGNE	35004	RENNES	3 357,50		
ASSOCIATION LA TRANSLEONARDE LE MARATHON EN FINISTERE	29890	GOULVEN	800,00		
ASSOCIATION LA TRUITE DU RIDOR	22210	LES MOULINS	800,00		
ASSOCIATION LAIT DE PATURAGE	35000	RENNES	44 200,00		
ASSOCIATION LANVAON	29880	PLOUGUERNEAU		779,40	
ASSOCIATION LE BOIS DU BARDE	22110	MELLIONNEC	1 275,00		
ASSOCIATION LE CRUGUEL-JOSSELIN	56420	CRUGUEL	500,00		
ASSOCIATION LES AMIS DE VOCE HUMANA	22300	LANNION	6 000,00		
ASSOCIATION LES AMIS DU MARCHÉ AVEC	29900	CONCARNEAU		669,94	
ASSOCIATION LES AMIS DU VELO	22290	TRESSIGNAUX	1 000,00		
ASSOCIATION LES AMIS DU VELO DU PAYS DE LESNEVEN ET COTES DES LEGENDES	29260	PLOUDANIEL	2 000,00		
ASSOCIATION LES ARTS VIVANTS	22370	PELNEUF VAL ANDRE	700,00		
ASSOCIATION LES ATELIERS DU PRAT	56000	VANNES		78 630,40	
ASSOCIATION LES CHAMPS GOURMANDS	22100	LEHON		25 847,75	
ASSOCIATION LES DEBROUILL'ARTS	56220	SAINT JACUT LES PINS	3 000,00		
ASSOCIATION LES ENFANTS DU PLESSIS	56600	LANESTER	2 500,00		
ASSOCIATION LES GENETS D OR	29400	LANDIVISIAU	5 325,32		
ASSOCIATION LES LORIENTALES	56100	LORIENT	1 300,00		
ASSOCIATION LES MULOTS	35600	REDON	2 000,00		
ASSOCIATION LES SEMELLES DE VENT	29820	BOHARS	800,00		
ASSOCIATION LIGUE DE BRETAGNE DE TRIATHLON	56240	PLOUAY	5 000,00		
ASSOCIATION LIGUE DE BRETAGNE DE VOL LIBRE	22000	SAINT BRIEUC	5 250,00		
ASSOCIATION LITT ET NATURE	22120	QUESOY	1 000,00		
ASSOCIATION MANUAL FOCUS	35000	RENNES	3 600,00		
ASSOCIATION MARATHON DE VANNES	56000	VANNES	3 000,00		
ASSOCIATION MARIN ACCUEIL	56100	LORIENT	12 000,00		
ASSOCIATION MENE JAZZ	22330	LE GOURAY	500,00		
ASSOCIATION MERVENT	29720	PLONEOUR-LANVERN	162 710,50		
ASSOCIATION MIGNONED ANJELA	22300	LANNION	1 500,00		
ASSOCIATION MIRELARIDAINE	35000	RENNES	6 000,00		
ASSOCIATION MUSICUS	29210	BREST CEDEX 1	400 000,00		
ASSOCIATION MUSIK AN ARVORIG	29590	PONT DE BUIS LES QUIMERC	7 563,84		
ASSOCIATION MUSIQUES D AUJOURD HUI AU PAYS DE LORIENT	56100	LORIENT	65 000,00		

Bénéficiaires			Mandaté en fonctionnement	Mandaté en investissement	Prestations en nature
ASSOCIATION NATURE ET MEGALITHES	35550	SAINT-JUST	37 175,00		
ASSOCIATION NORMANDE 35	35000	RENNES	4 696,80		
ASSOCIATION OHE PROMETHEE 22	22000	ST BRIEUC	2 076,00		
ASSOCIATION OSMOSE	22110	ROSTRENE	4 000,00		
ASSOCIATION PARENTS D'ELEVES DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC PEEP TREGOR	22300	LANNION	19 969,33		
ASSOCIATION PARIS BREIZH MEDIA	75015	PARIS 15E ARRONDISSEMENT	8 000,00		
ASSOCIATION PASSERELLE	29200	BREST	45 000,00	8 777,14	
ASSOCIATION PEEP DE PONTIVY	22600	SAINT MAUDAN	40 528,33		
ASSOCIATION PENN AR JAZZ	29200	BREST	51 000,00		
ASSOCIATION PEUPLES SOLIDAIRES	29200	BREST		874,50	
ASSOCIATION POLE CRISTAL	22106	DINAN	143 261,50		
ASSOCIATION PONT SCORFF ANIMATIONS	56620	PONT SCORFF	1 000,00		
ASSOCIATION POUR LA PROMOTION DE LA CONSTRUCTION DE L HABITAT ECOLOGIQ	29000	QUIMPER	3 500,00		
ASSOCIATION POUR LA RESTAURATION DE LA CHAPELLE NOTRE DAME DU DANOUET	22390	BOURBRIAC	3 000,00		
ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DE L' ABEILLE NOIRE	56590	GROIX	2 700,00		
ASSOCIATION POUR LE FESTIVAL DU THEATRE POUR RIRE AU PAYS DE MATIGNON	22550	MATIGNON	15 000,00		
ASSOCIATION POUR LE SPORT DE PLEINE NATURE ASPN	56400	BRECH	3 000,00		
ASSOCIATION POUR UNE RADIO ASSOCIATIVE LOCALE A AUGAN	56800	AUGAN	9 000,00	1 254,71	
ASSOCIATION PS EAU	75009	PARIS	5 000,00		
ASSOCIATION REGIONALE DE MEDECINE DU SPORT	35033	RENNES	19 375,00		
ASSOCIATION REGIONALE DES MISSIONS LOCALES	35043	RENNES CEDEX	76 598,05		
ASSOCIATION RENNES JINAN	35000	RENNES	2 000,00		
ASSOCIATION ROCH	56160	GUEMENE SUR SCORFF		6 400,94	
ASSOCIATION ROYAL GUILLEVIC	56000	VANNES	5 788,00		
ASSOCIATION RUE DELL ARTE	22510	MONCONTOUR	7 000,00		
ASSOCIATION RUE DES LIVRES	35700	RENNES	10 375,00		
ASSOCIATION SAINT RONAN	29180	LOCRONAN		5 980,88	
ASSOCIATION SCENES EN PERSPECTIVE	22120	QUESOY	500,00		
ASSOCIATION SKED	29200	BREST	40 000,00		
ASSOCIATION SOURCES DES SEPT DORMANTS	22420	VIEUX MARCHE	200,00		
ASSOCIATION SPORT ET PATINAGE DE BREST	29200	BREST	600,00		
ASSOCIATION SPORTIVE DE DIRINON	29460	DIRINON	1 200,00		
ASSOCIATION SPORTIVE DE L'UNIVERSITE DE HAUTE BRETAGNE	35700	RENNES	500,00		
ASSOCIATION SPORTIVE DES KORRIGANS	56120	LA CROIX HELLEAN	1 500,00		
ASSOCIATION SPORTIVE DES LYCEES JULES LESVEN	29225	BREST	1 290,00		
ASSOCIATION SPORTIVE DIABET'TEAM1	35580	GUICHEN	200,00		

Bénéficiaires			Mandaté en fonctionnement	Mandaté en investissement	Prestations en nature
ASSOCIATION SPORTIVE DU LP EMILE JAMES	56410	ETEL	216,00		
ASSOCIATION SPORTIVE DU LYCEE DE L'AULNE	29150	CHATEAULIN	1 224,00		
ASSOCIATION SPORTIVE ET CULTURELLE DES SOURDS DE SAINT BRIEUC	22000	SAINTE BRIEUC	955,92		
ASSOCIATION SPORTIVE ET CULTURELLE PLOUVORN GOUEL BRO LEON	29420	PLOUVORN	1 000,00		
ASSOCIATION SPORTIVE LETGA PONTIVY	56300	PONTIVY	2 500,00		
ASSOCIATION SPORTIVE LORIENT FOOT FAUTEUIL	56100	LORIENT	487,84		
ASSOCIATION SPORTIVE LYCEE MARIE LE FRANC	56100	LORIENT	834,00		
ASSOCIATION SPORTIVE LYCEE QUESTEMBERT	56230	QUESTEMBERT	1 650,00		
ASSOCIATION TAMM KREIZ	22000	ST BRIEUC	40 000,00		
ASSOCIATION TANZ	56000	VANNES	22 000,00		
ASSOCIATION TERRALIES	22190	PLERIN	16 000,00		
ASSOCIATION TIERS MONDE DE LA REGION DE QUINTIN	22800	QUINTIN		3 000,00	
ASSOCIATION TOMM EO	56360	PALAIS	6 000,00		
ASSOCIATION TOULINE BRETAGNE	29200	BREST	38 750,00		
ASSOCIATION TRANS MUSICALES	35039	RENNES	210 000,00		
ASSOCIATION TRO DIDRO	29100	DOUARNENEZ	6 850,00		
ASSOCIATION VALLONS SOLIDAIRES	35580	GUICHEN	33 250,00		
ASSOCIATION VERT LE JARDIN	29200	BREST	3 450,00		
ASSOCIATION VOIX REUNIES	22300	LANNION	24 750,00		
ASSOCIATION ZIC Z ART	35000	RENNES	7 000,00		
ASSOCIATION CELADON	29200	BREST		45 000,00	
ASTROPOLIS ORGANISATION	29200	BREST	31 696,63		
ATELIER DES POSSIBLES	35200	RENNES	3 000,00		
ATELIER TECHNIQUE SPECTACLE DU MORBIHAN ATS 56	56800	GUILLAC	25 000,00		
ATHLETIC CLUB CESSONNAIS	35515	CESSON-SEVIGNE	1 309,89		
ATLANGAMES	44000	NANTES	8 000,00		
AU BOUT DU PLONGEOIR	35200	RENNES	40 000,00		
AU CARREFOUR DE LA GALLESIE	35160	MONTERFIL	40 000,00		
AUDELOR AGENCE URBANISME DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE PAYS LORIENT	56328	LORIENT CEDEX	183 000,00		
AUORE VITRE BASKET BRETAGNE	35500	VITRE	16 868,57		
AUTF ASS USAGERS TRANSPORTS	75008	PARIS	150,00		
AUX ARTS ETC	56140	MALESTROIT	5 000,00		
AVEC ACCOMPAGNER VALORISER EXPRIMER COMPRENDRE	29200	BREST	3 000,00		
AVENIR IRODOUER FOOTBALL	35850	IRODOUER	575,00		
AVIE	35000	RENNES	8 600,00		
AY ROOP	35000	RENNES	40 361,25		

Bénéficiaires			Mandaté en fonctionnement	Mandaté en investissement	Prestations en nature
AZIMUT	29279	BREST CEDEX	54 738,71		
BADMINTON CLUB GUICHEN BOURG DES COMPTES	35890	BOURG DES COMPTES	637,66		
BADMINTON CLUB KEMPERLE	29300	QUIMPERLE	500,00		
BADMINTON CLUB PAYS FOUGERES	35300	FOUGERES	630,42		
BAGAD AR MEILHOU GLAZ	29000	QUIMPER	500,00		
BAGAD BOURBRIAC	22390	BOURBRIAC	1 492,00		
BAGAD KEMPER	29000	QUIMPER	4 928,11		
BAGAD KONK KERNE	29183	CONCARNEAU CEDEX	2 425,00		
BAGAD LANDI	29400	LANDIVISIAU	2 275,00		
BAGAD POMMERIT PANVRID AR BESKONT	22200	POMMERIT LE VICOMTE	2 388,00		
BAGAD RONSED MOR	56550	LOCOAL MENDON	2 500,00		
BAGADANS	29270	CARHAIX PLOUGUER	10 000,00		
BANNOU HEOL	29000	QUIMPER		2 715,08	
BARTONE KLUB	35000	RENNES	3 000,00		
BATI PREMIERES ENTREPRENEURS	22360	LANGUEUX	33 250,00		
BATIMENT CFA BRETAGNE	35000	RENNES	629 992,23	550 249,68	
BD PHOTO MOELAN	29350	MOELAN SUR MER	2 000,00		
BEDEE TOUT TERRAIN	35137	PLEUMELEUC	1 000,00		
BELLE ILE EN JAZZ	56360	BANGOR	4 000,00		
BERTEGN GALEZZ	35700	RENNES	46 500,00		
BGE ILLE ET VILAINE	35000	RENNES	113 500,00		
BIBLICHAPTAL	29000	QUIMPER	34 074,84		
BIBICOR	29000	QUIMPER	30 513,34		
BIENVENUE A LA FERME BRETAGNE	35042	RENNES CEDEX	30 000,00		
BIGNAN CLUB VOLLEY	56500	BIGNAN	500,00		
BLAZ PRODUKTION	29800	LANDERNEAU	13 500,00		
BLUE ECONOMY ET INITIATIVES LOCALES	29000	QUIMPER	10 000,00		
BOB THEATRE	35000	RENNES	18 000,00		
BOCAGENESE MAISON DU DEVELOPPEMENT	22420	PLOUARET	29 316,88		
BODADEG AR SONERION	56270	PLOEMEUR	311 250,00		
BOUFFOU THEATRE	56700	HENNEBONT	70 000,00		
BOUT DU MONDE	56100	LORIENT	2 000,00		
BOUTIQUE DE GESTION COTES D'ARMOR	22200	GUINGAMP	109 500,00		
BOUTIQUE SOLIDAIRE BRETAGNE	35000	RENNES	22 750,00		
BOWLING PROMOTION	44110	CHÂTEAUBRIANT	2 000,00		
BREIZH AMERIKA	35700	RENNES	3 000,00		

Bénéficiaires			Mandaté en fonctionnement	Mandaté en investissement	Prestations en nature
BREIZH CREATIVE	56000	VANNES	183 967,00		
BREIZH EN CHAMPAGNE	51450	BÉTHENY	660,04		
BREIZH SOLIDARITE MAASAI	29000	QUIMPER		2 889,75	
BREIZHAVEN	29140	ROSPORDEN	1 000,00		
BREST BASKET SPORTS	29200	BREST	1 000,00		
BREST BRETAGNE HANDBALL	29200	BREST	50 000,00		
BREST EN BULLE	29470	LOPERHET	2 000,00		
BRETAGNE ACCUEIL - LES BRETONS DU HAVRE	76600	LE HAVRE	2 371,31		
BRETAGNE ACTIVE	35000	RENNES	406 270,50		
BRETAGNE COMMERCE EQUITABLE NORD SUD	35200	RENNES	6 035,77		
BRETAGNE COMMERCE INTERNATIONAL	35012	RENNES	4 134 206,50		
BRETAGNE CONSEIL ELEVAGE OUEST	56500	LOCMINE	10 192,50		
BRETAGNE CULTURE DIVERSITE	56100	LORIENT	465 000,00		
BRETAGNE DEVELOPPEMENT INNOVATION	35510	CESSON SEVIGNE	4 970 738,28		- Mise à disposition de locaux à titre gracieux avec la maintenance et le nettoyage des locaux, la fourniture de l'eau, du chauffage et de l'électricité - Travaux de reprographie
BRETAGNE EN SCENES	29910	TREGUNC	5 500,00		
BRETAGNE EUROPE DELEGATION PERMANENTE		BRUXELLES	487 000,00		
BRETAGNE GRANDS MIGRATEURS	35067	RENNES	27 494,63		
BRETAGNE MEDIAS	22100	DINAN	6 500,00		
BRETAGNE MUSEES	29000	QUIMPER	47 408,36		
BRETAGNE POLOGNE	35000	RENNES	1 645,58		
BRETAGNE PROSPECTIVE	35011	RENNES CEDEX	10 000,00		
BRETAGNE S WORLD SOUNDS	22110	ROSTRENEN	41 000,00		
BRETAGNE VIVANTE SEPNB	29200	BREST	213 491,75	10 500,00	
BRETONS DE SINGAPOUR BRETONS OF SINGAPORE	29217	PLOUGONVELIN	5 100,00		
BRIT INOV	22440	PLOUFRAGAN	23 760,00		
BRO GWENRANN	44350	GUERANDE	1 543,00		
BROCELIANDE RICHESSES ASSOCIATIVES	35360	MONTAUBAN DE BRETAGNE	35 000,00		
BRUDED	35630	LANGOUET	100 000,00		
BUREAU DES ELEVES ET DES ETUDIANTS DE L EHESP	35000	RENNES	1 000,00		
BUREAU INFO JEUNESSE LORIENT	56100	LORIENT	1 700,00		
BUREAU INFORMATION JEUNESSE BREST	29200	BREST	800,00		
C UN ESPOIR	56800	PLOERMEL	1 000,00		

Bénéficiaires			Mandaté en fonctionnement	Mandaté en investissement	Prestations en nature
C2SOL	56100	LORIENT	50 750,00		
CABARET THEATRE DROMESKO	35136	SAINT JACQUES DE LA LANDE	22 500,00		
CAC SUD 22	22600	LOUDEAC	27 873,05		
CADES COORD ACTEURS ESS	35600	REDON	35 000,00		
CANAL TI ZEF	29200	BREST	11 580,61		
CANOE KAYAK BRESTOIS	29200	BREST	2 000,00		
CANOE KAYAK CLUB ACIGNE	35690	ACIGNE	3 241,54		
CANOE KAYAK CLUB DE L ILE ROBINSON	35760	SAINT GREGOIRE	875,53		
CAP ACCUEIL	29770	AUDIERNE	36 563,20		
CAP AVENIR	56000	VANNES	20 000,00		
CAPEB BRETAGNE	35510	CESSON SEVIGNE	32 880,00		
CAPT AIR BRETAGNE	22101	DINAN Cedex	5 000,00		
CARAVANE MJC	35530	SERVON SUR VILAINE	3 000,00		
CARPETA	56890	SAINT AVE	3 600,00		
CARREFOUR DES ENTREPRENEURS	56100	LORIENT	114 000,00		
CASI BRETAGNE	56100	LORIENT	31 500,00		
CASTEL 'ART	35410	CHATEAUGIRON	1 500,00		
CATE COMITE ACTION TECH ECONOM	29250	SAINT POL DE LEON	11 500,00	300 000,00	
CBB CAPBIOTEK	35700	RENNES	700 000,00		
CD PAYS DE GUINGAMP	22200	GUINGAMP	27 500,00		
CEDAPA	22193	PLERIN	26 385,84		
CELLULE ECONOMIQUE DE BRETAGNE BTP	35000	RENNES	239 458,45		
CELTIK JUMP	56390	LOCQUeltas	18 000,00		
CELTOMANIA	44700	ORVAULT	954,76		
CEMEA	29000	QUIMPER	7 505,00		
CENTRALE D'ACHAT DES ARTISANS ALIMENTAIRES DE L'OUEST C3A0	56000	VANNES	16 440,00		
CENTRE ATLANTIQUE DE LA PHOTOGRAPHIE	29200	BREST	3 700,00		
CENTRE BRETON ART POPULAIRE	29200	BREST	15 000,00		
CENTRE CHOREGRAPHIQUE NATIONAL DE RENNES ET DE BRETAGNE	35108	RENNES CEDEX 3	220 000,00		
CENTRE CULTUREL BRETON	22200	GUINGAMP	10 500,00		
CENTRE CULTUREL BRETON	35400	SAINT MALO	4 500,00		
CENTRE CULTUREL BRETON EGIN	29270	CARHAIX-PLOUGUER	16 000,00		
CENTRE CULTUREL COLOMBIER	35000	RENNES	6 000,00		
CENTRE CULTUREL LE TRIANGLE	35000	RENNES	57 125,00		
CENTRE D ACTIVITES PLONGEE	22560	TREBEURDEN	3 000,00		
CENTRE D'EXPERTISE BRETAGNE DU SPORT SANTE AU FEMININ	29200	BREST	5 000,00		

Bénéficiaires			Mandaté en fonctionnement	Mandaté en investissement	Prestations en nature
CENTRE DE DECOUVERTE DE LA FORET ET DU BOCAGE	22160	LA CHAPELLE NEUVE	1 650,00		
CENTRE DE FORMATION ADULTES TX PUBLICS	56800	PLOERMEL	69 194,00	157 807,54	
CENTRE DE PRODUCTION DES PAROLES CONTEMPORAINES	35000	RENNES	80 000,00		
CENTRE DE VACANCES DE L AUBRE	35400	SAINT MALO		72 000,00	
CENTRE DEPARTEMENTAL DE VOILE HABITABLE	22410	SAINT QUAY PORTRIEUX	2 250,00		
CENTRE GENEALOGIQUE ET HISTORIQUE DU POHER	29270	CARHAIX PLOUGUER		625,00	
CENTRE INFO SUR LES DROITS DES FEMMES DU MORBIHAN	56000	VANNES	7 700,00		
CENTRE INFORMATION JEUNESSE BRETAGNE	35043	RENNES	265 750,00		
CENTRE INTERENTREPRISES NUMERIQUE DE QUIMPER	29000	QUIMPER	37 489,50		
CENTRE MEDECINE SPORT BRETAGNE SUD	56322	LORIENT CEDEX	19 375,00		
CENTRE NAUTIQUE DE LORIENT	56100	LORIENT	4 000,00		
CENTRE NAUTIQUE DE ROSCOFF	29682	ROSCOFF	2 000,00		
CENTRE NAUTIQUE ILE TUDY	29980	ILE TUDY	27 572,00		
CENTRE REG D ETUDE ET PROMOTION DU PATRIMOINE NATUREL	29160	CROZON	6 192,45		
CENTRE RESSOUR POLIT VILLE BRETAGNE PDL	44300	NANTES	17 500,00		
CENTRE RESSOURCES CULTURELLES CELTIQUES KREIZENN DAFAR	44800	ST HERBLAIN	23 638,75		
CENTRE RESSOURCES GROUPEMENTS EMPLOYEURS BRETAGNE	35000	RENNES	37 568,80		
CENTRE SOCIO CULTUREL L'AGORA	29820	GUILERS	3 000,00		
CENTRE TECH REG HENRI GUERIN	22440	PLOUFRAGAN	1 000,00		
CEP LORIENT BASKET BALL	56100	LORIENT	15 028,63		
CERAFEL DE BRETAGNE	29600	SAINT MARTIN DES CHAMPS	252 846,50		
CERCLE CELTIQUE AR BLEUNIOU KIGNEZ	29940	LA FORET FOUESNANT	500,00		
CERCLE CELTIQUE AR VRO VIGOUDENN	29120	PONT-L ABBE	1 275,00		
CERCLE CELTIQUE ARMOR ARGOAT	56100	LORIENT	4 360,00		
CERCLE CELTIQUE BLEUNIADUR NEVEZ	29680	ROSCOFF	2 000,00		
CERCLE CELTIQUE DE ROSTRENEN	22110	PLOUGUERNEVEL	3 000,00		
CERCLE CELTIQUE DE ST BRIEUC ENSEMBLE TRADITIONNEL DU PAYS DU GOUET	22000	ST BRIEUC	4 889,50		
CERCLE CELTIQUE EN DERIOLE	35540	MINIAC MORVAN	1 500,00		
CERCLE CELTIQUE FOUESNANT AR PINTIGED	29170	FOUESNANT	1 730,00		
CERCLE CELTIQUE KOROLLERIEUEN LAITA	29360	CLOHARS CARNOET	6 000,00		
CERCLE CELTIQUE RENNES	35000	RENNES	12 000,00		
CERCLE FOLKLORIQUE FLEUR D AULNE	22400	SAINT ALBAN	6 000,00		
CERCLE JULES FERRY	35400	SAINT MALO	2 017,11		
CERCLE MONTFORTAIS	35160	MONTFORT SUR MEU	1 732,00		
CERCLE NAUTIQUE DE LOCTUDY	29750	LOCTUDY	6 500,00		
CERCLE PAUL BERT SOC SPORT	35000	RENNES	41 099,34		

Bénéficiaires			Mandaté en fonctionnement	Mandaté en investissement	Prestations en nature
CERCLE SCOLAIRE QUIMPERLOIS AS LYCEE KERNEUZEC	29391	QUIMPERLE	2 448,00		
CESSON RENNES METROPOLE HANDBALL	35510	CESSON SEVIGNE	71 400,00		
CESSON SEVIGNE TENNIS CLUB	35510	CESSON SEVIGNE	645,72		
CFDT BRETAGNE	35101	RENNES	62 763,00		
CFE CGC BRETAGNE	35000	RENNES	11 184,00		
CHALLENGE CHRISTOPHE CARATY	29880	PLOUGUERNEAU	1 000,00		
CHAMBRE REGIONALE DE L ECONOMIE SOCIALE	35200	RENNES	403 800,00		
CHAMBRE SYNDICALE DES ALGUES ET VEGETAUX MARINS	29480	LE RELECQ KERHUON	10 000,00		
CHAMPIONNAT DE BRETAGNE DE MUSIQUE TRADITIONNELLE	56110	GOURIN	21 000,00		
CHAUSSE TES TONGS	22660	TREVOU-TREGUIGNEC	3 500,00		
CHEOPS BRETAGNE	35067	RENNES CEDEX	15 000,00		
CHERCHEURS D'IMAGES	56390	GRAND CHAMP	500,00		
CHIEN JAUNE	29900	CONCARNEAU	5 500,00		
CHM PLOUHINEC POINTE DU RAZ	29770	CLEDEN CAP SIZUN	359,93		
CHOEUR DU FESTIVAL DE MUSIQUE SACREE CATHEDRALE DE SAINT MALO	35400	SAINT MALO	2 500,00		
CHOEURS ENSEMBLE POUR LA PAIX	29200	BREST	2 000,00		
CHUBRI	35000	RENNES	53 400,00	2 620,00	
CICODES	29000	QUIMPER	2 000,00		
CIE COMMISSAIRES ENQUETEURS BRETAGNE	29200	BREST	800,00		
CIE OPTIMISTE CREATRICE UTOPIES SPECTACU	35000	RENNES	13 000,00		
CIE WAYO	29000	QUIMPER	8 000,00		
CIN'ECRAN	56000	VANNES	18 500,00		
CINE MA 35	35690	ACIGNE	6 600,00		
CINEPHARE	29480	LE RELECQ KERHUON	137 000,00		
CIRCUIT MARCEL MOULINEUF	56430	MAURON	4 000,00		
CJD RENNES	35769	SAINT GREGOIRE	4 000,00		
CLIM'ACTIONS BRETAGNE SUD	56000	VANNES	10 500,00		
CLLASSIERS	35133	FLEURIGNE	30 000,00		
CLOWN HORS PISTE	56390	GRAND CHAMP	3 000,00		
CLUB ATHLETIQUE BIGOUDEN	29120	PONT L ABBE	1 000,00		
CLUB ATHLETIQUE LORIENTAIS	56100	LORIENT	69,48		
CLUB CESSON FORCE ATHLETIQUE	35510	CESSON SEVIGNE	245,16		
CLUB DE LA PRESSE DE RENNES ET DE BRETAGNE	35102	RENNES CEDEX 3	14 294,40		
CLUB DE LOISIRS LEO LAGRANGE	29570	CAMARET-SUR-MER	2 000,00		
CLUB DES CREATEURS D ENTREPRISES RENNE	35769	SAINT GREGOIRE	5 567,50		
CLUB DES JEUNES DE QUESSOY	22120	QUESSOY	2 000,00		

Bénéficiaires			Mandaté en fonctionnement	Mandaté en investissement	Prestations en nature
CLUB DEVELOPPEMENT DURABLE FINISTERE	29220	BREST	5 000,00		
CLUB ENTREPRISES DU PAYS VANNES	56037	VANNES CEDEX	7 500,00		
CLUB HIPPIQUE DE PONT L ABBE	29120	PONT L ABBE	212,76		
CLUB LANDERNEAU D EDUCATION GYMNIQUE GRS DE LANDERNEAU	29800	LANDERNEAU	1 125,21		
CLUB LOISIRS POPULAIRES D INZINZAC LOCHRIST	56650	INZINZAC LOCHRIST	1 726,11		
CLUB MOTOCYCLISTE POLICE NATIONALE GRAND OUEST	35025	RENNES	2 000,00		
CLUB NAUTIQUE PORTSALL KERSAIN	29830	PLOUDALMEZEAU	155,22		
CLUB OLYMPIQUE CYCLISTE FOUGERAIS	35300	FOUGERES	1 000,00		
CLUB OLYMPIQUE PACEEN	35740	PACE	500,00		
CLUB ORGANISATEUR MORBIHANNAIS EPREUVES CYCLISTES	56880	PLOEREN	1 200,00		
CLUB RENNAIS DE COURSE D ORIENTATION	35200	RENNES	500,00		
CLUB RENNAIS DE DANSE SPORTIVE	35000	RENNES	900,00		
CLUB TREGORROIS HANDISPORT	22300	LANNION	2 777,61		
CLUB VITREEN DE NATATION	35500	VITRE	800,00		
COB FORMATION	29270	CARHAIX	56 220,25		
COCEB	35000	RENNES	193 738,00		
COHERENCE ASSOCIATION	56100	LORIENT	56 794,29		
COLLECTIF 35 DES AMIS D'HAITI	35000	RENNES	6 096,00		
COLLECTIF DANSE	35000	RENNES	5 000,00		
COLLECTIF HAITI DE FRANCE	75011	PARIS	1 092,22		
COLLECTIF KOAD AN ARVORIG	29190	SAINT RIVOAL	750,00		
COLLECTIF PECHE ET DEVELOPPEMENT	56100	LORIENT	5 000,00		
COLLECTIF TOMAHAWK	29310	QUERRIEN	12 000,00		
COM DEPART 29 CONCOURS SCOL NAT RESISTANCE ET DEPORTATION	29300	REDENE	500,00		
COME ON TOUR	35000	RENNES	17 250,00		
COMITE ACADEMIQUE ENSEIGNEMENT CATHOLIQU	56005	VANNES	503 380,47		
COMITE D ANIMATION CYCLISTE DU PAYS DE VITRE	35500	VITRE	7 000,00		
COMITE D ANIMATION DE CAST	29150	CAST	800,00		
COMITE D ANIMATION PEILLACOIS	56220	PEILLAC	4 000,00		
COMITE D ILLE ET VILAINE CANOE	35065	RENNES CEDEX	7 000,00		
COMITE D ORGANISATION DU CIRCUIT DU MENE	22330	SAINT JACUT DU MENE	1 000,00		
COMITE D ORGANISATION FRANCE HANDBALL	94250	GENTILLY	15 000,00		
COMITE D'ANIMATION DU CENTRE SOCIAL COULEUR QUARTIER	29200	BREST	2 000,00		
COMITE D'ORGANISATION DE L'OPEN DE TENNIS BREIZH IZEL	29000	QUIMPER	12 000,00		
COMITE D'ORGANISATION DES BOUCLES GUEGONNAISES	56120	GUEGON	1 500,00		
COMITE D'ORGANISATION PRESQU'ILE BREIZH	56330	PLUVIGNER	1 500,00		

Bénéficiaires			Mandaté en fonctionnement	Mandaté en investissement	Prestations en nature
COMITE DE BRETAGNE BOXE	56670	RIANTEC	6 000,00	561,00	
COMITE DE BRETAGNE DE CYCLISME	22600	LOUDEAC	19 375,00	9 782,11	
COMITE DE BRETAGNE DE GYMNASTIQUE	35000	RENNES	4 250,00	20 509,46	
COMITE DE BRETAGNE DE LA RANDONNEE PEDESTRE	35510	CESSON SEVIGNE	2 500,00	1 817,00	
COMITE DE BRETAGNE DE RUGBY	35135	CHANTEPIE	28 050,00	6 480,00	
COMITE DE GESTION TI AR GOUREN	29690	BERRIEN	4 000,00		
COMITE DE JUMELAGE DE CAMARET SUR MER	29570	CAMARET SUR MER	1 000,00		
COMITE DE JUMELAGE DE QUIBERON	56170	QUIBERON	1 500,00		
COMITE DE JUMELAGE DU PAYS DE JOSSELIN	56120	JOSSELIN	800,00		
COMITE DE LA CAVALCADE DE GUEMENE SUR SCORFF	56160	GUEMENE SUR SCORFF	3 238,69		
COMITE DE LA MAISON DU PEUPLE	29600	MORLAIX		3 358,35	
COMITE DE LIAISON DES GPAS	29231	BREST	980,00		
COMITE DE PONT CALLEC	29470	PLOUGASTEL DAOULAS	2 500,00		
COMITE DE SOUTIEN A L ECOLE DIWAN BRO ZUIK	29300	QUIMPERLE	680,00		
COMITE DEPARTEMENTAL DE BADMINTON DES COTES D ARMOR	22100	QUEVERT	1 000,00		
COMITE DEPARTEMENTAL DE CYCLOTOURISME DU FINISTERE	29000	QUIMPER	4 500,00		
COMITE DEPARTEMENTAL DE VOILE	56000	VANNES	2 000,00		
COMITE DEPARTEMENTAL DE VOILE DU FINISTERE	29200	BREST	1 500,00		
COMITE DEPARTEMENTAL TOURISME MANCHE	50008	SAINT-LO CEDEX	5 100,00		
COMITE DES AMITIES SOCIALES	35000	RENNES	50 000,00		
COMITE DES CARNAVALIERS	56800	PLOERMEL	3 000,00		
COMITE DES FETES DE BURIN	56130	SAINT DOLAY	3 000,82		
COMITE DES FETES DE CAMORS	56330	CAMORS	6 000,00		
COMITE DES FETES DE JUGON DES LACS	22270	JUGON LES LACS	500,00		
COMITE DES FETES DE LA SAINT LOUP	22200	GUINGAMP	91 000,00		
COMITE DES FETES DE LANARVILY	29260	LANARVILY	11 000,00		
COMITE DES FETES DE PLEDRAN	22960	PLÉDRAN	1 000,00		
COMITE DES FETES DE PLOUAY	56240	PLOUAY	70 500,00		
COMITE DES FETES DE PLOUEDERN	29800	PLOUEDERN	500,00		
COMITE DES FETES DU PERTRE	35370	LE PERTRE	1 000,00		
COMITE DES QUARTIERS DE LA CROIX ST LAMBERT	22000	SAINT BRIEUC	1 500,00		
COMITE DES VINS BRETONS	44330	MOUZILLON	937,99		
COMITE DU FESTIVAL "KANN AL LOAR"	29800	LANDERNEAU	60 000,00		
COMITE INTERREGIONAL ESSM BRETAGNE PAYS DE LOIRE	56100	LORIENT	8 000,00	600,00	
COMITE LES BOUCLES DE L AULNE	29150	CHATEAULIN	9 000,00		
COMITE MANCHE OCEAN	56400	AURAY	1 000,00		

Bénéficiaires			Mandaté en fonctionnement	Mandaté en investissement	Prestations en nature
COMITE NAUTIQUE DU PAYS DE LORIENT	56100	LORIENT	1 500,00		
COMITE ORGANISATION RASSEMBLEMENT DES ANCIENS DU 1ER RIM	35490	CHAUUVIGNE	500,00		
COMITE PLOZEVETIEN POUR LA PROMOTION DES ECHANGES CULTURELS	29710	PLOZÉVET	15 000,00		
COMITE POUR LA FETE DE LA VICTOIRE DE BALLON POELGOR GOUEL BALLON	35600	BAINS SUR OUST	5 000,00		
COMITE REG PECHE MARITIMES ET ELEVAGES MARINS DE BRETAGNE	35700	RENNES	120 000,00		
COMITE REGIONAL ASPPT BRETAGNE	35702	RENNES CEDEX 7	800,00		
COMITE REGIONAL BRETAGNE CGT	35208	RENNES	48 026,00		
COMITE REGIONAL D EQUITATION DE BRETAGNE	56103	LORIENT Cedex	46 472,42	6 985,16	
COMITE REGIONAL DE BRETAGNE DE CANOE KAYAK	35000	RENNES	49 746,93	27 334,78	
COMITE REGIONAL DE BRETAGNE DE PETANQUE ET JEU PROVENCAL	56300	PONTIVY	14 193,83	3 047,50	
COMITE REGIONAL DE BRETAGNE FSGT	29200	BREST	4 500,00		
COMITE REGIONAL DE BRETAGNE HANDISPORT	22440	PLOUFRAGAN	18 899,54	29 185,50	
COMITE REGIONAL DE DANSE DE BRETAGNE	29200	BREST	5 218,58		
COMITE REGIONAL DE SKI DE L OUEST	44100	NANTES		596,50	
COMITE REGIONAL DE VOL A VOILE DE BRETAGNE	35170	BRUZ	1 910,63	4 197,24	
COMITE REGIONAL DES MEDAILLES DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS DE BRETAGNE	35065	RENNES CEDEX	1 300,00		
COMITE REGIONAL DU SPORT EN MILIEU RURAL	56250	SAINT NOLFF	500,00		
COMITE REGIONAL DU TOURISME DE BRETAGNE	35069	RENNES CEDEX	2 977 000,00		- Mise à disposition de locaux à titre gracieux paiement de l'électricité et des charges de copropriété
COMITE REGIONAL EDUCATION PHYSIQUE GYMNASTIQUE VOLONTAIRE DE BRETAGNE	35000	RENNES	4 000,00		
COMITE REGIONAL ESCRIME DE BRETAGNE	35065	RENNES	3 000,00	2 190,86	
COMITE REGIONAL FEDERE POUR LE DON DE SANG BENEVOLE DE BRETAGNE	35000	RENNES	3 000,00		
COMITE REGIONAL PORCIN	35065	RENNES	15 000,00		
COMITE REGIONAL SPORTS POUR TOUS BRETAGNE	29480	LE RELECQ KERHUON	5 500,00		
COMITE RENAN	22220	TREGUIER	1 500,00		
COMITE RENCONTRES INTERNAT HARPE CELTIQU	22100	DINAN	9 000,00		
COMITE RENNAIS DE L'ASSOCIATION FRANCE PALESTINE SOLIDARITE	35000	RENNES	450,00		
COMMISSION FRANCAISE POUR ENSEIGNEMENT DES MATHÉMATIQUES	75005	PARIS	500,00		
COMMUNAUTE DES BENEDICTINS	29560	LANDEVENNEC		12 173,62	
COMPAGNIE 13/10E EN UT	35000	RENNES	18 000,00		
COMPAGNIE ALEXANDRE	22000	ST BRIEUC	15 000,00		
COMPAGNIE BAKELITE	35000	RENNES	5 000,00		
COMPAGNIE D'ARC DES ABERS	29290	SAINT RENAN	59,58		
COMPAGNIE D'ARC PLOURIN LES MORLAIX	29600	PLOURIN LES MORLAIX	2 436,61		
COMPAGNIE DEREZO	29200	BREST	55 000,00		

Bénéficiaires			Mandaté en fonctionnement	Mandaté en investissement	Prestations en nature
COMPAGNIE DES ARCHERS DU PENTHIEVRE	22400	LAMBALLE	133,83		
COMPAGNIE DES FOUS DE LA RAMPE	29200	BREST	1 000,00		
COMPAGNIE DES MUSIQUES TETUES	22110	ROSTRENE	10 109,75		
COMPAGNIE DU FORT DE LA CONCHEE	35400	SAINT MALO		85 985,01	
COMPAGNIE ENGRENAGE	35000	RENNES	18 000,00		
COMPAGNIE ESKEMM	56100	LORIENT	11 000,00		
COMPAGNIE FORGET ME NOT	35000	RENNES	8 000,00		
COMPAGNIE GAZIBUL	22000	SAINT BRIEUC	3 000,00		
COMPAGNIE HIRUNDO RUSTICA	22310	PLESTIN LES GREVES	20 807,75		
COMPAGNIE IN NINSTAN	29200	BREST	6 000,00		
COMPAGNIE LA BAO A COU	22310	PLESTIN LES GREVES	7 000,00		
COMPAGNIE LE TRAIN CHANSONS	56220	PEILLAC	3 000,00		
COMPAGNIE LES CLEMENCE	35000	RENNES	1 000,00		
COMPAGNIE LEWIS LEWIS	22190	PLERIN	7 000,00		
COMPAGNIE LOLA GATT	29200	BREST	5 000,00		
COMPAGNIE LUMIERE D'AOUT	35000	RENNES	25 000,00		
COMPAGNIE PAPIER THEATRE	22420	VIEUX MARCHE	8 000,00	2 013,00	
COMPAGNIE SINGE DIESEL	29820	GUILERS	4 000,00		
COMPAGNIE VERTIGO	35000	RENNES	20 000,00		
COMPAGNIE VIA CANE	22420	PLOUARET	5 000,00		
COMPAGNIE ZUSVEX	35133	PARIGNE	5 000,00		
COMPAGNONS BATISSEURS ASSOCIATION REGION BRETAGNE	35000	RENNES	128 870,23		
COMPLETEMENT A L'EST	29000	QUIMPER	1 999,72		
COMPTOIR DU DOC	35000	RENNES	52 000,00		
CONFEDERATION FALSAB	29270	CARHAIX PLOUGUER	40 000,00	1 609,00	
CONFEDERATION KENDALC H	56400	AURAY	230 500,00		
CONFEDERATION PAYSANNE DE BRETAGNE	35000	RENNES	4 042,14		
CONFEDERATION PAYSANNE DU MORBIHAN	56250	LA VRAIE CROIX	20 000,00		
CONFEDERATION WAR L LEUR	56270	PLOEMEUR	248 000,00		
CONFERENCE DES VILLES DE BRETAGNE	35711	RENNES CEDEX 7	5 000,00		
CONFRERIE DES CHEVALIERS DE LA COQUILLE SAINT JACQUES	22190	PLERIN	300,00		
CONSEIL ARCHITEC URBANISME ENVIRONNEMENT	56000	VANNES	2 500,00		
CONSEIL DE DEVELOPPEMENT DU PAYS D'AURAY	56402	AURAY CEDEX	34 554,67		
CONSEIL DE DEVELOPPEMENT DU PAYS DE L'AGGLOMERATION DE LORIENT	56100	LORIENT	30 811,12		
CONSEIL DE DVPT PAYS ST BRIEUC	22000	SAINT BRIEUC	23 655,15		
CONSEIL DES EQUIDES DE BRETAGNE	22405	LAMBALLE CEDEX	34 219,42		

Bénéficiaires			Mandaté en fonctionnement	Mandaté en investissement	Prestations en nature
CONSEIL DEVEL PAYS REDON ET VILAINE	35606	REDON	25 043,26		
CONSEIL DEVELOPPEMENT MORLAIX	29201	MORLAIX CEDEX	18 245,00		
CONSEIL DEVELOPPEMENT PAYS DINAN	22100	DINAN	40 500,00		
CONSEIL DVPT PAYS DE VITRE PORTE DE BRETAGNE	35220	CHATEAUBOURG	8 000,00		
CONSEIL LOCAL DES PARENTS D ELEVES FCPE LYCEE COLLEGE JEAN MOULIN	29150	CHATEAULIN	17 265,33		
CONSEIL LOCAL FCPE ANITA CONTI	35170	BRUZ	41 829,40		
CONSEIL LOCAL FCPE DU LYCEE AUGUSTE PAVIE	22205	GUINGAMP CEDEX	10 686,00		
CONSEIL LOCAL FCPE DU LYCEE BREQUIGNY	35205	RENNES CEDEX 2	18 659,00		
CONSEIL LOCAL FCPE DU LYCEE DE MONTFORT SUR MEU	35160	BRETEIL	39 315,08		
CONSTRUCTYS OPCA	35207	RENNES	56 340,00		
COOPERATIVE DES LYCEENS DU LYCEE DUPUY DE LOME DE BREST	29287	BREST CEDEX	52 546,67		
COOPERATIVE SCOLAIRE DU LYCEE AMIRAL RONARC'H	29200	BREST	39 193,67		
COOPERATIVE SCOLAIRE DU LYCEE DE L HARTELOIRE	29213	BREST	9 876,00		
COOPERATIVE SCOLAIRE DU LYCEE KERICHEN	29200	BREST	21 006,67		
COOPERATIVE SCOLAIRE LYCEE VAUBAN COOP'VAUBAN	29225	BREST	41 057,33		
COOPERER POUR ENTREPRENDRE	75010	PARIS	29 850,00		
COORDIN RADIOS LOCALES ASSO BRETAGNE	56460	SERENT	10 000,00		
COORDINATION RURALE DE BGNE	35520	MELESSE	19 904,99		
COREMA	56500	MOUSTOIR AC	5 000,00		
CORNOUAILLE ENFANCE SOLIDARITE AFRIQUE	29140	ROSPORDEN		2 275,00	
CORRIDA DE LANGUEUX	22360	LANGUEUX	8 000,00		
COTES D ARMOR DEVELOPPEMENT CAD	22046	SAINT-BRIEUC CEDEX	68 462,00		
COULEURS DE BRETAGNE	56870	BADEN	4 000,00		
COURIR A SAINT GREGOIRE	35760	SAINT GREGOIRE	2 500,00		
COURIR AURAY VANNES	56005	VANNES CEDEX	12 000,00		
COURIR AVEC BRIN DAVOINE	29000	QUIMPER	750,00		
COURIR MARCHER POUR DONNER	56890	PLESCOP	500,00		
COURTS EN BETTON ASSOCIATION	35830	BETTON	7 500,00		
COWORKPIC	29560	TELGRUC SUR MER	3 000,00		
CPIE BELLE ILE EN MER	56360	PALAIS	3 219,76		
CPIE FORET DE BROCELIANDE	56430	CONCORET	7 785,00		
CRAB CAKE CORPORATION	35000	RENNES	4 000,00		
CRIC	29000	QUIMPER	7 700,08		
CRIDDEV	35000	RENNES	2 670,00		
CRISLA	56100	LORIENT	5 000,00		
CRODIP COMITE REGIONAL D ORGANISATION DIAGNOSTICS	35042	RENNES Cedex	17 425,00		

Bénéficiaires			Mandaté en fonctionnement	Mandaté en investissement	Prestations en nature
CROIX ET CALVAIRES EN COULEURS	56120	JOSSELIN	6 500,00		
CROIX ROUGE FRANCAISE DELEGATION REGIONALE BRETAGNE	35000	RENNES	4 410,00		
CROS BRETAGNE COMITE REGIONAL OLYMPIQUE ET SPORTIF	35065	RENNES CEDEX	48 000,00		
CRTEB COMITE REGIONAL DE TOURISME EQUESTRE DE BRETAGNE	56103	LORIENT CEDEX	7 781,38		
CTE DE LOISIRS ET ANIMATION CULTURELLE	56350	ALLAIRE	2 940,00		
CTE ORG CONC SCOL NAL RESISTANCE ET DEPORTATION IETV	35200	RENNES	500,00		
CTE ORGANINTERNATIONAUX TENNIS RENNES	35520	LA MEZIERE	18 200,00		
CTE REG AERONAUTIQUE DE BRETAGNE	56400	PLUNERET	800,00		
CTE SPELEOLOGIQUE REG DE L'OUEST	44100	NANTES	250,00		
CULTURE BIO	35580	GUICHEN	10 500,00		
CYCLO SPORTIF SAINT AVE	56890	SAINT AVE	1 000,00		
D OCTOBRE	56000	VANNES	30 000,00		
DANS LA GUEULE DU LOUP	22580	LANLOUP	2 000,00		
DANSE A TOUS LES ETAGES	35013	RENNES CEDEX	40 000,00		
DANSERIEN AR VRO POURLET	56540	LE CROISTY	4 277,75		
DANSERIEN SANT KE	22680	ETABLES SUR MER	3 170,11		
DAO DESKIN D AN OADOURIEN ASS	29270	CARHAIX PLOUGUER	40 875,00		
DAOULAGAD BREIZH	29172	DOUARNENEZ	44 000,00		
DASTUM	35000	RENNES	552 000,00	393,60	
DECHAINE TON COEUR - TOLORY NY FO	29100	DOUARNENEZ		2 208,00	
DEDD LA	35200	RENNES	5 000,00		
DEFI	35830	BETTON	30 517,00		
DEFI 2017 ORGANISATION	29740	PLOBANNALEC LESCONIL	10 000,00		
DELEGATION CATHOLIQUE POUR LA COOPERATION	75345	PARIS CEDEX 07	19 500,00		
DEMOZAMAU	35700	RENNES	1 990,00		
DESIGN METIERS D ART	35700	RENNES	29 000,00		
DEVELOPPEMENT ET BIEN ETRE DE KHYON	29800	LANDERNEAU		3 499,50	
DIAFOR ORGANISATION	35174	BRUZ CEDEX	245 755,13		
DIALOGUES AVEC LA NATURE	22480	LANRIVAIN	40 500,00		
DIFCAM	29334	QUIMPER CEDEX	47 246,00		
DIGITAL SAINT MALO	35400	SAINT MALO	11 651,39		
DIHUN AVEL NEVEZ	56450	THEIX NOYALO	3 000,00		
DIHUN BREIZH	56300	PONTIVY	102 200,00		
DINAN COURSE ORIENTATION	22100	QUEVERT	500,00		
DINAN LEHON FOOTBALL CLUB	22100	LEHON	3 000,00		
DINARD AMICAL CLUB TIR A L ARC	35802	DINARD	186,74		

Bénéficiaires			Mandaté en fonctionnement	Mandaté en investissement	Prestations en nature
DISTRO LE RETOUR DE LA CONSIGNE	29590	ROSNOEN	11 500,00		
DIV YEZH APEEB	22110	ROSTRENEN	63 600,00		
DIV YEZH MILIZAG	29290	MILIZAC	287,93		
DIXIT POETIC	35380	PAIMPONT	6 000,00		
DIZALE	29000	QUIMPER	120 000,00	210 712,90	
DOCUMENTS D ARTISTES BRETAGNE	29200	BREST	20 000,00		
DOOINIT	35000	RENNES	10 000,00		
DOR AN AVEL	56520	GUIDEL	5 000,00		
DOUAR ALRE-PAYS D'AURAY	56330	PLUVIGNER	19 500,00		
DOUARNENEZ COURSES	29100	DOUARNENEZ	25 000,00		
DOUGDI	35640	MARTIGNE FERCHAUD		4 935,32	
DRAMA	29200	BREST	27 250,00		
DROLATIC INDUSTRY	35600	REDON	10 000,00		
DROM	29210	BREST	92 000,00		
DS	29620	LANMEUR	3 000,00		
DU FOIN DANS LES SABOTS	29650	GUERLESQUIN		15 591,45	
E25 PAYS DE VANNES	56000	VANNES	33 250,00		
EAUSOLEIL BRETAGNE	56300	PONTIVY	375,00	3 192,00	
EBENISTES CREATEURS DE BRETAGNE	35230	SAINT ARMEL	10 000,00		
ECCHANGES CULTURELS	56300	PONTIVY	1 548,88		
ECHANGE AFRIQUE INSA	35705	RENNES CEDEX	900,00		
ECHANGES ET COOPERATION	29260	KERNILIS		4 800,00	
ECHÉCS PASSION YFFINIAC	22120	YFFINIAC	684,60		
ECHIQUIER GUINGAMPAIS	22200	GUINGAMP	1 404,66		
ECHOBAT DEVELOPPEMENT	44200	NANTES	30 000,00		
ECLAIREUSES ECLAIREURS DE FRANCE DELEGATION BRETAGNE	29200	BREST	490,00		
ECOLE NICOLAS HULOT POUR LA NATURE ET L HOMME	56190	LE GUERNO	37 500,00		
ECOLE TANE DE BIJOUTERIE ET ORFEVRERIE	56800	PLOERMEL	3 600,00		
ECONAV	29100	DOUARNENEZ	17 500,00		
ECOSOLIDAIRES	35300	FOUGERES	33 250,00		
ECUM JOGGING CLUB	29233	CLEDER	3 000,00		
EDINBAL		EDINBURGH ECOSSE	1 009,20		
EDITIONS AL LANV	29000	QUIMPER	1 500,00	2 209,34	
EDITIONS AN ALARC H	22420	VIEUX-MARCHÉ	9 466,25	3 380,00	
EFFET MER	29980	ILE TUDY	5 000,00		
EGEE ENTENTE DES GENERATIONS POUR L EMPLOI ET L ENTREPRISE	75014	PARIS	25 000,00		

Bénéficiaires			Mandaté en fonctionnement	Mandaté en investissement	Prestations en nature
EILYPS	35740	PACE	1 200,00		
ELECTRONI K	35000	RENNES	59 300,00		
ELEVEURS DE MOUTONS D OUESSANT	29640	PLOUGONVEN	2 500,00		
ELEVEURS RACE ARMORICAINE	22110	TREMARGAT	3 830,00		
ELEVEURS RACE FROMENT DU LEON	22300	PLOUBEZRE	1 449,90		
EMERAUDE COMPETENCES MFR	35803	DINARD	13 300,00		
EMGLEV BRO AN ORIENT	56100	LORIENT	46 706,49		
EMGLEV BRO DOUARNENEZ	29174	DOUARNENEZ	8 220,00		
EMPOW'HER	75003	PARIS	8 437,50		
EN ARWEN	56480	CLEGUEREC	12 000,00		
EN AVANT DE GUINGAMP	22200	GUINGAMP	54 306,36	2 841,87	
EN BULLES LENTES	29560	ARGOL	630,00		
ENER GENCE AGENCE DE MAITRISE DE L ENERGIE DE BREST	29200	BREST	58 237,49		
ENERGIES CITOYENNES EN PAYS DE VILAINE	35600	REDON	27 500,00		
ENERGIES MORBIHAN	56860	SENE		14 880,21	
ENTREPRENDRE AU FEMININ BRETAGNE	29590	LE FAOU	69 997,91		
ENTREPRENDRE POUR APPRENDRE BRETAGNE	35590	SAINT GILLES	21 000,00		
ENVIE 35	35000	RENNES	18 000,00		
EOSTIGED AR STANGALA	29000	QUIMPER	1 417,44		
EQUICENTRE DE VACANCES DE RULAN	22730	TREGASTEL		23 895,60	
EQUINOK FILMS	35000	RENNES	3 200,00		
EQUIPE BRETAGNE CYCLISME	35170	BRUZ	142 500,00		
EQUISPORTS DU PAYS DE MONTFORT SUR MEU	35137	BEDEE	3 500,00		
ESC - FORCE OUEST	29200	BREST	29 422,00		
ESCALES PHOTOS	56170	ILE D HOUEDIC	1 500,00		
ESPACE ASSOCIATIF	29000	QUIMPER	35 500,00		
ESPACE DES SCIENCES LES CHAMPS LIBRES	35000	RENNES	474 441,54	100 000,00	
ESPACE DES SCIENCES MAISON DE LA MER	56100	LORIENT	33 750,00		
ESPOIR DE ST JACUT	56220	SAINT JACUT LES PINS	1 000,00		
ESS PRANCE	22100	QUEVERT	35 000,00		
ESS'ENTIEL PLOERMEL	56800	AUGAN	24 500,00		
ETOILE SPORTIVE GABRIELISTE	29120	PONT LABBE	804,00		
ETUDES ET CHANTIERS BRETAGNE PAYS DE LOIRE	35000	RENNES	5 784,28		
EVASION PAYS ACCUEIL LOISIRS	29801	BREST	2 882,00		
EVEN TENNIS GRIFFON	22440	PLOUFRAGAN	11 000,00		
EVIT AR BLIJADUR	35370	ARGENTRE DU PLESSIS	1 850,00		

Bénéficiaires			Mandaté en fonctionnement	Mandaté en investissement	Prestations en nature
EXCELCAR	35131	CHARTRES DE BRETAGNE	222 129,71		
FABLAB INNOVATION VITRE ENTREPRISES	35500	VITRE	15 382,50	30 572,00	
FACE RENNES	35000	RENNES	105 822,00		
FAIRE A CHEVAL	56700	HENNEBONT	4 121,76		
FAMILLES RURALES FED REG	56009	VANNES	21 940,00		
FAMILLES RURALES FEDERATION DU FINISTERE	29850	GOUESNOU	5 480,00		
FANFARE SAINT MAURICE	35111	LA FRESNAIS	1 000,00		
FAPEN	22000	SAINT BRIEUC	120,75		
FAZHONG YOUYI	35043	RENNES	3 103,65		
FCPE 22	22000	ST BRIEUC	139 657,31		
FCPE CONSEIL LOCAL DU LYCÉE BERTRAND D'ARGENTRÉ	35500	VITRE	38 701,33		
FCPE LYCÉE PIERRE MENDÈS FRANCE	35069	RENNES CEDEX	14 013,90		
FCPE56	56100	LORIENT	17 455,03		
FD GEDA	35042	RENNES	33 381,51		
FED ASS ETUDIANT BRETAGNE OCCIDENTALE	29238	BREST CEDEX 3	525,00		
FED BRETAGNE BATTERIES ET FANFARES	22000	ST BRIEUC	50 000,00		
FED COMITES DEVEL AGRICULTEURS FINISTER	29322	QUIMPER	91 579,20		
FED COTES D ARMOR PECHE PROTECT MILIEU AQUAT	22440	PLOUFRAGAN	3 120,00		
FED DEPARTEMENTALE DES CHASSEURS DU MORBIHAN	56010	VANNES CEDEX	27 137,48	8 700,00	
FED DES CHORALES BRETONNES	29190	PLEYBEN	37 000,00	784,24	
FEDEB FED REG DES ELEVEURS DE CHEVAUX DE SPORTS	22400	SAINT ALBAN	8 370,00		
FEDER BRET D ELEVEURS ET UTILISATEURS DE PONEYS	56700	HENNEBONT	5 373,82		
FEDER RÉGIO MAISO FAMIL RURAL BRETAGNE	35762	SAINT-GREGOIRE CEDEX	88 455,21	11 283,06	
FEDER RÉGIO SAUVE PATRIM RELIGI EN VIE	29337	QUIMPER	7 250,00		
FEDER SPORTIVE GYMNIQUE TRAVAIL	29200	BREST	3 500,00		
FEDERAT DU FINISTERE PECHE ET PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE	29000	QUIMPER	6 550,00		
FEDERAT FESTIVALS MUSIQUES CLASSIQUES	35400	SAINT MALO	15 000,00		
FEDERATION 56 PECHE ET PROTECTION MILIEU AQUATIQUE	56892	SAINT-AVE	10 270,66		
FEDERATION CLUBS SPORTIFS ET ARTISTIQUES DE LA DEFENSE	35200	RENNES	3 500,00		
FEDERATION DE GOUREN	35000	RENNES	65 000,00		
FEDERATION DE LA BOULANGERIE	56000	VANNES	1 000,00		
FEDERATION DEPARTEMENTALE DES CENTRES D'ETUDES TECHNIQUES AGRICOLES	35510	CESSON SEVIGNE	30 080,50		
FEDERATION DEPARTEMENTALE DES MJC 22	22000	ST BRIEUC	5 100,00		
FEDERATION DEPARTEMENTALE FAMILLES RURALES DES COTES D ARMOR	22001	ST BRIEUC	7 650,00		
FEDERATION DEPARTEMENTALE PECHE ET PROTECTION MILIEU AQUATIQUES	35067	RENNES CEDEX	3 747,04	103 200,07	
FEDERATION DES ARTS DE LA RUE EN BRETAGNE	29200	BREST	10 000,00		

Bénéficiaires			Mandaté en fonctionnement	Mandaté en investissement	Prestations en nature
FEDERATION DES CAFES LIBRAIRIES DE BRETAGNE	35170	BRUZ	50 750,00		
FEDERATION DES CENTRES SOCIAUX DE BRETAGNE	35200	RENNES	22 930,00		
FEDERATION DES CUMA BRETAGNE ILLE ARMOR	22190	PLERIN	13 017,00		
FEDERATION DES RADIOS LOCALES PRIVEES DE BRETAGNE	35102	RENNES CEDEX 3	4 000,00		
FEDERATION FAMILLES RURALES MORBIHANNAISE	56000	VANNES	980,00		
FEDERATION FRANCAISE DE CYCLISME	78180	MONTIGNY-LE-BRETONNEUX	37 500,00		
FEDERATION FRANCAISE DE GOLF	92300	LEVALLOIS PERRET	25 000,00		
FEDERATION FRANCAISE DES PROFESSIONNELS DE LA CONSERVATION RESTAURATIO	75002	PARIS	605,46		
FEDERATION INTERNATIONALE DE L ÉCOLE FRANCAISE DU TAMBOUR	22000	SAINT BRIEUC	15 000,00		
FEDERATION NATIONAL SPORT UNIVERSITAIRE	35044	RENNES	24 845,62		
FEDERATION NATIONALE CGT DES CHEMINOTS	93515	MONTREUIL CEDEX	3 000,00		
FEDERATION NATIONALE DES COLLECTIVITES DE COMPOSTAGE	77220	TOURNAN-EN-BRIE	750,00		
FEDERATION NATIONALE DES PANIERS DE LA MER	29720	PLONEOUR LANVERN	17 286,60		
FEDERATION REGIONALE DU BATIMENT DE BRETAGNE	35007	RENNES	17 877,20	44 689,17	
FEDERATION REGIONALE POUR LA CULTURE ET LE PATRIMOINE	29172	DOUARNENEZ CEDEX	2 201,88		
FEDERATION SPORTIVE ET CULTURELLE DE FRANCE LIGUE REGIONAL DE BRETAGNE	35230	NOYAL CHATILLON SUR SEICH	13 000,00		
FEDERATION VOYAGE RECEPTIF EN BRETAGNE	35000	RENNES	2 750,00		
FEDERATION WAR L LEUR PENN AR BED	29000	QUIMPER	2 250,00		
FEEDSIM AVENIR	35042	RENNES CEDEX	9 375,00		
FEMMES DE BRETAGNE	35065	RENNES	37 644,73		
FEST YVES HAUTE BRETAGNE ASS	35490	SENS DE BRETAGNE	2 455,76		
FESTIVAL DE CORNOUAILLE	29000	QUIMPER	215 000,00		
FESTIVAL DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE DU FINISTERE	29322	QUIMPER	10 000,00		
FESTIVAL DE LA BANDE DESSINEE DE PERROS GUIREC	22700	PERROS-GUIREC	7 000,00		
FESTIVAL DE LA GASTRONOMIE	22800	QUINTIN	800,00		
FESTIVAL DES CHANTEURS DE RUE	22800	QUINTIN	3 000,00		
FESTIVAL DES PECHEURS DU MONDE	56100	LORIENT	8 000,00		
FESTIVAL DU CONTE	56870	BADEN	4 000,00		
FESTIVAL DU MENEZ HOM ASS	29550	PLOMODIERN	1 000,00		
FESTIVAL INTERCELTIQUE DE LORIENT	56100	LORIENT	430 500,00		
FESTIVAL INTERNAT FILM INSULAIRE	56590	GROIX	41 000,00		
FESTIVAL LYRIQUE INT BELLE ILE EN MER	56360	BANGOR	10 000,00		
FESTIVAL PHOTO LA GACILLY	56200	LA GACILLY	30 000,00		
FESTIVAL PHOTOGRAPHIQUE INTERNATIONAL L'HOMME ET LA MER	29730	GUILVINEC	4 000,00		
FIAT LUX	22000	ST BRIEUC	25 000,00		
FIEVRE	35000	RENNES	10 000,00		

Bénéficiaires			Mandaté en fonctionnement	Mandaté en investissement	Prestations en nature
FIGURE PROJECT	35200	RENNES	42 000,00		
FIHAVANANA BREIZH'MADA FB'M	35770	VERN SUR SEICHE	900,00	1 700,25	
FILETFAB	29200	BREST	7 500,00		
FILMS EN BRETAGNE UNION PROFESSIONNELS	56100	LORIENT	261 761,83	5 000,00	
FINIS TERRAE	29610	PLOUIGNEAU	4 000,00		
FNACA COMITE DE PLOUMAGOAR ET SAINT AGATHON	22970	PLOUMAGOAR		150,00	
FNACA FED NAT ANC COMBAT ALGERIE MAROC TUNISIE	75020	PARIS		150,00	
FNTR BRETAGNE	35571	CHANTEPIE CEDEX	30 000,00		
FOND BONSAUVEUR BEGARD 22	22140	BEGARD	15 000,00		
FONDATION B COM	35510	CESSON SEVIGNE	1 747 500,00		
FONDATION DE FRANCE	75000	PARIS		26 594,60	
FONDATION DU PATRIMOINE	35007	RENNES CEDEX	19 000,00		
FONDATION INRIA	78150	ROCQUENCOURT	75 000,00		
FONDATION SANTE DES ETUDIANTS DE FRANCE	35700	RENNES	11 000,00		
FONDS ASSURANCE FORMATION TRAVAIL TEMP	75019	PARIS	88 500,00		
FORCE OUVRIERE DE BGNE	35000	RENNES	25 921,00		
FORCO ORGANISME PARITAIRE COLLECTEUR AGREE ENTR RELEVANT COMMERCE ET D	75017	PARIS	49 980,00		
FORUM DE PLOUDANIEL	29260	PLOUDANIEL	3 000,00		
FORUM DES METIERS DU COEUR DE BRETAGNE	56804	PLOERMEL CEDEX	1 099,13		
FORUM DES SAVOIRS CITE DES METIERS DES COTES D ARMOR	22440	PLOUFAGRAN	62 354,99		
FORUM FRANCAIS FORMATION OUVERT DISTANCE	75001	PARIS	1 493,09		
FOUGERES MUSICALES	35300	FOUGERES	3 000,00		
FOYER SOCIO EDUCATIF ET COOPERATIVE SCOLAIRE DE L'IROISE	29223	BREST	25 661,59		
FOYER SOCIO EDUCATIF ET SPORTIF MAISON DES LYCÉENS	35600	REDON	2 360,00		
FR CIDFF DE BRETAGNE	35000	RENNES	61 000,00		
FR CIVAM	35577	CESSON SEVIGNE	131 339,83		
FRAB FED REG AGROBIOLOGISTES DE BRETAGNE	35510	CESSON SEVIGNE	93 109,00		
FRANCAS BRETAGNE	35201	RENNES CEDEX 2	15 000,00		
FRANCE ENERGIES MARINES	29280	PLOUZANE	107 070,35		
FREDON	35235	THORIGNÉ-FOUILLARD	50 273,50		
FRGEDA BRETAGNE	35042	RENNES	25 333,20		
FRSEA BRETAGNE	35042	RENNES	22 945,09		
FSU BRETAGNE	35000	RENNES	11 184,00		
FUR HA FOLL	22710	PENVÉNAN	27 744,33	1 471,55	
GAB 29	29460	DAOULAS	17 811,00		
GAB D ARMOR	22193	PLERIN CEDEX	41 954,83		

Bénéficiaires			Mandaté en fonctionnement	Mandaté en investissement	Prestations en nature
GARDE DU VOEU D HENNEBONT TENNIS DE TABLE	56700	HENNEBONT	65 000,00		
GEDA DU CANTON DE ST AUBIN AUBIGNE	35250	SAINTE AUBIN D'AUBIGNE	27 200,64		
GEDES 35	35700	RENNES	10 000,00		
GENERATIONS MOUVEMENT LES AINES RURAUX UNION REGIONALE DE	22192	PLERIN CEDEX	980,00		
GESCOOP LESVEN	29801	BREST	46 232,87		
GESTION ET ANIMATION DU THEATRE DU PAYS DE MORLAIX	29671	MORLAIX CEDEX	3 742,25		
GIT BAIE DU MONT SAINT MICHEL	35120	DOL-DE-BRETAGNE	22 500,00		
GLOBAL BRITTANY	35740	PACE	5 664,73		
GLOBAL' ART	29920	NEVEZ	3 000,00		
GOELO SAINT BRIEUC COTES D ARMOR	22680	ETABLES SUR MER	5 000,00		
GOLFCELTROPHY	56530	QUEVEN	1 500,00		
GOUELIOU BREIZH	22700	PERROS GUIREC	40 000,00		
GOURENEZ TI AR VRO WENRANN	44350	GUERANDE	2 000,00		
GRAFFITEAM	35000	RENNES	7 000,00		
GRAND PRIX DE L ECOLE NAVALE ASSO	29160	LANVEOC	6 000,00		
GRAND PRIX DE PLUMELEC ORGANISATION	56420	PLUMELEC	13 000,00		
GRAND SOUFFLET	35176	CHARTRES DE BRETAGNE	20 250,00		
GREGOIRE ET CO	22200	GUINGAMP	13 500,00		
GROUP CULTUR BRETON PAYS VILAINE	35600	REDON	24 000,00		
GROUPE ANTOINE DE SAINT EXUPERY SITE JEANNE JUGAN	35504	VITRE	3 405,20	100 565,37	
GROUPE ARHESPF	35300	FOUGERES	12 500,00		
GROUPE ARTISTES ARTISANS CREATEURS	29550	PLOMODIERN	4 000,00		
GROUPE D ARTISTES ASSOCIATION MALAMEA O FUTUNA	56500	BIGNAN	500,00		
GROUPE DE PEDAGOGIE ET D ANIMATION SOCIALE GPAS	29231	BREST CEDEX 3	1 500,00		
GROUPE MAMMALOGIQUE BRETON	29450	SIZUN	57 344,25		
GROUPE NEO 56	56250	ELVEN	32 000,00		
GROUPE TANGO SUMO	29600	MORLAIX	18 750,00		
GROUPEMENT D'ARCHERS GALLO	22150	PLOEUC SUR LIE	338,14		
GROUPEMENT D'EMPLOYEURS CULTURE BRO KEMPERLE	29300	QUIMPERLE	6 175,00		
GROUPEMENT D'EMPLOYEURS SPORTIF EN PAYS DE REDON	35600	REDON	39 526,00		
GROUPEMENT DE DÉFENSE SANITAIRE DES ABEILLES	35000	RENNES	5 000,00		
GROUPEMENT DES AGRICULTEURS BIOLOGIQUE	56390	LOCQUeltas	27 328,50		
GROUPEMENT EMPLOYEURS DU SPECTACLE ET ARTISANS DE LA CULTURE	35600	REDON	30 000,00		
GUERLEDAN SPORT NATURE	22570	SAINTE GELVEN	3 000,00		
GUIDEL SURFCASTING CLUB	56520	GUIDEL	205,85		
GUILERS VTT NATURE	29820	GUILERS	500,00		

Bénéficiaires			Mandaté en fonctionnement	Mandaté en investissement	Prestations en nature
GUINGAMP ROLLER SKATING	22200	GUINGAMP	331,48		
GWIN ZEGAL	22200	GUINGAMP	53 000,00		
GYM'ART ET FORM'FITNESS	35235	THORIGNE FOUILLARD	1 500,00		
H F BRETAGNE	35000	RENNES	5 000,00		
HAUTE BRETAGNE ATHLETISME	35380	TREFFENDEL	3 851,16		
HEOL AGENCE LOCALE DE L ENERGIE	29600	MORLAIX	46 069,72		
HERMIMES STE JEANNE D ARC ASSO	35700	RENNES	210,00		
HEROS LIMITE	56260	LARMOR PLAGES	10 000,00		
HIP HOP NEW SCHOOL	29000	QUIMPER	22 200,00		
HISTOIRE D ECRIRE	29280	LOCMARIA PLOUZANE	3 250,00		
HISTOIRE DU FEMINISME A RENNES	35000	RENNES	500,00		
HOPALA	29000	QUIMPER	7 750,00		
HORIZONS SOLIDAIRES	35400	SAINT MALO	35 000,00		
HOSPICE AFRICA FRANCE	22270	JUGON LES LACS	8 562,73		
HOSPITAL BATAILLON TEAM'44	35590	SAINT GILLES	500,00		
HOT CLUB JAZZ'IROISE	29810	BRELES	3 000,00		
ICE	29630	SAINT JEAN DU DOIGT	2 000,00		
ICI ET AILLEURS	35230	BOURGBARRE	1 249,50		
ICS FRANCE INTERNATIONALE CAMELLIA SOCIETE FRANCE	29520	CHATEAUNEUF DU FAOU	1 000,00		
IDEEAUX AIR SOLS	35802	DINARD	1 500,00		
IDENTITES PLURIELLES	35400	SAINT MALO	2 200,00		
IDFORCAR ASSOCIATION	44340	BOUGUENAI	230 000,00		
IDMER INSTITUT DE DEVELOP PRODUITS MER	56100	LORIENT	262 381,21		
IEF AERO	29220	BREST CEDEX 2	21 500,00		
IF2O INTERPRO FERTILISANTS ORG	35065	RENNES	22 283,16		
IFIP INSTITUT DU PORC	75000	PARIS	59 223,60		
IFRIA INSTITUT FORM REG INDUSTRIES AGROALIMENTAIRES	29000	QUIMPER	67 725,00		
IFSI CROIX ROUGE FRANCAISE BREST	29200	BREST	244,11		
IGR ENTR AIDE	35708	RENNES	975,00		
IL MONSTRO	22400	LAMBALLE	3 787,50		
IMAGERIE	22300	LANNION	12 000,00		
IMIE RENNES INST FILIERE NUMERIQUE	35170	BRUZ	70 532,50		
INFO'SUP BRETAGNE SUD	56321	LORIENT CEDEX	12 910,52		
INFORMA	59059	ROUBAIX	20 160,00		
INHNI	94800	VILLEJUIF	68 248,98	27 316,11	
INITIATIVE BIO BRETAGNE	35700	RENNES	178 646,53		

Bénéficiaires			Mandaté en fonctionnement	Mandaté en investissement	Prestations en nature
INITIATIVE BRETAGNE	22950	TREGUEUX	399 700,00		
INITIATIVE PAYS DE SAINT MALO	35400	SAINT MALO	15 284,00		
INITIATIVES AU FEMININ	56290	PORT LOUIS	16 887,50		
INITIATIVES FORMATION	29500	ERGUE GABERIC	1 100,00		
INITIATIVES GROIX INGX	56590	GROIX	18 000,00		
INIZI	29990	ILE DE SEIN	10 000,00		
INNOVATION ET DEVELOPPEMENT DE LA SANTE EN BRETAGNE ID2SANTE	35000	RENNES	641 000,00		
INS INDIA	35700	RENNES	900,00		
INST TECH AVICUL PROD BSSE	22440	PLOUFRAGAN	26 265,00		
INSTITUT BRETON D'EDUCATION PERMANENTE	35000	RENNES	39 910,50		
INSTITUT CONFUCIUS DE BRETAGNE	35000	RENNES	19 500,00		
INSTITUT CULTUREL DE BRETAGNE	56000	VANNES	20 000,00		
INSTITUT DE L ELEVAGE	35652	LE RHEU	163 933,00		
INSTITUT DE LA LANGUE GALLESE	35000	RENNES	96 000,00		
INSTITUT FRANCO INDIEN DE BRETAGNE	56100	LORIENT	30 000,00		
INSTITUT MARIE THERESE SOLACROUP	35803	DINARD	50 000,00		
INSTITUT MARITIME DE PREVENTION	56100	LORIENT	60 601,55		
INSTITUT MAUPERTUIS	35170	BRUZ	405 567,50	6 040,00	
INSTITUT NAUTIQUE DE BRETAGNE	29900	CONCARNEAU	8 930,00	24 114,76	
INSTITUT POUR LE TRAVAIL EDUCATIF ET SOCIAL	29806	BREST	1 482,50		
INTER SAGE BAIE DU MONT SAINT MICHEL	50240	ST JAMES	8 455,50		
INTERCULTURA	22100	SAINT-HELEN	4 410,00		
INTERVALLES	22000	SAINT BRIEUC	11 000,00		
INVESTIR EN FINISTERE	29220	BREST	34 329,61		
IPISITI	29452	MORLAIX	4 000,00		
IROISE ATHLETISME	29290	SAINT RENAN	1 299,95		
ISOGONE ASSOCIATION	35042	RENNES CEDEX	4 913,21		
ITS BRETAGNE	22023	SAINT BRIEUC	40 000,00		
J'AI VU UN DOCUMENTAIRE	56100	LORIENT	6 209,38		
JAZZ 35	35000	RENNES	4 000,00		
JAZZ A GOMENE	22230	GOMENE	800,00		
JAZZ A L AMIRAUTE	22400	PLANGUENOUAL	2 000,00		
JAZZ KREIZ BREIZH	29520	CHATEAUNEUF DU FAOU	12 000,00		
JEUNE CHAMBRE ECONOMIQUE DE VANNES	56000	VANNES	1 000,00		
JEUNES AGRICULTEURS DE BRET	35042	RENNES CEDEX	34 821,40		
JEUNESSE ET DEVELOPPEMENT	35000	RENNES		1 534,50	

Bénéficiaires			Mandaté en fonctionnement	Mandaté en investissement	Prestations en nature
JRCE BRETAGNE	35000	RENNES	76 898,90		
KALI ET CO	35000	RENNES	2 000,00		
KAMP ETRKELTIEK AR VREZHONEGERION	29000	QUIMPER	16 328,00		
KELENNOMP	56570	LOCMIQUÉLIC	1 500,00		
KENTELIOU AN NOZ	44800	ST HERBLAIN	28 251,00		
KEVRE BREIZH	29270	CARHAIX PLOUGUER	49 000,00		
KEVREDIGEZH BRETONED BRO VIETNAM	22340	LOCARN	8 786,40		
KEVRENN BREST ST MARC	29200	BREST	3 305,00		
KF ASSOCIATION	35000	RENNES	8 000,00		
KFB BOXING CLUB BRIOCHIN	22000	ST BRIEUC	3 786,69		
KIZELLAN UN BOURG A SCULPTER	22110	MELLIONNEC	2 000,00		
KLAXON ROUGE	29750	LOCTUDY	7 379,50		
KLUB EDUBREIZH	29260	LESNEVEN	7 000,00		
KREIZ BREIZH ELITES	29833	CARHAIX	20 000,00		
KUMO	29600	SAINT MARTIN DES CHAMPS	346,62		
KUZUL AR BREZHONEG E DINAN	22100	DINAN	1 844,78		
L ARMADA	35000	RENNES	20 000,00	2 560,42	
L ART DANS LES CHAPELLES	56930	PLUMELIAU	78 000,00		
L ECOLE PI	35000	RENNES	7 000,00		
L ENFANT DANS LA VILLE	22100	DINAN	1 500,00		
L EPILLE	35330	BOVEL	6 000,00		
L INSOLITE COMPAGNIE	35200	RENNES	3 000,00		
L OEIL D OODAAQ	35000	RENNES	15 500,00		
L OEUF	35000	RENNES	4 907,76		
L'AGE DE LA TORTUE	35000	RENNES	25 000,00		
L'AMICALE BRETAGNE REUNION	97422	SAINT PAUL	7 000,00		
L'ATELIER D'ARAN	35000	RENNES	2 400,00		
L'EGHERE	35370	MONTDEVERT	384,00		
L'ESTIVALE BRETONNE	29246	POULLAOUEN	5 000,00		
L'HALLALI PRODUCTION	35000	RENNES	625,00		
L'ILOPHONE	29242	OUESSANT	8 000,00		
L'IMAGE QUI PARLE	22500	PAIMPOL	4 956,00		
L'ORIENT' ARTIST	56100	LORIENT	4 000,00		
L'ORME L'OCCASION DE REPENDRE MON ELAN	35000	RENNES		9 951,20	
L'USINERIE PRODUCTION	22140	BERHET	8 000,00		
LA BAIE DES LIVRES	29600	PLOURIN-LES-MORLAIX	3 000,00		

Bénéficiaires			Mandaté en fonctionnement	Mandaté en investissement	Prestations en nature
LA BALADE DES LIVRES	35000	RENNES	9 000,00		
LA BANDE A GRIMAUD	56100	LORIENT	10 000,00		
LA BOUEZE MUSIQUE DANSE DE BRETAGNE	35700	RENNES	23 525,00		
LA CARAVANE COMPAGNIE	35000	RENNES	3 000,00		
LA CHIMERE	56100	LORIENT	4 000,00		
LA CIMADE	75013	PARIS 13E ARRONDISSEMENT	5 390,00		
LA CITROUILLE	22000	ST BRIEUC	44 921,81		
LA COLLECTIVE	35000	RENNES	3 000,00		
LA COMPAGNIE LES 3 VALOCHES	35560	BAZOUGES LA PEROUSE	3 000,00		
LA CONTRE MARCHE	22000	ST BRIEUC	17 500,00		
LA COUR DES MIRACLES	29200	BREST	1 034,28		
LA DIVINE BOUCHERE	29200	BREST	2 000,00		
LA FABRIQUE	56190	LAUZACH	1 000,00		
LA FABRIQUE DU LOCH	56400	AURAY	38 322,93		
LA FEDERATION DES ENTREPRISES D INSERTION BRETAGNE	29200	BREST	2 500,00		
LA FERME A TREMARGAT	22110	TREMARGAT	270,00		
LA FISELERIE	22110	ROSTRENEN	18 000,00		
LA FONTAINE AUX CHEVAUX	56600	LANESTER	9 000,00		
LA FRENCH TECH RENNES	35000	RENNES	100 000,00		
LA FUREUR DU NOIR	22400	LAMBALLE	8 000,00		
LA GENERALE ELECTRIQUE	56100	LORIENT	5 000,00		
LA GRANDE BOUTIQUE	56630	LANGONNET	114 000,00		
LA GRANJAGOUL MAISON DU PATRIMOINE ORAL EN HAUTE BRETAGNE	35210	PARCE	25 500,00		
LA LIGUE DE L ENSEIGNEMENT DE BRETAGNE	35000	RENNES	120 506,00		
LA LOGGIA	35380	SAINT PERAN	10 000,00		
LA MAISON DE LA PARTICIP ACTIONS	29120	PONT L ABBE	2 000,00		
LA MAISON DU THEATRE	29225	BREST CEDEX 2	55 000,00		
LA PASSERELLE	22041	SAINT BRIEUC	50 000,00	14 349,00	
LA PETITE FABRIQUE	29530	LOQUEFFRET	4 410,00		
LA PETITE REINE DU VAL D'ILLE	35520	LA MEZIERE	5 000,00		
LA PONTIVYENNE	56300	PONTIVY	500,00		
LA PREVENTION ROUTIERE	35760	SAINT GREGOIRE	490,00		
LA QUINCAILL'COMPAGNIE	29246	POULLAOUEN	12 000,00		
LA RADE	56100	LORIENT	4 000,00		
LA RANDO BAIE DU MONT ST MICHEL	50530	GENÊTS	3 000,00		
LA REDONNAISE DE PHOTOGRAPHIES	35600	REDON	7 500,00		

Bénéficiaires			Mandaté en fonctionnement	Mandaté en investissement	Prestations en nature
LA REGLE DU JEU	29207	LANDERNEAU	5 500,00		
LA RENNAISE D'EDITION	35000	RENNES	1 916,25		
LA RIGOLE	29200	BREST	3 000,00		
LA RONDE DES ARTISTES	22600	SAINT CARADEC	400,00		
LA SIRENE	35300	FOUGERES	500,00		
LA STATION SERVICE	35000	RENNES	20 000,00		
LA VIE EN REUZ	29100	DOUARNENEZ	6 000,00		
LA VOUTE NUBIENNE	92700	COLOMBES	3 862,50		
LABEL CARAVAN	35000	RENNES	38 009,00		
LABEL IMAGE	29380	BANNALEC	4 500,00		
LABOUR BAB BREIZH LES LABOS BAB BRET	29200	BREST	500,00		
LADAINHA	35270	COMBOURG	3 000,00		
LANDERNEAU BRETAGNE BASKET	29410	PLEYBER CHRIST	64 709,92		
LANESTER HAND BALL	56600	LANESTER	22 531,88		
LANNION ATHLETISME	22300	PLOUMILLIAU	617,54		
LANNION FOOTBALL CLUB	22300	LANNION	4 987,00		
LE BANQUET CELESTE	35610	ROZ SUR COUESNON	12 000,00		
LE CARRE MAGIQUE	22300	LANNION	95 000,00	4 156,00	
LE CHANTIER	35137	BEDEE	2 000,00		
LE COLLECTIF FEDDS BRETAGNE	35000	RENNES	90 396,50		
LE CONTREPIED	35250	SAINT GERMAIN SUR ILLE	8 000,00		
LE FESTIVAL INVISIBLE	29200	BREST	25 750,00		
LE FORBAN DU BONO	56400	LE BONO		5 811,14	
LE FOURNEAU	29200	BREST	225 000,00		
LE GENOU VRILLE	29100	POULDERGAT	10 000,00		
LE GOELAND MASQUE	29760	PENMARC'H	7 000,00		
LE GROUPE OUEST	29890	PLOUNEOUR TREZ	110 000,00		
LE JARDIN MODERNE	35000	RENNES	81 235,33		
LE JAZZ ET LA JAVA	35300	FOUGERES	14 895,30		
LE JOLI COLLECTIF	35630	HEDE	48 000,00		
LE LOCAL BIO	56860	SENE		14 418,80	
LE MAQUIS	29200	BREST	6 000,00		
LE MARCHÉ NOIR	35000	RENNES	4 000,00		
LE MOUVEMENT ASSOCIATIF DE BRETAGNE	35000	RENNES	99 750,00		
LE P TIT CIRK	22300	LANNION	20 000,00		
LE POLE	56100	LORIENT	6 000,00		

Bénéficiaires			Mandaté en fonctionnement	Mandaté en investissement	Prestations en nature
LE POT AUX ROSES	29000	QUIMPER	4 000,00		
LE RESEAU LILAS	35000	RENNES	18 000,00		
LE THEATRE FARRAGO	29480	LE RELECQ KERHUON	1 200,00		
LE TOUR DE BRETAGNE CYCLISTE	22100	LE HINGLE	85 000,00		
LE VENT DES FORGES	35520	MONTREUIL LE GAST	10 000,00		
LE VILLAGE SITE D EXPERIMENTATION ARTISTIQUE	35560	BAZOUGES LA PEROUSE	38 000,00		
LEDA	35000	RENNES		1 856,13	
LENDROIT	35000	RENNES	17 641,00		
LEO LAGRANGE OUEST	44600	ST NAZAIRE	980,00		
LES 4L SOLIDAIRES DE L'IGR	35700	RENNES	1 500,00		
LES ALBATROS ASSOCIATION	29200	BREST	52 289,06		
LES AMARRES	29200	BREST	2 000,00		
LES AMIS DE COETCANDEC	56390	LOCMARIA GRAND CHAMP		1 811,06	
LES AMIS DE L ABBAYE DE KOAD MALOUEU	22480	KERPET	800,00		
LES AMIS DE L ENSEMBLE II FESTINO	56880	PLOEREN	6 000,00		
LES AMIS DE L OEUVRE DE L ABBE FOURE	35400	SAINT MALO	2 698,00		
LES AMIS DES FOURS A CHAUX DE CARTRAVERS	22320	LA HARMOYE	750,00		
LES AMIS DES MARINS	29200	BREST	7 380,00		
LES AMIS DES MOULINS DE LA RANCE	35430	SAINT JOUAN DES GUERETS		579,65	
LES AMIS DU SINAGOT	56000	VANNES		1 641,48	
LES AMIS DU TUCHENN KADOR	35000	RENNES	5 369,25		
LES ARCHERS DE BOHARS	29820	BOHARS	316,61		
LES ARCHERS DE DINAN	22100	DINAN	244,14		
LES ARCHERS DES AVENS	29340	RIEC SUR BELON	172,99		
LES ARCHERS LOGONNAIS	29460	LOGONNA DAOULAS	868,82		
LES ARTS DU FEU	35000	RENNES	5 000,00		
LES ARTS PAISIBLES	56310	MELRAND	3 000,00		
LES ATELIERS CHOREGRAPHIQUES	35270	COMBOURG	500,00		
LES ATELIERS DE LA CALE	29710	PLOZEVET	2 000,00		
LES ATELIERS DU BOUT DE LA CALE	56570	LOCMIQUÉLIC	2 000,00		
LES ATELIERS DU PLESSIX MADEUC	22130	CORSEUL	3 000,00		
LES ATELIERS DU VENT	35000	RENNES	33 750,00		
LES BECS VERSEURS	35700	RENNES	5 000,00		
LES BOUQUINS DE BF	56400	AURAY	44 006,67		
LES CAMBRIOLEURS	29200	BREST	17 250,00		
LES CIGALES DE BRETAGNE	35700	RENNES	22 450,00		

Bénéficiaires			Mandaté en fonctionnement	Mandaté en investissement	Prestations en nature
LES COMPAGNONS DE L ABBAYE DE BON REPOS	22570	SAINT GELVEN	16 000,00		
LES COMPAGNONS DU DEVOIR ASS OUVRIERE	75180	PARIS CEDEX 4	44 890,00	10 431,80	
LES CONCERTS DE POCHE	77133	FÉRICY	1 500,00		
LES CONTEMPORAINS	29200	BREST	10 000,00		
LES CRAYONS D'ISA	35170	BRUZ	415,00	1 699,26	
LES DANSES DE DOM	35700	RENNES	8 000,00		
LES DERNIERES CARTOUCHES DE CARHAIX	29270	CARHAIX PLOUGUER	1 000,00		
LES DISQUES NORMAL	35140	SAINT AUBIN DU CORMIER	8 715,00		
LES DONNEURS DE VOIX	29000	QUIMPER	1 000,00		
LES ECLAIREURS	29200	BREST	21 250,00		
LES ENVOLEES DE L'ILLET ASSOCIATION DU FESTIVAL CULTUREL DE CHEVAIGNE	35250	CHEVAIGNE	2 000,00		
LES ESCALES DE BINIC	22520	BINIC	7 000,00		
LES FOUSTIVITES	56120	SAINT SERVANT	1 000,00		
LES GENETS D OR	29600	SAINT MARTIN DES CHAMPS		30 988,80	
LES GRIMPEURS DE L ODET	29000	QUIMPER	2 000,00		
LES HAUTS FONDS	29200	BREST	1 200,07		
LES ILES DU PONANT	56400	AURAY	203 252,13	10 000,00	
LES LANDES	56380	MONTENEUF	41 984,50	6 000,00	
LES MANCHOTS DE LA RADE	29200	BREST	612,70		
LES MARIONNET IC	22000	SAINT BRIEUC	16 000,00		
LES MEDIEVALES DE SAINT RENAN	29290	SAINT RENAN	1 000,00		
LES MOYENS DU BORD	29600	MORLAIX	43 600,00		
LES MUSICALES DE QUIBERON	56170	QUIBERON	5 000,00		
LES MUSICALES DE REDON	35600	REDON	5 000,00		
LES PAPILLONS BLEUS DE SPEZET	29540	SPEZET	500,00		
LES PATINEURS DE L ARGUENON	22130	CREHEN	664,33		
LES PETITS DEBROUILLARDS GRAND OUEST	35200	RENNES	117 206,47		
LES PIEDS DANS LA VASE	56700	KERVIGNAC	800,00		
LES PRATOS	35190	SAINT THUAL	15 000,00		
LES PRODUCTIONS NID DE COUCOU	22150	HENON	8 000,00		
LES SCENES DEMENAGENT	35300	FOUGERES	2 000,00		
LES SONS D AUTOMNE	22150	PLEMY	3 000,00		
LES TOMBEES DE LA NUIT	35000	RENNES	150 000,00		
LES VOLONTAIRES JANZEENS	35150	JANZE	4 135,73		
LES YEUX CREUX	29200	BREST	8 000,00		
LES YEUX OUVERTS	56000	VANNES	600,00		

Bénéficiaires			Mandaté en fonctionnement	Mandaté en investissement	Prestations en nature
LIBR	35137	PLEUMELEUC	7 000,00		
LIBRAIRIES INDEPENDANTES PAYS LORIENT	56100	LORIENT	4 000,00		
LIBRE ART BITRE	35000	RENNES	18 350,00		
LIGUE BRET JUDO JUJITSU ET DISCIPLINES ASSOCIEES	35205	RENNES	22 237,32	1 672,00	
LIGUE BRETAGNE DE HOCKEY SUR GLACE	35310	MORDELLES	1 000,00		
LIGUE BRETAGNE SKI NAUTIQUE ET WAKEBOARD	35350	SAINT MELOIR DES ONDES	1 200,00		
LIGUE CENTRE LOIRE BRETAGNE DE LA FEDERATION SPORTIVE DE LA POLICE NAT	35000	RENNES	2 466,56		
LIGUE DE BRETAGNE D ATHLETISME	22440	PLOUFRAGAN	46 475,00	320,98	
LIGUE DE BRETAGNE D AVIRON	35660	RENAC	6 500,00		
LIGUE DE BRETAGNE D HALTEROPHILIE ET MUSCULATION	22490	TREMEREU	2 500,00		
LIGUE DE BRETAGNE DE BADMINTON	35200	RENNES	18 691,67		
LIGUE DE BRETAGNE DE BASE BALL CRICKET SOFTBALL	35000	RENNES	3 700,00		
LIGUE DE BRETAGNE DE BASKET BALL	35000	RENNES	26 000,00	912,72	
LIGUE DE BRETAGNE DE BILLARD	22000	ST BRIEUC	4 000,00		
LIGUE DE BRETAGNE DE BOXE FRANCAISE SAVATE DA	56000	VANNES	1 500,00		
LIGUE DE BRETAGNE DE COURSE D ORIENTATION	35000	RENNES	6 337,70	7 080,00	
LIGUE DE BRETAGNE DE FOOTBALL	35768	ST GREGOIRE	57 278,13	968,34	
LIGUE DE BRETAGNE DE FORCE	35690	ACIGNE		1 333,80	
LIGUE DE BRETAGNE DE HAND BALL	35040	RENNES	44 440,00		
LIGUE DE BRETAGNE DE HOCKEY SUR GAZON	35200	RENNES	1 500,00	2 343,52	
LIGUE DE BRETAGNE DE KARATE ET DISCIPLINES ASSOCIEES	56100	LORIENT	12 847,10		
LIGUE DE BRETAGNE DE MOTOCYCLISME	35120	DOL DE BRETAGNE	3 000,00		
LIGUE DE BRETAGNE DE PARACHUTISME SPORTIF	56250	MONTERBLANC	6 250,00	5 926,75	
LIGUE DE BRETAGNE DE ROLLER SPORTS	22440	PLOUFRAGAN	8 725,00	1 421,40	
LIGUE DE BRETAGNE DE SURF	29000	QUIMPER	11 500,00		
LIGUE DE BRETAGNE DE TAEKWONDO ET DISCIPLINES ASSOCIEES	35000	RENNES	1 000,00		
LIGUE DE BRETAGNE DE TENNIS	56308	PONTIVY CEDEX	12 800,00		
LIGUE DE BRETAGNE DE TENNIS DE TABLE	35650	LE RHEU	22 500,00		
LIGUE DE BRETAGNE DE TIR	56390	COLPO	6 138,71	3 905,60	
LIGUE DE BRETAGNE DE TIR A L ARC	29200	BREST	4 340,56	2 219,40	
LIGUE DE BRETAGNE DE VOILE	29200	BREST	37 107,96		
LIGUE DE BRETAGNE DE VOLLEY BALL	56300	PONTIVY	19 375,00		
LIGUE DE BRETAGNE DES ECHECS	35520	LA CHAPELLE DES FOUGERETZ	3 000,00		
LIGUE DE BRETAGNE DU SPORT ADAPTE	29200	BREST	9 219,86		
LIGUE DE BRETAGNE SAUVETAGE SECOURISME	35800	DINARD	7 840,79	1 792,85	
LIGUE DE BRETAGNE SPORT EN ENTREPRISE	35000	RENNES	1 000,00		

Bénéficiaires			Mandaté en fonctionnement	Mandaté en investissement	Prestations en nature
LIGUE DE GOLF DE BRETAGNE	35000	RENNES	13 000,00	169,03	
LIGUE DE L ENSEIGNEMENT FEDERATION DES ASSOCIATIONS LAIQUES 35	35000	RENNES	10 500,00		
LIGUE DE L ENSEIGNEMENT FEDERATION DES COTES D ARMOR	22005	SAINT BRIEUC CEDEX 1	18 897,66		
LIGUE DE L ENSEIGNEMENT FEDERATION DU MORBIHAN	56103	LORIENT	32 050,00		
LIGUE DE L' ENSEIGNEMENT FOL DU FINISTERE	29229	BREST	5 700,00		
LIGUE DE PROTECTION DES OISEAUX ILLE ET VILAINE	35700	RENNES	2 450,00		
LIGUE FRCAISE DEFENSE DROITS DE L'HOMME	75018	PARIS	1 960,00		
LIGUE REG BRETAGNE SPORTS GLACE	22170	PLERNEUF	1 800,00		
LIGUE REGION BRETAGNE FEDERAT CYCLOTOURI	22400	SAINT ALBAN	5 000,00		
LIGUE REGIONALE DE BOWLING ET SPORT DE QUILLES DE BRETAGNE	29000	QUIMPER	1 400,00		
LIGUE REGIONALE DE BRETAGNE FEDERATION FRANCAISE DE BALL TRAP	22000	ST BRIEUC		672,75	
LIGUE REGIONALE DE NATATION DE BRETAGNE	35131	CHARTRES DE BRETAGNE	14 250,00	1 763,22	
LILLICO	35000	RENNES	36 000,00		
LIMINAL	29200	BREST	8 000,00		
LIN CHANVRE EN BRETAGNE ROUTE DES TOILES	29800	LANDERNEAU	18 322,27		
LIVRE ET MER DE CONCARNEAU	29183	CONCARNEAU CEDEX	14 000,00		
LOCALIDEES	56800	AUGAN	9 984,50		
LOCMINE FORMATION	56500	MOREAC	34 350,00		
LORIENT ARTISTIQUE CLUB	56600	LANESTER	1 500,00		
LOUMA	35000	RENNES	25 000,00		
LUTIG	56100	LORIENT	504,00		
LYCEE ASSOMPTION ASSO	35019	RENNES	1 764,00		
LYNCEUS THEATRE	22410	LANTIC	5 000,00		
MAC HTIERN	35190	SAINT THUAL	4 000,00		
MADAME BOBAGE	22510	MONCONTOUR	3 000,00		
MAISON ACCUEIL PAYS REDON	35603	REDON	180,00		
MAISON AGRICULTURE BIOLOGIQUE DU FINISTERE	29460	DAOULAS	10 500,00		
MAISON DE L ARCHITECTURE DE BRETAGNE	35000	RENNES	37 500,00		
MAISON DE L EUROPE DE RENNES ET HAUTE BRETAGNE	35000	RENNES	15 053,74		
MAISON DE L'EMPLOI DU PAYS DE LESNEVEN	29260	LESNEVEN	2 000,00		
MAISON DE LA CONSOMMATION ET DE L ENVIRONNEMENT	35000	RENNES	30 495,00		
MAISON DE LA POESIE	35000	RENNES	21 750,00		
MAISON DE VACANCES ST JOSEPH ASSO SAINT JOSEPH DE L OCEAN	56510	SAINT PIERRE QUIBERON		103 162,80	
MAISON DES ABERS	29830	SAINT PABU	4 043,17		
MAISON DES LYCEENS DU LYCEE PROFESSIONNEL JEAN MOULIN	29780	PLOUHINEC	1 320,00		
MAISON FAMILIALE RURALE EDUCA ORIENT	22600	LOUDÉAC	6 753,44	15 597,65	

Bénéficiaires			Mandaté en fonctionnement	Mandaté en investissement	Prestations en nature
MAISON FAMILIALE RURALE EDUCA ORIENT	35580	BAULON	8 513,70		
MAISON INTERNATIONALE RENNES	35000	RENNES	1 200,00		
MAISON JEUNES CULTURE PLATEAU CENTRAL	22005	SAINTE BRIEUC CEDEX 1	4 000,00		
MAISON POESIE PAYS QUIMPERLE	29300	QUIMPERLE	5 700,00		
MAISON POUR TOUS L HARTELOIRE	29200	BREST	2 000,00		
MAISON POUR TOUS PEN AR CREAC H	29200	BREST	3 500,00		
MAITRISE HAUTE BRETAGNE ECOLE MAIT REG	35000	RENNES	30 000,00		
MAITRISE SAINT LEONARD	35300	FOUGERES	750,00		
MANE ROUL'ARTS	56470	LA TRINITE SUR MER	1 000,00		
MARMOUZIC	29200	BREST	15 000,00		
MAT AR JEU	29200	BREST	17 152,50		
MAWGUERITE	29600	MORLAIX	18 000,00		
MCA	56860	SENE	5 000,00		
MEFP PAYS D AURAY	56400	AURAY	17 548,69		
MELROSE	22160	CALLAC	15 000,00		
MEME LES CAILLOUX	22570	PERRET	3 000,00		
MEMOIRE EN DEMEURE	22460	SAINTE THELO	1 000,00		
MEMOIRE ET PATRIMOINE DES TERRE NEUVAS	35400	SAINTE MALO	5 000,00		
MENE DES SONS	22230	MERDRIGNAC	1 500,00		
MFR IREO DE LESNEVEN	29260	LESNEVEN	24 250,78	45 033,84	
MFREO	29100	POULLAN SUR MER	11 498,51	6 755,37	
MFREO KEROZAR	29600	MORLAIX	7 279,10		
MICROTEL	22200	GUINGAMP	10 500,00		
MIGNONED AR BREZHONEG	56860	SENE	5 060,61		
MIL ESPOIR MILLE SAVOIRS	29900	CONCARNEAU	479,70	360,00	
MILASONS	22150	SAINTE CARREUC	1 500,00		
MILLENIUM	22700	PERROS GUIREC	6 500,00		
MISSION LOCALE CENTRE OUEST BRETAGNE	22110	ROSTRENEC	97 548,00	102 326,00	
MISSION LOCALE DE CENTRE BRETAGNE	56305	PONTIVY	139 222,00		
MISSION LOCALE DU BASSIN D EMPLOI DE RENNES	35102	RENNES CEDEX 3	385 512,00		
MISSION LOCALE DU PAYS D'AURAY	56400	AURAY	92 910,00		
MISSION LOCALE DU PAYS DE BREST	29210	BREST CEDEX 1	296 448,00		
MISSION LOCALE DU PAYS DE CORNOUAILLE	29000	QUIMPER	273 584,00		
MISSION LOCALE DU PAYS DE DINAN	22100	DINAN	118 196,00		
MISSION LOCALE DU PAYS DE FOUGERES	35303	FOUGERES CEDEX	129 633,00		
MISSION LOCALE DU PAYS DE MORLAIX	29600	MORLAIX	130 877,00		

Bénéficiaires			Mandaté en fonctionnement	Mandaté en investissement	Prestations en nature
MISSION LOCALE DU PAYS DE SAINT MALO	35400	SAINT MALO	161 931,00		
MISSION LOCALE DU PAYS DE VANNES	56000	VANNES	145 714,00		
MISSION LOCALE DU PAYS DE VITRE	35500	VITRE	111 607,00		
MISSION LOCALE INSERTION JEUNE	22000	SAINT BRIEUC	213 192,00		
MISSION LOCALE OUEST COTES D'ARMOR	22301	LANNION	191 767,61		
MISSION LOCALE PAYS DE PLOERMEL COEUR DE BRETAGNE	56804	PLOERMEL CEDEX	81 194,00		
MISSION LOCALE PAYS DE REDON INSERT SOC PROF JEUNES	35600	REDON	115 907,00		
MJC ANTIPODE CLEUNAY	35066	RENNES CEDEX	81 036,75	5 426,28	
MJC DE BREQUIGNY	35205	RENNES CEDEX 2	11 000,00		
MJC LA PAILLETTE	35038	RENNES CEDEX	30 000,00		
MODELISME FERROVIAIRE GOELO TREGOR	22620	PLOUBAZLANEC	300,00		
MON ONCLE ET MA NIECE	35000	RENNES	11 000,00		
MONSTRE(S)	35000	RENNES	10 000,00		
MONT DOL INITIATIVES	35120	DOL DE BRETAGNE	2 379,70		
MORAL SOUL	29200	BREST	15 000,00		
MORBIHAN AERO MUSEE	56250	MONTERBLANC	500,00		
MORBIHAN ORGANISATIONS CYCLISTES 56	56500	MOREAC	1 000,00		
MOTO CLUB D ALLAIRE	56350	RIEUX	1 500,00		
MOTO CLUB D IFFENDIC	35750	IFFENDIC	4 000,00		
MOTO CLUB DE GLENAC	56200	GLENAC	2 000,00		
MOTO CLUB DE LA BOSSE DE BRETAGNE	35320	LA BOSSE DE BRETAGNE	2 000,00		
MOTO CLUB LAMBALLAIS	22400	HENANSAL	1 500,00		
MOTO CLUB ROMAGNE	35133	ROMAGNE	3 000,00		
MOTOCULTOR FEST PROD	56890	SAINT AVE	15 000,00		
MOULADURIOU HOR YEZH	29590	PONT DE BUIS LES QUIMERCH	7 940,85	2 631,03	
MOUV FRANC POUR PLANNING FAMIL	35000	RENNES	1 470,00		
MOUVEMENT FINISTERIEN POUR PLANNING FAMILIAL	29200	BREST	3 948,00		
MOUVEMENT RURAL DE JEUNESSE CHRETIENNE MRJC BRETAGNE	35042	RENNES CEDEX	52 830,00		
MULTI PRISES	56100	LORIENT	2 000,00		
MUSIQUE A BORD	56370	SARZEAU	4 125,00		
MUSIQUE A GROIX	56590	GROIX	3 000,00		
MUSIQUE AU LARGE	35400	SAINT MALO	5 000,00		
MUSIQUES EN COTE DE LEGENDES	29890	BRIGNOGAN PLAGES	800,00		
MUTUALITE FRANCAISE IMFB	56325	LORIENT	31 706,60		
MY HUMAN KIT	35000	RENNES		28 000,00	
MYSTERES DE L OUEST	56360	SAUZON	1 000,00		

Bénéficiaires			Mandaté en fonctionnement	Mandaté en investissement	Prestations en nature
NAIADE	35000	RENNES	3 000,00		
NARAJEUNS	29300	ARZANO	500,00		
NAUTISME EN BRETAGNE	29120	COMBRIT	25 000,00		
NAUTISME EN BRETAGNE	29200	BREST	290 891,00		
NEDIAEA	35490	GAHARD	3 000,00		
NEMO	29200	BREST	10 000,00		
NEO MOBILITE	56250	ELVEN	10 500,00		
NIDIAD	44000	NANTES	1 500,00		
NOTRE DAME DES MARAIS ASSO	35300	FOUGERES	2 500,00		
OBSERV IND ET METIERS METALLUR	35000	RENNES	7 812,50		
OBSERVATOIRE DU PLANCTON	56290	PORT LOUIS	10 500,00		
OBSERVATOIRE INTERNATIONAL DES PRISONS SECTION FRANCAISE	75019	PARIS	2 000,00		
OBSERVATOIRE REGIONAL DE SANTE BRETAGNE	35042	RENNEX CEDEX	140 000,00		
OBSERVATOIRE REGIONAL DES TRANSPORTS DE BRETAGNE ORTB	35065	RENNES CEDEX	9 500,00		
OCCE DU LYCEE DE CORNOUAILLE	29000	QUIMPER	4 927,15		
OCCE MORBIHAN	56100	LORIENT	4 000,00		
OCTOPOUCENET	29560	TELGRUC SUR MER	3 000,00		
OEUVRE DES FILETS BLEUS	29185	CONCARNEAU	14 500,00		
OFFICE CANTONAL SPORTS MONTAUBAN	35360	MONTAUBAN DE BRETAGNE	4 500,00		
OFFICE DE DEVELOPPEMENT CULTUREL DU MENE	22330	LE MENE	7 500,00		
OFFICE DE TOURISME D AURAY COMMUNAUTE	56400	AURAY	5 000,00		
OFFICE DE TOURISME DU KREIZ BREIZH	22110	ROSTRENNEN	6 781,50		
OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAUTAIRE DU LEON	29250	SAINT POL DE LEON	31 809,00		
OFFICE DES SPORTS DE LA VILLE DE LORIENT	56100	LORIENT	1 000,00		
OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS	29600	MORLAIX	2 000,00		
OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS	56190	MUZILLAC	500,00		
OFFICE MUSIQUE CULTURE SPORT ET LOISIRS	56130	LA ROCHE BERNARD	1 000,00		
OFFICE RADIO RENNES	35000	RENNES	9 500,00		
OFFICE SUD CORNOUAILLAIS D ANIMATION CULTURELLE	29105	QUIMPER CEDEX	40 000,00		
OFFSHORE	29200	BREST	19 100,00		
OGEC ANNE MARIE JAVOUHEY	29604	BREST	942,00		
OGEC DE CAMPOSTAL ET GOUAREC	22110	ROSTRENNEN	1 026,00		
OGEC JEAN PAUL II DE LA SALLE	35706	RENNES	66,00		
OGEC L EDUCATRICE	22205	GUINGAMP	1 080,00		
OGEC LE PORSMEUR	29600	MORLAIX	126,00		
OGEC LYCEE COLLEGE ST PIERRE	22000	SAINT BRIEUC	2 500,00		

Bénéficiaires			Mandaté en fonctionnement	Mandaté en investissement	Prestations en nature
OGEC LYCEE JEANNE D ARC ST YVY	56306	PONTIVY CEDEX	2 064,00		
OGEC LYCEE LAMENNAIS ST ARMEL	56801	PLOERMEL	2 500,00		
OGEC LYCEE ST JOSEPH LAMBALLE	22404	LAMBALLE	1 044,00		
OGEC SACRE COEUR LYCEE TECHNIQUE PRIVE	22003	ST BRIEUC	4 234,00		
OGEC SAINT CHARLES LA PROVIDENCE	22021	SAINT-BRIEUC	1 332,00		
OGEC SAINT JOSEPH LORIENT	56109	LORIENT CEDEX	1 882,00		
OGEC SAINTE ANNE ET SAINT LOUIS	56400	SAINTE ANNE D'AURAY	744,00		
OLYMPIC CYCLISTE LOCMINE	56500	LOCMINE	1 000,00		
OLYMPIQUE CLUB CESSONNAIS TIR A L'ARC	35510	CESSON SEVIGNE	192,49		
OMNISPORT AGENTS REGION BRETAGNE	35711	RENNES CEDEX 7	29 000,00		
ONDINE	29242	OUESSANT	5 000,00		
OPCA TRANSPORTS ET SERVICES	75140	PARIS	93 258,00		
OPCALIA	75009	PARIS	73 350,00		
OPEN BAY	22000	ST BRIEUC	7 500,00		
ORCHESTRE ET CHOEUR DE BROCELIANDE	35160	MONTFORT SUR MEU	800,00		
ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE BRETAGNE	35108	RENNES	1 242 866,45		
ORDRE DES AVOCATS AU BARREAU DE SAINT BRIEUC	22023	SAINT BRIEUC CEDEX	2 000,00		
ORGANISATION RONDE DES VALLEES	22600	HEMONSTOIR	2 000,00		
ORGANISME PARIT COLLECT AGRE INDUS METAL	75017	PARIS	64 466,75		
ORGUES EN CORNOUAILLE	29170	FOUESNANT	3 000,00		
ORIENTATION VIVRE	29900	CONCARNEAU	7 000,00		
ORPHEE THEATRE	56400	AURAY	15 000,00		
OSER OUEST SPORTS EVENEMENTS REGIONAUX	22000	SAINT BRIEUC	3 000,00		
OTB OFFICE DE TOURISME DE BRETAGNE	56140	MALESTROIT	154 893,00		
OUEST MEDIALAB	44400	REZE	4 243,67		
PACE EN COURANT	35740	PACE	5 500,00		
PAE TOGO	29710	PLOZEVET		1 500,15	
PALMES EN CORNOUAILLE	29000	QUIMPER	440,25		
PAROLES	29600	SAINT MARTIN DES CHAMPS	500,00		
PASS'EMPLOI	35400	SAINT MALO	3 750,00		
PATCHROCK	35000	RENNES	27 611,00		
PATRONAGE LAIQUE DE LORIENT	56100	LORIENT	791,74		
PATRONAGE LAIQUE MUNICIPAL CAVALE BLANCHE	29200	BREST	515,06		
PAYS D ACCUEIL TOURISTIQUE DE FOUGERES	35305	FOUGERES CEDEX	54 340,25		
PAYS DE FOUGERES BASKET	35300	FOUGERES	1 500,00		
PAYS DE FOUGERES MARCHES DE BRETAGNE	35303	FOUGERES	184 814,88		

Bénéficiaires			Mandaté en fonctionnement	Mandaté en investissement	Prestations en nature
PAYS DES VALLONS DE VILAINE	35580	GUICHEN	168 451,63		
PAYS TOURISTIQUE DE L OUST A BROCELIANDE	56800	PLOERMEL	70 229,50		
PAYSAGES MEGALITHIQUES DE CARNAC ET DU SUD MORBIHAN	56340	CARNAC	30 000,00		
PENTH ATONIK	22400	LAMBALLE	1 323,12		
PERMACULTURE ITINERANTE	29200	BREST		575,00	
PERSPECTIVE NEVSKI	35000	RENNES	3 000,00		
PETI PETI	35000	RENNES	1 600,00	2 000,00	
PETRA NEUE	56890	PLESCOP	7 000,00		
PEUPLES SOLIDAIRES PLANCOET	22130	PLANCOET		1 053,00	
PHARE OUEST	35260	CANCALE	19 000,00		
PHOTONICS BRETAGNE	22300	LANNION	440 915,20	28 000,00	
PIED EN SOL	35600	REDON	8 000,00		
PILOT FISHES	22150	PLOUGUENAST	8 000,00		
PISTE DES LEGENDES	29880	GUISSENY	900,00		
PLAGE MUSICALE EN BANGOR	56360	BANGOR	3 000,00		
PLANEURS DE BROCELIANDE EX AERO CLUB	56800	LOYAT		1 000,00	
PLATEAU TECHNIQUE MEDICO SPORTIF DU CENTRE BRETAGNE	56920	NOYAL PONTIVY	3 000,00		
PLATEFORME INGENIERIE CULINAIRE	35012	RENNES	67 586,25		
PLO SKATE CLUB	29470	PLOUGASTEL	500,00		
POESIE ET PAS DE COTE EDITIONS ISABELLE SAUVAGE	29410	PLOUNEOUR MENEZ	11 497,25		
POINT ACCUEIL EMPLOI PIPRIAC	35550	PIPRIAC	13 747,50		
POINT BARRE	35000	RENNES	10 250,00		
POLARITES	29000	QUIMPER	37 500,00		
POLE AGRONOMIQUE DE L'OUEST	35000	RENNES	285 500,00		
POLE ARTISTIQUE ET CULTUREL DU COLLEGE ANGELE VANNIER	35460	SAINT BRICE EN COGLES	9 250,00		
POLE ARTSANTE	35000	RENNES	3 000,00		
POLE D'EXCELLENCE CYBER	35700	RENNES	9 000,00		
POLE DE L ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE DU PAYS DE SAINT BRIEUC	22190	PLERIN	50 750,00		
POLE EMC2	44340	BOUGUENNAIS	39 140,00		
POLE FINISTERE COURSE AU LARGE	29940	LA FORET FOUESNANT	189 000,00		
POLE FRANCE VOILE DE BREST	29200	BREST	8 250,00		
POLE MER BRETAGNE ASSO	29200	BREST	250 000,00		
POLE RECHERCHE FORMATION ACTION EDUCATIVE	75018	PARIS 18	66 500,00		
POLYCULTURE	56300	MALGUENAC	17 000,00		
POLYKULTUR	29000	QUIMPER	2 000,00		
POMPIERS SOLIDAIRES BRETAGNE	56890	PLESCOP	3 406,87	13 266,40	

Bénéficiaires			Mandaté en fonctionnement	Mandaté en investissement	Prestations en nature
PONTIVY TRIATHLON	56300	PONTIVY	1 000,00		
POOL AR BED	29000	QUIMPER	1 736,20		
PORTES DE BRETAGNE SOLIDAIRES	35220	CHATEAUBOURG	29 750,00		
POUEVR ET SEU	44390	SAFFRÉ	130,00		
POZNAN ILLE ET VILAINE		61 772 POZNAN	20 147,56	20 000,00	
PRISME	35200	RENNES	101 600,00		
PROMOTION ACTION ANIMAT SOCIAL	35000	RENNES	10 000,00		
PROMOTRANS ASSOCIATION	75014	PARIS	41 388,00	2 690,72	
PROPAGANDE C	22000	ST BRIEUC	10 000,00		
PULL BACK	35360	MONTAUBAN DE BRETAGNE	710,63		
PULSART	35000	RENNES	20 000,00		
QUAI DES BULLES	35406	SAINT MALO CEDEX	25 000,00		
QUATUOR A L'OUEST	29560	TELGRUC SUR MER	4 000,00		
QUIBERON TRIATHLONS	56170	QUIBERON	3 000,00		
QUIMPER CORNOUAILLE TENNIS DE TABLE	29000	QUIMPER	18 380,65		
QUIMPER EGALITE	29000	QUIMPER	3 000,00		
QUIMPER VOLLEY 29	29170	SAINT EVARZEC	45 000,00		
RADIO ACTIV'	22360	LANGUEUX	9 500,00		
RADIO BRETAGNE 5	22120	QUESOY	6 000,00		
RADIO CHANTEPLEURE	35270	CUGUEN	6 000,00		
RADIO EMERAUDE	29260	LE FOLGOET	7 500,00		
RADIO FREQUENCE HUIT	35160	MONTFORT SUR MEU	5 000,00		
RADIO KERNE	29710	PLONEIS	106 733,75	5 000,00	
RADIO LASER	35580	GUICHEN	33 625,00		
RADIO NORD BRETAGNE	29610	PLOUIGNEAU	8 500,00		
RADIO PAROLE DE VIE	35405	SAINT MALO	8 500,00		
RADIO PAYS DE LEON	29400	LANDIVISIAU	6 500,00		
RADIO U	29200	BREST	8 000,00		
RADOOO	29990	ILE DE SEIN	2 000,00		
RAID ATOUR DU GOLF DU MORBIHAN	56000	VANNES	10 000,00		
RAID NATURE SUD GOELO	22410	PLOURHAN	0,00		
RANDORADE	29200	BREST	2 754,43		
RCF COTES D ARMOR	22000	ST BRIEUC	7 000,00		
RCF FINISTERE	29200	BREST	15 000,00		
REC ROLLER HOCKEY	35000	RENNES	1 530,53		
RECHERCHES ET SOLIDARITES	44236	SAINT SEBASTIEN SUR LOIRE	3 400,00		

Bénéficiaires			Mandaté en fonctionnement	Mandaté en investissement	Prestations en nature
RECYCLERIE ADIMPLIJ	29880	PLOUGUERNEAU	3 000,00		
RECYCLERIE UN PEU D'R	29200	BREST	10 070,00		
REDON OLYMPIC CYCLISTE	35600	REDON	1 000,00		
REGARDS SUR LES ARTS ASS	22400	LAMBALLE	2 000,00		
RELAIS EMPLOI	35170	BRUZ	6 000,00		
REMISE EN JEU	56100	LORIENT	59 500,00		
RENCONTRES INTERNAT MUSIQUE ANCIENNE T	22420	LANVELLEC	50 000,00		
RENNES ETUDIANTS CLUB SECTION VOLLEY BALL	35700	RENNES	1 000,00		
RENNES METROPOLE HANDBALL	35200	RENNES	25 825,35		
RENNES SPORTS SOUS MARINS ASS	35000	RENNES	813,55		
RENNES TRIATHLON	35200	RENNES	1 890,86		
RENNES VOLLEY 35	35200	RENNES	50 050,00		
RESEAU CIVAM	75013	PARIS 13	8 110,00		
RESEAU D EDUCATION A L ENVIRONNEMENT EN BRETAGNE	22200	GUINGAMP	91 070,70		
RESEAU DES STRUCTURES DE PROXIMITE EMPLOI FORMATION BRETONNES	35550	PIPRIAC	15 000,00		
RESEAU ENTREPRENDRE BRETAGNE	35016	RENNES CEDEX	59 500,00		
RESEAU NATIONAL DES JUNIORS ASSOCIATIONS	75007	PARIS	500,00		
RESIA RESEAU SOLIDARITES INTERNATIONALES ARMOR	22000	SAINT BRIEUC	2 650,00		
RESO SOLIDAIRE POLE DE DEVELOPPEMENT DU PAYS DE RENNES	35000	RENNES	89 000,00		
RESSOURCERIE TI RECUP	29270	CARHAIX PLOUGUER	6 000,00		
REVEL	22100	DINAN	2 744,62		
REVES D OCEANS	29360	CLOHARS CARNOET	2 500,00		
RHIZOME	56000	VANNES	17 250,00		
RHIZOMES	29100	DOUARNENEZ	23 547,95		
ROCK TYMPANS	35400	SAINT MALO	114 492,25		
ROUTE 164	22110	MELLIONNEC	22 500,00		
RSE ET DEVELOPPEMENT	35000	RENNES	10 500,00		
RUE DES ARTS	35680	MOULINS	24 480,31		
RUGBY CLUB QUIMPEROIS	29000	QUIMPER	450,90		
RUGBY CLUB VANNETAIS	56000	VANNES	46 910,12		
RUGBY LANESTER LOCUNEL	56600	LANESTER	2 000,00		
RUN AR PUNS ASSOCIATION	29150	CHATEAULIN	61 765,30		
S E P A	35700	RENNES	17 250,00		
SAINT BRIEUC AGGLO TOUR ASSO	22000	SAINT BRIEUC	3 000,00		
SAINT BRIEUC BOWLING	22000	SAINT BRIEUC	200,02		
SAINT MALO PLONGEE EMERAUDE	35400	SAINT MALO		5 133,33	

Bénéficiaires			Mandaté en fonctionnement	Mandaté en investissement	Prestations en nature
SAINT MALO SPORTS LOISIRS	35408	SAINT-MALO	800,00		
SALONS LEVRIOU PLUGUEN	29710	PLONEIS	2 500,00		
SAMMY SKATE CLUB	29000	QUIMPER	110,24		
SAUVEGARDE 56	56103	LORIENT CEDEX	97 696,97		
SAV HEOL	35650	REUZ		2 059,57	
SAVEURS DU PODOUVRE	22100	DINAN	20 000,00		
SCENAROPTIK	35831	BETTON	3 200,00		
SCOPITONE ET COMPAGNIE	56100	LORIENT	10 000,00		
SCOUTS ET GUIDES DE FRANCE	75013	PARIS 13E ARRONDISSEMENT	5 527,50		
SECOURS CATHOLIQUE	29102	QUIMPER CEDEX		4 303,60	
SECOURS CATHOLIQUE	56000	VANNES	11 415,00		
SECOURS POPULAIRE FRANCAIS	35000	RENNES	34 526,93	3 600,00	
SELLIT 150	56100	LORIENT	15 000,00		
SEMA'FOR	29200	BREST	45 720,00		
SENIPROD	29000	QUIMPER	4 750,00		
SERVIAM	56700	HENNEBONT	1 458,00		
SERVICE D ENTRAIDE DU LYCEE SAINT CHARLES	22000	SAINT BRIEUC	17 280,00		
SERVICE DE COOPERATION AU DEVELOPPEMENT	69007	LYON	23 148,73		
SESAM BRETAGNE	56100	LORIENT	20 000,00		
SEW	29600	MORLAIX		300 000,00	
SHAB FEDERATION DES SOCIETES HISTORIQUES DE BRETAGNE	35000	RENNES	6 100,00		
SHAKE HOUSE	56350	ALLAIRE	1 000,00		
SHOW ME THE SOUND	35460	TREMBLAY	5 000,00		
SIBEL E SIBEN	35000	RENNES	4 000,00		
SIGMA KAPPA	29870	LANDEDA	3 168,24	672,00	
SITALA LILLIN BA	56450	THEIX NOYALO	5 000,00		
SKEUDENN BRO ROAZHON UPACB	35000	RENNES	72 365,17		
SKOL GOUREN KEMPER	29000	QUIMPER	1 000,00		
SKOL OBER	22300	LANNION	6 000,00		
SO	56700	HENNEBONT	4 000,00		
SOC ARCHEOLOGIQUE DU FINISTERE	29101	QUIMPER	2 961,80		
SOCIETE ALREENNE DE TIR	56400	AURAY	2 500,00		
SOCIETE D EMULATION DES COTES D ARMOR	22042	SAINT BRIEUC	814,63		
SOCIETE DE CONCOURS HIPPIQUE DE LAMBALLE	22400	LAMBALLE	3 000,00		
SOCIETE DEPARTEMENTALE AGRICULTURE	56009	VANNES	3 500,00		
SOCIETE DES AMIS DE LOUIS GUILLOUX	22015	ST BRIEUC CEDEX 01	1 000,00		

Bénéficiaires			Mandaté en fonctionnement	Mandaté en investissement	Prestations en nature
SOCIETE DES COURSES HIPPIQUES DE MAURON	56430	MAURON	3 500,00		
SOCIETE DES REGATES DE BREST	29200	BREST	3 000,00		
SOCIETE DES REGATES RENNAISES	35000	RENNES	1 000,00		
SOCIETE HIPPIQUE NATIONALE D HENNEBONT	56700	HENNEBONT	2 000,00		
SOCIETE NATIONALE DE SAUVETAGE EN MER SNSM	75009	PARIS	2 000,00	145 174,38	
SOCIETE POLYMATHIQUE DU MORBIHAN	56000	VANNES	1 150,00		
SOLEILS	35510	CESSON SEVIGNE	450,00		
SOLIDAIRES POUR UNE TERRE	35460	TIERCENT	1 272,46		
SOLIDARITE COMOE BREIZH	22570	GOUAREC	1 650,00		
SOLIDARITE INTERNATIONALE DE LA BAIE	22360	LANGUEUX	1 490,00	7 140,00	
SOLIDARITE PAYSANS DE BRETAGNE	35000	RENNES	60 360,00		
SOLIDARITE SANTE BREST	29200	BREST		4 999,85	
SOLIDARITE TREGOR MADAGASCAR	22220	PLOUGUIEL		1 644,40	
SON AR MEIN	29620	GUIMAC	14 037,62		
SONERIEN AN ORIENT	56100	LORIENT	6 000,00		
SPELEOGRAPHIES	35000	RENNES	10 625,00		
SPORT ADAPTE DE LA COTE D EMERAUDE	35400	SAINT MALO	426,97		
SPORT CONCEPT	75116	PARIS 16E ARRONDISSEMENT	26 500,00		
SPORTIVE DU RALLYCROSS LOHEAC	35200	RENNES	20 000,00		
STADE BRESTOIS 29	29220	BREST CEDEX 2		5 559,91	
STADE BRESTOIS ATHLETISME	29200	BREST	1 727,12		
STADE COLLEGIEN MALOUIN AS INSTITUTION SAINT MALO LA PROVIDENCE	35400	SAINT MALO	2 568,00		
STADE PLABENNECOIS FOOTBALL	29860	PLABENNEC	8 575,50		
STADE PLEUDIHENNAIS	22690	PLEUDIHEN SUR RANCE	900,00		
STADE PLOUFRAGANAIS ROLLER SKATING	22440	PLOUFRAGAN	1 587,63		
STADE RENNAIS RUGBY	35000	RENNES	5 467,06		
STAND DE TIR DE L'ISOLE	56560	GUISCRIF		18 064,53	
STARTIJENN	35400	SAINT MALO	19 500,00		
STE ARCHEOLOGIQUE HISTORIQUE DE FOUGERES A RENNES	35300	FOUGERES	1 380,00		
STE ARCHEOLOGIQUE HISTORIQUE DE NANTES ET LOIRE ATLANTIQUE	44000	NANTES	900,00		
STE D ETUDES DE BREST ET DU LEON	29200	BREST	1 170,89		
STE DES MEILLEURS OUVRIERS DE FRANCE	56700	KERVIGNAC	22 000,00		
STE DES REGATES DE DOUARNENEZ	29100	DOUARNENEZ	20 000,00		
STE HISTOIRE ET ARCHEOLOGIE D ILLE ET VILAINE	35700	RENNES	2 050,00		
STIREN DE LANGUIDIC ASSO	56440	LANGUIDIC	1 363,86		
STOCKHOLMS BALFOLKFORENING	99999	141 39 HUDDINGE	326,00		

Bénéficiaires			Mandaté en fonctionnement	Mandaté en investissement	Prestations en nature
STROLLAD LA OBRA	29100	DOUARNENEZ	8 070,00		
STUMDI	29800	LANDERNEAU	408 650,00		
SUP ARMOR CIO	22000	ST BRIEUC	16 709,25		
SYND AGRICULT BIOLOGISTES BIODYNAMISTES	49610	MURS-ERIGNE	988,05		
SYND NATION PERSON SURVEIL PENITENT FO	91136	RIS ORANGIS CEDEX	3 000,00		
SYNDICAT DES ELEVEURS DU CHEVAL BRETON	29404	LANDIVISIAU	65 000,00		
SYNDICAT ELEVEURS PORCS BLANC DE L OUEST	22160	MAEL PESTIVIEN	3 237,00		
SYNDICAT FDSEA	29322	QUIMPER	25 000,00		
TEAM EUROSIDE	56310	BUBRY	563,99		
TEAM SOLAR BRETAGNE	35064	RENNES	51 000,00		
TEATR PIBA	29200	BREST	24 040,50		
TECHNOPOLE BREST IROISE	29280	PLOUZANE	397 174,21		
TECHNOPOLE QUIMPER CORNOUAILLE	29000	QUIMPER	218 900,00		
TELENN	22000	ST BRIEUC	20 687,50		
TENERO	44100	NANTES		17 363,41	
TENNIS CLUB D AURAY	56400	AURAY	7 000,00		
TENNIS CLUB DE LANNION	22300	LANNION	3 500,00		
TENNIS CLUB DE PORSPODER	29840	PORSPODER	1 500,00		
TENNIS CLUB MUNICIPAL PERROSIEN	22700	PERROS-GUIREC	1 500,00		
TENNIS CLUB QUIMPERLE	29300	QUIMPERLE	13 900,00		
TENNIS CLUB TADEN DINAN	22100	TADEN	1 000,00		
TERRE D'ESPOIR ARMOR	22470	PLOUZÉZEC	750,00		
TERRE DE LIENS LIAMM AN DOUAR	35510	CESSON SEVIGNE	1 960,00		
TERRES ET BOCAGES	22510	TREDANIEL	17 500,00		
TERRITOIRE DE L ECRITURE EN MOUVEMENT TEEM	29000	QUIMPER	30 000,00		
THAI BOXING CLUB BREST	29200	BREST	220,62		
THE BRIDGE	44200	NANTES	50 000,00		
THEATRE A L ENVERS	35000	RENNES	12 000,00		
THEATRE AR VRO BAGAN	29880	PLOUGUERNEAU	105 215,00		
THEATRE DE CORNOUAILLE QUIMPER	29337	QUIMPER CEDEX	90 000,00		
THEATRE DE FOLLE PENSEE	22043	SAINT-BRIEUC	40 000,00		
THEATRE DE L ECHANGE	56100	LORIENT	20 000,00		
THEATRE DE L ECUME	56400	BRECH	20 000,00		
THEATRE DE LA BOUCHE D OR	56800	PLOERMEL	12 000,00		
THEATRE DES LUCIOLES	35000	RENNES	26 250,00		
THEATRE DES TARABATES	22000	ST BRIEUC	15 000,00		

Bénéficiaires			Mandaté en fonctionnement	Mandaté en investissement	Prestations en nature
THEATRE DU GRAIN	29200	BREST	18 000,00		
THEATRE DU PRE PERCHE PENICHE SPECTACLE	35000	RENNES	36 000,00		
THEATRE DU TOTEM	22000	SAINT-BRIEUC	10 000,00		
THEATRE EN RANCE	22100	DINAN	20 000,00		
THEATRE L ENTRESORT	29204	MORLAIX CEDEX	50 000,00		
THEATRE LIVRE VIVANT	35340	LIFFRE	1 000,00		
THEMIS 29	29200	BREST	500,00		
TI AR VRO	29000	QUIMPER	30 000,00		
TI AR VRO BRO KEMPERLE	29340	RIEC SUR BELON	4 250,00		
TI AR VRO LANDERNE DAOULAZ	29800	LANDERNEAU	14 160,31		
TI AR VRO LEON	29260	LESNEVEN	40 000,00		
TI AR VRO TREGER GOUELOU	22140	CAVAN	60 000,00		
TIEZ BREIZ MAISON PAYSAGE BRETAGNE	35200	RENNES	12 500,00		
TIR	35043	RENNES		888,05	
TM PROJECT	35000	RENNES	8 000,00		
TONNERRE DE CARREAUX A BREST	29200	BREST	4 000,00		
TOURNE SOL	35850	ROMILLE	1 000,00		
TOUT ATOUT	35000	RENNES	17 000,00		
TRADITIONS VIVANTES EN BRETAGNE	35160	MONTERFIL	1 000,00		
TRAME	75009	PARIS	10 653,55		
TRAON NEVEZ	29252	PLOUEZOCH	1 500,00		
TRAVESIAS	35000	RENNES	2 000,00		
TREGUEUX BASKET COTES D'ARMOR	22950	TREGUEUX	13 618,41		
TRIOMPHE SAINT CYR	56381	GUER	1 500,00		
TRO BRO ORGANISATION	29870	LANNILIS	25 000,00		
TRO HEOL	29180	QUEMENEVEN	35 000,00		
TROUPE THEATRALE DURETIE	56350	RIEUX	5 000,00		
TROVAN	98845	NOUMEA	3 059,70		
TWIRLING BATON LESNEVEN	29260	PLOUIDER	1 027,50		
TWIRLING CLUB DE FOUGERES	35300	FOUGERES	399,86		
TWIRLING SPORT DE QUESSOY	22120	QUESSOY	147,78		
TY FILMS	22110	MELLIONNEC	68 000,00		
U B A P A R ENVIRONNEMENT	29830	PLOUDALMEZEAU	22 500,00		
UBAPAR	29610	PLOUIGNEAU	54 946,00		
UDAF 22	22001	ST BRIEUC	3 870,00		
UFCV CRFA	75019	PARIS	23 750,00		

Bénéficiaires			Mandaté en fonctionnement	Mandaté en investissement	Prestations en nature
UGPVB	35000	RENNES	29 886,96		
UGSEL DE BRETAGNE	22205	GUINGAMP CEDEX	16 000,00		
UIMM BRETAGNE FORMATION	35000	RENNES	20 000,00		
UJAP BADMINTON	29000	QUIMPER	1 500,00		
UJAP QUIMPER ASSOCIATION	29000	QUIMPER	10 000,00		
ULAMIR CENTRE SOCIAL PRESQU ILE DE CROZON	29160	CROZON		1 500,00	
ULTRA	29200	BREST	5 000,00		
UN DEFIL POUR TITI	22170	PLELO	500,00		
UN TEMPS DE CHIEN CORPORATION	29810	PLOUARZEL	4 000,00		
UNAF AMICALE DES ARBITRES DE FOOTBALL 35	35763	SAINT GREGOIRE	1 000,00		
UNAT BRETAGNE	56000	VANNES	77 750,00		
UNE RUCHE UN ENFANT	29700	PLOMELIN		2 073,00	
UNICEM UNION NATIONALE INDUSTRIES MAT	75017	PARIS	20 854,00		
UNICITE	35590	L HERMITAGE	13 000,00		
UNIDIVERS	35000	RENNES	10 500,00		
UNION ATHLETIQUE DES COTES D' ARMOR	22000	ST BRIEUC	1 287,12		
UNION BRETONNE PIE NOIR	29109	QUIMPER	25 068,60		
UNION BRETONNE PIE NOIR	35000	RENNES	39 732,36		
UNION CYCLISTE LOCHRIST HENNEBONT	56650	INZINZAC LOCHRIST	1 000,00		
UNION DEPT DE LA CONFEDERATION SYNDICALE DES FAMILLES DU MORBIHAN	56100	LORIENT	16 015,00		
UNION DES ENTREPRISES DE PROXIMITE DE BRETAGNE	35510	CESSON SEVIGNE	5 272,50		
UNION DES VILLES D ART ET D HISTOIRE DE BRETAGNE	35064	RENNES CEDEX	36 315,89		
UNION FRANCAISE DU FILM POUR L ENFANCE ET LA JEUNESSE EN BRETAGNE	22046	SAINT-BRIEUC CEDEX	28 000,00		
UNION LOISIRS VACANCES FAMILLES PATRIMOINE	42500	LE CHAMBON FEUGEROLLES		20 648,13	
UNION NAL DES ENTREPRISES ADAPTEES	75010	PARIS 10E ARRONDISSEMENT	15 000,00		
UNION NAT SYNDICATS EDUCATION NAT CGT	93515	MONTREUIL CEDEX	3 000,00		
UNION NATIONALE DES COMBATTANTS SECTION DE NIVILLAC	56130	NIVILLAC	300,00		
UNION NATIONALE DES PARACHUTISTES	94700	MAISONS ALFORT	3 000,00		
UNION NATIONALE DES PERSONNELS ET RETRAITES DE LA GENDARMERIE	94130	NOGENT-SUR-MARNE		150,00	
UNION NATIONALE DU SPORT SCOLAIRE	35050	RENNES	3 000,00	986,97	
UNION REG ACCUEILS VILLE FRANCAISES BRET	56000	VANNES	3 920,00		
UNION REG BRETAGNE DE LA CONFEDERATION SYNDICALE DES FAMILLES	35200	RENNES	980,00		
UNION REGIONALE CFTC	35000	RENNES	14 869,00		
UNION REGIONALE CLCV	35000	RENNES	150,00		
UNION REGIONALE DES BGE DE BRETAGNE	35000	RENNES	15 000,00		
UNION REGIONALE DES CENTRES DU BENEVOLAT DE BRETAGNE	35000	RENNES	2 500,00		

Bénéficiaires			Mandaté en fonctionnement	Mandaté en investissement	Prestations en nature
UNION REGIONALE DES SCOP	35039	RENNES CÉDEX	78 000,00		
UNION REGIONALE SOLIDAIRES DE BRETAGNE	35000	RENNES	19 869,00		
UNION RENNES BASKET 35	35000	RENNES	16 335,39		
UNION SPORTIVE ARRADON ATHLETISME	56610	ARRADON	500,00		
UNION SPORTIVE DE LA CITO DE	35400	SAINT MALO	126,00		
UNION SPORTIVE LIFFREENNE	35340	LIFFRE	935,03		
UNION SPORTIVE PLOUGONVELINOISE	29217	PLOUGONVELIN	1 500,00		
UNION SPORTIVE SAINT MALO	35400	SAINT MALO	3 000,00		
UNION SPORTIVE SCOLAIRE	29177	DOUARNENEZ	792,00		
UNION SPORTIVE ST ETIENNE	35510	CESSON SEVIGNE	588,00		
UNIPORC OUEST	22195	PLERIN CEDEX	48 181,50		
UNIVERSITE CATHOLIQUE DE L OUEST BRETAGNE NOR	22204	GUINGAMP	1 500,00		
UNIVERSITE CATHOLIQUE OUEST BRETAGNE SUD VANNES	56610	ARRADON		15 000,00	
UNIVERSITE SOCIALE	56700	HENNEBONT	38 200,00		
UNREP BRETAGNE	56580	CREDIN	45 202,40		
UNSA	35201	RENNES	11 184,00		
UNVSTI	22000	ST BRIEUC	9 000,00		
URCPIE BRETAGNE	29620	PLOUEGAT GUERAND	42 694,41		
URHAJ BRETAGNE	35000	RENNES	20 000,00		
UROGEC BRETAGNE	35042	RENNES	462 900,00		
US VERN CANOE KAYAK	35770	VERN SUR SEICHE	2 556,33		
USC UNION SPORTIVE CONCARNOISE	29184	CONCARNEAU	25 000,00	8 000,00	
USEP BRETAGNE	56103	LORIENT CEDEX	6 000,00		
VACANCES ET FAMILLE BRETAGNE	22000	ST BRIEUC		2 078,00	
VALORIAL	35000	RENNES	290 000,00		
VANNES MENIMUR TENNIS CLUB ASSO	56000	VANNES	1 000,00		
VANNES OLYMPIQUE CLUB	56450	THEIX	3 966,50		
VEGENOV BBV	29250	SAINT POL DE LEON	421 586,44		
VEGEPOLYS	49066	ANGERS	20 000,00		
VELO CLUB DU PAYS DE LOUDEAC	22600	LOUDEAC	4 559,96		
VELO CLUB PAYS DE LORIENT	56100	LORIENT	800,00		
VELO SPORT DE RHUYS	56370	SARZEAU	1 000,00		
VIDEO MAIN ARMEE	35700	RENNES	2 000,00		
VIEILLES VOILES DE RHUYS	56370	SARZEAU	991,80		
VIEUX GREEMENT POUR DAMGAN	56750	DAMGAN		2 044,93	
VIPE SERVICES	56038	VANNES	1 800,00		

Bénéficiaires			Mandaté en fonctionnement	Mandaté en investissement	Prestations en nature
VIPE VANNES	56038	VANNES CEDEX	163 000,00		
VIS COMICA	22120	QUESOY	9 000,00		
VIVARMOR NATURE	22000	SAINT BRIEUC	11 925,00		
VIVRE LA RUE	29200	BREST	6 176,71		
VOILES SANS FRONTIERES	56100	LORIENT		4 135,50	
W COMPAGNIE DE CIRQUE	35000	RENNES	12 000,00		
WART	29600	MORLAIX	50 000,00		
WEBZINECO	29940	LA FORET FOUESNANT	4 784,10		
WILD ROSE	22000	SAINT BRIEUC	100 000,00		
WOUROUDE BOSSOMNORE VIVRE A BOSSOMNORE	29830	PLOUDALMEZEAU		3 900,00	
YACHT CLUB DE L'ODET	29950	BENODET	2 000,00		
YADLA'VIE	35135	CHANTEPIE	6 000,00		
YEZHOU HA SEVENADUR	44800	SAINT-HERBLAIN	30 000,00		
ZANZAN FILMS	35170	BRUZ	4 000,00		
ZEDELE	29200	BREST	1 080,00		
ZEF ET MER	22190	PLERIN	16 000,00		
ZHONG BREIZH	56200	LA GACILLY	13 240,16		
ZOOPOLE DEVELOPPEMENT	22440	PLOUFRAGAN	387 513,00	37 933,40	

AUTRES TIERS PRIVES

Bénéficiaires			Mandaté en fonctionnement	Mandaté en investissement	Prestations en nature
CREAP	56005	VANNES CEDEX	89 486,56		
ECOLE D AIDE SOIGNANT	22120	YFFINIAC	5 400,00		
FONDATION MASSE TREVIDY	29700	PLOMELIN	5 888,00		
FONGECIF BRETAGNE	35044	RENNES CEDEX	250 000,00		
GROUPE SCOLAIRE DENSEIGNEMENT PRIVE DE SAINT EXUPERY SITE GIORGIO FRAS	35042	RENNES	21 059,50	297 776,06	
INSTITUT RURAL SUD FINISTERE	29370	ELLIANT	8 550,00	2 800,00	
INSTITUT SUPERIEUR D ELECTRONIQUE ET DU NUMERIQUE ISEN	29228	BREST	50 000,00	35 000,00	
INSTITUT SUPERIEUR FORMAT FRUITS ET LEGUMES ISFFEL	29250	SAINT POL DE LEON	32 506,00		
LEAP KER ANNA	56700	KERVIGNAC	23 052,55	67 463,46	
LEPA PRIVE STE MARIE	29610	PLOUIGNEAU	9 203,63	177,82	
LEPPA SERVICES DOMINIQUE SAVIO	22106	DINAN CEDEX	4 919,90	5 510,00	
LP PRIVE JEAN PAUL II	35760	SAINT GREGOIRE	22 999,13	59 499,31	
LP PRIVE JEANNE D ARC	35700	RENNES	29 166,62	831 221,35	
LP PRIVE LA SALLE	35700	RENNES	36 147,43	353 910,70	
LP PRIVE LE LIKES	29196	QUIMPER	76 787,88	97 499,71	
LP PRIVE LE PARACLET	29018	QUIMPER CEDEX	13 304,86	588 206,84	
LP PRIVE LE PORSMEUR	29678	MORLAIX CEDEX	13 520,00	442 306,70	
LP PRIVE MARCEL CALLO	35603	REDON	45 286,68	417 877,32	
LP PRIVE MONTBAREIL	22200	GUINGAMP	46 718,18	568 624,48	
LP PRIVE ND LE MENIMUR	56000	VANNES	37 808,81	1 245 022,92	
LP PRIVE NOTRE DAME	35290	ST MEEN LE GRAND	11 738,40	22 656,68	
LP PRIVE NOTRE DAME	35600	REDON	24 201,30	9 493,60	
LP PRIVE NOTRE DAME DE LA PAIX	56275	PLOEMEUR CEDEX	2 527,00	331 793,21	
LP PRIVE SAINT ESPRIT	29403	LANDIVISIAU	14 192,36	21 624,33	
LP PRIVE ST ELISABETH ST BLAISE	29171	DOUARNENEZ	14 913,39	336 752,78	
LP PRIVE ST GEORGES	56014	VANNES	2 378,60		
LP PRIVE ST JOSEPH	29413	LANDERNEAU CEDEX	27 946,21	50 591,89	
LP PRIVE ST MICHEL	56320	LE FAOJET	10 300,00		
LP PRIVE STE JEANNE D ARC	35503	VITRE	5 650,95	153 100,38	
LP PRIVE STE THERESE	35000	RENNES	3 468,34	49 594,70	
LPEGT SAINT JOSEPH LYCEE KERUSTUM	29101	QUIMPER CEDEX	21 733,51	65 170,60	
LPRIVE JEAN XXIII ST NICOLAS	22800	QUINTIN	20 817,19	35 200,80	
LPRP BAIN PIPRIAC	35470	BAIN-DE-BRETAGNE	11 922,09	239 515,50	
LTP PRIVE JEAN QUEINNEC	56140	MALESTROIT	13 807,82	11 398,81	
LYCEE AGRICOLE ET HORTICOLE KERPLOUZ	56404	AURAY	19 109,00	343 745,60	

Bénéficiaires			Mandaté en fonctionnement	Mandaté en investissement	Prestations en nature
LYCEE AGRICOLE LES ST ANGES KERLEBOST	56306	PONTIVY CEDEX	13 713,30	59 804,90	
LYCEE AGRICOLE PRIVE ANNE DE BRETAGNE	56500	LOCMINE	9 981,30	129 168,79	
LYCEE AGRICOLE PRIVE LA PROVIDENCE	35360	MONTAUBAN-DE-BRETAGNE	13 367,81	4 109,99	
LYCEE AGRICOLE PRIVE LA TOUCHE	56801	PLOERMEL	41 933,59	591 856,74	
LYCEE AGRICOLE PRIVE ST YVES	56110	GOURIN	24 150,88	157 612,12	
LYCEE BREST RIVE DROITE JAVOUHEY	29604	BREST	29 425,93	39 445,49	
LYCEE ENS GENETTECHNO PRIVE PAYS VILAINE	56220	SAINT JACUT LES PINS	27 699,38	1 376 719,20	
LYCEE ENSEIGNEMENT AGRICOLE PRIVE POMMERIT	22450	POMMERIT JAUDY	45 559,27	663 878,70	
LYCEE HORTICOLE PRIVE	22360	LANGUEUX	13 820,48	223 661,93	
LYCEE INST ST MALO PROVIDENCE	35400	SAINT MALO	42 407,11	111 906,44	
LYCEE JEAN BAPTISTE LE TAILLANDIER SITE BEAULIEU	35140	SAINT AUBIN DU CORMIER	9 758,82	4 511,96	
LYCEE JEAN BAPTISTE LE TAILLANDIER SITE EDMOND MICHELET	35300	FOUGERES	34 098,75	24 456,12	
LYCEE JEAN BAPTISTE LE TAILLANDIER SITE NOTRE DAME DES MARAIS	35304	FOUGERES CEDEX	28 943,87	25 834,18	
LYCEE JEAN BAPTISTE LE TAILLANDIER SITE ST JOSEPH	35300	FOUGÈRES	13 000,00	1 279,50	
LYCEE LES CORDELIERS NOTRE DAME DE LA VICTOIRE	22102	DINAN CEDEX	23 486,37	191 937,00	
LYCEE LES VERGERS	35120	DOL DE BRETAGNE	35 902,92	319 514,87	
LYCEE MARITIME LES RIMAINS	35409	SAINT-MALO CEDEX	11 946,13	25 585,13	
LYCEE POLE SAINT BRIEUC	22005	SAINT BRIEUC		64 528,85	
LYCEE POLY PRIVE LA PROVIDENCE	35360	MONTAUBAN DE BRETAGNE	12 963,83		
LYCEE PRIVE ASSOMPTION	35702	RENNES CEDEX 7	15 196,72	187 084,85	
LYCEE PRIVE DIWAN	29270	CARHAIX	28 887,42	36 637,27	
LYCEE PRIVE ESTRAN CHARLES DE FOUCAULD	29287	BREST	26 836,34	99 266,43	
LYCEE PRIVE ESTRAN FENELON	29200	BREST	27 877,23	646 709,94	
LYCEE PRIVE FREDERIC OZANAM	35512	CESSON SEVIGNE CEDEX	55 100,27	547 334,87	
LYCEE PRIVE GENERAL TECHNIQUE ST GABRIEL	29120	PONT-L'ABBE	16 610,28	47 008,96	
LYCEE PRIVE JEANNE D ARC	56110	GOURIN	7 858,00		
LYCEE PRIVE LA CROIX ROUGE	29229	BREST CEDEX	76 892,06	687 987,26	
LYCEE PRIVE LE SACRE COEUR	22003	SAINT-BRIEUC	50 415,03	616 660,45	
LYCEE PRIVE MARIE BALAVENNE	22000	SAINT BRIEUC	14 008,00	54 077,92	
LYCEE PRIVE ND DE CAMPOSTAL	22110	ROSTRENEN	8 567,52	26 559,35	
LYCEE PRIVE ND DE KERBERTRAND	29300	QUIMPERLE	13 037,81	78 702,37	
LYCEE PRIVE ND DU KREISKER ST JEAN BAPTISTE	29250	SAINT POL DE LEON	63 585,34	386 812,82	
LYCEE PRIVE ND DU VOEU	56700	HENNEBONT	9 818,20	65 509,39	
LYCEE PRIVE NOTRE DAME	22205	GUINGAMP CEDEX	26 985,51	277 799,33	
LYCEE PRIVE NOTRE DAME DU MUR	29678	MORLAIX CEDEX	15 279,22	7 777,77	
LYCEE PRIVE POLYVALENT LA MENNAIS ST ARMEL	56801	PLOERMEL	16 552,97	69 252,00	
LYCEE PRIVE POLYVALENT STE ANNE ST LOUIS	56411	SAINTE-ANNE D'AURAY	12 460,50	240 591,72	

Bénéficiaires			Mandaté en fonctionnement	Mandaté en investissement	Prestations en nature
LYCEE PRIVE SAINT JOSEPH	29184	CONCARNEAU CEDEX	11 788,02	265 700,30	
LYCEE PRIVE SAINTE THERESE	29337	QUIMPER CEDEX	21 285,14		
LYCEE PRIVE ST CHARLES	22001	SAINT-BRIEUC	9 748,80	17 222,12	
LYCEE PRIVE ST FRANCOIS XAVIER	56000	VANNES	27 780,23	127 215,97	
LYCEE PRIVE ST JOSEPH	22404	LAMBALLE CEDEX	19 321,37	121 678,69	
LYCEE PRIVE ST JOSEPH	22600	LOUDEAC	12 429,00	35 469,12	
LYCEE PRIVE ST JOSEPH	35171	BRUZ	27 353,95		
LYCEE PRIVE ST JOSEPH LA SALLE LORIENT LANESTER	56100	LORIENT	58 499,10	1 064 116,84	
LYCEE PRIVE ST LOUIS	29150	CHATEAULIN	16 102,73	223 782,28	
LYCEE PRIVE ST LOUIS	56102	LORIENT	13 371,90	48 634,20	
LYCEE PRIVE ST MARTIN	35706	RENNES CEDEX 7	46 582,49	140 185,18	
LYCEE PRIVE ST PAUL	56017	VANNES CEDEX	23 015,87	200 787,83	
LYCEE PRIVE ST PIERRE	22000	SAINT-BRIEUC	9 600,00	18 281,03	
LYCEE PRIVE ST SAUVEUR	35603	REDON	15 505,90	26 792,97	
LYCEE PRIVE ST VINCENT	35005	RENNES	31 223,91	196 318,37	
LYCEE PRIVE STE ANNE	29220	BREST CEDEX 2	33 430,00	177 931,70	
LYCEE PRIVE STE GENEVIEVE	35006	RENNES CEDEX	14 918,87	917 366,48	
LYCEE PRIVE XAVIER GRALL	22600	LOUDEAC	11 362,26	73 358,88	
LYCEE PROF PRIVE HOTELIER STE THERESE	35130	LA GUERCHE DE BRETAGNE	19 555,55	23 698,45	
LYCEE PROFESSIONNEL ABBE PIERRE	35190	TINTENIAC	12 919,20		
LYCEE PROFESSIONNEL PRIVE ST GABRIEL	29125	PONT L'ABBE		12 460,30	
LYCEE PROFESSIONNEL SAINT JOSEPH SAINT MARC	29187	CONCARNEAU	15 076,67	24 823,81	
LYCEE PROFESSIONNEL SAINTE ELISABETH KERSA	22620	PLOUBAZLANEC	16 011,10	10 967,89	
LYCEE RURAL ENSEIGN PROFES LE RESTMEUR	22200	PABU	22 584,82	35 122,79	
LYCEE SAINT JOSEPH	22304	LANNION CEDEX	23 979,81	98 025,71	
LYCEE SAINT JOSEPH	56010	VANNES	57 806,89	423 627,11	
LYCEE SAINT MAGLOIRE	35120	DOL-DE-BRETAGNE	9 772,76	22 809,59	
LYCEE SAINT SEBASTIEN	29419	LANDERNEAU CEDEX	28 742,60	113 945,57	
LYCEE ST FRANCOIS NOTRE DAME DE LOURDES	29260	LESNEVEN	27 473,41	563 182,09	
LYCEE ST IVY SAINTE JEANNE D ARC	56306	PONTIVY	70 189,43	1 101 356,22	
MAISON FAMIL RURALE EDUCA ORIENT	29430	PLOUNEVEZ LOCHRIST	4 957,40	3 414,50	
MAISON FAMILIALE CTRE FORM HORTICOLE	35763	SAINTE GREGOIRE CEDEX	98 472,36	20 552,73	
MAISON FAMILIALE RURALE	22190	PLERIN	8 453,00	445,34	
MAISON FAMILIALE RURALE D EDUCATION ET D ORIENTATION DE L IROISE	29290	SAINTE RENAN	18 512,25	17 118,15	
MAISON FAMILIALE RURALE EDUCA ORIEN	35480	GUIPRY MESSAC	29 671,95	2 989,56	
MAISON FAMILIALE RURALE EDUCA ORIENT	29400	LANDIVISIAU	10 477,50	4 063,24	
MAISON FAMILIALE RURALE EDUCA ORIENT	29860	PLABENNEC	17 544,00	21 887,14	

Bénéficiaires			Mandaté en fonctionnement	Mandaté en investissement	Prestations en nature
MAISON FAMILIALE RURALE EDUCAT ORIENTA	56490	GUILLIERS	13 870,21	5 099,94	
MFREO	29190	PLEYBEN	6 617,41	241 290,74	
MFREO	35250	SAINTE AUBIN D AUBIGNE	5 044,24	104 057,50	
MFREO	35290	ST MEEN LE GRAND	4 545,50	3 350,99	
MFREO	35300	FOUGÈRES	10 450,00	9 572,00	
MFREO	35360	MONTAUBAN-DE-BRETAGNE	17 380,00	17 480,50	
MFREO	35580	GOVEN	7 213,20	88 201,22	
MFREO	35630	HEDE	17 209,76	427 724,60	
MFREO	56140	RUFFIAC	944,82		
MFREO	56230	QUESTEMBERT	13 554,06	29 603,30	
MFREO CFTA DE L ABBAYE	35160	MONTFORT SUR MEU	11 006,07	242 986,06	
MFREO JANZE	35150	JANZÉ	3 760,00	54 832,93	
MFREO RUMENGOL	29590	LE FAOU	8 567,22	7 838,68	
POLE DE FORMATION LA VILLE DAVY	22120	QUESOY	23 613,10	16 809,18	
SCI GOUELED KER	29410	PLOUNEOUR MENEZ		11 499,44	
SCI JLN97	56230	QUESTEMBERT		5 895,36	

ENTREPRISES

Bénéficiaires			Mandaté en fonctionnement	Mandaté en investissement	Prestations en nature
3 E SOLUTIONS	29290	SAINTE RENAN		11 811,50	
3D SOUND LABS	35510	CESSON SEVIGNE	29 041,33		
48° RUGISSANTS PRODUCTIONS	29200	BREST		30 500,00	
4A4 PRODUCTIONS SARL	75020	PARIS		5 200,00	
A PERTE DE VUE A PERTE DE VUE FILMS	56000	VANNES		135 100,00	
ABER IMAGES	29200	BREST		4 800,00	
ABICYCLETTE	35000	RENNES		10 808,00	
ABORDAGE FILMS	35000	RENNES		9 000,00	
ABRAXAS LIBRIS	35190	BECHEREL		15 000,00	
ABRAZARD	56800	TAUPONT		1 080,00	
ABSOLUTE DREAMER	56100	LORIENT	72 380,40		
ABYSS INGREDIENTS	56850	CAUDAN	91 891,80		
ACSYSTEME SAS	35700	RENNES	42 393,50		
ADB ARCHIVAGE DE DONNEES	35404	SAINTE-MALO CEDEX	26 127,50		
ADRENATURE	29140	MELGVEN	7 500,00	10 119,00	
AERO NET PRODUCTION	22110	PLOUGUERNEVEL	10 981,00		
AEZEO	56270	PLOEMEUR	11 982,61		
AFOPLAST SA	35160	BRETEIL		25 000,00	
AGELAP LA TOUCHE	56801	PLOERMEL	1 788,00		
AGENCE LOCALE DE L ENERGIE DE BRETAGNE SUD	56101	LORIENT CEDEX	51 409,99		
AGENCEMENT NAVAL DU FINISTERE	29360	CLOHARS CARNOET		10 058,00	
AGRO INNOVATION INTERNATIONAL	35400	SAINTE MALO	30 551,00		
AIM ARTISTE INTERMEDIAIRE MULTIMEDIA	75016	PARIS		64 000,00	
AJM	29520	CHATEAUNEUF DU FAOU		20 797,00	
AKINOX	22000	ST BRIEUC		5 250,00	
ALBERTINE PRODUCTIONS	75010	PARIS		75 000,00	
ALFAMA FILMS PRODUCTION	75122	PARIS CEDEX 03		54 000,00	
ALGAIA	75009	PARIS		113 879,20	
ALGOPACK	35400	SAINTE MALO	33 418,50		
ALIGAL PRODUCTION SARL	35000	RENNES		53 500,00	
ALKANTE	35510	CESSON SEVIGNE	53 232,57		
ALLAIRE LISE CHLOE AMANDINE	56800	AUGAN	2 830,00		
ALLIANCE BIO EXPERTISE	35480	GUIPRY	2 942,00		
ALMESO	56510	SAINTE PIERRE QUIBERON	5 000,00		
ALTAMAR FILMS	75010	PARIS		14 500,00	

Bénéficiaires			Mandaté en fonctionnement	Mandaté en investissement	Prestations en nature
ALTERNATIVE MECA	29170	FOUESNANT		16 760,75	
AMADEITE	56580	BREHAN	96 000,00		
AMIS PLOUESCAT	29430	PLOUESCAT	1 250,00		
AML HYDROPLI	22970	PLOUMAGOAR		25 000,00	
AMP29	29700	PLOMELIN		25 000,00	
ANTICORR CONSEIL	56600	LANESTER		2 734,00	
APACHES FILMS	75003	PARIS		18 000,00	
APOSTOLO IVAN	35520	MELESSE	20 854,84		
APSARA FILMS	75003	PARIS		9 900,00	
AQUASSYS DOL FORAGE	35120	DOL DE BRETAGNE	6 500,00		
AQUILINA SEBASTIEN	35230	SAINT ARMEL		5 580,00	
ARNAL	35270	COMBOURG		354,71	
AROUND INNOVATION	29280	PLOUZANE	18 513,00		
ART CONTEMPORAIN EN BRETAGNE	35000	RENNES	20 000,00		
ARTEFACTO	35830	BETTON	156 222,30		
ARTWAI	35630	LANGOUET	18 007,50		
ASSERVA	22403	LAMBALLE	12 500,00		
ATELIER FABRICATION USINAGE	35400	SAINT MALO		20 000,00	
ATLANTIC NATURE	56270	PLOEMEUR	3 541,27		
ATLANTIC SPORT ET NATURE	56410	ERDEVEN	7 500,00		
AU TOUR DU BETON	22100	DINAN	7 350,00		
AUDIKA	35400	SAINT MALO	4 803,28		
AUDIOPROTHESISTE	22400	LAMBALLE	1 770,34		
AUDO MATHIEU	56660	SAINT JEAN BREVELAY		2 592,00	
AURORA FILMS	75009	PARIS		7 200,00	
AUSQUEME	35260	CANCALE		3 743,38	
AVANT PREMIERES	22190	PLERIN	44 500,00		
AVEL SARL	35120	MONT DOL		14 714,80	
AVENTURE FLUVIALE	56190	MUZILLAC		23 502,80	
BABELICOT	29490	GUIPAVAS		6 031,00	
BAIE D ARMOR ENTREPRISES	22950	TREGUEUX	12 300,00		
BALTHAZAR PRODUCTIONS	75010	PARIS 10E ARRONDISSEMENT		112 000,00	
BARABIO	29500	ERGUE GABERIC		25 000,00	
BARRE YVES ET FILS	35380	MAXENT		20 000,00	
BCF BRETAGNE CHIMIE FINE SNC	56140	PLEUCADEUC	5 091,00		
BCM	56700	KERVIGNAC		4 313,00	
BEE ELECTRONIC	29190	PLEYBEN	6 028,00		

Bénéficiaires			Mandaté en fonctionnement	Mandaté en investissement	Prestations en nature
BELMAR SAS	29280	LE RELECQ KERHUON	6 903,00		
BERNARD	56800	PLOERMEL		20 000,00	
BERRIC BIOENERGIES	56230	BERRIC	19 115,00		
BERTEL GALETTE SA	22690	PLEUDIHEN SUR RANCE	4 261,60		
BEYOND YOUR MOTION	35480	GUIPRY	14 854,17		
BIG BRAVO SPECTACLES SOPHIE GLARNER	22190	PLERIN	5 000,00		
BINIO SEBASTIEN	35330	LOUTEHEL		4 113,09	
BIO ARMOR DEVELOPPEMENT SARL	22940	PLAINTEL	7 500,00		
BIO CHAMPI 22	22160	SAINT NICODEME		37 084,00	
BIO RENNES	35921	RENNES CEDEX		29 984,71	
BIO3G SAS	22230	MERDRIGNAC		90 000,00	
BIOGROUPE	22430	ERQUY	12 500,00		
BIOPOM	56650	INZINZAC LOCHRIST		9 599,65	
BIOTRIAL	35000	RENNES	10 825,00	91 580,00	
BIOTRIAL PHARMACOLOGY	35000	RENNES	37 532,50		
BLEU IROISE ARSENAL	35000	RENNES		34 700,00	
BLUE HOUR FILMS	35000	RENNES		80 900,00	
BORD A BORD	22310	PLESTIN LES GREVES	1 800,00		
BOUDER DOMINIQUE	22150	HENON		4 390,00	
BOUGE TA BOITE	56870	LARMOR-BADEN	9 600,00		
BOUX THOMAS	56480	CLEGUEREC		4 384,00	
BOURDON ERWAN	35190	TINTENIAC		792,00	
BOUTIQUE DE GESTION DU FINISTERE	29229	BREST CEDEX 2	114 000,00		
BPIFRANCE FINANCEMENT	94700	MAISONS ALFORT	1 965 602,29	7 220 000,00	
BPIFRANCE REGIONS	94710	MAISONS-ALFORT	750 000,00		
BRASSERIE DE CORNOUAILLE	29900	CONCARNEAU		24 846,00	
BRASSERIE DU MENEZ BRE	22540	PÉDERNEC		154 384,01	
BRASSERIE ROY	56200	LA GACILLY		13 650,00	
BRASSERIE SKUMENN	35690	ACIGNE		6 446,00	
BRASSERIE TRI MARTOLOD SCOP	29900	CONCARNEAU		25 000,00	
BREIZH BIO FOURNIL	35400	SAINT MALO		4 283,00	
BREIZH PR	22005	SAINT BRIEUC CEDEX 1		100 000,00	
BREST AIM	29210	BREST	365 000,00		
BRETAGNE BIO MALT	56890	SAINT AVE		60 131,16	
BRETAGNE CAPITAL SOLIDAIRE BCS	35000	RENNES	25 000,00		
BRETAGNE COSMETIQUES MARINS	29880	PLOUGUERNEAU	41 463,50		
BRETAGNE JEUNES ENTREPRISES	35000	RENNES	35 000,00		

Bénéficiaires			Mandaté en fonctionnement	Mandaté en investissement	Prestations en nature
BRETAGNE PLANTS INNOVATION	29460	HANVEC	25 000,00		
BRETAGNE RECUPEATION AUTOS	56250	ELVEN	9 157,50		
BRETAGNE VIANDES DISTRIBUTION	29551	QUIMPER		109 319,22	
BRITT BRASSERIE DE BRETAGNE	29910	TREGUNC		155 435,30	
BULLES ET JEUNESSE	35500	VITRE		15 000,00	
BUROSCOPE SAS	35510	CESSON SEVIGNE	97 051,25		
C F E R	22940	PLAINTEL	5 400,00		
C L CORPORATION	35170	BRUZ	4 265,00		
C RIS PHARMA	35400	SAINT MALO	65 074,80		
CACHE COEUR	29480	LE RELECQ KERHUON	7 500,00		
CAHUTE	35800	SAINT BRIAC SUR MER	15 207,00		
CAILABS	35000	RENNES	73 652,10		
CAIMANS PRODUCTIONS	75009	75009		43 000,00	
CALCIALIMENT	22690	PLEUDIHEN SUR RANCE		20 648,48	
CAMPING DE L'ALLEE	56610	ARRADON		40 000,00	
CAMPING DE MENEZ BICHEN	29550	SAINT NIC		19 643,25	
CAMPING DU VAL	22330	ERQUY		6 948,60	
CANDELA PRODUCTIONS SARL	35000	RENNES		29 700,00	
CANON BRETAGNE	35341	LIFFRE		23 805,25	
CARE	35270	COMBOURG		2 475,49	
CARLO PASCAL	22150	HENON		3 400,00	
CARREMENT A L'OUEST	29270	CARHAIX		41 900,00	
CELTIQUE LOGISTIQUE	22440	PLOUFRAGAN		21 397,00	
CENTRE CULINAIRE CONTEMPORAIN	35000	RENNES	52 688,02		
CENTRE DE REEDUCATION KERPAPE	56275	PLOEMEUR CEDEX	22 000,00		
CETIM	60300	SENLIS	828 588,00		
CEVA STE ECONOMIE MIXTE	22610	PLEUBIAN	180 000,00		
CHANTIER NAVAL DU CRAPAUD	29840	LANILDUT		13 040,00	
CHANTIER NAVAL DU REDO	56640	ARZON	1 500,00		
CHARRON PATRICE	56330	CAMORS		1 260,00	
CHARS A VOILE SEAGULL	56880	PLOEREN	5 000,00		
CHATEAU DE LA BOURBANSAIS SCI	35720	PLEUGUENEUC		28 224,00	
CHATEAU DU BOIS GUY	35133	PARIGNE	3 000,00	75 543,20	
CHECK ET VISIT	35000	RENNES	1 500,00		
CHERRY BIOTECH	35000	RENNES	75 389,20		
CHESNAIS JULIEN	35540	PLERGUER		5 000,00	
CHEVALIER PATRICE	22230	MERDRIGNAC		576,00	

Bénéficiaires			Mandaté en fonctionnement	Mandaté en investissement	Prestations en nature
CHEZ LOCAL	35400	SAINT MALO	19 250,00		
CHIODI BORIS	22640	PLESTAN	1 337,90	2 172,90	
CHOQUET PATRICK	35550	BRUC SUR AFF	6 000,00		
CHRYSALIDE	29000	QUIMPER	38 000,00		
CIDCO FRANCE	29200	BREST	24 920,50		
CIE SUZANNE M ERIC VIGNER	56260	LARMOR PLAGES	8 000,00		
CILLARD HERVE	29650	BOTSORHEL		17 955,60	
CIMAC ELEVAGE SARL	22440	PLOUFRAGAN	2 842,50		
CINEGYR PONTIVY	56300	PONTIVY	3 788,75	39 345,53	
CIPLI	35510	CESSON SEVIGNE		2 343,70	
CIVAM AD 56	56390	LOCQUeltas	21 050,16		
CLPS L ENJEU COMPETENCES	35651	LE RHEU CEDEX	179 831,89		
COLLEGE STRATEGIQUE DE LOCARN EURL	22340	LOCARN	58 387,50		
COMBAT DE COQS	35200	RENNES	4 000,00		
COMBO MICROTECH	35510	CESSON SEVIGNE	12 500,00		
COMBOT MICHEL	29620	PLOUEGAT GUERRAND		5 376,00	
COMITE REGIONAL CONCHYLICULTURE BRETAGNE NORD	29204	MORLAIX CEDEX	217 697,50		
COMPAGNIE DU DESORDRE	29770	AUDIERNE	5 000,00		
COMPAGNIE MARITIME DE LA RADE	29200	BREST		24 445,60	
COMPAGNIE OCEANE	56325	LORIENT		275 959,56	
CONCEPTION INFORMATISATION PROCESS	22400	LAMBALLE		8 000,00	
CONSERVERIE JEAN FLOC H SA	56150	BAUD		380 022,26	
COOP BREIZH	29540	SPEZET	39 353,93	1 934,00	
COOP DE FRANCE OUEST	35042	RENNES	5 659,01		
COOP DOMI OUEST	56100	LORIENT	38 000,00		
COOP PRESTOR	29860	KERSAINT PLABENNEC	450,00		
COOP SCOLAIRE LYCEE ELORN	29207	LANDERNEAU	42 616,00		
COOPER STANDARD SAS	35093	RENNES CEDEX	16 601,50		
COOPERATION MARITIME CONSEIL ET SERVICES	75008	PARIS	17 306,60		
COOPERATIVE AGRICOLE PORELIA	29190	PLEYBEN	2 700,00		
COOPERATIVE LE GOUESSANT	22402	LAMBALLE	1 650,00		
COOPERATIVE MARAICHERE DE L'OUEST	29470	PLOUGASTEL DAOULAS	4 002,80	39 691,50	
COOPERL ARC ATLANTIQUE	22403	LAMBALLE	119 889,17	135 000,00	
COOPERL INNOVATION SAS	22400	LAMBALLE	27 607,00		
COQ EN PATE	35400	SAINT MALO	7 500,00		
CORETEC	35340	LIFFRE	15 000,00		
COROLIS COMPOSITES TECHNOLOGIES SAS	56530	QUEVEN	203 179,07		

Bénéficiaires			Mandaté en fonctionnement	Mandaté en investissement	Prestations en nature
COSTIOU JEREMY	29860	PLABENNEC	1 125,00	2 180,10	
COUVOIR PERROT	22450	POMMERIT JAUDY	3 256,00		
COVOITURAGE +	35000	RENNES	10 500,00		
CRAYON VERT	29840	PORSPODER	217,58		
CREFF MICHEL PIERRE MARIE	29800	TREMAOUEZAN		3 600,00	
CREWNICLES	56910	CARENTOIR	44 827,59		
CRISTALENS INDUSTRIE SAS	22300	LANNION	15 000,00		
CRISTEL	35400	SAINT MALO	23 757,75		
CRITIC	35000	RENNES	19 334,96		
CTE D ORGANISATION DE L ESSOR BRETON	29800	PLOUEDERN	12 000,00		
CUISINES CARADEC	22200	GRACES	3 500,00		
CUMA AGRIBOCAGE	35750	IFFENDIC		6 400,00	
CUMA AR GROEZ	29140	SAINT YVI		5 600,00	
CUMA DE BASSE VILAINE	56130	SAINT DOLAY		5 600,00	
CUMA DE BELLE NEE	35390	GRAND FOUGERAY		10 400,00	
CUMA DE GUERVEUR	29430	PLOUNEVEZ LOCHRIST		3 200,00	
CUMA DE KERIAS	22390	BOURBRIAC		9 200,00	
CUMA DE KERLIN	29860	PLABENNEC		12 080,00	
CUMA DE L ENTENTE	35850	IRODOUER		5 600,00	
CUMA DE L ENTRAIDE	35340	LA BOUEXIERE		5 600,00	
CUMA DE L'ESTUAIRE	56190	ARZAL		3 200,00	
CUMA DE LA COTE	56270	PLOEMEUR		9 092,00	
CUMA DE LA GARE	56230	QUESTEMBERT		14 520,00	
CUMA DE LA LIBERTE	56190	NOYAL MUZILLAC		11 840,00	
CUMA DE LA ROCHE BLANCHE	22350	GUENROC		5 520,00	
CUMA DE LA TRUITE	22510	TRIMOEL		8 462,00	
CUMA DE LA VALLEE D'YAIGNE	35410	NOUVOITOU		30 720,00	
CUMA DE LA VALLEE DU LIE	22150	PLOUGUENAST		5 600,00	
CUMA DE LANRIVOARE	29290	LANRIVOARE		9 604,00	
CUMA DE LARRET	29830	PLOURIN		4 640,00	
CUMA DE LOCMARIA PLOUZANE	29280	LOCMARIA PLOUZANE		5 959,20	
CUMA DE PINIEUX	56460	SERENT		8 400,00	
CUMA DE PLOUDANIEL	29260	PLOUDANIEL		6 240,00	
CUMA DE RAN DOUR	22160	LA CHAPELLE NEUVE		7 680,00	
CUMA DE REDENE	29300	RÉDENÉ		10 460,00	
CUMA DE SCAER OUEST	29390	SCAER		33 040,00	
CUMA DE STE ANNE	29260	KERNILIS		14 945,40	

Bénéficiaires			Mandaté en fonctionnement	Mandaté en investissement	Prestations en nature
CUMA DE TRAON GUILERS	29820	GUILERS		5 600,00	
CUMA DE TREZIEN	29810	PLOUARZEL		37 600,00	
CUMA DE VILLERAY	35133	BILLE		8 400,00	
CUMA DES 3 VALLEES	29860	PLOUVIEN		10 320,00	
CUMA DES BORDS DE RANCE	22350	GUITTE		8 800,00	
CUMA DES FORETS	22330	PLESSALA		3 200,00	
CUMA DES LACS	29860	BOURG BLANC		6 240,00	
CUMA DES MONTS DU COGLAIS	35133	SAINT GERMAIN EN COGLES		24 800,00	
CUMA DES VIOLETTES	56380	GUER		11 662,00	
CUMA DU BARRAGE	56190	ARZAL		24 400,00	
CUMA DU GOLF	22410	PLOURHAN		9 740,00	
CUMA DU GOLFE	56450	SURZUR		6 000,00	
CUMA DU LEVERIN	56800	TAUPONT		7 200,00	
CUMA DU LITTORAL	22380	SAINT CAST LE GUILDO		1 200,00	
CUMA DU MENEZ	29810	PLOUMOGUER		1 600,00	
CUMA DU MENGLEUZ	29440	SAINT VOUGAY		8 000,00	
CUMA DU VIEUX BOURG	56140	RUFFIAC		9 600,00	
CUMA FLEURS D'AJONCS	35230	BOURGBARRE		2 800,00	
CUMA FREMUR	22550	PLEBOULLE		9 600,00	
CUMA GLECOUET	56580	BREHAN		12 800,00	
CUMA HORIZONS	35150	PIRE SUR SEICHE		18 796,00	
CUMA L ALLIANCE	35480	GUIPRY		3 950,00	
CUMA L AMICALE	35120	BAGUER MORVAN		25 480,00	
CUMA L ARC EN CIEL	22330	PLESSALA		31 000,00	
CUMA L AVENIR BRICOIS	35460	SAINT BRICE EN COGLES		25 590,00	
CUMA L HERMINE	29890	PLOUNEOUR TREZ		20 177,11	
CUMA L YFFINIACAISE	22120	YFFINIAC		16 462,00	
CUMA L'AVENIR	35137	BEDEE		24 000,00	
CUMA L'AVENIR	35250	ANDOUILLE NEUVILLE		11 200,00	
CUMA L'UNION ROMILLE	35850	ROMILLE		7 480,00	
CUMA LA BROONNAISE	22250	BROONS		27 600,00	
CUMA LA BRUXELLOISE	56430	MAURON		11 200,00	
CUMA LA CLE DES CHAMPS	56500	NAIZIN		8 000,00	
CUMA LA COTIERE	22580	PLOUHA		12 520,00	
CUMA LA CROIX DE L'IFF	56490	MOHON		7 280,00	
CUMA LA LIEURONAISE	35330	MAURE DE BRETAGNE		8 920,00	
CUMA LA MIRLITANTOUILLE	22510	TREDANIEL		8 000,00	

Bénéficiaires			Mandaté en fonctionnement	Mandaté en investissement	Prestations en nature
CUMA LA RENIFLARDE	56410	ERDEVEN		3 460,00	
CUMA LA SAINT GILLOISE	35590	SAIINT GILLES		5 840,00	
CUMA LA SIXTINE	35550	SIXT SUR AFF		6 000,00	
CUMA LA VAUNOISE	35740	PACE		5 560,00	
CUMA LA VERDURE	29380	PLOUDALMEZEAU		3 376,00	
CUMA LE CANUT	35380	MAXENT		4 600,00	
CUMA LEFF ET TRIEUX	22290	QUEMPEL GUEZENEC		5 120,00	
CUMA LES ETANGS DE CHANTELOUP	35150	CHANTELOUP		7 445,20	
CUMA LES JONQUILLES	56220	CADEN		6 800,00	
CUMA PLURIEN	22240	PLURIEN		8 000,00	
CUMA RANCE ARGUENON	22650	PLOUBALAY		11 180,00	
CUMA SAINT GAL	22150	LANGAST		4 094,00	
CUMA STIREN AR VRO	56620	CLEGUER		3 200,00	
CUMA UNION	35500	BALAZE		50 035,97	
CUMA VERSANTS DE L'ILLET	35250	CHEVAIGNE		26 872,00	
CUMMINS FILTRATION	29556	QUIMPER		120 000,00	
CYCL HORIZON	35000	RENNES	4 530,00		
DADBOD	75011	PARIS		13 000,00	
DANTONS	35400	SAINT MALO	7 500,00		
DAUPHIN NAUTIC	22500	PAIMPOL		8 552,00	
DCNS SA	29806	BREST CEDEX 9	76 791,00		
DE TREVISET	56130	PEAULE		6 000,00	
DE VIRVILLE JEAN PHILIPPE	56240	PLOUAY		6 755,00	
DEDRYVER FLAVIEN	22160	BULAT PESTIVIEN		1 174,95	
DEGEMER MAT COMPANY	56400	AURAY		1 347,40	
DELOITTE FINANCE	92200	NEUILLY-SUR-SEINE	17 000,00		
DEMETA	35000	RENNES	60 881,10		
DENIS SOPHIE - EDITIONS VIVRE TOUT SIMPLEMENT	29740	PLOBANNALEC LESCONIL	1 500,00		
DIGAIRE DAVID	29410	GUICLAN	6 000,00		
DIGIDIA SAS	35520	LA CHAPELLE DES FOUGERETZ	79 185,50		
DISTILLERIE DU GOLFE	56400	PLOUGOMELEN		20 635,30	
DK METAL	29370	ELLIANT		10 817,00	
DOS SANTOS	29830	SAINT PABU		23 321,60	
DOUX SA	29150	CHATEAULIN	36 017,00		
DROPBIRD INVESTISSEMENT	35510	CESSON SEVIGNE	43 165,00		
DU BARET DE LIME ELISABETH	35235	THORIGNE FOUILLARD	292,50		
E M K	35137	BEDEE	3 765,00		

Bénéficiaires			Mandaté en fonctionnement	Mandaté en investissement	Prestations en nature
E MAGE IN 3D	29570	CAMARET SUR MER	16 393,50		
E SENSORY	29200	BREST	11 620,26		
EARL BAUX	22100	TADEN		10 250,00	
EARL CDK	22170	PLOUAGAT	6 000,00		
EARL DE DIDROUZ ATAO	29180	PLOGONNEC		2 334,20	
EARL DE KERGONCILY	29550	PLONEVEZ PORZAY		58 700,00	
EARL DE LA CROIX HELLO	56620	CLEGUER		11 462,38	
EARL DE LA METAIRIE	56890	MEUCON		4 306,50	
EARL DE LA PLAINE	56250	MONTERBLANC		6 000,00	
EARL DE LA PORTE GAILLARD	22800	LANFAINS		15 000,00	
EARL DE LOISERIE	22270	PLEDELIAC		4 009,31	
EARL DE PRAT BIAN	29430	PLOUESCAT		1 872,00	
EARL DES POMMIERS	56240	PLOUAY		1 500,00	
EARL DU BOURG	22460	LE QUILLIO		6 000,00	
EARL ESPRIT CHEVAL	29710	POULDREUZIC	7 140,00		
EARL KERGRESQUEN	22290	PLUDUAL		791,98	
EARL LA FERME DE KERGUERBE	29180	GUENGAT	6 000,00		
EARL LA FERME DU GOULET	56350	RIEUX		10 645,54	
EARL LE BOUEXIC	35330	LA CHAPELLE BOUEXIC		5 000,00	
EARL LE COAT	29620	LANMEUR		8 500,00	
EARL LES BROUSSETTES	22250	TREDIAS		15 000,00	
EARL LES SERRES DU RODO	22590	TRÉGOMEUR	6 000,00		
EARL POULIQUEN	29800	PLOUDIRY		5 849,25	
EARL RALLE	56250	ELVEN		3 595,32	
EASY FOR YOU	56640	ARZON	7 500,00		
ECCE FILMS	75018	PARIS		15 000,00	
ECLIS	22100	QUEVERT	48 143,50		
ECOFEUTRE	56500	NAIZIN		16 000,00	
EDITIONS ARMELINE	29200	BREST	1 183,19		
EDITIONS AU BORD DES CONTINENTS	29672	MORLAIX	3 750,00		
EDITIONS INCERTAIN SENS	35580	SAINT SENOUX	7 551,26		
EDITIONS LA PART COMMUNE	35000	RENNES	20 437,51		
EDITIONS PREDER	29700	PLOMELIN	2 500,00	584,00	
EEGLE	35510	CESSON SEVIGNE	45 450,00		
EFITEC ECO FORM INCENDIE TECH CONSEIL	35510	CESSON SEVIGNE	13 592,50		
EIRL COLLIN CHRYSTELLE	56300	KERGRIST		7 599,00	
ELEMENTA	56000	VANNES	7 500,00		

Bénéficiaires			Mandaté en fonctionnement	Mandaté en investissement	Prestations en nature
ELEVAGE CUNICOLE DE TY VIDOU	22390	BOURBRIAC		673,01	
ELIXANCE MASTERBATCHES	56190	ARZAL		50 000,00	
ELLABEL PRODUCTIONS ALAIN BBELLON	75014	PARIS		8 400,00	
ELVASPORT	22590	PORDIC	18 353,00		
EMBALLAGE CONDITIONNEMENT INDUSTRIEL CONCEPT	35750	IFFENDIC	24 190,50		
EMEILLAT CHANTAL	29410	PLEYBER CHRIST		1 800,00	
EMMAUS HABITAT	92110	CLICHY		9 000,00	
ENENSYS TECHNOLOGIES	35577	CESSON SEVIGNE	150 000,00		
ENI ECOLE	44812	SAINT-HERBLAIN	18 350,00		
ENTECH SE	29000	QUIMPER		25 000,00	
ENTENDRE LABORATOIRE LE GALLIOT	22200	GUINGAMP	1 216,34		
ENVIE DE TEMPETE PRODUCTIONS	75020	PARIS		10 500,00	
EOLANE DOUARNENEZ	29100	DOUARNENEZ	62 331,00		
EOLE PRODUCTION	35000	RENNES		4 000,00	
EOLINK	29280	PLOUZANE	95 704,20		
EOS CATAMARAN	56100	LORIENT	7 189,00	25 000,00	
ER VRO	56038	VANNES CEDEX		25 000,00	
ESI GROUP	75015	PARIS 15	18 487,50		
ESOFTHINGS	35510	CESSON SEVIGNE	50 857,80		
ETA ALEXANDRE HENRY	22800	LANFAINS		1 340,00	
ETA JEZEQUEL THIERRY	29640	BOLAZEC		7 300,00	
ETA MORAND	35750	IFFENDIC		1 400,00	
ETA PISTIEN KATELL	22110	PLOUGUERNEVEL		3 000,00	
ETAB PRIGENT JACKY	22300	ROSPEZ		2 420,00	
ETABLISSEMENTS LA MESSUZIERE	35131	CHARTRES DE BRETAGNE	1 492,00		
ETABLISSEMENTS LECLERC	35590	SAINT GILLES		8 769,90	
ETABLISSEMENTS PERIN ET COMPAGNIE SA	35600	REDON	23 965,40		
ETS LES RUCHERS DELAMARCHE MONSIEUR GWENAEL DELAMARCHE	56120	GUEGON		3 600,00	
EURL BANNIER JEAN PHILIPPE	22150	SAINT CARREUC		6 400,00	
EURL CIDRES BIGOUD	29720	PLOVAN		25 000,00	
EURL D'ARMOR	22140	CAVAN		10 300,00	
EURL HOTEL DE FRANCE	29570	CAMARET SUR MER	1 250,00		
EURL KIDS ET COMPAGNIE	35270	COMBOURG		460,25	
EURL LAUTRIDOU PIERRE	29700	PLOMELIN		20 308,00	
EURL RURAL SERVICE	56300	MALGUENAC		4 000,00	
EURO PROCESS	22300	LANNION	4 800,00		
EUROPE COMPOSITE ET TECHNOLOGIES	22140	BEGARD	37 362,90		

Bénéficiaires			Mandaté en fonctionnement	Mandaté en investissement	Prestations en nature
VALOR	22190	PLERIN	4 591,50		
EVERYBODY ON DECK	75010	PARIS		9 900,00	
EVOLUMAB	56520	GUIDEL		17 500,00	
EVOSENS	29280	PLOUZANE		1 084,25	
FARMOR SAS	22200	SAINT AGATHON	12 576,00		
FAROUX LUDOVIC	56780	ILE AUX MOINES		810,00	
FAUCHEUX	35220	SAINT DIDIER		10 000,00	
FAURECIA	35600	BAINS SUR OUST		217 313,50	
FCI SYSTEM	35700	RENNES	56 412,00		
FEDERATION REGIONALE DES CUMA OUEST	35065	RENNES CEDEX	95 206,29	8 662,50	
FILEO BATIMENT	56440	LANGUIDIC	33 250,00		
FILEO CONSEIL	56100	LORIENT	26 600,00		
FILMS GRAND HUIT	75011	PARIS		11 400,00	
FITALETY	22190	PLERIN	6 300,00		
FLATRES	29900	CONCARNEAU		1 600,00	
FLOCON	56100	LORIENT		10 188,00	
FLORIAN MADEC COMPOSITES	29200	BREST	30 739,50		
FMR L'ART GLACE (ALAIN CHARTIER)	56450	THEIX		29 967,00	
FONDERIE DE BRETAGNE SAS	56850	CAUDAN		320 000,00	
FONDS ASSUR FORMAT INGENI ETUDE CONSEIL	75013	PARIS 13	72 713,75		
FONDS NATIONAL ASSURANCE FORMATION SALARIES EXPLOITATIONS ENTREPRISES	75116	PARIS	33 410,00		
FORGET FORMATION II	35577	CESSON SEVIGNE	8 085,00		
FRANCE 3 OUEST	35040	RENNES	138 750,00		
FRANCE TELEVISIONS	75907	PARIS CEDEX 15	170 900,00	78 949,20	
FROMAGERIE PILOU	56360	PALAIS		4 504,00	
GAEC APILUPY	35220	SAINT JEAN SUR VILAINE		3 600,00	
GAEC BRAO BEVA	29670	TAULÉ		55 572,01	
GAEC DE KERVAGEN	29430	PLOUNEVEZ LOCHRIST		91 853,98	
GAEC DE LA MADELEINE	56580	ROHAN		2 124,00	
GAEC DE PENNOC'H	29190	PLEYBEN		12 250,00	
GAEC DES DEUX CHENES	56250	TREFFLEAN	6 000,00		
GAEC DES DEUX VILLAGES	56190	MUZILLAC		5 821,51	
GAEC DES FRICHES	56910	SAINT-NICOLAS-DU-TERTRE		3 880,24	
GAEC DU BOIS NUILLE	35240	MARCILLE ROBERT		8 547,00	
GAEC DU CHAMP CARUEL	22400	LANDEHEN		1 148,83	
GAEC ELEVAGE BERNARD	22110	GLOMEL	10 800,00		
GAEC HERVE	56490	MENEAC		1 853,33	

Bénéficiaires			Mandaté en fonctionnement	Mandaté en investissement	Prestations en nature
GAEC LA FERME DU TRENEHUE	56250	TREFFLEAN		2 823,62	
GAEC LAMOUREUX FRERES	35530	NOYAL SUR VILAINE		4 715,13	
GAEC LE CHAMP DE L'AIR	35580	BAULON	6 000,00		
GAEC LE CHAMP DES VENTS	35370	ARGENTRE DU PLESSIS	6 000,00		
GAEC LES HAUTES MARETTES	35410	CHATEAUGIRON		15 386,65	
GAEC MIEL DU FORESTIC	29490	GUIPAVAS		3 600,00	
GAEC PELLUAU	35630	HEDE BAZOUGES		2 916,00	
GAEC TY AR GIVRI	29370	ELLIANT	6 000,00		
GALAPIAT CIRQUE	22360	LANGUEUX	23 750,00		
GARNIER DEVELOPEMENTET SERVICES	22600	LOUDEAC		75 000,00	
GARRE MAEL	56100	LORIENT	1 200,00		
GCS HOPITAUX UNIVERSITAIRES GRAND OUEST HUGO	49100	ANGERS	12 233,50		
GEKO FILMS	75001	PARIS		54 000,00	
GELAGRI-BRETAGNE	22600	LOUDEAC	46 054,20		
GEPSA INSTITUT	93210	SAINT DENIS	47 934,80		
GERMICOPA SAS	29334	QUIMPER	13 772,00		
GESPORT	35135	CHANTEPIE	5 224,00		
GETEVE PRODUCTIONS	92200	NEUILLY-SUR-SEINE		16 000,00	
GFA BEL AIR DOMINIQUE DE LEGGE	35370	PERTRE		17 949,96	
GIE ELEVAGES DE BRETAGNE	35042	RENNES CEDEX	279 633,42		
GIE SPACE	35042	RENNES CEDEX	11 750,00		
GLADYS GLOVER FILMS	75011	PARIS		30 400,00	
GLOBAL SEAFOOD SAS	29600	MORLAIX		69 000,00	
GLOBAL VIANDES	22005	SAINT BRIEUC CEDEX 1		7 297,00	
GMI	35610	ROZ SUR COUESNON		72 000,00	
GRAIN 2 CAFE	22830	PLOUASNE	5 377,87		
GRAND LARGUE	35800	SAINT BRIAC SUR MER	4 568,20		
GRANVAL MICHEL LIBRAIRIE DU GOLFE	56740	LOCMARIAQUER	750,00	625,00	
GROUP FOREST DU BOIS DE MAXENT	35380	MAXENT		1 074,00	
GROUPEMENT AGRICOLE D'EXPLOITATION EN COMMUN DU MOULIN DU BOIS	22800	SAINT BIHY		6 000,00	
GROUPEMENT AGRICOLE D'EXPLOITATION EN COMMUN HAMONIAUX	22400	LAMBALLE		9 505,78	
GROUPEMENT AGRICOLE D'EXPLOITATION EN COMMUN LE CELLIER DE BOAL	22350	CAULNES		17 500,00	
GROUPEMENT DES AGROBIOLOGISTES DE VENDEE	85000	ROCHE-SUR-YON	667,45		
GROUPEMENT INDUSTRI FSES AERONAUT SPACIAL	75116	PARIS	55 500,00		
GROUPEMENT LAIQUE DES ASSOCIATIONS DE BREST OCEANE	29200	BREST	5 600,00		
GRYZET	22300	LANNION	450,00		
GUICHAOUA LERESTIF MURIELLE UN FIL A LA PAGE	35310	MORDELLES	1 375,00		

Bénéficiaires			Mandaté en fonctionnement	Mandaté en investissement	Prestations en nature
GUILLARD GILLES	35290	GAEL		5 000,00	
GUILLOU CLAUDE ETA	29400	LAMPAUL GUIMILIAU		3 400,00	
GUINARD ENERGIES	29200	BREST	35 326,22		
GUIVARC'H LUDOVIC	29233	CLEDER		209,45	
GUYOMARD LAURENCE	22220	MINIHY TREGUIER		8 664,43	
GUYON ET FILS	35360	LA CHAPELLE DU LOU		5 560,00	
GWENGOLO FILMOU	29470	PLOUGASTEL DAOULAS		75 985,90	
HAMON BERNARD	22540	PÉDERNEC		6 200,00	
HANAMI EXPERIENCES	35000	RENNES		4 500,00	
HARMONIC FRANCE	35517	CESSON SEVIGNE	57 180,30		
HASCOET JEAN LUC	29150	CAST		702,00	
HAUT ET COURT	75009	PARIS		20 000,00	
HEMARINA SA	29600	MORLAIX	78 023,00		
HEOL	29000	QUIMPER	3 108,00		
HEOL COMPOSITES SARL	56250	TREFFLEAN		22 438,00	
HERVE JULIEN	56220	CADEN		2 788,01	
HLM AIGUILLON CONSTRUCTION SA	35100	RENNES		277 985,98	
HLM LA RANCE SA	35401	SAINT-MALO CEDEX		21 129,60	
HOLDI CLEAN	29200	BREST	7 500,00		
HOP TRAINING	29679	MORLAIX		287 346,40	
HOTEL DU LARGE	29217	PLOUGONVELIN		7 486,82	
HOTEL RESTAURANT DU PORT RHU	29100	DOUARNENEZ	1 250,00		
ICCI SEA	56100	LORIENT	30 748,62		
IDB MARINE	29910	TREGUNC	1 535,00		
IDEAL CONNAISSANCES	94276	LE KREMLIN-BICETRE CEDEX	5 000,00		
IDPROD	22230	LOSCOUET SUR MEU		18 470,50	
IFPC	75008	PARIS 8E	23 586,10		
IFRAH GAEL	56250	ELVEN		2 040,23	
IGEFI	44100	NANTES	12 375,00		
IMASCAP	29280	PLOUZANE	12 500,00		
IMEXEL	22250	TREMEUR	2 540,00		
IMMATERRA	35700	RENNES	57 120,00		
IMPERATOREM PRODUCTIONS	75018	PARIS		9 000,00	
IMPRIMERIE LE MAIRE	22230	MERDRIGNAC		24 086,00	
IMPRIMERIE35FR	35220	CHATEAUBOURG		49 600,00	
INFOR SANTE SARL	45160	OLIVET	2 591,50		
INPIXAL	35700	RENNES	12 262,00		

Bénéficiaires			Mandaté en fonctionnement	Mandaté en investissement	Prestations en nature
INSOLENC PRODUCTIONS	75007	PARIS		14 500,00	
INSTITUT DE L'ECONOMIE CIRCULAIRE	75007	PARIS	30 625,00		
INSTITUT DE LA CORROSION SARL	29200	BREST	6 780,00		
INTER CUMA DES TROIS RIVIERES	35170	BRUZ		13 587,21	
INTERNATIONAL HORIZONS	56520	GUIDEL	1 710,00		
JEGO LOIC	35850	IRODOUER		2 070,00	
JML35 UN LIVRE SUR L'ETAGERE	35220	CHATEAUBOURG	875,00	500,00	
JOSSET ERIC	29600	PLOURIN LES MORLAIX		1 656,00	
JOUVEAUX LAURENT	29300	BAYE		2 970,00	
JPG FILMS	94250	GENTILLY		22 000,00	
JPL FILMS SARL	35000	RENNES		171 576,02	
KALANNA PRODUCTION SARL	29200	BREST		82 100,00	
KAWANIMATION	75019	PARIS		22 500,00	
KELTIA 3	35830	BETTON	5 625,00		
KENTA ELECTRONIC	29500	ERGUE GABERIC	42 701,25		
KEOLIS MARITIME BREST	29229	BREST		253 960,80	
KER LEG'	56300	PONTIVY	7 500,00		
KERFOOD	56360	PALAIS		136 478,39	
KERHOAS	29290	MILIZAC		36 929,40	
KERMAGORET JACQUES	29170	FOUESNANT		2 754,00	
KERVACREPES	29710	PLONEIS		5 169,00	
KLAXOON	35510	CESSON SEVIGNE	7 500,00		
KONSTELACIO	22000	ST BRIEUC	500,00		
KURSUS	35135	CHANTEPIE	12 159,00		
L ENTENTE TREMBLAISIENNE	35460	TREMBLAY		8 694,00	
L' ABRI COTIER	29160	CROZON		27 793,89	
L'ATELIER HERSE	35000	RENNES	25 000,00		
L'ATELIER VERT	56130	LA ROCHE BERNARD		1 730,14	
L'AUTRE RIVE	29690	BERRIEN	4 000,00	875,00	
L'AVANT GARDE	35133	BILLE		6 400,00	
L'HERMITTE MARC	22270	MEGRIT		882,00	
LA BLOGOTHEQUE PRODUCTIONS	75008	PARIS 8E		20 000,00	
LA CABANE A LIRE	35170	BRUZ	2 164,50	842,25	
LA CHARPENTERIE	22170	PLERNEUF	5 356,73	6 612,72	
LA COUR D'ORGERES	56510	SAINT PIERRE QUIBERON		4 601,00	
LA COURTE ECHELLE	35000	RENNES	1 525,00		
LA DILETTANTE BRASSERIE	56000	VANNES		6 470,00	

Bénéficiaires			Mandaté en fonctionnement	Mandaté en investissement	Prestations en nature
LA DROGUERIE DE MARINE	35400	SAINT MALO	3 000,00	1 150,00	
LA FERME DES 3 B	56310	GUERN		2 389,75	
LA FEUILLE D'ERABLE	35000	RENNES	12 500,00		
LA MARMITE DE LANIG	29120	PONT L ABBE	5 350,00		
LA VIE EST BELLE FILMS ASSOCIES	75020	PARIS		90 000,00	
LABO SAS	56370	SARZEAU	15 709,50		
LABORATOIRE PIERRE CARON	56460	SERENT		15 000,00	
LABOUCHE DIDIER	29840	PORSPODER	14 914,00		
LAITERIE NOUVELLE DE L ARGUENON	22130	CREHEN		160 000,00	
LALLOUET JOSEPH	29530	LANDELEAU		1 266,40	
LANTRIN JEAN JOSEPH	56120	LA CROIX HELLEAN		4 646,25	
LATITUDE VOILES	29670	HENVIC		5 601,49	
LE PAPIER TIMBRE	35000	RENNES	14 873,65	4 173,20	
LE BEC CATHERINE	29530	LANDELEAU	6 000,00		
LE BEL AUJOURD'HUI	22220	TREGUIER	1 125,00		
LE CAAP SARL	29440	SAINT VOUGAY		6 400,00	
LE CASTEL	29180	PLOGONNEC		3 000,00	
LE COAT JEAN MICHEL	29620	GUIMAEC		8 500,00	
LE COMPTOIR DE STEFF	56250	LA VRAIE CROIX		1 900,00	
LE DUDAL FRANCOIS	22800	COHINIAC		1 692,00	
LE FLECHER	56530	QUEVEN	7 500,00		
LE FOYER D ARMOR HLM	56323	LORIENT		17 954,88	
LE GAC CHRISTINE	29690	BERRIEN	6 000,00		
LE GOUGUEC BAYON CORINNE	56910	SAINT NICOLAS DU TERTRE		86,62	
LE GUEN REGIS	29170	FOUESNANT		2 664,00	
LE GUILLOU QUENTIN	56360	BANGOR		594,00	
LE JARDIN COLONIAL	29890	PLOUNEOUR-BRIGNOGAN-PLAGE		72 000,00	
LE LUEL PASCAL	56730	SAINT GILDAS DE RHUYS	6 000,00		
LE LUYER YVES	22810	LOC ENVEL		1 512,00	
LE P'TIT TRAIN DE ROSCOFF	29250	PLOUGOULM		13 672,00	
LE PAIN DU ROZAY	35150	ESSE		41 355,00	
LE REST VIEILLEVILLE CAMILLE	22420	LANVELLEC		540,00	
LE TAGAR'ETAP	22680	ETABLES SUR MER		9 000,00	
LE THOMAS ETA	22540	PÉDERNEC		2 780,00	
LE VILI	29420	MESPAUL	3 535,00		
LEBRETON BRUNO AR VRO	29770	AUDIERNE	3 465,00		
LEFEVRE JEHAN	22380	SAINT CAST LE GUILDO		2 871,60	

Bénéficiaires			Mandaté en fonctionnement	Mandaté en investissement	Prestations en nature
LEGUROMAT	22440	TREMUSON	2 055,00		
LEPRETE BAQUIE SHARON	56700	SAINTE HELENE	6 000,00		
LES AJONCS D'OR	35400	SAINT MALO		3 905,20	
LES CIDRES PREMIUM	29720	PLOVAN	8 550,62		
LES EDITIONS FRANCOISE LIVINEC	29690	HUELGOAT	1 875,00		
LES EDITIONS LUNATIQUE	35500	VITRE	1 576,74		
LES EDITIONS TERRE DE BRUME	22100	DINAN	3 259,00		
LES ENERGICULTEURS DE L'OUST	56460	LA CHAPELLE CARO		112 839,10	
LES FILMS DE L AUTRE COTE	35190	TINTENIAC		22 800,00	
LES FILMS DE L AUTRE COUGAR	31380	MONTASTRUC-LA-CONSEILLÈRE		10 800,00	
LES FILMS DE LA PLUIE	29460	LOGONNA DAOULAS		48 000,00	
LES FILMS DE RITA ET MARCEL	29200	BREST		37 000,00	
LES FILMS DU CYGNE	74000	ANNECY		6 600,00	
LES FILMS DU RAT	75011	PARIS		5 400,00	
LES FILMS DU WORSO	75007	PARIS 7E ARRONDISSEMENT		10 500,00	
LES FUMAISONS	56590	GROIX		50 352,00	
LES LOGIS DE L'ESTUAIRE	56130	CAMOEL		29 466,00	
LES PEPINIERES DE KERCOADOU	29440	PLOUGAR	6 000,00		
LES PRODUCTIONS VIVEMENT LUNDI	35000	RENNES		222 500,00	
LES TRICOTS FILEUSE D'ARVOR	29000	QUIMPER		12 600,00	
LES VERGERS DE GUERLEDAN	22530	GUERLEDAN		30 000,00	
LESSONIA	29800	SAINT THONAN	28 945,00		
LFP	75003	PARIS		136 000,00	
LIBRAIRIE DU VOYAGE ARIANE	35000	RENNES	1 132,00		
LIBRAIRIE ET CURIOSITES LE PAPE CATHERINE	29000	QUIMPER	1 625,00		
LIBRAIRIE LA CEDILLE	22400	LAMBALLE		2 689,50	
LIBRAIRIE LE FAILLER	35000	RENNES		5 961,00	
LIBRAIRIE LES PASSAGERS DU LIVRE	29800	LANDERNEAU	2 500,00		
LIBRAIRIE LES ROUAIRIES	22100	DINAN	1 413,00		
LIBRAIRIE SAINTE HORTENSE	56220	ROCHEFORT EN TERRE	10 000,00	3 445,00	
LIBRAIRIE VENT DE SOLEIL	56400	AURAY	1 737,00	517,50	
LIBRAIRIES DE PORT MARIA	56170	QUIBERON	1 717,50		
LIDL	67200	STRASBOURG	2 206,25		
LIMA SAS	29000	QUIMPER	7 380,00		
LIONEL BUANNIC - KROUI	56410	ETEL	113 000,00	86 680,00	
LIVBAG SA	29590	PONT-DE-BUIS-LES-QUIMERCH	90 269,70		
LOCABOAT PLAISANCE	75603	PARIS CEDEX 12		5 926,45	

Bénéficiaires			Mandaté en fonctionnement	Mandaté en investissement	Prestations en nature
LOCAMARINE	29750	LOCTUDY	1 000,00		
LOCUS SOLUS	29150	CHATEAULIN	16 470,27		
LOISIRS ET CULTURE LIBRAIRIE DIALOGUES	29200	BREST	15 849,47		
LYO PRODUCTION	56100	LORIENT		20 000,00	
M ENFIN	35000	RENNES		1 500,00	
M2EB2 PLUCHEN	56690	LANDEVANT		8 247,57	
MACEDO FERREIRA NUNO ALEXANDRE	29530	PLONEVEZ DU FAOU		15 320,00	
MADEC ALAIN	29890	PLOUNEOUR TREZ	6 000,00		
MAHEOSTREA	56870	BADEN		17 500,00	
MAISON COSPEREC	56630	LANGONNET		12 233,00	
MANOIR DU CURRU	29290	MILIZAC	1 500,00		
MARSAUDON COMPOSITES	56100	LORIENT	2 500,00		
MARTIN JEAN PIERRE	29200	BREST	1 250,00		
MATSYLIE PRODUCTIONS	22310	PLESTIN LES GREVES		6 000,00	
MAUGIS ANNIE	22310	PLUFUR		900,00	
MCA SA	29000	QUIMPER	19 789,27		
MEDGICGROUP	14000	CAEN	66 010,30		
MEDIAVEILLE	35760	SAINT GREGOIRE	9 216,00		
MEDPHONE	29590	LE FAOU	15 202,00		
MEGA ORGANICS SAS	29700	PLOMELIN	7 500,00		
MELLOUET MARIE JOSEE	29300	QUIMPERLE	1 485,00		
MENEZ DU	29270	MOTREFF	6 000,00		
MENUISERIE HUBERT	35137	PLEUMELEUC		10 400,00	
MERIAIS MARTIN PATRICIA	35400	SAINT MALO		1 695,00	
METEO CONCEPT	35510	CESSON SEVIGNE	3 900,00		
MIB MADE IN BLUE	56470	LA TRINITE SUR MER		12 621,44	
MICHEL SA	35133	SAINT-GERMAIN-EN-COGLES		138 458,69	
MICROBS	35000	RENNES	32 833,00		
MIELS D'ARMORIQUE	29560	ARGOL		2 016,00	
MILLE ET UNE FILMS	35000	RENNES		56 300,00	
MINOTERIE F FRANCES	29820	BOHARS		66 802,63	
MINOTERIE LE STUNFF	56310	BUBRY		25 000,00	
MIRANDA SANTOS MARTA	44380	PORNICHET	3 397,25		
MITAILLE URIEN NATHALIE	56460	SAINT GUYOMARD		14 947,14	
MIZENBOITE	22590	PORDIC	7 500,00		
MJ BOUTIQUE	29930	PONT AVEN	3 250,00		
MOBIL INN	22300	LANNION	4 630,50		

Bénéficiaires			Mandaté en fonctionnement	Mandaté en investissement	Prestations en nature
MODUL TECH	56890	SAINT AVE		50 000,00	
MOLDING FRANCE	56890	PLESCOP		50 000,00	
MON VOISIN PRODUCTIONS	75016	PARIS		12 000,00	
MONBANA	92250	LA GARENNE-COLOMBES		119 025,00	
MORIZUR GILBERT	29200	BREST		756,00	
MOTEUR S'IL VOUS PLAIT	75010	PARIS		51 000,00	
MOTS ET IMAGES	22200	GUINGAMP	2 250,00		
MOULIN LORIENT MAREE	56100	LORIENT	31 225,50		
MSA SERVICES	56026	VANNES CEDEX	9 000,00		
MULTIPLAST SAS	56000	VANNES	29 970,00		
MUSCIDIA	29410	LOC EGUINER SAINT THEGONN		3 009,69	
MUSSELLA SOCIETE	56760	PENESTIN	7 500,00		
MUTUELLES DE BRETAGNE	29219	BREST	2 500,00		
MVG INDUSTRIES	91140	VILLEBON-SUR-YVETTE	48 306,60		
NADAN JOSE	56320	LE FAOUET		3 492,00	
NEWCY	35000	RENNES	7 078,00		
NEXIODE	29000	QUIMPER	17 657,50		
NKE INSTRUMENTATION	56700	HENNEBONT	35 540,30		
NNA	56440	LANGUIDIC	26 915,00	499 529,00	
NOHAM	35000	RENNES	7 080,00		
NOODLES PRODUCTION	75647	PARIS 13E ARRONDISSEMENT		17 500,00	
NORD OUEST DOCUMENTAIRES	75009	PARIS		20 000,00	
NOV'AGRI	56301	PONTIVY CEDEX	1 083,26		
NOVELIOS SARL	35000	RENNES	37 842,00		
NOVERTEC	35410	NOUVOITOU		14 886,00	
O2O STUDIO	35400	SAINT MALO		32 481,00	
OBS INNOVATION	29250	PLOUGOULM	10 593,50		
OCEAN TERRE BIOTECHNOLOGIE	29800	LA FOREST LANDERNEAU		37 500,00	
OCEANIQUES	29833	CARHAIX PLOUGUER	7 154,50		
OCEANS EVASION	56100	LORIENT		15 000,00	
ODT ORIENT DISCOVERY TOUR	35514	CESSON-SEVIGNE CEDEX	41 422,22		
OELIATEC	35136	SAINT JACQUES DE LA LANDE	3 334,53		
OLLDIE	22240	FREHEL	4 355,14		
ONE-KIN	22950	TREGUEUX	28 610,00		
OPTI BOIS22	22400	PLANGUENOUAL		20 450,00	
ORIFLAMME FILMS	93500	PANTIN		51 000,00	
ORIGINE FILMS	69004	LYON		6 200,00	

Bénéficiaires			Mandaté en fonctionnement	Mandaté en investissement	Prestations en nature
OUATE HEALTH	35510	CESSON SEVIGNE	5 000,00		
OUEST EMPLOI CHR	35510	CESSON SEVIGNE	6 000,00		
OVO CONCEPT SARL	22440	PLOUFRAGAN	3 121,99		
OXXIUS SA	22300	LANNION	35 486,89		
P'TIT LOUIS	35000	RENNES	1 246,50		
PAKER PROD	29900	CONCARNEAU	7 755,75		
PANAMA	35135	CHANTEPIE	7 500,00		
PAPRIKA FILMS	75019	PARIS		15 000,00	
PARC ZOOLOGIQUE DE TREGOMEUR	22590	TRÉGOMEUR		31 312,40	
PARIS BREST PRODUCTIONS	29200	BREST		102 100,00	
PASCAL PINAULT	22830	PLOUASNE		58 887,88	
PATISSERIE DE L ODET LE FLOCH BOULANGER PATISSIER	56000	VANNES		11 839,00	
PDM INDUSTRIES	29393	QUIMPERLE		111 135,00	
PENN AR BAT SARL	29200	BREST	24 500,00		
PERFEGAL SCOP	29490	GUIPAVAS	10 777,56		
PERRAUD STEEVE	44110	CHÂTEAUBRIANT		43 600,00	
PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILE SA	78140	VÉLIZY-VILLACOUBLAY		4 196 857,20	
PHOTON LINES	78100	ST GERMAIN EN LAYE	92 432,40		
PIWISY	56590	GROIX	750,00	2 137,50	
PLASTIGRAF SARL	56230	QUESTEMBERT		50 000,00	
PLASTIMER	29760	PENMARCH	25 000,00		
PLURIELLE COMMUNICATION SARL	56100	LORIENT		29 980,20	
PLUSIEURS K	35000	RENNES		19 405,00	
POGO STRUCTURES	29120	COMBRIT	13 618,00		
POILVET EMILIE	22510	SAINT-TRIMOEL		576,00	
POIS CHICHE FILMS	44000	NANTES		2 000,00	
POLARIS	29000	QUIMPER	5 350,00		
POLYMORPH SOFTWARE	35740	PACE	4 651,00		
POMEL CATHERINE LIBRAIRIE JOJO LIT ET LILI JOUE	56520	GUIDEL		1 005,00	
POTEAUX CARINE	29590	PONT DE BUIS LES QUIMERC	6 000,00		
POULOUIN CAMILLE	22200	POMMERIT LE VICOMTE		2 358,00	
POUTINEBROS	35000	RENNES	3 520,00		
PRECISTEEL	29100	DOUARNENEZ		9 775,00	
PRESSES DE L'EHESP	35043	RENNES	2 176,00		
PRIGENT PASCAL	29430	PLOUESCAT		1 422,00	
PRO COM	22200	SAINT AGATHON	2 500,00		
PRO CYCLING BREIZH	35170	BRUZ	135 000,00		

Bénéficiaires			Mandaté en fonctionnement	Mandaté en investissement	Prestations en nature
PROT DESIGN3D	56530	QUEVEN		11 608,00	
PROTEA THERMIC	56120	LA CROIX HELLEAN		16 135,00	
PROXIMICRO	56130	LA ROCHE BERNARD		779,25	
QUADRISIGNE SARL EDITIONS A BARGAIN	29000	QUIMPER	4 992,42		
QUALIADAPTE	56270	PLOEMEUR	16 202,50		
QUAND LES LIVRES S'OUVRENT	56100	LORIENT	3 000,00		
QUIMPER EVENEMENTS	29000	QUIMPER	6 000,00		
RAM'INOX	35290	SAINT MEEN LE GRAND		8 488,00	
REALLAND STEPHANIE	35720	SAINT PIERRE DE PLESGUEN	6 000,00		
RENNES CITE MEDIA SA	35000	RENNES	376 379,80	73 796,40	
RESPIRO PRODUCTIONS	22800	PLAINE HAUTE		14 000,00	
RESTAURANT LES ROUTIERS	22606	LOUDEAC	1 045,83		
RESTORIA	49009	ANGERS		25 000,00	
RETD TECH FRANCE	35620	TEILLAY	25 000,00		
REYNALD SECHER EDITIONS	35690	ACIGNE	322,50		
RIDELEC	22200	GUINGAMP	12 729,00		
RIZHOME	56038	VANNES	12 500,00		
ROBINOT VINCENT PHOTOGRAPHE	35200	RENNES		1 500,00	
ROBOTSEED	29200	BREST		14 000,00	
ROCHER PORTAIL	35170	BRUZ		28 557,81	
ROSALIE LIFE	29200	BREST	5 000,00		
ROSEC XAVIER ROGER	29650	GUERLESQUIN		410,94	
ROUDOUR	29270	CARHAIX PLOUGUER	232 966,00		
ROUGE INTERNATIONAL	75008	PARIS		12 000,00	
ROUXEL LOGISTIQUE	56037	VANNES CEDEX		10 680,00	
ROYER CHRISTOPHE	56200	COURNON		5 890,18	
RP EXPLOITATION	35460	MAEN ROCH		8 258,80	
RUBALISE	29200	BREST	10 000,00		
RUBYCAT LABS	35700	RENNES	11 628,00		
SA BATIMENTS STYLES BRETAGNE	22000	SAINT-BRIEUC		2 794,50	
SA BROCELIANDE ALH	14310	VILLERS-BOCAGE	35 211,00		
SA CITE MARINE	56700	KERVIGNAC		300 000,00	
SA D HLM D ARMORIQUE	29419	LANDERNEAU CEDEX		90 803,56	
SA DELIVERT	56680	PLOUHINEC		112 989,67	
SA DLB TRAITEUR	35137	PLEUMELEUC		100 000,00	
SA ECODIS	56250	SAINT NOLFF		4 400,00	
SA ENTREPRISE MIORCEC	29450	TRÉHOUE		12 600,00	

Bénéficiaires			Mandaté en fonctionnement	Mandaté en investissement	Prestations en nature
SA HLM LES AJONCS	35201	RENNES CEDEX 2		122 552,34	
SA SCHEME	35650	LE RHEU	61 425,00		
SA SIEGES PERROUIN	35651	LE RHEU	14 602,53		
SAEM SODEFI PORT LA FORET	29940	LA FORET FOUESNANT		68 166,08	
SAFER BRETAGNE	22015	SAINT-BRIEUC	31 410,01		
SAFRAN ELECTRONICS DEFENSE	92100	BOULOGNE BILLANCOURT		300 000,00	
SAILWOOD	56100	LORIENT		3 571,00	
SANDEN INTERNATIONAL EUROPE LIMITED	35000	RENNES		99 000,00	
SARL 3D OUEST	22300	LANNION	21 703,50		
SARL ADH INOTEC	29940	LA FORET-FOUESNANT	11 238,67		
SARL AGRI SERVICES	56130	FEREL		10 000,00	
SARL AGRI TRANS	22330	PLESSALA		5 360,00	
SARL AMEUBLEMENT TURRINI	56620	PONT SCORFF	4 045,50		
SARL AMI	35370	TORCE	7 500,00		
SARL AN AMZER LE TEMPS EDITEUR	44210	PORNIC	1 575,00		
SARL AR VILIN GOZ	22540	PEDERNEC		11 109,75	
SARL ASTUSBOATS	56400	BRECH	5 000,00		
SARL ATELIERS DLB	29200	BREST	4 500,00		
SARL ATLANTIQUE BRETAGNE INFORMATIQUE START ABI	56270	PLOEMEUR	5 000,00		
SARL BEAUSEJOUR	22430	ERQUY	1 250,00		
SARL BILLIE MARINE	56700	HENNEBONT		5 467,00	
SARL BRASSERIE DE LAUNAY	22150	PLEMY		15 000,00	
SARL BRETAGNE MECANIQUE DE PRECISION	22000	Saint-Brieuc		16 681,00	
SARL BRIAND	22300	CAOUENNEC LANVEZEAC		3 600,00	
SARL BRITTANYS	56750	DAMGAN	1 250,00		
SARL BTAP	35290	GAEL		3 962,40	
SARL CERECO	35113	DOMAGNE		47 052,83	
SARL CHANTIER BRETAGNE SUD	56550	BELZ	9 921,50		
SARL CHANTIER MAREE HAUTE	29910	TREGUNC	2 375,00		
SARL CHOUPEAUX	22150	PLOEUC SUR LIE		10 007,00	
SARL CIMAPREM	56350	RIEUX		10 384,00	
SARL CKB	35120	DOL DE BRETAGNE		7 661,40	
SARL COEFFIC LETRILLARD	56130	NIVILLAC		6 043,00	
SARL COEUR DE BREIZH	29570	CAMARET SUR MER	1 250,00		
SARL COLLOREC	29510	LANGOLEN		4 069,00	
SARL COMPTOIR NAUTIQUE	56130	MARZAN		5 133,00	
SARL COUE CRETE	56200	SAINT MARTIN SUR OUST		4 000,00	

Bénéficiaires			Mandaté en fonctionnement	Mandaté en investissement	Prestations en nature
SARL DE KERSANANQUEL	29790	BEUZEC CAP SIZUN		15 000,00	
SARL DNRSYS	35440	FEINS	12 464,00		
SARL DU CHATEL	22250	LANRELAS		30 000,00	
SARL DU DOMAINE DU TREUSCOAT	29410	PLEYBER CHRIST		37 500,00	
SARL DUPLESSY	56100	LORIENT		7 063,20	
SARL ERPLAST	56700	HENNEBONT	4 530,00		
SARL ESCARMOR	22440	PLOUFRAGAN	14 642,50		
SARL ETA WESTER FRERES	35330	CAMPEL		5 000,00	
SARL ETAR DUVAL	22780	PLOUNERIN		10 000,00	
SARL EUROFORMES	35580	GUICHEN		48 646,00	
SARL EUROSOM	22640	PLENEE JUGON	8 687,00		
SARL FAMIGLIA VAUTHIER	35400	SAINT MALO	1 350,00		
SARL GREEN SAILS	56100	LORIENT	8 650,07		
SARL GUILLON BARBOT ETA	35502	VITRE		16 220,00	
SARL HAMON ET FILS SARL	56380	GUER		4 400,00	
SARL HORIZON BOIS	35000	RENNES	17 500,00		
SARL HOTEL LE COBH	56800	PLOERMEL		3 539,40	
SARL IMAP ARMOR	22120	YFFINIAC	51 885,90		
SARL INCIPIT	22610	PLEUBIAN	2 400,00		
SARL JABART	56170	QUIBERON	1 045,83		
SARL JACQUES LACHIVER	22140	CAVAN		10 422,00	
SARL JAN	56400	PLUNERET		8 600,00	
SARL JET MARINE	29200	BREST	5 000,00		
SARL JFA	29900	CONCARNEAU	14 004,53		
SARL JMJN	56100	LORIENT	1 250,00		
SARL JPK COMPOSITES	56260	LARMOR PLAGE	2 657,50		
SARL KER RONAN	56580	ROHAN	7 500,00		
SARL L CHANVRE	22570	GOUAREC		22 633,00	
SARL LARVOL	29500	ERGUE-GABERIC		25 000,00	
SARL LAURET	35520	MELESSE		20 200,00	
SARL LE CORNOUAILLE HOTEL	29950	BENODET		7 878,00	
SARL LE PASSIFLORE	29250	SAINT POL DE LEON	1 250,00		
SARL LE TUTOUR	56500	NAIZIN		4 800,00	
SARL LECTURES VAGABONDES	35340	LIFFRE	550,00		
SARL LES ATLANTES	56150	BAUD		2 910,30	
SARL LES MOUETTES	56260	LARMOR PLAGE		28 726,80	
SARL LGH	56310	BUBRY		16 272,00	

Bénéficiaires			Mandaté en fonctionnement	Mandaté en investissement	Prestations en nature
SARL LUXIMER	22610	LANMODEZ	20 820,16		
SARL MARINE COMPOSITE	56640	ARZON	5 000,00		
SARL MARINELEC	29553	ERGUE GABERIC	10 260,00		
SARL MISERIAUX	35134	THOURIE		10 000,00	
SARL OCEAN DATA SYSTEM	56100	LORIENT	3 738,00		
SARL PAGE 5	35170	BRUZ	2 070,00		
SARL PLOUGASTEL	29410	SAINT THEGONNEC LOC EGUIN		7 700,00	
SARL POLYMECANIC	22600	LOUDEAC		17 154,00	
SARL REGENCE NUTRITION	35400	SAINT MALO	6 400,00		
SARL RELAIS DE BROCELIANDE	35380	PAIMPONT	1 250,00		
SARL SAUMAG	56470	LA TRINITE SUR MER	1 750,00		
SARL SCOP ELAN BATISSEUR	35039	RENNES	32 875,00		
SARL SECRETS DE FAMILLE	29520	CHATEAUNEUF DU FAOU	3 615,00		
SARL SON LUMIERE CONCEPT	35770	VERN SUR SEICHE	4 304,83		
SARL SPLASHELEC	56610	ARRADON	17 230,85		
SARL STEPHAN TI BOOM	29561	QUIMPER		6 156,00	
SARL TASTARD	56140	RUFFIAC		4 800,00	
SARL TRANSSONIQUE	29900	CONCARNEAU	4 750,00	9 703,59	
SARL TRICAT	56610	ARRADON	5 000,00		
SARL YS LAB	29000	QUIMPER	12 500,00		
SAS AGRIMER	29880	PLOUGUERNEAU	98 989,20		
SAS AQUADIS NATURELLEMENT	29420	PLOUVORN	2 940,00		
SAS ARIADNEXT	35510	CESSON SEVIGNE	25 000,00		
SAS ARMEMENT DE LA PECHE ARTISANALE DE KEROMAN APAK	56100	LORIENT	15 339,00		
SAS AU FIL DE L'EAU	56700	HENNEBONT		10 315,00	
SAS BICEPHALE	35000	RENNES	3 900,00		
SAS BIOENERGIE EVENEMENTS ET SERVICES	39000	LONS-LE-SAUNIER	2 000,00		
SAS BRETAGNE VIANDE BIO	56320	LE FAOJET	3 045,97		
SAS BROADPEAK	35510	CESSON SEVIGNE	138 156,00		
SAS CHATILLON CHOCOLATIER	29190	PLEYBEN	7 500,00		
SAS DESIGN PARQUET	35500	VITRE	5 250,00		
SAS DIAFIR	35000	RENNES	16 926,22		
SAS EPHYLA	56000	VANNES	150 397,80		
SAS HCS PHARMA	35000	RENNES	12 500,00		
SAS INO-ROPE	29900	CONCARNEAU	1 478,00		
SAS JAOUEN ENERGIE	29620	PLOUEGAT GUERRAND		80 178,00	
SAS LORIMA	56100	LORIENT	3 550,00		

Bénéficiaires			Mandaté en fonctionnement	Mandaté en investissement	Prestations en nature
SAS MAPPEM GEOPHYSICS	29840	LANILDUT	56 083,00		
SAS METHA FERCHAUD	35640	MARTIGNE FERCHAUD		148 098,03	
SAS NASS ET WIND INDUSTRIE	56100	LORIENT	33 375,00		
SAS NITRACURE	34090	MONTPELLIER	2 256,37		
SAS PLUMATECH	22480	CANIHUEL	6 392,00	25 000,00	
SAS QUIET OCEANS	29280	PLOUZANE	7 500,00		
SAS SMARTVISER	35700	RENNES	3 943,50		
SATT OUEST VALORISATION SAS	35708	RENNES	267 721,71		
SAUPIQUET	92407	COURBEVOIE		36 208,00	
SAVEUR SA	35310	BREAL SOUS MONTFORT	182 804,40		
SCA TRISKALIA COOPERATIVE DES AGRICULTEURS DE BRETAGNE	22120	YFFINIAC		269 634,00	
SCCV LES COTEAUX DE LA RIVAUDIÈRE	35000	RENNES		13 200,00	
SCEA DE BARROUE	22240	LA BOUILLIE	6 000,00		
SCEA DE LOC H MINEC H	56110	ROUDOUALLEC		6 000,00	
SCEA DES CHAMPS BLANCS	56460	SERENT		1 566,36	
SCEA DU GUERNIC	56500	LA CHAPELLE NEUVE		2 547,52	
SCEA LA GRANGE PAYSANNE DE L'OUST	56120	LANOUÉE		5 433,18	
SCEA MIELLERIE DE HUELGOAT	29690	HUELGOAT		3 600,00	
SCI BOIS ORCAN TRAVAUX	75004	PARIS		25 745,00	
SCI BONNEROCHE	35000	RENNES		15 508,17	
SCI CONNAN	29242	OUessant		14 511,20	
SCI DE L'EPINETTE	56800	PLOERMEL		2 250,00	
SCI DE LA BALLUE	35560	BAZOUGES-LA-PEROUSE		16 817,92	
SCI DES LEGENDES	22500	PAIMPOL		28 230,00	
SCI DU RELAIS DE LUSCANEN	56880	PLOEREN		7 051,04	
SCI DU VAL	22330	PLESSALA		18 894,07	
SCI FOREST JOLY	56310	QUISTINIC		27 000,00	
SCI GUILLON	35800	DINARD		22 400,00	
SCI L'ATELIER DU RELEC	29410	PLOUNEOUR MENEZ		9 377,11	
SCI LES ALBATROS 29	29760	PENMARCH		30 000,00	
SCI MALULO	56130	LA ROCHE BERNARD		3 420,79	
SCI METAL BREIZH APPRENTISSAGE	35000	RENNES		393 157,07	
SCI ROBART ET VICTOR	29830	PLOUDALMEZEAU		50 120,00	
SCI ROCH OCEAN	29242	OUessant		48 000,00	
SCI SOLENICO	29260	PLOUIDER		60 000,00	
SCIC ESSCOAT	29800	LANDERNEAU		60 000,00	
SCO CHARCUTERIE DE L ODET	29563	QUIMPER	20 710,00		

Bénéficiaires			Mandaté en fonctionnement	Mandaté en investissement	Prestations en nature
SCOP ALPHA ET CO	56100	LORIENT		18 096,00	
SCOP ELAN CREATEUR	35000	RENNES	51 744,00		
SCRIPT ET GO	35700	RENNES	12 494,87		
SEAIR	56100	LORIENT	71 802,60		
SEATRONIC	35400	SAINT MALO	6 204,00		
SECURE IC SAS	35510	CESSON SEVIGNE	57 439,20		
SEGRAFO BRETAGNE	35510	CESSON SEVIGNE	8 000,00		
SEISMO WAVE	22300	ROSPEZ	7 500,00		
SELAS VETERINAIRE DE LA HUNAUDAYE	22640	PLESTAN	18 520,00		
SELECTION VIANDE DISTRIBUTION	56000	VANNES		24 962,15	
SEM LIGER	56500	LOCMINE		9 669,00	
SEM PI	29200	BREST		109 000,00	
SENSING VISION	35250	SAINT SULPICE LA FORET	25 000,00		
SENSUP	35510	CESSON SEVIGNE	3 725,00		
SERPROMECA	29900	CONCARNEAU	23 035,00		
SEVENOU HERVE	29450	SIZUN		34 465,52	
SHELL FISH	35430	SAINT SULIAC	7 500,00		
SKIN PACKOCEAN	56100	LORIENT	7 332,50		
SNC DE L'ECHO DE L'EVEL	56500	EVELLYS		6 000,00	
SO SAILS	56100	LORIENT	2 517,14		
SOC VIOL FRERES	44141	CHATEAUBRIANT CEDEX		134 232,00	
SOCIETE ACEPHALE	93170	BAGNOLET		6 300,00	
SOCIETE AUSSANT SARL	35133	SAINT SAUVEUR DES LANDES		24 073,00	
SOCIETE DE LA COTE	22700	LOUANNEC		12 400,50	
SOCIETE DE LA CRIEE DE BREST	29200	BREST		136 936,66	
SOCIETE DES ETABLISSEMENTS TALHOUE SARL	22300	LANNION		15 300,00	
SOCIETE HOTELIERE DE LOCMARIAQUER	56740	LOCMARIAQUER		4 211,20	
SOCIETE KLOYS	22500	PAIMPOL		59 425,60	
SOCIETE MORBIHANNNAISE MODELAGE	56450	LE HEZO	10 000,00		
SOCIETE OUEST FRANCE	35051	RENNES	36 500,00		
SOCIETE TANNEAU	29900	CONCARNEAU		10 000,00	
SOCOMORE SA	56037	VANNES CEDEX	16 145,00		
SOGESTE ESCCOT	35510	CESSON-SEVIGNE	16 982,00		
SOJASUN TECHNOLOGIES SAS	35531	NOYAL-SUR-VILAINE	7 769,00		
SOLAY	35000	RENNES		11 250,00	
SOLINA FRANCE	35310	BREAL SOUS MONTFORT	155 191,20		
SOTHEROC	35720	SAINT PIERRE DE PLESQUEN		15 200,00	

Bénéficiaires			Mandaté en fonctionnement	Mandaté en investissement	Prestations en nature
SPECTRE PRODUCTIONS	35000	RENNES		29 500,00	
SPIRALE PRODUCTION SARL	29200	BREST		11 000,00	
ST INDUSTRIES	22300	LANNION	15 000,00		
STADE RENNAIS ATHLETISME	35700	RENNES MAUREPAS	694,19		
STANK	29200	BREST		45 900,00	
STE HISTOIRE ET ARCHEOLOGIE ARROND ST MALO	35400	SAINT MALO	500,00		
SUBERY CLAUDE ET FILS	35000	RENNES		32 266,43	
SUCRESSENCE	56120	SAINT SERVANT	7 500,00		
SUNDECK FILMS	56570	LOCMIQUELIC		28 200,00	
SUSHEE	22300	LANNION	19 835,00		
SYLETAL	29370	CORAY	4 440,89		
SYNDICAT D'ÉLEVAGE DE BELLE ILE EN MER	56360	PALAIS	8 817,34		
SYRLINKS	35510	CESSON SEVIGNE	159 580,00		
TABOIT FREDERIQUE	56390	GRAND CHAMP	6 000,00		
TABURET BELLIER ANA EVA	35230	NOYAL CHATILLON SUR SEICH	6 000,00		
TACT FACTORY	72000	MANS	49 929,50		
TAGLAB	35400	SAINT MALO	7 240,00		
TAM	29470	PLOUGASTEL DAOULAS	12 500,00		
TAUTEM	29246	POULLAOUEN	1 091,25		
TEAMCAST	35760	SAINT GREGOIRE	105 020,40		
TEAMCAST TECHNOLOGY	35769	SAINT GREGOIRE	48 616,40		
TEBOUL JULIEN	56800	CAMPENEAC	2 250,00		
TEC CONTROL	35000	RENNES	4 727,44		
TECH4RACE	35000	RENNES	22 802,00		
TECHNATURE	29460	DIRINON	81 053,70		
TEKXIA	35400	SAINT MALO	24 188,50		
TELECOM SANTE	35510	CESSON SEVIGNE	7 500,00		
TELEVISION BRETAGNE OUEST	29200	BREST	195 508,20	136 047,60	
TELEVISION BRETAGNE SUD	56100	LORIENT	19 706,40		
TEMPS NOIR	75019	PARIS		6 300,00	
TER QUALITECHS	35740	PACE	1 800,00		
TERRE D EMBRUNS	29200	BREST		14 790,00	
TERRE ET OCEAN	56130	MARZAN		4 057,51	
TERRES BLEUES SARL	56480	CLEGUEREC		15 000,00	
TEURNIER OLIVIER	29530	PLONEVEZ DU FAOU	6 000,00		
TF	56100	LORIENT	360 000,00		
THEATRE NATIONAL BRETAGNE CTRE EUROPEE	35040	RENNES	375 000,00		

Bénéficiaires			Mandaté en fonctionnement	Mandaté en investissement	Prestations en nature
TI DUDI BREIZH	56590	GROIX		18 037,00	
TI WAR AN DOUR	56120	GUEGON		31 676,53	
TIBOT	35230	SAINT ERBLON	47 716,00		
TICATAG	22300	LANNION	19 553,00		
TIMAC AGRO	35408	SAINT-MALO CEDEX		93 665,00	
TITA B PRODUCTIONS	29100	DOJARNENEZ		88 400,00	
TITA PRODUCTIONS SARL	13006	MARSEILLE		38 500,00	
TOLERIE FINE ELECTRONIQUE	22402	LAMBALLE	6 494,00		
TON ALL PRODUKSION	56630	LANGONNET	12 106,50		
TOP BAGAGE INTERNATIONAL	35360	MONTAUBAN DE BRETAGNE	13 522,50		
TOPSHOT FILMS	75018	PARIS 18E ARRONDISSEMENT		11 500,00	
TOURNEZ LA PAGE	35270	COMBOURG		1 750,00	
TRADICREPES SARL	29270	KERGLOFF		16 735,00	
TRANSPORTS DENOUAL	56250	ELVEN		5 600,00	
TRIBORD SAS	29200	BREST	12 500,00		
TRISKELL INTERACTIVE	22300	LANNION	17 226,00		
TRISKEM INTERNATIONAL SAS	35170	BRUZ	7 242,38		
TROISIEME OEIL STORY	75011	PARIS		64 000,00	
TROTEL L'HOTELLIER ALEXANDRINE	22400	SAINT ALBAN		1 354,64	
TURPAUD STEPHANIE	29000	QUIMPER	6 000,00		
TY HOTESS	56290	PORT LOUIS	1 045,83		
TY PROVOST	29150	DINEAULT		13 780,00	
U SHIP SA	56690	LANDEVANT	4 694,00		
UNION BRET FED DEP GPT DEFENSE SANIT ANI	22440	PLOUFRAGAN	80 000,00		
UNION DE COOP AGRICOLES OBS	29250	PLOUGOULM	16 243,00		
UNION FRANCAISE AGRICULTURE BIOLOGIQUE	22400	LAMBALLE		130 449,67	
UNITE DE PRODUCTION	75011	PARIS		9 300,00	
USIBREIZH3D	56190	MUZILLAC		25 000,00	
USINE DE KERVELLERIN SARL EX USINE DU RUDET	56620	CLEGUER		50 000,00	
VALLEE BERNARD LIBRAIRIE PLANETE IO	35000	RENNES	750,00		
VALOR'HABITAT	22190	PLERIN	25 000,00		
VALOREX SAS	35210	COMBOURTILLE	196 757,60		
VAN RUYMBEKE THOMAS RENAUD	22830	PLOUASNE	162,19		
VETOSOFT	29530	PLONEVEZ DU FAOU	23 525,00		
VFI SYSTEM	22300	LANNION	35 645,70		
VIALAB	35310	BREAL SOUS MONTFORT	3 226,00		
VILLAGES CLUBS DU SOLEIL	13003	MARSEILLE		72 000,00	

Bénéficiaires			Mandaté en fonctionnement	Mandaté en investissement	Prestations en nature
VIRTUALYS SARL	29200	BREST	42 840,50		
VITY SAS	56600	LANESTER	52 390,64		
VO FILMS	75005	PARIS		6 400,00	
VOILE EXTRADO	29940	LA FORET FOUESNANT	1 147,00		
VOILES ET TRADITIONS CHANTIER NAVAL	22470	PLOUEZEC		2 430,00	
VOYELLE	35510	CESSON SEVIGNE	4 710,00		
WAG PROD	35000	RENNES		18 000,00	
WAITING FOR CINEMA	75005	PARIS		20 000,00	
WARYME	35510	CESSON SEVIGNE	25 000,00		
WEST WEB VALLEY	29490	GUIPAVAS	5 190,49		
WESTAIR	29510	BRIEC	39 920,00		
WI6LABS	35510	CESSON SEVIGNE	20 776,00		
WINBOUND	35760	SAINT GREGOIRE	6 000,00		
WINCO TECHNOLOGIES	22950	TREGUEUX	7 500,00		

TIERS ETRANGERS PRIVES

Bénéficiaires		Mandaté en fonctionnement	Mandaté en investissement	Prestations en nature
BREIZH AMERIKA	NEW YORK	13 860,00		
BREIZHEIRE	CORK	1 306,26		

Personnes morales de droit public

COMMUNES

Bénéficiaires			Mandaté en fonctionnement	Mandaté en investissement	Prestations en nature
ALLAIRE	56350	ALLAIRE		19 445,66	
AMANLIS	35150	AMANLIS	6 462,00		
AMBON	56190	AMBON		6 474,50	
ARGENTRE DU PLESSIS	35370	ARGENTRE DU PLESSIS	989,76		
ARRADON	56610	ARRADON		130 088,00	
ARZANO	29300	ARZANO		45 639,16	
ARZON	56640	ARZON	11 000,00	42 058,12	
AUBIGNE	35250	AUBIGNE		10 000,00	
AURAY	56400	AURAY	23 593,10	111 966,14	
BADEN	56870	BADEN		6 525,49	
BAIN DE BRETAGNE	35470	BAIN DE BRETAGNE		100 000,00	
BAINS SUR OUST	35600	BAINS SUR OUST	3 304,08	27 500,00	
BAUD	56150	BAUD		1 800,00	
BAYE	29300	BAYE		6 300,20	
BAZOUGES LA PEROUSE	35560	BAZOUGES LA PEROUSE		19 926,85	
BEAUCE	35133	BEAUCE		1 339,75	
BECHEREL	35190	BECHEREL		1 228,00	
BELZ	56550	BELZ		29 136,36	
BENODET	29950	BENODET		4 977,18	
BERNE	56240	BERNE		51 314,38	
BERRIC	56230	BERRIC		46 191,15	
BERRIEN	29690	BERRIEN		37 109,60	
BETTON	35830	BETTON		13 500,00	
BIEUZY LES EAUX	56310	BIEUZY		2 115,44	
BIGNAN	56500	BIGNAN		10 800,00	
BOHAL	56140	BOHAL		29 401,02	
BOHARS	29820	BOHARS		8 174,28	
BOTMEUR	29690	BOTMEUR		5 105,07	
BOURBRIAC	22390	BOURBRIAC		49 411,95	
BRECH	56400	BRECH	3 071,25		
BRETEIL	35160	BRETEIL		17 031,69	
BRIEC DE L ODET	29510	BRIEC		6 293,00	

Bénéficiaires			Mandaté en fonctionnement	Mandaté en investissement	Prestations en nature
BROONS	22250	BROONS		23 140,00	
BROUALAN	35120	BROUALAN		10 442,81	
BRUC SUR AFF	35550	BRUC SUR AFF		800,00	
BULAT PESTIVIEN	22160	BULAT PESTIVIEN	1 500,00	2 430,37	
CAMARET SUR MER	29570	CAMARET SUR MER		116 469,14	
CARHAIX PLOUGUER	29837	CARHAIX PLOUGUER		17 670,85	
CAST	29150	CAST		1 975,72	
CAULNES	22350	CAULNES		1 000,00	
CESSON SEVIGNE	35510	CESSON SEVIGNE		96 795,05	
CHARTRES DE BRETAGNE	35131	CHARTRES DE BRETAGNE	15 210,30	126 792,98	
CHATEAUBOURG	35220	CHATEAUBOURG		65 178,16	
CHATEAUGIRON	35410	CHATEAUGIRON	21 707,71		
CHATELAUDREN	22170	CHATELAUDREN		65 400,98	
CHATILLON EN VENDELAIS	35210	CHATILLON EN VENDELAIS		324,00	
CHERRUEIX	35120	CHERRUEIX		2 700,00	
CLEDEN CAP SIZUN	29770	CLEDEN CAP SIZUN		40 070,50	
CLEGUEREC	56480	CLEGUEREC		4 196,80	
CLOHARS CARNOET	29360	CLOHARS CARNOET		64 274,86	
CLOHARS FOUESNANT	29950	CLOHARS FOUESNANT		538,50	
COAT MEAL	29870	COAT MEAL		46 575,00	
COESMES	35134	COESMES		40 651,00	
COETMIEUX	22400	COETMIEUX		18 297,02	
COMBOURG	35270	COMBOURG		94 625,76	
COMBRIT	29120	COMBRIT	5 755,90	154 239,20	
COMMUNE D'EVELLYS	56500	EVELLYS		92 226,04	
COMMUNE DE ARGOL	29560	ARGOL		9 020,00	
COMMUNE DE BAIS	35680	BAIS		171 914,33	
COMMUNE DE BON REPOS SUR BLAVET	22570	BON REPOS SUR BLAVET		45 054,58	
COMMUNE DE BRASPARTS	29190	BRASPARTS		37 689,42	
COMMUNE DE BREST	29222	BREST CEDEX	5 387,28		
COMMUNE DE BRUZ	35170	BRUZ	1 170,94		
COMMUNE DE CANCALE	35260	CANCALE	13 000,00		
COMMUNE DE CARANTEC	29660	CARANTEC		65 586,49	
COMMUNE DE CORLAY	22320	CORLAY		2 700,00	
COMMUNE DE DINAN	22100	DINAN		126 679,61	
COMMUNE DE GUERLEDAN	22530	GUERLEDAN	1 000,00	13 329,97	

Bénéficiaires			Mandaté en fonctionnement	Mandaté en investissement	Prestations en nature
COMMUNE DE GUERLESQUIN	29650	GUERLESQUIN		2 264,10	
COMMUNE DE GUILERS	29820	GUILERS		39 965,17	
COMMUNE DE HEDE BAZOUGES	35630	HEDE		2 347,81	
COMMUNE DE KERLAZ	29100	KERLAZ		750,46	
COMMUNE DE LAMBALLE	22402	LAMBALLE	34 672,50	93 559,63	
COMMUNE DE LE MENE	22330	COLLINEE		132 478,50	
COMMUNE DE LEZARDRIEUX	22740	LEZARDRIEUX		3 881,65	
COMMUNE DE LOCQUENOLE	29670	LOCQUÉNOLÉ		26 405,68	
COMMUNE DE MONTERBLANC	56250	MONTERBLANC	5 145,70		
COMMUNE DE PLEVENON	22240	PLEVENON		9 661,13	
COMMUNE DE PLEYBER CHRIST	29410	PLEYBER CHRIST		101 800,00	
COMMUNE DE PLOEUC L HERMITAGE	22150	PLOEUC SUR LIE		21 246,00	
COMMUNE DE PLOUDALMEZEAU	29830	PLOUDALMEZEAU		2 116,00	
COMMUNE DE PLOUNEOUR MENEZ	29410	PLOUNEOUR MENEZ		2 361,00	
COMMUNE DE PLUMAUDAN	22350	PLUMAUDAN		18 829,39	
COMMUNE DE PLUMELIAU	56930	PLUMÉLIAU	844,80	1 000,00	
COMMUNE DE PONT AVEN	29930	PONT AVEN	5 050,40		
COMMUNE DE PONT DE BUIS LES QUIMERC	29590	PONT DE BUIS LES QUIMERC		140 739,40	
COMMUNE DE PORSPODER	29840	PORSPODER		49 908,13	
COMMUNE DE RIEC SUR BELON	29340	RIEC SUR BELON		62 147,00	
COMMUNE DE SAINT COULOMB	35350	SAINT COULOMB		3 300,00	
COMMUNE DE SAINT DIVY	29800	SAINT DIVY		1 800,00	
COMMUNE DE SAINT OUEN DES ALLEUX	35140	SAINT OUEN DES ALLEUX		40 000,00	
COMMUNE DE SAINT QUAY PORTRIEUX	22410	SAINT QUAY PORTRIEUX		17 297,00	
COMMUNE DE SAINT THEGONNEC LOC EGUINER	29410	SAINT THEGONNEC LOC EGUIN	704,74	16 086,54	
COMMUNE DE SAINTE ANNE D AURAY	56400	SAINTE ANNE D AURAY	4 768,40	79 762,61	
COMMUNE DE TREFFLEAN	56250	TREFFLEAN		2 980,41	
COMMUNE DE VAL D'ANAST	35330	MAURE DE BRETAGNE		57 600,00	
COMMUNE DE VITRE	35506	VITRE CEDEX	9 226,72	506 856,00	
CONCORET	56430	CONCORET	3 139,20		
CONFORT MEILARS	29790	CONFORT MEILARS		3 581,79	
CORAY	29370	CORAY		10 920,00	
COURNON	56200	COURNON		50 000,00	
CRACH	56950	CRACH		28 000,00	
CROZON MORGAT	29160	CROZON MORGAT		80 000,00	
CRUGUEL	56420	CRUGUEL		61 640,51	

Bénéficiaires			Mandaté en fonctionnement	Mandaté en investissement	Prestations en nature
DAMGAN	56750	DAMGAN		102 568,60	
DINARD	35800	DINARD	19 000,00	50 465,23	
DOL DE BRETAGNE	35120	DOL DE BRETAGNE		3 357,50	
DOMALAIN	35680	DOMALAIN		25 000,00	
DOUARNENEZ	29100	DOUARNENEZ		194 673,13	
ERQUY	22430	ERQUY	10 680,42		
FOUESNANT	29170	FOUESNANT	20 000,00		
FOUGERES	35301	FOUGERES CEDEX		326 250,00	
GAHARD	35490	GAHARD		3 086,81	
GENNES SUR SEICHE	35370	GENNES SUR SEICHE		94 182,00	
GEVEZE	35850	GEVEZE		5 568,93	
GOVEN	35580	GOVEN	2 000,00	97 437,54	
GRAND CHAMP	56390	GRAND CHAMP		3 998,50	
GUEGON	56120	GUEGON		69 481,37	
GUICHEN	35580	GUICHEN		40 000,00	
GUIDEL	56520	GUIDEL		27 010,90	
GUILLIERS	56490	GUILLIERS		75 000,00	
GUIMAEC	29620	GUIMAEC		17 235,56	
GUINGAMP	22205	GUINGAMP CEDEX	17 209,00	89 391,24	
GUISCRUFF	56560	GUISCRUFF		74 195,20	
GURUNHUEL	22390	GURUNHUEL		3 400,22	
HANVEC	29460	HANVEC		6 818,25	
HENANSAL	22400	HENANSAL		1 800,00	
HENNEBONT	56704	HENNEBONT	11 444,00	32 006,88	
HILLION	22120	HILLION		1 680,00	
ILE AUX MOINES	56780	ILE AUX MOINES		29 500,00	
ILE D ARZ	56840	ILE D ARZ	600,00		
ILE D HOEDIC	56170	HOEDIC		20 305,24	
ILE D HOUAT	56170	ILE D HOUAT		5 312,00	
ILE D OUESSANT	29242	OUESSANT		31 728,50	
ILE DE BATZ	29253	ILE DE BATZ		22 214,13	
ILE DE GROIX	56590	GROIX	4 000,00	2 442,40	
ILE DE MOLENE	29259	ILE MOLENE		107 971,92	
ILE DE SEIN	29990	ILE DE SEIN		46 095,25	
ILE TUDY	29980	ILE TUDY		63 530,00	
INZINZAC LOCHRIST	56650	INZINZAC LOCHRIST	19 621,00	1 670,00	

Bénéficiaires			Mandaté en fonctionnement	Mandaté en investissement	Prestations en nature
JANZE	35150	JANZE	8 363,60		
JOSSELIN	56120	JOSSELIN	22 496,00	27 302,40	
KERFOURN	56920	KERFOURN		20 820,20	
KERGLOFF	29270	KERGLOFF		91 842,69	
KERLOUAN	29890	KERLOUAN		10 000,00	
KERNILIS	29260	KERNILIS		2 508,75	
KERSAINT PLABENNEC	29860	KERSAINT PLABENNEC		56 444,19	
L HERMITAGE	35590	L HERMITAGE		137 163,25	
LA BOUEXIERE	35340	LA BOUEXIERE		1 000,00	
LA CHAPELLE BOUEXIC	35330	LA CHAPELLE BOUEXIC		50 124,00	
LA CHAPELLE NEUVE	56500	LA CHAPELLE NEUVE		6 461,17	
LA FORET FOUESNANT	29940	LA FORET FOUESNANT		5 970,00	
LA GACILLY	56200	LA GACILLY		45 961,03	
LA GUERCHE DE BRETAGNE	35130	LA GUERCHE DE BRETAGNE	5 000,00	78 012,29	
LA MEAUGON	22440	LA MEAUGON		44 671,32	
LA ROCHE BERNARD	56130	LA ROCHE BERNARD		14 041,69	
LA ROCHE MAURICE	29800	LA ROCHE MAURICE		48 976,64	
LAMPAUL GUIMILIAU	29400	LAMPAUL GUIMILIAU		9 326,26	
LANDEHEN	22400	LANDEHEN		60 214,37	
LANDERNEAU	29207	LANDERNEAU CEDEX		106 555,59	
LANDIVISIAU	29406	LANDIVISIAU	8 500,00		
LANDREVARZEC	29510	LANDREVARZEC		70 058,29	
LANDUDAL	29510	LANDUDAL	7 500,00		
LANESTER	56601	LANESTER CEDEX		200 000,00	
LANFAINS	22800	LANFAINS		66 260,42	
LANGAST	22150	LANGAST		6 443,70	
LANGOAT	22450	LANGOAT		15 112,16	
LANGOELAN	56160	LANGOELAN		16 711,70	
LANGONNET	56630	LANGONNET		24 529,53	
LANILDUT	29840	LANILDUT	2 397,94		
LANLOUP	22580	LANLOUP		3 000,00	
LANNILIS	29870	LANNILIS		5 594,60	
LANNION	22300	LANNION		933 674,45	
LANOUEE	56120	LANOUEE		6 474,40	
LANRIGAN	35270	LANRIGAN		8 767,49	
LANTIC	22410	LANTIC		4 110,00	

Bénéficiaires			Mandaté en fonctionnement	Mandaté en investissement	Prestations en nature
LAURENAN	22230	LAURENAN		10 000,00	
LE CLOITRE PLEYBEN	29190	LE CLOITRE PLEYBEN		69 694,07	
LE CONQUET	29217	LE CONQUET		30 602,34	
LE FAOU	29580	LE FAOU	3 725,00		
LE FAOUET	56320	LE FAOUET	9 000,00	945,00	
LE FOEIL	22800	LE FOEIL		43 365,60	
LE FOLGOET	29260	LE FOLGOET		2 920,39	
LE GUERNO	56190	LE GUERNO		11 042,78	
LE JUCH	29100	LE JUCH		34 406,00	
LE QUILLIO	22460	LE QUILLIO		15 000,00	
LE RELECQ KERHUON	29480	LE RELECQ KERHUON		48 000,00	
LE SEL DE BRETAGNE	35320	LE SEL DE BRETAGNE		20 000,00	
LE TREVOUX	29380	TRÉVOUX		20 291,57	
LE VIEUX BOURG	22800	LE VIEUX BOURG		5 862,40	
LE VIEUX MARCHE	22420	VIEUX MARCHE		2 600,00	
LE VIVIER SUR MER	35960	LE VIVIER SUR MER		14 175,94	
LES IFFS	35630	LES IFFS		30 169,63	
LESNEVEN	29260	LESNEVEN		235,02	
LIFFRE	35340	LIFFRE	28 042,70	34 331,30	
LIGNOL	56160	LIGNOL		22 019,23	
LIZIO	56460	LIZIO		15 907,75	
LOCMALO	56160	LOCMALO		3 405,92	
LOCMARIA BERRIEN	29690	LOCMARIA BERRIEN		1 047,91	
LOCMARIA PLOUZANE	29280	LOCMARIA PLOUZANE	18 537,50	13 617,67	
LOCMARIAQUER	56740	LOCMARIAQUER		2 293,13	
LOCRONAN	29180	LOCRONAN	1 500,00		
LOCTUDY	29750	LOCTUDY		17 873,10	
LOGUIVY PLOUGRAS	22780	LOGUIVY PLOUGRAS		7 362,00	
LOPEREC	29590	LOPEREC		4 407,70	
LORIENT	56315	LORIENT CEDEX	103 167,00	199 700,65	
LOUDEAC	22600	LOUDEAC	4 000,00	1 000,00	
LOUVIGNE DU DESERT	35420	LOUVIGNE DU DESERT		75 000,00	
MAEL PESTIVIEN	22160	MAEL PESTIVIEN		2 243,75	
MALESTROIT	56140	MALESTROIT		102 217,17	
MALGUENAC	56300	MALGUENAC		900,00	
MARCILLE ROBERT	35240	MARCILLE ROBERT		39 457,40	

Bénéficiaires			Mandaté en fonctionnement	Mandaté en investissement	Prestations en nature
MARTIGNE FERCHAUD	35640	MARTIGNE FERCHAUD		24 707,01	
MAURON	56430	MAURON		11 102,62	
MELRAND	56310	MELRAND	4 756,10	38 354,50	
MERLEAC	22460	MERLEAC		13 736,80	
MINIHY TREGUIER	22220	MINIHY TREGUIER		6 167,25	
MOELAN SUR MER	29350	MOELAN SUR MER		1 383,82	
MOHON	56490	MOHON		2 056,50	
MONCONTOUR DE BRETAGNE	22510	MONCONTOUR DE BRETAGNE		28 735,24	
MONDEVERT	35370	MONDEVERT		27 480,04	
MONTENEUF	56380	MONTENEUF		5 330,00	
MONTERFIL	35160	MONTERFIL		329,24	
MONTFORT SUR MEU	35160	MONTFORT	4 632,50	57 441,34	
MONTHAULT	35420	MONTHAULT		3 323,48	
MORDELLES	35310	MORDELLES		4 800,00	
MOREAC	56500	MOREAC	1 500,00		
MORLAIX	29671	MORLAIX CEDEX	1 429,12	9 435,50	
MOTREFF	29270	MOTREFF		34 554,14	
MOUSTOIR AC	56500	MOUSTOIR AC		19 491,14	
NEVEZ	29920	NEVEZ		1 661,40	
NIVILLAC	56130	NIVILLAC	6 000,00		
NOUVOITOU	35410	NOUVOITOU		4 153,22	
NOYAL	22400	NOYAL		3 556,50	
NOYAL SUR VILAINE	35530	NOYAL SUR VILAINE	20 000,00		
PACE	35740	PACE		7 652,40	
PAIMPOL	22502	PAIMPOL		12 742,02	
PAIMPONT	35380	PAIMPONT		19 265,99	
PANCE	35320	PANCE		25 000,00	
PEDERNEC	22540	PEDERNEC		1 920,70	
PENVENAN	22710	PENVENAN		57 958,20	
PIPRIAC	35550	PIPRIAC		3 270,00	
PLABENNEC	29860	PLABENNEC		21 733,93	
PLAINTEL	22940	PLAINTEL	4 480,00		
PLEDRAN	22960	PLEDRAN		79 947,91	
PLEINE FOUGERES	35610	PLEINE FOUGERES		33 756,88	
PLELAN LE GRAND	35380	PLELAN LE GRAND	4 153,00	20 329,27	
PLELAUFF	22570	PLELAUFF		2 445,00	

Bénéficiaires		Mandaté en fonctionnement	Mandaté en investissement	Prestations en nature
PLELO	22170	PLELO	101 427,40	
PLENEUF VAL ANDRE	22370	PELNEUF VAL ANDRE	93 000,00	
PLERIN	22190	PLERIN	2 800,00	
PLESLIN TRIGAVOU	22490	PLESLIN TRIGAVOU	18 258,00	
PLESTAN	22640	PLESTAN	15 872,00	
PLEUBIAN	22610	PLEUBIAN	43 126,11	37 256,68
PLEUCADEUC	56140	PLEUCADEUC	9 747,92	
PLEUGRIFFET	56120	PLEUGRIFFET	44 000,00	
PLEURTUIT	35730	PLEURTUIT	1 779,00	
PLEYBEN	29190	PLEYBEN	31 579,86	
PLOBANNALEC LESCONIL	29740	PLOBANNALEC LESCONIL	2 713,74	
PLOERDUT	56160	PLOERDUT	5 196,49	
PLOGONNEC	29180	PLOGONNEC	54 577,88	
PLOMEUR	29120	PLOMEUR	1 658,10	
PLONEOUR LANVERN	29720	PLONEOUR LANVERN	5 162,50	
PLONEVEZ DU FAOU	29530	PLONEVEZ DU FAOU	51 408,78	
PLONEVEZ PORZAY	29550	PLONEVEZ PORZAY	800,00	
PLOUAGAT	22170	PLOUAGAT	21 470,15	
PLOUARET	22420	PLOUARET	6 060,29	
PLOUDIRY	29800	PLOUDIRY	10 000,00	
PLOUEDERN	29800	PLOUEDERN	57 429,60	
PLOUEGAT GUERRAND	29620	PLOUEGAT GUERRAND	8 007,30	
PLOUEZEC	22470	PLOUEZEC	6 487,50	8 772,00
PLOUGASNOU	29630	PLOUGASNOU	2 400,00	
PLOUGASTEL DAOULAS	29470	PLOUGASTEL DAOULAS	6 032,00	
PLOUGONVELIN	29217	PLOUGONVELIN	27 754,63	
PLOUGOULM	29250	PLOUGOULM	1 758,00	
PLOUGOUMELLEN	56400	PLOUGOUMELLEN	7 500,00	
PLOUGOURVEST	29400	PLOUGOURVEST	80 000,00	
PLOUGRESCANT	22820	PLOUGRESCANT	32 928,59	
PLOUGUERNEAU	29880	PLOUGUERNEAU	3 154,74	
PLOUHA	22580	PLOUHA	10 000,00	
PLOUHINEC	56680	PLOUHINEC	44 529,73	
PLOUIDER	29260	PLOUIDER	41 492,35	
PLOULEC H	22300	PLOULEC H	22 154,89	
PLOUMAGOAR	22970	PLOUMAGOAR	2 402,40	

Bénéficiaires			Mandaté en fonctionnement	Mandaté en investissement	Prestations en nature
PLOUMILLIAU	22300	PLOUMILLIAU		2 520,00	
PLOUNERIN	22780	PLOUNERIN		7 906,07	
PLOUNEVEZ QUINTIN	22110	PLOUNEVEZ QUINTIN		17 531,18	
PLOURAC H	22160	PLOURAC H		21 838,77	
PLOURAY	56770	PLOURAY		11 461,00	
PLOURHAN	22410	PLOURHAN		4 139,08	
PLOUVIEN	29860	PLOUVIEN		12 826,53	
PLOUVORN	29420	PLOUVORN		72 469,18	
PLOUZELAMBRE	22420	PLOUZELAMBRE		39 464,02	
PLOUZEVEDE	29440	PLOUZEVEDE		50 000,00	
PLOZEVET	29710	PLOZEVET		4 061,55	
PLUGUFFAN	29700	PLUGUFFAN		9 588,60	
PLUMELEC	56420	PLUMELEC		76 800,00	
PLUMERGAT	56400	PLUMERGAT		27 868,73	
PLUNERET	56400	PLUNERET		939,00	
POILLEY	35420	POILLEY		55 061,98	
POMMERET	22120	POMMERET		61 719,66	
POMMERIT JAUDY	22450	POMMERIT JAUDY		71 118,40	
POMMERIT LE VICOMTE	22200	POMMERIT LE VICOMTE		553,65	
PONT L ABBE	29120	PONT LABBE		6 390,08	
PONT PEAN	35230	PONT PEAN		2 700,00	
PONT SCORFF	56620	PONT SCORFF	16 875,00	14 415,34	
PONTIVY	56300	PONTIVY		131 033,66	
PORT LAUNAY	29150	PORT LAUNAY		106 253,89	
PORT LOUIS	56290	PORT LOUIS	5 000,00		
POULDERGAT	29100	POULDERGAT		18 788,21	
POULDREUZIC	29710	POULDREUZIC		65 612,31	
POULLAN SUR MER	29100	POULLAN SUR MER		4 926,52	
PRIMELIN	29770	PRIMELIN		1 365,09	
QUEMPER GUEZENNEC	22260	QUEMPER GUEZENNEC		8 420,00	
QUERRIEN	29310	QUERRIEN		4 592,70	
QUESSOY	22120	QUESSOY	4 666,20		
QUESTEMBERT	56230	QUESTEMBERT	4 000,00	29 498,24	
QUIMPER	29000	QUIMPER	2 685,75	30 631,10	
QUIMPERLE	29391	QUIMPERLE	3 000,00	122 216,26	
QUINTIN	22800	QUINTIN	6 463,95		

Bénéficiaires			Mandaté en fonctionnement	Mandaté en investissement	Prestations en nature
QUISTINIC	56310	QUISTINIC		983,33	
REDON	35600	REDON	1 339,62		
REGUINY	56500	REGUINY		22 475,10	
RENNES	35000	RENNES	195 000,00	721 982,88	
RETIERS	35240	RETIERS		114 148,05	
ROCHEFORT EN TERRE	56220	ROCHEFORT EN TERRE		24 876,09	
ROSCOFF	29680	ROSCOFF		45 000,00	
ROZ SUR COUESNON	35610	ROZ SUR COUESNON		731,00	
RUCA	22550	RUCA		32 235,26	
SAINT ALBAN	22400	SAINT ALBAN		9 059,91	
SAINT AUBIN D AUBIGNE	35250	SAINT AUBIN D AUBIGNE		8 419,69	
SAINT AUBIN DU CORMIER	35140	SAINT AUBIN DU CORMIER		86 350,19	
SAINT AVE	56890	SAINT AVE		66 041,73	
SAINT BARTHELEMY	56150	SAINT BARTHELEMY		3 283,00	
SAINT BRANDAN	22800	SAINT BRANDAN		2 700,00	
SAINT BRIAC SUR MER	35800	SAINT BRIAC SUR MER	800,00		
SAINT BRIEUC	22023	SAINT BRIEUC CEDEX 01	875,00	70 645,36	
SAINT CAST LE GUILDO	22380	SAINT CAST LE GUILDO	7 263,00	221 804,17	
SAINT CHRISTOPHE DE VALAINS	35140	SAINT CHRISTOPHE DE VALAI		14 038,76	
SAINT CLET	22260	SAINT CLET		10 000,00	
SAINT DIDIER	35220	SAINT DIDIER		3 600,00	
SAINT ERBLON	35230	SAINT ERBLON		862,50	
SAINT GERAND	56920	SAINT GERAND		9 200,00	
SAINT GILLES	35590	SAINT GILLES		66 610,36	
SAINT GOAZEC	29520	SAINT GOAZEC		116 510,61	
SAINT GONNERY	56950	SAINT GONNERY		36 000,00	
SAINT HERVE	22460	SAINT HERVE		28 870,50	
SAINT JACUT DE LA MER	22750	SAINT JACUT DE LA MER		135 058,48	
SAINT JEAN DU DOIGT	29630	SAINT JEAN DU DOIGT		11 043,90	
SAINT LAURENT SUR OUST	56140	SAINT LAURENT SUR OUST		34 113,42	
SAINT MALO	35418	SAINT MALO CEDEX	9 400,00	410 000,66	
SAINT MARCEL	56140	SAINT MARCEL		13 416,90	
SAINT MARTIN SUR OUST	56200	SAINT MARTIN SUR OUST		11 832,78	
SAINT MEEN LE GRAND	35290	ST MEEN LE GRAND		2 160,00	
SAINT MICHEL EN GREVE	22300	SAINT MICHEL EN GREVE	9 075,00		
SAINT ONEN LA CHAPELLE	35290	SAINT ONEN LA CHAPELLE	2 000,00		

Bénéficiaires			Mandaté en fonctionnement	Mandaté en investissement	Prestations en nature
SAINT PERREUX	56350	SAINT PERREUX		11 474,56	
SAINT PHILIBERT	56470	SAINT PHILIBERT		5 085,00	
SAINT POL DE LEON	29250	SAINT POL DE LEON	750,00	78 294,73	
SAINT SEGAL	29590	SAINT SEGAL		12 969,39	
SAINT SENOUX	35580	SAINT SENOUX		13 687,32	
SAINT UNIAC	35360	SAINT UNIAC		46 680,16	
SAINT URBAIN	29800	SAINT URBAIN		42 307,44	
SAINTE BRIGITTE	56480	SAINTE BRIGITTE		13 685,46	
SAINTE TREPINE	22480	SAINTE TREPINE		23 156,28	
SAUZON	56360	SAUZON		75 700,14	
SENE	56860	SENE		8 946,59	
SERENT	56460	SERENT	4 247,25		
SPEZET	29540	SPEZET		38 230,41	
TADEN	22100	TADEN		9 779,73	
TEILLAY	35620	TEILLAY		40 000,00	
TELGRUC SUR MER	29560	TELGRUC SUR MER		11 331,02	
TREAL	56140	TREAL		16 739,44	
TREBEURDEN	22560	TREBEURDEN		27 080,00	
TREDREZ LOCQUEMEAU	22300	TREDREZ LOCQUEMEAU		3 307,73	
TREFFENDEL	35380	TREFFENDEL		1 239,00	
TREFUMEL	22630	TREFUMEL		7 231,44	
TREGUIER	22220	TREGUIER	4 000,00		
TRELEVERN	22660	TRELEVERN		3 300,00	
TREMOREL	22230	TREMOREL		145 463,79	
TREVEUEC	22410	TREVEUEC		144 643,85	
TREVERIEN	35190	TREVERIEN		35 500,00	
TREVOU TREGUIGNEC	22660	TREVOU TREGUIGNEC		1 377,00	
VANNES	56000	VANNES	20 500,00	618 154,75	
YVIGNAC	22350	YVIGNAC	4 150,00		

DEPARTEMENTS

Bénéficiaires			Mandaté en fonctionnement	Mandaté en investissement	Prestations en nature
DEPARTEMENT D ILLE ET VILAINE	35042	RENNES CEDEX	138 007,86	30 297,34	
DEPARTEMENT DES COTES D ARMOR	22023	SAINT BRIEUC CEDEX 01	52 934,83	3 148 702,26	
DEPARTEMENT DU FINISTERE	29000	QUIMPER	778 916,29	958 813,92	
DEPARTEMENT DU MORBIHAN	56009	VANNES CEDEX	110 920,00	1 500 000,00	

ETAT

Bénéficiaires			Mandaté en fonctionnement	Mandaté en investissement	Prestations en nature
ETAT 22	22000	SAINT BRIEUC		197 500,00	
ETAT 35	35021	RENNES		9 745 145,42	
PREFECTURE DU DEP D ILLE ET VILAINE	35025	RENNES	63 532,26		
RECTORAT D ACADEMIE DE RENNES	35705	RENNES CEDEX	413 908,51		

ETABLISSEMENTS PUBLICS

Bénéficiaires			Mandaté en fonctionnement	Mandaté en investissement	Prestations en nature
ADEME AGENCE ENVIRONNEMENT ET MAITRISE DE L ENERGIE	35000	RENNES	40 000,00		
AGENCE DE L EAU LOIRE BRETAGNE	45000	ORLÉANS	2 160,00		
AGENCE FRANCAISE POUR LA BIODIVERSITE	94300	VINCENNES	750,00		
AGENCE NATIONALE POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES ADULTES	35200	RENNES	1 477 106,62		
AGENCE NATIONALE SECURITE SANITAIRE ALIMENTATION ENVIRONNEMENT TRAVAIL	94701	MAISON-ALFORT	173 881,76	276 119,00	
AGROCAMPUS OUEST	35042	RENNES Cedex	375 455,52	740 793,91	
ASP AGENCE DE SERVICES ET DE PAIEMENT	87000	LIMOGES	100 000,00	80 000,00	
BREST METROPOLE HABITAT	29222	BREST CEDEX		54 828,00	
BRETAGNE SUD HABITAT	56008	VANNES CEDEX 08		85 628,06	
BRGM	35700	RENNES	40 256,00		
CAP L ORIENT AGGLOMERATION HABITAT	56325	LORIENT CEDEX		379 449,50	
CC COUESNON MARCHES DE BRETAGNE	35460	MAEN ROCH	35 000,00	350 808,69	
CCI DES COTES D ARMOR	22005	SAINT BRIEUC CEDEX 1	80 000,00	104 499,99	
CCI DU MORBIHAN	56323	LORIENT	10 478,13	85 400,00	
CCI DU MORBIHAN INSTITUT DE FORMATION	56100	LORIENT	31 995,30		
CCI METROPOLITAINE BRETAGNE OUEST	29238	BREST	490 045,97	4 354 979,05	
CCI METROPOLITAINE BRETAGNE OUEST DELEGATION MORLAIX	29201	MORLAIX CEDEX	147 295,95	47 327,56	
CCI TERRITORIALE ILLE ET VILAINE	35042	RENNES CEDEX	340 882,80	19 570,54	
CCI TERRITORIALE ILLE ET VILAINE DELEGATION SAINT MALO	35400	SAINT MALO		724 085,00	
CENTRALE SUPELEC	35576	CESSON SEVIGNE	106 903,00		
CENTRE DE PROMOTION SOCIALE AGRICOLE	35270	COMBOURG	17 500,00		
CENTRE DEP GESTION FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE	29336	QUIMPER CEDEX	4 500,00		
CENTRE HOSPITALIER DE LANMEUR	29620	LANMEUR	7 000,00		
CENTRE HOSPITALIER DE PONTIVY	56306	PONTIVY	28 980,00		
CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE BREST	29609	BREST	53 814,04		
CFPPA RENNES LE RHEU	35651	LE RHEU CEDEX	26 460,00		
CHAMBRE AGRICULTURE DEPT COTES D ARMOR	22195	PLERIN	13 831,09	1 836,04	
CHAMBRE AGRICULTURE DU FINISTERE	29322	QUIMPER CEDEX	6 300,00		
CHAMBRE D AGRICULTURE DU MORBIHAN	56009	VANNES cedex	59 630,87		
CHAMBRE DE COMMERCE ET D INDUSTRIE REGION BRETAGNE	35044	RENNES CEDEX	492 262,36		
CHAMBRE DE METIERS ET DE L ARTISANAT DES COTES D ARMOR	22440	PLOUFRAGAN	541 819,97	223 017,66	
CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT	35012	RENNES	519 780,79	464 259,32	
CHAMBRE DES METIERS DU FINISTERE	29196	QUIMPER CEDEX	234 453,94	19 078,17	

Bénéficiaires			Mandaté en fonctionnement	Mandaté en investissement	Prestations en nature
CHAMBRE DES METIERS ET DE L ARTISANAT DU MORBIHAN	56008	VANNES	344 116,30	90 821,16	
CHAMBRE REGIONALE AGRICULTURE ILLE ET VILAINE	35042	RENNES	16 260,00		
CHAMBRE REGIONALE D AGRICULTURE DE BRETAGNE	35042	RENNES CEDEX	1 354 310,29		
CHAMBRE REGIONALE DES METIERS ET DE L ARTISANAT DE BRETAGNE	35170	BRUZ	1 265 802,40		
CIAS LANNION TREGOR COMMUNAUTE	22300	LANNION	6 533,50		
CNPF SERVICES GENERAUX	44800	ST HERBLAIN	19 019,10		
CNRS BRETAGNE PAYS LOIRE	35069	RENNES	1 116 315,16	179 980,00	
COLLEGE RACINE	22022	SAINT-BRIEUC CEDEX 1	3 000,00		
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION VITRE COMMUNAUTE	35500	VITRE	173 855,57	7 594,63	
CONFERENCE PERMANENTE DES MISSIONS EGALITE DIVERSITE	75005	PARIS	7 000,00		
CONSERVATOIRE ESPACE LITTORAL DELEGATION RIVAGE BRETAGNE	22194	PLERIN	190 000,00	4 262,79	
COTES D'ARMOR HABITAT	22440	PLOUFRAGAN		261 625,78	
CROUS	35064	RENNES CEDEX		1 075 750,00	
CRPF BRETAGNE	35000	RENNES	46 588,75		
CTRE EUROPEEN FORMAT CONTINUE MARITIME	29182	CONCARNEAU	37 454,00	55 730,00	
DINAN CODI HABITAT	22101	DINAN CEDEX		2 569,62	
DREAL BRETAGNE	35065	RENNES	23 392,26		
ECOLE NATIONALE D INGENIEURS DE BREST	29280	PLOUZANE	64 358,60	264 053,47	
ECOLE NATIONALE DES PONTS ET CHAUSSEES	77455	CHAMPS SUR MARNE	4 000,00		
ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DE CHIMIE	35708	RENNES	58 236,50		
ECOLE NATIONALE SUPERIEURE MINES TELECOM ATLANTIQUE BRETAGNE PAYS DE L	44307	NANTES	972 393,55	173 548,85	
ECOLE NAVALE	29240	BREST	34 250,00		
ECOLE NORMALE SUPERIEURE DE RENNES	35170	BRUZ	110 633,50	54 317,78	
EHESP ECOLE DES HAUTES ETUDES EN SANTE PUBLIQUE	35043	RENNES	148 520,00		
EHPAD RESIDENCE SAINT MICHEL	29400	PLOUGOURVEST		72 855,50	
EMERAUDE HABITATION	35400	SAINT MALO		481 969,49	
ENSAI	35172	BRUZ	7 562,50		
ENSTA BRETAGNE	29806	BREST	188 505,00	180 672,75	
EPCC ECOLE SUPERIEURE EUROPEENNE D ART DE BRETAGNE	35000	RENNES	416 753,76	20 000,00	
EPCC FONDS REGIONAL D ART CONTEMPORAIN BRETAGNE	35011	RENNES	650 000,00	148 655,00	
EPCC SPECTACLE VIVANT EN BRETAGNE	35200	RENNES	670 000,00		
EPIC COMMUNAUTE DE TOURISME	22300	LANNION	5 550,00		
EPLA DE CAULNES	22350	CAULNES	38 655,63	144 867,51	
EPLA DE ST JEAN BREVELAY	56660	SAINT JEAN BREVELAY	54 655,08	15 527,49	
EPLA LA LANDE DE RENCONTRE	35140	SAINT AUBIN DU CORMIER	80 623,53	185 740,44	
EPLFPA CHATEAULIN MORLAIX KERLIVER	29150	CHATEAULIN	34 691,90		

Bénéficiaires			Mandaté en fonctionnement	Mandaté en investissement	Prestations en nature
EREA DE PLOEMEUR	56270	PLOEMEUR	7 945,70		
ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER BRETAGNE	35207	RENNES CEDEX 2	87 500,00	13 908,56	
ETABLISSEMENT REGIONAL D ENSEIGNEMENT ADAPTE	22100	DINAN	2 461,87		
ETS REG ENSEIGNEM ADAPTE LOUISE MICHEL	29107	QUIMPER	8 517,32		
GIP BREST TERRES OCEANES	29200	BREST	197 950,26		
GIP CAFES CULTURES	75018	PARIS	60 000,00		
GIP CAMPUS ESPRIT INDUSTRIES	35600	REDON	108 393,31	264 505,63	
GIP DEVEL LOCAL DU PAYS TREGOR GOELO	22300	LANNION	26 215,20		
GIP DEVELOPPEMENT LOCAL PAYS DE MORLAIX	29679	MORLAIX	33 220,70		
GIP DEVELOPPEMENT LOCAL PAYS DE VANNES	56000	VANNES	182 239,26		
GIP DU PAYS DE REDON BRETAGNE SUD	35606	REDON	154 225,86		
GIP IFSI QUIMPER CORNOUAILLE	29107	QUIMPER	5 400,00		
GIP LE PAYS DE RENNES	35200	RENNES	95 835,95		
GRETA BRETAGNE OCCIDENTALE	29104	QUIMPER CEDEX	23 288,68		
GRETA BRETAGNE SUD	56321	LORIENT	140 380,61		
GRETA EST BRETAGNE	35069	RENNES CEDEX	163 239,00		
IFREMER	29280	PLOUZANE	475 751,88	595 992,51	
INRA	35653	LE RHEU CEDEX	672 615,28	569 407,00	
INRA CENTRE ANGERS NANTES	44316	NANTES	13 500,00		
INRA RENNES	35000	RENNES	135 801,90		
INRIA	35042	RENNES	685 049,91	202 986,73	
INSTITUT NATIONAL DE LA RECHERCHE AGRONOMIQUE	37380	NOUZILLY	10 550,00		
INSTITUT NATIONAL DE LA RECHERCHE AGRONOMIQUE	78026	VERSAILLES CEDEX	38 900,00		
INSTITUT NATIONAL DES SCIENCES APPLIQUEES DE RENNES	35043	RENNES CEDEX	315 520,78	122 082,12	
IRSTEA	35044	RENNES CEDEX	83 500,00	211 750,00	
IUT SAINT BRIEUC	22000	SAINT-BRIEUC		40 000,00	
LE PONT SUPERIEUR- POLE ENSEIGNEMENT SUPERIEUR SPECTACLE VIVANT	44200	NANTES	304 000,00		
LE THEATRE DE LORIENT CENTRE DRAMATIQUE NATIONAL DE BRETAGNE	56100	LORIENT	172 500,00		
LEGTA PONTIVY	56304	PONTIVY	26 170,53	3 938,28	
LIVRE ET LECTURE EN BRETAGNE	35704	RENNES CEDEX 7	232 000,00		
LP ALPHONSE PELLE	35120	DOL DE BRETAGNE	22 491,00		
LP AMPERE	56120	JOSSELIN	13 220,70		
LP BEAUMONT	35605	REDON	16 891,05		
LP BEL AIR	35190	TINTENIAC	23 726,30		
LP CHAPTAL	22015	SAINT-BRIEUC	9 746,60		
LP CHARLES TILLON	35009	RENNES	34 717,46		

Bénéficiaires			Mandaté en fonctionnement	Mandaté en investissement	Prestations en nature
LP DE PONT DE BUIS	29590	PONT DE BUIS LES QUIMERC	23 056,93		
LP DES METIERS DU BATIMENT	29190	PLEYBEN	26 451,79		
LP DU BLAVET	56300	PONTIVY	16 534,82		
LP EMILE JAMES	56410	ETEL	17 507,50		
LP EMILE ZOLA	56704	HENNEBONT CEDEX	15 545,60		
LP FELIX LE DANTEC	22303	LANNION CEDEX	682,68		
LP JEAN GUEHENNO	35300	FOUGERES	17 395,61		
LP JEAN GUEHENNO	56017	VANNES CEDEX	21 537,40		
LP JEAN JAURES	35205	RENNES Cedex 2	33 905,00		
LP JEAN MONNET	22800	QUINTIN	12 481,80		
LP JEAN MOULIN	22070	SAINT-BRIEUC	39 858,89		
LP JOSEPH SAVINA	22220	TREGUIER	2 025,93		
LP JULES VERNE	22205	GUINGAMP	25 389,86		
LP JULIEN CROZET	56290	PORT LOUIS	17 191,93		
LP LA CHAMPAGNE	35506	VITRE	33 267,69		
LP LA CLOSERIE	22410	SAINT QUAY PORTRIEUX	18 308,04		
LP LOUIS ARMAND	56500	LOCMINE	6 224,64		
LP LOUIS GUILLOUX	35018	RENNES	95 365,18		
LP MARIE LE FRANC	56321	LORIENT	73 863,34		
LP MARITIME ET AQUACOLE	56410	ETEL	28 349,28		
LP MARITIME GUILVINEC	29730	TREFFIAGAT	15 833,73		
LP MARITIME PIERRE LOTI	22500	PAIMPOL	4 497,90		
LP MAUPERTUIS	35407	SAINT-MALO	20 634,22		
LP ROSA PARKS	22110	ROSTRENE	17 203,45		
LP TRISTAN CORBIERE	29600	MORLAIX	8 364,40		
LYCEE AGRICOLE DE BREHOULOU	29170	FOUESNANT	26 102,79		
LYCEE AGRICOLE DE CHATEAULIN	29150	CHATEAULIN	41 052,00	1 333,40	
LYCEE AGRICOLE DE KERNILIEN	22200	PLOUISY	2 883,00		
LYCEE AMIRAL RONARC H	29276	BREST	8 120,70		
LYCEE ANITA CONTI	35174	BRUZ CEDEX	10 062,24		
LYCEE AR LESAGE	56017	VANNES	65 863,00		
LYCEE AUGUSTE BRIZEUX	29191	QUIMPER	24 816,06		
LYCEE AUGUSTE PAVIE	22205	GUINGAMP	11 021,22		
LYCEE BEAUMONT	35600	REDON	13 512,69		
LYCEE BENJAMIN FRANKLIN	56406	AURAY	10 303,60		
LYCEE BERTRAND D ARGENTRE	35506	VITRE	28 218,22		

Bénéficiaires			Mandaté en fonctionnement	Mandaté en investissement	Prestations en nature
LYCEE BREQUIGNY	35205	RENNES Cedex 2	25 587,03		
LYCEE CHAPTAL	29000	QUIMPER	9 486,18		
LYCEE CHARLES DE GAULLE	56017	VANNES CEDEX	17 998,10		
LYCEE CHATEAUBRIAND	35703	RENNES CEDEX	18 287,77		
LYCEE COLBERT	56321	LORIENT	66 273,82		
LYCEE CORNOUAILLE	29191	QUIMPER	5 405,40		
LYCEE DE L ELORN	29207	LANDERNEAU	2 977,93		
LYCEE DE L IROISE	29223	BREST CEDEX 2	8 252,20		
LYCEE DES METIERS EUGENE FREYSSINET	22023	SAINT BRIEUC	29 896,00		
LYCEE DU LEON	29406	LANDIVISIAU CEDEX	8 407,00		
LYCEE DU MENE ET CFA	22230	MERDRIGNAC	90 353,10	37 027,97	
LYCEE DUPUY DE LOME	56321	LORIENT	27 598,82		
LYCEE EMILE ZOLA	35044	RENNES CEDEX	11 339,30		
LYCEE ERNEST RENAN	22021	SAINT-BRIEUC	23 510,77		
LYCEE F RENE DE CHATEAUBRIAND	35270	COMBOURG	12 140,45		
LYCEE FELIX LE DANTEC	22303	LANNION CEDEX	15 123,05		
LYCEE FREYSSINET	22023	SAINT BRIEUC	15 547,70		
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE AGRICOLE LE GROS CHENE	56300	PONTIVY	30 000,00		
LYCEE GENERAL TECHNOLOGIQUE JEAN MACE	35042	RENNES	13 355,02		
LYCEE HARTELOIRE	29200	BREST	10 751,78		
LYCEE HENRI AVRIL	22402	LAMBALLE	33 187,50		
LYCEE HOTELIER YVON BOURGES	35803	DINARD	39 231,50		
LYCEE JACQUES CARTIER	35403	SAINT MALO	70 473,24		
LYCEE JEAN BRITO	35470	BAIN DE BRETAGNE	9 497,10		
LYCEE JEAN GUEHENNO	35305	FOUGERES	32 037,25		
LYCEE JEAN MACE LANESTER	56601	LANESTER	47 246,09		
LYCEE JEAN MOULIN	29150	CHATEAULIN	5 335,02		
LYCEE JM LE BRIS	29100	DOUARNENEZ	2 389,87		
LYCEE JOLIOT CURIE	35703	RENNES	70 784,60		
LYCEE JOSEPH LOTH	56306	PONTIVY	13 663,93		
LYCEE JOSEPH SAVINA	22220	TREGUIER	6 114,39		
LYCEE JULES LESVEN	29225	BREST CEDEX 2	7 235,95		
LYCEE LA PEROUSE KERICHEN	29200	BREST	7 170,30		
LYCEE LAENNEC	29120	PONT L ABBE	11 214,49		
LYCEE MARCELLIN BERTHELOT	56230	QUESTEMBERT	7 511,70		
LYCEE MAUPERTUIS	35407	SAINT-MALO	26 751,85		

Bénéficiaires			Mandaté en fonctionnement	Mandaté en investissement	Prestations en nature
LYCEE PAUL SERUSIER	29270	CARHAIX-PLOUGUER	15 986,70		
LYCEE POLYVALENT DE BROCELIANDE	56380	GUER	46 492,35		
LYCEE POLYVALENT DE KERNEUZEC	29391	QUIMPERLE	33 746,57		
LYCEE POLYVALENT DUPUY DE LOME	29287	BREST CEDEX	10 492,30		
LYCEE POLYVALENT FONTAINE DES EAUX	22102	DINAN	1 958,04		
LYCEE POLYVALENT FULGENCE BIENVENUE	22606	LOUDEAC	27 851,53		
LYCEE POLYVALENT KERRAOU	22500	PAIMPOL	37 740,18		
LYCEE POLYVALENT P MENDES FRANCE	35000	RENNES	35 034,82		
LYCEE POLYVALENT PIERRE GUEGUIN	29182	CONCARNEAU	3 922,80		
LYCEE POLYVALENT RENE CASSIN	35160	MONTFORT SUR MEU	14 936,60		
LYCEE POLYVALENT VAUBAN	29200	BREST	10 608,70		
LYCEE PROFESSIONNEL BERTRAND DUGUESCLIN	56400	AURAY	19 660,27		
LYCEE PROFESSIONNEL COETLOGON	35083	RENNES	76 030,66	3 069,45	
LYCEE PROFESSIONNEL MARITIME FLORENCE ARTHAUD	35400	SAINT MALO	15 904,40		
LYCEE RABELAIS	22022	SAINT-BRIEUC	17 238,46		
LYCEE RENE DESCARTES	35017	RENNES	29 524,98		
LYCEE SEVIGNE	35510	CESSON SEVIGNE	48 382,78		
LYCEE TECHNIQUE CHAPTAL	22015	SAINT-BRIEUC	4 050,20		
LYCEE THEODORE MONOD	35651	LE RHEU CEDEX	38 202,84	210 000,00	
LYCEE TRISTAN CORBIERE	29600	MORLAIX	68 431,13		
LYCEE VICTOR ET HELENE BASCH	35083	RENNES	9 818,32		
LYCEE VICTOR HUGO	56704	HENNEBONT CEDEX	54 607,79		
LYCEE YVES THEPOT	29107	QUIMPER	2 002,84		
MAISON EMPLOI ENTREPRISE FORMATION PAYS DE VITRE PORTE DE BRETAGNE	35500	VITRE	1 676,16		
MUSEUM NATIONAL D HISTOIRE NAT STATION DE BIOLOGIE MARINE	29182	CONCARNEAU	36 372,54	15 000,00	
MUSEUM NATIONAL D'HISTOIRE NAT	75231	PARIS CEDEX 05	8 747,50		
NAUTISME EN FINISTERE	29103	QUIMPER	10 000,00		
NEOTOA	35011	RENNES CEDEX		105 986,89	
OFFICE DE TOURISME DU PAYS DE REDON	35600	REDON	19 296,75		
OFFICE PUBLIC DE L HABITAT DEPARTEMENTAL HABITAT 29	29334	QUIMPER CEDEX		237 601,50	
OFIS PUBLIK AR BREZHONEG OFFICE PUBLIC DE LA LANGUE BRETONNE	29270	CARHAIX-PLOUGUER	933 058,00	48 000,00	
ONIRIS	44322	NANTES	96 669,78		
OT PONTIVY COMMUNAUTE	56300	PONTIVY	7 500,00		
PETR DU PAYS DE MORLAIX	29679	MORLAIX CEDEX	92 431,20		
POLE EMPLOI BRETAGNE	35053	RENNES CEDEX 9	18 036 340,00		
REGIE EQUIPEMENT MUSIQUES ACTUELLES	29200	BREST	54 750,00		

Bénéficiaires			Mandaté en fonctionnement	Mandaté en investissement	Prestations en nature
REGIE REGIONALE DES TRANSPORTS	35230	NOYAL CHATILLON SUR SEICH	722 667,00		
SCENES DU GOLFE THEATRE ANNE DE BRETAGNE VANNES	56000	VANNES	30 000,00		
SIVOM DE LA BAIE D'AUDIERNE	29770	AUDIERNE		130 104,84	
SM BV JAUDY GUINDY BIZIEN	22660	TRELEVERN	43 955,50	7 406,24	
SMICTOM PAYS VILAINE	35580	GUICHEN	1 000,00		
SNCF MOBILITES	35040	RENNES	68 056,00	58 075 568,81	
SNCF RESEAU	93418	ST DENIS CEDEX		45 327 092,11	
SOC PUBLIQUE REG DES PAYS DE LA LOIRE	44966	NANTES	15 000,00		
SYND MIXTE GESTION CENTRE ETUDE UNIVERSITAIRE	22000	ST BRIEUC		150 000,00	
SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU BASSIN VERSANT DE LA SEICHE	35410	CHATEAUGIRON	75 830,40	4 731,46	
SYNDICAT MIXTE DE GESTION DU PARC NATUREL REGIONAL DU GOLFE DU MORBIHA	56000	VANNES	55 224,77	1 000,00	
SYNDICAT MIXTE DE LA GARE ROUTIERE DE RENNES SMGR	35042	RENNES CEDEX		87 500,00	
SYNDICAT MIXTE DU GRAND LEGUE	22000	SAINT BRIEUC		87 500,00	
TERRE ET BAIE HABITAT	22004	SAINT BRIEUC CEDEX 1		60 302,00	
UNIVERSITE BRETAGNE LOIRE	35000	RENNES	1 338 726,83	978 529,59	
UNIVERSITE DE BRETAGNE OCCIDENTALE	29238	BREST CEDEX 3	1 280 820,53	1 588 417,92	
UNIVERSITE DE BRETAGNE SUD	56321	LORIENT	1 312 709,48	163 913,73	
UNIVERSITE DE RENNES 2	35043	RENNES CEDEX	1 066 429,39	214 590,05	
UNIVERSITE DE RENNES I	35065	RENNES CEDEX	2 803 241,03	2 462 141,08	
UNIVERSITE RENNES II HAUTE BRETAGNE	35043	RENNES	23 659,54		
VIGIE PORTS	33082	BORDEAUX		122 318,80	

AUTRES TIERS PUBLICS

Bénéficiaires			Mandaté en fonctionnement	Mandaté en investissement	Prestations en nature
ARC SUD BRETAGNE	56190	MUZILLAC		115 667,16	
ARCHIPEL HABITAT	35208	RENNES		481 804,44	
AURAY QUIBERON TERRE ATLANTIQUE	56400	AURAY	55 000,00	247 967,72	
BREST METROPOLE	29222	BREST CEDEX 2	107 355,63	2 565 260,19	
BREST METROPOLE AMENAGEMENT	29238	BREST CEDEX 3		1 428 529,56	
C A GUINGAMP PAIMPOL ARMOR ARGOAT AGGLOMERATION	22200	GUINGAMP	1 681,80	213 903,14	
C COMM BRETAGNE ROMANTIQUE	35190	LA CHAPELLE AUX FILTZMEEN		2 400,00	
C COMM DE LANDERNEAU DAOULAS	29208	LANDERNEAU CEDEX	2 550,00	658 797,35	
C COMM DU KREIZ BREIZH CCKB	22110	ROSTRENEEN	2 590,00		
C COMM DU PAYS BIGOUDEN SUD	29122	PONT L'ABBE CEDEX		10 000,00	
C COMM DU PAYS DE CHATEAUGIRON	35410	CHATEAUGIRON	8 500,00	19 551,16	
C COMM PAYS DE LA ROCHE AUX FEES	35240	RETIERS	15 043,17		
C DE COMMUNES DU PAYS DE LANDIVISIAU	29401	LANDIVISIAU CEDEX		150 146,72	
CA FOUGERES AGGLOMERATION	35133	LA SELLE EN LUITRE	37 890,00	52 267,63	
CA GOLFE DU MORBIHAN VANNES AGGLOMERATION	56000	VANNES	59 218,90	103 600,00	
CA LANNION TREGOR COMMUNAUTE	22300	LANNION	357 036,32	749 241,44	
CA QUIMPER BRETAGNE OCCIDENTALE	29107	QUIMPER	20 963,62	37 536,97	
CA REDON AGGLOMERATION	35600	REDON	53 179,00	76 813,00	
CA SAINT BRIEUC ARMOR AGGLOMERATION	22000	ST BRIEUC	13 151,10	624 516,95	
CAMPUS DE L EXCELLENCE SPORTIVE DE BRETAGNE	35802	DINARD CEDEX	662 622,00	9 136,23	
CC BRETAGNE PORTE DE LOIRE COMMUNAUTE	35470	BAIN DE BRETAGNE		122 856,32	
CC CENTRE MORBIHAN COMMUNAUTE	56500	LOCMINE	1 315,28	47 494,16	
CC DE L OUST A BROCELIANDE COMMUNAUTE	56140	MALESTROIT		442 548,84	
CC DU PAYS DE DOL ET DE LA BAIE DU MONT SAINT MICHEL	35120	DOL DE BRETAGNE	31 886,17	177 718,97	
CC HAUT LEON COMMUNAUTE	29250	SAINT POL DE LEON		20 872,66	
CC LAMBALLE TERRE ET MER	22400	LAMBALLE	58 959,10	215 540,44	
CC LEFF ARMOR COMMUNAUTE	22290	LANVOLLON	3 670,70	136 963,99	
CC LIFFRE CORMIER COMMUNAUTE	35340	LIFFRE	8 024,46	8 600,00	
CC LOUDEAC COMMUNAUTE BRETAGNE CENTRE	22600	LOUDEAC	80 179,12		
CC PLEYBEN CHATEAULIN PORZAY	29150	CHATEAULIN	3 232,00		
CC PRESQU'ILE DE CROZON AULNE MARITIME	29160	CROZON	40 046,00	144 770,52	
CC VALLONS HAUTE BRETAGNE COMMUNAUTE	35580	GUICHEN		220 000,00	
CENTRE HOSPITALIER BRETAGNE ATLANTIQUE VANNES	56017	VANNES	4 500,00		

Bénéficiaires			Mandaté en fonctionnement	Mandaté en investissement	Prestations en nature
CENTRE INTERCOMMUNAL D ACTION SOCIALE	22600	LOUDEAC		26 384,00	
CHU RENNES	35000	RENNES		649 021,40	
COLLECTIVITE EAU DU BASSIN RENNAIS	35044	RENNES	93 388,21		
COMMUNAUTE COM CAP SIZUN POINTE DU RAZ	29770	AUDIERNE	15 000,00	51 053,94	
COMMUNAUTE COM DU PAYS D IROISE	29290	LANRIVOARE	6 066,50		
COMMUNAUTE DE COMMUNES COTE D'EMERAUDE	35780	LA RICHARDAIS	5 335,70		
COMMUNAUTE DE COMMUNES DE BELLE ILE EN MER	56360	PALAIS	2 000,00	115 972,00	
COMMUNAUTE DE COMMUNES DE BROCELIANDE	35380	PLELAN LE GRAND		50 000,00	
COMMUNAUTE DE COMMUNES DE HAUTE CORNOUAILLE	29520	CHATEAUNEUF DU FAOU	8 000,00	16 989,16	
COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA RIA D ETEL	56550	BELZ		1 500,00	
COMMUNAUTE DE COMMUNES DE SAINT-MEEN MONTAUBAN	35360	MONTAUBAN DE BRETAGNE	5 418,50	49 500,00	
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU HAUT PAYS BIGOUDEN	29710	POULDREUZIC		8 813,79	
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU MENE	22330	COLLINEE	533,75	40 000,00	
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE LESNEVEN ET DE LA COTE DES LEGENDES	29260	LESNEVEN	14 722,30	306 529,31	
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DES ABERS	29860	PLABENNEC	4 921,00	4 635,39	
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS FOUESNANTAIS	29170	FOUESNANT	48 436,80	111 894,66	
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL D ILLE AUBIGNE	35520	MONTREUIL LE GAST	26 595,05		
CONCARNEAU CORNOUAILLE AGGLOMERATION	29186	CONCARNEAU CEDEX	24 363,91	460 000,00	
CONSERVATOIRE BOTANIQUE NATIONAL DE BREST	29200	BREST	69 756,00		
DINAN AGGLOMERATION	22106	DINAN	201 976,37	421 339,13	
DOUARNENEZ COMMUNAUTE	29172	DOUARNENEZ CEDEX	2 100,00		
DOUARNENEZ HABITAT	29174	DOUARNENEZ CEDEX		36 990,00	
ETABLISSEMENT REGIONAL D ENSEIGNEMENT ADAPTE JEAN BART	35603	REDON	6 340,00		
GIP BRETAGNE ENVIRONNEMENT	35000	RENNES	341 865,52		
GIP FAR	35000	RENNES	93 327,72		
GIP PAYS CENTRE OUEST BRETAGNE	22110	ROSTRENEN	273 452,51		
GRF BRETAGNE	35043	RENNES CEDEX	726 061,59		
GROUPEMENT D'INTERET PUBLIC CHEVAL BRETON	22400	LAMBALLE	34 100,00		
HOPITAL LOCAL DE CROZON	29160	CROZON		24 877,95	
INSERM	44021	NANTES	170 961,64	79 855,25	
LORIENT AGGLOMERATION	56314	LORIENT CEDEX	175 962,20	2 155 880,71	
MAISON DE EMPLOI ET DE L INSERTION ET FORMATION RENNES (GIP)	35207	RENNES CEDEX 2	74 693,75		
MAISON TOURISME BAIE DE MORLAIX MONTS D ARREE	29600	SAINTE MARTIN DES CHAMPS	13 053,65		
METROPOLE NANTES METROPOLE	44000	NANTES	5 000,00		
MONTFORT COMMUNAUTE	35162	MONTFORT SUR MEU	10 000,00	236 509,16	
MORLAIX COMMUNAUTE	29671	MORLAIX CEDEX	4 400,00	420 112,50	

Bénéficiaires			Mandaté en fonctionnement	Mandaté en investissement	Prestations en nature
ONISEP BRETAGNE	35011	RENNES CEDEX	37 874,72		
PLOERMEL COMMUNAUTE	56804	PLOERMEL	9 580,53	4 856,26	
POLE D EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL DU PAYS DE PLOERMEL COEUR DE BRE	56800	PLOERMEL	153 660,85		
POLE EQUIL TERR RURAL PAYS SAINT MALO	35400	SAINT MALO	180 168,68	11 351,21	
POLE EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL PAYS DE SAINT BRIEUC	22000	SAINT BRIEUC	322 603,30		
POLE EQUILIBRE TERRITORIAL RURAL DU PAYS D AURAY	56403	AURAY CEDEX	146 587,29		
POLE EQUILIBRE TERRITORIAL RURAL PAYS DE GUINGAMP	22200	GUINGAMP	143 826,10	2 640,70	
POLE METROPOLITAIN DU PAYS DE BREST	29213	BREST	160 613,61	37 731,25	
PONTIVY COMMUNAUTE	56303	PONTIVY CEDEX	2 100,00	102,94	
PONTRIEUX COMMUNAUTE	22260	PONTRIEUX		58 400,00	
QUESTEMBERT COMMUNAUTE	56230	QUESTEMBERT		839 197,00	
QUIMPERLE COMMUNAUTE	29394	QUIMPERLE	62 060,58	45 000,00	
REGIE EQUIPEMENT MUSIQUES ACTUELLES DU PAYS DE VANNES REMA	56006	VANNES	48 157,50		
RENNES METROPOLE	35207	RENNES CEDEX 2	129 424,12	39 508 849,79	
RESEAU CANOPE	86960	FUTUROSCOPE	270 000,00		
ROI MORVAN COMMUNAUTE	56110	GOURIN	9 000,00	99 690,49	
RPI PRAT BERHET MANTALLOT TRISKOL	22140	PRAT		24 000,00	
SAGE VILAINE INSTITUTION D AMENAGEMENT DE LA VILAINE	56130	LA ROCHE BERNARD	97 329,72		
SAINT BRIEUC AGGLOMERATION	22044	SAINT BRIEUC CEDEX 2	77 000,00	796 136,28	
SAINT MALO AGGLOMERATION	35260	CANCALE	9 519,81	261 978,61	
SERVICE HYDROGRAPHIQUE ET OCEANOGRAPHIQUE DE LA MARINE SHOM	29200	BREST		93 750,00	
SI BASSIN DU LINON	35190	LA CHAPELLE AUX FILTZMEEN	43 027,10		
SI DE LA LOISANCE ET MINETTE	35460	SAINT BRICE EN COGLES	12 820,28		
SI DES EAUX DE KERMORVAN DE KERSAUZON	29217	TREBABU	2 676,50		
SI DES EAUX DE LANDAL	35120	LA BOUSSAC		62 863,00	
SI DU BASSIN DU CHEVRE	35450	VAL D IZE	21 135,78		
SI DU BASSIN VERSANT DU MEU	35137	BEDEE	24 660,00	10 802,64	
SI DU HAUT COUESNON	35133	LA SELLE EN LUITRE	14 300,00	57 463,00	
SICOM DU BASSIN VERSANT DE LA VILAINE AMONT	35500	VITRE	39 567,52		
SIVU BASSINS COTIERS REG DOL DE BRETAGNE	35120	DOL DE BRETAGNE	32 100,05		
SIVU SPORTIF DU RUDONOU	22450	COATREVEN		1 069,11	
SM AMENAG HYDRAULIQUE BASSINS DU HAUT LEON	29410	SAINT THEGONNEC LOC EGUIN	15 410,00		
SM DU BASSIN DE LA FLUME	35740	PACE	10 313,98	15 524,86	
SM DU BASSIN VERSANT DU TREVELO	56220	CADEN	13 952,64		
SM DU LOCH ET DU SAL	56390	GRAND CHAMP	38 733,88		
SM PORT DE LORIENT KEROMAN	56100	LORIENT		1 624 150,28	

Bénéficiaires			Mandaté en fonctionnement	Mandaté en investissement	Prestations en nature
SM POUR LA GESTION DES COURS D EAU DU TREGOR PAYS MORLAIX	29600	MORLAIX	75 470,00		
SM SAGE OUEST CORNOUAILLE	29720	TREGUENNEC	23 248,15		
SMICTOM PAYS DE FOUGERES	35133	LA SELLE EN LUITRE	7 500,00		
SMPE DU BASSIN DU COUESNON	35133	LA SELLE EN LUITRE	12 747,00		
SYND MIXTE COUESNON AVAL	50170	BOUCEY	11 000,00	10 565,33	
SYND MIXTE DU PAYS DE BROCELIANDE	35360	MONTAUBAN DE BRETAGNE	173 510,15	3 837,15	
SYND MIXTE DU SAGE COUESNON	35133	LA SELLE EN LUITRE	11 769,69		
SYND MIXTE E MEGALIS BRETAGNE	35510	CESSON SEVIGNE		32 409 156,12	
SYNDICAT DE BASSIN DE L ELORN ET DAOULAS	29460	DAOULAS	53 765,04	22 090,55	
SYNDICAT DE LA VALLEE DU BLAVET	56150	BAUD	71 044,95		
SYNDICAT DEP ELECTRICITE 22	22004	SAINT-BRIEUC CEDEX 1		84 575,00	
SYNDICAT DEPARTEMENTAL D ENERGIE 35	35236	THORIGNE FOUILLARD CEDEX		32 962,74	
SYNDICAT DEPARTEMENTAL D ENERGIE ET D EQUIPEMENT DU FINISTERE	29000	QUIMPER	9 317,00		
SYNDICAT DEPARTEMENTAL D ENERGIES DU MORBIHAN	56010	VANNES	30 000,00		
SYNDICAT DES CAPS ERQUY FREHEL	22240	FREHEL	7 500,00		
SYNDICAT DU BASSIN DU SCORFF	56620	PONT SCORFF	39 485,98		
SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES ECOLES DE MALANSAC ET DE CADEN	56220	MALANSAC		96 209,15	
SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU BASSIN DU SEMNON	35150	JANZE	44 341,13	26 674,28	
SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU PORT DE PLAISANCE DE FOLEUX	56350	BEGANNE		30 000,00	
SYNDICAT MIXTE DE L AULNE ET L HYERES	29520	CHATEAUNEUF DU FAOU		341 681,82	
SYNDICAT MIXTE DE L'AULNE	29150	CHATEAULIN	638,00		
SYNDICAT MIXTE DE LA RIA D ETEL	56550	BELZ	32 007,50		
SYNDICAT MIXTE DE LA SELUNE	50240	SAINT JAMES	8 583,50		
SYNDICAT MIXTE DU BASSIN VERSANT DE L ILLE ET DE L ILLET	35520	MELESSE	19 323,00	1 962,00	
SYNDICAT MIXTE DU BASSIN VERSANT DU LAC DE JUGON	22270	DOLO	11 783,12	28 782,60	
SYNDICAT MIXTE DU CENTRE FINISTERE	29190	PLEYBEN	9 000,00		
SYNDICAT MIXTE DU GRAND BASSIN DE L OUST SMGBO	56805	PLOERMEL CEDEX	218 666,92	47 137,83	
SYNDICAT MIXTE DU GRAND SITE DE GAVRES QUIBERON	56410	ERDEVEN		6 361,46	
SYNDICAT MIXTE DU PARC NATUREL REGIONAL D ARMORIQUE	29590	LE FAOU	15 570,91	423 509,80	
SYNDICAT MIXTE EAU POTABLE DE LA COTE D EMERAUDE	35418	SAINT MALO CEDEX	32 258,59		
SYNDICAT MIXTE ENVIRONNEMENTAL DU GOELO ET DE L ARGOAT SMEGA	22590	PORDIC	61 800,68		
SYNDICAT MIXTE EPAGA	29150	CHATEAULIN	47 246,82		
SYNDICAT MIXTE FORUM DES MARAIS ATLANTIQUE	17300	ROCHEFORT	5 591,33		
SYNDICAT MIXTE PAYS DE DINAN	22100	DINAN	40 118,36		
SYNDICAT MIXTE PAYS DE PONTIVY	56300	PONTIVY	217 866,79		
SYNDICAT MIXTE POUR L'AMENAGEMENT DU BASSIN VERSANT DE LA CHERE	44110	CHÂTEAUBRIANT	14 720,00		

Bénéficiaires			Mandaté en fonctionnement	Mandaté en investissement	Prestations en nature
SYNDICAT MIXTE SIVALODET	29000	QUIMPER	36 039,80	71 441,13	
UNIVERSITE P ET M CURIE	75252	PARIS CEDEX 05	257 142,45	328 560,00	
VIGIPOL SM PROTECTION LITTORAL BRETON	22300	LANNION	49 588,55		

Tiers étrangers publics

Bénéficiaires		Mandaté en fonctionnement	Mandaté en investissement	Prestations en nature
CONSEIL REGIONAL DU CENTRE DU BURKINA FASO	OUAGADOUGOU	20 000,00	265 500,00	
NORFOLK COUNTY COUNCIL	NORWICH	50 938,34		

IV - ANNEXES	IV
C - ENGAGEMENTS HORS BILAN	C3

C3 - ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat	Montant de la redevance (N)	Montant des redevances restant à courir				
			N+1	N+2	N+3	N+4	N+5
NEANT							

IV - ANNEXES	IV
C – ENGAGEMENTS HORS BILAN ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	C4

C4 - ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE (prévus à l'article L. 1414-1)

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP	Date de fin du contrat de PPP	Somme des parts invest. (1)	Somme nette des parts invest. (2)
NEANT									

- (1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 01/01/N
(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement

IV - ANNEXES	IV
C - ENGAGEMENTS HORS BILAN	C5

C5 - ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 31/12/2016	Annuité versée au cours de l'exercice 2016
TOTAL.....					0,00 €	0,00 €	0,00 €
8017 Subvention à verser en annuités.....							
8018 Autres engagements donnés.....							
Au profit d'organismes publics.....							
Au profit d'organismes publics.....							

IV - ANNEXES	IV
C – ENGAGEMENTS HORS BILAN	C6

C6 - ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 31/12/2016	Annuité reçue au cours de l'exercice 2016
TOTAL.....					NEANT		
8027 Subventions reçues en annuités.....							
8028 Autres engagements reçus.....							
A l'exception de ceux reçus des entreprises.....							
Engagements reçus des entreprises.....							

IV - ANNEXES
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT
SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

Libellé	Chapitre	Stock AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année	AP votées non couvertes par des CP réalisées au 01/01/17 (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP restant à financer (4) = (1)+(2)-(3)	CP mandatés au budget de l'année 2017 (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/2017 (6) = (4)-(5)	Ratio de couvertures des AP affectées (6)/(5)	
P.0101	Contractualiser avec les territoires autour d'enjeux partagés	905	84 403 174,20	134 778 500,00	37 646 876,54	20 802 660,01	-1 978 836,09	56 470 700,46	22 691 641,09	33 779 059,37	
P.0102	Observer, anticiper et accompagner les mutations territoriales	905		105 000,00	0,00		0,00			0,00	
P.0103	Soutenir l'aménagement et le développement des usages numériques	905	25 830 469,22	11 100 000,00	18 371 113,53	54 558 110,93	-18 136 311,53	54 792 912,93	32 691 150,63	22 101 762,30	
P.0201	Stimuler l'innovation et développer l'économie de la connaissance	909		12 200 000,00	5 259 246,42	11 586 600,00	-1 052 456,00	15 793 390,42	10 533 318,10	5 260 072,32	
P.0202	Accompagner la structuration des secteurs clé de l'économie bretonne	909		500 000,00	30 097,25		30 097,25			30 097,25	
P.0203	Favoriser la création, le développement et la transmission d'entreprises	909		10 500 000,00	11 704 884,60	6 810 000,00	-1 006 175,80	17 508 708,80	5 634 994,60	11 873 714,20	
P.0204	Accompagner le développement des emplois durables et de qualité par la compétitivité des entreprises	909		31 050 000,00	36 892 241,45	30 823 954,76	-2 258 938,09	65 457 258,12	25 692 091,02	39 765 167,10	
P.0205	Développer l'économie sociale et solidaire, l'innovation sociale et l'égalité	909		550 000,00	0,00	522 000,00		522 000,00	459 900,00	62 100,00	
P.0206	Soutenir les acteurs de la structuration de l'économie bretonne et des filières stratégiques	909			1 395 175,00		1 395 175,00			1 395 175,00	
P.0207	Améliorer la performance des exploitations agricoles et des filières de production alimentaire	909		17 900 000,00	38 479 581,91	17 725 335,15	-433 982,26	55 770 934,80	23 973 525,67	31 797 409,13	
P.0208	Développer le secteur des pêches maritimes et de l'aquaculture, contribuer au développement maritime	909		4 587 000,00	727 388,75	4 581 125,00	-69 772,43	5 238 741,32	984 904,38	4 253 836,94	
P.0209	Développer le système portuaire	908 et 909	37 701 650,74	24 735 000,00	137 527 205,85	51 241 152,86	-12 166 931,53	176 601 427,18	69 003 387,08	107 598 040,10	
P.0301	Assurer la qualité de la relation emploi formation par la connaissance, la concertation et l'orientation	901		20 000,00	0,00		0,00			0,00	
P.0302	Favoriser les initiatives des jeunes en formation, leur mobilité et les projets éducatifs des lycéens	902		100 000,00	10 204,96	9 906,00	-69,54	20 041,42		20 041,42	
P.0303	Adapter le patrimoine bâti à l'accueil des lycéens	902		128 770 000,00	175 337 468,10	87 783 217,00	-4 156 543,54	258 964 141,56	44 374 804,92	214 589 336,64	
P.0304	Participer aux investissements immobiliers dans les établissements privés	902		19 523 000,00	26 741 670,87	19 463 406,36	-1 043,50	46 204 033,73	18 268 608,55	27 935 425,18	
P.0305	Mettre en œuvre une stratégie immobilière de gestion du patrimoine bâti des lycées	902		48 636 500,00	63 965 647,11	40 767 180,00	-3 959 048,18	100 773 778,93	30 354 222,13	70 419 556,80	
P.0306	Améliorer les équipements dans les lycées publics	902		8 400 000,00	10 663 878,03	8 353 625,00	-685 198,88	18 332 304,15	7 462 459,05	10 869 845,10	
P.0307	Participer à l'amélioration des équipements pédagogiques dans les établissements privés	902		4 100 000,00	6 114 151,50	4 066 919,27	-86 915,53	10 094 155,24	3 894 079,32	6 200 075,92	
P.0308	Développer le numérique éducatif	902		6 250 000,00	1 423 628,12	5 961 693,20	-993,71	7 384 327,61	5 093 412,99	2 290 914,62	
P.0311	Renforcer la recherche et l'enseignement supérieur	902 et 909		17 140 000,00	24 346 342,42	14 875 445,00	-423 349,44	38 798 437,98	13 269 087,16	25 529 350,82	
P.0312	Adapter l'offre et la qualité de formation aux attentes des jeunes et aux besoins des entreprises	901		12 500 000,00	13 306 676,54	12 102 817,16	-135 274,99	25 274 218,71	3 536 203,13	21 738 015,58	
P.0314	Assurer les formations sanitaires et sociales	901			12 834 390,67			12 834 390,67	4 914 724,57	7 919 666,10	
P.0318	Développer les langues de Bretagne	903		798 000,00	633 203,17	736 722,69	-97 176,21	1 272 749,65	616 115,86	656 633,79	
P.0401	Développer les modes de transports collectifs régionaux et favoriser la mobilité durable	908	59 473 870,78	18 353 100,00	90 936 163,40	70 578 753,00	-254 638,70	161 260 277,70	63 049 792,14	98 210 485,56	
P.0402	Moderniser les réseaux ferroviaires et routiers structurants	908		31 877 600,00	248 460 672,59	31 877 400,00	-255 255,92	280 082 816,67	102 486 811,09	177 596 005,58	
P.0403	Moderniser les aéroports à vocation régionale	908		400 000,00	25 399 607,07	200 000,00	-150 000,00	25 449 607,07	31 072,50	25 418 534,57	
P.0501	Promouvoir une gestion intégrée de la ressource en eau	907		4 000 000,00	14 496 305,41	3 795 148,84	-169 286,20	18 122 168,05	2 883 692,00	15 238 476,05	
P.0502	Préserver et valoriser la biodiversité et les paysages	907		900 000,00	1 203 030,13	708 338,80	-4 459,00	1 906 909,93	482 283,06	1 424 626,87	
P.0503	Développer une politique énergétique volontariste et une approche circulaire de l'usage des ressources	907		3 700 000,00	6 657 303,13	899 502,75	-720 484,01	6 836 321,87	1 634 912,59	5 201 409,28	
P.0601	Favoriser le spectacle vivant, les arts plastiques et la diversité culturelle	903		930 000,00	1 441 259,68	686 429,98	-154 871,20	1 972 818,46	941 367,89	1 031 450,57	
P.0602	Soutenir les industries de la création et le développement de la vie littéraire et cinématographique	903		3 865 000,00	3 104 947,00	3 730 641,00	-92 075,02	6 743 512,98	3 396 731,90	3 346 781,08	
P.0603	Développer le sport en région	903		7 100 000,00	4 848 365,49	2 030 304,50	-115 715,44	6 762 954,55	1 862 308,95	4 900 645,60	
P.0604	Révéler et valoriser le patrimoine	903		4 300 000,00	7 239 645,86	4 302 724,71	-182 996,23	11 359 374,34	3 921 328,89	7 438 045,45	
P.0605	Faire de la Bretagne et destination touristique d'exception	909		3 560 000,00	6 116 481,58	2 641 353,00	-449 717,88	8 308 116,70	3 112 128,60	5 195 988,10	
P.0606	Valoriser et moderniser les voies navigables bretonnes	908		8 625 000,00	9 681 010,93	8 273 674,00	-295 380,71	17 659 304,22	6 429 760,81	11 229 543,41	
P.0607	Développer les actions européennes et internationales	900		291 000,00	687 480,65	273 746,40	-46 305,16	914 921,89	555 447,58	359 474,31	
P.1110	Programme opérationnel FEDER-FSE 2014-2020	906	213 012 421,99		27 073 808,39	96 483 378,24	-1 500,00	123 555 686,63	9 888 627,52	113 667 059,11	
P.1120	Programme de développement rural (FEADER) 2014-2020	906	1 969 471,10	17 700 000,00	0,00	7 901 676,69		7 901 676,69	7 901 676,69	0,00	
P.8000	Subvention globale FEDER 2007-2013	900			1 605 818,52			1 605 818,52		1 605 818,52	
P.9000	Patrimoine et logistique	900		4 990 000,00	14 987 980,98	5 099 004,49	-109 004,49	19 977 980,98	14 643 251,47	5 334 729,51	
P.9002	Développer le système d'information en appui des politiques régionales	900		2 000 000,00	242 836,07	2 000 000,00	-21 600,00	2 221 236,07	1 921 907,27	299 328,80	
P.9003	Fonds d'intervention régional	900		300 000,00	392 154,84	188 950,00	-2 500,00	578 604,84	313 186,35	265 418,49	
P.9010	EQUIPEMENT DES GROUPES D'ELUS	900			72 201,91			72 201,91	12 650,87	59 551,04	
P.9011	DEVELOPPEMENT DES CONDITIONS DE TRAVAIL ET DES COMPETENCES	900		162 000,00	80 816,65	162 000,00	-76 018,33	166 798,32	65 105,83	101 692,49	
P.9023	MOUVEMENTS FINANCIERS DIVERS	950		1 000 000,00	0,00			0,00		0,00	
TOTAL			422 391 058,03	608 296 700,00	1 088 138 963,07	634 604 896,79	-49 750 825,54	1 672 993 034,32	548 982 674,25	1 124 010 360,07	2,05

ratio de couverture des AP affectées (6) / (5)	N-3	N-2	N-1	N
	2,05	2,1	3,13	2,05

IV - ANNEXES
AUTORISATIONS D'ENGAGEMENTS ET CREDITS DE PAIEMENT
SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

	Libellé	Chapitre	Stock AE votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AE votées dans l'année	AE affectées non couvertes par des CP réalisées au 01/01/17 (1)	Flux d'AE affectées dans l'année (2)	AE affectées annulées (3)	Stock d'AE affectées restant à financer (4) = (1)+(2)-(3)	CP mandatés au budget de l'année 2017 (5)	AE affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/2017 (6) = (4)-(5)	Ratio de couverture des AE affectées (6)/(5)	
P.0101	Contractualiser avec les territoires autour d'enjeux partagés	935	0,00	4 731 100,00	2 845 581,23	4 738 653,00	-302 819,43	7 281 414,80	4 081 968,09	3 199 446,71		
P.0102	Observer, anticiper et accompagner les mutations territoriales	935	0,00	1 401 500,00	341 739,15	1 220 857,85	-1 164,40	1 561 432,60	892 155,85	669 276,75		
P.0103	Soutenir l'aménagement et le développement des usages numériques	931 et 935	0,00	1 899 000,00	495 840,47	1 899 000,00	-33 850,34	2 360 990,13	1 903 639,27	457 350,86		
P.0201	Stimuler l'innovation et développer l'économie de la connaissance	939	0,00	16 450 000,00	6 608 243,09	15 367 884,75	-148 048,19	21 828 079,65	14 115 338,08	7 712 741,57		
P.0202	Accompagner la structuration des secteurs clés de l'économie bretonne	939	0,00	15 000 000,00	26 216 978,17	12 363 557,68	-835 260,37	37 745 275,48	10 846 304,12	26 898 971,36		
P.0203	Favoriser la création, le développement et la transmission d'entreprises	939	0,00	4 516 000,00	1 730 706,79	4 392 274,00	-42 148,59	6 080 832,20	2 626 069,72	3 454 762,48		
P.0204	Accompagner le développement des emplois durables et de qualité par la compétitivité des entreprises	939	0,00	3 870 000,00	3 144 331,95	3 651 741,86	-527 676,66	6 268 397,15	3 977 630,46	2 290 766,69		
P.0205	Développer l'économie sociale et solidaire, l'innovation sociale et l'égalité	939	0,00	4 269 100,00	3 397 878,39	4 002 887,00	-367 824,51	7 032 940,88	4 661 319,37	2 371 621,51		
P.0206	Soutenir les acteurs de la structuration de l'économie bretonne et des filières stratégiques	939	0,00	7 100 100,00	2 255 163,15	6 987 722,00	-132 924,00	9 109 961,15	7 246 130,78	1 863 830,37		
P.0207	Améliorer la performance des exploitations agricoles et des filières de production alimentaire	939	0,00	14 900 000,00	22 867 762,86	12 536 404,11	-304 972,14	35 099 194,83	9 800 317,00	25 298 877,83		
P.0208	Développer le secteur des pêches maritimes et de l'aquaculture, contribuer au développement maritime	939	0,00	2 639 000,00	2 095 325,44	1 534 474,52	-204 559,35	3 425 240,61	1 678 988,74	1 746 251,87		
P.0209	Développer le système portuaire	938	0,00	3 137 900,00	2 858 284,31	2 408 539,00	-480 634,79	4 786 188,52	2 523 053,34	2 263 135,18		
P.0301	Assurer la qualité de la relation emploi formation par la connaissance, la concertation et l'orientation	931	0,00	6 493 300,00	1 668 453,79	5 846 414,30	-209 711,85	7 305 156,24	5 090 722,96	2 214 433,28		
P.0302	Favoriser les initiatives des jeunes en formation, leur mobilité et les projets éducatifs des lycées	931 et 932	0,00	11 055 000,00	3 918 600,28	11 385 152,21	-764 504,77	14 539 247,72	9 960 954,89	4 578 292,83		
P.0304	Participer aux investissements immobiliers dans les établissements privés	932	0,00	200 000,00	191 930,34	199 249,90		391 180,24	391 180,24	0,00		
P.0305	Mettre en œuvre une stratégie immobilière de gestion du patrimoine bâti des lycées	932	0,00	5 630 000,00	3 441 062,83	6 216 000,00	-1 507 169,54	8 149 893,29	3 884 961,11	4 264 932,18		
P.0307	Participer à l'amélioration des équipements pédagogiques dans les établissements privés	932	0,00	20 000,00	465,06	18 145,24		18 610,30	18 610,30	0,00		
P.0308	Développer le numérique éducatif	932	0,00	970 000,00	94 444,85	885 000,00	-801,49	978 643,36	224 758,31	753 885,05		
P.0309	Assurer le fonctionnement des lycées publics	932	0,00	31 195 000,00	816,87	30 609 461,96		30 610 278,83	30 528 906,96	81 371,87		
P.0310	Participer au fonctionnement des établissements privés	932	0,00	33 700 000,00	51 011,43	48 519 310,89	-14 831 427,11	33 738 895,21	33 697 503,78	41 391,43		
P.0311	Renforcer la recherche et l'enseignement supérieur	932 et 939	0,00	14 065 000,00	14 318 575,00	13 998 465,51	-677 814,18	27 639 226,33	10 538 661,30	17 100 565,03		
P.0312	Adapter l'offre et la qualité de formation aux attentes des jeunes et aux besoins des entreprises	931	0,00	48 300 000,00	6 293 417,69	44 593 566,75	-894 046,16	49 992 938,28	45 081 630,95	4 911 307,33		
P.0313	Promouvoir les contrats d'apprentissage et faciliter leur déroulement	931	0,00	30 366 000,00	46 006 329,00	28 848 000,00		74 854 329,00	27 482 515,00	47 371 814,00		
P.0314	Assurer les formations sanitaires et sociales	931	0,00	53 940 500,00	3 860 846,32	53 543 501,30	-325 560,59	57 078 787,03	51 744 636,00	5 334 151,03		
P.0315	Faciliter les projets individuels de formation et de qualification	931	0,00	11 282 000,00	9 467 430,83	10 894 593,00	-159 457,75	20 202 566,08	10 028 256,39	10 174 309,69		
P.0316	Proposer une offre de formation qualifiante et adaptée aux dynamiques sectorielles et territoriales	931	0,00	121 716 000,00	123 899 253,67	113 487 760,50	-12 533 708,93	224 853 305,24	90 924 157,17	133 929 148,07		
P.0317	Améliorer les conditions de vie des stagiaires de la formation professionnelle pour un emploi durable	931	0,00	42 600 000,00	6 139 752,76	39 709 078,04		45 848 830,80	39 220 762,43	6 628 068,37		
P.0318	Développer les langues de Bretagne	930, 931, 932 et 933	0,00	6 796 000,00	1 364 656,89	6 798 552,31	-25 658,40	8 137 550,80	6 517 159,25	1 620 391,55		
P.0401	Développer les modes de transports collectifs régionaux et favoriser la mobilité durable	938	108 593,16	281 456 000,00	162 891 913,17	273 147 835,36	-13 206,24	436 026 542,29	236 686 741,79	199 339 800,50		
P.0402	Moderniser les réseaux ferroviaires et routiers structurants	938	0,00	620 000,00	155 888,15	595 993,26	-0,11	751 881,30	378 748,22	373 133,08		
P.0403	Moderniser les aéroports à vocation régionale	938	0,00	585 000,00	213 821,83	575 000,00	-9 630,00	779 191,83	427 353,04	351 838,79		
P.0501	Promouvoir une gestion intégrée de la ressource en eau	937	0,00	5 400 000,00	4 224 012,96	5 073 288,60	-135 173,43	9 162 128,13	3 929 844,46	5 232 283,67		
P.0502	Préserver et valoriser la biodiversité et les paysages	937	0,00	3 003 000,00	1 388 291,23	2 957 870,18	-13 887,56	4 332 273,85	2 837 394,67	1 494 879,18		
P.0503	Développer une politique énergétique volontariste et une approche circulaire de l'usage des ressources	937	0,00	3 238 000,00	2 678 775,82	3 097 828,83	-247 139,37	5 529 465,28	2 776 710,74	2 752 754,54		
P.0601	Soutenir le spectacle vivant, les arts plastiques et la diversité culturelle	933	0,00	16 260 000,00	522 689,36	15 843 857,06	-5 758,75	16 360 787,67	15 432 138,31	928 649,36		
P.0602	Soutenir l'industrie de la création et le développement de la vie littéraire et cinématographique	933	0,00	4 830 000,00	1 066 771,82	4 752 768,04	-27 963,70	5 791 576,16	4 345 850,76	1 445 725,40		
P.0603	Développer le sport en région	933	0,00	4 290 000,00	341 588,03	4 230 468,11	-5 935,47	4 566 120,67	4 190 867,02	375 253,65		
P.0604	Révéler et valoriser le patrimoine	939	0,00	1 200 000,00	738 920,24	1 124 150,99	-85 921,74	1 777 149,49	817 610,92	959 538,57		
P.0605	Faire de la Bretagne et destination touristique d'exception	933	0,00	7 292 000,00	839 713,32	7 060 644,00	-79 080,34	7 821 276,98	6 511 407,81	1 309 869,17		
P.0606	Valoriser et moderniser les voies navigables bretonnes	938	0,00	950 000,00	445 530,36	950 000,00	-10 388,77	1 385 141,59	937 067,24	448 074,35		
P.0607	Développer les actions européennes et internationales	930	0,00	1 819 000,00	727 296,94	1 624 893,37	-246 357,70	2 105 832,61	1 343 742,96	762 089,65		
P.0608	Renforcer l'information aux citoyens et promouvoir l'image et la notoriété de la Bretagne	930	0,00	6 500 000,00	897 624,72	6 586 020,34	-143 458,66	7 340 186,40	4 568 791,83	2 771 394,57		
P.1110	Programme opérationnel FEDER-FSE 2014-2020	936	44 867 374,94		7 466 009,62	4 954 645,81		12 420 655,43	2 002 217,37	10 418 438,06		
P.1120	Programme de développement rural (FEADER) 2014-2020	936	3 169 637,94	9 100 000,00		6 751 300,09		6 751 300,09	6 751 300,09	0,00		
P.1140	Mettre en œuvre les fonds européens 2014-2020	936	0,00	855 000,00	838 881,46	855 000,00		1 693 881,46	478 914,39	1 214 967,07		
P.8000	Subvention globale FEDER 2007-2013	930	0,00		378 151,43	0,00		378 151,43	129 242,34	248 909,09		
P.9000	Patrimoine et logistique	930	0,00	7 202 500,00	6 961 294,31	7 202 500,00	-795 258,00	13 368 536,31	7 678 403,52	5 690 132,79		
P.9002	Développer le système d'information en appui des politiques régionales	930	0,00	2 648 500,00	587 609,18	2 893 000,00	-387 770,58	3 092 838,60	2 217 231,23	875 607,37		
P.9003	Fonds d'intervention régionale	930	0,00	972 600,00	83 734,00	903 395,00		987 129,00	898 245,00	88 884,00		
P.9011	DEVELOPPEMENT DES CONDITIONS DE TRAVAIL ET DES COMPETENCES	930, 932, 933, 938 et 944	0,00	7 291 500,00	827 186,96	7 919 210,00	-1 535 475,33	7 210 921,63	6 437 669,45	773 252,18		
P.9020	RESSOURCES ET EXPERTISE	930	0,00	1 675 000,00	308 303,22	1 471 003,40	-99 389,63	1 679 916,99	999 365,23	680 551,76		
P.9023	MOUVEMENTS FINANCIERS DIVERS	950	0,00	1 000 000,00		0,00		0,00		0,00		
TOTAL				48 145 606,04	866 430 600,00	490 158 890,74	847 226 920,12	-39 153 538,92	1 298 232 271,94	742 465 150,25	555 767 121,69	0,75

ratio de couverture des AE affectées (6) / (5)	N-3	N-2	N-1	N
	1,09	1,01	0,85	0,75

IV - ANNEXES	IV
C - ENGAGEMENTS HORS BILAN	C9

C9 - ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE
--

Tableau récapitulatif des recettes grevées d'une affectation spéciale

Libellé	Montant recettes
FEDER	15 931 336,76
Dotation Régionale d'équipement scolaire	20 958 087,00
FSE	5 030 521,49
FEADER	14 652 976,78
Autres fonds européens	240 600,41
Total	56 813 522,44

FEDER

Recettes

Article	Libellé article	Montant recettes
043//74772	FEDER	1 780 682,06
043//13172	Subventions d'équipement transférables FEDER	1 967 416,47
0202//74772	FEDER	8 748,00
62//13172	Subventions d'équipement transférables FEDER	7 668 606,98
62//74772	FEDER	2 705 883,25
91//13272	Subventions d'équipement non transférables FEDER	1 800 000,00
	Total	15 931 336,76

Dotation Régionale d'équipement scolaire
--

Recettes

Article	Libellé article	Montant recettes
20//1332	Dotation Régionale d'équipement scolaire	20 958 087,00
	Total	20 958 087,00

FEADER

Recettes

Article	Libellé article	Montant recettes
630//13173	Subventions d'équipement transférables	7 901 676,69
630//74773	FEADER	6 751 300,09
	Total	14 652 976,78

IV - ANNEXES	IV
C - ENGAGEMENTS HORS BILAN	C9

C9 - ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE

FSE

Recettes		
Article	Libellé article	Montant recettes
043/74771	Fonds social européen	4 597 143,33
61/74771	Fonds social européen	433 378,16
	Total	5 030 521,49

AUTRES FONDS EUROPEENS

Recettes		
Article	Libellé article	Montant recettes
042/74778	Autres fonds européens	23 696,92
20/74778	Autres fonds européens	186 708,00
71/74778	Autres fonds européens	13 806,38
92/74778	Autres fonds européens	16 389,11
	Total	240 600,41

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2017	D1

D1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2017

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		5		5	3	1	4
Directeur général des services	A						
Directeur général adjoint des services		5		5	3	1	4,0
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n°84-53							
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		1002		1002	621,1	88,7	709,8
Administrateur hors classe	A	28		28	2,0	4,0	6,0
Administrateur	A	19		19	9,0	1,0	10,0
Directeur	A	93		93	30,5	5,9	36,4
Attaché hors classe	A				2,0		2,0
Attaché principal	A	32		32	49,1	9,8	58,9
Attaché	A	322		322	151,0	38,7	189,7
Rédacteur principal de 1ère classe	B	215		215	50,6	1,0	51,6
Rédacteur principal de 2ème classe	B	2		2	49,8	1,0	50,8
Rédacteur	B				56,6	4,2	60,8
Adjoint administratif principal de 1ère classe	C	291		291	53,8		53,8
Adjoint administratif principal de 2ème classe	C				138,1	5,0	143,1
Adjoint administratif 1ère classe	C				28,6	18,1	46,7
FILIERE TECHNIQUE (c)		2929		2929	2686,4	291,3	2977,7
Ingénieur en chef hors classe	A				5		5,0
Ingénieur en chef	A	3		3	8	1,0	9,0
Ingénieur principal	A	3		3	35,4	4,0	39,4
Ingénieur	A	6		6	63,2	13,9	77,1
Technicien principal de 1ère classe	B	125		125	31,3		31,3
Technicien principal de 2ème classe	B	3		3	31,6		31,6
Technicien	B	207		207	63,9	7,8	71,7
Agent de maîtrise principal	C				35,8		35,8
Agent de maîtrise	C				74,6		74,6
Adjoint technique principal de 1ère classe	C	284		284	44,8		44,8
Adjoint technique principal de 2ème classe	C				87,4	2,0	89,4
Adjoint technique	C				40,6	1,3	41,9
Adjoint technique principal des étbs d'enseignement de 1ère cl.	C	775		775	365,2	2,0	367,2
Adjoint technique principal des étbs d'enseignement de 2ème cl.	C				1194,8		1194,8
Adjoint technique des étbs d'enseignement	C	1523		1523	604,8	259,3	864,1
FILIERE SOCIALE (d)		2		2	1,8		1,8
Assistant socio-éducatif principal	B	2		2	1,8		1,8
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		3		3	1	2	3
Médecin hors classe	A	3		3	1	1	2
Médecin 1ère classe	A					1	1
Médecin 2ème classe	A						

IV – ANNEXES							IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2017							D1
GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3) - Fléchage			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)							
[...]							
FILIERE SPORTIVE (g)							
Conseillers des activités physiques et sportives							
FILIERE CULTURELLE (h)		16		16	13,4	0,5	13,9
Conservateur en chef du patrimoine	A	3		3	3,8		3,8
Conservateur du patrimoine	A	1		1	1,0		1,0
Attaché de conservation du patrimoine	A	10		10	4,9		4,9
Bibliothécaire	A	2		2	2,7		2,7
Assistant de conservation principal de 1ère classe	B				1,0		1,0
Assistant de conservation principal de 2ème classe	B						
Assistant de conservation	B					0,5	0,5
FILIERE ANIMATION (i)							
[...]							
FILIERE POLICE (j)							
[...]							
EMPLOIS NON CITES (k) (5)							
Ouvriers des parcs et ateliers							
TOTAL GENERAL							
(a + b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		3957		3957	3326,7	383,5	3710,2
EMPLOIS NON PERMANENTS (L)		249		249		77,2	77,2
Emplois créés pour besoins saisonniers		190		190		35,5	35,5
Emplois créés pour besoins exceptionnels		30		30		20,0	20,0
Collaborateurs de cabinet		10		10		9,4	9,4
Collaborateurs de groupes		19		19		12,3	12,3
TOTAL GENERAL							
(a + b + c + d + e + f + g + h + i + j + k+l)		4206		4206	3326,7	460,7	3787,4

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n°NOR : INTB9500102C du 23 mars 1 995.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES							IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2017							D1
D1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2017							
AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/2017	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT		AGENTS NON TITULAIRES-ETPT
			INDICE BRUT	EUROS	FONDEMENT DU CONTRAT (4)	NATURE DU CONTRAT (5)	
Agents occupant un emploi permanent (6)					Loi n° 84-53-Art.		383,5
D.G.A. région + 2 M hab.	Catégorie A	OTR	HEB		3-4	CDI	1
Secteur administratif							88,7
Administrateur hors classe	Catégorie A	Administratif	HEB		3-4	CDI	3
			1021		3-5	CDI	1
Administrateur	Catégorie A	Administratif	971		3-4	CDI	1
Directeur	Catégorie A	Administratif	999		3-4	CDI	4
			948		3-4	CDI	1,9
Attaché principal	Catégorie A	Administratif	979		3-4	CDI	1
			929		3-4	CDI	3
			879		3-4	CDI	3,9
			830		3-4	CDI	1,9
Attaché	Catégorie A	Administratif	810		3-4	CDI	5,5
			712		3-3-2	CDD	1
					3-4	CDI	1
			672		3-3-2	CDD	1
			635		3-4	CDI	1
			600		3-4	CDI	0,8
			551		3-3-2	CDD	3,9
					3-4	CDI	2
					3-4	CDI	1
			512		3-3-2	CDD	1
			483		3-5	CDI	0,3
			472		3-3-1	CDD	0,9
			457		3-1	CDD	0,6
					3-3-2	CDD	10
			434		3-1	CDD	2,9
					3-2	CDD	2,9
					3-3-1	CDD	1
					3-3-2	CDD	2
Rédacteur principal de 1ère classe	Catégorie B	Administratif	508		Transfert-Fds Europ.	CDI	1
Rédacteur principal de 2ème classe	Catégorie B	Administratif	475		3-4	CDI	1
Rédacteur	Catégorie B	Administratif	366		3-1	CDD	0,6
					3-2	CDD	3,6
Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	Catégorie C	Administratif	351		3-1	CDD	3
					3-2	CDD	2
Adjoint administratif territorial	Catégorie C	Administratif	347		3-1	CDD	9
					3-2	CDD	9

IV – ANNEXES							IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2017							D1
Secteur technique							291,3
Ingénieur en chef	Catégorie A	Technique	971		3-4	CDI	1,0
Ingénieur principal	Catégorie A	Technique	979		3-4	CDI	1,0
			879		3-4	CDI	1,0
			826		3-4	CDI	1,0
			778		3-4	CDI	1,0
Ingénieur	Catégorie A	Technique	810		3-3-1	CDD	1,0
			758		3-3-1	CDD	1,0
			724		3-3-2	CDD	0,3
			679		3-3-2	CDD	1,0
					3-4	CDI	1,0
			633		3-3-2	CDD	0,8
					3-4	CDI	2,0
			597		3-5	CDI	1,0
			551		3-3-2	CDD	1,8
			505		3-3-2	CDD	1,2
					3-4	CDI	1,0
			464		3-3-2	CDD	1,1
					3-1	CDD	0,7
Technicien	Catégorie B	Technique	591		38	CDD	0,9
			406		3-3-1	CDD	0,3
			389		3-3-1	CDD	1,5
			379		3-3-1	CDD	1,0
			366		3-2	CDD	1,0
	3-3-1	CDD		3,0			
Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	Catégorie C	Technique	351		3-1	CDD	2,0
Adjoint technique territorial	Catégorie C	Technique	362		Transfert-NOTRe	CDI	0,5
			347		3-1	CDD	0,8
Adjoint technique territorial des établissements d'enseignement	Catégorie C	Technique	362		Transfert-Lyc. Agri.	CDI	1,5
			354		38	CDD	1,5
					3-4	CDI	0,9
			352		38	CDD	0,7
			351		38	CDD	0,9
			349		38	CDD	0,9
			348		38	CDD	0,8
			347		38	CDD	2,6
	3-1	CDD		115,5			
		3-2	CDD	134,1			
Contractuel AGEMA grille n°10	Catégorie C	Technique	589		Transfert-Lyc. Mar.	CDI	1,0
Contractuel AGEMA grille n°9	Catégorie C	Technique	578		Transfert-Lyc. Mar.	CDI	1,0

IV – ANNEXES							IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2017							D1
AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/2017	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT		AGENTS NON TITULAIRES-ETPT
			INDICE BRUT	EUROS	FONDEMENT DU CONTRAT (4)	NATURE DU CONTRAT (5)	
Secteur médico-social							2
médecin hors classe	Catégorie A	Médico-social	HEA		3-4	CDI	1
médecin de 1ère classe	Catégorie A	Médico-social	HEA		3-4	CDI	1
Secteur culturel							0,5
Agent contractuel inventaire pat		Culturel	426		Transfert-Inv	CDI	0,5
[...]							
AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/2017	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	INDICE BRUT	EUROS	FONDEMENT DU CONTRAT (4)	NATURE DU CONTRAT (5)	AGENTS NON TITULAIRES-ETPT
Agents occupant un emploi non permanent (7)							77,2
Secteur administratif							12,9
Attaché	Catégorie A	Administrative	HEB		3-a	CDD	0,4
			600		3-a	CDD	0,6
			434		3-a	CDD	7,0
Rédacteur	Catégorie B	Administrative	366		3-a	CDD	2,3
Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	Catégorie C	Administrative	351		3-a	CDD	1,0
Adjoint administratif territorial	Catégorie C	Administrative	347		3-a	CDD	1,6
Secteur technique							42,6
Ingénieur	Catégorie A	Technique	633		3-a	CDD	1,0
			434		3-a	CDD	0,5
Adjoint technique territorial des établissements d'enseignement	Catégorie C	Technique	347		3-a	CDD	5,6
					3-b	CDD	35,5
Collaborateurs de cabinet							9,4
Collaborateur de cabinet		OTR		598 868	110	CDD	9,4
Collaborateurs de groupes							12,3
Collaborateur de groupe		OTR		466 801	110-1	CDD	12,3
TOTAL GENERAL (6+7)							460,7
AUTRES EMPLOIS AU 31/12/2017	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	INDICE BRUT	EUROS	FONDEMENT DU CONTRAT (4)	NATURE DU CONTRAT (5)	AUTRES-ETPT
Contrats (8)							48
Apprentissage		OTR		311 762		A	38
Emplois d'avenir		OTR		182 425		A	10
TOTAL GENERAL (6+7+8)							508,7

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2017	D1

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a : article 3, 1^{ème} alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2^{ème} alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaire et susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %

3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de changement de périmètre ou de suppression d'un service public

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

3-5 : Nomination d'un agent en contrat à durée indéterminée venant d'une autre collectivité

38 : article 38 travailleurs handicapés de catégorie A, B ou C

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A/autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/2017	D1-2

D1-2 - ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/2017 (1)

ELUS BENEFICIAIRES DES ACTIONS DE FORMATION		ACTIONS DE FORMATION FINANCEES PAR LA REGION	
D'ORSANNE	Virginie	IFOREL	Agriculture et ruralité
LECHEVALIER	Christian	IFOREL	Agriculture et ruralité
MIAILHES	Christian	IFOREL	Agriculture et ruralité
PENNELLE	Gilles	IFOREL	Agriculture et ruralité
RICHARD	Agnès	IFOREL	Agriculture et ruralité
SALMON	Emeric	IFOREL	Agriculture et ruralité
THOIMADIS	Renée	IFOREL	Agriculture et ruralité
VANEECLOO	Anne	IFOREL	Agriculture et ruralité
IRAGNE	Bertrand	IFOREL	Compétence clé des Régions

LE FUR	Patrick		IFOREL	Compétence clé des Régions
LECHEVALIER	Christian		IFOREL	Compétence clé des Régions
DE MELLON	Gérard		IFOREL	Compétence clé des Régions
MIAILHES	Philippe		IFOREL	Compétence clé des Régions
D'ORSANNE	Virginie		IFOREL	Compétence clé des Régions
PENNELLE	Gilles		IFOREL	Compétence clé des Régions
RICHARD	Agnès		IFOREL	Compétence clé des Régions
SALMON	Emeric		IFOREL	Compétence clé des Régions
THOIMADIS	Renée		IFOREL	Compétence clé des Régions
VANEECLOO	Anne		IFOREL	Compétence clé des Régions
PENNELLE	Gilles		IFOREL	Politique portuaire et valorisation des côtes
MIAILHES	PHILIPPE		IFOREL	Formation et entraînement à la communication politique
PENNELLE	GILLES		IFOREL	Formation et entraînement à la communication politique
LE FUR	Patrick		IFOREL	Formation et entraînement à la communication politique (PRESENT QUE L'APRES-MIDI 750€)

LE MEUR	Gael		INFOMER	Assises de la mer (les formations dans le maritime)
RASSENEUR	Emmanuelle		ELUESLOCALES	Journée nationales des femmes élues
VULPIANI	Sylvaine		ELUESLOCALES	Journée nationales des femmes élues
LE MEUR	Gael		INFOMER	Assises de la pêche et des produits de la mer
CHESNAIS-GIRARD	Loig		FNESR	Travail de la voix et gestion du stress
CHESNAIS-GIRARD	Loig		SCIENCES-PO	Anglais
CHESNAIS-GIRARD	Loig		SCIENCES-PO	Anglais
GOUJON	Anne Maud		SENATUS CONSULTO	Réussir sa prise de parole en public - Module 2
DAVID	Delphine		ANDL	Aménagement du territoire et politiques régionales : comparatif des bonnes pratiques
DE SALLIER	Stéphane		ANDL	Aménagement du territoire et politiques régionales : comparatif des bonnes pratiques
GUINEMER	Claire		ANDL	Aménagement du territoire et politiques régionales : comparatif des bonnes pratiques
GOUJON	Anne Maud		ANDL	Aménagement du territoire et politiques régionales : comparatif des bonnes pratiques
LE DIFFON	Patrick		ANDL	Aménagement du territoire et politiques régionales : comparatif des bonnes pratiques
LE FUR	Marc		ANDL	Aménagement du territoire et politiques régionales : comparatif des bonnes pratiques

LE STRAT	Christine		ANDL	Aménagement du territoire et politiques régionales : comparatif des bonnes pratiques
MARBOEUF	Bernard		ANDL	Aménagement du territoire et politiques régionales : comparatif des bonnes pratiques
NICOLAS	Gaëlle		ANDL	Aménagement du territoire et politiques régionales : comparatif des bonnes pratiques
PLOUVIER	Bertrand		ANDL	Aménagement du territoire et politiques régionales : comparatif des bonnes pratiques
QUILLIVIC	Bruno		ANDL	Aménagement du territoire et politiques régionales : comparatif des bonnes pratiques
ROBO	David		ANDL	Aménagement du territoire et politiques régionales : comparatif des bonnes pratiques
TISON	Martine		ANDL	Aménagement du territoire et politiques régionales : comparatif des bonnes pratiques
VIGOUROUX	Gaëlle		IEPP	Découverte des institutions européennes et formations sur les questions européennes
LOUARN	Léna		IEPP	Découverte des institutions européennes et formations sur les questions européennes
LOUARN	Léna		Formation et citoyenneté	Mise en valeur de la langue bretonne dans la vie politique

(1) Article L. 4135-10 du CGCT.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION - ETAT RELATIF AUX RESSOURCES ET DÉPENSES DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES JEUNES - Annexe à l'article D. 4312-7	D1.3

Evolution des dépenses associées à la formation professionnelle des jeunes

	APPRENTISSAGE			ENS PRO (*)			FORMATIONS CONTINUES			TOTAL		
				ss statut scolaire			en alternance (*)					
	2017	2016	%	2017	2016	%	2017	2016	%	2017	2016	%
Montant en €	76 100 349	76 838 636	-1,0%	188 154 463	184 541 443	2,0%	201 923 260	179 632 759	12,4%	466 178 072	441 012 838	5,7%

Etat des ressources de l'apprentissage

RESSOURCES	MONTANT		
	2017	2016	%
Reversement excédent de ressources CFA	0	1 500 000	
TICPE - primes d'apprentissage	11 311 135	12 125 292	
TICPE - ressource régionale pour l'apprentissage (**)	6 840 046	6 931 207	
Taxe apprentissage – fraction régionale (**)	71 931 427	66 337 060	
<i>Déduction de la quote-part de la CDA non affectée à apprentissage (45%) (**)</i>	<i>-16 261 075</i>	<i>-16 261 075</i>	
Dotation aide au recrutement d'un apprenti supplémentaire	-	-	
TICPE Aide au recrutement d'un apprenti supplémentaire	6 957 194	6 862 000	
<i>Déduction de la reprise de l'Etat sur l'exercice 2018 (***)</i>	<i>-2 348 194</i>		
Autres ressources	-	-	
Total ressources externes	78 430 533	77 494 484	1,2%
Effort propre de la région	-2 330 184	-967 761	
Total ressources	76 100 349	76 526 723	-0,6%

(*) Compte tenu de l'absence de définition précise du périmètre de ces dépenses, il est indiqué le montant total des mandatements hors dépenses « apprentissage » relatives :

- à l'enseignement professionnel
- à la formation continue.

(**) Le financement par l'Etat de l'apprentissage a fait l'objet d'une refonte en 2014 et 2015 ; la loi de finances rectificative pour 2013 institue ainsi une « ressource régionale pour l'apprentissage » se substituant aux dispositifs précédents. La nouvelle ressource est composée d'une part du produit de TICPE et de la taxe apprentissage. Pour cette dernière est déduite la quote-part de CDA qui ne finançait pas l'apprentissage soit 45% de la CDA de 2014.

(***) Le montant des primes versées par la Région entre le 1er juillet 2016 et le 30 juin 2017, faisant l'objet de la compensation, est de 4 609 000€. Compte-tenu des fractions de tarifs de TICPE en vigueur en 2017, le montant perçu par la Région est de 6 957 194€. L'ajustement des fractions de tarifs au montant des primes versées est intervenue en loi de finances rectificative pour 2017. L'Etat procède en 2018 à la reprise des montants trop versés.

IV – ANNEXES	IV
D- AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION	D2

D2.1 - LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA REGION A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

(Article L. 2313-1 applicable à la région par renvoi de l'article L. 4312-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à l'Hôtel de Région, 283 avenue du Général Patton 35 RENNES Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.

Délégations de service public au 31/12/2017

Raison sociale du délégataire	Nature juridique du délégataire	Nom de la délégation de service public	Montant de l'engagement 2 017
CCI du Morbihan	Etablissement public administratif de l'Etat	Concession de services - Activité commerce du port de Lorient	
Société d'Economie Mixte Lorient-Keroman	Société Anonyme	Concession de services - Exploitation du port de pêche de Lorient	
Lorient Agglomération	Etablissement public de coopération intercommunale	Concession de l'établissement et de l'exploitation d'installations portuaires de plaisance Lorient Kernevel	
Commune de Groix	Collectivité territoriale	Concession établissement, exploitation et entretien du port de Port Tudy	
Commune de Le Palais	Collectivité territoriale	Concession établissement, exploitation, entretien, extensions et modernisations éventuelles des infrastructures et superstructures du port de Le Palais.	
Commune de Quiberon	Collectivité territoriale	Concession établissement, exploitation du port de Port Maria	
Commune de Vannes	Collectivité territoriale	Concession établissement, exploitation, entretien, extensions et modernisations des infrastructures et superstructures du port de Vannes	

Raison sociale du délégataire	Nature juridique du délégataire	Nom de la délégation de service public	Montant de l'engagement 2 017
Commune de l'Île D'arz	Collectivité territoriale	Concession établissement, exploitation du port de Bêluré	
Commune de Séné	Collectivité territoriale	Concession établissement, exploitation du port de Port Anna	1 825,00
CCI d'Ille et Vilaine	Etablissement public administratif de l'Etat	- Concession de l'établissement et l'exploitation d'un port de plaisance Vauban à St Malo	
		- Concession de l'outillage public et de l'exploitation de la forme de radoub	
Ville de Saint-Malo	Collectivité territoriale	Concession de l'établissement et de l'exploitation du Port de Plaisance des Sablons	
CCI Métropolitaine de Bretagne Ouest	Etablissement public administratif de l'Etat	- Délégation de service public de l'activité commerce du port de Brest	
		- Concession de l'exploitation de trois formes de radoub et de leurs accessoires ainsi que de l'établissement et de l'exploitation des outillages nécessaires à l'utilisation de ces ouvrages (Réparation Navale - Brest)	1 600 000,00
		Concession pour l'exploitation du Port du Conquet	
		-Concession outillage public port de Concarneau (réparation navale)	4 720 596,00
		- Concession outillage public port de Roscoff Bloscon	13 650,00
Commune de Roscoff	Collectivité territoriale	Concession port de plaisance du Vieux Port	
Commune d'Audierne	Collectivité territoriale	Concession établissement, exploitation du port de Ste Evette - Audierne	
Société Aéroports Bretagne Ouest (SABO)	Société par action simplifiée	Concession de services Aéroport de Brest-Guipavas	0,00
Société de la Criée de Brest (SDCB)	Société par action simplifiée	Délégation de service public de l'activité du port de pêche de Brest	900 000,00
Sica-Silo Brest	Société Anonyme	Concession de l'établissement et de l'exploitation d'un outillage public de manutention de produits du sol, en vrac ou en sacs, au port de Brest	
Société Aéroport de Cornouaille	Société par action simplifiée	Concession de services Aéroport de Quimper-Pluguffan	0,00
Société d'Exploitation des aéroports de Rennes et Dinard (SEARD)	Société par action simplifiée	Concession de services - Aéroports de Rennes Saint-Jacques et de Dinard-Pleurtuit	0,00

Raison sociale du délégataire	Nature juridique du délégataire	Nom de la délégation de service public	Montant de l'engagement 2 017
CCI des Côtes d'Armor	Etablissement public administratif de l'Etat	Concession exploitation port du Légué	549 180,00
Syndicat Mixte des ports de pêche-plaisance de Cornouaille	Etablissement public local	Délégation de service public pour l'aménagement, l'entretien, la gestion des ports de pêche plaisance ; rôle d'autorité portuaire	

IV – ANNEXES	IV
D- AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION	D2

D2. 2 - LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA REGION A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

(Article L. 2313-1 applicable à la région par renvoi de l'article L. 4312-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à l'Hôtel de Région, 283 avenue du Général Patton 35 RENNES Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.

Nature de l'engagement	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement au 31/12/2017
Détenion d'une part du capital au 31/12/2017	SA BPIFRANCE FINANCEMENT (ex OSEO) – MAISONS-ALFORT (94)	SA BPIFRANCE FINANCEMENT	Société Anonyme	0,09% du capital
	Société Bretagne Participations – RENNES	SA Bretagne Participations	Société Anonyme	20,60% du capital
	Société Bretagne Jeunes Entreprises – RENNES	SA Bretagne Jeunes Entreprises	Société Anonyme	26,81% du capital
	Société Bretagne Capital Solidaire – RENNES	Bretagne Capital Solidaire (BCS)	Société Anonyme coopérative à capital variable	45,78% du capital
	SEMBREIZH – RENNES	SEMBREIZH	Société d'économie Mixte	73,76% du capital
	Société Anonyme Bretonne d'Economie Mixte d'Equipement Naval (S.A.B.E.M.E.N.) – RENNES	SA.B.E.M.E.N.	Société d'économie Mixte	34,02 % du capital
	Société Locale d'Epargne Rennes Croix Carrée	Société locale d'Epargne	Organisme privé	0,02% du capital
	Ouest Ventures 1	FPCI Ouest Ventures	Fonds professionnel de capital investissement	11,76% du montant total souscrit
	SAFER	Société	Société Anonyme	5,93 % du capital
	Ouest Ventures 2	FPCI Ouest Ventures	Fonds professionnel de capital investissement	18,66% du montant total souscrit
	CEVA	Centre d'études et de valorisation des Algues	Société d'économie mixte	26,83 % du capital

Nature de l'engagement	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement au 31/12/2017
	GO Capital Amorçage	FPCI GO Capital Amorçage	Fonds professionnel de capital investissement	5,28% du montant total souscrit
	Enercoop Bretagne	Enercoop Bretagne SCIC SA à capital variable	Sté Coopérative d'intérêt collectif anonyme à capital variable	2,36 % du capital
	Ouest ventures 3	FPCI Ouest Ventures	Fonds professionnel de capital investissement	10.34 % du montant total souscrit
	Breizh Up	SASU Breizh Up	Sté par actions simplifiée à associé unique	100 % du capital
	France Active Garantie	SA France Active Garantie	Société Anonyme	0,0002% du capital
	FPCI Breizh Armor Capital	FPCI Breizh Armor Capital	Fonds professionnel de capital investissement	30 % du montant total souscrit
	GO Capital Amorçage II	FPCI GO Capital Amorçage II	Fonds professionnel de capital investissement	4,19 % du montant total souscrit

IV – ANNEXES	IV
D - AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION	D2

D2.1 - LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA REGION A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER
(Article L. 2313-1 applicable à la région par renvoi de l'article L. 4312-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à l'Hôtel de Région, 283 avenue du Général Patton 35 RENNES Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.

Nature de l'engagement	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement 2017 en capital
------------------------	--------------------	-------------------------------	---------------------------------	---

Garantie ou cautionnement d'un emprunt	OP HLM Guingamp	Office Public Municipal Habitations à Loyers Modérés	Organisme Public	Au 31/12/2017 : 129 770,54
	Etablissement public foncier de Bretagne	Etablissement public foncier de Bretagne	Etablissement public local à caractère industriel ou commercial	Au 31/12/2017 : 414 947,09
	Syndicat Mixte E-Mégalis Bretagne	Syndicat Mixte E-Mégalis Bretagne	Etablissement public syndicat mixte	Au 31/12/2017 : 631 800,00
	SEM LIGER	Société d'économie mixte locale Locmine innovation gestion des énergies renouvelables	Société anonyme d'économie mixte à conseil d'administration	Au 31/12/2017 : 50 720,16
	Groupe d'Aucy Holding (HOLDCO)	Groupe d'Aucy Holding (HOLDCO)	SASU Société par actions simplifiée à associé unique	Au 31/12/2017 : 425 000,00
	SA GEOTEXIA	GEOTEXIA MENE	SA à conseil d'administration	Au 31/12/2017 : 0,00

Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme	Voir pages suivantes : Liste des subventions supérieures à 75 000 € ...mandatées en 2017
--	--

Autres	NEANT
--------	-------

IV – ANNEXES
LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA REGION A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

IV
D2.1

D2.1 - LISTE DES SUBVENTIONS SUPERIEURES A 75 000 € MANDATEES EN 2017 POUR DES ORGANISMES PRIVES ET DES ASSOCIATIONS

Nom des bénéficiaires		Nature juridique de l'organisme	Montant mandaté en fonctionnement	Montant mandaté en investissement	Montant total du mandatement
40MCUBE	35000 RENNES	ASSOCIATION	82 500,00		82 500,00
7 TECHNOPOLES BRETAGNE	29000 QUIMPER	ASSOCIATION	470 000,00		470 000,00
A PERTE DE VUE A PERTE DE VUE FILMS	56000 VANNES	ENTREPRISE		135 100,00	135 100,00
ABEA ASS BRETONNE DES ENTREPRISES AGROALIMENTAIRES	35042 RENNES CEDEX	ASSOCIATION	98 641,13		98 641,13
ABIBOIS	35000 RENNES	ASSOCIATION	141 440,25		141 440,25
ABYSS INGREDIENTS	56850 CAUDAN	ENTREPRISE	91 891,80		91 891,80
ACADEMIE DE MUSIQUE ET D ARTS SACRES	56400 SAINTE ANNE D AURAY	ASSOCIATION	68 000,00	300 000,00	368 000,00
ACT FOOD BRETAGNE	29000 QUIMPER	ASSOCIATION	415 954,90		415 954,90
ACTALIA	01000 BOURG EN BRESSE	ASSOCIATION	122 295,07		122 295,07
ADIE	44300 NANTES	ASSOCIATION	208 857,00		208 857,00
ADRIA DEVELOPPEMENT	29196 QUIMPER CEDEX	ASSOCIATION	376 986,80	49 963,55	426 950,35
AFP A DIRECTION REGIONALE BRETAGNE	35208 RENNES	ASSOCIATION	201 338,25		201 338,25
AGEFOS PME REGION BRETAGNE	35064 RENNES CEDEX	ASSOCIATION	83 827,50		83 827,50
AGENCE DEVELOPPEMENT ECO ET URBA QUIMPER COMMUNAUTE ET CORNOUAILLE	29018 QUIMPER CEDEX	ASSOCIATION	370 062,62		370 062,62
AGENCE LOCALE A L'ENERGIE	35200 RENNES	ASSOCIATION	180 625,81		180 625,81
AGENCE LOCALE DE L ENERGIE DU PAYS DE SAINT BRIEUC EX PROGNER	22000 SAINT BRIEUC	ASSOCIATION	111 975,34		111 975,34
AILE ASS D INITIATIVES LOCALES POUR L ENERGIE ET L ENV	35000 RENNES	ASSOCIATION	133 069,72		133 069,72
AIR BREIZH	35200 RENNES	ASSOCIATION	98 000,00	102 500,00	200 500,00
ALBERTINE PRODUCTIONS	75010 PARIS	ENTREPRISE		75 000,00	75 000,00
ALGAIA	75009 PARIS	ENTREPRISE		113 879,20	113 879,20
AMADEITE	56580 BREHAN	ENTREPRISE	96 000,00		96 000,00
AMZER NEVEZ	56270 PLOEMEUR	ASSOCIATION	162 480,21	3 057,79	165 538,00
ANTICIPA ADIT	22303 LANNION CEDEX	ASSOCIATION	216 804,28		216 804,28
ARACT BRETAGNE	35000 RENNES	ASSOCIATION	167 000,00		167 000,00
ARTEFACTO	35830 BETTON	ENTREPRISE	156 222,30		156 222,30
ASPECT BRETAGNE	35706 RENNES CEDEX 7	ASSOCIATION	210 808,00	253 969,72	464 777,72
ASS AR SKINOU ARVORIG FM	29800 LANDERNEAU	ASSOCIATION	75 666,00		75 666,00
ASS BRUDAN HA SKIGNAN	29710 PLONEIS	ASSOCIATION	174 500,00		174 500,00
ASS CINEMATHEQUE DE BRETAGNE	29210 BREST	ASSOCIATION	368 000,00	20 361,86	388 361,86
ASS CLAIR OBSCUR	35000 RENNES	ASSOCIATION	93 000,00		93 000,00
ASS DES STATIONS LITTORALES TOURISTIQUES DE BRETAGNE	56640 ARZON	ASSOCIATION	92 000,00	5 023,50	97 023,50
ASS DU CENTRE CULTUREL SKOL AN EMSAV	35000 RENNES	ASSOCIATION	301 115,00		301 115,00
ASS ETONNANTS VOYAGEURS	35000 RENNES	ASSOCIATION	138 252,91		138 252,91

Nom des bénéficiaires		Nature juridique de l'organisme	Montant mandaté en fonctionnement	Montant mandaté en investissement	Montant total du mandatement
ASS FETES MARITIMES DE DOUARNENEZ	29174 DOUARNENEZ CEDEX	ASSOCIATION	87 500,00		87 500,00
ASS KEIT VIMP BEV	29520 LAZ	ASSOCIATION	85 300,00	14 184,27	99 484,27
ASS MISSION LOCALE DE LORIENT	56100 LORIENT	ASSOCIATION	235 195,00		235 195,00
ASS PRODUITS EN BRETAGNE	29200 BREST	ASSOCIATION	152 000,00		152 000,00
ASS RADIO BRO GWENED	56305 PONTIVY CEDEX	ASSOCIATION	75 889,00		75 889,00
ASS RADIO KREIZ BREIZH	22160 SAINT NICODEME	ASSOCIATION	110 085,00		110 085,00
ASS RENNES ATALANTE	35510 CESSON SEVIGNE	ASSOCIATION	438 000,00		438 000,00
ASS TRES TOT THEATRE	29000 QUIMPER	ASSOCIATION	145 000,00	3 082,00	148 082,00
ASSO POLE IMAGES ET RESEAUX	22300 LANNION	ASSOCIATION	408 665,00		408 665,00
ASSOCIATION AGLIA	17314 ROCHEFORT CEDEX	ASSOCIATION	76 674,39		76 674,39
ASSOCIATION AVEL BREIZH	29890 PLOUNEOUR-TREZ	ASSOCIATION		106 022,00	106 022,00
ASSOCIATION BIBLIOTHEQUE SCOLAIRE DES PARENTS D ELEVES DES COTES	22000 SAINT BRIEUC	ASSOCIATION	103 384,69		103 384,69
ASSOCIATION BRETAGNE POLE NAVAL	56100 LORIENT	ASSOCIATION	231 490,00		231 490,00
ASSOCIATION CEZON	29870 LANDEDA	ASSOCIATION	15 000,00	63 365,00	78 365,00
ASSOCIATION COEUR EMERAUDE	22490 PLESLIN TRIGAVOU	ASSOCIATION	212 570,52		212 570,52
ASSOCIATION COTE OUEST	29200 BREST	ASSOCIATION	83 000,00		83 000,00
ASSOCIATION CREATIV CEEI	35042 RENNES CEDEX	ASSOCIATION	82 000,00		82 000,00
ASSOCIATION DE GESTION DU CONSERVATOIRE NATIONAL DES ARTS ET METIERS	22440 PLOUFRAGAN	ASSOCIATION	910 520,00		910 520,00
ASSOCIATION DIWAN	29800 LANDERNEAU	ASSOCIATION	1 182 950,80		1 182 950,80
ASSOCIATION DON BOSCO	29400 LANDERNEAU	ASSOCIATION	266 148,28		266 148,28
ASSOCIATION DU FESTIVAL DE CINEMA DE DOUARNENEZ	29100 DOUARNENEZ	ASSOCIATION	85 000,00		85 000,00
ASSOCIATION EAU ET RIVIERES DE BRETAGNE	22200 GUINGAMP	ASSOCIATION	98 579,59		98 579,59
ASSOCIATION FRANCAISE DU CINEMA D ANIMATION	75009 PARIS	ASSOCIATION	95 500,00		95 500,00
ASSOCIATION GESTIONNAIRE CFAI BRETAGNE	22192 PLERIN CEDEX	ASSOCIATION	415 490,00	598 648,04	1 014 138,04
ASSOCIATION L AILE	29200 BREST	ASSOCIATION	174 839,00		174 839,00
ASSOCIATION LES ATELIERS DU PRAT	56000 VANNES	ASSOCIATION		78 630,40	78 630,40
ASSOCIATION MERVENT	29720 PLONEOUR-LANVERN	ASSOCIATION	162 710,50		162 710,50
ASSOCIATION MUSICUS	29210 BREST CEDEX 1	ASSOCIATION	400 000,00		400 000,00
ASSOCIATION MUSIQUES D AUJOURD HUI AU PAYS DE LORIENT	56100 LORIENT	ASSOCIATION	85 000,00		85 000,00
ASSOCIATION POLE CRISTAL	22106 DINAN	ASSOCIATION	143 261,50		143 261,50
ASSOCIATION REGIONALE DES MISSIONS LOCALES	35043 RENNES CEDEX	ASSOCIATION	76 598,05		76 598,05
ASSOCIATION TRANS MUSICALES	35039 RENNES	ASSOCIATION	210 000,00		210 000,00
AUDELOR AGENCE URBANISME DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE PAYS LORIENT	56328 LORIENT CEDEX	ASSOCIATION	183 000,00		183 000,00
BALTHAZAR PRODUCTIONS	75010 PARIS 10E ARRONDISSEMENT	ENTREPRISE		112 000,00	112 000,00
BATIMENT CFA BRETAGNE	35000 RENNES	ASSOCIATION	629 992,23	550 249,68	1 180 241,91
BGE ILLE ET VILAINE	35000 RENNES	ASSOCIATION	113 500,00		113 500,00
BIO3G SAS	22230 MERDRIGNAC	SAS		90 000,00	90 000,00
BIOTRIAL	35000 RENNES	ENTREPRISE	10 825,00	91 580,00	102 405,00
BLUE HOUR FILMS	35000 RENNES	ENTREPRISE		80 900,00	80 900,00

Nom des bénéficiaires		Nature juridique de l'organisme	Montant mandaté en fonctionnement	Montant mandaté en investissement	Montant total du mandatement
BODADEG AR SONERION	56270 PLOEMEUR	ASSOCIATION	311 250,00		311 250,00
BOUTIQUE DE GESTION COTES D'ARMOR	22200 GUINGAMP	ASSOCIATION	109 500,00		109 500,00
BOUTIQUE DE GESTION DU FINISTERE	29229 BREST CEDEX 2	GAEC	114 000,00		114 000,00
BPIFRANCE FINANCEMENT	94700 MAISONS ALFORT	ENTREPRISE	1 965 602,29	8 820 000,00	10 785 602,29
BPIFRANCE REGIONS	94710 MAISONS-ALFORT	ENTREPRISE	750 000,00		750 000,00
BRASSERIE DU MENEZ BRE	22540 PÉDERNEC	ENTREPRISE		154 384,01	154 384,01
BREIZH CREATIVE	56000 VANNES	ASSOCIATION	183 967,00		183 967,00
BREIZH PR	22005 SAINT BRIEUC CEDEX 1	ENTREPRISE		100 000,00	100 000,00
BREST AIM	29210 BREST	ENTREPRISE	460 000,00		460 000,00
BRETAGNE ACTIVE	35000 RENNES	ASSOCIATION	436 270,50		436 270,50
BRETAGNE COMMERCE INTERNATIONAL	35012 RENNES	ASSOCIATION	4 134 206,50		4 134 206,50
BRETAGNE CULTURE DIVERSITE	56100 LORIENT	ASSOCIATION	465 000,00		465 000,00
BRETAGNE DEVELOPPEMENT INNOVATION	35510 CESSON SEVIGNE	ASSOCIATION	4 970 738,28		4 970 738,28
BRETAGNE EUROPE DELEGATION PERMANENTE	BRUXELLES	ASSOCIATION	487 000,00		487 000,00
BRETAGNE VIANDES DISTRIBUTION	29551 QUIMPER	ENTREPRISE		109 319,22	109 319,22
BRETAGNE VIVANTE SEPNB	29200 BREST	ASSOCIATION	235 991,75	10 500,00	246 491,75
BRITT BRASSERIE DE BRETAGNE	29910 TREGUNC	SARL		155 435,30	155 435,30
BRUDED	35630 LANGOUET	ASSOCIATION	100 000,00		100 000,00
BUROSCOPE SAS	35510 CESSON SEVIGNE	ENTREPRISE	97 051,25		97 051,25
CARREFOUR DES ENTREPRENEURS	56100 LORIENT	ASSOCIATION	114 000,00		114 000,00
CATE COMITE ACTION TECH ECONOM	29250 SAINT POL DE LEON	ASSOCIATION	23 000,00	300 000,00	323 000,00
CBB CAPBIOTEK	35700 RENNES	ASSOCIATION	700 000,00		700 000,00
CELLULE ECONOMIQUE DE BRETAGNE BTP	35000 RENNES	ASSOCIATION	239 458,45		239 458,45
CENTRE CHOREGRAPHIQUE NATIONAL DE RENNES ET DE BRETAGNE	35108 RENNES CEDEX 3	ASSOCIATION	220 000,00		220 000,00
CENTRE DE FORMATION ADULTES TX PUBLICS	56800 PLOERMEL	ASSOCIATION	69 194,00	157 807,54	227 001,54
CENTRE DE PRODUCTION DES PAROLES CONTEMPORAINES	35000 RENNES	ASSOCIATION	155 000,00		155 000,00
CENTRE INFORMATION JEUNESSE BRETAGNE	35043 RENNES	ASSOCIATION	265 750,00		265 750,00
CERAFEL DE BRETAGNE	29600 SAINT MARTIN DES CHAMPS	ASSOCIATION	326 809,50		326 809,50
CETIM	60300 SENLIS	ENTREPRISE	828 588,00		828 588,00
CEVA STE ECONOMIE MIXTE	22610 PLEUBIAN	ENTREPRISE	180 000,00		180 000,00
CHAMBRE REGIONALE DE L ECONOMIE SOCIALE	35200 RENNES	ASSOCIATION	403 800,00		403 800,00
CHATEAU DU BOIS GUY	35133 PARIGNE	ENTREPRISE	3 000,00	75 543,20	78 543,20
CHERRY BIOTECH	35000 RENNES	ENTREPRISE	75 389,20		75 389,20
CINEPHARE	29480 LE RELECQ KERHUON	ASSOCIATION	137 000,00		137 000,00
CLPS L ENJEU COMPETENCES	35651 LE RHEU CEDEX	ENTREPRISE	220 940,89		220 940,89
COCEB	35000 RENNES	ASSOCIATION	193 738,00		193 738,00
COMITE ACADEMIQUE ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE	56005 VANNES	ASSOCIATION	503 380,47		503 380,47
COMITE DES FETES DE LA SAINT LOUP	22200 GUINGAMP	ASSOCIATION	91 000,00		91 000,00
COMITE REG PECHEES MARITIMES ET ELEVAGES MARINS DE BRETAGNE	35700 RENNES	ASSOCIATION	120 000,00		120 000,00

Nom des bénéficiaires		Nature juridique de l'organisme	Montant mandaté en fonctionnement	Montant mandaté en investissement	Montant total du mandatement
COMITE REGIONAL CONCHYLICULTURE BRETAGNE NORD	29204 MORLAIX CEDEX	ENTREPRISE	217 697,50		217 697,50
COMITE REGIONAL DE BRETAGNE DE CANOE KAYAK	35000 RENNES	ASSOCIATION	49 746,93	27 334,78	77 081,71
COMITE REGIONAL DU TOURISME DE BRETAGNE	35069 RENNES CEDEX	ASSOCIATION	4 477 000,00		4 477 000,00
COMPAGNIE DU FORT DE LA CONCHEE	35400 SAINT MALO	ASSOCIATION		85 985,01	85 985,01
COMPAGNIE OCEANE	56325 LORIENT	ENTREPRISE		275 959,56	275 959,56
COMPAGNONS BATISSEURS ASSOCIATION REGION BRETAGNE	35000 RENNES	ASSOCIATION	128 870,23		128 870,23
CONFEDERATION KENDALC H	56400 AURAY	ASSOCIATION	230 500,00		230 500,00
CONFEDERATION WAR L LEUR	56270 PLOEMEUR	ASSOCIATION	248 000,00		248 000,00
CONSERVERIE JEAN FLOCH SA	56150 BAUD	ENTREPRISE		380 022,26	380 022,26
COOPERL ARC ATLANTIQUE	22403 LAMBALLE	ENTREPRISE	119 889,17	135 000,00	254 889,17
CORILIS COMPOSITES TECHNOLOGIES SAS	56530 QUEVEN	ENTREPRISE	203 179,07		203 179,07
COTES D ARMOR DEVELOPPEMENT CAD	22046 SAINT-BRIEUC CEDEX	ASSOCIATION	103 462,00		103 462,00
CREAP	56005 VANNES CEDEX	ETAB ENSEIGNEMENT	89 486,56		89 486,56
CUMMINS FILTRATION	29556 QUIMPER	ENTREPRISE		120 000,00	120 000,00
DASTUM	35000 RENNES	ASSOCIATION	552 000,00	393,60	552 393,60
DCNS SA	29806 BREST CEDEX 9	ENTREPRISE	76 791,00		76 791,00
DIAFOR ORGANISATION	35174 BRUZ CEDEX	ASSOCIATION	245 755,13		245 755,13
DIGIDIA SAS	35520 LA CHAPELLE DES FOUGERETZ	ENTREPRISE	79 185,50		79 185,50
DIHUN BREIZH	56300 PONTIVY	ASSOCIATION	102 200,00		102 200,00
DIZALE	29000 QUIMPER	ASSOCIATION	120 000,00	213 026,90	333 026,90
DROM	29210 BREST	ASSOCIATION	92 000,00		92 000,00
ENENYS TECHNOLOGIES	35577 CESSON SEVIGNE	ENTREPRISE	150 000,00		150 000,00
ENTREPRENDRE AU FEMININ BRETAGNE	29590 LE FAOU	ASSOCIATION	84 997,91		84 997,91
EOLINK	29280 PLOUZANE	ENTREPRISE	95 704,20		95 704,20
EQUIPE BRETAGNE CYCLISME	35170 BRUZ	ASSOCIATION	142 500,00		142 500,00
ESPACE DES SCIENCES LES CHAMPS LIBRES	35000 RENNES	ASSOCIATION	626 941,54	100 000,00	726 941,54
EXCELCAR	35131 CHARTRES DE BRETAGNE	ASSOCIATION	222 129,71		222 129,71
FACE RENNES	35000 RENNES	ASSOCIATION	158 322,00		158 322,00
FAURECIA	35600 BAINS SUR OUST	SA		217 313,50	217 313,50
FCPE 22	22000 ST BRIEUC	ASSOCIATION	139 657,31		139 657,31
FED COMITES DEVEL AGRICULTEURS FINISTER	29322 QUIMPER	ASSOCIATION	91 579,20		91 579,20
FEDER REGIO MAISO FAMIL RURAL BRETAGNE	35762 SAINT-GREGOIRE CEDEX	ASSOCIATION	88 455,21	11 283,06	99 738,27
FEDERATION DEPARTEMENTALE PECHE ET PROTECTION MILIEU AQUATIQUES	35067 RENNES CEDEX	ASSOCIATION	4 087,04	103 200,07	107 287,11
FEDERATION REGIONALE DES CUMA OUEST	35065 RENNES CEDEX	COOP	95 206,29	8 662,50	103 868,79
FESTIVAL DE CORNOUAILLE	29000 QUIMPER	ASSOCIATION	215 000,00		215 000,00
FESTIVAL INTERCELTIQUE DE LORIENT	56100 LORIENT	ASSOCIATION	430 500,00		430 500,00
FILMS EN BRETAGNE UNION PROFESSIONNELS	56100 LORIENT	ASSOCIATION	361 761,83	20 000,00	381 761,83
FONDATION B COM	35510 CESSON SEVIGNE	ASSOCIATION	1 860 000,00		1 860 000,00
FONDATION INRIA	78150 ROCQUENCOURT	ASSOCIATION	75 000,00		75 000,00

Nom des bénéficiaires		Nature juridique de l'organisme	Montant mandaté en fonctionnement	Montant mandaté en investissement	Montant total du mandatement
FONDERIE DE BRETAGNE SAS	56850 CAUDAN	SAS		320 000,00	320 000,00
FONDS ASSUR FORMAT INGENI ETUDE CONSEIL	75013 PARIS 13	ENTREPRISE	96 824,25		96 824,25
FONDS ASSURANCE FORMATION TRAVAIL TEMP	75019 PARIS	ASSOCIATION	88 500,00		88 500,00
FONGECIF BRETAGNE	35044 RENNES CEDEX	ETAB ENSEIGNEMENT	400 000,00		400 000,00
FR CIVAM	35577 CESSON SEVIGNE	ASSOCIATION	142 589,83		142 589,83
FRAB FED REG AGROBIOLOGISTES DE BRETAGNE	35510 CESSON SEVIGNE	ASSOCIATION	118 109,00		118 109,00
FRANCE 3 OUEST	35040 RENNES	ENTREPRISE	138 750,00		138 750,00
FRANCE ENERGIES MARINES	29280 PLOUZANE	ASSOCIATION	107 070,35		107 070,35
FRANCE TELEVISIONS	75907 PARIS CEDEX 15	ENTREPRISE	170 900,00	107 791,20	278 691,20
GAEC DE KERVAGEN	29430 PLOUENEVEZ LOCHRIST	ENTREPRISE		91 853,98	91 853,98
GARNIER DEVELOPPEMENTET SERVICES	22600 LOUDEAC	ENTREPRISE		75 000,00	75 000,00
GIE ELEVAGES DE BRETAGNE	35042 RENNES CEDEX	ENTREPRISE	279 633,42		279 633,42
GROUPE ANTOINE DE SAINT EXUPERY SITE JEANNE JUGAN	35504 VITRE	ASSOCIATION	3 405,20	100 565,37	103 970,57
GROUPE SCOLAIRE DENSEIGNEMENT PRIVE DE SAINT EXUPERY SITE GIORGIO FRAS	35042 RENNES	ETAB ENSEIGNEMENT	21 059,50	297 776,06	318 835,56
GWENGOLO FILMOU	29470 PLOUGASTEL DAOULAS	ENTREPRISE		75 985,90	75 985,90
HEMARINA SA	29600 MORLAIX	SA	78 023,00		78 023,00
HLM AIGUILLON CONSTRUCTION SA	35100 RENNES	SA		277 985,98	277 985,98
HOP TRAINING	29679 MORLAIX	ENTREPRISE		287 346,40	287 346,40
IDFORCAR ASSOCIATION	44340 BOUGUENNAIS	ASSOCIATION	230 000,00		230 000,00
IDMER INSTITUT DE DEVELOP PRODUITS MER	56100 LORIENT	ASSOCIATION	262 381,21		262 381,21
INHNI	94800 VILLEJUIF	ASSOCIATION	68 248,98	27 316,11	95 565,09
INITIATIVE BIO BRETAGNE	35700 RENNES	ASSOCIATION	178 646,53		178 646,53
INITIATIVE BRETAGNE	22950 TREGUEUX	ASSOCIATION	399 700,00		399 700,00
INNOVATION ET DEVELOPPEMENT DE LA SANTE EN BRETAGNE ID2SANTE	35000 RENNES	ASSOCIATION	641 000,00		641 000,00
INSTITUT DE L ELEVAGE	35652 LE RHEU	ASSOCIATION	163 933,00		163 933,00
INSTITUT DE LA LANGUE GALLESE	35000 RENNES	ASSOCIATION	96 000,00		96 000,00
INSTITUT MARITIME DE PREVENTION	56100 LORIENT	ASSOCIATION	110 601,55		110 601,55
INSTITUT MAUPERTUIS	35170 BRUZ	ASSOCIATION	405 567,50	6 040,00	411 607,50
INSTITUT SUPERIEUR D ELECTRONIQUE ET DU NUMERIQUE ISEN	29228 BREST	ETAB ENSEIGNEMENT	50 000,00	35 000,00	85 000,00
JPL FILMS SARL	35000 RENNES	ENTREPRISE		171 576,02	171 576,02
JRCE BRETAGNE	35000 RENNES	ASSOCIATION	76 898,90		76 898,90
KALANNA PRODUCTION SARL	29200 BREST	ENTREPRISE		95 600,00	95 600,00
KEOLIS MARITIME BREST	29229 BREST	ENTREPRISE		253 960,80	253 960,80
KERFOOD	56360 PALAIS	ENTREPRISE		136 478,39	136 478,39
L ART DANS LES CHAPELLES	56930 PLUMELIAU	ASSOCIATION	78 000,00		78 000,00
LA FRENCH TECH RENNES	35000 RENNES	ASSOCIATION	100 000,00		100 000,00
LA GRANDE BOUTIQUE	56630 LANGONNET	ASSOCIATION	114 000,00		114 000,00
LA LIGUE DE L ENSEIGNEMENT DE BRETAGNE	35000 RENNES	ASSOCIATION	120 506,00		120 506,00
LA VIE EST BELLE FILMS ASSOCIES	75020 PARIS	ENTREPRISE		90 000,00	90 000,00

Nom des bénéficiaires		Nature juridique de l'organisme	Montant mandaté en fonctionnement	Montant mandaté en investissement	Montant total du mandatement
LAITERIE NOUVELLE DE L ARGUENON	22130 CREHEN	SAS		160 000,00	160 000,00
LE CARRE MAGIQUE	22300 LANNION	ASSOCIATION	95 000,00	4 156,00	99 156,00
LE COLLECTIF FEDDS BRETAGNE	35000 RENNES	ASSOCIATION	95 396,50		95 396,50
LE FOURNEAU	29200 BREST	ASSOCIATION	225 000,00		225 000,00
LE GROUPE OUEST	29890 PLOUNEOUR TREZ	ASSOCIATION	110 000,00		110 000,00
LE JARDIN MODERNE	35000 RENNES	ASSOCIATION	81 235,33		81 235,33
LE MOUVEMENT ASSOCIATIF DE BRETAGNE	35000 RENNES	ASSOCIATION	99 750,00		99 750,00
LE TOUR DE BRETAGNE CYCLISTE	22100 LE HINGLE	ASSOCIATION	85 000,00		85 000,00
LEAP KER ANNA	56700 KERVIGNAC	ETAB ENSEIGNEMENT	23 052,55	67 463,46	90 516,01
LES ENERICULTEURS DE L'OUST	56460 LA CHAPELLE CARO	ENTREPRISE		112 839,10	112 839,10
LES ILES DU PONANT	56400 AURAY	ASSOCIATION	223 252,13	10 000,00	233 252,13
LES PETITS DEBROUILLARDS GRAND OUEST	35200 RENNES	ASSOCIATION	140 956,47		140 956,47
LES PRODUCTIONS VIVEMENT LUNDI	35000 RENNES	ENTREPRISE		272 500,00	272 500,00
LES TOMBEES DE LA NUIT	35000 RENNES	ASSOCIATION	150 000,00		150 000,00
LFP	75003 PARIS	ENTREPRISE		136 000,00	136 000,00
LIONEL BUANNIC - KROUI	56410 ETEL	ENTREPRISE	113 000,00	86 680,00	199 680,00
LIVBAG SA	29590 PONT-DE-BUIS-LES-QUIMERCH	SA	90 269,70		90 269,70
LP PRIVE JEAN PAUL II	35760 SAINT GREGOIRE	ETAB ENSEIGNEMENT	22 999,13	59 499,31	82 498,44
LP PRIVE JEANNE D ARC	35700 RENNES	ETAB ENSEIGNEMENT	29 166,62	831 221,35	860 387,97
LP PRIVE LA SALLE	35700 RENNES	ETAB ENSEIGNEMENT	36 147,43	353 910,70	390 058,13
LP PRIVE LE LIKES	29196 QUIMPER	ETAB ENSEIGNEMENT	76 787,88	97 499,71	174 287,59
LP PRIVE LE PARACLET	29018 QUIMPER CEDEX	ETAB ENSEIGNEMENT	13 304,86	588 206,84	601 511,70
LP PRIVE LE PORSMEUR	29678 MORLAIX CEDEX	ETAB ENSEIGNEMENT	13 520,00	449 806,70	463 326,70
LP PRIVE MARCEL CALLO	35603 REDON	ETAB ENSEIGNEMENT	45 286,68	417 877,32	463 164,00
LP PRIVE MONTBAREIL	22200 GUINGAMP	ETAB ENSEIGNEMENT	46 718,18	568 624,48	615 342,66
LP PRIVE ND LE MENIMUR	56000 VANNES	ETAB ENSEIGNEMENT	37 808,81	1 245 022,92	1 282 831,73
LP PRIVE NOTRE DAME DE LA PAIX	56275 PLOEMEUR CEDEX	ETAB ENSEIGNEMENT	2 527,00	331 793,21	334 320,21
LP PRIVE ST ELISABETH ST BLAISE	29171 DOUARNENEZ	ETAB ENSEIGNEMENT	14 913,39	336 752,78	351 666,17
LP PRIVE ST JOSEPH	29413 LANDERNEAU CEDEX	ETAB ENSEIGNEMENT	27 946,21	50 591,89	78 538,10
LP PRIVE STE JEANNE D ARC	35503 VITRE	ETAB ENSEIGNEMENT	5 650,95	153 100,38	158 751,33
LPEGT SAINT JOSEPH LYCEE KERUSTUM	29101 QUIMPER CEDEX	ETAB ENSEIGNEMENT	21 733,51	65 170,60	86 904,11
LPRP BAIN PIPRIAC	35470 BAIN-DE-BRETAGNE	ETAB ENSEIGNEMENT	11 922,09	239 515,50	251 437,59
LYCEE AGRICOLE ET HORTICOLE KERPLOUZ	56404 AURAY	ETAB ENSEIGNEMENT	19 109,00	343 745,60	362 854,60
LYCEE AGRICOLE PRIVE ANNE DE BRETAGNE	56500 LOCMINE	ETAB ENSEIGNEMENT	9 981,30	129 168,79	139 150,09
LYCEE AGRICOLE PRIVE LA TOUCHE	56801 PLOERMEL	ETAB ENSEIGNEMENT	41 933,59	613 696,14	655 629,73
LYCEE AGRICOLE PRIVE ST YVES	56110 GOURIN	ETAB ENSEIGNEMENT	24 150,88	157 612,12	181 763,00
LYCEE ENS GENETTECHNO PRIVE PAYS VILAINE	56220 SAINT JACUT LES PINS	ETAB ENSEIGNEMENT	27 699,38	1 376 719,20	1 404 418,58
LYCEE ENSEIGNEMENT AGRICOLE PRIVE POMMERIT	22450 POMMERIT JAUDY	ETAB ENSEIGNEMENT	45 559,27	663 878,70	709 437,97
LYCEE HORTICOLE PRIVE	22360 LANGUEUX	ETAB ENSEIGNEMENT	13 820,48	223 661,93	237 482,41

Nom des bénéficiaires		Nature juridique de l'organisme	Montant mandaté en fonctionnement	Montant mandaté en investissement	Montant total du mandatement
LYCEE INST ST MALO PROVIDENCE	35400 SAINT MALO	ETAB ENSEIGNEMENT	42 407,11	111 906,44	154 313,55
LYCEE LES CORDELIERS NOTRE DAME DE LA VICTOIRE	22102 DINAN CEDEX	ETAB ENSEIGNEMENT	23 486,37	191 937,00	215 423,37
LYCEE LES VERGERS	35120 DOL DE BRETAGNE	ETAB ENSEIGNEMENT	35 902,92	319 514,87	355 417,79
LYCEE PRIVE ASSOMPTION	35702 RENNES CEDEX 7	ETAB ENSEIGNEMENT	15 196,72	187 084,85	202 281,57
LYCEE PRIVE ESTRAN CHARLES DE FOUCAULD	29287 BREST	ETAB ENSEIGNEMENT	26 836,34	99 266,43	126 102,77
LYCEE PRIVE ESTRAN FENELON	29200 BREST	ETAB ENSEIGNEMENT	27 877,23	646 709,94	674 587,17
LYCEE PRIVE FREDERIC OZANAM	35512 CESSON SEVIGNE CEDEX	ETAB ENSEIGNEMENT	55 100,27	547 334,87	602 435,14
LYCEE PRIVE LA CROIX ROUGE	29229 BREST CEDEX	ETAB ENSEIGNEMENT	76 892,06	687 987,26	764 879,32
LYCEE PRIVE LE SACRE COEUR	22003 SAINT-BRIEUC	ETAB ENSEIGNEMENT	50 415,03	616 660,45	667 075,48
LYCEE PRIVE ND DE KERBERTRAND	29300 QUIMPERLE	ETAB ENSEIGNEMENT	13 037,81	78 702,37	91 740,18
LYCEE PRIVE ND DU KREISKER ST JEAN BAPTISTE	29250 SAINT POL DE LEON	ETAB ENSEIGNEMENT	63 685,34	386 812,82	450 498,16
LYCEE PRIVE ND DU VOEU	56700 HENNEBONT	ETAB ENSEIGNEMENT	9 818,20	65 509,39	75 327,59
LYCEE PRIVE NOTRE DAME	22205 GUINGAMP CEDEX	ETAB ENSEIGNEMENT	26 985,51	277 799,33	304 784,84
LYCEE PRIVE POLYVALENT LA MENNAIS ST ARMEL	56801 PLOERMEL	ETAB ENSEIGNEMENT	16 552,97	69 252,00	85 804,97
LYCEE PRIVE POLYVALENT STE ANNE ST LOUIS	56411 SAINTE-ANNE D'AURAY	ETAB ENSEIGNEMENT	12 460,50	240 591,72	253 052,22
LYCEE PRIVE SAINT JOSEPH	29184 CONCARNEAU CEDEX	ETAB ENSEIGNEMENT	11 788,02	265 700,30	277 488,32
LYCEE PRIVE ST FRANCOIS XAVIER	56000 VANNES	ETAB ENSEIGNEMENT	27 780,23	127 215,97	154 996,20
LYCEE PRIVE ST JOSEPH	22404 LAMBALLE CEDEX	ETAB ENSEIGNEMENT	19 321,37	121 678,69	141 000,06
LYCEE PRIVE ST JOSEPH LA SALLE LORIENT LANESTER	56100 LORIENT	ETAB ENSEIGNEMENT	58 499,10	1 064 116,84	1 122 615,94
LYCEE PRIVE ST LOUIS	29150 CHATEAULIN	ETAB ENSEIGNEMENT	16 102,73	223 782,28	239 885,01
LYCEE PRIVE ST MARTIN	35706 RENNES CEDEX 7	ETAB ENSEIGNEMENT	46 582,49	140 185,18	186 767,67
LYCEE PRIVE ST PAUL	56017 VANNES CEDEX	ETAB ENSEIGNEMENT	23 015,87	200 787,83	223 803,70
LYCEE PRIVE ST VINCENT	35005 RENNES	ETAB ENSEIGNEMENT	31 223,91	196 318,37	227 542,28
LYCEE PRIVE STE ANNE	29220 BREST CEDEX 2	ETAB ENSEIGNEMENT	33 430,00	177 931,70	211 361,70
LYCEE PRIVE STE GENEVIEVE	35006 RENNES CEDEX	ETAB ENSEIGNEMENT	14 918,87	917 366,48	932 285,35
LYCEE PRIVE XAVIER GRALL	22600 LOUDEAC	ETAB ENSEIGNEMENT	11 362,26	117 793,08	129 155,34
LYCEE SAINT JOSEPH	22304 LANNION CEDEX	ETAB ENSEIGNEMENT	23 979,81	98 025,71	122 005,52
LYCEE SAINT JOSEPH	56010 VANNES	ETAB ENSEIGNEMENT	57 806,89	429 811,11	487 618,00
LYCEE SAINT SEBASTIEN	29419 LANDERNEAU CEDEX	ETAB ENSEIGNEMENT	28 742,60	113 945,57	142 688,17
LYCEE ST FRANCOIS NOTRE DAME DE LOURDES	29260 LESNEVEN	ETAB ENSEIGNEMENT	27 473,41	563 182,09	590 655,50
LYCEE ST IVY SAINTE JEANNE D ARC	56306 PONTIVY	ETAB ENSEIGNEMENT	70 189,43	1 113 638,31	1 183 827,74
MAISON DE VACANCES ST JOSEPH ASSO SAINT JOSEPH DE L OCEAN	56510 SAINT PIERRE QUIBERON	ASSOCIATION		103 162,80	103 162,80
MAISON FAMILIALE CTRE FORM HORTICOLE	35763 SAINT GREGOIRE CEDEX	ETAB ENSEIGNEMENT	123 489,86	20 552,73	144 042,59
MFR IREO DE LESNEVEN	29260 LESNEVEN	ASSOCIATION	36 850,78	45 033,84	81 884,62
MFREO	29190 PLEYBEN	ETAB ENSEIGNEMENT	6 617,41	241 290,74	247 908,15
MFREO	35250 SAINT AUBIN D AUBIGNE	ETAB ENSEIGNEMENT	5 044,24	164 928,70	169 972,94
MFREO	35580 GOVEN	ETAB ENSEIGNEMENT	7 213,20	88 201,22	95 414,42
MFREO	35630 HEDE	ETAB ENSEIGNEMENT	17 209,76	427 724,60	444 934,36
MFREO CFTA DE L ABBAYE	35160 MONTFORT SUR MEU	ETAB ENSEIGNEMENT	11 006,07	319 986,06	330 992,13

Nom des bénéficiaires		Nature juridique de l'organisme	Montant mandaté en fonctionnement	Montant mandaté en investissement	Montant total du mandatement
MICHEL SA	35133 SAINT-GERMAIN-EN-COGLES	SA		138 458,69	138 458,69
MISSION LOCALE CENTRE OUEST BRETAGNE	22110 ROSTRENEEN	ASSOCIATION	97 548,00	102 326,00	199 874,00
MISSION LOCALE DE CENTRE BRETAGNE	56305 PONTIVY	ASSOCIATION	139 222,00		139 222,00
MISSION LOCALE DU BASSIN D EMPLOI DE RENNES	35102 RENNES CEDEX 3	ASSOCIATION	385 512,00		385 512,00
MISSION LOCALE DU PAYS D'AURAY	56400 AURAY	ASSOCIATION	92 910,00		92 910,00
MISSION LOCALE DU PAYS DE BREST	29210 BREST CEDEX 1	ASSOCIATION	296 448,00		296 448,00
MISSION LOCALE DU PAYS DE CORNOUAILLE	29000 QUIMPER	ASSOCIATION	273 584,00		273 584,00
MISSION LOCALE DU PAYS DE DINAN	22100 DINAN	ASSOCIATION	118 196,00		118 196,00
MISSION LOCALE DU PAYS DE FOUGERES	35303 FOUGERES CEDEX	ASSOCIATION	129 633,00		129 633,00
MISSION LOCALE DU PAYS DE MORLAIX	29600 MORLAIX	ASSOCIATION	130 877,00		130 877,00
MISSION LOCALE DU PAYS DE SAINT MALO	35400 SAINT MALO	ASSOCIATION	161 931,00		161 931,00
MISSION LOCALE DU PAYS DE VANNES	56000 VANNES	ASSOCIATION	145 714,00		145 714,00
MISSION LOCALE DU PAYS DE VITRE	35500 VITRE	ASSOCIATION	111 607,00		111 607,00
MISSION LOCALE INSERTION JEUNE	22000 SAINT BRIEUC	ASSOCIATION	213 192,00		213 192,00
MISSION LOCALE OUEST COTES D'ARMOR	22301 LANNION	ASSOCIATION	191 767,61		191 767,61
MISSION LOCALE PAYS DE PLOERMEL COEUR DE BRETAGNE	56804 PLOERMEL CEDEX	ASSOCIATION	81 194,00		81 194,00
MISSION LOCALE PAYS DE REDON INSERT SOC PROF JEUNES	35600 REDON	ASSOCIATION	115 907,00		115 907,00
MJC ANTIPODE CLEUNAY	35066 RENNES CEDEX	ASSOCIATION	81 036,75	5 426,28	86 463,03
MONBANA	92250 LA GARENNE-COLOMBES	ENTREPRISE		119 025,00	119 025,00
NAUTISME EN BRETAGNE	29200 BREST	ASSOCIATION	291 402,00		291 402,00
NNA	56440 LANGUIDIC	ENTREPRISE	26 915,00	499 529,00	526 444,00
OBSERVATOIRE REGIONAL DE SANTE BRETAGNE	35042 RENNEX CEDEX	ASSOCIATION	140 000,00		140 000,00
OPCA TRANSPORTS ET SERVICES	75140 PARIS	ASSOCIATION	93 258,00		93 258,00
ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE BRETAGNE	35108 RENNES	ASSOCIATION	1 653 866,45		1 653 866,45
OTB OFFICE DE TOURISME DE BRETAGNE	56140 MALESTROIT	ASSOCIATION	154 893,00		154 893,00
PARIS BREST PRODUCTIONS	29200 BREST	ENTREPRISE		115 100,00	115 100,00
PAYS DE FOUGERES MARCHES DE BRETAGNE	35303 FOUGERES	ASSOCIATION	184 814,88		184 814,88
PAYS DES VALLONS DE VILAINE	35580 GUICHEN	ASSOCIATION	168 451,63		168 451,63
PDM INDUSTRIES	29393 QUIMPERLE	ENTREPRISE		222 270,00	222 270,00
PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILE SA	78140 VÉLIZY-VILLACOUBLAY	ENTREPRISE		4 196 857,20	4 196 857,20
PHOTON LINES	78100 ST GERMAIN EN LAYE	ENTREPRISE	92 432,40		92 432,40
PHOTONICS BRETAGNE	22300 LANNION	ASSOCIATION	440 915,20	28 000,00	468 915,20
POLE AGRONOMIQUE DE L'OUEST	35000 RENNES	ASSOCIATION	285 500,00		285 500,00
POLE FINISTERE COURSE AU LARGE	29940 LA FORET FOUESNANT	ASSOCIATION	189 000,00		189 000,00
POLE MER BRETAGNE ASSO	29200 BREST	ASSOCIATION	250 000,00		250 000,00
PRISME	35200 RENNES	ASSOCIATION	152 450,00		152 450,00
PRO CYCLING BREIZH	35170 BRUZ	ENTREPRISE	135 000,00		135 000,00
RADIO KERNE	29710 PLONEIS	ASSOCIATION	106 733,75	5 000,00	111 733,75
REMISE EN JEU	56100 LORIENT	ASSOCIATION	109 000,00		109 000,00

Nom des bénéficiaires		Nature juridique de l'organisme	Montant mandaté en fonctionnement	Montant mandaté en investissement	Montant total du mandatement
RENNES CITE MEDIA SA	35000 RENNES	ENTREPRISE	376 379,80	147 592,80	523 972,60
RESEAU D EDUCATION A L ENVIRONNEMENT EN BRETAGNE	22200 GUINGAMP	ASSOCIATION	91 070,70		91 070,70
RESEAU ENTREPRENDRE BRETAGNE	35016 RENNES CEDEX	ASSOCIATION	82 000,00		82 000,00
RESO SOLIDAIRE POLE DE DEVELOPPEMENT DU PAYS DE RENNES	35000 RENNES	ASSOCIATION	99 500,00		99 500,00
ROCK TYMPANS	35400 SAINT MALO	ASSOCIATION	114 492,25		114 492,25
ROUDOUR	29270 CARHAIX PLOUGUER	SCOOP	251 266,00		251 266,00
SA CITE MARINE	56700 KERVIGNAC	SA		300 000,00	300 000,00
SA D HLM D ARMORIQUE	29419 LANDERNEAU CEDEX	ENTREPRISE		90 803,56	90 803,56
SA DELIVERT	56680 PLOUHINEC	ENTREPRISE		112 989,67	112 989,67
SA DLB TRAITEUR	35137 PLEUMELEUC	ENTREPRISE		100 000,00	100 000,00
SA HLM LES AJONCS	35201 RENNES CEDEX 2	SA		122 552,34	122 552,34
SAFRAN ELECTRONICS DEFENSE	92100 BOULOGNE BILLANCOURT	ENTREPRISE		300 000,00	300 000,00
SANDEN INTERNATIONAL EUROPE LIMITED	35000 RENNES	ENTREPRISE		99 000,00	99 000,00
SARL DU DOMAINE DU TREUSCOAT	29410 PLEYBER CHRIST	ENTREPRISE		125 000,00	125 000,00
SAS AGRIMER	29880 PLOUGUERNEAU	SAS	98 989,20		98 989,20
SAS BROADPEAK	35510 CESSON SEVIGNE	ENTREPRISE	138 156,00		138 156,00
SAS EPHYLA	56000 VANNES	ENTREPRISE	150 397,80		150 397,80
SAS JAOUEN ENERGIE	29620 PLOUEGAT GUERRAND	ENTREPRISE		80 178,00	80 178,00
SAS METHA FERCHAUD	35640 MARTIGNE FERCHAUD	ENTREPRISE		148 098,03	148 098,03
SATT OUEST VALORISATION SAS	35708 RENNES	SAS	267 721,71		267 721,71
SAUVEGARDE 56	56103 LORIENT CEDEX	ASSOCIATION	97 696,97		97 696,97
SAVEUR SA	35310 BREAL SOUS MONTFORT	ENTREPRISE	182 804,40		182 804,40
SCA TRISKALIA COOPERATIVE DES AGRICULTEURS DE BRETAGNE	22120 YFFINIAC	ENTREPRISE		519 268,00	519 268,00
SCI METAL BREIZH APPRENTISSAGE	35000 RENNES	ENTREPRISE		393 157,07	393 157,07
SEM PI	29200 BREST	ENTREPRISE		109 000,00	109 000,00
SESAM BRETAGNE	56100 LORIENT	ASSOCIATION	80 000,00		80 000,00
SEW	29600 MORLAIX	ASSOCIATION		300 000,00	300 000,00
SOC VIOL FRERES	44141 CHATEAUBRIANT CEDEX	ENTREPRISE		134 232,00	134 232,00
SOCIETE DE LA CRIEE DE BREST	29200 BREST	ENTREPRISE		136 936,66	136 936,66
SOCIETE NATIONALE DE SAUVETAGE EN MER SNSM	75009 PARIS	ASSOCIATION	2 000,00	157 674,38	159 674,38
SOLINA FRANCE	35310 BREAL SOUS MONTFORT	ENTREPRISE	155 191,20		155 191,20
STUMDI	29800 LANDERNEAU	ASSOCIATION	530 650,00		530 650,00
SYRLINKS	35510 CESSON SEVIGNE	ENTREPRISE	159 580,00		159 580,00
TEAMCAST	35760 SAINT GREGOIRE	ENTREPRISE	105 020,40		105 020,40
TECHNATURE	29460 DIRINON	SARL	81 053,70		81 053,70
TECHNOPOLE BREST IROISE	29280 PLOUZANE	ASSOCIATION	401 974,21		401 974,21
TECHNOPOLE QUIMPER CORNOUAILLE	29000 QUIMPER	ASSOCIATION	218 900,00		218 900,00
TELEVISION BRETAGNE OUEST	29200 BREST	ENTREPRISE	195 508,20	183 409,20	378 917,40
TF	56100 LORIENT	ENTREPRISE	360 000,00		360 000,00

Nom des bénéficiaires		Nature juridique de l'organisme	Montant mandaté en fonctionnement	Montant mandaté en investissement	Montant total du mandatement
THEATRE AR VRO BAGAN	29880 PLOUGUERNEAU	ASSOCIATION	122 715,00		122 715,00
THEATRE DE CORNOUAILLE QUIMPER	29337 QUIMPER CEDEX	ASSOCIATION	90 000,00		90 000,00
THEATRE NATIONAL BRETAGNE CTRE EUROPEE	35040 RENNES	ENTREPRISE	375 000,00		375 000,00
TIMAC AGRO	35408 SAINT-MALO CEDEX	ENTREPRISE		93 665,00	93 665,00
TITA B PRODUCTIONS	29100 DOUARNENEZ	ENTREPRISE		98 400,00	98 400,00
UNAT BRETAGNE	56000 VANNES	ASSOCIATION	77 750,00		77 750,00
UNION BRET FED DEP GPT DEFENSE SANIT ANI	22440 PLOUFRAGAN	ENTREPRISE	80 000,00		80 000,00
UNION FRANCAISE AGRICULTURE BIOLOGIQUE	22400 LAMBALLE	ENTREPRISE		130 449,67	130 449,67
UNION REGIONALE DES SCOP	35039 RENNES CÉDEX	ASSOCIATION	78 000,00		78 000,00
URCPIE BRETAGNE	29620 PLOUEGAT GUERAND	ASSOCIATION	77 694,41		77 694,41
UROGEC BRETAGNE	35042 RENNES	ASSOCIATION	462 900,00		462 900,00
VALOREX SAS	35210 COMBOURTILLE	ENTREPRISE	196 757,60		196 757,60
VALORIAL	35000 RENNES	ASSOCIATION	290 000,00		290 000,00
VEGENOV BBV	29250 SAINT POL DE LEON	ASSOCIATION	477 586,44		477 586,44
VIPE VANNES	56038 VANNES CEDEX	ASSOCIATION	163 000,00		163 000,00
WILD ROSE	22000 SAINT BRIEUC	ASSOCIATION	100 000,00		100 000,00
ZOOPOLE DEVELOPPEMENT	22440 PLOUFRAGAN	ASSOCIATION	387 513,00	37 933,40	425 446,40

IV – ANNEXES							IV
D - AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION - LISTE DES SUBVENTIONS VERSEES PAR LA REGION AUX COMMUNES							D2.2

D2.2 - SUBVENTIONS VERSEES PAR LA REGION AUX COMMUNES
(article L. 4312-11 du CGCT)

Commune	Code postal	N° SIRET	Population	Article	Intitulé de la subvention	Montant versé en € TTC	Montant en € par habitant
Allaire	56350	21560001600012	3 802	204142	(14007720) ALLAIRE APLI Construction de 6 logements ZAC de la Bande du Moulin ALLAIRE 3 PLUS et 3 PLAI (éligi	19 445,66	5,11
	Total					19 445,66	5,11
Amanlis	35150	21350002800013	1 651	65734	(14007554) AMANLIS - Réalisation d'une étude préalable à l'aménagement du centre-bourg (prise en compte des dépe	6 462,00	3,91
	Total					6 462,00	3,91
Ambon	56190	21560002400016	1 817	204142	(16004173) AMBON - PPT/MHC - Eglise Saint-Cyr Sainte-Julitte - Travaux de couverture et de maçonnerie	6 474,50	3,56
	Total					6 474,50	3,56
Argentré-du-Plessis	35370	21350006900017	4 386	65734	(16007770) Soutien financier au projet Célébrons la Bretagne à Argentré du Plessis	989,76	0,23
	Total					989,76	0,23
Arradon	56610	21560003200019	5 707	204142	(15002040) ARRADON - Equipement 2015 Réalisation dun Complexe de tennis site Parc Franco à Arradon	130 088,00	22,79
	Total					130 088,00	22,79
Arzano	29300	21290002100016	1 416	204142	(15004933) ARZANO - PPT/PNP - Eglise Saint-Pierre-aux-Liens - Restauration	21 042,69	14,86
					(16006719) ARZANO - PPT/PNP - Eglise Saint-Pierre-aux-Liens - Restauration (tranche 2)	22 726,47	16,05
					(16007263) Arzano_POI-DESH 2016	1 870,00	1,32
	Total					45 639,16	32,23
Arzon	56640	21560005700016	2 163	204142	(16007205) Arzon_POI-MA 2016	3 058,12	1,41
				65734	(16007810) VANNES - ARZON - REALISATION DUNE AIRE DACCUEIL SAISONNIERE PAYSAGERE	39 000,00	18,03
					(17002564) ARZON (56) - Accueil étape Tour de France à la Voile 2017	5 000,00	2,31
	Total					6 000,00	2,77
Aubigné	35250	21350007700010	482	204142	(16007918) AUBIGNE - Prime skoaz ouzh skoaz reliée à l'opération 14006511 votée le 30/10/2014 concernant la rest	10 000,00	20,75
	Total					10 000,00	20,75
Auray	56400	21560007300013	13 166	204141	(15008157) AURAY - Rénovation du Centre Culturel Athéna - Remplacement des gradins télescopiques et fauteuils p	14 891,28	1,13
				204142	(11005953) AURAY Aménagement des espaces publics du quartier Gumenen-Goaner (programmation 2011 - convention de	34 593,80	2,63
					(16005869) AURAY - PPT/MHC - Eglise Saint-Gildas - Travaux de maçonnerie, menuiserie et dépigeonnisation	2 349,36	0,18
					(17001304) AURAY - VILLE DAURAY - OPERATION DE RENOUVELLEMENT URBAIN DU GUMENEN-GOANER	60 131,70	4,57
				65734	(15007917) AURAY - PPT/ETUDE DE VALORISATION - Réalisation d'une étude d'Aire de mise en Valeur de l'Architectur	4 537,60	0,34
					(16004416) AURAY - Soutien à la production mutualisée au titre des années 2016 et 2017 : Compagnies Bakélite, Le	2 000,00	0,15
					(16008397) AURAY - Edition 2017 du festival Méliscènes	8 000,00	0,61
				Total			
Total					135 559,24	10,30	

Commune	Code postal	N° SIRET	Population	Article	Intitulé de la subvention	Montant versé en € TTC	Montant en € par habitant
Bain-de-Bretagne	35470	21350012700013	7 627	204142	(16004904) VALLONS - BAIN DE BRETAGNE - HALTE GARDERIE MULTI ACCUEIL	100 000,00	13,11
	Total					100 000,00	13,11
Bains-sur-Oust	35600	21350013500016	3 513	204142	(17000281) COMMUNE DE BAINS SUR OUST - Modernisation du camping municipal de Ille aux Pies	27 500,00	7,83
				65734	(17008065) Soutien financier au projet Bains-sur-Oust fête la Bretagne	3 304,08	0,94
	Total					30 804,08	8,77
Bais	35680	21350014300010	2 196	204142	(15005617) BAIS - PPT/MHC - Eglise Sainte Marse - Restauration 3ème tranche (tranche conditionnelle 1)	27 584,98	12,56
					(16005184) VITRE - BAIS - SALLE DE SPORTS	34 362,00	15,65
					(16005880) COMMUNE DE BAIS - PPT/MHC - Eglise Sainte-Marse - Restauration 3ème tranche (tranche conditionnelle 2)	51 983,49	23,67
					(16005881) COMMUNE DE BAIS - PPT/MHC - Eglise Sainte-Marse - Restauration 3ème tranche (tranche conditionnelle 2)	29 497,52	13,43
					(17001597) COMMUNE DE BAIS - PPT/MHC - Eglise Saint-Marse - Restauration (tranche conditionnelle 4)	28 486,34	12,97
Total					171 914,33	78,29	
Baud	56150	21560010700019	6 242	204141	(17004839) Baud_Matériel de désherbage	1 800,00	0,29
	Total					1 800,00	0,29
Baye	29300	21290005400017	1 182	204142	(14005391) CORNOUAILLE - BAYE - BATIMENT SCOLAIRE	6 300,20	5,33
	Total					6 300,20	5,33
Bazouges-la-Pérouse	35560	21350019200017	1 889	204142	(15007658) BAZOUGES LA PEROUSE - PPT/PNP - Eglise Saint-Pierre et Saint-Paul - Restauration (tranche conditionne	19 926,85	10,55
	Total					19 926,85	10,55
Beaucé	35133	21350021800010	1 329	204141	(17005312) Beaucé_Matériel de désherbage	1 339,75	1,01
	Total					1 339,75	1,01
Bécherel	35190	21350022600013	764	204142	(16006709) BECHEREL - PPT/PCC - Réfection dun mur situé dans le jardin public du Thabor (sous réserve du respec	1 228,00	1,61
	Total					1 228,00	1,61
Belz	56550	21560013100019	3 593	204142	(16003197) BELZ - PPT/PNP - Pont de Saint-Cado - Restauration (3ème tranche)	29 136,36	8,11
	Total					29 136,36	8,11
Bénodet	29950	21290006200010	3 539	204142	(13008855) Bénodet - POI 2013	4 977,18	1,41
	Total					4 977,18	1,41
Berné	56240	21560014900011	1 725	204142	(17002118) CENTRE OUEST BRETAGNE - BERNE - CONSTRUCTION DUN RESTAURANT SCOLAIRE	51 314,38	29,75
	Total					51 314,38	29,75
Berric	56230	21560015600016	1 674	204142	(16003377) VANNES - BERRIC - COMMERCES DE PROXIMITE	46 191,15	27,59
	Total					46 191,15	27,59
Berrien	29690	21290007000013	982	204142	(15006896) COB - BERRIEN - MAISON ASSISTANTS MATERNELS	37 109,60	37,79
	Total					37 109,60	37,79

Commune	Code postal	N° SIRET	Population	Article	Intitulé de la subvention	Montant versé en € TTC	Montant en € par habitant
Bieuzy	56310	21560016400010	775	204142	(10001501) BIEUZY - la réalisation dun éco-quartier Le Mechennec	2 115,44	2,73
	Total					2 115,44	2,73
Bignan	56500	21560017200013	2 812	204142	(16006339) BIGNAN - Aide à linvestissement Boucle Energétique Locale du Pays de Pontivy - expérimentation dun	10 800,00	3,84
	Total					10 800,00	3,84
Bohal	56140	21560020600019	818	204142	(17003563) PLOERMEL - BOHAL - REALISATION LIAISON PIETONNE BOHAL	29 401,02	35,94
	Total					29 401,02	35,94
Bohars	29820	21290011200013	3 632	204142	(17007847) BOHARS - PPT/PNP - Prime SOS	8 174,28	2,25
	Total					8 174,28	2,25
Botmeur	29690	21290013800018	231	204142	(16003169) BOTMEUR - PPT/PNP - Eglise Saint-Eutrope et Saint-Isidore - Restauration (tranche 1)	5 105,07	22,10
	Total					5 105,07	22,10
Bourbriac	22390	21220013300016	2 402	204142	(16005884) BOURBRIAC - PPT/IMH - Chapelle Saint-Houarneau - Restauration	49 411,95	20,57
	Total					49 411,95	20,57
Brasparts	29190	21290016100010	1 055	204142	(15007879) Brasparts - POI 2015	37 689,42	35,72
	Total					37 689,42	35,72
Brech	56400	21560023000019	6 881	65734	(15007656) BRECH - Réalisation dun audit énergétique sur les bâtiments de la commune (prise en compte des dépe	3 071,25	0,45
	Total					3 071,25	0,45
Brest	29222	21290019500018	143 902	65734	(13008417) BREST Etude de sécurité et de stratégie urbaine (Convention de rénovation urbaine de Brest)	5 387,28	0,04
	Total					5 387,28	0,04
Breteil	35160	21350040800017	3 509	204142	(17001931) BROCELIANDE - BRETEIL - RENOVATION ENERGETIQUE GROUPE SCOLAIRE PUBLIC	17 031,69	4,85
	Total					17 031,69	4,85
Briec	29510	21290020300010	5 666	204141	(17002257) BRIEC - Acquisition déquipements matériels pour le Centre Culturel Arthémuse (prise en compte des fa	6 293,00	1,11
	Total					6 293,00	1,11
Broons	22250	21220020800016	3 044	204141	(17004655) Broons_Matériel de désherbage	1 020,00	0,34
				204142	(17001407) DINAN - BROONS - RENOVATION PISTE ATHLETISME	22 120,00	7,27
	Total					23 140,00	7,60
Broualan	35120	21350044000010	384	204142	(16007907) COMMUNE DE BROUALAN - PPT/MHC - Eglise Notre-Dame de Toutes Joies - Restauration des vitraux-baies n°	6 961,87	18,13
					(17005545) COMMUNE DE BROUALAN - PPT/MHC - Prime Skoaz ouzh skoaz reliée à lopération 16007907 votée le 05/12/2	3 480,94	9,06
	Total					10 442,81	27,19
Bruc-sur-Aff	35550	21350045700014	875	204141	(17001514) BRUC SUR AFF (35) - Rénovation bannière	800,00	0,91
	Total					800,00	0,91
Bruz	35170	21350047300011	17 154	65734	(16007772) Soutien financier au projet Fête de la Bretagne Bruz	1 170,94	0,07
	Total					1 170,94	0,07

Commune	Code postal	N° SIRET	Population	Article	Intitulé de la subvention	Montant versé en € TTC	Montant en € par habitant
Bulat-Pestivien	22160	21220023200016	465	204141	(16003198) BULAT PESTIVIEN - CR/OMC/OMI - Eglise - Conservat°-restaurat° du lutrin + sécurisation de 2 statues (603,67	1,30
				204142	(17001423) BULAT PESTIVIEN - PPT/MHC - Eglise Notre-Dame - Restauration	1 826,70	3,93
				65734	(17006384) COMMUNE DE BULAT- PESTIVIEN - Foire aux poulains de Bulat-Pestivien 2017	1 500,00	3,23
	Total					3 930,37	8,45
Camaret-sur-Mer	29570	21290022900015	2 662	204142	(10000422) CAMARET-SUR-MER - PT - Tour Vauban - Restauration (tranche 2)	116 469,14	43,75
	Total					116 469,14	43,75
Cancale	35260	21350049900016	5 358	65734	(14003526) CANCALE - Réalisation d'une étude pour la restructuration de l'hôpital (prise en compte des dépenses	13 000,00	2,43
	Total					13 000,00	2,43
Carantec	29660	21290023700018	3 269	204142	(16000017) CARANTEC - Modernisation salle de cinéma Etoile à Carantec	65 586,49	20,06
	Total					65 586,49	20,06
Carhaix-Plouguer	29837	21290024500011	8 028	204141	(15007224) CARHAIX PLOUGUER - CRPR/OMC - Locomotive à vapeur - Restauration	358,32	0,04
				204142	(12007232) CARHAIX PLOUGUER - Appel à projet Innovation - Pôle loisirs de la Vallée de l'Hyères	17 312,53	2,16
	Total					17 670,85	2,20
Cast	29150	21290025200017	1 656	204142	(15006923) CAST - PPT/MHC - Chapelle de Quillidoaré - Restauration de la baie axiale des vitraux	1 975,72	1,19
	Total					1 975,72	1,19
Caulnes	22350	21220032300013	2 582	204141	(17004700) Caulnes_Matériel de désherbage	1 000,00	0,39
	Total					1 000,00	0,39
Cesson-Sévigné	35510	21350051500019	16 999	204142	(16004200) CESSON SEVIGNE - PPT/PNP - Eglise Saint-Martin - Restauration (2è tranche)	44 908,64	2,64
				204142	(17004272) CESSON SEVIGNE - PPT/PNP - Eglise Saint-Martin - Restauration (3ème tranche)	51 886,41	3,05
	Total					96 795,05	5,69
Chartres-de-Bretagne	35131	21350066300017	7 527	204141	(16006255) Chartres de Bretagne_POI-DESH 2016	2 700,00	0,36
				204142	(13007685) CHARTRES DE BRETAGNE - POI 2013	59 952,98	7,97
				204142	(15006350) Chartres de Bretagne - POI 2015	64 140,00	8,52
	65734	(17000808) CHARTRES DE BRETAGNE - Projet artistique et culturel de la galerie Le Carré d'Art au titre de la	4 000,00	0,53			
Total					130 792,98	17,38	
Châteaugiron	35410	21350069700015	7 178	65734	(13005761) RENNES - OSSE - POLE ENFANCE JEUNESSE	18 707,71	2,61
				65734	(16008600) CHATEAUGIRON - Projet culturel du centre dart Les 3 CHA au titre de l'année 2017	3 000,00	0,42
	Total					21 707,71	3,02
Châteaudren	22170	21220038000013	1 036	204142	(15001552) GUINGAMP - CHATEAUDREN - AMENAGEMENT ABORDS PETIT ECHO MODE	20 400,98	19,69
				204142	(16006646) CHATEAUDREN - PPT/PCC - Aménagement qualitatif des abords du Petit Echo de la Mode tranches 1 et 2	45 000,00	43,44
	Total					65 400,98	63,13
Châtillon-en-Vendelais	35210	21350072100013	1 728	204141	(17004848) Châtillon en Vendelais_Matériel de désherbage	324,00	0,19
	Total					324,00	0,19
Cherrueix	35120	21350078800012	1 145	204141	(17004735) Cherrueix_Matériel de désherbage	2 700,00	2,36
	Total					2 700,00	2,36
Cléguérec	56480	21560041200013	3 015	204142	(13009001) CLEGUEREC - Installation d'une chaufferie bois pl	4 196,80	1,39
	Total					4 196,80	1,39
Clohars-Carnoët	29360	21290031000013	4 237	204142	(16008440) CORNOUAILLE - CLOHARS CARNOET - CONSTRUCTION DUN ESPACE MUSIQUE ET DANSE	64 274,86	15,17
	Total					64 274,86	15,17
Clohars-Fouesnant	29950	21290032800015	2 242	204141	(17005183) CLOHARS FOUESNANT MATERIEL DE DESHERBAGE	538,50	0,24
	Total					538,50	0,24

Commune	Code postal	N° SIRET	Population	Article	Intitulé de la subvention	Montant versé en € TTC	Montant en € par habitant
Coat-Méal	29870	21290035100017	1 079	204142	(15007633) Coat-Méal - POI 2015	46 575,00	43,16
	Total					46 575,00	43,16
Coësmes	35134	21350082000013	1 453	204142	(16005182) VITRE - COESMES - ECOLE	40 651,00	27,98
	Total					40 651,00	27,98
Coëtmieux	22400	21220044800018	1 704	204142	(16003814) ST-BRIEUC -COETMIEUX - RENOVATION ECOLE DE LA GLANERIE	18 297,02	10,74
	Total					18 297,02	10,74
Combourg	35270	21350085300014	5 895	204142	(15007366) COMBOURG - PPT/PCC - Revêtement qualitatif de voirie - Aménagement du centre-ville 4ème tranche - Rue	40 944,70	6,95
					(16002113) COMBOURG - PPT/PCC - Revêtement qualitatif de voirie - Aménagement du centre-ville 4ème tranche	38 277,62	6,49
					(16006042) COMBOURG - PPT/PCC - Remplacement et peinture des menuiseries sur un édifice public situé 7 Rue du Li	1 104,72	0,19
					(16007910) COMBOURG - PPT/PPN - Prime Skoaz ouzh skoaz reliée à l'opération 15003956 votée le 21 mai 2015 concer	10 000,00	1,70
					(17001988) COMBOURG - PPT/PCC - Remplacement et peinture des menuiseries sur deux édifices publics situés 9 Bis	4 298,72	0,73
					Total		
Combrit	29120	21290037700012	3 853	204142	(16002136) CORNOUAILLE - COMBRIT - CENTRE NAUTIQUE	94 239,20	24,46
					(16002372) COMBRIT Ste Marine- Modernisation et mise aux normes accessibilité du centre nautique de Combrit Ste M	60 000,00	15,57
					(16007777) Soutien financier au projet de la Fête de la Bretagne à Combrit Sainte-Marine	2 313,69	0,60
				65734	(17008066) Soutien financier au projet Combrit-Sainte-Marine fête la Bretagne	3 442,21	0,89
					Total		
Concoret	56430	21560043800018	762	65734	(17002253) PLOERMEL - CONCORET - PLAN DEVELOPPEMENT URBAIN	3 139,20	4,12
	Total					3 139,20	4,12
Confort-Meilars	29790	21290145800019	932	204142	(16007841) CONFORT MEILARS - PPT/MHC - Eglise Notre-Dame - Restauration du calvaire	3 581,79	3,84
	Total					3 581,79	3,84
Coray	29370	21290041900012	1 922	204142	(14000735) COB - CORAY - EXTENSION ECOLE	10 920,00	5,68
	Total					10 920,00	5,68
Corlay	22320	21220047100010	1 016	204141	(17004429) Corlay_Matériel de désherbage	2 700,00	2,66
	Total					2 700,00	2,66
Cournon	56200	21560044600011	806	204142	(15003072) REDON - CCAS DE COURNON - REHABILITATION 2 LOGEMENTS COURNON	50 000,00	62,03
	Total					50 000,00	62,03
Crach	56950	21560046100010	3 380	204142	(15002958) AURAY - CRACH - ACQUISITION-AMELIORATION DE 4 LOGEMENTS	28 000,00	8,28
	Total					28 000,00	8,28
Crozon	29160	21290042700015	7 971	204142	(15009315) BREST - CROZON MORGAT - ECOLE TAL AR GROAS	80 000,00	10,04
	Total					80 000,00	10,04
Cruguel	56420	21560051100012	633	204142	(16008581) PLOERMEL - CRUGUEL - REHABILITATION/EXTENSION SALLE POLYVALENTE	61 640,51	97,38
	Total					61 640,51	97,38
Damgan	56750	21560052900014	1 672	204142	(14001417) DAMGAN - Construction dun pôle enfance (prise en compte des dépenses à partir du 2 octobre 2013)	100 000,00	59,81
					(17007740) DAMGAN - PPT/PPN - Prime Skoaz ouzh skoaz reliée à l'opération 17004265 votée le 10/07/2017 concernan	2 568,60	1,54
					Total		

Commune	Code postal	N° SIRET	Population	Article	Intitulé de la subvention	Montant versé en € TTC	Montant en € par habitant
Dinard	35800	21350093700015	10 729	204142	(13008928) DINARD - PPT/PNP - Villa Les Roches brunes - Restauration (3ème tranche)	50 465,23	4,70
				65734	(16008316) DINARD - Edition 2017 du festival international de musique classique	4 000,00	0,37
					(17000394) DINARD - Organisation 28e édition du festival du film britannique de Dinard - 27 sept au 1er oct 2017	15 000,00	1,40
				Total		69 465,23	6,47
Dol-de-Bretagne	35120	21350095200014	5 659	204141	(16003199) DOL DE BRETAGNE - CR/OMC - Ancienne cathédrale Saint-Samson - Etude et travaux conservatoires durgen	3 357,50	0,59
					Total		3 357,50
Domalain	35680	21350097800043	1 984	204142	(16008201) VITRE-PORTE DE BRETAGNE - DOMALAIN - REHABILITATION LOGEMENT LOCATIF SOCIAL	25 000,00	12,60
					Total		25 000,00
Douarnenez	29100	21290046800019	15 333	204141	(16006266) Douarnenez_POI-DESH 2016	1 350,00	0,09
				204142	(16002315) DOUARNENEZ - PPT/MHC - Eglise Saint-Herlé de Ploaré - Restauration (TC 2 et travaux complémentaires à	42 669,72	2,78
					(16006527) DOUARNENEZ - Création dun centre nautique à Douarnenez - Dépenses éligibles au 02/09/2016	60 000,00	3,91
					(16006808) CORNOUAILLE - DOUARNENEZ - CONSTRUCTION DUN CENTRE NAUTIQUE	90 653,41	5,91
Total		194 673,13	12,70				
Erquy	22430	21220054700017	3 973	65734	(17001525) ERQUY (22) - 15èmes Landes et Bruyères	1 000,00	0,25
					(17004308) Cybercommune Blé en Herbe - Espace public numérique Erquy	2 000,00	0,50
					(17007475) ERQUY - AAP NEPTUNE / INNOVATION - Restitution dune campagne de fouilles en estran de deux caboteur	7 680,42	1,93
					Total		10 680,42
Fouesnant	29170	21290058300015	9 610	65734	(15005710) FOUESNANT - LARCHIPEL - Soutien à la production mutualisée pour 2015 et 2016 : Compagnies La Bande à	5 000,00	0,52
					(DC000009) FOUESNANT - LARCHIPEL - Soutien à la production mutualisée 2017/2018 : Compagnies Forget me not, La	15 000,00	1,56
					Total		20 000,00
Fougères	35301	21350115800017	20 907	204142	(12007259) FOUGERES - FOUGERES - MISE EN VALEUR DU ROCHER COUPE - phase 2	6 250,00	0,30
					(17005478) FOUGERES - VILLE DE FOUGERES - SALLE DE GYMNASIQUE	320 000,00	15,31
					Total		326 250,00
Gahard	35490	21350118200017	1 367	204142	(17005557) GAHARD - PPT/IMH - Eglise Saint-Exupère - Restauration de la verrière du transept sud	3 086,81	2,26
					Total		3 086,81
Gennevilliers-sur-Seiche	35370	21350119000010	853	204142	(14002474) VITRE - GENNES SUR SEICHE - ACQUISITION 3 LOGEMENTS SOCIAUX Res Jean de la Fontaine	44 182,00	51,80
					(16005191) VITRE - GENNES SUR SEICHE - LOGEMENT LA POMMERAIE	50 000,00	58,62
					Total		94 182,00
Gévezé	35850	21350120800010	4 647	204142	(11002105) GEVEZE - la valorisation et la renaturation de la Vallée de la Flume (prise en compte des dépenses à	5 568,93	1,20
					Total		5 568,93
Goven	35580	21350123200010	4 443	204142	(16007293) Goven_POI-STEP 2016	97 437,54	21,93
				65734	(17007777) Commune Goven_Espace Public numérique (EPN) Médiathèque Goven - Année 2017	2 000,00	0,45
				Total		99 437,54	22,38

Commune	Code postal	N° SIRET	Population	Article	Intitulé de la subvention	Montant versé en € TTC	Montant en € par habitant
Grand-Champ	56390	21560067700011	5 248	204142	(16006694) GRAND CHAMP - PPT/PNP - Eglise Saint-Tugdual - Restauration des encadrements de fenêtres et reprise d	3 066,00	0,58
					(17004274) GRAND CHAMP - PPT/PNP - Fontaine du Cloître - Restauration	932,50	0,18
					Total	3 998,50	0,76
Groix	56590	21560069300018	2 296	204141	(14007162) ILE DE GROIX - FRAR - Ecomusée - Restauration dune boîte à pharmacie	240,00	0,10
					(14007165) ILE DE GROIX - FRAR - Ecomusée - Restauration dun jouet en forme de cheval	258,40	0,11
					(16006731) Commune de GROIX - FRAR - Ecomusée - Ile de Groix - Tableau des morts groisillons de la guerre de 14	1 944,00	0,85
				65734	(17003382) Ile de Groix - Espace public numérique Groix	2 000,00	0,87
					(17005158) Ile de GROIX (56) - Expo de île et habitants durant la première Guerre Mondiale	2 000,00	0,87
Total	6 442,40	2,81					
Guégon	56120	21560070100019	2 395	204142	(16003183) GUEGON - PPT/MHC - Eglise Saint-Pierre Saint-Paul - Restauration (tranche conditionnelle 1)	1 983,37	0,83
					(17002488) PLOERMEL - GUEGON - CONSTRUCTION MEDIATHEQUE ET GARDERIE PERISCOLAIRE	67 498,00	28,18
					Total	69 481,37	29,01
Guerlesquin	29650	21290067400012	1 399	204142	(16005752) COMMUNE DE GUERLESQUIN - PPT/PCC - Ravalement des façades et peinture des menuiseries sur deux edific	2 264,10	1,62
					Total	2 264,10	1,62
Guichen	35580	21350126500010	7 955	204142	(16004772) VALLONS - GUICHEN - VOIE DOUCE	40 000,00	5,03
					Total	40 000,00	5,03
Guidel	56520	21560078400015	10 628	204142	(09002970) LORIENT - GUIDEL - REQUALIF ESPACES PUB BAS POUOLDU	27 010,90	2,54
					Total	27 010,90	2,54
Guilers	29820	21290069000018	7 889	204142	(16002701) BREST - GUILERS - ECOLE KERGOMARD	39 965,17	5,07
					Total	39 965,17	5,07
Guilliers	56490	21560080000019	1 591	204142	(17006569) PLOERMEL - GUILLIERS - REHABILITATION/EXTENSION SALLE POLYVALENTE	75 000,00	47,14
					Total	75 000,00	47,14
Guimaëc	29620	21290073200075	986	204142	(10001526) GUIMAEC - la réalisation dun lotissement Hameau de Pont Prenn	17 235,56	17,48
					Total	17 235,56	17,48
Guingamp	22205	21220070300016	8 088	204142	(13005576) GUINGAMP Aménagement despaces publics dans le secteur Gourland et Pont-Ezer (Convention de rénovatio	32 962,32	4,08
					(13010027) GUINGAMP Aménagement des espaces publics - secteur Molière (convention de rénovation urbaine de Guing	56 428,92	6,98
				65734	(15005938) GUINGAMP - Soutien à la production mutualisée pour 2015 et 2016 : Compagnies Lyncéus Théâtre, Grégoir	3 986,50	0,49
					(DC000008) GUINGAMP - THEATRE DU CHAMP AU ROY - Soutien à la production mutualisée pour 2017 et 2018 : Compagnie	13 222,50	1,63
Total	106 600,24	13,18					

Commune	Code postal	N° SIRET	Population	Article	Intitulé de la subvention	Montant versé en € TTC	Montant en € par habitant
Guisriff	56560	21560081800011	2 435	204142	(16004175) GUISCRIF - PPT/IMH - Eglise Saint-Pierre et Saint-Paul et son calvaire - Travaux de maçonnerie	4 384,86	1,80
					(17001033) COB - GUISCRIF - REHABILITATION SALLE SPORTS	69 810,34	28,67
					Total	74 195,20	30,47
Gurunhuel	22390	21220072900011	427	204141	(13008710) GURUNHUEL - CRPR/OMI - Eglise paroissiale - Conservat° et restaurat° des statues St Apôtre et de la V	1 738,50	4,07
					(17001018) GURUNHUEL - CR/OMC - Eglise paroissiale - Restauration du retable Nord et des 6 panneaux sculptés	1 661,72	3,89
					Total	3 400,22	7,96
Hanvec	29460	21290078100015	2 010	204142	(16006720) HANVEC - PPT/PNP - Eglise paroissiale - Restauration de 2 cloches	4 090,95	2,04
					(17002985) HANVEC - PPT/PNP - Prime SOS	2 727,30	1,36
					Total	6 818,25	3,39
Hédé-Bazouges	35630	21350130700010	2 130	204141	(17001598) COMMUNE DE HEDE BAZOUGES - CRPR/OMC - Eglise Notre-Dame de l'Assomption - Restauration du tabernacle	2 347,81	1,10
					Total	2 347,81	1,10
Hénansal	22400	21220077800018	1 177	204141	(16006268) Henansal_POI-DESH 2016	1 800,00	1,53
					Total	1 800,00	1,53
Hennebont	56704	21560083400018	16 189	204141	(16003425) HENNEBONT - Acquisition dun nouveau système éclairage pour l'Artothèque-galerie Pierre Tal-Coat	2 015,00	0,12
					(13007643) HENNEBONT - POI 2013	22 426,30	1,39
				65734	(15007697) HENNEBONT - PPT/MHC - Remparts - Restauration du front Ouest de lenceinte urbaine et de la tour Ros	7 565,58	0,47
					(15009112) HENNEBONT_Mise en oeuvre projet cheval territorial	3 444,00	0,21
					(17000473) HENNEBONT - Projet artistique et culturel de la galerie-artothèque Pierre Tal-Coat au titre de l'année	8 000,00	0,49
Total	43 450,88	2,68					
Hillion	22120	21220081000019	4 138	204141	(17001362) Hillion_POI-DESH 2017	1 680,00	0,41
					Total	1 680,00	0,41
Hoedic	56170	21560085900015	124	204142	(15009535) ILES DU PONANT - ILE D HOEDIC - STRATEGIE PROGRAMMATION ET FAISABILITE BATIMENTS	6 480,00	52,26
					(16006688) ILE D HOEDIC - PPT/PNP - Eglise Notre-Dame la Blanche - Restauration intérieure	13 825,24	111,49
					Total	20 305,24	163,75
Île-aux-Moines	56780	21560087500011	630	204142	(16006302) ILES DU PONANT - ILE AUX MOINES - REHABILITATION DUNE ANCIENNE ECOLE EN POLE ENFANCE JEUNESSE	29 500,00	46,83
					Total	29 500,00	46,83
Île-d'Arz	56840	21560088300015	250	65734	(17001612) ILE DARZ (56) - 3ème festival de lecture	600,00	2,40
					Total	600,00	2,40
Île-d'Houat	56170	21560086700018	257	204142	(17000227) ILES DU PONANT - ILE D HOUAT - ETUDES PAYSAGERES: DIAGNOSTIC, SCHEMAS D'INTENTIONS, ESQUISSES AMENGEN	5 312,00	20,67
					Total	5 312,00	20,67
Île-de-Batz	29253	21290082300015	520	204142	(15009311) ILES DU PONANT - ILE DE BATZ - LOGEMENT LOCATIF JEUNES ACTIFS	22 214,13	42,72
					Total	22 214,13	42,72
Île-de-Sein	29990	21290083100018	208	204142	(14002381) ILES DU PONANT - ILE DE SEIN - MUSEE ABRI DU MARIN	4 853,34	23,33
					(15008100) ILE DE SEIN - AAP Héritages littoraux / Conservation - Abri du Marin IMH - Restauration - phase 1	4 351,98	20,92
					(15008991) ILES DU PONANT - ILE DE SEIN - SALLE MULTIFONCTIONS ET LOGEMENT	5 957,99	28,64
					(16001589) CORNOUAILLE - ILE DE SEIN - SALLE MULTIFONCTIONS ET LOGEMENT	3 971,94	19,10
					(16001754) CORNOUAILLE - ILE DE SEIN - CENTRE NAUTIQUE	26 960,00	129,62
Total	46 095,25	221,61					

Commune	Code postal	N° SIRET	Population	Article	Intitulé de la subvention	Montant versé en € TTC	Montant en € par habitant	
Île-Molène	29259	21290084900010	189	204142	(14007260) Ile Molène -POI 2014	39 987,39	211,57	
					(15008078) ILE DE MOLENE - AAP Héritages littoraux / Valorisation - Valorisation du patrimoine goémonier de Lé	54 350,53	287,57	
					(17004896) BREST - ILE DE MOLENE - REHABILITATION VALORISATION PATRIMOINE GOEMONIER DE LEDENEZ	13 634,00	72,14	
					Total	107 971,92	571,28	
Île-Tudy	29980	21290085600015	769	204142	(15002505) CORNOUAILLE - ILE TUDY - ANTENNE NAUTIQUE	27 780,00	36,12	
					(16005159) Ile-Tudy - Construction dun centre nautique à Ile-Tudy	35 750,00	46,49	
					Total	63 530,00	82,61	
Inzinzac-Lochrist	56650	21560090900018	6 386	204141	(17005453) Inzinzac-Lochrist_Matériel de désherbage_2017	1 670,00	0,26	
				65734	(16004415) INZINZAC LOCHRIST - Soutien à la production mutualisée au titre des années 2016/2017 : Insolite Compa	4 621,00	0,72	
					(DC000006) INZINZAC LOCHRIST - Soutien à la Production mutualisée pour 2017 et 2018 : compagnies Soul Béton, Les	15 000,00	2,35	
				Total	21 291,00	3,33		
Janzé	35150	21350136400011	8 422	65734	(16003561) VITRE - JANZE - EQUIPEMENT NUMERIQUE ECOLE	8 363,60	0,99	
					Total	8 363,60	0,99	
Josselin	56120	21560091700011	2 607	204142	(17000540) PLOERMEL - JOSSELIN - REHABILITATION THERMIQUE CINEMA BEAUMANOIR	27 302,40	10,47	
				65734	(17002483) PLOERMEL - JOSSELIN - SPECTACLE SON ET LUMIERE FIN ANNEE	22 496,00	8,63	
				Total	49 798,40	19,10		
Kerfourn	56920	21560092500014	857	204142	(17002008) PONTIVY - KERFOURN - CREATION LOGEMENTS SOCIAUX	20 820,20	24,29	
					Total	20 820,20	24,29	
Kergloff	29270	21290089800017	971	204142	(15004638) COB - KERGLOFF - ECOLE PUBLIQUE ANJELA DUVAL	91 842,69	94,59	
					Total	91 842,69	94,59	
Kerlaz	29100	21290090600075	861	204142	(16005902) KERLAZ - PPT/MHC - Eglise Saint-Germain - Restauration	750,46	0,87	
					Total	750,46	0,87	
Kernilis	29260	21290093000018	1 431	204141	(16002517) KERNILIS - CRPR/OMI - Eglise paroissiale - Conservation et restauration de la bannière Sainte-Anastas	2 508,75	1,75	
					Total	2 508,75	1,75	
Kersaint-Plabennec	29860	21290095500015	1 370	204142	(13002246) KERSAINT PLABENNEC - Réaménagement du centre bourg (prise en compte des dépenses à partir du 12 octob	54 044,19	39,45	
					(13002565) KERSAINT PLABENNEC - Acquisition foncière dans le cadre de lAppel à Projets Eco FAUR² (prise en comp	2 400,00	1,75	
					Total	56 444,19	41,20	
L'Hermitage	35590	21350131500013	4 043	204142	(15006825) L HERMITAGE - Création Pôle Intercommunal de Tennis à l'Hermitage - équipement 2015 2ème attribution	137 163,25	33,93	
					Total	137 163,25	33,93	
La Bouëxière	35340	21350031700010	4 078	204141	(17004071) LA BOUEXIERE (35) - achat mallette pédagogique	1 000,00	0,25	
					Total	1 000,00	0,25	
La Chapelle-Bouëxic	35330	21350057200010	1 353	204142	(17003173) VALLONS - LA CHAPELLE BOUEXIC - CONSTRUCTION DUNE SALLE DE SPORT INNOVANTE	50 124,00	37,05	
					Total	50 124,00	37,05	
La Chapelle-Neuve	56500	21560039600018	833	204142	(16006043) LA CHAPELLE NEUVE - PPT/MHC - Eglise Notre-Dame de la Fosse - Restauration du clocher et de la sacris	6 461,17	7,76	
					Total	6 461,17	7,76	
La Forêt-Fouesnant	29940	21290057500011	3 396	204141	(16006250) La Forêt-Fouesnant_POI-DESH 2016	5 970,00	1,76	
					Total	5 970,00	1,76	
La Guerche-de-Bretagne	35130	21350125700017	4 448	204142	(16005187) VITRE - LA GUERCHE DE BRETAGNE - 5 LOGEMENT SOCIAUX ILOT ANJOU	72 971,00	16,41	
					(16005886) COMMUNE DE LA GUERCHE DE BRETAGNE - PPT/MHC - Basilique Notre-Dame - Restauration et protection des v	5 041,29	1,13	
					65734	(17006453) COMMUNE DE LA GUERCHE DE BRETAGNE - PPT/PCC - Etude architecturale sur 11 maisons à porches et pans d	5 000,00	1,12
					Total	83 012,29	18,66	

Commune	Code postal	N° SIRET	Population	Article	Intitulé de la subvention	Montant versé en € TTC	Montant en € par habitant
La Roche-Maurice	29800	21290237300019	1 967	204142	(16002321) LA ROCHE MAURICE - PPT/MHC - Eglise Saint-Yves - Restauration des toitures - phase 3 : charpentes et	1 990,40	1,01
					(16003170) LA ROCHE MAURICE - PPT/MHC - Eglise Saint-Yves - Restauration des toitures (charpentes et couvertures	32 000,00	16,27
					(16007836) LA ROCHE MAURICE - PPT/MHC - Prime SOS	10 000,00	5,08
					(17005266) LA ROCHE MAURICE - PPT/MHC - Eglise Saint-Yves - Restauration des toitures (phase 5 : charpentes et c	4 986,24	2,53
					Total	48 976,64	24,90
Lamballe	22402	21220093500014	12 788	204141	(16006354) LAMBALLE - CR/OMI - Eglise Saint-Martin - Restauration du retable du maître-autel	871,38	0,07
				204142	(12007191) ST-BRIEUC - LAMBALLE - LIAISONS CENTRE VILLE/GARE FERROVIAIRE	92 688,25	7,25
				65734	(14003530) LAMBALLE - Réalisation d'une étude urbaine préalable à une opération d'aménagement de la Place du Cha	21 937,50	1,72
					(DC000026) LAMBALLE - QUAI DES REVES - Soutien à la production mutualisée pour 2017 et 2018 : compagnies Ak entr	12 735,00	1,00
				Total	128 232,13	10,03	
Lampaul-Guimiliau	29400	21290097100103	2 121	204141	(13008785) LAMPAUL GUIMILIAU - CRPR/OMC - Eglise Notre-Dame - Restauration du retable Sud et trvx compl. sur le	9 326,26	4,40
					Total	9 326,26	4,40
Landéhen	22400	21220098400012	1 398	204142	(17001399) ST BRIEUC - LANDEHEN - AMENAGEMENT ILOT ET MANOIR DES SALLES	60 214,37	43,07
					Total	60 214,37	43,07
Landerneau	29207	21290103700011	15 897	204142	(11007327) BREST - LANDERNEAU - AMENAGEMENTS URBAINS	80 507,78	5,06
					(14000881) BREST - LANDERNEAU - ESPACE SPORTIF	26 047,81	1,64
					Total	106 555,59	6,70
Landivisiau	29406	21290105200010	9 507	65734	(17005945) LANDIVISIAU - Organisation du festival Moi les Mots, 22 au 26 novembre 2017, à Landivisiau	8 500,00	0,89
					Total	8 500,00	0,89
Landrévarzec	29510	21290106000013	1 796	204141	(17003965) LANDREVARZEC - CR/OMI - Chapelle de Quilinen - Restauration de statues, d'une table de communion et d	2 911,80	1,62
					(17003993) LANDREVARZEC - CR/OMC - Chapelle de Quilinen - Restauration d'objets mobiliers classés (tranche condi	9 927,84	5,53
				204142	(14002489) LANDREVARZEC - PPT/PHC - Chapelle de Quilinen - Restauration (tranche conditionnelle 1)	4 995,16	2,78
					(16002323) LANDREVARZEC - PPT/MHC - Chapelle de Quilinen - Restauration (tranche conditionnelle 2)	42 223,49	23,51
					(17006114) LANDREVARZEC - PPT/MHC - Prime SOS	10 000,00	5,57
Total	70 058,29	39,01					
Lanester	56601	21560098200262	22 675	204142	(12007227) LORIENT - LANESTER - ESPACE CULTUREL ET DE LOISIRS	200 000,00	8,82
					Total	200 000,00	8,82
Lanfains	22800	21220099200015	1 080	204141	(15000043) LANFAINS - CRPR/OMC - Eglise Saint-Guyanton - Restauration objets mobiliers	10 774,61	9,98
					(15001154) LANFAINS - PPT/PPN - Eglise Saint-Guyanton - Restauration	37 683,53	34,89
				204142	(16007354) ST-BRIEUC - LANFAINS - ESPACE MULTI ACCUEIL	17 802,28	16,48
					Total	66 260,42	61,35

Commune	Code postal	N° SIRET	Population	Article	Intitulé de la subvention	Montant versé en € TTC	Montant en € par habitant	
Langast	22150	21220100800019	653	204141	(16005690) LANGAST - CR/OMC - Chapelle Saint-Jean - Restauration du retable	4 659,40	7,14	
				204142	(13006637) LANGAST - PPT/MHC - Chapelle Saint-Jean - Restauration (2ème tranche)	975,06	1,49	
					(15002882) LANGAST - PPT/MHC - Chapelle Saint-Jean - Restauration (3ème tranche)	809,24	1,24	
	Total					6 443,70	9,87	
Langoat	22450	21220101600012	1 167	204142	(17000554) TREGOR-GOELO - LANGOAT - AMENAGEMENT LOGEMENTS SOCIAUX COURS DU TILLEUL	15 112,16	12,95	
	Total					15 112,16	12,95	
Langoëlan	56160	21560099000018	407	204142	(16004702) LANGOELAN (56) - projet innovant en faveur des personnes en situation de handicap	15 000,00	36,86	
						(16005871) LANGOELAN - PPT/IMH - Eglise Saint-Barnabé - Travaux de menuiserie et de maçonnerie	1 711,70	4,21
	Total					16 711,70	41,06	
Langonnet	56630	21560100600012	1 945	204142	(14007025) LANGONNET - PPT/MHC - Eglise de la Trinité - Restauration (tranche ferme)	24 529,53	12,61	
	Total					24 529,53	12,61	
Lanildut	29840	21290112800018	969	65734	(17007153) LANILDUT - PPT/CPRB - Mise en place de deux balades sonores et dun outil de médiation pour les famil	2 397,94	2,47	
	Total					2 397,94	2,47	
Lanloup	22580	21220109900018	271	204142	(17001421) LANLOUP - PPT/MHC - Eglise paroissiale - Restauration	3 000,00	11,07	
	Total					3 000,00	11,07	
Lannilis	29870	21290117700015	5 488	204141	(16007649) LANNILIS - CR/OMC - Eglise - Restauration de lorgue	5 594,60	1,02	
	Total					5 594,60	1,02	
Lannion	22300	21220113100019	20 300	204142	(07009936) Travaux daménagement despaces publics rue de la Bienfaisance (phases 1 et 2) - et acquisition de la	29 820,98	1,47	
						(11007072) Lannion - Périmètre de protection	11 205,99	0,55
						(12007336) LANNION Travaux daménagement du secteur de Saint-Hugeon à Lannion (Convention Ville Moyenne)	250 072,08	12,32
						(12009722) LANNION Aménagements des espaces publics sur le site de Ker Uhel de Lannion (convention Ville Moyenne)	154 261,07	7,60
						(13006764) TREGOR-GOELO - LANNION - GROUPE SCOLAIRE KROAS HENT	19 857,20	0,98
						(14006171) TREGOR-GOELO - LANNION - RESTAURATION MONASTERE STE ANNE - CREATION ESPACE SOCIO CULTUREL	300 000,00	14,78
						(15006309) Lannion - POI 2015	40 959,45	2,02
						(16002308) LANNION - PPT/MHC - Eglise de Brélévenez - Restauration de la voûte de la chapelle Nord	10 006,68	0,49
						(16003173) LANNION - PPT/IMH - Ancien couvent - Réhabilitation en espace socio-culturel - Façades et toitures (t	54 270,00	2,67
						(16006399) Lannion_POI-MA 2016	63 221,00	3,11
Total					933 674,45	45,99		
Lanouée	56120	21560102200019	1 769	204142	(17000266) COMMUNE DE LANOUEE - Aménagement dune capitainerie à la maison éclusière de la Tertraie	6 474,40	3,66	
	Total					6 474,40	3,66	
Lanrigan	35270	21350148900016	149	204142	(13009098) LANRIGAN-Aménagement du secteur de la mairie (prise en compte des dépenses à partir du 4 juin 2013)	8 767,49	58,84	
	Total					8 767,49	58,84	

Commune	Code postal	N° SIRET	Population	Article	Intitulé de la subvention	Montant versé en € TTC	Montant en € par habitant
Lantic	22410	21220117200013	1 631	204142	(12007372) ST-BRIEUC - LANTIC - SIGNALISATION TOURISTIQUE	4 110,00	2,52
	Total					4 110,00	2,52
Laurenan	22230	21220122200016	742	204142	(17005932) LAURENAN - PPT/PNP - Prime SOS	10 000,00	13,48
	Total					10 000,00	13,48
Le Cloître-Pleyben	29190	21290033600018	591	204142	(16006402) Le Cloître-Pleyben_POI-ASS 2016	69 694,07	117,93
	Total					69 694,07	117,93
Le Conquet	29217	21290040100010	2 780	204142	(17001403) LE CONQUET - PPT/IMH - Eglise Sainte-Croix - Restauration (tranche 2)	30 602,34	11,01
	Total					30 602,34	11,01
Le Faou	29580	21290053400018	1 793	65734	(14003546) LE FAOU - Réalisation d'une étude préalable pour une opération d'aménagement et de déplacement d'un a	3 725,00	2,08
	Total					3 725,00	2,08
Le Faouët	56320	21560057800011	2 896	204141	(16006765) LE FAOUEUET - FRAM - Musée du Faouët - Acquisition d'un dessin Le Faouët par Gustave DE LAUNAY	245,00	0,08
					(16006766) LE FAOUEUET - FRAM - Musée du Faouët - Acquisition d'une huile sur carton La halle du Faouët par Luci	525,00	0,18
					(16006767) LE FAOUEUET - FRAM - Musée du Faouët - Acquisition d'un éventail par Jeanne-Marie BARBEY	175,00	0,06
					65734	(17002532) LE FAOUEUET (56) - Expo temporaire 2017 au Musée	9 000,00
Total					9 945,00	3,43	
Le Foëil	22800	21220059600014	1 554	204142	(16003811) ST-BRIEUC - LE FOEIL - AMENAGEMENT AIRE DE JEUX ET ESPACE RENCONTRES	43 365,60	27,91
	Total					43 365,60	27,91
Le Folgoët	29260	21290055900015	3 259	204142	(16002310) LE FOLGOET - PPT/MHC - Basilique - Restauration	2 920,39	0,90
	Total					2 920,39	0,90
Le Guerno	56190	21560077600011	920	204142	(13009106) LE GUERNO-Aménagement des espaces publics entre le bourg et la zone naturelle humide, de la rue de la	6 234,47	6,78
					(16005873) LE GUERNO - PPT/MHC - Eglise Saint-Jean-Baptiste - Travaux de restauration	4 808,31	5,23
	Total					11 042,78	12,00
Le Juch	29100	21290087200012	743	204142	(16007253) CORNOUAILLE - LE JUCH - RESTRUCTURATION ET EXTENSION DE LA SALLE SOCIOCULTURELLE	24 406,00	32,85
					(17005933) LE JUCH - PPT/MHC - Prime SOS	10 000,00	13,46
	Total					34 406,00	46,31
Le Quillio	22460	21220260000012	559	204142	(16000374) CENTRE BRETAGNE - LE QUILLIO - PLATEAU SPORTIF	15 000,00	26,83
	Total					15 000,00	26,83
Le Relecq-Kerhuon	29480	21290235700012	11 468	204142	(13007867) BREST - LE RELECQ KERHUON - ECOLE DANSE	48 000,00	4,19
	Total					48 000,00	4,19

Commune	Code postal	N° SIRET	Population	Article	Intitulé de la subvention	Montant versé en € TTC	Montant en € par habitant
Le Sel-de-Bretagne	35320	21350322000013	961	204142	(16001597) VALLONS - LE SEL DE BRETAGNE - CENTRE BOURG	20 000,00	20,81
	Total					20 000,00	20,81
Le Trévoux	29380	21290300900018	1 564	204142	(16003174) LE TREVOUX - PPT/PNP - Réhabilitation de l'ancien presbytère en vue d'une Maison pour tous	20 291,57	12,97
	Total					20 291,57	12,97
Le Vieux-Bourg	22800	21220386300015	790	204142	(16004838) SAINT-BRIEUC - LE VIEUX BOURG - CREATION ESPACE LUDIQUE	5 862,40	7,42
	Total					5 862,40	7,42
Le Vieux-Marché	22420	21220387100018	1 340	204141	(17004657) Le Vieux Marché_Matériel de désherbage	2 600,00	1,94
	Total					2 600,00	1,94
Le Vivier-sur-Mer	35960	21350361800018	1 054	204141	(15006342) LE VIVIER SUR MER - CRPR/OMI - Eglise Saint Nicolas - Restauration des 3 retables	11 475,94	10,89
					(17004662) Le Vivier sur Mer_Matériel de désherbage	2 700,00	2,56
	Total					14 175,94	13,45
Les Iffs	35630	21350134900012	276	204142	(16004180) LES IFFS - PPT/MHC - Eglise Saint-Ouen - Restauration du clocher-porche	20 314,06	73,60
					(17001606) LES IFFS - PPT/MHC - Eglise Saint-Ouen - Travaux complémentaires de maçonnerie sur le clocher	9 855,57	35,71
	Total					30 169,63	109,31
Lesneven	29260	21290124300015	7 640	204142	(13002067) LESNEVEN - Aménagement de la coulée verte (prise en compte des dépenses à partir du 15 octobre 2012)	235,02	0,03
	Total					235,02	0,03
Lézardrieux	22740	21220127100013	1 646	204142	(16006406) Lézardrieux_POI-ASS 2016	3 881,65	2,36
	Total					3 881,65	2,36
Liffré	35340	21350152100016	7 199	204142	(17002502) LIFFRE - Equipement 2017 - terrain synthétique	34 331,30	4,77
				65734	(13007866) RENNES - LIFFRE - CUISINE	28 042,70	3,90
	Total					62 374,00	8,66
Lignol	56160	21560110500012	931	204142	(13008835) LIGNOL - PPT/ISMH - Chapelle Saint-Yves - Restauration (charpente, couverture, menuiserie)	1 018,80	1,09
					(16003185) LIGNOL - PPT/IMH - Chapelle Saint-Yves - Restauration (2ème tranche)	21 000,43	22,56
	Total					22 019,23	23,65
Lizio	56460	21560112100019	757	204142	(14007948) PLOERMEL - LIZIO - AIRE DE SERVICE CAMPING CARS	9 211,75	12,17
					(15003936) LIZIO - Extension de l'insectarium	6 696,00	8,85
	Total					15 907,75	21,01
Locmaria-Plouzané	29280	21290130000013	4 983	204142	(12007235) BREST - LOCMARIA PLOUZANE - CENTRE SOCIOCULTUREL TI LANVENEC - ECOLE MUSIQUE	13 617,67	2,73
				65734	(14003555) LOCMARIA PLOUZANE - Réalisation d'une étude préalable pour des travaux d'aménagement du centre bourg	18 537,50	3,72
	Total					32 155,17	6,45
Locquénolé	29670	21290132600018	866	204142	(16002313) LOCQUENOLE - PPT/MHC - Eglise Saint-Guénolé - Restauration des transepts et du chevet (TF et TC)	26 405,68	30,49
	Total					26 405,68	30,49
Locronan	29180	21290134200015	832	65734	(17003440) LOCRONAN (29) - Org 1ère Biennale du livre	1 500,00	1,80
	Total					1 500,00	1,80

Commune	Code postal	N° SIRET	Population	Article	Intitulé de la subvention	Montant versé en € TTC	Montant en € par habitant
Loctudy	29750	21290135900019	4 115	204142	(15002490) CORNOUAILLE - LOCTUDY - CERCLE NAUTIQUE	17 873,10	4,34
	Total					17 873,10	4,34
Loguivy-Plougras	22780	21220131300013	949	204141	(11008199) LOGUIVY-PLOUGRAS - CRPR/OMI - Chapelle du Dresnay - Restauration du retable	7 362,00	7,76
	Total					7 362,00	7,76
Lopérec	29590	21290139100012	1 010	204142	(16002160) LOPEREC - PPT/CPRB - Aménagement qualitatif de voirie - Rue de l'Ecole	4 407,70	4,36
	Total					4 407,70	4,36
Lorient	56315	21560121200016	59 425	204141	(16000618) Ville de LORIENT (56) - 3 simulateurs pédagogiques	36 564,50	0,62
					(16006769) LORIENT - FRAM - Musée de la Compagnie des Indes - Acquisition d'une verreuse	5 000,00	0,08
					(16006770) LORIENT - FRAM - Musée de la Compagnie des Indes - Acquisition d'une huile sur toile	6 000,00	0,10
					(16006773) LORIENT - FRAM - Musée de la Compagnie des Indes - Acquisition d'une garniture	4 000,00	0,07
					(16006774) LORIENT - FRAM - Musée de la Compagnie des Indes - Acquisition de statuettes de 2 mandarins	3 250,00	0,05
					(16006775) LORIENT - FRAM - Musée de la Compagnie des Indes - Acquisition d'un plat en marqueterie de nacre	8 987,50	0,15
					(16006777) LORIENT - FRAM - Musée de la Compagnie des Indes - Acquisition d'une théière en email	2 428,30	0,04
					(16006784) LORIENT - FRAM - Musée de la Compagnie des Indes - Acquisition d'une aiguière casque sur piédouche +	3 000,00	0,05
					(16007610) LORIENT - FRAR - Musée de la Compagnie des Indes - Restauration d'une banquette	3 612,00	0,06
					(16007612) LORIENT - FRAR - Musée de la Compagnie des Indes - Restauration d'une pièce de mousseline	2 097,14	0,04
					(16007615) LORIENT - FRAR - Musée de la Compagnie des Indes - Restauration d'une huile sur toile	2 730,00	0,05
					(16007622) LORIENT - FRAM - Musée de la Compagnie des Indes - Acquisition d'une aiguière casque et de son bassin	3 251,13	0,05
					(17004462) LORIENT - Acquisition d'ouvrages au titre du FRAB pour l'année 2017	3 272,00	0,06
					(17005852) LORIENT - FRAR - Musée de la Compagnie des Indes - Restauration d'une huile sur toile Paul et Virgin	610,56	0,01
				(17005863) LORIENT - FRAR - Musée de la Compagnie des Indes - Restauration textile...	360,00	0,01	
				204142	(13008893) LORIENT - Appel à projets BBC 2013 - Lauréat BBC - Rénovation du groupe scolaire René Guy Cadou (pris	20 000,00	0,34
					(15007760) LORIENT - Aide à l'investissement - Boucle Energétique Locale - Lorient Agglomération - mise en place	12 276,00	0,21
					(15007769) LORIENT - Aide à l'investissement - Boucle Energétique Locale Lorient Agglomération - Centrale photov	28 175,18	0,47
					(15007825) LORIENT - Installation d'une chaufferie bois plaquettes pour le chauffage des bâtiments de l'école Ma	14 960,00	0,25
				65734	(16002378) LORIENT - Equipement 2016 - Transformation terrain gazon en terrain synthétique Stade Yves Allainmat	39 126,34	0,66
					(15007184) BQA - Plan d'actions 2015 du CFA de la Ville de Lorient	21 831,00	0,37
					(16000853) LORIENT - Aide à la résidence dauteur - 2016	1 250,00	0,02
(16003941) CFA DE LA VILLE DE LORIENT - BQA - 2AI 2016/2017	58 292,00	0,98					
(16006155) VILLE DE LORIENT - Mobilité des apprentis en Espagne	640,00	0,01					
(16007484) BQA - PLAN D'ACTION 2016-2017 CFA VILLE DE LORIENT	6 600,00	0,11					
Total					14 554,00	0,24	
Total					302 867,65	5,10	

Commune	Code postal	N° SIRET	Population	Article	Intitulé de la subvention	Montant versé en € TTC	Montant en € par habitant
Loudéac	22600	21220136200010	10 102	204141	(13007692) LOUDEAC	1 000,00	0,10
				65734	(17000257) LOUDEAC - Organisation du 20e Printemps des livres à Loudéac du 14 au 18 mars 2017	4 000,00	0,40
				Total		5 000,00	0,49
Louvigné-du-Désert	35420	21350162000016	3 641	204142	(16005165) FOUGERES - LOUVIGNE DU DESERT - PRÉAUX	75 000,00	20,60
				Total		75 000,00	20,60
Maël-Pestivien	22160	21220138800015	404	204141	(16006033) MAEL PESTIVIEN - CR/OMI - Eglise St-Laurent et chapelle St-Gildas - Conservation et restauration de 5	2 243,75	5,55
				Total		2 243,75	5,55
Malestroit	56140	21560124600014	2 610	204142	(14006435) PLOERMEL COEUR DE BRETAGNE - MALESTROIT - MAISON DE SANTE PLURIDISCIPLINAIRE	78 116,80	29,93
					(16002196) MALESTROIT - PPT/PCC - Mise en valeur du chemin de halage du canal de NANTES à BREST, à partir du Qua	12 606,26	4,83
					(17001221) MALESTROIT - PPT/PCC - Mise en valeur du chemin de halage du canal de NANTES à BREST, à partir du Qua	6 246,72	2,39
					(17004257) MALESTROIT - PPT/MHC - Eglise Saint-Gilles - Restauration (1ère tranche)	5 247,39	2,01
Total		102 217,17	39,16				
Malguénac	56300	21560125300010	1 822	204141	(16006254) Malguénac_POI-DESH 2016	900,00	0,49
					Total		900,00
Marcillé-Robert	35240	21350165300017	993	204142	(17002841) VITRE PORTE DE BRETAGNE - MARCILLE ROBERT - REHABILITATION/EXTENSION ECOLE PUBLIQUE	39 457,40	39,74
					Total		39 457,40
Martigné-Ferchaud	35640	21350167900012	2 695	204142	(13009107) MARTIGNE FERCHAUD-Aménagement de l'avenue du Général de Gaulle et de la rue Pasteur (prise en compte	24 707,01	9,17
					Total		24 707,01
Melrand	56310	21560128700018	1 535	204142	(15006248) MELRAND - Installation d'une chaufferie et d'un réseau de chaleur bois plaquettes à Melrand (prise en	2 409,20	1,57
					(16006037) MELRAND - PPT/MHC - Chapelle Saint-Fiacre - Restauration (tranche ferme)	35 945,30	23,42
				65734	(16004151) MELRAND - Aide à l'animation et à l'archéologie expérimentale au village de lan Mil de Melrand au ti	1 756,10	1,14
					(17002362) MELRAND - Aide à l'animation et à l'archéologie expérimentale au Village de l'An Mil de Melrand au ti	3 000,00	1,95
Total		43 110,60	28,09				
Merléac	22460	21220149500018	502	204142	(12008836) MERLEAC - PPT/MHC - Chapelle Saint Jacques - Restauration (2ème tranche)	13 736,80	27,36
					Total		13 736,80
Minihy-Tréguier	22220	21220152900014	1 262	204141	(17004153) MINIHY TREGUIER - CR/OMC - Eglise paroissiale - Restauration du groupe sculpté Saint-Yves entre le R	597,70	0,47
				204142	(16006036) MINIHY TREGUIER - PPT/MHC - Eglise Saint-Yves - Restauration	5 569,55	4,41
				Total		6 167,25	4,89
Moëlan-sur-Mer	29350	21290150800011	7 166	204142	(13007039) MOELAN SUR MER - PPT/MHC - Chapelle Saint-Philibert - Rénovation des portes extérieures et réfection	1 383,82	0,19
					Total		1 383,82
Mohon	56490	21560134500014	1 018	204141	(17004846) Mohon_Matériel de désherbage	2 056,50	2,02
					Total		2 056,50
Moncontour	22510	21220153700017	956	204142	(13004535) MONCONTOUR DE BRETAGNE - Restauration des rues, marches et venelles - 2ème tranche	28 735,24	30,06
					Total		28 735,24
Monteneuf	56380	21560136000013	770	204141	(15009124) MONTENEUF_Mise en oeuvre projet cheval territorial	5 330,00	6,92
					Total		5 330,00
Monterblanc	56250	21560137800015	3 283	65734	(16002293) VANNES - MONTERBLANC - PLAN DE REFERENCE CENTRE BOURG	5 145,70	1,57
					Total		5 145,70
Monterfil	35160	21350187700012	1 342	204142	(12002665) MONTERFIL - Aménagement et déplacements doux du bourg (prise en compte des dépenses à partir du 14 oc	329,24	0,25
					Total		329,24

Commune	Code postal	N° SIRET	Population	Article	Intitulé de la subvention	Montant versé en € TTC	Montant en € par habitant
Montfort-sur-Meu	35160	21350188500015	6 654	204142	(16007375) MONTFORT SUR MEU - Equipement 2016 - Réalisation dun terrain synthétique	43 749,40	6,57
					(16007900) MONTFORT SUR MEU - PPT/PNP - Bâtiments annexes à la tour du Papegaut - Travaux de restauration	13 691,94	2,06
				65734	(17006595) MONTFORT SUR MEU - Aide régionale - Compléter lInventaire préliminaire de la ville de Montfort-sur-M	4 632,50	0,70
	Total					62 073,84	9,33
Monthault	35420	21350190100010	266	204142	(10001510) MONTHAULT - la réalisation dun lotissement dhabitation le Clos Jouard	3 323,48	12,49
	Total					3 323,48	12,49
Mordelles	35310	21350196800019	7 455	204141	(16006281) Mordelles_POI-DESH 2016	4 800,00	0,64
	Total					4 800,00	0,64
Moréac	56500	21560140200013	3 959	65734	(17003534) MOREAC (56) - Centenaire du Monument aux Morts	1 500,00	0,38
	Total					1 500,00	0,38
Morlaix	29671	21290151600014	16 574	204141	(16006654) MORLAIX - FRAR - Musée des Jacobins - Restauration de neuf vases et quatre urnes	5 076,00	0,31
					(17005605) MORLAIX - FRAR - Musée des Jacobins - Restauration de 9 peintures des collections	4 359,50	0,26
				65734	(17007314) MORLAIX - PPT/Ville historique - Réalisation dun plan cavalier	1 429,12	0,09
	Total					10 864,62	0,66
Motreff	29270	21290152400018	738	204142	(14006658) MOTREFF - Réalisation de léco-quartier de Ti Coat (prise en compte des dépenses à partir du 15 octob	34 554,14	46,82
	Total					34 554,14	46,82
Moustoir-Ac	56500	21560141000016	1 834	204142	(14007032) MOUSTOIR AC -PPT/MHC - Eglise Sainte-Barbe - Restauration (2ème tranche)	19 491,14	10,63
	Total					19 491,14	10,63
Névez	29920	21290153200011	2 791	204141	(16006276) Névez_POI-DESH 2016	1 661,40	0,60
	Total					1 661,40	0,60
Nivillac	56130	21560147700015	4 358	65734	(16007968) NIVILLAC - Edition 2017 du festival Promnons nous	6 000,00	1,38
	Total					6 000,00	1,38
Nouvoitou	35410	21350204000016	2 894	204142	(15007552) Nouvoitou - POI 2015	4 153,22	1,44
	Total					4 153,22	1,44
Noyal	22400	21220160200019	880	204142	(17001963) ST-BRIEUC - ETUDE PRE OPERATIONNELLE COEUR DE BOURG	3 556,50	4,04
	Total					3 556,50	4,04
Noyal-sur-Vilaine	35530	21350207300017	5 659	65734	(16000815) NOYAL SUR VILAINE - Projet artistique et culturel de lIntervalle au titre de lannée 2016	5 000,00	0,88
					(17000279) NOYAL SUR VILAINE - Projet artistique et culturel de lIntervalle au titre de lannée 2017		2,65
	Total					20 000,00	3,53
Ouessant	29242	21290155700018	916	204142	(15002531) ILES DU PONANT - ILE D OUESSANT - LOGEMENTS LOCATIFS - MAISONS BON ET BEL AIR	31 728,50	34,64
	Total					31 728,50	34,64
Pacé	35740	21350210700013	11 121	204141	(16002505) PACE - CRPR / OMI - Eglise Saint-Melaine - Restauration du retable nord -	7 652,40	0,69
	Total					7 652,40	0,69
Paimpol	22502	21220162800014	7 659	204142	(16002520) GUINGAMP - PAIMPOL - AMENAGEMENT PLACE MARTRAY ET RUE ROMSEY	12 742,02	1,66
	Total					12 742,02	1,66
Paimpont	35380	21350211500016	1 660	204142	(16005978) PAIMPONT - PPT/MHC - Ancienne abbaye - Restauration	19 265,99	11,61
	Total					19 265,99	11,61
Pancé	35320	21350212300010	1 179	204142	(15006012) VALLONS - PANCE - POLE DE LOISIRS NATURES	25 000,00	21,20
	Total					25 000,00	21,20
Péder nec	22540	21220164400011	1 972	204142	(15001390) PEDERNEC - PPT/MHC - Chapelle Saint-Hervé - Restauration	1 920,70	0,97
	Total					1 920,70	0,97

Commune	Code postal	N° SIRET	Population	Article	Intitulé de la subvention	Montant versé en € TTC	Montant en € par habitant
Penvénan	22710	21220166900018	2 674	204141	(17005052) Penvenan_Matériel de désherbage	4 140,00	1,55
				204142	(13009599) PENVENAN - Réhabilitation du centre de vacances de l'ancienne colonie de Kerjoie à Penvenan	53 818,20	20,13
				Total		57 958,20	21,67
Pipriac	35550	21350219800012	3 718	204141	(16006253) Pipriac_POI-DESH 2016	3 270,00	0,88
				Total		3 270,00	0,88
Plabennec	29860	21290160700011	8 621	204141	(17001361) Plabennec_Matériel de désherbage_2017	1 800,00	0,21
				204142	(16003204) PLABENNEC - équipement 2016 - Réalisation dun terrain synthétique à Plabennec	19 933,93	2,31
				Total		21 733,93	2,52
Plaintel	22940	21220171900011	4 305	65734	(17005438) MAIRIE PLAINTEL - Foire aux poulains de PLAINTEL 2017	4 480,00	1,04
				Total		4 480,00	1,04
Plédran	22960	21220176800018	6 342	204142	(12009746) PLEDRAN Travaux daménagement espaces publics à Pledran (dernière tranche) - (Opération de Rénovatio	79 947,91	12,61
				Total		79 947,91	12,61
Pleine-Fougères	35610	21350222200010	1 995	204142	(12006302) ST MALO - PLEINE FOUGERES - REAMENAGEMENT ECOLE Phase 1	33 756,88	16,92
				Total		33 756,88	16,92
Plélan-le-Grand	35380	21350223000013	3 693	204142	(15008041) BROCELIANDE - PLELAN LE GRAND - MAISON ENFANCE ET DES SERVICES	20 329,27	5,50
				65734	(15004623) BROCELIANDE - PLELAN LE GRAND - FESTIVAL LA TETE DANS LE GUIDON	4 153,00	1,12
				Total		24 482,27	6,63
Plélauff	22570	21220181800011	712	204141	(13007649) PLELAUFF	2 445,00	3,43
				Total		2 445,00	3,43
Plélo	22170	21220182600089	3 384	204141	(17004668) Plélo_Matériel de désherbage	1 427,40	0,42
				204142	(14003317) GUINGAMP - PLELO - SALLE DE SPORT	100 000,00	29,55
				Total		101 427,40	29,97
Pléneuf-Val-André	22370	21220186700018	4 196	204142	(12007194) ST-BRIEUC - PLENEUF VAL ANDRE - CENTRE NAUTIQUE	45 000,00	10,72
					(13003363) Pléneuf-Val-André - Création dun centre nautique sur le site des murs Blancs- Env2 - part sectoriell	48 000,00	11,44
				Total		93 000,00	22,16
Plérin	22190	21220187500011	14 827	65734	(17001665) PLERIN - Edition 2017 du festival Terre artère	2 000,00	0,13
					(17005061) PLERIN (22) - Fête maritime du Légué	800,00	0,05
				Total		2 800,00	0,19
Pleslin-Trigavou	22490	21220190900018	3 491	204142	(16008586) DINAN - PLESLIN TRIGAVOU - AMENAGEMENT SALLES DE CLASSE	18 258,00	5,23
				Total		18 258,00	5,23
Plestan	22640	21220193300018	1 575	204142	(16006911) DINAN - PLESTAN - ETUDE DE PROGRAMMATION URBAINE ARCHITECTURALE PAYSAGERE	15 872,00	10,08
				Total		15 872,00	10,08
Pleubian	22610	21220195800015	2 529	204142	(15007470) PLEUBIAN - ERB RNR - Sillon de Talbert - soutien aux investissements de la réserve pour l'année 2015	5 775,68	2,28
					(16006407) Pleubian_POI-ASS 2016	25 506,00	10,09
					(16007391) PLEUBIAN - ERB - RNR - Sillon de Talbert - soutien à la gestion de la réserve - investissement 2016 (5 975,00	2,36
				65734	(16007394) PLEUBIAN - ERB - RNR - Sillon de Talbert - soutien à la gestion de la réserve - fonctionnement 2016 (28 666,11	11,33
					(17004067) PLEUBIAN - RNR ERB - Soutien à la réserve naturelle régionale du Sillon de Talbert - aide au foncti	14 460,00	5,72
Total		80 382,79	31,78				
Pleucadeuc	56140	21560159200011	1 804	204142	(16007905) PLEUCADEUC - PPT/PNP - Eglise Saint-Pierre - Restauration	9 747,92	5,40
				Total		9 747,92	5,40

Commune	Code postal	N° SIRET	Population	Article	Intitulé de la subvention	Montant versé en € TTC	Montant en € par habitant
Pleugriffet	56120	2156016000012	1 210	204142	(15009010) PONTIVY - PLEUGRIFFET - MAISON DE SANTE	44 000,00	36,36
	Total					44 000,00	36,36
Pleurtuit	35730	21350228900019	6 372	204141	(16006256) Pleurtuit_POI-DESH 2016	1 779,00	0,28
	Total					1 779,00	0,28
Plévenon	22240	21220392100011	756	204142	(15008172) COMMUNE DE PLEVENON - AAP Héritages littoraux / Conservation - Remise en état de labri de lancien	9 661,13	12,78
	Total					9 661,13	12,78
Pleyben	29190	21290162300018	3 947	204142	(14000687) COB - PLEYBEN - RESTRUCTURATION/EXTENSION ECOLE PRIMAIRE	27 711,60	7,02
					(14007009) PLEYBEN - PPT/MHC - Calvaire monumental - Restauration	3 868,26	0,98
	Total					31 579,86	8,00
Pleyber-Christ	29410	21290163100011	3 208	204141	(17004701) Pleyber-Christ_Matériel de désherbage	1 800,00	0,56
				204142	(13009305) PLEYBER CHRIST - Réhabilitation d'une friche indu	100 000,00	31,17
	Total					101 800,00	31,73
Plobannalec-Lesconil	29740	21290165600018	3 508	204142	(13000053) PLOBANNALEC LESCONIL - Aménagement du site du Ster de Lesconil et ses abords	2 713,74	0,77
	Total					2 713,74	0,77
Ploërdut	56160	21560163400011	1 242	204142	(16002215) PLOERDUT - PPT/IMH - Chapelle Notre-Dame de Crénénan - Travaux de restauration	5 196,49	4,18
	Total					5 196,49	4,18
Plogonnec	29180	21290169800010	3 138	204142	(15004375) CORNOUAILLE - PLOGONNEC - ACCUEIL PERISCOLAIRE	54 577,88	17,39
	Total					54 577,88	17,39
Plomeur	29120	21290171400015	3 943	204141	(17005056) Plomeur_Matériel de désherbage	1 658,10	0,42
	Total					1 658,10	0,42
Plonéour-Lanvern	29720	21290174800013	6 153	204141	(15007206) PLONEOUR LANVERN - CRPR/OMC - Chapelle de Languivoa - Restauration de la statue Vierge allaitante	5 162,50	0,84
	Total					5 162,50	0,84
Plonévez-du-Faou	29530	21290175500018	2 219	204142	(15007243) PLONEVEZ DU FAOU - PPT/MHC - Chapelle de Saint-Herbot - Etude et restauration (Tranche 1)	41 408,78	18,66
					(17006606) PLONEVEZ DU FAOU - PPT/MHC - Prime SOS	10 000,00	4,51
	Total					51 408,78	23,17
Plonévez-Porzay	29550	21290176300012	1 846	204142	(16007338) Plonevez-Porzay_POI-DESH 2016	800,00	0,43
	Total					800,00	0,43
Plouagat	22170	21220206300013	2 708	204142	(16006431) GUINGAMP - PLOUAGAT - AMENAGEMENT BOURG	21 470,15	7,93
	Total					21 470,15	7,93
Plouaret	22420	21220207100016	2 224	204142	(17001459) PLOUARET - PPT/MHC - Eglise Notre-Dame - Restauration	6 060,29	2,72
	Total					6 060,29	2,72
Ploudalmézeau	29830	21290178900017	6 409	204141	(17006531) Ploudalmézeau_matériel désherbage_2017	2 116,00	0,33
	Total					2 116,00	0,33
Ploudiry	29800	21290180500011	914	204142	(17001014) PLOUDIRY - PPT/IMH - Prime SOS	10 000,00	10,94
	Total					10 000,00	10,94
Plouédern	29800	21290181300015	2 874	204142	(16004613) BREST - PLOUEDERN - ALSH	57 429,60	19,98
	Total					57 429,60	19,98
Plouégat-Guérand	29620	21290182100018	1 128	204142	(14006417) PLOUEGAT GUERRAND - PPT/MHC - Eglise Saint-Agapith - Restauration (1ère phase : PAT)	8 007,30	7,10
	Total					8 007,30	7,10

Commune	Code postal	N° SIRET	Population	Article	Intitulé de la subvention	Montant versé en € TTC	Montant en € par habitant
Plouézec	22470	21220214700014	3 397	204141	(13005373) PLOUEZEC - CRPR/OMC - Chapelle Saint-Riom - Restauration du retable	8 772,00	2,58
				65734	(14003542) PLOUEZEC - Réalisation d'une étude pour la réaffectation d'un terrain de camping (prise en compte des	6 487,50	1,91
				Total		15 259,50	4,49
Plougasnou	29630	21290188800017	3 200	204141	(17004689) Plougasnou_Matériel de désherbage	2 400,00	0,75
				Total		2 400,00	0,75
Plougastel-Daoulas	29470	21290189600010	13 486	65734	(16002849) PLOUGASTEL DAOULAS - Contrat nature trame verte et bleue (TVB) - Mise en valeur de la biodiversité de	4 032,00	0,30
					(17002510) PLOUGASTEL DAOULAS (29) - 9ème festival Les Feux de l'humour	2 000,00	0,15
					Total		6 032,00
Plougouvelin	29217	21290190400012	3 998	204142	(11008696) BREST - PLOUGOUVELIN - SCHEMA DVPT TOURISTIQUE DURABLE : VALORISATION PATRIMOINE	20 123,04	5,03
					(16003321) PLOUGOUVELIN - Restructuration du cinéma Le Dauphin à Plougouvelin	7 631,59	1,91
					Total		27 754,63
Plougoulm	29250	21290192000018	1 836	204142	(13006937) PLOUGOULM - Appel à projet BBC 2013 - Lauréat BBC - Réhabilitation de la Mairie (prise en compte des	1 758,00	0,96
					Total		1 758,00
Plougoumelen	56400	21560167500014	2 484	65734	(16004968) PLOUGOUMELLEN - Contrat nature territorial - identification des trames vertes et bleues et élaboration	7 500,00	3,02
					Total		7 500,00
Plougourvest	29400	21290193800010	1 392	204142	(17002660) MORLAIX - PLOUGOURVEST - CONSTRUCTION DUN POLE ENFANCE JEUNESSE	80 000,00	57,47
					Total		80 000,00
Plougrescant	22820	21220218800018	1 315	204141	(17004431) Plougrescant_Matériel de désherbage	4 800,00	3,65
				204142	(14007040) PLOUGRESCANT - PPT/MHC - Chapelle Saint-Gonéry - Restauration (tranche 3)	6 374,55	4,85
				(14007041) PLOUGRESCANT - PPT/MHC - Chapelle Saint-Gonéry - Restauration (tranche 4)	21 754,04	16,54	
				Total		32 928,59	25,04
Plouguerneau	29880	21290195300019	6 487	65734	(16007792) Soutien financier au projet Fête du jeu Gouel Choari	688,56	0,11
					(17004181) PLOUGUERNEAU (29) - 50 ans du comité de jumelage	1 500,00	0,23
					(17008103) Soutien financier au projet Fête du jeu - Gouel Choari	966,18	0,15
					Total		3 154,74
Plouha	22580	21220222000019	4 647	204142	(17001038) PLOUHA - PPT/MHC - Prime SOS	10 000,00	2,15
					Total		10 000,00
Plouhinec	56680	21560169100011	5 310	204142	(13008985) Plouhinec -POI 2013	40 800,00	7,68
					(16007915) PLOUHINEC - AAP Héritages littoraux / Conservation - Restauration de la maison du gardien de île du	3 729,73	0,70
					Total		44 529,73
Plouider	29260	21290198700017	2 074	204142	(17004112) PLOUIDER - PPT/PNP - Chapelle Saint-Fiacre - Restauration (tranche 1)	31 492,35	15,18
					(17005934) PLOUIDER - PPT/PNP - Prime SOS	10 000,00	4,82
					Total		41 492,35
Ploulec'h	22300	21220224600014	1 720	204142	(16007846) PLOULEC H - PPT/PNP - Chapelle du Yaudet - Restauration	14 056,15	8,17
					(17002986) PLOULEC H - PPT/PNP - Prime SOS	8 098,74	4,71
					Total		22 154,89
Ploumagoar	22970	21220225300010	5 324	204141	(15005231) Ploumagoar - POI-DESH 2015	2 402,40	0,45
					Total		2 402,40
Ploumilliau	22300	21220226100013	2 552	204141	(13007886) Ploumilliau - POI 2013	2 520,00	0,99
					Total		2 520,00

Commune	Code postal	N° SIRET	Population	Article	Intitulé de la subvention	Montant versé en € TTC	Montant en € par habitant
Plouneour-Ménez	29410	21290202700011	1 329	204142	(12009593) MORLAIX - PLOUNEOUR MENEZ - PROJET ENFANCE JEUNESSE - INVESTISSEMENT	2 361,00	1,78
	Total					2 361,00	1,78
Plounérin	22780	21220227900015	759	204142	(17002496) LANNION TREGOR COMMUNAUTE - PLOUNERIN - ECOLE CREATION 4è CLASSE	7 906,07	10,42
	Total					7 906,07	10,42
Plounevez-Quintin	22110	21220229500011	1 109	204141	(16006061) PLOUNEVEZ QUINTIN - CR/OMI - Eglise paroissiale - Conservation et restauration de la statue du Christ	902,50	0,81
				204142	(16007845) PLOUNEVEZ QUINTIN - PPT/PNP - Eglise Saint-Pierre - Restauration	16 628,68	14,99
	Total					17 531,18	15,81
Plourac'h	22160	21220231100016	353	204141	(15007241) PLOURAC H - CRPR/OMI/OMC - Eglise paroissiale - Restauration de 16 statues et du retable	15 530,51	44,00
				204142	(15007262) PLOURAC H - CRPR/MHC - Eglise paroissiale - Restauration	6 308,26	17,87
	Total					21 838,77	61,87
Plouray	56770	21560170900011	1 145	204142	(15003532) COB - PLOURAY - EQUIPEMENT MICRO CRECHE	11 461,00	10,01
	Total					11 461,00	10,01
Plourhan	22410	21220232900018	2 011	204142	(11006321) ST-BRIEUC - PLOURHAN - ECOLE PUBLIQUE	4 139,08	2,06
	Total					4 139,08	2,06
Plouvien	29860	21290209200015	3 781	204142	(16005905) PLOUVIEN - PPT/MHC - Chapelle Saint-Jaoua - Restauration des vitraux	12 826,53	3,39
	Total					12 826,53	3,39
Plouvorn	29420	21290210000016	2 884	204142	(14005223) PLOUVORN - PPT/MHC - Chapelle Notre-Dame de Lambader - Restauration du clocher	22 469,18	7,79
					(17004927) MORLAIX - PLOUVORN - CONSTRUCTION SALLE MULTIFONCTIONS ET MAISON DE LENFANCE	50 000,00	17,34
	Total					72 469,18	25,13
Plouzélambre	22420	21220235200010	236	204142	(15002609) PLOUZELAMBRE - PPT/MHC - Eglise Saint-Sylvestre - Restauration intérieure (tranche ferme)	39 464,02	167,22
	Total					39 464,02	167,22
Plouzévédé	29440	21290213400015	1 825	204142	(17006711) MORLAIX - PLOUZEVEDE - CONSTRUCTION DUN POLE ENFANCE	50 000,00	27,40
	Total					50 000,00	27,40
Plozévet	29710	21290215900012	3 055	204142	(14007525) PLOZEVET - Installation dune chaufferie bois granulés pour loffice de tourisme de la commune (pris	4 061,55	1,33
	Total					4 061,55	1,33
Pluguffan	29700	21290216700015	3 833	204142	(16006722) PLUGUFFAN - PPT/PNP - Chapelle Notre Dame de Grâce - Restauration du mur Sud du placître	9 588,60	2,50
	Total					9 588,60	2,50
Plumaudan	22350	21220239400012	1 213	204142	(16007294) Plumaudan_POI-ASS 2016	18 829,39	15,52
	Total					18 829,39	15,52
Plumelec	56420	21560172500017	2 777	204141	(16006278) Plumelec_POI-DESH 2016	1 800,00	0,65
				204142	(17005804) PONTIVY - PLUMELEC - CREATION ECOLE PUBLIQUE	75 000,00	27,01
	Total					76 800,00	27,66
Pluméliau	56930	21560173300011	3 713	204142	(17002419) PLUMELIAU (56) - création oeuvre art la Vénus de Quinipily	1 000,00	0,27
				65734	(17008174) Soutien financier au projet KerNaval Plunia	844,80	0,23
	Total					1 844,80	0,50
Plumergat	56400	21560175800018	3 859	204142	(16002216) PLUMERGAT - PPT/IMH - Eglise Saint-Thuriau - Restauration du clocher	27 868,73	7,22
	Total					27 868,73	7,22
Pluneret	56400	21560176600011	5 374	204141	(16006252) Pluneret_POI-DESH 2016	939,00	0,17
	Total					939,00	0,17
Poilley	35420	21350230500013	395	204142	(16003548) FOUGERES - POILLEY - DERNIER COMMERCE	55 061,98	139,40
	Total					55 061,98	139,40

Commune	Code postal	N° SIRET	Population	Article	Intitulé de la subvention	Montant versé en € TTC	Montant en € par habitant
Pommeret	22120	21220246900012	2 065	204141	(17004697) Pommeret_Matériel de désherbage	1 020,00	0,49
				204142	(17005748) ST-BRIEUC - POMMERET - AMENAGEMENT CENTRE BOURG	60 699,66	29,39
				Total		61 719,66	29,89
Pommerit-Jaudy	22450	21220247700015	1 729	204142	(15001406) TREGOR-GOELO - POMMERIT JAUDY - RESTRUCTURATION RESTAURANT SCOLAIRE	71 118,40	41,13
				Total		71 118,40	41,13
Pommerit-le-Vicomte	22200	21220248500133	1 900	204141	(17001347) POMMERIT LE VICOMTE - CR/OMC - Eglise Notre-Dame - Sécurisation des albâtres	553,65	0,29
				Total		553,65	0,29
Pont-Aven	29930	21290217500018	2 914	65734	(15009120) PONT AVEN_Mise en oeuvre projet cheval territorial	5 050,40	1,73
				Total		5 050,40	1,73
Pont-de-Buis-lès-Quimerch	29590	21290302500014	4 064	204142	(14004997) BREST - PONT DE BUIS LES QUIMERCH - MAISON MEDICALE	89 345,00	21,98
					(15004718) PONT DE BUIS LES QUIMERCH - Installation dune chaufferie et d'un réseau de chaleur bois plaquettes	51 394,40	12,65
					Total		140 739,40
Pont-l'Abbé	29120	21290220900015	8 842	204141	(16006273) Pont-l'Abbé_POI-DESH 2016	1 800,00	0,20
				204142	(13008634) PONT L ABBE - PPT/MHC - Eglise Notre-Dame des Carmes - Restauration	4 590,08	0,52
				Total		6 390,08	0,72
Pont-Péan	35230	21350363400015	3 908	204141	(17004536) Pont-Péan_Matériel de désherbage	2 700,00	0,69
				Total		2 700,00	0,69
Pont-Scorff	56620	21560179000011	3 498	204142	(11000246) PONT-SCORFF - PPT/PNP - Manoir de Saint Urchaud - Restauration - Critères 2010	14 415,34	4,12
				65734	(17000153) PONT SCORFF - Projet artistique et culturel de l'Atelier d'Estienne au titre de l'année 2017	16 875,00	4,82
				Total		31 290,34	8,95
Pontivy	56300	21560178200018	15 143	204141	(15000422) PONTIVY - CRPR/OMC - Eglise Saint-Meriadec-de-Stival - Restauration du retable sud - Critères 2014	1 033,66	0,07
				204142	(16002219) PONTIVY - PPT/MHC - Château des Rohan - Restauration (tranche ferme - Phase 1)	60 000,00	3,96
					(16002547) PONTIVY - PPT / MHC - Château des Rohan - Restauration (tranche ferme - phase 2)	60 000,00	3,96
					(16007908) PONTIVY - PPT/MHC - Prime Skoaz ouzh skoaz reliée à l'opération 16002219 votée le 09/05/2016 concernera	10 000,00	0,66
Total		131 033,66	8,65				
Porspoder	29840	21290221700018	1 835	204142	(16004672) BREST - PORSPODER - ECOLE - MAISON ENFANCE	49 908,13	27,20
				Total		49 908,13	27,20
Port-Launay	29150	21290222500011	478	204141	(16004696) PORT LAUNAY - CR/OMC - Eglise Saint-Nicolas - Restauration de 11 personnages de la crèche de Noël	327,50	0,69
				204142	(15007887) Port-Launay - POI 2015	105 926,39	221,60
				Total		106 253,89	222,29
Port-Louis	56290	21560181600014	2 761	65734	(17002033) PORT LOUIS - Edition 2017 du festival Avis de Temps Fort, les arts de la rue Rive Gauche	5 000,00	1,81
				Total		5 000,00	1,81
Pouldergat	29100	21290224100018	1 276	204142	(13004973) POULDERGAT - PPT/Travaux de valorisation - Réhabilitation de l'ancien presbytère en pôle administrati	18 788,21	14,72
				Total		18 788,21	14,72
Pouldreuzic	29710	21290225800012	2 141	204141	(17005262) POULDREUZIC (29) - plaque Pierre Jakez Hélias	13 200,00	6,17
				204142	(15003238) CORNOUAILLE - POULDREUZIC - ECOLE	52 412,31	24,48
				Total		65 612,31	30,65
Poullan-sur-Mer	29100	21290226600015	1 657	204142	(16005906) POUILLAN SUR MER - PPT/MHC - Chapelle Notre-Dame de Kérinec - Restauration	4 926,52	2,97
				Total		4 926,52	2,97
Primelin	29770	21290228200012	762	204142	(16001049) CORNOUAILLE - PRIMELIN - BIBLIOTHEQUE ET SALLE POLYVALENTE	1 365,09	1,79
				Total		1 365,09	1,79

Commune	Code postal	N° SIRET	Population	Article	Intitulé de la subvention	Montant versé en € TTC	Montant en € par habitant	
Quemper-Guézennec	22260	21220256800011	1 142	204142	(13006341) GUINGAMP - QUEMPER GUEZENNEC - CONSTRUCTION RESTAURANT SCOLAIRE	8 420,00	7,37	
	Total					8 420,00	7,37	
Querrien	29310	21290230800015	1 766	204141	(16006280) Querrien_POI-DESH 2016	4 592,70	2,60	
	Total					4 592,70	2,60	
Quessoy	22120	21220258400018	3 934	65734	(17001648) QUESSOY_CHEVAL TERRITORIAL 2017	4 666,20	1,19	
	Total					4 666,20	1,19	
Questembert	56230	21560184000014	7 784	204141	(15009106) QUESTEMBERTE_Mise en oeuvre projet cheval territorial	25 000,00	3,21	
					(16002511) QUESTEMBERTE - PPT / OMC - OMI - Chapelle Saint-Michel et chapelle Saint-Jean - Restauration de quatre	368,81	0,05	
				204142	(16007904) QUESTEMBERTE - PPT/PNP - Chapelle de Lesnoyal et son calvaire - Travaux de couverture, maçonnerie, men	4 129,43	0,53	
				65734	(16008169) QUESTEMBERTE - Organisation de la biennale du livre jeunesse de Questembert les 20 et 21 mai 2017	4 000,00	0,51	
Total					33 498,24	4,30		
Quimper	29000	21290232400012	66 905	204141	(16004916) QUIMPER - Investissement en matériels pour la Scène nationale de Quimper et le Pôle Max Jacob (prise	22 761,00	0,34	
					(17005598) QUIMPER - FRAM - Musée des beaux-arts - Acquisition de l'huile sur toile Les Batteuses de blé par H	6 300,00	0,09	
					(17005616) QUIMPER - FRAR - Musée des beaux-arts - Restauration de l'huile sur toile La Vierge au Temple (1873	590,10	0,01	
					(17005617) QUIMPER - FRAR - Musée des beaux-arts - Restauration de l'huile sur toile Portrait dun seigneur du	980,00	0,01	
					65734	(16004677) QUIMPER - PPT/Etude de valorisation - AVAP	2 685,75	0,04
Total					33 316,85	0,50		
Quimperlé	29391	21290233200015	12 707	204142	(13008850) Quimperlé - POI 2013	40 432,21	3,18	
					(14006450) QUIMPERLE - PPT/MHC - Hôpital Frémeur et chapelle St-Eutrope - Restauration de la chapelle (tranche f	18 960,35	1,49	
					(14007276) QUIMPERLE - PPT/MHC - Ancien hôpital Frémeur et chapelle St-Eutrope - Restaurat° de la chapelle (tran	31 536,00	2,48	
					(15002050) QUIMPERLE - Equipement 2015 - Réalisation dun complexe de tennis (3 courts extérieurs) à Quimperlé -	2 997,70	0,24	
					(16002322) QUIMPERLE - PPT/MHC - Ancien hôpital Frémeur et chapelle Saint-Eutrope - Restauration (tranche condit	28 290,00	2,23	
					65734	(17003490) QUIMPERLE (29) - Expo Ursulumes de Yann Kersalé	2 000,00	0,16
					(17007870) QUIMPERLE (29) - 4èmes Regards croisés sur le monde	1 000,00	0,08	
Total					125 216,26	9,85		
Quintin	22800	21220262600017	3 033	65734	(16000580) ST-BRIEUC - QUINTIN - ETUDE RECONVERSION SITE EN CENTRALITE	4 463,95	1,47	
					(17004282) Quintin Multimédia - Espace public numérique	2 000,00	0,66	
					Total			
Quistinic	56310	21560188100018	1 456	204141	(16006263) Quistinic_POI-DESH 2016	983,33	0,68	
					Total			
Redon	35600	21350236200014	10 244	65734	(16007793) Soutien financier au projet Redon fête la Bretagne	1 339,62	0,13	
					Total			
Réguiny	56500	21560190700011	1 896	204142	(14002195) PONTIVY - REGUINY - CONSTRUCTION RESTAURANT SCOLAIRE ET ALSH	22 475,10	11,85	
					Total			

Commune	Code postal	N° SIRET	Population	Article	Intitulé de la subvention	Montant versé en € TTC	Montant en € par habitant
Rennes	35000	21350238800019	215 916	204141	(11008184) RENNES - FRAR- Musée des Beaux-Arts - Restauration d'une huile sur toile de Hontorst Le reniement de	6 404,00	0,03
					(17005599) Ville de RENNES - FRAM - Musée des beaux-arts - Acquisition de l'huile sur toile Halle, Massgaben, I	11 900,00	0,06
					(17005926) Ville de RENNES - FRAM - Musée des beaux-arts - Acquisit° d'une toile Les Noces de Tobie et de Sarah	18 000,00	0,08
					(17006126) Ville de RENNES - FRAR - Musée des beaux-arts - Restauration de 5 huiles sur toile	13 268,50	0,06
				204142	(13001221) VILLE DE RENNES - Réhabilitation des locaux mis à disposition aux Ateliers du Vent (date de prise en	21 162,87	0,10
					(14002922) Ville de Rennes - Espaces sportifs intégrés	16 875,00	0,08
					(14005336) RENNES - Projet d'extension et de restructuration de la salle Guy Ropartz au titre de l'année 2014	225 460,83	1,04
					(15006066) RENNES - PPT/MHC - Eglise Toussaint - Restauration (3ème tranche)	726,15	0,00
					(15008635) RENNES - Equipement 2016 - Construction d'un bassin nordique piscine de Bréquigny	308 185,53	1,43
					(16005017) RENNES - Equipement 2016 - Rénovation terrain synthétique complexe André Fresnais	100 000,00	0,46
				65734	(16000946) RENNES - Projet régional de l'Opéra de Rennes au titre de l'année 2016	31 250,00	0,14
					(17000043) RENNES - Projet régional de l'Opéra de Rennes au titre de l'année 2017	93 750,00	0,43
					(17000058) RENNES - Projet artistique et culturel au titre de l'année 2017 dans le cadre de la convention pluria	35 000,00	0,16
					(17001250) VILLE DE RENNES	7 000,00	0,03
(17002015) RENNES - OPERA - Projet de retransmission de l'opéra Carmen	20 000,00	0,09					
(17002345) VILLE DE RENNES - ANIMATION TERRITORIALE DE SANTE - 2017	8 000,00	0,04					
Total						916 982,88	4,25
Retiers	35240	21350239600012	4 081	204142	(16006418) VITRE - RETIERS - EQUIPEMENT NUMERIQUE ECOLE	23 428,00	5,74
					(16007241) Retiers_POI-ASS 2016	22 510,00	5,52
					(17004320) RETIERS - Prime skoaz ouzh skoaz reliée à l'opération 16003194 votée le 06/06/2016 concernant la rest	10 000,00	2,45
					(17006041) RETIERS - Investissent 2017 - Construction d'un terrain synthétique à Retiers	58 210,05	14,26
Total						114 148,05	27,97
Riec-sur-Bélon	29340	21290236500114	4 216	204142	(16004670) CORNOUAILLE - RIEC SUR BELON - Construction d'un local périscolaire	62 147,00	14,74
Total						62 147,00	14,74
Rochefort-en-Terre	56220	21560196400012	733	204142	(15006164) ROCHEFORT EN TERRE - PPT/MHC - Eglise Notre Dame de la Tronchaye - Restauration du clocher	17 619,06	24,04
					(16004178) ROCHEFORT EN TERRE - PPT/MHC - Eglise Notre-Dame-de-la-Tronchaye - Restauration (tranche ferme)	577,12	0,79
					(16007902) ROCHEFORT EN TERRE - PPT/MHC - Eglise Notre-Dame de la Tronchaye - Restauration (tranche conditionnel	6 679,91	9,11
Total						24 876,09	33,94
Roscoff	29680	21290239900014	3 608	204142	(16002148) ROSCOFF - PPT/PCC - Aménagement qualitatif de voirie - Place et abords de l'église Notre-Dame de Croa	45 000,00	12,47
Total						45 000,00	12,47
Roz-sur-Couesnon	35610	21350247900016	1 038	204141	(13007924) Roz sur Couesnon - POI 2013	731,00	0,70
Total						731,00	0,70
Ruca	22550	21220268300018	596	204141	(16003206) RUCA - CR/OMC - Eglise paroissiale - Restauration du retable du maître-autel	10 738,74	18,02
				204142	(15007609) Ruca - POI 2015	21 496,52	36,07
Total						32 235,26	54,09
Saint-Alban	22400	21220273300011	2 061	204142	(11000202) SAINT ALBAN - PPT/MHC - Chapelle St-Jacques - Charpentes, couvertures, voute, maçonnerie, PAT	7 087,84	3,44
					(15005801) SAINT ALBAN - PPT/MHC - Chapelle Saint-Jacques Le Majeur - Restauration du pignon Ouest et du clocher	1 972,07	0,96
Total						9 059,91	4,40
Saint-Aubin-d'Aubigné	35250	21350251100016	3 476	204142	(13006386) RENNES - ST AUBIN D AUBIGNE - ALSH	8 419,69	2,42
Total						8 419,69	2,42

Commune	Code postal	N° SIRET	Population	Article	Intitulé de la subvention	Montant versé en € TTC	Montant en € par habitant
Saint-Aubin-du-Cormier	35140	21350253700011	3 708	204142	(16007380) SAINT AUBIN DU CORMIER - Equipement 2016 - Réalisation dun terrain synthétique	86 350,19	23,29
	Total					86 350,19	23,29
Saint-Avé	56890	21560206100016	10 961	204142	(13008988) St Avé - POI 2013	15 779,77	1,44
					(17002168) VANNES - SAINT AVE - EXTENSION ET RENOVATION ENERGETIQUE DE LA MAISON DE LENFANCE A SAINT AVE	50 261,96	4,59
	Total					66 041,73	6,03
Saint-Barthélemy	56150	21560207900018	1 217	204142	(13009161) SAINT BARTHELEMY - PPT/MHC - Chapelle Saint-Adrien - Restauration (3ème tranche)	3 283,00	2,70
	Total					3 283,00	2,70
Saint-Brandan	22800	21220277400015	2 426	204141	(17004840) St Brandan_Matériel de désherbage	2 700,00	1,11
	Total					2 700,00	1,11
Saint-Briac-sur-Mer	35800	21350256000013	2 028	65734	(17006808) SAINT BRIAC SUR MER (35) - 22ème festival dart	800,00	0,39
	Total					800,00	0,39
Saint-Brieuc	22023	21220278200018	47 918	204141	(13006661) SAINT BRIEUC - FRAR - Musée dArt et dHistoire - Acquisition de matériel de conservation-restauration	645,36	0,01
				204142	(13008965) SAINT BRIEUC - Projet électrification des cases de santé de la commune urbaine dAgadez au Niger	10 000,00	0,21
					(16003178) SAINT BRIEUC - PPT/IMH - Confortement du Viaduc de Toupin (tranche 4)	60 000,00	1,25
	Total					875,00	0,02
Saint-Christophe-de-Valains	35140	21350261000016	226	204142	(16005792) SAINT CHRISTOPHE DE VALAINS - PPT/CPRB - Effacement des réseaux aériens dans le village de La Basse H	14 038,76	62,12
	Total					14 038,76	62,12
Saint-Clet	22260	21220283200011	901	204142	(17001271) SAINT CLET - PPT/PNP - Prime SOS	10 000,00	11,10
	Total					10 000,00	11,10
Saint-Coulomb	35350	21350263600011	2 652	204141	(17001358) St Coulomb_POI-DESH 2017	3 300,00	1,24
	Total					3 300,00	1,24
Saint-Didier	35220	21350264400015	1 919	204141	(17004847) St Didier_Matériel de désherbage_2017	3 600,00	1,88
	Total					3 600,00	1,88
Saint-Divy	29800	21290245600012	1 449	204141	(17004699) St Divy_Matériel de désherbage	1 800,00	1,24
	Total					1 800,00	1,24
Saint-Erblon	35230	21350266900012	2 612	204142	(16002223) SAINT ERBLON - PPT/IMH - Croix du nouveau cimetière - Restauration	862,50	0,33
	Total					862,50	0,33
Saint-Gérand	56920	21560213700014	1 077	204142	(16006348) SAINT GERAND - Aide à linvestissement Boucle énergétique locale du Pays de Pontivy - Expérimentatio	9 200,00	8,54
	Total					9 200,00	8,54
Saint-Gilles	35590	21350275000010	3 950	204142	(14001741) SAINT GILLES - Réalisation de la ZAC du centre bourg (prise en compte des dépenses à partir du 15 oct	48 791,98	12,35
					(14001999) SAINT GILLES - Démolition dans le cadre de la réalisation de la ZAC du centre bourg (prise en compte	17 818,38	4,51
	Total					66 610,36	16,86
Saint-Goazec	29520	21290249800014	733	204142	(16006400) St Goazec_POI-ASS 2016	116 510,61	158,95
	Total					116 510,61	158,95
Saint-Hervé	22460	21220300400016	431	204141	(16002506) SAINT HERVE - CRPR/OMI - Eglise Saint-Hervé - Conservation et restauration de trois tableaux	4 582,50	10,63
				204142	(17000550) CENTRE BRETAGNE - ST HERVE - EXTENSION SALLE ASSOCIATION	24 288,00	56,35
	Total					28 870,50	66,98

Commune	Code postal	N° SIRET	Population	Article	Intitulé de la subvention	Montant versé en € TTC	Montant en € par habitant
Saint-Jacut-de-la-Mer	22750	21220302000012	879	204142	(14005499) SAINT JACUT DE LA MER - AAP Héritages littoraux / Conservation - Restauration des ouvrages portuaires	26 732,48	30,41
					(16006891) DINAN - ST-JACUT - TRAVAUX PLAGE DE LA BANCHE	54 000,00	61,43
					(16006893) DINAN - ST-JACUT MER - DIGUE DU CHATELET	54 326,00	61,80
					Total	135 058,48	153,65
Saint-Jean-du-Doigt	29630	21290251400018	622	204142	(14004775) SAINT JEAN DU DOIGT - PPT/MHC - Eglise paroissiale - Restauration et aménagement de la salle du trésor	11 043,90	17,76
					Total	11 043,90	17,76
Saint-Laurent-sur-Oust	56140	21560224400018	394	204142	(17002552) PLOERMEL - ST LAURENT S/OUST - REHABILITATION MAISON GABY LOGEMENT/LOCAL	34 113,42	86,58
					Total	34 113,42	86,58
Saint-Malo	35418	21350288300019	46 382	204142	(16003972) SAINT MALO - Acquisition ouvrages au titre du FRAB pour l'année 2016	3 712,09	0,08
					(13006487) SAINT MALO Aménagement mail Bougainville nord (Convention de rénovation urbaine de Saint-Malo)	94 522,88	2,04
					(13006489) SAINT MALO Aménagement rue du Grand Passage (Convention de rénovation urbaine de Saint-Malo)	96 707,10	2,09
					(13006492) SAINT MALO Aménagement secteur rue de l'Arkansas/Place St François Xavier et secteur rue de l'Arkansa	47 504,91	1,02
					(13006494) SAINT MALO Aménagement secteur rue des Caraïbes (nord)/Avenue du Général de Gaulle et secteur rue du	15 727,20	0,34
					(14002499) SAINT MALO Aménagement de la rue de l'Arkansas (Convention de rénovation urbaine de Saint-Malo)	4 368,86	0,09
					(14002503) SAINT MALO Aménagement du stationnement 2 - 9 Square de l'île Crozet, dune voirie et du stationnemen	21 659,44	0,47
					(14002510) SAINT MALO Aménagement du secteur René Capitain (Convention de rénovation urbaine de Saint-Malo)	49 952,47	1,08
					(14007696) SAINT MALO Aménagement place Saint-François Xavier (Convention de rénovation urbaine de Saint-Malo) (33 150,04	0,71
					(15004934) SAINT MALO - PPT/MHC - Cathédrale Saint Vincent - Restauration des verrières hautes du chœur et des	4 770,97	0,10
					(16004186) SAINT MALO - PPT/MHC - Cathédrale Saint-Vincent - Restauration des verrières hautes du chœur et des	15 680,58	0,34
					(16005887) SAINT MALO - PPT/MHC - Rempart (situé place Vauban) - Travaux de maçonnerie, menuiserie et peinture	22 244,12	0,48
					65734	(16003438) SAINT MALO Pays de Saint Malo - 2016 - Animation territoriale de santé	6 400,00
				(17007871) SAINT MALO (35) - Expo Contemplations tableaux églises de Bretagne	3 000,00	0,06	
Total	419 400,66	9,04					
Saint-Martin-sur-Oust	56200	21560229300015	1 358	204142	(16004594) SAINT MARTIN SUR OUST - Réalisation d'une cale de mise à leau	11 832,78	8,71
					Total	11 832,78	8,71
Saint-Méen-le-Grand	35290	21350297400016	4 715	204141	(17004841) St Méen le Grand_Matériel de désherbage	2 160,00	0,46
					Total	2 160,00	0,46
Saint-Michel-en-Grève	22300	21220319400015	479	65734	(14001749) SAINT MICHEL EN GREVE - Réalisation d'une étude d'extension urbaine et de ses liaisons avec le centr	9 075,00	18,95
					Total	9 075,00	18,95
Saint-Onen-la-Chapelle	35290	21350302200013	1 176	65734	(17007775) Commune St Onen La Chapelle_Espace Public numérique (EPN) St Onen La Chapelle - Année 2017	2 000,00	1,70
					Total	2 000,00	1,70
Saint-Ouen-des-Alleux	35140	21350304800018	1 324	204142	(16004674) FOUGERES - ST OUEN DES ALLEUX - MAISON MEDICALE	40 000,00	30,21
					Total	40 000,00	30,21
Saint-Perreux	56350	21560232700011	1 240	204142	(17004286) SAINT PERREUX - PPT/PNP - Eglise Saint-Perreux - Restauration	11 474,56	9,25
					Total	11 474,56	9,25
Saint-Philibert	56470	21560233500089	1 655	204142	(14007182) St Philibert - POI 2014	5 085,00	3,07
					Total	5 085,00	3,07

Commune	Code postal	N° SIRET	Population	Article	Intitulé de la subvention	Montant versé en € TTC	Montant en € par habitant
Saint-Pol-de-Léon	29250	21290259700013	7 002	204142	(16005897) SAINT POL DE LEON - PPT/MHC - Cathédrale Paul Aurélien - Restauration flèche Nord (ph 2 - tr 1 - maço	52 371,41	7,48
					(16005899) SAINT POL DE LEON - PPT/MHC - Cathédrale Paul Aurélien - Restaurat° flèche Nord (ph 2 - tr 1, lots 2	5 923,32	0,85
					(16007838) COMMUNE DE SAINT POL DE LEON - PPT/MHC - Prime S	10 000,00	1,43
					(17006607) COMMUNE DE SAINT POL DE LEON - PPT/MHC - Prime SOS	10 000,00	1,43
				65734	(17005140) SAINT POL DE LEON (29) - Expo costumes de mariage	750,00	0,11
Total						79 044,73	11,29
Saint-Quay-Portrieux	22410	21220325100112	3 307	204141	(16006269) St Quay Portrieux_POI-DESH 2016	4 797,00	1,45
				204142	(12007376) ST-BRIEUC - ST QUAY PORTRIEUX - SIGNALISATION TOURISTIQUE	12 500,00	3,78
				Total			
Saint-Ségal	29590	21290263900013	1 069	204141	(14002093) COMMUNE DE SAINT SEGAL - CRPR/OMC - Chapelle Saint-Sébastien - Restauration du retable majeur (tranch	1 424,59	1,33
				204142	(15002903) BREST - ST SEGAL - SALLE POLYVALENTE	11 544,80	10,80
				Total			
Saint-Senoux	35580	21350312100013	1 781	204142	(16002033) VALLONS - ST SENOUX - AMENAGEMENT BOURG	13 687,32	7,69
				Total			
Saint-Uniac	35360	21350320400017	523	204142	(16002224) SAINT UNIAC - PPT/IMH - Eglise paroissiale - Restauration des abat-sons	3 722,16	7,12
					(16007000) BROCELIANDE - SAINT-UNIAC - REHABILITATION THERMIQUE ECOLE	42 958,00	82,14
				Total			
Saint-Urbain	29800	21290270400015	1 605	204142	(16008439) BREST - SAINT URBAIN - CONSTRUCTION DUNE BIBLIOTHEQUE ET DUNE GARDERIE PERISCOLAIRE	42 307,44	26,36
				Total			
Sainte-Anne-d'Auray	56400	21560263200014	2 642	204142	(17000012) AURAY - SAINTE ANNE D AURAY - CREATION DUN ESPACE PUBLIC SUR LE PARVIS DE LA NOUVELLE MEDIATHEQUE	46 035,53	17,42
					(17001595) SAINTE ANNE D AURAY - PPT/IMH - Basilique Sainte-Anne d'Auray - Restauration (tranche conditionnelle	33 727,08	12,77
				65734	(16004728) AURAY - STE ANNE D AURAY - ETUDE - DVPT TOURISTIQUE	4 768,40	1,80
				Total			
Sainte-Brigitte	56480	21560209500014	178	204142	(15008051) SAINTE BRIGITTE PAYS DE PONTIVY - Réhabilitation : création de 3 logements sociaux à Sainte-Brigitte	13 685,46	76,88
				Total			
Sainte-Tréphine	22480	21220331900018	221	204142	(12002680) SAINTE TREPHEME - Mise en accessibilité et sécurisation des liaisons douces du bourg lelong de la RD	23 156,28	104,78
				Total			
Sauzon	56360	21560241800018	938	204142	(14006652) SAUZON - Réhabilitation de la salle des fêtes (prise en compte des dépenses à partir du 15 octobre 20	75 700,14	80,70
				Total			
Séné	56860	21560243400015	9 156	204142	(16007201) Séné_POI-ASS 2016	8 946,59	0,98
				Total			
Sérent	56460	21560244200018	3 118	65734	(17001652) SERENT_CHEVAL TERRITORIAL 2017	4 247,25	1,36
				Total			
Spézet	29540	21290278700010	1 859	204142	(14005324) SPEZET - PPT/PNP - Eglise Saint-Pierre - Restauration de la croisée (tranche 1 - phase 1)	11 305,83	6,08
					(14005326) SPEZET - PPT/PNP - Eglise Saint-Pierre - Restauration de la croisée (tranche 1 - phase 2 : couverture	11 151,43	6,00
					(15007302) SPEZET - PPT/PNP - Eglise Saint-Pierre - Restauration de la nef, des bas-côtés, de la chapelle Nord e	5 773,15	3,11
					(17001015) SPEZET - PPT/PNP - Prime SOS	10 000,00	5,38
					Total		
Taden	22100	21220339200015	2 343	204142	(14006399) COMMUNE DE TADEN - PPT/IMH - Eglise Saint-Pierre - Restauration : tranche 2	9 779,73	4,17
				Total			

Commune	Code postal	N° SIRET	Population	Article	Intitulé de la subvention	Montant versé en € TTC	Montant en € par habitant
Teillay	35620	21350332900012	1 066	204142	(15006206) VALLONS - TEILLAY - MAISON DES ASSO - SALLES TAP - SKATE PARK	40 000,00	37,52
	Total					40 000,00	37,52
Telgruc-sur-Mer	29560	21290280300015	2 176	204141	(17005071) Telgruc sur Mer_Matériel de désherbage	2 700,00	1,24
				204142	(14007021) TELGRUC SUR MER - PPT/PNP - Moulin à vent de Luzéoc - Restauration	8 631,02	3,97
	Total					11 331,02	5,21
Trébeurden	22560	21220343400015	3 811	204142	(16006350) TREBEURDEN - Appel à projets batiments 2016 - travaux de construction de la maison de la santé (prise	27 080,00	7,11
	Total					27 080,00	7,11
Trédrez-Locquémeau	22300	21220349100015	1 490	204142	(16006034) TREDREZ LOCQUEMEAU - PPT/MHC - Eglise paroissiale de Locquémeau - Restauration	3 307,73	2,22
	Total					3 307,73	2,22
Treffendel	35380	21350340200017	1 288	204141	(17004835) Treffendel_Matériel de désherbage	1 239,00	0,96
	Total					1 239,00	0,96
Treffléan	56250	21560255800011	2 111	204142	(16002231) TREFFLEAN - PPT/MHC - Chapelle Notre-Dame du Bon Secours de Cran - Travaux de couverture et détanchéi	2 980,41	1,41
	Total					2 980,41	1,41
Tréfumel	22630	21220352500010	286	204141	(15004466) TREFUMEL - CRPR/OMC - Eglise Ste-Agnès - Restaurat° menuis. gradins, conservat° restaurat° 11 statues	7 231,44	25,28
	Total					7 231,44	25,28
Tréguier	22220	21220362400011	2 818	65734	(15001218) TREGUIER - Subvention desserte gare de Guingamp au Lycée Savina	4 000,00	1,42
	Total					4 000,00	1,42
Trélévern	22660	21220363200014	1 414	204141	(17005057) TRELEVERN_Matériel de désherbage	3 300,00	2,33
	Total					3 300,00	2,33
Trémoré	22230	21220371500017	1 135	204142	(15009023) CENTRE BRETAGNE - TREMOREL - AMENAGEMENT CENTRE BOURG/VOIE VERTE	145 463,79	128,16
	Total					145 463,79	128,16
Tréveneuc	22410	21220377200018	794	204142	(14002139) ST BRIEUC - TREVENEUC - REQUALIFICATION CENTRE BOURG	49 951,27	62,91
					(14006662) TREVENEUC - Démolition dans le cadre de la réhabilitation du bourg (prise en compte des dépenses à pa	14 692,58	18,50
					(16004487) ST-BRIEUC - TREVENEUC - AMENAGEMENTS URBAINS	80 000,00	100,76
	Total					144 643,85	182,17
Trévérien	35190	21350345100014	892	204142	(16007283) Trévérien_POI-STEP 2016	35 500,00	39,80
	Total					35 500,00	39,80
Trévou-Tréguignec	22660	21220379800013	1 447	204141	(17004837) Trévou-Tréguignec_Matériel de désherbage	1 377,00	0,95
	Total					1 377,00	0,95
Vannes	56000	21560260800014	55 189	204141	(16006768) VANNES - FRAM - Musée de Vannes - Acquisition de 3 ensembles doeuvres	5 000,00	0,09
					(16007631) VANNES - FRAM - Musée des Beaux Arts - Acquisition de 7 oeuvres par Josée THEILLIER	2 094,57	0,04
					(17004834) Vannes_Matériel de désherbage	2 700,00	0,05
					(17005600) VANNES - FRAM - Musée des beaux-arts - Acquisition de lhuile sur toile Esquisse pour le tableau Le	9 515,20	0,17
				204142	(11008005) VANNES Requalification de lavenue Cézanne (Convention de rénovation urbaine de Vannes)	71 513,84	1,30
					(11010691) VANNES - VANNES - MEDIATHEQUE DE QUARTIER TOHANNIC BEAUPRE	30 775,61	0,56
					(13006911) VANNES Bilan daménagement coeur de quartier (convention de rénovation urbaine de Vannes)	390 336,34	7,07
				65734	(13006913) VANNES Restructuration de la rue Edgar Degas (convention de rénovation urbaine de Vannes)	106 219,19	1,92
					(17001973) VANNES - Organisation du salon du livre Livr à Vannes du 9 au 11 juin 2017	10 000,00	0,18
					(17003513) VANNES (56) - festival photo Ailleurs	3 000,00	0,05
Total					7 500,00	0,14	
Total					638 654,75	11,57	

Commune	Code postal	N° SIRET	Population	Article	Intitulé de la subvention	Montant versé en € TTC	Montant en € par habitant
Vitré	35506	21350360000016	17 774	204142	(13008976) VITRE - PPT/ISMH - Enceinte fortifiée de la ville - Travaux de restauration	6 856,00	0,39
				204143	(14006821) VITRE - Travaux d'aménagement des abords de la gare	500 000,00	28,13
				65734	(16008610) VITRE - Projet artistique et culturel de l'Artothèque au titre de l'année 2017	8 000,00	0,45
					(17007474) COMMUNE DE VITRE - PPT/Ville d'Art et d'Histoire - Réalisation d'un plan cavalier	1 226,72	0,07
	Total					516 082,72	29,04

IV – ANNEXES	IV
D - AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION	D3.1

D3.1 LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT

DESIGNATION DES ORGANISMES			
Syndicats mixtes (article L.5721-2 du CGCT)	DATE D'ADHESION	MODE DE PARTICIPATION	MONTANT DU FINANCEMENT
Syndicat mixte pour le développement de Brest Iroise BREST (Comité syndical)	1977	Participation	0,00
Syndicat mixte de développement de services de technologie, d'information et de télécommunications (e MEGALIS Bretagne)	20/10/1999	Participation fonctionnement	1 385 000,00
Syndicat mixte aéroportuaire - Nantes	01/06/2011	Participation	150 000,00
Parc naturel régional d'Armorique DAOULAS	01/10/2004	Participation fonctionnement	685 182,00
		Participation Investissement	156 039,00
Syndicat mixte de la Baie du Mont-Saint-Michel	15/06/2006	Participation	399 500,00
Syndicat mixte pour l'aménagement et le développement du port de pêche de Lorient Keroman	30/06/2006	Participation fonctionnement	20 629,00
		Participation Investissement	1 624 151,00
Syndicat Mixte du Grand Légué	01/01/2017	Participation fonctionnement	141 460,00
		Participation Investissement	87 500,00
Syndicat mixte du haras de Lamballe	21-22/12/2006	Participation	120 000,00
Syndicat mixte du haras d'Hennebont	13-14/12/2007	Participation	125 000,00
Syndicat mixte VIGIPOL	13-14/12/2007	Participation	30 500,00
Syndicat mixte du SAGE Blavet	26/10/2007	Participation	37 720,00
Syndicat mixte pour le SAGE RANCE FREMUR – BAIE DE LA BEAUSSAIS	29/05/2008	Participation	12 650,00
Syndicat mixte de la Maison de la Bretagne - Paris	22/09/2009	Participation	
Syndicat mixte Ellé – Isole – Laïta	25-26/06/2009	Participation	25 304,00
Syndicat mixte pour l'aménagement et la gestion des eaux du bassin versant de l'Odet (SIVALODET)	22-23/10/2009	Participation	33 158,00
Syndicat mixte du Conservatoire National botanique de Brest	22-23/10/2009	Participation	142 843,00
Syndicat mixte du bassin de l'Elorn et Daoulas	3-4-5/02/2011	Participation	12 718,00
Syndicat mixte de gestion du parc naturel régional du golfe du Morbihan	22/12/14	Participation	297 796,85

Autres organismes de regroupement	DATE D'ADHESION	MODE DE PARTICIPATION	MONTANT DU FINANCEMENT
-----------------------------------	-----------------	-----------------------	------------------------

GROUPEMENTS D'INTERET PUBLIC :

GIP BRETAGNE ENVIRONNEMENT	21/12/2006	Participation et subvention	62 000,00
GIP Relation Emploi-Formation de Bretagne GREF Bretagne	19-20/11/2001	Participation	663 291,00
GIP CEFCM	05/02/1998	Mise à disposition de locaux et dotation de fonctionnement pédagogique	46 328,00
GIP Campus de l'excellence sportive	29/10/2010	Participation	640 000,00
GIP Campus ESPRIT Industries	17/04/2014	Participation	33 000,00
GIP Cheval Breton	05/07/2017	Participation	Contribution comprise entre 15 et 30% des charges du GIP
GIP Cafés Cultures	25/09/2017	Participation et subvention	60 000,00

GROUPEMENTS D'INTERET SCIENTIFIQUE :

Centre de ressources et d'expertise Scientifique sur l'eau en BRETAGNE	23/24/06/2011	Participation	
--	---------------	---------------	--

IV – ANNEXES	IV
D- AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION	D3.2

D3.2 - LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES

Catégorie d'établissement Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
EPCC dédié à la gestion d'un centre de ressources régionales pour le spectacle vivant	01/01/2008	07-EPCC/1 - 26/10/2007	EPCC	
EPCC dédié à la gestion d'un centre de ressources régionales pour le livre et la lecture publique	01/01/2008	07-EPCC/2 - 26/10/2007	EPCC	
EPCC Ofis publik ar Brezhoneg – Office public de la Langue bretonne	03/06/2010	09-EPCC/1 -27/03/2009	EPCC	
EPCC « pôle d'enseignement supérieur spectacle vivant Bretagne / Pays de Loire »	04/11/2011	11-DC-DC/2 - 23-24/06/2011	EPCC	
EPCC » Ecole supérieure européenne d'art de Bretagne »	27/12/2010	10-CULT/EPCC/3 -16-17/12/2010 11-DC-SADT/1 - 15-16/12/2012	EPCC	
EPPC « Fonds Régional d'Art Contemporains Bretagne	02-03-04/02/2012 arrêté préfectoral en date du 27 /12/12	12-DC-DC/1	EPIC	

IV – ANNEXES	IV
D- AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION	D 3.3.1

D3.3.1 LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
Régie à seule autonomie financière			NEANT		
Opérations d'aménagement			NEANT		

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	D3.3.2

1 – BUDGET PRINCIPAL

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	1 233 708 175,25	870 326 096,45	274 435 267,30	88 946 811,50
RECETTES	1 233 708 175,25	797 793 276,70	274 435 267,30	161 479 631,25
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	1 280 526 315,22	1 190 107 863,39	0,00	90 418 451,83
RECETTES	1 280 526 315,22	1 296 488 247,33	0,00	-15 961 932,11

(1) Y compris les rattachements.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget)

(1) Y compris les rattachements.

3 – PRESENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	1 233 708 175,25	870 326 096,45	274 435 267,30	88 946 811,50
RECETTES	1 233 708 175,25	797 793 276,70	274 435 267,30	161 479 631,25
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	1 280 526 315,22	1 190 107 863,39	0,00	90 418 451,83
RECETTES	1 280 526 315,22	1 296 488 247,33	0,00	-15 961 932,11

(1) Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	D3.3.2

4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (cf. liste des principales opérations en annexe de la M71) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative ;

(2) Y compris les rattachements.

5 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES(après la neutralisation des flux réciproques) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.

(2) Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES	IV
D- AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION	D 3.4

D3.4 LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité
NEANT				

Une partie des opérations portuaires, les voies navigables et les locations de salles sont assujetties à la TVA.

IV – ANNEXES	IV
SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS	D3.5

D3.5.1 - VOLET 1 – BUDGETAIRE (circulaire n°LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)

DEPENSES			RECETTES		
FONCTIONNEMENT	Chapitre	Montant	FONCTIONNEMENT	Chapitre	Montant
Contribution régionale d'équilibre d'exploitation TTC		103 105 185	Compensation financière versée par l'Etat au titre de l'exploitation		44 884 246
Autres		1 771 472	Compensation financière au titre des tarifs sociaux fixés par l'Etat		3 893 580
			Matériel		6 693 074
Sous-total Fonctionnement		104 876 657	Sous-total Fonctionnement		(B) 55 470 900
INVESTISSEMENT					
	Chapitre	Montant			
Matériel		52 626 178			
Autres		411 552			
Sous-total Investissement		53 037 730	Effort propre de la région (A-B)		(C) 102 443 487
TOTAL DEPENSES		(A) 157 914 387	TOTAL RECETTES		157 914 387

IV – ANNEXES

SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS

IV
D3.5

D3.5.2 - VOLET 2 – COMPTE TER SNCF (circulaire n°LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)

(Montant exprimés en K€)

CRN en M€	2015	2016	2016 / 2015	CRD en M€	2015	2016	2016 / 2015
Recettes directes du trafic	39,08	40,09	1,00	Recettes directes du trafic	39,08	40,09	1,00
Compensations tarifaires	5,08	5,36	0,27	Compensations tarifaires	5,08	5,36	0,27
Autres produits	1,88	3,81	1,93	Autres produits	1,88	3,81	1,93
Contribution	96,36	94,06	-2,31	Contribution	96,36	94,06	-2,31
Chiffre d'affaires	142,41	143,32	0,91	Chiffre d'affaires	142,41	143,32	0,91
Prestations trains	0,00	0,00	0,00	Prestations trains	0,00	0,00	0,00
Prestations de services de gares	4,44	4,46	0,01	TOTAL PRODUITS	142,41	143,32	0,91
Prestations spécifiques Forfait et Service en gares (Produits)	1,53	1,56	0,03	Energie électrique	-3,45	-3,83	-0,38
Prestations Produit train (Produits)	0,77	0,62	-0,15	Energie diesel	-1,30	-1,09	0,21
Prestations infrastructure	0,05	0,00	-0,05	Péages d'infrastructure	-25,00	-24,84	0,15
Commissions reçues	2,43	1,91	-0,52	Conduite	-17,32	-16,61	-1,29
PRESTATIONS FACTUREES	9,23	8,55	-0,68	Accompagnement	-12,67	-12,71	0,16
Total Produits	151,64	151,86	0,23	Interpénétrations - affermage	-1,85	-1,92	-0,07
Achats de matières	-6,60	-6,60	0,00	Transport routier régulier	-1,09	-1,15	-0,06
Energie	4,74	-4,92	-0,18	Transport routier de substitution	-0,78	-1,51	-0,74
Energie diesel	-1,30	-1,09	0,21	Charges de circulation	-63,65	-65,67	-2,02
Energie électrique	-3,45	-3,83	-0,38	Maintenance, nettoyage et charges de capital des matériels roulants	-24,61	-25,47	-0,86
Péages d'infrastructure	-25,00	-24,84	0,15	Total charges de capital	-6,82	-6,24	0,58
Conduite	0,33	-0,86	-1,19	Dotation aux amortissements	-15,54	-19,56	-4,02
Accompagnement	-2,07	-1,52	0,55	Subventions	13,43	17,85	4,42
Maintenance et nettoyage matériels roulants	3,06	2,61	-0,45	Frais financiers	-0,12	-0,12	-0,00
Produit train	0,15	0,10	-0,05	IFER	-4,59	-4,41	0,18
Locations de matériels roulants	0,86	0,16	-0,70	GDP	0,00	0,00	0,00
Prestations communes gares	-5,64	-5,73	-0,08	Locations de matériels roulants	0,86	0,16	-0,70
Prestations spécifiques gares (Charges)	-0,47	-0,50	-0,03	Total prêts de matériels roulants	4,48	2,76	-1,72
Commissions versées	-3,43	-3,44	-0,01	Total emprunts de matériels roulants	-3,62	-2,60	1,02
Transport routier régulier	-1,09	-1,15	-0,06	Charges de matériels roulants	-23,75	-25,31	-1,56
Transport routier de substitution	-0,78	-1,51	-0,73	Produit train	-6,53	-5,38	1,15
Impôts et taxes	-7,89	-7,82	0,06	Produit train Matériel	-4,13	-2,99	1,54
Charges de personnel	-56,61	-56,59	0,02	Produit train Traction et Fret	0,00	-0,01	-0,01
Autres charges	-24,10	-24,19	-0,09	Produit train escale	-2,40	-2,78	-0,38
Autres charges	-15,15	-15,63	-0,47	Escale	-9,63	-10,25	-0,63
Redevance SNCF	-3,41	-2,78	0,63	Prestations communes	-7,47	-7,48	-0,01
Interpénétrations/Affermage	-1,05	-1,92	-0,07	Prestations spécifiques	-2,16	-2,77	-0,61
SI & Télécom	-3,69	-3,87	-0,18	Forfait	-0,95	-1,15	-0,20
Marge opérationnelle	17,61	15,05	-2,56	Service en gare	-1,21	-1,62	-0,41
Résultat financier	-0,55	-0,60	-0,05	Distribution	-8,00	-9,23	-1,23
Résultat exceptionnel	0,00	0,00	0,00	Commissions versées	-5,57	-3,44	2,13
Dotations aux amortissements	-3,40	-3,06	0,34	Dispositif de distribution	-7,00	-7,70	-0,70
Provisions, dépréciations, résultats de cession	-0,44	-0,15	0,29	Commissions reçues	4,57	1,91	-2,66
Total Charges	-138,42	-140,63	-2,21	Charges au sol	-24,16	-24,87	-0,71
RESULTAT NET avant IS	13,22	11,24	-1,98	Redevance SNCF	-3,41	-4,52	-1,11
Impôts sur les sociétés	-4,42	-3,32	1,10	Gestion du TER	-5,53	-3,52	2,01
RESULTAT NET	8,80	7,91	-0,88	SI & Télécom	-1,30	-1,59	-0,28
				Fonctions support	-10,24	-9,62	0,61
				Impôts et taxes	-3,29	-1,84	1,46
				Charges diverses	-4,10	-4,78	-0,67
				TOTAL CHARGES	-129,19	-132,08	-2,89
				RESULTAT NET avant IS	13,22	11,24	-1,98
				Impôts sur les sociétés	-4,42	-3,32	1,10
				RESULTAT NET	8,80	7,91	-0,88

Cette annexe correspond au modèle de présentation du compte d'exploitation figurant dans la convention SNCF il est donc susceptible de subir des modifications à l'initiative de la SNCF.

IV – ANNEXES	IV
SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS	D3.5

D3.5.3 - VOLET 3 – ANNEXE PATRIMONIALE (circulaire n°LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)

Série parc au 31/12/2017	Numéro d'engin	Année de construction	VNC2017	Rénovation / Modernisation	Opération lourde de maintenance	Vitesse	Capacité		Climatisation	Fermeture automatique des portes	Secteur de marché
							1ère classe	2ème classe			
LOCOMOTIVES BB 25500 PARC : 7	BB25595	1973	-	prévision de radiation 11/2017		140 km/h	-	-	non	-	périurbain
	BB25600	1973	-	prévision de radiation 11/2017							
	BB25643	1973	85 385								
	BB25655	1974	14 150								
	BB25681	1975	10 102								
	BB25689	1975	108 007								
	BB25690	1975	70 770								
AUTOMOTEUR X73500 PARC : 15	X73522	2000	388 786			140 km/h	82 classe unique	oui	oui	interville de proximité périurbain	
	X73538	2000	392 609								
	X73574	2001	491 037								
	X73575	2001	491 311	-	-						
	X73583	2001	497 501	-	-						
	X73588	2001	498 854	-	-						
	X73590	2001	499 395	-	-						
	X73596	2001	509 025	-	-						
	X73597	2001	509 725	-	-						
	X73598	2001	509 463	-	-						
	X73599	2001	508 341	-	-						
	X73601	2001	510 688	-	-						
	X73603	2001	510 003	-	-						
	X73604	2001	512 176	-	-						
X73605	2001	510 177	-	-							
VOITURE REMORQUEE	RS1	1987	76 485	Modernisée en 2000	Révision en 2006	140 km/h	20	248 avec	non	oui	interville
	RS5	1987	77 763	Modernisée en 2000	Révision en 2007						
	RS6	1989	106 279	Modernisée en 2000	Révision en 2007						
	RS9	1989	105 869	Modernisée en 2001	Révision en 2009						
	RS10	1989	105 719	Modernisée en 2000	Révision en 2008						

Série parc au 31/12/2017	Numéro d'engin	Année de construction	VNC2017	Rénovation / Modernisation	Opération lourde de maintenance	Vitesse	Capacité		Climatisation	Fermeture automatique des portes	Secteur de marché
							1ère classe	2ème classe			
AUTOMOTRICE Z 21500 PARC : 19	Z21535	2003	2 113 695	-	-	200 km/h	36	181	oui	oui	interville
	Z21537	2003	2 381 847	-	-						
	Z21541	2003	2 304 417	-	-						
	Z21545	2003	2 406 414	-	-						
	Z21549	2003	2 318 480	-	-						
	Z21551	2003	2 109 494	-	-						
	Z21557	2003	2 441 493	-	-						
	Z21563	2004	2 479 550	-	-						
	Z21569	2004	2 409 181	MooviTER en 2008	-						
	Z21571	2004	2 535 303	-	-						
	Z21575	2004	2 520 396	-	-						
	Z21581	2004	2 537 798	-	-						
	Z21583	2004	2 547 306	-	-						
	Z21587	2004	2 541 499	-	-						
	Z21589	2004	2 580 307	-	-						
	Z21593	2004	2 549 923	-	-						
	Z21599	2004	2 569 074	-	-						
Z21607	2004	2 662 715	aquisition NOV2014 (ex Aquitaine)	ajout reservoir WC en 2015							
Z21609	2004	2 677 077	aquisition NOV2014 (ex Aquitaine)	ajout reservoir WC en 2015							
AUTOMOTRICE Z 27500 PARC : 6 tricaisses 8 quadricaises	Z27645	2007	2 137 450	-	-	160 km/h	176 classe unique	236 classe unique	oui	oui	interville périurbain
	Z27647	2007	2 128 366	-	-						
	Z27665	2007	2 167 664	-	-						
	Z27679	2007	2 188 407	-	-						
	Z27695	2007	2 228 304	-	-						
	Z27705	2007	2 252 245	-	-						
	Z27713	2007	2 645 277	-	-						
	Z27715	2007	2 680 616	-	-						
	Z27721	2007	2 780 494	-	-						
	Z27795	2008	2 969 331	-	-						
	Z27801	2008	2 756 344	-	-						
	Z27803	2008	2 756 344	-	-						
	Z27805	2008	2 758 373	-	-						
	Z27815	2009	2 777 258	-	-						

Série parc au 31/12/2017	Numéro d'engin	Année de construction	VNC2017	Rénovation / Modernisation	Opération lourde de maintenance	Vitesse	Capacité		Climatisation	Fermeture automatique des portes	Secteur de marché
							1ère classe	2ème classe			
AUTOMOTRICE B82500 PARC : 8	B82571	2009	3 339 731	-	-	160 km/h	225 classe unique		oui	oui	interville périurbain
	B82577	2009	3 357 106	-	-						
	B82589	2009	3 374 338	-	-						
	B82595	2009	3 416 412	-	-						
	B82601	2009	3 420 521	-	-						
	B82611	2009	3 441 878	-	-						
	B82641	2009	3 358 545	-	-						
	B82643	2009	3 375 396	-	-						
AUTOMOTRICE REGIO 2N PARC :19 12 rames longues 8C 7 rames courtes 6 C	Z55507/4L	2017	10 887 889			160km/h	42	451	oui	oui	interville périurbain
	Z55531/16L	2014	9 720 401								
	Z55553/27L	2015	9 589 976								
	Z55557/29L	2015	9 772 491								
	Z55569/35L	2015	9 750 558								
	Z55571/36L	2015	9 757 549								
	Z55743/122L	2015	10 000 514								
	Z55751/126L	2016	10 754 958								
	Z55755/128L	2017	10 918 509								
	Z55757/129L	2017	11 253 356								
	Z55599/50L	2017	11 300 000	Prevision de livraison 11/2017							
	Z55611/56L	2017	11 300 000	Prevision de livraison 11/2017							
	Z55635/68C	2016	8 731 379			160km/h	42	308	oui	oui	interville périurbain
	Z55647/74C	2016	8 803 678								
	Z55659/80C	2016	8 899 072								
	Z55671/86C	2016	8 838 449								
	Z55727/114C	2017	9 516 970								
	Z55735/118C	2017	9 365 259								
Z55737/119C	2017	9 388 602									

IV – ANNEXES	IV
D - AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION - GESTION DES FONDS EUROPEENS	D4.1

PROGRAMMATION 2014-2020 (1) (tableau 1)

Gestion AP/AE

Fonds Européens	FEDER	FSE	FEADER *	AUTRES FONDS FEAMP *	ASSISTANCE TECHNIQUE (2) FEDER-FSE
Rappel total programme opérationnel (a)	296 551 456	59 822 955	367 669 924	47 032 970	13 125 499
AP et AE affectées au 31/12/N-1 (b)	38 720 203	0	15 500 891	0	1 500 000
Flux d'AP et d'AE affectées dans l'année N (c) (3)	101 436 524	0	14 652 977	0	855 000
Total AP et AE affectées (d) = (b) + (c)	140 156 727	0	30 153 868	0	2 355 000
Taux d'affectation = (d) / (a)	76%	0%	8%	0%	18%
Reste à affecter = (a) - (d)	156 394 729	59 822 955	337 516 056	47 032 970	10 770 499

Gestion des crédits de paiements

Fonds Européens	FEDER	FSE	FEADER *	AUTRES FONDS FEAMP *	ASSISTANCE TECHNIQUE FEDER-FSE
Dépenses (4)	TOTAL	dépenses en maîtrise d'ouvrage Région (hors AT) inscrites pour leur part certifiée en dépense et leur part financée (au taux de programmation) en recette			dépenses en maîtrise d'ouvrage Région inscrites pour leur part certifiée en dépense et leur part financée (au taux de programmation) en recette
Rappel total programme opérationnel (a)	296 551 456	59 822 955	367 669 924	47 032 970	13 125 499
Mandatés au 31/12/N-1 (b)	4 180 385	0	15 500 891		0
Mandatés de l'année N (c)	13 890 845	481 531	14 652 977		9 720
Régularisations de l'année N (d)	0	0	0	0	0
Total CP mandatés (e) = (b) + (c) + (d)	18 071 230	481 531	30 153 868	0	9 720
Taux d'emploi = (e) / (a)	6%	1%	8%	0%	0%
Reste à mandater = (a) - (e)	278 480 226	59 341 424	337 516 056	47 032 970	13 115 779
Recettes					
Rappel total recettes à titrer sur la programmation (f)	296 551 456	59 822 955	367 669 924	47 032 970	13 125 499
Recettes titrées au 31/12/N-1 (g)	0	0	15 500 891		0
Recettes titrées l'année N (h)	12 174 490	433 378	14 652 977		8 748
Total recettes (i) = (g) + (h)	10 374 490	433 378	30 153 868	0	8 748
Taux de recouvrement = (i) / (f)	3%	1%	8%	0%	0%
Reste à titrer = (f) - (i)	286 176 966	59 389 577	337 516 056	47 032 970	13 116 751

Avances encaissées non titrées (j) (5)	16 248 874	3 288 438
Reste à employer = (j) + (i) - (e)	8 552 134	3 240 285

(1) Inscire la programmation concernée. Ouvrir un état par programmation à partir de la programmation 2014-2020. Un deuxième tableau est joint à cette annexe, listant les dossiers spécifiques en maîtrise d'ouvrage Région Bretagne.

* les flux financiers des fonds FEADER et FEAMP sont gérés par l'ASP et ne transitent pas par le budget régional ; en revanche ils sont réintégrés comptablement dans le budget régional au moment du compte administratif, au vu des états financiers transmis par l'ASP.

(2) Cette colonne n'est à compléter que pour les collectivités qui gèrent une partie de l'assistance technique en AP/AE, sachant que la part frais de personnel est exclue de la gestion AP/AE. **Sont intégrées dans cette colonne les dépenses et recettes d'AT en maîtrise d'ouvrage de la Région Bretagne (cf tableau détaillé n°2). Les dépenses inscrites sont celles qui ont fait l'objet d'un financement dans le cadre des fonds FEDER/FSE.**

(3) Ce flux comprend les affectations et désaffectations de l'année. En effet les désaffectations génèrent une enveloppe disponible à réaffecter et impactent la ligne "reste à affecter" qui est réabondée à hauteur des désaffectations.

(4) Par dépense, il est entendu la dépense en faveur de tiers ou supportée par la collectivité en maîtrise d'ouvrage directe financée uniquement par les fonds européens, hors contrepartie de la collectivité. **C'est pourquoi les dépenses en maîtrise d'ouvrage directe sont ici inscrites pour la part ayant fait effectivement l'objet d'un financement dans l'année, dont le montant n'est connu précisément qu'après paiement effectif de la Commission Européenne.**

(5) Cette ligne n'est à compléter que si la collectivité ne titre pas les avances. **Y sont ici inscrits les préfinancements initiaux et annuels cumulés encaissés et faisant l'objet d'une comptabilisation extra budgétaire.**

EMPLOI DES CRÉDITS COMMUNAUTAIRES DANS LE CADRE DE LA SUBVENTION GLOBALE DOSSIERS SPECIFIQUES - MO REGION BRETAGNE

En cas de recouvrement de sommes indues, les faire apparaître en dépenses négatives

Fonds Européens	Titre de la mesure	Libellé de l'opération	N° Dossier PROGOS	Fonct/Invt	PROGRAMMATION		CERTIFICATION		Reste à certifier	RECETTES		
					date programmation	Montant programmé	Date de certification	Montant certifié(taux de prog°		Date de versement	Montant remboursé (90 % au taux de l'axe)	
FEDER 2014-2020 (y compris Assistance technique)	Action 232 – Accompagner toutes les phases sensibles de développement de l'entreprise en vue de conforter sa compétitivité	Fonds de co-investissement Breton – BREIZH UP	15007270	Invt	11/12/15	8 000 000,00 €	29/9/17	2 000 000,00 €	6 000 000,00 €	2/11/17	794 318,52 €	
	Action 312 - Accompagner l'aménagement portuaire en faveur du déploiement des énergies renouvelables	Création d'un quai Energies Marines Renouvelables au Port de Brest	16003041	Invt	13/02/2017+13/07/2017	15 000 000,00 €	7/12/17	1 903 113,00 €	13 096 887,00 €			
	Action 511 - Assurer une mise en œuvre administrative et financière optimale du PO, notamment de ses axes FEDER	Organisation des événements partenariaux pour la mise en œuvre des FESI – Phase de lancement 2015-2016		15009356	Fonct	15/3/16	45 000,00 €	19/12/17	29 297,97 €	15 702,03 €		
		Soutien à la mise en œuvre d'une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour une réhabilitation thermique de qualité des logements locatifs sociaux		16003646	Fonct	12/07/2016+13/02/2018	64 800,00 €	16/5/17	9 720,00 €	55 080,00 €	2/11/17	8 748,00 €
		Formation/action à l'audit interne, en appui à la mission d'autorité de gestion de la Région Bretagne des fonds européens		EU000358	Fonct	15/6/17	8 775,00 €	20/2/18	8 775,00 €	0,00 €		
		Assistance à Maîtrise d'ouvrage pour la réalisation des audits d'opérations du programme opérationnel FEDER -FSE Bretagne 2014-2020		EU000436	Fonct	16/11/17	98 075,00 €		0,00 €	98 075,00 €		
		Organisation des événements partenariaux pour la mise en œuvre des FESI – Années 2017-2018		EU000457	Fonct	13/2/18	37 500,00 €		0,00 €	37 500,00 €		
	Action 5.1.2 – Soutenir l'information et l'animation sur les fonds européens	Actions de communication pour la phase de lancement (2015-2016) de la programmation des fonds européens en Bretagne	EU000220	Fonct	15/11/16	99 240,54 €		0,00 €	99 240,54 €			
									0,00 €			
									0,00 €			
								0,00 €				

Sous total des aides en MO REGION BRETAGNE pour le FEDER					23 353 390,54 €		3 950 905,97 €	19 402 484,57 €		803 066,52 €	
FSE 2014-2020 (y compris l'assistance technique)	Action 411 – Soutien aux actions de formation qualifiante à l'attention des demandeurs d'emploi	Programme Bretagne Formation – CCAP septembre 2014	EU000322	Fonct	16/4/15	25 886 200,53 €	15/12/17	4 859 122,75 €	21 199 236,95 €	16/8/17	433 378,16 €
		Programme Bretagne Formation – CCAP septembre 2015	EU000322	Fonct	9/2/16	84 534,17 €					
		Programme Bretagne Formation – CCAP septembre 2014	EU000322	Fonct	19/4/16	87 625,00 €					
		Programme régional supérieur – DCE Mars 2012	EU000327	Fonct	19/3/14	386 063,00 €		0,00 €	262 401,01 €		
		Programme régional supérieur – DCE Mars 2012	EU000327	Fonct	16/4/15	-123 661,99 €					
		Programme régional supérieur – DCE CCAP Mars 2014	EU000326	Fonct	8/7/14	221 907,48 €		0,00 €	86 427,00 €		
		Programme régional supérieur – DCE CCAP Mars 2014	EU000326	Fonct	16/4/15	-135 480,48 €					
		Programme régional supérieur – DCE CCAP Avril 2013	EU000328	Fonct	19/3/14	275 037,75 €		0,00 €	88 686,77 €		
		Programme régional supérieur – DCE CCAP Avril 2013	EU000328	Fonct	16/4/15	-186 350,98 €					
		Programme Bretagne Formation (PBF) Reconductions 2017-2019	EU000482	Fonct	16/11/17	25 865 584,28 €		0,00 €	25 865 584,28 €		
Action 611 – Soutenir la mise en œuvre administrative et financière de l'axe 4 du PO	/										
Sous total des aides en MO REGION BRETAGNE pour le FSE					52 361 458,76 €		4 859 122,75 €	47 502 336,01 €		433 378,16 €	
FEADER 2014-2020								0,00 €			
								0,00 €			
								0,00 €			
								0,00 €			
	Sous total des aides en MO REGION BRETAGNE pour le FEADER					0,00 €		0,00 €	0,00 €		0,00 €
FEAMP 2014-2020								0,00 €			
								0,00 €			
								0,00 €			
								0,00 €			
	Sous total des aides en MO REGION BRETAGNE pour le FEAMP					0,00 €		0,00 €	0,00 €		0,00 €
TOTAL DES AIDES EN MO REGION BRETAGNE (TOUS FONDS EUROPEENS)					75 714 849,30 €		8 810 028,72 €	66 904 820,58 €		1 236 444,68 €	

IV - ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS	E1

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases /(N - 1)	Taux appliqués par décision du conseil régional	Variation de taux/N - 1	Produit voté par le conseil régional	Variation du produit /N - 1
Taxe intérieure sur les produits pétroliers - Modulation			GO : 1,15 €/hl - SP : 1,77 €/hl	0%		
Taxe intérieure sur les produits pétroliers - Majoration Grenelle			GO : 1,35 €/hl - SP : 0,73 €/hl	0%	36 420 414	0,86%
Taxe sur les permis de conduire			0,00 €	0%	0	
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules			51,00 €/CV	10,87%	131 116 795	14,62%
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)						
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1) (2)						
Taxe relative à l'octroi de mer (1)						
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)						
Droit de francisation et de navigation corse (2)						
Droit de passeport en Corse (2)						
Droit de consommation sur les tabacs en Corse (2)						
[...] (3)						
TOTAL					167 537 209	11,32%

(1) Taxe perçue par les régions d'outre-mer.

(2) Taxe perçue par la collectivité territoriale de Corse.

(3) Détailler les taxes pour lesquelles la région à un pouvoir de modulation ou de fixation du taux

IV – ANNEXES (CA)	IV
ARRETE ET SIGNATURES	E2

Nombre de membres en exercice : 83

Nombre de membres présents au moment du vote : 77

Nombre de suffrages exprimés : 83

VOTES :

Pour : 53

Contre : 28

Abstentions : 2

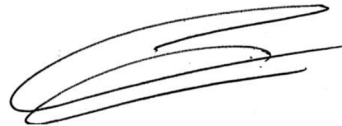
Date de convocation : 29 mai 2018

Présenté par le Président,
A Rennes, le 22 juin 2018

Délibéré par l'assemblée du conseil régional, réunie en session
A Rennes, le 22 juin 2018

Le Président du Conseil régional, Loïg Chesnais-Girard

Le Président,



Loïg CHESNAIS-GIRARD

REGION BRETAGNE

n° 18_DFE_SBUD_05

CONSEIL REGIONAL

22 juin 2018

DELIBERATION

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2017

Le Conseil régional convoqué par son Président le 29 mai 2018, s'est réuni le vendredi 22 juin 2018 au siège de la Région Bretagne, sous la présidence de Monsieur Loïg CHESNAIS-GIRARD, Président du Conseil régional.

Etaient présents : Monsieur Olivier ALLAIN, Madame Sylvie ARGAT-BOURIOT, Madame Catherine BLEIN, Madame Mona BRAS, Madame Georgette BREARD, Monsieur Pierre BRETEAU, Monsieur Gwenegan BUI, Monsieur Thierry BURLLOT, Madame Gaby CADIOU, Madame Fanny CHAPPE (à partir de 12h10 jusqu'à 14h) Monsieur Loïg CHESNAIS-GIRARD, Monsieur Marc COATANÉA (jusqu'à 12h30), Monsieur André CROCQ, Madame Delphine DAVID (jusqu'à 14h puis à partir de 16h30), Monsieur Gérard DE MELLON, Monsieur Stéphane DE SALLIER DUPIN, Madame Virginie D'ORSANNE, Madame Laurence DUFFAUD, Monsieur Richard FERRAND (de 11h à 17h), Madame Laurence FORTIN, Madame Anne GALLO, Madame Evelyne GAUTIER-LE BAIL (jusqu'à 20h), Monsieur Karim GHACHEM, Madame Anne-Maud GOUJON, Madame Sylvie GUIGNARD (de 15h20 à 17h35), Madame Claire GUINEMER (jusqu'à 14h), Monsieur Philippe HERCOUËT, Madame Kaourintine HULAUD, Monsieur Bertrand IRAGNE (jusqu'à 15h20), Madame Elisabeth JOUNEAUX-PEDRONO, Monsieur Roland JOURDAIN (jusqu'à 14h), Monsieur Pierre KARLESKIND (jusqu'à 13h10 puis à partir de 15h15), Monsieur Gérard LAHELLEC, Madame Isabelle LE BAL, Monsieur Jean-Michel LE BOULANGER, Monsieur Olivier LE BRAS, Monsieur Raymond LE BRAZIDEC (jusqu'à 16h30), Madame Agnès LE BRUN, Monsieur Patrick LE DIFFON, Monsieur Marc LE FUR, Monsieur Patrick LE FUR, Madame Gaël LE MEUR, Monsieur Alain LE QUELLEC, Madame Gaël LE SAOUT, Madame Christine LE STRAT, Monsieur Christian LECHEVALIER, Madame Lena LOUARN, Monsieur Bernard MARBOEUF, Monsieur Martin MEYRIER, Monsieur Philippe MIAILHES, Monsieur Paul MOLAC, Madame Gaëlle NICOLAS (jusqu'à 19h45), Madame Gaëlle NIQUE, Madame Anne PATAULT, Madame Isabelle PELLERIN, Monsieur Gilles PENNELLE, Monsieur Stéphane PERRIN, Monsieur Maxime PICARD, Monsieur Bertrand PLOUVIER, Monsieur Pierre POULIQUEN (jusqu'à 18h20), Monsieur Bernard POULIQUEN, Monsieur Bruno QUILLIVIC, Monsieur Dominique RAMARD (jusqu'à 18h15), Madame Emmanuelle RASSENEUR, Madame Agnès RICHARD, Monsieur David ROBO (jusqu'à 18h50), Madame Claudia ROUAUX (jusqu'à 18h25), Monsieur Stéphane ROUDAUT (jusqu'à 19h35), Madame Catherine SAINT-JAMES, Madame Forough SALAMI-DADKHAH, Monsieur Emeric SALMON (de 9h00 à 11h00, puis après 11h45), Madame Hind SAOUD, Monsieur Sébastien SEMERIL (jusqu'à 16h15), Madame Renée THOMAÏDIS, Madame Martine TISON, Madame Anne TROALEN, Monsieur Hervé UTARD, Madame Anne VANEECLOO, Madame Gaëlle VIGOUROUX, Madame Sylvaine VULPIANI.

Avaient donné pouvoir : Monsieur Éric BERROCHE (pouvoir donné à Monsieur Gérard LAHELLEC), Madame Fanny CHAPPE (pouvoir donné à Monsieur André CROCQ jusqu'à 12h10 puis après 14h), Monsieur Marc COATANEA (pouvoir donné à Monsieur Karim GHACHEM à partir de 12h30), Madame Delphine DAVID (pouvoir donné à Monsieur Bernard MARBOEUF de 14h à 16h30), Monsieur Richard FERRAND (pouvoir donné à Monsieur Marc COATANEA jusqu'à 11h00 puis à partir de 17h à Monsieur Olivier ALLAIN), Monsieur Roland JOURDAIN (pouvoir donné à Madame Emmanuelle RASSENEUR à partir de 14h), Madame Evelyne GAUTIER-LE BAIL (pouvoir donné à Madame Laurence DUFFAUD à partir de 20h), Madame Sylvie GUIGNARD (pouvoir donné à Madame Martine TISON jusqu'à 15h20 puis à partir de 17h35), Madame Claire GUINEMER (pouvoir donné à Monsieur Bruno QUILVIC à partir de 14h00), Monsieur Pierre KARLESKIND (pouvoir donné à Monsieur Bernard POULIQUEN de 13h10 à 15h15), Monsieur Raymond LE BRAZIDEC (pouvoir donné à Madame Elisabeth JOUNEAUX-PEDRONO à partir de 16h30), Monsieur Jean-Yves LE DRIAN (pouvoir donné à Madame Gaël LE SAOUT), Madame Nicole LE PEIH (pouvoir donné à Monsieur Raymond LE BRAZIDEC jusqu'à 16h30 puis à Madame Laurence FORTIN), Madame Gaëlle NICOLAS (pouvoir donné à Madame Isabelle LE BAL à partir de 19h45), Pierre POULIQUEN (pouvoir donné à Madame Anne GALLO à partir de 18h20), Monsieur Dominique RAMARD (pouvoir donné à Monsieur Philippe HERCOUËT à partir de 18h15), Monsieur David ROBO (pouvoir donné à Monsieur Patrick LE DIFFON à partir de 18h50), Madame Claudia ROUAUX (pouvoir donné à Madame Catherine SAINT-JAMES à partir de 18h25), Monsieur Emeric SALMON (pouvoir donné à Madame Virginie d'ORSANNE de 11h00 à 11h45), Monsieur Sébastien SEMERIL (pouvoir donné à Monsieur Hervé UTARD à partir de 16h15).

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le règlement budgétaire financier adopté par le Conseil régional ;

Vue la délibération n°18_DFE_SBUD_04 du Conseil régional en date des 21 et 22 juin 2018 relative à l'adoption du compte administratif 2017

Après avoir pris connaissance de l'avis formulé par le Conseil Economique Social et Environnemental lors de sa réunion du 11 juin 2018 ;

Vu l'avis de la commission des finances en date du 18 juin 2018 ;

Au vu du rapport présenté par Monsieur le Président du Conseil régional ;

Et après avoir délibéré ;

DECIDE

(Le groupe Rassemblement National, Madame Blein et Monsieur Iragne s'abstiennent)

- **d'AFFECTER** le résultat de fonctionnement de l'exercice 2017 de 106 380 383,94 € à la couverture du besoin de financement de la section d'investissement (chapitre 922, compte 1068) pour un montant de 105 347 592,94 € et aux excédents de fonctionnement reportés (chapitre 002) pour un montant de 1 032 791 €.

Le Président,



Loïc CHESNAIS-GIRARD